

*LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT*

J Canada. Parliament. House
103 of Commons. Standing
H7 Committee on Labour,
Manpower and Immigration.
~~1980/83 Minutes of proceedings.~~

L2 DATE

NAME — NOM

J

103

H7

1980/83

L2

A1

no. 44-58

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 44

Wednesday, June 8, 1983

Chairman: Hon. Warren Allmand

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 44

Le mercredi 8 juin 1983

Président: L'hon. Warren Allmand

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Labour, Manpower and Immigration

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent du*

Travail, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

RESPECTING:

Document entitled "Perspective on Employment"

CONCERNANT:

Document intitulé «Perspectives d'emploi»

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

STANDING COMMITTEE ON LABOUR,
MANPOWER AND IMMIGRATION

Chairman: Warren Allmand

Vice-Chairman: Paul-André Massé

COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL, DE LA
MAIN-D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION

Président: Warren Allmand

Vice-président: Paul-André Massé

MEMBERS/MEMBRES

André Bachand
Rémi Bujold
Raymond Dupont
Dan Heap
John Kushner
John McDermid
Hon. James A. McGrath
Antonio Yanakis

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Ursula Appolloni
Alexandre Cyr
Maurice A. Dionne (*Northumberland—Miramichi*)
John Evans
Robert Gourd (*Argenteuil—Papineau*)
Jim Hawkes
Cyril Keeper
Dave Rooney
Tom Siddon
Robert L. Wenman

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

ORDER OF REFERENCE

Wednesday, April 20, 1983

ORDERED.—That the Document entitled "Perspective on Employment: A Labour Market Policy Framework for the 1980's", dated April 20, 1983, be referred to the Standing Committee on Labour, Manpower and Immigration.

ATTEST:

Le Greffier de la Chambre des communes

C.B. Koester

The Clerk of the House of Commons

ORDRE DE RENVOI

Le mercredi 20 avril 1983

IL EST ORDONNÉ,—Que le document intitulé «Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980», en date du 20 avril 1983, soit déferé au Comité permanent du travail, de la main-d'oeuvre et de l'immigration.

ATTESTÉ:

Le Greffier de la Chambre des communes

C.B. Koester

The Clerk of the House of Commons

Il est ordonné que le document intitulé «Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980», en date du 20 avril 1983, soit déferé au Comité permanent du travail, de la main-d'oeuvre et de l'immigration.

The Order of Reference, dated Wednesday, April 20, 1983, is as follows: ORDERED.—That the Document entitled "Perspective on Employment: A Labour Market Policy Framework for the 1980's", dated April 20, 1983, be referred to the Standing Committee on Labour, Manpower and Immigration.

At 1:55 p.m., the Committee resumed its consideration of the document entitled "Perspective on Employment: A Labour Market Policy Framework for the 1980's", dated April 20, 1983.

At 1:55 p.m., the Committee resumed its consideration of the document entitled "Perspective on Employment: A Labour Market Policy Framework for the 1980's", dated April 20, 1983.

The Clerk of the Committee: It is confirmed with Pierre Fortin at this point.

The greffier de la Chambre des communes: Il est confirmé avec Pierre Fortin à ce point.

The Chairman: I see. So we have two who have confirmed yes and one who is still contemplating. But I think we will have a good deal of witness for the fall. We will have to meet again to plan our work for the fall.

The Chairman: I see. So we have two who have confirmed yes and one who is still contemplating. But I think we will have a good deal of witness for the fall. We will have to meet again to plan our work for the fall.

At 2:00 p.m., the Committee resumed its consideration of the document entitled "Perspective on Employment: A Labour Market Policy Framework for the 1980's", dated April 20, 1983.

At 2:00 p.m., the Committee resumed its consideration of the document entitled "Perspective on Employment: A Labour Market Policy Framework for the 1980's", dated April 20, 1983.

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, JUNE 8, 1983

(53)

[Text]

The Standing Committee on Labour, Manpower and Immigration met at 3:35 o'clock p.m. this day, the Chairman, Warren Allmand, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Allmand, Bachand, Bujold and McGrath.

Alternate present: Mr. Keeper.

Witnesses: From the Canadian Council on Social Development: Mr. Terrance Hunsley, Executive Director and Mr. Harry Mackay, Senior Research Adviser.

The Order of Reference, dated Wednesday, April 20, 1983, being read as follows:

Ordered,—That the Document entitled "Perspective on Employment: A Labour Market Policy Framework for the 1980's", dated April 20, 1983, be referred to the Standing Committee on Labour, Manpower and Immigration.

Mr. Hunsley made an opening statement and answered questions assisted by the other witness.

It was agreed,—That certain statistical tables submitted by the Canadian Council on Social Development be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence. (See Appendix "TRAV-14").

At 5:35 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 8 JUIN 1983

(53)

[Traduction]

Le Comité permanent du travail, de la main-d'oeuvre et de l'immigration se réunit aujourd'hui à 15h35 sous la présidence de Warren Allmand (président).

Membres du Comité présents: MM. Allmand, Bachand, Bujold et McGrath.

Substitut présent: M. Keeper.

Témoins: Du Conseil canadien de développement social: M. Terrance Hunsley, directeur exécutif, et M. Harry Mackay, premier conseiller en recherche.

Lecture est faite de l'ordre de renvoi suivant du mercredi 20 avril 1983:

Il est ordonné,—Que le document intitulé «Perspectives d'emploi: pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980», en date du 20 avril 1983, soit déféré au Comité permanent du travail, de la main-d'oeuvre et de l'immigration.

M. Hunsley fait une déclaration préliminaire et répond aux questions avec l'aide de l'autre témoin.

Il est convenu,—Que certains tableaux statistiques soumis par le Conseil canadien du développement social soient joints aux procès-verbal et témoignages de ce jour. (Voir Appendice «TRAV-14»).

A 17h35, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Wednesday, June 8, 1983

• 1535

The Chairman: Order. Today we start our hearings of outside groups relating to our special reference, "Perspective on Employment". We have had some comments from the minister on this paper, which he tabled and referred to us, and today we will hear from the Canadian Council on Social Development.

You will recall that the steering committee met and drew up a list of groups and individuals we wished to invite to this committee to give us their thoughts on this important subject, and this clerk and the previous clerk have been calling those suggested witnesses and have had mixed success. Not that individuals and groups do not wish to appear, but they have found it would be very difficult for some of them to get ready before the end of June, and others are too tied up in other things in June. For example, the Canadian Labour Congress were contacted again last week. They are quite willing to appear, but they do not have the resources right now to get ready in time for June.

However, we have had some success. As I say, today the Canadian Council on Social Development is appearing. On Wednesday, June 22, Professor Pierre Fortin, of the Department of Economics of Laval University, has agreed to appear. He specializes in employment economics, and he was suggested by members of this committee. We have also invited the Women's Bureau and the Chairperson of the Task Force on Micro-Electronics Technology to appear, and we are awaiting a response from them.

Has anybody else reported "yea"?

The Clerk of the Committee: It is confirmed with Pierre Fortin at this point.

The Chairman: I see. So we have two who have confirmed yes and some others who are still contemplating. But I think we will have a good list of witnesses for the fall. We will have to meet again to plan our work for the fall.

Today, for the Canadian Council on Social Development, we have Mr. Terrence Hunsley, the Executive Director, and Mr. Harry MacKay, the Senior Research Adviser. They have prepared some initial comments which they will present to us, and then we will have a chance to dialogue and question them.

Mr. Hunsley or Mr. MacKay, whichever one of you wishes to start.

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le mercredi 8 juin 1983

Le président: À l'ordre. Aujourd'hui, le Comité commence à entendre les témoignages de groupes de l'extérieur au sujet de notre mandat spécial, à savoir les perspectives d'emploi. Le ministre nous a déjà fait certaines remarques au sujet du document qu'il a déposé et nous a renvoyé, et aujourd'hui donc, nous allons entendre le Conseil canadien de développement social.

Vous vous souviendrez sans doute que le Comité de direction s'est réuni et a dressé une liste des groupes et personnes que notre Comité aimerait faire comparaître devant nous sur cet important sujet, notre greffier, ainsi que son prédécesseur, les ont donc rejoint. Ils ont obtenu un succès mêlé. Ce n'est pas que ces individus et groupes ne veulent pas venir témoigner, mais pour certains d'entre eux, il serait difficile de le faire avant fin juin, et d'autres sont trop occupés pendant tout le mois. Par exemple, on a rejoint le Congrès du travail du Canada encore une fois cette semaine. Il est très disposé à venir, mais pour le moment, il n'a pas les ressources nécessaires pour être prêt en juin.

Néanmoins, nous avons quand même obtenu quelque succès. Ainsi que je l'ai dit, nous entendrons aujourd'hui le Conseil canadien de développement social. Le mercredi 22 juin, le professeur Pierre Fortin du Département de science économique de l'Université Laval viendra témoigner. C'est un spécialiste en économie de l'emploi, et ce sont les membres de notre comité qui ont proposé de le faire comparaître. Nous avons également invité le Women's Bureau (Bureau des femmes) ainsi que le président du groupe de travail chargé d'étudier la technologie en micro-électronique. Nous attendons toujours leur réponse.

Quelqu'un d'autre a-t-il des réponses positives à nous rapporter?

Le greffier du Comité: La venue de M. Pierre Fortin a été confirmée.

Le président: Bon. Il y a donc deux témoins dont la comparution est confirmée, et les autres sont encore en train d'étudier la possibilité de venir. De toute façon, nous avons une bonne liste de témoins pour l'automne. À ce sujet d'ailleurs, il faudra que nous nous réunissions encore afin de planifier notre travail.

Cela dit, aujourd'hui, nous accueillons des représentants du Conseil canadien de développement social, soit M. Terrence Hunsley, son directeur exécutif, et M. Harry MacKay, conseiller supérieur à la recherche. Ces derniers nous ont préparé quelques remarques par écrit qu'ils nous présenteront, après quoi nous passerons à la discussion et aux questions.

Monsieur Hunsley ou monsieur MacKay, la parole est à celui d'entre vous deux qui veut commencer.

[Text]

M. Terrence M. Hunsley (directeur exécutif, Conseil canadien de développement social): Merci, monsieur le président.

Notre mémoire est assez court. J'aimerais le lire d'abord, après quoi nous pourrions répondre aux questions.

Le C.C.D.S. est un organisme national bénévole dont les membres proviennent de plusieurs secteurs; il s'agit d'organismes et de particuliers qui s'occupent activement de services aux membres de la collectivité. Notre spécialité recouvre la recherche dans le domaine social et la mise au point de politiques progressives dans des domaines tels que la santé, l'emploi, les services sociaux, la sécurité du revenu, le logement et la participation des citoyens.

Il y a une ici liste des activités récentes de l'organisme.

• 1540

L'invitation sollicitant notre présence aujourd'hui comportait aussi un document préliminaire portant sur les principaux problèmes soulevés dans la publication intitulée *Perspectives d'emploi: pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980*. Tel que demandé, nous examinerons certains de ces problèmes.

Il nous fait plaisir de constater que ce document:

- propose que l'on se fixe dans les années 80 l'objectif suivant: donner à tous les Canadiens l'occasion d'obtenir un emploi productif;
- comprend les besoins de personnes désavantagées en matière de programmes d'action positive;
- admet que l'accroissement de la main-d'oeuvre depuis une vingtaine d'années a été surtout absorbé par le secteur des services, que le secteur manufacturier ne pourra répondre aux besoins en matière d'emploi et que la croissance de l'économie traditionnelle ne répondra pas aux besoins du Québec et de la région Atlantique;
- propose une croissance économique au niveau communautaire dans les régions à faible croissance ou à faible marché du travail;
- propose aussi une redistribution du travail grâce à une diminution des heures d'emploi et à des mesures plus flexibles.

We agree with these general statements and objectives stated in the paper, but we cannot, however, agree with the conclusion that the latest budget presents an appropriate or a sufficient response to the problem. Moreover, we find the proposed policy framework to be inadequate to its purpose, based on outdated information and faulty analysis.

There is no indication that the present policies will achieve the objective of providing access to productive employment for all Canadians and, on the contrary, there appears to be a projection that the measures being proposed will not achieve that objective with the very high levels of unemployment being projected for the rest of the decade. This, despite very optimistic projections of employment growth, 3.4% per year during the years of 1985 to 1987, despite an average of only 3% through the 1970s. And I should mention that average of 3%

[Translation]

Mr. Terrence M. Hunsley (Executive Director, Canadian Council on Social Development): Thank you, Mr. Chairman.

Our presentation is rather short. I will therefore read it, and after that, we will answer the questions put to us.

The CCSD is a national voluntary organization with a broad membership base of organizations and individuals active in human service. We specialize in social research and the development of progressive policy in such areas as health, employment, social services, income security, housing and citizen participation.

We have next a list of recent activities of the organization.

The invitation to appear today, included a discussion paper on major issues raised in the document, *Perspective on Employment: A Labour Market Policy Framework for the 1980's*. As requested, we will comment on a number of these issues.

We were pleased that the document:

- suggested an objective for the 1980's "to provide all Canadians access to productive employment,"
- was sensitive to the needs of the disadvantaged, for affirmative action programs,
- recognized that much of the labour force increase in the past 20 years was absorbed by the service sector, that the manufacturing sector will not be able to respond to employment needs, and that growth in the traditional economy will not meet the needs in Quebec and the Atlantic region,
- suggested community-level economic development in slow growth areas,
- suggested work redistribution through reductions in working hours and more flexible arrangements.

Tout en étant d'accord avec les objectifs et les énoncés inscrits dans le document, nous ne pouvons cependant appuyer la conclusion que le dernier budget s'attaque suffisamment aux problèmes et fournit des solutions appropriées. Nous pensons de plus que le cadre de politiques proposé n'atteint pas son but, et qu'il se fonde sur des renseignements périmés ainsi que sur une analyse fautive.

Rien n'indique que les politiques actuelles rencontreront l'objectif voulu, soit de permettre à tous les Canadiens d'accéder à un emploi productif. Au contraire, les projections contenues dans ce document donnent des niveaux de chômage inacceptablement élevés, en dépit de projections très optimistes relativement à la croissance de l'emploi (3.4 p. 100 par an de 1985 à 1987, en dépit d'une croissance moyenne de 3.0 p. 100 pendant les années 1970) et de projections fort faibles quant à la croissance de la main-d'oeuvre (2.1 p. 100 par an en dépit

[Texte]

during the 1970s is somewhat more heavily weighted towards the beginning part of that decade, I believe, than the end. And there are low projections of labour force growth, 2.1% per year, despite what might currently be called a backlog of potential growth, since the rate of growth of the last two years was really only 1% and 0.5%.

The analysis misses some important factors which have become more prevalent since the mid 1970s, where a lot of the data seem to originate. Unemployment is not, as suggested in the report, a short-term experience, but is instead a long-term experience for increasing numbers of Canadians. In 1982, 539,000 or 41.3% of the total number of unemployed in Canada were unemployed for a period of 14 weeks or over, while 486,000 or 37.2% were unemployed more than six months. The average duration of unemployment for that year was 17.3 weeks. And since that time, the numbers of long-term unemployed have increased substantially, reaching a level of 931,000 persons unemployed 14 weeks or more in April of 1983. I think if there is any single message you will find us continuing to underline during our presentation, it is that even though the total number of unemployed may be levelling off, the numbers of people unemployed for long periods of time are still increasing and quite dramatically.

• 1545

It is also inaccurate to state that young persons suffer extended periods of unemployment between jobs relative to older workers as, in fact, I think more recent statistics show that the opposite effect is true. Recent Statistics Canada data show that prime age and older workers comprise a disproportionate share of the long-term unemployed. In 1982, 126,000 persons between the ages of 25 and 54, or 18.9% of the unemployed in this age group, were unemployed for one year or more, compared with only 69,000 persons aged 15 to 24, or 12% of the total unemployed in that age group. Other data show that the average durations for persons aged 45 years or over in 1982 was 20.5 weeks, while that for persons 15 to 24 was 15.4 weeks. I might mention that the ILO has recently put out a short publication indicating that one of the problems we can expect to develop during the 1980s, and to experience a great deal more during the 1990s, is the problem of long-term unemployment among older workers in the labour force. We are seeing it now moving into the prime age working years and it will, of course, increase in the older ages as well.

Projections in the report for the goods-producing sector to employ 30% of the labour force by the year 1990 appear somewhat questionable, given that this sector has already declined from 34.2% in 1975 to 30.7% in 1982. One might argue that it will, of course, grow once more with the recovery, but I should point out that the service sector has been growing, even during the recession, fairly dramatically and its continued growth would probably mean that 30% for that particular sector, the goods-producing sector, would probably be achieved in the very near future.

[Traduction]

d'un «retard» de croissance possible; le taux fut 0.5 p. 100 en 1982, et l'on s'attend à ce qu'il ne soit que 1.0 p. 100 en 1983. Je précise que la croissance de 3 p. 100 pour les années soixantes dix tient davantage compte des chiffres observés au début de cette décennie.

L'analyse oublie les tendances principales qui sont devenues plus courantes depuis le milieu des années 1970 et qui ont beaucoup influencé les données. Le chômage n'est pas, comme le suggère le rapport, une expérience à court terme, mais bien une expérience de longue durée pour un nombre croissant de Canadiens. En 1982, 539,000 personnes, soit 41.3 p. 100 du nombre total de chômeurs, furent sans emploi pendant une période de 14 semaines et plus; 486,000 (ou 37.2 p. 100 du total) furent en chômage pendant plus de six mois (depuis la fin de leur dernier emploi). La durée moyenne d'une période de chômage était de 17.3 semaines cette année-là. Depuis lors, le nombre de chômeurs à long terme a beaucoup augmenté, et atteignait en avril 1983 le niveau de 931,000 personnes en chômage pendant 14 semaines ou davantage. S'il y a une chose sur laquelle nous insistons tout au long de notre exposé, c'est justement ce fait qu'il y a de plus en plus de chômeurs à long terme, même si en chiffres absolus, le nombre de chômeurs commence à se stabiliser.

Il est inexact de dire que de «nombreux jeunes chôment pendant de longues périodes entre deux emplois, en comparaison des travailleurs plus âgés», puisque c'est le contraire qui est vrai. Selon des données récentes de Statistique Canada, les jeunes et les vieux travailleurs constituent une proportion démesurément élevée de chômeurs à long terme. En 1982, 126,000 personnes ayant entre 25 et 54 ans, soit 18,9 p.100 des chômeurs dans ce groupe d'âge étaient en chômage depuis plus d'une année; à titre comparatif, seulement 69,000 personnes âgées de 15 à 24 ans étaient dans cette situation, soit 12.4 p.100 du nombre total de chômeurs pour ce groupe d'âge. D'autres données démontrent que la durée moyenne du chômage pour les personnes ayant plus de 45 ans en 1982 était 20.5 semaines, alors qu'elle était de 15.4 semaines pour les personnes âgées de 15 à 24 ans. J'ajoute que l'OIT a récemment publié un court document affirmant que l'on peut s'attendre à davantage de chômage à long terme chez les travailleurs plus âgés, au cours des années 80, et encore plus pendant les années 90. Déjà à l'heure actuelle, cette forme de chômage commence à sévir chez les gens dans la force de l'âge, et bien entendu, elle se fera également sentir dans les groupes d'âge plus avancés.

Les projections selon lesquelles le secteur manufacturier emploiera 30 p.100 de la population active en 1990 semblent douteuses, compte tenu du fait que ce secteur est déjà passé de 34.2 p 100 en 1975 à 30.7 p.100 en 1982. On peut toujours faire valoir qu'il croîtra, une fois la relance amorcée, mais je rappelle que le secteur des services a continué à prendre de l'expansion malgré la récession. D'ailleurs, si cette croissance plutôt marquée se poursuit, elle atteindra probablement 30 p.100 dans un avenir rapproché.

[Text]

It is wrong to conclude that short-term measures are required to deal with unemployment caused by the recession. There just seems to be no rationale to back up that assumption that recovery will bring the kind of situation where long-term measures to deal with long-term unemployment are no longer going to be needed. All the projections indicate that unemployment rates are going to stay high during the decade and that long-term unemployment is increasing as a phenomenon.

So the analysis in the document that you have had referred to you is a macro view, if you like, it is one which does not recognize two important limitations of that kind of analysis: first, there are many areas of the country where national trends are not reflected, either demographically or in labour force behaviour. We discovered last year, or a year and a half ago, in a seminar in the Atlantic provinces that trends such as the participation rates of women in the labour force and demographic trends in the younger ages, birth rates and so on, in Newfoundland were in fact the exact opposite of what national trends are. This kind of analysis does not allow for that kind of regional and very often subregional variation; the macro policy view may, therefore, bring about some misleading conclusions.

Secondly, while the document recognizes consequences of unemployment as being social unrest and pressures on institutions, it fails at the same time to recognize the human context of unemployment, the effects of unemployment on individuals and the effects on families, the strains of economic insecurity, even of the employed, on individual mental health and on relations between and among racial and ethnic and social groups.

Individuals suffer income loss, career set-backs, loss of status, loss of savings, permanent loss of pension credits, and so on, immediately upon becoming unemployed. Moreover, long-term unemployment may also cause social alienation, which results in various forms of destructive behaviour, family breakdown, decreased educational attainment of children. Those are a few areas where this kind of result has been documented.

• 1550

Low- and moderate-income families suffer the costs of unemployment through the increased regressive energy in sales taxes, through increased health premiums and increased user fees through cutbacks in welfare and social service benefits; and these cutbacks are currently being recognized and witnessed almost all across the country. These cutbacks in provincial program service level programs can in many ways be attributed to the increased cost of unemployment.

So the analysis is inadequate in tackling that aspect of the costs of unemployment. The public is currently paying in direct costs alone through unemployment benefits, administrative costs and forgone direct revenues almost as much as the average wage in the private service sector of the economy.

If you look at a comparison of costs—and I should just say that we have only documented the direct costs to the federal government of an unemployed individual who would ordinarily

[Translation]

Il est faux de conclure que des mesures à court terme sont nécessaires pour s'attaquer au chômage causé par la récession. Rien ne semble fonder l'hypothèse d'après laquelle la reprise rendra inutile la mise en oeuvre de mesures visant à contrer le chômage à long terme. Toutes les projections disponibles laissent croire que les taux de chômage resteront probablement élevés au cours de la décennie, et que le chômage de longue durée deviendra un phénomène de plus en plus courant.

Il s'agit ici d'une analyse macro-économique, qui ne reconnaît toujours pas toutefois deux importantes limites: en premier lieu, les tendances dites «nationales» ne s'appliquent pas à toutes les régions du pays, soit en ce qui touche les facteurs démographiques ou le comportement de la main-d'oeuvre. Par exemple, un séminaire tenu l'an dernier à Halifax et organisé par le CCDS traitant des changements apportés à la loi sur l'assurance-chômage révéla que la conjoncture «nationale» peut être effectivement tout à fait contraire à celle de Terre-Neuve. Cette politique ne tient pas suffisamment compte des variations régionales ou locales. Les conclusions que l'on peut tirer d'une analyse macro-économique peuvent donc être erronées.

En second lieu même si cette analyse admet que les conséquences du chômage sont l'agitation sociale et les pressions institutionnelles, elle oublie cependant le contexte humain du travail, les effets du chômage sur les individus et les familles, les pressions qu'exerce l'insécurité économique sur la santé mentale personnelle, et les relations entre les groupes raciaux, ethniques et sociaux.

Les particuliers subissent des pertes de revenu, des revers de carrière, des pertes de statut social, d'épargne et de crédits de pension. En outre, le chômage de longue durée peut produire une aliénation sociale pouvant aboutir à un comportement destructif, à la désagrégation de la famille et à une baisse des résultats scolaires. Les conséquences mentionnées au sujet de ces quelques domaines ont été bien prouvées.

Les familles à revenu faible et moyen paient le prix du chômage de la façon suivante: des taxes de ventes et des taxes sur l'énergie de plus en plus régressives, des primes pour l'assurance-maladie, des frais d'utilisateur et des réductions de prestations de bien-être et de service sociaux, qui se produisent dans plusieurs provinces. Ces coupures de prestations provinciales peuvent dans une grande mesure être liées au coût croissant du chômage.

L'analyse est donc insuffisante du fait qu'elle n'explique pas quels sont les coûts du chômage. A l'heure actuelle, le public paie des prestations d'assurance-chômage, subit des coûts administratifs et des pertes de revenu, dont la valeur immédiate équivaut à peu près à celle du salaire moyen dans le secteur des services.

Voici maintenant une comparaison entre les coûts, et à ce sujet, je précise que nous avons tenu compte seulement des coûts directs qui sont imputables au chômage et que le

[Texte]

otherwise be employed, say, at an average service sector wage—you will see the direct unemployment costs compared with a wage of \$13,500, are \$11,900, almost \$12,000. I should mention that this is a calculation based on a single individual with no dependents. On the one hand it presents, if you like, the worse scenario. On the other hand, we have not included in this the employer's contributions to such things as unemployment insurance or Canada Pension Plan contributions which would have added another \$500 to direct government costs and really make the comparison pretty equal between keeping people employed or keeping them unemployed.

You will see the list of things that these costs exclude: revenues from sales taxes, energy taxes, increased tax rebates through income-based tax returns or tax credits . . . things of that nature—decreased contributions for medical premiums, decreased user-charge contributions, and so on. They also exclude the indirect social costs. They exclude the social assistance payments and supplements to people who maybe on this income level, and they also, obviously, exclude lost production from that calculation.

Based on a macro analysis, there are recent OECD figures, which are even more startling, that estimate that unemployment insurance payments equal only 56% of direct costs to government of unemployment. So, even while recognizing the need for job creation, the policy framework that you are being asked to review is rather inadequate.

Somehow, short-term economic and demographic projections are equated with the need for short-term job creation projects. And yet, a technical study that was carried out a year or so ago, commissioned by the Employment and Immigration Commission, concluded that, and I quote:

... the creation of temporary sector jobs for the purposes of absorbing unemployment is counter-productive.

I believe the study referred to many job creation projects creating in fact, indirectly, as much unemployment as they might create in the way of employment.

The conclusion is clear that long-term real jobs are needed and present policies are not going to provide them. This, we feel, should be the starting point for your committee's deliberation.

We recommend that governments begin to consider employment policy in a human context, recognizing that one's status in the community, and one's social status generally, is very much determined by one's job. The perspectives document itself tends to blame the low-skilled for being unemployed by suggesting that they have a need to upgrade their education, but it does not recognize that many of the entry-level, low-skill positions are being taken by people who are being pushed downward through the unemployment measures who have much higher skills and are in fact overqualified for those positions.

In a different context, the minister responsible for the Status of Women has recently attributed rather little value to women

[Traduction]

gouvernement fédéral doit assumer, dans le cas de quelqu'un qui, s'il était employé, recevrait un salaire moyen dans le secteur des services. Comme vous voyez, les coûts imputables au chômage s'établissent à \$11,900, presque à \$12,000, par opposition à un salaire de \$13,500. Je précise que ces calculs portent sur une personne célibataire n'ayant personne à charge. D'une part, cela présente la pire situation possible. D'autre part, nous n'avons pas tenu compte des contributions de l'employé à l'assurance-chômage, ni au Régime de pension du Canada, ce qui aurait ajouté \$500 aux coûts assumés par le gouvernement, et ainsi rendu les deux termes de la comparaison—garder les gens en chômage ou leur conserver un emploi—plutôt équivalents.

Ces coûts ne comprennent pas les revenus perdus aux postes suivants: taxes de ventes provinciales et fédérales, taxes sur l'énergie, remboursements des taux basés sur le revenu, contributions réduites sur les primes médicales, frais d'utilisation, etc., qui proviennent d'une réduction de revenu. Également exclus sont les coûts sociaux indirects, les prestations supplémentaires d'assistance sociale accordées aux personnes se trouvant dans cette tranche de revenu et également, bien entendu, la perte de production.

Les chiffres de l'OCDE provenant d'une macroanalyse sont encore plus surprenants: ils estiment en effet que les prestations d'assurance-chômage n'équivalent qu'à 56 p. 100 des frais directs imputables au chômage et assumés par le gouvernement. En conséquence, bien que les politiques dont vous êtes saisis reconnaissent la nécessité de créer des emplois, elles demeurent quand même insuffisantes.

Les projections économiques et démographiques à court terme sont d'une certaine façon liées aux besoins de projets de création d'emploi à court terme. Or, une étude technique effectuée par la CEIC en 1981 concluait que, et je cite:

... la création d'emplois temporaires pour contrer le chômage va à l'encontre du but cherché.

Je crois même que cette étude établissait que bon nombre de projets de création d'emplois temporaires contribueraient indirectement autant au chômage qu'à la création d'emplois.

Il ne fait donc pas de doute que de véritables emplois de longue durée sont nécessaires, et les politiques actuelles n'en prévoient pas en nombre suffisant. À notre avis, cela devrait constituer le point de départ des délibérations du Comité.

Nous recommandons que les gouvernements commencent à examiner une politique d'emploi dans un contexte humain et reconnaissent que la société a tendance à identifier travail et statut social. Les documents intitulés 'perspectives' ont tendance à blâmer les personnes peu compétentes et incapables d'obtenir un emploi en insinuant qu'elles doivent se recycler plutôt que de reconnaître que plusieurs postes élémentaires sont donnés à des personnes trop compétentes.

Dans des circonstances tout à fait différentes, un ministre responsable du Statut de la femme a tout récemment dévalo-

[Text]

who were not either in the labour force or raising children, suggesting that the spouse should get no consideration for providing financial support. It is just another indication that our society tends to victimize people who are unemployed.

We should recognize that employment is a central aspect to any policy which purports to support the family. We think that you people should be interested and especially concerned with the fact that last year 282,000 families, on average, during 1982 had no family member employed, and over 200,000 of these families had dependent children.

• 1555

You should recognize that employment is clearly a basic need and should be considered a social right. In other days the federal government has formally stated its support for this view both in international relationships and here in Canada. I need only mention the fact that the full employment policy was ratified by Parliament, I believe, in 1964.

I might mention also that Treasury Board policy calls for all changes in programs or legislation to be preceded by a socio-economic impact analysis which would require considerations of the kinds of social issues that we are raising here in our paper, but we have never actually heard or seen made public any socio-economic impact analysis for many of the kinds of regulatory and legislative changes which provide the basis of the policy framework you are being asked to address.

We do not underestimate the difficulty of achieving the objective of providing Canadians with access to employment opportunities; but it is a valid objective, it is in the framework and it deserves to be taken seriously.

Moreover, we think special emphasis must be given to all situations where unemployment results in family hardship.

Perhaps it is also time to review the rather artificial jurisdictional split between federal and provincial governments relative to employment policy. You are obviously aware that this has been a long-time battle in Canada. Federal-provincial co-operation might be easier to achieve if these governments were not in a win/lose situation in relation to the costs of unemployment—job creation costs, social assistance costs, social services costs, the various costs that are attributable to one or another level of government.

These struggles, which are exacerbated by arbitrary policy distinctions such as those between labour code issues and affirmative action objectives of employment policy, seem to impede a national collaborative effort that we believe is required.

By way of specific initiatives, we would suggest that the committee consider certainly the need to promote in a more pro-active and aggressive way shorter work-weeks and more flexible work arrangements.

We would suggest further that limitations need to be placed on the amount of overtime worked in certain occupations and that government accept an objective to drastically expand

[Translation]

risé les femmes qui ne font pas partie de la population active ou qui n'élèvent pas d'enfants en disant qu'on ne devrait pas tenir compte de l'appui financier fourni par l'époux. C'est une autre illustration du fait que notre société a tendance à faire de ceux qui ne travaillent pas des laissés pour compte.

Nous devons reconnaître que le travail occupe une place de choix dans toute politique qui appuie supposément la famille. Nous estimons que le Comité devrait se préoccuper du fait qu'en moyenne, 282,000 familles ne comptaient aucun membre actif en 1982, et que plus de 200,000 d'entre elles devaient élever des enfants.

Vous devriez reconnaître que le travail constitue évidemment un besoin élémentaire, et doit être traité comme un droit social. Par le passé le gouvernement canadien a formellement appuyé cette position dans ses rapports internationaux et ici au pays. Qu'il me suffise de mentionner que la politique sur le plein emploi fut ratifiée par le Parlement en 1964, je pense.

J'ajouterai que la politique du Conseil du Trésor exige que tous les changements de programme ou de législation soient précédés d'une analyse de l'impact socio-économique, tenant compte des questions sociales mentionnées dans notre document. Mais nous n'avons jamais appris qu'une de ces études ait été rendue publique dans le cas de changements aux règlements et aux lois sous-tendant la politique qu'on vous demande d'étudier.

Nous savons qu'il est extrêmement difficile de faire accéder tous les Canadiens aux possibilités d'emplois. Mais cet objectif demeure valable, il est conforme aux politiques et doit être pris au sérieux.

De plus, nous pensons qu'on doit accorder une attention spéciale à toutes les situations où le chômage suscite des difficultés familiales.

Il serait peut-être temps de repenser la répartition des compétences, plutôt artificielle, des gouvernements fédéral et provinciaux relativement à une politique d'emplois. Vous savez évidemment que c'est un conflit de longue date au Canada. La coopération fédérale-provinciale serait plus facile s'il n'y avait pas pour les gouvernements ce cercle vicieux des coûts du chômage, de la création d'emplois, de l'aide sociale, des services sociaux et des divers coûts attribuables à l'un ou l'autre palier de gouvernement.

Ces luttes financières exacerbées par des divisions politiques arbitraires, telles que celles qui existent sur les questions relatives au code du travail et les objectifs visés par l'action positive, semblent empêcher l'effort de coopération nationale voulu.

Pour ce qui est des initiatives précises, nous suggérons que le comité envisage la nécessité de promouvoir de façon plus active et dynamique des semaines de travail plus courtes et des arrangements de travail plus souples.

Nous suggérons de plus qu'on limite le surtemps dans certains emplois et que le gouvernement se propose d'accroître dramatiquement les possibilités d'emplois à temps partiel tout

[Texte]

part-time work opportunities while protecting the rights of incumbent workers. This can be accomplished through prorating of benefits for public employees; through requiring that same proration of benefits and protection in the private sector—I might mention that this kind of legislation is currently being debated, I believe, in the Quebec government; by promoting flexible work options; by reviewing all vacant positions to see if they can be divided, either singly or in combination, to create more jobs and more opportunities. Perhaps we should stop talking, for example, about job descriptions and start thinking about descriptions of work units that may be divided into units that are smaller than the traditional 37.5-hour-week job, if you like.

We support the intent to promote more community economic development but suggest that it is going to be very difficult to do that given the kind of delivery structure of the Employment and Immigration Commission and that perhaps we should consider a program which is more enabling than directive in that area by which local provincial-level governments as well as community groups can develop plans of some long term knowing there is the guarantee of some per-job subsidy.

We have suggested before, and we do again, that government has to take a new look, a new appraisal, at the capacity of the voluntary sector to provide long-term job opportunities.

The field of human services represents well over 10% of the entire labour force, depending on how one defines it. In fact, depending on how you can define it, it can go up to 17% or 18%. In Canada a very large portion of this labour force is employed by government, but the voluntary sector itself employs about 175,000 people at wages consistently below public service rates and under the very close scrutiny of proven community leaders on volunteer boards.

• 1600

I might mention that there are very, very few of the recognized community leaders in the country who do not make it a point to serve actively in a volunteer capacity in one kind of voluntary organization or another. An investment in this area is, in fact, an investment in leadership in most of our communities.

The revenues and the income of voluntary organizations do exceed government revenues. Yes, they are currently heavily dependent on public funds for sure, and admittedly, but most organizations receive revenues that are interdependent, in that a dollar of public expenditure generates not only, say, a dollar of private sector donation and sales income, but also generates additional volunteer activity. So there is a multiplier effect in this area and this is a non-inflationary sector. We feel that the resultant increase in the services that investment in this area would produce would also, at the same time, go far to relieve the burden on many of our institutional structures in the country, particularly in the social and health institutions and the educational institution field.

[Traduction]

en protégeant les droits des travailleurs en fonction. Cette situation est possible en évaluant au préalable les bénéfices accordés aux fonctionnaires en exigeant les mêmes dispositions pour le secteur privé... J'ajouterai qu'un projet de loi semblable est présentement à l'étude au Québec, je pense, en encourageant les possibilités d'heures de travail souples et en révisant tous les postes libres afin de savoir si on peut les diviser, individuellement ou en groupe, afin de créer plus de perspectives d'emplois. Il pourrait s'avérer utile d'examiner la possibilité de modifier la description de postes pour parler plutôt d'unités de travail qui pourraient être des unités plus petites que la semaine de travail traditionnelle de 37.5 heures.

Nous appuyons l'intention de promouvoir un développement économique au niveau communautaire, mais selon nous ce sera une tâche très difficile étant donné le genre de structure de prestation de service qui existe à la Commission de l'emploi et de l'immigration et nous devrions peut-être envisager un programme qui soit un encouragement plutôt qu'une directive, ce qui permettrait aux gouvernements municipaux et provinciaux et aux groupes communautaires de définir leurs projets de développement en sachant que des subventions par emploi seraient disponibles pendant de longues périodes.

Nous suggérons comme auparavant que les gouvernements réexaminent la capacité du secteur bénévole de fournir des possibilités d'emplois à longue échéance.

Le domaine des services aux membres de la collectivité constitue plus de 10 p. 100 de toute la main-d'oeuvre, selon la définition utilisée. En fait, selon la définition que vous utilisez cela peut représenter jusqu'à 17 ou 18 p. 100. Au Canada, une forte proportion de cette main-d'oeuvre est employée par le gouvernement, mais le secteur bénévole comme tel emploie à lui seul environ 175,000 personnes à des tarifs constamment inférieurs à ceux de la Fonction publique, sous la direction immédiate de chefs communautaires faisant partie de comités de direction bénévoles.

J'ajouterai qu'au pays la plupart des leaders communautaires connus se font un devoir de participer activement à une organisation bénévole de quelque nature. Dans la plupart des communautés, un investissement dans ce domaine constitue, en fait, un investissement dans le leadership.

Les recettes et les revenus des organisations bénévoles dépassent les recettes de sources gouvernementales. Il va sans dire que, présentement, ces organisations dépendent beaucoup du financement public, mais la plupart reçoivent des recettes interdépendantes, en ce sens que chaque dollar provenant des fonds publics correspond non seulement à un dollar en don provenant du secteur privé et des revenus de vente, mais provoque également d'autres activités bénévoles. Il y a donc un effet multiplicateur dans ce domaine, et c'est aussi un secteur non inflationniste. Nous pensons que l'accroissement de services qui résulteraient d'un investissement dans ce domaine aurait en même temps comme effet de réduire le fardeau de

[Text]

The potential for employment opportunities for 350,000 people—and that is based on the doubling of the present workforce in the next two years and then the tripling of it over four to five . . . should not be discarded without thought. That level of investment could dramatically reduce long-term unemployment and could assist government, at the same time, to reach affirmative action objectives. I might just mention that affirmative action objectives, in the context of lay-offs and reduced jobs in the sector generally, I think are becoming more and more distant in a lot of government programs. Clearly, this kind of investment is preferable to short-term job creation projects.

Finally, we would like to suggest that the overall quality of information on the human context of employment is extremely poor in Canada. We have said this in many other contexts as well, of course . . . social services, health and others. In many of the issues that we seem to fight politically, one way or another, in this country, one of the underlying aspects is that there does not seem to be very much clear information. That is partly, I think, a jurisdictional problem, because of the division of responsibilities, but partly it is a fact that we have not really spent a great deal of time collecting the kind of information that would allow us to make good public policy in this area.

Mr. Chairman, I am sorry, I have gone over my 10 or 15 minutes. I can just point out that some of the trends we have spoken to are reflected more dramatically in the graphs and tables we have thrown in to accompany this brief. We can speak to those or perhaps we should, in fact, invite any questions or comments members of the committee might wish to make. I should think Dr. MacKay would be happy to assist me in any kind of question that will come up, especially those that give me difficulties.

The Chairman: Thank you, Mr. Hunsley. Before I go to the first questioner, I should point out that I believe we intend to take a very broad approach to the terms of reference. Any report that we make might very well suggest solutions that are not in the paper, may expand on what might be done, and so on. I think we are not going to be restrictive in listening to suggestions or comments and I doubt if we will be restrictive in reporting back to the House and the minister.

On a point of order, Mr. Bujold.

M. Bujold: Monsieur le président, avec l'approbation de mes collègues, pourrait-on annexer les deux pages de statistiques à la suite de la déposition des témoins?

Le président: Oui.

It is suggested that we put in our record for today the statistics, and so on, that were attached to the brief. Are the members agreed?

Some hon. Members: Agreed.

[Translation]

beaucoup de nos institutions, surtout dans le domaine social, de la santé et de l'éducation.

On ne devrait pas sans réfléchir écarter des perspectives d'emplois pour 350,000 personnes . . . pour arriver à ce chiffre, on double la population active dans ce domaine au cours des deux prochaines années et on la triple au cours des quatre à cinq prochaines années. Ce niveau d'investissement pourrait véritablement réduire le niveau de chômage à long terme et aider le gouvernement à atteindre les objectifs qu'il s'est proposés en matière d'action positive. J'ajouterai simplement que, dans le contexte des mises à pied et des réductions d'emplois dans le secteur en général, ces objectifs d'action positive deviennent de plus en plus lointains dans beaucoup de programmes gouvernementaux. Il va sans dire que ces mesures seraient nettement préférables aux projets de création d'emploi de courte durée.

Enfin, nous croyons que la qualité générale de l'information relative au contexte humain de l'emploi s'avère extrêmement réduite au Canada. Nous l'avons dit également dans beaucoup d'autres contextes, bien sûr . . . les services sociaux, le domaine de la santé et d'autres. Dans beaucoup de ces dossiers, nous semblons avoir des conflits politiques, d'une façon ou d'une autre, et l'un des aspects sous-jacents, c'est qu'il ne semble pas y avoir suffisamment d'informations claires. C'est peut-être en raison de problèmes de juridiction ou à cause de la répartition des responsabilités, mais c'est aussi dû en partie au fait que nous n'avons pas vraiment consacré beaucoup de temps à recueillir le genre d'informations qui nous permettraient d'établir de bonnes politiques publiques dans ce domaine.

Monsieur le président, je m'excuse d'avoir dépassé mes dix ou quinze minutes. J'ajouterai simplement que certaines des tendances dont nous avons parlé sont illustrées de façon plus dramatique dans les graphiques et tableaux que nous avons inclus à la fin de ce mémoire. Nous pouvons vous en parler et vous pourrez peut-être inviter les membres à poser des questions ou à faire des commentaires. Je suis sûr que M. MacKay se fera un plaisir de m'aider à répondre aux questions qui nous seront posées, surtout celles qui me seront difficiles.

Le président: Merci, monsieur Hunsley. Avant de passer aux questions, je tiens à préciser que nous avons l'intention d'adopter une démarche très large vis-à-vis notre mandat. Le rapport que nous présenterons pourra très bien suggérer des solutions qui ne sont pas contenues dans le document, peut très bien s'étendre sur ce qu'il est possible de faire et ainsi de suite. Je pense que nous ne serons pas restrictifs en écoutant les suggestions ou les commentaires, et je ne pense pas que nous le serons non plus en faisant rapport à la Chambre et au ministre.

Monsieur Bujold, un rappel au Règlement.

Mr. Bujold: Mr. Chairman, with the approval of my colleagues, could we annex the two pages of statistics following the witnesses briefs?

The Chairman: Yes.

Il est suggéré que nous annexions à nos procès-verbaux et témoignages d'aujourd'hui les statistiques et tableaux inclus à la fin du mémoire. Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

[Texte]

The Chairman: Since we are exploring an issue and there are not that many of us here, we think we will give as much time as possible to each member. We may move around just so that we will not stay too long with any one person.

• 1605

I will start with Mr. McGrath.

Mr. McGrath: Thank you very much, Mr. Chairman.

First of all, may I say to the witnesses that we are in a sense pioneering here today. I think we are the first committee off the mark in terms of the new provisional rules that we are now operating under in the house, whereby committees now have built-in self-investigatory powers. As you know, the committee membership has been reduced from 20 to 10. The fact that half the membership is here today speaks well of the interest in this subject.

I think it is also particularly appropriate, since we had to commence our study somewhere, that we should start with the Canadian Council on Social Development. I think you render us a great service today in getting us started, launched in a critique of the government's paper; but bearing in mind as well the chairman's intervention, that our study would be not confined to the parameters of the paper, that we have much wider scope than that.

I just want to zero in on a few areas in your paper. First of all, on your recommendation or your suggestion that we need shorter work-weeks and more flexible arrangements, in the absence of some kind of a social contract how do you go about achieving this and how do you adapt society? It is a drastic change in society to the extended leisure time that this would create and the potential social problem that we could be creating right there.

Mr. Hunsley: I think there are a variety of ways to introduce shorter work-weeks and more flexible work arrangements. Certainly one of the first ones that people tend to respond with when recognizing that public administration, I think, represents something like 20% of the labour force, or something in that nature, generally in the country, is that governments first undertake as a matter of personnel policy to review their own work-weeks, their own regulation of labour, to see if it is not possible to maximize the number of people working in their own administration.

A second and closely related objective, and one that I think illustrates the difficulty of distinctions between levels of jurisdiction and economic and employment policy, is in the adjustment of labour codes, whereby people who choose or wish to work shorter work-weeks are not thereby penalized for that. As I am sure you are aware, Mr. McGrath, in many organizations there is a desire in many cases to work shorter hours, and in many cases, whether that is part time or otherwise, those shorter hours involve one being penalized more than simply the per-hour amount.

But we do regulate work-weeks now through legislation, and we have changed legislation to reduce work-weeks in the past.

[Traduction]

Le président: Puisque nous étudions un sujet et que nous ne sommes pas tellement nombreux, je pense que nous accordons le plus de temps possible à chaque membre. Nous passerons de l'un à l'autre afin d'éviter des temps de parole trop longs.

Je vais commencer par M. McGrath.

M. McGrath: Merci beaucoup, monsieur le président.

D'abord, je voudrais dire au témoin que dans un sens nous faisons oeuvre de pionnier ici aujourd'hui. Je pense que nous sommes le premier comité à appliquer les nouvelles règles provisoires en vertu desquelles la Chambre fonctionne présentement et qui accorde au Comité le pouvoir d'entreprendre une enquête de son propre chef. Comme vous le savez le nombre des membres des Comités a été réduit de 20 à 10. Le fait que la moitié des membres soient présents aujourd'hui, illustre bien l'intérêt que soulève cette question.

Il fallait bien commencer quelque part, je pense qu'il est tout à fait pertinent que nous commençons avec le Conseil canadien de développement social. Je pense que vous nous rendez un grand service aujourd'hui en entamant critique du document gouvernemental, mais sans oublier non plus les commentaires du président à savoir que notre étude ne se limiterait pas aux paramètres du document, mais qu'elle aurait une portée beaucoup plus grande.

Je vais porter mon attention sur quelques sujets mentionnés dans votre document. Je commencerai d'abord par votre observation sur la nécessité de semaines de travail plus courtes ou d'arrangements plus souples. En l'absence d'un contrat social quelconque comment peut-on y arriver et comment faites-vous pour adapter la société? Prolonger ainsi le temps de loisir apporterait un changement radical dans la société et nous pourrions créer ainsi des problèmes sociaux.

M. Hunsley: À mon avis il y a diverses façons d'introduire la semaine de travail plus courte et des heures de travail souples. Il va sans dire que les premiers auxquels on songe dans ces cas-là, ce sont les employés de l'administration publique, qui représentent environ 20 p. 100, ou à peu près de la population active en général au pays. Les gouvernements devraient en prendre l'initiative dans le cadre de leur politique de personnel en étudiant leur semaine de travail, leur règlement de travail, pour voir s'il n'est pas possible d'augmenter le nombre de personnes travaillant dans leur administration.

Un deuxième objectif étroitement lié illustrant la difficulté de distinction entre les paliers de compétence et de politique en matière économique et d'emploi, c'est l'ajustement des codes du travail afin que ceux qui choisissent de travailler moins d'heures par semaine ne soient pas pénalisés. Comme vous le savez sûrement, monsieur McGrath, dans beaucoup d'organisations il arrive souvent que bien des gens veulent travailler moins d'heures, et très souvent, que ce soit à temps partiel ou autrement, cela signifie qu'ils seront pénalisés et pas seulement par le simple tarif horaire.

Mais présentement la semaine de travail est réglementée par voie de législation et nous avons déjà modifié la loi par le passé

[Text]

To me it does not seem that much greater of a step to change them to reduce work-weeks that much more now.

Mr. McGrath: I agree with you: the government can and perhaps should be showing the way here in terms of leadership. But in your mildly critical approach to the paper, you have highlighted one of the problems the federal government is faced with, and it perhaps explains why it has to take a more macro approach: because of the shared jurisdiction. This speaks, again, in the absence of some kind of a social contract, to some kind of a federal-provincial initiative in this area. Would you subscribe to that as a problem which the federal government has?

• 1610

Mr. Hunsley: Yes. I would prefer almost to take the reverse of your statement, I think, and instead of saying, We have to take a more macro approach because of the jurisdictional issue, I would say, We have to review the jurisdictional issue because of this macro approach. The jurisdictional issue does not make the macro approach acceptable, in my view. It is a problem. And it is a problem which I really sincerely believe has to be faced head on, in that governments tend very often to see as a major part of their policy an objective never stated but an objective of passing costs to another level of government. The employment policy area is one where that clearly, clearly, comes to a crunch. It may be very much worth while opening up that issue again.

Mr. McGrath: How would you see the governments' policy of work-sharing fitting in to this approach, as you suggest in your first recommendation? Would you consider that to be a part of the total concept of reducing the hours of work, or would you see that merely as a rather simplistic kind of solution?

Mr. Hunsley: I think the work-sharing program is an enlightened approach to mitigating the impact of the recession. I think the concept of the work-sharing program could be used in a much more dramatic and dynamic and positive way. I have not seen any real indication of a likelihood of that being undertaken in a way. I guess everything I have seen to date tends to still-frame it as a way of softening the impact of unemployment.

I think we have a difficulty when we look at the idea of more leisure time, the implications of fewer working people relative to the population in the future and so on. Sometimes we make an assumption that the unemployed will forge the new leisure world, for example. The major difficulty with that kind of an assumption is that the unemployed have a choice in that matter. It is easier, I believe, to forge new and dynamic kinds of initiatives if they are not tied to a factor of losing one's job. That is the only difficulty with the work-sharing program.

Mr. McGrath: I do not want to be seen as defending the government, but it seems to me that the government is in kind of a Catch-22 situation. It has to take the blame for monitoring fiscal policy; yet, it has to share jurisdiction in areas such

[Translation]

pour réduire la semaine de travail. Pour ma part je ne pense pas qu'il serait plus difficile de changer ces lois pour réduire davantage la semaine de travail.

M. McGrath: Je suis d'accord avec vous, le gouvernement peut et devrait peut-être donner l'exemple en faisant preuve de leadership. Mais dans votre légère critique du document, vous avez souligné que l'un des problèmes du gouvernement, et c'est peut-être la raison pour laquelle il doit adopter une démarche plus générale, c'est le partage des compétences. Ceci veut dire que, en l'absence de contrat social, il faut une sorte d'initiative fédérale provinciale dans ce domaine. Selon vous est-ce un problème qu'a le gouvernement fédéral?

M. Hunsley: Oui. Je préférerais presque renverser votre déclaration et au lieu de dire que nous devons adopter une démarche plus générale à cause de la question de la compétence, je dirais que nous devons revoir la question de la compétence à cause de cette démarche générale. Selon moi, la question de compétence ne justifie pas la démarche générale. C'est un problème. Et je pense sincèrement qu'il faut l'attaquer de front, car les gouvernements ont très souvent tendance à voir comme un élément important de leur politique, un objectif jamais avoué de transmettre les coûts à un autre palier du gouvernement. La politique de l'emploi est un domaine où cela se fait clairement sentir. Il vaudrait certainement la peine d'ouvrir cette question à nouveau.

M. McGrath: Selon vous, comment la politique gouvernementale du travail partagé s'insère-t-elle dans cette démarche, comme vous l'avez suggéré dans votre première recommandation? Selon vous est-ce une partie du concept total de réduction des heures de travail ou considérez-vous cela simplement comme une solution plutôt simpliste?

M. Hunsley: Je pense que le programme de travail partagé est une démarche éclairée visant à atténuer les effets de la récession. À mon avis le concept du travail partagé pourrait être appliqué de façon beaucoup plus radicale, dynamique et positive. Absolument rien de ce que j'ai vu ne me permet d'affirmer que cela pourrait être déjà commencé. Tout ce que j'ai pu constater jusqu'ici c'est une tendance à le considérer comme une façon d'atténuer l'impact du chômage.

Je pense que, entre autres, l'idée d'avoir plus de temps et de loisirs, d'avoir à l'avenir moins de personnes au travail par rapport à l'ensemble de la population nous pose un problème. Parfois nous assumons que les chômeurs, par exemple, composeront ce nouveau monde de loisirs. La principale difficulté dans ce genre de supposition, c'est que les chômeurs ont un choix. Je pense qu'il est plus facile de créer des initiatives nouvelles si elles ne sont pas liées au risque de perdre son emploi. C'est là le seul problème du programme de travail partagé.

M. McGrath: Je ne veux pas avoir l'air de défendre le gouvernement, mais il me semble que celui-ci est pris dans une sorte de cercle vicieux. Il doit prendre l'odieux de contrôler la politique fiscale; toutefois, il doit partager la compétence dans les domaines comme le marché du travail en ce qui touche les

[Texte]

as the workplace in terms of labour codes and that kind of thing. I think that is one of the problems.

Mr. Hunsley: Excuse me for interrupting, but the federal government has actively defended its sole jurisdiction in this area for many years.

Mr. McGrath: Which I think is a mistake.

Mr. Hunsley: I agree with you. I believe it is a mistake as well.

Mr. McGrath: Tell me, how would you go about this business of promoting more community economic development, which would get away from the local initiatives program kind of approach? I suppose you could use the money that is spent under the Canada Assistance Plan, but I would like some direction as to specifics in this particular recommendation.

Mr. Hunsley: It is interesting that you have picked up on the Canada Assistance Plan in speaking of enabling legislation. It is a good principle, and it is probably the principle of the Canada Assistance Plan which is the most positively looked upon, both at the national level and, I think, at provincial levels, when that legislation is spoken of. It allows for the development of certain concepts of certain principles and standards, but it also allows flexibility for initiative and development to take place at a provincial level. And to my mind at least, there is nothing to say that the job creation money, job creation dollars, unemployment insurance dollars, that are currently going into work-sharing and that sort of thing might not be considered in the same context.

• 1615

There has been a variety of experiments over the last 10 years that have shown good and positive results, or at least in some cases results and in other cases a potential, which I believe show a way as far back as, I think, around 1968 or 1969, I believe when the Canada New Start Programs were being first developed through the development of community employment strategies, through to the more recent program of CEIC which is the LEDA program. Many of these projects and programs on a small-scale basis have shown very positive results, but they do not seem to get very much more investments for some reason.

I recall, about a year ago, a statement from the Minister of Employment and Immigration about LEDA, which is Local Economic Development Assistance program, being one of the better programs and having had very high rates of success, and that the investment in the next year was going to double. I think it did; it went to \$2 million or something like that from \$1 million. You see the scope; it involves moving dollars into longer term. The difference in all of these particular projects is that they have allowed communities and organizations to develop plans that took place over a long-term period and provided some security of revenue during those periods. They do not look as good in statistical terms, because they do not take as many people off the roll immediately.

[Traduction]

codes du travail et ce genre de chose. Je pense que c'est là l'un des problèmes.

M. Hunsley: Excusez-moi de vous interrompre, mais le gouvernement fédéral a activement défendu son unique compétence dans ce domaine pendant bien des années.

M. McGrath: Ce qui, à mon avis, est une erreur.

M. Hunsley: Je suis d'accord avec vous. Je pense également que c'est une erreur.

M. McGrath: Dites-moi, comment feriez-vous pour promouvoir plus d'expansion économique communautaire, qui nous libérerait du genre de démarche adoptée par le programme d'initiatives locales? Je présume que vous pourriez utiliser les fonds dépensés en vertu du régime d'assistance publique du Canada, mais j'aimerais que vous me donniez des précisions sur votre recommandation.

M. Hunsley: Il est intéressant que vous nous ayez mentionné le Régime d'assistance publique du Canada en parlant de lois abilitantes. C'est un bon principe et c'est probablement le principe du Régime d'assistance publique du Canada que l'on considère le plus positif tant au bureau national que provincial lorsqu'il est question de cette loi. Il permet l'établissement de certains concepts, de certains principes et normes, mais il y a suffisamment de souplesse pour que les initiatives de développement puissent se faire au niveau provincial. Pour ma part, du moins, rien ne dit que les fonds allant à la création d'emplois, à l'assurance-chômage, les fonds qui vont présentement au travail partagé et à ce genre de chose ne peuvent pas être utilisés dans le même contexte.

Au cours des 10 dernières années, il y a eu de nombreuses expériences qui ont donné des résultats excellents et positifs, ou qui du moins ont montré dans certains cas des résultats et dans d'autres des possibilités; elles remontent jusqu'en 1968 ou 1969, où pour la première fois on a mis sur pied les programmes Nouveau Départ Canada par des stratégies d'emploi communautaires et par le programme plus récent du CEIC, soit le programme ADEL. Beaucoup de ces projets et programmes sur une petite échelle ont donné des résultats positifs, mais pour une raison ou pour une autre, ils ne semblent pas attirer plus d'investissements.

Je me souviens d'une déclaration du ministre de l'Emploi et de l'Immigration au sujet d'ADEL, soit le Programme d'aide au développement économique local; il y a environ un an il a dit que c'était l'un des meilleurs programmes dont le taux de succès a été très élevé et qu'au cours de l'an prochain, on doublerait l'investissement. Je pense que c'est ce qu'il a fait; d'environ 1 million de dollars qu'il était, le fonds est passé à 2 millions. Vous pouvez voir la portée, cela signifie que l'on transfère des dollars dans des activités à plus long terme. La différence dans tous ces projets, c'est qu'ils ont permis aux communautés, à des organisations, d'établir des plans à long terme en fournissant une certaine sécurité de revenu au cours de ces périodes. Ils ne font pas aussi bonne figure en termes de statistiques, car le nombre de chômeurs ne diminue pas immédiatement.

[Text]

Mr. McGrath: In addressing yourself to the voluntary sector, you make this statement:

The amount we pay to support unemployment would pay for a dramatic increase in this sector with a multiplier effect equal to other parts of the service sector.

We are currently paying out over \$1 billion a month in unemployment insurance. How would you see unemployment insurance utilized in this regard?

I understand, and you can correct on this, that one of the reasons Japan seems to have a 3% rate of unemployment, which they view with some concern—in fact it is not a real rate of unemployment—is that they use unemployment insurance paid directly to the employers to keep people on the job.

Mr. Hunsley: I am sorry I cannot correct you. I believe that there is a continuing subsidy for employers and there is a very extensive subsidy particularly for older employees in Japan, but the specific that you are referring to, I cannot... It depends in my mind on how important the distinction is between the unemployment insurance fund, which comes to a great extent from contributions from employee and employer, and how important expenditures from general tax revenues are, in terms of a distinction. I do not see a great distinction between using those funds to support this kind of development, whether the company UI fund or from job creation funds, or from Canada Assistance Plan funds.

Mr. McGrath: Finally, if I may just open one other area.

The Chairman: Fine, and then we will move on; I will come back to you.

Mr. McGrath: You did not make any reference—at least any specific reference, to the impact of the new micro-chip technology on the service sector, and the particular impact this will have on women who comprise 80% of the service sector and, of course, who also comprise a very large part of the current unemployed statistics. Many of them will not have jobs to go back to, even when we get into some degree of recovery. How do we address ourselves to that? It seems to me that there is an opinion out there, which I tend to subscribe to, that our training programs tend to benefit the elite, those who have already reached a degree of education which would enable them to go on to training, to cope with the new technology. This would leave those with lesser education at a considerable disadvantage, because they are the ones who need the training and they are the ones who are going to be short-changed. programs. I think that is a real concern.

Mr. Harry MacKay (Senior Research Adviser, Canadian Council on Social Development): If I may, Mr. McGrath, your last point I think we have stated previously in a brief on the Employment Opportunities for the Eighties. We were very concerned that the National Training Act would help those who were more educated and already had skills; and we were very concerned about those with low education and low skills,

[Translation]

M. McGrath: En parlant du secteur bénévole, vous dites:

Le montant que nous devons payer pour appuyer le chômage pourrait financer un accroissement important dans ce secteur et son effet multiplicateur serait égal à celui des autres éléments du secteur.

Présentement, nous payons plus de 1 milliard de dollars par mois en assurance-chômage. Comment verriez-vous l'utilisation de ces fonds à cet égard?

Je crois savoir, et reprenez-moi si je me trompe, que l'une des raisons pour lesquelles le Japon semble avoir un taux de chômage de 3 p. 100, ce qui les inquiète... En fait, ce n'est pas un taux de chômage réel... c'est qu'ils utilisent l'assurance-chômage pour payer directement les employeurs afin que ceux-ci ne mettent pas leurs employés à pied.

M. Hunsley: Je m'excuse, je ne peux pas apporter de précisions. Je pense qu'au Japon, il y a un subside permanent aux employeurs et un subside plus important, surtout pour les employés les plus anciens, mais quant aux choses précises dont vous parlez, je ne peux pas... Selon moi, cela dépend de l'importance de la distinction qu'il y a entre le fonds d'assurance-chômage, qui provient en grande partie des contributions des employés et des employeurs, et l'importance des dépenses provenant des revenus fiscaux en général. Je ne vois pas une grande différence entre utiliser ces fonds pour appuyer ce genre de développement, que ce soit les fonds d'assurance-chômage de la compagnie, les fonds de création d'emplois, ou les fonds provenant du Régime d'assistance publique du Canada.

M. McGrath: En dernier lieu, je vais peut-être aborder un autre domaine.

Le président: Très bien, et ensuite nous passerons à quelqu'un d'autre; je reviendrai à vous plus tard.

M. McGrath: Vous n'avez pas fait allusion... du moins pas directement... à la répercussion de la technologie des microordinateurs sur le secteur des services, et surtout aux répercussions que cela aura sur les femmes qui représentent 80 p. 100 de ces services et, bien sûr, qui représentent également une très grande partie des chômeurs actuels. Beaucoup de leurs emplois disparaîtront même s'il y a une certaine reprise. Comment pouvons-nous nous attaquer à cette question? Il me semble que l'opinion populaire, avec laquelle j'ai tendance à être d'accord, c'est que nos programmes de formation avantagent l'élite, ceux qui ont déjà un certain degré d'éducation qui leur permet de suivre une certaine formation, et de maîtriser la nouvelle technologie. Ce qui laisse ceux qui ont moins d'éducation dans une position très désavantagée, car ce sont eux qui ont besoin de formation et ils n'en profiteront pas. Je pense que c'est là une inquiétude réelle.

M. Harry MacKay (conseiller de recherche principal, Conseil canadien de développement social): Si vous me permettez, monsieur McGrath, au sujet de votre dernier point, je pense que nous en avons déjà parlé dans un précédent mémoire présenté sur les perspectives d'emploi dans les années 80. Nous nous préoccupions du fait que la Loi nationale sur la formation pouvait favoriser ceux qui étaient le mieux instruits

[Texte]

who would not have the necessary qualifications to even get into the training program of upgrading for skill training.

• 1620

Mr. McGrath: Are you monitoring that, by the way, as an agency? Are you monitoring what is going on out there in terms of training?

Mr. H. MacKay: As best we can, with what data is available.

Mr. McGrath: I see.

Mr. H. MacKay: Further to your point, it is a fact now that the majority of women of eligible age are in the labour force. But it is also a fact that . . . I do not know of anyone who has the crystal ball and can predict what real impact the new technologies are going to have. The argument goes back and forth that no people are going to be displaced; the new technology will displace certain people, but then it will create new kinds of jobs for others. It is an uncertain future.

The Chairman: Is that it for the moment, Mr. McGrath?

Mr. McGrath: Yes.

Le président: Monsieur Bujold.

M. Bujold: Merci, monsieur le président.

En premier lieu, je désire remercier et féliciter le Conseil canadien de développement social d'avoir accepté notre invitation et d'avoir préparé un mémoire.

Si je me reporte à ce que vous nous annonciez au début, monsieur le président, ces gens que vous aviez invités étaient censés venir témoigner à l'automne. Est-ce parce qu'il s'agit d'un organisme bénévole que ces gens ont réussi, en un si court laps de temps, à préparer un mémoire et à venir s'entretenir avec nous de politiques qui, nécessairement, marqueront les années 80?

Comme le disait notre collègue de Saint-Jean-Est, il est significatif que ce soit notre Comité qui débute de semblables travaux à la Chambre des communes. L'implication du gouvernement, avec la collaboration des partis d'opposition, depuis presque deux ans, et ce qui a été accompli par le biais de différents projets de loi démontrent que nous devons avoir le consensus de tous les secteurs si nous voulons parvenir à des solutions au problème du travail dans les années 80.

Le gouvernement et le Parlement ont démontré qu'il nous fallait travailler ensemble. Au cours de ces réunions, nous souhaitons entendre tous et chacun afin de pouvoir le faire. Ces séances nous permettront certainement de scruter attentivement ce problème énorme, qui n'est toutefois pas particulier au Canada. C'est un problème qui est universel. Nous devons nous efforcer de trouver des solutions ici, tout en tenant compte des perspectives d'autres pays.

Ma première question est celle-ci: vous dites que vous êtes un organisme national bénévole dont les membres proviennent

[Traduction]

et qui avaient déjà des compétences; nous nous préoccupons de ceux qui avaient peu de scolarité et de compétence, qui ne seraient même pas admissibles au programme de perfectionnement des compétences.

M. McGrath: Est-ce que votre organisme suit l'évolution de la situation? Est-ce que vous suivez ce qui se fait dans le domaine de la formation?

M. H. MacKay: Nous faisons de notre mieux en nous servant des données que nous avons à notre disposition.

M. McGrath: Je vois.

M. H. MacKay: Pour poursuivre ce que vous avez dit, la majorité des femmes qui sont en âge de travailler font partie de la population active. Par contre . . . Je ne connais personne qui a une boule de cristal et qui puisse donc prévoir les répercussions des nouvelles technologies. Certains prétendent que celles-ci ne déplaceront personne, alors que d'autres croient qu'elles déplaceront un certain nombre d'employés, mais qu'elles permettront aussi de créer de nouveaux emplois. L'avenir est incertain.

Le président: Est-ce tout pour le moment, monsieur McGrath?

M. McGrath: Oui.

The Chairman: Mr. Bujold.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman.

I would like to begin by thanking and congratulating the Canadian Council on Social Development for having accepted our invitation to appear and preparing a brief.

To go back to what you said at the beginning, Mr. Chairman, the people that you invited were supposed to appear in the fall. Is it because they are part of a voluntary organization that these people have managed, on such a short notice, to prepare a brief and come here to discuss policies which will of necessity characterize the 80s?

As our colleague from Saint John East was saying, it is significant that it is our committee that is launching this type of study in the House of Commons. The government's involvement over the past two years or so, in co-operation with the Opposition Parties, and what has been accomplished through various pieces of legislation shows that we need a consensus from all sectors if we are to find solutions to the problem of employment in the 1980s.

The government and Parliament have shown that we have to work together. In the course of these meetings, we hope to hear from everyone in order to do so. These meetings will certainly give us an opportunity to take a close look at this tremendous problem, which is not particular to Canada. It is a universal problem. We will have to try to find solutions here, while taking into account the perspectives of other countries.

My question is this: You say that you are a national voluntary organization whose members come from various

[Text]

de plusieurs secteurs. Pourriez-vous nous indiquer de quels genres de secteurs proviennent vos membres?

Mr. Hunsley: It is always difficult to give a long list of the kinds of organizations and individuals involved in our organization; but if one groups them generally, first it takes account of individual members. Any individuals can belong to our council who come from various sectors, who are maybe professionals in the social service or human service fields, academics or people involved in citizens' organizations, senior citizens' groups, a number of individuals from different walks of life. Then one goes to the probably 400 to 500 different kinds of organizations that belong as members in one role or another. It would include institutions such as universities, libraries and groups such as that, on the one hand, through to United Way organizations—that is, United Way organizations themselves plus the organizations they support—and local service groups in communities to government departments.

• 1625

We are fortunate to have not only federal and provincial government members in the council but also several municipal as well as territorial government representatives, and we are concerned to span in our membership and in our board of governors both the public and the private sectors of the economy.

We also have represented in our membership a number of unions, be they national or national associations, such as the the CLC or in Quebec the CSN or the B.C. Federation of Labour and those groups, as well as union locals from different parts of the country that may be the retired auto workers of Windsor or something. As well, we have approximately 50 national corporations represented in our membership, which tend to be the larger national ones because we do not solicit membership generally from local business because we may come in conflict with some of our own members, such as the local United Way and so on, in that area.

So it is quite a variety of social service agencies, academic institutions, individuals, citizens groups—low-income groups, as well, who can belong for a \$1 payment, either individuals or organizations.

M. Bujold: Dans votre mémoire, vous parlez des différentes politiques du budget qui n'auraient pas répondu à certaines questions.

Vous dites qu'on a oublié le contexte humain du travail et les effets du chômage chez les individus et les familles. J'admets que le fait d'être en chômage pose certains problèmes humains, mais l'assurance-chômage existe et différents programmes de création d'emplois ont été établis justement pour répondre à ces problèmes-là dans certaines familles. Il semble y avoir une certaine contradiction à première vue; si l'on allait plus en profondeur, peut-être qu'on se rendrait compte de la même chose.

[Translation]

sectors. Could you indicate to us what type of sectors they come from?

M. Hunsley: Il est toujours difficile d'énumérer les organismes et les particuliers qui font partie de notre conseil; mais il faut généralement commencer par les membres individuels. Les membres individuels proviennent de divers secteurs. Il y en a qui travaillent dans les services sociaux ou humains, il y a des universitaires; il y en a qui font partie d'associations de citoyens ou de personnes âgées, et il y en a qui exercent d'autres professions. Il y a, ensuite, quelque 400 à 500 organismes qui sont membres du conseil et qui y jouent des rôles divers. Il s'agit, entre autres, d'universités, de bibliothèques et d'organismes de ce genre, de Centraide et des organismes qu'elle subventionne, de groupes communautaires et de ministères.

Nous avons de la chance en ce sens que le conseil compte non seulement les représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, mais aussi des représentants de plusieurs municipalités et des gouvernements des Territoires. Nous tenons à assurer que le conseil lui-même et son exécutif compte des représentants des secteurs publics et privés.

Le conseil compte également des représentants d'un certain nombre de syndicats et d'associations nationaux, tels le CCT, le CSN, le *B.C. Federation of Labour*, etc, ainsi que des représentants des sections locales des syndicats situés dans diverses régions du pays; il pourrait s'agir, par exemple, d'une association de travailleurs de l'automobile retraités domiciliés à Windsor. Nous comptons également une cinquantaine d'entreprises d'envergure nationale. Nous avons tendance à favoriser les grandes entreprises nationales. Nous ne recrutons pas de membres parmi les entreprises locales, car nous pourrions avoir un conflit, nous risquerions d'entrer en conflit avec certains de nos autres membres dans les régions en question, et comme la section locale de Centraide, etc.

Il y a donc toute une gamme de services sociaux, d'institutions universitaires, de particuliers, et de regroupement des citoyens, et des groupes représentant des personnes à faible revenu. Les frais d'adhésion sont de \$1, qu'il s'agisse de particuliers ou d'associations.

Mr. Bujold: You refer in your brief to various budgetary policies that did not address certain issues.

You say that the human context of employment and the effects of unemployment on individuals and families have been neglected. I admit that being unemployed causes problems on the human level, but we do have unemployment insurance and various job creation programs have been created to address the problems that families are having. At first glance, there seems to be a contradiction; perhaps if we looked at it a little more closely, this would be confirmed.

[Texte]

Il est vrai que le fait de ne pas travailler pose des problèmes humains. Mais l'assurance-chômage va répondre à des besoins humains pour certains individus qui, s'ils ne l'avaient pas, auraient encore plus de difficulté. Vous pouvez comprendre la différence entre ces individus et quelqu'un qui reçoit l'assurance-chômage, qui est dans l'impossibilité de revenir sur le marché du travail et qui doit s'en remettre au bien-être social. Vous voyez à ce moment-là dans la famille une dégradation au niveau du comportement humain et au niveau des activités physiques.

J'ai du mal à comprendre l'allusion que vous faites.

Mr. Hunsley: I think probably Harry might want to talk more specifically to the different views on the impacts of unemployment.

I think, first, you are entirely right that it needs to be recognized at the beginning that the various programs of unemployment insurance, social services and social assistance and so on make, in many cases, the experience of unemployment a rather different experience than it might have been in the 1930s, if one compared. In fact, that tends also to be reflected when one considers the statistics and looks for macro-level statistics which reflect the impact of unemployment.

However, that is not to say that those impacts are not there on the first level and, secondly, that they may not necessarily be, for example, related to the experience of unemployment as much as they could be related to the duration of unemployment and that long-term unemployment without the other support services and programs may in fact have an impact which is quite different on some families than it would on others.

• 1630

Mr. H. MacKay: One must recognize the great number who are not protected by unemployment insurance, who are not eligible to collect benefits, such as students who are graduating and seeking the first job, women who are attempting to re-enter the workforce. They are just not covered and must live on their own resources.

I want to support Terry's statement that surely the impact of unemployment on the long term, even protected by unemployment insurance, must be considerably different than for short-term unemployment.

Mr. Hunsley: It varies of course as well, if there is one earner or two earners in the family, and so on. By way of illustration though that even with the unemployment insurance and the social assistance protection . . . I was speaking today with a deputy minister in Alberta who tells me that the social assistance caseload in Alberta over the past year has gone from 29,000 cases, families, to about 50,000, and that in the increase one finds almost half of those families to be one-parent families. So when you look at unemployment coupled with mobility, you can see a number of dilemmas that families find themselves in. For example, for a two-parent family, when the main wage-earner loses a job, there is a tremendous incentive for the second wage-earner to drop out of the job as

[Traduction]

It is true that being unemployed causes problems on the human level. But unemployment insurance does respond to the human needs of some people who, if they did not have it, would be having even more trouble. You must admit that there is a difference between these people and someone who is getting unemployment insurance, but cannot go back to work and has to go on welfare. You can see, in these people's families, a decline in the level of behaviour and in physical activity.

I am having trouble understanding what you are referring to.

M. Hunsley: Harry voudra probablement vous parler des diverses façons dont on envisage les répercussions du chômage.

Vous avez tout à fait raison de dire qu'il faut commencer par reconnaître que les divers programmes d'assurance-chômage, les services sociaux et l'assistance sociale font que le chômage n'est plus ce qu'il était dans les années 30. Cette tendance se reflète aussi dans les chiffres qui démontrent les répercussions du chômage dans l'ensemble de l'économie.

Cela ne signifie pas, pourtant, que les répercussions ne se font pas sentir au premier niveau. Mais il se peut qu'elles tiennent davantage de la durée de la période du chômage et que les répercussions d'une période de chômage prolongée, si l'on n'a pas accès aux services et aux programmes de soutien, varient sensiblement d'une famille à l'autre.

M. H. Mackay: Il faut quand même reconnaître qu'il y en a beaucoup qui ne sont pas protégés par l'assurance-chômage et qui n'ont pas le droit de toucher des prestations: des diplômés qui cherchent leur premier emploi, des femmes qui cherchent à réintégrer le marché du travail. Ces personnes ne touchent pas de prestations et doivent vivre de leurs propres moyens.

Je tiens à confirmer ce que Terry vient de dire, à savoir que les répercussions du chômage à long terme, même pour ceux qui sont protégés par l'assurance-chômage, diffèrent sensiblement des répercussions de chômage à court terme.

M. Hunsley: Les répercussions varient aussi selon qu'il y a une personne qui travaille ou deux, etc. Mais, même avec l'assurance-chômage et les programmes d'assurance sociale . . . J'ai parlé aujourd'hui à un sous-ministre de l'Alberta, qui m'a dit que le nombre de familles qui dépendent de l'assistance sociale est passé, depuis l'an dernier, de 29,000 à environ 50,000, et que près de 50 p. 100 des nouveaux prestataires sont des familles monoparentales. Si vous regardez le chômage en tenant compte de la mobilité, vous verrez bien dans quel dilemme ces familles doivent se trouver. Dans une famille, par exemple, où il y a deux parents qui travaillent et où celui qui gagne le plus perd son emploi, la famille a davantage à ce que le deuxième quitte aussi son emploi, car, à partir d'un certain

[Text]

well because of the competition between the low wages of the secondary wage-earner and social assistance payment and so on, at a certain level. So there are a variety of more complex arrangements and they would certainly have an impact.

M. Bujold: Oui, je suis d'accord avec vous en partie. C'est probablement seulement dans la phraséologie de votre texte que vous assimilez les gens qui sont sur le chômage... Lorsqu'on dit le chômage, normalement, on parle des gens qui travaillent à des périodes irrégulières et qui reçoivent des prestations. Ce que votre collègue vient de dire est évidemment pénible pour des gens qui cherchent un premier emploi, comme les étudiants, ceux qui sortent de l'université et beaucoup de femmes qui veulent revenir sur le marché du travail, etc. Il est évident qu'on s'entend là-dessus. Mais c'est probablement ce que nous voulons essayer de trouver pour ceux qui recherchent un premier emploi: quels seraient les mécanismes qui pourraient leur venir en aide? Il est évident que la réponse n'est pas de leur donner 14 ou 10 semaines de travail pour leur permettre de retourner ensuite à l'assurance-chômage. Ceci ne réglerait absolument rien à long terme. Êtes-vous d'accord avec moi là-dessus?

A la suite des questions que vous a posées M. McGrath, j'aimerais revenir sur la question du travail partagé ou de la réduction de la semaine de travail. Est-ce que vous pensez que le milieu du travail serait prêt pour cela? Est-ce qu'il serait logique de demander aux gens qui veulent accepter une réduction de travail d'accepter également une réduction de salaire, ou un gel de salaire pour les premières années? Ou bien est-ce qu'on leur demanderait tout simplement de réduire la semaine de travail tout en gardant le même salaire?

L'an passé, je suis allé en France, à l'O.C.D.E., où le gouvernement français se glorifiait de ce que certaines compagnies ou certains secteurs de l'économie avaient accepté bénévolement de réduire leur semaine de travail. Ils passaient de 45 à 42 heures par semaine! Ici on est loin de cela.

Pensez-vous qu'il serait logique de proposer qu'en acceptant une réduction de la semaine de travail, on accepte également une réduction de salaire?

• 1635

Mr. Hunsley: I am often asked by many of our members if the best strategy is not to reduce the numbers of hours in a week without reducing wages, therefore bringing more pressure for better management and increased productivity and increased jobs, and thereby spreading more widely the wealth that is available in the productive process. Frankly, at the same time they will have to think that in a time where we are talking about redistributing jobs, and to the extent that we redistribute jobs within the wealth that we have at the present, then we have to redistribute some of that wealth as well. The idea of reducing hours and reducing one's income in some way accordingly is not one that I find very difficult to accept. I think to the extent that we were talking before about the work-sharing program, there has been an example of that kind of development.

M. Bujold: Dans le cas de la réduction de la semaine de travail, ne pourrait-on pas envisager une autre solution? Dans

[Translation]

seuil, les prestations de bien-être sont à peu près égales au salaire. Il serait donc possible de prévoir des mesures bien plus complexes, qui auraient certainement des répercussions.

Mr. Bujold: Yes, I partly agree with you. It was probably just the wording in your text when you equated people who are on unemployment... Unemployment normally means that people work irregularly and get benefits. What your colleague has just said is obviously painful for people who are looking for their first job, like students, people who are coming out of university, and many women who want to get back into the work force, et cetera. We certainly agree on that. But what we are trying to find are mechanisms that will help people who are looking for their first job. The answer is obviously not to give them 14 or 10 weeks of work so they can start collecting unemployment insurance. That would solve absolutely nothing in the long term. Do you agree with me on that?

Following up on Mr. McGrath's questioning, I would like to go back to the question of work sharing and the reduced work week. Do you think they are ready for this in the work place? Is it reasonable to ask people who want to shorten their work week to also agree to a salary cut or a salary freeze for the first few years? Or would we simply ask them to shorten their work week and keep earning the same salary?

Last year, I went to France, to the OECD, and I found that the French government was very proud of the fact that certain companies or certain sectors had voluntarily agreed to shorten their work week. They went from 45 to 42 hours a week! That is a far cry from what we have here.

Do you think it would be reasonable to propose that when you agree to work a shorter week, you should also agree to a salary cut?

M. Hunsley: Beaucoup de nos membres me demandent souvent si la meilleure stratégie ne consisterait pas à réduire la semaine de travail, mais non les salaires, assurant ainsi une amélioration de la gestion, une augmentation de la productivité et du nombre d'emplois et une répartition plus étendue des bénéfices découlant de la production. Il faudra réfléchir au fait que, si l'on redistribue des emplois, il va falloir aussi, dans une certaine mesure, redistribuer les richesses. Je n'ai donc pas de mal à accepter qu'en réduisant la semaine de travail, on en réduise le salaire en conséquence. Voilà ce qui s'est fait dans le cadre du programme de travail partagé dont nous avons parlé tout à l'heure.

Mr. Bujold: If we are thinking of shortening the work week, could there not be another solution? In a family where both

[Texte]

une famille où les deux conjoints travaillent, ne pourrait-on demander à un de ces deux travailleurs de réduire considérablement sa semaine de travail, puisqu'il y a un deuxième salaire? À titre d'exemple, dans certaines régions du Québec, dans le domaine de la santé où ce sont surtout des femmes qui travaillent, ces personnes travaillent sept jours consécutifs et elles sont en congé les sept jours suivants. Cela revient à dire qu'elles ne travaillent que sept jours, au lieu de dix, pendant une période de deux semaines. Une solution de ce genre pourrait-elle être envisagée à l'échelle nationale? Serait-il possible de réduire le salaire d'un des deux conjoints qui travaillent?

Mr. Hunsley: I think it goes against the rights and freedoms that we generally believe in in Canada to initiate for specific individuals who want to have a choice to reduce their hours of work, and to take family status into consideration, for example, in that context as well. But if one takes the point of view of the creation of permanent or long-term jobs, and trying initially to make those jobs available to families where there is no earner, one can achieve somewhat the same objective in, I think, a very positive kind of approach.

The other point I would make is one we did not mention, because we had some doubt over this figure in the report that some 500,000 jobs per month change hands. I am not sure if there are not a few people who are changing several times. I cannot help but question that kind of statistic in terms of jobs, whether there are not people who move many times during the year into and out of the labour market and others who do not move quite so often. In any case, if there are that many jobs changing hands every month in a normal market, I do not think it is necessary to initiate action to move people out of the market, but to effect the process by which people are moving in.

Mr. Bujold: Une dernière question, monsieur le président. Elle a trait à l'information au niveau de ce problème.

Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration a fait des efforts pour informer différents secteurs de la population. De plus, le ministère a fait part d'une demande de collaboration, au cours des dernières années, au niveau de la formation professionnelle et de la désignation des professions au Canada, par le biais de laquelle il nous serait possible d'obtenir l'input du plus grand nombre possible d'individus. Selon vous, est-ce une bonne politique et devrait-elle être poursuivie? Auriez-vous des suggestions à faire sur la façon de diffuser l'information générale à tous les groupes à travers le pays?

Mr. H. MacKay: I would say that it is not just a problem of how to make information available, it is what kind of information would be most helpful. It seems to us, I think, that the Employment and Immigration Commission could very well consult groups such as ourselves who work with the available data, have criticisms of the form in which the data is provided, and have ideas about how it could be improved.

• 1640

It would be good if we were in a collaborative relationship; I think better data would result. It is very difficult to work with

[Traduction]

spouses work, could we not ask one of the two wage earners to considerably reduce his work week, since there is a second source of income? In certain parts of Quebec, for example, in the health services sector where most of the workers are women, these people work seven consecutive days and then have seven days off. This means that over a two-week period, they only work seven days instead of 10. Could this type of solution be implemented at the national level? Would it be possible to reduce the salary of one of the working spouses?

M. Hunsley: Je crois que le fait de prendre en considération le contexte familial, lorsqu'une personne veut réduire sa semaine de travail, irait à l'encontre des droits et libertés que nous acceptons généralement au Canada. Mais si l'on tient compte du fait que cela pourrait créer des emplois ou ouvrir ces emplois à des familles où il n'y a personne qui travaille, cela pourrait être très positif.

Il y a un autre aspect dont nous n'avons pas parlé, car nous nous méfions un peu du chiffre cité dans le rapport. On y prétend que, chaque mois, 500,000 emplois changent de main. Je ne sais pas s'il s'agit de quelques personnes qui changent d'emploi à plusieurs reprises. Mais je ne peux pas m'empêcher d'avoir des doutes, car il se peut qu'il y ait des travailleurs qui changent souvent d'emploi au cours d'une année, ou qui quittent le marché du travail, alors que d'autres changent moins souvent. S'il y a vraiment, en temps normal, autant d'emplois qui changent de main, je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'encourager les gens à quitter le marché du travail; il faut plutôt les encourager à y entrer.

Mr. Bujold: One last question, Mr. Chairman. It deals with the availability of information about this problem.

The Department of Employment and Immigration has put some effort into informing various sectors of the population. The department has asked for co-operation, over the past few years, in the area of occupational training and the identification of occupations in Canada, which will make it possible to get input from as many individuals as possible. Do you think this is a good policy and should it be continued? Do you have any advice as to how to make general information available to groups across the country?

M. H. MacKay: Il ne s'agit pas uniquement de diffuser de l'information, mais de déterminer quel genre d'information serait la plus utile. Il nous semble que la Commission de l'emploi et de l'immigration pourrait très bien consulter des organismes comme le nôtre, qui travaillent avec les données disponibles, qui ne sont pas satisfaits de la forme sous laquelle les données sont présentées, et qui pourraient proposer des moyens d'améliorer la situation.

Il serait très bon que nous collaborions, nous pourrions obtenir des données supérieures. Ces données nous posent des

[Text]

the data. For example, the first figure there is from three different tables in the labour force survey. It makes a lot of sense to show how the labour force is growing over time, which is composed of the employed and the unemployed, and to have a visual like that, but it takes a considerable amount of time with a calculator to do that. That would just be an example of how available data could be better integrated and presented to better inform policy; and of course, program implementation is based upon better understood data such as that. And how to present . . . if Terry will forgive me, this is a favourite of mine . . . is to do a visual presentation of graphs or trend lines or whatever, rather than tables, up-data, which are terribly boring and take much time to study.

Mr. Hunsley: If I could just comment on one other thing, it is not only the presentation, of course, but the kind of information that one collects; and many of us are limited, I think, to a great extent, including the various departments of the federal government, to the kind of information that is collected regularly by Statistics Canada. That is very valuable information, but it is not qualitative information, and I think Statistics Canada will tell you very clearly themselves that it does not necessarily reflect any particular evaluation of the kind of input that is needed for policy decisions. So there is a problem in choosing what sort of information needs to be collected on a regular basis.

There is also a need, I believe, and I think a problem which underlies, sometimes, decisions not to collect data, to recognize where there are contradictions in operating policies of various departments of the federal government and be prepared when the information is going out to face those sort of things. If one says, for example, that short-term job creation projects run counter to any policy of regional development in the country and that short-term job creation has probably held back economic development in the Maritimes and in Quebec over the past several years, one has to be prepared to face the music on that and to be able to deal openly with those kinds of issues at the same time; and that is obviously a problem that requires collaboration as much as confrontation.

The Chairman: Mr. Keeper.

Mr. Keeper: Thank you, Mr. Chairman.

Referring first of all to your specific initiatives on page 5, you first of all discuss the notion of shorter work weeks and more flexible arrangements, and you mention all of this taking place while protecting the rights of incumbent workers. I wanted your comments on the existing work-sharing program that the government is involved in, particularly in light of the fact that this work-sharing program results in lower incomes, has a negative impact on people's pensions and other benefits, and it lasts 26 weeks. That is why we got the headlines which said that people who are on work sharing, 50% were laid off, this sort of thing.

[Translation]

problèmes. Par exemple, le premier chiffre qui se trouve là est tiré de trois tableaux d'un sondage sur l'effectif de la main-d'oeuvre. Il est très utile d'avoir un tableau qui montre le taux d'accroissement, au fil des ans, de l'effectif de la main-d'oeuvre, qui est composé de travailleurs et de chômeurs. Mais ce travail exige énormément de calculs. C'est une façon de mieux intégrer les données disponibles et de mieux expliquer la politique. En outre, la mise en oeuvre des programmes se fonde, bien entendu, sur des données mieux comprises, comme celles-ci. Et la meilleure façon de présenter des données, et j'espère que Terry me pardonnera, car c'est mon dada, est d'établir des graphiques, des profils ou des courbes, plutôt que des tableaux, des colonnes de données, qui sont ennuyeux et difficiles à comprendre.

M. Hunsley: J'aimerais ajouter quelque chose, avec votre permission. Ce n'est pas seulement la présentation qui compte, mais, bien entendu, le genre d'information recueillie. La plupart d'entre nous, y compris les divers ministères du gouvernement fédéral, sont à peu près limités aux données que compile régulièrement Statistique Canada. Ce sont des données très utiles, mais elles ne sont pas qualitatives, et je suis persuadé que les fonctionnaires de ce ministère sont eux-mêmes d'avis que ces données ne reflètent pas nécessairement l'évaluation du genre d'apport nécessaire pour prendre des décisions de politique. Donc, le choix des données qu'il est nécessaire de compiler sur une base régulière pose un problème.

Il est également nécessaire, à mon avis, et c'est justement pour cette raison que l'on décide parfois de ne pas compiler de données, de reconnaître les contradictions qui existent au niveau des politiques de fonctionnement des divers ministères fédéraux, et d'être prêt à faire face à ce genre de situation lorsque les données sont divulguées. Disons, par exemple, que les programmes de création d'emplois à court terme sont contraires à une politique canadienne d'expansion régionale, et que la création d'emplois à court terme a probablement ralenti le développement économique des Maritimes et du Québec au cours des quelques dernières années. Les responsables doivent donc être prêts à faire face aux critiques et être capables de traiter ouvertement de ces questions au même moment. C'est justement ce genre de problème qui exige autant de collaboration que de confrontation.

Le président: Monsieur Keeper.

M. Keeper: Merci, monsieur le président.

J'aimerais commencer par parler des mesures spéciales dont il est question à la page 5. Vous traitez du principe de la semaine de travail raccourcie et de l'assouplissement des arrangements, et vous ajoutez que les droits des titulaires continueraient d'être protégés. J'aimerais savoir ce que vous pensez du programme de travail partagé du gouvernement, en tenant compte du fait que ce programme entraîne une baisse de revenu, a une incidence négative sur les régimes de retraite et autres avantages sociaux des travailleurs, et ne dure que 26 semaines. C'est ce dont on voulait parler dans les manchettes quand on a dit que 50 p. 100 des travailleurs inscrits à ce programme étaient mis à pied.

[Texte]

I am just wondering if you feel that that work-sharing program meets the criteria that you mention, which is "while protecting the rights of incumbent workers". Can you comment on the program from that perspective?

Mr. H. MacKay: I think, Mr. Keeper, one has to distinguish between work sharing, which we accept is the program of the Employment and Immigration Commission, and job sharing, which is two people sharing the same position, possibly doing different aspects of the work, or doing the same work, but in different times of the day.

About the work-sharing program, one has to recognize it is a forced-choice situation. Workers with seniority are voluntarily accepting less work and less money in order that more junior employees are not laid off. I believe it is a facet of the program, a requirement of the program, that it be a unanimous decision of the workers, so that is a positive in the program. There is something there in the work-sharing program.

• 1645

If one agrees that we are in an unemployment crisis, there is something there for the potential in the labour force of more equitably sharing unemployment than now is the case where the last hired is the first fired, usually youth.

Mr. Hunsley: I was just wondering, as Harry was saying that, whether the government to date—and I frankly do not know—has given consideration to going beyond the situation of forced lay-offs. If four-fifths of a salary is better than no salary at all, then it is hard to fight work sharing. But what if one went out with the same approach to employers across the country and said we will pick up 20% of the cost or we will pick up the equivalent of a day of UI costs for work expansion and do away with the 26 weeks, that sort of thing; I mean, turn it into a positive situation where one does not necessarily have to make a choice between nothing and part of it?

Mr. Keeper: I think the government has already said it is going to do that, that it is experimenting with \$25 million for the permanent lay-off situation and it is extending that to 50 weeks. I just wonder . . .

Mr. Hunsley: Excuse me, I am asking, how do you go to employers and say we want you to expand your labour force, rather than we want to mitigate against a contraction? I agree with you. That it has to go beyond any kind of limitation in time is not a good thing, but it is still mitigating against a reduction. How do you turn that concept into an expansion of employment? I am sorry, sir.

Mr. Keeper: Okay. I am just wondering, you do not seem to express . . . In your document, when you are talking about job sharing, the distinction you draw there, you talk about "while protecting the rights of incumbent workers"; yet when you

[Traduction]

J'aimerais savoir si vous pensez que le programme de travail partagé satisfait aux critères que vous avez mentionnés, à savoir que les droits des titulaires seraient protégés. Pouvons-nous avoir votre opinion à cet égard?

M. H. MacKay: Monsieur Keeper, il faut faire la distinction entre le programme de travail partagé de la Commission de l'emploi et de l'immigration et le partage des postes, où deux personnes partagent le même poste, quitte à assumer des responsabilités différentes, ou les mêmes, mais à des horaires différents.

Quant au programme de travail partagé, il répond à une situation désespérée, en ce sens que c'est un dernier choix. Les travailleurs qui ont de l'ancienneté acceptent volontairement une réduction de leurs heures de travail et de leur salaire pour empêcher que le travailleur qui a moins d'ancienneté ne soit mis en disponibilité. Pour autant que je sache, le programme exige qu'il y ait consentement unanime de la part des travailleurs. C'est un des aspects positifs de cette mesure. Il y a du bon.

Le chômage est très grave à l'heure actuelle. Cependant, le potentiel existe, au sein de l'effectif de la main-d'oeuvre, d'un partage plus équitable que ce n'est le cas à l'heure actuelle, où le dernier embauché est actuellement le premier mis à pied et les jeunes sont généralement les plus touchés.

M. Hunsley: J'aimerais savoir, suite à ce que Harry disait, si le gouvernement a envisagé—et je l'ignore vraiment—une solution aux mises à pied forcées. Il me semble qu'il est préférable de toucher les quatre cinquièmes d'un salaire qu'aucun salaire, et qu'on serait donc malvenu de lutter contre le travail partagé. Mais si la même approche était utilisée à l'endroit de tous les employeurs du pays? Si le gouvernement leur disait qu'il est disposé à couvrir 20 p. 100 du coût, ou l'équivalent d'une journée d'assurance-chômage dans le cas d'un programme d'expansion du travail et abolissait les 26 semaines; je veux dire si le gouvernement adoptait une attitude plus positive, en ce sens qu'il ne serait plus nécessaire de choisir entre un petit peu ou rien ?

M. Keeper: Le gouvernement a déjà déclaré, que je sache, qu'il allait faire cela. C'est-à-dire qu'il a l'intention de faire une expérience de 25 millions de dollars dans le cas des mises en disponibilité permanentes, et que le chiffre est passé à 50 semaines. Je me demande cependant . . .

M. Hunsley: Mais comment vous adressez-vous aux employeurs pour leur dire que vous voulez élargir leur effectif plutôt que de lutter contre une réduction? Je suis d'accord avec vous, en ce sens qu'il ne serait pas bon d'aller au delà d'une limite quelconque, mais il n'en demeure pas moins que c'est une mesure visant à soulager les réductions d'effectif. Ce que je voudrais savoir, c'est comment on peut transformer cette idée, de manière à augmenter les effectifs? Excusez-moi.

M. Keeper: Très bien. Je me demande simplement, vous ne semblez pas exprimer . . . Dans votre document, là où vous parlez du partage des postes, vous établissez une distinction bien précise: tout en protégeant les droits des titulaires.

[Text]

comment on work sharing, I do not hear any concern about the fact that people's pensions and other benefits are reduced as a result of this.

Mr. Hunsley: Your pensions are reduced more if you lose a job and you just take unemployment insurance. I guess that is the bottom line in that kind of response. If, indeed, work sharing is saving a percentage of any particular labour force from losing their jobs altogether, then one is sharing a reduction, and we would support sharing a reduction rather than it being loaded onto the backs of a certain portion of the labour force. That is a tough decision to make, but it is one I think we would generally support.

But I guess I want to try to underline that this is a program being introduced to make a negative situation less negative, and if one wants to introduce a positive situation or positive choice for people in the labour force, we have to do more than tinker, I guess, with that kind of system. We have been criticized for saying we should double or triple the labour force in the voluntary sector. But it is not tinkering, and the level of unemployment we are facing now and we are going to face through to the end of the decade or more is such that tinkering with programs is not going to make a heck of a lot of difference. That is my opinion, at least.

Mr. Keeper: To pursue that thought further, you indicate that given a negative situation these are tinkering that you can support.

In another part of your document, you mention you do not underestimate the difficulty of achieving the objective of providing all Canadians with access to employment opportunities. I would assume that is what you mean by a positive situation. I wonder if you could comment as to whether that is not just a difficult situation or is it, in today's context, an impossible situation?

• 1650

Mr. Hunsley: I think we are suggesting it is possible to give all people an option of long-term unemployment, with a special emphasis on situations where that long-term unemployment is clearly going to cause family hardship. I think it is possible to provide that level of job. We are really saying no, we do not think you can avoid having people unemployed for two or three months. That is going to happen, and that is fine. But you can avoid having people unemployed for six months and a year; and that not only can we, but we really have to, avoid.

Mr. Keeper: So what you are saying, then, is we have to put policies in place that deal with people who otherwise would be unemployed for a long period of time.

Mr. Hunsley: Yes.

Mr. Keeper: In your specific recommendations, you mention support for community economic development, and you talk about how this is probably not really possible in the present directive approach of the federal government versus an enabling approach. I am wondering if you could elaborate on that. If the present commission is directive and therefore an

[Translation]

Cependant, vous ne semblez pas vous préoccuper beaucoup des régimes de retraite et autres avantages des travailleurs, qui se trouvent réduits par cette mesure.

M. Hunsley: Vous savez, votre pension de retraite est d'autant plus réduite si vous perdez votre poste et que vous touchez de l'assurance-chômage. Au pire, c'est ce qui se passe. Si le travail partagé réussit à protéger des travailleurs contre la perte de leur emploi, cette mesure revient au partage d'une réduction, et nous sommes en faveur de ce principe, car, autrement, c'est un pourcentage de la main-d'oeuvre qui doit assumer tout le fardeau. Nous comprenons que ce soit une décision difficile à prendre, mais nous serions en faveur d'un tel principe.

Ce que j'essaie de souligner, c'est qu'il s'agit d'un programme qui a été mis en vigueur pour essayer de remédier à une situation très grave, mais si nous voulons améliorer la situation, il faudra en faire beaucoup plus. On nous a beaucoup critiqués lorsque nous avons dit qu'il faudrait doubler, et même tripler, l'effectif de la main-d'oeuvre dans le secteur bénévole. Mais ce n'est pas une panacée. Et au taux de chômage que nous avons maintenant et que nous aurons d'ici à la fin de la décennie, ce genre de rafistolage des problèmes ne fera pas beaucoup de différence. Mais c'est mon opinion personnelle.

M. Keeper: Pour pousser le raisonnement plus loin, vous avez dit que, compte tenu du fait que la situation était tellement grave, vous seriez en faveur de ce genre de raplâ-trage.

Dans une autre partie de votre mémoire, vous dites que vous ne sous-estimez pas le problème du plein emploi au Canada. Je présume que c'est ce que vous entendez par situation positive. Croyez-vous que ce soit vraiment une situation difficile, et non impossible, compte tenu de la conjoncture actuelle?

M. Hunsley: Ce que nous disons, c'est que le chômage à long terme entraîne presque automatiquement des problèmes familiaux. Mais nous pensons qu'il est possible de fournir ce genre d'emploi. Un chômage de deux ou trois mois est à peu près inévitable. Cela ne pose pas de problème sérieux. Mais non seulement pouvons-nous, nous devons éviter un chômage de six mois ou un an.

M. Keeper: Vous dites donc que nous devons adopter des politiques pour venir en aide aux chômeurs qui risquent d'être sans emploi pendant longtemps.

M. Hunsley: C'est exact.

M. Keeper: Dans vos recommandations, vous parlez d'appuyer le développement économique communautaire, et de la relative impossibilité de cet objectif, vu l'approche directive actuelle du gouvernement fédéral, par opposition à une approche habilitante. Pouvez-vous nous donner quelques explications sur cette position? Si la commission actuelle est

[Texte]

ineffective mechanism for promoting community economic development, then what kind of structure do you see? Is there a need for structural change, to be able to be enabling in community economic development; and what is your picture of what needs to be done?

Mr. Hunsley: I believe there is need for structural change in the approach to the actual creation of jobs. At this time if you limit yourself to looking at the job-creation budget of the Canada Employment and Immigration Commission, that commission effectively creates the jobs. It uses agents. It may use agents in the voluntary sector. When I wrote recently to Mr. Axworthy with our ideas on creating employment in the voluntary sector, he wrote back and said: Well, we are doing it, because we have all these projects and we let organizations in the voluntary sector run our projects, effectively. But that is a directive approach. When the Employment and Immigration Commission says they will have so many projects, they will be in such and such an area of the country or in such and such a riding, and this riding will get four and another one will get three, and they will start in September, and you can get your applications in by October 15 and then we will consider them and give you some of that money, and you can hire the people we say to hire, and you will fire them when we say to fire them, that is a directive approach.

I do not think that kind of a structured approach helps communities to determine where their long-term growth priorities or their growth potential are, what kind of programs are really most relevant for their communities. What they are doing is coming up with projects that are relevant and that meet the criteria of the projects from all the different hodge-podge of titles and acronyms and everything in that system. Moreover, they do not have anything to say about the timing of it. It comes on at a specific time, to coincide with cycles in the unemployment rate or something like that. But that has nothing to do with creating any kind of long-term economic growth in any kind of community.

I recommend to your committee that you may wish to talk with some people from the organization, *Institut de recherche appliquée sur le travail*, in Montreal, who have just published a study on *Le plein emploi: Pourquoi*.

The Chairman: Are these the two ladies...? We have already invited them. They are so busy they could not come.

Mr. Hunsley: You did not ask them for the same day. One of the points I think is very important about what they have to say in the structural question is the need for what they call a macro and a micro approach to job creation and the need for job creation moneys to be directed effectively by local level organizations. Now, I think they suggest some sort of employment commission. I think you can put a name on anything. You can use existing structures in a community or you can have new structures at a community level. But the kind of planning, of development of employment in an area, cannot be done on a national level. I do not think that is rational. And it also runs against the broader economic policies that say we

[Traduction]

directive et, par conséquent, inefficace pour ce qui est de promouvoir le développement économique communautaire, quel genre de structure concevez-vous? Voulez-vous dire que nous devrions modifier la structure si nous voulons promouvoir le développement économique communautaire, et de quelle façon, selon vous?

M. Hunsley: J'estime que nous avons besoin de modifier la structure de notre approche actuelle à la création d'emplois. Si vous vous contentez de regarder le budget de création d'emplois de la Commission de l'emploi et de l'immigration, vous verrez que des emplois sont effectivement créés. La commission utilise des agents. Elle utilise peut-être même des agents dans le secteur bénévole. Mais lorsque j'ai écrit dernièrement à M. Axworthy pour lui faire part de nos idées sur la création d'emplois dans le secteur bénévole, il m'a répondu: eh bien, nous nous en occupons, nous avons tous ces projets que nous laissons les organismes du secteur bénévole administrer, ce qu'ils font très efficacement, par ailleurs. Mais c'est une approche directive qu'utilise la commission lorsqu'elle dit qu'elle aura tant de projets, dans telle région ou circonscription, quatre ici et trois là-bas, ces projets commenceront en septembre, vous pouvez soumettre vos demandes jusqu'au 15 octobre, elles seront étudiées, des fonds vous seront remis, vous devez embaucher telle ou telle personne, et remercier telle ou telle personne.

Ce genre d'approche structurée n'aide pas du tout les collectivités à déterminer leurs priorités ou leur potentiel de croissance à long terme, et le genre de programmes susceptibles de leur être utiles. La commission approuve des projets pertinents, qui répondent aux critères, parmi tout un amas de titres et d'acronymes. Toutefois, on ne peut rien dire au sujet du calendrier d'exécution. Ces projets sont mis en vigueur à des périodes précises, de manière à coïncider avec les cycles de chômage. Mais ils ne contribuent en rien à la croissance économique à long terme d'une collectivité.

Il serait peut-être bon que votre Comité rencontre des représentants de l'Institut de recherche appliquée sur le travail, de Montréal, qui vient de publier une étude intitulée: «Le plein emploi: Pourquoi».

Le président: Est-ce qu'il ne s'agit pas de ces deux dames...? Nous les avons déjà invitées, mais elles étaient tellement occupées qu'elles n'ont pas pu venir.

M. Hunsley: Vous ne les avez pas invitées le même jour. L'une des questions importantes qu'il conviendrait d'aborder, selon elles, sur le plan de la structure, c'est le besoin d'adopter une approche macro et micro à la création d'emplois, et la nécessité de laisser les organisations locales répartir efficacement les fonds destinés à la création d'emplois. Cela nécessiterait probablement la mise sur pied d'une commission de l'emploi. On peut donner un nom à n'importe quoi. On peut utiliser les structures existantes dans la collectivité, ou en créer de nouvelles. Mais la planification et la création d'emplois ne peuvent pas se faire à l'échelle nationale. Ce n'est pas logique. Cela va également à l'encontre des grands principes économi-

[Text]

have to put our money where the growth is and that kind of thing.

• 1655

Mr. Keeper: You sort of touched a bit on what you see as enabling; for example, the present commission. Let us say, for example, Winnipeg, when I am there. Okay, all of a sudden it is September, and you described that process. They say: Okay, you have to have your applications in and you have to have a local advisory board or not—local citizens scramble together with a committee to get in an application and hope for the best, and there is not enough money. What kind of process would you see replacing that? These are short-term jobs obviously. Would the commission do this? Would the commission be making a pot of money available for Manitoba? Is there a need for a new structure in order to be able to do something that would be enabling in terms of community economic development or . . . ?

Mr. Hunsley: Well, I do not know whether new national structures are necessary, or new structures everywhere. In Canada there are communities where there are organizations ready-made and tailor-built to take on the job of developing some long-term development plan for the community. If they can do that in the knowledge that, when those plans are developed and when they make sense and so on, there will be money available to subsidize the development of job creation in those areas, and they do not have to get the application in in September, or whatever . . . As I say, that may be a new regional commission or it may be a citizens' development group that is already in place.

Mr. Keeper: So it is more a policy framework, in terms of the funds being available for developmental efforts, that the community has a chance to put together . . .

Mr. Hunsley: That is right . . .

Mr. Keeper: —and then the funds being available on a long-term basis. It is that sort of level . . .

Mr. Hunsley: Sure.

Mr. Keeper: —of change that is needed, rather than necessarily changes in bureaucracy or . . .

Mr. Hunsley: Yes.

Mr. Keeper: Okay. With regard to the next section of your specific initiatives, you talk about the wages in the voluntary sector being consistently below the public service sector, and you indicate that the amount we pay to support unemployment would pay for a dramatic increase in this sector. This obviously has to do with your commitment to long-term job creation and to human service.

I wonder if you could comment on the costs of unemployment, \$11,000 on page 3 versus the average wage in the service sector of \$13,000. The graphs are there to . . . illustrate the costs of unemployment. I would think that, as soon as we move to, say, expand the voluntary sector . . . not only expand it, but

[Translation]

ques selon lesquels il faut investir dans les secteurs en pleine croissance.

M. Keeper: Vous avez un tant soit peu abordé la question d'une approche habilitante. Vous avez parlé de la commission actuelle. Prenons l'exemple de Winnipeg, où je suis allé. Disons que c'est septembre et que vous décrivez le processus. Ils vous répondent: d'accord, vos demandes ont été soumises, et il vous faut un conseil consultatif local ou non . . . les citoyens doivent se battre avec un comité pour soumettre leurs demandes, mais ils doivent se nourrir d'espoir, car les fonds ne sont pas suffisants. Quel genre de processus préconisez-vous pour remplacer cette structure? Il s'agit, bien entendu, d'emplois à court terme. La commission le ferait-elle? Est-ce que la commission mettrait des fonds à la disposition du Manitoba? Est-il nécessaire de mettre en place une nouvelle structure pour permettre le développement économique d'une collectivité, ou . . . ?

M. Hunsley: Je ne sais pas si nous avons besoin de nouvelles structures nationales ou autres. Certaines collectivités canadiennes ont déjà des organisations qui sont toutes prêtes à assumer la responsabilité d'élaborer un programme de développement à long terme. Si elles avaient l'assurance qu'une fois qu'elles auront élaboré un programme raisonnable, des fonds seront mis à leur disposition pour subventionner des programmes de création d'emplois dans ces régions, sans qu'elles aient à remettre une demande en septembre, ou quoi que ce soit . . . Il peut s'agir d'une nouvelle commission régionale ou d'un comité de développement composé de citoyens qui existe déjà.

M. Keeper: Il s'agit donc plutôt d'une structure de politique, en ce qui concerne l'affectation de fonds aux efforts de développement, que la collectivité peut constituer . . .

M. Hunsley: C'est exact . . .

M. Keeper: . . . pour avoir accès à des fonds à long terme. C'est donc le genre de changement . . .

M. Hunsley: Tout à fait.

M. Keeper: . . . dont nous avons besoin, par opposition à des changements au niveau de l'administration ou . . .

M. Hunsley: C'est cela.

M. Keeper: Très bien. Passons maintenant à la partie suivante, qui traite de vos initiatives particulières. Vous dites que les salaires du secteur bénévole sont en moyenne inférieurs à ceux du secteur des services publics. Vous dites également que les fonds destinés à l'assurance-chômage pourraient très bien contribuer à une augmentation radicale dans ce secteur. Ces déclarations s'inscrivent bien entendu dans le contexte de votre engagement eu égard à la création d'emplois à long terme et aux services humanitaires.

Qu'avez-vous à dire au sujet du coût du chômage, \$11,000, à la page 3, par opposition au salaire moyen du secteur des services, qui est de \$13,000? Les graphiques sont là et ils illustrent bien les coûts du chômage. Il me semble que si nous déployons des efforts pour développer le secteur bénévole et

[Texte]

also to provide adequate wages in the voluntary sector—the immediate question that would come to the surface would be: What about the deficit? What about the cost of this to the taxpayer? We are in a recession, or as we come out, the recovery is going to be very slow growth. The last budget, for example . . .

These are times when we should be putting our money into some area that leads to investment, capital that is going to lead to growth in industry. I wonder if you could just comment about the cost of doing this or the rational for doing it, in light of questions that would be raised: Can we afford it? We have big deficits. We do not have a growing economy, or if we do, it is going to be growing very slowly.

Mr. Hunsley: I think the point that is made in our analysis is that we are already affording it. We are paying for it in the costs that we are absorbing now. We are paying for it in the deficits that we are incurring now. It is a matter of, in fact, doing what you are saying other people are going to say. And we are saying, let us not put the moneys that we are borrowing into short-term job creation projects that your own analysis has shown is not doing anything really to alleviate unemployment. Let us not put it into that area; do let us put it into an area of investment; do let us invest it in capital. If you like, let us invest it in human capital. Let us invest it in a sector where you do get a spinoff, where you do get some bang for your bucks. And we are saying you have not really considered whether the voluntary sector might, in fact, be that sector.

• 1700

Our organization is typical of many organizations in the make-up of its budget; that is to say, we receive from the federal government approximately 35% of our total revenue. We add in our provincial government grants and that goes up maybe to 45%. But for every dollar that comes from government, we generate another dollar immediately in revenues in the community.

To show graphically the contrary of that, last year—I love to tell my tale of woe—our operating grant was frozen by the federal government at its previous level, that 5% or 6%, whatever the policy was then, adjustment would have made \$30,000 difference. The expectation was that we had to cut \$30,000 out of our operating budget in order to come in. In fact, we did not; we had to cut \$75,000 worth out in order to come in, because that \$30,000 was necessary to generate the other money from the economy. We wound up laying off six people, and the government got \$30,000 to invest in job creation. That is not a very good investment, I think. But if one turns it around the other way and says we are already paying through our various mechanisms now, through unemployment insurance, through job creation mechanisms, through foregone tax revenues, foregone revenues to the Canada Pension Plan, foregone UI contributions, Canada Assistance Plan contributions, EPF contributions for the 700,000 extra students we have because they do not have jobs, or whatever, we are already paying for those. Let us pay for them to work; pay for

[Traduction]

payer des salaires acceptables, une question se pose immédiatement, à savoir, qu'en est-il du déficit? Qu'en est-il du coût pour le contribuable? Nous sommes en période de crise, et la croissance sera très lente pendant le redressement. Dans le dernier budget, par exemple . . .

Il y a des moments où il est préférable de dépenser de l'argent dans des secteurs qui stimulent l'investissement et la croissance dans l'industrie. Donc, qu'avez-vous à dire au sujet de ces coûts et de la logique qui sous-tend ce genre de mesure, à la lumière des questions suivantes: avons-nous les moyens de le faire? Nous avons des déficits considérables. Notre économie est loin d'être en croissance, et la croissance sera très lente pendant la période de redressement.

M. Hunsley: Nous le disons dans notre analyse: nous payons déjà. Nous payons par le truchement des coûts que nous absorbons. Nous payons par le truchement des déficits que nous enregistrons. Il s'agit, en définitive, de faire ce que vous dites que d'autres vont dire. Nous recommandons que l'argent que nous empruntons ne soit pas utilisé pour des projets de création d'emplois à court terme qui, selon votre propre analyse, ne soulagent pas vraiment le chômage. N'investissons pas d'argent dans ce secteur, et laissez-nous le consacrer à des secteurs d'investissement. Laissez-nous développer le capital. Si vous préférez, laissez-nous l'investir dans le capital humain. Laissez-nous investir cet argent dans un secteur capable d'entraîner des retombées, et où on en a pour son argent. Et nous prétendons que vous n'avez pas vraiment déterminé si le secteur bénévole est capable de remplir cette fonction.

Notre organisation est typique pour son budget. En d'autres termes, c'est le gouvernement fédéral qui nous fournit environ 35 p. 100 de nos revenus. Si nous ajoutons les contributions du gouvernement provincial, nous obtenons peut-être 45 p. 100. Mais pour chaque dollar qui nous vient du gouvernement, nous obtenons immédiatement un autre dollar de la collectivité.

Je vais vous montrer le contraire. L'année dernière—j'adore raconter mon histoire de malheur—le gouvernement fédéral a gelé notre subvention de fonctionnement à son niveau actuel, à savoir, 5 ou 6 p. 100, en application de la politique en vigueur, et il a donc fallu faire des ajustements pour compenser cette différence de \$30,000. Nous nous attendions à devoir couper \$30,000 de notre budget de fonctionnement. Nous avons dû couper \$75,000 de notre budget, car ces \$30,000 étaient nécessaires pour entraîner d'autres revenus. Nous avons donc dû mettre six personnes en disponibilité, et le gouvernement a eu \$30,000 à investir dans un programme de création d'emplois. Il nous semble que ce n'est pas un très bon investissement. Et si on examine la situation de l'autre point de vue, nous payons suffisamment, par le truchement d'autres mécanismes, par le truchement de l'assurance-chômage, des mécanismes de création d'emplois, des remises fiscales du Régime de pensions du Canada, des remises de contributions d'assurance-chômage, des contributions du Régime d'assistance publique du Canada, des contributions au titre du

[Text]

them to work in the voluntary sector, and we can afford the whole thing. But, lo and behold, we may find with that economic stimulus of the voluntary sector that it will not just be the cost of \$13,000 or \$15,000 in 1983 terms, dollars per year per job, that we will create, but there will be additional revenue, additional spinoff created in that sector and which will create more jobs than we actually pay for.

So it is an area of investment.

Mr. Keeper: I wonder . . .

The Chairman: Your last question.

Mr. Keeper: Okay, then. The final thing you refer to in the specific initiatives is the need for quality data about the human context of unemployment, that we do not collect this information, or enough of it, or good enough information. I have to assume, if we collected this information, that somehow the information would spur us to action. I mean, that we would actually do something about the problem and presumably that is why we would collect it. I am wondering if there is not the assumption there in that recommendation that what is missing in terms of employment or unemployment in this country, is really the political will to deal with it, or motivation, or stimulus, by having adequate information or data, rather than the fact that it is either extremely difficult or impossible to provide work, or that it just costs too much to provide work for everyone. Is this . . . ?

Mr. Hunsley: Well, I agree with you, but I think that you, as members of Parliament, operate at a tremendous disadvantage because you are given a framework . . .

Mr. McGrath: We sure do.

Mr. Hunsley: —to work in, to evaluate politically the decisions you have to make. The framework you are given to work in is to say: Look, can we afford more job creation if inflation is going to go up? That is the framework you have to work in. Someone says: Well, if you put more money in there, inflation is going to go up. And you have to say: Gee, that is not politically very real.

• 1705

You do not have the frame of reference to say: If we have another level, 1% of unemployment, are we prepared to accept the various consequences of that? You do not have that kind of information to deal with when you make those decisions. So it is a matter of a political will, yes, I suppose; and it is also a matter of being able to make your own policy decisions with the information that you need to know the impact.

Le président: Monsieur Bachand.

M. Bachand: Je vous remercie.

[Translation]

programme de l'EPF pour les 700,000 étudiants de plus que nous avons parce qu'ils n'ont pas de travail; eh bien, nous payons pour tout cela. Je trouve qu'on devrait les payer pour travailler dans le secteur bénévole, et nous avons les moyens de le faire. Il se peut très bien que nous découvriions que cet apport économique au secteur bénévole ne se limitera pas aux \$13,000 ou aux \$15,000 pour 1983, par année, par emploi, que nous créerons, et qu'il y aura des revenus supplémentaires, des retombées supplémentaires, dans ce secteur, qui contribueront à la création de plus d'emplois que nous n'avions payé pour créer.

C'est donc dans cet ordre d'investissement.

M. Keeper: Je me demande . . .

Le président: Ce sera votre dernière question.

M. Keeper: Très bien. La dernière question que vous abordez dans vos initiatives précises est le besoin de données fiables sur le contexte humain du chômage, et vous prétendez que nous ne compilons pas ce genre de données, ou que nous n'en compilons pas suffisamment qui soient fiables. Je dois donc présumer que si nous compilions ces données, elles nous inciteraient à agir. Je veux dire que nous verrions la nécessité de remédier à ce problème, et c'est pour cette raison que nous les recueillerions. Je me demande si vous ne supposez pas, dans cette recommandation, que ce qui manque dans notre pays au niveau du chômage ou de l'emploi, c'est la volonté politique, la motivation, ou l'envie de régler le problème en compilant des informations ou des données suffisantes, et qu'il ne faut pas conclure à l'extrême difficulté ou à l'impossibilité, même, de fournir des emplois, ou au coût prohibitif du plein emploi. Est-ce que . . . ?

M. Hunsley: Je suis d'accord avec vous, mais vous, les députés, êtes vraiment défavorisés du fait que vous avez une structure . . .

M. McGrath: Tout à fait.

M. Hunsley: . . . à l'intérieur de laquelle vous devez travailler et évaluer politiquement les décisions que vous êtes appelés à prendre. Cette structure vous pousse à vous demander si vous avez les moyens de créer plus d'emplois si l'inflation continue de grimper. C'est votre structure. Si quelqu'un vous dit: eh bien, si vous continuez d'investir dans ce secteur, l'inflation va continuer de grimper. Vous ne pouvez que répondre: eh bien, politiquement, ce n'est pas très vrai.

Vous n'avez pas de point de repère. Vous ne pouvez pas vous demander: si le taux de chômage augmentait encore de 1 p. 100, serions-nous prêts à en accepter les conséquences? Lorsque vous prenez vos décisions, vous n'avez pas accès à ce genre d'information. Je suppose que, effectivement, c'est une question de volonté politique; mais il s'agit aussi d'assurer que vous ayez accès à l'information dont vous avez besoin pour évaluer les répercussions de vos décisions.

The Chairman: Mr. Bachand.

Mr. Bachand: Thank you.

[Texte]

Ce qui m'a frappé à première vue, à la lecture de de votre mémoire relativement à une politique d'emplois, c'est que vous fassiez beaucoup d'analyses concernant les gouvernements, la communauté, etc. Toutefois, vous semblez avoir omis, consciemment ou inconsciemment, de parler du secteur privé dans le contexte de la création d'emplois!

Mr. Hunsley: I am not sure if it answers your question or not, but in previous briefs we have suggested that employment has to be developed in the public sector as well, and we would still feel as well that public sector employment we are not trying to promote that in any way as any kind of second-class employment at all. I do not think we should be frightened of the numbers of public servants that one finds in the country. So, indeed, employment has to be developed in that area as well.

We were in support of the budget measures to develop public works programs, and also to create employment in the private sector as well as the public in that initiative. But one should certainly, I think, look for ways not only to redistribute the employment potential of the public sector to more people, but to look for the creation of those services that are needed and where there is a demand and, in fact, where those services contribute to the wealth of the country. A lot of public sector initiative is, in fact, another aspect of the service industry sector.

M. Bachand: Dans un autre ordre d'idées, à la première page de votre mémoire, vous semblez être d'avis que tous les Canadiens devraient avoir l'occasion d'obtenir un emploi productif. Qu'entendez-vous par emploi productif? Devrait-il être productif pour l'employeur, pour l'employé ou pour la société? Est-ce relié à la productivité? Qu'est-ce qu'un emploi productif?

Mr. Hunsley: I am not sure if there is not sometimes a difference even in the translation of terms here, because sometimes I suspect that productivity in one aspect is related to profitability, or to profits, more so than another. I think our interpretation of productive employment is productive in that it creates or contributes to the role of the individual, fulfils the needs of the individual in the society, and contributes to the overall wealth of the country; and it is not meant to be restricted to profit-making ventures. Nothing against profits, they are a good incentive in the private sector, but there are all kinds of other sectors that do have real people actually working and occupying real jobs, and we have to look at those sectors as well.

M. Bachand: Vous semblez être d'accord que tout Canadien devrait pouvoir obtenir un emploi productif, mais lorsqu'il est question d'une initiative précise, vous suggérez de réduire le temps et de créer des travaux communautaires, d'encourager le bénévolat. Cela me paraît paradoxal, dans un sens, qu'on parle de travail productif lorsqu'il est question de travaux communautaires, de bénévolat et de réduction du temps du travail. Cela ne vous semble-t-il pas paradoxal?

M. Hunsley: Oui.

[Traduction]

What first struck me when I read your brief on a proposed employment policy was that you did a great deal of analysis of governments, the community, etc. But you seem to have forgotten, consciously or unconsciously, to talk about the private sector in the context of job creation!

M. Hunsley: Je ne sais si je vais répondre à votre question, mais nous avons dit dans des mémoires antérieurs que l'emploi doit aussi se créer au sein du secteur public. Nous ne considérons pas qu'un emploi dans le secteur public soit un emploi de deuxième ordre. Nous ne devrions pas nous effrayer du nombre de fonctionnaires qu'on retrouve au Canada. En créant des emplois, il ne faut pas négliger le secteur public.

Nous appuyions les mesures budgétaires favorisant l'élaboration de programmes de travaux publics, mesures qui touchaient à la fois le secteur privé et le secteur public. Il faudrait donc chercher des mécanismes qui permettent à la fois d'ouvrir la fonction publique à plus de travailleurs canadiens et d'offrir de nouveaux services pour lesquels il existe une demande, à condition que les services en question ajoutent aux richesses du Canada. Dans une grande mesure, les activités du secteur public constituent une prolongation des activités du secteur tertiaire.

Mr. Bachand: Along different lines, you seem to say on the first page of your brief that all Canadians should have access to productive employment. What do you mean by productive employment? Should it be productive for the employer, for the employee or for society? Is it related to productivity as such? What is productive employment?

M. Hunsley: On ne s'entend peut-être pas toujours sur le sens qu'il faut donner à ce terme, car je soupçonne parfois que la productivité dépend plus des profits et de la rentabilité que d'autres choses. Pour nous, un emploi est productif dans la mesure où il met en valeur le rôle de la personne, répond aux besoins de celle-ci et ajoute à la richesse du pays; le terme ne devrait pas être réservé aux entreprises qui rapportent un bénéfice. Nous n'avons rien contre les bénéfices; dans le secteur privé, il faut des encouragements. Mais il existe toutes sortes d'autres secteurs où des gens travaillent vraiment et occupent de vrais emplois. Il faudrait en tenir compte.

Mr. Bachand: You seem to agree that all Canadians should have access to productive employment, but when it comes to proposing specific measures, you suggest that the work week be shortened and the community projects be created and the voluntary work be encouraged. I find it paradoxical, in a way, that you are talking about productive employment in the same breath as you talk about community projects, voluntary work and shortening the work week. Do you not see the paradox?

Mr. Hunsley: Yes.

[Text]

M. Bachand: C'est ce que vous suggérez en somme, un travail productif. Par contre, dans vos suggestions, il n'est pas question de travail productif!

Mr. Hunsley: Oh, yes, indeed, I say that the kinds of job creation that we are talking about are productive jobs, very much so.

• 1710

M. Bachand: C'était ma dernière question, monsieur le président.

The Chairman: I would like to ask a few questions.

In the document produced by the minister, which is our term of reference, they use the terminology "to provide all Canadians access to productive employment", and you agree with that construction of words which seems to be an attempt to put forward a new formulation of what used to be called full employment. But I would like to know what your position is on a full-employment policy. In the task force report, "Work for Tomorrow", we recommended a full-employment policy. We admitted it was hard to define, but accepted that it should be around 4%.

We noted in this report that in the two periods following the Second World War, when the government adopted a full-employment policy in 1946, following a white paper which discussed that issue, and in 1964, following the first report of the Economic Council, in fact we almost achieved what was defined as full employment at that time, about 3%, because it was made a high priority of the government.

I would like you to tell the committee if you think it is possible to develop a full-employment policy. If so, how would you define it in 1983?

Mr. Hunsley: In the construction of our brief, we discussed the concept of full employment and decided not to use it in what we were saying, and for two main reasons. One is that it seems in some cases to have become an ideological term, if you like, and we have the impression that there are many people who oppose a full-employment policy without necessarily knowing what it is they are opposing. Secondly, we do not think that full employment needs or even should be defined in terms of the acceptable level of unemployment, whether it is 3%, 4%, 6%. One can always find a reason to play with a percentage point.

The way it is stated in the brief from the minister is not really too bad. If everyone has access to an opportunity for productive employment—and the word "productive" does not bother me; I think we all tend to try to be productive—you move from an economic concept a little bit more towards a concept of a social right. If one is a citizen of a society brought up and trained in the context that we work in, and it is reasonable to assume that one will have an opportunity for a job, then that should be a right that a person works with. In 1964 when Canada ratified the full employment policy, it was also partly in response to the International Labour Organiza-

[Translation]

Mr. Bachand: You are basically suggesting that there be productive employment. But you do not propose anything productive!

M. Hunsley: Au contraire, le genre d'emplois que nous proposons de créer sont extrêmement productifs.

Mr. Bachand: That was my last question, Mr. Chairman.

Le président: J'aimerais poser quelques questions.

Dans le document qu'a publié le ministre, notre ordre de renvoi, on dit ceci: «donner à tous les Canadiens l'occasion d'obtenir un emploi productif». Vous êtes d'accord, avec cette phrase qui semble être une nouvelle formule pour ce qu'on appelait précédemment le plein emploi. J'aimerais savoir quelle est votre position concernant la politique de plein emploi. Dans le rapport du groupe de travail «Du travail pour demain», nous avons commandé une politique de plein emploi. Nous avons reconnu qu'elle était difficile à définir, mais convenu qu'elle devait se situer à environ 4 p. 100.

Nous avons remarqué dans ce rapport qu'au cours des deux périodes qui ont suivi la seconde guerre mondiale, alors que le gouvernement avait adopté une politique de plein emploi en 1946, suivi d'un Livre blanc qui explicitait la question, et de nouveau en 1964, à la suite du premier rapport du Conseil économique, nous avons presque réalisé ce qui était défini à ce moment-là comme étant le plein emploi, c'est-à-dire 3 p. 100 environ, car il s'agissait pour le gouvernement d'une priorité importante.

J'aimerais que vous disiez aux membres du Comité si, à votre avis, il est possible d'élaborer une politique de plein emploi. Dans l'affirmative, comment la définiriez-vous en 1983?

M. Hunsley: Lorsque nous avons rédigé notre mémoire, nous avons discuté de cette notion de plein emploi et décidé de ne pas la mentionner pour deux raisons principales. Premièrement, elle semble devenue dans certains cas une expression idéologique, si vous voulez, et nous avons l'impression que beaucoup de gens s'opposent à une politique de plein emploi sans nécessairement savoir ce à quoi ils s'opposent. Deuxièmement, nous ne croyons pas que le plein emploi doive être défini comme le niveau acceptable de chômage, qu'il s'agisse de 3, 4 ou 6 p. 100. On peut toujours invoquer des raisons de manipuler les pourcentages.

La façon dont cela est dit dans le mémoire du ministre, n'est pas trop mauvaise. Si chacun a l'occasion d'obtenir un emploi productif—et le mot «productif» ne me gêne pas, nous avons tous tendance, je crois, à être productifs—on passe d'une notion plutôt économique à une autre notion de droit social. Si on est membre d'une société élevée et formé dans le contexte où nous travaillons, on peut raisonnablement prétendre qu'on aura une occasion d'emploi, et que cela doit être un droit pour le travailleur. En 1964, lorsque le Canada a ratifié la politique de plein emploi, ce fut partiellement en réponse à l'Organisation internationale du travail, et l'objectif avait été fixé à 3 p.

[Texte]

tion approach to it, and it was a goal of 3% or something like that. But Canada has since, if I am not mistaken, also ratified the social and cultural rights convention of the United Nations wherein an opportunity or a right to a job is there.

An hon. Member: And protection against unemployment.

Mr. Hunsley: Yes. And as we were saying, from a social or human context of employment, that is maybe a more humane starting point, that an individual has a right to a job, rather than to say an individual has a 97% chance, if you like, access to a job—if 3% is okay. One could have 3% unemployment in the country and still have a pretty large section of the Maritimes or Quebec or somewhere else unemployed, and that would not necessarily be an acceptable situation.

The Chairman: Thank you for that answer.

• 1715

The next question is what you believe the country's approach should be to the adoption of new technology. Admitting that that new technology will probably reduce jobs in the industrial and resource sectors, should we be neo-Luddites? Even the bishops' memoir, or however one would describe it, seemed to be in opposition to the introduction of new technology. We have invited them to appear and we will have a chance to discuss this with them.

There was a conference two weeks ago sponsored by the Swedish government in which the Swedish trade unions said they wholeheartedly supported the introduction of new technology on the condition that the benefits were distributed to all sectors of society for the creation of new jobs in other sectors and for the retraining of workers to move into those new sectors, and also that there be adequate unemployment benefits in the interim period. They supported it.

What is your position on the new technology question?

Mr. Hunsley: I think you have worded our position, in recounting to us the one from the Swedish unions, very, very well. We have stated in an earlier brief—I think it is the one just prior to the budget—that we support the idea that industry in Canada has to be internationally competitive, that it has to improve productivity in that sense, but we feel that we are presenting the other side of that particular coin. Let us go ahead and be more competitive and more productive; let us make sure, though, that we are not paying for it by carrying 1 million or 2 million unemployed people. Let us invest that money in the creation of real jobs in another sector of the economy.

I think we are suggesting that in terms of development the voluntary sector goes a long way to respond to that kind of a need and a situation. We are not saying that it answers all the questions... obviously it does not—but that is a pretty fair trade-off, I think.

[Traduction]

100, je crois. Cependant, le Canada, si je ne me trompe, a depuis ratifié également une convention de droits sociaux et culturels des Nations Unies qui comporte l'occasion ou le droit à un emploi.

Une voix: Et la protection contre le chômage.

M. Hunsley: Oui. Nous le répétons, dans le contexte social ou humain de l'emploi, c'est peut-être là un point de départ plus humain, plutôt que de dire que cette personne a 97 p. 100 de chances, si vous voulez—si 3 p. 100 de chômage est acceptable. On pourrait avoir 3 p. 100 de chômage au pays et avoir quand même une partie importante des Maritimes ou du Québec ou d'ailleurs qui connaisse le chômage, ce ne serait pas nécessairement une situation acceptable.

Le président: Je vous remercie de cette réponse.

Ma prochaine question est de vous demander ce que devrait être à votre avis la position du pays quant à l'adoption d'une nouvelle technologie. Si on admet que cette nouvelle technologie diminuera probablement le nombre des emplois dans les secteurs industriels et des ressources, devrions-nous être neo-Luddites? Même le mémoire des évêques, quelle que soit la façon dont vous l'appellez, semble s'opposer à la nouvelle technologie. Nous les avons invités à comparaître et nous aurons l'occasion d'en discuter avec eux.

Le gouvernement suédois parrainait, il y a deux semaines, une conférence où les syndicats suédois déclaraient qu'ils étaient de tout coeur en faveur de l'introduction d'une nouvelle technologie à la condition que les avantages soient répartis dans tous les secteurs de la société pour créer de nouveaux emplois dans d'autres secteurs et pour recycler les travailleurs afin qu'ils puissent travailler dans de nouveaux secteurs, et aussi pour qu'ils puissent retirer de l'assurance-chômage pendant la période intérimaire. Les syndicats étaient en faveur.

Quelle est votre position au sujet de cette nouvelle technologie?

M. Hunsley: Vous l'avez exprimée, en nous disant très bien ce qu'était la position des syndicats suédois. Nous avons déclaré dans un mémoire précédent, celui qui a été présenté juste avant le budget, que nous étions en faveur de l'idée qu'au Canada l'industrie soit concurrentielle sur le plan international, qu'il fallait qu'elle améliore sa productivité dans ce sens, mais nous avons l'impression que nous présentons l'autre côté de la médaille. Allons de l'avant, soyons plus concurrentiels et plus productifs, assurons-nous cependant que nous n'allons pas le faire en versant des prestations de chômage à un ou deux millions de personnes. Investissons cet argent pour créer des emplois réels dans un autre secteur de l'économie.

Nous prétendons que sur le plan développement, le secteur privé des services sociaux fait énormément pour répondre à ce besoin et à cette situation. Nous ne prétendons que cela réponde à toutes les questions—ce n'est évidemment pas le cas—mais il s'agit, à notre avis, d'un compromis assez raisonnable.

[Text]

The Chairman: In your brief you talk about the possible creation of 350,000 jobs in the voluntary human service sector. That is very interesting. I always thought there were a lot of jobs there; I never heard a figure before. I would like to ask you how you arrived at that estimate. I understand you said that it could be created over a four- to five-year period. It is a very important figure and I am just wondering on what basis you arrived at it. Are these full-time jobs or part-time jobs? Could you expand on that a bit, please?

Mr. Hunsley: Yes. First, we are referring to the voluntary sector in total. The human service sector is a very large part of it, but it also goes beyond the voluntary sector to include the cultural sector, the arts and culture and so on.

A recent StatsCan study provided the information from which one could calculate and estimate the number of people currently involved in the voluntary sector. On the basis of that information, our economist, David Ross, has estimated that there are the equivalent of 140,000 full-time positions in that sector. Since there is a 23% rate of part-time work in that sector, that would come out to be roughly 175,000 people in total working presently in that sector. That is the present workforce, and we know, although there has been a growth rate in that area over the past few years, that many, many organizations have been reduced drastically during the past 10 years in their employment potential. For example, the United Way, which is one of the more indicative areas of charitable donations in the voluntary sector, has had its revenues fall off by something like 44% over the past 10 years, so there is a capacity for simply normal growth that far exceeds the present capacity of employment in that sector.

• 1720

The other thing is that we know, and I do not think there is too much argument about it in the country, about the tremendous demand being placed on many voluntary and human service agencies across the country, the line-ups for human and social services in the country. The demand for services far exceeds the supply now, particularly in relation to the recession.

So there is normal growth potential, there is demand potential and there is also the kind of flexibility in the voluntary sector for expanded growth in response to incentive. That has been seen many times in the past. The voluntary sector is a big user of the NEED Program, I think it is, and of some of the other summer job creation programs and has been a very convenient job creator for the federal government in the past. What we are saying is, now have them create the jobs on their terms for their use, rather than on federal government terms for federal government use, and see what can be done about making those long-term and real jobs.

[Translation]

Le président: Vous mentionnez dans votre mémoire la création éventuelle de 350,000 emplois dans le secteur des services sociaux aux membres de la collectivité. C'est très intéressant. J'ai toujours cru qu'il y avait beaucoup d'emplois dans ce secteur, je n'ai jamais entendu de chiffres cités auparavant. Je voudrais vous demander comment vous en êtes arrivés à cette estimation. Vous avez déclaré, je crois, que ces emplois pourraient être créés sur une période de quatre à cinq ans. C'est un chiffre très important, et je me demande sur quelle base vous vous êtes fondés pour y arriver. S'agit-il d'emplois à plein temps ou d'emplois à temps partiel? Pourriez-vous apporter des précisions s'il vous plaît?

M. Hunsley: Oui. Premièrement, nous parlons de l'ensemble du secteur «bénévole». Le secteur des services aux membres de la collectivité en est une partie importante, mais déborde le secteur bénévole pour inclure le secteur culturel, les arts, la culture etc.

Nous avons trouvé dans une étude récente de Statistique Canada des renseignements qui nous ont permis de calculer et de prévoir le nombre de personnes travaillant actuellement dans le secteur des organismes de bienfaisance. En nous fondant sur ces renseignements, notre économiste, David Ross, a estimé que ce secteur comprend quelque 140,000 postes à temps plein. Étant donné que le pourcentage du travail à temps partiel dans ce secteur est de 23 p. 100, cela signifie qu'il y aurait 175,000 travailleurs environ qui travaillent actuellement dans ce secteur. Voilà la population active actuelle, et nous savons, même s'il y a eu une augmentation dans ce secteur au cours des dernières années, que beaucoup d'organisations ont vu diminuer gravement leur potentiel d'emplois depuis 10 ans. Prenons Centraide, par exemple, un des organismes de bienfaisance les plus importants, ses revenus ont baissé de quelque 44 p. 100 au cours des 10 dernières années, il y a donc une capacité de croissance normale qui dépasse de beaucoup la capacité d'emplois actuels dans le secteur.

Nous savons également, même s'il n'y a pas beaucoup de discussion à ce sujet au pays, qu'on demande énormément aux nombreuses agences de services aux membres de la collectivité partout au pays, car on fait la queue pour obtenir des services sociaux et des services à la collectivité. La demande des services est bien supérieure à l'offre présentement, surtout à cause de la récession.

Il existe donc des possibilités de croissance normale, des possibilités de demande, et il y a aussi dans ce secteur une souplesse qui permettrait une plus grande expansion en réponse à des stimulants. Cela s'est vu à bien des reprises dans le passé. Ce secteur est un grand utilisateur du programme RELAIS, c'est bien cela, je crois, et de certains programmes de création d'emplois d'été et a créé des emplois pour le gouvernement fédéral par le passé. Mais ce que nous disons, c'est demandons-lui maintenant de créer des emplois selon ses conditions et pour son utilisation, plutôt que selon les conditions du gouvernement fédéral et pour l'utilisation par le gouvernement fédéral, et voyons voir ce qui peut être fait afin que ces emplois soient des emplois réels et à long terme.

[Texte]

The 350,000 figure is based on an estimate that over a two-year period most voluntary organizations in the country could double their present level of employment and then that—not that it could be doubled again—extra 175,000 could be achieved again in the following two years. So it is a tripling of the present level of employment. As I said, that would equal, at that point, a total of something like 525,000 people working in the sector, of which, at this point, at least 23% or 24% would be part-time. Hopefully, there would be more part-time, because one would maximize the possibilities for part-time jobs in that sector as well. That is where that figure comes from.

The Chairman: Thank you. Mr. Keeper.

Mr. Keeper: I just wanted to follow up on this question with regard to the notion of full employment. We have adopted the notion, at least in this brief, of providing all Canadians access to productive employment and rejected the notion of full employment, rejected the notion of targets such as 3% and 4%. I am just wondering what meaning you give to the phrase, "to provide all Canadians access to productive employment". Is the meaning based on suggested policies to achieve that objective? What substance or reality do you give to that objective?

Mr. Hunsley: Just to clarify that, we do not reject the notion of full employment at all. We support the notion of full employment, which I think we understand here as, in fact, allowing people to have access to jobs and allowing people who need and want jobs to have access to those jobs. What we rejected as a method of determining what is full employment really is the linkage between the term "full employment" and a percentage kind of calculation.

Mr. Keeper: That was the question, right.

Mr. Hunsley: For example, if the percentage is higher than 6% or 3%, but the longest term of unemployment that one faces is three months, we might not have what is technically called full employment; but it might not be a very bad situation, either. That might be a very positive situation.

Mr. Keeper: But your own paper suggests that the unemployment is long term rather than short term. What is the perspective . . .

Mr. Hunsley: We are saying that the problem is that the trend is going towards long term; it is not short term.

Mr. Keeper: What I am looking for . . . You clearly rejected the notion of targets, then, as being inadequate, targets such as 3% or 4%.

Mr. Hunsley: Right.

Mr. Keeper: Then what meaning do you give to the notion of providing all Canadians access to productive employment? Do you have a definition for that phrase? What meaning do you give to it?

[Traduction]

Ce chiffre de 350,000 se fonde sur la prévision que dans un peu plus de deux ans, la plupart des organisations de bienfaisance au pays pourraient doubler leur niveau actuel d'emplois et que—non pas que le chiffre pourrait doubler de nouveau—175,000 nouveaux emplois pourraient être obtenus au cours des deux années suivantes. Il s'agit donc de tripler le niveau actuel d'emplois. Je le répète, on pourrait atteindre, à ce moment-là, un total de 525,000 employés dans ce secteur, qui comprend à ce moment-ci 23 ou 24 p. 100 d'employés à temps partiel. Nous espérons qu'il y aura davantage d'emplois à temps partiel, car on pourrait augmenter les possibilités d'emplois à temps partiel dans ce secteur également. Voilà d'où vient ce chiffre.

Le président: Merci. Monsieur Keeper.

M. Keeper: Je voulais simplement poursuivre dans la même veine au sujet de cette notion du plein emploi. Nous avons adopté cette notion, du moins dans ce mémoire, pour donner à tous les Canadiens l'occasion d'obtenir un emploi productif et nous avons rejeté la notion de plein emploi, la notion de pourcentage cible comme 3 p. 100 et 4 p. 100. Je me demande seulement ce que signifie cette phrase: «donner à tous les Canadiens l'occasion d'obtenir un emploi productif». Est-ce que la signification de cette phrase découle de politiques proposées pour réaliser cet objectif? Quelle signification ou quelle réalité comporte cet objectif?

M. Hunsley: Je précise simplement que nous ne rejetons pas du tout la notion de plein emploi. Nous appuyons cette notion, que nous entendons comme devant permettre aux gens d'obtenir des emplois et de permettre à ceux qui veulent et ont besoin d'emplois d'y avoir accès. Ce que nous rejetons, c'est la méthode utilisée pour déterminer le plein emploi, c'est-à-dire le lien qui existe entre l'expression «plein emploi» et un pourcentage servant au calcul.

M. Keeper: C'était bien ce que je demandais.

M. Hunsley: Si, par exemple, le pourcentage est plus élevé que 6 ou 3 p. 100, mais que la période de chômage la plus longue que l'on risque de connaître est de trois mois, nous n'aurions pas ce qu'on appelle techniquement un plein emploi, mais la situation ne serait pas non plus très mauvaise. Ce pourrait être une situation très positive.

M. Keeper: Toutefois, votre propre document prétend que le chômage est une expérience de longue durée plutôt qu'une expérience à court terme. Quelle est la perspective . . .

M. Hunsley: Nous disons que la difficulté, c'est qu'il y a une tendance vers un chômage de longue durée; il ne s'agit pas de court terme.

M. Keeper: Ce que je recherche . . . Vous avez de toute évidence rejeté la notion de cibles, comme étant inadéquate, de pourcentages cibles, par exemple 3 ou 4 p. 100.

M. Hunsley: C'est juste.

M. Keeper: Quelle est donc la signification de la notion visant à offrir à tous les Canadiens l'occasion d'obtenir un emploi productif? Pouvez-vous définir cette phrase? Que signifie-t-elle à votre avis?

[Text]

Mr. Hunsley: In a previous statement that we made relative to employment policy, we suggested that the unemployment insurance program should be amended in such a way that it was really only unemployment insurance for, say, three to four months—12, 14, 16 weeks, something of that nature—and that after that one be guaranteed an opportunity for employment, for productive employment. That is the notion of what we would call, I think... not necessarily what would be full employment, but what would be a reasonable kind of policy to promote in that area.

• 1725

Mr. Keeper: Okay. How do we know if we have achieved the provision of access of all Canadians to productive employment? How do we know that? What are the bench-marks? They are obviously not targets, so what are the bench-marks? Is it a specific set of policies?

Mr. Hunsley: The bench-marks are time and duration of employment. Also, if we talk about different bench-marks, we should introduce some measures of underemployment as well, of course, because part-time work is not a panacea. Lots of people want full-time work and need it.

Mr. Keeper: Are you saying, then, the target of, say...

Mr. Hunsley: But if one starts to think in terms of the bench-marks as being the level of remunerative employment that enables one to meet one's family responsibilities, the level of employment opportunity that enables one not to be out of work longer than a particular period of time that can be defined as reasonable in terms of short-term unemployment and so on, we have some bench-marks and we have the tools presently existing to measure that.

I am not sure; I seem to be missing your point.

Mr. Keeper: Well, okay. I am just wondering because you have said that "full employment" is kind of an ideological term so we cannot use that term, but we have replaced it with "provision for all Canadians of access to productive employment". Also, you said targets such as 3% or 4%, or goodness knows what it would be, are at least inadequate. I do not know whether you are saying that it is inadequate because we need other measures as well, regional or length of employment or whatever, or...

Mr. Hunsley: Yes.

Mr. Keeper: The meaning that I could surmise from reading your paper to the notion of access to employment would be that there needed to be in place some adequate policy measures. Now, I can see one in here relates to a serious support of the voluntary sector, which would provide x number of jobs. You have mentioned another, which is that after being on unemployment insurance for three months there should be some guarantee of productive employment.

Mr. Hunsley: Yes.

[Translation]

M. Hunsley: Dans une déclaration précédente concernant la politique d'emploi, nous avons suggéré que le programme d'assurance-chômage soit modifié de telle façon qu'on ne puisse en tirer des prestations que pendant trois ou quatre mois—12, 14, 16 semaines, par exemple—et qu'après, on soit assuré d'obtenir un emploi, un emploi productif. Voilà la notion que nous appelons, pas nécessairement le plein emploi, mais ce serait une politique raisonnable pour le promouvoir dans ce secteur.

M. Keeper: Bien. Comment savons-nous si nous avons réussi à offrir l'accès à des emplois productifs à tous les Canadiens? Comment le savons-nous? Quels sont les points de repère? Il n'y a évidemment pas d'objectifs, par conséquent, quels sont les points de repère? S'agit-il d'une série de politiques bien précises?

M. Hunsley: Les points de repère sont le moment et la durée des emplois. Si nous parlons également des différents points de repère, nous devrions présenter de nouvelles mesures de sous-emplois en même temps évidemment, car le travail à temps partiel n'est pas une panacée. Beaucoup de personnes veulent un emploi à plein temps et en ont besoin.

M. Keeper: Dites-vous que la cible, disons...

M. Hunsley: Si on commence à songer à des points de repère comme étant le niveau d'un emploi rémunéré qui permette à quelqu'un de s'acquitter de ses responsabilités familiales, le niveau d'occasion d'emploi qui permette à quelqu'un de ne pas être en chômage plus longtemps qu'une certaine période définie comme étant raisonnable, un chômage à court terme, par exemple, nous disposons de certains points de repère et nous avons les outils nécessaires pour faire cette mesure.

Je ne suis pas sûr, je ne pense pas vous avoir compris.

M. Keeper: Très bien, je me demandais simplement, étant donné que vous avez parlé du «plein emploi» et qu'il s'agit là d'une expression idéologique, par conséquent, on ne peut pas s'en servir, si on ne l'a pas remplacée par l'objectif suivant: «donner à tous les Canadiens l'occasion d'obtenir un emploi productif». Vous avez également parlé de pourcentage-cible, 3 ou 4 p. 100, si on savait seulement ce qu'il pourrait être, comme étant du moins inadéquat. Je ne sais pas si vous prétendez que c'est inadéquat, parce qu'il nous faut également d'autres mesures, des mesures régionales ou relatives à la durée d'emploi ou autres...

M. Hunsley: Oui.

M. Keeper: En lisant votre document, je crois comprendre que la notion de l'obtention d'un emploi signifierait qu'il faut adopter des mesures adéquates. J'en vois une ici qui a trait à un appui important qu'il faudrait donner au secteur des organismes privés de services sociaux et qui créerait beaucoup d'emplois. Vous en avez mentionné une autre, c'est-à-dire qu'après avoir touché de l'assurance-chômage pendant trois mois, il y aurait garantie d'obtenir un emploi productif.

M. Hunsley: Oui.

[Texte]

Mr. Keeper: The term "full employment" has had some recognizable meaning. The last report on employment opportunities for the 1980s adopted that notion and had some meaning to it. Since you are moving and shifting the conceptual framework, I am wondering if you could elaborate more on just what you mean by access to productive employment. Is it a combination of the fact that the targets of, say, 3% or 4% are just not adequate in themselves and you need to elaborate or there need to be three or four bench-marks to make a realistic or meaningful target? Or is it that in shifting to this new concept what you are really shifting to is saying that access to employment has to be defined in terms of the policy framework that is laid out in order to achieve that objective?

Mr. Hunsley: I think I agreed with both of your options. I do not think we have shifted the conceptual framework for what one considers to be an adequate employment policy. I think whether one talks of full employment or whether one talks of perspectives on employment as being an objective of access to employment for all Canadians, one is talking about the same kind of policy. What we have rejected, if you like, is not a policy or a concept; it is a measurement that is based entirely on a national statistic. What we have said consistently throughout our brief and in respect of that particular document is that we are making policy decisions here based on national statistics which do not always represent reality, in one case, and which vary a great deal from one part of the country to another and within regions and so on and that just a measure of a percentage rate of unemployment as being an acceptable rate is not an acceptable policy framework.

Mr. Keeper: Because of its insufficiency?

Mr. Hunsley: Sure.

The Chairman: I just have a couple, if you would not run away.

Mr. Hunsley: No, I will not, not at all.

The Chairman: In the budget the government suggested the establishment of a centre for productivity and employment. While they generally set out the goals for such a centre, which they hoped would be made up of labour, business and government representatives, they did not get into detail on its structure and so on. Could you tell us what your council's thoughts are on such a centre? Do you approve of it? Do you have any thoughts on how you would like to see it develop? If you have not thought about it, you can say . . .

Mr. Hunsley: The only comment we would make about it is that it did not really indicate much of a role for the voluntary sector in one case. That is not meant to be a petty kind of comment, but the fact is that we have never really, as a country, thought of the voluntary sector as a segment of the economy or a segment of the labour force and, maybe, we should start to do that. We have not considered the value of a centre. If we have that kind of a centre and it starts producing the kind of information that we need to make these kinds of decisions, well and good. Great!

[Traduction]

M. Keeper: L'expression «plein emploi» a une signification qui se comprend. Dans le dernier rapport sur les perspectives d'emploi pour les années 80, on adoptait cette notion, elle avait une certaine signification. Étant donné que vous déplacez ou modifiez ce concept, je me demande si vous ne pourriez pas nous dire exactement ce que signifie l'accès à l'obtention d'un emploi productif. Est-ce une combinaison du fait que les pourcentages-cibles de 3 ou 4 p. 100 ne conviennent pas et qu'il faut élaborer ou adopter trois ou quatre points de repère afin d'obtenir un objectif réaliste ou significatif? Est-ce que le déplacement de ce nouveau concept signifie vraiment que l'accès à l'emploi doit être défini en fonction d'une structure de politique conçue pour atteindre cet objectif?

M. Hunsley: Je suis d'accord, je crois, avec ces deux options. Je ne crois pas qu'il faille déplacer la structure conceptuelle pour ce qu'on considère être une politique d'emploi adéquate. Qu'on parle de plein emploi ou de perspectives d'emploi comme objectif d'accès à l'emploi pour tous les Canadiens, on parle en réalité du même genre de politiques. Ce que nous avons rejeté, si vous voulez, ce n'est pas une politique ou une notion, c'est une mesure qui se fonde entièrement sur une statistique nationale. Nous avons constamment répété dans notre mémoire et dans le document dont il est question que nous prenions des décisions de politiques fondées sur des statistiques nationales qui ne traduisent pas toujours la réalité, dans un cas, et qui varient beaucoup d'un bout du pays à l'autre, et au sein des régions, par exemple, et qu'une certaine mesure de taux de pourcentage de chômage comme taux acceptable n'est pas, à notre avis, une politique acceptable.

M. Keeper: À cause de son insuffisance?

M. Hunsley: Certainement.

Le président: Je voudrais poser quelques questions, si vous ne vous sauvez pas.

M. Hunsley: Non, je n'en ai pas du tout l'intention.

Le président: Le gouvernement a proposé dans le budget la création d'un centre de productivité et d'emplois. Même s'il établit de façon générale les objectifs d'un tel centre, qui sera composé, espère-t-il, de représentants des syndicats, des entreprises et du gouvernement, il n'a pas défini de façon détaillée sa structure et le reste. Pourriez-vous nous dire ce que pense votre conseil d'un tel centre? Êtes-vous en faveur? Avez-vous une idée de la façon dont il devrait se développer? Sinon, vous pourriez dire . . .

M. Hunsley: La seule remarque que nous pouvons faire, c'est qu'il ne présente pas vraiment un rôle pour le secteur des organismes de bienfaisance, dans un cas. Il ne s'agit pas d'une remarque mesquine, mais en réalité nous n'avons jamais vraiment, en tant que pays, songé à ce secteur comme étant une partie de l'économie ou une partie de la population active et il faudrait peut-être commencer à le faire. Nous n'avons pas étudié la valeur de ce centre. Si nous avions un tel centre, et s'il générerait le genre de renseignements dont nous avons besoin pour prendre ces décisions, très bien. Ce serait formidable.

[Text]

The Chairman: My final question is this. Our present unemployment since we have been in a very serious recession is both structural and cyclical. The structural side results from a lot of the new technology, the fact that industries are changing radically from one type of system to another; but there is also a major cyclical element involved. We have been talking most of the afternoon about how we deal with the structural unemployment. Do you have any thoughts on what kind of policies are most suitable in dealing with cyclical unemployment?

Mr. H. MacKay: I would like to answer the question partly by saying that there is a third cause of unemployment which is being missed in the document, which is what is called a demand-deficient causation of unemployment. There are just too few jobs. Structural unemployment is one; the new technologies is second; but demand deficiency is a third. And that is why we have gone on to talk about work redistribution. We just may have reached the top of the jar, and we need to talk about redistributing what we already have. I notice today that no one has picked up on the restrictions on the working of excessive hours, or the holding of multiple jobs, and . . .

The Chairman: That was another question on my list

Mr. H. MacKay: —you know, that we have something to learn from the work-sharing program of CEIC where workers voluntarily reduce their hours of work and pay. Well, if that can happen, how is it that we continue to allow such numbers of multiple jobs and excessive hours like in excess of over 300,000 individuals, I think, to work over 50 hours a week? Surely, we have to begin to look not at incentives for people to work overtime, like time and a half or double time, but rather, the reverse, that people do not earn as much working overtime, but earn less.

Mr. Keeper: I assume it is a choice . . .

Mr. H. MacKay: Yes. One would think that . . .

Mr. Keeper: —and one of the reasons for paying double time or time and a half is that people are asked to do that, in fact, by their employers and, therefore, are paid accordingly.

Mr. H. MacKay: Yes.

Mr. Keeper: So your posing of the question assumes that the person has made the choice as opposed to the firm, or the economic structure.

Mr. H. MacKay: Yes. It certainly should be examined too, that employers can force workers to work overtime; they can require them to work overtime.

The Chairman: But the recommendation in your brief says that some limitation should be placed on overtime in certain sectors. Do you see that sort of recommendation being

[Translation]

Le président: Voici ma dernière question. Le chômage actuel, depuis que nous connaissons une très grave récession, est à la fois structurel et cyclique. Structurel parce qu'il est causé en grande partie par la nouvelle technologie, le fait que les industries changent complètement un système pour en adopter un autre, mais il comporte également un élément cyclique très important. Nous avons discuté pendant presque tout l'après-midi de la façon d'aborder le chômage structurel. Avez-vous songé à des politiques qui conviendraient pour aborder le chômage cyclique?

M. H. MacKay: Je répondrai en partie à la question en vous disant qu'il y a une troisième cause au chômage dont il n'est pas question dans le document, ce qu'on appelle le manque de demande qui cause le chômage. Il y a tout simplement trop peu d'emplois. Le chômage structurel est une cause, les nouvelles technologies en sont une deuxième, mais le manque de demande est la troisième cause. C'est la raison pour laquelle nous avons ensuite parlé de redistribution du travail. Nous avons peut-être atteint un sommet, et il nous faut parler de redistribuer ce que nous avons déjà. Je remarque qu'aujourd'hui personne n'a soulevé la question de restreindre le nombre d'heures excessif de travail ou le fait que quelqu'un détienne plusieurs emplois, et . . .

Le président: C'est une autre question que j'avais sur ma liste.

M. H. MacKay: . . . vous savez, le programme de partage de travail du Centre de l'emploi et de l'immigration du Canada peut nous apprendre quelque chose en matière de partage de travail, au sein duquel les travailleurs réduisent volontairement leurs heures de travail et leur paie. Si cela peut se produire, comment peut-on continuer à permettre que tant de gens détiennent plusieurs emplois ou travaillent un nombre d'heures excessif, plus de 300,000 personnes, je crois, travaillent au-delà de 50 heures par semaine? Il nous faut certainement commencer par examiner non pas des stimulants pour que les gens travaillent en surtemps, à temps égal, à temps et demi et à temps double, mais plutôt le contraire, que les gens ne gagnent pas autant en faisant du temps supplémentaire mais plutôt gagnent moins.

M. Keeper: J'imagine qu'il s'agit là d'un choix . . .

M. H. MacKay: Oui. On pourrait penser que . . .

M. Keeper: . . . et une des raisons pour lesquelles on paie du temps ou du temps et demi, c'est que les employeurs le demandent aux employés et que par conséquent ils sont payés en conséquence.

M. H. MacKay: Oui.

M. Keeper: Le fait que vous posiez la question suppose que la personne en a fait le choix et non pas l'employeur ou la structure économique.

M. H. MacKay: Oui. Il faudrait certainement examiner la question également, les employeurs qui forcent les employés à travailler en surtemps, ils peuvent l'exiger.

Le président: Mais vous recommandez dans votre mémoire de limiter en quelque sorte le surtemps dans certains secteurs. Croyez-vous que ce genre de recommandations puisse être

[Texte]

implemented by legislation or by encouraging that kind of solution to the collective bargaining process?

Mr. H. MacKay: I certainly would see it through the collective bargaining process. I would hope for incentives—for disincentives, I guess . . . I mean for people to cease to work such hours, excessive hours, and in multiple jobs.

• 1735

We are definitely in a situation where we have to go beyond the voluntary encouragement of individuals to see such practice. But on the other hand you have to recognize that many individuals working excessive hours, with multiple jobs, are doing so just to earn a decent living wage; they may be holding jobs that are very low-paying and they have many responsibilities. They could have many dependants; excessive responsibilities. So there is no simple fiat that would accomplish what is needed. Maybe what is required is a community panel of responsible citizens to pass some judgment on what constitutes poor and good working of excessive hours or holding of multiple jobs. I do not know.

The Chairman: Well, I think that completes our work for this afternoon. I want to thank both of you and the Canadian Council on Social Development for preparing this brief, speaking to us, and making recommendations to us. I think we can safely say this is the biggest issue in the country right now. Although because of lots of other things happening this week, I guess it is being pushed into the background by too many other interests, there is no doubt that in all our constituencies the biggest issue is unemployment and what we are going to do about it. So I thank you very much for your contribution today.

A Witness: Thank you very much.

Mr. Keeper: I would like to add my thanks to yours. It is a very good brief, thought provoking. Thanks for putting in the effort to prepare it and to be here and to respond to our questions.

The Chairman: The meeting is adjourned until whenever we can find our next witness.

[Traduction]

appliqué par la loi ou en encourageant ce genre de solution lors de négociations collectives?

M. H. MacKay: Ce pourrait certainement se faire, à mon avis, par des négociations collectives. J'espère qu'il y aura des encouragements, ou plutôt des «découragements», pour que les gens cessent de travailler de telles heures excessives, et d'avoir plusieurs emplois.

Il est sûr que nous nous trouvons dans une situation telle qu'il faut aller plus loin que de simplement encourager les particuliers à faire de telles choses. Par ailleurs, on doit reconnaître que bon nombre de personnes ont de très longues heures et occupent plusieurs postes tout simplement pour obtenir un salaire acceptable. Il se peut que les quelques emplois qu'elles détiennent soient très peu rémunérateurs et que ces personnes aient beaucoup de responsabilités. Ainsi, elles peuvent avoir beaucoup d'enfants. Il n'existe donc pas de solution simple pouvant tenir compte de tous les besoins. Peut-être qu'il faudra faire appel à un groupe de citoyens responsables, afin qu'il se prononce sur ce qui constitue un bon ou un mauvais usage du travail en heures supplémentaires, ou sur le fait de détenir plusieurs emplois. Enfin, je ne sais pas.

Le président: Je crois que cela met fin à notre travail pour cet après-midi. Je tiens donc à remercier nos deux témoins, ainsi que le Conseil canadien de développement social, de nous avoir préparé ce mémoire, d'avoir discuté avec nous et de nous avoir soumis des recommandations. Je ne crois pas me tromper en affirmant qu'il s'agit de la question la plus importante dans notre pays en ce moment. Étant donné que bon nombre d'autres événements se produisent cette semaine, elle est quelque peu reléguée à l'arrière-plan, mais il ne fait aucun doute que dans nos circonscriptions, c'est le chômage, et ce que nous faisons pour y remédier, qui compte le plus. Merci beaucoup d'être venus témoigner devant nous aujourd'hui.

Un témoin: Merci beaucoup.

M. Keeper: Je tiens, à mon tour, à remercier nos témoins. Leur mémoire est excellent et stimulant. Merci, donc, de l'avoir préparé et d'être venus ici pour répondre à nos questions.

Le président: La séance est levée jusqu'au moment où nous aurons trouvé notre prochain témoin.

[L'avis]

implemented by legislation or by encouraging that kind of action to the various planning groups. ...

... We are definitely in a situation where we have to go beyond the ordinary management of individuals to see such

... The Chairman: Well, I think that committee was very for the afternoon. I want to thank both of you and the Council on Social Development for preparing this brief, ...

... The Chairman: The meeting is adjourned until whenever we can find our next witness. ...

... can find our next witness. ...

[L'avis]

... Il est sûr que nous nous trouvons dans une situation telle que il faut aller plus loin que les instruments existants, ...

... Le président de cette parole me dit à l'extrême pour cet après-midi. Je tiens donc à remercier les deux témoins, ...

... M. Kieper: Je tiens, à mon tour, à remercier nos témoins. Leur mémoire est excellente et stimulante. Merci donc de l'avoir préparé et d'être venus ici pour répondre à nos questions. ...

... Le président: La séance est levée jusqu'à l'automne où nous aurons un autre témoin. ...

APPENDIX "TRAV-14"

Figure 1
GROWTH OF LABOUR FORCE, EMPLOYED,
and UNEMPLOYED, 1977-82, CANADA

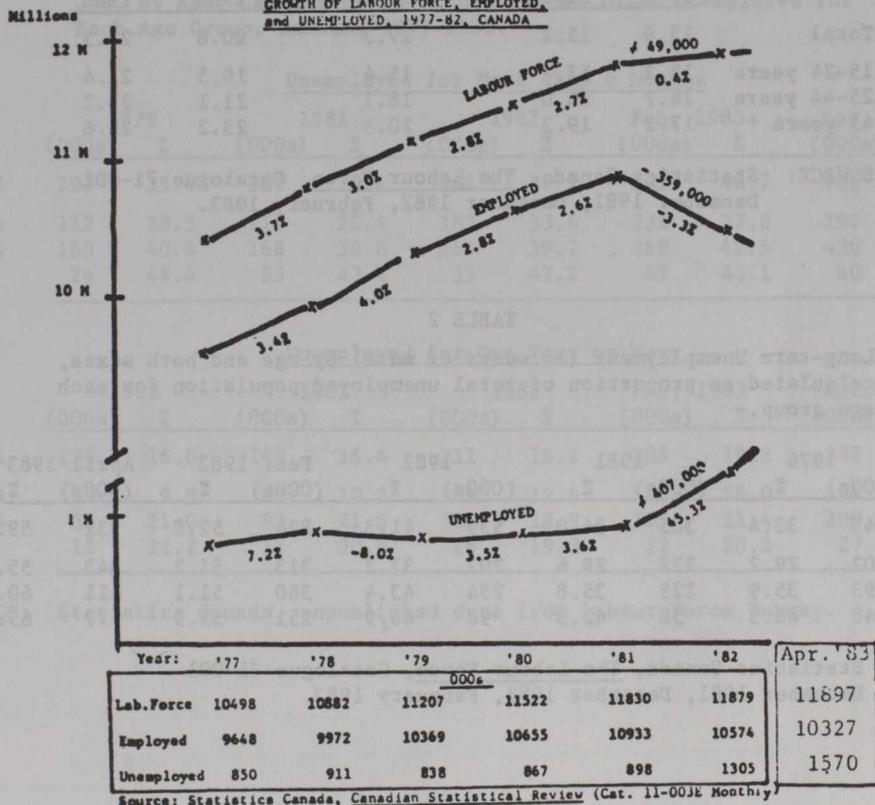


Figure 2
UNEMPLOYED 14 WEEKS OR MORE,
BY AGE, 1976-Apr '83, CANADA

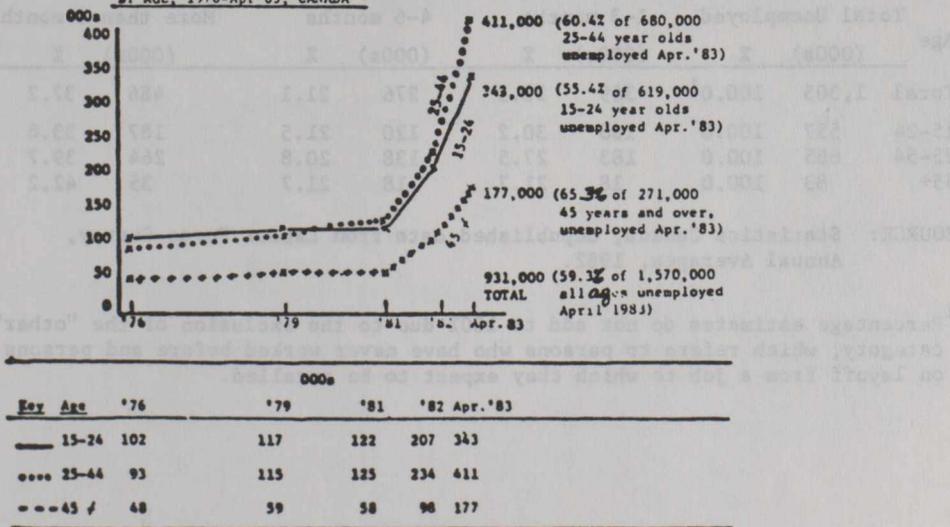


TABLE 1
Average Duration in Weeks of Unemployment by Age, Canada

	1976	1981	1982	February 1983	April 1983
	Total	13.9	15.2	17.3	20.8
15-24 years	12.2	13.1	15.4	19.5	21.4
25-44 years	14.7	16.0	18.1	21.1	24.2
45 years +	17.2	19.3	20.5	23.2	26.6

SOURCE: Statistics Canada, The Labour Force, Catalogue 71-001
December 1981, December 1982, February 1983.

TABLE 2
Long-term Unemployment (14 weeks or more) by age and both sexes,
calculated as proportion of total unemployed population for each
age group.

Age	1976		1981		1982		Feb. 1983		April 1983	
	(000s)	%	(000s)	%	(000s)	%	(000s)	%	(000s)	%
Total	243	33.4	305	34.0	539	41.3	824	52.0	931	59.3
15-24	102	29.2	122	29.6	207	37.2	313	51.2	343	55.4
25-44	93	35.9	125	35.8	234	43.4	360	51.1	411	60.4
45+	48	40.3	58	42.3	98	46.9	151	55.9	177	65.3

SOURCE: Statistics Canada, The Labour Force, Catalogue 71-001
December 1981, December 1982, February 1983.

TABLE 3
Unemployed by Time Elapsed Since Leaving Previous Job
by Age, Calculated as Proportion of Total Unemployed
Population for Each Age Group, Canada, 1982.

Age	Total Unemployed		1-3 months		4-6 months		More than 6 months	
	(000s)	%	(000s)	%	(000s)	%	(000s)	%
Total	1,305	100.0 ¹	369	28.3	276	21.1	486	37.2
15-24	557	100.0	168	30.2	120	21.5	187	33.6
25-54	665	100.0	183	27.5	138	20.8	264	39.7
55+	83	100.0	18	21.7	18	21.7	35	42.2

SOURCE: Statistics Canada, unpublished data from Labour Force Survey,
Annual Averages, 1982.

¹Percentage estimates do not add to 100% due to the exclusion of the "other" category, which refers to persons who have never worked before and persons on layoff from a job to which they expect to be recalled.

TABLE 4

Unemployed for More than 6 Months Since Leaving Previous Job and Unemployed for One Year or More Since Leaving Previous Job, by Age, Calculated as Proportion of Total Unemployed for Each Age Group, Canada, 1979-1983.

Age	Unemployed for More than 6 Months									
	1979		1981		1982		Feb. 1983		Apr. 1983	
	(000s)	%	(000s)	%	(000s)	%	(000s)	%	(000s)	%
Total	297	35.4	309	34.4	486	37.2	645	40.7	788	50.2
15-24	112	28.5	117	28.4	187	33.6	231	37.8	297	48.0
25-54	160	40.9	168	38.8	264	39.7	368	42.5	430	51.3
55+	24	44.4	23	43.4	35	42.2	47	43.1	60	54.1

Age	Unemployed for One Year or More									
	1979		1981		1982		Feb. 1983		Apr. 1983	
	(000s)	%	(000s)	%	(000s)	%	(000s)	%	(000s)	%
Total	134	16.0	147	16.4	211	16.2	305	19.2	332	21.1
15-24	39	9.9	42	10.2	69	12.4	98	16.0	104	16.8
25-54	82	21.0	93	21.5	126	18.9	185	21.4	200	23.8
55+	12	22.2	11	20.8	16	19.3	22	20.2	27	24.3

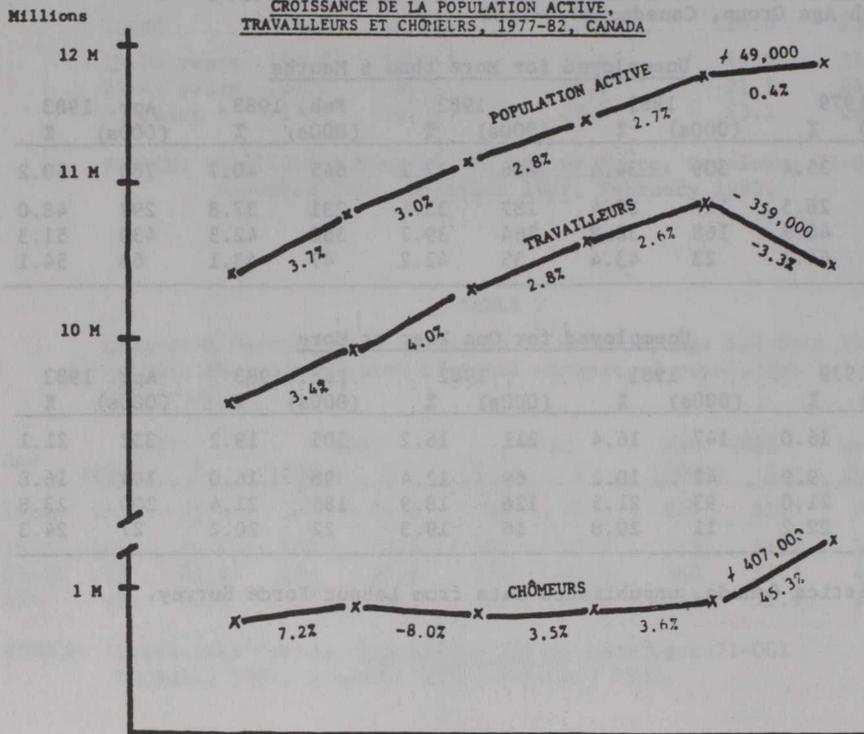
SOURCE: Statistics Canada, unpublished data from Labour Force Survey.

SOURCE: Statistique Canada, La population active, catalogue 71-001, décembre 1981.

APPENDICE «TRAV-14»

GRAPHIQUE 1

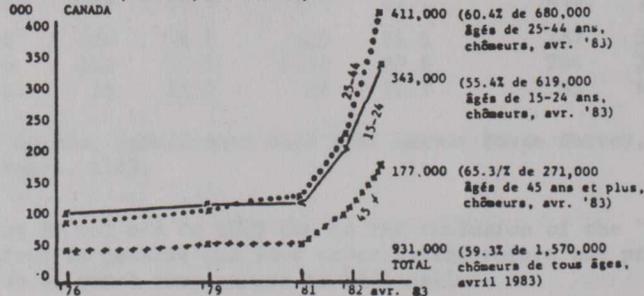
croissance de la population active, TRAVAILLEURS ET CHÔMEURS, 1977-82, CANADA



ANNÉE	'77	'78	'79	'80	'81	'82	avr '83
Pop. active	10498	10882	11207	11522	11830	11879	11897
travailleurs	9648	9972	10369	10655	10933	10574	10327
chômeurs	850	911	838	867	898	1305	1570

SOURCE: STATISTIQUE CANADA, Canadian Statistical Review (Cat. 11-003E)

GRAPHIQUE 2
CHÔMEURS DEPUIS 14 Semaines OU PLUS, PAR ÂGE, 1976-AVR '83, CANADA



clé	Age	'76	'79	'81	'82 avr. '83
—	15-24	102	117	122	207 343
....	25-44	93	115	125	234 411
- - -	45 +	48	59	58	98 177

SOURCE: Statistique Canada, Population active: moyennes annuelles, 1975-78 Cat. 71-529; La population active. Cat. 71-001, déc 1979, 1981, 1982, avril 1983

TABLEAU I

Durée moyenne du chômage en semaines par groupe d'âge, Canada

	1976		1981		1982		February 1983		April 1983	
	(000)	%	(000)	%	(000)	%	(000)	%	(000)	%
total	243	33.4	305	34.0	539	41.3	824	52.0	931	59.3
15-24 ans	102	29.2	122	29.6	207	37.2	313	51.2	343	55.4
25-44 ans	93	35.9	125	35.8	234	43.4	360	51.1	411	60.4
45 ans et plus	48	40.3	58	42.3	98	46.9	151	55.9	177	65.3

SOURCE: Statistique Canada, La population active, catalogue 71-001, décembre 1981, décembre 1982, février 1983.

TABLEAU 2

chômage de longue durée (14 semaines et plus) par groupe d'âge pour les deux sexes, calculé proportionnellement au total de la population en chômage par groupe d'âge.

Age	1976		1981		1982		Fév 1983		Avril 1983	
	(000)	%	(000)	%	(000)	%	(000)	%	(000)	%
Total	243	33.4	305	34.0	539	41.3	824	52.0	931	59.3
15-24	102	29.2	122	29.6	207	37.2	313	51.2	343	55.4
25-44	93	35.9	125	35.8	234	43.4	360	51.1	411	60.4
45+	48	40.3	58	42.3	98	46.9	151	55.9	177	65.3

SOURCE: Statistique Canada, La population active, catalogue 71-001, décembre 1981, décembre 1982, février 1983.

TABLEAU 3

Chômeurs selon le temps écoulé depuis le dernier emploi, par âge, calculé proportionnellement au nombre total de chômeurs par groupe d'âge, Canada, 1982.

Age	Nombre total de chômeurs		1-3 mois		4-6 mois		plus de 6 mois	
	(000s)	%	(000s)	%	(000s)	%	(000s)	%
Total	1,305	100.0 ¹	369	28.3	276	21.1	486	37.2
15-24	557	100.0	168	30.2	120	21.5	187	33.6
25-54	665	100.0	183	27.5	138	20.8	264	39.7
55+	83	100.0	18	21.7	18	21.7	35	42.2

SOURCE: Statistique Canada, données non publiées provenant de l'enquête sur la population active, moyennes annuelles, 1982.

1. La somme des pourcentages estimatifs est inférieure à 100% en raison de l'exclusion de la catégorie "autres", qui se rapporte aux personnes qui n'ont jamais travaillé auparavant et les personnes mises à pied d'un emploi auquel elles s'attendent à être rappelées.

TABLEAU 4

Chômeurs depuis plus de 6 mois après leur dernier emploi; chômeurs depuis un an ou plus après leur dernier emploi, selon l'âge, calculé proportionnellement au nombre total de chômeurs par groupe d'âge, Canada, 1979-1983

Age	Chômeurs depuis plus de 6 mois									
	1979		1981		1982		fév. 1983		avr. 1983	
	(000)	%	(000)	%	(000)	%	(000)	%	(000)	%
Total	297	35.4	309	34.4	486	37.2	645	40.7	788	50.2
15-24	112	28.5	117	28.4	187	33.6	231	37.8	297	48.0
25-54	160	40.9	168	38.8	264	39.7	368	42.5	430	51.3
55+	24	44.4	23	43.4	35	42.2	47	43.1	60	54.1

Age	Chômeurs depuis un an ou plus									
	1979		1981		1982		fév. 1983		avr. 1983	
	(000)	%	(000)	%	(000)	%	(000)	%	(000)	%
Total	134	16.0	147	16.4	211	16.2	305	19.2	332	21.1
15-24	39	9.9	42	10.2	69	12.4	98	16.0	104	16.8
25-54	82	21.0	93	21.5	126	18.9	185	21.4	200	23.8
55+	12	22.2	11	20.8	16	19.3	22	20.2	27	24.3

SOURCE: Statistique Canada, données non publiées de l'enquête sur la population active.



Unpublished, return COVER ONLY to
Canadian Government Publishing Centre
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada K1A 0S8

En cas de non-vente, retourner le livre
à l'adresse suivante :
Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnement et Services Canada
Ottawa, Canada K1A 0S8

Labour, Manpower and Immigration

Président du Comité

Travail, de la Main-d'œuvre et de l'Immigration

RESPECTING:

Document entitled "Perspective on Employment"

PROCESSED BY:

Document intitulé "Perspective d'emploi"

WITNESSES

(names and titles)

WITNESSES - TÉMOINS

De Comité canadien de développement social
M. Toronto (présent), directeur exécutif
M. Harry Mackay, premier conseiller en recherche

From the Canadian Council on Social Development
Mr. Toronto M. Hanaak, Executive Director
Mr. Harry Mackay, Senior Research Advisor



If undelivered, return COVER ONLY to:
 Canadian Government Publishing Centre,
 Supply and Services Canada,
 Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
 retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
 Centre d'édition du gouvernement du Canada,
 Approvisionnement et Services Canada,
 Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Canadian Council on Social Development:
 Mr. Terrance M. Hunsley, Executive Director.
 Mr. Harry Mackay, Senior Research Adviser.

Du Conseil canadien de développement social:
 M. Terrance Hunsley, directeur exécutif
 M. Harry Mackay, premier conseiller en recherche.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 45

Tuesday, June 21, 1983

Chairman: Hon. Warren Allmand

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Labour, Manpower and Immigration

RESPECTING:

Document entitled "Perspective on Employment"

WITNESSES:

(See back cover)

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 45

Le mardi 21 juin 1983

Président: L'hon. Warren Allmand

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent du*

Travail, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

CONCERNANT:

Document intitulé «Perspective d'emploi»

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

STANDING COMMITTEE ON LABOUR,
MANPOWER AND IMMIGRATION

Chairman: Warren Allmand

Vice-Chairman: Paul-André Massé

COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL, DE LA
MAIN-D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION

Président: Warren Allmand

Vice-président: Paul-André Massé

MEMBERS/MEMBRES

André Bachand
Rémi Bujold
Raymond Dupont
Dan Heap
John Kushner
John McDermid
Hon. James A. McGrath
Antonio Yanakis

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Ursula Appolloni
Alexandre Cyr
Maurice A. Dionne (*Northumberland—Miramichi*)
John Evans
Robert Gourd (*Argenteuil—Papineau*)
Jim Hawkes
Cyril Keeper
Dave Rooney
Tom Siddon
Robert L. Wenman

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JUNE 21, 1983

(54)

[Text]

The Standing Committee on Labour, Manpower and Immigration met at 11:07 o'clock a.m. this day, the Chairman, Warren Allmand, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Allmand, Bachand, Massé, McDermid and McGrath.

Alternate present: Mr. Keeper.

Other Member present: Miss MacDonald (*Kingston and the Islands*).

In attendance: Mr. Kevin Kerr, Research Officer, Library of Parliament.

Witnesses: Mr. Murray Hardie, Executive Director of the Task Force on Micro-Electronics and Employment; Dr. Ratna Ray, Director of the Women's Bureau, Labour Canada and former member of the Task Force and Dr. Jeannine David-McNeil, member of the Task Force.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference relating to the document "Perspective on Employment".

Mr. Hardie made an opening statement and answered questions assisted by the other witnesses.

It was agreed,—That a statement entitled "Opening Remarks to the House of Commons Standing Committee on Labour, Employment and Immigration", be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence. (*See Appendix "TRAV-15"*).

On motion of Mr. Keeper, it was agreed,—That reasonable travelling and living expenses be paid to witnesses who are invited to appear during the study of our Order of Reference which is the document entitled "Perspective on Employment".

On motion of Mr. McGrath, it was agreed,—That the Committee report to the House seeking permission to travel within and outside of Canada, in the autumn of 1983, in relation to its Order of Reference which is the document entitled "Perspective on Employment" and that the necessary staff do accompany the Committee.

At 12:30 o'clock p.m., the Committee adjourned until 3:30 o'clock p.m., June 22, 1983.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 21 JUIN 1983

(54)

[Traduction]

Le Comité permanent du travail, de la main-d'oeuvre et de l'immigration se réunit aujourd'hui à 11h07 sous la présidence de M. Warren Allmand, (président).

Membres du Comité présents: MM. Allmand, Bachand, Massé, McDermid et McGrath.

Substitut présent: M. Keeper.

Autre député présent: M^{lle} MacDonald (*Kingston et les Îles*).

Aussi présent: M. Kevin Kerr, recherchiste, Bibliothèque du Parlement.

Témoins: M. Murray Hardie, directeur exécutif du Groupe de travail sur la micro-électronique et l'emploi; M^{me} Ratna Ray, directeur du bureau des femmes, Travail Canada et ancien membre du groupe de travail et M^{me} Jeannine David-McNeil, membre du groupe de travail.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi portant sur le document «Perspectives d'emploi».

M. Hardie fait une déclaration préliminaire et répond aux questions avec l'aide des autres témoins.

Il est convenu,—Qu'un rapport intitulé «Remarques d'ouverture au Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration de la Chambre des communes», soit joint aux procès-verbal et témoignages de ce jour. (*Voir Appendice «TRAV-15»*).

Sur motion de M. Keeper, il est convenu,—Que des frais raisonnables de déplacement et de séjour soient versés aux témoins qui sont invités à comparaître au cours de l'étude de notre ordre de renvoi, le document intitulé «Perspectives d'emploi».

Sur motion de M. McGrath, il est convenu,—Que le Comité fasse rapport à la Chambre lui demandant la permission de voyager à l'intérieur et à l'extérieur du Canada à l'automne de 1983 relativement à son ordre de renvoi que constitue le document intitulé «Perspectives d'emploi», et que le personnel nécessaire l'accompagne.

A 12h30, le Comité suspend ses travaux jusqu'au 22 juin 1983, à 15h30.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Tuesday, June 21, 1983

• 1106

The Chairman: Order.

Before I start, I would like to advise the committee that I have been in touch with Mr. Axworthy, and he tells me he will have his report on illegal immigrants ready on or about June 29, 1983. This is a report on the status of illegal immigrants and what the government proposes to do. He has asked me if it would be appropriate to table the report with this committee and answer questions before the committee. I thought that was probably a good suggestion, and I would ask you to consult with your immigration colleagues to see if the date suggested, Wednesday afternoon, June 29, would be suitable for a meeting with Mr. Axworthy to deal with this matter. That is the day before we are supposed to adjourn, and it is probably the only day we have. Most of us, I think, will be here for the adjournment of the House, so if we can arrange it, I think it would be a worthwhile way to deal with this very important subject.

You can report back. The clerk is attempting to get in touch with Mr. McDermid and Mr. Heap on this.

Mr. Keeper.

Mr. Keeper: I think it would be very helpful if the clerk were to get hold of Mr. Heap directly and let him know, as I will as well—to facilitate things.

The Chairman: Fine.

This morning we continue our hearings on the special reference, "*Perspective on Employment*": *A Labour Market Policy Framework for the 1980's*. We have as our witnesses representatives from the Labour Canada Task Force on Micro-Electronics and Employment and the Women's Bureau of Labour Canada.

• 1110

The witnesses this morning are Dr. Ratna Ray from the Women's Bureau, also a member of the task force; Murray Hardie, the executive director of the task force; and Dr. Jeannine David-McNeil, who is a member of the task force.

Which one of you will start? Dr. Ray. When each one of you speaks, will you identify yourself for the recording purposes?

Dr. Ratna Ray (Director of the Women's Bureau, Labour Canada and Former Member of Labour Canada Task Force on Micro-Electronics and Employment): Mr. Chairman, Dr. Fulton sends her sincere regrets that she cannot be here before the committee. A previous commitment overseas makes it impossible for her. On behalf of the task force, Mr. Murray

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le mardi 21 juin 1983

Le président: À l'ordre.

Avant de commencer, je voudrais dire aux membres du Comité que j'ai communiqué avec M. Axworthy, qui m'a dit que son rapport sur les immigrants illégaux sera prêt vers le 29 juin 1983. Il s'agit d'un rapport sur le statut des immigrants illégaux et sur ce que le gouvernement se propose de faire. Il a demandé s'il conviendrait de présenter le rapport au Comité et de répondre aux questions que voudraient bien poser les membres. J'ai cru que c'était probablement une bonne suggestion, et je vous demanderais de consulter vos collègues de l'Immigration, pour vous assurer que la date proposée, le mercredi après-midi 29 juin, conviendrait pour rencontrer M. Axworthy à ce sujet. C'est la veille du jour où nous sommes censés ajourner, et c'est probablement le seul jour dont nous pouvons disposer. Je crois que la plupart d'entre nous seront ici pour l'ajournement; par conséquent, si nous pouvons faire les arrangements nécessaires, ce sera une bonne façon de traiter de cette très importante question.

Vous pouvez me faire part de vos réactions. Le greffier essaie de communiquer avec M. McDermid et M. Heap à ce sujet également.

Monsieur Keeper.

M. Keeper: Ce serait utile, à mon avis, que le greffier en parle directement à M. Heap, comme je le ferai également—afin de faciliter les choses.

Le président: Très bien.

Nous reprenons ce matin nos audiences sur le document spécial que nous a été confié: "*Perspectives d'emploi*": *Pour une stratégie du marché du travail pour les années 80*. Nous avons comme témoins des représentants du groupe de travail sur la micro-électronique et l'emploi et du Bureau de la main-d'oeuvre féminine.

Nous accueillons comme témoins aujourd'hui M^{me} Ratna Ray, du Bureau de la main-d'oeuvre féminine, qui est également membre du groupe de travail, M. Murray Hardie, directeur exécutif du groupe de travail, et M^{me} Jeannine David-McNeil, qui fait aussi partie du groupe de travail.

Qui va prendre la parole en premier? Madame Ray. Lorsque vous prenez la parole, veuillez vous identifier, aux fins de l'enregistrement.

Mme Ratna Ray (directeur du Bureau de la main-d'oeuvre féminine, Travail Canada ancien membre du groupe de travail sur la micro-électronique et l'emploi): Monsieur le président, M^{me} Fulton vous transmet ses regrets les plus sincères de ne pouvoir assister à cette séance du Comité. Un engagement pris antérieurement l'empêche de le faire. Au nom du groupe de travail, M. Murray Hardie, directeur exécutif, fera quelques

[Texte]

Hardie, the executive director, will make some opening remarks; and then we will be prepared to accept questions.

The Chairman: All right. If Mr. Hardie would make some opening remarks on the paper, I think you have had them typed and they have been distributed.

Mr. Murray Hardie (Executive Director, Labour Canada Task Force on Micro-Electronics and Employment): Yes, that is true, Mr. Allmand.

Mr. Chairman and members of the committee, we very much appreciate being invited here today to share with you our experiences, knowledge and views on the questions inherent in technological change, employment growth, employment patterns and unemployment. Before commencing our formal remarks, I would like to more formally introduce to you the members of the task force who are here today.

With me is Dr. Ratna Ray, who was appointed the Director of the Women's Bureau in Labour Canada in 1979. Prior to joining Labour Canada, she served as the executive secretary of the Pepin-Robarts national unity commission and as the special assistant to Canada's first Commissioner of Official Languages, Mr. Keith Spicer. Through her initiative, Canada saw the first national conference on the impact of micro-electronics on the workplace. As a consequence of this conference and on her recommendation, the federal Minister of Labour established the Task Force on Micro-Electronics and Employment. Ratna Ray continues relentlessly in her efforts to focus public understanding on the relationship between a humane working environment and high productivity.

Also with me is Dr. Jeannine David-McNeil.

Elle est professeur à l'École des hautes études commerciales à Montréal, et elle est économiste. Jeannine David-McNeil était membre de notre groupe de travail.

If it is appropriate, Mr. Chairman, we would like to table some background documents with the clerk, some copies of which may have been presented to the members of the committee beforehand. We would also like to table our formal presentation to you, if that is agreeable, and only highlight some of the thoughts contained in it, if that is your usual custom. This procedure will allow more time for discussion with you. We would be pleased to answer any questions you may have when we have concluded this opening statement.

The Chairman: The members of the committee have heard the suggestion. The witnesses would like to table their written statement rather than reading it all and talk to it in a general way before answering questions. Is that acceptable?

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: That is agreed. So the written statement will be made part of the record. We will append the entire statement, if you would like to make some general comments and then proceed to questioning.

[Traduction]

remarques préliminaires, et nous serons ensuite disposés à répondre à vos questions.

Le président: Très bien. M. Hardie peut faire quelques remarques préliminaires au sujet du document qui a été dactylographié et distribué.

M. Murray Hardie (directeur exécutif, groupe de travail (Travail Canada) sur la micro-électronique et l'emploi): C'est exact, monsieur Allmand.

Monsieur le président, madame et messieurs, nous vous sommes très reconnaissants de nous avoir invités aujourd'hui pour partager avec vous nos expériences, nos connaissances et nos opinions sur les questions qui touchent les changements technologiques, la croissance de l'emploi, les tendances de l'emploi et du chômage. Avant de faire quelques remarques officielles, j'aimerais vous présenter officiellement les membres du groupe de travail qui sont ici aujourd'hui.

Je suis accompagné de M^{me} Ratna Ray, qui a été nommée directeur du Bureau de la main-d'oeuvre féminine, à Travail Canada, en 1979. Avant sa venue à Travail Canada, elle était secrétaire exécutive de la Commission de l'unité nationale Pepin-Robarts et adjointe spéciale du premier commissaire aux langues officielles du Canada, M. Keith Spicer. Grâce à son initiative, le Canada a connu sa première conférence nationale sur les effets de la micro-électronique dans le milieu du travail. C'est grâce à cette conférence et à sa recommandation, que le ministre fédéral du Travail a créé le groupe de travail sur la micro-électronique et l'emploi. Ratna Ray ne ménage pas ses efforts pour que le public comprenne bien les rapports qui existent entre un milieu de travail humain et une productivité élevée.

Je suis également accompagné de M^{me} Jeannine David-McNeil.

She is professor at the *École des hautes études commerciales*, in Montreal, and she is also an economist. Jeannine David-McNeil is a member of our task force.

Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, monsieur le président, nous aimerions remettre au greffier de la documentation, les membres du Comité ayant déjà reçu des exemplaires. Nous aimerions également déposer notre exposé en bonne et due forme, si vous le voulez bien, et je ne ferai que souligner quelques points saillants, si c'est là votre façon habituelle de procéder. Nous aurons, de cette façon, plus de temps pour discuter avec vous. Nous serons heureux de répondre aux questions que vous voudrez bien nous poser à la fin de cette déclaration préliminaire.

Le président: Les membres du Comité ont entendu votre suggestion. Les témoins désirent déposer leur déclaration écrite plutôt que de la lire en entier, et ils veulent soulever quelques points généraux avant de répondre aux questions. Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Très bien. Par conséquent, la déclaration écrite fera partie du compte rendu. Nous allons l'annexer entièrement; vous pouvez maintenant faire vos remarques générales, et nous passerons ensuite aux questions.

[Text]

Mr. Hardie: Thank you.

Mr. Chairman, as we all know, Canadians are facing a new era, one in which technology of all types will affect our society in beneficial as well as harmful ways. The questions that must be asked in regards to this technological evolution, or dare we say potential revolution, are numerous and complex.

To begin with, we must ask ourselves: Can Canada exist in an environment isolated from technology? Is technology by itself harmful or beneficial to society? Will technology create lasting jobs or destroy present ones? What will the new jobs be, how many, and of what nature? Will technological change alter the forms and content of work? How can we, as a democratic society, deal with change and mitigate its rough edges? Who will benefit from technological change? Which groups in our society will bear the brunt of change? What can be done to prepare them to seek the future with hope?

• 1115

Mr. Chairman, we would be pleased to come back to these questions and propose some answers upon completion of this opening statement. However, I would ask: Are we on the threshold of creating a society of technocrats and techno-peasants? Can we afford the luxury even to contemplate an answer, or have we gone past the point where philosophical ponderings must be replaced by positive and concrete actions?

Let us try to put this series of questions in perspective. We are dealing with a phenomenon that is difficult totally to comprehend immediately. Different philosophies will approach the issue from differing angles.

We know these are difficult questions. However, they must be addressed by all Canadians. Any task force attempting to deal with these questions—just as this committee is now considering the implications of not only technological changes but also structural changes in regard to employment perspectives for the present and the future—will not be able to resolve all the issues because of their intricacies.

We know that some of these questions deal with imponderables. For example, in the absence of sector-by-sector analysis of job creation and job displacement through technological change, we have no way of telling what the implications of technology will be with any amount of certainty.

Recently it has been reported in the press that a federal government study by the Ministry of Economic and Regional Development predicts that 2 million Canadians will be displaced by these new technologies in future. Although it is probably not irresponsible to say this, it is misleading to predict such devastating consequences when they cannot be

[Translation]

M. Hardie: Merci.

Monsieur le président, nous le savons tous, les Canadiens font face à une ère nouvelle, une période pendant laquelle les technologies de tous genres auront des effets sur la société, des effets bénéfiques, et également nuisibles. Les questions qu'il faut nous poser au sujet de cette évolution technologique—oserions-nous dire: révolution éventuelle—sont nombreuses et complexes.

Pour commencer, nous devons nous demander: le Canada peut-il exister dans un milieu isolé de la technologie? Est-ce que la technologie, en elle-même, est nuisible ou bénéfique à la société? Est-ce que la technologie va créer des emplois permanents ou détruire les emplois actuels? Quels seront les nouveaux emplois, combien y en aura-t-il et de quelle nature seront-ils? Est-ce que les changements technologiques modifieront les formes et le contenu du travail? Comment pouvons-nous, en tant que société démocratique, aborder le changement et en faire disparaître les difficultés? Qui profitera des changements technologiques? Quels groupes de notre société devront porter le poids du changement? Que peut-on faire pour les préparer à s'engager avec espoir dans les voies de l'avenir?

Monsieur le président, nous serons heureux de revenir à ces questions et de proposer des réponses à la fin de cette déclaration préliminaire. Cependant, je vous demanderais: sommes-nous au seuil d'une société de technocrates et de technopaysans? Pouvons-nous nous payer le luxe de prévoir même une réponse, ou avons-nous dépassé le point où les considérations philosophiques doivent être remplacées par des actions positives et concrètes?

Essayons de placer cette série de questions en perspective. Nous avons affaire à un phénomène qu'il est difficile de comprendre immédiatement dans sa totalité. Différentes philosophies abordent la question sous différents aspects.

Nous savons que ce sont là des questions difficiles. Cependant, il faut que tous les Canadiens se les posent. Tout groupe de travail qui tente d'étudier ces questions—comme le fait ce Comité présentement en examinant les effets que pourront avoir non seulement les changements technologiques, mais également les changements structureux sur le plan des perspectives d'emploi pour le présent et le futur—ne pourra résoudre toutes les questions, à cause de leur complexité.

Nous savons que certaines de ces questions traitent d'impondérables. Ainsi, par exemple, en l'absence d'une analyse, secteur par secteur, de la création d'emplois et du déplacement d'emplois par le biais des changements technologiques, il nous est impossible de prédire avec certitude quels seront les effets de la technologie.

On a mentionné récemment dans la presse qu'une étude faite par le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale prédisait que deux millions de Canadiens seront déplacés à cause de ces nouvelles technologies. Même si ce n'est probablement pas irresponsable de le dire, cela prête à confusion de prédire de telles conséquences dévastatrices, alors

[Texte]

verified. In fact, specific job losses in some areas should not be automatically extrapolated to the whole economy.

This does not mean there will not be jobs lost due to technology. There will be in some sectors, but it should be kept in mind that actual figures are not available at this time.

To use a quote the late John Robarts, the former Premier of Ontario, was known to use, the recent projections are like "shovelling fog on the back forty".

It was because of the unknown factors about technology and its implications that our task force was established.

Fully to understand the rationale of our report, you should know that the theme we chose was co-operation—co-operation among labour, business and government. Based on this theme, possibly the two key recommendations our report contains are, first, that Canada requires a well defined national technology strategy, a strategy for a sunrise industry leaving aside the aborted attempts of yesteryears at economic development activities; secondly, to help define and nurture such a forward-thinking strategy we require a national centre of technology working in human priorities. From these two recommendations flow our additional recommendations.

In our report we stated:

To us, Canada's efforts in the area of technology thus far, notwithstanding our isolated success stories related to research, development, marketing, commercialization and application of microelectronic technology, appear to be rudderless.

Because of this we said:

What is urgently needed is a coherent strategy embodying well-defined goals including the attainable niches for Canada: and a consistent set of public and private-sector policies to enable the microelectronic technology to flourish, and thereby extend its full advantages to the Canadian people.

In the process of adaptation, different actors will have to fulfill different responsibilities. In order to create a hospitable environment for investment into technology serving people, a number of steps are required mainly by the federal government. The list of steps we propose is by no means exhaustive, but it should serve to highlight the areas where attention is needed urgently.

Those steps are contained on page 32 of the report of the task force on micro-electronics entitled *In the Chips*. I will not read them at this time.

The Chairman: We have copies of the report here and we all have them in our offices.

[Traduction]

qu'on ne peut les vérifier. En effet, on ne peut automatiquement extrapoler pour l'ensemble de l'économie des pertes d'emplois précises dans certains secteurs.

Cela ne signifie pas qu'il n'y aura pas de pertes d'emplois causées par la technologie. Il y en aura dans certains secteurs, mais il faut se souvenir qu'on ne dispose pas actuellement de chiffres réels.

Pour reprendre ce que disait feu John Robarts, ancien premier ministre de l'Ontario, les projections récentes sont un peu comme «pelleter du brouillard dans le fond des rangs».

Notre groupe de travail a été créé à cause de ces facteurs inconnus concernant la technologie et ses effets.

Pour bien comprendre la raison d'être de notre rapport, vous devez savoir que le thème que nous avons choisi était la coopération—coopération entre les syndicats, les entreprises et le gouvernement. Se fondant sur ce thème, les deux recommandations clés que contient notre rapport sont probablement: premièrement, que le Canada a besoin d'une stratégie technologique nationale bien définie, une stratégie pour une industrie naissante qui laisse de côté les tentatives avortées d'autant en matière d'expansion économique; deuxièmement, pour aider à définir et entretenir une telle stratégie axée vers l'avenir, il nous faut un centre national de technologie qui s'occupera des priorités humaines. À partir de ces deux recommandations découlent toutes nos recommandations additionnelles.

Nous déclarons dans notre rapport:

Pour nous, les efforts du Canada dans le domaine de la technologie, jusqu'à maintenant, en dépit de quelques succès isolés sur le plan de la recherche, de l'expansion, de la commercialisation, de la mise en marché et de l'application de la technologie micro-électronique, semblent aller à la dérive.

A cause de cela, nous disons:

Ce qui est nécessaire et urgent, c'est une stratégie cohérente qui englobe des objectifs bien définis, y compris les secteurs que le Canada peut atteindre: et une suite logique de politiques publiques et privées qui permettront à la technologie micro-électronique de prendre de l'ampleur et, par conséquent, de profiter à tous les Canadiens.

Au cours de l'adaptation, différents acteurs devront assumer différentes responsabilités. Afin de créer un milieu hospitalier pour les investissements dans la technologie qui sert la population, il faudra prendre certaines mesures, surtout au niveau du gouvernement fédéral. La liste de mesures que nous proposons n'est pas du tout exhaustive, mais elle sert à mettre en lumière les secteurs où il faut apporter une attention immédiate.

Ces mesures sont mentionnées à la page 32 du rapport du groupe de travail sur la micro-électronique, sous le titre «Dans les puces». Je ne vais pas les lire à ce moment-ci.

Le président: Nous avons des copies du rapport ici, et nous en avons tous des exemplaires dans nos bureaux.

[Text]

• 1120

Mr. Hardie: It was equally evident to us that what is also vital to the success of Canada's efforts is the creation of an independent body, a Canadian centre of technology, work and human priorities, which I referred to earlier . . . facilitating on a full-time basis job creation for community development, research, promotion and application of technology, keeping social and human priorities in the forefront. This body, which we feel very strongly should be made up of representatives of labour, industry, government, special interest groups such as women's organizations and educators, should report directly to the Parliament of Canada. The multifaceted and many-dimensional issues, including employment growth related to technology and its implications, are so broad in scope that the productive resolution of societal issues will require an open environment in which it will be possible to develop appropriate balances among the frequently competing industrial, economic and social goals of our country. This is not the task of existing departments and agencies pursuing their broad policy and program mandates, of which microtechnology is but a component, often at cross-purposes with each other, and frequently in spite of the processed of co-ordination handled by one or more of the central agencies.

In addition to providing much-needed full-time attention, this body would furnish another, equally vital service. As we envisage it, this centre would provide a fresh forum for co-operation between major economic decision-makers.

The centre's mandate should rest on three main functions: job creation, public information and research and monitoring. As a national body having access to the major interests in Canada, the centre should assist the federal government in the development, promotion and implementation of the comprehensive Canadian information-micro-electronic technology strategy for the general advantage of Canada.

Furthermore, this centre should be the central focal point, carrying out public awareness programs to ensure better appreciation of the need for, and the acceptance of, micro-electronic technology. Such educational programs should, as their integral element, stimulate public understanding of the role of labour, industry, governments and special interest groups in technological change.

A further critical element of this awareness program must be to inform those who might not be able to learn new skills to adapt to new work requirements that various public and private services would be available to assist them through the period of transition and where these services would be available.

The centre should carry out, as part of its duties, short- and long-term research into the impact of technology on the

[Translation]

M. Hardie: Nous avons également compris que le succès des efforts canadiens reposait sur la création d'un organisme indépendant, un centre canadien de la technologie, du travail et des priorités, auquel j'ai fait allusion précédemment, pour faciliter la création d'emplois à plein temps en vue de la recherche, du développement, de la promotion et de l'application de la technologie dans les collectivités, tout en tenant compte prioritairement des facteurs sociaux et humains. Cet organisme qui, selon nous, doit être absolument composé de représentants de la main-d'oeuvre, de l'industrie, du gouvernement et de groupes spéciaux, tels que les enseignants et les groupes de femmes, devrait relever directement du Parlement canadien. Les questions auxquelles il faut répondre, notamment la croissance de l'emploi par rapport à la technologie et les répercussions de celle-ci, comportent de nombreux aspects et sont très vastes, si bien que pour y répondre, il faudra prévoir un cadre de discussion franche au sein duquel on pourra élaborer les équilibres nécessaires entre les différents objectifs industriels, économiques et sociaux du pays, qui se font souvent concurrence. Cette fonction ne revient pas aux ministères et aux organismes qui existent déjà, qui ont déjà leur politique et leur programme, dont fait partie la micro-technologie, et qui se font souvent concurrence, malgré la coordination faite par au moins un des organismes centraux.

En plus de se consacrer à l'étude à temps plein de ces problèmes, cet organisme assurera un autre service tout aussi essentiel. Dans notre perspective, ce centre permettra une nouvelle collaboration entre les principaux intervenants économiques.

Le mandat du centre devrait reposer sur trois éléments: la création d'emplois, l'information du public et la recherche et la surveillance. En tant qu'organisme national capable de discuter avec les principaux groupes d'intérêts canadiens, le centre devrait collaborer avec le gouvernement fédéral pour l'élaboration, la promotion et la mise en oeuvre d'une stratégie globale canadienne d'information sur la technologie micro-électronique, de façon à en faire profiter l'ensemble du pays.

Par ailleurs, ce centre devrait être le fer de lance de la sensibilisation du public, pour que la technologie micro-électronique soit mieux comprise de l'ensemble des Canadiens. Les programmes d'information devraient avoir comme objectif ultime de stimuler la compréhension du grand public quant au rôle de la main-d'oeuvre, de l'industrie, des gouvernements et des groupes d'intérêts spéciaux pour ce qui est des changements technologiques.

Un autre élément essentiel de ce programme de sensibilisation sera d'informer les travailleurs qui ne pourraient peut-être pas être capables d'acquérir de nouvelles compétences pour s'adapter aux nouvelles exigences du marché du travail, et de leur dire que des services publics et privés seront mis à leur disposition pour leur faire traverser cette période de transition, et leur dire également où s'adresser pour se prévaloir de ces services.

Dans le cadre de ses attributions, le centre devrait mener des études à court et à long terme sur l'incidence de la technologie

[Texte]

productivity of all economic sectors, conducting in-depth, sector by sector, longitudinal studies on the number and nature of jobs created or lost due to the introduction of high technology, since this is lacking now.

In view of the changing perceptions towards work, it should carry out innovative pilot projects on redefining work, experimenting with, and designing new work structures befitting the 21st century, and should determine new methods of compensating both men and women for all types of work. On all these and related activities, the centre should publish periodic assessment reports.

Lastly, the centre should be responsible for monitoring implementation of the recommendations contained in the task force report, and should report on the progress thereof annually to the Parliament of Canada and, perhaps, through this standing committee.

Mr. Chairman, we are the first generation to face the end of the industrial revolution and to define the values and structures of the new economy. The object of our attention is the information technology. Micro-electronic technology is here to stay. To resist it would be counterproductive. Our economy does not offer this luxury. With imagination, perseverance and sensitivity for people, we should be able to determine our place in the future world economy. We need one policy centered on twin imperatives, which are placing the growth of the economy in general, and the information sector in particular, at the top of our priorities, in harmony with the only possible corollary objective—the well-being of workers as well as citizens of this land.

I might add at this point that the Canadian government should be commended for its fairly recent initiatives in the area of high technology. The Hon. Charles Caccia had the foresight to establish the task force. The Hon. Marc Lalonde, Minister of Finance, announced in the budget a broad policy framework for enhancing technology and its support for sunrise industries. He also announced the creation of a national centre for productivity and employment growth, somewhat along the lines of the centre I just spoke of.

• 1125

We also understood that the Honourable Ed Lumley, Minister of Industry, Trade and Commerce, and the Honourable Charles Caccia are jointly co-ordinating the establishment of the founding committee for the centre announced in the budget.

As suggested, the original idea for such a centre was contained in the report of this task force. However, we would hope that the full intent of the centre proposed by the task force will be taken into consideration by the appropriate parties and by the founding committee referred to, whenever it is established. As you may know, we have had the opportunity to discuss the topic of technology with many Canadians, as well as international experts. We would encourage this

[Traduction]

sur la productivité de tous les secteurs économiques, il devrait mener des études globales et sectorielles sur le nombre et le type d'emplois créés ou perdus suite à l'introduction de la haute technologie; nous n'avons pas, à l'heure actuelle, ces renseignements.

Compte tenu de l'évolution des perceptions du travail, le centre devrait expérimenter des projets pilotes portant sur la redéfinition du travail, la conception et l'expérimentation de nouvelles structures de travail mieux adaptées au 20^e siècle, et devrait établir de nouvelles méthodes de compensation des hommes et des femmes pour tous les types de travail. En outre, le centre devrait publier régulièrement des rapports d'évaluation de toutes ses activités.

Enfin, le centre devrait surveiller la mise en oeuvre des recommandations du rapport du groupe de travail et devrait présenter un rapport annuel à ce sujet au Parlement du Canada, et peut-être à ce comité permanent.

Monsieur le président, nous sommes la première génération à assister à la fin de la révolution industrielle et à définir les valeurs et structures de la nouvelle économie. Nous devons nous attarder à la technologie de l'information. La technologie micro-électronique ne disparaîtra pas. Ce serait aller à contre-courant que d'essayer d'y résister. Notre économie ne nous permet pas ce luxe. En faisant preuve d'imagination, de persévérance, et en étant attentifs aux besoins des travailleurs, nous devrions être capables de nous réserver une place dans l'économie mondiale à venir. Le Canada a besoin d'une politique à deux volets dont le premier serait d'accorder la priorité à la croissance économique en général et au secteur de l'information en particulier, et le deuxième, de voir au bien-être des travailleurs et des Canadiens en général.

J'aimerais ajouter ici que le gouvernement canadien doit être félicité pour les mesures qu'il a prises récemment en matière de haute technologie. L'honorable Charles Caccia a eu la sagesse de créer le groupe de travail. L'honorable Marc Lalonde, ministre des Finances, a annoncé dans le budget une politique globale visant à favoriser la technologie et démontrant son appui aux industries de l'avenir. Il a également annoncé la création d'un centre national pour l'accroissement de la productivité et de l'emploi, dont le mandat sera un peu semblable à celui du centre dont je parlais.

Nous croyons également savoir que l'honorable Ed Lumley, ministre de l'Industrie et du Commerce, et l'honorable Charles Caccia coordonnent la création du comité de fondation du centre annoncé dans le budget.

Le principe de base de ce centre est énoncé dans le rapport du groupe de travail. Cependant, nous espérons que les parties intéressées et le comité de fondation, lorsqu'il sera créé, tiendront compte de la pleine portée de nos recommandations visant ce centre. Comme vous le savez, nous avons pu discuter de la technologie avec de nombreux Canadiens et avec des spécialistes internationaux. Nous incitons votre comité à faire des consultations internationales, comme nous l'avons fait, de

[Text]

committee to consult on an international basis with such leading bodies and thinkers as we have done, so that you too would derive a fuller appreciation of the profound challenges all nations face. We have appended a list which may be helpful if you choose to do so, Mr. Chairman.

In addition, this committee would be well served if it met with some of the labour, business, academic, and women's organizations our task force had the pleasure of hearing from.

Mr. Chairman, there are no easy answers to the questions posed by technology. No one actor can offer all the solutions. Our report has made a contribution in this effort. However, greater co-operation is needed by all who have a stake in ensuring the improved social and economic well-being of Canadians. This committee can also aid this process if it decides to.

The final thought we leave you with to demonstrate the urgency of concerted effort is if Canada does not institute policies to come to terms with this new technology and the new society it creates, we will not ride atop the new wave but follow in the wake behind.

Mr. Chairman, we welcome this opportunity to discuss possible answers to the questions we have raised with you and your committee. Thank you.

The Chairman: Thank you.

Members of the committee, I presume, can direct their questions to any of the three witnesses, and they themselves if they wish to refer to somebody else because it is more appropriate may do so.

Mr. McGrath: I would like Flora MacDonald to begin from our side, Mr. Chairman, as always.

The Chairman: All right.

Miss MacDonald.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Thank you very much, Mr. Chairman. I really do not think we can disagree with much of what Mr. Hardie has said. Some of us have been speaking on this subject publicly and in various forums across the country for quite a while, urging many of the things that have been referred to this morning. Our grave concern is the lag there is in getting these proposals implemented. If I may, I would like to come to the document that is our order of reference, the "*Perspective on Unemployment*" paper, and direct some questions, if I may, to Dr. Ratna Ray, who I know has a specific interest in this as it regards women.

There is a very real problem, probably greater for women, initially, in the micro-technological revolution, than with men, mainly because women are now employed in those occupations which are most vulnerable to the changes of the technological revolution. The paper "*Perspective on Unemployment*" deals with this when it mentions on page 25 at the bottom—it had dealt with the problems that will be faced by women in the transition period, and it says:

[Translation]

façon à ce que les membres du comité comprennent mieux les défis que doivent relever toutes les nations. Monsieur le président, nous avons annexé une liste des spécialistes internationaux que nous avons consultés; cette liste pourrait vous être utile.

En plus, le comité pourra compléter son étude en rencontrant les représentants du monde du travail, du monde des affaires, de l'enseignement et des groupes de femmes que nous avons rencontrés.

Monsieur le président, il n'est pas facile de relever le défi posé par la nouvelle technologie. Un seul groupe ne peut pas répondre à toutes les questions. Notre rapport n'est qu'un pas en avant dans cette direction. Cependant, il faut intensifier la collaboration auprès de tous ceux qui ont à coeur l'amélioration des conditions sociales et économiques des Canadiens. Ce comité peut également contribuer à ce processus, s'il le désire.

Enfin, pour bien démontrer l'importance de la concertation dans ce domaine, j'aimerais dire que si le Canada ne se donne pas les politiques nécessaires pour s'adapter à la nouvelle technologie et à la nouvelle société qu'elle créera, il n'aura pas sa part du gâteau, mais devra plutôt se contenter des miettes.

Monsieur le président, nous sommes maintenant à votre disposition pour répondre aux questions que les membres du Comité voudront bien nous poser. Merci.

Le président: Merci.

J'imagine que les membres du Comité peuvent interroger n'importe lequel des trois témoins; ceux-ci, à leur tour, s'ils le désirent, peuvent demander à quelqu'un d'autre de répondre.

M. McGrath: J'aimerais que M^{lle} Flora MacDonald commence les questions, monsieur le président, comme d'habitude.

Le président: D'accord.

Mademoiselle MacDonald.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Merci beaucoup, monsieur le président. Je ne pense pas qu'on puisse réfuter ce qu'a dit M. Hardie. Certains d'entre nous ont soulevé cette question en public et dans différents endroits, au pays, depuis déjà quelque temps, et nous réclamons bon nombre des choses qui sont recommandées ce matin. Nous comprenons que ces recommandations doivent être mises en oeuvre de toute urgence. Si vous me le permettez, j'aimerais me référer au document cité dans notre ordre de renvoi, le document "*Perspectives d'emploi*", et interroger, si vous me le permettez, M^{me} Ratna Ray, qui s'intéresse particulièrement à ce sujet en ce qui a trait aux femmes.

La révolution micro-électronique pose un problème véritable, plus aux femmes qu'aux hommes, car à l'heure actuelle, les femmes occupent en majorité les emplois qui sont les plus visés par la révolution technologique. Le document "*Perspectives d'emploi*" y fait d'ailleurs allusion à la page 29, au premier paragraphe, où on peut lire, au sujet de la période de transition et des femmes:

[Texte]

For this reason it is important that new mechanisms are found to allow women to keep and build on their skills while out of the labour force, and to acquire relevant experience upon re-entry. A framework to facilitate this transition is required.

That was written some months ago, and I want to know what the framework is that is being developed by the government to facilitate this transition for women; because I have yet to hear anything about the framework.

Ms Ray: Mr. Chairman, I am not able to speak on behalf of the government, but I would try to speak from the experience I am trying to glean across the country. One is startled by the interest, the groundswell across the country, which has developed since not only the report of the task force, but since the first conference on technology and its impact on the work environment.

• 1130

Women make up more than 40% of the workplace, but as has been suggested, they are concentrated largely in the low-paying jobs with little prospect. Most of the women are non-unionized and their existing skills may not be those which would be needed by the new jobs. Most women have dual responsibilities; one at home to raise families and one in the employment market for continuing inequitable wage; and therefore, because of the dual tasks, they are not able to have access to the training possibilities, training provisions, which are given during the day.

What I have noticed so far across the country, since the conference, is the understanding and acceptance that perhaps the concept of work, the word "work" itself, is going through a reassessment, a reappraisal. That is to say, where there is interest in job security, there is also a parallel interest in job enrichment. Therefore, communities out there are trying to develop small, albeit strong, networks in regions and in localities and come up with recommendations quite akin to the recommendations we had made in the report *In the Chips* and are trying to have those recommendations accepted by various levels of governments, because most women workers come under provincial jurisdiction. More and more there are seminars and workshops at regional levels in order, first, to make women aware of these recommendations; second, to have those responsible accept some of the intent, the spirit and direction of these recommendations. So after every conference I see resolutions and recommendations coming out of women's groups, trying to keep the momentum alive across the country. Therefore I am confident that the recommendations which were made by the Task Force on Micro-electronics and Employment will in some form or another find expression in either legislation or in policies.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): I am not trying to put the onus of government responsibilities on Dr. Ray's shoulders, Mr. Chairman. I am really trying to find out how quickly we are prepared to move in a more massive way,

[Traduction]

C'est pourquoi il importe de trouver de nouveaux moyens pour permettre aux femmes de conserver leurs compétences et de les étoffer pendant qu'elles sont à la maison et d'acquérir une expérience du travail pertinente une fois de retour sur le marché du travail. L'établissement d'un cadre pour faciliter cette transition s'impose.

Ce rapport a été écrit il y a quelques mois, et j'aimerais savoir ce qu'a fait le gouvernement pour établir ce cadre devant faciliter la transition pour les femmes; jusqu'à maintenant, je n'ai rien entendu à ce sujet.

Mme Ray: Monsieur le président, je ne peux pas répondre au nom du gouvernement, mais je peux vous dire ce qu'il en est de l'expérience que j'ai acquise au pays. On est encouragé par l'intérêt qui se manifeste non seulement depuis la publication du rapport du groupe de travail, mais depuis la première conférence sur la technologie et sur son incidence sur le marché du travail.

Les femmes représentent plus de 40 p. 100 du marché du travail, mais comme on l'a déjà dit, elles se retrouvent en grande partie dans les emplois moins bien rémunérés, qui offrent peu d'avenir. La majorité des femmes ne sont pas syndiquées et leurs compétences actuelles ne seront peut-être pas adaptées aux nouveaux emplois. La majorité des femmes ont une double responsabilité: une première à la maison, pour élever leur famille, et une autre sur le marché du travail, où elles ont des salaires minables; par conséquent, à cause de cette double responsabilité, les femmes ne peuvent pas se prévaloir des services de formation qui sont dispensés pendant la journée.

Depuis la conférence, j'ai remarqué partout dans le pays qu'on commence à remettre en question le concept du mot «travail». C'est-à-dire que bien qu'on s'intéresse à la sécurité d'emploi, on s'intéresse également aux possibilités d'épanouissement qu'offre le travail. Par conséquent, les collectivités essaient de se donner des réseaux petits, mais solides, dans les régions et dans les localités, pour présenter des recommandations semblables à celles que nous avons faites dans le rapport *Dans les puces*, et essaient de faire accepter ces recommandations par les différents paliers de gouvernement, car la majorité de ces travailleuses relèvent des codes provinciaux du travail. Dans les régions, il y a de plus en plus d'ateliers et de séminaires pour tout d'abord sensibiliser les femmes à ces recommandations, et ensuite faire accepter ces recommandations par les gestionnaires. Donc, après chaque conférence, je reçois des résolutions et des recommandations de groupes de femmes, afin de maintenir l'intérêt dans le pays. Par conséquent, j'ai bon espoir que les recommandations formulées par le groupe de travail sur la micro-électronique et l'emploi se traduiront d'une façon ou d'une autre dans des lois ou des politiques.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Je ne voudrais pas, monsieur le président, que M^{me} Ray se sente responsable de ce que fait le gouvernement. Je veux tout simplement savoir à quel rythme on est prêt à faire face, dans notre pays, à cette

[Text]

as a country, in coming to grips with what is happening out there so quickly, because of the fact that the chip is both accessible and cheap and is being utilized much more quickly than most people thought a year ago or two years ago. We are slipping behind our competitor nations, way behind what Japan is doing, what France is doing, what Sweden is doing, in the field of public education. They have allocated not just resources and money but public education via the media to bringing people along to an appreciation of what this new world means, this age of information. What they are tackling, very straightforwardly, is the fear of change that lurks in people's minds and particularly is much higher among women than it is among men. Japan is utilizing the public networks to educate people in their homes, the familiarity of their homes, not to be afraid of this new technology.

Is there anything that is being suggested to government here where they can co-operate with the educational systems, where they can co-operate with the provinces to do something of this nature in Canada on a massive scale rather than wait to speak to one women's organization or one union group or something similar? At that rate we are simply not going to keep up with these other countries.

• 1135

Ms Ray: Mr. Chairman, if I may, in one of the reports published by the Women's Bureau in 1982, entitled *Changing World of Work, Towards the Integration of Women into the High Technology Labour Force in the National Capital Region*, the major recommendation was to carry out an information program to make women aware of the opportunities and to try to dispel some of the fears. What I am picking up across the country is that, again, there are committees being formed locally in small communities, almost common interest committees, which are trying to deal with substantive issues such as what kinds of skills will be required, how do we breach those skills, who would be providing the most practical training facilities, the delivery system.

The ideas that are coming up time and time again are related to different kinds of training from those we have been able to provide thus far... institutionalized training. For instance, the training possibilities would be community based and they would utilize mobiles in small communities, distant education through television and radio networks. In the block education concept they would utilize public libraries and bring in computer specialists to provide the resources necessary. That is happening and the ideas are being accepted in a more concrete way and on a larger scale than I would ever have expected.

I think, personally, Section 60 of the Income Tax Act could be re-examined to assess its appropriateness, because it dictates that a person should be taking training that would cost at least \$100 in one shot before he or she could deduct. I think employees should be able to earn training credits after three months of their attachment to the labour force. I also think a training sabbatical should become part and parcel for each

[Translation]

évolution très rapide; c'est un fait que les micro-processeurs sont beaucoup plus faciles à acheter et qu'ils sont beaucoup plus utilisés que la majorité des gens ne l'auraient cru il y a un an ou deux. Nous prenons du retard par rapport à nos principaux concurrents, nous sommes loin derrière le Japon, la France, la Suède, en matière d'éducation du public. Dans ces pays, on ne s'est pas contenté de réserver des ressources et de l'argent, mais on a mené une campagne de sensibilisation du public à travers les médias afin que tous puissent comprendre ce que signifie ce nouveau monde, cette ère de l'information. Dans ces pays, on s'attaque très directement à la peur du changement, peur qui se retrouve chez tous, mais particulièrement chez les femmes. Le Japon utilise son réseau public pour éduquer les gens dans leurs foyers, pour leur montrer qu'il ne faut pas avoir peur de cette nouvelle technologie.

A-t-on fait des recommandations au gouvernement canadien pour l'inciter à collaborer avec les réseaux éducatifs des provinces, à faire quelque chose dans ce sens au Canada? Préfère-t-on attendre et parler à chaque groupe de femmes, à chaque syndicat? A ce rythme, on n'arrivera pas à se maintenir par rapport aux autres pays.

Mme Ray: En réponse à cela, monsieur le président, dans un des rapports publiés par le Bureau de la main-d'oeuvre féminine en 1982, intitulé: *Évolution du monde du travail: Intégration des femmes au marché du travail créé par l'industrie de haute technologie de pointe de la région de la capitale nationale*, la principale recommandation portait sur un programme d'information visant à sensibiliser les femmes aux possibilités de la haute technologie et à apaiser certaines craintes. Encore une fois, en parcourant le pays, je constate que des comités locaux sont formés, des comités d'intérêts communs, qui essaient d'étudier des questions importantes, telles que le genre de compétences qui seront nécessaires, comment acquérir ces compétences, et comment assurer que ces compétences sont enseignées.

Les solutions qui sont adoptées très souvent portent sur des méthodes différentes de formation, des méthodes qui se distinguent de ce que nous avons eu jusqu'à maintenant, la formation institutionnalisée. Par exemple, les possibilités de formation sont offertes à l'échelle de la collectivité, et dans de petites collectivités, on utilise des unités mobiles, des services d'éducation à distance, par l'entremise des réseaux de télévision et de radio. Dans une autre veine d'idées, on a recours aux bibliothèques publiques pour inviter des spécialistes en informatique. C'est ce qui se produit au pays, et les idées sont acceptées beaucoup plus largement que je ne m'y serais attendue.

Personnellement, je pense que l'article 60 de la Loi de l'impôt sur le revenu devrait être réévalué, car selon cet article, le dégrèvement fiscal n'est possible que si le cours coûte plus de \$100. Selon moi, les employés devraient accumuler des crédits de formation après trois mois de participation à la population active. Je pense également qu'un congé sabbatique

[Texte]

employee after three years of employment as a term and condition of work.

I think the employers across the country should make payroll contributions indexed to the kind of lay-off that happens in their companies. If a company seems to be laying off too many people in sequence, their unemployment insurance contributions should go up. These are the ideas that are being tossed around across the country.

Another idea that seems to be finding acceptance is that of regionally based training programs. As you know, Mr. Chairman, in our efforts towards realizing linguistic equality in Canada we have had regionally based training programs in cities such as Vancouver, Halifax, Winnipeg, Regina, where employers pooled their resources and created training possibilities. When small employers needed to provide training for their employees, they could plug into that kind of common base.

I also think in remote communities city halls, post offices, general stores should all be exploited for training facilities. The way we used to think of the delivery of training may not suffice today, because society is changing and computers are challenging the way we have organized our society in a vertical, pyramid-like structure. There are more horizontal networks and self-help networks across the country and this is an opportune moment for us to rethink the delivery of systems.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): If I could have just one final comment, Mr. Chairman . . .

The Chairman: We could come back later. Go ahead.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): I fully appreciate what Dr. Ray is saying, but the problem is that there are a great many women across the country who are now becoming more and more discouraged. Even though there should be new methods, new mechanisms for delivering this training, the ones who are presently in place are restricting the opportunities, rather than expanding them. Canada employment centres themselves, in the places they purchase from provincial institutions, this year had decreased, not increased, the number of places they have for the basic training which many women require when they come into the workforce from the home or from the clerical skills they have now.

• 1140

The people who need the assistance most are being denied it. The people who will be able to take advantage of educational leave and on-the-job training are those who are already better skilled, and so here in this country we are not getting at the very root of the problem in addressing the needs of those who are going to be entering the workforce from the home, or who are going to see their jobs phased out. They are the ones who are somehow finding their opportunities restricted, even if they want to try to improve. I wonder if through your various

[Traduction]

de formation devrait être prévu pour chaque employé qui a occupé pendant trois ans le même poste.

Les employeurs du pays devraient faire des cotisations indexées à la proportion des mises à pied de leurs secteurs. Si la compagnie est perçue comme ayant fait trop de mises à pied, ses cotisations à l'assurance-chômage devraient augmenter. Ce sont des idées qui surgissent partout dans le pays.

Des programmes de formation adaptés aux régions sont de plus en plus acceptés. Comme vous le savez, monsieur le président, dans nos efforts en vue d'atteindre l'égalité linguistique au Canada, nous avons assisté à la mise sur pied de programmes de formation régionaux dans des villes telles que Vancouver, Halifax, Winnipeg et Regina, où les employeurs ont réuni leurs ressources et ont créé des centres de formation. Si les propriétaires de petites entreprises doivent assurer la formation de leurs employés, ils pourraient participer à ce genre de regroupement.

Dans les localités éloignées, les hôtels de ville, les bureaux de poste et les magasins généraux pourraient être utilisés en tant que centres de formation. Notre façon traditionnelle d'offrir l'enseignement, la formation, n'est peut-être plus adaptée au monde d'aujourd'hui, car la société évolue et les ordinateurs se moquent de la façon dont nous avons organisé notre société, en lui donnant une structure pyramidale. Il y a de plus en plus de réseaux horizontaux de perfectionnement personnel dans le pays, et c'est le temps ou jamais de repenser nos réseaux d'enseignement.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Si vous me permettez une dernière intervention, monsieur le président . . .

Le président: Nous pourrions revenir plus tard. Allez-y.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Je comprends très bien ce que dit M^{me} Ray, mais il demeure qu'il y a beaucoup de femmes, partout dans le pays, qui se découragent de plus en plus. Quand bien même on aurait de nouvelles méthodes et de nouveaux mécanismes pour dispenser cette formation, les méthodes et mécanismes qui sont en place actuellement limitent les possibilités. Quant au nombre de centres d'emploi du Canada eux-mêmes, il a diminué et non augmenté cette année, dans les endroits où on achète l'espace des établissements provinciaux. Cela signifie qu'il y a moins de lieux disponibles pour dispenser la formation dont bon nombre de femmes ont besoin lorsqu'elles entrent sur le marché du travail après avoir vécu à la maison, ou lorsqu'elles veulent accroître leur compétence en tant qu'employées de bureau.

Ceux qui ont le plus besoin d'aide trouvent donc une fin de non-recevoir. Ceux qui bénéficieront des congés d'étude et de la formation en cours d'emploi sont des employés déjà mieux qualifiés; en conséquence, nous ne nous attaquons pas, dans notre pays, à la racine du mal, c'est-à-dire que nous ne tenons pas compte des besoins de ceux et celles qui quitteront la maison pour entrer sur le marché du travail ou dont les emplois seront progressivement éliminés. Ce sont ces derniers dont les perspectives vont en s'amenuisant, même s'ils veulent

[Text]

avenues you can somehow encourage the government that this is absolutely the wrong route to take at this time.

Ms Ray: Mr. Chairman, may I answer this question?

I believe the concerns raised here are about training now: that there are not enough seats to go around; that hours of training are not cognizant of women's dual roles; not enough allowance for child care; many women do not know how and where to apply for training programs; and some women do not have the prerequisites, math and sciences.

I am confident that there will be improvements coming soon around these issues, because women across the country are making their pressures and concerns known. Also, I believe some of the recommendations that the Task Force on Micro-Electronics and Employment had made about training and education are being accepted by very prominent and powerful women across the country, and they are trying to get these recommendations accepted by the provincial governments.

As you may know, Mr. Chairman, the recommendations made by the task force are now being reviewed by the Department of Labour and I am cautiously optimistic that some of the recommendations should become reality.

The Chairman: Thank you.

Before we move on to Mr. Keeper, and we can come back to Miss MacDonald and others, while we have a quorum, would somebody be willing to move the a resolution on traveeling expenses?

Mr. Keeper: I move that reasonable travelling and living expenses be paid to witnesses who are invited to appear during the study of our order of reference which is the document entitled "*Perspective on Employment*". We have one witness today, and there will be another one tomorrow, who comes from out of town.

Mr. McGrath: I would like to speak to it. I now ask if we have a motion. If not, would you now consider a motion asking the House for permission to travel?

The Chairman: We have discussed this in steering committee, and felt that it was a desirable thing to work towards for the autumn, but we have not requested such . . .

Mr. McGrath: Would it not be appropriate to before the 30th make a report to the House requesting such authority?

The Chairman: We could.

Mr. McGrath: Then I would so move. I am sorry, there is a motion before the Chair.

The Chairman: The clerk tells me that this resolution is the usual one in order to pay witnesses.

[Translation]

s'améliorer. Je me demande donc si vous ne pouvez pas convaincre le gouvernement que la voie qu'il emprunte en ce moment n'est pas la bonne.

Mme Ray: Monsieur le président, me permettez-vous de répondre à la question?

Les préoccupations soulevées ici portent sur la formation actuelle; on dit qu'il n'y a pas assez de places par rapport à la demande, que les heures de formation ne tiennent pas compte des fonctions des femmes, qu'on n'accorde pas suffisamment d'allocations pour frais de garde, que bon nombre de femmes ignorent comment et où s'inscrire à des programmes de formation, et enfin, que certaines femmes n'ont tout simplement pas le bagage nécessaire en ce domaine, c'est-à-dire une formation en mathématiques et en sciences.

Je suis toutefois certaine que cette situation s'améliorera à cet égard bientôt, car les femmes de notre pays font part de leurs préoccupations et exercent des pressions. En outre, je crois que certaines des recommandations émanant du groupe de travail sur la micro-électronique et l'emploi au sujet de la formation et de l'enseignement sont acceptées par des femmes éminentes et occupant des postes de commande, et à leur tour, ces dernières s'efforcent de faire accepter ces recommandations par les administrations provinciales.

Monsieur le président, vous n'ignorez probablement pas que les recommandations formulées par le groupe de travail font présentement l'objet d'un examen de la part du ministère du Travail, et tout en demeurant prudente, j'ai bon espoir que certaines de ces recommandations se concrétisent.

Le président: Merci.

Avant de passer à M. Keeper, et de revenir à M^{lle} MacDonald, et à d'autres, pendant que nous avons le quorum, quelqu'un peut-il proposer que nous adoptions une résolution relative aux allocations de voyage?

M. Keeper: Je propose qu'on accorde des allocations de voyage et de séjour raisonnables aux témoins invités à comparaître pendant l'étude de notre ordre de renvoi, c'est-à-dire le document intitulé: *Perspectives d'emploi*. Nous entendons un témoin aujourd'hui, et il y en aura un autre demain, qui viendra de l'extérieur.

M. McGrath: J'aimerais discuter de cela. J'aimerais savoir si nous sommes saisis d'une motion. Sinon, êtes-vous disposés à voter sur une résolution demandant à la Chambre qu'on nous permette de voyager?

Le président: Nous avons déjà discuté de cela au comité de direction, et j'ai alors estimé qu'une telle chose était souhaitable pour l'automne, mais nous n'en n'avons pas fait la demande . . .

M. McGrath: Est-ce qu'il ne conviendrait pas de demander cette permission dans un rapport à la Chambre, avant le 30?

Le président: Nous le pouvons.

M. McGrath: Je propose donc qu'il en soit ainsi. Je m'excuse, nous sommes déjà saisis d'une motion.

Le président: Le greffier me dit que c'est d'habitude à cette résolution qu'on fait appel pour défrayer les témoins.

[Texte]

Mr. McGrath: Yes, I realize that.

The Chairman: Could we dispose of this first?

Motion agreed to.

The Chairman: The clerk has heard Mr. McGrath; would he prepare it for us, so that before we leave here this morning we could put such a motion?

Mr. McGrath: Well, it is a perfunctory thing, so I will make the motion now: I would move that we request permission of the House to travel. The clerk will do the correct wording of it.

Mr. Keeper: So the report to the House would be a simple request for this.

Mr. McGrath: That is right.

Mr. Keeper: Okay.

The Chairman: Is there any discussion on that particular motion? Is the committee in favour of that? Mr. McGrath, in putting forward your proposal you did not mention if you would like the committee to travel simply within Canada or without.

• 1145

Mr. McGrath: And without.

The Chairman: So it is moved by Mr. McGrath that the committee seek authority from the House to travel within and outside of Canada with respect to their special reference, "Perspective on Employment".

Motion agreed to.

The Chairman: Obviously we will have to consult with our House leaders on that.

Mr. McGrath: What does that mean?

The Chairman: It means we make a report to the House; but to be effective we want more than to report to the House. I presume you want it to be passed by the House.

Mr. McGrath: That is right, yes.

The Chairman: So once we report, I am suggesting that we all speak to our House leaders so they agree to the passage of it.

Mr. McGrath: I can give you my House leader's opinion now.

The Chairman: I see. Well, then, I shall talk to our House leader and Mr. Keeper will talk to his.

Mr. Keeper: If we are to speak to our House leaders, it might be helpful if we had some indication of how much travel we are going to do, and that sort of thing.

The Chairman: Yes, we will want to know that. But we will have a steering committee meeting before we adjourn next week, or whenever it is, and draw up some sort of plans. We

[Traduction]

M. McGrath: Oui, je m'en rends compte.

Le président: Pouvons-nous d'abord en terminer avec cette résolution?

La motion est adoptée.

Le président: Le greffier a entendu M. McGrath; ce dernier veut-il donc mettre sa résolution par écrit à notre intention, afin que nous puissions la présenter avant de lever la séance de ce matin?

M. McGrath: Étant donné que c'est quelque chose d'automatique, je vais la présenter immédiatement: je propose que nous demandions à la Chambre la permission de voyager. Le greffier saura trouver le libellé approprié.

M. Keeper: Le rapport que nous présenterons à la Chambre consistera donc simplement en cette demande.

M. McGrath: C'est exact.

M. Keeper: C'est bien.

Le président: Y en a-t-il qui veulent discuter de la motion? Le Comité y est-il favorable? Monsieur McGrath, lorsque vous nous avez soumis votre résolution, vous n'avez pas précisé si vous tenez à ce que le Comité voyage seulement au Canada, ou également à l'extérieur.

M. McGrath: Et à l'étranger.

Le président: M. McGrath propose que le Comité demande à la Chambre l'autorisation de se déplacer au Canada et à l'étranger dans le cadre de son mandat spécial sur les perspectives d'emploi.

La motion est adoptée.

Le président: Nous devons, bien entendu, consulter nos leaders à la Chambre à cet égard.

M. McGrath: Qu'est-ce que cela veut dire?

Le président: Cela veut dire que nous devons déposer un rapport à la Chambre, mais que nous voulons faire une étude plus à fond. Je suppose que vous voulez que ce rapport soit adopté à la Chambre.

M. McGrath: C'est bien cela.

Le président: Donc, une fois que nous aurons déposé notre rapport, je propose que nous rencontrions nos leaders à la Chambre, pour qu'ils se mettent d'accord quant à son adoption.

M. McGrath: Je peux vous donner l'opinion de mon leader dès maintenant.

Le président: Je vois. Je vais donc rencontrer notre leader à la Chambre, et M. Keeper parlera au sien.

M. Keeper: Mais si nous décidons de parler à nos leaders à la Chambre, il serait peut-être utile que nous ayons une idée du nombre de voyages que nous allons faire.

Le président: Oui, il faudra prendre une décision à cet égard. Mais le comité de direction se réunira avant l'ajournement, la semaine prochaine, pour établir un programme. Nous

[Text]

have already felt that we should go to some high unemployment areas in Canada and talk to the unions and the people in those communities. But we should draw up a plan that we could present to our House leaders.

Mr. McGrath: We should do that before we adjourn. We do not have much time.

The Chairman: Right, exactly; and I will act on . . .

Mr. McGrath: There is a very important conference on this subject sponsored by the OECD at the end of the year. We should have some input, or visit them, and also we should visit Tokyo.

The Chairman: We should meet as a steering committee, Mr. McGrath, to make a more precise plan that we could submit. I will work on that this afternoon immediately after this meeting, with the clerk, so that we can set a date for the steering committee meeting.

Mr. McGrath: Would you recall that when we commenced our hearings I put the proposal to you for travel in Canada and holding hearings, especially in areas of high unemployment, one-industry towns, that kind of thing, and I made some tentative suggestions at that time. I also indicated to you that if the committee was not prepared to do so, then my party was prepared to send its own committee out, because we are very concerned about this whole area.

The Chairman: Right; you are quite correct.

Mr. McGrath: I am not looking for a trip to Tokyo, but I will tell you, you cannot discuss this subject without the Japanese, because that is where it is at.

The Chairman: Yes, you are quite correct that you made such recommendations, and the only reason we could not start on that immediately is the heavy load in the House in June.

Mr. McGrath: I think this committee has the most important task before it of any committee in the House. I am glad we have a converted chairman in such a position here.

The Chairman: In any case we have agreed to make such a report, and we will take steps to implement it.

Now I turn to Mr. Keeper to put questions to the witnesses.

Mr. Keeper: Yes, thank you.

I am taking note, Mr. Chairman, of the suggestions from the witnesses that we consult with the kinds of people they have already consulted with, which I think it is a very good suggestion.

I want to ask some questions along the lines that you have already consulted with these people so you have already learned something about the whole question of technological change that perhaps we have yet to learn. I was hoping that

[Translation]

sommes déjà d'avis qu'il faudrait que nous nous rendions dans des régions à taux de chômage élevé, au Canada, pour rencontrer des représentants syndicaux et des résidents de ces collectivités. Mais il conviendrait quand même d'établir un programme et de le soumettre à nos leaders à la Chambre.

M. McGrath: Il faudrait le faire avant l'ajournement. Il ne nous reste pas beaucoup de temps.

Le président: C'est tout à fait vrai, et je prendrai les dispositions . . .

M. McGrath: L'OCDE parraine une conférence importante sur cette question à la fin de cette année. Il serait utile que nous donnions notre point de vue, ou que nous leur rendions visite. Je pense que nous devrions également aller à Tokyo.

Le président: Il vaudrait mieux attendre la réunion du comité de direction, monsieur McGrath, pour établir un programme précis. J'ai l'intention de m'atteler à la tâche avec le greffier dès cet après-midi, après cette réunion. Nous pourrions alors fixer une date pour la réunion du comité de direction.

M. McGrath: J'aimerais vous rappeler que lorsque nous avons commencé ces réunions, je vous ai recommandé que nous nous déplaçons à travers le Canada pour tenir des audiences publiques, surtout dans les régions à taux élevés de chômage, les régions où il n'y a qu'une seule industrie. J'ai fait une recommandation en ce sens à ce moment-là. Je vous avais également dit que si le Comité n'était pas disposé à voyager, mon parti chargerait son propre comité de cette tâche, car c'est une question qui nous préoccupe énormément.

Le président: C'est vrai, vous avez raison.

M. McGrath: Ce n'est pas que je veuille aller à Tokyo, mais je suis d'avis que l'on ne peut pas débattre de ce sujet sans entendre le point de vue des Japonais, qui sont bien en avant dans ce domaine.

Le président: C'est exact, et il est vrai que vous avez fait des recommandations en ce sens. Mais la grosse charge de travail de la Chambre, au mois de juin, nous a empêchés de mettre ces projets en route.

M. McGrath: Selon moi, le mandat de ce Comité est plus important que le mandat d'aucun autre comité de la Chambre. Je suis content de constater que notre président est bien converti à cette cause.

Le président: De toute façon, nous avons convenu de rédiger un rapport, et nous prendrons les dispositions qui s'imposent.

Je vais maintenant donner la parole à M. Keeper.

M. Keeper: Merci.

Monsieur le président, j'estime que la recommandation des témoins de rencontrer certaines des personnes qu'ils ont déjà consultées est très valable.

J'aimerais maintenant poser quelques questions relativement à des sujets que vous avez abordés avec ces groupes, dans le contexte des changements technologiques. J'estime en effet que nous avons beaucoup à apprendre de vous. J'aimerais vous

[Texte]

you might be able, based upon that knowledge and awareness, to sketch for us what you see happening with technological change as it applies to employment. For instance, you have already commented on that in terms of that it might even be misleading to echo the report that was in the *Globe and Mail* and stuff like that. So I am wondering what in your view are the implications of technological change for our economy and for employment and that sort of thing.

Mme Jeannine David-McNeil, (membre du groupe d'étude): J'ai fait le tour du Canada et j'ai pu y relever deux grandes préoccupations: tout d'abord, l'impact des changements technologiques pour les travailleurs en termes d'emploi et deuxièmement, le contenu du travail, la santé et la sécurité au travail. Ce sont ces deux grandes préoccupations qu'on a le plus souvent entendues à travers le Canada.

Comme il a été mentionné dans le rapport que vous a transmis M. Hardie, nous nous sommes référés à toute la littérature et nous avons même fait faire des études de cas pour ce qui est de l'impact sur l'emploi. Toutefois, il nous apparaît prématuré présentement, étant donné la courte période de temps au cours de laquelle les changements technologiques ont eu lieu et le peu de données statistiques disponibles, de pouvoir évaluer quantitativement le degré d'impact total sur l'emploi. Il est prématuré, présentement, d'essayer d'évaluer un nombre, qu'il soit optimiste ou pessimiste, qui nous permettrait d'évaluer l'emploi.

• 1150

Par contre, tout le monde est d'accord avec le fait que le marché du travail sera lourdement perturbé, du moins à court terme, par les changements technologiques.

Comme on le disait plus tôt, des gens perdront leur emploi et ils devront, à ce moment-là, modifier le contenu de leur emploi, en même temps qu'il y aura création d'emplois. C'est ce que nous avons pu constater. Nous avons fait faire une étude de cinq cas dans le groupe d'étude au sujet de compagnies qui relèvent de la juridiction fédérale: Bell Canada, Postes Canada, les banques à chartes, le Canadien Pacifique et Air Canada. Dans toutes les entreprises, si on se reporte à l'emploi total, il y a eu croissance. Ceci est dû, peut-être, à une augmentation des services, parce qu'il y a eu croissance de l'entreprise. Mais, si on se réfère à certains postes individuels, que ce soit les téléphonistes, que ce soit des commis aux Postes ou dans les banques, il y a eu réduction du nombre d'emplois ou une croissance très lente de ces emplois-là. Donc, il y a des emplois qui sont plus lourdement affectés par les changements technologiques. Il ne faut quand même pas se leurrer.

Ce que nous avons constaté c'est que, dans les entreprises qui planifient bien ces perturbations-là, ces tensions-là, et qui prennent soin à l'avance de faire des programmes de recyclage, de formation de main-d'oeuvre pour assurer la transition, à ce moment-là, le changement technologique est introduit de façon très harmonieuse. Par contre, si on ne prévoit pas et qu'on arrive du jour au lendemain avec une nouvelle technologie, sans avoir pris soin de former la main-d'oeuvre, on va faire face à ce qu'on appelle des postes vacants. En même temps

[Traduction]

demander, à partir de votre expérience et de vos connaissances, de nous brosser un tableau de l'incidence des changements technologiques sur l'emploi. Entre autres choses, vous nous avez dit que nous ferions fausse route en prêtant foi au rapport qui a été publié dans le *Globe and Mail*. J'aimerais que vous nous donniez votre avis sur les répercussions des changements technologiques sur notre économie et l'emploi.

Mrs. Jeannine David-McNeil (Member of the Task Force): I have travelled across Canada and was made aware of two main concerns: first, the impact of technological changes on workers and employment, and second, the influence on working conditions, health and safety. These are the two main concerns that were raised with us in the course of our travels across Canada.

You will find that the report that Mr. Hardie submitted to you mentions that we have studied the available literature and that we even had case studies done on the impact on employment. However, we feel it is premature to make a quantitative assessment of the total impact on employment of technological changes in view of their recent advent, and the few statistics available. We feel it is too early to try and analyze data, be it optimistic or pessimistic, and assess the employment situation.

However, everyone agrees with the fact that the labour market will be severely affected in the short term, at least, by technological changes.

As we said earlier, some people will lose their job and it will be necessary for them to change their type of employment as new jobs will be created. That is what we have noted so far. We have studied the situation of five companies under federal jurisdiction: Bell Canada, The Canada Post Corporation, the charter banks, Canadian Pacific, and Air Canada. There has been a growth of the total number of jobs in all of those companies. This is perhaps due to the increase in services following the growth of the companies involved. But if one looks at individual jobs, like operators or post office clerks, or bank staff, there is a reduction in the number of such employment or a very slow growth. So there are types of jobs which are more severely affected by technological changes. Let there be no mistake about that.

We have noted that in those companies who plan ahead for these types of problems, and tensions, those who develop in advance retraining or training programs to prepare for that kind of transition, the technological changes were brought in very smoothly. However, when there is no planning and the new technology is brought in overnight, without training the workers, vacant positions happen. Indeed, we have at the same time as unemployment created by technology vacant positions

[Text]

qu'il y a du chômage technologique, il y a des postes vacants dans des emplois hautement spécialisés et plus particulièrement dans ceux de l'industrie micro-électronique. Ce sont les grandes tendances au point de vue de l'emploi.

L'autre préoccupation majeure porte sur les conditions de travail. On y entend deux sons de cloche: les entreprises semblent dire que c'est une amélioration des conditions de travail, parce que cela permet de faire disparaître les emplois répétitifs, les emplois plutôt abrutissants. Cela peut être vrai, entre autres, en robotique. Dans l'industrie automobile, les robots sont utilisés pour des emplois qui sont très dangereux pour la santé, donc ceci est une grande amélioration du point de vue des conditions de travail. Malheureusement, pour certains autres emplois, il semble que certaines conditions de travail se sont détériorées. Entre autres, présentement, au Québec, ils ont fait une enquête sur l'impact des machines à traitement de texte dans environ 100 à 115 entreprises, portant à la fois sur l'emploi et sur le contenu du travail. Il est vrai que c'est beaucoup plus monotone, beaucoup plus répétitif. Il y a une surveillance beaucoup plus étroite, un contrôle de productivité, des normes de productivité plus grandes avec les machines à traitement de texte qu'avec la machine à écrire traditionnelle.

C'est donc, à mon avis, une préoccupation majeure.

Ce qu'on peut quand même dire, c'est que ce n'est pas la technologie elle-même qui est la cause de ces embêtements-là. C'est plutôt une grande difficulté pour les gestionnaires. Plus tôt, on parlait des grosses difficultés pour les femmes, mais il y a un autre quart de métier très important, présentement, et c'est les gestionnaires. Ils ne sont pas prêts à faire face à cette introduction de technologie. Beaucoup de problèmes auxquels on a fait face ne viennent pas de la technologie elle-même, mais de mauvaises décisions de gestionnaires. Par exemple, il y a les téléphonistes à Bell Canada. Il n'y a aucune obligation qu'elles fassent 600 appels par jour; on peut facilement leur en faire faire 400 à 450. La technologie va être aussi efficace et aussi productive, fort probablement. C'est une décision de gestionnaires de pousser le contrôle dans cette optique-là. Mais, les gestionnaires ont aussi beaucoup de difficulté à s'adapter à ce changement technologique-là. Ils sont très inquiets et ils sont également remis en question. On parlait des femmes, mais tous les cadres intermédiaires également seront remis en question. Vous en avez beaucoup parlé dans votre rapport sur le marché du travail en 1980. Vous avez touché, à ce moment-là, à tous ces points. Dans votre rapport intitulé *Perspectives d'emploi*, on y retrouve les grands sujets qui ont été soulevés dans notre document.

Est-ce que cela répond à votre question?

M. Keeper: Oui.

• 1155

The Chairman: Dr. Ray.

Ms Ray: The historical evidence, if one reads the labour historian Desmond Martin, says on balance more jobs are created than lost. I think it is useful to cite him:

[Translation]

in various specialized fields, especially in the micro-electronics industry. Those are the major employment trends.

Working conditions are the other main concern. There are two trains of thought in that area: the companies seem to believe that high technology improves working conditions in that it eradicates repetitive boring work. This applies in the field of robotics. In the car-making industry, robots are used for work that is very detrimental to the health of workers and therefore introduce a great improvement in working conditions. It seems however that the working conditions in certain other fields have deteriorated. For example, a study was made in 100 to 115 businesses, in Québec, on the impact of word processors on both employment and type of work. The work has become more monotonous and much more repetitive. There is closer supervision, stricter control of productivity and higher standards of productivity with word processors than with traditional typewriters.

That is why I feel this is a major concern.

We can nonetheless say that technology is not in itself the cause of these problems. Management is much more at fault. We talked earlier about serious problems for women, but there is another very important area that we should look into, and that is management. Managers are not ready to face the introduction of high technology. Many of the problems that have cropped up are not due to technology itself, but to bad management decisions. Let us take the case of Bell Canada operators. They do not have to process 600 calls per day; 400 to 450 would be more than enough. The technology would be just as effective and productive. The managers have, however, decided to impose that kind of requirement. Managers have a hard time adapting to that kind of changing technology. They are very worried, and their role is also questioned. We were talking about women, but let us not forget that the role of all of middle management will be questioned. You discussed that aspect in depth in your report on the labour market in 1980. You raised all those issues at that time. We also find in your report, "Perspectives of Employment", the same major issues that we have raised in our own brief.

Does this answer your question?

Mr. Keeper: Yes.

Le président: Madame Ray.

Mme Ray: Si on lit les ouvrages de l'historien du travail Desmond Martin, on se rend compte en général qu'il y a davantage d'emplois créés que d'emplois perdus. Je crois donc utile de le citer:

[Texte]

In the 1960s, automation eliminated hundreds of thousands of industrial jobs across this country. In retrospect, however, the original near-hysteria which suggested that jobs would vanish by a quarter past four this afternoon if we didn't do something, turned out to be absurd.

In our report, we have tried to give a balanced approach: yes, there will be jobs that will be changing, that will be displaced, but on balance jobs and new opportunities will be created.

In our study, we asked Clive Jenkins, the author of *The Collapse of Work in the UK*, which began the pessimistic trend, if you wish, what portion of unemployment in the U.K. could he, being the author of that report, attribute to technology? Mr. Chairman, he could not precisely disentangle the level of unemployment caused by the recession and other factors from that caused by technological changes.

In the U.K., one report which might be useful to you, Mr. Chairman, by the Science Policy Research Unit from the University of Sussex, Vocational Paper series number 17, page 116, states:

It would be useful to be able to forecast the implications of microelectronics for employment in precise quantitative terms, but we concluded that attempts to do this have been based on very shaky foundations. The complexities of the interactions of microelectronics with the economy are such that the assumptions underlying any such quantitative forecasts should be examined very carefully before they are accepted, even as broad indications of future trends.

In the report of the Task Force on Technology, we tried not to hide behind the data gap. We pointed out that there is no doubt in our minds that developments through microelectronics will imply, in the short term, some measure of employment loss and disruption in the labour market. The effects of these disruptions, however, can be minimized, but only if we seize upon adjustment initiatives immediately. Our recommendations are designed with the view of unshakable reverence for human capital; in all investment, human capital represents the value which never depreciates over time.

Mr. Keeper: I wonder if Mr. Hardie has some comments.

Mr. Hardie: I just wanted to add that when we were critical in our statement of the predictions of job loss, the criticism was more of being absolute in terms of numbers. We know for certain that there is going to be job displacement. It is the actual number . . .

Mr. Keeper: Mr. Chairman, if I could just provide some guidance there . . .

Obviously you have indicated that it is not possible to put solid numbers on job loss or what have you, but what I was interested in was your providing a picture of the impact of

[Traduction]

Au cours des années 60, l'automatisation a éliminé des centaines de milliers d'emplois industriels dans notre pays. Si l'on y songe, cependant, l'attitude quasi hystérique d'après laquelle les emplois disparaîtraient immédiatement si l'on ne faisait pas quelque chose a été démentie.

Nous nous sommes donc efforcés de présenter un rapport équilibré, c'est-à-dire que nous convenons que les emplois évolueront, que certains disparaîtront, mais en définitive, il se créera également de nouveaux emplois et de nouvelles possibilités d'emploi.

Lorsque nous avons effectué notre étude, nous avons demandé à Clive Jenkins, l'auteur de *The Collapse of Work in the UK*, ouvrage qui lança la tendance au pessimisme, quelle fraction du chômage observé au Royaume-Uni pouvait être attribuée à l'évolution technologique. Or, monsieur le président, il n'a pas été en mesure de débrouiller la proportion de chômage causé par la récession et d'autres facteurs de celui entraîné par l'évolution technologique.

Au Royaume-Uni, on a fait paraître un rapport qui pourrait vous être utile, monsieur le président; il s'agit du document sur la formation professionnelle produit par la *Science Policy Research Unit* de l'Université du Sussex. À la page 116 de ce document, le 17^e de la série, on trouve ce qui suit, et je cite:

Il serait utile de prévoir quelles peuvent être les répercussions de la micro-électronique sur l'emploi, de façon très précise, mais nous en sommes arrivés à la conclusion que les tentatives en ce sens se fondaient sur des hypothèses très faibles. L'interaction de la micro-électronique et de l'économie est tellement complexe que les hypothèses sous-tendant des projections quantitatives doivent faire l'objet d'un examen très poussé avant qu'on les accepte, même à titre de grandes orientations de l'avenir.

Le rapport du groupe de travail chargé d'étudier la technologie n'a pas essayé de se dissimuler derrière une absence de telles données. Nous avons au contraire indiqué que d'après nous, l'évolution de la micro-électronique entraînera, à court terme, du chômage, ainsi que des déséquilibres certains sur le marché du travail. On peut toutefois atténuer ces déséquilibres, mais seulement si nous prenons immédiatement les initiatives nécessaires en matière d'ajustement. Nos recommandations tiennent donc compte de la valeur inestimable que nous accordons à l'être humain. Dans toute forme d'investissement, l'être humain représente la seule valeur qui ne se déprécie pas.

M. Keeper: J'aimerais savoir si M. Hardie a quelque chose à ajouter.

M. Hardie: Je voulais simplement ajouter que lorsque notre texte critiquait les prédictions relatives aux emplois perdus, cette critique portait davantage sur le chômage dans l'absolu. En effet, nous n'ignorons pas que certains emplois vont certainement disparaître. C'est le nombre de ces emplois . . .

M. Keeper: Monsieur le président, si vous le permettez, j'aimerais orienter quelque peu la discussion ici . . .

Vous avez bel et bien dit qu'il n'est pas possible d'indiquer précisément le nombre d'emplois qui disparaîtront, mais ce qui m'intéresse, c'est le fait que vous donnez un aperçu des

[Text]

technological change. That is why I said provide a sketch. Obviously there are limitations in data and that sort of thing. So I am just wondering about your perception of what is going on.

Mr. Hardie: Yes; and that is what I was going to give you, Mr. Keeper: my perception that in certain industries we are in fact going to lose a lot of jobs. The predictions in the States of the number of robots that are going to be used in industries are very significant. That really depends on the diffusion rate of those technologies into industry. That may take a longer period of time to come about, but there will be that dislocation.

I think the concern has to be that at a time when in Canada we have 1.2 million or more Canadians who are unemployed, the best estimate we have received as a task force from the industry in terms of job creation is 500,000 new jobs in Canada in the next 10-year period. So we are talking about the creation of 50,000 new jobs a year at a time when we have this very high level of unemployment.

• 1200

The question is, are the people who have been laid off through this present recession going to be brought back into industries that are, for competitive reasons, trying to become more technologically sound? I would say that the answer to that is no, that we will not be able to.

If you look at the projections of where the jobs are going to be in the next 10 years, where the demand is going to be, the demand is for jobs such as secretaries, clerks, people in the retail trades, people in the fast-food industries. These are jobs, for the most part, that are low in skill and do not pay very much money. In terms of a social question, the concern we have to have is how are these people going to feel as a part of society when they do not have the available resources to be purchasing housing and various other consumer products that we take for granted that we need. It is almost as if we are going to be making hamburgers for each other, in that sense.

That is what I was trying to say when I said that on the one hand we are going to have displacement from technology, but we have to be in the forefront of that technology. Canada cannot live in isolation from technology. To do so would cause absolute havoc for our economy, for the simple reason that if we are importing technology and we are not developing our own technology and exporting that technology, what we are doing is we are importing unemployment. So what we should be trying to do is reach a balance of unemployment as opposed to a balance of trade, because is not in fact what a balance of trade is a balance of unemployment in these terms, if you look at technology in the most negative perspective? I do not personally, because I think the diffusion rates are going to be somewhat slower. They have been slowed recently. But I do realize that there are not going to be that many new jobs created and that we are way behind the leading nations of the

[Translation]

répercussions qu'entraînerait l'évolution technologique. C'est pour cela que pour ma part, j'ai dit que j'en donnais une ébauche. Bien entendu, nous sommes limités par l'absence de données, etc. J'aimerais donc savoir quelle est votre perception de ce qui se passe.

M. Hardie: Oui. C'est d'ailleurs ce que j'allais vous communiquer, monsieur Keeper. À cet égard, je suis d'avis que dans certaines industries, nous allons perdre un bon nombre d'emplois. Ainsi, aux États-Unis, on prévoit utiliser un nombre significatif de robots dans certaines industries. Cela dépend donc vraiment du rythme auquel la nouvelle technologie s'implantera dans l'industrie. Il se peut que cette période initiale soit plus longue que prévu, mais elle entraînera certainement des problèmes.

Je crois que ce dont il faut tenir compte en ce moment, où 1.2 million de Canadiens sont en chômage, c'est que d'après les estimations les plus optimistes que l'industrie a fournies au groupe de travail, on prévoit créer au maximum 500,000 nouveaux emplois au Canada au cours des dix prochaines années. Cela signifie donc la création de 50,000 nouveaux emplois par année, et ce, au moment où un chômage très élevé sévit chez nous.

La question qui se pose, c'est de savoir si les gens que la récession actuelle a mis en chômage vont être réintégrés dans des industries qui, pour des raisons de concurrence, ont essayé de s'assainir au point de vue technologique. La réponse, à mon avis, est négative, nous ne pourrions les réintégrer.

Voyez, d'après les projections, quels seront les débouchés des 10 prochaines années, quelle sera la demande: des emplois de secrétaires, de commis, d'employés de petites entreprises de commerce, dans l'industrie de la restauration express. Ce sont des emplois qui n'exigent pas de grande spécialisation, et qui ne sont pas bien rémunérés. Mais en ce qui concerne l'aspect social de la question, nous devons nous demander comment ces gens pourront se sentir partie intégrante de la société s'ils ne disposent pas des ressources pour acquérir un logement et divers autres produits de consommation dont le besoin nous paraît s'imposer. Dans ce sens, c'est comme si nous nous préparions du hachis l'un pour l'autre.

C'est ce que j'essayais de faire comprendre lorsque je disais que d'une part, la technologie allait causer des bouleversements, mais que nous devons prendre les devants de la technologie. Le Canada ne peut s'en abstraire, car cela causerait des ravages dans notre économie, pour la simple raison que si nous importons de la technologie sans, d'autre part, développer et exporter la nôtre, cela revient à importer le chômage. Ce que nous devrions donc essayer de faire, c'est de parvenir à un point d'équilibre du chômage, en opposition à un équilibre commercial, car une balance commerciale ne représente-t-elle pas, en fait, un équilibre du chômage, si vous considérez la technologie sous son aspect le plus négatif? Ce n'est pas ainsi que je la vois, personnellement, parce que je crois que les taux de diffusion vont être un peu plus lents; ils se sont ralentis dernièrement. Mais je me rends compte qu'il ne va pas y avoir pléthore de nouveaux emplois et que nous

[Texte]

world. Mr. McGrath is very correct in saying that the Japanese are the leaders. They are now talking about the fifth-generation computer.

I think it was Mr. Reich from Harvard University, in talking about the new economy in the States, who was predicting that what their society has to do is not only get a strategy, but it has to come to grips with the whole fact that the wage scales in the States average something like \$7.58 an hour. In the Far East it is \$1.48 an hour. In the States there are many benefits that are provided to workers. In the Far East there are not many of those benefits available. In some countries, as in China, when you go to work in a textile plant, you may know before you even start working there, and you are going to be working there your lifetime, that you will go deaf through that process, but there is no system in place in those countries to assist the worker. They are not spending those dollars, so they have a competitive advantage.

For the retail trade in this country in terms of clothing goods, in the last year the increase was something like 16% to 26% increase of imports over Canadian-made goods, at a time when our economy was in a recession. So that is implying that Canadian workers are doing less work; that more people are being laid off. But we are bringing in these foreign goods because they happen to be cheaper in cost but equal, to a certain extent, in quality, because of lower wage rates in those other countries.

Mr. Keeper: You are saying that we need to be doing all we can in order to stay in front on the technological side, but that even doing that we are going to have very high levels of unemployment. You mentioned the 500,000 jobs created and that sort of thing and that as well, in order to be able to compete with other countries, such as Japan, etc., we are facing the prospect of reduced benefits, whether it is work-place, health and safety benefits, incomes, or what have you. Is that part of the picture you see?

• 1205

Mr. Hardie: I hope that the last thing you said is not true. I hope that we are not going to be reducing our concern for the safety and health of workers.

We may have to live with high rates of unemployment if we do not change our thinking in terms of how we define work. At present we do not define work done by women in the home as work and there is no benefit for that. I think we have to be more imaginative in how we define the whole structure of the workplace and we have to concern ourselves with new and better training schemes.

But we have to bear in mind at the same time that not everyone is going to be a computer programmer. That is what I am trying to tell you. When we talk about the training system we have to be very specific or we may run into the same problems that we had 10 years ago when we were training dental hygienists and nurses because there was a shortage.

[Traduction]

sommes à la traîne des grandes nations du monde. M. McGrath a tout à fait raison de dire que ce sont les Japonais qui viennent en tête, eux qui parlent maintenant d'ordinateurs de la cinquième génération.

Je crois que c'est M. Reich, de l'université Harvard, qui prévoyait, à propos de l'économie nouvelle, aux États-Unis, que la société américaine ne devrait pas se contenter de développer une stratégie, mais devrait accepter le fait que le taux salarial horaire moyen, aux États-Unis, est de l'ordre de \$7.58, alors qu'il est de \$1.48 en Extrême-Orient. Les travailleurs bénéficient de nombreux avantages, aux États-Unis, ce qui n'est pas le cas en Extrême-Orient. Dans certains pays, comme la Chine, vous savez peut-être, avant même de commencer à travailler dans une usine textile, où vous serez appelé à travailler toute votre vie, que le travail va vous rendre sourd, mais rien n'existe, dans ces pays, pour aider le travailleur. Ce sont des dépenses que ces pays n'ont pas, ce qui leur donne un avantage sur nous.

Dans le commerce de détail de notre pays, le commerce du vêtement, par exemple, on a assisté l'an dernier à une augmentation des importations, qui ont passé de 16 p. 100 à 26 p. 100 des marchandises, à une période où notre économie était plongée dans la récession. Cela revient à dire que les ouvriers canadiens ont moins de travail, et qu'on en licencie donc davantage. Mais si nous importons ces marchandises étrangères, c'est parce qu'elles sont meilleur marché, tout en étant de qualité relativement égale, parce que les salaires de ces pays sont bas.

M. Keeper: Vous dites donc que nous devons faire tout ce qui est dans nos moyens pour rester à l'avant-garde de la technologie, mais que cela ne nous empêchera pas de connaître un niveau de chômage très élevé. Vous avez mentionné la création de 500,000 emplois, et d'autres facteurs de cet ordre, mais que, d'autre part, afin de pouvoir concurrencer d'autres pays, comme le Japon, nous allons devoir faire face à une réduction des profits, que ce soit sur les lieux de travail, des avantages en matière de sécurité et de santé, des revenus, etc. Est-ce ainsi que vous envisagez l'avenir?

M. Hardie: J'espère que ce que vous venez de dire n'est pas vrai et que nous n'allons pas relâcher nos efforts pour assurer la sécurité et la santé des travailleurs.

Nous devons nous accommoder de taux élevés de chômage si nous ne changeons pas notre façon de définir le travail. À l'heure actuelle, nous ne considérons pas comme travail les tâches ménagères des femmes, qui ne sont pas rémunérées. Je crois que nous devrions faire preuve de plus d'imagination dans notre définition de la structure globale des lieux de travail, et nous devons penser à améliorer et à renouveler la formation.

Mais nous devons, concurremment, tenir compte du fait que tout le monde ne pourra pas être employé comme programmeurs d'ordinateur, et c'est ce que j'essaie de vous dire. Lorsque nous parlons de formation, nous devons être très précis, de crainte de nous trouver dans les mêmes difficultés qu'il y a dix ans, où nous formions des hygiénistes dentaires et des infirmières parce qu'il n'y en avait pas assez.

[Text]

Mr. Keeper: We might, then, have to consider proposals like the Canadian Council on Social Development—which was to increase the size of the voluntary sector in order to have better human services and to give more legitimacy to that kind of employment.

Dr. Ray, were you going to add to that?

Ms Ray: Yes. Indications are that if technology really liberates us from the monotonous and repetitive work, then there will be jobs in these sectors, such as the caring services, caring for the older population and “greying” of Canada. In educational services there will be more teachers needed for remedial reading and writing capabilities of executives. Environment and craft and community revitalization would be creating more work.

As the trends indicate in Canada, a long time ago the “greening” of America was the refrain; now the humanization of life is the password. The revitalization of the central cores and the revitalization of historic sites—all of that is going to lead to revival of arts and recreation. If we Canadians become more concerned about sports and recreation and health, there will be jobs created in that area. Media development and information would also become a source of employment.

So we will see, I think, a great boost, a great swelling of the other sector of the economy, but on the computer side there will be jobs in the software industry; and there is a limitless possibility in the software industry.

Mr. Keeper: If I could have one more question, Mr. Chairman, particularly to Mr. Hardie, I want to explore this a little further.

During this recession, in which there is obviously technological change going on as well, there has been pressure on incomes, on salaries, on benefits, and I have read in *Business Week*, that sort of magazine which is aimed at the employer, statements about the necessity to bring these benefits and the whole package of incomes and side benefits in line with foreign competition and that sort of thing. There seems to be a downward pressure on people's incomes looked at in that way.

Has this trend started? I am not saying we are choosing to do it, but do you see this trend as a part of the new technological future in which we are competing with other countries, that have been previously been Third World countries, which can pay lower salaries? Do any of the data that you look at indicate the reducing of incomes in Canada?

Mr. Hardie: I think the pressure probably in the last five years has been for a clamping down on wage increases. The federal government has the 6 and 5 program. We have seen in certain industries such as the automotive industry where Ford and Chrysler and General Motors have gone to their employees and asked them to waylay pay increases, to hold off on certain benefits for a period of time until the company has

[Translation]

M. Keeper: Nous devrions peut-être étudier les propositions comme celles du Conseil canadien de développement social, recommandant de développer le secteur des bénévoles, pour assurer de meilleurs services, et davantage légitimiser ce genre d'emplois.

Vous vouliez faire une observation, madame Ray?

Mme Ray: Oui. Certains indices donnent à penser que si la technologie nous décharge effectivement des travaux monotones et répétitifs, il y aura des emplois dans ces secteurs, le secteur des soins, par exemple, celui qui se développera en raison du vieillissement de la population canadienne. L'enseignement aura besoin de plus de professeurs pour dispenser aux cadres des cours de rattrapage en lecture et en rédaction. Les emplois se créeront en relation avec l'environnement, l'artisanat et le réveil des collectivités.

Comme les tendances l'indiquent pour le Canada, si l'on parlait—il y a bien longtemps déjà—de la renaissance, du «reverdissement» de l'Amérique, c'est l'humanisation de la vie qui est maintenant le mot d'ordre. La renaissance du centre des agglomérations, la reconstitution des sites historiques, toutes ces entreprises vont déboucher sur un second souffle pour les arts et les loisirs. Si les Canadiens s'intéressent davantage aux sports, aux loisirs et à la santé, ce seront des débouchés qui se créeront dans ces secteurs. L'expansion des médias et de l'information deviendra également source d'emplois.

Nous assisterons donc, je crois, à une reprise puissante, à un mouvement de fond de l'autre secteur de l'économie, mais en ce qui concerne l'informatique, des débouchés se créeront dans l'industrie du logiciel, dont les possibilités sont infinies.

M. Keeper: Permettez-moi encore une seule question, monsieur le président, qui est adressée à M. Hardie; j'aimerais en savoir un peu plus là-dessus.

Pendant cette récession, qui s'accompagnait de changements technologiques, les revenus, salaires et prestations ont subi des pressions, et j'ai lu dans *Business Week*, magazine qui s'adresse à l'employeur, des déclarations sur la nécessité de comprimer les prestations, salaires et avantages sociaux, de façon à nous permettre de faire concurrence aux pays étrangers. Il semblerait donc y avoir une tendance à faire diminuer les revenus.

Cette tendance s'est-elle déjà matérialisée? Certes, je ne dis pas qu'elle est notre choix, mais pensez-vous qu'elle soit caractéristique de la technologie nouvelle et de cette ère de concurrence avec les autres pays, ceux que l'on appelait les pays du Tiers-monde, qui fonctionnent avec des salaires très bas? Les données que vous avez étudiées vous donnent-elles à penser que nous allons, au Canada, vers une réduction des revenus?

M. Hardie: Au cours des cinq dernières années, je crois qu'on a effectivement assisté à une compression des augmentations salariales. Le gouvernement fédéral a adopté le programme des 6 et 5, et nous avons vu, dans certains secteurs comme l'industrie de l'automobile, des employeurs comme Ford, Chrysler et General Motors demander à leurs employés de renoncer temporairement à une augmentation de salaire, et

[Texte]

regained its viability. In some cases, companies—I think it was General Motors—have given employees the option of buying into the company so they have a greater stake and they may be more willing to forego salary increases for the benefit of job security.

• 1210

So it is true that type of thing is happening, and how long that will last is another question. When the economy becomes a bit more sound, you could see again pressure for an upward movement. But there are only so many of those jobs.

As for the jobs that were lost through the recession, not all those people will be going back to work. As I have said, the new types of jobs are ones where skills are not vastly required, where the pay is very low, etc., so I do not think you will see that much upward pressure in that area. So we may be creating a real division in our society in terms of wage scales between those people who have the real expertise and knowledge and those people who, however well educated, but because of the type of work they are doing, will be receiving vastly lower salaries. That is the type of thing that could be occurring, if those projections are accurate.

Mme David-McNeil: Je voudrais appuyer ce que dit Murray. Vous avez raison de dire que durant la récession économique — et c'est normal — au moment où il y a des tensions très grandes, nécessairement, les conflits sont peut-être moins nombreux et durent plus longtemps. Si l'on regarde le revenu réel des Canadiens, on constate qu'il y a eu une baisse au cours des trois dernières années, et c'est normal à cause de la récession économique. Ce que dit Murray, en fait, c'est qu'il y a eu des mises à pied, que ces individus ne reviendront pas, qu'ils ne seront pas réembauchés, surtout dans certains secteurs où l'on ne sait pas ce qui est dû à la crise économique et ce qui est dû au progrès technologique. Je vous donne un exemple: dans les mines, c'est un secteur où fort probablement il y a beaucoup moins de personnes qui vont être réengagées, où ça ne sera pas exactement la même catégorie d'individus qui vont être réembauchés au moment de la reprise économique.

A propos du changement technologique, quel va être, en fait, l'impact là-dessus pour la réembauche? Il va y avoir des gens qui vont rentrer les données; ce sont des emplois très monotones qu'on appelle la saisie de données. Ensuite, ce que les gens dans le niveau moyen faisaient c'est la machine qui va le faire. Quand on parle de bureautique, complètement, c'est qu'on entre les données, c'est la machine qui fait tout et vous pouvez, à ce moment-là, commander le rapport dans la forme que vous voulez avoir. Là ça va avoir un impact, il va y avoir deux catégories de personnes: les gens peu qualifiés et les gens avec une très grande qualification, et dans le milieu, la machine. Mais ce n'est pas pour aujourd'hui la bureautique. Quand on parle de bureautique, ce n'est fort probablement pas pour avant la fin des années 1980. Il faut se mettre dans la tête que présentement, on n'a pas la véritable informatisation de la

[Traduction]

de se passer provisoirement de certains avantages, jusqu'à ce que la société soit remise sur les rails. Certaines compagnies, comme la *General Motors*, ont offert aux employés la possibilité d'acheter des actions de la société. Avec des intérêts plus grands dans l'affaire, peut-être que les employés seraient plus portés à renoncer à des augmentations salariales, au profit de la sécurité d'emploi.

Cela se produit assez souvent; il s'agit de savoir combien de temps ça va continuer. Une fois que l'économie sera plus sûre, les demandes salariales pourraient augmenter de nouveau. Cependant, le nombre d'emplois est limité.

Les personnes ayant perdu leurs emplois pendant la récession ne retourneront pas toutes au travail. Comme je l'ai indiqué, les nouveaux types d'emplois n'exigent pas de compétences précises, généralement, et ne sont pas très rémunérateurs. Donc, il n'y aura pas beaucoup de demandes d'emplois de ce type. Il peut arriver qu'un véritable écart entre les échelles de salaires se produise dans notre société. Si les prévisions sont exactes, il y aura une différence énorme entre les salaires de ceux qui sont compétents et spécialisés et de ceux qui, malgré qu'ils soient bien instruits, font un travail qui n'exige pas de connaissances spéciales. Cette situation pourrait survenir.

Mrs. David-McNeil: I agree with Murray. You are right in saying that during the economic recession when tension is quite high, of course, disputes are perhaps less frequent but last longer. A glance at the real income of Canadians will show that there has been a drop in the past three years and this is a normal consequence of the economic recession. Murray has said that there were layoffs and that these individuals will not go back to work, that they will not be rehired especially in certain sectors where it is not known whether the cause was the economic crisis or the advent of technology. For instance, in the mining sector, it is most probable that far fewer employees will be taken back or that the same type of individual will not be rehired once the economy turns up again.

What effect is technological change actually going to have on rehiring? People will be working at the terminals. Data retrieval is a very monotonous job. The middle level employees will have their jobs done by a machine. Office communication systems involve entering the data, letting the machine do all the work and then command the report in the desired form. This will mean that there will be two types of employee: poorly qualified and highly qualified in communication systems. However, the day has not yet come. Office communication systems will probably not be with us before the end of the 1980s. We must get it through our heads that society has not been truly computerized yet, that this is only the beginning. Data processing machines are not office communication systems, but only one of the components. With the introduction of office communication systems, there will be teleconfer-

[Text]

société, c'est un début de mécanisation. Quand on parle de machine de traitement de texte, on ne parle pas de bureautique, on parle d'une machine qui fait partie d'un ensemble. Mais quand toute la bureautique va être introduite, qu'on parle de téléconférence, qu'on parle de courrier électronique, à ce moment-là, il va y avoir la centralisation de l'information pour pouvoir la traiter par informatique, et les gens qui avaient ces emplois-là, qui préparaient le traitement de cette information-là, verront fort probablement leur emploi, s'il ne disparaît pas, lourdement transformé. On aura donc en bas ceux qui rentrent les données, ensuite ceux qui utilisent les données, en haut. Le problème ce ne sera pas d'avoir accès à l'information, mais de choisir l'information pertinente dans la forme qui va nous permettre de prendre de bonnes décisions, que ce soit dans le milieu public ou dans le milieu privé. C'est pour cela qu'on dit qu'il va fort probablement y avoir un genre sablier, c'est-à-dire beaucoup de gens en bas, peu dans le milieu, et énormément de gens en haut. C'est ça qui va être l'impact sur la structure professionnelle à venir, probablement causé par l'informatisation de la société.

Mr. Keeper: Thank you.

The Chairman: Before I move to Mr. McGrath, I just have one question.

Dr. Ray, have you or your bureau studied the possibility of creating jobs by a wider distribution of the work through shorter work weeks, shorter work days, longer vacation periods?

• 1215

We know this was done in previous decades when we moved . . . well, I remember when I was young, people used to work 10 hours a day, 5 days a week, and I can recall my relatives going in to work on Saturday mornings. Even people in the railways worked . . .

Mr. McGrath: I can recall myself working on Saturday mornings.

The Chairman: I am not talking about us; we work Saturdays and Sundays.

Regarding people in unionized work, in addition to the other things, what are the possibilities through those kinds of approaches, for wider distribution of the present and future work through such techniques?

Ms Ray: Mr. Chairman, while my office itself has not done a study, I hope the inquiry commission into part-time work, which was created on my recommendation, will address some of these very important questions. I remember that Wassily Leontief, who came to our technology conference, wrote an article afterwards on these very points in *The Scientific American*, September, 1982, which might be useful for the committee to look at. It has to do with determining new ways of distributing work and new wealth.

I have looked into the collective agreements from 1972 to 1982, and it seems to me that the length of the regular work week and the number of weekly hours has changed between

[Translation]

ences, there will be electronic mail. There will be centralized information to process data and the people who had been responsible for processing information will either see their job transformed beyond recognition or eliminated. At the lower levels, we will have the employees who feed data while those who use it will be in the upper echelons. The problem will not be access to information but choosing the relevant information in a form that allows us to make wise decisions in either the public or private sector. Offices will have an hourglass shaped organization. That is, a lot of people at the bottom, very few in the middle and a great number at the top. That will be the impact of technology on the professional structure of the future and probably because of computerization of our society.

M. Keeper: Merci.

Le président: Avant de donner la parole à M. McGrath, j'ai une dernière question à poser.

Madame Ray, avez-vous envisagé de répartir davantage le travail disponible par le raccourcissement de la journée et de la semaine de travail et par la prolongation des périodes de vacances?

Dans les décennies précédentes, nous savons que . . . Quand j'étais petite, je me souviens bien qu'on travaillait 10 heures par jour, 5 jours par semaine, et que mes parents allaient travailler le samedi matin. Même dans les chemins de fer . . .

M. McGrath: Je me rappelle moi-même avoir travaillé le samedi matin.

Le président: Nous sommes des exceptions; nous travaillons le samedi et le dimanche.

En commençant par les syndiqués, ne serait-il pas possible de faire une plus grande répartition de la charge actuelle et future de travail?

Mme Ray: Monsieur le président, bien que le bureau n'ait pas fait d'étude à ce sujet, j'ose espérer que la commission d'enquête sur le travail à temps partiel, établie à partir de ma recommandation, étudiera certaines de ces questions si importantes. Wassily Leontief, qui a participé à notre conférence sur la technologie, a, par la suite, fait publier un article dans le *Scientific American* de septembre 1982, qui traite de ces mêmes questions. Il pourrait vous intéresser éventuellement. L'article porte sur la détermination de méthodes de répartition des tâches et des nouvelles richesses

Lorsque j'ai étudié les conventions collectives conclues entre 1972 et 1982, j'ai pu constater que la semaine de travail normale et le nombre d'heures travaillées ont changé. La

[Texte]

1972 and 1982. Most unionized workers have a shorter work week now than they had 10 years ago. But there is no evidence from collective agreements as to the extent to which the incidence of flexible working hours has been changing. I can tell you from my own experience that, in my own office, there are two individuals who are working part-time—one because of family responsibility and the other by choice.

It seems to me that in our country we cannot ignore the fact of the baby-boom generation, which is coming into the workplace and the fact that their values are changing drastically from those we used to hold dear. Job security is important, but what I refer to as the "E" factor, enrichment factor, is tremendously important. So many of these people, by choice, will reduce the time in which they work for pay, as opposed to trying to enrich their own lives.

It is a long answer to your question, sir, but I think some of these questions will be addressed more precisely and more in depth by the inquiry commission into part-time work, which hopes to make its report public by the end of this month, if not at the beginning of the next.

Le président: Madame McNeil, vous avez des commentaires?

Mme David-McNeil: Oui. En ce qui concerne les pourparlers sur la réduction du temps de travail, je pense qu'il faudra remettre en question la définition du temps plein. D'ailleurs, toute la littérature économique le fait. Elle parle du temps partiel, mais est-ce qu'une semaine à temps plein ne sera pas de 30 heures, face à la révolution technologique? S'il y a des gains de productivité énormes, est-ce qu'on va être capable de faire croire que la production a un rythme tel que tous les gens qui travaillent actuellement et qui ont un emploi de 40 heures par semaine vont être capables de l'avoir, particulièrement dans le secteur des services et celui des emplois de bureau? Je pense qu'il est très important de redéfinir ce qu'on appelle le temps plein par rapport au temps partiel. On a l'habitude de parler de 37 heures et demie, de 35 ou 40 heures. Est-ce qu'il ne faudrait pas maintenant redéfinir ce que c'est que le temps plein: 30 heures, 28 ou 27 heures?

Mais la grosse interrogation est celle-ci: quelle va être la rémunération horaire? C'est aussi le gros conflit. Les travailleurs sont prêts à avoir une semaine de travail réduite, mais à quel salaire hebdomadaire? Je ne crois pas, étant donné la situation économique dans laquelle on se trouve, qu'on puisse facilement prévoir que les entreprises seraient capables de réduire le temps en conservant le même salaire hebdomadaire.

On a parlé un peu du travail partagé. Je sais que le gouvernement a essayé de faire des programmes pour encourager le temps partagé. Est-ce qu'il n'y aurait pas une façon d'assurer un revenu convenable aux travailleurs tout en leur faisant accepter, peut-être, une semaine de travail réduite?

Le président: Très bien.

Mr. McGrath.

[Traduction]

plupart des syndiqués ont une semaine de travail plus courte qu'il y a dix ans. Toutefois, les conventions collectives ne laissent pas entrevoir dans quelle mesure les heures de travail flexibles ont été modifiées. Dans mon propre bureau, par exemple, deux employés travaillent à temps partiel, l'un à cause d'obligations familiales, et l'autre, par choix.

Dans notre pays, nous ne pouvons ignorer la poussée démographique de l'après-guerre, qui a produit une génération qui arrive maintenant dans la population active et déroge aux valeurs qui nous tenaient tellement à coeur. La sécurité d'emploi est importante, mais le facteur «épanouissement» l'est également. Bon nombre de ces personnes choisiront de diminuer leurs heures de travail payées et s'efforceront plutôt d'enrichir leur vie.

Votre question a eu droit à une réponse très longue, monsieur, mais je crois que ces questions seront traitées de façon plus détaillée et plus précise par la commission d'enquête déjà citée. On attend la publication de son rapport à la fin du mois, ou au début de l'autre.

The Chairman: Mrs. McNeil, you have some comments?

Mrs. David-McNeil: Yes. In the talks regarding reduction of working time, I feel that the definition of "full time" deserves re-examination. In fact, all the economic writings are guilty of speaking about part time without considering that a full-time week will be 30 hours with the technological revolution. The gains in productivity may be enormous but are people going to be convinced that those who work now and who work for 40 hours a week are going to be able to continue especially in the services sector and in offices? It is very important to redefine what we mean by full time as opposed to part time. We talk about 37.5 hours or 35 or 40 hours. Should we not rather be redefining what full-time work is? Is it not 30 or 28 or 27 hours now?

The big question, however, is: "What will be the hourly wage?" This is also a big source of conflict. Workers are ready to cut back the work week but at what cost? Given the economic situation at the moment, I do not think we could count on companies being able to reduce the number of working hours and offer the same weekly salary.

We spoke briefly about work sharing. I know that the government tried to create programs to encourage work sharing. Is there not some way of ensuring an adequate income to workers while having them accept a reduced work week?

The Chairman: Good idea.

Monsieur McGrath.

[Text]

Mr. McGrath: Mr. Chairman, this subject does not lend itself to brief interventions or brief responses—and I say that seriously. It speaks to the enormity of the problem we are facing.

But I have one concern which I wanted to place before you, Mr. Chairman, and put on the record of the committee. We are talking about a technological revolution or an information society. We are also faced with a problem in terms of fulfilling our mandate, and that is a problem of an information explosion. All of a sudden we are into this new industrial revolution. It is here. It is not something we are planning for; it is really upon us. As a society and as a global village, I think we are all trying to catch up. So internationally we now have the ILO addressing itself to this very important study, and we have the OECD with a conference coming up at the end of this year, to mention two very important UN agencies. In our own country we have this task force, which is excellent—and this presentation this morning is very helpful, and I want to come back to that in a moment. We have Dr. Ray's bureau within the Department of Labour. We have, of course, the Department of Manpower and Immigration with their paper, which is the reference for this committee. We have the Science Council of Canada now planning now for an information society. We have an enormous problem ahead of us. We have the Canadian Advisory Council on the Status of Women, a working majority. We have the Ministry of State for the Status of Women, and now we have the Cabinet committee on new technology, under Mr. Johnston. We have all these streams. I think it is probably the function of this committee to try to bring all these streams together so we can draw on the best of all the work that has been done, which leads me back to this task force.

What will become of you, Mr. Hardie, as executive director, and will the task force disappear? Does it no longer exist?

Mr. Hardie: For all intents and purposes the task force no longer exists. Our report was made to the minister. We have the same concern as you have just mentioned, the fact that there are no horizontal linkages.

Mr. McGrath: You say it so well.

Mr. Hardie: No one is actually looking at the problem from a global perspective. We realized that, and when we addressed the question we said that there were two ways to deal with the problem; two things that had to be done. One was that we required this global strategy, and to get that global strategy we require this centre that I talk of. But we have make sure that we include all the elements. If we are going to talk about a global perspective, we have to have all the actors playing a part. That is why we saw the need for co-operation between the key actors of labour, business and government, but we were also saying that you cannot exclude the other people who are really going to be affected by technology, the people who are going to develop the technology, the scientists, and the people

[Translation]

M. McGrath: Monsieur le président, ce sujet ne se prête pas à des interventions ou à des réponses éclair, et je ne plaisante pas. Il est certain que le problème auquel nous avons à faire face est immense.

Mais il y a une question que je voulais soulever devant vous, monsieur le président, et faire figurer au procès-verbal de ce Comité. Nous parlons d'une révolution technologique, d'une société d'information. L'explosion de l'information nous crée également des difficultés pour remplir notre mandat. Nous voici tout à coup pris dans le tourbillon de cette nouvelle révolution industrielle dans laquelle nous nous trouvons. Non, elle n'est pas à notre porte: elle est là. Notre société, et le village global que nous sommes devenus, s'efforcent de ne pas être pris de vitesse. Au plan international, nous avons donc le BIT qui se penche sur cette étude dont l'importance est capitale et l'OCDE qui prépare une conférence pour la fin de l'année, pour ne mentionner que deux très importants organismes des Nations Unies. Nous-mêmes, au Canada, avons cet excellent groupe d'étude, et l'exposé que nous venons d'écouter ce matin, et auquel je voudrais revenir par la suite, est très utile. Au sein du ministère du Travail, nous avons le bureau de M^{me} Ray. Nous avons également le mémoire du ministère de l'Immigration et de la Main-d'oeuvre, auquel se réfère ce Comité. Nous avons le Conseil des sciences du Canada, qui travaille à des projets portant sur la société d'information. Mais nous avons un problème immense devant nous. Nous avons le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, qui représente une majorité de travailleuses. Nous avons le ministère d'État chargé de la condition féminine, et nous avons maintenant le Comité du Cabinet sur la technologie nouvelle, sous la présidence de M. Johnston. Nous avons donc toutes ces forces, et c'est probablement la fonction de ce Comité de les faire converger, afin que nous puissions extraire la moelle de tous les travaux qui ont été faits, ce qui me ramène à ce groupe d'étude.

Qu'advient-il de vous en tant que directeur en chef, monsieur Hardie, et le groupe d'étude disparaîtra-t-il? Est-ce qu'il n'existe plus?

M. Hardie: À toutes fins utiles, il n'existe effectivement plus. Nous avons fait rapport au ministre et nous nous inquiétons, tout comme vous venez de le faire remarquer, du fait qu'il n'existe pas de liaisons horizontales.

M. McGrath: Comme c'est bien dit!

M. Hardie: Nul n'examine la question sous un angle global, nous nous en sommes bien rendu compte, et lorsque nous nous sommes penchés sur la question, nous avons dit qu'il y avait deux façons d'envisager le problème, deux actions à mener. L'une, c'est qu'il nous fallait une stratégie globale, et qu'à cette fin nous avons besoin du centre dont je parlais. Mais nous devons nous assurer que nous y faisons figurer tous les éléments. Si nous parlons d'une perspective globale, encore faut-il que tous les acteurs jouent un rôle. C'est pourquoi nous avons jugé nécessaire une coopération entre ceux qui jouaient un rôle essentiel dans le monde du travail, des affaires et du gouvernement, et nous avons également dit qu'il n'était pas possible d'exclure ceux sur qui s'exercerait l'influence de la technologie, ceux qui en assureront le développement, les

[Texte]

who are going to bear the biggest share of the brunt of technology, women.

But to answer your question, I am going on to other things. I am the bad penny, but I maintain my interest in technology.

Mr. McGrath: It does seem to me that the expertise you have and the experience you have developed as the executive director of that task force would serve this committee extremely well in what we are doing, and that is something which I perhaps will pursue in another place at another time. But although I am so excited about what we are trying to do, I have this uneasy feeling that we are going to end up just another study, like yours.

Mr. Hardie: As for that, we are still pushing our study.

Mr. McGrath: By the way, I do not see this committee duplicating the work you did. I see this committee drawing from what you did, drawing from what all the others are doing, and drawing from what the Cabinet committee is doing. Indeed, I think we should have Mr. Johnston appear before us and tell us exactly what he is doing . . .

The Chairman: And Dr. Smith as well.

Mr. McGrath:—and Dr. Smith as well, because I think it is very important for us to know where we are going as a committee before we set off wasting taxpayers' money and wasting our own time. I really believe the hour and a half we have had today with these very important witnesses is not nearly enough. My cup is overflowing with questions. I have to leave here in five minutes, so I am going to suggest that the witnesses be recalled, if that is possible.

• 1225

The Chairman: That is possible, Mr. McGrath. The chairman fully agrees with your comments that this committee has to try to make an attempt to draw together the various elements. I read somewhere very recently, I think last week, that Dr. Stuart Smith of the Science Council was recommending a special committee of Parliament to do what we have already started to do. Obviously, he is not aware . . .

Mr. McGrath: Nobody knows what we are doing, because nobody pays any attention to us. The press are looking at more exciting things.

The Chairman: I intend to call Dr. Smith and, with the permission of the committee, put him on our list of witnesses shortly. We will call back these witnesses, too. We will discuss that in our steering committee meeting.

Mr. McGrath: I only have five minutes and I cannot get into my questioning in five minutes. It will take me five minutes to communicate with Dr. Ray and it will take her 10 minutes to

[Traduction]

chercheurs et ceux qui vont en supporter le fardeau le plus lourd, à savoir les femmes.

Mais pour répondre à votre question, je vais passer à d'autres choses. Pas moyen de se débarrasser de moi! je ne quitte pas la technologie de vue.

M. McGrath: Vos connaissances, et l'expérience que vous avez acquise en tant que chef de ce groupe de travail seraient très précieuses pour ce Comité, et c'est un sujet sur lequel je reviendrai peut-être ailleurs et à un autre moment. Et bien que je sois pénétré de l'importance de ce que nous essayons de faire, j'ai l'impression désagréable que nous allons finir avec un autre rapport, tout comme le vôtre.

M. Hardie: Mais nous n'en avons pas encore fini avec le nôtre.

M. McGrath: Cela ne veut d'ailleurs pas dire que ce Comité, à mes yeux, ne fasse que répéter le travail que vous avez fait. Il me semble plutôt que nous nous en inspirons, que nous nous inspirons de tout ce que les autres ont fait, de ce que fait le Comité du Cabinet. Je pense même que nous devrions convoquer M. Johnston et lui demander de nous dire exactement ce qu'il est en train de faire . . .

Le président: Ainsi que M. Smith.

M. McGrath: . . . ainsi que M. Smith, car il est essentiel que sachions où nous allons, en tant que comité, avant de nous mettre à gaspiller les deniers des contribuables, et à gaspiller notre propre temps. Je suis persuadé que l'heure et demie que nous venons de passer avec des témoins d'une telle importance est tout à fait insuffisante. Les questions se pressent sur mes lèvres, et je dois vous quitter dans cinq minutes, je vais donc vous demander, dans la mesure où c'est possible, de bien vouloir convoquer de nouveau les témoins.

Le président: C'est tout à fait possible, monsieur McGrath. Le président se rallie entièrement à vos commentaires et reconnaît, comme vous, que ce Comité doit s'efforcer de rapprocher les différents éléments. Je viens de lire tout récemment, la semaine dernière, je crois, que M. Stuart Smith, du Conseil des sciences, recommandait qu'un Comité spécial du Parlement soit nommé pour faire exactement ce que nous avons mandat de faire. Il n'est de toute évidence pas au courant . . .

M. McGrath: Nul ne sait ce que nous faisons, parce que nul n'y prête attention. La presse s'occupe de questions bien plus intéressantes.

Le président: J'ai l'intention de convoquer M. Smith et, avec la permission de ce Comité, de le mettre pour très bientôt sur notre liste de témoins. Nous rappellerons également les témoins que voici, et en discuterons lors de la réunion de notre Comité directeur.

M. McGrath: Il ne me reste que cinq minutes, et en si peu de temps je ne puis commencer à poser des questions. Il me faudra cinq minutes pour m'adresser à M^{me} Ray, et il lui

[Text]

reply—seriously, I do not mean that facetiously. For now, I am done.

The Chairman: Mr. McDermid, do you have any questions?

Mr. Massé.

Mr. Massé: I too have a few questions, but . . .

The Chairman: *Vous avez des questions?*

Mr. Massé: I would have, but I do not think we have much time. I have to leave.

The Chairman: I just have one, which follows on what Flora MacDonald and Mr. McGrath said. I had always held the opinion of Flora MacDonald, which was that women would be the hardest hit by the new technologies. But in this recent article, which I thought was a good, comprehensive article, in *Time* magazine on May 30, in which they quote several experts in the United States, they point out that in the United States, because a lot of the jobs that have been affected are in the manufacturing industries, actually male unemployment is higher than female. They point out that, at the time of the article, the rate of female adult unemployment was 8.4%, but for adult men it was 9.8%, because in industries like the auto industry, the steel industry, the mining industry, there was very high unemployment. They went on to say that the creation of jobs is in the service-type industries, which are areas where there have been more women, such as in health services, office industries, and so on. So there seems to be a bit of confusion on this. I get the impression that technology is going to affect both men and women and more, probably, in the manufacturing industries. The greatest growth potential is in service, but we have to make sure that there is an equal chance for men and women. Do you have any comments?

Ms Ray: Mr. Chairman, the trends are clear. Those who will be bearing the brunt are the unskilled, the youth, older workers and women, because women are in the front line of the technology based productivity drive. I think only a sector-by-sector analysis of the impact will provide that kind of quantitative data that you are looking for. We do not have that kind of data in Canada. Stephen Peitchinis has done some work. Some of the projections reported in the papers, in the headlines, have been based on case studies done in a given time; we really need longitudinal work done in Canada.

To answer Mr. McGrath's question—he had to go—the Women's Bureau is really swamped with requests for information and for counselling on technology and women. It continues to do its best. Although we have a very small office and some of my senior officers have special assignments within the department, we will continue to do our best.

The Chairman: Thank you.

[Translation]

fraudra dix minutes pour y répondre . . . mais non, je suis sérieux, je ne plaisante pas. J'en ai terminé pour le moment.

Le président: Monsieur McDermid, est-ce que vous avez des questions?

Monsieur Massé.

M. Massé: J'ai également quelques questions à poser, mais . . .

Le président: *Do you have any questions?*

M. Massé: J'en aurais, mais le temps nous manque, je le crains, et je dois partir.

Le président: J'en ai simplement une, à la suite de ce qu'ont dit Flora MacDonald et M. McGrath. J'ai toujours pensé, comme Flora MacDonald, que c'était les femmes qui seraient le plus durement touchées par les nouvelles technologies. Mais dans cet article du magazine *Time* du 30 mai, article qui me paraît sérieux et détaillé, et qui cite plusieurs spécialistes américains, il est dit qu'aux États-Unis, un nombre des emplois concernés relevant du secteur de l'industrie, le chômage est, en fait, plus élevé chez les hommes que chez les femmes. On fait remarquer qu'au moment de la rédaction de l'article, le taux de chômage des femmes est de 8.4 p. 100, alors qu'il est de 9.8 p. 100 pour les hommes, parce que dans des industries comme celles de l'automobile, les aciéries, les mines, le chômage était particulièrement élevé. L'article poursuit en disant que des emplois se sont créés dans le secteur des services, par exemple, où les femmes sont plus nombreuses, dans les services paramédicaux, dans les bureaux, et caetera. La situation n'est donc pas tout à fait claire. J'ai l'impression que la technologie va avoir des répercussions sur les hommes et sur les femmes et davantage, probablement, dans les industries de fabrication. Les débouchés les plus nombreux existent dans les services, mais nous devons veiller à assurer des chances égales aux hommes et aux femmes. Est-ce que vous avez des observations à faire?

Mme Ray: Monsieur le président, les perspectives sont bien tracées. Ceux qui pâtiront le plus sont ceux qui n'ont reçu aucune formation, les jeunes, les travailleurs âgés et les femmes, parce que les femmes viennent en tête pour l'effort de productivité basé sur la technologie. Seule une analyse par secteur de ces répercussions nous fournira le genre de données quantitatives dont nous avons besoin, et dont nous ne disposons pas au Canada. Stephen Peitchinis a travaillé là-dessus. Certaines des prévisions rapportées dans les journaux, en manchettes, se fondent sur des études d'espèces faites pendant un certain temps; ce qu'il nous faut dans ce pays, ce sont des études longitudinales.

Pour répondre à la question de M. McGrath, qui a dû nous quitter, le Bureau des femmes est débordé de demandes d'information et de conseils sur la question de la technologie et des femmes. Le Bureau fait de son mieux, et continuera ainsi malgré le fait que nos locaux sont fort petits, et que certains de mes cadres sont chargés de missions spéciales au sein du ministère.

Le président: Je vous remercie.

[Texte]

It appears that there are no more questions this morning. On behalf of the committee, I want to thank you very much, all of you, for coming this morning. It possible that we may want to talk to you again in the autumn. We will be winding up our work for the summer within a week or so and we have two more witnesses left before we adjourn. Thank you very much for your efforts and for your information.

• 1230

I want to advise the committee that tomorrow afternoon we have as our witness Dr. Pierre Fortin, who is a labour market economist from Laval University and who has written in this area. Next Wednesday is our meeting on immigration, on illegal immigrants in Canada.

I am going to make an effort to have a steering committee meeting. I attempted to get one for this Thursday, but Mr. McGrath will be in Newfoundland on Thursday, so I will be discussing with you in the House this afternoon when we might have a steering committee meeting to plan our work on the basis of a motion that we passed this morning—our travel to communities and so on, and further witnesses for the autumn. I will consult with you in the House, maybe through question period and through the afternoon.

Mr. Hardie: Mr. Chairman?

The Chairman: Yes.

Mr. Hardie: On behalf of the task force, we would just like to thank your committee for inviting us here to meet with you. We are encouraged by what we have heard this morning. We would be very pleased to assist this committee in any way we could and we would be more than pleased to come back in the autumn. The issue will still be here in the autumn.

The Chairman: That is right. Thank you.

The committee is adjourned until tomorrow afternoon.

[Traduction]

Il semble donc qu'il n'y a plus de questions ce matin. Au nom du Comité, je vous remercie tous d'avoir bien voulu venir ce matin. Nous voudrions peut-être reprendre cette discussion avec vous cet automne, et d'ici une semaine environ, nous allons terminer nos travaux pour les vacances d'été et avant d'ajourner, nous avons encore à entendre deux témoins. Merci de vos efforts, et de l'information que vous nous avez donnée.

Je tiens à informer le Comité que demain après-midi nous aurons comme témoin le Dr Pierre Fortin, économiste sur le marché du travail de l'Université Laval qui a écrit sur ce sujet. Mercredi prochain notre réunion portera sur l'immigration illégale au Canada.

Je tâcherai d'organiser une réunion du comité directeur. J'ai essayé d'en organiser une pour jeudi, mais ce jour-là M. McGrath sera à Terre-Neuve. Donc, en Chambre cet après-midi je discuterai avec vous du moment où nous pourrions avoir une réunion du comité directeur afin de planifier notre travail suite à la motion adoptée cet après-midi . . . Nos déplacements dans certaines localités et ainsi de suite, et les autres témoins que nous entendrons cet automne. Je vous consulterai en Chambre, peut-être pendant la période des questions et au cours de l'après-midi.

M. Hardie: Monsieur le président?

Le président: Oui.

M. Hardie: Au nom du groupe de travail, nous aimerions remercier le Comité de nous avoir invités à comparaître devant lui aujourd'hui. Nous sommes encouragés par ce que nous avons entendu ce matin. Nous nous ferons un plaisir d'aider ce Comité dans la mesure du possible et nous serons plus que ravis de revenir devant vous cet automne. À l'automne, la question sera toujours là.

Le président: En effet. Merci.

La séance est levée jusqu'à demain après-midi.

[Yves]

"It appears that there are no more questions for me on this subject. I want to thank you very much for your help in coming this morning. It is possible that we may want to talk to you again in the autumn. We will be winding up our work for the summer within a week or so and we have two more witnesses left before we adjourn. Thank you very much for your efforts and for your information."

* 1980

I want to advise the committee that my own work has been done as our witness Dr. Louis Foltin was a labor market economist from Laval University and who has written in his area. Next Wednesday is our meeting on immigration on the subject of immigration in Canada.

I am going to make an effort to have a meeting committee meeting I attempted to get one for last Thursday, but Mr. McCall will be in Montreal on Thursday so I will be discussing with you the House this afternoon which will give a meeting committee meeting to get our work on the date of a meeting but we would like to have a meeting with the committee and so on and further witnesses for the summer. I will discuss with you in the House, maybe through the House and through the House.

The committee is adjourned until tomorrow afternoon. The House will be in session tomorrow afternoon and we will be in session tomorrow afternoon. The House will be in session tomorrow afternoon and we will be in session tomorrow afternoon.

The committee is adjourned until tomorrow afternoon.

[Yves]

"I would like to say a few words about the subject of immigration. It is a very important subject and we have a lot of work to do in this area. We will be winding up our work for the summer within a week or so and we have two more witnesses left before we adjourn. Thank you very much for your efforts and for your information."

* 1980

I want to advise the committee that my own work has been done as our witness Dr. Louis Foltin was a labor market economist from Laval University and who has written in his area. Next Wednesday is our meeting on immigration on the subject of immigration in Canada.

I am going to make an effort to have a meeting committee meeting I attempted to get one for last Thursday, but Mr. McCall will be in Montreal on Thursday so I will be discussing with you the House this afternoon which will give a meeting committee meeting to get our work on the date of a meeting but we would like to have a meeting with the committee and so on and further witnesses for the summer. I will discuss with you in the House, maybe through the House and through the House.

The committee is adjourned until tomorrow afternoon. The House will be in session tomorrow afternoon and we will be in session tomorrow afternoon.

The committee is adjourned until tomorrow afternoon.

APPENDIX ' 'TRAV-15' '

OPENING REMARKS TO THE

HOUSE OF COMMONS

STANDING COMMITTEE ON LABOUR,

EMPLOYMENT AND IMMIGRATION

BY MURRAY HARDIE, EXECUTIVE DIRECTOR,

ON BEHALF OF THE TASK FORCE

ON MICRO-ELECTRONICS AND EMPLOYMENT

Mr. Chairman and Members of the Committee, we very much appreciate being invited here today to share with you our experience, knowledge and views on the questions inherent in technological change, employment growth, employment patterns, and unemployment.

Before commencing our formal remarks, I would like to introduce to you the other Members of the task force who are here today.

If it is appropriate Mr. Chairman, we would like to table some background documents with the Clerk, some copies of which may have been presented to the Members of the Committee beforehand. We would also like to table our formal presentation to you if that is agreeable and only highlight some thoughts contained in it if that is your usual custom. This procedure will allow more time for discussion with you. We would be pleased to answer any questions you may have when we have concluded our opening remarks.

As we all know Canadians are facing a new era--one in which technology of all types will effect our society in beneficial as well as harmful ways.

The questions that must be asked in regards to this technological evolution or dare we say potential revolution, are numerous and complex.

II RAISING THE QUESTIONS

To begin with we must ask ourselves:

- Can Canada exist in an environment isolated from technology?
- Is technology by itself harmful or beneficial to society?
- Will technology create lasting jobs or destroy present ones?
- What will the new jobs be, how many, and of what nature?
- Will technological change alter the forms and content of work?
- How can we as a democratic society deal with change and mitigate its rough edges?
- Who will benefit from technological change?
- Which groups in our society will bear the brunt of change?
- What can be done to prepare them to seek the future with hope?

In a nutshell are we on the threshold of creating a society of technocrats or techno-peasants; can we afford the luxury to even contemplate an

answer or have we gone past the point where philosophical ponderings must be replaced by positive and concrete actions?

Let's try to put this series of questions in perspective. We are dealing with a phenomenon that is difficult to totally comprehend immediately. Different philosophies will approach the issue from differing angles.

We know these are difficult questions however they must be addressed by all Canadians. Any task force attempting to deal with these questions, just as this committee is now considering the implications of not only technological changes but also of structural changes in regard to employment perspectives for the present and the future, will not be able to resolve all the issues because of their intricacies. We know that some of these questions deal with imponderables. For example in the absence of sector-by-sector analysis of job creation and job displacement through technological change, we have no way of telling what the implications of technology will be with any amount of certainty.

Recently it has been reported in the press that a federal government study predicts that two million Canadian jobs will be displaced by these new technologies in future. Although it is probably not irresponsible to say this, it is however, misleading to predict such devastating consequences when they cannot be verified. In fact specific job losses in some areas should not be automatically extrapolated to the whole economy. This does not mean there will not be jobs lost due to technology--there will be in some sectors but actual figures are not available at this time.

To use a quote late John Robarts, the former premier of Ontario was known to use the recent projections are like "shovelling fog on the back forty."

It was because of the unknown factors about technology and its implications that our task force was established.

In our report we stated:

"To us, Canada's efforts in the area of technology thus far, notwithstanding our isolated success stories related to research, development, marketing, commercialization and application of microelectronic technology appear to be rudderless." Because of this we said what is urgently needed, is a coherent strategy embodying well-defined goals including the attainable niches for Canada: and a consistent set of public and private-sector policies to enable the microelectronic technology to flourish, and thereby extend its full advantages, to the Canadian people.

In the process of adaptation, different actors will have to fulfill different responsibilities. In order to create a hospitable environment for investment into technology serving people, a number of steps are required mainly by the Federal Government. The list of steps we proposed

is by no means exhaustive, but it should serve to highlight the areas where attention is needed urgently.

These steps would include:

1. a clear and unequivocal signal and commitment of the federal government that the high technology industry is a national priority;
2. a healthy and positive environment for private sector investors, including the elimination of tax disincentives, reductions or indexation of the capital gains tax, to respond to the risk capital needs of technological entrepreneurs;
3. the creation of new information infrastructure institutions such as a junior industrial exchange like the Toronto stock exchange to facilitate the investment process;
4. the rationalization, streamlining, up-dating, and making more efficient and quickly deliverable, government assisted policies and programmes to cultivate a canadian-owned, world-class competitive high technology industrial sector. This would include simplifying the administration of the income tax act, and revenue Canada's positive treatment of research and development (R & D) incentives;
5. the use of government procurement and encouragement of private sector procurement to bring canadian-owned companies to volume production;
6. the investment of government funds in areas of strategic technological development which have a time horizon greater than three years. When a government-developed technology attracts the attention of the private sector investors, it could then be transferred to canadian-owned companies to commercialize;
7. ensure that companies receiving any form of government assistance or encouragement do comply with the spirit and intent of the recommendations sensitive to peoples' concerns made in the task force report.

It was equally evident to us that what is also vital, to the success of Canada's efforts is the creation of an independent body, a canadian centre of technology, work, and human priorities--facilitating on a full-time basis, job creation for community development, research, promotion and application of technology keeping social and human priorities in the forefront. This body, which we feel should be made up of representatives of labour, industry, government, special interest groups and educators, and should report directly to the Parliament of Canada. The multifaceted and many dimensional issues related to technology and its implications are so broad in scope that the productive resolution of societal issues will require an open environment in which it will be possible to develop appropriate balances among the frequently competing industrial, economic, and social goals of our country.

This is not the task of existing departments and agencies pursuing their broad policy and programme mandates, of which micro-technology is but a component, often at cross purposes with each other, frequently in spite of the processes of coordination handled by one or more of the central agencies.

In addition to providing much-needed full time attention, this body would furnish another, equally vital service. As we envisage it, this centre would provide a fresh forum for cooperation between major economic decision-makers: industry, labour, and governments, departments, agencies, or super-ministries do not, by their very nature, lend themselves to such a possibility. Being independent, this forum will offer the participants the opportunity to bring forward their ideas, act as countervailing forces with a view to arriving at a consensus bearing in mind that in order to augment productivity, technological developments must make peace with human and social concerns of the people of Canada.

The raison d'être of this centre should be to achieve and maintain an effective balance between Canada's urgent need to adopt the most up-to-date technologies for economic growth and the concomittant responsibility to ensure that technology serves our collectivity, and not the other way around. The centre's mandate should thus rest on three main functions: job creation, public information and research, and monitoring. As a national body, having access to the major interests in Canada, the centre should assist the federal government in the development, promotion, and implementation of a comprehensive canadian information/microelectronics technology strategy for the general advantage of Canada. In order to accrue the most benefit for Canada, emphasis should be on the development of the canadian supply of products and expertise, giving preference to firms owned and controlled in Canada by canadians, and encouraging high technology industries in every community in Canada,--augmenting assistance to small and medium-sized microelectronics businesses willing to locate in economically depressed communities throughout the country, where applicable.

Furthermore, this centre should be the central focal point--carrying out public awareness programmes to ensure better appreciation of the need for, and the acceptance of microelectronic technology. Such educational programmes should, as their integral element, stimulate public understanding of the role of labour, industry, governments and special interest groups, in technological change. A further critical element of this awareness programme must be to inform those who might not be able to learn new skills, to adapt to new work requirements that various public and private services would be available to assist them through the period of transition, and where these services would be available.

The centre should, as a part of its duties, carry out short- and long-term research into the impact of technology on the productivity of all economic sectors, conducting in-depth, sector-by-sector longitudinal studies on the number, and the nature of jobs created, or lost due to the introduction of high technology. In view of the changing perceptions towards work, it

should carry out innovative pilot projects on redefining work, experiment with, and design new work structures befitting the twenty-first century, and determine new methods of compensating both men and women for all types of work. On all of these and related activities, the centre should publish periodic assessment reports.

In its monitoring capacity, the centre should liaise with international organizations such as OECD and International Labour Organization (ILO), and take the necessary actions to help fulfill Canada's commitments to the Centre mondiale d'informatique et développement des ressources humaines in Paris and the Versailles summit. It should also remain abreast of all international research in this field, make that information available to the interested parties in Canada, and encourage an exchange of views and information on a continuing basis. Furthermore, the centre should monitor the supply and demand side of training and advise Canada's educational system accordingly. Lastly, the centre should be responsible for monitoring the implementation of the recommendations contained in the task force's report and report on the progress thereof annually to the Parliament of Canada, perhaps through this Standing Committee.

Technology for People

We are the first generation to face the end of the industrial revolution, and to define the values and structures of the new economy. The object of our attention is the information technology. Microelectronic technology is here to stay. To resist it would be counterproductive. Our economy does not offer this luxury. With imagination, perseverance and sensitivity for people, we should be able to determine our place in the future world economy. We need one policy centered on twin imperatives: Placing the growth of the economy in general, and the information sector in particular, at the top of our priorities--in harmony with the only possible corollary objective: Well-being of workers as well as citizens of this land.

I might add at this point that the Canadian Government should be commended for its recent initiatives in the area of high technology. The Honourable Charles Caccia had the foresight to establish our task force.

The Honourable Marc Lalonde, Minister of Finance, announced in the budget the creation of a national centre for productivity and employment growth somewhat along the lines as the centre I just spoke of. We understand that the Honourable Ed Lumley, Minister of ITC, and the Honourable Charles Caccia are jointly coordinating the establishment of the founding committee for the centre.

As suggested the original idea for such a centre was contained in the report of the task force, entitled "In the Chips: People, Opportunities, Partnerships." However we would hope that the full intent of the centre

proposed by the task force is taken into consideration by the appropriate parties and by the founding committee referred to.

We have had the opportunity to discuss the topic of technology with many Canadians as well as international experts. We would encourage this Committee to consult on an international basis with such leading bodies and thinkers as we have done.

In particular we would suggest to you the following as a starting point:

- The Japanese Productivity Centre--Tokyo, Japan
- The Centre Mondial--Paris, France
- The Office of Technological Assessment--Washington, D.C.
- The Stanford Research Institute--Palo Alto, California
- The International Labour Organization--Geneva, Switzerland
- The Organization for Economic Cooperation and Development--Paris, France
- The Swedish Labour Market Board--Stockholm, Sweden
- The governments of Britain, France, West Germany, Japan, U.S.A., Sweden
- Dr. Wassily Leontief, New York University--New York, N.Y.
- Dr. Bruce Gilchrist, Columbia University--New York, N.Y.
- The Work in America Institute--Scarsdale, N.Y.
- Mr. Harley Shaiken, Massachusetts Institute of Technology--Boston, Mass.
- Dr. Robert Reich, Kennedy School of Government, Harvard University, Boston, Mass.

In addition this committee would be well served if it met with some of the labour, business, academic and womens organizations our task force had the pleasure of hearing from.

There are no easy answers to the questions posed by technology. No one actor can offer all the solutions. Our report has made a contribution in this effort. However, greater cooperation is needed by all who have a stake in technology. This committee can also aid this process if it decides to.

The final thought we leave with you to demonstrate the urgency of concerted effort is that if Canada does not institute policies to come to terms with this new technology and the new society it creates we will not ride atop of the new wave but follow in the wake behind.

APPENDICE « TRAV-15 »

DISCOURS D'OUVERTURE PRONONCÉ

DEVANT LE COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL,
DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION

DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

PAR MURRAY HARDIE, DIRECTEUR GÉNÉRAL,

GRUPE DE TRAVAIL

SUR LA MICRO-ÉLECTRONIQUE ET L'EMPLOI

Monsieur le président, membres du Comité, nous vous sommes très reconnaissants de nous avoir invités ici aujourd'hui pour vous faire part de notre expérience, de nos connaissances et de nos vues en ce qui concerne les questions inhérentes aux changements technologiques, à la croissance et aux tendances du marché de l'emploi ainsi qu'au chômage.

Avant de passer aux observations comme telles, j'aimerais tout d'abord vous présenter les autres membres du Groupe de travail qui sont ici aujourd'hui.

Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, monsieur le président, nous voudrions déposer auprès du greffier, à titre d'information, un certain nombre de documents, dont les membres du Comité ont peut-être déjà reçu copie. Nous demanderions également à pouvoir déposer le texte de notre exposé officiel, pour n'en souligner que certaines des observations, à condition bien sûr que cette façon de procéder soit acceptable et conforme à votre formule habituelle. Cela nous permettra de consacrer plus de temps à la discussion. Nous nous ferons aussi un plaisir de répondre à toutes vos questions quand nous aurons terminé notre allocution d'ouverture.

Comme chacun sait, les Canadiens s'engagent dans une nouvelle ère, laquelle sera marquée par une multiplicité de changements technologiques qui ne manqueront pas d'avoir des répercussions tant bénéfiques que nocives pour notre société.

Les questions qui doivent être soulevées en ce qui concerne cette évolution technologique ou, si j'ose dire, cette révolution en puissance, sont nombreuses et complexes.

II LES QUESTIONS

Voici les questions que nous devons commencer par nous poser :

- Le Canada peut-il se mettre à l'abri des effets de la technologie?
- La technologie est-elle en soi bénéfique ou nocive à la société?
- La technologie va-t-elle créer des emplois durables ou supprimer les emplois existants?
- Quels sont les nouveaux emplois qui seront créés, combien y en aura-t-il et de quels types seront-ils?
- Le changement technologique va-t-il transformer les modalités et la nature même du travail?
- Comment notre société démocratique peut-elle faire face aux changements et en atténuer les problèmes?

- Quels sont ceux qui seront avantagés par le changement technologique?
- Quels sont les groupes qui dans notre société feront les frais de ce changement?
- Que pouvons-nous faire pour les préparer à envisager l'avenir avec espoir?

Bref, la société que nous sommes en train de créer sera-t-elle faite de technocrates ou de technopaysans; pouvons-nous encore nous attarder à essayer de trouver une réponse à cette question ou devons-nous reconnaître que le temps n'est déjà plus aux réflexions philosophiques mais bien à une action dynamique et concrète?

Voyons un peu dans quel contexte il convient d'envisager ces questions. Nous nous trouvons face à un phénomène qui se laisse difficilement saisir au premier abord et qui se prête à des interprétations diverses selon l'optique dans laquelle on l'aborde.

Nous savons que ces questions sont difficiles, mais nous estimons qu'elles doivent retenir l'attention de tous les Canadiens. Toutefois, étant donné leur complexité, on ne peut s'attendre qu'un comité comme celui-ci, chargé d'étudier les conséquences des changements tant technologiques que structurels sur les perspectives d'emploi actuelles et futures, soit en mesure de trouver une solution à tous les problèmes qui se posent. Nous savons qu'un certain nombre de ces questions dépendent de facteurs impondérables. Ainsi, comme il n'existe pas d'étude qui permette de mesurer les conséquences du changement technologique sur la création et la suppression d'emplois dans les différents secteurs, nous n'avons aucun moyen de prévoir avec certitude les répercussions de la technologie.

Les journaux ont fait état dernièrement des résultats d'une étude menée par le gouvernement fédéral, selon laquelle les emplois de deux millions de Canadiens seraient supprimés par suite des progrès technologiques. Bien qu'il ne soit peut-être pas irresponsable de se livrer à de telles conjectures, il est cependant trompeur de prédire des conséquences aussi dévastatrices quand, de fait, elles ne peuvent être confirmées. Il ne faudrait pas qu'à partir de pertes d'emploi bien précises dans certains secteurs, on déduise automatiquement que la même chose va se produire dans l'ensemble de l'économie. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de perte d'emploi par suite des progrès technologiques--il y en aura effectivement dans certains secteurs, mais nous ne sommes pas en mesure pour le moment d'en mesurer l'ampleur.

Si je devais emprunter une expression chère au défunt John Robarts, ancien premier ministre de l'Ontario, je dirais qu'on navigue à l'aveuglette en faisant de telles prévisions.

C'est justement à cause de tous les impondérables qui détermineront l'évolution technologique et ses conséquences que notre Groupe de travail a été créé.

Dans notre rapport, nous faisons les observations suivantes:

Pour nous, les efforts fournis par le Canada jusqu'à présent, en dépit de nos quelques succès liés à la recherche, au développement, au marketing, à la commercialisation et à la mise en application de la technologie, semblent avoir été déployés sans but précis. Pour cette raison, nous avons fait remarquer que «ce qu'il faut à tout prix, c'est une stratégie cohérente englobant des buts bien définis. Elle doit comprendre les voies à suivre pour le Canada et un ensemble cohérent de politiques concernant les secteurs public et privé, afin de permettre à la technologie micro-électronique de se développer et donc d'offrir tous ses avantages au peuple canadien.

Au cours du processus d'adaptation, différents acteurs se verront assigner diverses responsabilités. En vue de créer un climat favorable à l'investissement dans le secteur de la technologie au service de la collectivité, bon nombre de mesures doivent être prises, principalement par le gouvernement fédéral. La liste qui suit n'est en aucune façon exhaustive, mais devrait servir à attirer l'attention sur des secteurs qui en ont un urgent besoin.

Les mesures à prendre engloberaient:

1. la reconnaissance claire et non équivoque par le gouvernement fédéral du fait que la haute technologie constitue une priorité nationale;
2. la création d'un climat harmonieux et propice aux investisseurs du secteur privé, incluant une ré-évaluation des mesures fiscales pour répondre aux besoins des entreprises qui engagent des fonds dans le secteur de la haute technologie;
3. la création de nouvelles institutions d'infrastructure de l'information comme un marché mineur semblable à la Bourse de Toronto, pour faciliter les investissements;
4. la rationalisation et la mise à jour des programmes et des politiques du gouvernement ainsi que le fait de les rendre plus efficaces et immédiatement utilisables, afin d'encourager la création d'un secteur canadien de haute technologie, concurrentiel sur les marchés mondiaux (il faudrait donc simplifier la Loi de l'impôt sur le revenu et la façon dont Revenu Canada administre les mesures d'incitation à la recherche et au développement);

5. l'utilisation des politiques d'acquisition du gouvernement et les mesures d'encouragement du secteur privé pour amener les compagnies canadiennes à atteindre leur volume possible de production;
6. l'investissement de deniers publics dans le développement de technologies qui seront employées plus de trois ans (si une technique mise au point par le secteur public intéresse les investisseurs du secteur privé, des compagnies canadiennes devraient se charger de la mise en marché de ces techniques);
7. l'assurance que les entreprises qui reçoivent de l'aide du gouvernement, sous quelque forme que ce soit, se conforment à l'esprit des recommandations axées sur les préoccupations des gens que présente ce rapport.

Nous sommes par ailleurs convaincus qu'«un autre facteur vital au succès de cette méthode est la création d'un organisme indépendant, le Centre canadien de la technologie, du travail et des besoins humains prioritaires, facilitant, à plein temps, la création d'emplois pour le développement de la communauté, la recherche, la promotion et la mise en application de la technologie, tout en gardant les intérêts sociaux et humains au premier plan. Cet organisme constitué de représentants des syndicats, de l'industrie, du gouvernement, de groupes d'intérêt particuliers et des éducateurs devrait faire ses rapports au Parlement du Canada. Les questions à plusieurs dimensions et à plusieurs facettes, liées à la technologie et à ses répercussions, sont d'une portée tellement grande que la solution efficace aux problèmes sociaux exigera un climat propice à la création d'un juste équilibre entre les buts économiques et sociaux et ceux des industries qui entrent souvent en conflit dans notre pays. Cette tâche n'incombe pas aux ministères et organismes qui remplissent les mandats de leurs programmes et de leurs politiques plus générales, dont la technologie n'est qu'un aspect. Ces programmes sont souvent contradictoires, en dépit du processus de coordination qui repose entre les mains d'un ou de plusieurs organismes centraux.

En plus d'accorder une attention particulière et permanente au sujet, cet organisme fournirait un autre service tout aussi important. De la façon dont nous l'envisageons, le Centre offrirait une nouvelle tribune aux principaux décideurs en matière d'économie et leur permettrait de collaborer. Ces décideurs sont les industries, les syndicats et les gouvernements. Les ministères, les organismes ou les super-ministères, de par leur nature, ne se prêtent pas à une telle possibilité. Étant indépendante, cette tribune permettra aux participants de présenter leurs idées et d'agir en tant que force stabilisatrice dans le but d'arriver à un consensus tout en étant conscients que, pour connaître le succès, les progrès technologiques devront tenir compte des intérêts humains et sociaux du peuple canadien.

Le Centre aurait pour but de créer et de maintenir un juste équilibre entre les besoins urgents du Canada d'adopter les plus récentes techniques afin de favoriser la croissance économique, et la nécessité de

s'assurer que la technologie est au service de la collectivité et non la collectivité au service de la technologie. Le mandat du Centre devrait comporter trois principales fonctions: créer des emplois, renseigner le public, faire de la recherche et constituer un organisme de contrôle. À titre d'organisme national connaissant les principaux intérêts du Canada, le Centre devrait venir en aide au gouvernement fédéral pour l'élaboration, la promotion et la mise en oeuvre d'une stratégie globale concernant la technologie canadienne de l'information et de la micro-électronique, pour le bien général du pays. Afin de tirer le plus de profits possibles de la technologie, on devrait mettre l'accent sur le développement de compétences et de produits canadiens, en donnant la préférence aux entreprises à intérêts et à contrôle canadiens et en encourageant l'implantation de l'industrie de la haute technologie dans toutes les communautés du Canada, en offrant plus d'aide aux petites et moyennes entreprises du secteur de la micro-électronique prêtes à s'installer n'importe où au Canada, dans des localités éprouvant des difficultés économiques.

De plus, le Centre constituerait une plaque tournante mettant en oeuvre les programmes d'éducation du public afin de l'amener à mieux comprendre le besoin d'une technologie micro-électronique et à l'accepter. Il faudrait en particulier stimuler la compréhension, par le public, du rôle que jouent les syndicats, les industries, les gouvernements et les groupes d'intérêts particuliers au niveau des changements technologiques. Il faudrait également informer ceux qui ne seraient pas en mesure d'apprendre de nouvelles techniques et de s'adapter aux nouvelles exigences du marché du travail que divers services publics et privés pourraient leur venir en aide au cours de la période de transition, et leur indiquer où ces services sont disponibles.

Une partie des fonctions du Centre devrait consister à faire des recherches à court et à long terme sur les répercussions de la technologie sur la productivité dans tous les secteurs économiques, en menant des études longitudinales approfondies, secteur par secteur, sur le nombre et la nature des emplois créés ou abolis suite à l'introduction de la haute technologie. En raison des perceptions changeantes du travail, le Centre devrait mettre sur pied de nouveaux projets définissant le travail, concevoir de nouvelles structures de travail dignes du XXI^e siècle et déterminer de nouvelles méthodes d'indemnisation, à la fois pour les hommes et pour les femmes pratiquant tous les métiers. Le Centre devrait publier des rapports d'évaluation périodiques sur toutes ces activités et sur les activités connexes.

Compte tenu de ses fonctions de contrôle, le Centre devrait créer des liens avec des organismes internationaux tels que l'OCDE et l'OIT et prendre les mesures nécessaires afin de respecter les engagements du Canada envers le Centre mondial d'informatique et de développement des ressources humaines de Paris et le sommet de Versailles. Il devrait se tenir au courant de toutes les recherches faites dans ce domaine au niveau international, mettre les renseignements à la disposition des parties intéressées au Canada et encourager un échange continu de points de vue et de renseignements. De

plus, le Centre devrait surveiller l'aspect offre et demande de la formation et conseiller le système scolaire canadien en conséquence. Aussi, il devrait incomber au Centre de surveiller la mise en oeuvre des recommandations contenues dans ce rapport et d'en signaler les progrès, chaque année, au Parlement canadien.

La technologie au service de la collectivité

C'est notre génération qui devra faire face à la fin de la révolution industrielle, et définir les valeurs et les structures de la nouvelle économie qui voit le jour. Nous devons concentrer notre attention sur la technologie de l'information. La micro-électronique fait désormais partie de notre civilisation. On irait à l'encontre de la productivité en tentant d'y résister. Notre économie ne nous offre pas ce luxe. Avec un peu d'imagination, de la persévérance et en tenant compte des besoins des gens, nous devrions pouvoir nous tailler une place dans l'économie de l'avenir. Pour cela, il nous suffira d'une seule politique, axée sur deux impératifs. Premièrement, il nous faudra placer la croissance de l'économie en général, et celle du secteur de l'information en particulier, au sommet de notre échelle de priorités; et deuxièmement (et c'est là le seul corollaire possible), il nous faudra mettre l'accent sur le mieux-être de tous les travailleurs canadiens.

Permettez-moi d'ajouter ici que le gouvernement canadien mérite d'être félicité pour ses récentes initiatives dans le secteur de la technologie de pointe. L'honorable Charles Caccia a fait preuve de prévoyance lorsqu'il a créé notre Groupe de travail.

L'honorable Marc Lalonde, ministre des Finances, a annoncé dans le budget la création d'un centre national pour l'accroissement de la productivité et de l'emploi, qui se rapproche quelque peu de celui dont je viens de parler. Nous croyons savoir que l'honorable Ed Lumley, ministre de l'Industrie et du Commerce, et l'honorable Charles Caccia coordonnent ensemble la création du comité inaugural du centre.

Comme on l'a laissé entendre, l'idée originale de la création de pareil centre était exposée dans le rapport du Groupe de travail, intitulé «La micro-électronique au service de la collectivité». Nous espérons toutefois que les parties compétentes et le comité inaugural en question tiendront pleinement compte de l'objet du centre que nous avons proposé.

Nous avons eu l'occasion de nous entretenir de technologie avec de nombreux Canadiens, de même qu'avec des experts de renommée internationale. Nous exhortons le comité à consulter, comme nous l'avons fait, ces principaux groupes et ces gens de réflexion.

Pour commencer, nous vous proposons de consulter en particulier les personnes et les organismes suivants:

Le centre de productivité du Japon--Tokyo (Japon)
Le centre mondial--Paris (France)
L'Office of technological Assessment--Washington, D.C.
Le Stanford Research Institute--Palo Alto (Californie)
L'Organisation internationale du travail--Genève (Suisse)
L'Organisation de coopération et de développement économique--Paris
(France)
Le Conseil du marché du travail de la Suède--Stockholm (Suède)
Les gouvernements de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne de
l'Ouest, du Japon, des États-Unis et de la Suède.
M. Wassily Leontief, Université de New York--New York (N.Y.)
M. Bruce Gilchrist, Université Columbia--New York (N.Y.)
Le Work in America Institute--Scarsdale (N.Y.)
M. Harley Shaiken, Massachusetts Institute of Technology--Boston (Mass.)
M. Robert Reich, Kennedy School of Government, Université Harvard, Boston
(Mass.)

En outre, le comité aurait avantage à se réunir avec certains organismes travaillistes, commerciaux, universitaires et féminins dont notre groupe de travail a eu le plaisir d'entendre les points de vue.

Il n'y a pas de réponses faciles aux questions que soulève la technologie. Personne ne peut y apporter de réponse universelle. Notre rapport se veut une contribution à ces efforts. Cependant, tous ceux qui prennent la technologie à coeur doivent faire preuve d'une plus grande collaboration. Le comité peut également faciliter ce processus s'il le désire.

Pour vous sensibiliser au besoin pressant de déployer des efforts concertés, nous terminons sur cette dernière réflexion: si le Canada n'élabore pas des politiques à faire face à cette nouvelle technologie et à la nouvelle société qu'elle permettra de créer, il perdra une excellente occasion de faire oeuvre de chef de file.

Le Centre de productivité du Japon-Tokyo (Japon)
 Le Centre mondial - Paris (France)
 L'Office of Technological Assessment - Washington, D.C.
 Le Stanford Research Institute - Palo Alto (Californie)
 L'Organisation internationale du travail - Genève (Suisse)
 L'Organisation de coopération et de développement économique - Paris (France)

Le Conseil du marché du travail de la Suède - Stockholm (Suède)
 Les gouvernements de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne de l'Ouest, du Japon, des États-Unis et de la Suède.
 M. Wassily Leontief, Université de New York - New York (N.Y.)
 M. Bruce Gilchrist, Université Columbia - New York (N.Y.)
 M. H. Hanley Spink, Massachusetts Institute of Technology - Boston (Mass.)
 M. Robert Reich, Kennedy School of Government, Université Harvard, Boston (Mass.)

Le comité avertit que le rapport se veut une contribution à ces efforts. Cependant, vous devez être conscients que le rapport ne peut y répondre de façon universelle. Nous espérons que les personnes qui ont répondu aux questions que soulevait le rapport se voient récompensées par une contribution à ces efforts. Cependant, vous devez être conscients que le rapport ne peut y répondre de façon universelle. Nous espérons que les personnes qui ont répondu aux questions que soulevait le rapport se voient récompensées par une contribution à ces efforts.

Pour vous sensibiliser au besoin pressant de déployer des efforts concertés pour résoudre les problèmes technologiques, si le Canada n'élargit pas ses politiques à l'égard de la recherche technologique et à la nouvelle société qu'elle permettra de créer, il perdra une excellente occasion de faire oeuvre de chef de file.

Le Canada a une responsabilité particulière en ce qui concerne le développement de la recherche et de l'innovation. Le Canada a une responsabilité particulière en ce qui concerne le développement de la recherche et de l'innovation. Le Canada a une responsabilité particulière en ce qui concerne le développement de la recherche et de l'innovation.

Le Canada a une responsabilité particulière en ce qui concerne le développement de la recherche et de l'innovation. Le Canada a une responsabilité particulière en ce qui concerne le développement de la recherche et de l'innovation.



*If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9*

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9*

WITNESSES—TÉMOINS

Mr. Murray Hardie, Executive Director of the Task Force on
Micro-Electronics and Employment.

Dr. Ratna Ray, Director of the Women's Bureau, Labour
Canada and former member of the Task Force.

Dr. Jeannine David-McNeil, Member of the Task Force.

M. Murray Hardie, directeur exécutif du Groupe de travail
sur la micro-électronique et l'emploi.

M^{me} Ratna Ray, directeur du bureau des femmes, Travail
Canada et ancien membre du groupe de travail.

M^{me} Jeannine David-McNeil, membre du groupe de travail.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 46

Wednesday, June 22, 1983

Chairman: Hon. Warren Allmand

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 46

Le mercredi 22 juin 1983

Président: L'hon. Warren Allmand

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Labour, Manpower and Immigration

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent du*

Travail, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

RESPECTING:

Document entitled "Perspective on Employment"

CONCERNANT:

Document intitulé «Perspective d'emploi»

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

First Session of the

Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

Première session de la

trénte-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

STANDING COMMITTEE ON LABOUR,
MANPOWER AND IMMIGRATION

COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL, DE LA
MAIN-D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION

Chairman: Warren Allmand

Président: Warren Allmand

Vice-Chairman: Paul-André Massé

Vice-président: Paul-André Massé

MEMBERS/MEMBRES

André Bachand
Rémi Bujold
Raymond Dupont
Dan Heap
John Kushner
John McDermid
Hon. James A. McGrath
Antonio Yanakis

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Ursula Appolloni
Alexandre Cyr
Maurice A. Dionne (*Northumberland—Miramichi*)
John Evans
Robert Gourd (*Argenteuil—Papineau*)
Jim Hawkes
Cyril Keeper
Dave Rooney
Tom Siddon
Robert L. Wenman

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

REPORT TO THE HOUSE

The Standing Committee on Labour, Manpower and Immigration has the honour to present its

SEVENTH REPORT

In relation to its Order of Reference dated Wednesday, April 20, 1983 regarding the document entitled "Perspective on Employment: A Labour Market Policy Framework for the 1980's", your Committee recommends that members be empowered to adjourn or travel from place to place inside and outside Canada, during the Autumn of 1983, and that the necessary staff do accompany the Committee.

Respectfully submitted,

Le président

WARREN ALLMAND

Chairman

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le Comité permanent du Travail, de la main-d'oeuvre et de l'immigration, a l'honneur de présenter son

SEPTIÈME RAPPORT

Relativement à son Ordre de renvoi du mercredi 20 avril 1983, concernant le document intitulé «Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980», votre Comité recommande que ces membres soient autorisés à se déplacer au Canada et à l'étranger, durant l'automne 1983, et qu'ils soient accompagnés du personnel nécessaire.

Respectueusement soumis,

Le président

WARREN ALLMAND

Chairman

At 5:35 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Mr. Fortin (Department of Economics, Labour and Immigration Committee)

Cette brève présentation a trois volets sous la forme de trois questions. La première question est de savoir si les membres du Comité permanent du Travail, de la main-d'oeuvre et de l'immigration ont le droit de se déplacer à l'étranger et au Canada pendant l'automne 1983. La deuxième question concerne un sujet qui est très important, mais qui n'a pas encore été abordé par le Comité permanent du Travail, de la main-d'oeuvre et de l'immigration. C'est le rôle du gouvernement et du personnel.

Quant à la troisième question, j'aimerais vous dire que j'ai lu le document que le greffier vous a remis.

M. Allmand, Monsieur le président.

Mr. Allmand: If you see Mr. Fortin is not going to read his brief, perhaps we should appear to today's proceedings the fact that he distributed.

An hon. Member: Agreed.

The Vice-Chairman: Mr. Fortin, do you intend to read your brief completely into the record?

My intention is to ask three questions in the short presentation that I will make now. The first question is: Why has our economic performance over the last two or three years been so mediocre, compared to other countries? The second question is: whether or not we should give top priority to the return of full employment, given the fact that the bulk of the unemployment is made up of young people. The third question is: what is your overall impression of the Canadian economy, and what do you see as the major challenges in the future?

As far as the third question is concerned, I would like to draw your attention to Page 1 of the brief which I think the clerk has given to you. Page 1 of

Mr. Allmand: Mr. Chairman.

M. Allmand: M. Fortin n'a pas lu son bref. Peut-être qu'on pourrait apparaître à nos audiences de ce jour, mais il est possible que le greffier ait distribué le document.

Une voix: D'accord.

Le vice-président: Monsieur Fortin, avez-vous l'intention de lire votre mémoire en entier?

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, JUNE 22, 1983
(55)

[Text]

The Standing Committee on Labour, Manpower and Immigration met at 3:45 o'clock p.m. this day, the Vice-Chairman, Paul-André Massé, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Allmand, Bachand, Bujold, Massé and McGrath.

Alternates present: Messrs. Keeper and Siddon.

Other Member present: Miss MacDonald (*Kingston and the Islands*).

Witness: Dr. Pierre Fortin, Professor of Economics, Laval University.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference relating to the document "Perspective on Employment".

Mr. Fortin made an opening statement and answered questions.

It was agreed,—That a statement submitted by Mr. Fortin, entitled "Macro-Economic Policy to Create Employment and the Development of Cooperation in Canada", be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence (*See Appendix "TRAV-16"*).

At 5:35 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 22 JUIN 1983
(55)

[Traduction]

Le Comité permanent du travail, de la main-d'oeuvre et de l'Immigration se réunit aujourd'hui à 15h45 sous la présidence de M. Paul-André Massé (vice-président).

Membres du Comité présents: MM. Allmand, Bachand, Bujold, Massé et McGrath.

Substituts présents: MM. Keeper et Siddon.

Autre député présent: M^{lle} MacDonald (*Kingston et les Îles*).

Témoin: M. Pierre Fortin, professeur de sciences économiques, Université Laval.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi portant sur le document «Perspectives d'emploi».

M. Fortin fait une déclaration préliminaire et répond aux questions.

Il est convenu,—Qu'un rapport soumis par M. Fortin intitulé «Politique Macro-économique visant à créer de l'emploi et développer la coopération au Canada» soit joint aux procès-verbal et témoignages de ce jour (*Voir Appendice «TRAV-16»*).

A 17h35, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Wednesday, June 22, 1983

• 1540

The Vice-Chairman: We will resume consideration of the document entitled *Perspective on Employment: A Labour Market Policy Framework for the 1980's*.

Notre témoin aujourd'hui est M. Pierre Fortin du département d'Économie de l'Université Laval. Je dois remercier M. Fortin d'avoir accepté notre invitation.

• 1545

M. Fortin est très impliqué dans le domaine de la recherche et des études sur le milieu du travail. J'ai ici quelques notes biographiques. Il a écrit plusieurs livres et articles au Canada et à l'étranger sur les questions du chômage, de l'inflation et des politiques macro-économiques. Ses recherches actuelles concernent principalement la dynamique des salaires, l'impact de la politique sociale sur le marché du travail, les finances publiques et l'économie du fédéralisme. Je ne voudrais pas faire un trop long exposé. Vous avez tous reçu, j'imagine, le texte de M. Fortin concernant la régénération macro-économique de l'emploi et le développement de la concertation au Canada.

Je demanderais, avec votre permission, à M. Fortin de faire sa présentation si vous le désirez. Ensuite nous pourrions passer à la période des questions.

Monsieur Fortin.

M. Pierre Fortin (Département d'Économie, Université Laval): Merci beaucoup.

My intention is to ask three questions in the short presentation I will make now. The first question is: Why has our economic performance in the last two or three years been so mediocre, compared to other countries? The second question asks whether or not we should give top priority to the return of full employment, given consideration of the dangers of the rekindling of inflationary pressures. The third question addresses what is very clearly an important question, but one that does not receive, in my view, enough attention in Canadian circles. That question is the generation of a minimal social consensus in this country as between labour, government and business.

As far as the first question is concerned, I would like to draw your attention to Figure 1 on the small paper which I think the clerk has given to you. Page 4 of . . .

Mr. Allmand: Mr. Chairman.

M. Allmand: M. Fortin n'a pas l'intention de lire son mémoire. Peut-être qu'on pourrait annexer à notre compte rendu d'aujourd'hui le texte qui a été distribué.

Une voix: D'accord.

Le vice-président: Monsieur Fortin, avez-vous l'intention de lire votre mémoire au complet?

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le mercredi 22 juin 1983

Le vice-président: Nous reprenons l'étude du document intitulé «Perspectives d'emplois: pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980».

Our witness today is Mr. Pierre Fortin from the Department of Economics of Laval University. I want first to thank Mr. Fortin for having accepted our invitation.

Mr. Fortin is deeply involved in research and studies in the workplace. According to my notes, he has published several books and articles in Canada and abroad on questions of unemployment, inflation and macro-economic policies. At the present time, his research is concentrated principally on wage dynamics, the impact of social policy on the labour market, and public finances and the economics of federalism. I want to be brief. You have all received Mr. Fortin's document concerning macro-economic policy to create employment and development of co-operation in Canada.

With your agreement, I will now ask Mr. Fortin to make his presentation, if you so wish. Then we can move on to a question period.

Mr. Fortin.

Mr. Pierre Fortin (Department of Economics, Laval University): Thank you very much.

Cette brève présentation a trois volets sous la forme de trois questions. La première question est la suivante: pourquoi, comparativement aux autres pays, notre performance économique est si médiocre depuis deux ou trois ans? Par la deuxième question, je voudrais savoir si oui ou non on devrait accorder la priorité à des stratégies pour le retour d'un plein emploi, étant donné les dangers d'attiser de nouveau les pressions inflationnistes. Ma troisième question concerne un sujet qui me semble très important, mais qui à mon sens ne reçoit pas suffisamment d'attention dans les milieux canadiens. C'est la question d'en arriver à un consensus social minimal au pays entre les syndicats, le gouvernement et le patronat.

Quant à la première question, j'attire votre attention sur le tableau 1 du document que le greffier vous a remis. À la page 4 . . .

M. Allmand: Monsieur le président.

Mr. Allmand: It seems Mr. Fortin is not going to read his brief, perhaps we could append to today's proceedings the text that he distributed.

An hon. Member: Agreed.

The Vice-Chairman: Mr. Fortin, do you intend to read your brief completely into the record?

[Text]

M. Fortin: Non. *It would be too long.*

Le vice-président: Est-ce que le Comité serait d'accord qu'on annexe ce document?

Des voix: Oui.

Le vice-président: Monsieur Allmand, ce serait trop long de lire . . . *Just a summary.*

M. Allmand: Oui, oui. C'est pourquoi on peut l'annexer à notre compte rendu d'aujourd'hui.

Le vice-président: Parfait.

Monsieur Keeper.

M. Keeper: J'espère que vous pourrez faire des remarques complètes.

M. Fortin: Oui, oui.

M. Keeper: Il n'est pas nécessaire de lire cet article, mais je veux que vous fassiez . . .

Professor Fortin: A brief presentation. Okay, you can count on me. I want, first, to draw your attention to Figure 1 on page 4 of the small paper. There you see that Canada appears more to the northeast of the graph than to the southwest and, as you know, northeast is always colder than the southwest. In terms of unemployment rates and inflation, the main industrialized countries are spotted on the graph. And what strikes the eye on this chart is that, although all industrialized countries have had a very bad 1982 year, Canada stands among the worst of performers of all. In other words, it is true that we have had an international recession and that we have had U.S. interest rates which have been very high, but our performance compared to other countries has been worse. That is the sense of my first question. My first question is, why has this been so?

• 1550

The basic answer to that question is obtained in the following observation: Canada is the only industrialized country that has not substantially depreciated the value of its currency relative to the U.S. dollar. If you look at all other industrialized countries—and I write this on page 5 . . . generally they have all depreciated their currencies 20% to 40% relative to the U.S. dollar. This is not because foreign central bankers are stupid, but is essentially because U.S. interest rates have been brought so high by the federal reserve that they have realized elsewhere that the U.S. dollar is over-valued very substantially. My point is that in Canada, by choosing not to depreciate our dollar relative to the U.S. dollar, we have of course followed more closely U.S. interest rates and aggravated the depth and magnitude of our recession relative to what happened in other countries. That is a criticism of our monetary policy that I am making here.

In other words, you have an international environment of very high and fluctuating interest rates. You have the choice, as a country, of absorbing this either through the devaluation

[Translation]

Mr. Fortin: No, *ce serait trop long.*

The Vice-Chairman: Are members agreed that we shall append this document to today's proceedings?

Some Hon. Members: Yes.

The Vice-Chairman: Mr. Allmand, it is too long to read . . . *seulement un résumé.*

Mr. Allmand: Yes. That is why I asked that it be annexed to today's proceedings.

The Vice-Chairman: Quite right.

Mr. Keeper.

Mr. Keeper: I hope that Mr. Fortin's remarks will be very complete.

Mr. Fortin: Yes.

Mr. Keeper: It is not necessary to read the article, but I would like you to make . . .

M. Fortin: Une brève présentation, parfait oui, faites-moi confiance. Je voudrais d'abord attirer votre attention sur la figure 1 qui se trouve à la page 4 du document. Vous remarquerez que le Canada semble être plus au nord-est du graphique qu'au sud-ouest, et comme vous savez, le nord-ouest est toujours plus froid que le sud-est. Relativement au taux de chômage et au taux d'inflation, les pays industrialisés principaux sont inscrits au graphique. Et ce qui nous frappe immédiatement, quoique tous les pays industrialisés aient eu une très mauvaise année en 1982, le Canada est parmi ceux qui accusent le pire rendement de tous. En d'autres mots, il est vrai qu'il y a eu une récession internationale, et que nous avons été victimes de taux d'intérêt américains très élevés, mais comparativement aux autres pays, nous accusons un des pires rendements. Voilà le sens de ma première question. Il faut donc se demander en premier lieu, pourquoi il en a été ainsi.

L'observation suivante nous donne la réponse fondamentale à cette question: le Canada est le seul pays industrialisé à ne pas avoir considérablement déprécié la valeur de sa devise relativement au dollar américain. Si vous regardez tous les autres pays industrialisés—et c'est à la page 5 que j'en parle—d'une façon générale, ils ont tous déprécié leur devise de 20 à 40 p. 100 par rapport au dollar américain. Ce n'est pas parce que les banquiers étrangers des banques centrales sont stupides, mais essentiellement parce que la réserve fédérale a tant et si bien relevé les taux d'intérêt américains, qu'on s'est rendu compte ailleurs que le dollar américain était considérablement surévalué. Or, j'aimerais faire valoir qu'au Canada, en choisissant de ne pas déprécier notre dollar par rapport au dollar américain, nous avons évidemment suivi de plus près les taux d'intérêt américains, aggravant ainsi l'amplitude de notre récession comparativement à ce qui s'est produit dans les autres pays. Je formule ici une critique de notre politique monétaire.

En d'autres termes, le climat international en est un de taux d'intérêt très élevés et fluctuant. Comme pays, vous avez le choix de réagir soit en dévaluant, ou en dépréciant votre

[Texte]

or depreciation of your currency or through having higher interest rates. The mix between those two options that you choose to adjust to that turbulent international environment is very crucial to your employment and price performance in the year in which that turbulence occurs. All other countries have chosen to adjust more through depreciation and less through interest rate increases. We have chosen to adjust more through interest rate increases and less through depreciation. This is so even if you take account of the fact that it would be natural for Canada to depreciate less than other countries given the enormous weight of our trade with the U.S. If you redo calculations, as the International Monetary Fund does, by computing an effective exchange rate relative to the main countries with which we are trading, we are about the only country to have appreciated in 1981-1982 the effective exchange rate of our currency by 10%, all other countries have depreciated their effective exchange rate. That is the first observation.

Your concern is with long-term employment prospects. My point here is that the long term is a succession of short terms and if we are to translate the views of Canadians about the relative importance of employment stability in this country, we would have to begin to translate their views more effectively in a monetary policy that would give more flexibility to our exchange rate and more stability to our real interest rates. I guess the message must be clear by now on that point.

My second point is that of course, unless aggregate demand is regenerated, we cannot hope to adjust to the very important structural and demographic changes that Kevin Kerr emphasizes in his short paper of questions to be asked here for the committee, we are not going to be able to answer those questions and find effective solutions to our employment problems related to the demographic adjustment and structural adjustments. Whether that is due to the accelerated rate of technological change or to more acute competition with foreign countries, we are not going to be able to have an effective industrial strategy unless aggregate demand is regenerated and we come closer to full employment or to a much lower unemployment rate than we have now.

• 1555

Otherwise, generally it has been observed in most industrialized countries that those programs like direct employment creation programs, manpower training, information on employment, health, aid to mobility, etc., are effective only when you are close to an economy that operates close to high employment, non-inflationary employment rate of, let us say, between 6% and 7%—that is, an unemployment rate we have known in Canada on average between the recession of 1974-1975 and the recession of 1980. So that is it.

Otherwise, all that those other programs are going to do is to have workers play musical chairs amongst themselves. When the number of slots is limited by sluggish demand, if you train a worker, he or she is going to have a place, a slot, a job

[Traduction]

devises, soit en relevant les taux d'intérêt. Le mélange de ces deux options que vous choisissez afin de vous adapter à un tel climat international est très critique à votre performance au niveau de l'emploi et des prix au cours de l'année où se produit cette turbulence. Tous les autres pays ont choisi de s'adapter davantage en dépréciant et moins en augmentant les taux d'intérêt. Nous avons choisi de nous adapter, plutôt en relevant les taux d'intérêt et moins en dépréciant. Cette comparaison se maintiendrait même si l'on tient compte du fait qu'il serait tout naturel pour le Canada de déprécier moins que les autres pays, vu l'importance énorme de notre commerce avec les États-Unis. Si vous refaites les calculs, comme le fait le Fonds monétaire international, en calculant un taux de change réel, comparé à nos principaux partenaires commerciaux, nous sommes à peu près le seul pays dont le taux de change réel de notre devise a augmenté en 1981-1982 de 10 p. 100, alors que tous les autres pays ont réduit leur taux de change réel. Voilà pour une première observation.

Vous vous préoccupez des perspectives d'emploi à long terme. J'aimerais faire remarquer que le long terme est constitué d'une succession de courts termes, et si nous tenions compte de l'opinion des Canadiens sur l'importance relative d'une stabilité d'emploi au pays, il nous faudrait commencer à traduire leur opinion en une politique monétaire plus efficace, rendant ainsi notre taux de change plus souple et nos taux d'intérêt réels plus stables. Je pense que mon message est déjà clair à ce sujet.

Deuxièmement, j'aimerais faire valoir que manifestement, à moins que la demande globale ne reprenne, nous ne saurions espérer nous adapter aux très importants changements structurels et démographiques que Kevin Kerr souligne dans son bref document de questions, préparé à l'intention du Comité, car nous ne pourrions répondre à ces questions et trouver des solutions efficaces à nos problèmes de chômage, qui sont liés à l'ajustement démographique et à des adaptations structurelles. Que ce soit à cause du rythme accéléré des changements technologiques ou d'une concurrence plus acharnée avec les pays étrangers, nous ne pourrions pas mettre au point une stratégie industrielle efficace à moins de favoriser une reprise de la demande globale et de nous rapprocher du plein emploi ou d'un taux de chômage de beaucoup inférieur à celui que nous avons actuellement.

Sinon, d'une façon générale, on a constaté, dans les pays les plus industrialisés, que les programmes comme la création directe d'emplois, le perfectionnement de la main-d'oeuvre, l'information sur les emplois, la santé, l'aide à la mobilité, etc., ne sont efficaces que lorsque nous nous rapprochons d'une économie où presque tout le monde travaille, où nous avons un taux d'emploi non inflationniste de, disons, entre 6 et 7 p. 100, c'est-à-dire un taux de chômage qui prévalait au Canada en moyenne entre la crise de 1974-1975 et celle de 1980. Voilà.

Sinon, tous ces programmes n'auront pour effet qu'un jeu de chaise musicale entre travailleurs. Lorsque le nombre de places est limité par une demande molle, si vous formez un travailleur, celui-ci trouvera une place, un coin, un emploi en quelque

[Text]

somewhere, but he or she is going to displace another one, because jobs are rationed by the macro-economic situation.

There are, of course, two elements to macroeconomic policy which would be more favourable to a return to full employment. One is monetary policy. I emphasized that a moment ago. The other one is fiscal policy. I would emphasize here that I strongly support the acceptance of automatic increases in deficits that the federal government has taken in the last couple of years. But I also share their concern with the medium-term trend of the deficit. That is quite important. In other words, I am concerned that the problem which is going to arise, if we do not control the very fundamental indicator, which is the ratio of national debt to GNP, over the medium term, we are going to mop up more and more savings. When we return to full employment, the availability of savings is going to be a constraint on funds available to business for investment. I mean that either in terms of rationing or in terms of higher costs which will make investment less profitable. Consequently, some of them will not be undertaken and, consequently also, employment will be hurt in the medium term. In other words, the government is in a very delicate trade-off between short-term mopping-up of excess savings and the medium-term avoidance of an out-of-control increase in the debt-to-GNP ratio. That is very clearly indicated in the last budget document.

There are a lot of people concerned with the danger of rekindling inflationary pressure by making the return to fuller employment or low unemployment rates faster. I am not concerned at all with that. I have been working on the Canadian macroeconomy for quite a long time now, and all the historical observation, statistical models, we have on the economic history of the last 25 years in Canada does not support one bit the argument that we are going to have a rekindling of inflationary pressure on either the wage side or the price side before unemployment is down very substantially.

You can see a few white spots on the blackboard like this recent settlement for the pipefitters in the Maritimes. That made news.

• 1600

But *c'est très frappant comme exemple, c'est très spécial*. It is very far down the line, at the tail of the distribution of work settlements. Work settlements at this time in Canada are growing about 4% or 5% a year. It does not mean we should not be concerned by those observations; but overall, there is absolutely no support for renewed inflationary pressure before two or three years.

Actually, very simple calculations show . . . If you read the paper this morning, we had an increase at the rate of 7% a year in GNP in the first quarter of 1983. It would take three and a half years of that extremely high rate for us to go back to the level of GNP that would be consistent with a 7% unemployment rate. In other words, that is very good, but we

[Translation]

part, mais il se trouvera à déplacer un autre travailleur, puisque les emplois sont rationnés par la situation macro-économique.

Il existe évidemment deux éléments de la politique macro-économique qui favoriseraient pleinement un retour au plein emploi. L'un, c'est la politique monétaire. Je l'ai souligné il y a un instant. Ensuite, il y a la politique fiscale. Je tiens à souligner que j'appuie fermement l'idée d'accepter les augmentations automatiques du déficit que le gouvernement fédéral a connues ces quelques dernières années. Toutefois, je partage également sa préoccupation face à la tendance à moyen terme de ce déficit. C'est très important. En d'autres termes, je m'inquiète du problème qui surviendra, si nous ne contrôlons pas l'indicateur très fondamental qu'est le pourcentage de la dette nationale par rapport au produit national brut, à moyen terme, car nous épongerons de plus en plus l'épargne. Lorsque nous reviendrons au plein emploi, les épargnes disponibles vont limiter les capitaux que les entreprises pourront investir. J'entends par là que soit qu'il n'y aura pas suffisamment de capitaux, soit que les coûts élevés rendront l'investissement moins profitable. Par conséquent, certains investissements ne se feront pas, ce qui nuira manifestement aussi à l'emploi à moyen terme. En d'autres termes, le gouvernement se trouve dans une situation très précaire de compromis entre la nécessité d'éponger à court terme l'épargne excessive et d'éviter à moyen terme une augmentation incontrôlée de la dette par rapport au produit national brut. C'est très clair dans le dernier budget.

Nombreux sont ceux qui craignent de réallumer les pressions inflationnistes en accélérant le retour à un taux d'emploi plus élevé ou à un taux de chômage moindre. Cela ne me préoccupe pas du tout. Cela fait déjà longtemps que je travaille à la macro-économie canadienne, et toutes les données historiques, tous les modèles statistiques que nous avons sur l'histoire économique des 25 dernières années au Canada, n'appuient pas du tout l'argument que nous allons favoriser une reprise des pressions inflationnistes sur les salaires ou sur les prix avant que le chômage n'ait considérablement diminué.

On constate qu'il y a quelques points blancs sur le tableau noir, comme le règlement récent des tuyauteurs dans les Maritimes. Cela a fait les manchettes.

Mais *c'est très frappant comme exemple, c'est très spécial*. C'est un cas exceptionnel, au bout des règlements salariaux. Ceux-ci en effet, prévoient actuellement au Canada des augmentations d'environ 4 ou 5 p. 100 par année. Cela ne signifie pas que nous ne devons pas nous inquiéter de ces observations; mais dans l'ensemble, il n'y a absolument rien qui laisse prévoir une reprise des pressions inflationnistes avant deux ou trois ans.

En fait, de très simples calculs démontrent . . . Si vous avez lu le journal ce matin, nous avons connu une augmentation annuelle de 7 p. 100 du PNB au cours du premier trimestre de 1983. Il faudrait trois années et demie de ce taux extrêmement élevé avant que nous n'atteignons un PNB qui aille de pair avec un taux de chômage de 7 p. 100. En d'autres termes, c'est

[Texte]

will need to have a lot more swallows, *des hirondelles*, like this before we are sure spring is with us.

My third point is the emphasis on the very fundamental importance of the earnest effort in this country to bring business and labour closer together, and government and business closer together. One of the very striking features you can realize on page 4, looking back again at Figure 1, is in looking at the southwest. You will find Norway, Sweden, Austria—*Autriche* in French—Japan and Switzerland. Those five countries, and maybe including Germany, which was badly beaten by the recession, are precisely those where there are institutions and there is a minimal social consensus that can facilitate the working of government, business and labour together.

In those countries, when there is a spurt of inflation like an oil shock or a food shock like we have known in the 1970s and until recently, they just sit down around a table and decide that next year they are going to lower wages, they are going to lower prices, and the central bank is going to lower the money supply or the rate of increase of all those variables. Essentially, everybody goes back home, and it works like this.

They agree on this, because there is a minimum confidence between government, business and labour that allows business not to fear that labour will go out of control; or it allows labour not to fear that, if they accept a lower rate of increase in wages, business is not going to respond by a lower rate of increase in prices. On the contrary, if you look at the countries at the extreme northeast—and they are Italy, Canada, United Kingdom, Belgium and perhaps France, too—those are the countries where the parties are the most belligerent among themselves; and it is certainly no coincidence that it is so.

Now, what I am advocating is not that we get consensus by decree. You cannot decree consensus as you cannot decree productivity. But those observations that are consistently generated over time, those differences between countries which have a good performance in terms of social consensus and those which have a very bad performance, consistently give a picture of more successful adjustment versus a less successful adjustment to inflationary shocks without unemployment creation.

The main message we get from both our past history and the recent history of those countries is the following.

• 1605

I always keep in mind the need to protect employment... and I guess that is the goal of this committee here: to address mainly that issue. If we are going to protect employment in the future, and if we are going to witness more and more inflationary shocks, that is, from destabilized international primary goods markets; or if the climate is as bad as the one we have had in April and May, and harvests are very bad for a few years; then we are going to have more of those inflationary shocks, and the way we are going to address those future shocks is going to be crucial.

[Traduction]

excellent, mais il nous faudra beaucoup plus d'hirondelles avant d'être persuadés que le printemps est arrivé.

Mon troisième point vise à accentuer l'importance très fondamentale d'entreprendre des efforts très réels au pays en vue de rapprocher le patronat et les syndicats, ainsi que le gouvernement et le patronat. L'un des facteurs les plus frappants qu'on constate à la page 4, encore une fois si on se reporte au tableau 1, c'est dans le coin sud-ouest. C'est là que vous trouverez la Norvège, la Suède, l'Autriche, le Japon et la Suisse. Ces cinq pays, et peut-être aussi l'Allemagne, très fortement touchés par la crise, sont justement ceux où l'on trouve des institutions ainsi qu'un minimum de consensus sur les questions sociales qui peuvent faciliter la collaboration entre le gouvernement, le patronat et les syndicats.

Dans ces pays, lorsqu'il y a une poussée d'inflation provoquée, par exemple, par la crise du pétrole ou par une crise alimentaire comme celle que nous avons vécue au cours des années 1970 jusqu'à récemment, on se réunit autour d'une table et on décide que l'an prochain, on va réduire les salaires, on va réduire les prix, que la banque centrale va réduire la masse monétaire ou le taux d'augmentation de toutes ces variables. Essentiellement, ensuite tout le monde rentre chez soi, et c'est ainsi que cela fonctionne.

Ils s'entendent, car il existe un minimum de confiance entre le gouvernement, le patronat et les syndicats qui permet aux entreprises de ne pas craindre que les syndicats deviendront incontrôlables; cela permet également aux syndicats de ne pas craindre que s'ils acceptent une augmentation moindre des salaires, les entreprises ne réduiront pas leurs augmentations de prix. Au contraire, si vous regardez les pays qui se trouvent à l'extrême nord-est—c'est-à-dire l'Italie, le Canada, le Royaume-Uni, la Belgique et peut-être la France aussi, ces pays sont ceux où les parties sont les plus belligérantes; ce n'est certes guère une coïncidence.

Je ne préconise pas le recours à un décret pour obtenir un consensus. Il est impossible de décréter le consensus comme il est impossible de décréter la productivité. Toutefois, c'est un phénomène qu'on peut observer pendant une longue période; ces différences entre pays où le consensus social est bon et ceux où ce n'est pas le cas, permettent de conclure que les premiers s'adaptent avec plus de succès, alors que les deuxièmes le font avec beaucoup moins de succès, aux poussées inflationnistes sans engendrer de chômage.

Le message que l'on tire surtout de l'histoire ancienne ou de l'histoire récente de ces pays est le suivant.

J'ai toujours à l'esprit le fait qu'il faut protéger l'emploi—et je pense que c'est l'objectif que s'est fixé le Comité, à savoir étudier en priorité cette question. Si nous voulons protéger l'emploi à l'avenir, et si nous devons faire face à une recrudescence de l'inflation, découlant de la déstabilisation du marché international des produits de base, ou si le climat est aussi mauvais que celui que nous avons eu en avril et en mai, et que les récoltes sont en conséquence très mauvaises pendant quelques années, il ne fait aucun doute dans ce cas que nous aurons à faire face à davantage de crises inflationnistes, et en

[Text]

The way we have addressed them so far is by raising interest rates in the U.S. and in Canada very substantially, creating a lot of unemployment by the way, and then, of course, that has convinced labour and business to have their prices and wages go down, in terms of rates of growth. If we want to avoid that, that is the point where consensus comes. It is an absolute necessity that 6 and 5, or some kind of consensus built around the future of such policies, allows us, just as in Norway and other countries, to face the issue of adjustment to those shocks without future unemployment creation.

We have three possibilities to adjust. We may create unemployment in the face of inflationary shocks. We may have generalized and enforced wage and price controls. Or we may change our minds and habits and we sit down around a table and try to get Dennis McDermid and—I do not know the name of the president of the CMA, or his successor . . .

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Roy Phillips.

Professor Fortin: —yes, Mark Phillips . . . to do something about it, because if we do not do that, we are going to suffer.

So that is essentially what I have to say. I have a note at the end on the effectiveness of direct job-creation programs. I think we should remain aware that when you take \$1 to create a job through a direct job-creation program, that dollar has to come from somewhere; and the somewhere it comes from is a somewhere where there is a destruction of employment. In other words, if you do as was done in the last June budget, for example, you reduce the rate of increase in old age pensions by \$1 and you put that dollar into job-creation programs, the \$1 the old person is not going to spend is going to destroy employment. So the net potential of direct job-creation programs is much, much smaller than the gross potential; and that has to be understood. Those who argue otherwise are simply *des illusionnistes*. It is an illusion to believe otherwise.

Of course, you can argue that the dollar you put into the direct job program is more effective in job creation than the dollar the old person would have spent, and it may be true in some sense; but my point is that it is much lower.

There is still a point in having direct job-creation programs, though, in the sense that they redistribute employment in the country. In other words, I think direct job-creation programs should be jobs on the grounds of redistribution of employment, not the net creation potential. In other words, there are cases of chronic unemployment in this country and they are very numerous, and these should be the ones to be targeted by the

[Translation]

conséquence la façon dont nous allons essayer d'y faire face à l'avenir va être cruciale.

La façon dont nous nous y sommes pris jusqu'à présent a consisté aux États-Unis à relever les taux d'intérêt ainsi d'ailleurs qu'au Canada, mesure qui a engendré un chômage massif et, bien entendu, par effet d'entraînement, tant la main-d'oeuvre que les entreprises ont dû réduire les prix et les salaires. Si nous voulons éviter cela à l'avenir, il nous faut un consensus. Il est absolument nécessaire d'avoir le programme de 6 et 5 p. 100 ou un consensus sur l'avenir de telles politiques, consensus qui doit nous permettre, comme cela a été le cas en Norvège et en d'autres pays, de procéder aux ajustements qu'exigeront les difficultés économiques à venir sans créer davantage de chômage à l'avenir.

Pour cela, nous avons trois possibilités. Nous pouvons répondre à la reprise de l'inflation en créant du chômage. Il se peut que nous devions imposer à la population un contrôle généralisé des prix et des salaires. Ou nous pouvons changer d'idée et d'habitude, nous asseoir autour d'une table et essayer de demander à Dennis McDermid—je ne connais pas le nom du président de l'AMC ou celui de son successeur.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Roy Phillips.

M. Fortin: . . . oui, Mark Phillips—nous pouvons donc demander à ces personnes de faire quelque chose parce que, faute de faire quelque chose, nous allons payer les pots cassés.

Dans l'ensemble, c'est tout ce que j'avais à dire. En conclusion, je voudrais ajouter quelque chose sur l'efficacité des programmes directs de création d'emplois. Je crois que nous devrions bien comprendre que si l'on consacre \$1 à la création d'emplois par le biais d'un programme direct de création d'emplois, il faut trouver ce dollar quelque part; et peu importe où nous le trouvons, nous devons nous rendre compte que ce sera sur le dos de l'emploi. En d'autres termes, si vous choisissez de faire comme cela a été fait dans le budget de juin dernier, par exemple, en réduisant l'augmentation de la pension de vieillesse de \$1 et que vous investissez ce \$1 dans des programmes de création d'emploi, le dollar que cette personne âgée ne va pas dépenser aura des retombées négatives sur l'emploi. Donc le potentiel net des programmes directs de création d'emplois est de loin moins important que le potentiel global; et il faut bien le comprendre. Ceux qui prétendent le contraire sont tout simplement des illusionnistes. En effet, croire qu'il en va autrement est plus une illusion qu'autre chose.

Bien entendu, d'aucuns peuvent dire que le dollar que vous investissez dans des programmes directs de création d'emplois est économiquement mieux investi que s'il était dépensé par une personne âgée, et c'est peut-être vrai dans un certain sens, mais personnellement je ne le pense pas.

Il me reste encore quelque chose à dire au sujet des programmes directs de création d'emplois, en ce sens que ces programmes ont pour effet de redistribuer l'emploi au pays. En d'autres termes, les programmes directs de création d'emplois devraient permettre de créer de l'emploi en redistribuant l'emploi existant et non pas par une création nette de postes. En d'autres termes, il y a au Canada des cas de chômage

[Texte]

direct job programs, not the many people who are very temporarily out of work.

• 1610

Finally, I want to raise the issue of the payroll tax. The payroll tax is very dangerous for employment. Again, my perception is that we are here to discuss how to protect employment, and one way to protect employment is to be very careful not to increase the payroll tax. In other words, de tax for unemployment insurance, public pension programs and other concerns. In Canada each percentage point you raise that tax is going to destroy about 40,000 jobs. Of course the payroll tax is a tax on employment. This means that in your concern about employment, there should be a message sent to those people who want to increase, for example, the future contributions to public pensions programs, to try to find alternative ways to finance those programs; to be very careful not to have employment share the whole burden of revenue raising to finance the future of those programs.

I am also ready, if you wish, to discuss the issue of how to adjust to a changing and an evolving economic structure which is going to change through technological progress, and also discuss work sharing programs, if you wish, but I think I have already spoken too much.

Mr. McGrath: On the contrary, Mr. Chairman, I wish you would address that last subject because that will really round out your presentation in terms of what I feel are the priorities of the committee.

Le vice-président: Si le Comité est d'accord. Est-ce que cela concerne aussi les documents que vous nous avez distribués sur les pertes d'emplois dans les secteurs mous?

Professor Fortin: Of course, I have a soft spot for my own province and I had a research assistant a few days ago get the figures from the trend in employment in a few very vulnerable sectors in Quebec, which are tobacco, rubber, leather, textile, knitting, clothing. If you look at the decrease in employment in the last 12 years, it has been approximately on average 30% in those sectors, which are called the soft manufacturing sectors in Quebec. I want to say two things about this. The first thing is that adjustment to technological change and to foreign competition is not something new. It is essentially something that is going to have increasing importance in the future, and if we are going to get more information on how to adjust to those situations, I think it may be interesting for the committee to try to have people work on how the people in those industries adjusted to that situation.

[Traduction]

chronique, beaucoup même, et il faudrait orienter ces programmes directs de création d'emplois vers ces secteurs, et non pas vouloir en faire bénéficier tous ceux qui temporairement n'ont pas de travail.

En dernier lieu, je voudrais dire quelques mots des cotisations à charge des employeurs. Ces cotisations sont très dangereuses pour l'emploi. Je dirai que nous sommes ici pour essayer de voir comment il est possible de protéger l'emploi, et une façon de le faire est de faire très attention pour ne pas augmenter les cotisations à charge des employeurs. En d'autres termes, je veux parler des prélèvements pour l'assurance-chômage, pour les régimes publics de retraite, etc. Au Canada, chaque fois que vous relevez d'un point de pourcentage cette taxe, cela coûte au pays 40,000 emplois. Bien entendu, ces cotisations à charge de l'employeur ont des retombées négatives sur l'emploi. Lorsqu'on pense à cela, il devrait être clair à tous ceux par exemple qui veulent relever le plafond des cotisations aux régimes de pension publics, qu'ils devraient essayer de trouver d'autres solutions de financement de ces régimes, ils devraient être très prudents et s'assurer que le financement des régimes de pension qu'ils vont mettre sur pied ne se fera pas au détriment de l'emploi au Canada.

Si vous le voulez, je suis également disposé à discuter des modalités d'ajustement à une structure économique en mutation à cause du progrès de la technologie et également dire quelques mots sur le partage d'emplois, pour ainsi dire, mais je pense avoir déjà trop parlé.

M. McGrath: Au contraire, monsieur le président, je souhaiterais que vous nous disiez quelques mots à ce sujet parce que cela complètera votre présentation, compte tenu des questions prioritaires pour moi qui retiennent l'attention du comité.

The Vice-Chairman: If the committee so agrees. Does that have anything to do with the documents that you have circulated dealing with job losses in the soft sectors of the economy?

M. Fortin: Bien entendu, j'ai un point faible pour ma province et, il y a quelques jours, j'ai demandé à un adjoint de recherche de me trouver les chiffres correspondant à l'évolution de l'emploi dans quelques secteurs très vulnérables au Québec, à savoir l'industrie du tabac, le caoutchouc, le cuir, les textiles, et l'industrie du vêtement en général. Si vous jetez un coup d'oeil à la baisse de l'emploi dans les 12 dernières années, on peut constater que cette diminution d'emplois a été approximativement en moyenne de 30 p. 100 dans ces secteurs, secteurs que l'on appelle les secteurs manufacturiers mous au Québec. Je voudrais faire deux remarques à ce sujet. Premièrement, l'ajustement à l'évolution technologique et la concurrence de l'étranger ne sont pas nouveaux. Ces facteurs ne pourront que devenir plus importants à l'avenir, et si nous voulons être plus au courant quant au rajustement à faire dans ces secteurs, je crois qu'il serait intéressant que le Comité essaie de voir les mesures qui ont été prises par ceux qui travaillent dans ces secteurs industriels.

[Text]

Is it true that the 45-year old people who were laid off in the Quebec knitting industry and the Ontario clothing industry are still unemployed if they have been laid off five or ten years ago, or have they been able to find some employment somewhere else. Also, the experience of the Massachusetts textile and clothing industry might be of some interest to the committee; there is probably some information to be gathered from that. In other words, this is a case study that might be interesting to have the research people here undertake.

My second point about adjustment to change the structure is that, I think, to have a balanced view of what is happening, one has to avoid the extremes. It seems to me it is quite clearly established that over the medium term, let us say over five to ten years, technological progress is going to be quite useful and helpful for our standards of living, essentially because it allows us to produce more for less.

• 1615

The short-term problem though, on the other hand, is also serious. You will probably hear Bishop De Roo from Victoria argue that the short-term problems are foremost and they should be the ones to be addressed and that we should retire technological progress because of that. On the other hand, you will hear people say—who, by the way, have no threat in their employment from that technological change—there is no problem. Those people who are laid off from technological change find employment very quickly and the adjustment period is essentially nil. Of course, the truth is in between. We people in the middle should see that our voices are heard quite clearly.

It is true, on the one hand, that economic history in the last 200 years, from the industrial revolution to now, has produced the clearest demonstration that improvements in standards of living and employment come through technological progress. On the other hand, it is also true that each time we have witnessed an acceleration in technological change, in the short-run, it has caused a lot of pain and severe adjustment problems for the firms and the workers involved.

So essentially I think the right policy for Canada to follow would be not to put a break on technological progress but to accept it enthusiastically. Show a lot of compassion for the people who are going to be displaced and give them as much as possible, all the help they need to find employment in other areas. Let us alleviate the transition and foster technological progress, because it is going to improve the standards of living of everybody.

The way it proceeds actually, from the short to the long term, is quite clear. In the short run, productivity increases. It essentially means that you are going to be able to produce

[Translation]

Est-il vrai que des travailleurs de 45 ans qui ont été mis à pied dans l'industrie du textile au Québec et dans l'industrie du vêtement en Ontario sont toujours au chômage même si cela remonte à cinq ans ou à 10 ans, ou ont-ils pu retrouver du travail ailleurs? Il serait également intéressant pour le Comité d'étudier ce qui s'est passé dans l'industrie textile et dans l'industrie du vêtement au Massachusetts, car on pourrait probablement en tirer certaines leçons. En d'autres termes, il serait intéressant de demander aux chercheurs d'étudier ce qui s'est passé dans ce cas-là.

Deuxièmement, en parlant des rajustements rendus nécessaires par l'évolution de la structure, il faut éviter de tomber dans les extrêmes mais plutôt d'essayer d'avoir une vue d'ensemble de la situation. Il me semble qu'il est tout à fait sûr qu'à moyen terme, disons d'ici cinq à dix ans, les progrès technologiques permettront d'améliorer notre niveau de vie, dans la mesure où les moyens technologiques nous permettent de produire davantage à moindre coût.

D'autre part, les problèmes à court terme sont également graves. Vous aurez probablement l'occasion d'entendre l'évêque De Roo de Victoria dire que les problèmes à court terme sont les plus graves et que c'est donc ceux-là qui doivent recevoir une attention prioritaire, et également que nous devrions abandonner les progrès technologiques à cause de cela. D'autre part, d'autres personnes vous diront—des personnes dont l'emploi n'est pas menacé par le changement technologique—qu'en fait il n'y a pas de problèmes, que ceux qui sont mis à pied à cause des changements technologiques trouvent très rapidement à se recaser, que la période d'ajustement est presque inexistante. Bien entendu, la vérité est quelque part entre les deux. Ceux qui sont justement entre les deux devraient s'assurer d'être parfaitement compris.

D'une part, il est vrai que l'histoire économique des deux cents dernières années, de la révolution industrielle jusqu'à nos jours, a montré très clairement que les améliorations apportées au niveau de vie et à l'emploi sont issues de l'évolution technologique. D'autre part, il n'est pas moins vrai de dire qu'à chaque fois que cela s'est produit, nous avons constaté une accélération des changements technologiques, et à court terme ces changements se sont soldés par beaucoup de souffrance et de graves problèmes d'ajustement pour les entreprises et les travailleurs en cause.

Donc, je pense que la politique la plus indiquée que devrait suivre le Canada serait de ne pas mettre un frein à l'évolution technologique mais plutôt de l'accepter avec enthousiasme. Nous devrions également nous soucier du sort de ceux qui y perdront leur emploi et autant que faire se peut leur apporter un maximum d'aide pour se trouver du travail dans d'autres secteurs de l'activité économique. Donc, faisons en sorte que la transition soit aussi légère que possible et encourageons les progrès technologiques qui permettront d'améliorer le niveau de vie de chacun.

La façon dont les choses se passent à l'heure actuelle est tout à fait claire tant à court terme qu'à long terme. À court terme, la productivité augmente. Cela veut dire que le pays sera

[Texte]

previous goods at less cost and, therefore, the prices of those goods are going to fall and it is going to give you increases in real wages. The purchasing power of the whole economy is going to be increased by productivity.

Those people who are laid off in the sectors which get the technological progress are going to be rehired somewhere in the economy by the increased demand for goods and services, produced by the increase in productivity. So that is the process through which increased productivity in the short run displaces workers, but also through which it pushes real wages, real purchasing power up and helps people to be rehired later.

As far as the plans for reduction in work hours, in the U.K. you have had a movement within unions for Target 35; that is, reducing employment hours a week from 40 to 35. In France it has been decreed that the work week is now 39 instead of 40 hours a week. This is essentially because people said, well, jobs are scarce and, therefore, by reducing hours you are going to create more jobs. More people will work, but for fewer hours.

The crucial issue here is not that it is impossible to do so, but we have to look at the implications of that. I want to draw your attention to two points here. If you say that Canada goes from a 40-hour week to a 39-hour week, and that is imposed by legislation . . .

• 1620

Mr. McGrath: We have not worked 39 hours in this city in years.

Professor Fortin: Yes. If you do not change the weekly wage, that is you pay your people at 39 hours the same overall pay they would get by working 40 hours, their total pay would not fall, but the wage per hour would increase by 2.5%, which is essentially the reduction in hours. So the hourly wage rate would increase, and therefore on the demand side, that is from the point of view of the firm, that would be an increase in the wage that would be a signal to the firm to adjust and reduce employment. And of course, the balance of the two is not clearly favourable to employment.

So the first point, if you reduce hours from 40 to 39, you are going to liberate hours to increase employment, but at the same time you increase the hourly wage rate by 2.5%, implicitly, and therefore firms are going to want to economize. From what we know about how much firms will decrease employment when you increase wages, it seems that the offset will be almost complete on what you would get in more employment. In other words, you are not going to make any mileage by reducing hours if you do not at the same time

[Traduction]

désormais en mesure de produire les mêmes biens de consommation à moindre coût et en conséquence les prix de ces biens de consommation vont tomber, ce qui en retour permettra d'augmenter les salaires réels. Le pouvoir d'achat de toute l'économie va augmenter à cause de l'augmentation de la productivité.

Les travailleurs qui sont mis à pied dans les secteurs industriels où la technologie a fait son entrée, retrouveront du travail dans d'autres secteurs à cause de l'augmentation de la demande de biens et services générée par l'augmentation de la productivité. C'est donc de cette façon qu'à court terme l'augmentation de la productivité a des retombées négatives sur l'emploi, mais en contrepartie, il faut reconnaître que cette augmentation accroît les salaires réels, augmente le pouvoir d'achat réel et permet aux travailleurs de retrouver du travail plus tard.

En ce qui a trait aux projets de diminution des heures de travail, au Royaume-Uni, il existe un mouvement dans les syndicats en faveur de Target 35; c'est-à-dire une diminution des heures de travail hebdomadaires qui passeraient de 40 à 35 heures. En France, le gouvernement a décrété que la semaine de travail serait maintenant de 39 plutôt que de 40 heures. Il en est ainsi principalement parce que les gens se sont dits que les emplois étaient rares et qu'en conséquence, en diminuant les heures de travail, on allait créer plus d'emplois. Davantage de gens vont travailler mais ils travailleront moins d'heures.

La question la plus importante qui se pose n'est pas que cela soit impossible à faire, mais plutôt que nous devons voir les retombées de ces mesures. Je voudrais maintenant attirer votre attention sur deux choses: si vous décrêtez que, au Canada, la semaine de travail va passer de 40 à 39 heures, et que vous rendez cette mesure obligatoire par une loi . . .

M. McGrath: Nous n'avons pas travaillé 39 heures dans cette ville depuis longtemps.

M. Fortin: Oui. Si vous ne changez pas le salaire hebdomadaire, c'est-à-dire que si vous payez vos employés pour 39 heures ce qu'ils toucheraient s'ils travaillaient 40 heures, leur salaire total ne diminuerait pas, mais le salaire horaire augmenterait de 2.5 p. 100, à cause de la diminution des heures travaillées. Donc le salaire horaire augmenterait, et en conséquence du point de vue de la demande, c'est-à-dire du point de vue de l'entreprise, cela représenterait une augmentation du salaire, ce qui serait une indication pour l'entreprise de procéder à certains rajustements et de réduire l'emploi. Et bien entendu, l'alternative n'est pas clairement favorable à l'emploi.

Donc premier point, si vous diminuez le nombre d'heures travaillées de 40 à 39 heures, vous allez libérer des heures, ce qui vous permettra d'augmenter l'emploi, mais parallèlement si vous augmentez le salaire horaire de 2.5 p. 100, il va de soi qu'en conséquence les entreprises vont vouloir faire des économies. Compte tenu du nombre d'entreprises qui diminueront l'emploi si vous augmentez les salaires, il semble que vous obtiendriez à la limite presque les mêmes résultats que si vous augmentiez l'emploi. En d'autres termes, vous n'irez pas plus loin en diminuant les heures travaillées si en même temps vous

[Text]

reduce the weekly wage for that... in other words, if you implicitly increase the hourly wage.

If you maintain the same hourly wage, and therefore by working 39 hours you pay the person less, then there is a possibility for more employment in the economy, but you are going to face a tremendous political problem, because all opinion polls will tell us that 80% to 90% of Canadians, if possible, would prefer more employment hours to less employment hours, or to stay the same. It would be extremely difficult to sell a package of reducing employment hours, because those Canadians who now work the 40 hours for the given pay would hate that essentially; they would hate that. That is the message we get from opinion polls that have been taken on that issue.

So these are views on adjustment to technological change and reduction in employment hours.

Mr. Keeper: Just on that specific opinion of opinion polls, could you be specific about what the opinion polls are that you are referring to?

Professor Fortin: If you want me to be more specific, there is a book published recently in Quebec, which is called *Le plein emploi, pourquoi?* by Diane Bellemare and Lise Poulin-Simon. You can find the results of that poll in that book.

Le vice-président: Monsieur Keeper, pour votre gouverne, il est possible que les gens qui ont écrit ce livre comparaissent devant notre Comité à l'automne.

M. Keeper: Ils vont venir ici?

The Vice-Chairman: The two authors of that book will probably appear before our committee in the fall.

M. Keeper: C'est ce que j'avais compris.

Le vice-président: Merci, monsieur Fortin.

Mr. McGrath.

Mr. McGrath: I will try to be brief, because I understand the professor wants to leave, so that we can all have a chance to question him.

Professor, in your excellent presentation, it seems to me that you recommend that the federal labour market policy should concentrate on cyclical or demand deficit unemployment.

• 1625

Considering that we have today a deficit which is about 7% of GNP, the obvious question to you is, how high should the deficit be, and what, in the Canadian context of the present situation, the present rate of recovery, is a reasonable estimation of full employment?

Professor Fortin: If what?

Mr. McGrath: Full employment.

Professor Fortin: Yes.

[Translation]

ne diminuez pas le salaire hebdomadaire—en d'autres termes, si implicitement vous augmentez le salaire horaire.

Si par contre vous ne changez rien au salaire horaire, et en conséquence en travaillant 39 heures vous payez un employé moins, dans ce cas il est possible d'augmenter l'emploi, mais dans ce cas vous allez devoir faire face à un problème politique important, parce que tous les sondages d'opinion vous diront que 80 à 90 p. 100 des Canadiens préféreraient si possible faire plus d'heures que moins ou alors que l'on s'en tienne au statu quo. Il serait donc extrêmement difficile de faire accepter une diminution des heures travaillées, parce que les Canadiens qui, à l'heure actuelle, travaillent 40 heures pour un salaire donné, seraient absolument contre une telle mesure. C'est de cette façon que nous interprétons les sondages d'opinion qui ont porté sur cette question.

Donc, voilà ce que l'on peut dire sur le rajustement, compte tenu de l'évolution technologique et de la diminution des heures travaillées.

M. Keeper: Vous venez de parler des sondages d'opinion publique et précisément à ce sujet je voudrais vous demander de nous dire à quels sondages d'opinion vous faites allusion.

M. Fortin: Dans ce cas, voici une brochure qui a été publiée récemment au Québec intitulée «Le plein emploi, pourquoi?» de Diane Bellemare et Lise Poulin-Simon. En consultant cet ouvrage, vous trouverez les résultats du sondage d'opinion dont j'ai parlé.

The Vice-Chairman: Mr. Keeper, for your information, it is possible that the authors of that book may come to testify in front of the committee next fall.

Mr. Keeper: They will come here?

Le vice-président: Les deux auteurs du livre comparaitront probablement devant le Comité l'automne prochain.

Mr. Keeper: That is what I had understood.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Fortin.

Monsieur McGrath.

M. McGrath: Je vais essayer d'être bref parce que je pense que M. Fortin doit partir bientôt et je ne voudrais pas que les autres députés ne puissent pas lui poser leurs questions.

Monsieur Fortin, dans votre excellent exposé, il me semble que vous recommandez que la politique fédérale relative à la main-d'oeuvre devrait surtout s'attacher au chômage cyclique ou aux pénuries de la demande d'emploi.

Compte tenu du fait que nous avons aujourd'hui un déficit qui se chiffre à environ 7 p. 100 du PNB, la question évidente qu'il faut se poser c'est l'ampleur de ce déficit, et quel serait, vu le contexte canadien actuel, vu le rythme de reprise, une prévision raisonnable du plein emploi.

M. Fortin: Si quoi?

M. McGrath: Du plein emploi.

M. Fortin: Oui.

[Texte]

Mr. McGrath: Given the rate of recovery, what would be a reasonable estimation of full employment?

Professor Fortin: Nobody can give you an answer about what full employment is, without trying to fool you. I could tell you 3% but . . .

Mr. McGrath: Excuse me. I tie my question in to the deficit, . . .

Professor Fortin: Okay.

Mr. McGrath: —because you are not afraid of (*inaudible*—*Editor*) and neither am I.

Professor Fortin: Okay. I would say that when unemployment is down to 7% and if inflation is pretty much on the floor, the overall public sector should be on balance at that point.

Mr. McGrath: From where I sit today, that sounds almost utopian.

Professor Fortin: Well, not necessarily. If you add up federal and provincial balances and you take account of unemployment and inflation now, and you adjust for those two factors, then you do not come to a very important, positive deficit figure for the federal government and you will come to a surplus for the over-all public sector at this time.

The question that is quite crucial, which you certainly have in the back of your mind and which I share very much, is, will the recovery proceed fast enough. In the meantime we accumulate deficits over deficits so that the ratio of debt to GNP when the process is over, will be something like 50% instead of the 25% to 30% it is now. That is a very important concern.

In answer to that, I would tell you that economic science cannot give you a precise answer. It certainly depends on your values and how you value employment relative to other considerations. If you value more employment, you would agree to have the deficit go up to 40% or 45% of GNP. Then, when we are back to a 7% unemployment rate, for example, it would be indicated to have that debt to GNP ratio go down again, as it has for the whole post-war period until two or three years ago; not for the federal government because it started up in 1975, but for the overall public sector it went down very systematically up until two or three years ago. So it would be very important that at that point we again have our debt to GNP ratio decrease. We are going to have that ratio decrease before we have a balanced budget, though, because GNP always increases either nominally or really, and an increasing debt means a positive deficit. We still can decrease the debt to GNP ratio while having deficits, but of course lower deficits than we have now. I may not be totally clear.

Mr. McGrath: No, no, you are totally clear. You are coming through very clearly.

[Traduction]

M. McGrath: Compte tenu du rythme de la reprise, que pourrait-on raisonnablement espérer comme plein emploi?

M. Fortin: Personne ne peut vous dire sans tenter de vous leurrer ce qui constitue le plein emploi. Je pourrais vous dire 3 p. 100, mais . . .

M. McGrath: Pardon. J'ai lié ma question au déficit . . .

M. Fortin: Très bien.

M. McGrath: . . . car vous ne craignez pas (*inaudible*—*rédacteur*) et moi non plus.

M. Fortin: Je vois. Je dirais que lorsque le chômage aura diminué à 7 p. 100 et si l'inflation est plus ou moins matée, l'équilibre de l'ensemble du secteur public devrait être atteint.

M. McGrath: D'après ce que je peux voir aujourd'hui, c'est presque utopique.

M. Fortin: Pas nécessairement. Si vous additionnez les bilans fédéraux et provinciaux, et que vous teniez compte du taux actuel de chômage et d'inflation, et que vous ajustiez ces deux facteurs, vous n'arriverez pas à un déficit positif très important pour le gouvernement fédéral et vous en arriverez à un surplus à l'heure actuelle pour l'ensemble des secteurs publics.

La question critique que vous avez certainement en tête et que je me pose également, c'est: est-ce que la reprise se fera assez vite? Entre-temps, nous accumulons déficit sur déficit de sorte que le pourcentage de la dette par rapport au PNB, lorsque cette situation prendra fin, se chiffrera à quelque 50 p. 100 au lieu de 25 à 30 p. 100 comme maintenant. C'est là une très grande inquiétude.

En réponse, je vous dirai que les sciences économiques ne peuvent vous donner une réponse précise. Tout dépend certainement de vos valeurs et de la valeur que vous attribuez à l'emploi, comparativement à d'autres considérations. Si vous accordez une plus grande valeur à un taux d'emploi plus élevé, vous accepterez que le déficit se chiffre à 40 p. 100 ou 45 p. 100 du PNB. Ensuite lorsque le taux du chômage diminuera à 7 p. 100 par exemple, il conviendra de réduire la dette par rapport au PNB comme c'était le cas pendant toute la période de l'après-guerre jusqu'à il y a deux ou trois ans; pas dans le cas du gouvernement fédéral, puisque le pourcentage a commencé à augmenter en 1975, mais pour l'ensemble du secteur public, il y a eu une baisse très systématique jusqu'à il y a deux ou trois ans. Il est donc très important que, lorsque la situation sera rétablie, le pourcentage de la dette par rapport au PNB diminue. Nous verrons une diminution de ce pourcentage avant d'en arriver cependant à un budget équilibré, car le PNB augmente toujours, soit nominalement ou véritablement, et une dette accrue signifie un déficit positif. Nous pouvons quand même diminuer le pourcentage de la dette par rapport au PNB tout en ayant des déficits, mais évidemment, des déficits moindres que ceux que nous avons actuellement. Ce n'est peut-être pas tout à fait clair.

M. McGrath: Non, non, c'est parfaitement clair. Vous vous exprimez très clairement.

[Text]

I would like to slightly shift the emphasis now to get back to something which we were talking about here a few days ago. It has to do with demographic and structural changes in our society brought about by the new microchip technology, not dissimilar to changes that were forced on us by automation, but I think there is a great difference.

• 1630

I believe there is in what we are now facing. For example, let me put it to you in a hypothetical form. If we were, by some stretch of the imagination, able to enter into an accord in Canada, similar to what they have been doing in Scandinavia, if we were to all sit down and agree to produce more and take out less, we would still be faced with structural and demographic problems, i.e., the automobile industry; i.e., the service sector. That is a great concern, because when we talk about the service sector we talk about 80% women; we talk about young people educated in the liberal arts coming on to the marketplace, obviously headed for the service sector where jobs are declining.

You speak emphatically against the reduction in the work week. You did not say a great deal about work sharing. The great problem we have as a country and the great challenge we have as a committee is how to address that problem. We could have the phenomenon of healthy economic recovery and still have thousands and thousands of women and young people, under-educated people . . .

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Those in manufacturing.

Mr. McGrath: —and those in manufacturing, such as the automobile industry or hard goods industry, without jobs and without job prospects.

Professor Fortin: I would also add, older people.

Mr. McGrath: Older people.

Professor Fortin: I would add older people, because the message they get is that they are unproductive and society does not want them any more.

Mr. McGrath: Can you help us with that? How do you see that shaping up?

Professor Fortin: What I can tell you is, first of all, I do not know what employment projections are worth, but what I have seen done in the U.S. in that respect shows that the fastest growing employment occupations in the future will be in the low skilled jobs in the service sector, that is clerks, low skilled secretarial work, things like that. That comes up. So I think in the first place one must challenge the assumption that every new job which is going to be created in this country is going to be created in the high skilled occupations. I do not know very much more about it. I do not want to have you believe that I know more than I know, because I have not researched that very precise question. But what I have read about it tells me that it may simply not be true that there will not be a future

[Translation]

J'aimerais maintenant changer légèrement de sujet pour revenir à quelque chose dont nous avons discuté ici il y a quelques jours. Il s'agit des changements démographiques et structurels dans notre société engendrés par la nouvelle technologie informatique, non sans ressemblance avec les changements qui nous ont été imposés par l'automatisation, bien que j'estime qu'il y ait une grande différence.

Je crois que c'est le cas actuellement. Par exemple, permettez-moi de vous soumettre une hypothèse. Si nous pouvions, par un hasard inouï, conclure un accord au Canada, semblable à celui qui existe dans les pays scandinaves, si nous pouvions tous nous asseoir et convenir de produire plus et d'en prendre moins, nous aurions toujours à faire face à des problèmes structurels et démographiques, c'est-à-dire, l'industrie automobile, le secteur des services. C'est une grande préoccupation, car lorsque nous parlons du secteur des services, nous parlons d'un secteur à 80 p. 100 féminin; nous parlons de jeunes qui ont une formation en lettres qui arrivent sur le marché, manifestement orientés vers le secteur des services où les emplois diminuent.

Vous vous opposez catégoriquement à une réduction de la semaine de travail. Vous n'avez pas beaucoup parlé des horaires partagés. Le grand problème que nous avons au pays et le grand défi que nous avons comme Comité, c'est de trouver une solution à ce problème. Nous pourrions voir une saine reprise économique tout en ayant des milliers et des milliers de femmes, de jeunes, de personnes peu instruites . . .

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Dans le secteur de la fabrication.

M. McGrath: —et ceux du secteur de la fabrication, dans l'industrie automobile ou l'industrie d'articles de consommation durables, sans emploi et sans perspectives d'emploi.

M. Fortin: J'ajouterais aussi, les personnes âgées.

M. McGrath: Les personnes âgées.

M. Fortin: J'ajouterais les personnes âgées, car le message qu'on leur donne, c'est qu'elles sont improductives et que la société ne veut plus d'elles.

M. McGrath: Pouvez-vous nous aider à ce sujet? Qu'envisagez-vous pour l'avenir?

M. Fortin: Je peux vous dire, tout d'abord, que je ne sais pas ce que valent les prévisions d'emplois, mais ce que j'ai vu aux États-Unis, démontre que les occupations où les emplois augmenteront le plus rapidement à l'avenir seront les emplois sans qualification spéciale dans le secteur des services, c'est-à-dire les emplois de commis, d'employés de bureau ordinaires, des choses du genre. C'est ce qui en ressort. Je crois donc qu'on doit tout d'abord contester la supposition que tous les nouveaux emplois qui se créeront au pays le seront dans des postes très spécialisés. Je ne sais pas grand-chose d'autre à ce sujet. Je ne veux pas que vous pensiez que j'en connais plus que c'est le cas, car je n'ai pas fait de recherche sur cette question très précise. Toutefois, ce que j'ai lu à ce sujet me porte à croire qu'il n'est tout simplement pas vrai qu'il n'y aura à l'avenir

[Texte]

growth for low skilled jobs in the service sector to mop up the excess unemployment in the manufacturing sector.

The second thing which makes me perhaps more optimistic than you seem to be implying is essentially, because of what I said a few moments ago, higher productivity provokes great increases in real wages and real purchasing power and that increase in purchasing power, from those who are still employed and from business firms which get high profits at the same time, is going to be recycled in the economy to purchase cigarettes, to purchase consumption goods.

• 1635

I think the fact that technological change is coming fast may be a very relevant concern, but in all respect to you, I would say it may be simply overemphasized by the fact that we are at the same time in the worst recession since World War II; and for reasons that have nothing to do with technological change and demographic adjustment, as you say. That would be my instinctive reaction to that. I would be less alarmist than average on that.

Mr. McGrath: Thank you, Mr. Chairman.

The Vice-Chairman: Mr. Keeper.

Mr. Keeper: You mentioned in your presentation that technological change is not new. You gave the example of the textile industry in Quebec, I assume, and the person who has been unemployed from that at age 45 and where would that person be today; would they still be unemployed or have they found another kind of work? You suggested we might, I guess, commission a case study of this sort. I am just wondering what you think might be the lessons that we could learn from the technological change that has already taken place; and I imagine that it is with reference to the soft industries that you indicated to us. What are the possible lessons you think might be learned from this experience and that might apply to the experience that everybody seems to be concerned about today, the new technologies and their impact on employment? Have you any suggested thoughts about this, or notions?

Professor Fortin: I think we should look very carefully at the experience of the State of Massachusetts. They had an industrial structure very similar to that of Quebec, for example, and they went through a very important period of transformation from very labour-intensive light manufacturing industries to high-tech. I am not saying we should promote a concentration of high-tech in Quebec by all means, but I think there may be lessons to be learned from looking at what happened there.

It seems to me that in "Mass." we hear two things. The first thing I have heard from their experience is that it is true that a lot of 45-and-above people who were permanently laid off from those industries were not really able to come back to decent and permanent employment, as they had previously. So there

[Traduction]

aucune croissance du nombre d'emplois non spécialisés dans le secteur des services qui épongerait le chômage accru dans le secteur de la fabrication.

Deuxièmement, ce qui me porte peut-être à être plus optimiste que vous semblez l'être, c'est qu'essentiellement, comme je l'ai dit il y a quelques instants, une productivité accrue entraîne de grandes augmentations dans les salaires réels et dans le pouvoir d'achat réel et cette augmentation du pouvoir d'achat de ceux qui ont toujours un emploi et des entreprises qui tirent des bénéfices accrus se trouvera recyclée dans l'économie sous forme d'achat de cigarettes, et de produits de consommation.

Je crois qu'il est tout à fait juste de se préoccuper du fait que les changements technologiques se produisent très rapidement, mais très respectueusement, je dirais que cet aspect reçoit peut-être trop d'importance parce qu'en même temps, nous vivons la pire crise depuis la seconde guerre mondiale; et ce pour des raisons qui n'ont rien à voir avec les changements technologiques et l'ajustement démographique, comme vous le dites. C'est là ma réaction instinctive. Je suis moins alarmiste que la moyenne à ce sujet.

M. McGrath: Merci, monsieur le président.

Le vice-président: Monsieur Keeper.

M. Keeper: Vous avez mentionné dans votre énoncé qu'il n'y a rien de neuf aux changements technologiques. Vous avez donné comme exemple l'industrie textile au Québec, et je présume de la personne qui a été mise au chômage dans ce secteur à l'âge de 45 ans... Où serait cette personne aujourd'hui? Serait-elle toujours en chômage ou aurait-elle trouvé un autre genre d'emploi? Vous avez suggéré que nous pourrions commander une étude sur ce genre de cas. Je me demande simplement quelle leçon vous pensez que nous pouvons tirer des changements technologiques qui ont déjà eu lieu; et ce dans le contexte des industries molles dont vous nous avez parlé. Quelles sont les leçons éventuelles qu'on puisse tirer, à votre avis, de cette expérience, qui puissent s'appliquer à l'expérience qui semble préoccuper tout le monde aujourd'hui, les nouvelles technologies et leurs répercussions sur l'emploi? Avez-vous des idées ou des pensées à ce sujet?

M. Fortin: Je crois que nous devons examiner très soigneusement l'expérience de l'État du Massachusetts. On avait là-bas une structure industrielle très semblable à celle du Québec, par exemple, et on est passé à travers une période très vitale de transformation, passant des industries de fabrication légère à très forte concentration de main-d'oeuvre à la haute technologie. Je ne dis pas du tout que nous devons promouvoir une concentration de haute technologie au Québec, mais je crois que l'on peut tirer des leçons en regardant ce qui s'est passé là-bas.

Il me semble qu'il y a deux choses à apprendre de ce qui s'est passé au «Mass». D'abord, j'ai d'abord appris de leur expérience qu'il est vrai que beaucoup de personnes de plus de 45 ans que ces industries ont licenciées de façon permanente n'ont vraiment pas pu se retrouver un emploi décent et

[Text]

may be a segment of those populations that may painfully have born the brunt of adjustment in that respect. Even if a demand for higher standards of living were generated in Massachusetts... we have extremely fast-growing employment in Massachusetts by now, but it is the kids of those people who are now employed, not those people who have suffered the transition themselves.

The other thing we hear from their experience is that one of the reasons why they have been able to make a very—compared to other provinces here or to other states in the U.S.—is that they have had decreasing tax rates. Now, I am not really fond of Reaganomics, by any means; but there is something to be said for being extremely careful in this transitional period not to increase the burden of taxation any more. As you know, in Quebec our burden of taxation is the highest in Canada, and that may begin to hurt a lot. For example, calculations have been made in the U.S. that on average for a U.S. state, for each dollar more you raise in taxes from the income and payroll tax, it costs you \$1.50. In other words, there is a net destruction of income of 50¢ per additional tax dollar you create; and, in the reverse, if you decrease taxes you are going to have the benefit of \$1.50.

• 1640

That was the basic idea behind the Reagan tax cuts, by the way. A lot of it was essentially mimicking what the Canadians have done—that is, indexing the income tax—but some of it was based on that idea. The problem for poor Mr. Reagan, of course, is that this is a long-term process and in the short term he has had tax cuts without having the regeneration of employment with the recession and all that.

But there is something to be said in that transitional period for government striving to be very careful not to increase the tax burden more and in some cases, as in Quebec, by all means to reduce it.

Mr. Keeper: You mentioned...

Professor Fortin: These are the two kinds of stories we hear. One pessimistic that quite a few older people who were laid off have not been able to go back to employment.

Mr. Keeper: Do you think they could devise any programs in that situation in order to do anything real for these people?

Professor Fortin: Pardon?

Mr. Keeper: Say for an over 45-year-old worker who ends up paying the price for this transition period; did they devise or put in place any sort of programs that would help these people?

Professor Fortin: I do not think so.

Mr. Keeper: They did not. Okay.

[Translation]

permanent comme celui qu'elles avaient auparavant. Il peut donc y avoir un segment de ces populations qui a dû payer le prix de l'adaptation. Même si au Massachusetts, la demande d'un niveau de vie plus élevé s'est fait sentir, il y a maintenant dans cet État une croissance extrêmement accélérée des emplois, mais ce sont les enfants de ces travailleurs qui travaillent maintenant, et non les personnes qui ont subi elles-mêmes la transition.

Ce que l'on peut ensuite apprendre de leur expérience, c'est que l'une des raisons pour lesquelles ils ont pu effectuer une très... comparé aux autres provinces ici ou aux autres États aux États-Unis, c'est que leurs taux d'imposition ont diminué. Je ne suis pas particulièrement amateur de «reaganomique», pas du tout; mais l'on peut justifier de faire très attention pendant cette période de transition à ne pas augmenter encore le fardeau fiscal. Comme vous le savez, au Québec, notre fardeau fiscal est le plus lourd au Canada, et cela va peut-être commencer à nous faire grand tort. Par exemple, on a effectué des calculs aux États-Unis qui ont révélé qu'en moyenne, dans un État américain, pour chaque dollar d'augmentation des impôts sur le revenu et sur les cotisations à la charge de l'employeur, il vous en coûte \$1.50. En d'autres termes, pour chaque dollar imposé, il y aura une perte nette de revenu de 50c., mais par contre, une diminution d'impôt entraînerait un gain de \$1.50.

C'est d'ailleurs ce que M. Reagan cherchait à faire lorsqu'il a annoncé une réduction d'impôts. Il s'agissait essentiellement d'imiter ce que les Canadiens avaient fait, c'est-à-dire d'indexer l'impôt sur le revenu, mais c'est cette idée qui prévalait. L'ennui pour le pauvre M. Reagan, c'est qu'il s'agit évidemment d'un objectif à long terme; mais pour le moment, cette réduction d'impôt n'a pas entraîné de création d'emplois, compte tenu de la récession et des autres difficultés économiques.

Mais il faut féliciter le gouvernement qui, au cours de cette période transitoire, fait très attention de ne pas alourdir davantage la charge fiscale et dans certains cas, comme au Québec, de la réduire à tout prix.

M. Keeper: Vous avez dit...

M. Fortin: On entend deux versions différentes de la même histoire. L'une, pessimiste, selon laquelle quelques individus plus âgés qui ont été licenciés n'ont pu retrouver de travail.

M. Keeper: Pensez-vous que les gouvernements pourraient mettre sur pied des programmes dans le but d'aider vraiment ces individus?

M. Fortin: Pardon?

M. Keeper: Prenons pour exemple un travailleur de plus de 45 ans qui finit par payer le prix de cette période de transition; les gouvernements ont-ils mis sur pied des programmes dans le but d'aider ces gens-là?

M. Fortin: Je ne le pense pas.

M. Keeper: Cela n'a pas été le cas. Bien.

[Texte]

I am wondering about the notion that you raised about shorter hours and the resulting wage increase bringing about fewer jobs. You mentioned that, but you seemed to have mentioned that out of the context of the other notions that you were talking about, which were technological change and increased productivity and therefore greater wealth generation. I am wondering how you see technological change which leads to productivity affecting this formula which you have presented us with, which is that if you do have shorter hours of work in order to try and have more employment this results in a wage increase and therefore fewer jobs with the firm. How does this function in a context in which you have technological change of a very broad nature going on which results in increased productivity?

Professor Fortin: That is one way out, I think. It is a very shrewd remark you make in the sense that it may be possible to convince people to work 39 hours in the next collective agreement, for example, but they will have to accept that their wage increase be 4% instead of 6.5%. Do you see what I mean? In that context it may be more acceptable to people to reduce work hours. So, after all, I am not so negative about it. If that can be done over a period of time over which people face the choice between lower hours and a smaller rate of increase in their wages . . . In other words, it is much easier to have people accept a smaller increase in wages than a cut in wages per se. So you might be able to introduce it over time.

Mr. Keeper: You have had some experience with that in Quebec.

Professor Fortin: Well, I have had one. My salary is being cut by 20% for the current three months.

Mr. Keeper: I am just wondering how the normal formula for the firm, which leads to, say, shorter hours are in fact wage increases and therefore the firm then, I guess, brings in more technology or whatever and reduces the amount of employment, interacts with the fact that we are having technological change and presumably greater productivity, greater wealth. Do we not have a capacity then to allow for shorter hours and allow people to continue to earn what they are earning now, or some modest increase, shall we say?

Professor Fortin: Of course we have. The main question is whether it is going to be people's choice to want that. In other words, suppose productivity is 2.5% increase in one year, and people can choose to have a 2.5% increase in wages, on the one hand, or they can choose to reduce their work week from 40 to 39 hours. It is their choice.

• 1645

What I am saying here is, given our history of the last 20 years, there has been very little willingness by people to go down from 40 to 39 hours rather than willingness to go from 60 to 59 hours.

[Traduction]

Je voudrais en revenir au point que vous avez soulevé tout à l'heure, à propos de la diminution des heures de travail et de l'augmentation de salaires qui entraîne une diminution d'emplois. Vous en avez parlé, mais vous n'avez pas semblé remettre cette question dans le cadre des autres questions auxquelles vous avez fait allusion, à savoir, les mutations technologiques et l'augmentation de la productivité entraînant ainsi une plus grande richesse. Je me demande comment ces mutations technologiques qui entraînent un accroissement de la productivité pourraient se répercuter sur ce que vous nous avez dit, c'est-à-dire, que la diminution des heures de travail, dans le but de créer davantage d'emplois, entraîne une augmentation de salaires, et par conséquent une diminution des emplois. Comment peut-on appliquer cette idée dans le cadre d'une transformation technologique généralisée qui entraîne une augmentation de la productivité?

M. Fortin: C'est là une façon de s'en sortir, je crois. Votre remarque est très futée dans la mesure où il serait fort possible de convaincre les gens de travailler 39 heures lors des prochaines négociations collectives, par exemple, tout en acceptant une augmentation de salaire de 4 p. 100 au lieu de 6,5 p. 100. Voyez-vous ce que je veux dire? Dans ce cadre-là, les gens accepteraient mieux de réduire leurs heures de travail. Donc, après tout, je ne vois pas cela de façon négative. Si cela pouvait se faire progressivement pour permettre aux gens de choisir entre une diminution des heures de travail et une augmentation réduite de leur salaire . . . En d'autres termes, il est plus facile de faire accepter aux gens une faible augmentation de salaire, plutôt qu'une réduction de salaire. Vous pourriez ainsi introduire cette mesure progressivement.

M. Keeper: Vous avez déjà connu cette situation au Québec.

M. Fortin: Bien, mon traitement est réduit de 20 p. 100 pendant trois mois.

M. Keeper: Je me demande comment une diminution des heures de travail et des augmentations de salaires, permettant ainsi à l'entreprise d'introduire des changements technologiques et de réduire le nombre des emplois, se répercute sur le fait que nous assistons à des mutations technologiques et vraisemblablement à une plus grande productivité et à un accroissement de la richesse. Ne pouvons-nous pas alors diminuer le nombre d'heures de travail tout en gardant intacts les salaires ou en les augmentant un peu?

M. Fortin: C'est fort possible, évidemment, mais il faut se demander si les gens vont le vouloir. En d'autres termes, supposons que la productivité augmente de 2,5 p. 100 en un an, et que les gens puissent choisir soit une augmentation de 2,5 p. 100 de leur salaire soit une diminution de leur semaine de travail qui serait ramenée de 40 à 39 heures.

Or, ce que je veux vous dire, et compte tenu de ce qui s'est passé au cours des 20 dernières années, c'est que les gens préfèrent passer de 60 à 59 heures plutôt que de 40 à 39 heures.

[Text]

Mr. Keeper: Is that because what is associated with the reduction in hours is a reduction in income?

Professor Fortin: No, what I mean is, when you work 60 hours a week, it is painful, so you are much readier to lower . . .

Mr. Keeper: Yes, it may be just the same if you work 30 hours.

Professor Fortin: No, I work about that. I have four kids and my wife has a good job so . . .

Anyway, it is essentially that the benefit they feel they get from a reduction of one hour from 60 to 59 hours seems to them to be much higher than going from 40 to 39 hours. So there may be less willingness to go from 40 to 39 hours.

Mr. Keeper: I will just ask one more question and I will finish the whole . . .

The Vice-Chairman: Yes, please. Okay, go ahead and make it fast.

Mr. Keeper: In your brief, you made a very strong point about the need for increased co-operation between business and labour. Obviously, in Canada that would have to include levels of government and the rest of it. I am wondering if you have given any thought and if you have any suggestions as to how we might approach this increased co-operation or develop the consensus that is necessary.

Professor Fortin: I think the committee should study very attentively proposals to act through the fiscal channel to encourage more flexible wages through bonuses; in other words, participation and profits, whether through ownership of equity or as a natural process of getting additional pay in times when profits are good. The Japanese use it. It may be possible, through tax incentives, to have our firms and labour unions do more of that. The moment workers realize their future is linked to the future of the firm, then it may reduce antagonism between them and business.

I draw the attention also in the short paper to what is going on in Quebec. The Quebec Federation of Labour now has agreed to put money into a fund that would invest in various firms, especially firms that have short-term problems, etc. I think that is an institutional innovation that may have something for it in the sense that, the moment those people in labour unions and the average worker realize what it is to have a positive or negative return on an investment, it may teach them something about how firms function and it may draw them closer to the interest of business firms.

Also, there is an effort in Quebec on the part of the provincial government to bring various spokesmen, firm representatives and union representatives, to sit down and talk out their problems. If there is one thing in human behaviour that is central to going from confrontation to co-operation, it is essentially to sit down and talk, so use all the means you have to have them work together.

[Translation]

M. Keeper: Est-ce parce qu'une réduction d'heures de travail est associée à une réduction de salaires?

M. Fortin: Non, ce que je veux dire, c'est que lorsque vous travaillez 60 heures par semaine, c'est long et pénible, et vous êtes donc plus disposé à diminuer . . .

M. Keeper: Oui, mais on pourrait assister au même phénomène si on travaillait 30 heures.

M. Fortin: Non, moi-même je travaille environ 30 heures. J'ai quatre enfants et mon épouse a un emploi bien rémunéré, donc . . .

Non, les gens pensent en général qu'ils profiteraient davantage d'une réduction de 60 à 59 heures, plutôt que d'une réduction de 40 à 39 heures. Ils seraient donc moins disposés à ce que leurs heures de travail soient ramenées de 40 à 39 heures.

M. Keeper: Je voudrais poser une dernière question.

Le vice-président: Bien, allez-y, mais qu'elle soit brève.

M. Keeper: Dans votre mémoire, vous insistez sur la nécessité qu'il y a d'améliorer la coopération entre le patronat et la main-d'oeuvre. Au Canada, il faudrait évidemment y inclure tous les paliers administratifs. Je me demande si vous avez réfléchi à cette question et si vous avez des propositions à nous faire quant à la façon dont nous pourrions favoriser cette coopération ou en arriver au consensus nécessaire.

M. Fortin: Je crois que le comité devrait étudier très attentivement toutes propositions d'ordre pécuniaires visant à encourager des salaires plus flexibles par l'octroi de primes; en d'autres termes, favoriser la participation aux bénéfices, soit en détenant des actions, soit en recevant des primes lorsque les bénéfices sont élevés. Les Japonais le font. On pourrait donc y parvenir en distribuant des stimulants fiscaux. Dès que les employés se rendront compte que leur avenir est lié à celui de leur entreprise, cela permettra peut-être de réduire les antagonismes qui existent entre eux et le patronat.

Mon résumé attire également l'attention sur ce qui se passe au Québec. La Fédération du travail du Québec a maintenant accepté de créer une caisse qui investirait de l'argent dans diverses entreprises, en particulier dans des entreprises éprouvant des problèmes à court terme. Il s'agit là, à mon avis, d'une innovation institutionnelle intéressante dans la mesure où, lorsque les syndicalistes et le travailleur moyen se rendront compte ce que c'est qu'un rendement de l'investissement positif ou négatif, ils pourraient en tirer des enseignements sur les rouages des entreprises et cela pourrait les rapprocher des intérêts propres aux entreprises.

Egalement, le gouvernement provincial du Québec tente de rapprocher les divers porte-parole, les représentants du patronat et des syndicats, dans le but de discuter de leurs problèmes. S'il existe un élément du comportement humain qui puisse favoriser la coopération, c'est essentiellement la discussion, et il faut donc utiliser tous les moyens mis à notre disposition pour favoriser leur collaboration.

[Texte]

• 1650

In Quebec also the Commission on Health and Safety has 50:50. It is 50 labour, 50 business. It is an organization that forces labour and business to co-operate.

So through the tax system, through organizations, force labour and business to sit down and talk together. When people talk, their antagonism quite often falls. Finally, institutional innovations, such as having funds managed by unions, for example, taking equity in firms, may be another way to bring it about. These are the three kinds of experiments that are now bubbling up in Quebec. Of course, I am not saying the negative aspects of what is going on in Quebec; but these are the very positive developments I see happening.

Mr. Keeper: Thank you.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Keeper.

Mr. Siddon, please.

Mr. Siddon: Thank you, Mr. Chairman,

Professor Fortin, I think the message you have brought to the committee today is very exciting and encouraging. I am somewhat disappointed that more members on the government side and of the NDP could not be here to hear some of these very positive ideas.

Mr. Keeper: A point of order, Mr. Chairman.

Mr. Siddon: I do not mean that as a . . .

Mr. Keeper: Our full membership on this committee in the NDP is here. I am here. I think that is a kind of underhanded remark, and I wish the member would withdraw it.

Mr. Siddon: I apologize, Mr. Chairman. I did not mean it as an underhanded remark.

I just think the content of your submission, Professor, has been so exciting and revealing as to the directions we should be considering as a future course for government policy in the question of a full employment strategy that NDP, Liberal, and Conservative members would have benefited had more been able to be here today.

I think what you have told us to begin with is that the high interest rate policy of 1980, 1981, and 1982 was probably not the best policy for the country in those times, a policy the Minister of Finance at that time said would help to bring inflation and unemployment under control. I am not asking you to make the assertion, but in reading between the lines of your submission, sir, I get the impression you are saying that had we decontrolled the dollar, allowed it to fall to a lower level, indeed there might have been greater benefits accruing in additional exports and greater incentive to upgrade and modernize our Canadian industry.

We were told at the time, if you remember, Mr. Chairman, that our plant capacity was saturated and it would not be of any advantage to try to encourage increased exports. Now we see our plant capacity is running at 50% of its full potential or lower. So in hindsight I think what the professor is saying that we might have been in an entirely different position today if we

[Traduction]

Au Québec, la Commission sur la santé et la sécurité est composée par moitié de représentants des syndicats et du patronat. C'est un organisme qui pousse les syndicats et le patronat à coopérer.

Il faut donc forcer le patronat et les syndicats à discuter de leurs problèmes par la création d'organismes ou à travers le régime fiscal. La discussion favorise la diminution des antagonismes. Enfin, un autre moyen d'y parvenir serait d'instituer des innovations comme la création de caisses gérées par les syndicats ou l'achat d'actions par les employés. Voilà trois expériences en cours au Québec. Evidemment, je ne parle pas des aspects négatifs de ce qui se passe au Québec mais uniquement d'événements très positifs.

M. Keeper: Merci.

Le vice-président: Merci, monsieur Keeper.

Monsieur Siddon, s'il vous plaît.

M. Siddon: Merci, monsieur le président.

Monsieur Fortin, ce que vous nous dites aujourd'hui est très exaltant et fort encourageant. Je regrette un peu qu'un nombre plus important de députés de la majorité et du NPD ne soient pas là pour entendre certaines de ces idées très positives.

M. Keeper: Un rappel au Règlement, monsieur le président.

M. Siddon: Je ne l'entends pas comme . . .

M. Keeper: Monsieur le président, le NPD est pleinement représenté ici. Je suis ici. C'est une remarque sournoise et j'aimerais que le député se rétracte.

M. Siddon: Excusez-moi, monsieur le président. Je ne l'entendais pas comme une remarque sournoise.

Je crois tout simplement que votre mémoire, monsieur, est si exaltant et si révélateur quant à l'orientation que devrait envisager le gouvernement dans le but de favoriser une stratégie de plein emploi que les Néo-démocrates, les Libéraux et les Conservateurs en auraient profité si davantage de leurs députés étaient présents ici aujourd'hui.

Je crois que ce que vous nous avez dit au départ, c'est que la politique des taux d'intérêt élevés pratiquée en 1980-1981 et 1982 n'était vraisemblablement pas la meilleure stratégie qu'aurait dû adopter le pays à cette époque, stratégie qui, de l'avis du ministre des Finances de l'époque, devait juguler l'inflation et réduire le chômage. Je ne vous demande pas de l'affirmer, mais en lisant votre mémoire entre les lignes, j'ai l'impression que vous dites que si nous avions laissé le dollar flotter, si nous l'avions laissé chuter à un taux plus bas, cela nous aurait permis de multiplier nos exportations ainsi que d'améliorer et de moderniser notre industrie nationale.

Si votre mémoire ne vous fait pas défaut, monsieur le président, on nous avait dit à cette époque que nos usines fonctionnaient à pleine capacité et que nous n'en aurions tiré aucun avantage si nous avions essayé de multiplier nos exportations. Or, nos usines fonctionnent maintenant à 50 p. 100 ou moins de leur capacité. Ainsi, avec plus de recul, nous

[Text]

had pursued different economic policies three or four years ago.

Would you in a capsule way agree, perhaps, from your studies and research, that had we taken the course you outlined in the first paragraph of your abstract, Canada might have been in a different condition today, economically speaking?

Professor Fortin: Yes, that is the point.

I want to say two things, essentially. The first thing is on our unemployment rate. Even if we could not have avoided the recession, because it has been international and we have been crushed through our exports, we certainly would have had a lower unemployment rate now than we have at this time. So monetary policy is at stake here.

The second point is that by having a lower dollar, a lot of fuss is made about this policy having pushed inflation back up very substantially. That is simply not true. The Bank of Canada model itself, RDXF, Research Department Experimental Forecast device, tells us that for each 10% depreciation of the Canadian dollar you would get at most between 1% and 2% increase in the Canadian rate of inflation. So I think we would have been better off following another course.

• 1655

I also believe, given that we do not have the option of having people agree on a consensus of restraint, compulsory and universal wage and price controls of the kind we had in 1975 and 1978, would have helped us to wind down inflation at very little cost in unemployment, over and above the international recession which, of course, would have had our unemployment rate increase. It is to me a second-best solution. The first-best solution would be to have people agree to follow up the 6%-5% or whatever. But it would have been in that circumstance to protect employment, which is the highest economic value that Canadians favour, preferable as the least-bad solution to have wage and price controls, which has been tremendously effective between 1975 and 1978. I do not know what you know about it here, but all empirical studies of the performance of the AIB have been very favourable; that they have succeeded in bringing down inflation very quickly between 1975 and 1978. The problem we have had, of course, was another oil shock afterwards that has blown up inflation.

Mr. Siddon: Well, I would put it to the witness, Mr. Chairman, that in terms of relative cost to government, the voluntary restraint measures of the past 12 months have been much more effective than any amount of effort to bring inflation under control by the AIB. That is my opinion.

[Translation]

nous rendons compte, et c'est ce que le professeur dit, je crois, que nous aurions été dans une tout autre position aujourd'hui si nous avions adopté d'autres stratégies économiques il y a trois ou quatre ans.

Grosso modo, convenez-vous, d'après les études et les recherches que vous avez effectuées, que si nous avions emprunté la voie que vous préconisez dans le premier paragraphe de votre mémoire, le Canada aurait peut-être été dans une situation toute différente aujourd'hui, du point de vue de l'économie?

M. Fortin: Oui, c'est ce que je voulais dire.

Permettez-moi de faire deux observations. La première porte sur notre taux de chômage. Même si nous n'avions pas pu éviter la récession, car elle a été mondiale entraînant ainsi une réduction de nos exportations, notre taux de chômage aurait certainement été inférieur à celui d'aujourd'hui. C'est donc la politique monétaire du gouvernement qui est en jeu ici.

La deuxième observation que je voudrais faire, c'est que beaucoup de gens ont dit que si le dollar était plus faible, l'inflation aurait repris de plus belle. C'est tout simplement faux. Le modèle économétrique utilisé par la Banque du Canada soi-même, le RDXF, *Research Department Experimental Forecast* (Prévisions expérimentales du département de recherche), nous dit que pour chaque dévaluation de 10 p. 100 du dollar canadien, le taux d'inflation au Canada n'augmenterait au pis que de 1 à 2 p. 100. Donc, je crois que nous aurions moins souffert si nous avions emprunté une autre voie.

Je crois également, étant donné qu'il était impossible d'amener la population à se serrer la ceinture, qu'un système de contrôle des prix et des salaires obligatoire, semblable à celui que nous avons eu en 1975 et en 1978, nous aurait permis de réduire l'inflation sans augmenter considérablement le taux de chômage, ce qui nous aurait placés au-dessus de la récession internationale qui évidemment aurait augmenté notre taux de chômage. Il s'agit là d'une solution de pis-aller. La meilleure solution serait de faire en sorte que les gens acceptent de continuer à suivre le programme de 6 p. 100 et de 5 p. 100. Mais pour protéger les emplois, ce qui constitue la plus grande valeur économique aux yeux des Canadiens, il aurait été préférable, en guise de solution de pis-aller, de contrôler les prix et les salaires, solution qui a été singulièrement efficace entre 1975 et 1978. Je ne sais pas ce que vous en pensez, mais toutes les études empiriques qui ont porté sur les réalisations de la Commission de lutte contre l'inflation ont été très favorables; elles ont toutes indiqué que la Commission avait réussi à réduire très rapidement l'inflation entre 1975 et 1978. L'ennui, c'est que nous avons dû subir un deuxième choc pétrolier peu après, ce qui a entraîné une hausse fulgurante de l'inflation.

M. Siddon: Permettez-moi de dire aux témoins, monsieur le président, que pour ce qui est du coût relatif pour le gouvernement, les mesures de restriction volontaire des 12 derniers mois ont été beaucoup plus efficaces que tous les efforts déployés par la Commission de lutte contre l'inflation pour juguler l'inflation. Voilà ce que j'en pense.

[Texte]

Professor Fortin: Well, it is certainly the case that a 13% unemployment rate is doing something very important to inflation, but the problem is—not that a very high unemployment rate is not effective—essentially it is a barbaric means of having inflation worn down.

Mr. Siddon: Mr. Chairman, I would just like to commend the professor for recognizing two or three other important factors in his brief. Of course, the need to civilize relations between labour, management and government. For some of us who have just come through a recent leadership convention, some of these ideas sound familiar and they do originate in the Province of Quebec, it seems, as the witness has pointed out.

The notion that you do not get something for nothing; in other words, if you reduce the hours of the work week, you cannot expect to draw the same pay, which is another way of saying that you cannot expect a cost-of-living increase unless there is a commensurate increase in productivity. There just are not the resources there to continue to justify an ever-escalating wage spiral unless we increase our unit productivity, and our export volumes ultimately. It seems the only ultimate way to bring unemployment under control or to reverse the trend, is to expand consumption, which is undesirable and against all international trends to expand exports, or to increase the labour intensity of the products that we produce. Would the witness agree with that?

Professor Fortin: Certainly in the process of regenerating employment, either through better monetary policy or through other means, you are going to have more exports and more consumption and more of everything, although to emphasize labour intensive . . . You see, I do not believe Haiti is better off because it has ten times the labour intensity in its industry than we have. I do not believe having high labour intensity of production is the the answer to our problems. You can have a low-labour intensity, but a lot of activities with low-labour intensity give you perhaps a higher standard of living than a much smaller number of activities with high labour intensity. You know, it is the product of the two that counts: the number of activities multiplied by the labour intensity.

Mr. Siddon: I agree, Mr. Chairman, with the witness. I threw out expanding consumption as an impractical option and increasing labour intensity is impractical unless it means applying the highest and most modern technology to extract more value from the resources that we are at present exporting.

In that sense, I think there are some merits to increasing the labour intensity. I am talking about the intellectual aspect of labour intensity really rather than physical labour. So those

[Traduction]

M. Fortin: Bien, il ne fait aucun doute qu'un taux de chômage de 13 p. 100 se répercute de façon très importante sur l'inflation, mais l'ennui c'est qu'il s'agit là, non pas qu'un taux de chômage élevé ne soit pas efficace, d'un moyen très barbare de réduire l'inflation.

M. Siddon: Monsieur le président, je voudrais simplement féliciter le professeur d'avoir su isoler deux ou trois autres facteurs importants dans son mémoire. Il est évident qu'il faut civiliser les relations entre les syndicats, le patronat et le gouvernement. Pour certains d'entre nous qui viennent de passer par les affres d'un congrès d'élection d'un chef de parti, certaines de ces idées semblent familières et, apparemment, elles ont pour origine la province du Québec, comme le témoin l'a fait remarquer.

D'autre part, vous dites qu'on n'obtient rien sans rien. En d'autres termes, si on réduit le nombre d'heures de travail par semaine, on ne peut pas s'attendre à une absence de réduction de traitement, ce qui veut dire qu'on ne peut pas s'attendre à une augmentation de salaire due au coût de la vie à moins qu'elle ne s'accompagne d'une augmentation de la productivité. Nous n'avons tout simplement pas les ressources nécessaires pour justifier une augmentation incessante des salaires sans qu'elle soit accompagnée d'un accroissement de la productivité et du volume de nos exportations. La seule façon de réduire le taux de chômage ou de renverser la vapeur est de favoriser la consommation, ce qui n'est pas souhaitable et ce qui irait à l'encontre de l'évolution internationale, de multiplier les exportations ou de multiplier les projets à forte intensité de main-d'oeuvre. Qu'en pense le témoin?

M. Fortin: Il ne fait aucun doute qu'en créant davantage d'emplois, soit en améliorant la politique monétaire soit par d'autres moyens, on va multiplier les exportations, favoriser la consommation et ainsi de suite, bien que mettre l'accent sur les projets à forte intensité de main-d'oeuvre . . . Voyez-vous, je ne pense pas que Haïti soit logé à meilleure enseigne du fait qu'il possède 10 fois plus de main-d'oeuvre que le Canada. Je ne pense pas que la production axée sur une forte intensité de main-d'oeuvre soit la solution à nos problèmes. On peut avoir une production axée sur une faible intensité de main-d'oeuvre, mais de nombreuses activités à faible intensité de main-d'oeuvre vous permettent d'avoir peut-être un niveau de vie plus élevé qu'un plus petit nombre d'activités à forte intensité de main-d'oeuvre. Vous savez, c'est le produit des deux qui compte: le nombre d'activités multiplié par l'intensité de main-d'oeuvre.

M. Siddon: Monsieur le président, je suis tout à fait d'accord avec le témoin. Multiplier le taux de consommation n'est pas souhaitable et augmenter la production à forte intensité de main-d'oeuvre n'est pas plus pratique à moins que l'on n'extrait davantage de valeur des ressources que nous exportons à l'heure actuelle en implantant dans nos usines les techniques les plus modernes.

Dans ce sens, je pense qu'augmenter la production à forte intensité de main-d'oeuvre présente certains avantages. Je parle de l'aspect intellectuel de l'intensité de la main-d'oeuvre

[Text]

who say we should not get on this technological bandwagon because it is going to displace jobs I think are missing the boat. Ultimately, we have to get out into that world market and make much greater use of the basic resources, the timber and the minerals and the energy resources that we have at our disposal.

One thing that you have stated in your presentation was a little puzzling to me. You said that without an effective employment policy across the board that all of these special sectors cannot expect any special help; that the most practical way of ensuring full employment for youth, for single-parent women, for the elderly in the workforce is a general full-employment policy. That still does not explain, sir, why it is that among youth the unemployment level is twice the national average. I think that is quite different from what it was some years ago. In other words, something is fundamentally amiss in the way that youth are absorbed and trained and brought into the workforce. Do you have any way of putting your finger on what might be amiss in that respect?

Professor Fortin: Yes, the figures are the following: For each increase of 1% in the rate of unemployment of adult men, 25 and over, you are going to get an increase of between 2 and 3 percentage points in youth unemployment rates. It is the extreme sensitivity of youth employment to adult employment and the enormous recession we have had that have crushed youth employment.

If we believe what we put our finger on in our statistics, our observation of past history, if we witness a reduction in adult males unemployment rate—what is it now?—let us say, eight to five, you are going to see the youth unemployment rate going down from 20 to 12. That is why I am saying that the most effective youth employment policy is an effective overall employment policy, period. I am not saying that other aspects are not important. The minimum wage is, but we have come forward on that point. They are much more reasonable now than five years ago.

Mr. Siddon: So, not only minimum wage but policies with respect to the training of youth on the job, and incorporating of youth into jobs that normally pay at union scale; that sort of thing.

Professor Fortin: I have a very good opinion also of the wage subsidy schemes as opposed to the direct public job creation program, because they are more likely to have young people get the kind of training in the private sector that is going to be the glue between them and the firms that hire them in the future. In the public sector, jobs tend to be rather short term as a general rule, although there are exceptions.

My research group at Laval University have designed what they call the *Bon d'emploi* in Quebec, the wage subsidy scheme. Also, we have designed the negative income tax for the low-income working poor and these work through subsidies or through the fiscal system. We believe they have been more effective than the direct public job creation programs.

[Translation]

plutôt que du travail physique. Ceux qui disent que nous ne devrions pas sauter sur cette manne technologique car cela entraînera une diminution d'emplois, sont, je crois, insensés. En fin de compte, nous allons devoir trouver de nouveaux débouchés sur les marchés internationaux et tirer davantage de nos matières premières, de notre bois, de nos minéraux, de notre énergie.

Vous avez dit quelque chose qui m'intrigue dans votre exposé. Vous avez dit qu'en l'absence d'une stratégie d'emploi généralisée, tous ces secteurs spéciaux ne pourraient s'attendre à aucune aide, et que la façon la plus pratique d'assurer le plein emploi pour les jeunes, les femmes avec personnes à charge, les personnes âgées serait de mettre sur pied une stratégie générale de plein emploi. Cela n'explique toujours pas, monsieur, pourquoi le taux de chômage est deux fois plus élevé que la moyenne nationale chez les jeunes. Je crois que la situation est très différente de ce qu'elle était il y a quelques années. En d'autres termes, quelque chose cloche dans la façon dont les jeunes sont formés et intégrés à la population active. Savez-vous ce qui cloche?

M. Fortin: Oui, voici les chiffres en question: Pour chaque augmentation de 1 p. 100 du taux de chômage chez les hommes adultes, âgés de 25 ans et plus, vous allez obtenir une augmentation de 2 à 3 p. 100 du taux de chômage chez les jeunes. C'est l'extrême sensibilité de l'emploi chez les jeunes par rapport à l'emploi chez les adultes et la récession grave que nous avons traversée qui ont entraîné ce chômage élevé chez les jeunes.

Si nos statistiques indiquent bien ce qu'elles indiquent, d'après notre observation du passé, si le taux de chômage chez les hommes adultes est ramené, disons, de 8 à 5, le taux de chômage chez les jeunes sera ramené de 20 à 12. C'est la raison pour laquelle je dis que la stratégie d'emploi la plus efficace pour les jeunes est une stratégie d'emploi globale, un point c'est tout. Je ne dis pas que d'autres aspects ne sont pas tout aussi importants. Le salaire minimum en est un, mais nous avons avancé dans ce domaine. Le salaire minimum est beaucoup plus raisonnable maintenant qu'il ne l'était il y a cinq ans.

M. Siddon: Donc, vous parlez non seulement du salaire minimum mais également de la stratégie portant sur la formation des jeunes sur le tas et l'intégration des jeunes à des emplois qui sont normalement rémunérés au taux syndical.

M. Fortin: J'ai également une très bonne opinion des projets de subvention des traitements par rapport aux programmes de création d'emplois publics directs, car ils permettent davantage aux jeunes d'obtenir la formation nécessaire dans le secteur privé, qui constituera le lien entre eux et les entreprises qui les embaucheront à l'avenir. Dans le secteur public, les emplois ont en général tendance à être des emplois à court terme, hormis certaines exceptions.

Mon groupe de recherche à l'université Laval a conçu ce qu'il appelle le «Bon d'emploi» au Québec, plan de subvention des salaires. Nous avons également conçu un système d'impôt sur le revenu négatif pour les salariés à faible revenu par le biais de subventions ou du régime fiscal. Nous pensons que ces

[Texte]

Mr. Siddons: Mr. Chairman, if I might be permitted a final comment, it relates to just that fact. As the Professor Fortin has pointed out, dollars spent by government in direct job creation programs draw dollars from somewhere else, ultimately from the taxpayer. In the process of going through the government system, there is an extraction, as the witness has pointed out, which is non-productive use of revenue. I think what we are learning is that it would be wiser to invest in capital plant to produce long-term permanent jobs, or to invest in education and training to produce long-term permanent skills, than to throw money away on having people go out and mow grass or build park benches in the summertime.

• 1705

Professor Fortin: Or to decrease the overall tax burden of the average Canadian taxpayer.

Mr. Siddons: Which then gets into the business of Reaganomics, which you dealt with earlier.

Mr. Chairman, I want to thank the witness, for my part at least, for a very, very enlightening and encouraging presentation. I think some of the ideas he has presented are going to form the cornerstone of a new employment strategy that will evolve in this country, whatever government takes office after the next election.

The Vice-Chairman: *Merci, Monsieur Siddon. Madame MacDonald.*

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Thank you, Mr. Chairman.

I have three questions for Professor Fortin. Going back to your comments about monetary policy, and the fact that the federal government did not see fit to follow the path of other industrialized countries in devaluating the dollar, or devaluating the currency. We still have 12% unemployment. We still have under-capacity in our plants. We still have relatively high interest rates. Is it out of the question to consider devaluation as a monetary tool to be used at the present time, or do you think recovery has been sufficiently engendered that we do not need that kind of stimulative effect?

Professor Fortin: I think there is still further room for reducing interest rates in Canada, at the cost of accepting a lower value for the Canadian dollar at this time. Also, it would be crucial if Mr. Volker, for example, given very important financial requirements of the U.S. government, starts to increase interest rates again, very crucial that we do not follow that path. Rather than increase our interest rates substantially, better that we accept a depreciation of our currency, yes.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): It was interesting to hear the comments coming out of the IMF the other day, that the greatest threat to the global economic

[Traduction]

stratégies ont été plus efficaces que les programmes publics de création d'emplois directs.

M. Siddon: Monsieur le président, permettez-moi de faire une dernière observation qui porte justement là-dessus. Comme l'a fait remarquer M. Fortin, le financement par le gouvernement des programmes de création d'emplois directs se fait, au bout du compte, par le contribuable. En passant par le gouvernement, il y a une extraction, comme le témoin l'a fait remarquer, qui correspond à une utilisation non productive des recettes. Nous en tirons comme renseignement qu'il serait plus sage d'investir dans des projets d'équipement dans le but de créer des emplois permanents ou d'investir dans des projets de formation dans le but de créer des compétences à long terme plutôt que de jeter l'argent par les fenêtres et de demander aux gens de tondre des pelouses ou de construire des bancs dans les jardins publics.

M. Fortin: Ou de réduire la charge fiscale du contribuable canadien moyen.

M. Siddon: Nous tombons alors dans l'économie sauce Reagan, ce dont vous avez parlé tout à l'heure.

Monsieur le président, je voudrais remercier le témoin de son exposé qui a été, du moins pour moi, très révélateur et très encourageant. Je crois que certaines des idées qu'il a présentées vont former la pierre angulaire d'une nouvelle stratégie d'emploi de ce pays, quel que soit le gouvernement au pouvoir après les prochaines élections.

Le vice-président: *Thank you, Mr. Siddon. Mrs. MacDonald.*

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Merci, monsieur le président.

J'aurais trois questions à poser à M. Fortin. Je voudrais en revenir à ce que vous disiez à propos de la politique monétaire et du fait que le gouvernement fédéral n'a pas jugé bon de suivre la voie ouverte par d'autres pays industrialisés en dévaluant notre monnaie nationale. Notre taux de chômage s'élève toujours à 12 p. 100. Nos usines ne fonctionnent toujours pas à pleine capacité. Nous avons toujours des taux d'intérêt relativement élevés. Ne pourrait-on envisager la dévaluation de notre devise comme une arme monétaire que l'on pourrait utiliser à l'heure actuelle ou pensez-vous que la reprise économique est maintenant suffisante pour que nous n'ayons plus besoin de ce genre de stimulant?

M. Fortin: Je pense que l'on pourrait encore réduire les taux d'intérêt au Canada au prix d'une dévaluation du dollar canadien. Il serait également très important, si M. Volker par exemple, compte tenu des exigences financières très importantes du gouvernement américain, relevait les taux d'intérêt une fois de plus, que nous ne suivions pas cette voie. Nous ferions mieux d'accepter une dévaluation de notre monnaie plutôt d'augmenter nos taux d'intérêt.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons entendu les propos tenus par les dirigeants du Fonds monétaire international l'autre jour qui

[Text]

structure is the tremendous deficit in the United States, the \$200 billion deficit, that it is more disruptive, not just to the United States, but to the rest of us, because of the possibility of triggering high interest rates again.

The second question I have has to do with your reference, from time to time, to my colleague, Mr. McGrath, of a potential unemployment rate of 7%. I have talked to a number of economists, a number of people involved in social policy, and that is the most optimistic forecast I have heard.

Professor Fortin: No, no, it is not a forecast.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): I am wondering, then, if you would put it in the context of when you see that possibly coming about, given the kinds of disruptions we are going to have in the next number of years due to technological change.

Professor Fortin: I really do not see that occurring at least before 1988. I would also add to that, 7% is not a magic number. It is essentially between 6% and 7%, and 6% and 7% is not a magic range. It is essentially where we could start to have inflationary pressures; at that point we would feel the rekindling of an inflation rate pressure from the labour market at that time, but not before that.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): In your discussion of unemployment rates this afternoon and what will be affecting them, you seem mainly to have made application to people who are in unions, in professions, in those organizations where a certain degree of protection can be built in for the worker.

• 1710

One of my great concerns is that those who are most vulnerable to technological change are women, by and large the greatest number of whom are not in any kind of employment situation where they can be guaranteed retraining, educational leave, anything that will take them through this transitional period. I am wondering if you and your group have given any consideration to the special problems that I would say the great majority of women in the workforce today face.

Professor Fortin: Miss MacDonald, I have not looked in any substantial detail concerning women. The only thing I can report is this long-term forecast in the U.S. of employment for nurses and employment for secretaries and for medium to low skilled jobs in the service sector being very favourable for the next 10 to 15 years. I have not seen the assumptions behind those projections, but they seem to me to be less pessimistic than I personally would have naturally been before seeing those figures. I cannot say more.

[Translation]

disaient que la plus grande menace qui pesait sur notre structure économique globale était justement cet énorme déficit de 200 milliards de dollars aux États-Unis, ce qui est très troublant non seulement pour les États-Unis eux-mêmes, mais pour le reste du monde car cela risque d'entraîner une nouvelle flambée des taux d'intérêt.

Ma deuxième question porte sur le taux de chômage de 7 p. 100 dont vous avez discuté de temps à autre avec mon collègue, M. McGrath. J'ai parlé à un certain nombre d'économistes, de gens qui s'intéressent à la politique sociale et c'est là les prévisions les plus optimistes que j'aie entendues depuis longtemps.

M. Fortin: Non, non, il ne s'agit pas de prévisions.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Dans ce cas, je me demande si vous ne pourriez pas nous dire quand on pourrait y parvenir, compte tenu des perturbations auxquelles nous allons assister au cours des prochaines années en raison des mutations technologiques.

M. Fortin: Je ne pense pas que l'on puisse y parvenir avant 1988. Je voudrais également ajouter que ce chiffre de 7 p. 100 n'est pas magique. Ce chiffre se situera aux alentours de 6 p. 100 et de 7 p. 100 et ce ne sont pas des chiffres magiques. C'est à peu près à ce moment-là que les pressions inflationnistes commencent; on assisterait alors à une poussée inflationniste de la part du marché du travail à ce moment-là, mais pas avant.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Dans votre discussion des taux de chômage cet après-midi et des éléments qui se répercuteront sur ces derniers, vous avez, il me semble, essentiellement fait allusion à ceux qui font partie de syndicats, de professions, d'organismes où l'employé peut bénéficier d'un certain degré de protection.

Une des choses qui m'inquiète le plus c'est le fait que ce sont les femmes qui sont parmi les plus vulnérables devant l'évolution technologique, et la grande majorité d'entre elles ne détiennent pas d'emplois où on leur garantit des cours de recyclage, des congés d'étude, enfin ce qui les aidera à passer au travers de cette période de transition. J'aimerais donc savoir si vous et votre groupe avez réfléchi aux problèmes particuliers auxquels sont confrontés la grande majorité des femmes actives sur le marché du travail.

M. Fortin: Mademoiselle MacDonald, je n'ai pas étudié la situation des femmes de façon détaillée. La seule chose que je puisse rapporter est une prévision à long terme émanant des États-Unis et portant sur la situation de l'emploi des infirmières, des secrétaires et des femmes occupant des emplois de bureau exigeant des connaissances minimales ou moyennes dans le domaine des services; or, ces prévisions sont très favorables pour les 10 ou 15 prochaines années. Je n'ai pas vu les hypothèses sous-tendant ces projections mais elles me semblent être moins pessimistes que je ne l'aurais personnellement pensé avant d'avoir vu ces chiffres. C'est tout ce que je puis dire.

[Texte]

One thing that we know, though, is that women, for some reason that is still mysterious to me, have been less hurt by the current recession than men. In other words, their employment fell by something like 4%, whereas the men had a 7% fall in their employment and young adults 18 to 25 had a 14% decrease in their employment.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Yes, but that is due, surely, to the way in which unemployment has hit at our primary industries, whether it is in construction or in mining . . .

Professor Fortin: And manufacturing, yes.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): —and in manufacturing, secondly. But it has not hit the . . .

Professor Fortin: Okay, but that is true for the longer term, too; that is, if manufacturing is going to be the sector that is going to be hurt most it may be something going against your argument. The sex ratio in manufacturing is much more heavily masculine than in other sectors. But, of course, the information technology and service sector is more feminine.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Everything I have read and all the studies that I have seen show that while the primary and secondary manufacturing sectors have been hard hit in the last five years it is the service sector that is going to be hard hit in the next five years. If you have anything to counteract that, I would certainly love to have it.

Professor Fortin: There is certainly going to be a lot of technological change in the service sector, but there are also forecasts that the manufacturing sector in Canada 15 years from now will be only half as big as it is now. So not only the service sector is going to be affected.

It is easy to point to the jobs that are going to disappear, and you put a label on it and it is more female than male, perhaps, in some cases—not in all cases. The problem is that I cannot counter that argument except by saying that by liberating purchasing power through higher real wages people with the higher purchasing power will spend on goods and services that will create more jobs to replace those that will disappear.

I have in my case here, for example, an exercise done by Mike McCracken of Infometric Limited, in which Mike says that . . . Well, I do not ask you to believe it . . . However, simply by the natural mechanism of employment regeneration through higher purchasing power released by higher productivity, most of the lost employment of two million jobs that was so prominent in *The Globe and Mail* of May 4 will be essentially regenerated and women will share heavily in that.

[Traduction]

Nous savons cependant que les femmes, pour une raison que je n'arrive pas encore à percer, ont moins souffert de la récession actuelle que les hommes. Autrement dit, leur niveau d'emploi a régressé d'environ 4 p. 100 alors que celui des hommes a connu une chute de 7 p. 100 et celui des jeunes de 18 à 25 ans a dégringolé de 14 p. 100.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Oui, mais cela est certainement attribuable au fait que le chômage a frappé nos industries primaires, que ce soit dans le domaine de la construction ou de l'exploitation minière.

M. Fortin: Et dans le secteur de la fabrication, oui.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): . . . et dans le secteur de la fabrication, en second lieu. Toutefois, elle n'a pas touché . . .

M. Fortin: C'est bien, mais c'est également vrai à long terme. J'entends par là que si le secteur de la fabrication est le plus touché, cela démentira quelque peu vos arguments. En effet, la proportion d'hommes est beaucoup plus élevée dans le secteur de la fabrication que dans d'autres domaines. Bien entendu, cependant, il y a davantage de femmes dans le domaine de la technologie d'information et le secteur des services.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): D'après tous les documents et études que j'ai lus, même si les secteurs primaire et secondaire de la fabrication ont été durement touchés au cours des cinq dernières années, c'est celui des services qui subira le plus le contrecoup de nos difficultés économiques au cours des cinq prochaines années. Si vous avez des preuves contraires, je vous serais reconnaissante de me les fournir.

M. Fortin: Le secteur des services connaîtra certainement une évolution technologique très marquée mais on prévoit également que le secteur de la fabrication canadien sera de moitié moins important au cours des 15 prochaines années qu'il ne l'est maintenant. Le secteur des services ne sera donc pas le seul à être touché.

Il est facile de montrer les emplois qui vont disparaître, de leur mettre une étiquette et de dire qu'il s'agit d'emplois de femmes plutôt que d'hommes, car même si tel est parfois le cas, ce ne l'est pas toujours. Toutefois, je ne puis proposer qu'un seul argument pour contrer cela, à savoir qu'il faut augmenter le pouvoir d'achat en accordant des salaires réels plus élevés, ce qui entraînera davantage de consommation de biens et services, et partant la création d'emplois qui remplaceront ceux qui disparaîtront.

Ainsi, j'ai dans mon dossier ici, par exemple, un scénario conçu par M. Mike McCracken de *Infometric Limited*, où il affirme que . . . Eh bien, je ne vous demande pas d'y croire . . . Cependant, le simple mécanisme de remplacement des emplois grâce à l'accroissement du pouvoir d'achat, lequel aura été entraîné par un accroissement de la productivité, créera presque autant d'emplois que les 2 millions d'emplois perdus dont a parlé le *Globe and Mail* du 4 mai, et les femmes en décrocheront une part importante.

[Text]

• 1715

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): I will not continue that . . .

Professor Fortin: I may sound more optimistic than the average. I am less optimistic, though, about monetary policy. I think that is crucial.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): I will not continue that argument except to say that if you were to speak to any of the presidents of banks they would tell you that they anticipate that 30% of their present labour force will be phased out within the next few years. When you ask them where, they will say: tellers, receptionists, secretaries. All those jobs are presently done by women and nobody seems to be entering into retraining these people.

The final comment I wanted to raise with you was related to a statement you made with regard to payroll tax and what happens if payroll tax is increased. You said that if you raise it by one percentage point you destroy 40,000 jobs. In your comment about what comprises payroll tax, you mention among other things increases in public pensions.

Professor Fortin: In contributions.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Yes, contributions. I am sitting on another committee that is dealing with the very complex issue of pension reform in Canada. One of the problems we are trying to come to grips with concerns the fact that there are a great many people in the private sector who have no access to pension plans, particularly those who are employed in small business. Is this what you were referring to, that companies, small businesses, if they have to assume an additional contribution, whether it is for unemployment insurance benefits or . . . , that that would be destructive . . .

Professor Fortin: That is quite different. I was not referring to the private pension plans. Those pension plans are fully capitalized, in other words, you have a balance sheet each year that comes to you through your employer and it tells you that you have saved through your contributions that amount of money, it has brought you that amount of interest, therefore your total amount is this. They are funds that you own through your participation in that firm. It does not have the same effect on employment that you get from a public pension plan. There, it is drawn away from you through taxes and you really do not know what you are going to get at the other end of the channel . . . especially in this age, in which the money in the pension funds is going to go down very rapidly and at the same time the kids behind us, who are going to . . .

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): —have to pick up the burden.

Professor Fortin: —have no employment, and perhaps their employment prospects and therefore their standards of living will be permanently scarred by the situation we started to live in a few years ago.

[Translation]

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Je ne vais pas poursuivre cette . . .

M. Fortin: Je parais probablement plus optimiste que la plupart des gens. Je ne le suis cependant pas pour ce qui est de la politique monétaire; or, cet aspect me paraît d'importance primordiale.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Je ne poursuivrai pas cette discussion sauf pour ajouter que si vous vous entreteniez avec n'importe lequel des présidents de banque, ils vous diraient qu'ils prévoient éliminer environ 30 p. 100 de leurs postes actuels d'ici les quelques prochaines années. Quand vous leur demandez de quels emplois il s'agit, ils vous répondent: ceux des caissières, des réceptionnistes et des secrétaires. Or tous ces postes sont présentement occupés par des femmes et personne ne s'occupe de les recycler.

En dernier lieu, vous avez parlé de l'impôt sur le salaire, retenu à la source, et de ce qui se passerait si on l'augmentait. Vous avez dit que si on le majorait de 1 p. 100, on viendrait à détruire 40,000 emplois. Or, lorsque vous expliquez ce qu'englobe un tel impôt, vous mentionnez entre autres choses, des augmentations des pensions du secteur public.

M. Fortin: Des cotisations.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Oui, des cotisations. À ce sujet, je siège au sein d'un autre comité chargé d'étudier la question très complexe de la réforme des pensions au Canada. Or, l'un des problèmes auxquels nous nous confrontons est le fait que bon nombre de travailleurs du secteur privé n'ont accès à aucun régime de pension, particulièrement ceux qui travaillent dans les petites entreprises. Est-ce ce à quoi vous faisiez allusion, c'est-à-dire le fait que si les petites entreprises doivent payer des cotisations plus élevées, que ce soit au titre de l'assurance-chômage ou autre chose, cela leur serait très néfaste . . .

M. Fortin: Cela est tout à fait différent. Je ne faisais pas allusion aux régimes de pension privés. Ces régimes sont pleinement financés, autrement dit, chaque année, l'employeur vous envoie un bilan où il est établi que vous avez économisé telle somme grâce à vos cotisations, accumulé tels intérêts et qu'en conséquence, votre montant total est X. Il s'agit de fonds vous appartenant par le truchement de votre participation à cette entreprise. Cela n'a pas les mêmes répercussions sur l'emploi que lorsqu'il s'agit d'un régime de pension public. Dans ce dernier cas, l'argent vous est retiré sous forme d'impôt, et vous ignorez vraiment ce que vous obtiendrez au bout du compte, surtout à notre époque, où l'argent investi dans les fonds de pension va diminuer très rapidement, en même temps que les enfants qui nous suivent qui . . .

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): . . . devront assumer ce fardeau.

M. Fortin: . . . n'auront pas d'emploi, et en conséquence, leurs perspectives d'emploi et partant leur niveau de vie seront peut-être affectés en permanence par la situation que nous avons nous-mêmes commencé à vivre il y a quelques années.

[Texte]

Also, are they going to be nice with us when unemployment shoots up and we say, well you are the ones who are going to get the unemployment? The adults now are telling the young people that the economic situation is bad, therefore, get off. They are the ones first fired. Are they going to be nice to us later when we get old? I do not know. If I were they I would be quite reluctant to get enormous increases in taxes to finance our own pension plans.

My own attitude in this is that I save, by all means, whatever I can in the anticipation that I will not get as much as the current generation is getting from the public pension plans.

• 1720

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Thank you very much for that.

I am not advocating any extension to the public pension plan. The concern I have is whether or not the great number of people who are working in the private sector, particularly again women, who have no access at the present time to anything but a small payment eventually from the Canada Pension Plan—whether or not the small businesses for which they work can legitimately be expected to take out a pension program for their employees which does not exist at the present time without at the same time bankrupting themselves or causing themselves financial difficulty, which I had connected with the destruction of some of the jobs that you . . .

Professor Fortin: I am sorry, I did not see that aspect of your question.

The only logical answer that I can see can be given to that question is the following. If you want to introduce a pension plan in a small business, or you want to generalize that in the private sector, to protect people who are not protected by pension plans now, it would have to come out of what would have normally gone to wages. In other words, there has to be a substitution between fringe benefits and wages. Otherwise, what you are doing is essentially increasing the burden . . .

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): It could be looked at in a sense as a deferred wage.

Professor Fortin: You mean you would force—yes. But if the total . . .

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): I do not think you can force it.

Professor Fortin: —financial—if you increase the financial burden of business in doing so, you are going to hurt employment prospects. But you are not going to hurt employment prospects if for each \$1 of future pension you withdraw \$1 of current wage. Then employment prospects will not be hurt. That is essentially the iron law of the labour market.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): It is still pretty unequal when it comes to women.

[Traduction]

En outre, seront-ils compréhensifs à notre endroit lorsque le chômage grimpera et que nous leur dirons que c'est eux qui devront accepter cet état de choses? Déjà, à l'heure actuelle, les adultes disent aux jeunes que la situation économique est mauvaise et qu'en conséquence, ils doivent partir. Ce sont les jeunes qui sont les premiers renvoyés. Compte tenu de cela, seront-ils compréhensifs à notre endroit lorsque nous serons devenus vieux? Je l'ignore. Si j'étais à leur place, je n'aimerais pas du tout devoir payer d'énormes augmentations d'impôt pour financer les régimes de pension des plus vieux.

Pour ma part, je fais le plus possible d'économies car je prévois ne pas pouvoir tirer autant parti des régimes de pension publics que la génération actuelle des retraités.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Je vous en remercie.

Je ne préconise pas l'extension du régime de retraite public. Ma préoccupation, c'est de savoir si oui ou non, le grand nombre de gens qui oeuvrent dans le secteur privé, surtout les femmes, encore une fois, qui n'ont pas accès à l'heure actuelle à autre chose qu'un petit montant qui leur sera versé un jour par le Régime de pensions du Canada, si on peut s'attendre, en toute légitimité, à ce que les petites entreprises pour lesquelles ces personnes travaillent se dotent d'un programme de pension pour leurs employés, programme qui n'existe pas à l'heure actuelle, sans s'accrocher à la faillite ou se causer des difficultés financières que j'avais reliées à la disparition de certains des emplois que vous . . .

M. Fortin: Je suis désolé, je n'avais pas compris cet aspect de votre question.

La seule réponse logique à cela est la suivante: si vous voulez doter une petite entreprise d'un régime de pension ou si vous voulez étendre ce genre de programmes à tout le secteur privé pour protéger ceux qui ne sont pas protégés par des régimes de pension à l'heure actuelle, cela devrait se financer à même ce qui autrement aurait constitué le salaire. En d'autres termes, il faudra qu'une partie du salaire soit versée en avantages sociaux. Sinon, vous ne faites qu'augmenter le fardeau . . .

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Dans un certain sens, on pourrait dire qu'il s'agit d'un salaire différé.

M. Fortin: Vous voulez dire que vous obligeriez . . . Oui. Mais si . . .

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Je ne crois pas que vous puissiez imposer cela.

M. Fortin: . . . si, ce faisant, vous deviez augmenter le fardeau financier de l'entreprise, vous ne feriez que nuire aux perspectives d'emploi. Cependant, vous ne nuirez pas aux perspectives d'emplois si pour chaque dollar de pension future, vous diminuez le salaire actuel de \$1. Cette méthode ne nuit pas à la perspective d'emploi. Voilà, pour l'essentiel, la dure loi du marché de l'emploi.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Lequel est toujours fort inique à l'égard des femmes.

[Text]

Professor Fortin: Yes, I know.

Le vice-président: Merci beaucoup, mademoiselle MacDonald. Monsieur Allmand.

Mr. Allmand: I just have a few brief questions that relate to the chart on page 4. On that chart, of course, Switzerland is in an excellent position, with less than 1% unemployment and less than 5% inflation. I lived in Switzerland, and what I found they did—and this is documented by most people who have been there—whenever there is a recession or a downturn, nearly all their unskilled and semi-skilled workers go back to Italy, Spain, Yugoslavia, and all these countries just south of them. Of course they end up with a very low unemployment rate. When things get better, back they come in on work permits. As far as I know, Norway and Sweden have similar policies. It is almost impossible to become a citizen of those countries. That just is not taken into account in that. You are just taking straight unemployment-employment figures in arriving at and working out that chart.

Professor Fortin: That is taken into account, to the extent that when the current recession began, the situation was already bad in Europe. In other words, even in the middle of 1981, when the current recession began, all those foreign workers in Switzerland and Sweden, wherever, were already out, because the employment situation—I do not know if you have followed it—instead of being like ours in North America, where we have had a recession in 1974-1975, then we had an important expansion through 1979, and then we went down and up and down, they have had a steady deterioration in employment in Europe from 1974 on. The unemployment rates in those countries have risen steadily since 1974. I think in the last three years, before those figures had been drawn up here and that chart had been drawn up, most foreign workers in Germany, Sweden, Norway, and Switzerland were already out of that. It may account for the fact that you have high unemployment. To some extent, it may account for the high unemployment rate in Italy. I have not written on Spain because I do not consider Spain among the 15 most industrialized countries. Spain would be somewhere here, where it is coldest; and it may be that, in this high unemployment rate in Spain, a lot of Spaniards who work in Switzerland are there. But I do not believe, if you take account of that phenomenon, the overall picture would be changed from what it is.

• 1725

Mr. Allmand: No, my point is, if Switzerland did not do that, as we do not do it because it is virtually impossible in Canada . . . We have a landed immigrant policy where people come from long distances. They come on work permits, mostly. In Switzerland, I think one-quarter of their workforce was foreign workers on work permits. I read statistics a few years ago.

[Translation]

M. Fortin: Oui, je le sais.

The Vice-Chairman: Thank you very much, Miss MacDonald. Mr. Allmand.

M. Allmand: J'aimerais poser quelques brèves questions portant sur le tableau à la page 4. Sur ce tableau, évidemment, la Suisse se trouve en excellente position avec moins de 1 p. 100 de chômage et moins de 5 p. 100 d'inflation. J'ai vécu en Suisse et ce dont j'ai été témoin, c'est documenté par la plupart des gens qui y sont allés, c'est que toutes les fois qu'il y a une récession ou un ralentissement, presque tous les ouvriers non spécialisés et semi spécialisés s'en retournent en Italie, en Espagne, en Yougoslavie, c'est-à-dire vers tous ces pays au sud de ses frontières. Evidemment, cela se reflète dans un taux de chômage extrêmement bas. Lorsque la conjoncture s'améliore, les voilà qui reviennent travailler avec les permis idoines. Que je sache, la Norvège et la Suède appliquent des politiques semblables. Il est presque impossible de devenir citoyen de ces pays. On n'en tient tout simplement pas compte dans ce tableau. Vous prenez des chiffres bruts sur le chômage et l'emploi dans ce tableau.

M. Fortin: On en tient compte, en ce sens qu'au moment où a commencé l'actuelle récession, la situation était déjà mauvaise en Europe. En d'autres termes, même à la mi-1981, au début de l'actuelle récession, tout ces travailleurs étrangers en Suisse et en Suède avaient déjà été expulsés car la situation de l'emploi, je ne sais pas si vous l'avez suivie, au lieu d'évoluer comme la nôtre en Amérique du Nord, où nous avons eu une récession en 1974-1975, pour ensuite connaître une expansion importante jusqu'en 1979 après quoi il y eut toute une suite de hausses et de baisses, la situation de l'emploi a connu une détérioration continue en Europe depuis 1974. Les taux de chômage de ces pays ont augmenté régulièrement depuis 1974. Je crois que pendant les trois dernières années, avant que ces chiffres n'aient été établis et n'aient servi à monter le tableau que vous avez devant vous, la plupart des ouvriers étrangers en Allemagne, en Suède, en Norvège et en Suisse avaient déjà été expulsés. C'est peut-être pour cette raison que le chômage est élevé. Jusqu'à un certain point, cela peut expliquer le taux de chômage élevé en Italie. Je n'ai rien dit de l'Espagne parce que je ne crois pas que l'Espagne fasse partie des 15 pays les plus industrialisés. L'Espagne se trouverait à peu près ici, où il fait le plus froid; et il se pourrait fort bien, pour expliquer ce taux élevé de chômage en Espagne, qu'il faille tenir compte de beaucoup de citoyens espagnols qui travaillaient jadis en Suisse. Même si vous tenez compte de ce phénomène, cependant, je ne crois pas que la situation globale s'en trouverait changée.

M. Allmand: Non, mais là où je voulais en venir, c'est que si la Suisse ne faisait pas cela, comme nous ne le faisons pas car c'est vraiment impossible au Canada . . . Il y a notre politique d'immigrants reçus grâce à laquelle les gens viennent ici de très loin. Pour la plupart, ils nous arrivent avec des permis de travail. En Suisse, je crois qu'un quart de la main-d'oeuvre était constitué d'ouvriers étrangers munis de permis de travail. J'ai vu ces statistiques il y a quelques années.

[Texte]

So my point is, if they had a policy or were in a situation similar to Canada's where they had to keep all those foreign workers in the downturn, it would not be less than 1%; it may be 3%. It would not be as high as we have, but it certainly . . .

Professor Fortin: There may be an adjustment to be made . . .

Mr. Allmand: Italy may benefit on the other side, or the opposite of benefit.

Professor Fortin: Okay.

Mr. Allmand: Italy and these other countries get the workers back and . . .

Professor Fortin: There may be an adjustment to be made there to the figure that the OECD has not made. But my point is, even if you make that adjustment, it would not change the status of Switzerland. Even if you account for that mobile workforce, it would not change the status of Switzerland as one with the lowest inflation and unemployment rates.

Mr. Allmand: Maybe not.

Professor Fortin: As far as Sweden is concerned, essentially there are Finns working there; and they are not as numerous as in Switzerland, as you know.

Mr. Allmand: That is right, and Finland is more to the right on the chart.

Professor Fortin: Yes.

Mr. Allmand: What I wanted to ask you about this chart as well is this. Canada has not changed its monetary policy. You explain their position on the chart being to the upper right here as basically due to the fact that they had higher interest rate appreciation as opposed to currency depreciation. How do you explain the fact, with the same policy, that they are moving gradually down to . . . ? They would be now, as of the statistics coming out today, between 5% and 6% inflation with a slight improvement in employment; but as far as I know, they have not changed their monetary policy. So there seems to be a change in their situation. I presume this chart is 1982 or 1981.

Professor Fortin: It is 1982.

Mr. Allmand: It is 1982. With the same monetary policy, how do you explain that they are moving to the southeast, that they are moving towards the United States and Holland on that chart.

Professor Fortin: Interest rates have come down substantially. That is not the same monetary policy in the sense that interest rates have gone down. The real interest rates have gone down, too, but not as much as nominal interest rates. But interest rates having gone down, it has given us a chance to regenerate employment to some extent, not to a very big extent. It is going to be very slow, apparently. But that is the reason.

[Traduction]

Donc, si ce pays avait une politique ou se trouvait dans une situation semblable à celle du Canada où tous ces ouvriers étrangers restaient au pays pendant un ralentissement économique, le taux ne se trouverait pas à moins de 1 p. 100; il se trouverait probablement à 3 p. 100. Ce taux ne serait pas aussi élevé que le nôtre, mais certainement . . .

M. Fortin: Il faudrait peut-être apporter quelques modifications . . .

M. Allmand: L'Italie pourrait en bénéficier de l'autre côté, ou peut-être serait-ce le contraire.

M. Fortin: Parfait.

M. Allmand: L'Italie et ces autres pays doivent reprendre les ouvriers et . . .

M. Fortin: Il faudrait peut-être faire quelques modifications aux chiffres, modifications qui n'ont pas été apportées par l'OCDE. Cependant, même si vous deviez apporter ces modifications, cela ne changerait en rien la situation pour la Suisse. Même si vous tenez compte de cette mobilité de la main-d'oeuvre, cela ne changerait en rien la situation de la Suisse qui aurait toujours les plus bas taux et d'inflation et de chômage.

M. Allmand: Probablement pas.

M. Fortin: Quant à la Suède, ce sont surtout des Finlandais qui travaillent là-bas; et ils ne sont pas aussi nombreux que dans le cas de la Suisse, comme vous le savez.

M. Allmand: C'est vrai et la Finlande se trouve plus à droite du tableau.

M. Fortin: Oui.

M. Allmand: Je voulais aussi vous poser cette question à propos du tableau. Le Canada n'a pas changé sa politique monétaire. Vous dites que ces pays se trouvent en haut, à droite du tableau surtout parce qu'ils avaient un taux plus élevé de relèvement des intérêts et non une dévaluation monétaire. Comment expliquez-vous qu'avec la même politique, ces pays se trouvent à redescendre graduellement jusqu'à . . . À l'heure actuelle, d'après les statistiques d'aujourd'hui, ils se retrouveraient avec 5 p. 100 et 6 p. 100 d'inflation avec une légère amélioration au niveau de l'emploi; que je sache, ils n'ont pas changé de politique monétaire. Il me semble donc que leur situation a dû changer. J'imagine que ce tableau porte sur 1982 ou 1981.

M. Fortin: 1982.

M. Allmand: Pour 1982. Avec la même politique monétaire, comment expliquez-vous que ces pays vont vers le sud-est, qu'ils se dirigent vers la place qu'occupent les États-Unis et la Hollande sur ce tableau.

M. Fortin: Les taux d'intérêt ont beaucoup diminué. Ce n'est pas la même politique monétaire en ce sens que les taux d'intérêt ont diminué. Les taux d'intérêt véritables ont diminué aussi, mais pas autant que le taux nominal. Cependant, les taux d'intérêt ayant diminué, cela nous a permis de recréer un peu d'emplois, mais pas beaucoup. Ce sera apparemment très lent. Mais voilà la raison.

[Text]

Mr. Allmand: Yes, it is true the interest rate has come down, but not as a result of a definitive policy of currency depreciation.

Professor Fortin: No. It is not a change in the monetary strategy, but it is a change in the monetary interest rates. Essentially, if the Bank of Canada acts as a Pavlov dog, answering the bell of the federal reserve system, the reason Canadian interest rates have gone down is essentially that interest rates have gone down in the U.S. Therefore, that is a change in the monetary policy in that sense, but due to a similar change in the U.S.

• 1730

Mr. Allmand: Would you explain the part of the decline in the interest rates to the restraint program, or to the 6 and 5 program?

Professor Fortin: It is very difficult. I think it is not possible at this time to estimate the effect of the decrease in the inflation rate in Canada due to the 6 and 5 program and the effect—to disentangle the two effects from the rise in interest rates.

My hunch is that the 6 and 5 has had an impact, but I would really be unfair to you in saying that I know something. I would lie to you. I think it is a step in the right direction, though, both because in the short run there was no other choice than either 6 and 5 or permanent wage and price controls, and also because it may be a first step to bringing parties together, government, business and labour.

Mr. Allmand: My final question, then. If somebody already asked this, Mr. Chairman, I will not put it, but to your third concern about co-operation between labour, management and government, the initiative to set up the Centre for Productivity and Employment, which was announced in the budget, and now two departments, the Department of Labour and the Department of Industry, Trade and Commerce are going about to set it up, to try and generate this kind of co-operation, have you commented on that?

Professor Fortin: I welcome very much that initiative. I think it is a good initiative, although I feared in the beginning. I do not know how it is; the last time we met with Mr. Lalonde was in April just after the budget. At that time it was not clear what direction it would take, but my view was and still is that the number of topics, of subjects that should be discussed in this council on productivity should not be limited to only down-to-earth productivity issues. It should cover a broad range of issues of relations between government, labour and business.

Mr. Allmand: I think it is called now the Centre for Productivity and Employment.

[Translation]

M. Allmand: Oui, c'est vrai que les taux d'intérêt ont diminué, mais pas comme résultat d'une politique définie de dévaluation monétaire.

M. Fortin: Non. Il ne s'agit pas d'une modification apportée à la stratégie monétaire, mais il s'agit plutôt d'une modification du taux d'intérêt monétaire. Essentiellement, si la Banque du Canada joue le rôle de chien de Pavlov, répondant toutes les fois que sonnent les cloches du système de réserve fédérale, la raison pour laquelle les taux d'intérêt canadiens ont diminué est essentiellement que les taux d'intérêt ont diminué aux États-Unis. Il y a donc une modification de la politique monétaire à ce titre, mais la cause en est une modification similaire aux États-Unis.

M. Allmand: Pourriez-vous isoler cette partie de la diminution des taux d'intérêt attribuable au programme de restriction, c'est-à-dire le programme 6 et 5?

M. Fortin: C'est extrêmement difficile. Je ne crois pas que ce soit possible, pour le moment, d'évaluer quelle part de la diminution du taux d'inflation au Canada a été causée par le programme 6 et 5, c'est-à-dire d'isoler les deux effets de l'augmentation des taux d'intérêt.

J'ai comme l'impression que le programme de 6 et 5 a fait son petit effet, mais ce ne serait pas jouer franc jeu avec vous si je vous disais que je savais quelque chose. Ce serait vous mentir. Je crois cependant que c'est un pas dans la bonne direction pour deux raisons: tout d'abord, parce qu'à court terme, il n'y pas d'autre choix que d'imposer le 6 et le 5 ou des contrôles permanents des prix et des salaires et, ensuite, parce que c'est probablement le premier effort qui ait été fait pour faire s'asseoir à la même table le gouvernement, le patronat et les travailleurs.

M. Allmand: Donc, ma dernière question. Si quelqu'un a déjà posé cette question, monsieur le président, faites-le moi savoir et je m'abstiendrai; enfin, quant à votre troisième préoccupation concernant la collaboration entre les travailleurs, le patronat et le gouvernement, cette initiative de créer le centre de la productivité et de l'emploi qui a été annoncé dans le budget et que deux ministères, le ministère du Travail et le ministère de l'Industrie et du Commerce, doivent créer incessamment pour essayer d'encourager ce genre de collaboration, qu'est-ce que vous en pensez?

M. Fortin: Je suis très heureux de cette initiative. Je crois que c'est une bonne initiative, quoique j'aie eu mes doutes au début. Je ne sais pas comment il en va à l'heure actuelle; la dernière fois que nous avons rencontré M. Lalonde, c'était en avril juste après le budget. À l'époque, il n'était pas clair quelle direction on allait emprunter, mais je croyais et je crois toujours que le nombre de sujets que devrait débattre ce conseil de la productivité ne devrait pas se limiter à des questions de productivité très terre à terre. On devrait plutôt débattre une large gamme de questions portant sur les relations entre le gouvernement, les travailleurs et le patronat.

M. Allmand: Je crois que ça s'appelle maintenant le Centre pour la productivité et l'emploi.

[Texte]

Professor Fortin: Yes, good.

Mr. Allmand: Thank you very much. I understand the restraints.

Le vice-président: Merci, monsieur Allmand.

M. Fortin doit prendre l'avion à 18h00. Donc, je voudrais le remercier au nom du Comité pour son excellente et très intéressante présentation. Je le remercie aussi de sa disponibilité et de l'intérêt qu'il porte au travail que nous faisons.

The committee is adjourned to the call of the Chair.

[Traduction]

M. Fortin: Oui, parfait.

M. Allmand: Merci beaucoup, je comprends les restrictions que nous devons nous imposer.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Allmand.

Mr. Fortin has a plane to catch at 6.00 p.m. So I would like to thank him in the name of the committee for his excellent and very interesting presentation. I also thank him for his availability and for the interest he has shown in our work.

Le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvel ordre.

CREATE EMPLOYMENT AND THE
DEVELOPMENT OF COOPERATION
IN CANADA

Pierre Fortin

Economic Policy
Research Group
Département d'économie
Université Laval

*Text prepared for presentation before the Standing Committee for
Labour, Employment and Immigration, House of Commons, Ottawa,
June 22, 1983.

[Texte]

le Président, Monsieur Yvon Godin.

Mr. Allmand: Thank you very much. I understand the

testimony.

Le Vice-Président, Monsieur Allmand.

M. Lortie doit répondre l'après-midi à 15h00. Donc, je voudrais le

renvoyer au sein du Comité pour son excellent et très

intéressant exposé. Je le renvoie aussi de sa disponibilité

à l'égard de l'initiative qu'il pourra prendre pour nous faire

acquiescer à la proposition qui est faite au nom du Comité.

Le Comité est renvoyé à la suite de la séance.

Le Comité est renvoyé à la suite de la séance.

[Traduction]

M. Lortie, Monsieur Yvon Godin.

Mr. Allmand: Thank you very much. I understand the

testimony.

The Vice-Chairman, Mr. Allmand.

Mr. Lortie has a plan to catch at 3:00 p.m. I would like

to thank him in the name of the committee for his excellent

and very interesting presentation. I also thank him for his

availability and for the interest he has shown in our work.

The Committee is adjourned until next meeting.

APPENDIX "TRAV-16"
MACRO-ECONOMIC POLICY TO
CREATE EMPLOYMENT AND THE
DEVELOPMENT OF COOPERATION
IN CANADA

Pierre Fortin

Economic Policy
Research Group
Département d'économique
Université Laval

*Text prepared for presentation before the Standing Committee for Labour, Employment and Immigration, House of Commons, Ottawa, June 22, 1983.

The recent performance of the Canadian economy is one of the worst of the major industrialized countries. It can be seen in figure 1 that only Italy, the United Kingdom and Belgium showed an overall performance in 1982 that was as unsatisfactory as far as employment and price levels are concerned. Because it did worse than the others, Canada cannot point to the international recession as the excuse for its performance. Our principal trade competitor, the United States, managed better than us in controlling its inflation rate (6.1% versus 10.8%) and unemployment rate (9.5% versus 11.0%). Current data and economic forecasts for 1983 indicate that Canada will lag behind the major industrialized countries again this year.

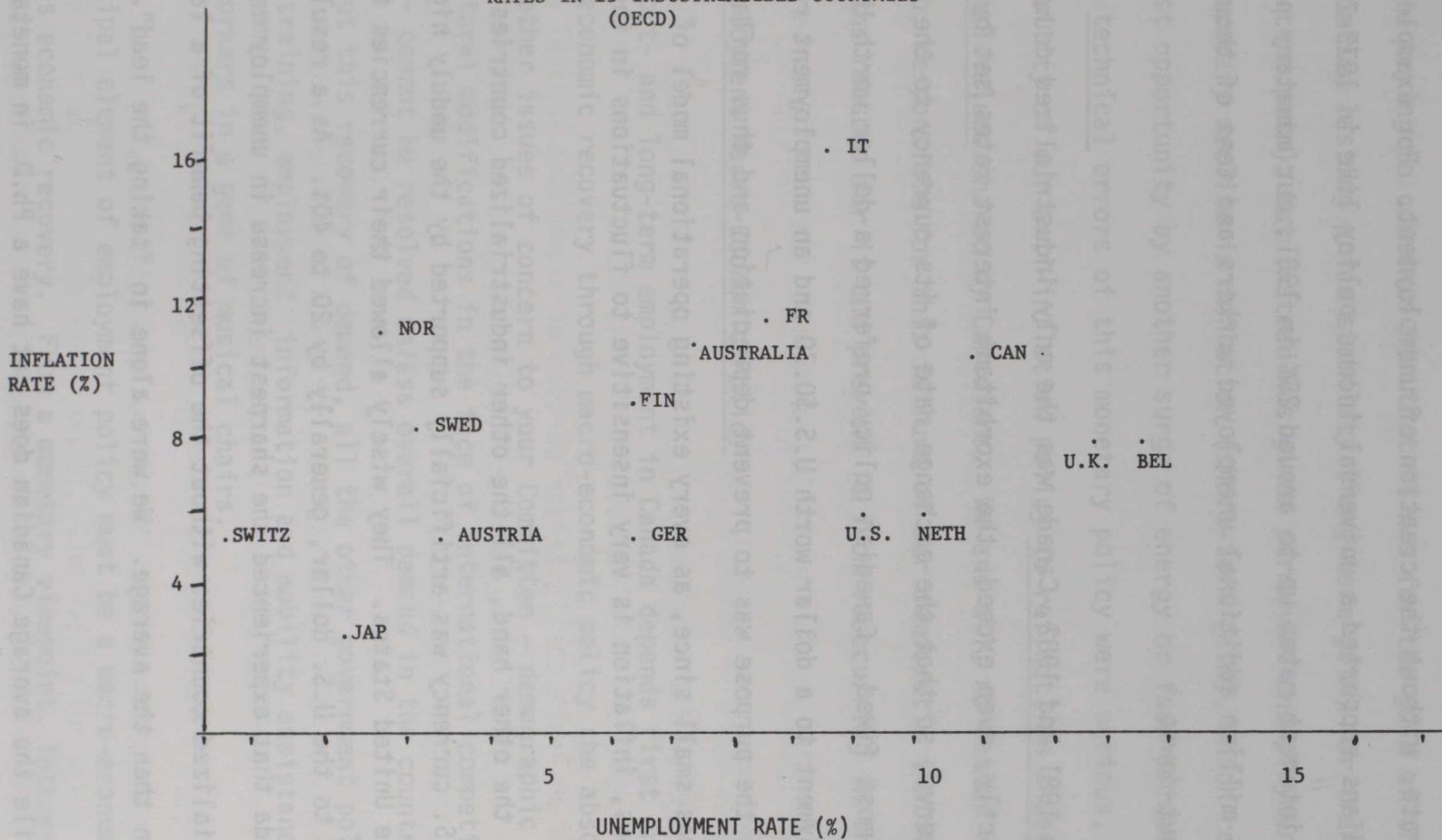
If we are for the most part responsible for our miserable performance and if we want the situation to change, we have no choice but to reaffirm our values, reorient our policies and reform our institutions.

The Reason for Our Poor Performance

There is not a breakdown of values in Canada. Canadians know very well what they want. What they value above all else is work and job security. Price stability comes far after. When people are asked in surveys whether they are prepared to accept a temporary rise in unemployment in order to fight inflation, their reply is always a categorical no, even if, at the time the survey is taken, inflation is considered to be the country's most serious problem.

The main difficulty with Canada's anti-inflation policy is that it was inconsistent with the overriding priority Canadians grant to job security. Although they supported in large numbers the aim of fighting inflation, they did not support

FIGURE 1 - UNEMPLOYMENT AND INFLATION RATES IN 15 INDUSTRIALIZED COUNTRIES (OECD)



the barbaric method used. They wanted an orderly, civilized reduction of the inflation rate, without the creation of unemployment. For example, two out of three Canadians supported a universal income policy like in 1975-78. Instead, by pushing interest rates up to around 25% in 1981, our monetary policy gave Canadians $\frac{1}{2}$ million additional unemployed workers and tens of thousands of business shut-downs.

In 1981 and 1982, Canada was the only industrialized country to follow strictly, even exceed, the exorbitant interest rates set by the U.S. Federal Reserve, so that the exchange rate of its currency to the U.S. dollar was kept almost fixed. Canadian policy preferred a dollar worth U.S.\$0.80 and 13% unemployment to a dollar worth U.S.\$0.70 and an unemployment rate under 10%. While the purpose was to prevent depreciation and thus reflation, the gain made was small since, as every existing operational model of the Canadian economy shows, inflation is very insensitive to fluctuations in the exchange rate.

On the other hand, all the other industrialized countries realized that the U.S. currency was artificially supported by the unduly high interest rates in the United States. They wisely allowed their currencies to depreciate in relation to the U.S. dollar, generally by 20 to 40%. As a result, in 1981-82 it was Canada that experienced the sharpest increase in unemployment of all the industrialized countries without the offsetting benefit of a larger decrease in inflation than the average. We were alone in "taking the lead".

While the average Canadian does not have a Ph.D. in monetary theory,

he takes a very sceptical view of those that played Russian roulette with interest rates, while trying to convince him that it was for the good of the country. He was promised lasting price stability (long-term gain) for transitory unemployment (short-term pain), but instead was given permanent unemployment (long-term pain) and a temporary decline in inflation (short-term gain), which could be reversed at the first opportunity by another surge of energy or food prices, for example. While the technical errors of this monetary policy were serious, equally serious was the inability of our anti-inflation policy to reflect, on a workable basis, the fundamental values shared by Canadians. We are all, no matter what party we belonged to, responsible for this failure of our democratic institutions. We must understand the reasons for it and prevent it from reoccurring in the future.

Return to a Full Employment Macro-Economic Policy

Future short- and long-term employment in Canada depends first and foremost on making economic recovery through macro-economic policy the absolute priority. The two other issues of concern to your Committee - demographic adjustments and structural modifications in the face of international competition and new technology - cannot be resolved unless overall demand in the country is regenerated. Without this recovery of demand, all the other government policies of job creation, technical training, employment information and mobility assistance do no more than lead workers in a game of musical chairs.

The principal element of employment policy must be a macro-economic policy that promotes economic recovery. From a monetary viewpoint, interest

rates must become and remain lower and more stable. Insofar as the Americans continue to play yoyo with their interest rates, this will necessitate greater flexibility in our exchange rate. This is the monetary direction promoting employment that must be taken. I would like to repeat here that the fear of excessively destabilizing our domestic prices through a more flexible exchange rate is greatly exaggerated. Inflation is quite insensitive to fluctuations in the exchange rate.

From a fiscal viewpoint, the practice of bearing deficits automatically blown up through recession and inflation is a basically sound one and must be continued. If this were not done, interest rates could obviously decline, but at the cost of weakening employment even further. Nevertheless, there is a limit to the accumulation of budget deficits that is desirable. Net public debt of all the governments in Canada must not increase indefinitely in proportion to gross national product for this would, in the long run, deprive of financing an increasingly larger portion of productive capital projects on which the private economy depends to support employment, productivity and the standard of living of Canadians.

Nor must we harbour the fear that a vigorous economic recovery of employment and production would soon bring about reflation. Never in recent history has an unemployment rate of more than 6 to 7% or a productive capacity utilization rate of less than 85% in Canada resulted in a lasting rise in wage increases and the inflation rate. There is no doubt that it will be two or three years before these critical threshold levels will be reached.

Transition from Confrontation to Cooperation

In order for macro-economic polity to protect employment on an ongoing basis, the temptation for a once more restrictive policy as soon as inflation rises again as a result of some new international disturbance must be avoided. However, this objective cannot be achieved unless effective alternative methods of fighting inflation are discovered and employed.

Public opinion rightly perceives that the main obstacle to the simultaneous and painless reduction of salary increases and prices in Canada lies in the extraordinary conflict of relations among governments, businesses and unions. In this country, where every person looks out for himself first, to the detriment of the rest of society, it is impossible to tame inflation without resorting to either the creation of unemployment or an authoritative method such as the universal, mandatory control of prices and salaries.

It is particularly noteworthy that those countries in figure 1 with the best social performance, like Norway, Switzerland, Japan, Germany, Austria and Sweden, are exactly the same ones that have successfully obtained a satisfactory consensus and advanced level of cooperation among their social partners. On the other hand, those countries where social tensions are most acute, like France, the United States, Italy, the United Kingdom, Belgium and Canada, show a poor performance. As an economist, I find myself in the

curious position of having to remind the Committee that economics is as much a matter of institutions and social organization as technology and competition. If we do not solve our social problems, we will not solve our economic problems.

Governments and businesses must learn to work together rather than constantly viewing each other with mistrust. The State must eventually recognize once and for all that future jobs will be created by business. Business interests must be protected and encouraged, not to the detriment of the workers, but to the benefit of investment and employment. Business must stop being plagued by a system of excessive taxes, overly finicky laws and regulations and a labour code that accentuates, rather than alleviates, the antagonism between employers and unions. For their part, businesses must stop running down the State for no reason. In most industrialized countries where collective enrichment is making rapid progress, a very great commonality of objectives can be seen between the private sector and public sector, especially in regard to the socialization of risks, provision of risk capital and the conquest of foreign markets.

The action of the Caisse de dépôt et placement du Québec falls precisely into this situation. It was a serious mistake to attack it so suddenly and viciously last fall. Once again, the spirit of confrontation triumphed over the spirit of cooperation. The basis for the Caisse's action is sound, because it helps raise one of the most persistent barriers to our

economic expansion - the scarcity of risk capital in Canada. Rather than throwing a spanner into the works, the federal government should have directed its own financial institutions, like the Bank of Canada and the Canada Pension Plan, to follow the Caisse's example. A new set of ethics must be found to bring about much greater cooperation among businesses and public financial institutions. Mistrust must be replaced by mutual confidence.

The distance to be covered to reach a reasonable degree of cooperation from systematic confrontation is even greater with respect to labour relations. Canada has one of the worst records of employer-union relations of the industrialized countries. Our labour conflicts are the longest and toughest. It is not so much this phenomenon in itself that is of concern, but the extraordinary bitterness of the long-standing antagonism between labour and capital that it brings to light. A country divided against itself in this way is headed for disaster, for it produces non-productivity and unemployment.

It is the governments' responsibility to take advantage of the difficult times we live in to assist businesses and unions in carrying out lasting reconciliation and to make them work together as often as possible within the public entities that affect them. In particular, all useful means must be employed, including, and this is essential, the tax system, to link part of workers' remuneration to business output whether as owners or

or as participants in productivity advancement.

Once more, I invite the Committee to follow closely Quebec's experience with the Commission de santé et de sécurité du travail, sectoral cooperation tables and the Fonds de solidarité of the Fédération des travailleurs du Québec. These involve institutional innovations whose stated objective is precisely to convince businesses and unions that everyone will win by recognizing the commonality of their objectives rather than by continuing the class struggle.

The smoothing of labour relations will help restore employment not only directly, but also indirectly, by facilitating the return to price stability following an inflationary shock originating externally. Let us suppose that prices and income increase by 10% annually and we want to halt the inflationary spiral. In an atmosphere of great mistrust between labour and capital, this would be very difficult. Unions would refuse to accept a reduction in wage increases, because they would refuse to believe that prices would slow down proportionately. Businesses would refuse to go along with more modest increases in their prices, because they would not believe in a slow-down of wages. It is a game of non-cooperation where everyone loses. Either inflation will not decline or it will fall as a result of the creation of unemployment through monetary restriction or the authoritative control of prices and wages. In each case, there will be economic and social loss.

On the other hand, in an atmosphere of trust, governments, employers

and unions can decide jointly to reduce the growth of money supply, prices and wages without social loss and without one group benefitting to the detriment of another. The game becomes cooperative. The first situation is characteristic of Canada, Italy and the United Kingdom. The second situation is typical of Switzerland, Japan and Germany. The transition from non-cooperation to cooperation facilitates considerably the fight against inflation. Employment is thus protected by making the creation of unemployment and the authoritative control of prices and wages useless as methods of combatting inflation. We must find new ways of collectively making this transition.

True Role of Direct Job Creation Programs

The cornerstone of the general recovery of employment is a macro-economic policy of low, stable interest rates, a more flexible exchange rate and temporarily increased budgetary deficits. In particular, because youth employment is exceptionally sensitive to adult employment (a decline of 1% in the unemployment rate of adults leads to a 2-3% drop in youth unemployment), the most effective employment policy for the youth is a general policy of full employment for all workers.

Government programs for direct public or community job creation are programs much more of distribution than of net creation of employment. Every million dollars invested by the Government to create jobs is a million dollars which cannot be spent elsewhere in the economy and which might also

have created employment. For a macro-economic orientation of the major budgetary parameters (taxes, expenditures and deficit), the State cannot give with one hand without taking away with the other. For example, when employment programs are financed by reducing the old age pension increase, there is really no creation of new jobs. Workers are literally made to play a game of musical chairs. There is a change of distribution, but not in the number of jobs. Those people who claim otherwise are deceiving themselves. A sound direct job creation program is a program that fulfils its function of distribution by efficiently reaching those groups of workers having the greatest problem finding employment in the ordinary job market - the chronic unemployed, youth and adults.

Risk of Wage Deduction Increases

Now that the provinces' minimum wage policy is much more conservative than five years ago, the principal micro-economic threat to employment comes from the wage deduction (WD). The WD raises the cost of labour and discourages hiring. In reality, it is a tax on employment. Due to contribution ceilings, its effect is particularly disastrous for workers earning low and average wages. In its Economic Outlook of July 1982, the OECD reported that WD increases have been one of the main reasons for the sluggish growth of employment in European countries in the last 10 years. My colleagues, Henri-Paul Rousseau and Francis Taurand from the Université Laval, recently calculated that every 1% rise of WD in Quebec destroys about 10,000 jobs in the long term.

Taking Canada as a whole, the figure would exceed 40,000. Thus the 1.56% increase in unemployment insurance contributions announced in the fall of 1982 may have abolished more than 60,000 long-term jobs in the country. In a world of general job shortages, a high WD is absurd. In this regard, it is desirable to revise the financing method of the Unemployment Insurance Fund and public pension systems. In future it should instead be the total value added (and not only wages) or consumption that should be taxed if the effort to protect employment is made seriously.

Conclusion

Canadians are deeply distressed by the current employment situation and are very concerned for the future. One out of every two Canadians knows someone who is unemployed and fears losing his job in the next 12 months. They did not understand at all why Canada's anti-inflation policy savagely attacked employment and business stability, rather than following more reasonable lines like most of the other industrialized countries. The fall in employment was supposed to be temporary. Now they are told it will last a long time. The drop in inflation was supposed to be lasting. Now they are told it will only last until the next impact of energy or food price increases. The credibility of our institutions and policies is in jeopardy.

The path Canadians want the governments to take is clear. The overriding priority of monetary and fiscal policy must be job creation. Inflation

must continue to be contained, but by less radical, more reasonable means. The simultaneous achievement of full employment and price stability in Canada is technically possible, even in this delicate phase of demographic and structural adjustments that is commencing. However, it can be achieved only if we successfully and collectively resolve the social conflicts that have undermined the country for such a long time.

APPENDICE "TRAV-16"

LA REGENERATION MACROECONOMIQUE
DE L'EMPLOI ET LE DEVELOPPEMENT DE
LA CONCERTATION AU CANADA

Pierre Fortin

Groupe de recherche en
politique économique
Département d'économie
Université Laval

* Texte préparé pour une comparution devant le Comité permanent du travail, de la main-d'oeuvre et de l'immigration, Chambre des communes, Ottawa, le 22 juin 1983.

La performance récente de l'économie canadienne est parmi les plus médiocres des grands pays industrialisés. Comme le révèle la figure 1, seuls l'Italie, le Royaume-Uni et la Belgique ont affiché en 1982 un rendement global aussi décevant sur le plan de l'emploi et des prix. Parce qu'il a fait pire que les autres, le Canada ne peut prétexter la récession internationale pour excuser sa performance. Notre principal concurrent commercial, les Etats-Unis, a mieux su que nous contrôler son taux d'inflation (6,1% contre 10,8%) et contenir son taux de chômage (9,5% contre 11,0%). Les données les plus récentes et les perspectives économiques pour 1983 indiquent que le Canada traînera encore cette année à la queue des grands pays industrialisés.

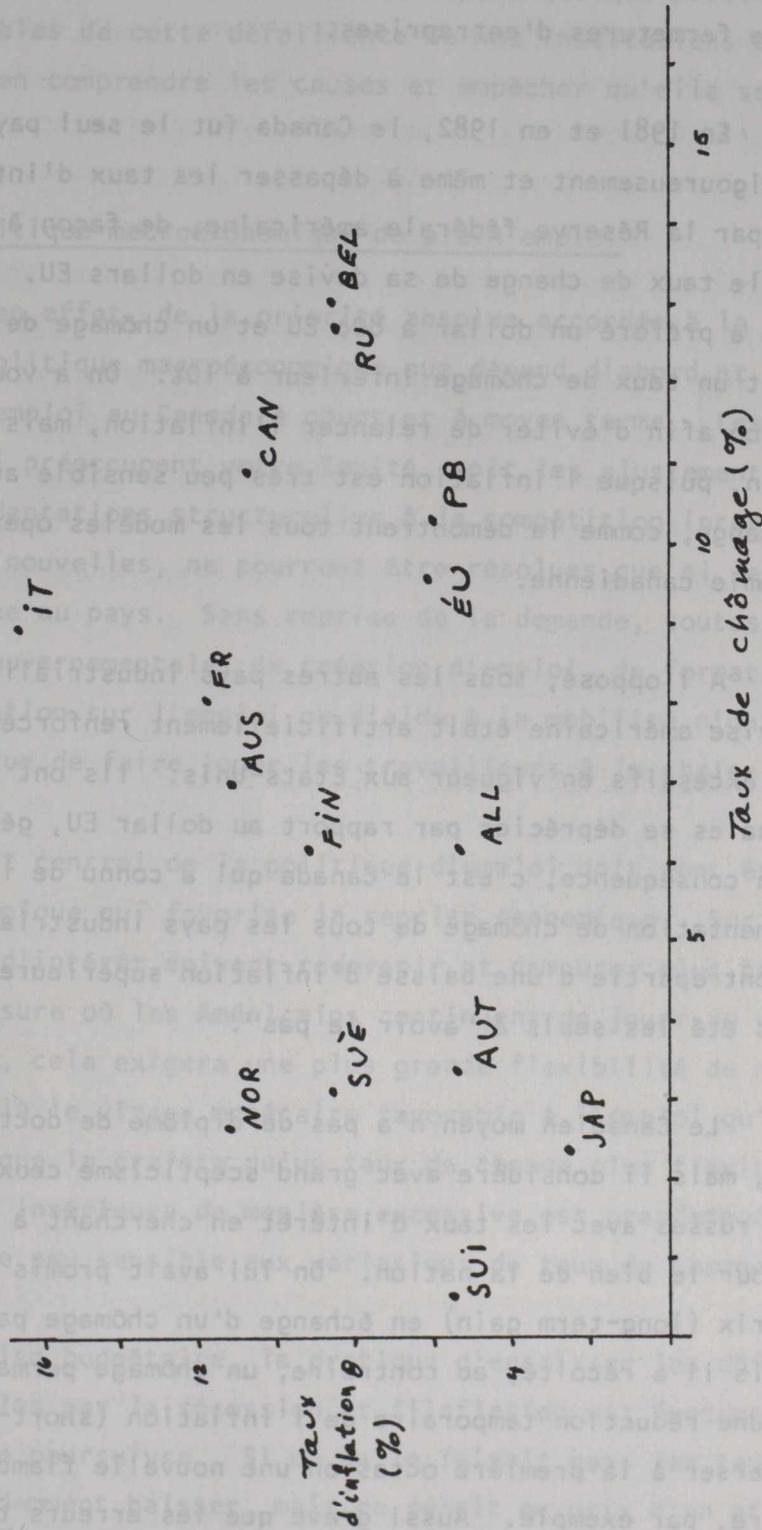
Si nous sommes en bonne partie responsables de notre piètre rendement, et si nous voulons que la situation change, nous n'avons pas le choix: il nous faut réaffirmer nos valeurs, réorienter nos politiques et réformer nos institutions.

Pourquoi notre rendement a-t-il été si médiocre?

Il n'y a pas de crise des valeurs au Canada. Nos concitoyens savent très bien ce qu'ils veulent. Ce qu'ils placent au-dessus de tout, c'est le travail et la sécurité d'emploi. La stabilité des prix vient loin derrière. Quand on demande aux gens dans les sondages s'ils sont prêts à accepter une hausse temporaire du chômage afin de combattre l'inflation, ils répondent toujours par un non catégorique, même si, au moment de l'enquête, c'est l'inflation qui est considérée comme la difficulté la plus sérieuse du pays.

Le problème central de la politique anti-inflationniste du Canada, c'est qu'elle a contredit la priorité absolue que les Canadiens accordent à la sécurité d'emploi. Les gens ont massivement appuyé l'objectif de la lutte contre l'inflation, mais par le moyen barbare utilisé. Ils voulaient une réduction ordonnée et civilisée du taux d'inflation, sans création de chômage. Par exemple, deux Canadiens sur trois appuyaient une politique universelle des revenus comme en 1975-78. Or, en poussant les

Figure 1.- Taux de chômage et d'inflation dans 15 pays industrialisés (OCDE).



taux d'intérêt à près de 25% en 1981, notre politique monétaire leur a donné à la place 1/2 million de nouveaux chômeurs et des dizaines de milliers de fermetures d'entreprises.

En 1981 et en 1982, le Canada fut le seul pays industrialisé à suivre rigoureusement et même à dépasser les taux d'intérêt exorbitants pratiqués par la Réserve fédérale américaine, de façon à maintenir à peu près fixe le taux de change de sa devise en dollars EU. La politique canadienne a préféré un dollar à 80¢ EU et un chômage de 13% à un dollar à 70¢ EU et un taux de chômage inférieur à 10%. On a voulu empêcher la dépréciation afin d'éviter de relancer l'inflation, mais ce fut un bien maigre gain, puisque l'inflation est très peu sensible aux variations du taux de change, comme le démontrent tous les modèles opérationnels existants de l'économie canadienne.

A l'opposé, tous les autres pays industrialisés ont bien compris que la devise américaine était artificiellement renforcée par les taux d'intérêt excessifs en vigueur aux Etats-Unis. Ils ont sagement laissé leurs monnaies se déprécier par rapport au dollar EU, généralement de 20 à 40%. En conséquence, c'est le Canada qui a connu de 1981 à 1982 la plus forte augmentation de chômage de tous les pays industrialisés, sans bénéficier en contrepartie d'une baisse d'inflation supérieure à la moyenne. Nous avons été les seuls à "avoir le pas".

Le Canadien moyen n'a pas de diplôme de doctorat en théorie monétaire, mais il considère avec grand scepticisme ceux qui ont joué aux montagnes russes avec les taux d'intérêt en cherchant à le convaincre que c'était pour le bien de la nation. On lui avait promis une stabilité durable des prix (long-term gain) en échange d'un chômage passager (short-term pain), mais il a récolté, au contraire, un chômage permanent (long-term pain) et une réduction temporaire de l'inflation (short-term gain), que peut renverser à la première occasion une nouvelle flambée énergétique ou alimentaire, par exemple. Aussi grave que les erreurs techniques de la politique monétaire a été l'incapacité de notre politique anti-inflationniste

de bien traduire sur le plan des moyens les valeurs fondamentales qui sont partagées par nos concitoyens. Nous sommes tous, à quelque parti que nous adhérons, responsables de cette défaillance de nos institutions démocratiques. Nous devons en comprendre les causes et empêcher qu'elle se reproduise à l'avenir.

Le retour à une politique macroéconomique de plein emploi

C'est, en effet, de la priorité absolue accordée à la reprise économique par la politique macroéconomique que dépend d'abord et avant tout l'avenir de l'emploi au Canada à court et à moyen terme. Les deux autres questions qui préoccupent votre Comité, soit les ajustements démographiques et les adaptations structurelles à la compétition internationale et aux technologies nouvelles, ne pourront être résolues que si la demande globale est régénérée au pays. Sans reprise de la demande, toutes les autres politiques gouvernementales de création d'emploi, de formation professionnelle, d'information sur l'emploi ou d'aide à la mobilité n'ont comme résultat principal que de faire jouer les travailleurs à la chaise musicale.

L'élément central de la politique d'emploi doit donc être une politique macroéconomique qui favorise la reprise économique. Sur le plan monétaire, les taux d'intérêt doivent redevenir et demeurer plus bas et plus stables. Dans la mesure où les Américains continuent de jouer au yoyo avec leurs taux d'intérêt, cela exigera une plus grande flexibilité de notre taux de change. Voilà le virage monétaire favorable à l'emploi qu'il faut prendre. Je répète que la crainte qu'un taux de change plus flexible déstabilise nos prix intérieurs de manière excessive est grandement exagérée. L'inflation n'est que peu sensible aux variations du taux de change.

Sur le plan budgétaire, la pratique d'encaisser les déficits automatiquement gonflés par la récession et l'inflation est fondamentalement saine et doit se poursuivre. Si on ne le faisait pas, les taux d'intérêt pourraient évidemment baisser, mais ce serait au prix d'un affaiblissement encore plus important de l'emploi. Il y a cependant une limite à

l'accumulation souhaitable de déficits budgétaires. Il ne faut pas que la dette publique nette de l'ensemble des gouvernements au Canada augmente indéfiniment en proportion du produit national brut, car, à la longue, cela priverait de financement une part de plus en plus importante des projets d'investissement productifs dont l'économie privée dépend pour soutenir l'emploi, la productivité et le niveau de vie des Canadiens.

On ne doit pas non plus avoir peur qu'une reprise économique vigoureuse de l'emploi et de la production relance l'inflation à brève échéance. Jamais, dans l'histoire moderne, n'a-t-on vu au Canada un taux de chômage supérieur à 6-7% ou un taux d'utilisation de la capacité productive des entreprises inférieur à 85% causer une augmentation durable des hausses de salaires et du taux d'inflation. Deux ou trois ans passeront sans doute avant que ces seuils critiques soient atteints.

Le passage de la confrontation à la concertation

Si l'on veut que la politique macroéconomique protège l'emploi de manière continue, il faut lui éviter la tentation de redevenir restrictive dès que l'inflation augmentera à nouveau sous l'effet de quelque nouvelle perturbation internationale. Or, cet objectif ne peut être atteint que si des moyens efficaces alternatifs de lutte contre l'inflation sont inventés et utilisés.

L'opinion publique perçoit avec justesse que le principal obstacle à une réduction simultanée et sans douleur des hausses de salaires et de prix au Canada réside dans la nature extraordinairement conflictuelle des relations entre les gouvernements, les entreprises et les syndicats. Dans ce pays où chacun recherche en priorité son propre avantage au détriment du reste de la société, l'apaisement de l'inflation est impossible sans recours à la création de chômage ou à une méthode autoritaire comme le contrôle obligatoire et universel des salaires et des prix.

Il est particulièrement remarquable que les pays dont le rendement social mesuré à la figure 1 est le plus favorable, comme la Norvège, la Suisse, le Japon, l'Allemagne, l'Autriche et la Suède soient précisément ceux qui ont réussi à dégager des consensus satisfaisants et un degré avancé de concertation entre les partenaires sociaux. A l'opposé, les pays où les tensions sociales sont les plus vives, comme la France, les Etats-Unis, l'Italie, le Royaume-Uni, la Belgique et le Canada, affichent une performance médiocre. Je me trouve, comme économiste, dans la position curieuse de devoir rappeler au Comité que l'économie, c'est autant une question d'institutions et d'organisation sociale que de technologie et de compétition. Si nous ne réglons pas nos problèmes sociaux, nous ne réglerons pas nos problèmes économiques.

Les gouvernements et les entreprises doivent apprendre à travailler ensemble plutôt qu'à se regarder constamment comme des chiens de faïence. L'Etat doit finir par reconnaître une fois pour toutes que la création des emplois de l'avenir se fera par l'entreprise. Il faut protéger et promouvoir les intérêts de l'entreprise, non pas au détriment des travailleurs, mais au profit de l'investissement et de l'emploi. On doit cesser de harceler l'entreprise par une fiscalité abusive, par des lois et règlements excessivement tâtilons, ou par un code du travail qui accentue, plutôt que d'apaiser, les antagonismes entre le patronat et les syndicats. De leur côté, les entreprises doivent cesser de déblatérer à tort et à travers contre l'Etat. Dans la plupart des pays industrialisés où l'enrichissement collectif progresse rapidement, on note une très grande communauté d'objectifs entre le secteur privé et le secteur public, notamment dans la socialisation des risques, la provision de capital de risque et la conquête des marchés extérieurs.

L'action de la Caisse de dépôt et placement du Québec s'inscrit très précisément dans cette perspective. Ce fut une grave erreur que de s'y attaquer aussi sauvagement que soudainement l'automne dernier. Encore une fois, l'esprit de confrontation l'a emporté sur l'esprit de coopération. Le fond de l'action de la Caisse est bon, car elle contribue à lever l'une

des barrières les plus tenaces à notre expansion économique, soit la rareté du capital de risque au Canada. Plutôt que de lui mettre des bâtons dans les roues, le gouvernement fédéral devrait plutôt ordonner à ses institutions financières, dont la Banque du Canada et le Canada Pension Plan, de suivre son exemple. Il faut s'inventer une nouvelle éthique qui induise une collaboration beaucoup plus large entre les entreprises et les institutions financières publiques. Il faut remplacer la méfiance par la confiance mutuelle.

La distance à parcourir de la confrontation systématique à un degré raisonnable de concertation est encore plus longue en matière de relations du travail. Le Canada possède l'un des pires dossiers de relations patronales-syndicales parmi les pays industrialisés. Nos conflits de travail sont les plus longs et les plus durs. Ce n'est pas tant ce phénomène en lui-même qui importe que l'extraordinaire acuité des antagonismes permanents entre le travail et le capital qu'il met au jour. Un pays ainsi divisé contre lui-même court à sa propre perte, car il secrète l'improductivité et le chômage.

C'est la responsabilité des gouvernements de profiter des temps difficiles que nous vivons pour aider les entreprises et les syndicats à effectuer un rapprochement durable et à les forcer à travailler ensemble le plus souvent possible dans les organismes publics qui les concernent. Il faut notamment utiliser tous les moyens utiles, y compris au premier chef la fiscalité, pour lier une partie de la rémunération des travailleurs au rendement de l'entreprise, que ce soit comme propriétaires ou comme participants au progrès de la productivité.

J'invite encore ici le Comité à suivre de près l'expérience québécoise de la Commission de santé et de sécurité du travail, des tables de concertation sectorielles et du Fonds de solidarité de la Fédération des travailleurs du Québec. Il s'agit d'innovations institutionnelles dont l'objectif avoué est précisément de convaincre entreprises et syndicats qu'ils y gagneront tous à reconnaître leur communauté d'objectifs plutôt qu'à continuer sur la voie de la lutte des classes.

L'apaisement des relations du travail contribuerait au raffermissement de l'emploi non seulement de façon directe, mais aussi de façon indirecte, en facilitant le retour à la stabilité des prix à la suite d'un choc inflationniste d'origine extérieure. Supposons que les prix et les salaires augmentent de 10% par année et qu'on veuille arrêter la spirale inflationniste. Dans un climat de méfiance avancée entre le travail et le capital, ce sera très difficile. Les syndicats refuseront d'accepter une réduction des augmentations de salaire, parce qu'ils refuseront de croire que les prix ralentiront proportionnellement. Les entreprises, quant à elles, refuseront de se contenter de hausses plus modérées de leurs prix parce qu'elles ne croiront pas à un ralentissement des salaires. C'est un jeu non-coopératif où tous perdront. Ou bien l'inflation ne baissera pas, ou bien elle diminuera, mais par suite de la création de chômage au moyen de la restriction monétaire, ou encore d'un contrôle autoritaire des prix et des salaires. Dans tous les cas, il y aura perte économique et sociale.

Dans un climat de confiance, au contraire, les gouvernements, le patronat et les syndicats peuvent décider de concert de réduire la croissance de la masse monétaire, des prix et des salaires sans qu'il y ait perte sociale et sans qu'un groupe gagne au détriment de l'autre. Le jeu devient coopératif. La première situation est caractéristique du Canada, de l'Italie et du Royaume-Uni. La seconde situation est typique de la Suisse, du Japon et de l'Allemagne. Le passage du mode non-coopératif au mode coopératif facilite considérablement la lutte contre l'inflation. Il protège ainsi l'emploi en rendant inutile la création de chômage et le contrôle autoritaire des prix et des salaires comme moyens de combattre l'inflation. Nous devons inventer les moyens d'effectuer collectivement ce passage.

Le vrai rôle des programmes de création directe d'emplois

La pierre angulaire de la reprise générale de l'emploi est une politique macroéconomique de taux d'intérêt bas et stables, de taux

de change plus flexible et de déficits budgétaires temporairement accrus. En particulier, parce que l'emploi des jeunes est exceptionnellement sensible à l'emploi des adultes (une baisse de 1% du taux de chômage des adultes fait diminuer de 2 à 3% celui des jeunes), il n'y a pas de politique d'emploi plus efficace pour les jeunes qu'une politique générale de plein emploi pour tous les travailleurs.

Les programmes gouvernementaux de création directe d'emplois publics ou communautaires sont beaucoup plus des programmes de répartition que de création nette d'emplois. Chaque million de dollars investi par l'Etat dans la création d'emplois est un million de dollars qui ne peut plus être dépensé ailleurs dans l'économie et qui aurait créé lui aussi de l'emploi. Pour une orientation macroéconomique donnée aux grands paramètres du budget (impôts, dépenses et déficit), l'Etat ne peut donner d'une main que ce qu'il retire de l'autre. Par exemple, lorsqu'on finance les programmes d'emplois en réduisant la hausse des pensions de vieillesse, on ne crée guère d'emplois nouveaux. On fait littéralement jouer les travailleurs à la chaise musicale. On modifie la répartition, mais non le nombre des emplois. Ceux qui prétendent le contraire sont des illusionnistes. Un bon programme de création directe d'emplois est un programme qui remplit bien sa fonction de répartition en rejoignant efficacement les groupes de travailleurs qui ont le plus de difficulté à trouver de l'emploi sur le marché ordinaire du travail, les chômeurs chroniques, jeunes ou adultes.

Le danger des hausses de la taxe sur la masse salariale

Maintenant que la politique du salaire minimum des provinces est beaucoup plus prudente qu'il y a 5 ans, la principale menace microéconomique à l'emploi vient de la taxe sur la masse salariale (TMS). La TMS augmente le coût du travail et décourage l'embauche. C'est en réalité une taxe sur l'emploi. En raison des plafonds cotisables, son effet est particulièrement néfaste pour les moyens et les petits salariés. Dans ses Perspectives économiques de juillet 1982, l'OCDE a rapporté que la hausse de la TMS est l'une des principales sources de la paresse de

l'emploi dans les pays européens depuis 10 ans. Mes collègues Henri-Paul Rousseau et Francis Taurand, de l'Université Laval, viennent de calculer que chaque augmentation de 1% de la TMS au Québec détruit environ 10 000 emplois à long terme. A l'échelle du Canada, le chiffre dépasserait 40 000. La hausse de 1,56% des cotisations à la Caisse d'assurance-chômage annoncée à l'automne 1982 a pu ainsi supprimer plus de 60 000 emplois à long terme au pays. Dans un monde en pénurie d'emploi généralisée, une TMS élevée est une absurdité. Il est souhaitable, à cet égard, de réviser le mode de financement de la Caisse d'assurance-chômage et des régimes de rentes publics. Ce devrait être, à l'avenir, bien plus la valeur ajoutée totale (et non seulement les salaires) ou la consommation qu'il faudra taxer si on est sérieux dans l'effort de protection des emplois.

Conclusion

Les Canadiens sont profondément angoissés par la situation présente de l'emploi et sont très inquiets de l'avenir. Une personne sur deux connaît un chômeur et a peur de perdre son emploi d'ici 12 mois. Ils n'ont pas du tout compris pourquoi la politique anti-inflationniste du Canada a sauvagement attaqué l'emploi et la stabilité des entreprises plutôt que d'emprunter des voies plus raisonnables comme la plupart des autres pays industrialisés. La chute de l'emploi devait être temporaire. On leur dit maintenant qu'elle durera longtemps. La baisse de l'inflation devait être durable. On leur dit maintenant qu'elle ne durera que jusqu'au prochain choc énergétique ou alimentaire. La crédibilité de nos institutions et de nos politiques est en jeu.

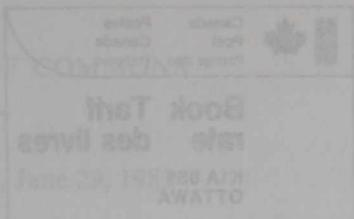
La voie que nos concitoyens veulent que les gouvernements empruntent est clairement tracée. La politique monétaire et budgétaire doit accorder la priorité absolue à la régénération de l'emploi. On doit continuer de contenir l'inflation, mais par des moyens moins radicaux et plus raisonnables. La réalisation simultanée du plein emploi et de la stabilité des prix au Canada est techniquement possible, même dans la phase délicate d'ajustements démographiques et structurels qui commence. Mais, elle ne pourra être atteinte que si nous réussissons collectivement à résoudre les conflits sociaux qui minent le pays depuis déjà trop longtemps.

In the year 1844, the first of the following vessels was built at the yard of the late Mr. S. P. ...
The first of these vessels was built at the yard of the late Mr. S. P. ...
The first of these vessels was built at the yard of the late Mr. S. P. ...
The first of these vessels was built at the yard of the late Mr. S. P. ...
The first of these vessels was built at the yard of the late Mr. S. P. ...
The first of these vessels was built at the yard of the late Mr. S. P. ...

... and the ...
The first of these vessels was built at the yard of the late Mr. S. P. ...
The first of these vessels was built at the yard of the late Mr. S. P. ...
The first of these vessels was built at the yard of the late Mr. S. P. ...
The first of these vessels was built at the yard of the late Mr. S. P. ...
The first of these vessels was built at the yard of the late Mr. S. P. ...
The first of these vessels was built at the yard of the late Mr. S. P. ...

... and the ...
The first of these vessels was built at the yard of the late Mr. S. P. ...
The first of these vessels was built at the yard of the late Mr. S. P. ...
The first of these vessels was built at the yard of the late Mr. S. P. ...
The first of these vessels was built at the yard of the late Mr. S. P. ...
The first of these vessels was built at the yard of the late Mr. S. P. ...
The first of these vessels was built at the yard of the late Mr. S. P. ...

Chairman: Hon. Warren Allmand



Il est distribué partout au Canada par le Centre de diffusion de l'édition de gouvernement du Canada, Ottawa, Canada, K1A 0S8.

En cas de besoin, contactez le Centre de diffusion de l'édition de gouvernement du Canada, Ottawa, Canada, K1A 0S8.

Ministère des Approvisionnements et Services Canada
Centre d'édition de gouvernement du Canada
Ottawa, Canada, K1A 0S8

Labour, Manpower and Immigration

RESPECTING:

Annual Report of the Canada Employment and
Development Agency for 1981-82

APPEARING:

M. Pierre Fortin, professor of economics,
Université Laval

WITNESSES:

(See back cover)

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1981-1982

Président: L'hon. Warren Allmand

Préparé par le Comité permanent de
la main-d'œuvre et de l'immigration

Travail, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

CONCERNANT:

Rapport annuel de l'Agence canadienne
de l'emploi et du développement
pour 1981-82

APPELANT:

Dr. Pierre Fortin, professeur d'économie,
Université Laval

TÉMOINS:

(Voir l'arrière)

Première session de la
trente-deuxième législature, 1981-1982



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESS—TÉMOIN

Dr. Pierre Fortin, Professor of Economics, Laval University.

M. Pierre Fortin, professeur de sciences économiques,
Université Laval.

HOUSE OF COMMONS

CHAMBRE DES COMMUNES

Issue No. 47

Fascicule n° 47

Wednesday, June 29, 1983

Le mercredi 29 juin 1983

Chairman: Hon. Warren Allmand

Président: L'hon. Warren Allmand

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent du*

Labour, Manpower and Immigration

Travail, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

RESPECTING:

Annual Report of the Canada Employment and
Immigration Advisory Council for 1982

CONCERNANT:

Rapport annuel du Conseil consultatif canadien de
l'emploi et de l'immigration pour 1982

APPEARING:

The Honourable Lloyd Axworthy,
Minister of Employment and Immigration

COMPARAÎT:

L'honorable Lloyd Axworthy,
Ministre de l'emploi et de l'immigration

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the

Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

Première session de la

trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

STANDING COMMITTEE ON LABOUR,
MANPOWER AND IMMIGRATION

Chairman: Warren Allmand

Vice-Chairman: Paul-André Massé

COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL, DE LA
MAIN-D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION

Président: Warren Allmand

Vice-président: Paul-André Massé

MEMBERS/MEMBRES

André Bachand
Rémi Bujold
Raymond Dupont
Dan Heap
John Kushner
John McDermid
Hon. James A. McGrath
Antonio Yanakis

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Ursula Appolloni (M^{me})
Alexandre Cyr
Maurice A. Dionne
John Evans
Robert Gourd
Jim Hawkes
Cyril Keeper
Dave Rooney

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, JUNE 29, 1983
(56)

[Text]

The Standing Committee on Labour, Manpower and Immigration met at 3:35 o'clock p.m., this day, the Chairman, Warren Allmand, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Allmand, Bujold, Heap and McDermid.

Alternate present: Mrs. Appoloni.

Appearing: The Honourable Lloyd Axworthy, Minister of Employment and Immigration.

Witnesses: Mr. W.G. Robinson, Special Advisor, Immigration Policy; Mr. Ed Ratushny, Chief Counsel and Director of Research and Mr. J.C. Best, Executive Director, Immigration, Canada Employment and Immigration Commission.

Pursuant to Provisional Standing Order 46(4), the Committee commenced consideration of the Annual Report of the Canada Employment and Immigration Advisory Council for 1982.

The Minister read an opening statement and answered questions.

At 4:10 o'clock p.m. the sitting was suspended.

At 4:50 o'clock p.m. the sitting resumed.

Questioning resumed;

At 5:28 o'clock p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 29 JUIN 1983
(56)

[Traduction]

Le Comité permanent du travail, de la main-d'oeuvre et de l'immigration se réunit aujourd'hui à 15h35 sous la présidence de M. Warren Allmand (président).

Membres du Comité présents: MM. Allmand, Bujold, Heap et McDermid.

Substitut présent: M^{me} Appoloni.

Comparaît: L'honorable Lloyd Axworthy, ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Témoins: M. W.G. Robinson, conseiller spécial, Politique de l'immigration; M. Ed Ratushny, conseiller en chef et directeur de la recherche et M. J.C. Best, directeur exécutif, Immigration, Commission de l'emploi et de l'immigration Canada.

Conformément aux dispositions de l'article 46(4) du Règlement, le Comité entreprend l'étude du rapport annuel du Conseil consultatif de l'emploi et de l'immigration Canada pour 1982.

Le ministre fait lecture d'une déclaration préliminaire et répond aux questions.

A 16h10, le Comité suspend ses travaux.

A 16h50, le Comité reprend ses travaux.

L'audition se poursuit;

A 17h28, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Wednesday, June 29, 1983

• 1536

The Chairman: I would like to call the meeting to order.

We are sitting today under a general reference relating to the 1982 annual review of the Canada Employment and Immigration Advisory Council, and in particular with respect to a report on illegal immigrants in Canada, a report to the Hon. Lloyd Axworthy from W.G. Robinson, Special Adviser.

Mr. Axworthy has with him, Mr. Gaetan Lussier, Deputy Minister and Chairman; Mr. J.C. Best, Executive Director, Immigration, Mr. W.K. Bell, Director General, Recruitment and Selection (Immigration); Mr. W.G. Robinson, Special Advisor, Immigration Policy; and Mr. Edward Ratushny, Chief Counsel and Director of Research.

I understand the minister has some opening remarks to make with respect to the report and the problems. After that, members will be permitted to put questions on the subject matter.

Mr. Axworthy.

Hon. Lloyd Axworthy (Minister of Employment and Immigration): Thank you, Mr. Chairman.

It gives me some real pleasure to appear before the committee today to table the report prepared by Gerry Robinson, who has been acting as my special adviser on this very important issue.

As you will recall, the Canada Employment and Immigration Advisory Council published a report entitled *Illegal Immigrants* in November 1982. As that report was well publicized, both through a very wide distribution and extensive media coverage, I would not propose to summarize its contents. I do wish, however, to thank the members of the council for making a very valuable contribution to what is a very difficult and very controversial subject.

The council's work has been an important catalyst for the intensive work undertaken by Gerry Robinson, the results of which are before the committee today and before the public.

I should also like, Mr. Chairman, to congratulate Mr. Robinson and Mr. Ratushny for the very excellent and thorough report they have produced in a very short timeframe. It is one of the most valuable documents, in my opinion, on immigration problems to be produced in recent years, and I am certain the committee will join me in congratulating them. I would recommend its reading in terms of the texture and content of immigration matters to members of committee who are vitally interested, because it does give a framework and a background to many other issues, I think, and puts them in proper context.

In deciding to have a detailed study of illegal immigration undertaken, I was motivated by some very important consider-

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le mercredi 29 juin 1983

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît.

Nous siégeons aujourd'hui au titre d'un ordre de renvoi général se rapportant au rapport annuel du Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration pour l'année 1982 et plus particulièrement pour examiner le rapport consacré à la question des immigrants illégaux soumis à M. Lloyd Axworthy par M. W.G. Robinson, conseiller spécial.

M. Axworthy est accompagné par M. Gaëtan Lussier, sous-ministre et président; M. J.C. Best, directeur exécutif, Immigration, M. W.K. Bell, directeur général, Recrutement et sélection (Immigration); M. W.G. Robinson, conseiller spécial, Politique de l'immigration, et M. Edward Ratushny, conseiller en chef et directeur de la recherche.

Le ministre va nous présenter une déclaration liminaire relative au rapport sur l'immigration illégale, après quoi nous pourrions lui poser des questions.

Monsieur Axworthy.

L'honorable Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Merci, monsieur le président.

Je suis très heureux de me présenter devant vous aujourd'hui pour déposer un rapport sur l'immigration illégale au Canada préparé par M. W.G. Robinson, mon conseiller spécial.

Comme vous vous en souviendrez, le Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration avait publié, en novembre 1982, un rapport intitulé «Les immigrants illégaux». Comme ce rapport a fait l'objet d'une vaste publicité tant par la diffusion du rapport lui-même que par les nombreux reportages dans les media, je ne compte pas résumer son contenu ni en discuter. Toutefois, je tiens à remercier le conseil pour son apport très utile à l'égard d'une question difficile et controversée.

Les travaux du conseil se sont révélés un catalyseur précieux pour ce qui concerne la longue tâche accomplie par M. Robinson et dont les résultats vous sont présentés aujourd'hui.

J'aimerais aussi, monsieur le président, féliciter chaleureusement M. Robinson et M. Ratushny, et je suis certain que les membres du Comité se joindront à moi, pour l'excellence et la minutie du rapport qu'ils ont préparé dans un délai étonnamment court. Il s'agit là d'un des meilleurs documents traitant d'un problème relatif à l'immigration à être produit au cours des dernières années, et je vous en recommande vivement la lecture.

Un certain nombre de considérations d'importance m'ont incité à demander une étude détaillée sur l'immigration

[Texte]

ations. First, I was determined the study should be open and that all shades of opinion would be sought. I also felt the best means of doing this was to utilize the services of an independent expert, who could undertake dialogue with many diverse interest groups without the constraints of imposing on public servants. It was also essential that the work be done by someone who could be seen by all as neutral and without any specific bias. I think you will agree with me, once you have had an opportunity to read the report, that it does meet all these requirements.

By its very nature, the question of illegal immigration is very involved and complex. Seen narrowly and simplistically, it involves the breaking of the law. However, unlike some other breaches of the law, it involves—and very deeply so—the lives, hopes and ambitions of human beings. I have said before, and I repeat, that I cannot and will not condone breaking of the law. However, in the case of illegal immigration, the law must be informed and enforced with sensitivity, compassion and humanity. This has been my policy and will continue to be so on behalf of the government. I am naturally pleased that the report before us today would support this approach while clearly serving notice that we can and will continue to ensure that people are welcome to come to Canada provided they do so legally.

• 1540

Mr. Chairman, I look forward to the discussion in this committee. I am certain that in this case, as in others, the committee's advice and guidance will be of great help to me and my department.

In the past few days I have studied the report and I am pleased to say that I fully support its general thrust and conclusions and, with very few exceptions, fully support its recommendations.

The first item I would like to address in the report is the question central to the entire exercise and that is the question of numbers. I believe that for the first time we now have a realistic starting point to estimate the number of illegal immigrants in Canada. It must be emphasized that the numbers put forward in the report of some 50,000 is a maximum figure and that the studies upon which it is based are far from fail-safe. However, it is an important first step in what will now be a continuing process of establishing more reliable figures. As noted in the report, Statistics Canada is currently developing a study on the number of illegal immigrants in Canada, which is expected to be completed in 1984. Using this as a base, we would propose including in the 1985 levels paper, and periodically thereafter, a chapter providing current information on illegals, as recommended by the report.

I will turn, Mr. Chairman, now, to the core-recommendation of the report that there should be no general amnesty for illegal immigrants.

[Traduction]

illégal. D'abord, j'étais convaincu que l'étude se devait d'avoir une large portée et tenir compte d'un vaste éventail d'opinions. J'étais aussi d'avis que le meilleur moyen de procéder, c'était de recourir aux services d'un expert indépendant qui pourrait favoriser le dialogue avec de nombreux groupes concernés, sans imposer de contraintes aux fonctionnaires. Il fallait également que le travail soit fait par quelqu'un que tous pouvaient considérer comme étant neutre et impartial. Je crois que vous conviendrez avec moi que le rapport de M. Gerry Robinson satisfait à ces exigences.

Par sa nature même, la question de l'immigration illégale est difficile à comprendre et complexe. Considérée dans une perspective étroite et simpliste, il s'agit d'une infraction à la loi. Toutefois, contrairement à certaines autres infractions, elle touche, et profondément, la vie, les espoirs et les ambitions mêmes d'êtres humains. Je l'ai déjà dit et je le répète, je ne peux ni ne pourrai excuser une infraction à la loi. Cependant, dans le cas de l'immigration illégale, la loi doit être appliquée en faisant preuve de compréhension, d'équité et de compassion. J'ai toujours suivi cette ligne de conduite et j'entends continuer à le faire. Évidemment, je suis heureux que le rapport dont vous êtes saisis aujourd'hui semble étayer pleinement cette conception tout en indiquant clairement que nous pouvons et pourrons continuer à veiller à ce que tous soient bien accueillis au Canada à condition qu'ils respectent la loi.

Monsieur le président, je suis impatient d'examiner la question avec les membres du Comité. Je suis convaincu que les avis et les conseils du Comité seront très utiles à moi-même ainsi qu'aux fonctionnaires du ministère que je dirige, comme ce fut toujours le cas.

Au cours des derniers jours, les fonctionnaires du ministère et moi-même avons étudié de façon approfondie le rapport qui vous est soumis. Je suis heureux de dire que nous en appuyons entièrement les vues et conclusions générales, et, à quelques exceptions près, les recommandations qu'il renferme.

La question du nombre est manifestement l'élément essentiel à l'accomplissement de toute cette tâche, et je crois que, pour la première fois, nous disposons maintenant d'un point de repère réaliste pour évaluer le nombre des illégaux au Canada. Il faut souligner que le chiffre de 50,000 constitue un maximum et que les études à partir desquelles il a été établi sont loin d'être exactes. Toutefois, nous nous en inspirerons pour en arriver à des données plus sûres. Comme le mentionne le rapport, Statistique Canada procède à une étude sur le nombre d'immigrants illégaux au Canada, étude qui devrait être terminée en 1984. En se fondant sur les résultats de cette étude, nous proposerons d'inclure dans le rapport de 1985 sur les niveaux, et périodiquement par la suite, un chapitre contenant des renseignements à jour sur les illégaux, comme le recommande le rapport.

Je parlerai maintenant, monsieur le président, de la principale recommandation du rapport, à savoir qu'il ne devrait pas y avoir d'amnistie générale pour les immigrants illégaux.

[Text]

In simple terms, Mr. Chairman, I fully agree with and support this recommendation. Amnesty is not a viable solution to illegal immigration. The report fully discusses the issue, and, in my view, the evidence in support of its position is overwhelming. Not only does our Canadian experience reveal this, but we have also had an opportunity to witness the experience of other countries. There remains little question that amnesties are a Band-Aid approach to the problem of illegal immigration and, in fact, they produce tangential problems which compound the difficulties we face in tackling such a sensitive human issue. Without discussing at length the negative implications, I believe the people who generated input to the report accurately highlighted the most significant concerns which cannot be ignored.

Frequent use of amnesties is perhaps the greatest confirmation of their shortcomings in eliminating and preventing illegal immigration. Repeated use leads persons to place their hopes in the prospect of future amnesties, whereby they are enticed to come to Canada outside the jurisdiction of our selection process, which was designed to control the quality of the flow of people into this country. Our credibility in attempting to establish otherwise is consequently greatly impeded and understandably so. While I appreciate the hopes of the illegal immigrant who is motivated by the thought of an amnesty, this should not ultimately subvert our selection process. This process was designed to be universal and non-discriminatory in nature. On the other hand, amnesties can be seen to discriminate against those persons who apply to immigrate to this country under the provisions of our immigration legislation.

The report says:

The Minister of Employment and Immigration and other representatives of Canada should emphasize that it is Government policy not to adopt programs of general amnesty in future. This message should also be included in literature abroad which describes our immigration programs.

I fully intend to implement this recommendation, Mr. Chairman.

The foregoing is not to say, however, that I do not recognize that there are unique considerations involved in this area, particularly in relation to the cases of long-term illegal immigrants.

I support the proposals for case-by-case review, against definitive criteria, of the cases of long-term illegal migrants. These recommendations are consistent with my view that humanitarian compassionate considerations do exist and that, where they are found to exist, fair and sensitive assessment of the facts and the exercise of legal discretion to regularize status is the appropriate method of dealing with them.

[Translation]

De façon générale, j'accepte et appuie entièrement cette recommandation. L'amnistie ne constitue pas une solution permanente au problème de l'immigration illégale. Le rapport explore la question et, selon moi, les éléments qui étayaient cette recommandation sont convaincants. Ce point de vue se fonde non seulement sur l'expérience que nous avons acquise, mais également sur celle dont nous avons été les témoins dans d'autres pays. Il ne fait pas de doute que l'amnistie est une forme de palliatif au problème de l'immigration illégale et, de fait, elle crée indirectement des problèmes qui viennent s'ajouter aux difficultés auxquelles nous nous heurtons en nous attaquant à un problème humain aussi délicat. Sans m'étendre longuement sur les effets négatifs, je crois que les personnes qui ont contribué à ce rapport ont bien mis en lumière les questions les plus importantes qui ne peuvent être écartées.

Le recours fréquent à l'amnistie constitue peut-être la preuve la plus éloquente qu'elle ne constitue pas une solution pour supprimer et empêcher l'immigration illégale. Des amnesties périodiques portent certaines personnes à placer leurs espoirs dans les suivantes, ce qui les incite à venir au Canada en évitant le processus de sélection, qui a été conçu pour contrôler la qualité du mouvement d'immigration. Toute déviation de cette ligne de conduite aurait naturellement pour effet de nuire considérablement à notre image. Aux termes d'une amnistie, non seulement l'immigrant illégal est-il accepté, mais nous devons également nous rappeler que ce dernier aura peut-être des parents à parrainer. Je me rends compte des espoirs que suscite chez l'immigrant illégal l'idée d'une autre amnistie, mais cela ne doit pas contribuer en fin de compte à fausser notre système de sélection, lequel a été conçu pour être universel et non discriminatoire. Par ailleurs, l'amnistie peut être considérée comme une mesure discriminatoire à l'égard des personnes qui présentent leur demande d'immigration conformément aux dispositions de la législation sur l'immigration.

Selon le rapport,

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration et d'autres représentants du Canada devraient souligner que le gouvernement n'a pas pour politique d'adopter des programmes d'amnistie générale à l'avenir, ce qui devrait figurer également dans la documentation sur l'immigration diffusée à l'étranger.

J'ai l'intention ferme de donner suite à cette recommandation.

Cependant, ce qui précède ne signifie pas que je ne me rends pas compte qu'il existe certaines considérations très particulières à propos de cette question, surtout lorsqu'il s'agit du cas des immigrants illégaux de longue date.

J'appuie fermement la proposition concernant le réexamen selon chaque cas, plutôt que l'établissement de critères absolus au sujet des immigrants illégaux de longue date. Cette recommandation correspond à mon point de vue selon lequel des considérations d'ordre humanitaire et des motifs de commisération existent vraiment. Et lorsque c'est le cas, une évaluation juste et équitable des faits ainsi que l'exercice du pouvoir discrétionnaire en vue de régulariser le statut constituent la méthode appropriée pour traiter ces cas.

[Texte]

In this vein, I intend to ensure that criteria are developed which would allow for a more fair and consistent assessment of cases involving long-term illegal migrants. Factors such as family ties in Canada and successful establishment in the community will, of course, have considerable weight in these assessments. I also intend to ensure that all decisions denying landing to long-term illegal residents will be reviewed automatically by a committee of senior officials in Ottawa, appointed by me for this purpose. In addition, I will be monitoring closely and on a regular basis the manner in which this decision-making is being exercised by the committee of senior officials and I will issue guidelines from time to time as required.

I also recognize that there is a need for more dialogue between my officials and the public—and there are some statements I have made relating to a more expanded public information program.

I concur, as the report recommends, that Canada should continue with its essentially reactive enforcement policy, with certain improvements.

• 1545

To this end, various projects and studies have been undertaken on an experimental basis. This has been done in consultation with others involved and interested departments regarding recommendations concerning port of entry procedures. For example, immediate steps are being taken to implement an extended documentation project on randomly selected flights arriving at several major international airports. This project will allow for more in-depth immigration secondary examination.

Shortly thereafter, a two-month pilot project is planned involving the use of landing cards to be completed by all visitors on board flights arriving at the same airports for follow-up purposes. The short duration of this project will allow monitoring of its effectiveness of our general port of entry screening procedures. Mr. Chairman, if members want to see an example of the disembarkation card we will be putting out immediately this summer, I can give them a sample to see.

I also favour specific recommendations for the development of pilot projects involving immigration offices on the primary inspection line. Any decision on implementing this recommendation will require the agreement of my colleague, the Minister of National Revenue, and other ministers who are directly involved. I intend to consult them immediately to see if we can establish separate immigration lines for foreign visitors and travellers coming to Canada which will allow Canadians to come through in a separate system, as well as to have immigration officers being the first line of interview. I think that, Mr. Chairman, is a very major step in providing better control and enforcement. We would also, then, be responding by continuing the work of our field operational support system.

[Traduction]

Dans cet ordre d'idées, j'ai l'intention de veiller à ce que des critères soient établis pour permettre une évaluation plus juste et uniforme du cas des immigrants illégaux de longue date. Evidemment, des facteurs comme les liens familiaux au Canada et le fait que les intéressés ont réussi à s'établir avec succès dans la collectivité seront largement pris en ligne de compte. J'ai aussi l'intention de veiller à ce que toutes les décisions de refuser le droit d'établissement aux résidents illégaux de longue date soient réexaminées d'office par un comité formé de hauts fonctionnaires à Ottawa, que je désignerai à cette fin. En outre, je suivrai de près et de façon régulière la manière dont les décisions sont prises par le comité précité, et, au besoin, je donnerai des directives à ce sujet de temps à autre.

Je me rends également compte de la nécessité d'échanges de vues plus fréquentes entre les fonctionnaires du ministère et le public.

Je suis d'avis, comme le recommande le rapport, que le Canada devrait continuer d'appliquer des mesures d'exécution de la loi essentiellement «réactives», sous réserve de certaines améliorations.

A cette fin, plusieurs études ont été entreprises et des projets mis en oeuvre, à titre d'essai, après consultations avec les autres ministères concernés ou intéressés, au sujet des recommandations relatives aux formalités aux points d'entrée. Par exemple, on s'emploie à mettre en oeuvre un projet pour munir de documents tous les passagers de vols choisis au hasard et arrivant dans les principaux aéroports internationaux. Un tel projet permettra d'améliorer l'examen secondaire, la documentation sur les visiteurs et le suivi.

Peu après, un projet pilote d'une durée de deux mois est prévu; aux fins de suivi, des cartes de débarquement seront remplies par tous les visiteurs arrivant dans les aéroports précités. La courte durée du projet permettra d'en mesurer l'efficacité. Je puis vous remettre un échantillon des cartes de débarquement qui entreront en vigueur cet été.

Je donne également mon appui aux recommandations particulières concernant l'élaboration de projets pilotes pour que des agents d'immigration soient préposés à l'examen primaire. Toute décision relative à la mise en application de cette recommandation nécessitera l'accord de mon collègue, le ministre du Revenu national, et celui des autres ministres que concerne directement l'inspection des passagers. J'ai l'intention de consulter immédiatement mes collègues à ce sujet, et notamment le ministre du Revenu national ainsi que les autres ministres intéressés. Je vais notamment demander leur avis quant à l'ouverture de guichets séparés pour les étrangers arrivant au Canada, ce qui accélérerait la procédure pour les ressortissants canadiens, les agents de l'immigration devenant ainsi les premiers à interviewer les étrangers. Cela permettrait à mon avis de mieux appliquer les règlements en vigueur et de

[Text]

The recommendation to measure the effectiveness of existing employer sanctions through greater priority in application is an area that addresses the economic factors motivating the illegal immigrant. At this point in time we are pursuing various avenues to enhance application of employer sanctions. For example, a study regarding social insurance card abuses is now under way and discussions with the RCMP and the Department of Justice will be initiated regarding the feasibility of increased investigation and prosecution of employers.

The Auditor General and Mr. Robinson have both expressed the view that the national headquarters of immigration should enhance the role with respect to investigation and enforcement policy. I will be instructing my officials to examine this issue with a view to developing and monitoring national plans. I feel confident that this increased co-ordination will improve our enforcement work.

Mr. Chairman, I will now turn to what I consider to be a very significant recommendation in Mr. Robinson's study: the expanded use of the visitor visa. Offshore screening of prospective visitors has a number of advantages over both border and inland controls. Persons who do not meet entry requirements are spared the embarrassment of being refused admission and being removed from Canada; that they do not have to expend large sums of money to travel to Canada only to discover they are not admissible. A visitor visa is also beneficial to the holder, because it facilitates entry to Canada. Furthermore, if a visa holder is denied admission at a port of entry, an avenue of redress is provided as the individual has the right of appeal to the Immigration Appeal Board, an independent court of record.

As Mr. Robinson correctly points out, a visa requirement also enables us to conduct necessary background checks abroad in doubtful cases, a procedure which is not feasible at ports of entry. In every instance where the visitor visa exemption has been withdrawn, there has been a dramatic reduction in the level of enforcement activity in Canada for nationals of the country concerned. Another advantage worth noting is that where there are significant levels of enforcement activity, a visitor visa is more cost-effective. The cost of refusing a visa abroad is much less than the cost involved in apprehending and removing violators of the Immigration Act.

Having said that, obviously the withdrawal of the visa exemption has implications beyond immigration concerns. There may be consequences for political, trade, international, and bilateral relations. I will, therefore, be presenting to Cabinet shortly a proposal to review the present list of visa exemptions and to recommend that immediate action be taken to withdraw the exemption for certain countries. This must be an on-going process, and I would therefore recommend that

[Translation]

poursuivre les travaux du système de soutien des opérations des bureaux locaux.

Il est recommandé dans le rapport d'évaluer l'efficacité des sanctions infligées aux employeurs en accordant plus d'importance à l'application de la Loi, car la possibilité d'être embauchés par ces employeurs est un facteur économique qui attire les immigrants illégaux. A l'heure actuelle, nous étudions les divers moyens de rendre plus efficaces les poursuites intentées contre les employeurs contrevenants. Par exemple, une étude est en cours sur les infractions relatives aux cartes d'assurance sociale, et des pourparlers seront engagés avec la GRC et le ministère de la Justice au sujet de la possibilité d'accroître le nombre d'investigations et de poursuites contre les employeurs contrevenants.

Le Vérificateur général et M. Robinson ont exprimé l'avis que l'Immigration devrait jouer un rôle plus actif pour ce qui concerne les investigations et l'application de la Loi. Je demanderai à des fonctionnaires du Ministère de se pencher sur cette question en vue d'élaborer, à l'échelle nationale, des plans et des objectifs concernant les diverses activités d'exécution de la Loi. J'ai la certitude que cette meilleure coordination améliorera ces activités.

Monsieur le président, permettez-moi maintenant de traiter de ce que je considère comme étant une recommandation très importante du rapport de M. Robinson: l'obligation pour les ressortissants d'un plus grand nombre de pays d'obtenir un visa. L'examen à l'étranger des visiteurs éventuels comporte un certain nombre d'avantages par rapport aux mesures de contrôle à la frontière et au Canada. Les personnes qui ne satisfont pas aux exigences prescrites évitent les ennuis inhérents à un refus à l'arrivée ou à un renvoi du Canada. Elles n'ont pas ainsi à dépenser de fortes sommes uniquement pour constater qu'elles ne sont pas admissibles. Le visa de visiteur a également l'avantage de faciliter l'admission du titulaire. En outre, en cas de refus au point d'entrée, le titulaire d'un visa a le droit d'appeler de ce refus devant la Commission d'appel de l'immigration, une cour d'archives indépendante.

Comme l'a justement souligné M. Robinson, le fait d'exiger un visa nous permet également de procéder, dans les cas douteux, à la vérification des antécédents à l'étranger, ce qui ne peut se faire aux points d'entrée. Chaque fois qu'on a obligé les ressortissants d'un pays donné à se procurer un visa, il y a eu un fléchissement considérable du nombre de ressortissants de ce pays sous le coup de mesures d'exécution de la Loi. Un autre avantage qu'il faut noter, si l'on considère tout ce que comporte l'exécution de la Loi, c'est que le visa de visiteur est ce qu'il y a de plus rentable. Il est beaucoup moins coûteux de refuser un visa à l'étranger que d'arrêter et de renvoyer les contrevenants à la Loi sur l'immigration.

Cela étant dit, il est évident que le retrait de la dispense du visa a des répercussions qui dépassent le cadre de l'immigration. En effet, cela pourrait avoir des conséquences sur nos relations politiques, commerciales, multilatérales et bilatérales. Par conséquent, je présenterai bientôt au Cabinet une proposition pour que soit révisée la liste actuelle des dispenses et recommander que des mesures soient prises sans délai pour supprimer certains pays de la liste. Comme il doit s'agir d'un

[Texte]

this review of the visitor visa exemption list be done periodically by Cabinet.

Mr. Chairman, I do not feel a desire to be more specific at this time in terms of countries, but I shall inform hon. Members of our decisions once they are made, and certainly welcome their comments.

The report has also made reference to Canada's role in relation to the worldwide problem of refugees. Initiatives which we are taking in response to this report will in no way reduce our international commitment to refugees. Our humanitarian programs will continue.

With respect to our refugee determination process, the report has made reference to problems which I have previously identified before this committee on earlier occasions. There is a clear need for immediate legislative change to deal with the anomalies related to in-status and out-of-status claims, and I intend to seek the co-operation of all parties to move forward with these.

• 1550

With respect to the report's recommendation for comprehensive legislation in this area, I have initiated the development of proposals which I hope to bring before Cabinet this fall. These will address changes in the legal framework, taking into account the efficiency of administration and resource implications. An effective method must be established to deal with abusive claims so we can concentrate our resources on attacking refugee problems at their sources abroad.

As the report indicates, the question of the selection criteria for family class immigration falls outside of the terms of reference which I have established for this inquiry. While there is an obvious linkage to illegal immigration, the scope of the family class is central to our entire selection process. As you know, the current family class provisions in the legislation are the result of an all-party agreement at the time the present act was being developed and passed. I am firmly of the view that if any changes in that concept are to be contemplated they should, if possible, be developed in the same manner. The widest possible consensus would be essential to any changes in this area.

For that reason I have not adopted an official position in relation to possible changes in the scope of the family class. I reiterate, Mr. Chairman, that as far as our own government is concerned the family class is very central to our immigration policy and the basic principle would be preserved. I believe that if any such changes are to be made this committee would be an excellent forum for achieving this.

In closing, Mr. Chairman, I again would like to thank Mr. Robinson and his colleagues for an excellent and very thorough piece of work. The enforcement of the Immigration Act is at times a thankless task—I can underline that—and one which must be tempered with a degree of sensitivity on the one

[Traduction]

processus continu, je recommanderai que cette révision de la liste des dispenses soit faite régulièrement par le Cabinet.

Je ne crois pas qu'il soit opportun d'être plus précis pour l'instant, mais j'informerai les membres du Comité des décisions une fois qu'elles auront été prises.

Le rapport fait mention du rôle du Canada relativement au problème mondial des réfugiés. Les mesures que nous prendrons par suite de ce rapport ne contribueront d'aucune façon à réduire notre engagement international à l'égard des réfugiés. Nos programmes temporaires à caractère humanitaire se poursuivront.

Quant au statut de réfugié, le rapport cite des problèmes que j'avais déjà signalés lors de témoignages précédents devant ce comité. Il est manifeste qu'il faut modifier dès maintenant la législation pour corriger les anomalies liées aux revendications présentées par les personnes autorisées de séjour et les personnes non autorisées de séjour. Je compte solliciter la collaboration de toutes les parties intéressées pour aller de l'avant à ce sujet.

A propos de la recommandation relative à l'élaboration d'une législation complète dans ce domaine, j'ai demandé que l'on formule des propositions que j'espère présenter au cabinet cet automne. Elles porteront sur des modifications au cadre juridique, en tenant compte de l'efficacité de l'administration et des répercussions sur les ressources. Il faut établir une méthode efficace permettant de traiter les revendications manifestement non fondées, afin de pouvoir mieux s'attaquer aux problèmes des réfugiés à leurs sources à l'étranger.

Comme l'indique le rapport, la question des critères de sélection de la catégorie de la famille ne faisait pas partie du mandat de l'enquête. Même si, de toute évidence, il existe un lien entre l'immigration illégale et le mouvement de la catégorie de la famille, cette catégorie est le pivot de tout le système. Les dispositions actuelles de la législation concernant la catégorie de la famille découlent d'une entente entre toutes les parties concernées au moment où la loi a été élaborée et adoptée. Je suis absolument convaincu que si des changements concernant cette catégorie doivent être envisagés, cela devrait, dans la mesure du possible, se faire de la même manière. Le plus large consensus possible serait essentiel à tout changement dans ce domaine.

C'est pourquoi je n'ai pas encore adopté de position officielle vis-à-vis des changements possibles quant à l'importance à donner à la catégorie de la famille. Je suis d'avis que si de tels changements étaient nécessaires, ce Comité constituerait la tribune par excellence pour les examiner. Je prêterai donc une oreille attentive aux membres du Comité avant d'adopter toute autre ligne de conduite en la matière.

Pour terminer, monsieur le président, je tiens de nouveau à remercier M. Robinson pour son excellent travail. L'exécution de la Loi sur l'immigration est parfois une tâche ingrate, je souligne le mot. C'est pourquoi, d'une part, il faut faire preuve d'équité et de compassion, et, d'autre part, ne pas perdre de

[Text]

hand while not losing sight of the statutory objectives on the other. Indeed, our objectives at times seem to conflict. We endeavour to uphold Canada's humanitarian tradition with respect to the displaced and persecuted and at the same time maintain and protect the health, safety and good order of Canadian society.

My own personal involvement in immigration cases has impressed upon me the importance of a sound, fair and humane immigration policy. It has also convinced me that illegal immigration, to the extent it exists, is not in the interest of maintaining such a policy.

I think the foregoing has provided you with the general direction I see Canada heading with respect to the illegal immigration questions both in the short and the long term. As you can see, there is a great deal of work to be done, and I will now be instructing my officials to proceed accordingly.

I will now be pleased, Mr. Chairman, to respond to any questions or comments members of the committee may wish to raise.

Thank you for your time.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

Mr. Heap.

Mr. Heap: Thank you very much, Mr. Chairman.

First I want to say I am very pleased to have this report from Mr. Robinson and forwarded by the minister, and I do want to commend the work done not only by Mr. Robinson but by almost 1,000 persons and groups who presented their briefs and by the department and the ministry as a whole. I think the subject has, at least in the area I am aware of, received a very good airing. Minor or secondary benefit accrues also to the union of which I am a member, the Canadian Paperworkers Union, which has had employment problems recently, but this helps a little. I think it is quite useful for the purpose for which the minister initiated the process last year.

Mr. Axworthy: I am also the Minister of Employment so I always carry those considerations in mind.

Mr. Heap: Exactly, but I think for immigration it has been useful.

I would like to try a few questions in the short time that we have been able to look at it.

I guess my main question is about the criteria for landing of a person who submits himself as an illegal immigrant. Could the minister say how the criteria are different from the ones that exist now in IS-139 pages 19.1, 19.2. In looking them over, I do not see that the criteria are different. If the minister could point out what I may have missed, then I would be able to explain it back home.

Mr. Axworthy: Mr. Chairman, I think on that question of case-by-case review it is not so much a matter that the criteria have to be revised; it is more that they have to be applied in a

[Translation]

vue les objectifs de la loi. En fait, nos objectifs semblent parfois contradictoires. Nous nous employons à maintenir l'attitude traditionnellement humanitaire du Canada, tout en protégeant la santé et la sécurité des Canadiens et en maintenant l'ordre dans notre société.

Les cas relatifs à l'immigration que j'ai eu à trancher m'ont bien fait sentir l'importance d'avoir une politique d'immigration judicieuse, équitable et humanitaire. Cela m'a également convaincu que l'immigration illégale, dans la mesure où elle existe, va à l'encontre d'une telle politique.

Ce qui précède vous a donné un aperçu général de la voie dans laquelle, selon moi, le Canada devrait s'engager pour résoudre le problème de l'immigration illégale, tant à court terme qu'à long terme. Comme vous pouvez le constater, il reste encore beaucoup de travail à faire, et je demanderai aux fonctionnaires du ministère d'agir en conséquence.

Je serai heureux, monsieur le président, de répondre à toutes les questions que les membres du Comité souhaitent me poser.

Merci.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

C'est à M. Heap.

M. Heap: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens d'abord à indiquer ma satisfaction face au rapport de M. Robinson présenté par le ministre. Je félicite non pas seulement M. Robinson, mais également les quelque 1,000 personnes et groupes qui ont présenté des mémoires, ainsi que le ministère dans son ensemble. Je pense que le sujet a été largement débattu, du moins dans la région que je connais bien. C'est un exercice qui profite, au moins indirectement, au syndicat auquel j'appartiens, le Syndicat canadien des travailleurs du papier. Il a eu des problèmes d'emploi récemment. Je pense que cet exercice aura eu finalement les résultats auxquels s'attendait le ministre lorsqu'il a amorcé le processus, il y a un an.

M. Axworthy: Comme je suis également ministre de l'Emploi, je tiens compte de toutes ces considérations.

M. Heap: Strictement pour ce qui est de l'immigration, ce rapport se sera révélé utile également.

Je veux bien essayer de poser quelques questions, compte tenu du fait que j'ai eu très peu de temps pour examiner le rapport.

Ma première question a trait aux critères qui s'appliquent dans le cas des personnes qui se présentent comme immigrants illégaux et qui demandent d'être reçues. Le ministre peut-il indiquer en quoi ces critères sont différents de ceux qui se trouvent actuellement dans l'IS-139, pages 19.1, 19.2? À première vue, je ne vois rien de différent. Je voudrais savoir si j'ai raté quelque chose. Je serai en mesure, à ce moment-là, d'expliquer cette situation à mes commettants.

M. Axworthy: En ce qui concerne les examens individuels, ce ne sont pas tellement les critères qui font défaut, comme leur application uniforme. Le rapport indique, je pense, que

[Texte]

uniform fashion. I think the findings of the report indicated that there is an uneven quality to the opportunity for that review and that therefore we have to be very careful to ensure that the guidelines that are issued receive a degree of uniformity from one immigration office to another. That is why the establishment of a special committee of officials which will be answering directly to me I think will provide that proper acceptance holdout.

• 1555

I think we can also, based on the case law, almost, that we have had over the last several years, perhaps develop a fuller set of guidelines for immigration officials to work with, so where the criteria, such as long-term standing in the community, possession of very strong community ties and employment, existence of children born in Canada, other matters like that, can be measured against individual cases . . . I want to emphasize that a case-by-case review is one that is really applied in special cases. It is not of general application and would have to be very thoroughly tested against some fairly tough and stringent criteria.

Mr. Keeper: I think there is likely to be pretty general agreement on the principle of case-by-case review as the only alternative either to the mass amnesty or to mass expulsion. But there is reference to central regional review, which I think is meant to be automatic; and then to ministerial review. Is that also meant to be automatic?

Mr. Axworthy: As I said in my statement, I intend to act on that recommendation immediately, and we will be establishing a special committee of senior officials in national headquarters that will examine each of those cases. I personally will monitor the decisions of that committee and meet with it frequently to determine in fact how the criteria are being applied. I think Mr. Lussier, the Chairman of the commission and Deputy Minister, and I will be working very closely to ensure that that particular part, which is in some ways one of the most sensitive parts of the immigration law, will receive very clear attention from both of us.

Mr. Keeper: Will this be applicable to cases prior to today? I heard of one this morning where a person who has been here for eight years, has family here and none in the country of origin, was turned down as being not well enough established, though the person has been continuous employed and has no record of conflict with the law. Would a person like that be able to avail himself of the review procedure you have described?

Mr. Axworthy: I am reluctant to start making judgments on cases right this afternoon. I think we would want first to establish those procedures, to begin with. Case-by-case review is not something new. It has been going on. I think we are just trying to establish a more precise and clearer application of that requirement, and by giving it the prominence of having to report to the senior committee, ensure that the fairness

[Traduction]

tout le monde n'a pas la même possibilité de demander un examen. Donc, nous devons nous assurer que les directives qui sont données sont appliquées de façon uniforme dans tous les bureaux d'immigration. A cette fin, il y aura un comité spécial de fonctionnaires qui me sera directement redevable, et qui imposera des conditions d'admissibilité adéquates.

A partir de la jurisprudence établie au cours des dernières années, également, nous pouvons élaborer des directives plus complètes en vue de faciliter le travail des agents de l'immigration. Lorsque des critères comme l'appartenance de longue date à la communauté, le développement de liens très étroits au niveau de la communauté et de l'emploi, l'existence d'enfants nés au Canada, et le reste, peuvent être appliqués à l'égard de certains cas individuels . . . Je tiens à souligner le fait que l'examen individuel n'intervient que dans des cas très spéciaux. Il ne s'agit pas de quelque chose qui se fait de façon générale. Il faut que s'appliquent des critères assez rigides.

M. Keeper: Je pense que tout le monde s'entend à peu près sur le fait que l'examen individuel est encore préférable, comme méthode, à l'amnistie générale ou à l'expulsion générale. Il est question d'un renvoi à l'administration centrale régionale, qui se fait d'office, je suppose, ainsi que d'un renvoi au ministre. Ce dernier renvoi est-il censé se faire d'office également?

M. Axworthy: Comme je l'ai indiqué dans ma déclaration, j'ai l'intention de donner suite immédiatement à cette recommandation en créant un comité spécial de hauts fonctionnaires, à l'administration centrale du ministère, qui sera chargé d'examiner tous les cas. Je reverrai personnellement les décisions qui seront prises par ce Comité et essaierai de le reconstruire le plus souvent possible, afin de voir comment les critères sont appliqués. M. Lussier, président de la commission et sous-ministre, ainsi que moi-même, travaillerons en étroite collaboration, en vue de nous assurer que cette partie de la loi, qui est sûrement une des plus délicates, reçoive une attention particulière de notre part.

M. Keeper: Cette nouvelle procédure s'appliquera-t-elle aux cas qui lui sont antérieurs? J'ai entendu parler, ce matin, d'une personne qui est au pays depuis huit ans, qui a toute sa famille ici, et dont la demande a été refusée sous le prétexte qu'elle n'était pas suffisamment bien établie au pays, malgré le fait qu'elle ait été employée de façon continue et qu'elle n'ait pas de casier judiciaire. Une personne dans cette situation aurait-elle la possibilité d'avoir recours à cette procédure d'examen que vous avez décrite?

M. Axworthy: J'hésite à me prononcer sur des cas précis dès cet après-midi. Je pense que nous devons commencer par établir la procédure. L'examen individuel n'est pas quelque chose de nouveau. La méthode a déjà été employée. Ce que nous essayons de faire, c'est d'en rendre l'application plus précise et plus claire. En exigeant le renvoi à un comité de fonctionnaires, nous voulons nous assurer que le principe

[Text]

principle is well recognized in a uniform way. So I do not think it will be retroactive.

Mr. Keeper: There is a recommendation about bringing in the activities of the NGOs, the immigrant-serving agencies, and so on.

Mr. Axworthy: Yes.

Mr. Keeper: Is that one of the ones you support?

Mr. Axworthy: I think that is a very helpful recommendation. I have witnessed over the past three years a much different, growing set of co-operative relationships with NGOs in Canada. I think they are very essential to make the Immigration Act work in a very fair way. As you know, in the refugee system we have now relied to an increasing extent on advice and comment from NGOs on new-refugee determination procedures. I think certainly we would be welcoming their support in this area as well. They have an ability to reach into the community and to provide judgments and assessments that we obviously cannot do. To the extent that they are prepared to work with us in a credible way, we would work with them.

Mr. Keeper: Will this NGO structure be able to take part in or have relationship to the review by the senior officials? If they are aware of a case where they feel a decision is not satisfactory, in their opinion, will they have an opportunity to intervene?

Mr. Axworthy: We have not established any special advisory committees or groups at this time.

• 1600

But I feel it is an area where we have to maintain . . . what we prefer in this case is more the principle of ministerial accountability. That is why I set up the system I have. I feel quite strongly about it. When the Immigration Act was passed by Parliament, it gave the minister powers of discretion and recommendation. I think the reason it came to me is because as an elected official accountable to Parliament, I am the person best able to exercise that. Now I can seek advice and review an assessment from other groups, but I think the ministerial accountability must remain central to this case-by-case review system.

Mr. Heap: So, in general, the criteria will be the same as before, but the procedure for implementation . . .

Mr. Axworthy: We are also prepared to review the criteria and to refurbish them where necessary. It will be that kind of discussion we will be engaged in.

[Translation]

d'équité est appliqué de façon uniforme. Je ne pense pas que son application pourrait être rétroactive.

M. Keeper: Il y a une recommandation qui fait appel à la participation des organismes non gouvernementaux, c'est-à-dire les organismes qui se dévouent pour les immigrants.

M. Axworthy: En effet.

M. Keeper: Êtes-vous d'accord avec cette recommandation précise?

M. Axworthy: Je pense que ce pourrait être une recommandation très utile. J'ai eu l'occasion de me rendre compte, au cours des trois dernières années, que la situation évoluait, que les liens avec les organismes non gouvernementaux allaient davantage dans le sens de la coopération. Je pense que leur action est essentielle si nous voulons que la Loi sur l'immigration soit appliquée de façon équitable. Au chapitre des réfugiés, comme vous le savez, nous nous fions de plus en plus aux avis et aux observations des organismes non gouvernementaux, particulièrement pour ce qui est des procédures servant à désigner les nouvelles catégories de réfugiés. A ce niveau-ci également, nous serons certainement heureux de recevoir leur appui. Ces organismes ont un meilleur accès à la communauté et ont des possibilités que nous n'avons pas pour ce qui est d'évaluer les situations. Dans la mesure où ils seront prêts à travailler avec nous d'une façon crédible, nous coopérerons avec eux.

M. Keeper: Cette structure composée des organismes non gouvernementaux pourrait-elle être reliée de quelque façon au comité d'examen composé de hauts fonctionnaires? Si, à leur avis, une décision quelconque n'est pas satisfaisante, auront-ils l'occasion d'intervenir dans le processus?

M. Axworthy: Nous n'avons pas prévu pour l'instant la création de comités ou de groupes consultatifs spéciaux.

J'estime que dans ce domaine, nous devons conserver . . . Ce qui nous semble préférable en l'occurrence, c'est davantage le principe de la responsabilité ministérielle. C'est pour cela que j'ai établi le système actuel. Je suis d'ailleurs convaincu de son bien-fondé. Lorsque la Loi sur l'immigration a été adoptée par le Parlement, elle a attribué au ministre des pouvoirs discrétionnaires, ainsi que l'autorité de faire des recommandations. J'estime donc que la raison pour laquelle le dossier m'a été soumis est que je suis élu au Parlement et responsable devant cette institution, et à ce titre, je suis le mieux placé pour exercer ce genre de pouvoir. Je puis bien chercher à connaître l'avis d'autres groupes et réexaminer leur position, mais je suis persuadé que la responsabilité ministérielle doit continuer à avoir un rôle primordial, eu égard au système de réexamen cas par cas.

M. Heap: En général, donc, les normes seront les mêmes qu'auparavant, mais la procédure utilisée pour les mettre en oeuvre . . .

M. Axworthy: Nous sommes également disposés à revoir les normes et à les modifier lorsque nécessaire. C'est dans de telles circonstances que nous exercerons le pouvoir discrétionnaire.

[Texte]

The Chairman: Mr. Heap, the bells have started to ring. We are calling the lobby to see how much time we have until the vote.

Mr. McDermid: A short bell.

The Chairman: Thank you. Then I wonder if you would mind if I go to Mr. McDermid and give him about 10 minutes before we go over. Mrs. Appolloni asked for a couple of questions as well.

Mr. McDermid: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Minister, may I add my congratulations for the work that Mr. Robinson has done on this report. I know in the time he spent on it that he asked for opinions, not only from people from coast to coast, but had members of Parliament actively involved. I do appreciate the work he has put into it and would like to add my congratulations.

We got that report at about 12.30 p.m.. I did not realize that Mr. Robinson was going to be quite so long-winded with his report. It is tough to go through it in 3 hours, even with the recommendations contained in the first 20 or 25 pages. So I would think, Mr. Chairman, that this will be a very light dusting of investigation of this particular report. I hope we can get into it maybe in more detail when we return in the fall.

I have a series of questions that I noted as I went through it—most of which I will not be able to touch on today. But I want to come to a couple of things. There are many myths built up about illegal immigration which, unfortunately, have caused consternation—I think unnecessary consternation—in many areas of the country. The major one is the figure of 200,000 illegals in this country. I noticed that Mr. Robinson has come in with a 50,000 figure. I know how tough it is to get a handle on the exact number of illegals in a country; it is not something you pick up in a census. But I would ask how you arrived at that figure. I mean there was no justification for the 200,000, except your committee heard it on the street. Am I to assume that Mr. Robinson picked this figure up of 50,000 on the street as well?

Mr. Axworthy: I will ask Gerry Robinson to respond to that question.

Mr. W.G. Robinson (Special Adviser, Immigration Policy, Canada Employment and Immigration Commission): Thank you, Mr. Chairman. Mr. McDermid, I think will be assisted when he has the time to go fairly carefully through the chapter dealing with the question of numbers. We did not find that we had a great deal of assistance from the general impressions of individuals and community and other organizations. But the combination of both their impressions and quite substantial inferential studies which have been done on the basis of the number of removals from Canada, and the number of visitors arriving in Canada, allowed us to get to a point where we were able, fairly confidently, to say that an absolute outside number, for the purposes of understanding the importance of

[Traduction]

Le président: Monsieur Heap, les cloches ont commencé à sonner. On s'occupe donc de téléphoner à l'antichambre de la Chambre, afin de savoir combien de temps il nous reste avant le vote.

M. McDermid: C'est une brève sonnerie.

Le président: Merci. Auriez-vous des objections si j'accordais la parole à M. McDermid pendant 10 minutes, avant que nous ne levions la séance? M^{me} Appolloni a également demandé de pouvoir intervenir.

M. McDermid: Merci, monsieur le président. Monsieur le ministre, j'aimerais, à mon tour, féliciter M. Robinson pour l'excellence de son rapport. Je sais que pendant qu'il y a travaillé, il a sollicité l'avis de citoyens d'une extrémité à l'autre du pays, et il a également fait participer activement des députés. Je lui suis donc reconnaissant du travail qu'il a accompli et aimerais encore une fois le féliciter.

Nous avons reçu le rapport à 12h 30 environ. Je ne me rendais pas compte que ce document serait aussi long. Il est difficile de le parcourir en trois heures, même si les recommandations figurent dans les 20 ou 25 premières pages. En conséquence, monsieur le président, mes questions ne feront qu'effleurer la surface. J'espère que nous pourrions de nouveau discuter du rapport, et ce, de façon plus poussée, lorsque nous reviendrons à l'automne.

J'ai rédigé quelques questions au fur et à mesure que je lisais le document, mais je ne pourrai pas toutes les poser aujourd'hui. J'aimerais toutefois aborder certaines choses. Il y a certains mythes qui entourent l'immigration illégale, et malheureusement, ils ont entraîné une certaine consternation, bien inutile à mon avis, dans bon nombre de régions du pays. Ainsi, on mentionne qu'il y a 200,000 immigrants illégaux au Canada. Or, j'ai remarqué que M. Robinson avance le chiffre de 50,000. Je n'ignore pas comme il est difficile d'avoir une idée exacte du nombre d'étrangers vivant illégalement dans un pays, car on ne peut obtenir ces renseignements par la voie d'un recensement. J'aimerais donc que vous me disiez comment vous avez établi ce nombre. J'entends par là que le chiffre de 200,000 avancé n'était fondé sur rien; votre Comité a dû l'apprendre par ouï-dire. Dois-je cependant penser que M. Robinson est également arrivé au chiffre de 50,000 par ouï-dire?

M. Axworthy: Je vais demander à M. Gerry Robinson de répondre à cette question.

M. W.G. Robinson (conseiller spécial, Politique de l'immigration, Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration): Merci, monsieur le président. Lorsque M. McDermid aura le temps de lire assez attentivement le chapitre portant sur les chiffres, je crois qu'il trouvera certaines réponses. Quant à nous, les impressions générales de particuliers et d'organismes communautaires, ou autres, ne nous ont pas été d'un grand secours. Cependant, la conjugaison de ces impressions et d'études considérables comportant des extrapolations fondées sur le nombre de départs et d'arrivées de visiteurs au Canada nous a permis d'affirmer avec une assez grande certitude, compte tenu de l'importance de cette question, que le nombre d'immigrants illégaux s'établit à

[Text]

this question, would be 50,000. The procedure we used to arrive at that was gone through fairly laboriously. We have made substantial recommendations that with that being used as a starting point, new methodology is being developed for improving those forecasting methods. That also is contained in the report.

Mr. McDermid: Do you feel, personally, that it is a fairly accurate figure? Would you feel quite comfortable using that as a very reasonable and well-reasoned ballpark figure of illegal immigrants currently in Canada?

• 1605

Mr. W.G. Robinson: I guess dealing, Mr. Chairman, with those kinds of estimates, we confidently feel that on the basis of all the available data, all the available methodologies which have been used, we can comfortably recommend to the minister that an absolute upper limit of 50,000 be used when trying to decide what kind of responses should be made to this problem. It is certainly not failsafe. The United States cannot come any closer than to say that it is somewhere between 3.5 million and 6.5 million. We are saying on the basis of all the data, we can confidently say an absolute upper limit is 50,000.

McDermid: Okay. Can I just touch on the amnesty? The minister has stated that there will be no amnesty. Yet, as I look through this and I take a look at people who have been here illegally for five years and now will be studied on a case by case basis, if I take the criteria here, this in fact is an amnesty of sorts. When you start doing that type of an examination, are you not in fact encouraging more illegal immigration? I mean, I go underground for five years and I keep my nose clean, and my family can hide me out for five years, and then I can start applying. Hopefully I am healthy and I have a good security record and I can prove that I belong here. Is that not just another way, another method, another category, if you will, of getting into the country?

Mr. Axworthy: No. I would think there are some very major differences between this and a general amnesty, which provides no selection criteria whatsoever. It is simply someone coming forward and saying, "I am in the country illegally", and they get a ticket. What you are doing by a case by case approach is establishing very strict terms of membership and putting very clear rules on. Just to give you one example, I think last year, under the case by case review that we already have—this is not something new; it is something that has been available to be used—I believe there were just 100 or so Order in Council cases that were processed under that application. All it does is give me, as the minister, the right to say that in certain circumstances we can exercise judgments based upon compassionate grounds, but to do so under very strictly controlled and very limited points of access, as opposed to a general amnesty which recognizes none of that at all. I think there should be no misapprehension that a case by case review

[Translation]

50,000. Nous avons travaillé assez méticuleusement pour en arriver à cette conclusion. De plus, nous avons fait des recommandations importantes, fondées sur ce nombre, à la suite desquelles on a commencé à élaborer de nouvelles méthodes permettant d'améliorer nos prévisions. Cela figure également dans le rapport.

M. McDermid: Estimez-vous personnellement que ce chiffre est assez exact? Êtes-vous tout à fait à l'aise lorsque vous le proposez comme nombre approximatif raisonnable des immigrants illégaux actuellement au Canada?

M. W.G. Robinson: Monsieur le président, pour ce qui est de ces estimations, nous estimons que, nous fondant sur toutes les données et les méthodes disponibles et utilisées, nous pouvons recommander sans hésitation au ministre qu'il considère le chiffre de 50,000 comme le maximum absolu lorsqu'il s'agit de considérer les mesures à prendre pour solutionner le problème. Bien entendu, il ne s'agit pas d'un nombre tout à fait précis, mais même aux États-Unis, on ne peut que dire qu'il y a entre 3.5 millions et 6.5 millions d'immigrants illégaux. Nous affirmons cependant qu'en nous fondant sur toutes les données disponibles, le maximum absolu est de 50,000.

M. McDermid: C'est bien. Maintenant, j'aimerais aborder la question de l'amnistie. Le ministre a affirmé qu'il n'y aurait pas de telle mesure. Or, lorsque j'examine le document et que je tiens compte du nombre de gens vivant illégalement ici depuis cinq ans et dont chaque cas sera étudié séparément, il s'agit de fait d'une espèce d'amnistie. Ce genre d'examen ne constitue-t-il donc pas une forme d'encouragement à l'immigration illégale? J'entends par là qu'en vertu de ces mesures, je puis vivre dans la clandestinité pendant cinq ans en évitant les problèmes et en faisant vivre ma famille également dans la clandestinité pendant cette même période, après quoi je puis faire une demande. Dans le meilleur des cas, je suis en santé, j'ai d'excellents antécédents sur le plan de la sécurité et je suis en mesure de prouver que ma place est ici. Or, est-ce qu'il ne s'agit pas tout simplement d'une autre façon de se faire accepter par l'autre pays?

M. Axworthy: Non. Il y a de très nettes distinctions entre ce genre de mesure et une amnistie générale, qui ne recourt à aucune norme de sélection. Dans le premier cas, quelqu'un sort de la clandestinité pour avouer qu'il vit illégalement dans le pays, puis obtient sa carte. Toutefois, lorsqu'on étudie chaque dossier, on se reporte à des normes très strictes en matière d'admissibilité et l'on impose des règlements très clairs. À titre d'exemple, l'année passée, dans le cadre d'une telle étude de dossiers, je crois qu'on a étudié environ une centaine de cas faisant l'objet d'un décret, à cause de ce processus de réexamen. Il ne s'agit d'ailleurs pas de renseignements de dernière heure; ils étaient déjà disponibles. Tout ce que ce système me donne en tant que ministre, c'est le droit de dire que dans certaines circonstances, nous pouvons porter des jugements fondés sur des motifs humanitaires, mais de le faire dans des conditions très strictement contrôlées et dans un nombre limité d'endroits, par opposition à une amnistie générale, qui ne tient

[Texte]

is an invitation to come. If that were the case, the odds of being accepted under it would be very low. It is not a good bet.

Mr. McDermid: With the greatest of respect, Mr. Minister, I would think that for people who are desperate to find a new home and who are desperate in leaving situations that are far inferior from what we are experiencing in this country, it might be not a bad gamble to come in and then hopefully test their luck five years down the road. Not a bad gamble.

Mr. Axworthy: Well, if it was, I suppose a lot more people would be availing themselves of it. As I say, we have had very very few cases. As I said in my statement, immigration policy is very much a balancing act. It really is walking a tightrope. You always have to retain some ability to respond to the individual human case in which there are serious grounds, the kind of evidence that was turned up in this report. We do have people living illegally in this country now, who are working and have been working in the community for 10 or 15 years. What I find interesting is how distinguished many of them have become in their communities over a period of time. To totally and completely bar or eliminate any hope of their being able to make a case in front of the special committee, accepted by me as a minister, would, I think, be too harsh and abrasive a response. But I want to reiterate that we are not using it as open sesame, by any means.

• 1610

Mr. McDermid: I want to make it clear that I am not opposed to a case-by-case study, but I think once you start setting out criteria for a case-by-case study, then you are in fact inviting that type of application, far more than the minister making decisions on a case-by-case basis.

Are we going to cut off now, Mr. Chairman?

The Chairman: Mr. McDermid, it is obvious we are going to have to come back on this report. The vote is in five minutes, and I was going to ask if we could allow Mrs. Appolloni to have a question or two before we leave.

Do you mean are we going to come back after the vote?

Mr. McDermid: Are we going to come back after the vote? That is my question.

The Chairman: I do not know. Is the minister able to come back after the vote?

Mr. Axworthy: Sure.

The Chairman: If it is just one vote . . .

Mr. McDermid: I think there are two or three things we have to cover. We have to cover the visa thing; I think it is very important that we should . . .

[Traduction]

nullement compte de telles contraintes. Il ne devrait y avoir aucun malentendu, on ne devrait pas s'imaginer qu'un réexamen de chaque dossier est une invitation à entrer dans notre pays. Si tel était le cas, les possibilités d'être accepté seraient très faibles. Ce serait un moyen risqué d'être admis.

M. McDermid: Malgré tout le respect que je vous dois, monsieur le ministre, lorsqu'on songe à ceux qui cherchent désespérément un nouveau foyer et qui quittent des situations vraiment déplorable par rapport à ce que nous connaissons ici, cela n'est peut-être pas un risque si élevé que cela que d'entrer ici et de tenter sa chance après cinq ans. Ce n'est pas un si mauvais pari.

M. Axworthy: Eh bien, si tel était le cas, je crois qu'il y aurait beaucoup plus de gens qui choisiraient cette voie. Or, je le répète, il y a eu très, très peu de cas. Comme je l'ai dit dans ma déclaration, la politique de l'immigration cherche à établir un équilibre. On se trouve même à marcher sur la corde raide. Nous devons en effet toujours être en mesure de réagir aux circonstances humaines d'un cas où les motifs de vouloir être admis sont graves, comme en font foi les exemples figurant dans le rapport. Il est vrai qu'il y a des gens qui vivent illégalement dans notre pays, à l'heure actuelle, et qui y travaillent depuis dix ou quinze ans. Ce qui me paraît intéressant, c'est comment certains d'entre eux se sont vraiment illustrés dans leur collectivité pendant cette période. Il serait donc beaucoup trop dur de leur refuser tout espoir de défendre leur cause devant un comité spécial ayant l'aval du ministre. Je répète toutefois que nous ne nous servons pas de ce mécanisme comme d'un sésame ouvre toi; loin de là.

M. McDermid: Je tiens à ce qu'on sache bien que je ne m'oppose pas à un réexamen cas par cas, mais, une fois que vous établissez des normes relatives à ce genre d'examen, vous vous trouvez de fait à encourager ce genre de demandes, bien plus que lorsque le ministre prend lui-même la décision après avoir étudié chaque dossier.

Allons-nous nous interrompre maintenant, monsieur le président?

Le président: Monsieur McDermid, nous allons certainement devoir réétudier ce rapport. Le vote aura lieu dans cinq minutes, et j'allais vous demander si nous pouvons permettre à M^{me} Appolloni de poser une question ou deux avant que nous ne levions la séance.

Est-ce que vous voulez dire que nous allons revenir après le vote?

M. McDermid: Allons-nous effectivement revenir après le vote? C'était bien cela ma question.

Le président: Je l'ignore. Le ministre est-il capable de revenir après le vote?

M. Axworthy: Certainement.

Le président: S'il ne s'agit que d'un vote . . .

M. McDermid: Je crois qu'il reste deux ou trois sujets à aborder. Il y a d'abord celui de l'accord de visa, qui me paraît très important à . . .

[Text]

The Chairman: I have questions myself.

I will give a couple of questions to Mrs. Appolloni in the next few minutes, if she wants.

Mrs. Appolloni: I have a lot, but I will try to condense them.

The Chairman: Do you want to wait and come back after?

Mrs. Appolloni: I think it would be better.

The Chairman: Fine. Then we will adjourn while we vote. We will return here in 15 or 20 minutes.

Mr. Axworthy: The committee members can read the report while the vote is on and come back all that much better informed.

Mrs. Appolloni: I would like to suggest, though, that if Mr. Robinson spent some time in my riding office, he would probably find the 50,000 right away.

Mr. Axworthy: Okay, that is a good start.

The Chairman: You can discuss that a little later.

Mrs. Appolloni: Now you see why I want to spend longer.

The Chairman: We will adjourn for a few minutes while we vote.

• 1612

• 1651

The Chairman: I would like to call the meeting back to order and continue with the questioning of the minister and his officials on the report. I will call first on Mrs. Appolloni.

Mrs. Appolloni: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, I have not had a chance, obviously, to read the whole report. I have just been skimming through it. But as I intimated before we broke for the vote, I would dispute the ceiling figure of 50,000. I think that is far too low. As I said, I am pretty sure if the author spent some time around my area in Toronto he would meet those people within a couple of days, I should imagine, only in Toronto.

Mr. Minister, I think what concerns me most is that in the almost nine years that I have been here now I have had a tremendous amount of dealings with immigration officers. I have to say in all truthfulness that nine years' experience—and it has been quite intensive, particularly in some months of the year—those nine years' experience have given me the greatest respect and admiration for the work done by Canada's immigration officers.

My admiration was heightened when I went last year to Vienna and I visited the refugee camp there. I may also add in parenthesis that my admiration for the Austrian people is

[Translation]

Le président: J'ai, moi aussi, des questions à poser.

Je vais permettre à M^{me} Appolloni de poser quelques questions au cours des prochaines minutes, si elle le veut bien.

Mme Appolloni: J'en ai beaucoup, mais j'essaierai de les résumer.

Le président: Voulez-vous plutôt attendre, pour les poser après le vote?

Mme Appolloni: C'est probablement préférable.

Le président: C'est bien. Nous allons donc lever la séance pour aller participer au vote. Nous serons de retour ici dans 15 ou 20 minutes.

M. Axworthy: Les membres du Comité pourront lire le rapport pendant la mise aux voix, puis nous revenir beaucoup mieux renseignés.

Mme Appolloni: J'aimerais toutefois dire que si M. Robinson passait quelque temps dans mon bureau de circonscription, il y rencontrerait probablement les 50,000 en un rien de temps.

M. Axworthy: C'est bien, c'est un bon départ.

Le président: Vous pourrez discuter un peu plus tard.

Mme Appolloni: À présent, vous comprenez pourquoi j'aimerais prendre un peu plus de temps.

Le président: Nous allons lever la séance pendant quelques minutes, pour aller participer au vote.

Le président: Nous allons maintenant reprendre nos travaux et continuer à poser nos questions au ministre et à ses collaborateurs à propos du rapport. Madame Appolloni, vous avez la parole.

Mme Appolloni: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, je n'ai de toute évidence pas eu l'occasion de lire le rapport dans son intégralité. Je n'ai fait que le parcourir. Mais, comme je l'ai laissé entendre avant que nous n'ajournions pour aller voter, je conteste ce plafond de 50,000. Je crois que ce chiffre est loin de correspondre à la réalité. Comme je l'ai dit, je suis sûre que, si l'auteur passait quelques jours dans ma circonscription à Toronto, il pourrait en deux jours, rien qu'à Toronto, rencontrer ces gens.

Monsieur le ministre, au cours de mes neuf ans ou presque à la Chambre, j'ai eu très souvent à faire aux agents d'immigration. Je dois dire en toute honnêteté que, durant ces neuf années, et parfois les temps ont été durs, en particulier certains mois de l'année, j'en suis venue à nourrir le plus grand respect, la plus grande admiration, pour le travail effectué par les agents d'immigration du Canada.

Cette admiration n'en a été que renforcée depuis que j'ai visité l'an dernier le camp de réfugiés à Vienne. Je voudrais également ajouter au passage que j'ai la plus grande admira-

[Texte]

tremendous. What they do for refugees is just fabulous. But while I was at the camp, Canada had sent out a so-called "hit team" from Winnipeg of immigration officers. They did an absolutely superb job.

The Chairman: Would you tell us what you mean by their "hit team"?

Mrs. Appolloni: They did have another name for it, but they were five crack officers who were coming out—I have forgotten what you call them.

Mr. Axworthy: SWAT squad.

The Chairman: It is almost as bad.

Mrs. Appolloni: What they were doing was they came out from Canada to try to alleviate an extremely pressing problem; and they did it in record time. They were superb.

However, it was thinking of that kind of people, who spend their lives helping others—and they do help others—that I strongly, strongly disagreed with your predecessor, who was of a different stripe, I am happy to say, when he said that the immigration officers were guilty of racism, discrimination, and whatnot. I have never found that in nine years. But it is because I admire them so much and the kind of work they are doing that I feel this kind of report is going to be, to many of them, a slap in the face. We are asking them to do a tremendous job, and what we are doing with a report like this, I feel, is taking away some of their tools.

There are a few particular points I want to raise. The case-by-case review: I have read that part of the report and I realize that the author has himself pointed out some of the difficulties. In my view, this case-by-case review, by spelling out so clearly the criteria and what not—you are asking for the same kind of abuse that we now have with the so-called refugees—and I do say "so-called". We will have every illegal immigrant in the country who has been here for five years knocking at the doors. It is going to give tremendous employment opportunities to hungry lawyers who may or may not know the immigration law—and in my experience a lot of the so-called "consultants" have never even read the immigration law. Again, we are allowing people illegally to take up a position in our country which could legitimately be claimed by other people who are waiting in line to immigrate. And I mean here again the genuine refugees. Whether you call them "conventional" or "genuine" for other reasons does not really matter; but they are genuine.

I also wonder—I do not see any reference in the report, but perhaps I have missed it, to the so-called marriages of convenience. I would suggest that if you were to check a little more with not only your own immigration officers but with several clergy on several registrars, particularly in the Toronto area, the author might be prepared to review his idea of the 50,000 ceiling.

• 1655

I also wonder about the airlines. Whether they have already approached you, Mr. Minister, or whether they intend to do so

[Traduction]

tion pour le peuple autrichien. Ce qu'ils font pour les réfugiés est absolument époustouflant. Mais à l'époque où j'avais visité dans ce camp, le Canada avait envoyé un «commando de choc» composé d'agents d'immigration de Winnipeg. Le travail qu'ils ont effectué avait été absolument superbe.

Le président: Pourriez-vous nous dire ce que vous entendez par «commando de choc»?

Mme Appolloni: On leur avait donné un autre nom, je crois, mais il s'agissait de cinq agents, des experts qui allaient... J'ai oublié comment on les appelait.

M. Axworthy: Une brigade spéciale.

Le président: C'est presque aussi atroce...

Mme Appolloni: Ils sont partis du Canada pour essayer de résoudre un problème extrêmement pressant et ils l'ont fait en un temps record. Ils ont été fabuleux.

Cependant, c'est en pensant à ces gens-là, qui passent leur vie à aider les autres, que je me suis violemment opposée à ce que disait votre prédécesseur, qui était d'une autre trempe, lorsqu'il affirmait que les agents d'immigration faisaient preuve de racisme, de discrimination et ainsi de suite. En neuf ans, je n'ai jamais pensé de la sorte. Mais c'est justement parce que je les admire tellement et que je m'incline devant le travail qu'ils font que, à mon avis, ce genre de rapport va en ébranler beaucoup. Nous leur demandons de faire un travail fabuleux et nous ne faisons que saper leur moral en publiant un rapport comme celui-ci.

Je voudrais faire plusieurs observations. Tout d'abord l'examen cas par cas: J'ai lu cette partie du rapport et je me rends compte que son auteur a trouvé lui-même quelques difficultés. A mon avis, en énonçant si précisément les critères de cet examen cas par cas, on ne fait que s'exposer au même genre d'abus auquel on assiste dans le cas des soi-disant réfugiés et je dis bien «soi-disant». Chaque immigrant arrivé illégalement dans ce pays et qui y est depuis cinq ans va venir frapper à la porte, ce qui va donner des contrats juteux aux avocats aux dents longues qui ne connaissent peut-être même pas la Loi sur l'immigration et, d'après ce que je sais, beaucoup de ces soi-disant «experts» n'ont même jamais lu la loi. Je le répète, nous permettons à des gens qui sont arrivés illégalement au Canada de se réserver une place à laquelle auraient pu légitimement prétendre ceux qui attendent d'immigrer. Et je veux parler ici des réfugiés réels. Que vous les appelez «classiques» ou «réels» pour d'autres raisons, cela n'a aucune importance, mais ce sont des réfugiés réels.

Je me pose également des questions, et je ne vois aucune allusion à ce problème dans le rapport, mais je l'ai peut-être manquée, à propos des prétendus mariages blancs. Permettez-moi de vous dire que si vous faisiez une petite enquête auprès de vos propres agents d'immigration, mais également auprès du clergé, en particulier dans la région de Toronto, vous vous rendriez compte que ce plafond de 50,000 est un peu bas.

Je me pose également des questions au sujet des compagnies aériennes. Je me demande si elles vous ont déjà contacté,

[Text]

in the near future, the airlines, too, are very, very concerned about the whole problem of illegal entry into Canada.

I am trying to say that I believe, yes, that Canada was built on immigrants. I also believe that immigrants should continue to be welcomed in Canada. But I strongly believe that once we have a law we should damn well insist that people, especially the potential Canadians, should abide by it, and this, I am afraid, is going to give a message to the illegal immigrants that—well, perhaps not amnesty but it could be amnesty. It is wishy-washy, and I think we are opening up more loopholes. So there is my main problem at the moment.

You will notice I have not offered any solutions to the problems because I do not have any myself. I do think that (a) we have to send out a clear signal to the immigration officers that we trust them—the law is not perfect, even as it is, but we trust them—and (b) we should send out a very, very clear signal to illegal immigrants that they have already broken our law once and there are other people, literally thousands, maybe millions of people, standing in line to come to this country and they are taking up their place.

Mr. Axworthy: Mr. Chairman, I had hoped that the report and the endorsement I gave to it on the question of a rejection of the notion of general amnesty would give that very clear signal. I agree with Mrs. Appolloni's contention that we cannot allow the Immigration Act and its procedures to be abused. If we do that, we lose the right of the country to provide for a protection of its borders, but also it creates chaos. It creates total and complete anarchy in the system. If you lose the rule of law in immigration, it is the same as losing the rule of law in many other areas.

That is why I think we should not also swing to the other side and so completely close the system off that there is not some allowance for ensuring that individual cases based upon their own particular circumstances can be allowed a hearing because the Act of Parliament in 1978, as I read it, does give that kind of discretion to be exercised and—as I said, I believe, to Mr. McDermid earlier—exercised through the ministerial principle of accountability to make certain judgments on cases.

The report pointed out that a case-by-case review has not perhaps been as effective as it should have been because it did not have any central focus to it. It did not have a set of uniform guidelines, nor did it have a responsibility centred at the core of the department—the minister, deputy and others—that would administer it. It was done by individual officers on a kind of random basis. That is what we are trying to correct.

That does not provide open access by any means. We want to underline that very carefully. It is not doing that. As I pointed out, last year we had only some 100 cases under that section.

We have to preserve that right, as you properly recognize and state, to ensure that there is not any lingering feeling that somehow there is a free ride into this country because it is not

[Translation]

monsieur le ministre, si elles ont l'intention de le faire bientôt, car toute cette question de l'immigration illégale au Canada les inquiète aussi énormément.

Ce sont les immigrants qui ont construit le Canada, d'accord. Les immigrants devraient continuer à être les bienvenus au Canada. Mais j'estime que si nous avons une loi, nous devrions insister pour qu'elle soit respectée, surtout par les candidats à l'immigration et je crains que ce rapport ne soit perçu par les immigrants illégaux peut-être pas comme une promesse d'amnistie mais comme une possibilité d'amnistie. Ce rapport n'est pas assez ferme et il est susceptible de créer plus de problèmes que d'en régler. C'est mon impression pour le moment.

Vous remarquerez que je n'ai pas offert de solution à ces problèmes car je n'en ai pas. Je crois que a) nous devrions faire parfaitement comprendre aux agents d'immigration que nous leur faisons confiance—la loi n'est pas parfaite, mais nous leur faisons confiance—et b) nous devrions faire parfaitement comprendre aux immigrants illégaux qu'ils ont déjà violé la loi et qu'il y a d'autres personnes, des milliers, peut-être même des millions, qui attendent leur tour pour venir dans ce pays et qu'ils prennent leur place.

M. Axworthy: Monsieur le président, j'avais espéré que ce rapport et mon aval du rejet du principe d'amnistie générale rendrait notre message parfaitement clair. Je suis d'accord avec M^{me} Appolloni, nous ne pouvons permettre que notre Loi sur l'immigration et ses règlements soient bafoués. Autrement, nous perdrons le droit de protéger nos frontières ce qui ne peut aboutir qu'au chaos. Le résultat net est l'anarchie totale et complète. Perdre le contrôle en matière d'immigration équivaut à perdre le contrôle dans bien d'autres domaines régis par la loi.

C'est justement pourquoi, à mon avis, nous ne devrions pas opter non plus pour l'extrême et être stricts au point de ne pas permettre qu'en fonction de leurs circonstances particulières certains cas soient entendus car la Loi du Parlement de 1978, selon mon interprétation, permet l'exercice de ce genre de discrétion et—comme je l'ai dit plus tôt, je crois, à M. McDermid—l'exercice de cette discrétion en vertu du principe de responsabilité ministérielle.

Ce rapport signale que la méthode de l'examen cas par cas n'a peut-être pas été aussi efficace qu'elle aurait dû l'être par manque de normalisation. L'absence de directives uniformes et de centralisation auprès du ministère—du ministre, du sous-ministre et des autres hauts fonctionnaires—n'en ont pas permis une bonne administration. Ce sont les agents eux-mêmes qui s'y sont livrés un peu au hasard. Nous essayons de trouver des remèdes à cette situation.

Cela ne veut pas dire pour autant que nous ouvrons toutes grandes les portes. Nous insistons sur ce point. Ce n'est pas ce que nous faisons. Comme je l'ai déjà signalé, l'année dernière, seuls quelque 100 dossiers ont été étudiés dans le cadre de cet article.

Nous devons préserver ce droit, comme vous l'avez fort bien énoncé, pour dissiper l'impression trompeuse que les portes de ce pays sont grandes ouvertes, car ce n'est pas le cas. Ceux qui

[Texte]

equitable to do that. Anyone who says there should be, frankly, is being silly because they discriminate against all those people who have followed the legitimate procedures in this country, who have applied properly and are seeking to come through the right process.

• 1700

Mrs. Appolloni: Mr. Minister, would you like to comment on the marriages of convenience?

Mr. Axworthy: As the report indicates, the question of family-class immigration is one that in itself has led to one of the source causes of illegal immigration. Under the present rules, it itself has provided for a certain cut-off on who is eligible to come in a family reunion. I think we are one of the few countries remaining in the world that have really adhered strongly to the principle of family reunification. As you well know, it has been a pretty central tenet in our own party and our own government.

However, the marriage of convenience is another case where people try to abuse the system. I guess Immigration is constantly being faced with those who are trying to get around its rules, and as you point out, they have a lot of people who give them expert advice on how to do that. It is unfortunate, because any time you allow for any abuse of the system, you have to respond by correcting it. Therefore you penalize those who are legitimately using the system. That is why I get back to the central principle of the necessity of maintaining the rule of law in immigration and maintaining a balance in that rule of law of some compassion but some enforcement, to ensure that we do not allow the system to be taken over by those who are trying to take advantage of it.

There is, however, an area in the issue of marriages of convenience that we have to be careful about—and I think the report states it—because there are different cultural notions as to what constitutes a marriage. That is why we were presently, with Mr. Lussier and Mr. Best and other officials, examining that particular issue and how it relates to the application of our own laws.

Mr. McDermid: Are they experts in that field?

Mr. Axworthy: Mr. McDermid, we are all experts in our own way on the subject of marriage. When will you learn there is no such thing as an expert in immigration though there are a lot of people who think they are experts.

Mrs. Appolloni: Mr. Minister, I would say that my riding is perhaps one of the most open in this whole country towards immigration, towards immigrants themselves, but within what is perceived as the law. And we have many, many potential refugees. I say "potential" because here again we could look for a long time for a definition of the word "conventional". I was thinking of refugees from eastern Europe, for instance, who would make, most probably, excellent Canadian citizens; and they have tremendous trouble getting here. Now, if the families of those people living in Canada come across, as they do almost daily in my part of Toronto—these abusive illegals—you can imagine the goodwill towards immigrants will very, very soon dry up.

[Traduction]

le préconisent font preuve de légèreté car ils favorisent la discrimination envers tous ceux qui ont respecté les procédures légitimes de ce pays et qui ont fait des demandes d'immigration en bonne et due forme.

Mme Appolloni: Monsieur le ministre, voudriez-vous nous parler des mariages de convenance?

M. Axworthy: Comme le rapport l'indique, la question de l'immigration des membres d'une même famille est en elle-même une des principales sources de l'immigration illégale. Les règlements actuels afférents à cette catégorie d'immigrants ne sont pas eux-mêmes suffisamment stricts. Nous sommes un des rares pays du monde continuant à réellement adhérer au principe de la réunification des familles. Vous n'ignorez pas que c'est un des principes fondamentaux de notre parti et de notre gouvernement.

Les mariages de convenance sont un autre exemple de tentative d'abus. Les responsables de l'immigration sont constamment aux prises avec ceux qui essaient de tourner les règlements et, comme vous l'avez dit, ceux pour les conseillers comment faire ne manquent pas. C'est malheureux, car chaque abus entraîne des mesures coercitives qui pénalisent ceux qui respectent le système. C'est la raison pour laquelle j'en reviens au principe fondamental du respect nécessaire de la loi et de son exécution en matière d'immigration, tout en laissant place à une certaine compassion pour que le système ne soit pas subverti par ceux qui essaient d'en abuser.

Cependant, pour ce qui est des mariages de convenance, il nous faut être très prudents—le rapport le dit lui-même, je crois—car la notion de mariage diffère en fonction des cultures. C'est la raison pour laquelle avec M. Lussier, M. Best et d'autres fonctionnaires, nous étudions ce problème particulier dans le contexte de l'application de nos lois.

M. McDermid: Sont-ils spécialistes en la matière?

M. Axworthy: Monsieur McDermid, s'agissant du mariage, nous sommes tous spécialistes à notre manière. Quand apprendrez-vous qu'il n'y a pas de spécialiste en immigration bien que beaucoup pensent l'être?

Mme Appolloni: Monsieur le ministre, je dirais que ma circonscription est peut-être l'une des plus ouvertes à l'immigration du pays, l'une des plus ouvertes aux immigrants eux-mêmes, mais dans le cadre de ce qui est perçu comme étant la loi. Nous avons de très nombreux réfugiés potentiels. Je dis «potentiels» car une fois de plus nous pourrions chercher pendant longtemps la définition de «traditionnel». Je pense aux réfugiés de l'Europe de l'Est, par exemple, qui feraient plus que probablement d'excellents citoyens canadiens et pourtant ils ont le plus grand mal à venir chez nous. Si les membres des familles de ceux qui vivent au Canada viennent illégalement, ce qu'ils font pratiquement tous les jours dans mon coin de

[Text]

When I was speaking about providing employment for immigration consultants—I go to page 56, where the recommendation is:

The following criteria should be established for the discretionary landing of illegal migrants . . .

—and the first is the length of time the candidate has remained illegally in Canada, with a minimum period of five years for eligibility. The wording of that alone, and the priority it is given, make me very uneasy. In other words, we are now going to give a prize to the guy who managed to elude the enforcement officers for so long.

So if you only managed to stay for three years, well, go underground until the other two years are up, and then, boy, you are going to get your prize. This is the kind of interpretation that can be put on it: that in other words, if you were smart enough to elude everybody, after five years you have a good chance of staying.

Mr. Axworthy: I should point out, though, that that recommendation is only one of eight or nine criteria, and one alone would not be sufficient cause, by any means. That is an absolute minimum. For example, if you take the other criteria, such as the circumstances leading to the decision to become illegal, there is a very big difference between the person who under examination revealed they were doing it as a way of beating the system and someone who came here perhaps because of bad information that was given, which could be a mitigating circumstance.

• 1705

So I think it is very important that all these factors would be considered in combination and together, not singly or in isolation.

The Chairman: Mrs. Appolloni, you have been on now for 15 minutes and the minister, I understand, has to adjourn and go to another meeting around 5.25 p.m. I interrupted Mr. McDermid in his questioning before so . . .

Mrs. Appolloni: That is fine, Mr. Chairman; go ahead.

The Chairman: I will go to Mr. McDermid because I interrupted him when the vote was about to come, then I will go to Mr. Heap, and then I will have a few questions myself, I hope.

Mr. McDermid: If we leave you enough time.

The Chairman: If you leave me enough time, yes.

Mr. McDermid: We will do that, Mr. Chairman.

Mr. Minister, while we are on the long-term illegal residents area, there is a recommendation contained on page 55 regarding illegal residents who were eligible to apply under the 1973 general amnesty and who have resided in Canada

[Translation]

Toronto, vous pouvez imaginer que les sentiments de bonne volonté envers les immigrants finiront bientôt par se tarir.

J'ai parlé de l'emploi de conseillers en immigration. À la page 63 se trouve la recommandation suivante:

Les critères suivants devraient être établis pour déterminer s'il faut accorder le droit d'établissement aux immigrants illégaux . . .

. . . et le premier de ces critères est la durée du séjour de la personne en cause au Canada, la période minimum, pour admissibilité, étant fixée à cinq ans. Ce libellé lui-même et cette priorité conférée m'indisposent beaucoup. En d'autres termes, nous allons maintenant récompenser ceux qui ont réussi pendant si longtemps à échapper à la loi.

Si vous n'avez réussi à rester que pendant trois ans, cachez-vous pendant encore deux ans et vous serez récompensés. C'est le genre d'interprétation que l'on peut donner à ce critère, si vous êtes assez intelligent pour ne pas vous faire prendre, après cinq ans vous avez de bonnes chances de rester.

M. Axworthy: Cette recommandation est accompagnée de huit ou neuf critères et satisfaire un seul d'entre eux n'est pas suffisant. C'est un minimum absolu. Si vous prenez par exemple cet autre critère, celui des raisons pour lesquelles la personne a pris la décision d'immigrer illégalement, il y a une très grande différence entre la personne qui, questionnée, révèle l'avoir fait pour prendre le système en défaut et celle qui, ayant peut-être été mal renseignée, ne l'a pas fait délibérément et peut donc bénéficier de circonstances atténuantes.

Il importe donc de considérer tous ces facteurs ensemble et non pas isolément.

Le président: Madame Appolloni, cela fait maintenant quinze minutes que vous avez la parole et je crois comprendre que le ministre doit se rendre à une autre réunion aux environs de 17h25. J'ai déjà interrompu M. McDermid afin . . .

Mme Appolloni: Très bien, monsieur le président, je vous en prie.

Le président: Je vais redonner la parole à M. McDermid que j'ai interrompu pour le vote, puis je la donnerai à M. Epp en espérant pouvoir moi-même poser quelques questions après.

M. McDermid: Si nous vous laissons suffisamment de temps.

Le président: Si vous me laissez suffisamment de temps, oui.

M. McDermid: C'est ce que nous ferons, monsieur le président.

Monsieur le ministre, puisque nous en sommes aux immigrants illégaux de longue date, il y a une recommandation à la page 62 concernant les résidents illégaux qui étaient admissibles dans le cadre de l'amnistie générale de 1973, qui ont

[Texte]

continuously since then that they should now be assessed for discretionary landing under the criteria which prevailed under that program. Have you accepted that recommendation?

Mr. Axworthy: Not at the present time. That is one of the things we are reviewing, and establishment of the criteria.

Mr. McDermid: Is that not in fact just extending an amnesty that was granted back in 1973?

Mr. Axworthy: Perhaps I could ask the authors to comment on the view behind that recommendation. As I say, it is not something that we have accepted at this point in time. I indicated in my opening statement we would be reviewing these criteria. That is not one that has necessarily been adopted.

Gerry, do you want to comment on this?

Mr. W.G. Robinson: Yes.

If you read the short section before that recommendation appears, it seemed to us that the enforcement experience over the last several years has shown that there are very few people who are pre-1973 and that it would not do any particular damage to the system and would extend a fairly generous hand to people who had in fact now been here for 10 years or more, because they would have to be pre-1973 people, and who, if they had applied at the time, would have been accepted under certain criteria that were established then. We have made the recommendation for consideration by the minister that people in that position should be judged on the basis of the criteria of 1973.

Mr. McDermid: Mr. Chairman, through you to the minister, if they have been here since 1973 and you are setting up criteria to judge people on a case-by-case basis, this is a blanket amnesty. This is basically saying: Everybody was here before 1973 when we had the amnesty come forward; produce yourself; if you have a clean nose and a good health record, then we are going to keep you here. That is what the recommendation says.

So in essence you are extending the 1973 amnesty to 1983 for those who were here illegally before 1973. That is what that recommendation says.

Mr. Axworthy: Well, it is a recommendation.

Mr. McDermid: All right, I think I have made my point and I do not want to belabour it.

Mr. Axworthy: Maybe Mr. Ratushny would like to comment.

Mr. Ed Ratushny (Chief Counsel and Director of Research, Canada Employment and Immigration Commission): Yes.

One of the reasons for that particular recommendation was that we received a great many representations from all parts of the country of people who said that the 1973 amnesty, as successful as many people said it was, really was not that successful, that the 90-day period was too short and the greatest number of people came in on the last day and there were many people who could have come in but they just did

[Traduction]

résidé au Canada de façon continue depuis et qui devraient maintenant faire l'objet d'un examen pour voir si on peut leur accorder le droit d'établissement en vertu des critères de ce programme. Avez-vous accepté cette recommandation?

M. Axworthy: Pas pour le moment. C'est une des choses que nous étudions ainsi que l'établissement des critères.

M. McDermid: Cela ne revient-il pas en fait à simplement proroger une amnistie accordée en 1973?

M. Axworthy: Je pourrais peut-être demander aux auteurs de nous dire ce qui sous-tend cette recommandation. Comme je l'ai déjà dit, nous ne l'avons pas encore acceptée pour le moment. J'ai indiqué dans ma déclaration préliminaire que nous étudierions ces critères. Celui-ci n'a pas été forcément adopté.

Gerry, voudriez-vous nous dire un mot à ce sujet?

M. W.G. Robinson: Oui.

Si vous lisez ce qui précède cette recommandation, vous constaterez qu'il nous a semblé que l'expérience des dernières années a démontré qu'il y a très peu de personnes dont la présence remonte à avant 1973 et que faire preuve de générosité envers ces personnes qui en fait sont maintenant au Canada depuis 10 ans ou plus ne prêterait pas à conséquence. De plus, si elles avaient fait une demande à l'époque, elles auraient été acceptées conformément à certains critères d'alors. Nous recommandons au ministre d'étudier le cas de ces personnes en fonction des critères de 1973.

M. McDermid: Monsieur le ministre, si ces personnes sont chez nous depuis 1973 et que vous établissez des critères de jugement cas par cas, ceci correspond à une amnistie générale. Vous dites à toutes personnes présentes avant l'amnistie de 1973: Manifestez-vous et si vous avez le nez propre et un dossier médical parfait nous vous garderons. C'est ce que dit cette recommandation.

Vous faites donc appliquer l'amnistie de 1973 en 1983 à ceux qui étaient ici illégalement avant 1973. C'est ce que dit cette recommandation.

M. Axworthy: C'est une recommandation.

M. McDermid: Très bien, je pense avoir fait ma démonstration, je n'insiste pas.

M. Axworthy: M. Ratushny voudrait peut-être ajouter quelque chose.

M. Ed Ratushny (chef conseiller et directeur des recherches, Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration): Oui.

Si nous avons fait cette recommandation particulière c'est que dans tout le pays nombreux sont ceux qui nous ont dit que l'amnistie de 1973, contrairement à ce que d'aucuns ont prétendu, n'a pas véritablement été une réussite, la période de 90 jours étant trop courte, le plus grand nombre de répondants s'étant présentés le dernier jour et beaucoup de ceux qui auraient pu se présenter ne l'ayant pas fait par simple manque

[Text]

not trust government officials enough to do it. Now, our other inquiries and what we have found from enforcement and so on do not bear that out because the enforcement suggests that there is a very, very small number of those people still around.

In those circumstances, it seemed this would be a simple way, as Mr. Robinson suggested, which would not do any major disruption to the system, simply to find out, really, what happened. We do not think there are many out there, but if you allowed this then you would find out clearly, and the period is long enough.

Mr. McDermid: If you think they trust the government more now in 1983 than they did in 1973, you will find out.

Mr. Ratushny: If it is a long enough period. It is an indefinite period; it is an ongoing continuing mechanism so you do not have the 90-day restriction.

• 1710

Mr. Axworthy: I should point out in this case though that I was almost tempted to make a facetious remark about trust, Mr. Chairman, but . . .

Mr. McDermid: You would not!

Mr. Axworthy: Oh no! The report does recommend, as I think I have already indicated, that part of the application of these new principles will be done, hopefully, with a lot of co-operation from NGOs in the country. We have established a very different atmosphere in relationship over the last couple of years with them. Certainly, that is what they have told me at least. As an indication of that, beginning tonight I have invited a number of them to meet with me to discuss the report itself to get initial reactions and, hopefully, that will develop an ongoing continuing dialogue with them, so they will be able to provide that kind of judgment that is important and which was perhaps missing in 1973. There was not the same kind . . . it was a kind of a government-to-individual relationship and if you have the intermediary influence of NGOs, church groups, voluntary groups, ethnic organizations, I think you will find it is a much easier and more compatible way of bringing about these kinds of assessments and reviews which will be required.

Mr. McDermid: I have a series of questions on that which I would like to get into later on, but I do not think I will have time. This report, in essence, is a two-phase thing. What do we do with the illegals we have here? How do we prevent illegal immigration in the future? I want to address the latter part now, and that is the recommendation that from all countries with the exception of the United States, all those visitors to Canada be required to obtain a visa. Now, I gather from the Minister's statement that he would start very gently with that type of a recommendation; that he would pick maybe one, two, three or four—any number of countries—where we may find the most abuse, and institute visa requirements there. Is that fair to assume?

[Translation]

de confiance envers les agents du gouvernement. Nos enquêtes et nos recherches contredisent ces affirmations car les dossiers montrent qu'il reste fort peu de gens encore dans ce cas.

Dans ces circonstances, il nous a semblé, comme M. Robinson l'a suggéré, que ce serait un moyen simple, sans vraiment perturber le système, d'apprendre exactement la vérité. Nous ne pensons pas qu'il y en ait beaucoup, mais ceci nous permettrait de le savoir avec exactitude et la période prévue est suffisamment longue.

M. McDermid: Si vous croyez qu'ils font davantage confiance au gouvernement en 1983 qu'ils ne le faisaient en 1973, vous vous faites des illusions.

M. Ratushny: La période est suffisamment longue. Elle est indéfinie, le mécanisme est permanent et la limite de 90 jours ne s'applique donc pas.

M. Axworthy: Je voudrais faire remarquer toutefois, dans ce cas, que j'ai presque été tenté de faire une plaisanterie sur la confiance, monsieur le président, mais . . .

M. McDermid: Vous n'oseriez pas!

M. Axworthy: Oh non! Le rapport recommande, comme je l'ai déjà signalé, je crois, que ces nouveaux principes seront en partie appliqués avec le concours enthousiaste, nous l'espérons, des organisations non gouvernementales du pays, avec lesquelles nos relations se sont considérablement améliorées depuis quelques années. C'est du moins ce qu'elles m'ont assuré. Preuve en est que dès ce soir, j'ai invité plusieurs d'entre elles à s'entretenir avec moi pour discuter du rapport et recueillir leurs premières réactions. J'espère que ce n'est là que l'amorce d'un dialogue permanent qui s'instituera avec elles, afin que les ONG puissent faire entendre leurs voix et porter un jugement utile qui nous a peut-être manqué en 1973. Il n'y avait pas le même genre de . . . C'était un genre de relations de gouvernement à particulier, mais avec une influence intermédiaire comme celle des ONG, des groupements religieux, des associations bénévoles, des organismes ethniques, vous constaterez, je crois, qu'on obtiendra avec beaucoup moins de difficultés et de heurts le genre d'évaluation et de jugement qui seront nécessaires.

M. McDermid: J'ai plusieurs questions à poser sur lesquelles j'aimerais revenir, mais je ne crois pas que j'en aurai le temps. Ce rapport se compose, pour l'essentiel, de deux volets: que faire des immigrants illégaux qui sont déjà dans le pays? Comment empêcher, à l'avenir, l'immigration illégale? C'est par la deuxième question que je voudrais commencer, à savoir la recommandation que tous les visiteurs au Canada, à l'exception de ceux venant des États-Unis, doivent produire un visa. D'après la déclaration du ministre, je crois comprendre que nous procéderions en douceur avec l'introduction de ce genre de recommandation en commençant par exiger le visa des ressortissants d'un, de deux, de trois ou de quatre pays où nous aurions constaté le plus d'abus. La supposition est-elle juste?

[Texte]

Mr. Axworthy: I think we will be taking the recommendations in the report, looking at them very carefully as a way of determining for sure that the system would be helpful. I mean not just in controlling illegals, which I think it very clearly does but, also, in many cases easing the passage of those who are legitimate visitors or immigrants coming to Canada. In the experience we have had with the application of a visitor visa for Indians, has worked as a benefit both ways. It has eased the problems people had getting entry at the airports, simply because they now have a certified document and do not have to be subject to speculation as to their purpose in coming to Canada. So, I think we will be looking at it over the summer and I will be getting a report to Cabinet this fall.

Mr. McDermid: Would your personal preference be that a visa be put on all countries with the exception of the United States—a visitor's visa?

Mr. Axworthy: Mr. Chairman, I would like to reserve my judgment on that until I have had a chance to discuss it with my Cabinet colleagues. It is a matter to be taken into consultation with them.

Mr. McDermid: Is it fair to assume that if there were not a blanket visa requirement made—and when I say that I continue to exclude the United States—that you would take a look at the statistics provided by Mr. Robinson in this report as to where the majority of our legal immigrants are coming from, and apply the visa requirements to those countries first?

Mr. Axworthy: It is obviously a factor, Mr. McDermid, but not the only one.

Mr. McDermid: Am I permitted to question Mr. Robinson directly?

Mr. Axworthy: Sure, while they are here, ..Mraa - 13 a - 1 ea; it is good to get into it. By all means.

Mr. McDermid: May I ask Mr. Robinson if he has contacted any of the embassies, any of the ambassadors, regarding their feelings towards visa requirements to come to visit Canada?

Mr. W.G. Robinson: No, we have not. No, we have not.

Mr. McDermid: Okay. In all likelihood, I would imagine that would be part of the continuing study before being imposed, would it not?

Mr. Axworthy: I do not think so.

Mr. McDermid: All right. Let me ask you this: There is a recommendation in there of a \$50 fee to get a visa to go to visit Canada. I know it is an expensive proposition. What will this do to our second largest industry in Canada—tourism? A \$50 fee to me sounds like an exorbitant rate to ask to get a visitor's visa to go to a country. Could you give me some comparisons of what other countries charge for visas to visit them.

[Traduction]

M. Axworthy: Nous prendrons les recommandations du rapport en les étudiant de très près, afin d'être sûrs que le système serait utile, non seulement pour mettre un frein à l'immigration illégale, ce qu'il fait déjà mais également, pour faciliter dans de nombreux cas l'admission de visiteurs légitimes ou d'immigrants arrivant au Canada. Dans le cas des Indiens, par exemple, l'octroi d'un visa de visiteur s'est révélé bénéfique pour les deux parties, réduisant les difficultés qu'avaient les gens dans les aéroports, à l'entrée du pays, pour la simple raison qu'ils produisent à présent un document officiel et que l'on n'a donc pas à se livrer à des spéculations sur le motif de leur venue au Canada. Nous examinerons donc cette question au courant de l'été, et à l'automne, je présenterai un rapport au Cabinet.

M. McDermid: Seriez-vous personnellement en faveur d'imposer un visa de visiteur pour tous les pays, à l'exception des États-Unis?

M. Axworthy: Monsieur le président, j'aimerais réserver mon jugement sur cette question jusqu'à ce que j'ai pu en discuter avec mes collègues du Cabinet. C'est une question dont je ne saurais décider sans eux.

M. McDermid: Est-il plausible que si le visa n'est pas exigé de tous les visiteurs, en continuant à exclure ceux des États-Unis, vous examinerez les statistiques fournies dans ce rapport par M. Robinson, pour savoir d'où proviennent la majorité des immigrants officiellement admis, et que vous imposerez le visa à ces pays en priorité?

M. Axworthy: Ceci constituerait certainement un facteur, monsieur McDermid, mais pas le seul.

M. McDermid: Puis-je poser une question directement à M. Robinson?

M. Axworthy: Certainement, allez-y: autant profiter de la présence de ces spécialistes.

M. McDermid: Puis-je demander à M. Robinson s'il a pris contact avec les ambassades, les ambassadeurs, concernant leur réaction à l'institution d'un visa obligatoire pour les visiteurs au Canada.

M. W.G. Robinson: Non, nous n'avons pas fait cela.

M. McDermid: Il est vraisemblable, j'imagine, qu'avant d'imposer une telle mesure, vous consulteriez les ambassades dans le cadre de votre étude?

M. Axworthy: Non, je ne pense pas.

M. McDermid: Bon. Alors laissez-moi vous poser la question suivante. Dans l'une des recommandations, il est conseillé d'imposer un droit de \$50 pour obtenir un visa d'entrée au Canada. Cela me paraît une grosse somme. Quelle répercussion l'imposition d'un tel droit aura-t-elle sur le tourisme, qui constitue la deuxième industrie du Canada? Un droit d'entrée de \$50 imposé à tous les visiteurs de ce pays me paraît exorbitant. Pouvez-vous me donner une idée approximative de ce que d'autres pays imposent à leurs visiteurs comme droit de visa?

[Text]

• 1715

Mr. Axworthy: We are particularly careful. For example, the United States charges around \$50. Whether it is to be applied to a simple tourist or not is a key question, but for those who have to go through extended processing of their applications—student visas, entrepreneurs or people coming to be landed—then it obviously does take some major time and effort. If you look at what is charged now by travel agents and, as Mrs. Appolloni said, immigration lawyers, consultants and others, the idea of charging for visas is a very small proportion of what the total transportation costs might be. Maybe Mr. Ratushny could shed more light on it.

Mr. Ratushny: This was one of the concerns which was raised in the *Issues Paper*, which was distributed for public reaction. We raised the very problem which you have raised here and we received almost no response whatsoever from the tourist industry or from anyone associated with it expressing fears about this.

As Mr. Robinson has pointed out in the report, the selection of that figure was on the basis, roughly, of what other countries have been charging.

Mr. McDermid: I realize my time is up. I would like to conclude, Mr. Chairman, by saying, I appreciate the report. I think the work that has been done is very good. I think there is a lot more to be done and a lot more investigation to be done on it. The tourist industry, for example, I am damn sure, do not know about that particular type of thing. I would think, if they were directly approached they would be very upset about it.

I would like to know, before the day is over, what we are going to do with this report as a committee and what directions the minister would like us to take. I also would like to know what directions he is going to take.

The Chairman: Mr. McDermid, we have a reference with respect to the report and it may be that some of the NGOs may wish to appear before us and give us their views. You expressed the opinion yourself, at the beginning, that you would like to come back to it in the fall.

Mr. McDermid: Very much so.

The Chairman: So I think in the early fall we will convoke a steering committee meeting to plan further meetings with respect to this report and update on some of the questions and matters that you referred to. As far as I am concerned, we have the reference and I think there are good grounds for looking at this further.

Mr. Heap.

Mr. McDermid: Thank you.

The Chairman: I remind you that the minister has to get away by 5.25 p.m.

Mr. Heap: Thank you. I can make my questions fairly short.

[Translation]

M. Axworthy: Nous procédons très prudemment; c'est ainsi que les États-Unis, par exemple, demandent \$50. La question essentielle, c'est de savoir si on l'imposera aux simples touristes ou non, mais pour ceux dont les demandes doivent être vérifiées—visa d'étudiants, de chefs d'entreprises ou d'immigrants reçus—cela représente beaucoup de temps et d'efforts. Compte tenu des paiements que reçoivent, à l'heure actuelle, les agences de voyage et, comme le disait M^{me} Appolloni, des spécialistes de l'immigration, avocats, consultants et autres, le visa ne représente plus qu'une toute petite proportion de l'ensemble des frais de transport. M. Ratushny voudra peut-être ajouter quelque chose sur ce sujet.

M. Ratushny: C'est l'une des questions qui avait été soulevée dans le document d'étude diffusé pour sonder les réactions. Nous avons soulevé cette même question, et n'avons reçu pratiquement aucune réponse de l'industrie du tourisme ou de toute autre industrie associée, exprimant des appréhensions.

Comme l'a bien montré M. Robinson dans le rapport, ce chiffre s'aligne sur les droits de visas d'autres pays.

M. McDermid: Je sais que mon temps d'intervention est écoulé, et je voudrais conclure, monsieur le président, en disant que ce rapport me paraît fort bon, que j'apprécie le travail qui a été fait, et qu'il reste encore beaucoup à faire, beaucoup de recherches à mener. L'industrie du tourisme, par exemple, n'est certainement pas au courant de ce projet et je suis sûr que si l'on prenait directement contact avec elle, les réactions seraient fort vives.

J'aimerais que l'on me dise, avant la fin de la journée, ce que nous allons faire de ce rapport, en tant que comité, quelles sont les orientations que le ministre aimerait nous voir prendre. J'aimerais également savoir quelles mesures il envisage de prendre.

Le président: Monsieur McDermid, nous avons un mandat en ce qui concerne le rapport, et il se peut que certaines des organisations non gouvernementales souhaitent comparaître et nous faire part de leur position. Vous avez déclaré vous mêmes, au début, que vous aimeriez revenir à l'automne.

M. McDermid: Oui, effectivement.

Le président: Au début de l'automne, nous convoquerons donc une réunion du Comité directeur pour prévoir les réunions ultérieures concernant ce rapport, et mettre à jour certaines des questions et problèmes dont vous avez parlé. En ce qui me concerne, nous avons reçu un mandat, et avons de bonnes raisons d'examiner plus à fond cette question.

Monsieur Heap.

M. McDermid: Je vous remercie.

Le président: Je vous rappelle que le ministre doit nous quitter à 17h25 au plus tard.

M. Heap: Je vous remercie et en tiendrai compte en ne lui posant que de très brèves questions.

[Texte]

My question concerns family reunification. There is a proposal on page 108 that there be a study of the Canadian Bar Association's submission about redefining family, to consider taking into account the fact that some people have a very ancient tradition with a different definition. There is also the matter of the one remaining son who is an adult. The other brothers and sisters are all here, the parents are here, can they bring the 23-year-old son over?

Is this a recommendation for study that the minister supports?

Mr. Axworthy: I think I indicated in my opening statement, Mr. Heap, that some of the proposals that came in, as part of this overall study on family class, were quite interesting. Because it does have relationship back to the immediate question, I am going to ask my department to do a full report on the family class issue, and this should be available this fall. Obviously, we would take a look at all these recommendations.

It is not just the recommendations, I think we want to go back into the submissions themselves and review them very carefully, because we received close to 1,000 submissions of a wide variety of nature. There is a lot of very interesting material. We want to have some time to study the context of those as well.

Mr. Heap: Another that is indicated as a considerable source of illegal immigration is the countries that are troubled but perhaps have not been designated for special programs. There is a recommendation on page 103 that:

the Refugee Status Advisory Committee should provide the Minister with monthly reports as to those countries whose nationals are most eligible for consideration . . .

• 1720

I am thinking at present, for example, of East Indians from Guyana, where I think they have real cause for concern returning home, Syrian Christians, Ghanaians and Sri Lankans, all of whom have been under consideration during this past winter.

Is this recommendation one that the minister supports?

Mr. Axworthy: The Refugee Advisory Committee has substantially broadened its base of information over the past year where it now consults . . . First, as you know, it is a commission now composed in the majority of independent persons, and it now seeks out the advice and judgment of Amnesty International and UNHCR and other international organizations. I think Mr. Stern is sitting with us also on a number of country-by-country reports being prepared for us.

Am I not correct on that, Joe?

[Traduction]

Je voudrais poser une question sur la réunification des familles. L'Association du Barreau canadien a proposé que l'on procède à une nouvelle définition de la notion de famille, et il est proposé, à la page 108 du rapport, d'étudier cette question en tenant compte du fait que certains peuples, de traditions très anciennes, ont une notion différente de cette question. Il y a également des cas comme celui du seul fils resté au pays, qui est adulte; ses frères et soeurs sont tous ici ainsi que les parents; peuvent-ils faire venir le dernier de leur fils, âgé de 23 ans?

Le ministre propose-t-il que cette question soit mise à l'étude?

M. Axworthy: Je crois avoir dit, dans ma déclaration d'ouverture, monsieur Heap, que certaines des propositions avancées dans le cadre de cette étude générale sur la famille étaient fort intéressantes. Ce sont des questions liées à la question principale, et je vais donc demander à mon ministère de préparer un rapport détaillé sur la question de réunification des familles, rapport qui devrait être prêt à l'automne. Nous prendrons, bien entendu, connaissance de toutes ces recommandations.

Mais il n'y a pas que les recommandations et nous voudrions sans doute revenir aux mémoires et les étudier de près, car nous en avons reçus près de un millier sur toutes sortes de sujets. Il y a là une matière fort intéressante et il faut nous donner également le temps d'étudier toutes les situations dans lesquelles ils s'insèrent.

M. Heap: Il est également dit que l'immigration illégale trouve à s'alimenter, dans une grande mesure, dans les pays qui connaissent des difficultés et pour lesquels aucun programme spécial n'a été prévu. On peut lire, à la page 103, la recommandation suivante:

Le Comité consultatif sur le statut de réfugiés devrait fournir au ministre des rapports mensuels sur les pays dont les ressortissants sont le plus digne d'être pris en considération . . .

J'avais à l'esprit, par exemple, le cas des Indiens de Guyane, qui ont de bonnes raisons de craindre leur retour, des chrétiens de Syrie, des Ghanéens et des Sri Lankais, cas qui tous ont été étudiés au cours de l'hiver dernier.

Est-ce que le ministre approuve cette recommandation?

M. Axworthy: Le Comité consultatif sur le Statut de réfugié a considérablement élargi cette année sa base d'informations et consulte à présent . . . Tout d'abord, comme vous le savez, c'est une commission composée maintenant, dans sa majorité, de personnes indépendantes, qui sollicitent l'avis et l'opinion d'Amnistie internationale, du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et autres organisations internationales. Je crois que M. Stern procède également, avec nous, à l'étude d'un certain nombre de rapports de pays individuels qui ont été préparés pour nous.

C'est bien cela, n'est-ce pas, Joe?

[Text]

A Witness: Yes, that is right.

Mr. Axworthy: So that the Refugee Advisory Committee is already doing this, in effect.

Mr. Heap: The third question is that I received a phone message from my office about two Salvadorians being turned away at Windsor in recent weeks who had been arrested in the United States. Now, I received the minister's letter on the subject, which I think the minister hoped—I hoped—would make sure that where it was not possible to admit the person immediately for an adjudicator's hearing the arrangements with the United States would be such that they would not be picked up for deportation as illegals. Of course, they are illegals in the United States.

Can the minister comment on how well that is working? For example, if I hear about something in Toronto, what is the fast track for trying to deal with making sure that Canada does what we can to prevent such people as that from being shipped home to El Salvador, which is risky?

Mr. Axworthy: Generally, the program for receiving Salvadorians through ports of entry I think is working quite well. We see close to 500 up to this period of time.

I should say, by the way, Mr. Chairman, that members of the committee might be interested in knowing that tonight we will be receiving the first political prisoners directly from El Salvador under their amnesty. I think 17 will be arriving in Toronto and about seven or eight in Montreal; another group is expected to be arriving in Ottawa next week. So the program that I got started last January when I visited El Salvador is now proving out. We had a team in El Salvador last week doing the medical and security checks on them. So those who say the government does not act quickly I think are proven wrong in this case. We have acted very quickly and are really, along with the Australians, the only country taking political prisoners now from El Salvador.

The Chairman: Are those teams in Honduras as well?

Mr. Heap: In the case of people turned back . . .

The Chairman: Excuse me, Dan, could I just . . .

Mr. Heap: I am sorry.

The Chairman: Do those teams go to the Honduras camps as well?

Mr. Axworthy: These were people who were actually released under the Salvadorian amnesty about a month ago and who were under a real threat because of death squads and others and were afraid in many cases to come out of prison because of the threat to their lives. That is why we have now worked with them and we are bringing them into Canada. As I say, the first group will be arriving.

In the case of the Honduran camps, we are not taking refugees directly from there because the UNHCR does not want us to do any kind of major mass relocation at this point in

[Translation]

Un témoin: Oui, c'est exact.

M. Axworthy: De sorte que c'est ce que fait déjà le Comité consultatif sur le statut de réfugié.

M. Heap: Ma troisième question est relative à un message téléphonique reçu par mon bureau concernant deux Salvadoriens qui, récemment refoulés à Windsor, ont été arrêtés aux États-Unis. J'ai reçu du ministre une lettre sur ce sujet, dans laquelle il espère que l'on s'assurerait, dans les cas où il n'était pas possible de laisser immédiatement entrer une personne dans le pays pour étudier son cas, que des dispositions seraient prises avec les États-Unis visant à éviter à ces personnes d'être arrêtées et déportées comme immigrants illégaux, car bien entendu, aux États-Unis, ce sont des immigrants illégaux.

Le ministre peut-il nous dire dans quelle mesure un tel arrangement est possible? C'est ainsi que si un tel cas se présente à Toronto, comment puis-je intervenir rapidement pour m'assurer que le Canada fait ce qui est en son pouvoir pour empêcher des personnes dans une situation pareille d'être refoulées et ramenées au Salvador, avec les risques que cela implique?

M. Axworthy: Je crois que dans son ensemble, le programme d'accueil des Salvadoriens par les ports d'entrée fonctionne très bien. Nous en avons, jusqu'à présent, accueilli près de 500.

Je voudrais ouvrir ici une parenthèse, monsieur le président, en signalant aux membres du Comité que nous recevrons ce soir le premier groupe de prisonniers politiques salvadoriens, qui bénéficient d'une amnistie. Ils seront 17, je crois, à arriver à Toronto et sept ou huit à Montréal; un autre groupe est attendu à Ottawa la semaine prochaine. Le programme que j'ai donc lancé en janvier dernier, lors de ma visite au Salvador, porte donc ses fruits. Une équipe de Canadiens a procédé au Salvador, la semaine dernière, aux examens médicaux et au contrôle de sécurité, et nous démentissons tous ceux qui accusent le gouvernement de ne pas prendre une action rapide. Nous avons agi avec une grande célérité et sommes à l'heure actuelle les seuls, avec les Australiens, à ouvrir nos portes aux prisonniers politiques du Salvador.

Le président: Ces équipes se trouvent-elles également au Honduras?

M. Heap: Dans le cas des gens qui ont été refoulés . . .

Le président: Excusez-moi, Dan, pourrais-je simplement . . .

M. Heap: Excusez-moi.

Le président: Est-ce que ces équipes visitent également les camps du Honduras?

M. Axworthy: Ce sont des gens qui ont été libérés dans le cadre de l'amnistie accordée le mois dernier au Salvador, et qui étaient en grand danger à cause des escadrons de la mort, entre autres, et qui craignaient très souvent pour leur vie en sortant de prison. C'est pourquoi nous sommes intervenus et leur avons permis d'immigrer au Canada. Comme je l'ai dit, le premier groupe arrive.

En ce qui concerne les camps du Honduras, nous n'y prenons pas directement des réfugiés, parce que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ne veut pas

[Texte]

time. What we are doing, as Mr. Heap has indicated, is taking Salvadorians from Mexico City, from various U.S. cities, who may in fact otherwise be deported back.

Mr. Heap: Is there some sort of safety net procedure so that if I hear of someone who has been shipped back to Detroit from Windsor and either has been arrested or is in danger of arrest . . . ? Is the consul there alerted so that he makes sure that the American enforcement authorities do not put the person on the road back to El Salvador?

Mr. J.C. Best (Executive Director, Immigration, Canada Employment and Immigration Commission): Mr. Chairman, I would doubt very much that our consul could provide that kind of protection to somebody who is sent back to the States. As the minister has indicated, there were some problems, I think, in those two particular cases. We just got the details a little while ago. But it would be exceedingly difficult for the consul-general in Detroit or any other border place if the person was in the legal custody of the American immigration authorities under their legislation. The most he could do would be perhaps to indicate to them that Canada would be prepared, if they would give them a little time, to facilitate their entry to Canada, but beyond that I doubt very much there is much that the consul-general could do under those circumstances. He would be involved in another country under the other country's laws, and it is a very delicate situation.

Mr. Heap: My final one is a quick one. Say a country like Guyana or Jamaica has its visa exemption removed, considering that people there may be coming up for a sister's wedding or an aunt's funeral or something which is hard to plan ahead. A visa sometimes takes a year and a half. Will we be increasing the capacity of the relevant visa offices so as to give faster service?

• 1725

Mr. Axworthy: Mr. Chairman, certainly any visa requirement does not exempt people from coming. It is simply a certification to come into the country. A year and a half—I do not know. Even in New Delhi, which is our largest office, in family cases we generally have about a 24-hour turnaround time. I have now met on several occasions with Canadian organizations representing East Indians, saying if you have problems, let me know. I do not get many cases from them pointing out that there is a difficulty. But I am open to that suggestion, but I think visa applications under those circumstances—obviously if you are applying for landed immigrant status, it takes longer, because you have to do a much more thorough check. But for someone coming in for a wedding, funeral, whatever, there would be very quick facilitation of that.

Mr. Heap: Fine, thank you.

The Chairman: Mr. Minister, you will be excused now. As was indicated, we may want to come back. I think we will want to come back on this subject in the fall, so you can expect that we may call upon you again.

[Traduction]

que nous procédions à l'heure actuelle à des déplacements de masse. Ce que nous faisons, comme l'a indiqué M. Heap, c'est ouvrir nos portes à des Salvadoriens qui se trouvent à Mexico ou dans différentes villes américaines et qui courent le risque d'être de nouveau refoulés dans leur pays.

M. Heap: Existe-t-il une sorte de filet de sécurité, de procédure me permettant, si l'on me parle de quelqu'un qui a été renvoyé de Windsor à Détroit et a soit été arrêté, soit se trouve en danger d'être arrêté . . . ? Est-ce que nous alertons le consul, afin qu'il s'assure que les autorités américaines ne renvoient pas la personne en question au Salvador?

M. J.C. Best (directeur en chef, Service d'immigration, Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration): Monsieur le président, je doute fort que notre consul puisse assurer ce genre de protection à une personne qui a été refoulé aux États-Unis. Comme l'a fait remarquer le ministre, ces deux cas particuliers présentaient certaines difficultés, et nous n'avons reçu l'information que tout récemment. Mais il serait fort difficile au consul général de Détroit, ou de toute autre ville frontalière, d'intervenir si la personne a été arrêtée, dans le cadre de la législation américaine, par les autorités d'immigration. Tout ce qu'il pourrait faire, au mieux, serait de leur faire savoir que le Canada serait disposé, s'ils patientent un peu, à les laisser entrer au Canada, mais je doute fort que le consul général puisse, dans ces circonstances, intervenir différemment. Il y aurait ingérence dans les lois d'un pays étranger ce qui le mettrait en position très délicate.

M. Heap: Une dernière question alors, très rapidement: supposons que l'on supprime l'exemption de visa pour un pays comme la Guyane ou la Jamaïque, dans le cas de gens qui viendraient assister au mariage d'une soeur, par exemple, ou à l'enterrement d'un tante, ou pour toute autre circonstance qu'il est généralement difficile de prévoir. Parfois, il faut un an et demi pour avoir un visa. A-t-on prévu des modifications pertinentes dans les bureaux de visas pour accélérer le service?

M. Axworthy: Monsieur le président, les exigences du visa n'empêchent pas de venir au pays. C'est un simple certificat qui permet l'entrée au pays. Est-ce qu'il s'agit d'un an et demi vraiment? Même au plus grand bureau, celui de New Delhi, les demandes en provenance de familles sont traitées en dedans de 24 heures. À plusieurs reprises, je me suis entretenu avec des organismes canadiens pour les encourager à me faire part de tout problème. Toutefois, cette difficulté n'est pas parmi les plus citées et je prends note de la suggestion. Dans ces circonstances, les demandes de visas sont traitées assez rapidement. Manifestement, s'il s'agit d'une demande d'immigrant reçu, le processus de vérification nécessite plus de temps. Cependant, le demandeur qui veut assister à un mariage, à des funérailles, par exemple, serait satisfait rapidement.

M. Heap: Merci.

Le président: Monsieur le ministre, vous pouvez vous en aller. Comme on l'a indiqué, on reviendra éventuellement à ce sujet. Vous pourrez vous attendre à être convoqué de nouveau à l'automne, vraisemblablement.

[Text]

Before we adjourn, I just want to advise the committee that we had a steering committee meeting last week with those members of the committee concerned about our reference on perspectives on employment. The steering committee had unanimously recommended a report to the House requesting permission to travel within Canada and outside Canada on that reference relating to unemployment and the impact of technology on employment. I presented the report, but I have been advised that the government does not support the report, and consequently we will have to do all our work here in Ottawa. If you would advise your party counterparts who are working in that field, we will have to decide what action we will take next.

I regret to have to advise the committee that we do not have the support and co-operation on this matter that we expected.

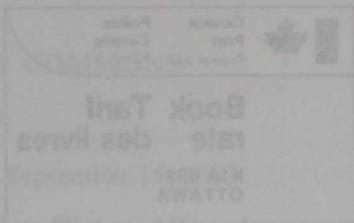
The meeting is adjourned to the call of the Chair.

[Translation]

Avant de lever la séance, je voulais vous annoncer que le comité directeur s'est réuni la semaine dernière avec les membres qui s'intéressent à l'ordre de renvoi sur les perspectives d'emplois. Le Comité directeur avait recommandé à l'unanimité que l'on demande à la Chambre la permission de voyager au Canada et à l'extérieur, en vertu de l'ordre de renvoi portant sur le chômage et l'impact de la technologie sur les emplois. J'en ai fait rapport, mais on m'apprend que le gouvernement n'y est pas favorable. Par conséquent, il va falloir faire tout le travail ici à Ottawa. Si vous voulez bien prévenir vos collègues intéressés, nous verrons quelle décision il faudrait prendre maintenant.

Je suis désolé de vous annoncer que nous n'avons pas l'appui et la collaboration souhaités à cet égard.

La séance est levée jusqu'à nouvel ordre.



HOUSE OF COMMONS
Chambre des communes

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 48

Le mercredi 14 septembre 1983

Président: L'hon. Warren Allmand

Canadians Publishing Centre
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada K1A 0S9

Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnement et Services Canada
Ottawa, Canada K1A 0S9

Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent du

Labour, Manpower and Immigration

Travail, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

RESPECTING

CONCERNANT

The document entitled "Perspective on Employment"

Le document intitulé "Perspective d'emploi"

WITNESSES

TÉMOINS

(See Annex A)

WITNESSES—TÉMOINS
(Subject A only)

M. W.G. Robinson, conseiller spécial, politique de l'immigration;
M. Ed Ratzky, conseiller en chef et directeur de la recherche et
M. J.C. Best, directeur exécutif, Immigration Commission de l'emploi et de l'immigration Canada.

Mr. W.G. Robinson, Special Advisor, Immigration Policy;
Mr. Ed Ratzky, Chief Counsel and Director of Research and
Mr. J.C. Best, Executive Director, Immigration, Canada Employment and Immigration Commission.

First Session of the
Thirty-second Parliament, Ottawa, Canada K1A 0S9

La 1^{re} session de la
trente-deuxième législature, Ottawa, Canada K1A 0S9



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

Mr. W.G. Robinson, Special Advisor, Immigration Policy;

Mr. Ed Ratushny, Chief Counsel and Director of Research
and

Mr. J.C. Best, Executive Director, Immigration, Canada
Employment and Immigration Commission.

M. W.G. Robinson, conseiller spécial, Politique de l'immi-
gration;

M. Ed Ratushny, conseiller en chef et directeur de la
recherche et

M. J.C. Best, directeur exécutif, Immigration, Commission
de l'emploi et de l'immigration Canada.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 48

Wednesday, September 14, 1983

Chairman: Hon. Warren Allmand

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 48

Le mercredi 14 septembre 1983

Président: L'hon. Warren Allmand

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Labour, Manpower and Immigration

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent du*

Travail, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

RESPECTING:

The document entitled "Perspective on Employment"

CONCERNANT:

Le document intitulé «Perspective d'emploi»

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

STANDING COMMITTEE ON LABOUR,
MANPOWER AND IMMIGRATION

Chairman: Warren Allmand

Vice-Chairman: Paul-André Massé

COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL, DE LA
MAIN-D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION

Président: Warren Allmand

Vice-président: Paul-André Massé

MEMBERS/MEMBRES

André Bachand
Rémi Bujold
Raymond Dupont
Dan Heap
John Kushner
John McDermid
James A. McGrath
Antonio Yanakis—(10)

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Ursula Appolloni
Alexandre Cyr
Maurice A. Dionne
John Evans
Robert Gourd
Jim Hawkes
Cyril Keeper
Dave Rooney
Tom Siddon
Robert L. Wenman—(10)

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, SEPTEMBER 14, 1983
(57)

[Text]

The Standing Committee on Labour, Manpower and Immigration met at 3:32 o'clock p.m. this day, the Chairman, Warren Allmand, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Allmand, Bachand, Bujold, Kushner, Massé and McGrath.

Alternates present: Mrs. Appolloni, Messrs. Cyr, Hawkes, Keeper and Siddon.

Other Members present: Messrs. Baker (*Gander—Twillingate*), Cullen, de Corneille, Hudecki, Miss MacDonald, Messrs. MacRae and Maltais.

In attendance: Mr. Kevin Kerr, Research Officer, Library of Parliament.

Witnesses: From the Episcopal Commission for Social Affairs of the Canadian Conference of Catholic Bishops: Bishop John O'Mara, Bishop Adolphe Proulx and Bishop Bernard Pappin.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference relating to the document entitled "Perspective on Employment".

Bishop O'Mara read an opening statement and, with the other witnesses, answered questions.

At 5:35 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 14 SEPTEMBRE 1983
(57)

[Traduction]

Le comité permanent du Travail, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration se réunit aujourd'hui à 15h32 sous la présidence de M. Warren Allmand, président.

Membres du comité présents: MM. Allmand, Bachand, Bujold, Kushner, Massé et McGrath.

Substituts présents: M^{me} Appolloni, MM. Cyr, Hawkes, Keeper et Siddon.

Autres députés présents: MM. Baker (*Gander—Twillingate*), Cullen, de Corneille, Hudecki, M^{lle} MacDonald, MM. MacRae et Maltais.

Aussi présent: M. Kevin Kerr, attaché de recherche de la Bibliothèque du Parlement.

Témoins: De la Commission épiscopale des affaires sociales de la Conférence canadienne des évêques catholiques: les évêques John O'Mara, Adolphe Proulx et Bernard Pappin.

Le comité reprend l'étude de son ordre de renvoi portant sur le document intitulé «perspectives d'emploi».

L'évêque O'Mara lit une déclaration préliminaire puis, avec les autres témoins, répond aux questions.

A 17h35, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Wednesday, 14 September 1983

• 1532

The Chairman: Since it is now 3.30 p.m. and we have a good delegation from both the government side and the opposition, I will call the meeting to order. Since this is the first meeting of the committee since the summer adjournment, I want to bring to the committee's attention that the clerk has been very active during the summer in following our instructions. Before we left in June, we instructed him to try to arrange meetings with several groups, and he has lined up several for us to hear today, next week, and the week following.

Appearing today is the Canadian Conference of Catholic Bishops, and I will introduce the witnesses to you very shortly. Next Tuesday, September 20, the Canadian Labour Congress will appear; on the following Tuesday, September 27, we will hear Dr. Stuart Smith, Chairman of the Science Council of Canada.

I would suggest to committee members that we arrange a steering committee meeting as quickly as possible to fix further meetings on this subject—that is, the reference perspectives on employment. But we must also fix some meetings on the document tabled by the former Minister of Employment and Immigration just before the summer recess on the topic of illegal immigrants and refugees. You will remember that Mr. Axworthy presented a new policy on that subject. There are some groups representing refugees in the country, representing immigrant groups, and they wish to give their comments. So I think we should arrange for meetings with them on that matter.

As you know, the committee now has the right to deal with any subject-matter within its purview without a reference from the House. So, if the steering committee will agree, we will plunge ahead into all these matters. Mr. McGrath is now not only the official critic for labour and employment but also immigration, I understand.

Mr. McGrath: No, we have a labour critic—Mr. Jarvis.

The Chairman: Oh. But you are employment and immigration, I understand.

Mr. McGrath: That is right.

The Chairman: Well, I am going to have the clerk consult with you while the meeting is going on as to a date, either later this week—say, Thursday—or early next week when we can meet as a steering committee.

• 1535

This afternoon we are pleased to have with us the Canadian Conference of Catholic Bishops... Bishop John O'Mara of

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le mercredi 14 septembre 1983

Le président: Puisqu'il est maintenant 15h30, et que le gouvernement et l'opposition sont bien représentés, je vais déclarer la séance ouverte. Puisque c'est notre première réunion de la rentrée, je voudrais faire savoir au Comité que le greffier, conformément à nos instructions, a fait preuve d'une grande activité pendant l'ajournement de l'été. Avant notre départ, en juin, nous lui avons demandé de prévoir des rencontres avec plusieurs groupes, et il en a réuni plusieurs, que nous rencontrerons aujourd'hui, la semaine prochaine et la semaine suivante.

Devant nous comparait aujourd'hui la Conférence des évêques catholiques du Canada, et je vais vous présenter brièvement les témoins. Mardi prochain, le 20 septembre, ce sera le tour du Congrès du travail du Canada, et le mardi suivant, le 27 septembre, nous entendrons M. Stuart Smith, président du Conseil des sciences du Canada.

Je propose aux membres du Comité de prévoir, dans les plus brefs délais, une réunion du comité directeur, afin d'organiser d'autres rencontres sur ce sujet, à savoir les perspectives d'emploi. Mais nous devons également prévoir des réunions pour étudier le document présenté peu avant l'ajournement du Parlement par l'ancien ministre de l'Emploi et de l'Immigration sur le sujet des immigrants illégaux et des réfugiés. Vous vous rappellerez sans doute que M. Axworthy a présenté une nouvelle politique sur ce sujet. Il existe certains groupes représentant les réfugiés et les immigrants qui souhaitent donner des commentaires sur cette politique, et nous devons donc prévoir avec eux des réunions sur ce sujet.

Vous n'ignorez sans doute pas que le Comité a à présent le droit, sans renvoi de la Chambre, d'étudier tout sujet qui relève de son mandat. Si le comité directeur y consent, nous allons donc aborder toutes ces questions. M. McGrath est à présent non seulement le critique officiel pour la main-d'oeuvre et l'emploi, mais également pour l'immigration, si j'ai bien compris.

M. McGrath: Non, nous avons un critique pour la main-d'oeuvre, c'est M. Jarvis.

Le président: Mais je crois savoir que vous vous occupez de l'emploi et de l'immigration.

M. McGrath: C'est exact.

Le président: Eh bien, pendant que la réunion se déroule, je vais demander au greffier de bien vouloir s'entendre avec vous pour fixer une date de réunion du comité directeur, soit un peu plus tard dans la semaine, par exemple jeudi, soit au début de la semaine prochaine.

Nous sommes heureux d'avoir parmi nous cet après-midi des représentants de la Conférence des évêques catholiques du

[Texte]

Thunder Bay, Ontario; Bishop Adolphe Proulx of Hull; and Bishop Bernard Pappin of Sault Ste. Marie, all being members of the commission, I understand, which drafted the *Ethical Reflections on the Economic Crisis*.

We also have with us Mr. Bernard Dufresne, who is Co-Director, Bureau of Social Affairs with the conference, and Mr. Michael McBane, a research assistant and member of the staff.

Gentlemen, I understand you have an opening statement to make. You may read it so as to put it on the record and, then, we will proceed to ask you questions, if that is your pleasure.

Bishop John O'Mara (Episcopal Commission for Social Affairs of the Canadian Conference of Catholic Bishops): Yes, that would be fine.

The Chairman: You may proceed.

Bishop O'Mara: Thank you very much, Mr. Chairman and members of the committee. It is a privilege for us to respond to your invitation to come here today, and to be able to add another dimension to your discussion on employment. As you know we published the *Ethical Reflections on the Economic Crisis* at the end of December last year and, since that time, we have generated a lot of attention and a lot of interest in the matter not only of unemployment, but in the basic gospel principles underlying it—that is, the principles of the preferential option for the poor and the dignity of human labour. We are grateful too for the discussions which took place in the House on, I believe, April 15, when you discussed this at some length, and for the many interventions and the remarks that were made.

Today, in addressing your committee, we wish to reflect on some critical dimensions of the economic and political challenges facing this country. We wish to do this from the perspective of Catholic social teaching and analysis.

As pastors, it is not our intention to enter into a technical discussion about policy differences. We believe that the deep-down issues and challenges are more ethical and moral in nature than technical. Fundamental issues concerning the vision of the human person and the role of the state cannot be resolved in the arena of technical and statistical expertise.

We wish to situate our intervention on this fundamental level. First, we will briefly state some of our assumptions and principles; then, we will make a few observations and comments on the document *Perspective Unemployment: a Labour Market Framework for the 1980s* in the light of these fundamental principles.

Concerning the principles, let me say that work is a fundamental dimension of man's existence on earth. Through the activity of work, people are able to exercise their creative

[Traduction]

Canada, à savoir monseigneur John O'Mara, de Thunder Bay, Ontario; monseigneur Adolphe Proulx, de Hull, et monseigneur Bernard Pappin, de Sault-Sainte-Marie, tous, si je ne m'abuse, membres de la commission qui a rédigé les «réflexions éthiques sur la crise économique».

Nous avons également devant nous M. Bernard Dufresne, codirecteur du Bureau des affaires sociales de la conférence, ainsi que M. Michael McBane, adjoint de recherche et membre du personnel.

Vous m'avez dit, messieurs, que vous vouliez d'abord faire une déclaration d'introduction. Vous pouvez nous en donner lecture, afin qu'elle soit consignée au compte rendu de la séance, et si vous le voulez bien, nous vous poserons ensuite des questions.

Son Excellence Monseigneur John O'Mara (Commission épiscopale pour les affaires sociales de la Conférence des évêques catholiques du Canada): C'est d'accord.

Le président: Vous pouvez commencer.

Monseigneur O'Mara: Je vous remercie beaucoup, monsieur le président, membres du Comité. C'est un honneur pour nous de répondre à votre invitation et d'être appelés à ajouter une autre dimension à votre discussion sur l'emploi. Vous savez sans doute que nous avons publié des «réflexions éthiques sur la crise économique», l'an dernier, à la fin de décembre, et que cette publication nous a valu de nombreuses manifestations d'intérêt et d'attention pour les questions touchant non seulement au chômage, mais également pour les principes de l'Évangile qui les sous-tendent, à savoir la dignité du travail de l'homme et l'amour des pauvres. Nous vous savons également gré de vous vous être longuement penchés sur ces questions à la Chambre, le 15 avril, si je ne me trompe, et de leur avoir consacré toute votre attention.

Nous voudrions aujourd'hui, devant ce comité, nous étendre sur certaines dimensions critiques des problèmes économiques et politiques auxquels a à faire face notre pays. Et nous voudrions faire cela sous l'angle de l'analyse et de l'enseignement social catholique.

En tant que pasteurs, il ne nous appartient pas d'aborder les différences politiques sous l'angle de questions techniques. Les problèmes et les difficultés nous paraissent, en dernier ressort, relever davantage de l'éthique et de la morale que de la technique. Les questions fondamentales qui portent sur la façon dont on conçoit le rôle de l'être humain et celui de l'État ne peuvent se résoudre dans l'arène des spécialités techniques et statistiques.

Or, c'est au niveau des questions fondamentales que nous voulons situer notre intervention. Nous allons d'abord brièvement avancer certaines de nos hypothèses et poser certains principes, et nous procéderons ensuite à certains commentaires du document «Perspectives d'emploi: une stratégie du marché pour les années 80» à la lumière de ces principes fondamentaux.

Je voudrais commencer par affirmer, sur le plan des principes, que le travail constitue une dimension fondamentale de l'existence de l'homme sur cette terre. Le travail fait

[Text]

spirit; realize their human dignity and share in creation. Through work, people participate in the making of society, and give meaning to their existence as human-beings. Through work people become artisans of humanity.

The subjective side of work—that is, people who are the subjects of work—hold primacy over the objective side of work, or technology. The dignity and value of human work is not derived from the products produced, the technology that is used, or the kind of work being done. Work has dignity and value because the one who works is a person. The subjective meaning of work has priority over the objective one. Work is for man; not man for work.

As we see it, technology is man's ally, when understood as a whole set of instruments or tools which man uses for work. However, technology can become man's enemy when it becomes the subject of work and reduces people to the state of objects or things. A correct affirmation of technology must be accompanied by the raising of essential questions concerning human work in relationship to its subject, which is man. Technology has no built-in code of ethics; it is a social instrument. The basic ethical question is who owns and controls technology, how it is being used, who benefits and who suffers from its implementation.

• 1540

These basic principles about work and the primacy of the human person stand in opposition to various trends of materialistic and economic thought. In the light of the the present-day conflicts, where technology is used and shaped by conflict, the Church recalls the principle of the priority of labour over capital. The whole collection of the means of production which, in a sense is synonymous with capital, is the result of work and are mere instruments subordinate to human labour.

The means of production cannot be possessed in opposition to labour. They cannot even be possessed for possession's sake. The only legitimate title to their possession, whether in the form of private or public ownership, is that they should serve the working society.

In a truly human economy, the persons who work, created in the image of God, work as a community of human persons and are treated as such. An élite does not determine the future. Rather, the full participation of people is encouraged, so that the economic visions and strategies reflect moral priorities and protect the common good. The active participation of everyone in decision-making should be exercised in appropriate ways.

Catholic social teaching insists that it is the task of government to promote and protect the common good and to defend the poor against exploitation. The poor appear under various forms. Today in Canada the poor appear as a result of the violation of the dignity of human work, either because the opportunities for work are denied or because a low value is put

[Translation]

participer les hommes au devenir de la société et donne une signification à leur existence. C'est par le travail que l'homme façonne l'humanité.

Le caractère subjectif du travail—c'est-à-dire l'homme en tant que sujet du travail—l'emporte sur son caractère objectif, à savoir la technologie. La dignité et la valeur du travail humain ne découlent pas des produits du travail, des techniques utilisées ou de la catégorie de travail; ce qui confère au travail sa dignité et sa valeur, c'est que celui qui le fait est un être humain. La signification subjective du travail a préséance sur sa signification objective: le travail est fait pour l'homme, et non l'homme pour le travail.

Selon nous, la technologie est l'alliée de l'homme, si on entend par elle l'ensemble d'instruments ou d'outils dont l'homme se sert pour travailler. Mais la technologie risque de devenir l'ennemi de l'homme lorsqu'elle devient le sujet du travail et réduit les êtres humains au rôle d'objets ou de choses. Pour donner à la technologie la place qui lui revient, il faut se poser concurremment les grandes questions essentielles concernant le travail humain dans ses relations avec son sujet, à savoir l'homme. La technologie n'est qu'un instrument social; elle n'a pas de morale immanente. La question morale fondamentale est de savoir qui maîtrise et possède la technologie, comment il en est fait usage, qui en profite et qui en est la victime.

Ces principes fondamentaux sur le travail et la primauté de l'être humain sont au pôle opposé des différentes tendances de la pensée matérialiste axée sur l'économie. Devant les conflits de notre actualité, où la technologie est à la fois servante et maîtresse, l'Église rappelle le principe de la primauté du travail sur le capital. La possession des moyens de production—ce qui revient, en un sens, à dire: le capital—est le fruit du travail et ces moyens de production sont subordonnés au travail humain.

Les moyens de production ne sauraient être opposés au travail, ils ne peuvent non plus être possédés aux fins seules de la possession. Le seul titre légitime à leur propriété, qu'il s'agisse de propriété privée ou de propriété publique, c'est qu'ils soient mis au service des travailleurs.

Dans une économie authentiquement humaine, les travailleurs, créés à l'image de Dieu, exécutent leurs tâches comme une collectivité d'êtres humains et sont traités comme tels. L'avenir n'est pas entre les mains d'une élite; c'est au contraire à l'entière participation de tous qu'il faut tendre, afin que les perspectives et stratégies économiques soient imprégnées des priorités morales et assurent le bien commun. Chaque personne devrait apporter sa pierre à l'édifice et participer aux décisions.

D'après l'enseignement social catholique, il incombe au gouvernement de tendre vers le bien commun, de le sauvegarder et de défendre les pauvres contre l'exploitation. La pauvreté prend de nombreuses formes: au Canada, de nos jours, elle existe parce qu'il a été porté atteinte à la dignité du travail humain, soit que l'on ait refusé les possibilités de

[Texte]

on work and the rights that flow from it—especially the right to a just wage and to the personal security of the worker and his or her family.

Those responsible for economic policies at all levels must address the basic moral issues of suitable employment for all who are capable of it. Because of the primacy of the rights and the dignity of the human person over economic laws, full employment should always be a primary objective of governments. Even in times of recession and economic crisis, the restoration of profit margins and preoccupation with market factors should never be the ultimate criteria which determines economic strategies and priorities.

Now, I have some general observations on the document. From our perspective, there are disturbing social and economic assumptions reflected in the Department of Employment and Immigration's document. The economic model that governs our society today contains an embedded and taken-for-granted vision of the human person. In practice, if not in theory, human labour is considered solely according to its economic purpose. Labour is a commodity; it is an object; it is merchandise. Its value is determined by the market. The human dimension is overshadowed by technical language and statistics. Have we ever considered how dehumanizing is the image of people contained in economic concepts like "labour market" and "labour force"? Such language reduces people to objects.

• 1545

It is becoming more evident that an industrial future is already planned by government and corporate élites. This hi-tech future is said to be inevitable and, therefore, not open to discussion or choice. The future is technologically determined. Strategies seem to go unquestioned. In this framework, the preoccupation is with changing people. We are told that Canadians must adjust, accommodate, adapt, retrain, relocate, be flexible, lower their expectations. While this seems to be the economic priority of governments and corporations, is it the proper moral priority? The ethical question is not, first and foremost, how to adapt people to a predetermined hi-tech future; the fundamental question is how do we adapt and develop economic strategies and technological visions that reflect the ethical priority of the dignity and rights of the human person. What is required, in our judgment, is a real public debate, involving working and non-working people, about economic visions and industrial strategies and involving choices and values and priorities for the future direction of our country.

According to the dominant economic thinking, unemployment is simply a market problem. Unemployment is not seen to be a moral evil and a social disaster. Rather, it seems to be accepted as inevitable, normal, and a natural market problem. There is a tendency to lose sight of the real human costs of

[Traduction]

travail, soit que le travail et les droits qui en découlent soient dépréciés, et tout particulièrement le droit à un salaire juste et à la sécurité personnelle du travailleur et de sa famille.

Ceux qui, à tous les niveaux, sont responsables de nos politiques économiques doivent se pencher sur la question morale fondamentale: un emploi convenable pour tous ceux qui en sont capables. Le plein emploi devrait, en tout temps, constituer l'objectif primordial des gouvernements, parce que les droits de l'homme et sa dignité l'emportent sur les lois économiques. Même en période de récession et de crise économique, les considérations du marché et des bénéfices ne devraient jamais constituer les critères ultimes en fonction desquels sont définies les stratégies et priorités économiques.

Je voudrais faire maintenant quelques observations générales sur le document du ministère de l'Emploi et de l'Immigration. Vu sous notre angle, il s'appuie sur des prémisses sociales et économiques qui ne laissent pas de nous troubler. Notre société contemporaine est gouvernée par un modèle économique qui contient, en a priori, une certaine vision de l'être humain. En pratique, sinon en théorie, le travail humain est considéré uniquement en fonction de sa fin économique. Le travail est une marchandise, un objet, une chose. Sa valeur est déterminée par le marché, et la dimension humaine est phagocytée par le jargon technique et par les statistiques. Avons-nous jamais réfléchi au caractère déshumanisant contenu dans des notions économiques comme «marché du travail» et «main-d'oeuvre»? Un langage de cette sorte réduit l'être humain à l'état d'objet.

Il apparaît de plus en plus clairement que l'avenir que nous préparons le gouvernement et les élites économiques sera celui des industries et techniques. On nous assure qu'il ne saurait y en avoir d'autres, qu'il n'est pas question d'options et qu'il n'y a donc pas lieu d'en discuter. C'est la technologie qui le trace et le détermine, et les stratégies ne sont pas mises en cause. C'est pourquoi l'accent porte sur les mutations que doivent effectuer les gens. On nous dit que les Canadiens doivent s'adapter, se réconcilier avec les circonstances, évoluer, se recycler, se réinstaller ailleurs, faire preuve de souplesse et ne pas avoir trop de prétentions. Ceci constitue la priorité économique des gouvernements et des grandes sociétés, mais est-ce aussi la priorité qui s'impose en morale? L'éthique ne consiste pas avant tout à adapter les gens à un avenir technique prédéterminé; la question cruciale, c'est de savoir comment nous adaptions et élaborons des stratégies économiques dans un monde technique qui tient compte de la primauté, de la dignité et des droits de la personne humaine. Ce qu'il faut, à notre avis, c'est un vrai débat public, auquel participent ceux qui ne travaillent pas et ceux qui travaillent, un débat sur les perspectives économiques et les stratégies industrielles et sur les options, valeurs et priorités qui s'offrent à notre pays.

D'après la philosophie dominante des économistes, le chômage constitue simplement un problème de marché; on ne le voit pas comme une plaie sociale, on ne le juge pas intrinsèquement mauvais. Il paraît plutôt dans la norme, découlant naturellement du problème des marchés, inévitable. Quant à

[Text]

unemployment. Massive suffering and dehumanization tends to get covered up with technical language. The actual extent of real unemployment is also understated by arbitrarily excluding hundreds of thousands of Canadians from the so-called "labour force".

Hopefully, some of these reflections can serve as a starting point for discussion about some underlying fundamental issues. We have no blueprint for economic recovery, but we feel that the Church has a contribution to make to the debate. We consider it our task to call attention to the dignity and rights of all workers, to condemn situations in which that dignity and those rights are violated, and to help guide economic and technological change so as to ensure authentic human progress.

Thank you very much.

The Chairman: Thank you very much, Bishop O'Mara. There have a number of people who have indicated to me they wish to ask questions. I will remind the committee that, since we have some members of Parliament here who are actual members of the committee and others who are not, I have to give priority or first chance to those who are members. Then we will give an opportunity to those who wish to ask questions, who are not members. I must also remind the committee that we agreed at the beginning of our sessions that we would limit ourselves to 10 minutes each. On my list, I have to begin with Mr. McGrath; then there is Mrs. Appolloni, Mr. Keeper, Mr. Hawkes, Mr. Bujold, and Miss MacDonald.

Mr. McGrath: Thank you, Mr. Chairman. This is a very important brief in our discussions and I am grateful that the bishops could find time to appear before us, so that we can have a chance to examine them and the paper which created such attention—that is, their paper *Ethical Reflections on the Economic Crisis*. First, I will ask the bishops if they have had an opportunity to meet with the federal government since their paper was released.

Bishop O'Mara: No, I do not believe any of the members of our commission have met with the federal government since that time.

Mr. McGrath: Have you requested a meeting with the government, Bishop?

Bishop O'Mara: No, we have not requested a meeting with the government.

Mr. McGrath: I see. Of course, that makes your appearance before this committee all the more important, then. Looking back on your paper, I am struck by something that you say on page 2.

• 1550

The Chairman: Of the brief, Mr. McGrath, or of the original paper?

Mr. McGrath: Of the original paper.

[Translation]

son coût réel pour l'homme, on tente de l'oublier. La déshumanisation, les souffrances des masses sont enrobées dans le langage technique. On a également tendance à sous-estimer l'étendue réelle du chômage, en excluant, de façon arbitraire, des centaines de milliers de Canadiens de la soi-disant 'population active'.

Certaines de ces réflexions serviront, je l'espère, de tremplin à la discussion sur certaines des questions fondamentales sous-jacentes. Nous n'avons pas de plan de reprise économique à vous offrir, mais l'Église ne nous paraît pas moins à même de faire entendre sa voix dans la discussion. Il nous incombe d'attirer l'attention sur la dignité et les droits de tous les travailleurs, de condamner les situations dans lesquelles cette dignité et ces droits sont violés, et d'aider à orienter les transformations économiques et techniques, pour garantir un progrès authentiquement humain.

Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup, monseigneur O'Mara. Plusieurs personnes m'ont fait savoir qu'elles voulaient vous poser des questions. Je voudrais rappeler au Comité que, puisque nous avons parmi nous certains députés qui sont effectivement membres du Comité et d'autres qui ne le sont pas, je dois donner la priorité, ou la première chance, à ceux qui sont membres. Ce sera ensuite le tour de ceux qui ne le sont pas. Je vous rappellerai également que nous avons convenu, au début de nos sessions, que le temps de parole serait limité à dix minutes chacun. M. McGrath est le premier sur ma liste; puis viennent M^{me} Appolloni, M. Keeper, M. Hawkes, M. Bujold et M^{lle} MacDonald.

M. McGrath: Je vous remercie, monsieur le président. Le texte que vous nous avez soumis est très important, et je suis très heureux que les évêques aient trouvé le temps de comparaître devant nous, afin que nous puissions leur poser des questions sur le document qui a soulevé un si vif intérêt, à savoir leurs «réflexions éthiques sur la crise économique». Je voudrais d'abord demander aux évêques s'ils ont eu l'occasion, depuis la publication de ce document, de rencontrer des membres du gouvernement fédéral.

Monseigneur O'Mara: Non, je ne crois pas qu'entre-temps aucun des membres de la commission ait rencontré le gouvernement fédéral.

M. McGrath: Est-ce que vous avez sollicité une entrevue avec le gouvernement, monseigneur?

Monseigneur O'Mara: Non, nous n'en avons pas sollicité.

M. McGrath: Je vois. Cela ne fait, bien entendu, que rehausser l'importance de votre comparution devant ce Comité. L'une des choses qui m'a frappé dans votre document se trouve à la page 2.

Le président: Du mémoire, monsieur McGrath, ou du document original?

M. McGrath: Du document original.

[Texte]

Bishop O'Mara: Could you give us the paragraph?

Mr. McGrath: Yes. I will read it. It is paragraph 5, on page 2. You say:

This third and more balanced and equitable program should be developed for reducing and stemming the rate of inflation. This requires shifting the burden for wage controls to upper-income earners, and introducing controls on prices and new forms of taxes on investment.

Could you enlarge upon that? Are you advocating price controls?

Bishop O'Mara: We are not looking at price controls, as such. In fact, we are not economists, and it is not our responsibility to develop economic theory and policies. Really, this is a teaching document of the Church, and the main purpose of this is really to emphasize that there are basic ethical and human values to be taken into consideration in any strategy.

Mind you, at the top there, we said:

In response to the current economic problems, we suggest that priority be given to the following short-term strategies.

We feel that with money moving back and forth across the borders of the country, and in other ways, maybe more government controls are necessary in some areas without specifying these—that is, in order to control inflation while the priority would be given to unemployment.

Mr. McGrath: We are always warned of the danger of—if I can use a cliché—"heating up" the economy and, thereby, creating more inflation. The government's economic thrust seems to be directed toward reducing inflation and, indeed, the government has admitted in a paper which was released recently that the economy was depressed in part by the... well, I will quote this from the government paper.

... anti-inflationary framework of government policies and the phasing-in of world energy prices.

That seems to be borne out by the facts because, since your paper was released in January, the situation has grown worse, to the point where... well, at that point, we did seem to be well into an economic recovery. Now, there are indications that we may be into another downturn, given the figures released just a few days ago showing the—if I can use the word with apologies—"labour force" survey. I agree with you that these are dehumanizing terms, that the labour force survey for August showed, for example, that the rate of economic recovery in terms of the labour force had shown a sharp decline. We had produced in the economy, on average, between 55,000 and 65,000 jobs per month from the time of your paper up until August, when it took a sharp downturn and only 15,000 new jobs came into the economy. That means, of course, that not only is there a downturn in the rate of economic recovery, but we are still a long way from getting back to square one when we can restore the jobs we lost in the economy. That is a situation which reflects very seriously on groups within the labour force, particularly young people,

[Traduction]

Monseigneur O'Mara: Pourriez-vous nous indiquer le paragraphe?

M. McGrath: Oui. Je vais le lire. Il s'agit du cinquième paragraphe de la page 2, où vous dites:

Il faudrait élaborer un programme mieux équilibré et plus équitable pour réduire et juguler l'inflation. Cela suppose de faire porter davantage le contrôle des salaires sur les classes à revenu élevé et d'introduire un contrôle des prix et de nouvelles formes d'imposition des investissements.

Pourriez-vous développer votre pensée? Préconisez-vous le contrôle des prix?

Monseigneur O'Mara: Nous ne visons pas le contrôle des prix comme tel. En fait, nous ne sommes pas des économistes; il ne nous appartient pas d'élaborer des théories et des politiques économiques. Nous avons voulu produire un document d'enseignement de l'Eglise, dont l'objet principal est de souligner qu'il y a des valeurs morales et humaines fondamentales à prendre en considération dans toute stratégie.

Nous nous sommes réunis au sommet et nous avons dit:

Face aux problèmes économiques actuels, nous recommandons que la priorité soit accordée aux stratégies à court terme suivantes.

Avec tout l'argent qui entre au pays ou qui en sort, ou qui circule autrement, nous pensons que, peut-être, le gouvernement devrait exercer plus de contrôle dans certains secteurs, sans spécifier lesquels, afin de combattre l'inflation tout en accordant la priorité au chômage.

M. McGrath: On nous met toujours en garde contre le danger de stimuler l'économie et de créer ainsi plus d'inflation. La stratégie économique du gouvernement semble être axée sur la réduction de l'inflation et, d'ailleurs, le gouvernement a reconnu dans un document publié récemment que le ralentissement de l'économie a été causé en partie par... tiens, je vais citer le document même.

... l'ensemble des politiques anti-inflationnistes du gouvernement et l'introduction graduelle des prix mondiaux de l'énergie.

Les événements semblent lui avoir donné raison puisque, depuis que votre document a été publié en janvier, la situation a empiré, à tel point que... c'est-à-dire qu'à ce moment-là, nous pensions bien être en pleine relance économique. Maintenant, tout semble indiquer que nous retombons en récession, à preuve les statistiques publiées il y a quelques jours sur, pardonnez-moi l'expression, la «population active». Je suis d'accord avec vous que l'expression n'est pas très gratifiante. Quoi qu'il en soit, l'enquête du mois d'août révèle, par exemple, que le taux de redressement économique accuse un net déclin en ce qui concerne la population active. Entre le moment où votre document a été publié et le mois d'août, il s'est créé dans l'économie entre 55,000 et 65,000 emplois par mois, après quoi il y a eu un revirement spectaculaire et seulement 15,000 nouveaux emplois ont été créés. Cela veut dire évidemment que non seulement la relance économique a ralenti, mais que nous sommes encore loin de pouvoir retrouver les emplois que nous avons perdus. Les répercussions sont graves pour certaines catégories de la population active, en

[Text]

women, and ethnic minorities. And it seems to me that we must have a sound, stable rate of economic recovery before we can address the problems related to unemployed women, unemployed young people, and unemployed native peoples. I get the impression that what you are saying to us is—and you will, of course, correct me if I am wrong—that a little inflation is not bad as long as we produce more jobs.

Bishop O'Mara: We think both of these should be addressed, and they have to be addressed simultaneously. It is not good enough to say we can stand a certain amount of unemployment as long as we control inflation. We believe that was the policy that was reflected in the past budgets. They were saying that we are going to go through this winter with high unemployment in order to get inflation under control. Our position was, and we have been consistent on this, that you cannot start with the idea that high unemployment is acceptable. In fact, we would say the priority has to be that full employment is the priority, and you have to accept what other fall-out there might be. That does not mean you can disregard inflation, but the two have to be handled simultaneously.

There are two things in this. One is the question of inflation. The other is the burden of wage controls and how equitable they are. You know, certain people make only \$42 million on a certain transaction, and we feel there should be more government controls in those areas. If the government was to put controls on all wages or all income in an equitable way that would be helpful, not just put them on the lower-income people. We are not saying that inflation is not important. We are saying that employment is more important and should be given the first priority.

• 1555

Mr. McGrath: How do you reconcile this, then, with the government's thrust in terms of their economic policy of now laying emphasis on the private sector to effect economic recovery and to create new jobs? Of course, in order to stimulate the private sector, they had to be motivated by profit. I sense these two factors to be irreconcilable.

Bishop O'Mara: I do not necessarily see them as irreconcilable for the reason that much of our industry in Canada is government subsidized. Although we talk about the private sector, we also talk about large grants, whether the reference is to the automotive industry, the forest industry the petroleum industry, or other industries. We call that "private enterprise", but, in fact, the government is subsidizing these industries with large amounts of capital.

Mr. McGrath: This committee, Bishop, has been seized with the question of dealing with not only an employment strategy for this decade and into the 1990s, but with the impact on employment of the new technical revolution, the new industrial revolution, we are going through; the impact of micro-chip technology on employment; its impact on the service centre,

[Translation]

particulier les jeunes, les femmes et les groupes ethniques. Et à mon avis, nous avons absolument besoin d'un bon taux stable de redressement économique avant de pouvoir nous attaquer aux problèmes de chômage chez les femmes, chez les jeunes et chez les autochtones. J'ai l'impression que ce que vous nous dites, vous me corrigerez si je me trompe, c'est qu'un peu d'inflation ne fait pas de tort tant que nous produisons plus d'emplois.

Monseigneur O'Mara: Nous pensons qu'il faut s'attaquer aux deux problèmes simultanément. Il ne suffit pas de dire que nous pouvons tolérer un certain taux de chômage tant que nous maîtrisons l'inflation. C'était là, à notre avis, la politique poursuivie jusqu'ici, comme en témoignent les derniers budgets, qui disaient par exemple: nous allons passer l'hiver avec un fort taux de chômage afin de ramener l'inflation à des proportions plus acceptables. Or, notre position est la suivante, et nous n'avons jamais changé d'idée là-dessus, c'est qu'on ne peut prendre comme prémisses qu'un taux de chômage élevé est acceptable. En fait, nous dirions que la priorité doit être le plein emploi, avec toutes les répercussions que cela peut entraîner. Ça ne veut pas dire pour autant qu'on peut négliger l'inflation, mais qu'il faut s'attaquer aux deux problèmes simultanément.

Il y a deux choses à considérer. L'une est la question de l'inflation. L'autre est la question du contrôle des salaires, dans quelle mesure il peut être équitable. Vous savez, il y a des gens qui peuvent gagner jusqu'à 42 millions de dollars en une seule transaction; c'est pourquoi nous croyons que le gouvernement devrait exercer plus de contrôle dans ces secteurs. L'idéal serait que le gouvernement puisse contrôler tous les salaires ou tous les revenus d'une manière équitable, au lieu d'en faire porter tout le poids aux petits salariés. Nous ne disons pas que l'inflation n'est pas importante. Nous disons que l'emploi est plus important encore et qu'il doit par conséquent avoir la priorité.

M. McGrath: Comment pouvez-vous concilier cette vue avec la stratégie actuelle du gouvernement, qui consiste à confier surtout au secteur privé le soin de relancer l'économie et de créer de nouveaux emplois? Évidemment, le secteur privé ne s'y prêtera que s'il y trouve son profit. Je pense qu'il y a là deux pensées contradictoires.

Monseigneur O'Mara: Je ne les trouve pas tellement contradictoires pour la raison qu'une bonne partie de notre industrie au Canada est subventionnée par l'État. Quand nous parlons du secteur privé, nous parlons aussi d'énormes subventions, que ce soit dans l'industrie de l'automobile, dans l'industrie forestière, dans l'industrie pétrolière, etc. Nous appelons ça l'«entreprise privée», mais en fait, le gouvernement subventionne ces industries à grands coups de capitaux.

M. McGrath: Ce comité, monseigneur, a été chargé non seulement d'étudier une stratégie d'emploi pour la présente décennie et pour la décennie suivante, mais aussi d'étudier les répercussions que peut avoir sur l'emploi la révolution technologique, la révolution industrielle que nous vivons actuellement; les répercussions de la technologie des puces

[Texte]

which particularly affects women and, to some extent, young people in terms of retraining.

It is an area which all western industrialized countries are trying to cope with, and there have been some outstanding success stories. For example, Sweden seems to have had some success in dealing with this. The Japanese are outstanding in terms of their success in dealing with it. Our concern is that if Canada is to remain competitive as an industrialized nation and one of the great trading nations of the world, we have to keep abreast of technological change. Yet, we have a workforce that is highly under-employed. According to a paper released a few days ago by the Department of Employment and Immigration, we are looking at 20% unemployment amongst young people for the next 18 months. It is a situation that is not going to get better until the general level of employment gets better.

I am heading towards a question which is this: How do you term "full employment", and at what price full employment?—I mean in relation to our position as a trading nation, and in terms of our competitiveness in world markets. We have full employment in the eastern bloc socialist countries and, of course, they have no inflation, but at great cost—the cost being, of course, the loss of human dignity and human freedom.

Bishop O'Mara: I am told there are also western countries which have full employment policies. Norway, I believe, is one. I think countries like Sweden, Japan, and even Austria and Germany, although it is much higher than they would like it, have policies in place which work towards full employment, whereas Canada does not seem to have a similar policy in place. I think there are some of our economists, locally, who are writing papers on full employment. In other words, what does it mean to our country to have 12%—or, if you get to real figures maybe 15% or 18%—of our people unemployed, particularly when that segment is the young people?

In our own area, we have many native people, and we see the difficulties that have come through telling these people that we will put social assistance there and you do not really have to work. We have not only the moving off reserves and the mercury poisoning, but the economic factors, and you end up with people who, after 10 years, have had no employment and, at this point, are not able to work.

• 1600

I would suggest to you, sir, that, if we have the same thing with our youth today, and if we say, well, we will keep them in school or we will keep them with social assistance for 10 years, we are asking for disaster in the social fabric of our country. We have to look at that and say: Whatever the cost is to work towards full employment, we have a responsibility to do that.

The Chairman: I have to move to the next member, Mr. McGrath. Mrs. Appolloni, and then Mr. Keeper.

[Traduction]

électroniques sur l'emploi; ses répercussions dans le secteur des services, qui touche particulièrement les femmes et, dans une certaine mesure, les jeunes appelés à se recycler.

C'est une révolution avec laquelle tous les pays industrialisés de l'Occident essaient de composer, et certains y parviennent remarquablement bien, la Suède par exemple ou, encore mieux, le Japon. Si nous voulons que le Canada reste compétitif en tant que nation industrialisée, en tant que l'une des grandes nations marchandes du monde, nous devons nous tenir à la fine pointe du progrès technologique. Encore là, nous avons une main-d'oeuvre qui est largement sous-employée. D'après un document publié il y a quelques jours par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, il faut s'attendre à un taux de chômage de 20 p. 100 chez les jeunes pendant les 18 prochains mois. Et les choses ne vont guère aller mieux tant que la situation générale de l'emploi ne se sera pas améliorée.

Je vous dis tout ça pour en venir à la question suivante: qu'est-ce que vous appelez le «plein emploi», et à quel prix le plein emploi? Je veux dire par rapport à notre situation de nation marchande, par rapport à notre pouvoir de concurrence sur les marchés mondiaux. Les pays du bloc socialiste jouissent du plein emploi et, bien entendu, ils n'ont pas d'inflation, mais le prix à payer est très cher puisqu'il s'agit dans leur cas de la perte de la dignité et de la liberté humaines.

Monseigneur O'Mara: Je crois savoir qu'il y a aussi des pays occidentaux qui ont des politiques de plein emploi. La Norvège en est un, je crois. Des pays comme la Suède, le Japon et même l'Autriche et l'Allemagne—bien que dans leur cas, ce soit beaucoup plus élevé qu'ils ne le voudraient—ont des politiques axées sur le plein emploi, tandis que le Canada ne paraît pas en avoir. Certains de nos économistes, je crois, rédigent ici et là des documents sur le plein emploi. En d'autres termes, qu'est-ce que ça signifie pour notre pays d'avoir un taux de chômage de 12 p. 100—ou de 15 ou de 18 p. 100, pour être plus réaliste—surtout quand ce sont les jeunes qui sont le plus touchés?

Nous avons chez nous de nombreux autochtones et nous avons vu les problèmes qui surgissent quand nous leur disons que nous allons leur accorder l'assistance sociale et qu'ils n'auront pas vraiment besoin de travailler. Aux problèmes existants—l'exode des réserves, l'empoisonnement au mercure—viennent s'ajouter des facteurs économiques, de sorte que nous nous retrouvons au bout de dix ans avec des gens qui n'ont pas travaillé et qui, à ce moment-là, ne sont plus capables de le faire.

Je crois, monsieur, que si nous avons le même problème avec notre jeunesse d'aujourd'hui et que nous décidons de les maintenir à l'école ou sur le bien-être social pendant dix ans, nous préparons un désastre dans le tissu social de notre pays. Nous devons étudier cela et dire: quoi qu'il en coûte pour arriver au plein emploi, nous avons la responsabilité de le faire.

Le président: Je dois passer au membre suivant, monsieur McGrath. Madame Appolloni et, ensuite M. Keeper.

[Text]

Mrs. Appolloni: Thank you Mr. Chairman. I would like to point out that I was reared in a boarding school run by Dominican nuns, who are not the easiest people or least disciplined people, to get on with. Among other things, they taught me that, if I did something wrong, fire and brimstone would, sure as heck, rain quickly on my head, and it did. If I did something right instead, I would get my reward in heaven. I might point out that promise is as cold a comfort now as it was then, but I think, in retrospect, that my training in that kind of atmosphere perhaps may be helpful to me as a parliamentarian, because our rewards do not come too quickly, I can tell you.

However, when it comes to fire and brimstone, I expected to get it only when I did something wrong. Instead, I speak of a specific incident which happened, if the newspapers are correct, through Bishop Proulx. I happen to believe that, yes, it is morally wrong to have high unemployment. I have believed that all my life. I do not have to go in to the social consequences. I agree with you in what you have said. However, mainly because of my own feelings towards high unemployment, maybe thanks, also, to the experience I had with the Department of National Defence, personally I dreamed up a scheme to help not every unemployed person in Canada but, at least, some of them. I was targeting the 35,000 people who in mid-October last year I knew had applied for, and had been accepted into, the regular armed forces. Now they had applied as volunteers, okay? They wanted to go in the regular forces.

I knew we could not afford to have 35,000 go into the regular forces, so I thought, let us try at least some of them. Let us try to get some of those young people into the armed forces, maybe on a reduced level: one year. Give them training; give them a job; give them dignity, and what not. And I was good; I did all the other Catholic things; I hid my light under a bushel. Nobody knew that I was the driving force behind it. I am thankful to my colleagues they did help me, when I needed help. And we got 5,000. Between you and me, I wanted 20,000. But I got 5,000. At least, you know, somebody was doing something, instead of just spouting off a lot of theories.

Guess what? On March 1, Bishop Proulx is said to have said that the idea of putting them into the armed forces was a moral sin. Holy mackerel! Talk about fire and brimstone! You know, this is the kind of thing that really puts us into a tizzy. You know, you tell us in your brief—and again I agree with you—that:

work is a fundamental dimension of man's existence on earth.

Now what kind of work are you talking about? Are you telling us that for a guy or a woman to work in the armed forces is wrong? You know this is the kind of thing which I, as I said . . . morally, I agree with you. You were darn right to say it, and you should go on trumpeting it. But when somebody finds work, what are you going to do? Shoot them down in

[Translation]

Mme Appolloni: Merci, monsieur le président. J'aimerais souligner que j'ai été éduquée dans un pensionnat des soeurs Dominicaines qui ne sont pas les personnes les plus faciles à vivre et les moins disciplinées. Entre autres choses, elles m'ont appris que si je faisais quelque chose de mal, il était sûr que le ciel me tomberait sur la tête et c'est ce qui arrivait. D'autre part, si je faisais quelque chose de bien, j'obtiendrais ma récompense au ciel. Je dois dire que cette promesse ne me consolait pas plus à cette époque qu'aujourd'hui, mais je crois qu'avec du recul, ma formation a été le genre d'atmosphère qui m'est peut-être utile comme parlementaire, parce que nos récompenses ne viennent pas trop vite, je vous le dis.

Toutefois, je m'attendais à ce que le ciel me tombe sur la tête seulement lorsque je faisais quelque chose de mal. Mais je parle d'un incident spécifique qui s'est passé, si les journaux sont exacts, par le biais de Monseigneur Proulx. Je crois que, oui, il est moralement mal d'avoir un taux de chômage élevé. Je l'ai cru toute ma vie. Je n'ai pas à donner les conséquences sociales. Je suis d'accord avec ce que vous avez dit. Toutefois, surtout à cause de mes propres opinions sur le taux élevé de chômage, peut-être aussi grâce à l'expérience que j'ai eue avec le ministère de la Défense nationale, j'ai personnellement rêvé d'un moyen d'aider, non pas tous les chômeurs du Canada, mais au moins quelques-uns. Je visais les 35,000 personnes qui, à la mi-octobre de l'an dernier, avaient fait une demande et avaient été acceptées dans les Forces armées régulières. Ils avaient fait une demande à titre volontaire, ça va? Ils voulaient faire partie des forces régulières.

Je savais que nous ne pouvions pas nous permettre d'avoir 35,000 personnes dans les forces régulières et j'ai donc pensé qu'il fallait au moins en essayer quelques-uns. Essayons de faire entrer certains de ces jeunes hommes dans les Forces armées, peut-être à salaire réduit: un an. Donnez-leur la formation; donnez-leur un emploi; donnez-leur une dignité et quoi d'autre. Et j'ai été bonne; et j'ai fait toutes les autres choses catholiques; j'ai caché ma lumière sous le boisseau. Personne ne savait que j'étais l'instigatrice. Je suis reconnaissante à mes collègues de m'avoir aidée lorsque j'en ai eu besoin. Et nous en avons eu 5,000. Entre vous et moi, j'en voulais 20,000. Mais j'en ai eu 5,000. Au moins, quelqu'un faisait quelque chose, vous savez, plutôt que de bâtir de belles théories.

Devinez quoi? Le 1^{er} mars, on a dit que Monseigneur Proulx avait dit que l'idée de les intégrer aux Forces armées était un péché moral. Mon Dieu! Le ciel qui me tombait sur la tête! Vous savez, c'est là le genre de choses qui vous porte à réfléchir. Vous savez, vous dites dans votre mémoire, et encore une fois, je suis d'accord avec vous, que:

Le travail est une dimension fondamentale de l'existence de l'homme sur la terre.

Bon, de quel genre de travail parlez-vous? Nous dites-vous que de travailler dans les Forces armées est mal pour un homme ou pour une femme? Vous savez que c'est le genre de choses, comme je l'ai dit . . . moralement, je suis d'accord avec vous. Vous aviez parfaitement raison de le dire et vous devriez continuer à le crier. Mais lorsque quelqu'un trouve du travail,

[Texte]

flames like the Russians shot the South Korean plane? That is my first point.

My second point is very nearly on that, because we are still talking about morals. I happen to serve, also, on the Standing Committee for External Affairs and National Defence. We study foreign aid. I believe very, very sincerely that it is our duty to help the developing countries. We have to. They are our brothers. However, one of the theories as to the way we can best help the developing countries is to allow them a greater share of labour-intensive work, while we take the more sophisticated work. That is a theory that has been expounded by the Brandt commission and by several other people.

• 1605

Now, if that is the case, if we should share the global wealth, how do you reconcile support for labour-intensive industries, such as textiles, with a need for increased productivity and improved Canadian competitiveness in world trade and our need to help the developing countries? So there seems to be an inconsistency in both things: (a) we either get clobbered for putting people in the armed forces and, (b) we are supposed to keep all the labour-intensive industries for Canada. That is my main problem, the inconsistency.

Bishop O'Mara: Could I respond to that, Mr. Chairman.

The Chairman: Yes.

Bishop O'Mara: You have put two interesting questions, Mrs. Appolloni.

The Chairman: Perhaps Bishop Proulx should answer that. As a matter of fact, Bishop, any one of your delegation can answer, as you see fit.

Son Excellence Monseigneur Adolphe Proulx (Conférence des évêques catholiques du Canada): Pour répondre à la première question, je crois que le reportage qu'a fait la presse a été quelque peu biaisé. Lorsqu'on m'a questionné, j'ai buté sur un mot, en anglais, et lors de l'interprétation, on a utilisé l'expression *moral sin*, même si ce n'était pas tout à fait ce que je voulais dire. Je parlais d'un désordre qui pouvait se perpétuer. Si le gouvernement canadien a besoin de recrues dans l'armée, on devrait le proposer. Je ne suis pas du tout contre l'idée qu'on puisse augmenter l'armée de 35,000 unités, mais que ce ne soit pas artificiel!

Le fait de régler le problème du chômage de façon artificielle m'apparaissait être une poursuite et une répétition du désordre dont il était question dans la lettre.

C'est ainsi que je voulais m'exprimer à ce moment-là, mais je ne puis blâmer les journalistes. Cela semblait être dans le sens qu'on lui a donné et j'ai même reçu des critiques de la part des Forces armées et des aumôniers des Forces armées. J'ai tenté de leur expliquer ce que je voulais dire à ce moment-là.

[Traduction]

qu'allez-vous faire? Les abattre en flammes comme les Russes l'ont fait pour l'avion sud-coréen? C'est là mon premier point.

Mon deuxième point touche à peu près la même chose parce que nous parlons toujours de morale. Je participe également au Comité permanent sur les affaires extérieures et la défense nationale. Nous étudions l'aide à l'étranger. Je crois très très sincèrement que nous devons aider les pays en voie de développement. Nous le devons. Ils sont nos frères. Toutefois, une des théories sur la manière d'aider au mieux les pays en voie de développement est de leur permettre une plus grande part du travail de main-d'oeuvre, alors que nous prenons en charge le travail plus sophistiqué. C'est une théorie qui a été avancée par la Commission Brandt et plusieurs autres personnes.

Maintenant, si c'est le cas, si nous devons partager la prospérité globale, comment concilier l'appui aux industries de main-d'oeuvre, comme les textiles, avec la nécessité d'une production canadienne plus grande et une meilleure concurrence sur le marché mondial, et notre besoin d'aider les pays en voie de développement? Il y a donc une inconséquence dans les deux choses: (a) nous sommes réprimandés parce que nous intégrons des personnes dans les forces armées et, (b) nous sommes supposés garder toutes les industries de main-d'oeuvre pour le Canada. C'est mon principal problème, l'inconséquence.

Monseigneur O'Mara: Puis-je répondre à cela, monsieur le président?

Le président: Oui.

Monseigneur O'Mara: Vous avez posé deux questions intéressantes, madame Appolloni.

Le président: Peut-être Mgr Proulx devrait-il répondre à cela. En fait, monseigneur, n'importe qui de votre délégation peut répondre à cela, ce qui vous semble le mieux.

Bishop Adolphe Proulx (Conférence des évêques catholiques du Canada): To answer your first question, I think that the media's report was somewhat biased. When they questioned me, I stumbled on a word, in English, which was interpreted as a "moral sin", even if it was not quite what I had in mind. I referred to an unrest which could be perpetuated. If the Canadian Government needs recruits in the army, they should propose it. I have nothing against the idea of raising the army's effectiveness by 35,000 units, but not artificially!

The fact of giving an artificial solution to the unemployment problem seemed to me to be a continuance and a repetition of the unrest that was referred to in the letter.

That is what I wanted to express at the time, but I cannot blame the reporters. That seemed to be the meaning they gave it and I even had some criticism from the armed forces and the armed forces' chaplains. I tried to explain to them what I meant at the time.

[Text]

The Chairman: Perhaps one of you might answer the second question, too, and then Mrs. Appolloni will give a supplemental situation.

Bishop O'Mara: I will answer the second one because Bishop Proulx has ably defended himself here on the army question. With regard to foreign aid, I think we do have a responsibility of sharing the wealth, and I think we have a responsibility of sharing work with other groups. But frequently that sharing is in the form of exploitation in other places. Therefore, the Canadian companies and other companies have textiles or other labour-intensive work done in other parts of the world so they can make increased profits on it. If they would pay the same wages in Korea or Formosa or these countries, or comparable wages in these countries, for the amount of work, then we would be protecting the people on both sides. I think we have to work towards that. We have to try to balance the wealth.

We believe that everything in this world is put here for the use of all the people, and that we in North America cannot put a fence around it and say that we are going to use 80% of the things that are consumed in the world, even though we only have about 15% or 17% of the population. We have a responsibility to share. But when we talk about labour-intensive industries and farming these out, frequently it is a further example of exploitation. If you look at the economy over the last 10 or 15 years, the rich countries continue to get richer, and the poor countries continue to get poorer, even though there is a lot more trade back and forth.

The Chairman: You have time for one more question, Mrs. Appolloni.

Mrs. Appolloni: I am glad I am almost getting my reward on earth, at least from you, Bishop. Thank you. The other thing I wanted to point out is that I have been fortunate enough to have been in Europe quite a few times over the last couple of years. When you mentioned the employment rate of some countries, particularly Germany, I would point out that this horrendous human misery is there, too, particularly with the migrant workers. I am not sure that would be the solution just to kick out people when we do not have any more jobs for them. It is a very complex question. The whole question of unemployment is very complex.

• 1610

Bishop O'Mara: I agree with you on that. I think the other aspect, though, that we frequently do not think about is that I believe something like 70% of the workers in Germany belong to some type of federation or union, where the people at least get the support of their fellow workers when they are unemployed. I believe that a comparable figure in Canada is, what? 20%? I think about 20%. And one of the challenges we put forth, in both our ethical reflections and in a discussion since then, is the responsibility not only for government, not only for business but, also, for labour unions to share in this dialogue in support of the unemployed.

[Translation]

Le président: Peut-être l'un de vous pourrait-il répondre à la deuxième question aussi, et, ensuite, M^{me} Appolloni donnera une situation supplémentaire.

Monseigneur O'Mara: Je répondrai à la deuxième question parce que Mgr Proulx s'est bien défendu sur la question des forces armées. Pour ce qui est de l'aide à l'étranger, je crois que nous avons la responsabilité de partager la prospérité et je crois que nous avons la responsabilité de partager le travail avec les autres groupes. Mais ce partage se fait souvent sous forme d'exploitation des autres pays. Par conséquent, les compagnies canadiennes et les autres compagnies font souvent faire du textile et d'autres travaux de main-d'oeuvre dans d'autres parties du monde de façon à augmenter leurs profits. S'ils payaient les mêmes salaires en Corée, à Formose ou dans ces pays, ou des salaires comparables dans ces pays, pour la quantité de travail, nous protégerions alors le peuple des deux côtés. Je crois que nous devons travailler à réaliser cela. Nous devons essayer d'équilibrer la prospérité.

Nous croyons que tout en ce monde y a été mis pour le bien de tous et que nous, en Amérique du Nord, ne pouvons nous entourer d'une clôture et dire que nous nous emparerons de 80 p. 100 des choses qui sont consommées dans le monde même si nous n'avons que 15 ou 17 p. 100 de la population. Nous avons la responsabilité de partager. Mais lorsque nous parlons des industries de main-d'oeuvre et de les confier en sous-traitance, c'est souvent un autre exemple d'exploitation. Si vous considérez l'économie des 10 ou 15 dernières années, les pays riches continuent de s'enrichir et les pays pauvres continuent de s'appauvrir même s'il y a beaucoup plus de commerce entre les deux.

Le président: Vous avez le temps de poser une autre question, madame Appolloni.

Mme Appolloni: Je suis contente de presque recevoir ma récompense sur terre, au moins de vous, monseigneur. Merci. L'autre chose que je voulais souligner est que j'ai eu la chance d'aller plusieurs fois en Europe dans les dernières années. Lorsque vous avez mentionné le niveau d'emploi de certains pays, l'Allemagne en particulier, j'aimerais souligner que cette horrible misère est présente là aussi, en particulier pour les travailleurs migrants. Je ne suis pas certaine que la solution soit de mettre des personnes dehors lorsqu'il n'y a plus d'emplois pour eux. C'est une question très complexe. Toute la question du chômage est très complexe.

Monseigneur O'Mara: Je suis d'accord avec vous là-dessus. Je crois cependant que l'autre aspect, que nous oublions souvent, est que je crois que quelque chose comme 70 p. 100 des travailleurs allemands appartiennent à quelque fédération ou union, par lesquelles ils reçoivent au moins un appui de leurs collègues lorsqu'ils sont en chômage. Je crois que le chiffre comparable au Canada est de quoi? 20 p. 100? Je crois environ 20 p. 100. Et un des défis que nous proposons, aussi bien dans nos réflexions éthiques que dans une discussion que nous avons eue depuis, est que non seulement le gouvernement ou les entreprises, mais les syndicats ont aussi la responsabilité de participer à ce dialogue pour appuyer les chômeurs.

[Texte]

The Chairman: Thank you. Mr. Keeper, then Mr. Hawkes, and Mr. Bujold.

Mr. Keeper: Thank you, Mr. Chairman. Before I ask my first question, I just want to say that when I read the document, *Ethical Reflections on the Economic Crisis*, I agreed with it wholeheartedly. I do not think I have seen a document which expresses better my own political and social outlook. So my questions are not really critical of your document, but I do want to explore further what you have said in the statement today. You say, for example, that you are not here to discuss technical kinds of economic questions, and that the challenges before us "... are more ethical and moral in nature than technical". I wonder if you are saying, and perhaps if you can elaborate on this, that it is really a question of social commitment or political will for us to come to grips with the question of employment in this country. When you say that the problems are not technical, are you saying, then, that they are questions of commitment and of political will?

Bishop O'Mara: Mr. Chairman, in response to that, I would say that is basically our position. Our position asks: Does the economy exist for the people, or do the people exist for the economy? If the economy really exists for the people, then everyone has to be considered. You have to have a vision of man. It is what is your vision of society, what is your vision of the human person, that we are really talking about. Our vision of the human person is that by the very fact they are here on earth they have a responsibility and should be given the opportunity to share in God's creative work; that everybody is made for that purpose. They are to use their talents, use their gifts. And insofar as they have them, are able to, and want to use them, they should be given the opportunity to participate in some way. Maybe it is the mother in the home; maybe it is the artist in his drawing; maybe it is the engineer; maybe it is the factory worker; but it is the vision that we are talking about when we talk of ethical and moral reflections.

We are talking about the vision you really have of man. Do you really understand that that is a God-given right; that it is up to society to protect that and to devise an economy that takes that into consideration. We suggest that is a dimension that is very important in the organization of society.

Mr. Keeper: Having enunciated and elaborated upon this vision over the last few months, have you formed any opinions with regard to what the blocks are in the way of bringing about the implementation of this vision which would include the right of everyone to productive and remunerative work? Is it public opinion? Is that why governments seem to be unable to move? I mean, you have said that it is not technical or economic. So in your opinion, what are the blocks to the implementation of this vision so that it can be put into practice?

Bishop O'Mara: I would suggest one of them is the lack of education; that a continuing education is necessary. I think we live in a very materialistic society which tends to prize objects or things as being more important than people. I think it is our

[Traduction]

Le président: Merci. M. Keeper, ensuite M. Hawkes et M. Bujold.

M. Keeper: Merci, monsieur le président. Avant de poser ma première question, je veux seulement dire que lorsque j'ai lu le document *Réflexions éthiques sur la crise économique*, j'y ai adhéré de tout mon coeur. Je ne crois pas avoir lu un document qui exprime mieux ma perspective politique et sociale. Mes questions ne sont donc pas vraiment critiques à l'égard de votre document, mais je veux explorer plus à fond ce que vous avez dit dans votre déclaration d'aujourd'hui. Vous dites, par exemple, que vous n'êtes pas ici pour discuter de questions économiques techniques et que les défis auxquels nous devons faire face "... sont plus éthiques et moraux de nature que techniques". Je me demande si vous voulez dire, et peut-être pourriez-vous élaborer là-dessus, que c'est vraiment une question d'engagement social ou de volonté politique pour nous afin de venir à bout de la question du chômage dans notre pays. Lorsque vous dites que les problèmes ne sont pas techniques, dites-vous alors que c'est une question d'engagement et de volonté politique?

Monseigneur O'Mara: Monsieur le président, en réponse à cela, je dirai que c'est là notre position fondamentale. Notre position demande: l'économie existe-t-elle pour les gens, ou les gens pour l'économie? Si l'économie existe vraiment pour les gens, on doit donc tenir compte de tout le monde. Vous devez avoir une vision de l'homme. Nous parlons en fait de ce qu'est notre vision de la société, de ce qu'est notre vision de la personne humaine. Notre vision de la personne humaine est que le fait même d'être ici sur la terre confère à l'homme la responsabilité et le droit de participer au travail créateur de Dieu; que tout le monde est ici dans ce but. Ils doivent utiliser leurs talents, leurs dons. Et du moment qu'ils en ont, qu'ils en sont capables et qu'ils veulent les utiliser, ils devraient avoir l'occasion de participer de quelque manière. Ce peut être la mère à la maison; ce peut être l'artiste par son dessin; ce peut être l'ingénieur; ce peut être le travailleur d'usine; mais c'est la vision dont nous parlons lorsque nous parlons de réflexions éthiques et morales.

Nous parlons de la vision que vous avez de l'homme. Comprenez-vous que c'est là un droit donné par Dieu; que c'est à la société de protéger cela et de concevoir une économie qui tienne compte de cela. Nous croyons que c'est là une dimension très importante dans l'organisation d'une société.

M. Keeper: Vous avez énoncé et élaboré cette vision pendant les derniers mois, vous êtes-vous faits des opinions sur ce qui bloque le chemin à la mise en oeuvre de cette vision qui inclurait le droit pour chacun au travail productif et rémunérateur? Est-ce l'opinion publique? Est-ce pour cela que le gouvernement semble incapable d'agir? Je veux dire, vous avez dit que ce n'est pas technique ou économique. Alors, à votre avis, qu'est-ce qui bloque la mise en oeuvre de cette vision de sorte qu'elle soit mise en pratique?

Monseigneur O'Mara: Je crois que l'une d'elles est le manque d'instruction; une instruction continue est nécessaire. Je crois que nous vivons dans une société très matérialiste qui valorise plus les objets ou les choses que les personnes. Je crois

[Text]

responsibility, and I would suggest that you share this responsibility with us of putting people first. We must realize we are talking about human society and that we have to put people first; to give everyone a chance to relate. Then the responsibility for, the division of, things comes to be secondary. In other words, you do not use people to build up materialistic kingdoms; it is the other way round: you use the matter and the things in the world in support of humans.

• 1615

Mr. Keeper: I guess another way of putting the question would be to ask if you have come to feel over the last few months, as you have heard the reactions to the elaboration of your vision of man, that there is greater room for manoeuvre by governments and public institutions to do more to implement this vision than has been done so far. In other words, do you think there is a public opinion there to support actions greater than have been undertaken so far?

Bishop O'Mara: Mr. Chairman, I would believe there is a growing awareness of this vision of man and that we are getting a very positive response from people concerning this. I think the initial reaction to the paper was: we do not like their economics, or we think our economists are better. I think as time has gone on, and there have been more workshops and discussion groups and public debate concerning this, there has emerged a growing awareness of the dignity of human people, and that it is a basic issue. I think society in Canada is gradually coming to see this vision. I hope committees like your own here today can help bring this vision to the people. Maybe my colleagues here would like to comment.

Bishop Bernard Pappin (Episcopal Commission for Social Affairs of the Canadian Conference of Catholic Bishops): I would like to say that probably each person here, who received the document, interpreted it in a different way depending upon their own perspective. Some zeroed in on, perhaps, the weaknesses of the document; some zeroed in on the strengths of the document, which were the moral reflections. Most of the people across the country, I think, zeroed in on the sympathy that we were giving them in their plight.

But in the presentation of the document, I feel, too, that some of us on the commission have a different perspective as we present it. My concern was always for the ethical issues, because I do not feel competent at all about the specifics or, as you say, the blocks. I feel that the major responsibility for the economic situation in our country rests with government at all levels, with management and owners—the providers of the work and so in the public sector, and in the government sector—and also labour unions. It was my concern that somehow or other we should encourage the people like yourselves in government or others, to take a different look at the whole picture and to assume a sense of responsibility to try to solve it—not in conflict, as has been so prevalent but, rather, in a sincere effort to come up with solutions to the economic problems that would favour the workers. As to how

[Translation]

que nous avons la responsabilité, et je suggère que vous partagiez cette responsabilité avec nous, de faire passer les personnes avant. Nous devons prendre conscience que nous parlons de la société humaine et que nous devons faire passer les personnes avant; afin de donner à chacun la chance de se rapprocher. Ensuite la responsabilité de la distribution des choses devient secondaire. En d'autres mots, nous n'utilisons pas les gens pour bâtir des empires matérialistes; c'est l'inverse: vous utilisez la matière et les choses pour appuyer les hommes.

M. Keeper: Je crois qu'une autre façon de poser la question serait de demander si vous en êtes venu pendant les derniers mois, alors que vous entendiez les réactions à votre vision de l'homme, à penser qu'il y a de la place pour que les gouvernements et les institutions fassent plus pour mettre cette vision de l'homme en oeuvre qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici. En d'autres mots, croyez-vous que l'opinion publique appuierait des mesures plus importantes que celles qui ont été prises jusqu'ici?

Monseigneur O'Mara: Monsieur le président, je crois qu'il y a une prise de conscience grandissante de cette vision de l'homme et que nous obtenons des réactions très positives à ce sujet. Je crois que la réaction initiale au document était: nous n'aimons pas leur économie, ou nous pensons que nos économistes sont meilleurs. Je crois qu'avec le temps et qu'avec les ateliers, les groupes de discussion et les débats publics, une conscience grandissante de la dignité humaine a émergée et c'est là la question fondamentale. Je crois que la société canadienne en vient peu à peu à cette vision. J'espère que les comités tels que le vôtre aideront à véhiculer cette vision. Peut-être mes collègues ici désirent-ils faire des commentaires.

Monseigneur Bernard Pappin (Episcopal Commission for Social Affairs of the Canadian Conference of Catholic Bishops): J'aimerais dire que sans doute chaque personne qui a reçu le document ici l'a interprété de façon différente selon sa propre perspective. Certains se sont peut-être attardés aux failles du document; d'autres sur ses forces qui étaient les réflexions morales. Je crois que la plupart des gens du pays se sont atardés à la sympathie que nous avons pour eux dans leur situation difficile.

Mais je crois aussi que dans la présentation du document, certains d'entre nous de la commission avons une perspective différente en le présentant. Ma préoccupation a toujours été éthique parce que je n'ai pas de compétence pour les détails, comme vous dites, les blocages. Je crois que le principal responsable de la situation économique est le gouvernement à tous les niveaux, avec la gestion et les propriétaires—ceux qui fournissent le travail dans le secteur public et dans le secteur du gouvernement—et également les syndicats. J'étais préoccupé de ce que d'une façon ou d'une autre, nous devons encourager les personnes du gouvernement comme vous ou d'autres à changer de perspective sur la situation et à assumer la responsabilité de trouver une solution—pas par un conflit comme cela a été le cas, mais plutôt par un effort sincère pour trouver des solutions aux problèmes économiques, solutions qui

[Texte]

you do it, God Bless you! I think our responsibility is simply to point out ethical issues and then, maybe, pray for you so that you will find the solutions. That is your job.

The Chairman: For those who have come in late, I should point out that answering the question now is Bishop Pappin of Sault Ste Marie; on my immediate right is Bishop O'Mara of Thunder Bay, and next to him is Bishop Proulx of Hull,

Mr. Keeper: I welcome the prayers. Your document was obviously stimulated by what I would describe as the very harsh kind of social reality we are in today. Your document describes a kind of tough social contract that seems to be prevalent. I wonder if, since the publication of your document, you are seeing any evidence of the beginnings of the emergence of the possibility of a new kind of coalition of peoples and groups which could support a new, more humane social contract in this country that could sustain a policy such as full employment.

• 1620

Bishop Proulx: I believe this could be seen, but it is just beginning. It is regional. In the different industrial areas and different parts of the country, there has been a new consciousness of the importance of helping. I have seen it in the Hamilton area, for instance, with the unions helping the unemployed, and getting into solidarity with them to try not only to rely on governments, but perhaps they themselves could propose solutions.

I feel the government itself should put into place some mechanism, although we do not know how it could be done, so that participation could be a little more possible on the part of those, especially, who have lost hope or their dignity because of unemployment.

The Chairman: This is your last question, Mr. Keeper.

Mr. Keeper: No. That is fine. Thank you.

The Chairman: All right. Then I will move to Mr. Hawkes.

Mr. Hawkes: Thank you, Mr. Chairman.

I have a line of questioning, but I will begin with a sort of side issue. You received a letter from five members of Parliament that indicated that from their perspective you are undermining your authority by participating in debates of this kind. I just wonder if you would like an opportunity to respond to that statement. Do you share that view?

Bishop O'Mara: You know, the Lord Himself was put to death because He was a subversive and they could not tolerate this any more. I think we are in good standing.

Bishop Pappin: I would like to comment on it, just further to what I said earlier. There were interpretations of our document that were such that people felt we were being critical. We did not intend that, but with the heavy interpretation we realize it must have been there in the document. I think many weaknesses of the document have been pointed out, and that is

[Traduction]

favoriseraient les travailleurs. Quant aux moyens d'y arriver, que Dieu vous bénisse! Je crois que notre responsabilité est simplement de souligner les questions éthiques et peut-être prier pour vous afin que vous trouviez des solutions. C'est votre travail.

Le président: Pour ceux qui sont arrivés en retard, je ferai remarquer que monseigneur Pappin de Sault Ste-Marie répond à la question; monseigneur O'Mara de Thunder Bay est à ma droite et à son côté, monseigneur Proulx de Hull.

M. Keeper: Les prières sont la bienvenue. Votre document a évidemment été stimulé par ce que j'appellerais le genre de réalité sociale très rude dans laquelle nous vivons aujourd'hui. Votre document décrit un contrat social sévère qui semble prévaloir aujourd'hui. Je me demande si, depuis la publication de votre document, vous voyez des signes de l'émergence de la possibilité d'un nouveau genre de coalition des gens et des groupes qui appuierait un contrat social nouveau et plus humain dans ce pays et qui pourrait appuyer une politique telle que le plein emploi.

Monseigneur Proulx: Je crois que oui, mais ça ne fait que commencer. C'est régional. Dans les différentes régions industrielles et les différentes parties du pays, il y a une nouvelle conscience de l'importance d'aider. Je l'ai vue à Hamilton, par exemple, alors que les syndicats aidaient les chômeurs, devenaient solidaires afin d'essayer de ne pas compter seulement sur les gouvernements mais peut-être de trouver eux-mêmes des solutions.

Je crois que le gouvernement devrait mettre un mécanisme en place, bien que nous ne savons pas comment le faire, pour rendre possible la participation de ceux qui ont perdu l'espoir ou leur dignité à cause du chômage.

Le président: C'est votre dernière question, monsieur Keeper.

M. Keeper: Non. C'est bien. Merci.

Le président: C'est bien. Je passerai alors à M. Hawkes.

M. Hawkes: Merci monsieur le président.

J'ai une série de questions, mais je commencerai par une question secondaire. Vous avez reçu une lettre de cinq membres du Parlement qui indiquait qu'à leur avis, vous sapez leur autorité en participant à des débats de ce genre. Je veux seulement savoir si vous aimeriez avoir l'occasion de répondre à cette déclaration. Partagez-vous cette opinion.

Monseigneur O'Mara: Vous savez, le Seigneur lui-même a été mis à mort parce qu'il était subversif et qu'on ne pouvait plus le tolérer plus longtemps. Je crois que nous sommes en bonne compagnie.

Monseigneur Pappin: J'aimerais faire un commentaire là-dessus pour faire suite à ce que j'ai dit plus tôt. Certaines interprétations de notre document étaient telles que les gens ont cru que nous faisions de la critique. Nous n'avions pas cette intention, mais nous nous rendons compte qu'elle doit y être puisqu'on l'a interprété ainsi. Je crois que plusieurs

[Text]

fine. I am not concerned about whether the document was right or wrong in its entirety or whether or not it is a perfect document, but rather to hope that we were saying something important enough for people to take seriously.

So I think perhaps the parliamentarians who wrote to us about it focused on an aspect of the document that I think was not the most important at all. Apart from the basic ethical reflections, all the other things in my mind were simply questions or possibilities. Would this work, would that work? Should we try this, should we try that in order to find some solutions?

I feel some of the members of our commission feel quite competent to talk on economic matters, and they do a pretty good job. Some of us are not capable of that. So I think the response or the reaction to our document by people who picked up on certain aspects is justified.

But what pleased me most of all, I think, was the fact that in general, the basic ideas we were putting forward were accepted. The debate you had—and I read the record of it—I was most pleased with. I felt we were trying to heighten the awareness of all people to the plight of the unemployed, and I think we achieved that. I think your response, the response of the press and the response of others, is indicative of the fact that our major goal was achieved.

Mr. Hawkes: Thank you. Words like “ethical”, “moral”, and “dignity” stand out. As I read through your document, I guess I come to the conclusion that you are concerned about the place of work in terms of the individual’s ability to define his or her self worth, to have a sense of self worth. That is very important to them. But as you move into the area of concern to this committee, quite properly you point out that there is a sort of inhumanity to terms like “labour force” or “labour market”. And that draws me back to the question of whether or not zero unemployment, or 100% employment, however you want to phrase that . . .

Mr. McGrath: Or 6%, which is the government’s policy.

Mr. Hawkes: —or as my colleague says, 6%, which seems to be the government’s policy—is achievable if we begin by accepting what I would take to be the common definition of work.

• 1625

I wonder if you have done much thinking about the definition of “work” itself? For instance, I presume that each of you would consider your occupation to be work, and it has certain characteristics. In my region of the country the Mormon Church is quite large, and they have lay bishops. Forty hours a week are spent in another kind of job where income is earned, but a good part of their definition of their work in life would relate to that lay responsibility for which there is no remuneration. I wonder whether you are directing our attention to the need in Canadian society to re-define the notion of work? Are you accepting throughout your paper the notion that work is

[Translation]

faiblesses du document ont été soulignées et c’est bien. Je ne me préoccupe de savoir si le document est totalement exact ou non ou de savoir si c’est un document parfait, mais plutôt d’espérer que nous disons quelque chose d’assez important pour que les gens la prennent au sérieux.

Je crois que peut-être les parlementaires qui nous ont écrit se sont concentrés sur un aspect du document qui, à mon avis, n’est pas du tout le plus important. En dehors des réflexions éthiques fondamentales, dans mon esprit, toutes les autres choses étaient simplement des questions ou des possibilités. Ceci ou cela fonctionnerait-il? Devrions-nous essayer cela, devrions-nous essayer cela afin de trouver des solutions?

Certains des membres de notre commission se sentent assez compétents pour parler de questions économiques, et ils font un assez bon travail. Certains d’entre nous ne sont pas capables de cela. Je crois donc que la réponse ou la réaction à notre document des gens qui ont réagi à certains aspects est justifiée.

Mais ce qui m’a plu le plus, je crois, est le fait qu’en général les idées fondamentales que nous avançons étaient acceptées. Le débat que vous avez eu—j’en ai lu le procès-verbal—m’a beaucoup plu. Je crois que nous tentions d’augmenter la conscience qu’ont tous les gens de la situation difficile des chômeurs, et je crois que nous avons réussi. Je crois que notre réaction, la réaction de la presse et des autres, est un indice du fait que notre principal but a été atteint.

M. Hawkes: Merci. Les mots comme «éthique», «moral» et «dignité» ressortent. À la lecture de votre document, j’en viens à la conclusion que vous êtes préoccupés de la place du travail en fonction de la capacité de l’individu à définir sa propre valeur, d’avoir le sens de sa propre valeur. C’est très important pour eux. Mais lorsque vous passez dans le secteur qui préoccupe ce Comité, vous dites très pertinemment qu’il y a un peu d’inhumanité attachée aux mots «marché du travail» ou «population active». Et ça me ramène à la question de savoir si oui ou non le chômage zéro, ou l’emploi à 100 p. 100, comme vous voulez . . .

M. McGrath: Ou 6 p. 100, qui est la politique du gouvernement.

M. Hawkes: . . . ou, comme le dit mon collègue, 6 p. 100 qui semble être la politique du gouvernement, est réalisable si nous commençons par accepter ce que je crois être la définition commune de travail.

Je me demande si vous avez beaucoup réfléchi à la définition du mot «travail». Par exemple, je suppose que chacun d’entre vous considère son occupation comme un travail marqué de certaines caractéristiques. Dans ma région du pays, l’Eglise des Mormons est assez considérable et elle compte des évêques laïcs. Ils passent quarante heures par semaine à s’occuper d’un autre genre de travail qui produit du revenu mais, une grande partie de leur définition du travail qu’ils font dans la vie intéresse les responsabilités laïques, qui ne comportent aucune rémunération. Je me demande si vous attirez notre attention sur la nécessité où se trouve la société canadienne de redéfinir

[Texte]

something which one receives a salary or some form of economic remuneration for? In some sense, I am confused about whether you are concerned about Canadian economic realities, or whether you zero in on work that may or may not have something to do with economics.

Bishop O'Mara: Mr. Chairman, in response to Mr. Hawkes, when we talk about work we are talking about creative activity; about people using their human energy in creative activity—whether that be farming or whether it is the housewife, and whether it be paid or not paid. That is the philosophical ambit that we place around human work. In other words, it is all that activity where one can use their talents in building up society, and in building up themselves through building up society.

Now, when we get into terms like the work force and that, everyone has a different definition of things like that, because they want to put them out there at arm's length and examine them as an object. In other words, the work force here is a certain number. It does not include those who are not on unemployment insurance—in other words, those who have dropped off the end—they just disappear off it.

You could get into another discussion with regard to the gross national product and what is productivity. It does not talk about those services given in exchange between people. It does not talk about much of the human work that takes place. So I think it is interesting that you point out that in many of the papers and documents, which I think is what we are challenging, there is talk about labour as an object. It only talks of a very narrow segment of people insofar as they are employed or unemployed. Surely you would agree that a housewife and mother with three or four children, in looking after her family is working probably just as hard as someone who is, you know, working in an office or working in some other area of employment. But that is not considered as being part of the work force.

So when we talk of work, we talk of the philosophical area; there are people who are challenged and given an opportunity and invited to share their creative activity in whatever appropriate way. They should not only have that opportunity, but they should have an opportunity to enter into dialogue on how this is used and what are the results of it. Does someone else wish to comment?

Bishop Pappin: I would just like to add that I think the type of work really does not matter all that much, but I think it has to be tied to at least a stable income. We would not solve the problem, for example, if we could provide people with all kinds of volunteer work, if they did not have enough of an income to support themselves and their families. But at the same time, we could consider that a person, maybe with early retirement, with sufficient income, could be very wonderfully employed in

[Traduction]

la notion du travail. Acceptez-vous dans tout votre document l'idée selon laquelle le travail est une chose à l'égard de laquelle on reçoit un salaire ou quelque espèce de rémunération économique? Dans un certain sens, je ne vois pas très bien si vous vous inquiétez des réalités économiques canadiennes ou si votre attention porte sur un travail qui peut ou non se rapporter à l'économie.

Monseigneur O'Mara: Monsieur le président, en réponse à M. Hawkes, lorsque nous parlons de travail, nous parlons d'une activité créatrice; des gens qui utilisent leur énergie humaine dans une activité créatrice—qu'il s'agisse d'agriculture, des travaux du ménage, et que cette activité soit rémunérée ou non. C'est là le domaine philosophique dans lequel nous plaçons le travail humain. En d'autres termes, c'est toute l'activité dans laquelle on peut utiliser ses talents pour construire la société et pour s'édifier soi-même en édifiant la société.

Maintenant, lorsque nous passons à des expressions telles que la population active et d'autres de ce genre, chacun possède sa définition de cela, parce qu'on veut avoir cela devant soi pour l'examiner comme objet. En d'autres termes, la population active est ici considérée comme un certain chiffre. Cela n'englobe pas les personnes qui ne reçoivent pas l'assurance-chômage—en d'autres termes, ceux qui ont abandonné—ceux-là n'ont fait que disparaître de cette catégorie.

On pourrait lancer une autre discussion en ce qui concerne le produit national brut et la nature de la productivité. Il n'est pas question des services constitués par des échanges entre personnes. On exclut une grande partie de ce qui constitue le travail humain. Je trouve donc intéressant de vous voir signaler que, dans beaucoup de textes et de documents, et c'est, selon moi, ce que nous contestons, il est question du travail comme d'un objet. Il n'est question que d'un secteur très étroit de personnes selon que celles-ci sont des travailleurs ou des chômeurs. Vous convenez, j'en suis sûr, qu'une ménagère, mère de trois ou quatre enfants, qui s'occupe de sa famille travaille probablement tout aussi fort que quelqu'un d'autre qui travaille, par exemple, dans un bureau ou dans quelque autre domaine d'emploi. Mais on ne considère pas que ces personnes font partie de la population active.

Par conséquent, lorsque nous parlons de travail, nous parlons du domaine philosophique: il y a des gens qui sont mis au défi et qui ont l'occasion de faire profiter les autres de leur activité créatrice d'une manière appropriée et qui sont invités à le faire. Non seulement ces personnes ont cette possibilité, mais elles devraient avoir aussi la possibilité de participer au dialogue devant établir comment cette activité est utilisée et quels en sont les résultats. Quelqu'un d'autre désire-t-il formuler des commentaires?

Monseigneur Pappin: J'aimerais ajouter tout simplement que, selon moi, la nature du travail n'importe pas tellement, mais je pense que cela doit être lié au moins à un revenu stable. Nous ne réglerions pas le problème, par exemple, en pouvant fournir aux gens divers types de travail bénévole si ces personnes ne tiraient pas un revenu suffisant pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Par ailleurs, nous pourrions considérer qu'une personne ayant un revenu

[Text]

work of a volunteer nature. This has come up a good deal in the discussions that I have had with people following our ethical reflections. We have to get into looking at the whole picture in a different way. But an individual has to be provided with the opportunity to do something fulfilling and creative for their own development as human persons. I think it cannot be isolated from stable income, even though the work itself may not have to provide the income. The income would need to be provided in some way, and not necessarily as a handout—although sometimes that is the only thing for a period. In that period of time, we noticed people survived the unemployment problems because they kept themselves busy with fulfilling work while they were unemployed. Others did not.

• 1630

So we have to look at that aspect of the thing, too. That is another moral obligation. We have to try to move people to make the best of the situation. But the concern, it seems to me, is to create the kind of situation where that is possible, because we feel in many instances it is not even possible.

With the young people and so on, and with the kind of despair they face, with the high unemployment we experience in my own region, I think a lot of things will have to be done about that, as we try also to encourage people to make the best of what is sometimes an uncontrollable, bad situation.

The Chairman: Time for one more question, Mr. Hawkes.

Mr. Hawkes: Just a brief one, Mr. Chairman. In my maiden speech in the House of Commons back in the fall of 1979, December, there was a paragraph, maybe two—I cannot remember now—in which I laid out my own concern that society makes a different statement to its people when in fact it has an employment insurance fund rather than an unemployment insurance fund, that it protects not only the economic future of those individuals who participate in that fund, but that it has a better chance of protecting the dignity and the self-worth of those individuals. Time now does not permit a full discussion of the difference between those two terms, but I wonder if I could have just some reaction to whether or not a change in society toward employment insurance would be closer to your hearts than the present system of unemployment insurance.

Bishop O'Mara: I do not know what the technology is concerning that and the use of the different terms, but I know the feeling of frustration and the feeling of worthlessness that goes onto people once they are unemployed. Frequently not only do the unemployed feel guilty, they feel that somewhere in their family maybe they should have done something about it; yet frequently it is completely outside of their control.

So I think we often under-estimate the sense of frustration and lack of self-worth that comes with unemployment, apart altogether from how much . . . you know, where the safety nets are, the social nets. That is one thing and I think it can look after people on a short-term basis.

[Translation]

suffisant, peut-être à cause d'une retraite anticipée, ferait un merveilleux travail à titre bénévole. C'est un point qui a été soulevé souvent dans les entretiens que j'ai eus avec les gens à la suite de nos réflexions morales. Il nous faut envisager l'ensemble du tableau d'une manière différente. Mais il faut fournir à chaque personne la possibilité de faire un travail satisfaisant et créateur pour le développement simplement humain de ces personnes. Je crois qu'il ne faut pas séparer cette question de celle d'un revenu stable, alors même que le travail lui-même peut bien ne pas fournir le revenu en question. Il faut, de quelque façon, fournir un revenu, pas nécessairement sous forme de charité, quoiqu'elle aussi soit nécessaire des fois. Pendant cette période, nous avons constaté que certains ont surmonté les problèmes de chômage en faisant des choses valorisantes; d'autres n'ont pas réussi.

Il nous faut étudier cet aspect du problème, aussi. C'est une obligation morale. Il nous faut essayer de motiver les gens à faire contre mauvaise fortune bon cœur. Donc, il faut créer une situation où l'encouragement est possible, car il y en a beaucoup où il n'y a pas grand espoir.

Je pense que l'on doit faire face à la situation des jeunes, à leur désespoir, au manque d'emplois dans ma région, par exemple, et il faudra corriger tout cela, tout en essayant d'encourager les gens à tirer le meilleur parti possible d'une situation parfois désespérante.

Le président: Une dernière question, monsieur Hawkes.

M. Hawkes: Très brièvement, monsieur le président. Dans mon premier discours à la Chambre, au mois de décembre 1979, il y avait un paragraphe, peut-être deux, je ne me souviens plus, où j'ai parlé de mon inquiétude devant notre société qui prend une politique d'assurance-chômage, au lieu d'une politique d'assurance-emploi. Cependant, en appuyant cette dernière, elle protégera non seulement les droits des participants, mais elle sauvegardera la dignité et le respect de soi. On n'a pas le temps d'entrer dans les détails, mais j'aimerais savoir si vous trouveriez des modifications à la politique actuelle d'assurance-chômage plus acceptables que le système courant.

Monseigneur O'Mara: Je ne suis pas au courant des techniques concernées, mais je suis au courant de la frustration et du manque de respect de soi exprimé par les chômeurs. Non seulement les chômeurs se sentent souvent coupables, mais ils ont l'impression qu'ils auraient dû faire quelque chose dans leur famille. Mais souvent, cette situation est hors de leur contrôle.

Je pense que nous sous-estimons le sentiment de frustration et de dévalorisation que ressentent les chômeurs . . . ce qui n'a rien à voir avec les filets de sécurité. C'est une solution à court terme.

[Texte]

But if you take someone who is 20 and is sent back to school for another year to get more education, and another year to get more education, and still another year—then they become over-educated for the type of work they would like to do, and then are told they are still not useful members of society, we would rather keep you on the shelf... well, it is in this conjunction that social services can go only so far in bridging a chasm but cannot really provide the growth in the human and the contribution of society that people should make through work by which they gain their livelihood and support their families.

Le président: Monsieur Bujold, et ensuite M^{lle} MacDonald, M. McLean et M. Maltais.

M. Bujold: Merci, monsieur le président.

Excellences, mes premiers mots seront évidemment pour vous remercier d'avoir accepté de venir devant notre Comité pour discuter des problèmes extrêmement importants du chômage. Dans votre document, vous parlez de la dimension humaine du problème. Votre apport à ce débat sur l'assurance-chômage a certes contribué à ne pas nous faire oublier qu'il y avait une dimension humaine au projet.

Cela m'amène à dire que votre présence ici démontre clairement, je crois, que l'avenir n'est pas établi par le gouvernement. Si c'était le cas, nous n'aurions pas pris la peine de vous demander de venir discuter avec nous. A la page 5 de votre document, vous dites que tout semble réglé et établi. Je crois que ce n'est pas juste. Le fait que nous continuions ces dialogues démontre qu'il y a encore beaucoup à faire. Je crois qu'il est bon de continuer ces échanges pour voir quelles solutions on peut apporter aux différents problèmes.

J'aurais peut-être un simple regret en ce qui concerne votre document d'aujourd'hui. Je regrette que vous n'ayez pas eu le temps, sans doute à cause de vos occupations de cette semaine dans la Capitale nationale, de préparer votre document dans les deux langues officielles. Mais je comprends que vous ayez été occupés à des discussions extrêmement importantes.

• 1635

The Chairman: Perhaps I might not take your time. Perhaps in part that is our fault. We came back only on Monday and confirmed with the bishops only on Monday; they did not have enough time, I understand, but would have been quite willing to do so. I guess I bear a bit of responsibility for that, because I was away last week when the clerk tried to reach me to advise that they were able to come.

M. Bujold: Merci, monsieur le président.

J'ai voulu soulever la question pour montrer que la Conférence des évêques catholiques du Canada était bilingue. Rappelons-nous les débats que vous avez eus à votre réunion précédente ici à Ottawa.

On a parlé énormément des discussions entre le gouvernement, les syndicats et le secteur privé. Tout à l'heure, un de mes collègues vous demandait si vous aviez rencontré le

[Traduction]

Prenons l'exemple de quelqu'un qui a 20 ans, qui est envoyé à l'école de nouveau pour une autre année d'éducation, puis une autre, puis une autre... ils deviennent trop instruits pour le genre de travail qu'ils aimeraient faire, on leur dit qu'ils ne sont pas encore des membres utiles de la société. À ce moment-là, les services sociaux ne peuvent pas franchir l'écart entre la croissance humaine et le besoin de travailler pour soutenir sa famille.

The Chairman: Mr. Bujold, followed by Miss MacDonald, Mr. McLean and Mr. Maltais.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman.

Your Excellencies, I would obviously like to thank you first of all for having agreed to appear before the committee to discuss the extremely important issue of unemployment. In your document, you talked about the human dimension of the problem. What you said in the discussion on unemployment insurance has certainly made us aware that we must not forget the human dimension of this problem.

This leads me to say that your presence here today shows clearly, in my opinion, that the future is not established by the government. If this were the case, we would not have taken the trouble to ask you to come and discuss it with us. On page 5 of your document, you state that everything appears to be regulated and settled. I do not think this is the case. The very fact that we continue these dialogues shows that much remains to be done. I think that it is good to continue these exchanges in order to see what solutions might be brought to bear on different problems.

I have a small regret with respect to your document today. I regret that you did not have the time, doubtless because of your work this week in the National Capital, to prepare your document in both official languages. But I understand that you have been tied up in extremely important discussions.

Le président: Je n'aime pas prendre de votre temps. En partie, c'est de notre faute. Nous ne sommes revenus que lundi et nous avons confirmé la tenue de la séance avec les évêques lundi; alors, ils n'ont pas eu assez de temps, si je comprends bien, mais ils étaient prêts à le faire. Je me sens un peu responsable, car j'étais en voyage la semaine dernière quand le greffier a essayé de me rejoindre pour me dire que les évêques pouvaient venir.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman.

I raised the question to show that the Canadian Conference of Catholic Bishops is bilingual. You need only remember the discussions we had with you at our last meeting here in Ottawa.

We have talked a great deal about discussions between the government, the unions, and the private sector. A moment ago, one of my colleagues asked you if you had met with the

[Text]

gouvernement et vous avez répondu non. Bien sûr, c'est votre première rencontre aujourd'hui avec des députés de la Chambre des communes. Mais avez-vous eu des rencontres avec les syndicats? Est-ce qu'ils vous ont invités? C'est que votre message du début de l'année ne s'adressait pas seulement au gouvernement, mais à n'importe qui dans la société qui doit s'impliquer là-dedans. Est-ce que vous avez eu des contacts avec les syndicats?

Monseigneur Proulx: Oui, nous avons eu l'occasion de rencontrer différentes centrales: le Congrès du travail du Canada, le Syndicat des travailleurs de l'automobile et également des métallos. Nous avons répondu dans la mesure du possible à leurs invitations. Localement, les syndicats ont également invité les évêques à commenter ou à entrer en dialogue avec eux. On a eu également une ouverture de la part des syndicats, peut-être pour la première fois. Ce n'est pas parce qu'ils ne voulaient pas ou qu'on ne se parlait pas; c'est tout simplement une occasion qui leur a été donnée d'ouvrir en quelque sorte la possibilité d'un dialogue et d'une réflexion un peu plus poussée sur leurs responsabilités vis-à-vis de la question de l'emploi.

M. Bujold: Merci, monsieur le président.

Je suis content de constater que de votre côté aussi, vous voyez cette ouverture de la part des syndicats. Je crois que du côté du gouvernement également, il y a une prise de conscience de la part des syndicats du fait que les gens devront travailler ensemble.

Si vous me le permettez, monsieur le président, j'aimerais revenir à une réflexion de monseigneur Proulx. Vous disiez que vous aviez été mal cité ou mal compris par la presse. Voyez-vous, quand on s'aventure dans une arène où il y a des politiciens, on doit s'attendre à goûter aux mauvaises citations.

Il y a, dans votre déclaration du mois de janvier, quelque chose qui me chicote énormément. Et encore aujourd'hui, vous faites allusion à la relation entre le chômage et le capital, et également à l'inflation qui serait presque une cause directe du chômage.

Vous faites référence, par exemple, à la notion de dimension humaine, c'est-à-dire les individus qui ont de la difficulté. Comment un gouvernement peut-il donner des possibilités à tout le monde sans diminuer l'inflation? Les plus démunis dont vous parlez, ce sont ceux qui sont les premiers frappés par l'inflation. Comment pouvons-nous nous préoccuper de l'inflation sans nous préoccuper de diminuer le chômage? Nous pensons qu'une façon de créer de l'emploi au pays, c'est premièrement de diminuer le chômage et d'aider les plus démunis. Il y a ici une citation du *Globe and Mail*. J'espère qu'ils vous ont bien lu, s'ils ne vous ont pas bien écouté. On dit:

Any countries which consciously increase unemployment in the battle against inflation must reason with the hundred of thousands of people who wind up out of work and out of hope.

D'après ce qu'on dit ici, vous semblez dire que si nous luttons contre l'inflation, nous augmentons par le fait même le chômage. Premièrement, j'ai du mal à comprendre comment vous pouvez arriver à une telle conclusion. Deuxièmement,

[Translation]

government and you replied, no. Certainly it is your first meeting today with the members of the House of Commons. But have you had meetings with the unions? Have they invited you? Your January message was not addressed just to the government, but to anyone in society who was involved in this question. Have you had any contacts with the unions?

Bishop Proulx: Yes, we have had the opportunity of meeting with various groups: the Canadian Labour Congress, the Union of Automobile Workers, and also the Steel Workers. As far as possible we have responded to their invitations. On a local level, the unions have also invited the bishops to comment or to enter into a dialogue with them. The unions have made some overtures, perhaps for the first time. It is not that they did not wish to, or that we were not speaking. It is just that there was an opportunity for some kind of dialogue and a somewhat deeper reflection on their responsibilities with respect to the question of employment.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman.

I am happy to notice that on your side as well, you see that the unions are more receptive. I think this is also true for the government, that there is some dawning awareness in the unions that people must work together.

If you will allow, Mr. Chairman, I would like to come back to a comment made by Bishop Proulx. You said that you had been badly quoted or misunderstood by the press. You know, when you set foot in an arena where there are politicians, you can expect to be badly quoted.

In your January statement, there is something that bothers me a great deal. And again today, you refer to the relationship between unemployment and capital, and also to inflation which you feel is almost a direct cause of unemployment.

You refer, for example, to the idea of the human dimension, that is individuals who are in difficulty. How can a government provide opportunities for everyone without decreasing inflation? The underprivileged to whom you refer are the very first ones who are hit by inflation. How can we deal with the problem of inflation without dealing with the decrease in unemployment? We feel that one way of creating employment in the country is to, first, decrease unemployment and to assist the underprivileged. There is a quotation in the *Globe and Mail*. I hope they have read what you said carefully even if they did not wish to hear.

Tout pays qui accroît délibérément le chômage pour lutter contre l'inflation doit le justifier devant les centaines de milliers de personnes qui se retrouvent sans travail et sans espoir.

But according to what you say here, if we struggle against inflation, we are increasing unemployment. First of all, I have difficulty understanding how you could reach this conclusion.

[Texte]

comment peut-on lutter contre l'inflation? Auriez-vous des suggestions à nous donner?

Monseigneur Proulx: Je pense qu'il n'est pas possible de donner des solutions totales. Je pense que je dois répéter un peu ce que monseigneur O'Mara a dit tout à l'heure: nous ne sommes pas contre la bataille contre l'inflation; c'est évident. Cela peut avoir été interprété ainsi à certains moments.

Une chose nous a surpris dans les politiques du gouvernement. Ce n'était peut-être pas voulu, c'est peut-être parce qu'on était forcé de le faire, mais la bataille contre l'inflation a contribué à augmenter, de façon dramatique, le nombre de chômeurs.

• 1640

Evidemment, c'est une question d'équilibre en quelque sorte: ne pas affecter l'emploi de façon dramatique, de façon radicale, et en même temps diminuer l'inflation ou la contrôler. En fait, il s'agit d'un domaine strictement technique, et il ne nous est pas possible de dire comment vous pouvez faire cela, ou comment on peut faire cela. Je ne crois pas non plus que les gouvernements soient les seuls à devoir agir. Les gouvernements devraient au moins permettre la consultation, la participation la plus large possible. Je pense que cela se fait un peu plus que cela ne se faisait. Mais c'est avant qu'on aurait dû prévoir. À mon sens, on aurait dû prévoir l'inflation et la révolution dans laquelle nous sommes présentement; on aurait dû la prévoir un peu mieux et peut-être mettre en place des mécanismes pour empêcher que les dégâts, les brisures, les meurtrissures se fassent sentir surtout dans la classe la plus démunie ou la plus pauvre.

Bishop O'Mara: Could I comment on that, Mr. Chairman?

The Chairman: Yes.

Bishop O'Mara: Excuse me for replying in English. At the meeting we had here in Ottawa late in January there were put forth various opinions by different economists, and particularly by a Dr. Bellemare from the University of Quebec, in Montreal, I believe. He questioned the direct relationship between inflation and unemployment. They are related, but whether they are directly related or not, and to the extent that they are directly related, should be questioned.

I believe she has published papers on this in the past and is in the process of publishing a book on it. Her point was that you cannot really expect Canadian society to be healthy when 15% of the people are put aside and told that they have no contribution to make, that the social services and all these things that are demanded to look after these, as well as the human suffering in that, follows through. I believe she was looking at it just from an economic point of view, and saying that we must devise strategies that both control inflation and possess a much lower rate of unemployment.

Le président: Ce sera votre dernière question.

M. Bujold: Si vous me permettez, monsieur le président, je vais poser une question à deux volets.

[Traduction]

Secondly, how can we deal with inflation? Do you have suggestions to give us?

Bishop Proulx: I do not think it is possible to give total solutions. I think I must repeat to some extent what Bishop O'Mara said a moment ago: we are not against the struggle against inflation, that is obvious. Our remarks may have been interpreted that way at times.

One thing surprised us in the government policies. Perhaps it was not wished, perhaps they were forced to do so, but in fighting inflation, the number of unemployed went up dramatically.

Obviously, to some extent it is a question of balance, not to affect jobs in a dramatic way, in a radical way, and at the same time to decrease inflation or at least to control it. It is, in fact, a very technical field, and it is not possible for us to tell you how you can do it, or how it might be done. I do not believe either that governments are the only ones who should act. Governments should at least encourage consultation, participation of the largest number of people. I think this is happening more than in the past. But this should have been seen ahead of time. In my opinion, we should have been able to predict the inflation and the revolution in which we are presently involved, we should have been able to predict this a little better, and perhaps set up mechanisms to prevent the damage, the scars and bruises that have been most felt by the underprivileged or poorest class.

Monseigneur O'Mara: Est-ce que je peux faire un commentaire, monsieur le président?

Le président: Oui.

Monseigneur O'Mara: Excusez-moi de vous répondre en anglais. Au cours de la réunion tenue en janvier à Ottawa, nous avons reçu diverses opinions des économistes, et surtout de M^{me} Bellemare de l'Université du Québec à Montréal, si je ne m'abuse. Elle a remis en question le rapport direct entre l'inflation et le chômage. Ces deux phénomènes sont liés, mais il faut se demander s'ils sont directement liés et jusqu'à quel point.

Je pense qu'elle a publié des documents sur cette question et qu'elle est en train de publier un livre. Ce qu'elle veut dire, c'est qu'on ne peut pas avoir une société saine quand 15 p. 100 des gens sont mis au rancart, qu'on leur dit qu'ils n'ont aucune contribution à faire, que les services sociaux disent la même chose et qu'il y a tant de souffrance humaine. Je pense qu'elle voit le problème d'un point de vue strictement économique, et je pense qu'elle nous conseille de trouver des mécanismes pour combattre l'inflation et diminuer le chômage.

The Chairman: Your last question.

Mr. Bujold: If you will allow me, Mr. Chairman, I am going to ask a two-edged question.

[Text]

Il est évident que ce que vous venez de dire est exact, mais c'est pour cela que le gouvernement, tout en luttant contre l'inflation, a investi de l'argent dans des programmes de création d'emploi. Il reste cependant, et on l'a répété à plusieurs reprises, que le gouvernement ne peut pas tout faire seul. Nous sommes dans un pays capitaliste; l'entreprise privée doit également faire sa part parce qu'il nous est impossible de tout régler.

Monsieur le président, je remarque, avec un peu de regret, que vous n'avez pas abordé dans le document d'aujourd'hui le problème des jeunes au pays. Je ne veux pas mal vous citer, mais je crois que vous avez déjà dit qu'on était en train de perdre une génération au Canada. C'est vrai que le problème des jeunes est atroce partout au pays, et nous avons besoin, je crois, d'ouverture d'esprit et des suggestions de tous ceux qui peuvent en donner pour voir quel genre de solutions nous pourrions apporter. M^{me} Appolloni en avait tout à l'heure. Je comprends la réaction qu'elle a eue à ce que vous avez dit ou plutôt à ce qu'on a cité, et je suis d'accord avec elle là-dessus; mais il reste que vous semblez être contre le changement technologique.

M. McGrath disait tout à l'heure que c'est une réalité à côté de laquelle on ne peut pas passer. Si le Canada ne s'implique pas dans les changements technologiques, nous serons derrière tous les autres pays dans quelques années. Il faut donc faire face aux changements technologiques. Je crois qu'il faudrait plutôt prendre les mesures nécessaires pour préparer les jeunes à s'impliquer dans les changements technologiques pour qu'ils soient capables de faire face à la réalité.

J'aimerais que vous me disiez pourquoi vous semblez être tellement contre ces changements technologiques qui doivent s'effectuer.

Dans le même ordre d'idées, au niveau des jeunes, êtes-vous en faveur de la création d'un ministère fédéral de la Jeunesse?

Bishop Pappin: If I may attempt . . . Excuse me, again in English . . .

The Chairman: No problem.

Bishop Pappin: On the first question, that we would not be credible if we were against technological advancement for the benefit of our people and for the international scene and so on, what we were saying is that we get nervous about certain attitudes. We were directing our attention to attitudes. Those who are able to solve these problems, we hope they will do so with the right attitudes. In our document, for example, we talked about the danger of fighting inflation; inflation became the major issue, even if unemployment increased. I do not like that attitude; I think it is not a good attitude. That is what we were saying. We must work at both together. I do not think we can just ignore inflation either for fixed incomes and all kinds of different reasons.

• 1645

With regard to the technological advances, we know we have to meet these, but not at the expense of the worker. So how we

[Translation]

Well, what you are saying is correct, but this is the reason why the government, in an attempt to fight inflation, invested money in job creation programs. Nevertheless, and this has been repeated several times, the government cannot do everything alone. We are in a capitalist country. Private enterprise must also do its part, because it is impossible to settle everything.

Mr. Chairman, I notice, with some regret, that in your document today you did not discuss the issue of the young people in our country. I do not wish to misquote you, but I think you have already said that we are losing one generation in Canada. It is true that the problem with respect to young people is awful throughout the country, and in my opinion we need to be receptive to the suggestions of anyone who can give them to see what kind of solutions might be found. Mrs. Appolloni had some a moment ago. I understand her reaction to what you said or what you are quoted to have said, and I agree with her on this point. The fact remains that you appear to be against technical advances.

Mr. McGrath said a moment ago that it was a reality which we cannot escape. If Canada does not become involved in technological changes, we will be behind all other countries in a few years, so we must face up to technological changes. I believe that we should take the necessary steps to prepare our young people to become involved in the technological advances so that they will be able to cope with this reality.

I would like you to tell me why you seem to be so much against these technological changes which are to come.

Along the same lines, with respect to young people, are you in favour of creating a federal department for youth?

Monseigneur Pappin: Si je peux . . . excusez-moi, en anglais . . .

Le président: Pas de problème.

Monseigneur Pappin: En ce qui concerne votre première question, nous perdrons toute crédibilité si nous étions contre les changements technologiques au bénéfice de nos gens et contre la réalité internationale; ce que nous disons, c'est que nous sommes préoccupés par certaines attitudes. Nous avons porté notre attention sur ces attitudes. Nous espérons que ceux qui ont le pouvoir de résoudre ces programmes, le feront avec les bonnes attitudes. Dans notre document, par exemple, nous avons parlé du danger de la lutte contre l'inflation, l'inflation est la question principale, même si le chômage augmente. Je n'aime pas cette attitude, je ne pense pas que c'est une bonne attitude. C'est cela que nous disions. Nous devons travailler ensemble. Je ne pense pas qu'on puisse oublier l'inflation pas plus pour les gens qui ont des revenus fixes, que pour ceux qui ont toutes sortes d'autres raisons.

En ce qui concerne les changements technologiques, on doit faire face à ces défis, mais pas aux dépens du travailleur. Je ne

[Texte]

fit the two together, I do not know. We must move forward; we must have technological advances, but we cannot simply say that is the important thing and we must sacrifice the worker. In our statement we say that is a wrong attitude.

What we would hope is that people who are going to address themselves to this problem do so with the attitude that they must do both together, as seemingly it is being done in some countries. I do not know much about it, but in Japan they seem to be able to go on with all kinds of technological advances, and yet they seem to be able to provide employment. How they do it I do not know.

As far as the youth are concerned maybe some other member would like to answer.

Monseigneur Proulx: J'aimerais répondre à la première question et aussi un peu à la deuxième.

Pour ce qui est de la première question, je pense qu'il y a un effet danger qu'on nous interprète mal, qu'on croie que nous sommes contre le progrès. Cependant, je dirais que les gouvernements ont peut-être été lents à reconnaître qu'une révolution technologique était en train de se faire et que nous n'y étions pas préparés. Actuellement encore, nous ne faisons que commencer à préparer les travailleurs à ces changements-là. Par exemple, dans le domaine de la bureautique, les femmes seront affectées d'une façon très spéciale. Je ne vois pas encore les façons dont l'homme puisse contrôler la technologie et non pas la technologie contrôler l'homme. C'est très difficile, je le comprends, à cause de la concurrence internationale. Je pense cependant que c'est possible. Certains pays semblent avoir attaqué ce problème-là de façon plus graduelle. Nous croyons qu'il faut qu'il y ait également une gradation dans les changements technologiques.

Pour ce qui est de la question des jeunes, je ne suis pas certain de pouvoir exprimer une opinion. Nous n'avons pas réfléchi sur le bien-fondé de l'existence d'un ministre des Jeunes pour le Canada. Les gouvernements devraient être capables d'être inventifs quant aux mécanismes. Est-ce que ce serait une solution? Je ne suis pas en mesure de le dire. Je ne pense pas que mes collègues, non plus, puissent dire si un ministre de la Jeunesse contribuerait à donner une nouvelle espérance aux jeunes. Il faudrait qu'il y ait un budget au bout de cela et des programmes de travail pour les jeunes. Je pense qu'il y a une souffrance, là aussi. Il y a certains secteurs de la population qui sont ignorés sur le marché du travail.

The Chairman: I have Miss MacDonald, then Mr. McRae, Mr. Maltais, Mr. McGrath, and Mr. Baker. Bishops, I will call on the Vice-Chairman to continue with the meeting, because I have to go to Montreal for a meeting at 8.00 p.m. and I have to keep within the speed limit.

Bishop Proulx: Otherwise, you will end up in jail.

Mr. McGrath: May I ask what time we plan to adjourn?

The Chairman: Up until this point regular members of the committee have been putting questions, and you are on for a second turn. Miss MacDonald, Mr. McRae and Mr. Maltais

[Traduction]

sais pas comment on va concilier les deux choses. Il faut avancer, il faut avoir des changements technologiques, mais il ne faut pas dire que c'est la priorité et que l'on doit sacrifier le travailleur. Dans notre déclaration nous disons que c'est une mauvaise attitude.

Nous espérons que les gens qui vont résoudre ce problème tiendront compte des deux éléments, comme on le fait dans plusieurs pays. Je ne suis pas vraiment au courant, mais au Japon ils vont avoir toutes sortes de changements technologiques, et ils semblent en même temps fournir du travail. Je ne sais pas comment ils font.

En ce qui concerne les jeunes, peut-être quelqu'un d'autre veut répondre.

Bishop Proulx: I would like to answer the first question and touch a little on the second one.

As far as the first question is concerned, I do, in fact, believe that there is a danger that we will be badly interpreted, that people will feel we are against progress. However, I would say that governments have been somewhat slow in recognizing that a technological revolution was taking place, and that we were not prepared. At the present time, we are still just beginning to prepare workers for these changes. For example, in the area of office work, women are affected in a very special way. I still do not see how man can control technology and not have technology control man. It is very difficult, I understand this, because of international competition. I feel, however, that it is possible. Some countries seem to have attacked this problem in a more gradual way. I believe that technological changes must be taken on slowly.

As far as young people are concerned, I am not sure that I can express an opinion. We have not reflected on the wisdom of establishing a Canadian department for youth. The government should certainly be able to be innovative with respect to the mechanisms. Would this be a solution? I am not in a position to say. Nor, do I think my colleagues can say whether a department for you would help to provide new hope for our young people. There would have to be a budget at the bottom of this and work programs for young people. I think there has been a great deal of suffering there as well. There are some sectors of the population who are ignored in the labour market.

Le président: J'ai M^{lle} MacDonald, suivie de M. McRae, M. Maltais, M. McGrath, et M. Baker. Excellences, je demanderais au vice-président de prendre ma place, parce que je dois aller à Montréal pour une réunion à 20h00, et je dois respecter les limites de vitesse.

Monseigneur Proulx: Autrement, vous vous trouverez en prison.

M. McGrath: À quelle heure allons-nous lever la séance?

Le président: Jusqu'ici, les membres permanents du Comité ont posé des questions, et je vous ai mis sur la liste pour un deuxième tour. M^{lle} MacDonald, M. McRae et M. Maltais ne

[Text]

are non-members. If we finish that list, we should conclude around 5.20 p.m. if that is acceptable.

The Vice-Chairman, Mr. Massé.

The Vice-Chairman: Miss MacDonald.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Thank you, Mr. Chairman, Reverend Proulx. I have a comment to make and then a question.

• 1650

One of the most interesting things, I think, about both the statement you made last winter and the one today is that it is put out by the Episcopal Commission for Social Affairs for the bishops. Your statements throughout have been concerned with the impact on society of various economic issues, and I think that is something we have far too long neglected.

The comment I want to make refers to a front page article in *The Globe and Mail* this morning, and you may have noticed it. It had to do with a situation in Brazil today, and it talked about the homeless waifs in Brazil. It mentioned up to 40 million of them. That is situation which was brought about by a decision to go ahead with the industrialization of Brazil—random industrialization, the results of which no one stopped to analyse, but which resulted in the depopulation of the rural parts Brazil. It drew millions of people into cities, with no infrastructure to support them, no housing, no health care, no education, no jobs, no way to look after the children. So the result has been that the children have been turned out to fend for themselves, and that now constitutes the largest social problem, and the largest social cost in Brazil today.

I think what your statements are saying is something about Canadian society, which is that if you do not take a look at what you do economically or when you are using fiscal and monetary policy, you are going to end up with social costs that will be far more burdensome in the long run. That input is needed beforehand.

With that in mind, I want just to refer to page 2 of your statement, where you say:

Technology has no built-in code of ethics: it is a social instrument.

I could not agree more, but in the situation facing us in this era of technological change, we are going to see tremendous changes in our society of all kinds, for which we are not yet prepared. It is at this point that we need the input to help in the preparation. Not long ago I heard someone describe this technological revolution as the greatest change in the evolution of mankind since the mammals came out of the sea and learned to stand upright. It is of that magnitude.

I find in discussing this with people wherever I go that there is tremendous reluctance, tremendous fear, tremendous apprehension to overcome, because it is going to require a lot of cultural and societal change. And that can not be left up

[Translation]

sont pas des membres. Si nous suivons la liste, nous devrions terminer vers 17h20, si cela est acceptable.

Le vice-président, monsieur Massé.

Le vice-président: Mademoiselle MacDonald.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Merci, monsieur le président, monseigneur Proulx. J'ai un commentaire à faire, et puis une question à poser.

A mon avis, un des traits intéressants à la fois de votre déclaration de l'hiver dernier et de celle d'aujourd'hui, c'est qu'elles sont émises par la Commission épiscopale des affaires sociales des évêques. Vous vous êtes constamment montrés préoccupés de l'impact sur la société de diverses questions économiques et je pense que c'est là quelque chose que nous avons beaucoup trop longtemps négligé.

Le commentaire que j'aimerais faire se rapporte à un article placé en manchette du *Globe and Mail* de ce matin et que vous avez peut-être remarqué. Il y est question de la situation au Brésil d'aujourd'hui et l'on y parle des enfants abandonnés du Brésil. Il y en aurait 40 millions. C'est une situation qui a fait suite à la décision d'industrialiser le Brésil... selon une industrialisation sauvage dont personne ne s'est arrêté à analyser les résultats, mais qui a eu pour effet de dépeupler les zones rurales du Brésil. Cela a attiré des millions de personnes dans les villes, sans l'infrastructure nécessaire au soutien de tous ces gens, sans logement, sans soins de santé, sans enseignement, sans travail, sans moyen de se débrouiller et cela constitue aujourd'hui le plus grand problème social et le plus grand coût social qui existe dans le Brésil d'aujourd'hui.

Je pense que, au sujet de la société canadienne, le message de vos déclarations c'est que, si l'on n'examine pas ce que l'on fait sur le plan économique ou l'utilisation qui est faite des politiques fiscales et monétaires, on aboutira à des coûts sociaux dont le poids sera beaucoup plus lourd à long terme. C'est une réflexion qu'il faut faire d'avance.

A cet égard, j'aimerais revenir à la page 2 de votre déclaration. Vous dites ceci:

La technologie ne comporte pas un code d'éthique incorporé: c'est un instrument social.

Je suis tout à fait d'accord, mais dans cette situation devant laquelle nous nous trouvons dans ce domaine des changements technologiques, nous allons assister dans notre société à des changements considérables de tout genre pour lesquels nous ne sommes pas préparés. C'est à ce point précis que nous avons besoin d'un apport qui nous permette de nous préparer. Il n'y a pas longtemps, j'ai entendu quelqu'un décrire cette révolution technologique comme le plus grand changement qui se soit produit dans l'évolution de l'humanité depuis que les mammifères sont sortis de la mer et ont appris à se tenir debout. C'est un phénomène de cette ampleur-là.

Je constate, lorsque je mentionne cela partout où je vais, qu'il y a une très grande réticence, une très grande crainte, une très grande appréhension à surmonter parce que cela va exiger énormément de changements culturels et sociaux. Et cela ne

[Texte]

just to government. It cannot be left up just to unions. It cannot be left up just to industry. It is going to need a massive combination of effort, education—everything combined—to try to meet this tremendous challenge ahead of us.

My only question I have for you is this: In your role as church leaders, and as people who have always had tremendous impact on the evolution of society, what do you see your responsibility to be, or as your place in helping society as a whole, individuals, to meet that cultural and societal change, to overcome those fears? How can the church take some real part, other than to come and say to politicians that they have to get on with the job of doing this, that, and the other thing? But there is a role as well for the church in communicating to people both the challenge of this technological revolution and the benefits or the difficulties that can ensue from it.

• 1655

Bishop O'Mara: Mr. Chairman, I would like to begin a response to that, although I do not think I can respond to the whole issue.

I have visited Brazil; I have witnessed the waifs and the Favellas near Rio. I have been in the northeast and seen the way the people are moving off the land. In many cases that is because the government has taken over the land for large cattle ranches and things like that, has put the people aside—people who were supporting themselves previously. Their new industrialization has become a vision that seems to have very bad fall-out with regard to the whole civilization.

I think it is our responsibility as bishops to look at these situations, both in Canada and with regard to Canada's involvement in and relationship with Brazil, Central America, and other parts of the world. We need to see what is going on there, to see how Canadian policies affect these. They do, because there are many Canadian companies and investors involved in these things.

So we see our responsibility as teachers, as moral teachers. We see our responsibility to ask the questions, to say this is the vision of human society we think is basically human and was taught by Christ. But it is really based in human nature itself.

We think the responsibility is not only to issue statements, not only to come before committees, but to try to encourage our people to enter into this continuing dialogue. We think it is very important that as many people as possible be involved in this dialogue. Canada is a country that should belong to Canadians, not to just a few to make decisions or to have visions of what the future must be. Because it is part of their human nature, everyone should be invited and encouraged to take part in this dialogue.

[Traduction]

saurait être abandonné aux seuls gouvernements. On ne saurait abandonner tout cela aux syndicats, pas plus qu'au monde industriel tout seul. Il va falloir une réunion considérable d'efforts, une énorme sensibilisation, tout cela ensemble, si nous voulons relever ce défi énorme qui va se poser à nous.

La seule question que j'ai à vous poser est la suivante: Dans votre rôle de dirigeants ecclésiastiques, de gens qui ont toujours eu un impact énorme sur l'évolution de la société, comment comprenez-vous vos responsabilités ou la place que vous occupez lorsqu'il s'agit d'aider la société dans son ensemble et les particuliers à faire face à ces changements culturels et sociaux, à surmonter ces craintes? Comment l'Eglise peut-elle jouer un rôle véritable autrement qu'en venant dire aux politiciens que ceux-ci doivent entreprendre telle ou telle tâche? Car l'Eglise a un rôle à jouer elle aussi lorsqu'il s'agit de faire connaître aux gens à la fois le défi de cette révolution technologique et les avantages ou les difficultés qui peuvent s'ensuivre.

Monseigneur O'Mara: Monsieur le président, j'aimerais commencer à répondre à cela, sans penser que je puisse exprimer ma réaction à l'ensemble du problème.

J'ai visité le Brésil; j'ai vu les enfants abandonnés et les favellas des environs de Rio. Je suis allé dans le Nord-Est du pays et j'ai vu les gens désertier la campagne. Dans bien des cas, c'est que le gouvernement a pris les terres en mains pour en faire de grands terrains d'élevage et des choses de ce genre et qu'il en a retiré les habitants, des gens qui subvenaient précédemment à leurs besoins. Cette nouvelle industrialisation est devenue un rêve dont les retombées semblent très négatives en ce qui concerne l'ensemble de la civilisation.

Je pense que c'est notre devoir, à titre d'évêque, d'examiner cette situation en ce qui concerne à la fois le Canada, d'une part et, d'autre part la participation et les relations du Canada par rapport au Brésil, à l'Amérique centrale et aux autres parties du monde. Il nous faut voir ce qui se passe là, voir comment ces régions sont touchées par les politiques canadiennes. Cette influence existe, car beaucoup d'entreprises et d'investisseurs canadiens jouent un rôle dans cette situation.

Nous considérons donc notre responsabilité comme celle d'éducateurs, de responsables de l'éducation morale. Nous croyons que c'est notre devoir de poser les questions, de dire que c'est là une vision de la société humaine qui, selon nous, est fondamentalement humaine et a été enseignée par le Christ. Mais cela se fonde en réalité sur la nature humaine elle-même.

Nous croyons que notre devoir n'est pas seulement de faire des déclarations, pas seulement de nous présenter devant des Comités, mais aussi d'essayer d'encourager nos gens à participer à ce dialogue permanent. Nous croyons qu'il est de la plus haute importance que le plus de gens possible participent à ce dialogue. Le Canada est un pays qui devrait appartenir aux Canadiens; il n'appartient pas uniquement à quelques-uns de prendre des décisions ou d'imaginer ce que doit être l'avenir. Parce que cela fait partie de la nature humaine de

[Text]

That is why we not only published this statement, but I believe over 200,000 copies of it have been printed. In parishes in our area, we ask parish councils, Catholic women leagues, parish groups of all types, to discuss it. We encourage getting together with unemployed people to talk about it. In other words, I see a major responsibility for us as moral teachers to get people to look at these alternate visions, and not to say that is the way it is and we cannot do anything about it.

We did find, particularly in January, February, and March, much discouragement in our communities. People said: Is it not terrible? Yet as we could get them together and talking about the various causes and elements involved, they began to say gee, maybe we can do something about it. At least we can show our interest; at least we can search for solutions, or search for ways of helping one another, or search for ways of helping the unemployed in our areas.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): The point I was really trying to make was this: Here we stand; we are all at the starting place together before a new kind of society. The concern I have is that a massive fear exists among many people who want to tackle it or to come to grips with it. It is to try to educate people that it need not be as frightening as some think.

Therefore, I wonder if there is not a role where the church looks at these new technologies in the kind of ongoing relationship you have with people on a much more regular basis than a good many others have, and where you could help to allay or overcome those fears. If they are not overcome—and the reluctance they have has been shown in many of our surveys—if Canadians hang back or do not become involved and see the opportunity for a better life for what they are, then we may be in a situation 10 or 20 years down the road that is pretty deplorable for a much larger number of people.

• 1700

Bishop Pappin: If I could respond, I think you are right. I think we can come and share with you our thoughts about what you should be doing, and I think it is very good that you would share your thoughts about what we should be doing. I think one of our major concerns is to preach the gospel where the people are, not simply to throw out beautiful theories. So if we are going to preach the gospel in a realistic way, we have to look at where people are. Or, as you say, where they are inevitably going to be. Then we have to try to help them to meet that future according to gospel principles. That is our concern. So we should reflect upon what you said.

[Translation]

chacun, chacun devrait être invité et encouragé à prendre part à ce dialogue.

C'est la raison pour laquelle non seulement nous avons publié cette déclaration, mais encore plus de 200,000 copies, je pense, en ont été imprimées. Dans chacune de nos paroisses, nous demandons aux conseils de paroisse, aux ligues de femmes catholiques, aux groupes paroissiaux de tout genre, d'en discuter. Nous encourageons nos fidèles à rencontrer des chômeurs pour en discuter. En d'autres termes, je considère qu'un des devoirs importants que nous avons à titre d'éducateurs moraux, c'est de faire en sorte que les gens examinent ces diverses possibilités d'avenir plutôt que de se résigner à ce que les choses soient ainsi sans qu'on puisse rien y changer.

Nous avons effectivement constaté, surtout en janvier, février et mars, beaucoup de découragement au sein de nos communautés. Les gens disaient: n'est-ce pas terrible? Pourtant, à mesure que nous avons pu organiser des réunions et faire parler les gens au sujet des diverses causes et des divers éléments en présence, les gens ont commencé à se dire qu'il était peut-être possible d'agir pour changer la situation. Nous pouvons au moins manifester notre intérêt, a-t-on conclu; nous pouvons au moins chercher des solutions, chercher des moyens de nous aider les uns les autres ou chercher des moyens de venir en aide aux chômeurs de nos régions.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Ce à quoi je voulais vraiment en venir, c'est ceci: nous voici: nous sommes tous ensemble à l'aube d'une société nouvelle. Ce qui m'inquiète, c'est de constater qu'une vaste crainte existe chez les gens qui veulent en venir aux prises avec la situation. Il s'agit de sensibiliser les gens pour leur faire comprendre que la situation n'est peut-être pas aussi terrible que d'aucuns le pensent.

Je me demande, par conséquent, si l'Église n'a pas un rôle à jouer en examinant ces technologies nouvelles selon les relations permanentes que vous entretenez avec les gens avec beaucoup plus de régularité et si vous ne pouvez pas contribuer à calmer ou à surmonter ces craintes. Si ces craintes ne sont pas surmontées—et ces réticences se sont manifestées dans beaucoup de nos enquêtes, si les Canadiens se tiennent à l'écart ou s'ils ne jouent pas un rôle actif pour voir quelles sont en réalité les possibilités d'améliorer la qualité de la vie, il se pourrait alors que, dans 10 ou 20 ans, nous nous trouvions dans une situation qui soit passablement déplorable pour un bien plus grand nombre de personnes.

Monseigneur Pappin: Si vous me permettez de réagir à cela, je pense que vous avez raison. Je pense que nous pouvons venir vous communiquer nos idées sur ce que vous devriez faire et je pense qu'il est très bon que vous nous fassiez connaître vos idées sur ce que nous devrions faire de notre côté. Je pense qu'un de nos principaux soucis, c'est de prêcher l'Évangile là où les gens se trouvent et non de formuler tout simplement de belles théories. Si, donc, nous voulons prêcher l'Évangile d'une manière réaliste, il nous faut voir où se trouvent les gens. Ou comme vous le dites, où ils vont aboutir nécessairement. Puis il nous faut essayer de les aider à faire face à cet avenir selon les

[Texte]

Bishop O'Mara: I also think that where we get people together talking about these things that in itself tends to allay many of the fears, because they realize that it is a gradual thing. Many of our schools now have computers in them, and little children are playing with these. They are not playing but learning through the use of these things, and they also have them in their homes. So they are facing technology. But where people will come together and talk about these things, then the great fear of the "out there" tends to dissipate gradually.

The Vice-Chairman: Thank you, Miss MacDonald. Mr. McRae.

Mr. McRae: Thank you very much, Mr. Chairman. I am very pleased to see the bishops here today, bishops from Thunder Bay, Sault Ste. Marie and Ottawa. All communities which I have lived in. I know you do not need any defence—certainly from what I hear today, I know you do not require it—but I would like to defend strongly the right for the bishops to speak out, because there was a question about this when it first came out. Maybe that is why it was successful, because there was that question.

I recall an early period in my life when I lived in Montreal, when the church and the state under Mr. Duplessis were very close—too cozy in my opinion—the great experience I had at mass one Sunday morning when Bishop Charbonneau's letter was read out supporting the Asbestos strike. That was one of the great thrills of my life. It occurred me then, and of course it has always occurred to me since, that it was not that the church and state do not have relationships. It is that the state and the church should not get too cozy. One of the beauties of this statement is that you are reminding us. You know you are not being cozy with us, you are telling us: look, there are things that I have to change. I think it is extremely important that the church takes this position; that you point out to us in some way or other that we are remiss.

As members, we spend a tremendous amount of time in our caucus in everything we do, worrying about jobs. We do it constantly within the context of an economy which seems to exist for its own purpose. I think the real significance of your statement is that we should start looking at it the other way; that we should have an economy that exists for the people. Maybe it is not going to change much by doing that, but the attitudes may change very much. Start with that kind of thinking. I think that is the major reason why I found this particular statement that you did in January and the similar things that you say now tremendously important.

I would like to refer to statements Flora MacDonald made when she was starting, because I think she was entirely right. There is a tremendous amount of fear. I wonder, when you were talking to people—unfortunately for some reason or other, I was not able to make the one meeting you had in

[Traduction]

principes évangéliques. C'est là notre souci. Nous devons donc réfléchir à ce que vous avez dit.

Monseigneur O'Mara: Je pense aussi que, lorsque nous réunissons des gens pour discuter de ces choses, cela tend déjà à apaiser bien des craintes, car on comprend alors qu'il s'agit d'un phénomène graduel. Beaucoup de nos écoles sont dotées aujourd'hui d'ordinateurs, et les petits enfants y pratiquent des jeux. Ce n'est pas un simple jeu; ils apprennent par le moyen de ces machines et ils en ont aussi chez eux. Ils sont donc en face de la technologie. Mais lorsque les gens se réunissent pour en parler, cette grande crainte à l'égard de ce qui se trouve «là-bas» a tendance à disparaître peu à peu.

Le vice-président: Merci, mademoiselle MacDonald.

M. McRae: Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis très heureux de constater la présence des évêques ici aujourd'hui, des évêques de Thunder Bay, de Sault-Ste-Marie et de Hull. J'ai vécu dans chacune de ces villes. Je sais que vous n'avez pas besoin qu'on vous défende... d'après ce que j'ai entendu aujourd'hui, je sais que ce n'est pas nécessaire... mais j'aimerais quand même défendre vigoureusement le droit des évêques de s'exprimer, car c'est un droit qu'on a contesté au début. C'est peut-être à cause de cela que l'initiative a connu le succès: parce qu'elle était contestée.

Je me souviens d'une époque antérieure de ma vie où je vivais à Montréal, et où l'Eglise et l'État sous M. Duplessis, entretenaient des relations très étroites, trop étroites à mon gré. Quelle grande expérience ce fut donc à la messe, un beau dimanche matin lorsqu'on a lu la lettre de Mgr Charbonneau appuyant la grève d'Asbestos. Ce fut un des moments les plus excitants de ma vie. J'ai alors compris, et c'est évidemment une chose que j'ai toujours comprise depuis lors, que l'Eglise et l'État doivent entretenir des relations. Mais il ne faut pas que ces relations soient trop étroites. C'est une des belles qualités de votre déclaration que vous nous rappelez cela. Vous savez que vous ne vous montrez pas en relation étroite avec nous. Vous nous dites: Ecoutez, c'est là quelque chose qui doit changer. Je pense qu'il est de la plus haute importance que l'Eglise adopte cette position; que vous nous signaliez d'une manière ou d'une autre que nous avons tort.

A titre de députés, nous passons beaucoup de temps, dans nos réunions de parti, à nous inquiéter au sujet des emplois. Nous le faisons constamment dans le contexte d'une économie qui semble exister pour elle-même. Je pense que la véritable portée de votre déclaration, c'est de nous dire que nous devrions commencer à voir les choses autrement: que notre économie devrait exister pour les hommes. Cela ne va peut-être pas changer grand-chose, mais les attitudes pourraient changer beaucoup. Il faut commencer par penser de cette manière. Je pense que c'est la principale raison pour laquelle j'ai trouvé d'une si grande importance la déclaration que vous avez faite en janvier et ce que vous nous dites encore aujourd'hui.

J'aimerais revenir aux déclarations que Flora MacDonald a faites au début de son intervention, car je crois qu'elle a absolument raison. Il existe énormément de crainte. Dans vos rencontres avec les gens... malheureusement, pour une raison quelconque, je n'ai pas pu assister à votre rencontre de

[Text]

Thunder Bay—but when you were talking to people, the fear seems to be—I am asking you if you found this situation, and to what degree and to comment on it—the fear seems to be not just among the people who are unemployed, but rather among parents and families where there are children, young people, high school students, or adults who are not working—and the possibility of not ever becoming part of the system. Politically one used to be able to get along and say, well, the unemployed could vote against us, but they are only a small part of the population.

• 1705

It seems to me, politically and every other way—I will not just take this politically—what I am running into, and what I wondered if you were running into is the whole fear of the family about the future of the young people coming along, a family where perhaps two or three people may be working but one not working, or one coming to the point where they are not going to be able to find a job once they finish school. Was that kind of question dealt with in the discussions you had?

Bishop O'Mara: Mr. Chairman, in meeting with people, it was not just the fear, or I did not feel at that time it was primarily the fear, of the unemployment of the youths, although with that there were many problems of alcoholism and drugs, violence and things like that, but it was the sense of fear in the early part of this year, particularly in January and February and March, that Bill down the block, he has worked for 20 years and now he is unemployed, maybe it could happen to me. In other words, there were people unemployed; they have been called the new unemployed. There is always a certain number of people unemployed, it is true, and some people who cannot work, and some people who depend on the social agencies, and so forth, but there are a lot of people who never imagined being out of work.

That had a tremendous emotional effect on the unemployed themselves and their families—the fact that dad is home all day every day and the old idea of if he really had some initiative and if he really tried, he could get a job. But also there is a tendency to isolationism. In other words, his friends do not want to talk about it, or do not want to meet him really, because they feel . . . Well, he becomes kind of a leper.

What we tried to do, and I think we were successful to some extent, was say to the people at large as a group: Look, that is your responsibility to reach out to these people, not to cut them off when they are unemployed, but to reach out to them and form support groups for them. Maybe they have unemployment, maybe they do not need it, but maybe they have to go someplace so they are not sitting at home for 12 hours a day. And also to say to the unions—and this one meeting up there in Thunder Bay was particularly significant where one of the labour union leaders said to the union people: Look, there is a

[Translation]

Thunder Bay—dans vos rencontres, donc, la crainte—je voudrais savoir si vous avez constaté cette situation et dans quelle mesure et je voudrais connaître vos observations à ce sujet—cette crainte ne se présente pas uniquement chez les chômeurs, mais aussi chez les parents et dans les familles où il y a des enfants, des jeunes gens, des lycéens ou des adultes sans travail et où l'on craint la possibilité de ne jamais faire partie de la population active. Sur le plan politique, on pouvait toujours se dire, auparavant: bien sûr, les chômeurs pourraient voter contre nous, mais ils ne constituent qu'une faible partie de la population.

Il me semble, au point de vue politique et à tous les autres points de vue—je ne veux pas m'en tenir au seul point de vue politique—que ce que je constate en me demandait si vous l'avez constaté aussi, c'est la crainte des familles au sujet de l'avenir des jeunes. Il peut s'agir d'une famille où deux ou trois personnes travaillent alors qu'une autre ne travaille pas ou encore on se demande si le finissant qui va bientôt quitter l'école va pouvoir se trouver du travail. Dans vos entretiens, ce genre de questions s'est-il posé?

Monseigneur O'Mara: Monsieur le président, dans mes rencontres, ce que j'ai constaté, ce n'est pas uniquement la crainte, ou enfin, à ce moment-là je n'ai pas pensé que c'était surtout cela, c'est-à-dire la crainte du chômage des jeunes, bien qu'on ait craint de voir se greffer sur ce problème bien des problèmes d'alcoolisme; de stupéfiants, de violence et autres choses du genre, mais ce que l'on craignait surtout au début de l'année, particulièrement en janvier, février et mars, c'est de constater que le voisin Guillaume a travaillé durant 20 ans et il est maintenant chômeur; peut-être cela pourrait-il m'arriver à moi aussi. En d'autres termes, il y avait des gens sans emploi; on les a appelés les nouveaux chômeurs. Il existe toujours un certain nombre de chômeurs, c'est vrai, et de gens qui ne peuvent pas travailler et de gens qui comptent sur les agences sociales, et le reste, mais bien des gens n'ont jamais pensé qu'ils pourraient eux-mêmes être chômeurs.

Cela a exercé un effet émotif énorme sur les chômeurs eux-mêmes et sur les membres de leur famille. Voilà que papa est à la maison toute la journée et l'on se dit que, s'il montrait un peu d'initiative et s'il faisait un effort réel, il pourrait se trouver du travail. Mais on constate aussi une tendance à l'isolement. En d'autres termes, ses amis ne veulent pas parler de cela ou ils ne veulent pas le rencontrer, parce qu'ils ont le sentiment . . . En somme, il devient un lépreux, en quelque sorte.

Ce que nous avons essayé de faire, et je pense que nous y avons réussi dans une certaine mesure, c'est de dire aux gens en général, au sein d'un groupe: Ecoutez, c'est votre devoir de communiquer avec ces gens-là, de ne pas les laisser s'isoler lorsqu'ils sont chômeurs, mais de communiquer avec eux et de former pour eux des groupes de soutien. Peut-être retirent-ils les prestations de l'assurance-chômage, peut-être n'en ont-ils pas besoin; mais peut-être aussi doivent-ils avoir un endroit où aller pour ne pas rester à la maison à ne rien faire 12 heures par jour. Nous devons aussi communiquer avec les syndicats.

[Texte]

tendency to drop from our membership people who are unemployed, but I think it is important that we keep them on the rolls of the union and that they continue to have a voice in policies with regard to negotiations and things like that. You can have a cut-off period of whether it is someone who has been a member for three years or five years, whatever it might be. The unions see that they have a continuing responsibility to their members.

I think just talking about these things makes people realize there is a social responsibility; that we are our brother's keeper—that it is our society, our neighbourhood, our parish group, or whatever it might be. It is not good enough to say: Is not that too bad about Tom, what happened to him? I think, through the discussions, and we would have wished they had gone further and hope still they would continue to go further than they have, it kind of allays this fear, it allays this sense of isolation, and it allows people to get together and do productive work, like helping each other repair their homes, or do things like that which keeps them busy and allows them to use their creative activity, even though they are technically unemployed.

Bishop Pappin: May I respond, too, please.

The Chairman: Yes.

Bishop Pappin: It was our experience through last year, and it had been heightening, that this fear was growing, and it was in the areas that you speak of, and much more so than in the past. This, I think, was highlighted in discussions I have had as a result of our statement. At the University of Sudbury, with the students there was a strange fear about the future, a feeling that, and quite realistically, they may not ever get a job. They had a sense of that.

Then what Bishop O'Mara mentions. I know at Algoma Steel the feeling among management people that there are going to be 200 cut in the next month, and the fear that is generated by that over the whole community; and then the growing fear for those who were cut, the experience of families, where now children are coming home because they have no employment, and they are coming home with their spouses and with their children, back to the support of the family. All these things, it builds a real sense of fear.

I think our awareness of these types of suffering was another factor in encouraging us to try to say something about it.

• 1710

Mr. McRae: One last point. For years I have always believed that one of the things governments can encourage is the redistribution of work among those who are available to do the work. I am always convinced, for instance, that if productivity is a problem—and when you look at an economy the way

[Traduction]

Cette réunion de Thunder Bay a été d'une importance particulière: un des chefs syndicaux a dit aux syndiqués: Écoutez, nous avons tendance à ne plus compter comme membres les gens qui sont sans emploi, mais je pense qu'il importe de les garder dans le syndicat pour qu'ils puissent continuer à s'exprimer sur les politiques relatives aux négociations et aux choses de ce genre. Il peut y avoir une période d'interruption de l'appartenance au syndicat dans le cas de quelqu'un qui est membre depuis trois à cinq ans, par exemple. Les syndicats jugent qu'ils continuent d'avoir des responsabilités envers leurs membres.

Je pense qu'il suffit de parler de cela pour que les gens comprennent qu'il existe un devoir social; que nous sommes le gardien de notre frère—il s'agit de notre société, de notre quartier, de notre paroisse, ou quoi encore. Il ne suffit pas de dire: N'est-ce pas malheureux ce qui vient d'arriver à Thomas? Nous aurions souhaité que ces entretiens se poursuivent et nous espérons toujours qu'ils pourront avoir une portée encore plus étendue, car je pense qu'ils atténuent la crainte, le sentiment d'isolement dont nous avons parlé. Cela permet aux gens de se réunir et de faire du travail productif, par exemple s'aider les uns les autres à réparer leur maison ou faire des choses de ce genre qui les tiennent occupés et leur permettent d'utiliser leur activité créatrice, alors même que, au point de vue purement technique, ils sont chômeurs.

Monseigneur Pappin: Puis-je ajouter quelque chose?

Le président: Oui.

Monseigneur Pappin: Nous avons constaté durant toute l'année dernière que cette crainte s'accroissait constamment dans les domaines dont vous parlez, et beaucoup plus que dans le passé. Cela est apparu tout particulièrement, je pense, au cours des entretiens que j'ai eus à la suite de notre déclaration. À l'université de Sudbury les étudiants ont manifesté une crainte étrange de l'avenir; le sentiment fort réaliste, qu'ils pourraient bien ne pas même trouver de travail. Ils en avaient le sentiment.

Il y a aussi ce que vient de mentionner monseigneur O'Mara. Je sais le sentiment qui existe chez les administrateurs d'Algoma Steel lorsqu'il doit y avoir une coupure de 200 emplois le mois suivant et la crainte que cela fait naître dans toute la collectivité; il y a la crainte de plus en plus grande des gens qui ont été victimes des coupures d'emploi, l'expérience des familles où les enfants reviennent chez leurs parents parce qu'ils n'ont pas de travail et ils y reviennent avec leur conjoint et leurs enfants pour être repris en charge par la famille. Tout cela intensifie une crainte très réelle.

Je pense que la conscience de tous ces types de souffrance est un des facteurs qui nous ont encouragés à nous prononcer à ce sujet.

M. McRae: Une dernière remarque. Je pense depuis des années que les gouvernements peuvent favoriser la redistribution du travail entre ceux qui sont disponibles à travailler. Quand on considère l'économie de la façon dont on a l'habitude de le faire, plutôt que de la façon dont vous suggérez—et

[Text]

we have been looking at the economy, rather than the way you are suggesting we look at it, which I think is correct—then one sees productivity as important, and productivity usually means fewer people doing the same amount of work. It seems to me that you suggested at one particularly early retirement that there are many ways that one could redistribute work. There is an interesting phrase that a few of us used to kick around called “guaranteed annual role,” where we would guarantee people some kind of an income, so they could do voluntary work in that respect.

Basically speaking, this government has been through some discussions about this and we have been slapped down pretty badly. I think that is a mistake, because if Flora MacDonald is correct in that we are going through an incredibly large revolution, then we have got to adjust, we have got to make these kind of adjustments very seriously. The last point. One more sentence and then I am finished. I notice my chairman is getting a little uneasy. I hope that you will also be appearing before External Affairs Committee in the near future when we have to talk about the great dangers of a nuclear holocaust. Thank you.

Bishop O'Mara: Thank you.

Le vice-président: Monsieur Maltais.

M. Maltais: Merci, monsieur le président.

Messieurs les évêques, je suis heureux d'être ici aujourd'hui car je puis rencontrer les cosignataires de la lettre se rapportant au document qui a été publié au mois de janvier.

Je serai très bref, mais je veux tout d'abord vous dire qu'à titre d'individu et en tant que député, j'appuie complètement et sans réserve la base que vous avez donnée à la question de l'éthique concernant l'emploi. Je représente le comté de Manicouagan où il y a énormément de chômage. Si une personne, qu'il s'agisse d'un homme, d'une femme, d'un jeune ou de quelqu'un de plus âgé est en chômage, eh bien c'est une forme de négation de sa valeur en tant qu'individu. J'ai déjà dit que nous étions des vicaires, en quelque sorte, dans nos comtés parce que nous devons y rencontrer tous les gens. Certains viennent nous voir et ils veulent nous raconter des choses, mais que peuvent-ils nous raconter lorsqu'ils sont sans emploi? Lorsqu'il n'y a pas d'emploi, il n'y a pas d'espoir et pas de responsabilité. Ce sont ces deux éléments qui font qu'un homme ou une femme a de l'intérêt, de la créativité ou, tout au moins, de l'équilibre dans la vie.

La question au sujet de laquelle je me suis objecté, tout comme d'autres collègues, de façon formelle et sans réserve, c'est que des hommes de foi tombent au niveau des moyens. On ne peut pas demander à des hommes de foi de tomber au niveau de la loi de la même manière qu'on ne demanderait pas à des hommes de loi de tomber au niveau de la foi. C'est en tant que catholique pratiquant que je dis cela. C'est une attitude très hasardeuse.

J'ai toujours cru que les hommes et les femmes d'églises, vu qu'ils s'occupent de choses de la révélation, étaient à même de nous donner énormément d'éclaircissements au sujet la moralité et de l'hétique. Au niveau des moyens, par contre, nous sommes tous, en quelque sorte, dans un tunnel obscur. En

[Translation]

à mon avis vous avez raison—alors la productivité est perçue comme importante, et la productivité veut dire que moins de gens font la même quantité de travail. Il me semble que vous avez donné des suggestions quant à la façon de redistribuer le travail. Certains aiment employer l'expression «rôle annuel garanti», c'est-à-dire que l'on donne un salaire aux bénévoles pour qu'ils puissent faire ce genre de travail.

Le gouvernement a entamé des discussions de cette nature, et on nous a remis à notre place. C'est dommage, car, comme l'a dit Flora MacDonald nous traversons une grande révolution, et il faut nous adapter, il nous faut prendre ces adaptations au sérieux. Une dernière remarque. Je remarque que le président me fait signe. J'espère que vous allez comparaître devant le Comité des affaires extérieures sous peu, où nous parlerons des dangers d'une guerre nucléaire. Merci.

Monseigneur O'Mara: Merci.

The Vice-Chairman: Mr. Maltais.

Mr. Maltais: Thank you, Mr. Chairman.

Your Excellencies, I am happy to be here today because I can meet the cosignatories of the letter relating to the document published in January.

I will be very brief, but first of all I would like to say to you as an individual and as a member of Parliament that I fully and completely support the basis you gave for employment ethics. I represent the riding of Manicouagan where there is a great deal of unemployment. If one person, whether it is a man, a woman, a youth or an older person is unemployed, well, it is a form of negation of his worth as a human being. I have already said that we are somewhat like vicars are in ridings, because we have to meet all these people. Some come to see us and they want to tell us things, but what can they tell us when they do not have a job? When there is not job, there is no hope and no sense of responsibility. These are two essential components in making a man or a woman feel that there is interest, creativity or at least balance in his or her life.

The issue to which I objected, along with other colleagues, totally and completely, is that men of faith should deal with means. We cannot ask men of faith to deal with the law in the same way as we cannot ask men of the law to deal with faith, and I am saying this as a practising Catholic. This is a very dangerous attitude.

I have always believed that men and women in the churches, who are concerned with a revelation, were in a position to give us a great deal of insight into the question of morality and ethics. However, when it comes to means, we are all in some ways in a dark tunnel. As individuals, we must deal with the

[Texte]

tant qu'individus, nous tombons au simple niveau des lois humaines et des lois économiques. A ce moment-là, tout ce que chacun de nous peut donner, comme individu, quelles que soient les compétences terrestres ou les connaissances strictement matérielles que nous détenons, c'est une question d'opinion. On ne peut pas en faire un dogme ou un sacrement.

C'est pour cette raison que je voulais apporter cette nuance-là, car elle m'apparaît être de toute importance.

Lorsqu'on parle d'emploi, il faut lui donner toute sa signification. Lorsqu'une personne a un emploi, normalement, c'est une occupation pour sa propre valorisation. Ce n'est pas un emploi anonyme. Il y a des gens qui travaillent sur des projets qu'on appelle *Canada au travail*. Ils sont occupés, mais ce n'est pas nécessairement valorisant et souvent ce sont des travaux qui sont artificiels. L'individu qui y travaille sait bien que c'est artificiel. De plus, il vit dans l'insécurité car il ne sera employé que pour 20 ou 40 semaines. Les gouvernements sont conscients de cela, mais le travail a été défini en fonction d'une finalité qui est l'économie. Toutefois, dans la perspective d'un homme d'église ou d'un philosophe, le travail est vu dans un contexte d'éthique. Tout le monde veut travailler, mais on doit situer le problème du chômage dans un certain contexte.

Actuellement, nous vivons une crise de civilisation où les égoïsmes s'entrechoquent.

• 1715

Ici à Ottawa, c'est facile à voir, il y a des superfonctionnaires. L'homme et la femme travaillent et ils gagnent beaucoup trop d'argent! Selon moi, et c'est mon opinion personnelle, ils gagnent beaucoup trop d'argent. Il y a cependant d'autres groupes, dans la société, où le père et la mère ne travaillent pas; ils ont des enfants mais pas d'argent. On vit dans un monde où il y a énormément de privilèges. On peut être syndiqué, avoir une grande protection et garder quand même tout ses privilèges. C'est très facile pour moi, qui ai un emploi, de parler. J'ai quand même un titre plus temporaire que le vôtre puisque le vôtre est permanent!

Il est extrêmement difficile de trouver une justice dans la distribution du travail. Idéalement, vous avez raison. Il faudrait que tout le monde ait un emploi, c'est-à-dire un travail valorisant, à sa mesure, et selon sa capacité. Je peux vous poser cette question: comment le faire? Vous avez des pistes, on en a également, mais vous n'avez pas une vérité, et nous non plus. La question que l'on doit se poser, je crois, est celle-ci: Est-on prêts, dans notre monde nord-américain, à modifier l'ordre économique existant? C'est ça, dans le fond, l'élément de base. Mais actuellement, on n'est pas prêts.

Ce qui est très intéressant dans votre document, c'est la réflexion que cela engendre. Si tout le monde était d'accord pour n'accorder qu'un peu de privilèges, à ce moment-là, on pourrait aérer davantage le débat et étaler des solutions sur une période d'environ dix ans. Peut-être auriez-vous des commentaires à formuler là-dessus? Je vous soumetts beaucoup d'éléments; c'est à peu près ce que les parlementaires croient dans leur for intérieur. Tous et chacun d'entre nous avons des familles et nous avons tous des gens qui sont touchés par le chômage. On aimerait bien faire un miracle..., surtout à un an

[Traduction]

simple level of human and economic love. At that point, all that anyone can give us as an individual, whatever expertise or knowledge they may have, is an opinion. This cannot be taken as a dogma or a sacrament.

It is for this reason that I wanted to mention this nuance, because it seems to me of great importance.

When we are talking about employment, it must be properly defined. When a person has a job, it is usually one which contributes to his or her feeling of self worth. It is not an anonymous job. There are people who work on Canada Works Projects. They are occupied, but it is not necessarily worth while, and often the work is artificial. The individual knows very well that it is artificial. Moreover, he has a feeling of insecurity because he will only be employed for 20 or 40 weeks. The governments are aware of this, but the work has been designed in terms of a finality called the economy period. However, for a man of the church or a philosopher, work is seen in the ethical context. Everyone wishes to work, but the unemployment problem must be placed in a certain framework.

At the present time we are going through a crisis in our civilization where individual egos are clashing.

Here in Ottawa, it is easy to see, there are super officials. Both man and woman work, and they earn far too much money! And my opinion, and it is a personal one, they earn far too much money. However, there are other groups in society, where the mother and the father are not working, they have children but no money. We are living in a world where there are a great deal of privileges. We can be unionized, be protected, and still keep all these privileges. It is easy for me, who has a job to talk. However, mine is a little more temporary than yours, because yours is permanent!

It is extremely difficult to find justice in the distribution of work. Ideally, you are right. Everyone should have a job, that is a worthwhile job, one which is in keeping with ones capabilities and abilities. But I would like to ask you how we are going to do this? You have some signposts, and we have some as well, but you do not have one truth, and we do not either. The question that must be asked, is the following in my opinion: are we prepared in our North American society to change the existing economic order? That, in the final analysis, is the basic factor. But at the present time we are not ready.

A very interesting feature of your document is the thought it provokes. If everyone agreed to only grant a few privileges, we could then air the discussion and spread the solutions over a period of about ten years. Do you have any comments to make on this? I am throwing out many ideas, these are what parliamentarians feel deep down inside. Each and every one of us has families and we are all people who are affected by unemployment. We would really like to perform miracles, especially one year before elections. We would like to accomplish miracles, but it is not possible, all we can do is to attempt

[Text]

des élections. Mais enfin! On aimerait faire des miracles, mais c'est impossible; tout ce que l'on peut faire c'est de tenter de trouver des solutions qui ne sont que des palliatifs pour le moment. La véritable solution se trouve dans la concertation des économies. On n'y est pas encore là, parce que chacun travaille pour soi.

Si vous étiez membre d'un parlement, quel qu'il soit, dans le contexte nord-américain, par quoi commenceriez-vous, de façon concrète, pour que dans cinq ou huit ans, le mal soit un peu moins lourd que ce qu'il est actuellement?

Monseigneur Proulx: Je pense que vous nous demandez l'impossible! Je ne désire aucunement, et ceci est personnel, le poste que vous occupez présentement. Il y aurait également une correction ou une observation à apporter à votre préambule, lorsque vous parliez des évêques.

Si les évêques avaient uniquement parlé de principe, sans entrer dans la deuxième ou troisième partie... Nous croyons que les orientations actuelles, et nous avons été cohérents à ce sujet-là, sont partagées, peu importe les responsabilités. Les orientations actuelles vont au détriment d'une bonne partie de la population travailleuse.

Nous croyons qu'il y a des correctifs à apporter et à titre d'exemple, nous avons apporté les correctifs qui semblaient s'orienter vers la ligne de principe que nous avons établie au départ. Si nous n'avions pas parlé de choses très concrètes et si nous n'avions pas incarné notre enseignement dans les réalités que nous vivons, je ne crois pas que notre document aurait pu engendrer un débat. Tout le monde aurait dit qu'ils étaient d'accord avec les principes et que les évêques n'apportaient aucune solution. Nous avons proposé, dans des termes d'interpellation et dans des termes de questionnement, les possibilités d'alternatives qui nous semblaient les plus conformes aux principes que nous avançons.

Je pense que les gouvernements à tous les niveaux devraient mettre en place des mécanismes pour prévoir les déséquilibres qui peuvent surgir au fur et à mesure dans la société. Il existe déjà certains mécanismes mais il y a des choses qui devraient être rectifiées ou corrigées dans cette vision que nous voudrions voir plus respectueuse de la dignité de l'homme.

• 1720

Bishop Pappin: I would not like to be a politician today or any day, and even though we are sometimes critical of you, and even though we do not necessarily want to be too cozy, I think we can be cozy and honest. We appreciate the fact that your position is a little different than ours. I think you try to serve people the same way we do, only we do not have to worry about being elected tomorrow and you do. That always has to be a factor: if you are going to achieve things, you have to stay where you are.

In answer to your question, what would I do if I were in your position, all I can say is that I would do the same thing that you are trying to do. I hope that in honesty and sincerity, using all the resources that are available to you, listening to people and searching that you try to find an answer based

[Translation]

to find solutions which are not temporary remedies. The only true solution is to be found in economic dialogue. We have not reached that point yet because everybody is working for himself.

If you were a member of parliament, wherever it might be in the North American context, how would you set out, in a concrete way, to render this evil a little less prevalent in five or eight years than it is at the present time?

Bishop Proulx: I think you are asking the impossible of us! I would in no way, and this is a personal opinion, want the position that you hold at the present time. I would also like to make a correction, or at least an observation on your preface, when you talked about bishops.

If the bishops had only talked about principles, without going into the second or third section... We feel that many people share the present orientation, and we have been consistent on this point, no matter what the responsibilities. The present orientations go against a large segment of the labour force.

We feel that there are corrective measures which can be taken. For example, we suggested measures which seem to be in keeping with the principles that we established at the beginning. If we had not spoken of very concrete things, and if our teaching had cut off from present realities, I think that our document would not have provoked any discussion. Everybody would have said that they agreed with the principles and that the bishops were not giving any solution. Through our questions, we proposed possible alternatives that seemed to us more in keeping with the principles we were putting forward.

I think that governments at all levels should set up mechanisms to forecast imbalances which may occur in society. There already are certain mechanisms but there are things that need to be corrected, which we envision should be more in keeping with human dignity.

Monseigneur Pappin: Je ne désire aucunement, ni aujourd'hui ni demain, le poste de parlementaire. Même si nous adoptons une attitude critique, même si nous ne voulons pas être trop indulgents, je pense que nous pouvons être à la fois indulgents et honnêtes. Nous savons que votre poste est différent du nôtre. Vous essayez de servir les gens, comme nous, d'ailleurs, mais en ce qui nous concerne nous ne nous inquiétons pas de l'élection de demain. Cela doit jouer un rôle, si vous allez accomplir des choses, vous devez rester là où vous êtes.

En réponse à votre question, si j'étais à votre place, je ferais la même chose que vous essayez de faire. Je pense qu'en agissant avec honnêteté et sincérité, en employant toutes les ressources disponibles, en écoutant les gens et en essayant de

[Texte]

upon your concern, the same as ours, for the dignity of each human being.

M. Maltais: Il existe une solution qui m'a toujours semblé très intéressante, mais elle serait sans aucun doute contestée comme toute autre. Dans le cas des jeunes, on doit arriver avec des formules d'apprenti. Dans le fond, on veut réinventer le monde. Il y a une place pour chacun dans le travail, et selon moi...

Une voix: Voulez-vous ralentir le débit, s'il vous plaît?

M. Maltais: J'y vais rapidement parce que souvent les présidents me causent des problèmes!

Mrs. Appolloni: Slow down to a gallop.

M. Maltais: Il existe des possibilités pour que tout le monde puisse travailler, mais le fait est que les voies sont hermétiques. Beaucoup de jeunes pourraient travailler avec des gens plus âgés selon le système d'apprenti. On a de la rémunération, cela est déjà prévu; tous les programmes de *Canada au travail* représentent des millions de dollars. Ce que les jeunes veulent c'est se valoriser et les plus âgés, qui détiennent les responsabilités, veulent continuer de les assumer envers leur famille ou envers leur devoir, uniquement. De ce côté-là, les syndicats, les gouvernements et le patronat nous obligent «à se parler». Toutefois, on se parle en gardant notre jeu caché; on se parle, mais on n'agit pas. Vous avez un travail à faire pour essayer de ramener toutes ces parties à un degré plus fort de conscience.

Actuellement, tout le monde est obnubilé par la science en pensant qu'il n'y a que la productivité et la grande concurrence qui importent. Mais je crois que la conscience devrait peser un peu plus.

On me signale d'y aller plus vite, cette fois-ci!

En tant qu'hommes d'église, vous êtes des gens qui avez le temps de réfléchir objectivement sur les problèmes humains. Vous avez un travail important à faire de ce côté-là pour trouver des formules qui seraient relativement simples, mais auxquelles on ne veut pas penser et qu'on ne veut pas appliquer, parce que l'on sait égoïstement qu'elles pourraient nous nuire.

Je termine donc en vous remerciant pour le document que vous avez rédigé en janvier dernier, et j'espère qu'il y en aura un autre en janvier prochain. On devrait avoir des réunions où vous pourriez agir comme catalyseurs importants au niveau des solutions et où chacun pourrait y perdre un peu de son égoïsme. C'est cela le gros problème; du moins, c'est ainsi que je le vois.

Lorsque la compagnie *Iron Ore* a fermé ses portes, chez nous...

Le vice-président: Merci, monsieur Maltais.

M. Maltais: Monsieur le président, je veux juste terminer...

Le vice-président: J'essaie d'être équitable avec tous.

M. Maltais: Je vous remercie.

[Traduction]

trouver une solution répondant à la même préoccupation que la nôtre: la dignité humaine.

Mr. Maltais: There is a solution which I have always found interesting, but it would doubtless be questioned like all the others. In the case of young people, we should have apprenticeships. Basically we want to reinvent the wheel. There is place for everybody in the work force, and in my opinion...

An hon. Member: Would you slow down, please?

Mr. Maltais: I am going quickly because the chairmen often gives me trouble!

Mme Appolloni: Vous allez beaucoup trop vite.

Mr. Maltais: There are opportunities for everybody to work, but the truth is that the avenues are sealed off. Many young people could work with older people on an apprenticeship system. There would be remuneration, this has already been planned. All of the programs comprised in *Canada Work* represent millions of dollars. These young people want to establish their worth, and older people, who have responsibilities want to shoulder these responsibilities towards their family and fulfil their duties by themselves. In this respect, unions, governments and management are obliged to talk to one another. However, we talk to one another without laying our cards on the table. We talk, but we do not act. You have your work cut out for you in trying to get all of these parties to become more aware of this.

At the present time, everyone is obsessed with science, thinking that only productivity and competitiveness are important. But I think that conscience should carry a little more weight.

I have been told to go faster this time!

As men of the church, you are people who have time to reflect objectively on human problems. You have an important job to do and you are looking for answers which might be relatively simple, but which we have not thought of or which we do not want to apply because we know in a self seeking way that they may harm us.

I will therefore conclude in thanking you for the document which you wrote last January and I hope there will be another one next January. We should have meetings where you could act as major catalysts in terms of solutions and where everyone might be a little less self-seeking. This is a big problem, at least I see it as such.

When the iron ore company closed its doors, in our riding...

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Maltais.

Mr. Maltais: Mr. Chairman, I just want to conclude...

The Vice-Chairman: I am trying to be fair to everyone.

Mr. Maltais: Thank you.

[Text]

Le vice-président: Il semble y avoir une entente, entre les membres du Comité, pour que l'on ajourne vers 17h30. Il y a encore quatre noms sur la liste, dont M. McGrath, pour un deuxième tour, M. Baker, M. Hudecki et M. Hawkes, pour un deuxième tour également. Voulez-vous qu'on poursuive dans cet ordre?

Mr. Hudecki: I have not had a first round.

The Vice-Chairman: I know, but you decided a little later to ask a question. Mr. McGrath.

Mr. McGrath: Let Mr. Hudecki get a question in and Mr. Baker get a question in, then I would like to have one final question. But they have not had a chance . . .

The Vice-Chairman: Yes, but there is also Mr. Hawkes.

Mr. McGrath: I would like my colleagues who have not had a chance to have an opportunity to pose a question.

The Vice-Chairman: Thank you very much. Dr. Hudecki.

Mr. Hudecki: I want to say how pleased I am to have an opportunity to hear your excellencies. Somehow I am reminded of a missionary who came to our city and in two weeks he was able to settle all our problems, relying on principles and so on. He said he was delighted. He then came back as a parish priest and saw that the problems were in an entirely different light and were not settled quite that easily.

I have one question. In a general way we have three categories of people. We have the well-educated professionals who are good entrepreneurs, and nobody can stop them. They forge ahead and do well. Then we have the educated group for which we have no jobs. A major worry to me are those who are not able to get a real craft or a real trade, and who just have not got the educational facilities. It seems to me that in the future a great deal of our work will depend on service. Service such as looking after the aged, nursing homes, doing manual work—and we are getting away from that. We are polarizing the society in such a way that in order to do that work, we almost have to import people offshore. I wonder if you could help us in your capacity to bring dignity back to work that is not necessarily highly technical, or requires a tremendous amount of skill. I think we have to get back to that area. Most people will say that that is retrogressive, and that we will not be able to maintain our status in the world. So just the one question based on the experiences that you have had in travel, and so on, and in your contact with people. How do we deal with that one category of unskilled people who just do not have the facilities to learn. How could we change the emphasis in education, putting some on more manual type of work.

Bishop O'Mara: Mr. Chairman, maybe I could begin a response. I think that by putting the emphasis on the person who is the subject of work, rather than what a person does is going to go a long way in helping that. In other words, that the work is important because a person does it. We have all had the experience in meetings, or particularly when you meet

[Translation]

The Vice-Chairman: There seems to be an agreement among members of the committee that we adjourn about 5.30 p.m. There are still four names on my list, including Mr. McGrath, for a second round, Mr. Baker, Mr. Hudecki and Mr. Hawkes, also for a second round. Would you like to continue in that order?

M. Hudecki: Je n'ai pas eu un premier tour.

Le vice-président: Je le sais, mais vous avez décidé de poser une question plus tard. Monsieur McGrath.

M. McGrath: Laissez M. Hudecki poser sa question et ensuite M. Baker, j'aimerais poser une question finale. Mais ils n'ont pas encore eu l'occasion . . .

Le vice-président: Oui, mais il y a aussi M. Hawkes.

M. McGrath: J'aimerais que mes collègues qui n'ont pas encore parlé puissent avoir l'occasion de poser une question.

Le vice-président: Merci beaucoup. Monsieur Hudecki.

M. Hudecki: Je suis très content d'avoir l'occasion d'entendre vos excellences. Cela me fait penser à un missionnaire qui est venu dans notre ville et en deux semaines il a réglé tous nos problèmes, se basant sur les principes et ainsi de suite. Il était ravi. Puis il est revenu comme curé et il a vu les problèmes d'une façon différente, il s'est rendu compte qu'ils ne sont pas si facile à résoudre.

J'ai une question. Nous avons à peu près trois catégories de gens. Nous avons des professionnels qui sont bien instruits et qui sont des bons entrepreneurs. Personne ne peut les arrêter. Ils prennent de l'avance et ils gagnent bien. Deuxièmement, nous avons le groupe instruit qui n'a pas d'emploi. Le groupe qui me préoccupe, c'est le groupe de ceux qui n'ont pas un véritable métier, une véritable profession, qui n'ont pas eu de possibilités d'instruction. À mon avis, nos emplois seront dans les services à l'avenir. Nous fournissons de moins en moins certains services: soins des vieillards, foyers de convalescence, travail manuel. Nous polarisons la société à ce point que, pour faire faire ce travail, nous devons presque importer des gens de l'étranger. Vous pourriez peut-être nous aider à redonner de la dignité à un travail qui n'est pas nécessairement très technique, qui n'exige pas beaucoup de compétence technique. Je pense qu'il nous faut revenir à cela. La plupart des gens diront que c'est une mesure rétrograde et que nous serons incapables de maintenir notre situation dans le monde. Ma question se fonde sur les expériences que vous avez recueillies durant vos voyages et dans vos contacts avec les gens. Comment traiter la catégorie des gens sans spécialité qui n'ont tout simplement pas les moyens d'apprendre? Comment pourrions-nous déplacer l'accent en éducation pour accorder un peu plus d'importance au travail manuel?

Monseigneur O'Mara: Monsieur le président, je pourrais peut-être fournir un commencement de réponse. Je pense que c'est en mettant l'accent sur la personne qui fait le travail plutôt que sur la nature du travail lui-même. En d'autres termes, le travail est important parce que c'est une personne qui le fait. Nous avons tous connu cette expérience dans des

[Texte]

people for the first time, "What do you do? What does your husband do?" We put them in categories according to the object of their work, whether someone is a doctor, an engineer, or a member of the House of Commons, a secretary, or whatever it might be. But if we come to realize the true understanding of work, that work is important because a person does it—and that does not mean everyone gets the same pay for the work whatever it is. The remuneration can be different. We are trying to bring this whole concept to people's attention of the work itself and that the people use whatever talents they have, and that they have the ability. Maybe it is caring for people in a senior citizens' home. Maybe that is very important. It is a very important responsibility. Maybe they are really making a greater contribution to society than someone who is head of an enterprise, making some type of instrument or thing like that. I think we have to keep on reminding people of this basic principle of the importance of work, and that the work takes this importance because that is the way humans contribute to the building up of society. It maybe a philosophical answer, but I think it is really the basis of what is important in this aspect.

Le vice-président: Merci, monsieur Hudecki.

Monsieur Baker.

Mr. Baker (Gander—Twillingate): Mr. Chairman, due to the shortness of the hour, I will not ask any questions. I am going to pass to Mr. McGrath. Mr. Chairman, I simply should say to the Canadian Conference of Catholic Bishops, as they have outlined their position in these two papers, keep up the good work. Thank you.

Le vice-président: Merci, monsieur Baker. Monsieur Hawkes.

Mr. Hawkes: Mr. McGrath?

The Vice-Chairman: He wants to have the end of the show.

Mr. Hawkes: All right. Just a short question. The media reports of your original position bring into question the issue of profits. I would like to give you a chance to perhaps clarify that. The media impression which one is left with is that the bishops are against profits; that there is some immorality to profits. I would like clarification on whether or not that is the position, or whether it is the use to which profits are put that may be in question.

Bishop O'Mara: I do not think it is either one: that we are not against profits, or that we are not necessarily against the use to which profits are put. I think they are not an absolute right, and they should not have priority over the needs of people. I think it is one of the responsibilities of government to develop legislation which both looks after people and keeps the priorities in the right place. In other words, I referred earlier to certain transactions in the Province of Ontario over the last year, where people only supposedly made \$42 million and said

[Traduction]

rencontres, particulièrement lorsqu'on rencontre quelqu'un pour la première fois: «Que faites-vous? Que fait votre mari?» Nous classons les gens dans des catégories d'après la nature de leur travail, selon que quelqu'un est un médecin, un ingénieur, un député, une secrétaire, ou quoi encore. Mais si nous en venons à comprendre la vraie nature du travail, à comprendre que le travail est important parce qu'il est fait par une personne, ce qui ne veut pas dire que tout le monde doit obtenir la même rémunération, quel que soit le travail. La rémunération peut être quelque chose de différent. Nous essayons de faire comprendre qu'il faut s'intéresser au travail lui-même, comprendre que les gens utilisent les talents qu'ils possèdent selon leurs aptitudes. Peut-être s'agit-il de s'occuper des pensionnaires d'un foyer d'accueil pour personnes âgées. C'est peut-être là quelque chose de très important. C'est une responsabilité très importante. Peut-être s'agit-il là d'un plus grand apport à la société que celui de quelqu'un qui dirige une entreprise où l'on fabrique un instrument quelconque ou quelque chose du genre. Je crois qu'il nous faut continuer de rappeler aux gens ce principe de base de l'importance du travail, leur rappeler que le travail prend cette importance parce que c'est la manière dont les êtres humains contribuent à l'édification de la société. C'est peut-être une réponse philosophique mais je pense que c'est vraiment le fondement de ce qui importe à cet égard.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Hudecki.

Mr. Baker.

M. Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le président, parce que le temps passe très vite, je ne vais pas poser de question. Je vais passer la parole à M. McGrath. Monsieur le président, je veux tout simplement dire à la Conférence canadienne des évêques catholiques, au sujet de la prise de position qu'ils ont formulée dans ces deux documents: continuez votre beau travail. Merci.

The Vice-Chairman: Thank you Mr. Baker. Mr. Hawkes.

M. Hawkes: M. McGrath?

Le vice-président: Il désire donner son spectacle à la fin.

M. Hawkes: D'accord. Une toute petite question. Les comptes rendus des médias au sujet de votre première prise de position mettent en lumière la question des profits. J'aimerais vous fournir l'occasion de préciser cette question, si vous le désirez. A la lecture des journaux, on a l'impression que les évêques s'opposent aux profits; que les profits présentent quelque chose d'immoral. J'aimerais avoir des éclaircissements là-dessus. Est-ce là votre point de vue, ou est-ce plutôt l'utilisation qui est faite des profits que vous contestez?

Monseigneur O'Mara: Je pense que ce n'est ni l'un ni l'autre: nous ne sommes pas contre les profits et nous ne sommes pas nécessairement contre l'utilisation qui en est faite. Je pense que les profits ne constituent pas un droit absolu et qu'ils ne devraient pas avoir la préséance sur les besoins des gens. Je pense que c'est un des devoirs des gouvernements de légiférer d'une manière qui, à la fois s'occupe des gens et détermine correctement les tâches prioritaires. En d'autres termes, j'ai fait allusion plus tôt à certaines transactions qui

[Text]

they wished they had made \$100 million. Those types of profits seem to be out of proportion entirely. Even the profits of some of our financial institutions seem to be at the expense of adequate working conditions for their employees. At a time of inflation and a time of restraint, we think there should be restraints in this area as well as in the area of labour. In other words, controls when they are used should be on all aspects of the economy. We are all in favour of profits, but we think that profits and even capital should be used for the good. It is the accumulation of human labour across the ages and should be used for the good of society. In other words, capital or profits are not an absolute right, but a relative right.

• 1730

Bishop Pappin: May I just add one point. I think what we were thinking of was the situation where a company may feel that they can make a little better profit by moving their whole operation somewhere else, by closing up and leaving a community devastated by that type of thing. I think that sort of attitude places profit as the main goal, and the workers are expendable.

The Vice-Chairman: Mr. McGrath.

Mr. McGrath: Mr. Chairman, thank you. I want to say what an important contribution the bishops have made in developing a dialogue, which I think is very important. I think your paper served as a catalyst. Hopefully it will serve—and you in your respected leadership roles throughout the country will serve—to continue that dialogue, hopefully leading toward some kind of a social contract in this country which will get us all working again.

I want to ask this question: How much of a consensus on your paper is there in the Christian community in this country? What dialogue have you had with other church leaders? I note, for example, the primate of the Anglican church supported your paper, as did the moderator of the United Church. How much of a consensus is there on the views expressed in your paper?

Bishop O'Mara: I would suggest that there have been different reactions from different segments, and I think, on the whole, the overall reaction has been very positive. I think it is to the extent that people take the time to read it and reflect on it that they can identify with it. I think certain segments of the business community still find it threatening. I think that there has been a mixed reaction from some parliamentarians with regard to it. I think the unions have been very receptive towards it. I think that it has been a new experience for the people as a whole to reflect in dialogue. You know, we published a statement in 1980, entitled *Unemployment: The Human Cost*, and it was one of the best-kept secrets in the country. I doubt if many of you have read it even to this day, and yet it said many of the very same things. I think it is the process that has been very wonderful and very exciting for us,

[Translation]

ont eu lieu dans la province d'Ontario au cours de l'année qui vient de s'écouler et au cours desquelles des gens ont réalisé semble-t-il, seulement 42 millions de dollars de profits et ont dit qu'ils souhaiteraient en avoir réalisé 100 millions. Ce genre de bénéfices semble tout à fait disproportionné. Certaines de nos institutions financières même semblent faire des bénéfices aux dépens des conditions de travail de leurs employés. En ces temps d'inflation et de restriction, nous pensons que ce secteur devrait porter sa part des restrictions, pas seulement les travailleurs. Autrement dit, les contrôles, si contrôles il y a, doivent porter sur tous les secteurs de l'économie. Nous sommes tous pour les bénéfices, mais nous pensons que les bénéfices et même le capital devraient servir à quelque chose de bon. C'est le résultat du travail de l'humanité à travers les âges et cela devrait servir au bien de la société. Autrement dit, le capital et les bénéfices ne sont pas un droit absolu, mais un droit relatif.

Monseigneur Pappin: Permettez-moi une observation. Dans ce cas, nous pensons à une compagnie qui pense pouvoir augmenter ses bénéfices en déménageant dans une autre ville, en fermant une usine sans s'occuper du désastre que cela provoque dans la collectivité. Dans ce cas, les bénéfices sont l'objectif principal, les travailleurs sont quantité négligeable.

Le vice-président: Monsieur McGrath.

M. McGrath: Monsieur le président, merci. Je tiens à souligner à quel point l'intervention des évêques a permis d'instaurer le dialogue, c'est très important. Votre exposé a joué le rôle de catalyseur; j'espère qu'il permettra de poursuivre le dialogue, comme aussi le permettra l'exemple que vous donnez dans tout le pays. Espérons que tout cela nous mènera à une sorte de contrat social qui nous aidera tous à retrouver du travail.

Je vous pose cette question: dans quelle mesure votre exposé est-il accepté par la communauté chrétienne du pays? Avez-vous eu l'occasion de discuter avec les autres chefs religieux? Par exemple, le primat de l'Église anglicane s'est déclaré en faveur de votre position, tout comme le modérateur de l'Église unie. Dans quelle mesure vos opinions sont-elles partagées?

Monseigneur O'Mara: Les réactions ont été différentes dans les différents secteurs de la société, mais dans l'ensemble, elles ont été très positives. Je pense que les gens qui ont pris le temps de lire ce document, d'y réfléchir, ont fini par en accepter les conclusions. Je pense que pour certains secteurs de l'entreprise privée, c'est encore une menace. Chez les parlementaires, la réaction a été mitigée. Quant aux syndicats, ils ont été très réceptifs. Pour la plupart des gens, c'est une nouvelle expérience, cette réflexion dans le dialogue. Vous le savez, en 1980 nous avons publié une déclaration intitulée: «Chômage: le coût humain». C'est devenu un des secrets les mieux gardés du pays. Je pense que la plupart d'entre vous ne l'ont pas lu, même aujourd'hui et pourtant, on y retrouvait exactement les mêmes idées. Pour nous, tout cet exercice a été extraordinaire, mais c'est également un défi. Quant à la

[Texte]

and also a challenge to go on. So I would suggest that from the Christian community we have the overwhelming support of the Canadian people concerning the statement, but there are people who have reservations about it and have raised objections to it. Maybe my colleagues would like to . . .

Bishop Pappin: Even most of the bishops agree with it.

Bishop O'Mara: Thank you.

Le vice-président: Merci, monsieur McGrath.

Je vais profiter du fait que j'occupe le fauteuil du président pour apporter un commentaire même si mon nom n'est pas sur la liste. Je suis convaincu que mes collègues de tous les partis partagent vos appréhensions et surtout vos espoirs.

Le quotidien ici, comme dans beaucoup d'autres endroits, nous envahit parfois. Il est donc bon et même nécessaire qu'on nous rappelle de temps à autre les notions fondamentales qui doivent motiver notre action en tant que représentants de la population canadienne. Je sais que vos observations ont engendré beaucoup de discussions et j'espère qu'elles produiront encore beaucoup de réflexions. Je souhaite qu'une collaboration plus étroite s'ensuive, comme vous l'avez souligné, entre les gouvernements, les représentants de l'entreprise, des syndicats et même ceux des églises.

Je vous remercie pour votre présence, Excellences, et pour avoir pris le temps de préparer un second document.

• 1735

Bishop O'Mara: I would like to thank you, Mr. Chairman, the members of the committee and others who have attended, for the invitation to come and discuss with you, to dialogue concerning the question of employment and unemployment, and to follow up the statements we made in our *Ethical Reflections on the Economic Crisis*. I would also like to thank you for your interest and your attention this afternoon and on behalf of my colleagues tell you that it has been a wonderful experience for us to be here. We hope we have an opportunity in the future to continue this dialogue. We are committed to trying to do the best we can to promote dialogue and discussion, to help people come to an understanding of the dignity, the basic dignity of human work, human labour, and the important place it has in the building up of society today, both for society and for the individuals involved. So I thank you for your attention, for your welcome and for your interesting dialogue that we have had today.

Thank you.

The Vice-Chairman: Before we leave,

j'aimerais vous faire part de la tenue d'une réunion du Sous-comité, mardi, le 20 septembre à 11h00, au bureau du président.

We will adjourn until next Tuesday, September 20, at 3.30 p.m., which will be the next meeting.

[Traduction]

communauté chrétienne, je crois pouvoir dire que nous sommes soutenus par l'immense majorité de la population canadienne, mais il y a tout de même des gens qui ont encore des réserves et qui ont soulevé des objections. Peut-être que mes collègues . . .

Monseigneur Pappin: Même les évêques, pour la plupart, sont d'accord.

Monseigneur O'Mara: Merci.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. McGrath.

My name is not on the list, but as I am in the Chair, I can take this liberty and make one comment. I am quite convinced that my friends on all sides share your fears and above all, your hopes.

Like many people, very often we are overwhelmed by day to day duties. Therefore, it is very good for us to be reminded from time to time of the fundamental notions that must motivate our actions as representatives of the Canadian people. Your comments have been the basis of a very lively discussion and I do hope they will be food for future thought. Moreover, I hope that we will see better co-operation between governments, business and unions, as well as people from the churches.

Thank you very much for coming here, Your Excellencies, and for taking the time for a second document.

Monseigneur O'Mara: Monsieur le président, je tiens à remercier les membres du Comité, les autres assistants, pour cette invitation à venir discuter avec vous, à échanger des idées sur les problèmes d'emploi et de chômage, et à compléter les observations que nous avons faites dans notre «réflexion morale sur la crise économique». Je vais également vous remercier pour l'intérêt et l'attention dont vous avez fait preuve cet après-midi et, au nom de mes collègues, ajouter que pour nous l'expérience a été extraordinaire. Nous espérons que le dialogue se poursuivra à l'avenir. En effet, nous sommes déterminés à faire tout notre possible pour poursuivre le dialogue et la discussion, pour aider les gens à mieux comprendre la dignité, la dignité fondamentale du travail de l'homme, de la tâche humaine, et le rôle important du travail pour la construction de la société actuelle, à la fois pour la société et pour les individus. Je vous remercie donc de votre attention, de votre accueil et de l'excellente discussion que nous avons eue aujourd'hui.

Merci.

Le vice-président: Avant de partir,

I want to announce a meeting of the subcommittee on Tuesday, September 20, at 11.00 o'clock in the office of the Chairman.

Nous levons donc la séance jusqu'au mardi 20 septembre à 15h30, qui sera notre prochaine séance.



Canada Post
Postage paid

Postes Canada
Port payé

Book Tarif rate des livres

K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

*From the Episcopal Commission for Social Affairs of the
Canadian Conference of Catholic Bishops:*

- Bishop John O'Mara;
- Bishop Adolphe Proulx;
- Bishop Bernard Pappin.

*De la Commission épiscopale des affaires sociales de la
Conférence canadienne des évêques catholiques:*

- Monseigneur John O'Mara;
- Monseigneur Adolphe Proulx;
- Monseigneur Bernard Pappin.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 49

Tuesday, September 20, 1983

Chairman: Hon. Warren Allmand

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Labour, Manpower and Immigration

RESPECTING:

The document entitled "Perspective on Employment"

WITNESSES:

(See back cover)

First Session of the

Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 49

Le mardi 20 septembre 1983

Président: L'hon. Warren Allmand

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent du*

Travail, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

CONCERNANT:

Le document intitulé «Perspective d'emploi»

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Première session de la

rente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

STANDING COMMITTEE ON LABOUR,
MANPOWER AND IMMIGRATION

Chairman: Warren Allmand

Vice-Chairman: Paul-André Massé

COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL, DE LA
MAIN-D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION

Président: Warren Allmand

Vice-président: Paul-André Massé

MEMBERS/MEMBRES

André Bachand
Rémi Bujold
Raymond Dupont
Jim Hawkes
Dan Heap
Bill Jarvis
James A. McGrath
Antonio Yanakis—(10)

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Ursula Appolloni
Albert Cooper
Alexandre Cyr
Maurice A. Dionne
John Evans
Robert Gourd
Cyril Keeper
John Kushner
Dave Rooney
Gerry St. Germain—(10)

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 69(4)(b)

On Monday, September 19, 1983:

Jim Hawkes replaced John Kushner;
Gerry St. Germain replaced Jim Hawkes;
Bill Jarvis replaced John McDermid;
Albert Cooper replaced Robert L. Wenman;
John Kushner replaced Tom Siddon.

Conformément à l'article 69(4)b) du Règlement

Le lundi 19 septembre 1983:

Jim Hawkes remplace John Kushner;
Gerry St. Germain remplace Jim Hawkes;
Bill Jarvis remplace John McDermid;
Albert Cooper remplace Robert L. Wenman;
John Kushner remplace Tom Siddon.

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, SEPTEMBER 20, 1983
(58)

[Text]

The Standing Committee on Labour, Manpower and Immigration met at 3:35 o'clock p.m., this day, the Chairman, Warren Allmand, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Allmand, Bachand, Bujold, Massé, Hawkes and McGrath.

Alternates present: Messrs. Cyr, Cooper and Keeper.

In attendance: Mr. Kevin Kerr, Research Officer, Library of Parliament.

Witnesses: From the Canadian Labour Congress: Shirley G.E. Carr, Executive Vice-President; Mr. Ron Lang, Research and Legislative Director; Carol Aitken, National Representative of the Women's Bureau and Mr. Daniel O'Hagan, Senior Economist, Research and Legislative Department.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference relating to the document entitled "Perspective on Employment".

Shirley Carr read an opening statement and assisted by the other witnesses answered questions.

At 6:05 o'clock p.m., the Committee adjourned until 11:00 o'clock a.m., September 27, 1983.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 20 SEPTEMBRE 1983
(58)

[Traduction]

Le comité permanent du travail, de la main-d'oeuvre et de l'immigration se réunit aujourd'hui à 15h35 sous la présidence de M. Warren Allmand (président).

Membres du comité présents: MM. Allmand, Bachand, Bujold, Massé, Hawkes, et McGrath.

Substituts présents: MM. Cyr, Cooper et Keeper.

Aussi présents: M. Kevin Kerr, documentaliste de la Bibliothèque du Parlement.

Témoins: Du Congrès du travail du Canada: Shirley G. E. Carr, vice-président exécutif; M. Ron Lang, directeur de la recherche et des questions législatives; Carol Aitken, représentant national du Bureau des femmes et M. Daniel O'Hagan, économiste principal, Bureau de la recherche et des questions législatives.

Le Comité reprend l'examen des questions figurant à son ordre de renvoi qui porte sur le document intitulé «Perspective d'emploi».

Shirley Carr fait une déclaration liminaire puis, avec l'aide des autres témoins, répond aux questions.

A 18h05, le Comité suspend ses travaux jusqu'au 27 septembre 1983, à 11h00.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Tuesday, September 20, 1983

• 1535

The Chairman: I would like to call to order the Standing Committee on Labour, Manpower and Immigration.

Before we deal with our business for this afternoon, I would like to inform the committee of certain steps that were taken by the steering committee this morning.

The steering committee agreed that, on these terms of reference, following our meeting this afternoon, next Tuesday, September 27, at 11.00 a.m., we will meet with the Chairman of the Science Council of Canada. On Thursday, October 6, at 9.30 a.m., we will meet with representatives of *la Centrale des syndicats démocratiques*. We have also invited or are taking steps to invite Dr. Robert Reich of Harvard University; representatives from *la Confédération des syndicats nationaux*; representatives from *la Fédération des travailleurs du Québec*; Diane Bellemare, Economist at the University of Quebec; representatives from the Canadian Youth Unemployment Conference, which took place this summer in Newfoundland; and also representatives of *le Sommet québécois de la jeunesse*, another youth conference which took place in Quebec and which dealt with employment and unemployment; and finally, Helen Henderson and Ruben Nelson, two authors who have dealt with the interrelationships between ecology and employment.

We have also made a decision to invite Blair Williams, who has written on a report on employment Outreach programs, so that we can have him explain his report and put questions to him.

Finally, on one of the other headings of our committee with respect to immigration, we will hear certain witnesses with respect to the new proposals on illegal immigrants and refugees. A group known as the Coalition for Refugees has asked to be heard, and we have agreed to contact them to set a date when they might appear to give us their views.

This afternoon, we are pleased to have with us the Canadian Labour Congress. Representing the congress, we have Shirley Carr, Executive Vice-President; Mr. Ron Lang, Research and Legislative Director; Carol Aitken, National Representative of the Women's Bureau; and Mr. Daniel O'Hagan, Senior Economist, Research and Legislative Department.

The congress has prepared a brief which they distributed to us in advance. Ms Carr, you could either read the brief into the record, or without reading it, we could have it printed in toto, if the committee agrees; and I am sure they would. If you do it that way, you can make introductory remarks explaining it. We are in your hands. You can do it in any way you wish. If you think it would have a better impact on us by being read, you can do that. I will do whatever you want.

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le mardi 20 septembre 1983

Le président: Je déclare ouverte la séance du Comité permanent du travail, de la main-d'oeuvre et de l'immigration.

Avant de passer aux affaires de cet après-midi, j'aimerais vous informer de certaines mesures décrétées par le comité directeur ce matin.

Le comité directeur a convenu, conformément à notre mandat, suite à la réunion de cet après-midi, que, mardi prochain, le 27 septembre, à 11 heures, nous rencontrerons le président du Conseil des sciences du Canada. Le jeudi 6 octobre, à 9h30, nous accueillerons les représentants de la Centrale des syndicats démocratiques. Nous avons également invité, ou allons le faire, M. Robert Reich, de l'université Harvard; des représentants de la Confédération des syndicats nationaux et des représentants de la Fédération des travailleurs du Québec; Diane Bellemare, économiste de l'Université du Québec; des représentants de la Conférence canadienne sur les jeunes chômeurs, qui s'est tenue cet été à Terre-Neuve, ainsi que des représentants du Sommet québécois de la jeunesse, une autre conférence de jeunes qui s'est tenue à Québec sur l'emploi et le chômage; et enfin, Helen Henderson et Ruben Nelson, deux auteurs qui ont écrit sur les relations entre l'écologie et l'emploi.

Nous avons également décidé d'inviter Blair Williams, qui a rédigé un rapport sur les programmes d'extension, de façon à ce qu'il puisse nous expliquer son rapport et que nous puissions l'interroger à ce sujet.

Enfin, sous une autre rubrique qui nous a été confiée, l'immigration, nous entendrons certains témoins sur le sujet des nouvelles dispositions visant les immigrants illégaux et les réfugiés. Un groupe qui s'appelle la Coalition pour les réfugiés a demandé à être entendu, et nous avons convenu de communiquer avec lui afin de fixer une date pour que ses représentants puissent comparaître et nous donner leurs opinions.

Cet après-midi, nous avons le plaisir d'avoir avec nous des représentants du Congrès du travail du Canada. Pour le Congrès, nous avons M^{me} Shirley Carr, directeur général et vice-président; M. Ron Lang, directeur de la recherche et des mesures législatives; Carol Aitken, représentante nationale du Bureau de la femme; et M. Daniel O'Hagan, premier économiste, Recherche et mesures législatives.

Le Congrès a préparé un mémoire qu'il nous a fait parvenir à l'avance. Madame Carr, voulez-vous lire et consigner votre mémoire au compte rendu, ou sans le lire, voulez-vous que nous l'imprimions intégralement, si le Comité en convient; et je suis d'ailleurs persuadé de cet accord. Si nous procédons de cette façon, vous pouvez nous faire un exposé expliquant votre mémoire. Nous sommes à votre disposition. Vous pouvez procéder comme vous l'entendez. Si vous croyez mieux nous

[Texte]

Ms Shirley G.E. Carr (Executive Vice-President, Canadian Labour Congress): Mr. Chairman, I have a few brief comments to make, and then we deal with the brief. But if you have not had the opportunity to read it, I would be more than happy to read the brief. It is for your convenience, actually.

The Chairman: What is the wish of the committee? Mr. Keeper.

Mr. Keeper: Yes, I think it would be a good idea if the brief were read into the record. I am sure most members have not had the opportunity to read it.

The Chairman: All right. It is not that long.

Ms Carr: Thank you.

Mr. Chairperson, it is always a pleasure to come forward and present the viewpoint of the Canadian Labour Congress on any committee that necessitates some comments from us, but particularly so to come before you who have already heard us once or twice before, particularly in the area of manpower training, retraining, skilled trades or whatever it may be. On that basis, then, I would like to proceed with the reading of the brief.

The Canadian Labour Congress welcomes the opportunity to share with the committee its views on employment and on government policies which impact on the labour market. Employment and Immigration's paper is subtitled "A Policy Framework for the 1980s", which in the view of the congress does not live up to expectations.

There are two major assumptions on which this paper is based with which we have some difficulties. First, the department has resigned itself into accepting a high rate of unemployment throughout the 1980s; and second, it virtually ignores the impact of government fiscal and monetary policies on employment levels.

• 1540

A proper framework: No matter how much sophistication the government or department attempts to display in developing labour market programs, they cannot succeed in a shrinking economy. When jobs are disappearing all the training and retraining programs, relocation policies, adjustment assistance programs become little more than emergency measures that cannot turn back the tide of unemployment. They do not save jobs or create jobs. The most they can do is ease the situation for workers caught in the unemployment trap. To be sure, this is extremely important, but the end result is a higher burden placed on those who are still fortunate enough to have jobs, and in some cases to make even the employed person feel guilty that he has a job. This latter situation takes the form of two workers sharing one pay cheque—or job sharing.

[Traduction]

influencer en le lisant, vous pouvez le faire. Je m'en remets entièrement à vous.

Mme Shirley G.E. Carr (directeur général et vice-président, Congrès du travail du Canada): Monsieur le président, j'ai quelques brefs commentaires à formuler, et ensuite, nous parlerons du mémoire. Toutefois, si vous n'avez pas eu l'occasion de lire le mémoire, je serais des plus heureuses de le lire. C'est à votre choix.

Le président: Quel est le désir du Comité? Monsieur Keeper.

M. Keeper: Oui, je crois que ce serait une bonne idée de lire et de consigner le mémoire au compte rendu. Je suis persuadé que la plupart des membres du comité n'ont pas eu la chance de le lire.

Le président: Très bien. Ce n'est pas si long.

Mme Carr: Merci.

Monsieur le président, c'est toujours un plaisir pour nous de venir présenter le point de vue du Congrès du travail du Canada devant tout comité qui étudie une question qui nous intéresse, et plus particulièrement de comparaître devant vous qui nous avez déjà entendus une fois ou deux auparavant, surtout sur les sujets de la formation de la main-d'oeuvre, du recyclage, du perfectionnement, et le reste. Pour cette raison, donc, j'aimerais commencer à lire le mémoire.

Le Congrès du travail du Canada saisit volontiers l'occasion de faire part au Comité de ses vues relatives à l'emploi et aux politiques gouvernementales qui influent sur le marché du travail. L'exposé d'Emploi et Immigration a pour sous-titre «Stratégie pour les années 80»; de l'avis du Congrès, ce sous-titre porte à faux.

Deux grandes hypothèses sur lesquelles le texte se fonde nous posent certains problèmes: d'abord, le ministère s'est résigné à un taux de chômage élevé pendant toutes les années 80; et ensuite, il passe pratiquement outre aux répercussions des politiques fiscales et monétaires du gouvernement sur l'emploi.

Une juste perspective: Quelque raffinement qu'un gouvernement ou un ministère mette à instituer des programmes concernant l'emploi, ils ne peuvent réussir dans une économie qui se contracte. Quand les emplois disparaissent, tous les programmes de formation et de recyclage ou d'aide à l'adaptation et toutes les politiques de réinstallation ne deviennent plus que des mesures d'urgence qui ne peuvent renverser l'allure du chômage. Ils ne préservent pas et ne créent pas d'emplois. Ils peuvent tout au plus soulager la situation des travailleurs captifs du piège du chômage. Non pas qu'un tel soulagement nous paraisse sans importance, mais il en résulte en définitive un fardeau plus lourd pour ceux qui ont la bonne fortune d'avoir encore du travail et même, en certains cas, un sentiment de «culpabilité» de posséder un emploi. Cette dernière situation revient à deux travailleurs qui partagent un chèque de paie—ou un emploi.

[Text]

When governments resign themselves to high levels of unemployment, labour market policies are inevitably driven to the point where discussions centre upon such concepts as work sharing and part-time employment. There are those who prefer part-time employment for personal and family reasons, but this is the choice of the individual. The point to be made here, however, is that work sharing and part-time employment is not the answer to unemployment or to full employment. In a shrinking labour market it no longer becomes the individual's choice in many cases, but a last opportunity to do otherwise. An expanding and growing economy will resolve the work-sharing and part-time employment issues.

Unemployment is the number one economic problem facing Canada. There is only one proper framework within which it is possible to discuss and adopt well-functioning labour market policies. These are, in our opinion: one, a commitment to full employment; and two, the recognition that labour market planning is the cornerstone upon which to build fiscal and monetary policies.

Full employment and real growth: It has traditionally been assumed that the goal of full employment involved an unemployment rate of 3%. Every government and every budget statement since World War II has at least paid lip service to the goal of reducing unemployment to levels at which work would be available to all those who wanted it and the unemployed would consist only of those temporarily out of work while moving between jobs.

The budget of 1983, coming out of the worst recession since the great depression—a recession that in our opinion deliberately planned to increase unemployment in the pursuit of other economic goals—marks the final abandonment of the formal goal of full employment.

In the period just following the spring 1983 budget, the Hon. Marc Lalonde, Minister of Finance, argued that:

We used to talk about 6.5% as the kind of standard . . . for full employment. The economists I have consulted tell me, "If you get between 7% and 8% in the foreseeable future, you will be a real hero".

In the process, Mr. Lalonde redefined full employment as "something you can realistically aim for if the economy is rolling along". But such a goal is "practically and realistically impossible at the present time with the kind of growth that we can see here".

At the same time, the former Minister of Employment and Immigration, the Hon. Lloyd Axworthy, was arguing for a major redefinition of the uses of the unemployment insurance fund to turn it into a permanent source of funding for part-time work and work sharing, thus admitting that the concept of jobs as a limited resource to be shared out among workers is to be a permanent feature of federal government economic policy and not just a reaction to the current recession.

[Translation]

Quand les gouvernements se résignent à des taux de chômage élevés, les politiques du marché du travail en viennent inévitablement à un point où les discussions tournent autour de théories telles que le travail partagé et l'emploi à temps partiel. Certaines personnes, pour des raisons personnelles et familiales, préfèrent un emploi à temps partiel, mais elles le font de leur propre choix. Ce qu'il faut souligner, cependant, c'est que le travail partagé et l'emploi à temps partiel ne remédient pas au chômage et n'apportent pas le plein emploi; sur un marché du travail qui va se rétrécissant, bien des fois ils ne correspondent pas au choix de l'individu mais à l'impossibilité de faire autrement. Une économie en pleine expansion apportera des réponses aux questions de partage du travail et d'emploi à temps partiel.

Le chômage est le grand problème économique du Canada. La seule perspective juste dans laquelle il sera possible d'étudier et d'adopter de fructueuses politiques de marché du travail comporte deux éléments: premièrement, l'engagement à réaliser le plein emploi; et deuxièmement, la reconnaissance de la planification du marché du travail comme pierre angulaire des politiques fiscales et monétaires.

Le plein emploi et la croissance réelle: on avait l'habitude de se dire que l'objectif du plein emploi supposait un taux de chômage de 3 p. 100. Tous les gouvernements, depuis la Deuxième Guerre mondiale, de même que tous les discours sur le budget ont au moins formulé le souhait de ramener le chômage à un niveau où le travail serait accessible à tous ceux qui en voudraient et où les chômeurs se résument à ceux qui sont temporairement inactifs parce qu'ils changent d'emploi.

Le budget de 1983, issu de la pire récession depuis la Grande Crise, récession machinée pour accroître le chômage en poursuivant d'autres buts économiques, marque le renoncement définitif au plein emploi comme objectif spécifique.

Peu après la présentation du budget, au printemps 1983, le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, affirmait:

«Nous parlions habituellement d'à peu près 6.5 p. 100 comme norme . . . du plein emploi. Les économistes que j'ai consultés m'ont dit que si nous réussissions à obtenir entre six et 7 p. 100 dans un avenir prévisible, ce serait un véritable tour de force.»

M. Lalonde a par la même occasion redéfini le plein emploi comme «une chose à laquelle vous pouvez tendre avec réalisme si l'économie va bien», tout en ajoutant que le genre de croissance que nous pouvons prévoir rend cet objectif «à toutes fins pratiques irréalisable pour le moment».

De son côté, l'ancien ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, a soutenu qu'il fallait complètement repenser les fins auxquelles les fonds de l'assurance-chômage peuvent servir, en vue d'en faire une source permanente de financement du travail à temps partiel et du travail partagé. Donc, il admettait que le concept de l'emploi en tant que ressource limitée qu'il faut partager entre travailleurs est désormais intégré à la politique économique du gouvernement fédéral et non une simple réaction à la récession actuelle.

[Texte]

The 1983 budget, then, and the thinking that went into it, represents a final retreat from the idea that government has a responsibility to create jobs for all those who need them. The budget projected high unemployment for many years to come with no overall strategy to deal with it. It was a clear statement of intent. No longer can a dismal performance in job creation be considered a sin of omission on the government's part. It has become one of commission.

This backing away from a commitment to full employment is unacceptable. It leads inevitably to a perverse distribution of income. It weakens the economy by undercutting vital consumer spending. The associated social costs are too high.

The creation of jobs and the reduction of unemployment must become the government's number one priority. That cannot be achieved in the absence of strong and sustained economic growth. For the past six years this country has not achieved real growth rates anywhere near those needed to absorb new entrants into the labour force, let alone to substantially contribute to reducing unemployment.

Government policies such as wage controls, current and capital spending cutbacks and high interest rates were implemented with the intent to slow overall economic activity. They succeeded.

• 1545

From 1976 to 1981, real economic growth averaged only 2.6% annually, which was nowhere near even the most conservative estimates of the growth potential of the Canadian economy. In 1982 the situation was even worse, as total output dropped by a sharp 4.4%, marking the biggest economic slide in this country since the great depression. The result of this poor economic performance has been an almost continuous rise in the level of unemployment.

Recent forecasts have put the rate of growth that would be achieved in 1983 and 1984 at less than 3%. Yet in order to close the gap between current levels of production and potential output, and thereby lower unemployment, real growth of 5% to 6% would be required for a period of at least five years.

The recovery: For months now, Canadian workers have been bombarded by media reports of a recovery in the economy. It has sometimes been described as a fragile recovery, and more recently there have been warnings that it may be short-lived.

One is hard-pressed to find signs of this alleged recovery. In August there were still 1,429,000 Canadians officially unemployed, with thousands more uncounted, as even Statistics Canada readily admits. The incomes of those who continue to work have not recovered. For all paid workers in Canada, average real earnings have been dropping since 1976. In the April to June quarter of 1983, average earnings per worker grew by only 4.8% compared with a year ago. Inflation over the same period increased by 5.8%, reducing real earnings by a further 1%.

[Traduction]

Le budget de 1983, donc, et la mentalité qui le sous-tend marquent le rejet définitif de la thèse voulant qu'il incombe au gouvernement de créer des emplois pour tous ceux qui en ont besoin. Le budget prévoit un chômage massif pour de nombreuses années, sans stratégie générale pour y remédier. Plus de camouflage d'intentions! Si le gouvernement obtient de piètres résultats dans la création d'emplois, on ne pourra plus parler de péché d'omission de sa part: ce sera bel et bien voulu.

Un tel recul, après s'être engagé au plein emploi, est inadmissible. Il en découlera inévitablement une mauvaise répartition du revenu. L'économie s'en trouvera affaiblie parce que les dépenses à la consommation, élément vital, fléchiront. Or, tout ceci coûtera beaucoup trop cher à la société.

La création d'emplois et la diminution du chômage doivent passer en premier lieu, pour le gouvernement. Mais impossible d'y arriver sans une croissance économique forte et soutenue. Depuis six ans, notre pays a connu des taux de croissance réelle qui ne suffisaient même pas à absorber les nouveaux venus dans la population active et parvenaient encore moins à diminuer le chômage.

Les politiques gouvernementales telles que les restrictions salariales, la compression des dépenses courantes et des immobilisations et les taux d'intérêt élevés avaient pour dessein de ralentir l'activité économique générale, et elles y ont réussi.

De 1976 à 1981, la croissance économique réelle n'a été en moyenne que de 2.6 p. 100, bien en deçà des estimations les plus prudentes du potentiel de croissance de l'économie canadienne. En 1982, la situation s'est encore aggravée: la production totale a glissé de 4.4 p. 100. Jamais notre économie n'avait pris une telle dégringolade depuis la Grande Crise. Ce piètre rendement a entraîné une hausse presque ininterrompue du taux de chômage.

De récents pronostics situent à moins de 3 p. 100 le taux de croissance en 1983 et 1984. Mais pour combler l'écart entre les niveaux actuels et le potentiel de production, et par conséquent amoindrir le chômage, il faudrait une croissance réelle de 5 à 6 p. 100 pendant au moins cinq ans.

La reprise: depuis plusieurs mois, les médias bombardent les travailleurs canadiens de nouvelles annonçant une «reprise» de l'économie. On la dit parfois «fragile» et, plus récemment, on a averti qu'elle pourrait être éphémère.

On a du mal à déceler des signes de cette supposée reprise. En août, 1,429,000 Canadiens étaient toujours sans emploi, tandis que des milliers d'autres l'étaient non officiellement, ainsi que même Statistique Canada l'admet. Le revenu des personnes qui continuent de travailler n'a connu aucune reprise. Les gains réels moyens pour tous les salariés du Canada ne cessent de diminuer depuis 1976. Au cours du trimestre d'avril à juin 1983, les gains moyens par travailleur n'ont augmenté que de 4.8 p. 100 au regard de l'année précédente. Dans l'intervalle, les prix à la consommation augmentaient de 5.8 p. 100, ce qui retranchait encore 1 p. 100 aux gains réels.

[Text]

Looking at unionized workers, despite the finance minister's hysterical assault on wage settlements, triggered by one agreement for low-paid construction workers in Nova Scotia, collective agreements have not shown a recovery. Labour Canada reports that major settlements without cost-of-living clauses in the second quarter of 1983 averaged increases of 5.9%, the lowest recorded since 1967 when record-keeping began. For agreements including the cost-of-living escalator clause, the settlement rate was zero.

It is true that real gross national product increased at a fairly strong rate during the first six months of this year, after having dropped for six consecutive quarters. Most of the gain came from exports, mainly to the United States; increased house building activity; and more recently a bulge in consumer spending, mainly on automobiles, furniture and appliances.

There is already evidence of a slow-down in the U.S. economy, which will affect our exports and housebuilding, which peaked in May and is already sliding fast, as new starts dropped sharply in both June and July. Consumers increased spending on durable goods by heavily dipping into any savings they had, but the continuing squeeze on wages and salaries underlines the fact that there cannot be a consumer-led recovery.

Since consumer spending accounts for over 60% of gross national product, the continuing erosion of real incomes will cause consumer spending to slow for the remainder of this year, aborting any hopes for a sustained economic recovery. The federal government's politically motivated six and five program and provincial restraints on wages and salaries are proving to be economic millstones.

Youth unemployment: The employment problem faced by youth is not the difficult transition from school to work identified by Employment and Immigration; rather, the problem is the wide-scale loss of jobs, which has forced young workers out of the ranks of the employed and out of the labour force entirely.

Youth were hit hardest by the destruction of jobs. From August 1981 to November 1982, almost 600,000 jobs were lost from the economy. Over half of that loss was suffered by young people, aged 15 to 24, as employment for that group plunged by 369,000.

While there have been over 300,000 jobs added to the economy since last November, only 37,000 have been created for youth, leaving the net loss of jobs at a very significant 332,000 by August of this year. The bulk of the increase in jobs has gone to those 25 and over. In contrast, employment for those 25 and over now stands at a level of 65,000 higher than in August 1981.

In addition to measurable job loss, there has been a considerable shrinking of the youth labour force. Over the recession,

[Translation]

Pour les travailleurs syndiqués, malgré les attaques hystériques du ministre des Finances contre les augmentations de salaires, attaques déclenchées par une convention visant des travailleurs de la construction mal rémunérés en Nouvelle-Écosse, les conventions collectives ne montrent aucun indice de reprise. Travail Canada rapporte, pour les grandes conventions sans clauses d'indexation au coût de la vie, une hausse moyenne de 5.9 p. 100 au deuxième trimestre 1983, soit la plus faible depuis qu'on a commencé à compiler ces chiffres en 1967. Pour les conventions munies de clauses d'indexation, le taux moyen d'augmentation a été de zéro.

Il est vrai que le produit national brut a affiché un taux d'augmentation assez marqué au cours du premier semestre de l'année, après avoir faibli pendant six trimestres consécutifs. Ce progrès vient en majeure partie des exportations, surtout vers les États-Unis, d'un regain de la construction et, plus récemment, d'une poussée des dépenses à la consommation, en particulier pour les automobiles, les meubles et les appareils ménagers.

L'économie américaine donne déjà des signes de ralentissement, ce qui nuira à nos exportations et notre construction domiciliaire; celle-ci a atteint son sommet en mai et décroît déjà rapidement puisque les nouvelles mises en chantier ont fortement diminué en juin et en juillet. Dépensant davantage pour l'achat de biens durables, les consommateurs ont largement entamé leurs épargnes; c'est pourquoi, tant que les restrictions salariales seront en vigueur, il ne saurait y avoir de relance stimulée par la consommation.

Comme les dépenses à la consommation équivalent à plus de 60 p. 100 du produit national brut, l'érosion persistante des revenus réels freinera les dépenses à la consommation pour le reste de l'année, coupant court à tout espoir de remontée économique soutenue. Le programme du 6 et 5 institué par le gouvernement fédéral pour des motifs politiques et les restrictions salariales imposées par les provinces se révèlent «un boulet» pour l'économie.

Le chômage chez les jeunes: le problème de l'emploi chez les jeunes ne réside pas dans la «pénible transition du monde des études au monde du travail», comme Emploi et Immigration le prétend. Il tient plutôt aux pertes épidémiques d'emploi qui ont privé les jeunes de travail et les ont même chassés de la population active.

Ce sont les jeunes que le chômage a le plus durement frappés. D'août 1981 à novembre 1982, sur les 600,000 emplois retranchés à l'économie, plus de la moitié, soit 369,000 étaient occupés par des jeunes de 15 à 24 ans.

Depuis novembre, 300,000 nouveaux emplois sont venus s'ajouter, dont seulement 37,000 pour les jeunes, ce qui laissait pour eux un énorme déficit de 332,000 en août de cette année. Les nouveaux emplois ont surtout avantagé les 25 ans et plus, qui bénéficient de 65,000 emplois de plus qu'en août 1981.

Outre les pertes d'emploi mesurables, le nombre de jeunes dans la population active a considérablement diminué; on

[Texte]

97,000 persons dropped out of the youth labour force. This number may under-represent the degree to which the youth labour force has been diminished by declining job opportunities.

• 1550

If the youth sector of the labour force had grown at the same rate as the adult labour force, it could now contain an additional 160,000 young people. Combined with the labour force drop-outs and existing unemployed, these figures add up to a considerable job gap for youth.

Employment and Immigration tends to downplay the youth unemployment program. It emphasizes the concentration of unemployment among a sub-set of the youth labour force, where longer periods of unemployment may be explained by low education levels and so on.

While these figures may have explained unemployment in the year on which they are based, the recovery phase of 1975, they are now outdated. Unemployment has changed for both the youth and the 25-plus sectors of the labour force. Recent figures show that the duration of unemployment had increased from the 1982 average of 17.3 weeks to an astonishing 21.5 weeks by July of 1983. In July more than 50% of the unemployed had not had a job for seven months or longer, compared with 37.2% in 1982—not a “relatively short experience”, as stated in the department’s paper on page 2.

The solution to the youth employment problem is not to ease the “transition to work”, as is stated in the department’s paper, page 25. It is to restore the 332,000 jobs lost over the past two years, as well as creating work for the upwards of 250,000 eligible youth not in the labour force. What this implies is a change in macro-economic policy away from the destruction of jobs through high interest rates, wage controls, lifting of tariff protections, and unplanned technological change.

This is not to deny that some young people face real barriers in getting and keeping a job, or to say that problems of literacy and educational attainments do not exist. However, we must be careful not to lose sight of the main problem faced by youth, the lack of jobs. In past recessions when jobs have become scarce, we have seen educational qualifications for jobs rise simply as a method of screening out excess applicants for positions.

What about women’s employment? The white paper acknowledges that even in “buoyant labour markets”, in other words in good times, there are certain “socially disadvantaged” groups that need special attention. Among these they include women. The paper goes further and speaks of problems for women workers being displaced by tech change and needing retraining, plus the problems of women trying to re-enter the work-force.

To put it bluntly, these problems for women workers have been acknowledged and given lip service for far too long. We at the Labour Congress refuse to support the overall impres-

[Traduction]

estime cette baisse à 97,000 au cours de la récession. Encore là, ce chiffre ne dépeint pas toute l’envergure de cet affaiblissement de la présence des jeunes sur le marché du travail par suite de la raréfaction des possibilités d’emploi.

Si l’élément jeune de la population active avait augmenté au même rythme que l’élément adulte, il compterait maintenant 160,000 individus de plus. Si l’on ajoute ceux qui ont quitté la population active et ceux qui sont présentement en chômage, on arrive à une énorme carence d’emploi pour les jeunes.

Emploi et Immigration a tendance à minimiser le problème du chômage chez les jeunes. Il faut observer que le chômage sévit surtout dans une sous-catégorie de jeunes travailleurs pour laquelle les périodes prolongées de chômage s’expliquent par un niveau d’instruction moins avancé, et le reste.

Bien que ces chiffres aient pu expliquer le chômage pour l’année où ils ont été calculés (la phase de reprise de 1975), ils sont maintenant périmés. Le chômage a changé tant pour les jeunes que pour les adultes. Selon des chiffres récents, la durée du chômage est passée d’une moyenne de 17.3 semaines en 1982 à une moyenne étonnante de 21.5 semaines en juillet 1983. En juillet, plus de 50 p. 100 des chômeurs n’avaient pas d’emploi depuis au moins sept mois, comparativement à 37.2 p. 100 en 1982. Comment parler alors de «période relativement courte», comme le fait le document du ministère à la page 2?

La solution au problème du chômage chez les jeunes ne consiste pas à faciliter la «transition au monde du travail» (à la page 28 du document du ministère), mais à rétablir les 332,000 emplois perdus depuis deux ans et à créer du travail pour les 250,000 jeunes non compris dans la population active, mais capables de travailler. Pour cela, il faudrait une politique macro-économique qui cesse de détruire les emplois par les taux d’intérêt élevés, les restrictions salariales, la suppression des protections tarifaires, ou l’évolution technologique non planifiée.

Il est indéniable que certains jeunes font face à des obstacles réels quand ils veulent décrocher et garder un emploi, et qu’il existe bel et bien des problèmes d’instruction et de formation. Cependant, nous ne devons pas perdre de vue le grand problème des jeunes: le manque d’emplois. Au cours des récessions antérieures, quand les emplois devenaient rares, nous avons vu les normes d’études préalables devenir plus strictes, simplement comme moyen de sélection devant la surabondance de candidats aux emplois.

Et qu’en est-il de l’emploi chez les femmes? Le Livre blanc admet que, même «en période de prospérité économique», il y a certains groupes «socialement défavorisés» qui exigent une attention particulière, entre autres les femmes. L’énoncé parle des problèmes des femmes que le changement technologique a délogées et qui ont besoin de recyclage, ou de celles qui tentent un retour dans la population active.

Cela fait déjà trop longtemps qu’on se borne à reconnaître les problèmes des travailleuses! Le Congrès du travail du Canada n’est pas du tout d’accord quand l’exposé donne

[Text]

sion given by that paper that women are being temporarily set back by the economic depression, that government is doing the best it can and that things are getting better. There has been no substantial commitment shown by government at any time toward serious steps to break down the systematically discriminating barriers that women face.

Gains made by unions at the bargaining table have represented the main inroads for women in the workplace. We have now been legislatively restricted from our attempts to make changes on that front.

One of the most telling statements in the department's paper appears on page 4. This is a statement that says a great deal about how the government views both women and young people as workers, and their impact on unemployment levels:

In addition, rising participation rates, particularly for young people and women, will mean more rapid labour force growth over the next two years and thus retard the fall in unemployment rates.

This statement is intended to give a number of false messages: the first one is that the sudden influx of new persons to the labour force is a major contributor to the shamefully high unemployment figures; second, that the main area of concern for women's employment is for those inexperienced women re-entering the work force; third, that in a more general sense the reason we will have continuing high levels of unemployment is that too many people want to work; and fourth, flowing from all of the above, that people who want to work are now a liability and not an asset.

In the field of affirmative action, trade unions have committed themselves to equal opportunity for women workers. Justice for working women cannot be postponed until the economy improves, nor can recovery be built on the inequality between men and women workers.

Women are now entering the ranks of organized workers at a faster rate than men. In 1981 women accounted for over 60% of all new trade union members. Women are obtaining improved contract clauses more nearly equal to those of men than are non-union women, as the following tables will show.

• 1555

Mr. Chairman, on page 14 you will see Table I, women's wages as a percentage of men's, full-year, full-time person-jobs: non-union, 74%; union, 86%. Table II is on union and non-union wages compared, all person-jobs. For men: non-union, \$8.80; union, \$10.07; the percentage change, 15%. For women: non-union, \$6.53; union, \$8.59; the percentage change, 33%. For both: non-union, \$7.87; union, \$9.59; the percentage change, 22%.

[Translation]

l'impression générale que les femmes sont temporairement retardées par la dépression économique, que le gouvernement fait de son mieux, et que les choses s'améliorent. Le gouvernement ne s'est jamais engagé de façon explicite à prendre des mesures sérieuses pour briser les obstacles systématiquement discriminatoires dressés contre les femmes.

Les principaux progrès accomplis par les femmes en milieu de travail proviennent de gains obtenus par les syndicats à la table de négociation. Mais des lois sont venues restreindre nos efforts en ce sens.

L'une des affirmations les plus révélatrices de l'exposé figure à la page 4. Ce passage en dit long sur l'optique dans laquelle le gouvernement envisage les femmes et les jeunes au sein de la population active et leur effet sur les niveaux de chômage:

En outre, la hausse du taux d'activité, surtout chez les jeunes et les femmes, accélérera la croissance de la population active pendant les deux prochaines années et retardera la baisse du taux de chômage.

Cette affirmation vise à répandre certaines idées fausses, à savoir: tout d'abord, que l'arrivée soudaine de nouveaux venus dans la population active est l'une des principales causes des chiffres honteusement élevés du chômage; deuxièmement, que la grande source de problèmes, en ce qui touche l'emploi des femmes, concerne celles qui veulent retourner sans expérience dans la population active; troisièmement, que, dans un sens plus général, le chômage demeurera élevé parce que trop de gens veulent travailler; et, quatrièmement, point découlant des précédents, que les gens désireux de travailler sont maintenant un passif et non un actif.

Dans le domaine de l'action positive, les syndicats ont réaffirmé leur engagement vis-à-vis de l'égalité des chances pour les travailleuses. On ne peut retarder l'égalité pour les travailleuses jusqu'à ce que l'économie soit en meilleure posture, ni bâtir la reprise sur des bases d'inégalité entre travailleurs et travailleuses.

La syndicalisation des femmes est maintenant plus rapide que celle des hommes. En 1981, 60 p. 100 de tous les nouveaux membres de syndicats étaient des femmes. Les travailleuses syndiquées obtiennent des clauses contractuelles qui les rapprochent beaucoup plus de l'égalité avec les hommes que les non syndiquées, comme les tableaux ci-dessous le démontrent.

Monsieur le président, vous trouverez, à la page 13, le tableau I, Salaire des femmes en pourcentage de celui des hommes, pour le travail à plein temps pendant toute l'année. Pour les personnes non syndiquées, le chiffre est de 74 p. 100, tandis qu'il est de 86 p. 100 pour les syndiqués. Le tableau II fait une comparaison des salaires entre syndiqués et non-syndiqués. Pour les hommes, nous avons \$8.80, pour les non-syndiqués, \$10.07, pour les syndiqués, soit un écart en pourcentage de 15 p. 100. Pour les femmes, \$6.53 pour les non-syndiqués, \$8.59 pour les syndiqués, soit un écart de 33 p. 100. Et pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses:

[Texte]

Affirmative action in labour's eyes is not "women into management". It is much broader than that, and we try to negotiate that broader perspective at the table; for example, equal pay for work of equal value, equalizing base rates, paid parental leave, child care, protection against sexual harassment and technological change. We do, however, come up against resistance from employers, many of which are governments.

The trade union movement is having a positive impact on removing inequality between men and women in the workplace, but there is much to be done. A major step in this direction would be for mandatory affirmative action committees at the workplace, composed equally of labour and management representatives. The terms of reference for these committees should be determined in law after full and open consultation with the trade union movement.

On the question of work sharing, the federal government has been giving out very mixed signals on the subject of work sharing. Whether it is intended to continue as a temporary measure adopted to accommodate retraining or job search or as a permanent method of sharing a limited amount of work is unclear. In its paper, Employment and Immigration Canada tends toward the former interpretation. The paper states:

Finally, it (worksharing) can provide for a more equitable sharing of the burden of adjustment between those workers who must find new employment and those who have ongoing jobs.

You will find that on page 27.

The first problem with work sharing is that the wrong people are being asked to do the sharing. Those who are at risk are asked to pool their resources. Those in a preferred position are not asked to share—the corporation whose capital investment causes the displacement, individuals with non-salary income and high-income wage and salary earners whose contribution to work-sharing revenues is limited by the regressive nature of the unemployment insurance premium system.

The limited form of work sharing shares the same fatal flaw as the prescription for youth employment. If one cannot find a job, there is little benefit in getting time off work to look for one.

If a more permanent form of work sharing is proposed, the number of problems multiply. In addition to those listed above, a serious income distribution problem would develop.

According to the projections of working-age population contained in the paper, the fastest growing group to 1990 will be the 35 to 44 year-old group. Not only is this group at its prime in terms of skills and experience—making one wonder why an effective management would want to reduce their contribution to productivity through work sharing—but they are also at a peak in financial commitments to housing, child rearing, and so on. To exclude such a group from wide-scale

[Traduction]

\$7.87 pour les non-syndiqués, \$9.59 pour les syndiqués, ce qui donne un écart de 22 p. 100.

Pour les syndicats, l'action positive ne consiste pas dans l'accession des femmes à des postes supérieurs; elle a une portée beaucoup plus vaste et, dans nos négociations, nous essayons de faire valoir cette perspective élargie: égalité de rémunération pour un travail d'égale valeur, parité du salaire de base, congé parental payé, garderies, protection contre le harcèlement sexuel et le changement technologique. Mais nous rencontrons de la résistance chez les employeurs, dont beaucoup sont des gouvernements.

Le mouvement syndical exerce une influence certaine sur la suppression des inégalités entre hommes et femmes au travail, mais il reste encore beaucoup à faire. Un pas important en ce sens consisterait à rendre obligatoire la création de comités paritaires d'action positive au travail, dont les attributions seraient définies par la loi moyennant une consultation franche et approfondie avec le mouvement syndical.

Pour ce qui est du travail partagé, les indications données par le gouvernement fédéral sont équivoques. S'agit-il d'une mesure temporaire pour faciliter le recyclage ou la recherche d'un emploi, ou d'un moyen permanent de partager un volume de travail limité? La réponse n'est pas claire. Dans son énoncé, Emploi et Immigration Canada penche pour la dernière interprétation. On y lit:

Et enfin, le programme (de travail partagé) permettrait une répartition plus équitable du fardeau de l'adaptation entre les travailleurs qui doivent trouver un nouvel emploi et ceux qui ont des emplois permanents.

Cela se trouve à la page 31 de la version française.

La première lacune du travail partagé, c'est qu'on ne demande pas ce partage aux bonnes personnes. On veut que les personnes dont le travail est menacé mettent leurs ressources en commun; on devrait plutôt le demander à celles qui sont dans une situation privilégiée: les compagnies dont les capitaux causent des dérangements, les particuliers à revenu non salarial, et les hauts salariés dont la contribution aux revenus du travail partagé est limitée par la nature régressive du système de cotisations à l'assurance-chômage.

Cette formule restreinte de travail partagé souffre de la même carence néfaste que le remède prescrit pour le chômage chez les jeunes. Si l'on ne peut trouver d'emploi, à quoi bon obtenir un congé pour en chercher un?

Si l'on propose une forme plus permanente de partage du travail, les difficultés se multiplient. S'ajoutant à ceux que nous avons déjà énumérés, un grave problème de répartition du revenu surgit.

D'après les pronostics que l'exposé contient sur la population en âge de travailler, la catégorie qui croîtra le plus rapidement d'ici à 1990 sera celle des 35 à 44 ans. Non seulement ce groupe en est-il à son meilleur en fait de compétence et d'expérience—ce qui porte à se demander pourquoi un employeur sérieux voudrait diminuer un tel apport à la productivité par le partage du travail—mais il est au plus fort de ses engagements financiers dans l'habitation, l'éducation

[Text]

work sharing would be inequitable; to include them would invite disaster.

The final argument against giving work sharing a high priority in labour market policy is that it is based on a false notion. To accept work sharing on an economy-wide scale means one accepts that all the work to be done in society is now being done, which is patently false.

Adjustment assistance: In the spring of 1982, Parliament passed Bill C-78, containing amendments to the Canada Labour Code as well as establishing the Industry and Labour Adjustment Program, the ILAP program.

The code amendments were designed to extend lay-off notices required when 50 or more workers were affected and to allow a sober second thought on the need for such lay-offs by referring them to joint labour-management committees. Before these amendments were even proclaimed, the federal government acted in an underhanded way essentially to revoke them. An order in council was passed, establishing that the amendments did not apply where recall provisions existed in contracts. In the heavily unionized federal sector, where recall clauses are standard, this action deprived workers of the limited benefits supposedly extended to them.

• 1600

ILAP consists of a series of measures: CEIC programs and early retirement benefits for designated workers in designated industries and communities. Problems abound. Not all workers in a designated community are eligible. Program flaws ensure that some benefits are available only to those least likely to use them. The program was originally budgeted to last three years. With the end of the industry side of the program through the June 1983 reorganization of industrial assistance, designations are expiring without further renewals.

Much more is needed by way of adjustment assistance than the measures mentioned above. One of the astonishing facts of the 1981-1982 recession was the graphic description it provided of regional inequality. At the peak of economic activity in August 1981, the employment population ratios in the Atlantic provinces did not even match the national average achieved in November 1982, at the trough of the depression. As a result, family incomes in the Atlantic region are anywhere from 15% to 25% lower than the national average. Yet Employment and Immigration Canada states:

In slow growth regions, the emphasis will be on the creation of permanent employment through stimulation of private sector activity at the community level.

You will find that on page 16.

Why the private sector, which was unable to create jobs in the first place, should be the primary or sole resource used deserves further explanation.

[Translation]

des enfants, et le reste. Exclure cette catégorie d'un vaste programme de partage du travail serait injuste; l'inclure serait courir au désastre.

Un dernier motif pour lequel le travail partagé ne devrait pas occuper une place prioritaire dans une politique du marché du travail, c'est qu'il repose sur une fausse théorie. Accepter le travail partagé à l'échelle de l'économie veut dire admettre que tout le travail à effectuer dans la société est présentement accompli. Or, rien de plus faux.

L'aide à l'adaptation: Au printemps 1982, le Parlement a adopté la Loi C-78, qui apportait certaines modifications au Code canadien du travail et créait le Programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre (PAIM).

Les modifications apportées au code visaient à prolonger les avis de licenciement lorsque 50 travailleurs ou plus étaient touchés, et à permettre d'examiner plus à fond le besoin de tels licenciements en le faisant évaluer par des comités patronaux-syndicaux. Avant même que ces modifications soient proclamées, le gouvernement fédéral les révoquait en somme par des manoeuvres en sous-main. Par un décret du conseil, il décidait que les modifications ne s'appliquaient pas lorsque les conventions contenaient des clauses de rappel. Dans une fonction publique fédérale hautement syndiquée, où les clauses de rappel sont choses courantes, ce geste privait les travailleurs des avantages restreints dont ils étaient censés bénéficier.

Le PAIM comporte une série de mesures: programmes de la CEIC et avantages de retraite active pour certains travailleurs d'industries et de collectivités désignées. Les problèmes abondent. Les travailleurs d'un endroit désigné ne sont pas tous admissibles. Les lacunes du programme font que certains avantages sont accessibles uniquement aux personnes qui s'en servent probablement le moins. D'après les prévisions budgétaires, le programme devait durer trois ans. La partie du programme relative à l'industrie ayant pris fin avec la réorganisation de l'aide aux industries, en juin 1983, les désignations expirent sans possibilité de renouvellement.

Une véritable aide à l'adaptation exige beaucoup plus que les mesures susmentionnées. L'un des faits étonnants de la récession de 1981-1982 réside dans la description graphique des disparités régionales qui en est ressortie. Au faite de l'activité économique, en août 1981, les rapports emplois-habitants dans les provinces de l'Atlantique n'équivalaient même pas à la moyenne nationale de 1982, au pire de la dépression. Il en résulte que le revenu familial dans cette région est de 15 à 25 p. 100 inférieur à la moyenne nationale. Pourtant, Emploi et Immigration Canada déclare:

Dans les régions à croissance faible, il faudra insister sur la création d'emplois permanents par la stimulation du secteur privé à l'échelle de la collectivité.

Cela se trouve à la page 18 de la version française.

Il faudrait expliquer davantage pourquoi le secteur privé, qui n'a pu créer d'emplois, devrait être la principale ou l'unique ressource à exploiter.

[Texte]

Unemployment insurance: Allied to a more comprehensive approach to adjustment assistance is the need to end the erosion of unemployment insurance. UI provides an important social safety net. Yet since the mid-1970s a series of amendments have limited both access to the program and the amount of benefits available.

A study prepared by the Social Planning Council of Metropolitan Toronto documents the significance of this erosion. The weeks of unemployment covered by unemployment insurance reached their peak during the 1974-1975 recession, when 95% of unemployment was covered. By 1981 this percentage had plunged to 68%. Benefits paid also failed to keep pace with the times. In 1973, average weekly benefits amounted to 42.7% of the average industrial wage. By 1981 they had fallen to 36.7%.

The significance of these figures is underscored when one remembers the purpose of unemployment insurance. It is an income stabilization mechanism intended to assist the employed as much as the unemployed. The program's ability to contribute to a continuation of strong consumer demand, and hence economic growth, is severely hampered by the attack on benefits of the 1970s.

One further significant change in the UI program over the 1970s was the reduction in the contribution by the federal government to program costs. From a high of 53% in 1975, the federal share had dropped to 18% in 1981. The increase in duration of unemployment and hence extended claims has increased this share marginally in the last two years.

UI is funded by a regressive payroll tax. Using 1981 figures, those earning \$30,000 and over contributed 5.7% of program revenues. The major burden is borne by those earning between \$17,500 and \$29,000. Increasing the amount paid by high-income salary earners would add marginally to program revenues. To bolster revenue and ensure that all contribute to the pooling of risks, non-wage and salary earners must contribute. This can only happen with a payroll tax system through a significant infusion of general government revenues produced from a wider tax base.

It is worth noting that the federal government does not contribute a penny to the work-sharing program it boosts. All money for work-sharing benefits comes from premium revenue. There is no "fund" which pays for these benefits; it has been many years since UI enjoyed a surplus of revenue. Any payment of work-sharing benefits must be paid either by a reduction in regular UI benefits or through yet another increase in premiums. Premiums now stand at \$2.30 per \$100 for employees and \$3.22 per \$100 for employers—an all-time high.

The Industrial Labour Market Institute: This committee particularly will no doubt be pleased to learn that the Canadian Labour Congress and the Business Council on National Issues have concluded an agreement with the

[Traduction]

L'assurance-chômage: À une optique plus globale de l'aide à l'adaptation se rattache le besoin de mettre un terme à l'érosion de l'assurance-chômage. Celle-ci constitue pour la société un excellent filet de protection. Depuis le milieu des années 70, toutefois, diverses modifications sont venues limiter à la fois l'accès au régime et le montant des prestations.

Une étude préparée par le Conseil de planification social du Grand Toronto documente l'ampleur de cette érosion. Les semaines de chômage pendant lesquelles les prestations étaient versées ont atteint leur sommet pendant la récession de 1974-1975, alors que 95 p. 100 du chômage se trouvait couvert. En 1981, la proportion était tombée à 68 p. 100. En même temps, les prestations tiraient de l'arrière. En 1973, les prestations hebdomadaires moyennes s'élevaient à 42.7 p. 100 du salaire moyen dans l'industrie. En 1981, elles n'atteignaient plus que 36.7 p. 100.

Le sens de tels chiffres ressort encore plus nettement lorsque l'on se rappelle le but de l'assurance-chômage, cette forme de stabilisation du revenu destinée à aider tant les personnes détenant un emploi que les chômeurs. L'aptitude du régime à favoriser le maintien d'une forte demande à la consommation et, partant, la croissance économique, est gravement entravée par le mauvais sort fait aux prestations pendant les années 70.

Un autre point tournant du régime d'assurance-chômage pendant la même décennie a été la diminution de la part versée par le gouvernement fédéral pour en absorber les coûts. De 53 p. 100 en 1975, cette part est descendue à 18 p. 100 en 1981. La prolongation du chômage, et, de ce fait, des périodes de prestations a légèrement fait augmenter cette part depuis deux ans.

La caisse de l'assurance-chômage est alimentée par un impôt régressif retenu sur les salaires. En 1981, ceux qui gagnaient \$30,000 et plus fournissaient 5.7 p. 100 des recettes de la caisse. Ce sont les salariés de \$17,500 à \$29,000 qui portent le gros du fardeau. Un accroissement des sommes versées par les hauts salariés n'ajouterait que très peu aux recettes de la caisse. Pour vraiment augmenter les recettes et faire en sorte que tous contribuent à la mise en commun des risques, il faut que les personnes à revenu non salarial cotisent également. On ne peut y réussir, dans un système d'impôt retenu sur les salaires, que par une importante injection de fonds généraux de l'État provenant d'une assiette fiscale élargie.

Il vaut la peine de signaler que le gouvernement fédéral n'apporte pas un sous au programme de travail partagé dont il chante la louange. Tout l'argent des prestations versées en vertu de ce programme vient non pas d'une «caisse», mais de cotisations. Il y a longtemps que l'assurance-chômage n'a pas connu d'excédent. Les prestations de travail partagé doivent être payées soit en diminuant les prestations d'assurance-chômage ordinaires, soit en augmentant encore les cotisations. Celles-ci sont actuellement plus élevées que jamais: \$2.30/\$100 pour les employés et \$3.22/\$100 pour les employeurs.

L'Institut de la main-d'oeuvre industrielle: Le Comité sera sans doute heureux d'apprendre que le Congrès du travail du Canada et le Conseil d'entreprises pour les questions d'intérêt national ont conclu une entente avec le ministre de l'Emploi et

[Text]

Minister of Employment and Immigration for the establishment and funding of an Industrial Labour Market Institute. As the committee is aware, this has been a long time in coming, and it is the hope of business and labour to have the institute in operation early in 1984. I might say it has been four and a half to five years in coming.

• 1605

For the first time, the major actors in the economy and in the labour market have a mechanism within which to gather detailed information by industry sector on the demand and supply side for skilled labour. This should prove to be extremely valuable in filling the gaps in the COPS system, for without this information skilled trades training programs are at best a hit-and-miss affair.

Of perhaps more importance for the long term is that business and labour now have a joint body within which to debate, discuss, and yes, disagree on labour market and economic issues—an institute that is of their own design and creation, not one imposed by governments.

In conclusion, Mr. Chairman, *Perspective on Employment* is badly flawed as a policy framework for the 1980s, because it is based on the assumption that the serious structural, demographic, and technological problems in the labour market can be successfully addressed in a shrinking job market.

In the white paper on employment and income of April, 1945, the federal government pledged itself to the maintenance of a high and stable level of employment and income as a primary object of policy. The white paper went on to state that the government, in setting this goal, is not selecting a lower target than full employment. Compare this position with the Department of Finance prediction of continuing high unemployment throughout the 1980s at figures marginally below double digit levels.

The fundamental points the congress wishes to make in this brief are:

- 1) Unemployment is the number one economic issue facing Canada;
- 2) The government must adopt full employment as its primary goal; and
- 3) Labour market policies are the basis for sound government economic policies based on long-term real economic growth.

I respectfully submit this on behalf of the Canadian Labour Congress. Thank you for your time.

The Chairman: Thank you very much.

The first questioner is Mr. Bujold, then Mr. Hawkes.

M. Bujold: Merci, monsieur le président.

Mes premiers mots seront nécessairement pour remercier le Congrès du travail du Canada d'avoir accepté de venir devant nous.

[Translation]

de l'Immigration en vue de la création et du financement de l'Institut de la main-d'oeuvre industrielle. Le Comité n'ignore pas qu'il a fallu beaucoup de temps pour y parvenir. Entreprises et syndicats espèrent que l'Institut démarrera au début de 1984. J'ajouterais qu'il aura fallu attendre entre quatre ans et demi et cinq ans.

Pour la première fois, les principaux acteurs de la scène économique et du marché du travail possèdent un organisme qui recueillera à leur intention des données, par secteur industriel, sur la demande et l'offre de main-d'oeuvre qualifiée. Cet instrument devrait être extrêmement utile pour combler les lacunes du Système de projection des professions au Canada car, sans cette information, les programmes de formation technique rateraient leur cible.

Fait peut-être encore plus important à longue échéance, le monde des affaires et le mouvement syndical ont maintenant un organisme commun dans le cadre duquel ils pourront discuter et, bien sûr, exprimer leurs divergences sur les questions de main-d'oeuvre et les problèmes économiques: un Institut qui a été conçu et créé par eux-mêmes, et non imposé par les gouvernements.

Conclusion: «Perspectives d'emploi» échoue dans la formulation d'une stratégie pour les années 1980 parce qu'il suppose que les graves problèmes structurels, démographiques et technologiques du marché du travail peuvent être résolus dans un contexte de marché du travail restreint.

Dans son Livre blanc sur l'emploi et le revenu, en avril 1945, le gouvernement fédéral faisait du maintien d'un niveau élevé et stable d'emploi et de revenu le premier objectif de sa politique. En se fixant un tel but, poursuivait le Livre blanc, le gouvernement visait en somme le plein emploi. Pourtant le ministère des Finances prévoit un haut taux de chômage soutenu à un niveau légèrement inférieur à 10 p. 100 pour le reste de cette décennie.

Les points essentiels que le Congrès veut faire ressortir dans le présent mémoire sont les suivants:

- 1) Le chômage est le grand problème économique du Canada;
- 2) Le gouvernement doit faire du plein emploi son premier objectif;
- 3) Les politiques du marché du travail sont le fondement sur lequel le gouvernement doit bâtir de solides politiques économiques axées sur la croissance économique réelle à long terme.

Respectueusement soumis au nom du Congrès du Travail du Canada. Merci de m'avoir écoutée.

Le président: Merci beaucoup.

Je cède d'abord la parole à M. Bujold, ensuite à M. Hawkes.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman.

Of course I first wanted to thank the Canadian Labour Congress for having accepted to appear.

[Texte]

La F.T.Q. fait encore partie du Congrès du travail du Canada. Est-ce que ce document-ci a été accepté par la F.T.Q. également, et est-ce qu'on peut présumer que vous représentez la F.T.Q.?

Ms Carr: That is the Quebec Federation of Labour that you are talking about. The Quebec Federation of Labour is a body of the Canadian Labour Congress and supports the briefs that the Canadian Labour Congress puts before governments.

M. Bujold: Merci de ce renseignement.

Mon premier commentaire, monsieur le président: vous avez déposé un texte extrêmement intéressant mais, de façon générale, je trouve que vous avez fait des commentaires sur ce que le gouvernement aurait dû faire ou ne pas faire, et beaucoup de pessimisme se dégage de votre texte. Vous n'avez pas non plus fait beaucoup de recommandations, si ce n'est à la fin de votre rapport lorsque vous parlez de l'Institut de la main-d'oeuvre industrielle et, encore une fois, vous vous glorifiez de ce que ce n'est pas le gouvernement qui l'a créé, mais le patronat et les syndicats. Vous admettez avec justesse que c'est un instrument qui va être très valable à l'avenir et vous vous réjouissez de cette prise de conscience des gouvernements, des syndicats et du patronat qui s'assoient à la même table pour regarder de quelle façon on peut en arriver à trouver des solutions. Vous avez raison. Mais comment se fait-il que vous n'êtes pas en mesure de proposer d'autres solutions sur toutes sortes de programmes? C'est ce que je trouve un peu déplorable dans votre texte. Vous me faites un peu penser aux évêques canadiens. Vous arrivez en nous disant tout ce qu'on a fait de mal. Peut-être pensez-vous que ce n'est pas l'endroit pour le faire, mais vous ne nous proposez pas beaucoup de solutions et vous ne nous parlez pas de l'orientation qu'on devrait prendre.

J'aimerais que vous nous fassiez des commentaires sur cette remarque générale.

Ms Carr: I will make a few comments and then perhaps some of my delegation would like to add to it.

• 1610

You are quite correct that we do talk about the Industrial Labour Market Institute having been initiated by business and labour; it was. We approached the federal government to fund it; and if you would like to ask a question about that, I will tell you the reasons why. We also disseminated from a massive task force that we participated in on behalf of the federal government, both business and labour. We happen to feel that the only way we are going to find out what the needs are for the Canadian population dealing with training and skilled trades and mobility of work-force—the numbers required, this sort of thing . . . —is that business and labour are at the shop floor level and we know what is required. As a result of that, this institute will look into those areas.

This is a very simple answer, coming up through the system. We would be more than happy to go into it at greater length with you.

[Traduction]

I believe the FTQ, that is the Quebec Federation of Labour is still a member of the Canadian Labour Congress. Has this document also been accepted by the Federation of Labour, and can we suppose that you represent the federation?

Mme Carr: Oui, il s'agit bien de la Fédération du Travail du Québec. La Fédération est un membre attitré du Congrès canadien du Travail—appuie tous les mémoires que soumet le Congrès canadien du Travail à tous les niveaux de gouvernement.

Mr. Bujold: Thank you for that information.

In my first comment, Mr. Chairman, I must say that the witnesses have presented an extremely interesting brief, but in general, I find that mostly they are observations on what the government might or might not have done, and this with a great deal of pessimism. Moreover, I see very few recommendations, except at the end of the brief, when you speak of the Industrial Labour Market Institute, and here once again, you glory in the fact that it is not something that the government created, but rather it is the birth child of business and labour. Quite rightly, you recognize that it will be an extremely valuable tool in the future, and you rejoice at the realization at last by governments that they with business and labour can sit down at the same table in order to how best to put forward solutions. You are quite right. But why is it that you do not seem to be in a position to propose other solutions to all sorts of programs? I find that rather deplorable. You remind me somewhat of the Canadian bishops. You have come before us to tell us everything that is wrong. Perhaps you do not think this is the right forum, but you certainly do not propose very many solutions, or even mention the direction that we might take.

Could you comment on my general remarks?

Mme Carr: Oui, je vais faire quelques observations, ensuite je céderai la parole aux autres représentants.

C'est bien vrai aussi que l'institut est le fruit des efforts du patronat et des syndicats, c'est tout à fait juste. Nous avons demandé au gouvernement fédéral de le financer; et si vous voulez poser une question à cet égard, je vous en donnerai les raisons. C'est aussi le résultat du travail d'un groupe de travail très important auquel nous avons participé, le patronat et les syndicats, au nom du gouvernement fédéral. Nous pensons que si l'on veut découvrir les besoins de la population canadienne en matière de formation ou de main-d'oeuvre qualifiée et de mobilité de la force active, c'est-à-dire des nombres requis, etc., il faut confier la tâche au patronat ou aux syndicats, car nous sommes sur place, et nous savons ce qu'il faut. Ainsi, l'institut étudiera ces domaines.

Il y a une réponse très simple, qui vient du travailleur même. Nous en discuterons volontiers plus longuement avec vous.

[Text]

You indicate to us also that we have not offered any solutions. I might point out that we have appeared before this committee on a number of occasions, giving our ideas in different forms. But we also appeared before not only the Prime Minister but also the Minister of Finance, indicating the Canadian Labour Congress position on the economy. At our last effort, prior to the last budget, we presented a brief to the Minister of Finance suggesting that there be deficit finance and that we have some major spending in several areas: reforestation, which would create jobs; shipbuilding, which would create jobs; the national transportation system, which would create jobs. So we have in fact put forward all of those ideas. We would be more than happy to submit those briefs to this committee if you desire to have them.

M. Bujold: Merci. Il est évident que vous avez raison: depuis environ un an, il y a une nouvelle philosophie qui semble s'établir à travers le pays; on cherche à faire de meilleures consultations.

Je faisais des remarques sur votre rapport d'aujourd'hui. Nous avons suivi toutes les rencontres que vous avez pu avoir, tant avec le ministre des Finances qu'avec le premier ministre, et je crois que cela a été très bénéfique, si on en juge par les résultats qui peuvent souvent sembler minimes mais qui ont quand même amené une prise de conscience de part et d'autre. On voit que les gens, tant ceux du Congrès du travail du Canada que ceux d'autres syndicats, ont un but commun: tenter de sortir de la récession et trouver des emplois.

Je voudrais maintenant, monsieur le président, avec votre permission, aborder un autre sujet, soit le problème des jeunes.

Vous avez raison de dire que c'est un problème extrêmement pénible. Vous dites cependant que le problème ne se situe pas dans la transition entre l'école et le marché du travail, mais que c'est plutôt un problème de chômage. J'ai de la difficulté à comprendre cela. C'est évident que c'est un problème de chômage, mais n'êtes-vous pas d'accord que le problème à l'heure actuelle, c'est que les systèmes d'éducation provinciaux ne forment pas les jeunes en vue des emplois disponibles. L'institut auquel vous faisiez allusion tout à l'heure va avoir un rôle très important à jouer là-dedans. Vous n'êtes pas d'accord que c'est un problème parmi d'autres? Vous dites ici que ce n'est pas le problème. Moi, j'aurais plutôt tendance à croire que c'est un problème parmi beaucoup d'autres et qu'il va falloir s'attaquer à ce problème de transition entre le milieu de l'enseignement et le milieu du travail.

Deuxièmement, les syndicats n'auraient-ils pas un rôle à jouer pour aider les jeunes à s'intégrer au marché du travail, dans de grosses compagnies par exemple? Je pourrais vous citer des exemples. En Autriche, les syndicats sont extrêmement bien structurés et jouent un rôle très important dans cette transition entre l'école et le milieu du travail.

Ms Carr: I may make a comment, and then I would like Mr. Lang to answer further.

Of course we are very, very concerned; but the problem that is happening among the youth is that you have to have grade 12 to sweep the street. The mentality out there now among many employers is that they have raised the level of educa-

[Translation]

Vous dites que nous n'avons pas offert de solution. Je vous rappellerai que nous avons comparu devant le Comité à maintes occasions, pour présenter nos idées sous diverses formes. Toutefois, nous avons aussi comparu non seulement devant le premier ministre, mais aussi devant le ministre des Finances, afin d'élaborer la position du Congrès du travail du Canada au sujet de l'économie. La dernière fois, juste avant le dépôt du dernier budget, nous avons présenté au ministre des Finances un mémoire proposant un financement déficitaire et des dépenses accrues dans plusieurs domaines: le reboisement, qui créerait des emplois, les chantiers navals, pour la même raison, et le système de transport national. Voilà donc toutes les idées que nous avons proposées. Et si le Comité le désire, nous pouvons aussi lui présenter ces mémoires.

Mr. Bujold: Thank you. Of course you are right, since for the past year, a new philosophy has evolved across the country, one that favours better consultation.

But I was commenting on today's brief. We are also quite aware of your meetings with the Minister of Finance as well as the Prime Minister, and we believe they have been most beneficial, if we go by the results which might seem minimal now, but have resulted in more awareness on both sides. We observe that people, in the Canadian Labour Congress, as well as in other labour movements, have a common objective, to surmount the recession, and find employment.

Now, Mr. Chairman, if I may, I would like to move on to another subject, the problems of our young people.

You are quite right that it is an extremely painful one. However you say that the problem is not in the transition from school to the labour market, but rather a problem of unemployment. I have some difficulty with that. Of course, it is a problem of unemployment, but do you not agree that the problem at this time lies within the provincial education systems which are not training the young people for the available jobs. The Institute that you mentioned earlier should have a very important role to play in this respect. Do you not think that it is a problem among others? You say here that that is not the problem. I believe it is only one problem among many, and that we shall have to find solutions to the problem of transition between school and labour market.

Secondly, do you not feel that the unions have a role to play in helping young people integrate the labour market, particularly in large companies? I can give you some examples. In Austria, for instance, unions are very well organized, and play an important role in the transition between school and the workplace.

Mme Carr: Je vais faire un commentaire, et ensuite, je céderai la parole à M. Lang.

Bien sûr, cela nous inquiète beaucoup; et le vrai problème des jeunes, c'est qu'il faut une 12^e année pour balayer les rues. Le problème, c'est que bien des employeurs ont haussé le niveau d'instruction nécessaire pour balayer la rue. L'Institut

[Texte]

tional requirements to sweep a street. The Labour Market Institute has looked into that whole situation as part of the kind of work that we are going to try to do: to put the value back into a job, the dignity back into a job, and to try also to get into the high schools and the community colleges regarding skilled trades and try to convince our young people that there are other avenues to go in—because for the last 20 years they have been told by their parents that the best thing is a university education. And that is not our priority; our priority is to try to deal with people who want to work.

• 1615

We have people in this country who go with Ph.Ds and M.S.W.s and those sorts of certificates and are told: You are too educated, you cannot qualify for a job, you are over-educated to sweep the streets. Then we have people who may have Grades 9, 8, or 7, or whatever it may be, who do not want to go to school any more—they do not have enough education to sweep the streets. There is a whole system out there that we have to change. But what we find in the paper is that the transition is not just that. If there are jobs out there, then of course people will go to work and will have jobs to go to.

Ron, would you like to add to that?

Mr. Ron Lang (Research and Legislative Director, Canadian Labour Congress): I just might add a couple of words. We have been in front of this committee I think at least half a dozen times in the past year. You are a pretty good attendee at these committee meetings because you have been here, I think, on almost every occasion on which we have been here, so I am sure you recall the discussions we have had in this committee hearing previously on the problems with the educational system and the transition to work. You know that this congress does not disagree with anything you said now on the question of the difficulty in the transition.

The point we are trying to highlight is that even though you have well-functioning mechanisms, have adjustment policies between the educational system and the place of work, if there are no jobs to go to, of what use is that kind of mechanism? The fundamental point we are trying to make, and the only one, is the most important of all, it seems to us, in terms of recommendations—in which you said our brief was lacking. Our point is that you cannot, and you never can, have a well-functioning labour market if you have jobs that are disappearing or times of high unemployment. If you do not have a growing economy, real economic growth, your training and retraining programs are for what? For unemployment. It is just upgrading the skills of an unemployed work-force. As to adjustment assistance policies, mobility grants, all these things, if jobs are disappearing and are not there, your labour market policies by definition cannot work.

To discover this, we have only to look to the experience of those western industrial nations, particularly in Europe, where they have very sophisticated labour market programs; look at

[Traduction]

de la main-d'oeuvre industrielle a étudié toute cette question à titre d'expérience au sujet du travail que nous pourrions accomplir: c'est-à-dire revaloriser l'emploi, la dignité d'un emploi, et faire connaître dans les écoles secondaires et les collèges communautaires la valeur des métiers spécialisés, afin de convaincre les jeunes qu'il y a d'autres voies à suivre, car depuis 20 ans, les parents de ces jeunes les ont poussés à obtenir un diplôme universitaire. Mais la question prioritaire, c'est bien de trouver de l'emploi pour ceux qui veulent travailler.

Il y a des personnes au pays qui détiennent des doctorats et des maîtrises en services sociaux, et toutes sortes de diplômes, et à qui on dit: vous êtes trop instruits, vous ne pouvez vous qualifier, vous êtes trop instruits pour balayer les rues. Ensuite, il y a ceux qui ont peut-être une neuvième, une huitième ou une septième année, qui ne veulent plus aller à l'école—they ne sont pas assez instruits pour balayer la rue. Il y a donc tout un régime qu'il nous faut modifier. Toutefois, nous constatons qu'il n'est pas question de transition dans le document. S'il y a des emplois, manifestement, les gens iront travailler et auront des emplois.

Ron, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Ron Lang (directeur de la recherche et des mesures législatives, Congrès du travail du Canada): Permettez-moi d'ajouter quelques mots. Nous avons comparu devant le présent Comité, je crois, au moins six fois au cours de la dernière année. Votre fiche de présence à ces réunions de comité est assez bonne, car je crois que vous avez été présent à presque toutes les occasions où nous avons comparu, et donc, je suis persuadé que vous vous rappelez les discussions que nous avons tenues ici, précédemment, sur les problèmes qu'on constate au niveau du régime scolaire et de la transition au monde du travail. Vous savez que notre Congrès ne s'oppose pas à tout ce que vous avez dit maintenant sur la difficulté de faire cette transition.

Ce que nous tentons de faire valoir, c'est que même s'il existe des mécanismes au point, des politiques d'adaptation facilitant la transition entre le régime scolaire et le lieu du travail, il n'y a pas d'emplois à trouver, et donc, à quoi servent ces mécanismes? Le point fondamental que nous tentons de faire valoir, et c'est le seul point, le plus important, à notre avis, au niveau des recommandations—que vous prétendez ne pas trouver dans notre mémoire. Le fait est que vous ne pouvez pas avoir un marché du travail qui fonctionne bien si les emplois disparaissent ou si le chômage est élevé. Si l'économie n'est pas en croissance, en croissance réelle, vos programmes de formation et de perfectionnement servent à quoi? Pour le chômage. Cela revient à améliorer les compétences d'une main-d'oeuvre en chômage. Quant aux politiques d'aide à l'adaptation, quant aux subventions à la mobilité, etc., si les emplois disparaissent et sont inexistantes, vos politiques du marché du travail, par définition, ne sauraient porter fruit.

Afin de le constater, il nous suffit de nous pencher sur l'expérience des pays occidentaux industrialisés, particulièrement en Europe, où l'on trouve des programmes très poussés

[Text]

the difficulties in which they have found themselves when their unemployment rate started to climb. They never thought that would happen to them, but it has, and their labour market policies are in difficulty, as are ours.

The only thing we are trying to impress upon this committee is that if the government were to reverse its position and say that its number one problem was unemployment and they were going to attempt to deal with that question in searching for full employment, then, and only then, would all those things that the Department of Employment and Immigration is trying to do in labour market policies mesh with what Finance is doing. At the present time Finance and Employment and Immigration are working at cross purposes. We are saying please, get your act together and use labour market policies as the basis for fiscal and monetary policies in the pursuit of full employment. That is the single message we are trying to get through today.

Le président: Malheureusement, monsieur Bujold, votre temps est écoulé.

I can put you down again, if you wish.

Mr. Hawkes.

Mr. Hawkes: Thank you, Mr. Chairman. Would you put me down for the second round, before I begin?

The Chairman: Yes, I will be pleased to do that.

Mr. Hawkes: Let me take the goal . . . as a representative of what I would like to believe is the government in waiting. If we are concerned about full employment . . .

Mr. Keeper: Do not get arrogant too fast.

Mr. Massé: You might be kept waiting for a while.

Mr. Hawkes: A number of writers in recent times have indicated that a major reason for the significant unemployment problem in Canada today is that the nation is under-capitalized. I am wondering if the congress has a view on what those economists are saying. Is it the congress's view that this nation, in terms of its potential, is under-capitalized?

Mr. R. Lang: I think our view would not coincide properly with that view. We take the view that rather than being under-capitalized, the resources we have are under-utilized.

• 1620

We do not see a shortage of capital in this country for investment purposes. What we see is private business refusing to invest the capital which they have. Profits have increased in the last year; however, you will find that since 1982 private investment has been falling even though profits have been rising.

When we worked on the major project's task force, it was the conclusion of both business and labour at that time that there was the capital in Canada to finance those projects, which came into the hundreds of billions of dollars—\$400 billion or so, I think, to the year 2000. Business and labour agreed that under-capitalization would not be a problem, that

[Translation]

de préparation de la main-d'oeuvre; regardez quelles difficultés ils ont connues lorsque le taux de chômage a commencé à grimper. Ils n'avaient jamais pensé que cela pourrait leur arriver, mais cela s'est produit, et leurs politiques du marché du travail sont en difficulté, tout comme les nôtres.

La seule chose que nous tentons de faire comprendre au présent Comité, c'est que si le gouvernement faisait marche arrière et décidait que le problème numéro 1, c'est le chômage, et qu'il va tenter de s'y attaquer en recherchant le plein emploi, alors, et ce n'est qu'alors que ce que le ministère de l'Emploi et de l'Immigration tente de faire au niveau des politiques du marché du travail pourrait se marier à ce que fait le ministère des Finances. À l'heure actuelle, le ministère des Finances et celui de l'Emploi et de l'Immigration s'opposent l'un à l'autre. Nous leur demandons de bien vouloir s'entendre et d'utiliser les politiques du marché du travail comme base des politiques fiscales et monétaires dans la recherche du plein emploi. C'est le seul message que nous tentons de faire passer aujourd'hui.

The Chairman: Unfortunately, Mr. Bujold, your time is up.

Je peux vous réinscrire, si vous le souhaitez.

Monsieur Hawkes.

M. Hawkes: Merci, monsieur le président. Voulez-vous m'inscrire au deuxième tour, avant que je ne commence?

Le président: Oui, avec plaisir.

M. Hawkes: Prenons l'objectif . . . comme représentant de ce que j'aime croire être un gouvernement en attente. Si vous vous préoccupez du plein emploi . . .

M. Keeper: Ne devenez pas arrogant trop vite.

M. Massé: Vous devrez peut-être attendre pendant un certain temps.

M. Hawkes: Nombre d'auteurs des temps modernes ont précisé qu'une des raisons principales du grave problème du chômage au Canada, aujourd'hui, c'est la sous-capitalisation du pays. Je me demande ce que pense le Congrès de l'opinion de ces économistes. Est-ce l'avis du Congrès que le pays, du point de vue de son potentiel, est sous-capitalisé?

M. R. Lang: Je crois que notre avis n'est pas tout à fait celui-là. Nous estimons que plutôt que la sous-capitalisation, il y a une sous-utilisation des ressources.

A notre avis, il n'y a pas pénurie de capital d'investissement au pays. Nous constatons plutôt que l'entreprise privée refuse d'investir le capital qu'elle a. Les bénéfices ont été à la hausse au cours de la dernière année; toutefois, vous constaterez que depuis 1982, les investissements privés ont diminué, même si les bénéfices ont augmenté.

Lorsque nous avons fait partie du groupe de travail sur les grands projets, ce fut la conclusion et du patronat et des syndicats, à l'époque, à savoir que le capital nécessaire au financement de ces projets se trouvait au Canada, capital qui se chiffre à des centaines de milliards de dollars—400 milliards de dollars, environ, je crois, jusqu'à l'an 2000. Le

[Texte]

we could fund those kinds of projects from the growth rates in the country and the profits which would be generated from that kind of growth. We see under-utilization of our resources. Unemployment at 12.5% is under-utilization of the work-force.

If you look at the forest products industry, the mining industry, and construction industry, you find them working at between 50% and 60% capacity. That is under-utilization of that capacity. Why should business invest? Why should they invest and spend their money when they cannot sell all the goods which they are capable of producing at the present time? Even if they do invest, as you know—and we know too on this side of the table—the employment that will flow from that investment will never reach the levels that we had previous to the present recession. It is going into technological changes and into investment, which is labour saving and capital intensive rather than labour intensive. So we do not see the problem as being one of under-capitalization, Jim. We see it as one of under-utilization.

Mr. Hawkes: Let us track that another stage. I concur in your conclusion that real growth at a much more rapid rate is absolutely essential if we want to solve this problem. Can we have real growth in a modern world without a stronger commitment to that technological innovation? Is it possible in a competitive world context to have significant real growth without a significant investment in technological change?

Mr. R. Lang: Technological change per se or high-tech industries per se, I do not think they are going to be the salvation of this country. It is the manner in which technology is introduced, and it is the rights which are guaranteed in legislation to protect the interests of workers who are going to be affected by technological change.

If you look at our export markets, are you saying that we are not competitive? We are competitive. Look at the way our balance of trade has gone in export markets. We have been having a very good balance of trade due to exports, not consumer demand. So on the world markets we are competitive. But if we do not keep up with what other countries are doing in the way of technological advance, yes, we are doomed to failure.

It is so very easy in this world of ours at this time for both Canadian multinationals and foreign multinationals to invest in the most sophisticated technological advances in low-wage countries and then export their products back into this country, that really the whole question of trade and competitiveness has now come around to the point where it is wage rates that are being used in the trade war, not the question of tariffs or non-tariff barriers. It is the wages of labour which are being auctioned off on the block in the competitive war.

[Traduction]

patronat et les syndicats ont convenu qu'il n'y aurait aucun problème de sous-capitalisation, que nous pouvions financer des projets de ce genre à même le taux de croissance du pays et les bénéfices engendrés par ce genre de croissance. Nous estimons donc qu'il y a sous-utilisation de nos ressources. Un taux de chômage de 12.5 p. 100, voilà une sous-utilisation de la main-d'oeuvre.

Si vous considérez l'industrie des produits forestiers, l'industrie minière et l'industrie de la construction, vous constaterez que ces secteurs travaillent entre 50 p. 100 et 60 p. 100 de leur capacité. Il y a là sous-utilisation de cette capacité. Pourquoi les entreprises investiraient-elles? Pourquoi investiraient-elles et pourquoi dépenseraient-elles leur argent lorsqu'elles n'arrivent pas à vendre des produits qu'elles peuvent produire à l'heure actuelle? Même si elles investissent, comme vous le savez, et nous le savons aussi de ce côté-ci de la table, les emplois engendrés par ces investissements n'atteindront jamais les niveaux antérieurs à la récession actuelle. Ces investissements seraient plutôt axés sur des changements technologiques et des secteurs à faible teneur en main-d'oeuvre et à haute teneur en capital plutôt qu'en main-d'oeuvre. Nous n'envisageons donc pas le problème comme en étant un de sous-capitalisation, Jim. Nous estimons que c'est un problème de sous-utilisation.

M. Hawkes: Allons un pas plus loin. J'accepte votre conclusion qu'il est absolument essentiel, si nous voulons résoudre ce problème, que la croissance réelle se fasse à un rythme beaucoup plus rapide. Or, pouvons-nous connaître une croissance réelle dans le monde moderne sans nous engager fermement sur la voie des innovations technologiques? Est-il possible, dans le contexte de la concurrence mondiale, d'obtenir une croissance réelle marquée sans investissement important dans les changements technologiques?

M. R. Lang: Les changements technologiques comme tels ou les industries de haute technologie comme telles ne seront pas, à mon avis, les sauveurs du pays. Tout dépendra de la façon dont on introduira la technologie et des droits qu'on garantira dans les lois afin de protéger les intérêts des travailleurs qui seront touchés par les changements technologiques.

Regardez nos marchés d'exportation; prétendez-vous que nous ne pouvons faire concurrence? Nous le pouvons. Regardez notre balance des paiements au chapitre des marchés d'exportation. Nous avons une excellente balance grâce aux exportations, et non pas à la demande des consommateurs. Nous pouvons donc faire concurrence sur les marchés mondiaux. Toutefois, si nous ne suivons pas ce que font les autres pays en perfectionnement technologique, alors, oui, nous sommes voués à l'échec.

Il est si facile, dans le monde d'aujourd'hui, à l'heure actuelle, et pour les multinationales canadiennes et pour les multinationales étrangères, d'investir dans les pays à salaires faibles pour se procurer la technologie la plus avancée et ensuite exporter leurs produits vers le Canada qu'en réalité, toute la question du commerce et de la concurrence tourne maintenant autour de la question des salaires dans la guerre commerciale et non plus autour des barrières tarifaires ou non tarifaires. Ce sont les salaires de la main-d'oeuvre qu'on

[Text]

That is what has been happening since October 14, 1975. That is the battle we are in now, not really one of technology.

Mr. Hawkes: I have asked this question a couple of time in the last week in the House, and in a couple of different ways, but without success. It is my conviction that the federal government has no data base that relates to this shrinkage of the job market in Canada vis-à-vis displacement caused by technological change. That is a statistic we are not getting, that we are not working on.

• 1625

I am wondering whether or not the CLC has data of that kind, even if it is rather narrowly based toward some sectors. Do you have data as to the number of people in the country, at least in certain sectors, who have been replaced by new technology, by machines, in the last year or this year? Do you keep that kind of information?

Mr. R. Lang: We do not keep that kind of information. I would think it would be very difficult to keep, because if a plant closes down, is it because of new technology or for what reason is it? It is very difficult to say. If workers are displaced by putting in new machinery that is, say, 10 or 15 years old but still more efficient than what they were working with, is that lay-off due to technology? We would say yes; others would say no. How do you define what we are talking about and what we are trying to gather here? That is a very difficult one to get your arms around.

Ms Carr: It might be available if in fact we had a better economy. But when you have massive shortcomings in the economy as we do today . . . —and we can sit here and tell you that very huge numbers of steelworkers are out of work and very huge numbers of machinists and people like this are out of work now due to the economy—you cannot figure out whether that is also part of the technological change that has taken place within that plant structure. It would seem to me the only time you could get an accurate look at that is when it is a time of high employment, high economy, when you see the change taken during that period of time and you really see people being laid off as a result of new innovations.

I am hoping the Canadian government and Canadian employers do not dwell on the question of technology as being the sole salvation of the growth of this country, because if one dwells on technology as the sole area, then I think you are forgetting a lot of the other areas that Canada needs in order to grow. I am afraid everybody seems to be on a high for technology and technological change. With all these conferences and everything else we are going through, I think they are forgetting the fact that we have all those resources out there and all those people out there who want to work; and to

[Translation]

sacrifie maintenant dans la guerre à la concurrence. C'est ce qui se produit depuis le 14 octobre 1975. C'est maintenant sur ce front que nous combattons, et non plus sur celui de la technologie.

M. Hawkes: J'ai posé la question suivante plusieurs fois à la Chambre au cours de la dernière semaine, de plusieurs façons, sans succès toutefois. Je suis persuadé que le gouvernement fédéral ne possède aucune base de données sur le rétrécissement du marché de l'emploi au Canada engendré par les changements technologiques. Ce sont là des statistiques que nous n'obtenons pas, sur lesquelles nous ne travaillons pas.

Je me demandais donc si le Congrès du travail du Canada avait ou non des données de ce genre, même si elles ne portaient que sur certains secteurs. Avez-vous des données sur le nombre de personnes au pays, du moins dans certains secteurs, qui se sont vu remplacer par la nouvelle technologie, par des machines, au cours de l'an dernier ou de cette année? Maintenez-vous des dossiers à ce sujet?

M. R. Lang: Nous n'avons pas ce genre d'information. Je crois que ce serait très difficile à faire, car lorsqu'une usine ferme ses portes, est-ce à cause de la nouvelle technologie ou pour une autre raison? C'est très difficile à dire. Si les travailleurs sont délogés par une nouvelle pièce d'équipement qui a déjà, disons, dix ou quinze ans, mais qui est néanmoins plus efficace que celle sur laquelle ils travaillaient, cette mise à pied est-elle due à la technologie? Nous répondrions oui; d'autres diraient que non. Comment définir ce dont nous parlons et les conclusions que nous tentons de tirer? C'est très difficile de cerner la question.

Mme Carr: Ces données seraient peut-être disponibles si, en fait, l'économie était en meilleure posture. Toutefois, lorsqu'il y a des lacunes généralisées dans l'économie, comme celles que nous connaissons aujourd'hui—et nous pouvons nous asseoir ici et vous dire qu'il y a un nombre énorme de travailleurs de l'acier en chômage et un nombre énorme de machinistes et de travailleurs du même genre qui sont en chômage à cause de l'économie—vous ne pouvez pas arriver à voir si c'est également en partie dû aux changements technologiques apportés au sein de cette usine. Il me semble que le seul moment où vous pourriez avoir un aperçu juste de la situation, c'est en période d'emploi élevé, d'économie florissante, puisque alors, vous pouvez mesurer les changements qui se font au cours de cette période et vous pouvez vraiment voir si les gens ont été mis à pied à la suite d'innovations.

J'espère sincèrement que le gouvernement canadien et les employeurs canadiens ne vont pas s'accrocher à la technologie comme étant le seul moyen d'assurer la croissance du pays, car on laisserait alors tomber beaucoup d'autres secteurs nécessaires au Canada pour sa croissance. Je crains que tout le monde ne s'emballe pour la technologie et les changements technologiques. Lorsqu'on voit toutes les conférences et tous les colloques, et le reste, qui se tiennent à ce sujet, je crois que l'on est en train d'oublier le fait que nous avons toutes sortes de ressources et toutes sortes de personnes qui veulent travailler;

[Texte]

some of them, technology is just a word. There are other things that can be done.

The Chairman: Unfortunately, your time has expired, Mr. Hawkes.

Mr. Hawkes: Do I have not even one more short one?

The Chairman: Very short.

Mr. Hawkes: When your back is up against the wall, I think you tend to get protectionistic. That would be a normal human reaction to a situation that is viewed as a threat. When you try to look at policy levers as they affect changes in the workplace, and in particular at displacement phenomena, where machines are coming in and people are going to be displaced, you can pass legislation or you can bargain for protectionism or you can bargain for compassion. I am picking those words up out of some of the literature I have been reading lately, and I am just wondering whether or not you have a reaction.

The compassion side of things would maintain income stability; it would go in a very heavy way into retraining, I would think. But it seems to me on the long term, if we took the policy levers in the direction of compassion rather than protection, society and workers would be better served. I am wondering if you have a reaction to that.

Ms Carr: On your first point about compassion, the labour movement in this country has never been shown compassion. Since 1975, we have never been shown compassion. Restrictions are placed arbitrarily on the work-force of this country. You can do whatever you want out there, and it does not matter if you do not have a job or what your responsibilities are.

I am not sure the government has ever looked at the word compassion when they start even talking about restrictive trade, trade barriers or whatever it may be. It surely is not because of the Canadian people in the work-force out there that they are looking at compassion; it has to be for other reasons.

I think it is time, certainly in Canada, we start looking at our nation and start dealing with the resources we have in our nation for the Canadian people. The decisions that are taken offshore relative to our natural resources . . . I think it is time we started to talk about those things, to get our people back to work, because it is all there. It is all there; and that would include the job training and retraining, mobility and all things covered there.

• 1630

That would also mean that there would be equality in this country for our natives, for our disadvantaged, for our women, and for the total work-force.

The Chairman: Mr. Keeper, and then Mr. Massé.

Mr. Keeper: Thank you, Mr. Chairman.

[Traduction]

pour certaines de ces personnes, la technologie, ce n'est qu'un mot. Il y a autre chose à faire.

Le président: Malheureusement, votre temps est écoulé, monsieur Hawkes.

M. Hawkes: N'ai-je pas le temps de poser encore une brève question?

Le président: Très brève.

M. Hawkes: Lorsque vous êtes acculé au mur, je crois que vous avez tendance à devenir protectionniste. Ce serait là une réaction humaine normale face à une situation qui est perçue comme une menace. Lorsque l'on tente d'examiner les leviers que sont les politiques, dans leur effet sur les changements dans le milieu de travail, et plus particulièrement le phénomène de la perte des emplois, tandis que l'on installe de l'équipement pour remplacer les gens, on peut adopter des lois, ou on peut marchander afin d'obtenir des protections, ou on peut marchander pour obtenir de la compassion. Je tire ces expressions de certaines lectures que j'ai faites dernièrement, et je me demande si vous avez ou non une réaction.

Si l'on adoptait une approche de compassion, on maintiendrait la stabilité des revenus; on mettrait très lourdement l'accent sur le recyclage, je crois. Toutefois, il me semble qu'à long terme, si on orientait les leviers des politiques dans le sens de la compassion plutôt que de la protection, la société et les travailleurs seraient mieux servis. Je me demande ce que vous en pensez.

Mme Carr: Votre premier point, au sujet de la compassion—le mouvement syndical, au pays, n'a jamais été l'objet de compassion. Depuis 1975, nous n'avons jamais fait l'objet de compassion. On impose arbitrairement des restrictions à la main-d'oeuvre au pays. Vous pouvez faire tout ce que vous voulez, cela ne fait rien que vous n'avez pas d'emploi, ou quelles sont vos responsabilités.

Je ne suis pas persuadée que le gouvernement ait jamais songé au mot compassion lorsqu'il commence même à parler de limiter le commerce, d'imposer des barrières tarifaires, et tout le reste. Ce n'est certainement pas à cause des Canadiens qui travaillent qu'on songe à la compassion; cela doit être pour d'autres raisons.

Je crois qu'il est temps, et certainement au Canada, de commencer à regarder le pays et de commencer à songer aux ressources que nous avons au pays pour les Canadiens. Les décisions qui se prennent à l'étranger sur nos ressources naturelles . . . Je crois qu'il est temps que nous commencions à en parler, à remettre les gens au travail, parce que tout est là. Tout est là; et je parle de la formation, du recyclage, de la mobilité, de toutes les choses dont il est question ici.

Cela signifierait d'autre part l'égalité pour les autochtones, les groupes défavorisés, les femmes et la population active canadienne dans son ensemble.

Le président: M. Keeper, suivi de M. Massé.

M. Keeper: Merci, monsieur le président.

[Text]

Through you to the delegation, Mr. Chairman: Your brief makes a strong case for the government's having the wrong priority in fighting inflation, and is a plea for the government to place the priority on jobs and to set the objective of full employment. I am wondering if you could elaborate on how the present policies of the government, the policies that follow from the priority on inflation, contribute to unemployment and to weaker economic growth.

Having done that, could you go on to enunciate what kind of policies you would see in place, given the priority on jobs and full employment? What kind of a picture of the economy do you have that would allow this country to move to a situation of full employment and for us to pursue in a realistic way the priority of providing jobs for all those who want them and need them?

Mr. R. Lang: That is a very long and rather complex question you have asked, Cyril. We have said on many occasions, and it is no secret to anyone in this room, that we have been in fundamental disagreement with this government since it introduced wage controls when in 1975 it said that it would not.

We have seen from that point on, in the view of the organized labour movement in this country, a definite struggle for power between employers and governments on the one side and the trade union movement on the other. You are looking at a congress that believes itself to be under direct and concerted attack and siege by both employers and governments in this country to destroy the power and the influence the trade union movement has. You will find that in Great Britain; you will find that in the United States; and yes, you will find that in some of the other democracies of the world as well. That is the feeling we get; that is the clear impression we get.

One way of doing that has been to adopt very restrictive economic and fiscal policies—high interest rates, of course. And anyone who thinks that interest rates are not high at the present time is kidding himself. The real rate of interest right now is at least 6%, where historically it has been no more than 2% on average. So interest rates are still high and are still strangling real economic growth.

Fiscal policies have been such that governments have reduced their spending to the trend rate of growth in gross national product, which really means below the rate of inflation, so that real spending by governments has been decreasing on government services and social policies.

When you adopt these kinds of programs that cut back on social expenditures, what you are really doing is redistributing income from those who rely on these programs to those who do not rely on these programs. In other words, it is a redistribution of income away from labour to corporations and to the wealthy in this country.

If you combine that with increasing the loopholes in the Income Tax Act, as Mr. MacEachen has done, you have a further redistribution of income away from workers to the wealthy in this country. In other words, what you are doing is

[Translation]

Votre mémoire avance l'idée que le gouvernement a tort de donner la priorité à la lutte contre l'inflation, et il exhorte le gouvernement à donner plutôt la priorité aux emplois et à se fixer, comme objectif, le plein emploi. Pourriez-vous nous expliquer comment les politiques actuelles du gouvernement, c'est-à-dire celles qui découlent de la décision de donner la priorité à l'inflation, contribuent au chômage et au fléchissement de la croissance économique.

Et pourriez-vous par la suite nous dire quel genre de politiques il faudrait selon vous envisager, si la priorité était accordée à la création d'emplois et au plein emploi? Selon vous, quel genre de tableau économique permettrait au pays de s'acheminer vers une situation de plein emploi et de poursuivre de façon réaliste le principe de fournir un emploi à tous ceux qui en veulent et qui en ont besoin?

M. R. Lang: Cyril, vous nous avez posé une question très longue et très complexe. Nous avons dit à maintes reprises, et ce n'est un secret pour personne ici, que nous sommes fondamentalement en désaccord avec le gouvernement depuis qu'il a opté pour la limitation des salaires, quand en 1975 il avait dit qu'il ne le ferait pas.

Le mouvement syndical a depuis lors fait une véritable lutte pour le pouvoir entre les employeurs et le gouvernement d'un côté et les syndicats de l'autre. Vous avez devant vous des représentants d'un congrès qui a la conviction qu'il fait l'objet d'attaques directes et concertées menées contre lui et par les employeurs et par les gouvernements du pays, en vue de détruire le pouvoir et l'influence du mouvement syndical. Vous trouverez cela en Grande-Bretagne, aux États-Unis, ainsi que dans d'autres démocraties. C'est l'impression, la très nette impression que nous avons.

Une façon d'y parvenir a été d'adopter des politiques économiques et fiscales très restrictives: je songe notamment au maintien de taux d'intérêt élevés. Et quiconque pense que les taux d'intérêt ne sont pas élevés à l'heure actuelle se leurre complètement. A l'heure actuelle, le taux d'intérêt réel est au moins de 6 p. 100, tandis qu'il n'était auparavant que de 2 p. 100 en moyenne. Les taux d'intérêt sont toujours élevés et ils étouffent toujours la croissance économique.

Les politiques fiscales ont été telles que les gouvernements ont réduit leurs dépenses pour les ramener au taux de croissance du produit national brut, qui est inférieur au taux de l'inflation. Les dépenses réelles des gouvernements ont donc diminué pour ce qui est des services gouvernementaux et des politiques sociales.

En adoptant ce genre de programmes qui diminuent les dépenses sociales, ce que vous faites, en réalité, c'est redistribuer le revenu de ceux qui comptent sur ces programmes à ceux qui n'y comptent pas vraiment. Autrement dit, c'est une redistribution des revenus qui enlève de l'argent aux travailleurs pour le donner aux sociétés et aux riches.

Et la situation se trouve encore aggravée par la multiplication des failles et des échappatoires que M. MacEachen a insérées dans la Loi de l'impôt sur le revenu. Autrement dit, vous produisez un pays de nantis et de démunis, vous détruisez

[Texte]

producing a country of haves and have-nots; you are destroying the great middle class in this country, which seems to me was the backbone of this country for many years; and many of our members, of course, belong to the great middle class in this country.

So what you have are fiscal and economic policies, monetary policies, that are designed to force plant closures, that are designed to reduce consumer spending, that are designed to create unemployment; and the net impact, of course, is to destroy the will of many people in this country, and in doing so destroy the trade union movement as well.

Ms Carr: Mr. Chairman, if I could just add a point to that, and maybe Carol could add to it as well.

• 1635

As a result of what has happened with the economy we have found, among our members and among other organizations that ask us to speak on their behalf, that anything that was put into place to assist them to become equal has been all set aside. I can talk about the disadvantaged; and I can certainly talk, as Carol can, about the women in this country.

I would like this committee to understand that what has happened to the working women in this country over the past few years has been totally disastrous and is totally unacceptable. They are suffering more than most people understand. You only have to be on the job site or in the ghettos or on public assistance of any sort to realize that. I know that Carol is certainly anxious to talk about some of those things with members of this committee. With the wage control program you have literally destroyed all kinds of programs that we in the labour movement and other groups have tried to put forward relative to the disadvantaged and women in this country.

The Chairman: Do you wish to make some comments?

Ms Carol Aitken (National Representative of the Women's Bureau, Canadian Labour Congress): We covered it in the brief to a certain degree, in terms of demands that we have been taking to the table over the years, and also in lobbying demands that we have been making on behalf of unorganized women as well... unorganized workers as a whole, but unorganized women specifically in this area. Another thing, unfortunately, that legislation has resulted in is the fact that it does not make it very easy for women to organize. They have no right to organize; they really have to fight for that.

Then for those few inroads we have been making at the bargaining table—better inroads than any other sector of society—you counter those inroads and put barriers up with legislation that sets back anything that working women have attempted to do. Those are the types of economic policies that have been put forward and have really done a lot of damage to attempts by women to go closer towards equality in this society.

[Traduction]

la classe moyenne du pays, qui a pendant longtemps été le pivot du Canada. Et bon nombre de nos membres appartient à la classe moyenne.

On se retrouve donc avec des politiques fiscales, économiques et monétaires qui ont été conçues en vue de fermer des usines, de réduire les dépenses des consommateurs et de créer du chômage. Et cela va bien sûr détruire la volonté de beaucoup de Canadiens et, ce faisant, le mouvement syndical lui-même.

Mme Carr: Monsieur le président, j'aimerais ajouter quelque chose et Carol souhaiterait peut-être aussi faire quelques remarques.

Suite à ce qui s'est passé au niveau de l'économie, nous avons constaté parmi nos membres et parmi d'autres organismes qui nous ont demandé de parler en leur nom, qu'ils ont l'impression que tout ce qui a été mis en place en vue de les aider à devenir égaux a été mis de côté. Je pourrais vous parler des personnes défavorisées et je pourrais également vous parler, tout comme Carol, des femmes du pays.

J'aimerais que le Comité comprenne ce qui est arrivé à la travailleuse canadienne au cours des dernières années, car cela a été tout à fait catastrophique et inacceptable. Elle souffre plus que ne le pensent la plupart des gens. Il suffit d'aller dans les lieux de travail ou dans les ghettos ou dans les sociétés d'assistance publique pour s'en rendre compte. Je sais que Carol attend avec impatience de discuter de ce genre de choses avec les membres du Comité. Avec le programme de contrôle des salaires, vous avez littéralement détruit toutes sortes de programmes que le mouvement syndical et d'autres groupes avaient parrainés en vue d'aider les personnes défavorisées et les femmes du pays.

Le président: Souhaitez-vous faire quelques commentaires?

Mme Carol Aitken (représentante nationale du Bureau des femmes, Congrès du travail du Canada): Nous couvrons dans une certaine mesure ce point dans notre mémoire, lorsque nous parlons des demandes que nous avons déposées à la table des négociations au cours des ans et des efforts de lobbying que nous avons faits au nom de femmes non organisées et non syndiquées... au nom des travailleurs non organisés dans leur ensemble, mais principalement les femmes. Une autre conséquence malheureuse de cette législation, c'est qu'elle n'a pas facilité l'organisation des femmes. Les femmes n'ont pas le droit de s'organiser, elles doivent se battre pour y parvenir.

Ces quelques pas en avant que nous avons faits à la table des négociations—et nous nous sommes mieux débrouillées que tout autre secteur de la société—vous les contrecarrez en érigeant des barrières qui repoussent toutes les initiatives prises par les travailleuses. Voilà le genre de politiques économiques que vous avez énoncées et qui ont fait beaucoup de torts aux femmes dans leur quête de l'égalité au sein de notre société.

[Text]

Mr. Keeper: We have had the bishops before us, and they indicated that from their perspective full employment was technically possible, and in fact the challenge of reaching full employment was a political rather than an economically technical kind of problem. As part of their brief they also had a document from Diane Bellemare, from Quebec, who has done a study on full employment and who seems to indicate the same thing. She said in her study that full employment is technically possible, that the challenge is really a political challenge. She described it as a challenge which involved the adoption of the goal of full employment by government and by major sectors of society, including various sectors of industry. I am wondering if you agree with these analyses, which seem to indicate that full employment is possible and that the major obstacles to achieving full employment are really not technical or economic but are rather political challenges, in the sense of creating the political will to pursue this objective in a serious way.

Ms Carr: First of all, the government has to decide on its definition of what full employment is. The definition at the moment seems to be up around 8% or 9% or 10% unemployment.

Our definition goes much further than that. Our definition of full employment is that for those who wish to have a job, there is a job available to all. You see in our paper the point about 3%.

In our opinion, full employment is attainable in this country. In our opinion also, full employment is not here as it should be, as evidenced by the high interest rates and what happened to the country by keeping the interest rates so high up. That was a political decision, which could have been changed and was not; and we found ourselves in the greatest depression we were ever in.

There has to be the will of the government and there has to be also the will of the government not to impose those kinds of things on the Canadian people—or the Canadian employer, the investor, whoever it may be; and we would not have these kinds of difficulties that we have now.

• 1640

The Chairman: Mr. Cooper, your time has expired on this round.

Mr. Massé.

M. Massé: Merci, monsieur le président.

Même si je partage l'idéal dont il est question dans votre document, je dois vous dire que certains aspects me semblent difficiles à comprendre.

Je me limiterai quand même à un point particulier et je vous en demanderai l'explication. Est-il possible, puisque vous dites vouloir en venir à une politique orientée sur le marché du travail, d'en arriver à cette politique sans prendre en considération les questions de productivité et de marché, qu'il s'agisse des marchés nationaux ou internationaux? Il existe un lien, du moins dans le type d'économie qu'on connaît, entre l'emploi,

[Translation]

M. Keeper: Les évêques ont comparu devant nous et ils nous ont dit que selon eux, le plein emploi était possible sur le plan technique, mais que le défi à relever pour atteindre le plein emploi était d'ordre politique plutôt qu'économique ou technique. Leur mémoire comprenait d'ailleurs un document préparé par Diane Bellemare, du Québec, qui a justement fait une étude sur le plein emploi et qui semble en arriver à la même conclusion. Elle dit dans son étude que le plein emploi est techniquement possible, mais que le défi est d'ordre politique. Selon elle, pour pouvoir relever ce défi, il faudra que le gouvernement et d'importants secteurs de la société, y compris divers secteurs industriels, épousent le but du plein emploi. J'aimerais savoir si vous êtes d'accord avec ces analyses, qui semblent dire que le plein emploi est envisageable, que les principaux obstacles au plein emploi ne sont pas d'ordre technique ou économique mais plutôt d'ordre politique, et qu'il faudra créer la volonté politique nécessaire pour poursuivre cet objectif de façon sérieuse.

Mme Carr: Tout d'abord, il faudra que le gouvernement décide de la définition qu'il veut donner à l'expression «plein emploi». Sa définition à l'heure actuelle semble être un taux de chômage de 8, 9 ou 10 p. 100.

Notre définition va beaucoup plus loin que cela. La voici: ceux qui souhaitent avoir un emploi doivent pouvoir en trouver un. Vous trouverez dans notre document des explications relativement à 3 p. 100.

Selon nous, le plein emploi est tout à fait réalisable au Canada. Mais il n'existe pas à l'heure actuelle, comme en témoignent les taux d'intérêt élevés et les conséquences que ceux-ci ont amenées. Il s'agit d'une décision politique qui aurait pu être changée mais qui ne l'a pas été. Et nous nous sommes retrouvés dans la pire dépression que nous ayons jamais connue.

Il faut que le gouvernement ait la volonté de ne pas imposer ce genre de choses au peuple canadien, ou aux employeurs canadiens, aux investisseurs, etc. Si le gouvernement avait justement cette volonté, nous ne nous trouverions pas aux prises avec les problèmes que nous connaissons à l'heure actuelle.

Le président: Monsieur Cooper, vous avez écopé le temps qui vous était accordé pour le premier tour.

Monsieur Massé.

Mr. Massé: Thank you, Mr. Chairman.

Even though I share the idea which you expose in your document, I must tell you that I am having difficulty with certain aspects of it.

I will however limit my remarks to one point in particular about which I would like you to give me a few explanations. You say that you would like to see adopted a policy geared towards the job market, but I wonder if it is possible to carry out such a policy without taking into account matters related to productivity and the market's possibilities, whether these markets be national or international. There is a relationship, at

[Texte]

les revenus et la productivité. De plus, comment est-il possible d'obtenir le plein emploi, tel que vous le définissez, en tenant compte de ces aspects de productivité et de revenu, si l'on considère le lien qui existe entre ces trois éléments?

Mr. R. Lang: We agree with you that there is a link between the three. You cannot discuss labour market policy without talking about markets, both international and domestic. You cannot talk about labour market policies without acknowledging the whole question of investment policy, which is one of the major factors, if not the major factor, in the whole equation of productivity and real growth.

Having acknowledged that, let me just say that the trade union movement in this country and in every country of the western industrial world always, always, always interprets economic policy, fiscal, monetary, otherwise, in the light of its impact on the labour market. In other words, jobs. For the trade union movement, economic policy begins and ends with the labour market.

You take the question of full employment as a goal and the policies which you develop, fiscal, monetary, investment and otherwise, you interpret or try to understand how the implementation of such-and-such a policy will impact on the labour market. What will it do? What will the displacement be? If there is such-and-such a displacement, what happens to those workers who are displaced? How do we make the adjustments in that displacement so that the opportunities are there for those workers to move to other jobs to be retrained?

Our markets, both international and national, are very important parts of labour market policy. But you interpret the policies that you want to implement on how they impact on the labour market. You have the adjustment mechanisms in place to deal with that, in order to make yourself more productive, in order to make yourself more competitive, but always with the view in mind that becoming more competitive and gaining greater access to exports and getting our share of world markets really depends, in the final analysis, on how it impacts on our people back home.

There is nothing more important in the economic activity . . . The end of all economic activity is surely more jobs and better jobs. Profits are just merely a step on the way to providing that kind of increase in the standard of living and those kinds of opportunities for our people.

M. Massé: Ma prochaine question est celle-ci: vous connaissez certainement les expériences étrangères en matière de plein emploi, qu'il s'agisse de celles de la Autriche, de la Suède et possiblement celles du Japon, même si c'est différent comme société. Je vous pose cette question très franchement, parce que j'ignore toute à fait la réponse. Est-ce que ces choses-là sont applicables au Canada?

[Traduction]

least in our type of economic system, between employment, revenue and productivity. Furthermore, how could we reach full employment, such as you define it, by taking into account productivity and the level of revenue, if we consider that there is a relationship between these three elements?

M. R. Lang: Nous pensons comme vous qu'il existe un lien entre ces trois éléments. On ne peut pas discuter de politique axée sur le marché du travail sans parler des marchés internationaux et canadiens. On ne peut pas parler de politiques de marché du travail sans reconnaître l'importance de toute la question des politiques d'investissement, car c'est là un sinon le plus important des facteurs qui interviennent dans toute cette équation entre la productivité et la croissance réelle.

Cela dit, j'aimerais souligner que le mouvement syndical du Canada et ceux de tous les pays du monde industrialisé occidental, interprètent toujours, et je souligne toujours, les politiques économiques, fiscales, monétaires et autres à la lumière de l'incidence que celles-ci auront sur le marché du travail, autrement dit sur les emplois. Pour ce qui est du mouvement syndical, toute politique économique commence par le marché du travail et aboutit au marché du travail.

Si votre objectif c'est le plein emploi, lorsque vous élaborez des politiques fiscales, monétaires, d'investissement, etc., vous les interprétez ou vous essayez de voir quelle incidence elles auraient sur le marché du travail. Vous vous demandez quelles conséquences elles amèneront, quels déplacements de travailleurs elles provoqueront. Et dans le cas d'un déplacement, vous vous demandez ce qu'il adviendra aux travailleurs visés. Vous essayez de voir comment rajuster ce déplacement afin de prévoir des possibilités de formation ou de recyclage pour les travailleurs qui devront se trouver un autre emploi.

Nos marchés, tant national qu'internationaux, sont des éléments très importants de notre politique en matière de marché du travail. Mais vous devez interpréter les politiques que vous voulez mettre en oeuvre en fonction de l'incidence qu'elles auront au niveau de ce marché. Vous pouvez recourir à des mécanismes de rajustement afin de vous rendre plus productifs, plus concurrentiels, mais il ne faut jamais oublier que devenir plus concurrentiel, ou avoir accès à davantage de marchés d'exportation ou obtenir une plus grande part des marchés mondiaux dépend, en dernière analyse, de l'incidence que cela aura au niveau des gens de chez nous.

Il n'y a rien de plus important en matière d'activité économique . . . L'objet de toute activité économique est certainement une multiplication et une amélioration des emplois. Les profits ne sont qu'une étape dans la marche vers l'amélioration du niveau de vie des Canadiens et la multiplication des possibilités qui s'offrent à notre peuple.

Mr. Massé: Here then is my next question: you are probably familiar with the full employment experiences which have been attempted by countries like Austria, Sweden, and Japan, even though the Japanese society is very different from ours. I am asking you this question because I admit, quite frankly, that I do not know the answer. Are those things applicable in Canada?

[Text]

• 1645

Aussi, croyez-vous qu'avec l'avènement de l'Institut, il y a une possibilité de développer des relations beaucoup plus positives que celles qu'on a pu connaître jusqu'à maintenant entre les employeurs, les syndicats et le gouvernement? Est-ce qu'on peut arriver à avoir une concertation qui pourrait nous amener à une situation de quasi plein emploi? Si vous croyez que cela est possible, est-ce que vous le voyez pour l'avenir? Qu'est-ce que cela prend comme attitude? Qu'est-ce que vous attendez de la part du gouvernement à ce niveau-là?

Ms Carr: I would like to take on the first portion of that. First of all, our Industrial Labour Market Institute will not perform those kinds of miracles of having co-operation between business, labour and government. We do not have the 40 some-odd years' experience of working with a government, first of all; and secondly, with the legislative interference in our collective bargaining trade union system in this country, it is going to take a long time for us to rebuild. We had started to do some things and then they all fell apart again.

The Industrial Labour Market Institute will provide I think some of the most comprehensive information to the Government of Canada that it has ever seen. And I sit here and say that it is too bad we did not get our way—business and labour—a couple of years ago, because we would have been able to give to you two or three years, perhaps two years anyway, of information and advice, the kind we think the government requires for any of its forecasting or business community or whatever it may be.

The Swedish and Austrian situation we are very familiar with. We have been there. These are great friends of ours and we talk to them. In fact, we talked to them long before the idea of the Industrial Labour Market Institute even came up.

The Japanese system, you are quite correct, there is a social scene in Japan which could not be transported into Canada. And I say to you, with a great deal of humility, that if I hear once more about the Japanese model, and why cannot Canadian workers be like the Japanese, I am afraid I am going to punch somebody out. You know Canadians are people who want to work, but they are also people who have never been, for a long period of time, involved in the master-servant relationship. We know our Japanese brothers and sisters, we know how they function, and we know the Japanese employers and government. So please tell your friends to stop this nonsense. The Canadian trade unions do not need that kind of advice; nor does Canada need that kind of system.

Will it in fact enhance the employer, the corporate side and the labour side? We do not know about that. The mere fact that we will have a place to talk about these things is I think a plus. The mere fact that the government will be at arm's length will also be a plus. Unfortunately, every time the government gets involved in anything we have been involved in, it kind of messes things up. I am not being derogatory here, I am simply saying that is the situation as it happened.

But our job will not be trying to settle collective agreements. Our job will not be to solve a strike. Our job is to find out what the labour market needs are and education requirements are,

[Translation]

Also, do you think that with the establishment of this Institute it might be possible to develop more constructive relations between employers, unions and the government than we have known up to this point? Do you think that this dialogue would lead to almost full employment? If you believe this is possible, what do you foresee in the future? What sort of attitude is required? What do you expect from the government?

Mme Carr: J'aimerais répondre à la première partie. D'abord, notre institut n'accomplira pas de miracles dans les relations entre les employeurs, les syndicats et le gouvernement. Nous n'avons pas quarante ans d'expérience dans les relations avec le gouvernement. Il y a aussi l'ingérence législative de la part du gouvernement dans les négociations collectives. Il nous faudra du temps pour nous rétablir.

Notre institut fournira au gouvernement fédéral les plus amples renseignements qu'il a jamais eus. C'est dommage que l'on n'ait pas cédé à nos revendications—des revendications patronales-syndicales—il y a deux ans, parce que nous aurions pu vous donner les prévisions et les conseils dont vous avez besoin.

Nous sommes très au courant de la situation en Suède et en Autriche. Nous y sommes allés. Nous sommes de bons amis. Nous avons parlé avec les Suédois et les Autrichiens même avant de songer à notre institut.

Vous avez raison quand vous dites que le système japonais ne peut pas être appliqué au Canada. Et je vous dis, en toute humilité, que je suis tannée d'entendre parler du modèle japonais et des ouvriers canadiens. Vous savez que les Canadiens veulent travailler, et que nous sommes des gens qui n'ont pas, au moins depuis longtemps, maintenu des relations maître-serviteur. Nous savons comment fonctionnent nos confrères et consœurs japonais, et nous connaissons aussi les employeurs et le gouvernement japonais. Alors arrêtons de dire des bêtises. Nos syndicats canadiens n'ont pas besoin de ce genre de conseils, et le Canada n'a pas besoin de ce genre de système.

Est-ce que l'institut sera bon pour les employeurs, les entreprises et les syndicats? Nous ne le savons pas. Mais le seul fait d'avoir un forum est un atout. C'est un atout que le gouvernement n'y soit pas impliqué. Malheureusement, chaque fois que le gouvernement est impliqué dans nos affaires, nous avons des problèmes. Je ne veux pas être méchante, je dis les faits tout simplement.

Notre fonction ne sera pas de régler les négociations collectives. Notre fonction ne sera pas de résoudre les grèves. Notre fonction sera de déterminer les besoins en main-

[*Texte*]

and all of that for the total Canadian economy and not because we might have a problem in steel, or in my union, CUPE, or whatever union it may be.

It is a positive step and that is as far as we can go on that one at the moment. We do not have it off the ground yet. Some great things may happen in the future, we do not know.

M. Massé: Une dernière question, monsieur le président. Elle n'est pas préparée, celle-là, mais vous avez dit une chose qui m'inquiète beaucoup. Vous parlez d'ingérence législative de la part du gouvernement. Certainement qu'il y a toujours un risque lorsqu'un gouvernement est obligé de légiférer. Si on n'était pas obligé de légiférer, dans bien des cas, ce serait peut-être préférable. Mais si on légifère souvent, c'est parce qu'il y a des abus. Je ne suis pas un spécialiste de l'histoire du mouvement syndical. Cependant, je me demande ce qui se serait passé si le gouvernement provincial ou le gouvernement fédéral n'avait pas légiféré, tant du côté du patronat que du côté des syndicats. Je crois que sans législation gouvernementale, la position des syndicats, entre autres, serait probablement beaucoup plus faible qu'elle peut l'être maintenant. Alors, je ne suis pas tout à fait prêt à vous suivre dans cette pensée. Pas trop de législation, je suis d'accord avec vous, mais je suis convaincu que le mouvement syndical a profité de la législation à un moment ou à un autre. Il est difficile de dire: Je ne prends que ce qui est bon et je ne touche pas au reste, ou bien de dire: Légiférez pour nous, mais jamais contre nous.

• 1650

Ms Carr: You know, Mr. Chairman, if I might qualify, what I am talking about is the imposition of wage control at both times, and the tragic situation that has happened with this set of wage controls as it has filtered into the provinces. I have to defend the Canadian workers in the ILO, the International Labour Organization, and the complaints are going forward there now.

What we see that has happened is that the provinces have become not only involved in wage controls, but in some very disastrous legislative attempts to destroy not only the trade union movement, but other rights that individuals in this country are supposed to be guaranteed by constitutional law. I do not mean safety and health, as limited as it may be, and we are trying to get the Canada Labour Code, changed, etc. I am not talking about that area. I am talking about wage control, period.

M. Massé: *Merci, monsieur le président.*

The Chairman: Your time has expired. Mr. McGrath.

Mr. McGrath: Thank you, Mr. Chairman.

You will recall that recently Immigration Canada put out a study, and in it they made some references to the phenomenon of youth unemployment. They indicated that present levels of youth unemployment would remain with us into 1985, and that these high levels of youth unemployment would in fact contribute to an overall continuing unacceptably high rate of unemployment. It was a subject of discussion in the House.

[*Traduction*]

d'oeuvre, les besoins en éducation, en fonction de l'économie canadienne et non en fonction des problèmes syndicaux, ou quoi que ce soit.

C'est un pas en avant et nous ne pouvons pas en dire plus pour le moment. Nous n'avons pas encore commencé. Nous ne savons pas ce que nous réserve à l'avenir.

Mr. Massé: One last question, Mr. Chairman. I have not prepared it, but you said something that disturbed me quite a bit. You talked about legislative interference on the part of the government. Certainly there has always been a risk when the government has been obliged to legislate. If we were not obliged to legislate, in many cases it would be much preferable. But if we legislate quite often, it is because there have been abuses. I am not a specialist in the history of the labour union movement. However, I am wondering what would have happened if the provincial government or the federal government had not legislated, both on behalf of management and the unions. I think that if there had not been government legislation, the position of the unions, among others, would probably be much weaker than it is at the present time. So I am not completely prepared to accept your reasoning. I agree with you when you say there should not be too much legislation, but I am convinced that the labour union movement has benefited from legislation at some points in time. It is hard to say, I will only take the good and leave the rest, or to say, legislate for us but never against us.

Mme Carr: Monsieur le président, je veux préciser que je parle ici de l'imposition du contrôle des salaires dans les deux cas et de la situation tragique qui en est résultée dans les provinces. Il me faut défendre les travailleurs canadiens au sein de l'Organisation internationale du travail et c'est là que sont maintenant présentées les plaintes.

Non seulement les provinces se sont-elles lancées dans le contrôle des salaires, mais elles ont parfois eu recours à des tentatives législatives tout à fait désastreuses en essayant d'une part, de détruire le mouvement syndicaliste et, d'autre part, de supprimer des droits constitutionnellement garantis aux Canadiens. Je ne parle pas de sécurité et de santé, aussi limité cela soit-il, car nous essayons de faire changer le Code canadien du travail, etc. Ce n'est pas ce dont je parle. Je parle du contrôle des salaires et c'est tout.

M. Massé: *Thank you, Mr. Chairman.*

Le président: Votre temps est écoulé. Monsieur McGrath.

M. McGrath: *Merci, monsieur le président.*

Vous vous souviendrez qu'Immigration Canada a récemment publié une étude dans laquelle il est notamment question du phénomène du chômage chez les jeunes. Les taux actuels ne devraient pas beaucoup varier d'ici 1985 et contribueront donc à un taux de chômage général qui va demeurer inacceptable jusque là. On en a discuté à la Chambre.

[Text]

I am very concerned about that, and not only youth unemployment, by the way, but the number of women that are unemployed. Although it may be the in-thing to talk about high-tech in this context, the fact of the matter is that high-tech has impacted heavily on the service sector, which in turn impacts most heavily on women. Now, we have to do something about that. Yet we have to try to remain competitive if we, as a resource-based economy, are to produce jobs. In remaining competitive I do not mean this in any offensive way, and I am not going to talk to you about Japan, but do you not think that you, as the spokesman for organized labour in this country have a role to play? I do not believe in price controls because they impact unfairly on wage earners. They are not in fact wage and price controls; they are wage controls. I do not believe in the present 6&5 form of wage controls because people have to sit by and watch their incomes being kept within the 6&5 while prices in the public and private sectors escalate. There is nothing fair about that.

It seems to me to be a fact that our wage demands in this country have out-paced wage demands in most industrial countries, certainly in the United States, and that this has contributed in a large measure to our lack of competitiveness as a trading nation which, in turn, translates into unemployment.

I do not believe it is possible to have a social contract on the Swedish model because we are a federal state and Sweden is a small unitary state, but I do believe it is possible to have an approach not unlike that of West Germany. They have been able to co-operate, organized labour and the federal government, to the point that they are able to lessen the impact of youth unemployment as a result of the introduction of high technology; I believe, women as well, but particularly youth.

I sense a combativeness from you, as witnesses representing the Labour Congress, as indeed I sensed that combativeness in all of your public statements. I understand it, given the history of the last few years, but I wonder whether that is going to lead to a solution. I believe there has to be dialogue, whether it is with this government or whether it is going to be with some government down the road that may be in power.

It seems to me that until you are prepared to concede that you may have been part of the problem, and that you are prepared to work towards a solution to the problem, in terms of making Canada more competitive, in terms of increasing productivity—and I am not talking about job-sharing . . . in terms of doing something about youth unemployment in this country, taking a look at, for example, the apprenticeship programs of West Germany . . .

• 1655

Taking a look at the programs that Mrs. Thatcher—and I am not a defender of Mrs. Thatcher, by a long shot—but that they have introduced in Great Britain, I look at the AFL-CIO and I see a degree of co-operation down there and a lack of

[Translation]

Je m'en inquiète beaucoup et pas seulement d'ailleurs du chômage chez les jeunes mais également du chômage chez les femmes. Si la mode est peut-être de parler de la révolution technologique dans ce contexte, il reste que cela a eu une incidence importante sur le secteur tertiaire et donc plus particulièrement sur les femmes. Il faut donc faire quelque chose à ce sujet. Or, nous devons essayer de rester compétitifs si nous voulons que notre économie fondée sur les richesses naturelles produise des emplois. Quand je parle de compétitivité, je ne songe absolument pas à l'exemple japonais mais ne pensez-vous pas, puisque vous êtes le porte-parole du syndicalisme au Canada, que vous avez un rôle à jouer? Je ne crois pas au contrôle des prix car c'est injuste pour les salariés. Il ne s'agit pas en fait de contrôle des prix et des salaires mais simplement de contrôle des salaires. Je ne crois pas non plus à la forme actuelle de contrôle des salaires à 6 et 5 p. 100, car cela oblige les gens à constater sans rien pouvoir y faire que leurs revenus ne peuvent augmenter de plus de 6 et 5 p. 100 alors que les prix des secteurs public et privé continuent d'augmenter. Cela n'est absolument pas juste.

Il est un fait toutefois que nos exigences salariales ont dépassé celles de la plupart des autres pays industrialisés, en tout cas certainement celles des États-Unis, et que cela a donc contribué dans une large mesure au fait que nous ne sommes pas une nation commerçante très compétitive et donc au fait que notre chômage est élevé.

Je ne pense pas que l'on puisse envisager un contrat social sur le modèle suédois puisque nous sommes un État fédéral, alors que la Suède est un petit État unitaire, mais je crois possible d'envisager une formule quelque peu similaire à celle de l'Allemagne fédérale. Ce pays a réussi à faire coopérer les syndicats et le gouvernement fédéral, ce qui lui a permis de diminuer l'incidence de la technologie de pointe sur le chômage des jeunes; des femmes également, je crois, mais en particulier des jeunes.

Quand vous témoignez devant notre Comité à titre de représentants du Congrès du travail, tout comme lorsque j'entends vos déclarations publiques, je vous trouve quelque peu agressifs. Je le comprends bien étant donné ce qui s'est passé ces quelques dernières années, mais je me demande si cela nous permettra de parvenir à une solution. Je crois qu'il faut établir un dialogue avec le gouvernement, que ce soit celui-ci ou un autre peut-être incessamment.

Je crois que tant que vous ne serez pas prêts à concéder que vous représentez peut-être un élément du problème et donc à travailler à une solution, pour essayer de rendre le Canada plus compétitif, pour accroître la productivité, et je ne parle pas là de partage d'emplois, pour faire quelque chose à propos du chômage chez les jeunes Canadiens, pour envisager par exemple les programmes d'apprentissage de l'Allemagne fédérale . . .

En considérant les programmes adoptés en Grande-Bretagne par le gouvernement de M^{me} Thatcher—et n'allez pas croire que je la défende le moins du monde—je m'aperçois qu'à propos de l'AFL-CIO il y a là-bas une certaine forme de

[Texte]

combativeness which I do not find in our labour congress in Canada—and I represent labour people. They support me, and I feel I articulate for them. I am not necessarily speaking for them in this particular regard. But I want to get your reaction to that.

Ms Carr: First of all, I would like to make a comment about our dialogue and our combativeness. I have personally been involved for 10 years now as an officer of the congress, and during my 10 years I have been working with the Government of Canada on many things. The labour movement has been working with the Government of Canada on many things which we thought were very important—very important for the nation. On that basis we went on these task forces: the 23 sector one, Tier II report, the megaprojects task force, the forest industry, the aerospace industry, the forest products industry. We have been on all of these things.

As a result of all this work which we have done together with the business community on behalf of the Canadian government, the labour movement has got not one thing; not one thing. We asked for recommendations for changes and amendments to the Canada Labour Code, to the Health and Safety Act, sexual harassment, affirmative action. We have got not one thing.

In spite of all that, we have also worked, as you will recall, very hard on the Crown corporation for the Post Office, which we think now is starting to work together. We have done all these things with a government that has been openly hostile to the trade union movement.

Through all this, we in the labour movement have seen two sets of wage controls. We have seen some labour leaders going to jail. We have seen all kinds of impossible situations put in front of us. In spite of all that, at the national level we have worked with the business community on these things. I do not think that is not having dialogue.

We are now asked to go on a couple more things. There are about five more things the Canadian government would like us to be involved in. We say to ourselves, do we add legitimacy to these things by getting on these things and working our hearts and souls out as Canadians, or do we stay away from these things. Well, we are caught on the short end on that. If we do not, the press scream all over us and say that labour is not going to participate. If we do, labour does it and we get nothing from it.

So we have to have a look at that. In West Germany the situation is totally different. The labour movement in west Germany has money. It has capital: 25% of the nation's wealth comes from the trade union movement's capacity to own, function, and operate as a corporate side.

You talk about the Swedish situation. The Swedish situation has been dealing with a government which in fact does work with them as a credible institution in its nation, as being part and parcel of being responsible.

We are more than concerned about high unemployment in the youth area, and women. These are our children. We have 2 million members out there, and they are not just all single

[Traduction]

coopération et de non-agressivité que l'on ne retrouve pas au Congrès du travail du Canada et je représente moi-même des syndiqués. Ils votent pour moi et je crois que je puis me faire leur porte-parole. Peut-être pas nécessairement dans ce cas particulier. J'aimerais en tout cas avoir votre avis à ce sujet.

Mme Carr: J'aimerais tout d'abord dire une chose à propos du dialogue et de notre agressivité. Je travaille maintenant depuis 10 ans au Congrès et j'ai donc travaillé avec le gouvernement canadien à de nombreuses occasions. Le mouvement syndicaliste travaille avec le gouvernement canadien à bien des choses qu'il juge extrêmement importantes, importantes pour la nation. C'est ainsi que nous avons participé aux groupes d'études spécialisés: celui qui a étudié les 23 secteurs, le rapport *Tier II*, les grands travaux, l'industrie forestière, l'industrie aérospatiale, l'industrie des produits forestiers. Nous avons participé à tout cela.

Après tout ce travail auquel nous avons participé avec les entreprises pour le compte du gouvernement canadien, le mouvement syndical n'a rien obtenu; rien. Nous avons demandé que l'on recommande des modifications au Code canadien du travail, aux lois sur la santé et la sécurité, le harcèlement sexuel et l'action positive. Nous n'avons absolument rien obtenu.

Malgré tout, vous vous souviendrez que nous avons également travaillé énormément pour la société des Postes qui, à notre avis, commence à bien marcher. Nous avons fait tout cela avec un gouvernement qui s'est toujours montré hostile au mouvement syndical.

Pendant ce temps-là, nous avons essuyé deux séries de contrôles des salaires. Certains chefs syndicaux ont été emprisonnés. On nous a mis devant des tas de situations impossibles. Malgré tout, à l'échelon national, nous avons travaillé avec les entreprises sur tous ces différents sujets. Je ne pense pas que l'on puisse dire que nous ayons refusé le dialogue.

On nous demande maintenant de participer à certaines autres choses. Le gouvernement canadien voudrait que nous nous lancions dans cinq autres études. Nous nous demandons toujours si nous légitimons ce genre de choses en y participant et en y travaillant de notre mieux à titre de Canadiens. Il est évident que nous nous faisons prendre à chaque fois. Si nous ne participons pas, la presse s'empare immédiatement de la nouvelle pour déclarer que les syndicats ne participent pas. Si nous participons, nous n'en tirons rien.

Il nous faut donc y réfléchir. En Allemagne fédérale, la situation est entièrement différente. Le mouvement syndical dispose de fonds. Il a un capital: 25 p. 100 de la richesse de la nation vient du fait que le mouvement syndical peut opérer comme une société commerciale.

Vous parlez de la situation suédoise. Les Suédois ont un gouvernement qui en fait travaille avec les syndicats de façon tout à fait crédible, chacun prenant bien conscience de ses responsabilités.

Nous sommes en effet vraiment inquiets du chômage très élevé chez les jeunes et chez les femmes. Ce sont nos enfants. Cela représente deux millions de syndiqués et ce ne sont pas

[Text]

people with no one . . . They are also consumers. They also have all the problems that you and I have. We are very concerned about them; and there are all kinds of tragedies out there, which we do not have to go into.

Technology in this country: sure we are concerned about that. We have asked for protection for the worker relative to technological change. We have asked for it to go in the legislation federally, and the Department of Labour tells us that it is not even in these amendments that are going before the house. And what are we asking for? We are asking for the opportunity for the workforce to be notified in advance and we are asking for training and retraining of that workforce if it is needed, so they can go to another job or in the same area in some other job.

We have received nothing. And you are saying to us, are we combative? I have to say yes, we are. We are getting just to the top of our minds, when and where next do we go.

We have never closed the door. The Government of Canada has asked us to participate in things. They have asked us to meet with them. We meet with them all the time. We have never closed the door. The only thing we closed the door on is the Economic Council of Canada. The National Status of Women Council, which is more answerable to the professional women than to the working people whom we represent—we are asked to be on committees, and they tell us you can have just so many members; for the others they will go outside of the trade union movement, outside of the Canadian Labour Congress, and get people on that.

• 1700

Then you talk about the wage rates—regarding the American wage rates. That has always been a problem for us. You talk about the AFL-CIO co-operating. I can assure you that the AFL-CIO, in the opinion of the Canadian trade union movement, is so far backwards—and if this gets down to them, I will never be invited to another convention . . . in the things they are doing that they have not come up to scratch on the things we have been involved in with the federal government and the business community. They are only starting.

Mr. McGrath: Yes, but you see, I do not believe in Reaganomics. I do not believe in some of the things they are doing down there, because you cannot translate them into the Canadian scene at all. But I do have to deal with reality; and reality is that they have inflation down to about 2%. They have brought unemployment . . .

Ms Carr: There are 11 million unemployed.

Mr. McGrath: They have brought unemployment down below 10%. They have restored all the jobs lost in the economy during the recession; and indeed, they now have created about a half million new jobs. They are in a plus situation. We are still in a minus situation.

I am very concerned that if we continue this dialogue of traditional rhetoric, I do not think we will ever be able to get anywhere in coping with this immense problem that we have in

[Translation]

tous des personnes seules qui n'ont pas . . . ce sont également des consommateurs. Ce sont des gens qui rencontrent tous les problèmes que vous et moi rencontrons. Nous nous en inquiétons beaucoup; il y a des situations tragiques de toutes sortes sur lesquelles il n'est pas nécessaire que nous revenions.

La technologie au Canada: bien sûr que cela nous intéresse. Nous avons demandé que les travailleurs soient protégés devant l'évolution technologique. Nous avons demandé une loi fédérale à ce sujet et le ministère du Travail nous déclare que cela ne figure même pas dans les amendements qui seront présentés à la Chambre. Que demandons-nous? Que les travailleurs soient avertis et puissent, si nécessaire, bénéficier d'une formation ou d'un recyclage qui leur permette de changer de travail ou simplement de poste dans le même secteur.

Nous n'avons rien obtenu. Vous nous dites que nous sommes agressifs? Bien sûr. Nous en avons par-dessus la tête et nous ne savons plus que faire.

Nous n'avons jamais fermé la porte. Le gouvernement canadien nous a demandé de participer à un certain nombre de choses. D'avoir des réunions. Nous en avons tout le temps. Nous n'avons jamais dit non. La seule chose à laquelle nous avons dit non, c'est au Conseil économique du Canada. Le Conseil national sur la situation de la femme, qui s'adresse plus aux professions libérales qu'aux syndiquées que nous représentons, nous demande de participer à des comités et nous impose un nombre limite de membres en disant qu'il doit faire appel à des membres n'appartenant pas aux syndicats, qui ne sont pas membres du Congrès du travail du Canada.

Quand vous parlez de l'échelle des salaires par rapport à l'échelle américaine, c'est un problème qui n'est pas nouveau. Vous parlez du fait que l'AFL-CIO coopère. Je puis vous assurer que l'AFL-CIO, pour le mouvement syndicaliste canadien, est tellement en retard—et s'ils viennent à apprendre ce que je vous dis, je ne serai jamais réinvitée à un autre congrès—qu'ils n'ont même pas encore commencé à aborder le genre de problèmes auxquels nous travaillons avec le gouvernement fédéral et les entreprises depuis longtemps. Ils commencent simplement.

M. McGrath: D'accord mais, vous voyez, je ne crois pas à la Reaganomique. Je ne crois pas à beaucoup de choses que l'on fait aux États-Unis parce qu'on ne peut pas du tout les adapter sur la scène canadienne. Je dois toutefois constater les faits: à savoir que leur inflation est tombée à 2 p. 100, que le chômage . . .

Mme Carr: Il y a 11 millions de chômeurs.

M. McGrath: Que le chômage n'atteint pas 10 p. 100. Qu'il y a maintenant autant d'emplois qu'avant la récession; qu'ils ont même créé environ un demi-million d'emplois. Qu'il y en a donc même plus alors que nous, nous en avons moins.

Je crains donc beaucoup que si nous poursuivons ce genre de dialogue théorique, nous n'arrivons jamais à rien alors que le problème que nous connaissons aujourd'hui est énorme. Il y a

[Texte]

this country today. There are a lot of young people out there who are looking to us, you and me and all of us, for leadership. I do not think we are going to provide that leadership if we call each other names. I heard the chairman of the congress call the Minister of Finance a son of a bitch. Well, I may think he is a son of a bitch, but I do not have the luxury of saying that publicly.

Ms Carr: That is because you are afraid of the vote.

Mr. McGrath: No, I am not. I could not say that publicly.

The Chairman: You would probably get more votes.

Mr. McGrath: I would probably get an acclamation.

The Chairman: Your time is almost up, but we will let Ms Carr answer your question and comment.

Ms Carr: I would just like to say that industrial relations in this country are at the lowest they have been in many a year, because of the attitude of governments and because of the attitudes of the corporate side.

And I might also say that in Canada, compared with other countries—I notice that we had the great privilege of having somebody come from the United Kingdom and from the United States to talk about our economy. The United States has 200 million people, of which 11 million are out of work. The United Kingdom has 55 million people. Canada has 24 million. We are hopefully one day to have 25 million, of which 10 million is supposedly in the workforce, 2 million unemployed out of that. You cannot bring their ideas into this country.

Until there is a better relationship coming down from two other sources, you cannot expect the labour movement to roll over dead. And the youth are our responsibility, and we do feel for them, and we do try to do things. That is why we have talked about training and retraining, at community college level, high school level, and grade school level, to find out where they want to go. But we do not create jobs. We have no money to—we are not a corporate side, to hire workers.

Mr. McGrath: One more question.

Mr. R. Lang: With permission, Mr. Chairman, I would like Mr. McGrath to furnish me with evidence that wage rates in Canada have outpaced those in the United States. I will furnish him evidence to the contrary.

Mr. McGrath: I am just going by the data supplied by Statistics Canada.

Ms Carr: You believe all that, of course.

Mr. McGrath: Well, I do not all the time, no.

Mr. R. Lang: That is not the finding of the Bureau of Labour Statistics in the U.S., so I will . . .

[Traduction]

des tas de jeunes qui espèrent que nous, vous, moi et nous tous, leur montreront la voie. Ce sera bien difficile si nous nous disputons. J'ai entendu le président du Congrès traiter le ministre des Finances de fils de pute. Même si je le pense, je ne me paie pas le luxe de le dire publiquement.

Mme Carr: C'est parce que vous avez peur de vos électeurs.

M. McGrath: Non, pas du tout. Je ne puis le dire publiquement.

Le président: Cela vous donnerait probablement plus de voix.

M. McGrath: Je serais alors élu par acclamation.

Le président: Votre temps est presque écoulé, mais nous laisserons M^{me} Carr répondre à votre question.

Mme Carr: Je dirai simplement que les relations syndicales-patronales n'ont pas été si mauvaises depuis des années au Canada et que cela est dû à l'attitude des gouvernements et du patronat.

Je dirai d'autre part qu'au Canada, par rapport à d'autres pays—et je remarque que nous avons eu le grand privilège que l'on vienne du Royaume-Uni et des États-Unis pour parler de notre économie. Les États-Unis comptent 200 millions d'habitants, dont 11 millions sont au chômage. Le Royaume-Uni a 55 millions d'habitants. Le Canada en a 24 millions. Peut-être qu'un jour nous en aurons 25 millions, dont 10 millions font partie de la population active et 2 millions sont au chômage. On ne peut transposer leurs idées au Canada.

Tant que les deux autres éléments de l'équation ne seront pas prêts à entretenir de meilleures relations avec le mouvement syndical, vous ne pouvez pas prétendre que celui-ci ne réagisse pas. Nous savons que nous sommes responsables des jeunes et nous nous inquiétons beaucoup de leur sort en essayant de faire tout ce que nous pouvons pour eux. C'est pourquoi nous avons parlé de formation et de recyclage dans les collèges communautaires, les écoles secondaires et autres pour essayer de savoir ce qu'ils veulent faire. Mais nous ne créons pas d'emplois. Nous n'avons pas d'argent pour le faire, nous ne sommes pas le patronat qui peut embaucher des travailleurs.

M. McGrath: Une autre question.

M. R. Lang: Monsieur le président, M. McGrath pourrait-il me fournir la preuve que les échelles salariales sont au Canada plus élevées qu'aux États-Unis. Je lui fournirai la preuve contraire.

M. McGrath: Je me sers simplement des données fournies par Statistique Canada.

Mme Carr: Et, bien sûr, vous croyez tout cela.

M. McGrath: Pas tout le temps, non.

M. R. Lang: Ce n'est pas ce qu'a déclaré le *Bureau of Labour Statistics* aux États-Unis et je vous . . .

[Text]

Mr. McGrath: Well, I stand to be corrected if that is so. I hope I am wrong and I hope you are right.

I just want to ask, why has the Congress not returned to the Economic Council of Canada? I believe you withdrew in 1975. It would seem to me that would not be in the interest of the working people of this country—for the Congress not to be represented on the major economic think-tank of the country.

Ms Carr: The reasons that we withdrew are very, very clear. The first reason is that they were putting our names to documents which we had not agreed to, which were totally contrary to the policies and the philosophy of the trade union movement, and which were just handing over the whole situation to the present government. The second reason was, you do not think for one moment we could possibly go back to an economic council that took care of the wage control monitoring agency. Do not ask us to do those kinds of things.

The Chairman: That is your time, Mr. McGrath.

I want to ask one question. I have an article here before me that was written by Leonard Shifrin, syndicated across the country. I do not know whether the facts are absolutely correct but I want to deal with the principles.

• 1705

By the way, the question relates to work sharing. I accept your criticism of certain drawbacks in the present work-sharing program in that the burden is not distributed evenly, among other things. But to quote this article, Shifrin quotes the European Economic Commission, which in a report stated:

... half of a reduction in working hours translates into extra jobs and the other half into increased productivity. In other words, if the Canadian workweek were reduced by 10%, say from 40 to 36 hours, that should produce a 5% increase in jobs which would cut our unemployment rate almost in half.

He goes on to point out that, under federal legislation, we have a mandatory 40-hour week, but that only covers 10% of the labour force in Canada; and of course, if employers under the federal labour code go beyond the 40 hours, they have to pay time and a half. He goes on to point out that, despite the federal labour code, most of the provinces, which cover a wider area of labour legislation... Only Manitoba, Saskatchewan and British Columbia have a 40-hour week; five others have 44 hours, and two provinces have a 48-hour week.

He points out that in the past, for example, there was a time in Canadian history—I am not that old but I can recall when it was much longer—when we had a 60-hour work week in Canada; and if we still had that, then we would have a 40% unemployment rate.

What I want to ask you is this. Although you have criticized the present work-sharing program, do you see room for shortening work hours not only to spread about the employ-

[Translation]

M. McGrath: Je veux bien me tromper. D'ailleurs, je souhaiterais que ce soit vous qui ayez raison.

J'aimerais simplement demander pourquoi le Congrès n'est pas retourné au Conseil économique du Canada? Je crois que vous vous en êtes retirés en 1975. Il me semble que cela ne peut servir l'intérêt des travailleurs puisqu'il s'agit d'un des plus grands centres de réflexion économique du pays.

Mme Carr: Les raisons invoquées lorsque nous nous sommes retirés sont extrêmement claires. Tout d'abord, le Conseil ajoutait nos noms aux documents que nous n'avions pas approuvés, qui étaient entièrement contraires à la politique et aux principes défendus par le mouvement syndical et qui ne faisaient que laisser les problèmes entre les mains du gouvernement fédéral. Deuxièmement, vous n'imaginez tout de même pas que nous puissions retourner au Conseil économique qui s'est occupé de l'organisme de surveillance du contrôle des salaires. Ne nous demandez pas ce genre de choses.

Le président: C'est tout, monsieur McGrath.

J'aimerais poser une question. J'ai ici un article de Leonard Shifrin, qui est publié dans tout le pays. Je ne sais pas si les faits sont absolument exacts, mais je veux revenir sur les principes.

Il s'agit du partage du travail. J'accepte ce que vous dites sur certains des inconvénients du programme actuel de partage de travail en ce sens que cela ne permet pas notamment de distribuer équitablement le fardeau. Mais Shifrin cite la Commission économique européenne qui déclare dans un rapport:

... la moitié de la réduction des heures de travail permet de créer des emplois supplémentaires et l'autre moitié d'augmenter la productivité. Autrement dit, si la semaine de travail canadienne était réduite de 10 p. 100, de 40 à 36 heures, par exemple, cela permettrait une augmentation de 5 p. 100 des emplois et diminuerait donc presque le taux de chômage de moitié.

Il dit d'autre part qu'aux termes de la législation fédérale, la semaine de travail obligatoire est de 40 heures, mais que cela ne couvre que 10 p. 100 de la population active au Canada; et que bien sûr, si les employeurs assujettis au Code canadien du travail dépassent les 40 heures, ils doivent payer temps et demi. Que malgré le Code canadien du travail, la plupart des provinces... c'est-à-dire à l'exception du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique qui ont également une semaine de travail de 40 heures; pour cinq d'entre elles, la semaine est de 44 heures et pour deux autres de 48 heures.

Il signale que par le passé au Canada, je ne suis pas tellement vieux mais je me souviens des semaines beaucoup plus longues, des semaines de 60 heures; et que si nous en étions encore là, le taux de chômage serait de 40 p. 100.

Voici donc ma question. Bien que vous ayez critiqué le programme actuel de partage du travail, pensez-vous qu'il serait possible de diminuer le nombre d'heures non seulement

[Texte]

ment on a wider basis but also to enhance the quality of life for Canadians, as it has been done? Our fathers and mothers worked much longer hours. Now they are working shorter hours, and with the use of technology, we are producing much more.

I would just like you to comment generally on what the European Economic Commission stated with respect to shortening work hours to widen the base of employment.

Ms Carr: Of course, we have always been in favour of shortening the work week, whether it be a six-hour day five days a week or whatever it may be. But we have not agreed that, while we shorten the work week, our take-home pay should be reduced. The question of the hours of work, dealing with provincial-federal law, creates a serious problem for us, because as you have already said yourself, the federal government controls only 10% of the workforce where all the rest are in the provinces.

The work-sharing position you are talking about, unfortunately, is a word that has been misused or abused, I would presume. But it is our priority to try to reduce the work week with the same benefits and privileges we have enjoyed, that we have negotiated and all the rest of it, on behalf of the membership we have.

It is not just a question of sharing a job. When one talks about work sharing as it has been put forward to the Canadian people, rightfully or wrongfully, understood or misunderstood, one has to consider all other areas, which include pensions, vacations, sick leaves, seniorities and all the rest that is in a collective agreement.

The other problem, of course, is the numbers of people in this country. Shifrin may be correct in what he is saying. I have not read the document he refers to; I do not know whether or not one of my colleagues has. But I assure you we have supported the principle of a shorter work week, as evidenced by the years of hard work the labour movement has done to reduce the number of hours a week all the way down the line.

The Chairman: With increased vacation time and . . .

Ms Carr: Whichever way. There are some new ideas. There are plenty of new arrangements and ideas; and certainly, we are prepared to look at those things.

Mr. R. Lang: You may or may not recall, Mr. Chairman, when you were chairing the task force, that we presented to you, I think, a 60-, 70- or 80-page brief, a large part of which referred to the whole question of continuing education.

The Chairman: That is right.

Mr. R. Lang: Now, there are many, many ways in which you can reduce the hours of work without concentrating on any specific item. Shortening the work-week is one way of doing it; more vacations; sabbatical for which you could take courses for retraining and upgrading.

[Traduction]

pour multiplier les emplois, mais également pour améliorer la qualité de la vie des Canadiens comme on l'a déjà fait? Nos pères et mères travaillaient beaucoup plus longtemps. On travaille maintenant moins d'heures et grâce à la technologie, on produit beaucoup plus.

Je vous demanderai donc simplement de me donner votre avis sur la déclaration de la Commission économique européenne quant au raccourcissement des heures de travail pour élargir la base d'emploi.

Mme Carr: Nous avons toujours été favorables au raccourcissement de la semaine de travail, qu'il s'agisse de semaines de cinq jours de six heures ou d'autres choses. Par contre, nous n'acceptons pas que si l'on réduit la semaine de travail, on diminue également le salaire. La question des heures de travail, lorsque l'on considère la loi fédérale et les lois provinciales, nous pose un problème très sérieux car, comme vous l'avez dit, le gouvernement fédéral ne contrôle que 10 p. 100 de la population active alors que le reste est contrôlé par les provinces.

Le partage du travail dont vous parlez est malheureusement un terme qui a été mal utilisé, intentionnellement ou non. Notre priorité reste de diminuer la semaine de travail tout en conservant les mêmes avantages et privilèges que nous avons négociés pour nos membres.

Il ne s'agit pas simplement de partager un emploi. Quand on parle de partager le travail, comme on l'a exposé à la population canadienne, à tort ou à raison, compris ou non, il faut considérer tous les autres secteurs, c'est-à-dire les pensions, les vacances, les congés de maladie, l'ancienneté et tout ce que contient une négociation collective.

L'autre problème est évidemment notre population. Shifrin a peut-être raison. Je n'ai pas lu le document dont il parle; je ne sais pas si certains de mes collègues l'ont lu. Je puis toutefois vous assurer que nous avons toujours appuyé le principe d'une semaine de travail plus courte, et vous en avez bien des preuves dans tout ce qu'a fait le mouvement syndical dans ce sens.

Le président: En allongeant les vacances et . . .

Mme Carr: Peu importe. Il y a de nouvelles idées. Il y a des tas de possibilités et il est bien évident que nous sommes prêts à les considérer.

M. R. Lang: Peut-être vous souviendrez-vous, monsieur le président, que lorsque vous présidiez le comité spécial, nous vous avons présenté un mémoire de 60, 70 ou 80 pages dont une partie importante portait sur toute la question de l'éducation permanente.

Le président: C'est exact.

M. R. Lang: Il y a évidemment des tas de moyens de réduire les heures de travail sans insister sur tel ou tel élément. On peut raccourcir les semaines; allonger les vacances; donner des congés sabbatiques pour prendre des cours de recyclage et de perfectionnement.

[Text]

• 1710

The Chairman: Paid educational leave.

Mr. R. Lang: Paid educational leave is another one, which could be both negotiated at the table and legislated, both provincially and federally. There are many, many ways of reducing the average number of hours of work per year, per month, per week, or per day—or all of them in conjunction. These questions have not escaped either the trade union movement in Canada or the congress. We are re-examining the whole concept of work, because I think this is going to be one of the fundamental issues confronting us for some time.

So what Shifrin says, we acknowledge. We think one of the ways of sharing work is reduced hours of work. Now, that puts us in some sort of a different perspective from what Employment and Immigration talks about when they talk about work-sharing. It is not talking about that; it is talking about sharing a job with someone else and using unemployment insurance funds to pay 90% top-up on it. But the reduced income is still a major factor in their concept of work-sharing. In our concept this is where we fundamentally disagree with them, that this ought not to take place. Work-sharing is one of reducing the numbers of hours of work without reducing take-home pay; that puts us in a rather different light than what Employment and Immigration views as work-sharing.

Ms Carr: If I could just add one more comment to that, and that is talking about the four-day work week and the fifth day being paid out of the unemployment insurance program. We do not think that is the way to go; unemployment insurance was not meant for that. It has been very difficult for us to negotiate a four-day work week with the employer, but the minute Employment and Immigration came out with the fifth day coming out of unemployment insurance, it was amazing how co-operative the employers were.

The second point I would like to make, Mr. Chairman, is on early retirement. I know it is not part of work-sharing, but you talk about trying to find other ways for full employment for people. When you talk about early retirement or voluntary retirement, one also... or even if it were a mandatory situation, which we probably would not get away with through human rights. If one were to suggest that 50 or 55 be the retirement age, we would have a serious problem with our senior citizens. At 55 surely the devil one would not want to be called a senior citizen by that time. But aside from that, one has to wonder what that group of people does for the rest of their lives, which are longer; you are living longer these days. What is our social responsibility for all those people? Because all of those unemployed people on pension would not be able to just lay idle.

So there is a serious problem we are looking at now dealing with that question. How does one handle that situation if we were to make that kind of a proposal?

The Chairman: That is very helpful.

Monsieur Cyr, c'est votre tour.

[Translation]

Le président: Congés d'étude payés.

M. R. Lang: Oui, cela peut être négocié et faire l'objet de lois provinciales et fédérales. Il y a des tas de façons de réduire le nombre moyen d'heures de travail par an, par mois, par semaine ou par jour, ou encore de façon générale. Ces questions n'échappent absolument pas au mouvement syndicaliste canadien ni au Congrès. Nous réexaminons tout le concept du travail, car je crois que ce sera une des questions fondamentales à résoudre.

Nous reconnaissons donc ce que déclare Shifrin. Nous pensons qu'une des façons de partager le travail est de diminuer les heures de travail. Evidemment, nous ne nous plaçons pas tout à fait dans la même perspective qu'Employ et Immigration quand il parle de partage de travail. Pour le ministère, il s'agit de partager un emploi avec quelqu'un d'autre et d'utiliser les fonds d'assurance-chômage pour payer 90 p. 100 de cela. La diminution du revenu reste néanmoins un élément important de ce concept. Et c'est là que nous sommes fondamentalement défavorables à l'idée. Le partage du travail doit être la réduction du nombre d'heures de travail sans diminution du revenu net; ainsi, nous ne nous situons pas sur le même plan qu'Employ et Immigration pour ce qui est du partage du travail.

Mme Carr: J'ajouterais simplement une chose à propos de la semaine de quatre jours de travail et des jours payés sur les fonds de l'assurance-chômage. Nous ne sommes pas d'accord; ce n'est pas le but de l'assurance-chômage. Il nous a été très difficile de négocier une semaine de quatre jours avec l'employeur, mais dès qu'Employ et Immigration a déclaré que le cinquième jour serait financé à même les fonds de l'assurance-chômage, les employeurs se sont tout de suite montrés très coopératifs.

Je ferai également des remarques sur la retraite anticipée. Je sais que cela ne fait pas partie du partage du travail, mais vous parlez d'essayer de trouver d'autres moyens de donner de l'emploi à la population. Pour ce qui est de la retraite anticipée ou de la retraite volontaire, il faut... ou même s'il s'agissait d'une retraite obligatoire, ce qui me semblerait peu probable si l'on considère la Charte des droits de la personne. Si donc l'on suggère 50 ou 55 ans pour la retraite, cela poserait de sérieux problèmes. À 55 ans, il est bien évident que les gens ne voudraient pas qu'on les traite de personnes âgées. D'autre part, on peut se demander ce que ferait ce groupe de personnes, le restant de leurs jours, qui ne font qu'allonger, puisqu'on vit plus vieux de nos jours. Quelle serait notre responsabilité sociale vis-à-vis de tous ces gens-là? Car tous ces gens-là qui seraient à la retraite ne se contenteraient pas de rester à rien faire.

C'est donc un sérieux problème qui se poserait. Comment réagir à la situation si l'on faisait une telle proposition?

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Mr. Cyr, you are next.

[Texte]

M. Cyr: Merci, monsieur le président.

J'aimerais me reporter pour quelques instants au régime d'assurance-chômage. Vous dites, à la page 19:

En même temps, les prestations tiraient de l'arrière. En 1973, les prestations hebdomadaires moyennes s'élevaient à 42.7 p. 100 du salaire moyen dans l'industrie. En 1981, elles n'atteignaient que 36.7 p. 100.

Je représente, tout comme comme M. McGrath, une région où des milliers d'ouvriers occupent des emplois saisonniers. Les chômeurs ont beaucoup plus accès aux prestations du régime d'assurance-chômage en 1983 qu'ils l'avaient en 1970. La serveuse dans un hôtel, qui travaille dix semaines, ou l'employé à l'usine de transformation de poisson qui y travaille de dix à douze semaines peut recevoir des prestations pendant 50 semaines.

Mr. McGrath: You cannot even get that now.

M. Cyr: Le régime n'a pas limité l'accès aux prestations. Beaucoup plus de personnes se partagent le gâteau maintenant. N'est-ce pas là un élément de la justice distributive dans notre société?

• 1715

Mr. Daniel O'Hagan (Senior Economist, Research and Legislative Department, Canadian Labour Congress): I think there are a couple of points to be made about that.

There were changes in the unemployment insurance system over the 1970s. As you know, there were several major ones; one of which was to reduce the amount of the maximum benefits paid. The other was to introduce variable entrance requirements. Certainly in traditional slow-growth regions of the country, the change in the variable entrance requirements in some cases made it easier to qualify. Although, as someone on this side of the table pointed out, the number of people unemployed in the fish processing plants which you mentioned—there are a number of fish processing plants closed down in Newfoundland right now lowering the variable entrance requirements for these people—they still will not be able to get the entrance requirements, because in fact the fish plants have closed down. In many of these cases, the isolated communities up the coast of Labrador and northern Newfoundland have no other form of employment. So even the eased entrance requirements for these people do not make it easier in a time of very high unemployment.

But there are a couple of other things that have made things more difficult in other places. The entrance requirements for re-entrance, for instance, which have been tightened up over the 1970s, and a larger number of people going into the labour force, working for a short period of time, leaving and coming back. They find it more difficult to get unemployment insurance benefits. Certainly in a time of very high unemployment, if you tighten up the entrance requirements, in what are regarded as the lower unemployment areas of the country, you run into serious problems when you are running a national unemployment rate of nearly 13% for part of 1982.

[Traduction]

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman.

I would like to return to the unemployment insurance plan for a moment. You state on page 20:

Benefits paid also failed to keep pace with the times. In 1973, average weekly benefits amounted to 42.7% of the average industrial wage. By 1981, they had fallen to 36.7%.

Just as Mr. McGrath, I represent an area where thousands of workers have seasonal jobs. Unemployed workers have access to unemployment insurance benefits much more easily in 1983 than they did in 1970. The waitress who works 10 weeks and the fish plant worker who works 10 to 12 weeks are entitled to benefits for 50 weeks.

M. McGrath: On ne peut même pas obtenir cela maintenant.

Mr. Cyr: The plan does not limit the admissibility. A lot more people are now sharing the cake. Is this not part of an equitable sharing in our society?

M. Daniel O'Hagan (chef économiste, Département de la recherche et de la législation, Congrès du travail du Canada): Je crois qu'il faut préciser une ou deux choses à ce sujet.

Le régime d'assurance-chômage a été modifié dans les années 70. Certaines modifications majeures ont été apportées dont l'une fut la réduction du montant maximum de prestations payées. L'autre fut l'introduction de conditions d'admissibilité variables. Il est évident que dans les régions où la croissance est traditionnellement lente, cela a dans certains cas facilité les possibilités d'accès. Bien que, comme l'a signalé quelqu'un de ce côté, le nombre de chômeurs dans l'industrie du poisson dont vous avez parlé est bien plus élevé aujourd'hui qu'il ne l'était. Il y a un certain nombre d'usines de transformation du poisson qui ont fermé à Terre-Neuve et qui empêcheront donc les travailleurs de bénéficier de ces prestations. Dans bien des cas, les régions isolées de la côte du Labrador et du nord de Terre-Neuve n'ont pas d'autres formes d'emploi. Donc, même si les conditions d'admissibilité sont maintenant moins rigoureuses pour certains, cela ne représente pas un gros progrès lorsque le chômage est très élevé.

Il y a un ou deux autres éléments qui ont par ailleurs rendu les choses plus difficiles. Les conditions de réadmissibilité au chômage, par exemple, sont plus strictes depuis les années 70 alors qu'il y a maintenant plus de monde qui n'entre dans la population active que pour quelque temps périodiquement. Il leur est plus difficile de toucher les prestations d'assurance-chômage. Lorsque le chômage est très élevé, si les conditions d'admissibilité sont plus strictes, dans les régions du pays où le chômage est le moins important, cela pose des problèmes très sérieux lorsque le taux national de chômage atteint presque 13 p. 100 pour une bonne partie de 1982.

[Text]

The tightened-up entrance requirements became disastrous in some parts of the country. The study we quoted was from metropolitan Toronto, for instance, which has been regarded as a low-unemployment part of the country. Well, in fact, compared to some other parts of the country, it was a low-unemployment part of the country at one time. The 1982 unemployment rates in the metropolitan Toronto area, however, are a lot higher than they were in the earlier parts of 1980 and in the 1970s.

People in those regions, in what have been defined as low-unemployment regions, have found it more difficult to get the requirements. A larger number of people find it is more difficult to get the weeks necessary to get unemployment insurance. We have some problems with the variable entrance requirements, because loosening up the entrance requirements in some parts of the country has been done at the expense of tightening them up in some other parts of the country. In periods of high unemployment that is a disastrous policy, quite frankly.

Ms Carr: If I may add just one comment to that. The fish industry is one very good example, but the tourist industry is a second one. I only refer you to the City of Niagara Falls, where they have had the highest unemployment in all of Canada for a period of time. They have been first and second and third for the last three or four years, because of the high tourist industry there.

We have a situation there where men and women work in that industry, in motels, hotels, etc., all during the summer months and then during the winter months try to apply for unemployment insurance and may be short one week. But if they do qualify, we have the Chamber of Commerce telling the city that the women should not be eligible for the unemployment insurance programs at all and that the city should be making recommendations to the minister responsible to wipe them out.

Little do they understand that the majority of the women who work in the motels would be on public assistance, because they are sole breadwinners. The most important point they do not understand is that if the women were to go back into their homes in the Niagara Peninsula during that high-peak season, they would not have anybody changing the beds. It is a serious problem and you have pin-pointed it.

M. Cyr: Je pourrais élaborer encore plus longtemps sur ce sujet et vous faire part de certaines suggestions, comme il a été suggéré de faire, dans le but d'aider le Congrès du travail à remédier à la situation de l'admissibilité. Toutefois, votre rapport en énumère suffisamment.

J'aimerais passer à la page 20 de votre mémoire. On y lit ceci:

Pour vraiment augmenter les recettes et faire en sorte que tous contribuent à la mise en commun des risques, il faut que les personnes à revenu non salarial cotisent également.

Je crois que ces personnes, qui ne sont pas des salariés mais en majorité des employeurs, paient déjà leurs contributions d'employeurs. Lorsque vous dites «les personnes à revenu non

[Translation]

Ces conditions plus strictes ont provoqué des catastrophes dans certaines régions du pays. L'étude que nous avons citée a été faite dans la région du grand Toronto, par exemple, qui est considérée comme une région où le chômage n'est pas spécialement élevé. D'ailleurs, comparée à d'autres régions, c'était vrai à un certain moment. Les taux de chômage de 1982 dans la région du grand Toronto sont toutefois bien plus élevés qu'ils ne l'étaient au début de 1980 et dans les années 70.

Dans ces régions, dans celles qui ont été définies comme régions où le taux de chômage est faible, il est plus difficile de répondre aux conditions d'admissibilité. Plus nombreux sont ceux qui ont du mal à travailler le nombre de semaines nécessaires pour bénéficier de l'assurance-chômage. Les conditions variables d'admissibilité posent certains problèmes car le fait de les assouplir dans certaines régions du pays a posé des problèmes dans certaines autres régions. En période de fort chômage, c'est tout à fait désastreux.

Mme Carr: Permettez-moi d'ajouter quelque chose à cela. L'industrie de la pêche est un excellent exemple mais l'industrie touristique en est un autre. Je vous cite simplement l'exemple de Niagara Falls où le taux de chômage est le plus élevé au Canada depuis un certain temps. Depuis les trois ou quatre dernières années, du fait de l'industrie touristique, cette ville arrive au premier, deuxième et troisième rangs.

Les hommes et les femmes travaillent dans cette industrie, dans les motels, les hôtels, etc., tout l'été et, au cours de l'hiver, lorsqu'ils essayent de demander des prestations d'assurance-chômage, il leur manque quelquefois une semaine. Si par contre ils sont admissibles, la Chambre de commerce dit à la ville que les femmes ne devraient pas être admissibles à l'assurance-chômage et que la ville devrait recommander au ministre responsable de les éliminer.

Ils ne comprennent pas que la majorité des femmes qui travaillent dans les motels deviendraient des assistées sociales étant donné que ce sont celles qui nourrissent la famille. Ils ne comprennent pas non plus, et c'est encore plus important, que si les femmes rentraient chez elles dans la péninsule du Niagara pendant la saison, il n'y aurait plus personne pour faire les lits. C'est un problème très sérieux sur lequel vous avez mis le doigt.

Mr. Cyr: I could elaborate even further and make some suggestions, as that has been recommended, to help the Canadian Labour Congress to remedy this situation. Yet you seem to have enough in your report.

I will now turn to page 21 of your brief and I quote:

To bolster revenue and ensure that all contribute to the pooling of risks, non wage and salary earners must contribute.

I think these people who are not wage earners but, for a majority, employers, are already paying their contribution. When you talk about "non wage and salary earners", whom

[Texte]

salarial», quel genre de personnes visez-vous? De quel type de personnes s'agit-il?

• 1720

Mr. O'Hagan: What we are talking about there is the fact that, as you know, the proportion of the unemployment insurance fund that is made up from government revenues is not very large at the moment. I was looking earlier today at the statement of financial operations for the month of May. The unemployment insurance account figure shows that premium revenues were \$1.166 billion and government contributions \$424 million. Government contributions make up a very small proportion of the overall unemployment insurance fund.

The pay-roll tax is the most regressive form of tax. Income tax is marginally more progressive than the pay-roll tax. It is our position that a higher proportion of the funds should come from general government revenues and our reference to non-wage and salary earners, and so on, is through the tax system. Let all people who make income pay.

The alternative is to increase the premiums. As you know, premiums are at a record level. We have referred to the fact that premium levels for employees are at \$2.30 per \$100. The alternative to more government revenue into the system is, in fact, to increase the premiums. Pay-roll taxes, in our opinion, are a much more regressive way of raising that money than raising the money through general government revenues and taking it out of consolidated revenue into the unemployment insurance fund.

We would like to see the pay-roll taxes kept as low as possible and the deficit in the fund, to as great a degree as possible, taken out of general revenues rather than through the raising of premiums. As you know, the premiums have been raised several times in the last few years.

Le président: C'est votre dernière question, monsieur Cyr.

M. Cyr: Monsieur le président, la réponse veut dire que les personnes qui paient déjà devront payer davantage. Ce sera une taxe directe d'impôt sur le revenu, ni plus ni moins. Si le gouvernement doit verser davantage, il faut qu'il aille chercher cet argent chez les contribuables.

Mr. O'Hagan: That is right, or it will get it only from the people from whom it now gets it. The question is, will the people who now pay it through a pay-roll tax pay for it all, or will it come from them and from the rest of society through the income tax system? It is a distribution question and we think the distribution right now is regressive.

M. Cyr: Monsieur le président j'ai lu dans le journal *Le Monde*, l'été dernier, que le gouvernement socialiste français devait appliquer ou avait appliqué un programme de travail partagé. Est-ce que les membres du Congrès du travail du

[Traduction]

are you talking about? What kind of people are you referring to?

M. O'Hagan: Comme vous savez, la proportion du fonds d'assurance-chômage provenant des revenus du gouvernement n'est pas très importante en ce moment. J'étudiais justement plus tôt l'état des opérations financières du mois de mai. Au chapitre du compte de l'assurance-chômage, les revenus provenant des cotisations s'élevaient à 1.166 milliard de dollars, et la contribution du gouvernement à 424 millions de dollars. Les contributions du gouvernement ne constituent qu'une très petite part de l'ensemble du fonds d'assurance-chômage.

La retenue sur le salaire est une des formes les plus rétrogrades d'imposition; et l'impôt sur le revenu est seulement plus légèrement progressiste. Nous pensons qu'une proportion plus importante des fonds doit sortir des revenus généraux du gouvernement, et nous disons justement que les personnes à revenu non salarial aussi bien que les salariés doivent payer sous une forme ou une autre l'impôt sur le revenu. Que tous ceux qui reçoivent un revenu paient.

L'autre possibilité est d'augmenter les cotisations. Comme vous le savez, elles s'élèvent déjà à un niveau record. Nous mentionnons que la cotisation des employés s'élève à \$2.30 par \$100 de salaire. En contrepartie d'un versement accru de la part du gouvernement, il reste le choix d'augmenter les primes. Et nous croyons que la retenue sur le salaire est une forme beaucoup plus rétrograde de trouver des fonds que de les prendre à même les revenus généraux du gouvernement, du Fonds du revenu consolidé, pour les verser dans le fonds d'assurance-chômage.

Nous voulons maintenir les cotisations, c'est-à-dire la retenue sur le salaire au niveau le plus bas, et combler le déficit du fonds autant que possible à même les revenus généraux du gouvernement, plutôt que d'augmenter les primes. Comme vous le savez, ces primes ont augmenté à plusieurs reprises depuis quelques années.

The Chairman: It will be your last question, Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Mr. Chairman, that means that the people who are already paying will have to pay more. It would have to be a direct income tax, more or less. If the government must pay more, it must get the money from the taxpayer.

M. O'Hagan: Exactement, ou il devra continuer à le prendre chez ceux qui le paient en ce moment. Il faut décider si ceux qui paient en ce moment devront continuer à le faire par une retenue sur le salaire ou peut-on demander aussi au reste de la société de payer par l'entremise de l'impôt sur le revenu? C'est une question de distribution, et nous croyons que la distribution actuelle est rétrograde.

Mr. Cyr: Mr. Chairman, last summer I read in the newspaper *Le Monde*, that the French socialist government was on the verge of implementing a work sharing program. Are the members of the Canadian Labour Congress aware of this

[Text]

Canada ont été informés de cette décision, et est-ce qu'il en est question au niveau de votre organisme international?

Ms Carr: It has not been, to the best of my knowledge, a subject of discussion with the ILO. But I might say that while they created an instrument in France relative to work sharing they also nationalized the banks—who, by the way, are making record profits, as evidenced by the newspapers yesterday.

The Chairman: Mr. Bujold, on your second round, then Mr. Hawkes and Mr. Keeper.

M. Bujold: Je vous remercie, monsieur le président.

Avec votre permission, j'aimerais simplement faire un commentaire suite à ce que mon bon ami de Saint-Jean-Est disait tout à l'heure. Je trouve que le dialogue est extrêmement difficile. Vous venez cet après-midi devant notre Comité dont tous les membres sont de bonne foi. Probablement que vous voulez vous servir du Comité pour attaquer le gouvernement, mais nous, nous sommes venus ici de bonne foi pour dialoguer avec vous. C'est depuis que vous êtes arrivés que tous les péchés du monde sont attribuables au gouvernement; c'est uniquement la faute du gouvernement fédéral si tout va mal au Canada et peut-être même dans le monde. Alors, je me demande comment vous pouvez entamer le dialogue. Cela me fait penser à un couple: si la femme engueule son mari toute la journée et que le soir elle lui demande de l'amener souper, il ne l'amènera certainement pas souper. Je trouve cela bien déplorable. Il doit bien arriver qu'on fasse des choses qui aient de l'allure! Je trouve cette situation extrêmement déplorable. M. McGrath l'a dit tout à l'heure: votre président dit que son seul but est de défaire le gouvernement; moi, j'aurais de la difficulté à m'asseoir avec lui et à être gentil avec lui. C'est cette idée de confrontation que vous exprimez continuellement!

• 1725

Vous parlez d'autres pays en Europe. Il est difficile de faire une comparaison entre les pays d'Europe et le Canada, mais il reste, malgré tout ce qui est arrivé dans le passé, que la situation actuelle exigerait... Nous, nous avons fait des erreurs, et j'espère que vous aussi, vous reconnaissez que vous avez pu en faire. C'est évident aussi que le patronat en a fait.

Encore une fois, je vais vous donner un exemple. Quand vous dites que c'est la faute du gouvernement et du patronat si tout va mal, vous me faites penser à la femme qui regarde l'armée passer; son fils en fait partie et elle dit: Il y a seulement mon garçon qui a le pas. C'est très difficile d'entamer le dialogue dans une situation semblable. C'est un simple commentaire et vous n'êtes pas obligés de répondre.

Je voudrais maintenant aborder une question plus spécifique, soit la situation des femmes. Encore une fois, vous dites que le gouvernement n'a rien fait dans ce domaine-là. Mon collègue parlait tout à l'heure de la Loi sur l'assurance-chômage. Nous avons modifié la Loi de l'assurance-chômage pour toutes les prestations de maternité. On l'a rendue beaucoup plus simple. En ce qui concerne la formation, dans tous nos cours de formation, on exige que deux places sur 15

[Translation]

decision, and has it been discussed through your international organization?

Mme Carr: À ma connaissance, ça n'a pas fait l'objet d'une discussion du Bureau international du travail. Toutefois, il faut se souvenir que si la France a lancé un programme de travail partagé, elle a aussi étatisé les banques, qui justement font des profits records, comme l'annonçaient les journaux hier.

Le président: Monsieur Bujold, au second tour, suivi de M. Hawkes et de M. Keeper.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman.

With your permission, I would like to comment on the remark of my good friend from St. John's East. I find the dialogue extremely difficult. You are appearing this afternoon before our committee whose members are all here in good faith. You are probably using the committee to attack the government, but we the members, came here in good faith to dialogue with you. Since you have arrived, the government has been accused of the sins of the world; it is solely the federal government's fault if everything is going wrong in Canada, and perhaps even in the world. So I wonder how you can speak of dialogue. It reminds me of the story of a couple: if the woman criticizes her husband all day, and then in the evening asks him to take her out to dinner, he is not likely to. I find all this extremely distressing. Mr. McGrath said it earlier: your president has declared that his sole aim in life is to defeat the government; I think I would have some difficulty sitting down with him and trying to be nice. Why must you always be attacking!

You talk of other countries in Europe. It is very difficult to make a comparison between European countries and Canada, but the fact remains despite everything that has happened in the past, that the present situation requires... Sure we have made some errors, but I do hope that you will recognize that you may have made some too. And the same applies to business, of course.

I will give you another example. When you say it is the fault of government and business if everything is going wrong, you remind me of the woman who is watching a parade, in which her son is marching, and she notes, "my son is the only one in step". It is very difficult to dialogue in such a situation. It is just a general remark, you do not have to respond.

But I would like to talk now about a more specific point, the situation with respect to women. Once again, you have stated that the government has done nothing in this area. My colleague spoke earlier about the Unemployment Insurance act. We have amended the Unemployment Insurance Act to provide all maternity benefits. We have simplified it greatly. With respect to training, we require that two vacancies out of

[Texte]

soient réservées à des femmes, ce qui n'empêche pas les femmes de pouvoir obtenir toutes les 15 places.

Je ne vous demande pas de nous féliciter pour cela. Ce que je trouve extrêmement déplorable, c'est qu'on vienne ici pour essayer d'établir des bases de discussion et qu'on se fasse invectiver du début à la fin. Je dois vous avouer bien humblement et bien simplement que lorsqu'on sort d'une réunion comme celle-là, on se dit: Eh bien, où va-t-on aller? On essaie de travailler et on se fait engueuler du début à la fin de la réunion. Je trouve cela extrêmement déplorable.

Il est vrai que le dialogue avec votre Congrès a été rétabli. Il va falloir continuer, mais on devrait se dire des mots doux de temps à autre et pas seulement s'engueuler.

The Chairman: It is your turn.

Ms Carr: May I answer that?

First of all, you now are expressing the frustration the labour movement has been feeling for many, many years about the fact that we have tried the dialogue. We tried. We were the first people that suggested tripartism. I could go on to a whole litany of things, but I will not. I elaborated some things. We are frustrated to the end that our people out there, our membership out there, are very scared and very nervous about many things. It is fair enough to say that the federal government's legislative authority has had effect on the provinces all the way downstream, which of course has 90% of the workforce out there. We represent many of them.

You are in no different position than we are. We come away from some of these meetings and we are not happy. We have been to meetings with the government where the shoe has been on the other foot, where we have taken the abuse. Now, you keep referring to the President of the Canadian Labour Congress and about the statements he has made. I can assure you that for every statement he has made, I have heard the same coming from members of this government, whether it be in private conversation or whether it be public.

It would seem to me, as I have tried to say to the business community, that our job is not to be concerned about a name. Our job is the Canadian people and this country; that is the level we have to talk about. I can assure you that in the past 10 years, if you wanted to follow me around, you would find that I spend more of my time, as the Executive Vice-President of the Labour Congress, dealing with the federal government on all sorts of issues and all sorts of matters than I do with my own constituency, which is the entire country. I have people here who can say the same thing... —my staff. We are trying. What you see outside perhaps will be the frustration that is shown out there as evidence of some of the things that have happened.

Dialogue, of course—there has to be dialogue. In my department we have never moved away from the dialogue. As I said, over the past 10 years we have been involved in all those things. One took two and a half to three years. The Industrial Labour Market Institute took us, with the business community and members of the government, five years. The 23 manufac-

[Traduction]

every 15 be reserved on women on every course, although women of course could fill every vacancy.

I am not asking for a pat on the back. But I do find it distressing that we have come here to try and establish a climate for dialogue, and we have had to endure nothing but a torrent of abuse from beginning to end. I must admit quite humbly and quite simply after a meeting such as this one, one must wonder: wherever are we going? We try to work honestly, and all we get is abuse from beginning to end of the meeting. I find this most distressing.

It is true that we established the dialogue between your Congress and ourselves. But we must go on, perhaps we should speak a little more softly from time to time, rather than simply shouting at each other.

Le président: C'est à votre tour.

Mme Carr: Puis-je répondre.

Tout d'abord vous exprimez exactement le sentiment de frustration que le mouvement syndical ressent depuis beaucoup d'années au sujet des efforts que nous avons faits pour engager le dialogue. Nous avons essayé. Nous fûmes les premiers à parler d'un dialogue tripartite. Je pourrais énumérer toute une liste d'initiatives, mais je m'en abstiendrai. J'en ai d'ailleurs déjà mentionné quelques-unes. Nous sommes à bout de nerfs aussi de voir nos membres qui sont très inquiets et très nerveux à propos de bien des choses. Il est juste de dire que l'autorité législative du gouvernement fédéral a eu un certain effet à tous les niveaux sur les provinces qui comptent bien sûr 90 p. 100 de la force active. Nous en représentons un grand nombre.

Leur position n'est pas très différente de la nôtre. Nous non plus nous n'avons pas eu à nous féliciter de ces réunions. Nous avons participé à d'autres réunions avec le gouvernement, où c'était nous qui étions invectivés. Vous revenez tout le temps sur les déclarations du président du Congrès canadien du travail. Je peux vous assurer que j'ai entendu la même chose de la part des membres du gouvernement, en privé comme en public.

Comme je l'ai dit au patronat déjà, ce n'est pas un seul nom qui nous inquiète. Notre travail vise le peuple canadien, et ce pays, voilà de quoi il faut s'occuper. Et si vous m'aviez suivie au cours de ces dix dernières années, vous auriez découvert que comme vice-président exécutif du Congrès du Travail, je passe beaucoup de temps à traiter avec le gouvernement fédéral sur toutes sortes de questions que je ne le fais avec mes commettants, c'est-à-dire l'ensemble du pays. Mon personnel ici est dans la même position. Nous faisons des efforts. La réaction que vous voyez à l'extérieur, c'est peut-être une manifestation de la frustration des gens au sujet de certains événements.

Bien sûr, il faut dialoguer. Dans mon service, nous ne nous sommes jamais éloignés du dialogue. Comme je le disais, au cours des dix dernières années, nous avons participé à toutes sortes de choses. Une étude a pris deux ans et demi ou presque trois ans. La création de l'Institut de la main-d'oeuvre industrielle avec la collaboration du patronat et des membres

[Text]

turing took us 2 years. So it is not a question that we have not been quietly involved in all of these things. We have been, with the federal government.

• 1730

Frustrated? Yes, we are. I did not come here to be hostile, and neither did my people. We were asked to give a response to a paper; we are giving that response as we see it. That is the problem. You are looking at us as a hostile witness. We are trying to say to you: You are moving in the wrong direction, and these are the avenues or ideas we think have to change as a result of that. If we saw signs of change in that system suggesting, yes, maybe the labour movement does have something concrete to say, and yes, maybe they are correct in one or two things, you might see a different attitude in many situations.

But the president of the congress is the president of the labour movement. You say perhaps we should recognize our own errors. I am suggesting we do recognize our errors; but I am suggesting perhaps, as discreetly as I can say it, the government is not recognizing theirs.

As nice as I can be, I am suggesting we are not here as hostile witnesses. We are putting forward what we think could help the government to get things back on stream and to help the workforce out there and all that goes with that.

I am sure you are not going to get away with your comments from the director of the Women's Bureau, so you might have to listen a little bit more.

The Chairman: Go ahead.

Ms Aitken: The remarks were made in regards to the very little that government has been doing for women; they were a reaction to the paper. The paper seems to try to give the impression they would love to do things for women and would like to take steps in changing training possibilities and job opportunities, etc., for women; but times are bad, so they are just not going to be able to do that. What we are saying is we know better, and so do most of the women in this country. Even in good times, there was not an awful lot coming through from the government.

Your own CEIC will tell you, as they have told us in regards to affirmative action, at the present rate of change you are making, it will take approximately 2,000 to 3,000 years before we have got equal pay for work of equal value and before we have women at a 50% rate in non-traditional jobs. So that is your own CEIC department.

May I put it to you that, as for the woman's arguing all day and then expecting her husband to buy her dinner, if you would listen a little bit more closely to our economic alternatives, that woman would be able to afford her own dinner.

Mr. McGrath: You asked for it, Rémi.

[Translation]

du gouvernement a exigé cinq ans de travail. Nous avons travaillé pendant deux ans aux 23 enquêtes sectorielles. Alors il ne faut pas dire que nous n'avons pas dialogué gentiment dans toutes ces études. Nous l'avons fait, et ce avec le gouvernement fédéral.

Si nous nous sentons frustrés? Mais oui. Ni mon personnel ni moi-même ne sommes venus ici pour être agressifs. On nous a demandé de soumettre une réponse à votre document, nous donnons notre réponse d'après notre perspective. C'est cela le problème. Vous voyez en nous des témoins hostiles. Nous essayons de vous dire que vous vous êtes fourvoyés, et nous vous suggérons d'autres voies ou d'autres idées. Si nous voyions des changements dans le système qui nous donnent l'impression que vous nous écoutez, que nous avons raison dans deux ou trois domaines, vous auriez vu une attitude différente.

Mais le président du Congrès est le président d'un mouvement syndical. Vous nous dites que nous devons reconnaître nos erreurs. Je vous dis que nous sommes conscients de nos erreurs. Mais je vous dis, sauf votre respect, que peut-être le gouvernement ne reconnaît pas les siennes.

Je vous assure en toutes déférence que nous ne sommes pas des témoins hostiles. Nous essayons de donner des suggestions visant à aider le gouvernement à améliorer la situation de la force active.

Je suis certaine que vous ne vous en tirerez pas si facilement avec le directeur du bureau des femmes, et que vous aurez à entendre davantage de sa part.

Le président: Allez-y.

Mme Aitken: Le gouvernement a fait très peu en ce qui concerne les femmes, et nous avons fait nos commentaires dans cette optique. Ils étaient faits en réponse à votre document. Ce document donne l'impression qu'on aimerait faire beaucoup de choses pour les femmes, que l'on aimerait prendre des mesures pour changer les possibilités de formation et d'emploi, mais que les temps sont mauvais, et qu'on ne peut pas faire grand-chose en ce moment. Nous disons que nous savons que ce n'est pas le cas, et la plupart des femmes dans ce pays le savent aussi. Même dans les conjonctures plus favorables, il n'y avait pas grand-chose du côté du gouvernement.

Votre propre commission de l'emploi et de l'immigration vous dira, comme elle nous l'a dit à propos de l'action affirmative, qu'à ce rythme, il nous faudra environ 2,000 à 3,000 ans pour que nous ayons un salaire égal pour un travail de qualité égale, et une représentation égale dans les emplois non traditionnels. C'est votre propre ministère de l'Emploi et de l'Immigration qui a dit cela.

Et je vous dirais, pour reprendre la parabole de la femme qui passe la journée à râler et qui compte sur une invitation à dîner de son mari, je vous dirais donc que vous aviez écouté avec un peu plus d'attention ce que nous avons dit à propos des options économiques, cette femme pourrait se payer son propre dîner.

M. McGrath: C'est vous qui l'avez voulu, Remi.

[Texte]

Mr. Bujold: Yes.

Merci, monsieur le président.

Le président: Je vous accorde le temps nécessaire à une toute petite question.

M. Bujold: Très bien.

Je comprends la situation des femmes et le travail que vous avez accompli, je ne le condamne pas. L'exemple que j'ai donné quant au mari qui voulait acheter un dîner à sa femme, n'entre pas en relation avec ce que l'on fait pour les femmes!

A l'heure actuelle, ce que le gouvernement essaie de faire dans ce domaine-là . . . Je me reporte à ce que vous dites à la page 19, que d'une part, il ne faudrait pas avoir trop de législation et, d'autre part, les demandes que vous nous soumettez. On est d'accord là-dessus, mais il faudrait établir des législations dans tous les domaines. Ce que nous préférons, c'est le faire par persuasion et en citer des exemples. Dans le cas du harcèlement sexuel, le gouvernement fédéral agit dans ce domaine-là et tente, par persuasion, de convaincre le plus d'employeurs possible.

Au début, vous disiez ne pas être d'accord avec un nombre excessif de législations. Si l'on se fie à ce que vous souhaitez que l'on fasse pour les femmes et pour les jeunes dans d'autres secteurs d'activités, cela nécessiterait encore plus de législations! C'est un des problèmes auquel nous faisons face. Est-ce que l'on doit légiférer à outrance pour régler tous ces problèmes-là ou devrait-on en faire moins et utiliser la persuasion également?

Vous avez, vous aussi, un rôle à jouer, tout comme nous d'ailleurs. Nous sommes aux prises avec ce problème, à l'heure actuelle, dans toutes les situations. Je n'ai jamais admis que ce qui a été fait, ou ce que le gouvernement a accompli pour la situation des femmes était suffisant. Mais nous avons accompli des choses et nous allons continuer à le faire. Mais, notre principe est d'en faire le plus possible par persuasion.

Je suis à Emploi et Immigration depuis deux ans et au cours de cette période, j'ai rencontré des groupes de femmes avec lesquelles j'ai discuté de l'assurance-chômage. Je suis en mesure de comprendre leurs préoccupations parce que dans mon comté, il y en a des femmes qui travaillent dans des usines de poisson et je les ai rencontrées à leur travail.

• 1735

Je suis tout à fait d'accord avec vous que leurs conditions de travail sont épouvantables et qu'elles doivent être améliorées. C'est en discutant avec elles qu'il nous sera possible d'améliorer leur situation, en utilisant la persuasion avec les employeurs et non pas en arrivant avec des lois matraques. De toute façon, vous désapprouvez cette façon d'agir! Si vous êtes contre les lois matraques dans un certain domaine, vous devez l'être également dans un autre. Il ne faut les imposer ni d'un côté ni de l'autre. Il faut être équitable pour tous. On doit parvenir à ce consensus dont on parle depuis tellement longtemps.

The Chairman: Do you wish to respond or shall we go to the next one?

[Traduction]

M. Bujold: Oui.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: I will give you just enough time for a short question.

Mr. Bujold: Very well.

I understand the situation of women and the work that you have accomplished, and I am not condemning it. The example that I gave about a husband who wanted to buy dinner for his wife, has nothing to do with what is being done for women!

At the present time, what the government is trying to do in this area . . . I am referring back to what you say on page 19, that on the one hand there should not be too much legislation, and the demands that you do, is to do it through persuasion and give examples. In the case of sexual harassment, the federal government acts in this area and attempts, through persuasion, to convince as many employers as possible.

At the beginning, you said you were not in agreement with the excessive number of laws. However, if we pay attention to what you hope will be done for women and for young people in other sectors of activity, we would require many more laws! It is one of the problems that we have to face. Should we legislate wildly in order to settle all these problems or should we make fewer laws and also use persuasion?

You also have a role to play, as we do. We are faced with this problem at the present time in all areas. I have never said that what has been done or what the government has accomplished with respect to the status of women is adequate. But we have accomplished some things and we will continue to do so. However, our principle is to do as much as possible through persuasion.

I have been at Employment and Immigration for two years, and during this period I have met with many women's groups where we have discussed unemployment insurance. I am in a position to understand their concerns because in my riding there are women who work in fish factories and I have met them at their work.

I completely agree with you that their working conditions are terrible, and should be improved. It is only by discussing this with them that it will be possible for us to improve their situation, by using persuasion with their employers and not by making sledgehammer laws. In any case, you do not approve of this way of acting! If you are against sledgehammer laws in one area, you must also be against them in other areas. Force should not be used on either side. There has to be fairness for all. We have to reach this consensus which we have been talking about for such a long time.

Le président: Voulez-vous répondre à cette remarque ou est-ce que nous allons passer à autre chose?

[Text]

Mr. O'Hagan: I have to say something here. There seems to be an impression created by a couple of the speakers that we do not want legislation. What we do not want is legislation which affects us being brought in without consultation. It is not legislation we are against; it is legislation without consultation . . .

Mr. Bujold: You only want something that will suit you. That is asking for the impossible.

Mr. Keeper: A Liberal speaking.

Ms Carr: Mr. Chairman, the trade union movement has never asked for anything that suits only what you consider the trade union movement—the Canadian Labour Congress.

I can assure you without any hesitation that when we ask for something it is on behalf of the workforce of this nation. You happen to be part of the workforce, even though you are an elected person. We do not have any axe to grind in that situation because we see the things we gain as every worker's gain. It is on this basis that we are looking for legislative changes.

Our difficulty is in convincing the government that legislative changes should be made to the Canada Labour Code which would cover training, retraining, harassment, affirmative action and the whole question of technological change. You are privy to the amendments; we are not. These concerns which affect women are not addressed, so I am told, in the present amendments to the Canada Labour Code. Protective provisions in these areas are not included and that is our concern.

The Chairman: I have to move on for the moment. Mr. Hawkes.

Mr. Hawkes: Thank you, Mr. Chairman. I would like to follow-up on some of the comments made by the previous questioner and earlier comments by Jim McGrath. Do I, as a Conservative member of Parliament, have as much access to private conversations with your staff or with officials of your organization as a member of the NDP party would have?

Ms Carr: All you have to do is request it. We have an open door to talk to you. As a matter of fact on many occasions we have lobbied both Conservative and Liberal members to assist the labour movement with particular concerns that we feel are necessary. You will well recall the lobbying that took place on the health and safety amendments to the code which have not gone through.

We have in fact talked to the party caucuses and to members of a variety of committee caucuses.

Mr. R. Lang: They do not ask us anymore though.

Ms Carr: You have not asked us for a long time. With regard to the Liberal caucus, it has been a long time since they have asked us for a meeting. Nevertheless we are public with everything we do and if something is not documented, it will be.

Mr. Hawkes: Part of the difficulty that has been expressed here today is that it is sometimes difficult to know which hat a

[Translation]

M. O'Hagan: J'ai quelque chose à ajouter. Nous avons peut-être donné l'impression que nous ne voulons pas de lois en la matière. Ce que nous ne voulons pas, c'est l'adoption de lois qui nous affectent sans que nous soyons consultées au préalable. Nous ne sommes pas contre les lois, nous sommes contre les lois adoptées sans consultation . . .

M. Bujold: Vous ne voulez que ce qui vous convient. C'est demander l'impossible.

M. Keeper: C'est un Libéral qui parle.

Mme Carr: Monsieur le président, le mouvement syndical n'a jamais demandé ce qui lui convenait à lui seul, c'est-à-dire au Congrès du travail du Canada.

Je peux vous assurer sans aucune hésitation que quand nous demandons quelque chose, c'est pour le bénéfice de toute la force active canadienne. Vous faites partie de la force active, même si vous êtes une personne élue. Nous n'en voulons à personne, car nos gains sont les gains de tous les travailleurs. Et c'est dans ce contexte que nous demandons des changements législatifs.

Nous avons du mal à convaincre le gouvernement qu'il y a lieu de modifier le Code canadien du travail, en matière de formation, perfectionnement, de harcèlement sexuelle, d'action affirmative et de changements technologiques. Vous êtes au courant des amendements, nous ne le sommes pas. D'après ce qu'on m'a dit, les modifications actuelles du Code canadien du travail ne traitent pas des questions qui intéressent les femmes. Il n'existe pas de dispositions visant à nous protéger dans ces domaines, et c'est cela qui nous préoccupe.

Le président: Il nous faut passer à un autre intervenant. Monsieur Hawkes.

M. Hawkes: Merci, monsieur le président. J'aimerais emboîter le pas à l'intervenant précédent et à M. Jim McGrath. En tant que député conservateur au Parlement, est-ce que j'ai autant accès aux conversations privées avec le personnel ou avec les dirigeants de votre centrale, qu'un membre du NPD?

Mlle Carr: Vous n'avez qu'à demander. Nous sommes à votre disposition. En fait, nous avons souvent demandé aux députés conservateurs et libéraux de nous aider au sujet de certaines questions. Vous n'avez qu'à penser aux amendements sur la santé et la sécurité que nous avons revendiqués, qui ne sont pas encore dans le Code.

Nous avons parlé au caucus de chaque parti et aux membres des divers caucus des comités.

M. R. Lang: Ils ne nous demandent plus à nous parler.

Mme Carr: Vous n'avez pas demandé à nous parler depuis un certain temps. En ce qui concerne le caucus libéral, cela fait longtemps qu'il n'a pas demandé à nous rencontrer. Néanmoins, nous parlons très ouvertement de ce que nous faisons, et s'il y a quelque chose qui n'est pas publié, il le sera.

M. Hawkes: Mais la difficulté découle du fait que nous ne savons pas si une personne parle comme membre du Congrès du travail du Canada, ou comme représentant du NPD.

[Texte]

member of the Canadian Labour Congress is wearing, the NDP hat or the labour congress hat.

Ms Carr: I knew that would come up.

Mr. Hawkes: We might not invite members of the NDP caucus in Parliament into our caucus. In fact I cannot recall a single instance when we have.

Ms Carr: Let me respond to that, if I may, Mr. Chairman. It is not easy for us in the labour congress to know which hat the Tories are wearing, the business hat or the Tory hat. I am not sure of the Liberals.

Mr. R. Lang: They are trying to wear both.

Ms Carr: Let me say that the Canadian Labour Congress, when appearing before any standing committee of any government, federal or provincial, is there on behalf of the Canadian labour movement and the members it represents. The political side of it should not be involved at all.

Mr. Hawkes: I think if that is reciprocal we probably have the possibility of dialogue which might be very productive.

Ms Carr: That is up to you to decide whether it is going to be reciprocal or not. My very first question to you would be to ask which hat are you wearing.

Mr. Hawkes: My social welfare faculty hat.

Ms Carr: I bet you are!

• 1740

Mr. Hawkes: Let me move on to two substantive questions. The first one really comes out of your brief, and I accept your admonitions in the brief regarding mechanisms for funding what we currently call the unemployment insurance fund and the need to broaden that.

The disturbing part of the direction in here for me is that you seem to be pulling back from the potential usefulness of the fund. One of the ideas that has been in my head a long, long time is the creation of a public fund of money—and the UIC fund I see as having some attraction to me... to implement the compassionate side of labour force readjustment concerns; in other words, a utilization of the expenditure pattern of that money for purposes of retraining, not simply for income stabilization. I have expressed it, and did in my maiden speech in the House of Commons, that society makes a different statement about itself and the direction in which it is heading if it designates a fund of money and calls it the employment and training insurance fund rather than the unemployment insurance fund.

I wonder whether I am reading something into your brief that was not intended or whether you as a movement have any sympathy for a gradual transition of the expenditure pattern of that kind of money, more broadly based in its collection aspects. Would we be better served over time if we created something that I would describe as an employment and training fund? It might fund those sabbaticals and things of that kind. Is it time that we moved out of that very simple

[Traduction]

Mme Carr: J'attendais cette observation.

M. Hawkes: Nous n'inviterions pas des membres du caucus du NPD à notre caucus. Je ne peux pas me souvenir d'une seule fois où nous l'ayons fait.

Mme Carr: Permettez-moi de répondre, monsieur le président. Il n'est pas possible pour nous de savoir si les conservateurs parlent en tant que représentants du parti conservateur ou comme hommes d'affaires. Et je ne connais pas la position des libéraux.

M. R. Lang: Ils essaient de représenter les deux intérêts.

Mme Carr: Quand les membres du Congrès du travail du Canada comparaissent devant un comité fédéral ou provincial, ils ils sont des représentants du mouvement syndical et de ses membres. Nos croyances politiques ne doivent pas entrer en jeu.

M. Hawkes: Si ce sentiment est réciproque, nous aurons probablement la possibilité d'un dialogue fructueux.

Mme Carr: C'est à vous de décider si cela sera réciproque. J'aimerais vous demander d'abord qui vous représentez.

M. Hawkes: Le bien-être social.

Mme Carr: J'en suis certaine!

M. Hawkes: Permettez-moi de passer à deux questions de fond. La première m'est, à la vérité, directement dictée par votre mémoire, bien que je reconnaisse la validité de vos critiques concernant les sources et les mécanismes insuffisants de financement de ce que nous appelons actuellement la caisse d'assurance-chômage.

Ce qui me dérange dans vos critiques, c'est que vous semblez rejeter certaines utilisations potentielles de cette caisse. Une des idées qui me trottent depuis très longtemps dans la tête est la création d'une caisse publique—et je considère que celle de la Commission de l'assurance-chômage offre certaines possibilités—servant à soutenir les efforts de reconversion des travailleurs; en d'autres termes, utiliser ces fonds pour le recyclage et non pas simplement pour stabiliser les revenus. J'ai dit et j'ai répété lors de mon premier discours à la Chambre des communes que la société donne une image différente de ses orientations si, au lieu d'instituer une caisse d'assurance-chômage, elle institue une caisse d'assurance de l'emploi et de la formation.

Je me demande si je lis autre chose que ce que vous vouliez dire dans votre mémoire ou si, en tant que mouvement, vous seriez favorables à une utilisation progressivement différente de ces fonds en faisant appel à un nombre de sources de financement plus universelles. Avec le temps, établir ce que j'appellerais une caisse d'emploi et de formation ne nous servirait-il pas mieux? Elle permettrait de financer les années sabbaticales, entre autres. Est-il opportun que nous abandon-

[Text]

principle of economic stabilization toward a broader utilization and a broader collective responsibility?

Mr. R. Lang: Maybe I need some clarification on this. The Congress has always taken the position since the inception of unemployment insurance, which it was instrumental in bringing about in the first place, that the unemployment insurance fund is an insurance fund. If you are going to change the underlying principles and philosophy of an insurance fund to more the concept of a social welfare fund, then you indeed are talking about some pretty fundamental distributional problems, about an equitable share of that funding; that it is not only going to be those who are at present paying premiums. If you are moving away from an insurance fund into a social welfare fund, then it raises the whole concept about how employers would contribute to such a fund because if you are changing it to a welfare fund then you are bringing in all of those areas for which employers are responsible in insurance programs, more of a guaranteed annual income or workmen's compensation of which they pay the full share of the cost. If you are talking about changing the unemployment insurance fund to that kind of a concept, then you are really letting the employers get away with not paying their share and putting the burden back on employees who would have to pick up that extra share.

So I really do not know where your thinking leads you on this one, Jim, but from our point of view we would want to do a hell of a lot more thinking about that than we can just off the top of our head at present.

Ms Carr: I might just add to that for a second. A couple of years ago we offered as a labour congress, and I believe the BC&I offered also, to sit down and study the whole question of the unemployment insurance program—the legislation, the whole thing. That emanated out of the 23-tier task force when we made the statement in that report that spending \$44 million is an unconscionable thing to do, that rather than spending the \$44 million there should be jobs, etc., to take the place of that. When that request was made it was turned down and instead there was a review of the unemployment insurance program done by someone out of a university, which, I might say, if you talk about co-operation and trying to work things through in a more diplomatic way, was a bad move because after all it is the worker and the employer who pay the shot in the unemployment insurance program. As Ron Lang has said, it was an insurance program where it was programmed to be for short term because of the movement of people or for a variety of reasons. It was always a short-term plan to help you over into your next job if you were laid off or if you lost your job for one reason or another.

[Translation]

nions le principe très simpliste de la stabilisation économique pour celui d'une utilisation plus universelle et d'une responsabilité plus universelle?

M. R. Lang: J'aurais peut-être besoin de quelques précisions. Le Congrès a toujours estimé, depuis la création de l'assurance-chômage dont il a été d'ailleurs l'un des promoteurs, que la caisse d'assurance-chômage est une caisse d'assurance. Si votre objectif est de modifier la philosophie et les principes sous-jacents à une caisse d'assurance pour que de ce concept on passe à celui de caisse de bien-être social, cela pose des problèmes très fondamentaux au niveau de la répartition, de la participation équitable au financement; les cotisants actuels ne seront plus les seuls concernés. Passer du principe de la caisse d'assurance à celui de la caisse de bien-être social remet en cause le concept même de la contribution des employeurs à une telle caisse car, en passant à une caisse de bien-être, vous introduisez tous ces domaines dont les employeurs ont la responsabilité dans les programmes d'assurance, le principe du revenu annuel garanti ou celui de la rémunération des travailleurs dont ils assument l'intégralité du coût. Si votre idée est de passer du concept de la caisse d'assurance-chômage à ce genre de concept, vous offrez tout simplement aux employeurs la possibilité de ne plus assumer leur part et vous remettez tout le fardeau sur les épaules des employés qui devront la prendre en charge.

J'ai donc vraiment du mal à vous suivre à ce sujet, Jim, mais il faudrait que nous y réfléchissions beaucoup plus longuement et nous ne pouvons pas vous répondre comme cela.

Mme Carr: J'aimerais ajouter une petite chose. Il y a deux ans, nous avons offert en tant que mouvement syndical, et je crois que le conseil d'entreprise pour les questions d'intérêt national l'a fait également, s'étudier toute la question du programme d'assurance-chômage... la législation, tout. C'était à la suite de notre déclaration dans le rapport du groupe d'étude à 23 paliers où nous disions que dépenser 44 millions de dollars était de l'inconscience et qu'il serait préférable de créer des emplois avec cet argent. Notre demande a été rejetée et à la place, une étude du programme d'assurance-chômage a été réalisée par un universitaire, ce qui, j'ajouterais, sur le plan de la coopération et de la diplomatie était loin d'être judicieux puisque après tout, ce sont les travailleurs et les employeurs qui financent le programme d'assurance-chômage. Comme l'a dit Ron Lang, c'était un programme d'assurance puisqu'il était prévu pour le court terme en fonction des mouvements de travailleurs ou d'autres raisons. Ce programme a toujours été un programme à court terme devant aider les licenciés ou ceux ayant perdu leur emploi pour une raison ou pour une autre jusqu'à ce qu'ils en trouvent un autre.

• 1745

In the Industrial Labour Market Institute we are looking at the grant-levy system; and in the megaproject program, while the BCNI did not come out publicly to the former committee that the chairman was involved in, there was an agreement that on a trial basis the employers would in fact work with a

A l'Institut de la main-d'oeuvre industrielle, nous nous intéressons au système des contributions obligatoires; et dans le programme des méga-projets, bien que le conseil d'entreprise pour les questions d'intérêt national ne soit pas venu publiquement témoigner devant l'ancien comité dont votre président a

[Texte]

grant-levy system to see how it worked for training, retraining and those sorts of things. Of course we are looking at paid educational leave, but to use our unemployment insurance along the lines of creation that you are looking at I think is totally in the wrong direction of that program. It is not what it was meant for.

Mr. Hawkes: That is the direction the minor changes have been moving us; you get a little change here and a little change there. It is really moving in that direction without . . .

Ms Carr: That is why we are so uncomfortable with this business of four days of work and one day out of the unemployment insurance program. It was not meant to supplement the employer.

Mr. Hawkes: Whatever thinking you can do you could share in terms of a different institutional arrangement, which might work better for the modern world and what is essentially or has been a historic program. If you could share that along the way, if you do some of that thinking, that would be appreciated.

Mr. O'Hagan: I would like to throw in a point here with respect to the use of the unemployment insurance program for various social purposes other than what it was originally designed for. We all talk in a certain short form here. Sometimes we talk about the unemployment insurance fund, but I think we all realize in fact that there is no fund. There is not a fund sitting out there somewhere in a bank account which consists of idle funds which we can lay our hands on and use for some useful purpose; otherwise, it would be sitting in the bank. The employer and employee contributions in fact go into general revenues and the government incurs a liability in the form of a certain insurance that it has to pay on if people become eligible for it.

So when the government talks about taking \$500 million from the unemployment insurance fund it is taking it from general revenues. It is not taking it from the unemployment insurance fund.

The only effect of accounting for that money out of this mythical unemployment insurance fund is that at the end of the year you look and you say that according to your accounting system the unemployment insurance fund is this much more in deficit and therefore you will have to raise the premiums in order to make sure that the unemployment insurance fund—or that amount that you have in general revenues for it—is no longer in deficit.

If you want to take some money for social purposes . . . We are all in favour of the government's taking \$500 million and using it for some social purpose. Our problem is that when you take it out of the unemployment insurance fund at the end of the year you have to make it up in insurance premiums. As we have said before, that is the most regressive way to raise money.

So I think we have to be very careful about this sort of short form, about the unemployment insurance fund.

[Traduction]

été membre, il était entendu que sur une base expérimentale, les employeurs participeraient à un système de contributions obligatoires pour en déterminer l'efficacité en matière de formation, de recyclage, etc. Bien entendu nous nous intéressons au congé d'éducation payé mais utiliser notre assurance-chômage de la manière que vous proposez va totalement à l'encontre des objectifs de ce programme. Ce n'est pas pour cela qu'il a été établi.

M. Hawkes: C'est pourtant dans ce sens que les petits changements successifs nous font progresser. Nous allons dans ce sens sans . . .

Mme Carr: C'est justement la raison de notre réticence au sujet de ces semaines de travail de quatre jours avec le cinquième payé par le programme d'assurance-chômage. Ce programme n'a jamais eu pour objectif de remplacer l'employeur.

M. Hawkes: Quelles que soient vos idées, vous pourriez réfléchir à des arrangements différents qui seraient en meilleure prise avec le monde moderne pour ce programme qui a marqué notre histoire. Si vous pouviez y réfléchir, nous vous en serions reconnaissants.

M. O'Hagan: J'aimerais ajouter une petite chose au sujet de l'utilisation du programme d'assurance-chômage à diverses fins sociales autres que celles pour lesquelles il a été conçu à l'origine. Nous parlons tous plus ou moins à court terme. Parfois nous parlons de la caisse d'assurance-chômage, mais je crois que nous savons tous qu'en fait, cette caisse n'existe pas. Il n'y a pas de fonds qui se trouvent quelque part dans un compte bancaire, de fonds disponibles que nous pourrions utiliser à des fins utiles, faute de quoi ils resteraient à la banque. Les cotisations des employeurs et des employés sont versées au Trésor et le gouvernement assume sa responsabilité sous la forme de prestations d'assurance qu'il doit verser à ceux qui y ont droit.

Donc, lorsque le gouvernement parle de soustraire 500 millions de dollars de la caisse d'assurance-chômage, il les soustrait des recettes générales. Il ne les soustrait pas de la caisse d'assurance-chômage.

Le seul moyen de contrôle sur cet argent contenu dans cette caisse d'assurance-chômage mythique, c'est qu'à la fin de l'année, après avoir fait des calculs, on décreète que le déficit de la caisse d'assurance-chômage a encore augmenté et que par conséquent il faut majorer les cotisations afin de s'assurer que la caisse d'assurance-chômage, ou le montant correspondant dans les recettes générales, ne sont plus en déficit.

Si on veut prélever certaines sommes à des fins sociales . . . Nous sommes tous favorables à ce que le gouvernement prélève 500 millions de dollars pour les utiliser à des fins sociales. Notre problème, c'est que lorsque ces sommes sont prélevées sur la caisse d'assurance-chômage, à la fin de l'année il faut effectuer un rattrapage en augmentant les primes d'assurance. Comme nous l'avons déjà dit, c'est la manière la plus régressive de trouver de l'argent.

Il faut donc, à mon avis, être très prudent dans ces manipulations à court terme de la caisse d'assurance-chômage.

[Text]

The \$500 million for work sharing does not come out of the unemployment insurance fund. It is not a withdrawal from a bank. It is in fact out of general revenues. The only difference is that if you take it out in that way it is going to have to be made up through premiums, and that withdraws consumer demand from the economy at the lowest level.

Mr. Hawkes: That is a sneaky way of increasing a tax, and it has been used that way over the last few years.

Mr. O'Hagan: Exactly, it is a sneaky way of introducing a regressive tax.

The Chairman: Your time is now coming to an end.

Mr. Hawkes: One last question. You mentioned West Germany and indicated that labour was a significant capital investor in that economy. It seems to me that through the savings of labour in this country they are significant capital investors, but there must be some institutional difference, which is perhaps correctable, in the sense that that investment goes really with lack of control. They are not represented in the decision-making process even though they are coming up with the capital through savings, through pension plans and so on.

Mr. O'Hagan: Yes.

Mr. Hawkes: I wonder whether or not the congress has done any thinking about the need to change those institutional arrangements so that labour would be directly represented through that ownership of equity.

Mr. O'Hagan: I think it is worth pointing out that you are right that workers are significant savers. Their savings by and large are locked up in pension funds controlled by the employer, however.

• 1750

Mr. Hawkes: Yes, and I am wondering whether or not you have thought about the necessary legislation to provide the owners of that capital with representation in the use of that capital.

Ms Carr: We have made representations a number of times for control over our pension funds. We have always been refused, and for the very reason that the money is not there. They cannot give it to us. They are paying off the national debt or something with our pension funds.

Mr. R. Lang: They are loaning it out to provinces at low rates of interest.

Ms Carr: At low rates of interest, yes.

But to compare the trade union movement in Germany with the trade union movement in Canada you have to go back to the history of that movement after the Second World War, where in fact there was need to rebuild that country. In order to rebuild the country a significant trade union movement was built, and at that time they also participated in the economy and the decision-making of that rebuilding. That is why they have 25% of the economy there.

[Translation]

Les 500 millions de dollars pour le travail partagé ne viennent pas de la caisse d'assurance-chômage. Ils ne sont pas prélevés sur un compte bancaire. Ils viennent des recettes générales. La seule différence, c'est que si vous le faites de cette manière, il faudra effectuer un rattrapage au niveau des primes, ce qui réduit d'autant la demande de consommation dans l'économie au niveau le plus bas.

M. Hawkes: C'est une manière sournoise d'augmenter les impôts et c'est ce qui a été fait au cours des dernières années.

M. O'Hagan: Exactement, c'est une manière sournoise d'introduire un impôt régressif.

Le président: Votre temps est presque écoulé.

M. Hawkes: Une dernière question. Vous avez mentionné l'Allemagne de l'Ouest et vous avez indiqué que les travailleurs constituaient un élément investisseur important dans son économie. Il me semble que par leurs épargnes, les travailleurs de ce pays sont un élément investisseur important, mais il doit y avoir une différence institutionnelle, peut-être corrigable, dans la mesure où ces investissements se font réellement sans contrôle. Ils ne sont pas représentés dans les cercles de décision bien que ce soit eux qui fournissent les capitaux avec leurs épargnes, avec leurs régimes de pension, etc.

M. O'Hagan: Oui.

M. Hawkes: Je me demande si oui ou non, le Congrès a réfléchi à la nécessité de modifier ces arrangements institutionnels afin que les travailleurs soient directement représentés en tant que participants au capital.

M. O'Hagan: Je crois utile de dire que vous avez raison, les travailleurs sont d'importants épargnants. Cependant, d'une manière générale, leurs épargnes sont bloquées dans des fonds de pension contrôlés par les employeurs.

M. Hawkes: Oui, et je me demande si oui ou non vous avez réfléchi à la législation nécessaire permettant aux détenteurs de ces capitaux d'être représentés quant à l'utilisation de ces capitaux.

Mme Carr: Nous avons à plusieurs reprises réclamé l'exercice d'un contrôle sur nos fonds de pension. On nous l'a toujours refusé et pour la simple raison que l'argent n'est pas là. Ils ne peuvent pas nous le donner. Ils remboursent la dette nationale ou quelque chose d'autre avec nos fonds de pension.

M. R. Lang: Ils les prêtent aux provinces à des taux d'intérêt minimes.

Mme Carr: À des taux minimes, oui.

Mais pour comparer le mouvement syndicaliste allemand et le mouvement syndicaliste canadien, il faut revenir sur l'histoire de ce mouvement après la Deuxième guerre mondiale alors qu'il était nécessaire de reconstruire le pays. Afin de reconstruire le pays, un mouvement syndical important a été créé et il a participé aux décisions économiques concernant la reconstruction. C'est la raison pour laquelle il contrôle 25 p. 100 de l'économie.

[Texte]

The Canadian trade union movement does not have that history; nor is it likely to, because I am sure they would never be allowed to have that kind of power.

The Chairman: Mr. Keeper, you have the last word.

Mr. Keeper: Thank you. *C'est juste.*

Before I get to my questions, I just want to say to my colleague here that when the Conservative caucus examines the next piece of labour legislation or other important matters before the House of Commons if they want to invite the CLC to come and brief them I am sure the CLC would appear.

I want to ask a couple of questions, at least for the record. Your earlier comments in response to some of the questions was that industrial relations in this country are at a low and that the CLC and the labour movement are really under siege in this country. Others raised different models, such as in Sweden or Germany.

Obviously those do not apply strictly to Canada, but I am wondering if you could give us a bit of an idea about what kind of model might be possible in Canada that would result in a greater atmosphere of co-operation rather than the present system of confrontation, which ends up being blamed on labour. What kind of concrete steps could be taken in Canada in order to achieve the co-operation of labour and also better to pursue the public interest? Could you just give us a bit of a sketch on that; in other words, that something is possible other than what is presently going on?

Mr. R. Lang: One of the fundamental problems in this country—and it is a historical one—is that before labour can engage in the kinds of activities with government and with business in which it really wants to engage it has to be accepted by both of them as a legitimate social partner in the economy. By this I mean to say that business must understand we have a legitimate right to exist, that workers have the right to freedom of association and to free collective bargaining without employer interference.

Our right to belong to a trade union many times is placed in jeopardy and denied to us because of the employer and the freedom he has to use unfair labour practices against workers—fire them or whatever—to avoid our right to freedom of association, which we thought was one of the basic concepts in a democracy, our right to belong to an organization of our choosing. The employer must not be able to deny us that right. That is a basic principle that has to be accepted in this country.

You find trade unions in Europe are accepted on that basis without question. The employer does not question that right. Governments do not question that right. But in this country that right is questioned.

[Traduction]

Le mouvement syndical canadien n'a pas cette base historique et il ne faut même pas y songer car je suis certaine qu'on ne permettrait jamais qu'il ait ce genre de pouvoir.

Le président: Monsieur Keeper, vous aurez le dernier mot.

M. Keeper: Merci. *It is fair.*

Avant de passer à mes questions, je voudrais simplement dire à mon collègue que lorsque le caucus conservateur examinera la prochaine mesure de législation du travail ou toute autre question importante soumise à la Chambre des communes, s'il veut inviter le Congrès du travail pour une séance d'information, je suis certain que le Congrès acceptera.

Je tiens à vous poser une ou deux questions pour qu'elles soient au moins consignées au procès-verbal. En réponse à certaines des premières questions qui vous ont été posées, vous avez dit que les relations industrielles dans ce pays étaient au plus bas et que le Congrès du travail et le mouvement syndical faisaient l'objet d'un véritable état de siège dans ce pays. D'autres ont évoqué différents modèles tels que ceux de la Suède ou de l'Allemagne.

Il est évident qu'ils ne s'appliquent pas strictement au Canada, mais je me demande si vous pourriez nous donner une petite idée du genre de modèle qui pourrait être applicable au Canada et qui serait susceptible d'aboutir à une meilleure atmosphère de coopération par opposition au système actuel de confrontation dont on finit toujours par faire porter la faute aux travailleurs. Quel genre de mesures concrètes pourraient être prises au Canada pour parvenir à cette coopération qui ne pourrait que servir les intérêts de tous? Pourriez-vous nous faire un rapide exposé; en d'autres termes, pourriez-vous nous démontrer la possibilité de quelque chose d'autre de ce qui se passe actuellement?

M. R. Lang: Un des problèmes fondamentaux de ce pays—et c'est un problème historique—c'est qu'avant que les travailleurs puissent se livrer à ce genre d'activités auxquelles ils veulent réellement se livrer avec le gouvernement et avec le patronat, ils doivent être acceptés par les deux comme partenaires légitimes dans l'économie. J'entends par là que le patronat doit comprendre que nous avons le droit légitime d'exister, que les travailleurs ont le droit de s'associer librement, de négocier collectivement en toute liberté sans interférence des employeurs.

Notre droit d'appartenir à un syndicat est très souvent mis en danger et nié par les employeurs et la liberté qu'ils ont de recourir à des pratiques industrielles injustes contre les travailleurs, les licenciements, etc—pour nous empêcher de jouir de notre droit de liberté d'association, droit que nous pensions être un des concepts de base de la démocratie, de notre droit à appartenir à une organisation de notre choix. Les employeurs ne doivent pas pouvoir nous nier ce droit. C'est un principe de base qui a été accepté dans ce pays.

En Europe, les syndicats sont acceptés sur cette base sans aucune question. Les employeurs ne contestent pas ce droit. Les gouvernements ne contestent pas ce droit. Mais dans ce pays, ce droit est contesté.

[Text]

How can we legitimately sit down in the councils of employers and government when that right has not been legitimized or accepted by either one or both of them?

• 1755

What we need to do, it seems to me, is to let business and labour . . . as we have started to do tentatively—work out what is a new institution in this country. I am talking about the Industrial Labour Market Institute. There is no place in the western industrial world, to my knowledge, where business and labour have jointly, without legislation, voluntarily come together. I do not know of any other situation where that has ever happened. That is a first step for business and labour: to start to work, through a mechanism of their own choosing and creation, to see if they cannot resolve some of the differences between them—which does not mean to say that there will not be battles on the picket line and in collective bargaining, but on overall issues of national concern.

As I pointed out before, labour market policy for the trade union movement is the fundamental corner-stone of economic policy. So, having got business to agree to sit with us in a labour market institute for the trade union movement, we will be discussing the most fundamental of all policies in this country with business for the first time.

That is an institution that, if it is successful, could go a great distance in this country toward becoming the pre-eminent organization for labour market policies. Indeed, if you look at the western industrial countries, particularly in Europe, you will find that the labour movement, through labour market boards, takes over all the administration of labour market policies. In other words, everything that is presently being done by Employment and Immigration is done in Europe by the labour market boards—business and labour. It is not a government function to do that; it is a business and labour function, but in this country it is the government that does it. Business and labour jointly through unemployment insurance pay the contributions for labour market policies, but they have no say over them. Government has the say. If we are paying for something jointly, why ought we not to have a greater say over it?

You ask what the steps are. The Labour Market Institute is the first step, in my opinion, a very tentative one. It may work; it may not work; hopefully it will. But, to me, we work out our own institutions and our own arrangements; we cannot adapt them from foreign countries; we have to get on with our own job and adapt them as we see fit. We cannot import solutions from Japan, Austria, Sweden or any other country; we have to find them ourselves.

Ms Carr: Two comments: First of all, the governments are considered as employers, as part of the employer structure. The second thing is that Canada is unique because we have 11 governments amongst which there is a division of the responsi-

[Translation]

Comment pouvons-nous légitimement siéger dans les conseils d'employeurs et de gouvernement lorsque ce droit n'a pas été légitimé ou accepté par l'un des deux ou par les deux.

Selon moi, il est nécessaire de laisser au patronat et aux travailleurs, ce que nous avons déjà timidement commencé, le soin de mettre au point ce qui correspond à une nouvelle institution dans ce pays. Je veux parler de l'Institut de la main-d'oeuvre industrielle. Il n'existe aucun pays dans le monde occidental industrialisé, à ma connaissance, où le patronat et les travailleurs se soient réunis volontairement sans législation. Je ne connais aucun autre exemple. C'est un premier pas pour le patronat et les travailleurs: travailler de concert selon une méthode choisie et créée par eux pour voir s'ils ne peuvent résoudre certains de leurs différends, cela ne veut pas dire pour autant qu'il n'y aura plus ni piquet de grève ni querelle au moment des négociations collectives, mais qu'il y aura volonté commune en matière de questions d'intérêt national.

Comme je l'ai déjà signalé, pour le mouvement syndicaliste, une politique de la main-d'oeuvre est indispensable et fondamentale à toutes politiques économiques. Ayant obtenu du patronat qu'il siége avec nous au sein d'un institut de la main-d'oeuvre du mouvement syndicaliste, nous discuterons donc des politiques les plus fondamentales de ce pays avec lui pour la première fois.

C'est une institution qui, si nous réussissons, devrait pouvoir nous faire parvenir à la prééminence en matière de politique de la main-d'oeuvre. Il suffit d'observer les pays occidentaux industrialisés, surtout ceux d'Europe, pour constater que ce sont les syndicats, par l'intermédiaire de leurs commissions, qui administrent les politiques de la main-d'oeuvre. En d'autres termes, tout ce qui se fait actuellement en matière d'emploi et d'immigration en Europe est fait par les commissions de main-d'oeuvre, réunissant le patronat et les travailleurs. Ce n'est pas le rôle du gouvernement, c'est le rôle du patronat et des travailleurs, mais dans ce pays, c'est le gouvernement qui assume ce rôle. Le patronat et les travailleurs ensemble par le biais de l'assurance-chômage financent les politiques de main-d'oeuvre, mais ils n'ont pas leur mot à dire. C'est le gouvernement qui décide. Si nous sommes conjointement les financiers, pourquoi ne devrions-nous pas avoir un plus grand mot à dire?

Vous me demandez quelles seront les différentes étapes. L'Institut de la main-d'oeuvre est la première étape, à mon avis, une étape très expérimentale. Cela peut marcher; cela peut ne pas marcher; nous espérons que cela marchera. Nous devons mettre au point nos propres institutions et nos propres arrangements; nous ne pouvons adapter ceux des pays étrangers; nous devons faire notre propre travail en fonction de nos circonstances. Nous ne pouvons importer des solutions du Japon, de l'Autriche, de la Suède ou d'autres pays, nous devons les trouver nous-mêmes.

Mme Carr: Deux commentaires. Premièrement, les gouvernements sont considérés comme des employeurs, comme une composante du patronat. Deuxièmement, le Canada est unique car nous avons onze gouvernements qui se partagent les

[Texte]

bility dealing with labour—and you know all the other areas. That is another problem we face.

Mr. Keeper: I would like to ask another general question for the record as well. Several questions here this afternoon have dealt with the international competitiveness of the Canadian economy. These at least implied that the way to be internationally competitive, and therefore to provide jobs, is through restraining wages. I am wondering if you could offer an alternative analysis that would say something to the question of the international competitiveness of the Canadian economy. What is the problem that the Canadian economy faces? What are the problems that Canadians face economically in order to be able to compete internationally—or does it all fall on the back of the level of wages?

Mr. O'Hagan: Let me make two points.

For better or worse, we make our living in this country by exporting a great deal of raw material, commodities, unprocessed commodities, and so on. It is not a situation we have always been happy with. However, the unprocessed commodities and the partially processed commodities that we make a great deal of our living from trade on the international market at prices that have very little to do with wage rates inside the country. The lumber industry on the west coast is a good example. When the American housing market is down, as it has been over the last couple of years, people get laid off, mills close. When the American housing market is up and people are building houses we can sell all the lumber we can get across the border. It has nothing to do with competitiveness. A great deal of it has to do with the state of the economy and our major trading partners. As I say, for better or worse a great many of the things we sell on the international market trade at prices that have very little to do with the cost structure or the wage inputs in Canada. Another example is the great number of mineral products we sell. The reason Inco in Sudbury has been in so much trouble in recent years is because international metal markets have been down because of the recession; it is not because of the structure of wages in that area. I think that is the first point to make.

• 1800

The second point to make is that if we are talking about competitiveness and productivity—which is the other word we always throw in when we talk about competitiveness—I think we have to be aware that there is a direct connection between productivity, the price at which a manufacturer can produce his goods and the level at which he is using his capacity. There is a direct connection between productivity, the rate at which our productivity has increased or not increased in the last couple of years, and the level of capacity utilization and the state of the economy.

In a couple of the industries I have looked at the relationship is virtually one-for-one direct. The example that I can think of is in the primary steel industry. When the primary steel

[Traduction]

responsabilités en matière de main-d'oeuvre, vous connaissez tous les autres domaines de responsabilité qu'ils se partagent également. Cela fait un problème de plus.

M. Keeper: J'aimerais poser une autre question d'ordre général. Plusieurs questions posées ici cet après-midi portaient sur la compétitivité internationale de l'économie canadienne. Elles impliquaient pour le moins que pour être internationalement compétitif tout en créant des emplois, il fallait limiter les salaires. Pourriez-vous nous offrir une analyse différente de cette question de la compétitivité internationale de l'économie canadienne? Quels sont les problèmes de l'économie canadienne? Quels sont les problèmes économiques auxquels les Canadiens doivent faire face pour être compétitifs sur le plan international, ou est-ce tout simplement une question de niveau de salaire?

M. O'Hagan: Permettez-moi de dire deux choses.

Pour le meilleur ou pour le pire, nous assurons notre existence dans ce pays en exportant une grande quantité de matières premières, de produits non finis, etc. Ce n'est pas une situation qui nous a toujours satisfaits. Cependant, ces produits non finis et ces produits semi-finis dont nous tirons une grande partie de nos moyens d'existence se vendent sur les marchés internationaux à des prix qui ont très peu à voir avec les salaires offerts dans ce pays. L'industrie forestière sur la côte ouest est un bon exemple. Lorsque le marché du logement américain est déprimé, et c'est le cas depuis deux ans, les travailleurs sont licenciés, les scieries ferment. Lorsque le marché du logement américain reprend et que les gens construisent des maisons, nous pouvons leur vendre tout le bois que nous voulons. Cela n'a rien à voir avec la compétitivité. Cela a beaucoup à voir avec l'état de l'économie et nos principaux partenaires commerciaux. Comme je l'ai déjà dit, pour le meilleur ou pour le pire, un grand nombre des choses que nous vendons sur le marché international se vendent à des prix qui ont très peu à voir avec les coûts ou les salaires au Canada. Un autre exemple est le grand nombre de produits minéraux que nous vendons. Si la Société Inco à Sudbury a connu tant de problèmes au cours des dernières années, c'est parce que les marchés internationaux des métaux se sont déprimés à cause de la récession; ce n'est pas à cause des salaires dans ce secteur. C'est la première chose que je voulais dire.

Deuxièmement, si nous parlons de compétitivité et de productivité—autre terme qui revient chaque fois que nous parlons de compétitivité—il ne faut pas oublier le lien direct entre la productivité, le prix auquel le fabricant peut produire et le niveau d'utilisation de ses installations. Il y a un lien direct entre la productivité, le rythme auquel notre productivité a augmenté ou n'a pas augmenté au cours des deux dernières années, le pourcentage d'utilisation des installations et l'état de l'économie.

Dans les quelques industries que j'ai étudiées le rapport est pratiquement de un sur un. L'exemple auquel je peux penser est celui de l'acier. Lorsque les aciéries tournaient pratique-

[Text]

industry was running at relatively full capacity in 1981 the price at which you could produce a tonne of steel was a lot lower than it was at the trough of the recession in 1982. In 1981 basic steel was running at a level of capacity utilization somewhere about 80%. By the time of the trough of the recession in late 1982 basic steel was running at a rate of capacity utilization of somewhere just over 50%. The cost of producing a tonne of steel at Stelco or Dofasco or Algoma was considerably higher at that point than it was when capacity utilization rates were much higher.

There is a direct connection between the state of the economy, the state of capacity utilization and the productivity of our basic manufacturing industries. As you know, we have been running a very high rate of unused capacity. At the moment the rate of capacity utilization in the manufacturing sector is about two-thirds. In the first and second quarters of this year the rate of capacity utilization for first and second quarters was the lowest it has ever been since the numbers began to be collected in the early 1960s. That has something to do with how productive we are. It has something to do with how much it costs to produce our basic commodities. It has very little to do with the wage structure in the industry.

So if we are talking about being productive we had better talk about raising our capacity utilization, putting some money in the hands of our consumers to buy the goods and services we produce so a higher proportion of our capacity can be used. We will then become more effective and more productive than we are now.

Mr. Keeper: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Before we adjourn, I really want to say that we have had a good discussion here this afternoon. We could go on much longer, but I think for two and a half hours we have had a very good exchange. I want to make it clear that this committee I hope will always be a place where members of Parliament from all parties, including the government, can dialogue with the labour movement.

I also want to remind the witnesses—I do not know if you are aware—that under the new rules we can initiate our own inquiries. We do not need an order from the House any more. We can initiate hearings and sittings in this committee on any matter relating to labour, employment, immigration. So if you ever feel that you want to make a point quickly let us know; with consultation among the steering committee we would be glad to hear your points of view officially on the record. We do not need to go to the House and plead with the House Leader or whatever to do that.

I mentioned at the beginning that we are already scheduling two other trade unions—Centrale, from Quebec—who will come in the following weeks.

In answer to one of the questions during the hearings, you referred to other briefs that you had submitted, either to the Minister of Finance or to the Cabinet, on subjects closely related to this matter that we are studying. If you feel there is

[Translation]

ment à plein rendement en 1981, le prix auquel on pouvait produire une tonne d'acier était de loin inférieur à ce qu'il est devenu au creux de la vague de récession en 1982. En 1981 le pourcentage d'utilisation des installations tournait aux alentours de 80 p. 100. Lorsque nous avons touché le fond de la récession à la fin de 1982, ces installations tournaient à un peu plus de 50 p. 100. Le coût de production d'une tonne d'acier à la Stelco, la Dofasco ou l'Algoma était considérablement plus élevé à ce moment-là qu'il ne l'était lorsque les taux d'utilisation étaient plus élevés.

Il y a lien direct entre l'état de l'économie, l'état d'utilisation des installations et la productivité de nos industries primaires de fabrication. Vous n'ignorez pas que le taux d'inutilisation a été très élevé. À l'heure actuelle, le taux d'utilisation des installations dans le secteur manufacturier est d'environ deux tiers. Au cours du premier et du deuxième trimestre de cette année, le taux d'utilisation a été le plus faible de tous depuis que nous avons commencé à enregistrer ces taux depuis le début des années 60. Cela influe sur notre productivité. Cela influe sur le coût de la production de nos produits de base. L'incidence des salaires dans l'industrie, elle, est pratiquement minime.

Donc, parlant de productivité, il serait préférable de parler d'augmentation de l'utilisation de nos installations, de pouvoir d'achat accru des consommateurs pour qu'ils puissent acheter les biens et les services que nous produisons afin qu'une plus grande proportion de nos installations puissent être utilisées. Nous deviendrons alors plus efficaces et plus productifs qu'à l'heure actuelle.

M. Keeper: Merci, monsieur le président.

Le président: Avant de lever la séance, je tiens à dire que nous avons eu une excellente discussion cet après-midi. Nous pourrions poursuivre longtemps, mais l'échange pendant ces deux heures et demie a été excellent. Qu'on ne s'y trompe pas, j'espère que ce comité restera toujours l'endroit où les parlementaires de tous les partis, y compris ceux représentant le gouvernement, pourront dialoguer avec les syndicats.

Je tiens également à rappeler aux témoins—je ne sais si vous êtes au courant—qu'en vertu des nouveaux règlements, nous pouvons ordonner nos propres enquêtes. Nous n'avons plus besoin d'un renvoi de la Chambre. Nous pouvons nous réunir et tenir des audiences sur toutes questions relatives à la main-d'oeuvre, à l'emploi et à l'immigration. Si vous estimez donc jamais utile de nous faire part de quelque chose rapidement, n'hésitez pas à nous le dire; après consultation au sein du comité directeur, c'est avec plaisir que nous vous entendrons officiellement. Nous n'avons pas besoin de faire de demande à la Chambre ni de supplier le leader en Chambre ou qui que ce soit.

J'ai mentionné au début que nous avons déjà prévu d'entendre deux autres syndicats—deux centrales du Québec—qui viendront au cours des prochaines semaines.

En réponse à une question pendant les audiences, vous avez parlé d'autres mémoires que vous avez soumis, soit au ministre des Finances, soit au Cabinet, portant sur des sujets étroitement liés à la question que nous étudions. Si vous estimez que

[Texte]

one that has some good comprehensive material on this subject matter, or several, we will be pleased to receive them.

• 1805

I have asked our research officer to try to make an inventory of other very relevant briefs by other groups of trade unions as well so we can make sure these comments do not escape us.

Mr. Keeper: Mr. Chairman, it might be a useful suggestion that if the CLC is to pick and choose between briefs that might be relevant our researcher from the committee could talk to their researchers so we do not end up here with a wheelbarrow full of them.

The Chairman: That is what I do not want . . . a wheelbarrow. But some could be on the points we are concentrating on right now: full employment, labour market policies. As was mentioned, we received an awful lot of evidence. We got a lot of very good input into our report on employment opportunities for the 1980s and questions of training and retraining and paid educational leave and so on. But the research officer will make contact.

On that note, the committee is adjourned until Tuesday, September 27, next week, at 11.00 a.m., when we will deal with the Science Council of Canada.

Thank you very much.

Ms Carr: Thank you very much.

[Traduction]

l'un ou plusieurs de ces mémoires contiennent des renseignements utiles à cette question, ce sera avec plaisir que nous les recevrons.

J'ai demandé à notre documentaliste de dresser un inventaire de tous les mémoires pertinents présentés par d'autres syndicats, de façon ce que nous ayons toutes les opinions.

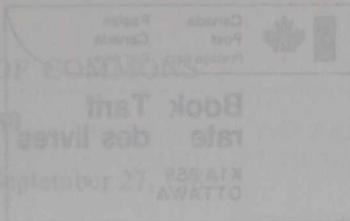
M. Keeper: Monsieur le président, cela pourrait être utile, si le C.T.C. pouvait sélectionner les mémoires pertinents; le documentaliste du Comité pourrait communiquer avec les documentalistes du Congrès de façon ce que nous n'ayons pas une montagne de documents.

Le président: C'est précisément ce que je veux éviter. Cependant, certains mémoires pourraient porter précisément sur les points à l'étude: le plein emploi, les politiques du marché du travail. Comme il a été dit, nous avons reçu beaucoup de témoignages. Nous avons eu une excellente participation dans la rédaction de notre rapport sur les possibilités d'emploi dans les années 80, sur les questions de formation, de recyclage, de congé d'éducation payé, et ainsi de suite. Cependant notre documentaliste communiquera avec les autres.

Cela étant dit, la séance est levée, nous nous retrouvons le mardi 27 septembre, à 11h00, pour recevoir le Conseil des sciences du Canada.

Merci beaucoup.

Mme Carr: Merci beaucoup.



CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule 85

Le mardi 27 septembre 1983

Président L'hon. Walter Allard

Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent de

HOUSE OF COMMONS
Book Title
rate des livres
K1A 0S9
OTTAWA
Chairman: Hon. Walter Allard

Approved for sale in Canada
Canada Post
Canada
OTTAWA
K1A 0S9
En cas de non-vente
retourner à l'éditeur
Canada Post
Canada
OTTAWA
K1A 0S9

Labour, Manpower and Immigration

Travail, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

COMITÉ PERMANENT

CONCERNANT

Le document intitulé "Prospective on Employment"

Le document intitulé "Prospective on Employment"

DEPOSE

TÉMOIGNÉ

Le 27 septembre 1983

WITNESSES - TÉMOINS
(Page 2 sur 2)

Le Congrès de travail du Canada
Shirley G. E. Carr, vice-présidente exécutive
M. Ron Lang, directeur du Bureau de recherche et des
questions législatives
Carol Aitken, représentante nationale du Bureau des femmes
M. Daniel O'Hagan, Senior Economic Research and
research et des questions législatives.

From the Canadian Labour Congress:
Shirley G.E. Carr, Executive Vice-President
Mr. Ron Lang, Research and Legislative Director
Carol Aitken, National Representative of the Women's
Bureau
Mr. Daniel O'Hagan, Senior Economic Research and
Legislative Department

First Session 1983

1^{re} session 1983

1983-1984

1983-1984



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Canadian Labour Congress:

Shirley G.E. Carr, Executive Vice-President;
Mr. Ron Lang, Research and Legislative Director;

Carol Aitken, National Representative of the Women's
Bureau;

Mr. Daniel O'Hagan, Senior Economist, Research and
Legislative Department.

Du Congrès du travail du Canada:

Shirley G. E. Carr, vice-président exécutif;
M. Ron Lang, directeur du Bureau de recherche et des
questions législatives;

Carol Aitken, représentant national du Bureau des femmes;

M. Daniel O'Hagan, économiste principal, Bureau de la
recherche et des questions législatives.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 50

Tuesday, September 27, 1983

Chairman: Hon. Warren Allmand

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Labour, Manpower and Immigration

RESPECTING:

The document entitled "Perspective on Employment"

WITNESSES:

(See back cover)

First Session of the

Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 50

Le mardi 27 septembre 1983

Président: L'hon. Warren Allmand

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent du*

Travail, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

CONCERNANT:

Le document intitulé «Perspective d'emploi»

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Première session de la

trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

STANDING COMMITTEE ON LABOUR,
MANPOWER AND IMMIGRATION

Chairman: Warren Allmand

Vice-Chairman: Paul-André Massé

COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL, DE LA
MAIN-D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION

Président: Warren Allmand

Vice-président: Paul-André Massé

MEMBERS/MEMBRES

André Bachand
Rémi Bujold
Raymond Dupont
Antonio Yanakis
Jim Hawkes
Bill Jarvis
James A. McGrath
Dan Heap—(10)

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Ursula Appolloni
Alexandre Cyr
Maurice A. Dionne
John Evans
Robert Gourd
Dave Rooney
Albert Cooper
John Kushner
Gerry St. Germain
Cyril Keeper—(10)

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, SEPTEMBER 27, 1983
(59)

[Text]

The Standing Committee on Labour, Manpower and Immigration met at 11:05 o'clock a.m., this day, the Chairman, Warren Allmand, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Allmand, Bujold, Massé and Hawkes.

Alternates present: Messrs. Cyr, Cooper and Keeper.

In attendance: Mr. Kevin Kerr, Research Officer, Library of Parliament.

Witnesses: From the Science Council of Canada: Dr. Stuart L. Smith, Chairman and Dr. Arthur Cordell, Science Adviser.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference relating to the document entitled "Perspective on Employment".

Dr. Smith gave an opening statement and answered questions.

It was agreed, that an article entitled "Business Forum" submitted by Doctor Smith be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence. (*See Appendix "TRAV-17"*)

At 1:00 o'clock p.m., the Committee adjourned until 9:30 o'clock a.m., October 6, 1983.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 27 SEPTEMBRE 1983
(59)

[Traduction]

Le Comité permanent du travail, de la main-d'oeuvre et de l'immigration se réunit aujourd'hui à 11h05 sous la présidence de M. Warren Allmand (président).

Membres du Comité présents: MM. Allmand, Bujold, Massé et Hawkes.

Substituts présents: MM. Cyr, Cooper et Keeper.

Aussi présents: M. Kevin Kerr, chargé de recherches de la Bibliothèque du parlement.

Témoins: Du Conseil des sciences du Canada: M. Stuart L. Smith, président, et M. Arthur Cordell, conseiller scientifique.

Le Comité reprend l'examen de son ordre de renvoi portant sur le document intitulé *Perspective d'emploi*.

M. Smith fait une déclaration préliminaire et répond aux questions.

Il est convenu qu'un article intitulé *Business Forum* présenté par M. Smith figure en annexe aux procès-verbaux et témoignages de la journée (*Voir Annexe «TRAV-17»*).

A 13h00, le Comité suspend ses travaux jusqu'au 6 octobre 1983, à 9h30.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Tuesday, September 27, 1983

• 1107

The Chairman: I would like to call the meeting to order.

This morning, to continue our work on our terms of reference, "Perspective on Employment", as witnesses from the Science Council of Canada we have Dr. Stuart Smith, the Chairman, and Dr. Arthur Cordell, Science Adviser.

Since one of our principal concerns is the impact of science and technology on employment, we felt it would be fitting to invite the Science Council, who are dealing with such subjects, to discuss this from their point of view with us. There has been a lot of fear that technology and science are going to reduce the number of jobs in Canada and in the world, but there are others who say they will increase the total number of jobs.

So, Dr. Smith and Dr. Cordell, you can start off by giving us your general comments. Do you have a written brief?

Dr. Stuart L. Smith (Chairman, Science Council of Canada): No, we do not, Mr. Chairman.

The Chairman: That is fine. Everything is recorded and printed in any case. So we will start by listening to you and then after the members will want to ask you questions and discuss these matters with you and bounce off some of their problems to see what you have to say. So it is your turn.

Dr. Smith: Thank you very much, Mr. Chairman. Dr. Cordell and I are very happy to have a chance to share some thoughts with the members of the committee. Clearly you have set yourselves a very difficult task and you are wrestling with the problem which is number one on the agenda in every OECD nation today.

We at the Science Council are tracking carefully everything being written that we can get hold of on the subject of technology and its possible impact on employment. We are well aware that Canada is one of many nations struggling with the problem, including by the way, Japan itself, which no doubt the committee has been hearing about.

But even in Japan, we are finding the old concepts some companies had of lifetime employment are becoming expensive. We are finding some sectors which are apparently deliberately dragging their heels in terms of productivity so as to maintain employment as long as possible, and things are not rosy there either. So Canada is certainly facing a difficult time, along with our trading partners; but in some ways it is even a more difficult time.

• 1110

J'ai l'intention de parler en anglais, mais s'il y en a parmi vous qui veulent poser des questions en français, je serai heureux d'y répondre en français, si vous préférez. Mais pour

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le mardi, 27 septembre 1983

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît.

Nous reprenons ce matin le thème de notre ordre de renvoi, «Perspectives d'emploi», et nos témoins sont M. Stuart Smith, président du Conseil des sciences du Canada, et M. Arthur Cordell, conseiller scientifique.

Étant donné qu'une de nos préoccupations principales est l'incidence des sciences et de la technologie sur l'emploi, nous avons jugé à propos d'inviter le Conseil des sciences à nous donner son point de vue là-dessus. Beaucoup craignent en effet que la technologie et les sciences ne diminuent le nombre d'emplois au Canada et dans le monde, mais il y en a d'autres qui déclarent au contraire que cela l'augmentera.

Je vous invite donc, messieurs Smith et Cordell, à nous faire d'abord quelques remarques générales. Avez-vous un mémoire écrit?

M. Stuart L. Smith (président, Conseil des sciences du Canada): Non, monsieur le président.

Le président: Bien; de toute façon, tout est enregistré et imprimé. Nous allons d'abord vous entendre, et les députés pourront ensuite vous poser des questions et discuter des problèmes que vous soulevez, tout en vous demandant peut-être votre avis sur d'autres questions. À vous!

Dr Smith: Merci beaucoup, monsieur le président. M. Cordell et moi-même sommes très heureux d'avoir cette occasion d'échanger quelques réflexions avec les membres du Comité. Certes, vous vous êtes donné une tâche très difficile, puisque vous vous attaquez au plus gros problème que connaissent actuellement tous les pays de l'OCDE.

Au Conseil des sciences, nous examinons tout ce que l'on écrit partout sur la technologie et son incidence possible sur l'emploi. Nous savons très bien que le Canada est un des nombreux pays qui luttent contre ce problème. Le Comité sait certainement que le Japon lui-même fait face à ce problème.

Or, même au Japon, nous constatons que les anciens concepts d'emploi à vie que défendaient certaines sociétés deviennent coûteux. Que certains secteurs, délibérément, n'augmentent pas leur productivité, pour maintenir l'emploi aussi longtemps que possible, et ainsi, la situation n'est pas tellement rose là-bas non plus. Le Canada traverse certainement une période difficile, comme les autres nations avec lesquelles il a des relations commerciales, mais c'est peut-être encore pour nous un plus gros problème.

I intend to speak in English, but if some of you want to ask questions in French, I will gladly answer them in French. Yet it is easier for me to make my initial comments in English.

[Texte]

moi, c'est un peu plus facile de faire quelques remarques en anglais pour commencer.

Canada, as you are well aware, seems to have problems over and above the usual questions of how people will work in a society where the mass production of goods seems to be shifting to the industrializing nations, or seems to be becoming a thing of the past, where people seem more and more involved in exchanging what is broadly called "information" but which can be called "know-how", it can be called "instruction", it can be called "entertainment", it can be called "culture". There are a good many things being exchanged now that are not the same old products of the assembly line. And those that are the products of the assembly line—we find that assembly lines are a lot cheaper to run elsewhere; and even here, what assembly lines we will have left are a lot more efficient to run using automated equipment, which itself is produced by other automated assembly lines somewhere else.

And so the nature of work is somewhat mysterious as far as the future is concerned. We do not know what people will be occupying themselves with 25 years from now, but we do know we have a short-term problem in this country, as most other countries do.

I would suggest to you that our problem is worse than other countries' for the following reason . . . generally, the economy of our country, as you know very well, has been largely dependent on the success of our primary sector. Our capacity to export pulp and paper products, minerals, food, to some extent energy . . . this has been our saviour; it has come to our rescue many times in the past. No matter how bleak things have looked for Canada, someone would discover a new silver mine, or a Leduc oil field, or the terms of trade would improve for one of our products.

However, there is some reason to believe that we cannot count on that in the future. I do not know for sure what is going to happen in the field of primary commodities. If I knew, I would be a very wealthy man today. The commodity markets change and we do not know what the future holds. But we do know that the new technology has a very special feature about it. Not only does it save labour—and we are going to talk about that in a moment—but it also saves materials and it saves energy. It gets more usefulness out of an ounce of material or a B.t.u. of energy; and consequently, we as a country that has tended to produce raw materials, and to some extent energy, are going to find we are up against increasing conservation, not necessarily as a result of people's attitudes, or even as a result of the price of energy, but as a result of the new technology which has, as its very core, the capacity to get more out of less material.

As a citizen of the world, of course, I rejoice, because we were starting to deplete our resources, and naturally we cannot be in favour of waste. No Canadian is. But the sad truth is that Canada does better as an economy when the world is wasting resources than when the world is saving resources. We do not do that on purpose; it is just a by-product. And when we have technologies that save resources, then that puts pressure on us.

[Traduction]

Comme vous le savez bien, le Canada semble avoir des problèmes qui dépassent les questions habituelles du travail dans une société où la production en série semble s'orienter vers les pays en voie d'industrialisation, et ainsi devenir pour nous une chose du passé, alors que de plus en plus, on semble s'orienter vers l'échange de ce que l'on appelle de façon générale «l'information», et qui est en fait «le savoir-faire», «l'instruction», «les spectacles», la «culture». On échange aujourd'hui des tas de choses qui ne ressemblent pas du tout aux produits des chaînes de montage. Pour les chaînes de montage, nous nous apercevons qu'elles sont beaucoup moins coûteuses ailleurs et que celles qui nous resteront tendront à s'automatiser de plus en plus grâce à de l'équipement produit par d'autres chaînes de montage automatisées ailleurs.

La nature du travail de l'avenir reste donc quelque peu mystérieuse. Nous ne savons pas ce que feront les gens dans 25 ans, mais nous savons que nous connaissons, au Canada, comme dans la plupart des autres pays, un problème à court terme.

Notre problème est même plus grave que dans d'autres pays, parce qu'en général, notre économie, et vous le savez très bien, dépend largement du succès de notre secteur primaire. Notre capacité d'exportation des produits des pâtes et papiers, des minerais, des produits alimentaires, dans une certaine mesure, de l'énergie, nous a sauvés; cette capacité d'exportation est venue plus d'une fois à notre secours. Chaque fois que les choses semblaient se gêner au Canada, quelqu'un découvrait une nouvelle mine d'argent ou un champ pétrolifère Leduc, ou bien les conditions d'exportation d'un de nos produits devenaient beaucoup plus favorables.

Malheureusement, il semble difficile de pouvoir compter là-dessus à l'avenir. Je ne sais pas avec certitude ce qu'il arrivera des matières premières. Si je le savais, je serais aujourd'hui très riche. Les marchés changent et nous ne savons pas ce que nous réserve l'avenir. Nous savons toutefois que la technologie nouvelle comporte une caractéristique très spéciale. Non seulement permet-elle d'économiser de la main-d'oeuvre, et nous y reviendrons, mais également d'économiser des matériaux et de l'énergie. Elle fait meilleur usage d'une once de matériaux ou d'un BTU d'énergie; en conséquence, notre pays, qui produisait essentiellement des matières brutes et de l'énergie, doit faire face à cette tendance de l'économie, qui n'est pas nécessairement due à l'attitude de la population, ni même le résultat de la hausse des prix de l'énergie, mais bien à la technologie nouvelle qui, essentiellement, produit plus à partir de moins.

Comme citoyen du monde, je m'en réjouis, évidemment, car nous commençons à épuiser nos ressources et, évidemment, il n'est pas normal d'encourager le gaspillage. Aucun Canadien ne le voudrait. La triste vérité n'en demeure pas moins que le Canada s'en tire mieux lorsque le monde gaspille les richesses naturelles que lorsqu'il les économise. Ce n'est pas exprès; c'est une retombée. Lorsque la technologie permet d'économiser des ressources, nous rencontrons des difficultés.

[Text]

Another pressure on our primary sector that I am sure you have been thinking about is that new technology not only saves resources and produces more durable goods, and that in itself means fewer resources are required to replace existing goods, but new technology tends to substitute for resources. We do not know the extent to which that is going to happen.

There are some obvious examples. Ceramics in automobile engines seem to be very much in the cards. They are just around the corner; and that is not good news to those who produce steel or aluminum for automobile engines.

• 1115

We know that composite materials for automobile bodies are, again, a threat to those who produce steel. These composite materials, once they are good in an automobile—how long will it be before we find that they are good in a washing machine, or in a refrigerator? So these are threats to our existing industries.

We have one other example that is well known right at the moment, to say nothing of all the ones we cannot even imagine. Fibre optics, as you well know—if they were used to carry the communication between let us say Montreal and Toronto, the optics that would be required would be little fibres that you and I could roll between the thumb and forefinger. That would be sufficient to carry all the communication that exists; not just telephone, but television and everything else, between Montreal and Toronto. In so doing, we would be able to dig up very easily, cheaply, recycle cheaply, the equivalent of an entire mine of copper. The output of one whole copper mine would be dug up in that huge cable that now exists between those two cities, and it could be recycled much more cheaply than new copper can be produced. So you have substitution as a possibility.

I do not want to be gloomy, because I think, for instance, that our food industry has a great future. I realize that it is hard to tell that to a farmer today, who looks at what seems to me a very depressed price for corn, wheat, and barley. But I think the future looks pretty good for food producers, and I think as biotechnology and other forms of improved know-how advance, and as aquaculture develops, we have reasons to believe that Canada has a good future in the production of food. And obviously there will be uses for nickel. There will be uses for our various minerals. New minerals which seem not to have too much use at the moment, such as gallium, may turn out, if you listen to some of our enthusiastic friends from British Columbia, to have very great use in the future.

So let us not be pessimistic. Let us simply say that the resource sector may not be the saviour it has always been in the past. So the next sector we must look at is our traditional manufacturing sector.

In our traditional manufacturing sector, there again we have reached a state where we are in tremendous competition with Japan and with newly industrializing countries. We find that it is more and more necessary to automate our assembly lines. A lot of the work is going offshore. It is necessary for us to

[Translation]

Une autre difficulté pour notre secteur primaire, et je suis sûr que vous y avez réfléchi, est que non seulement la technologie nouvelle économise des ressources et produit des biens plus durables, ce qui, en soi, signifie qu'il faut moins de ressources pour remplacer les biens existants, mais encore, cette technologie tend à remplacer certaines ressources. Nous ne savons pas dans quelle mesure cela sera vrai.

Il y a des exemples tout à fait évidents. Dans le secteur automobile, on utilise de plus en plus la céramique, et ce n'est évidemment pas gai pour ceux qui produisent de l'acier ou de l'aluminium pour les moteurs.

Nous savons d'autre part que les matériels composites pour les carrosseries de voiture sont encore une menace pour la sidérurgie. Ces matériaux, lorsqu'ils seront adoptés pour l'automobile, combien de temps faudra-t-il avant qu'on les utilise pour les machines à laver ou les réfrigérateurs? Ce sont donc autant de menaces pour nos industries.

Il y a un autre exemple bien connu, et des tas d'autres qu'on n'imagine même pas. Vous savez que si l'on utilisait les fibres optiques pour transmettre les communications entre Montréal et Toronto, par exemple, il suffirait de petites fibres que l'on peut rouler entre le pouce et l'index. Cela suffirait pour transmettre toutes les communications, et pas seulement le téléphone, mais la télévision et tout le reste, entre Montréal et Toronto. Nous pourrions ainsi nous procurer très facilement et à bon marché, avec un recyclage facile, l'équivalent d'une mine entière de cuivre. Le produit d'une mine entière de cuivre serait dans ce câble énorme qui existe actuellement entre ces deux villes, et ce serait beaucoup moins cher à recycler que de produire du cuivre. Il y a donc des possibilités de substitution.

Je ne veux pas être pessimiste, car je crois par exemple que notre industrie alimentaire a un grand avenir devant elle. Je sais qu'il est difficile de dire cela aujourd'hui à un agriculteur qui doit accepter un prix qui me semble beaucoup trop bas pour son maïs, son blé et son orge. Toutefois, l'avenir semble bon pour les producteurs alimentaires, et je crois qu'avec la biotechnologie et d'autres formes de progrès comme l'aquaculture, nous avons lieu de croire que le Canada peut espérer un bel avenir dans la production alimentaire. Il va de soi que le nickel sera aussi très utile. Que d'autres minerais le seront. De nouveaux minerais qui ne semblent pas tellement utiles à l'heure actuelle, comme le gallium, peuvent, à en croire certains amis enthousiastes de la Colombie-Britannique, être très utilisés un jour.

Il ne faut donc pas être pessimiste. Disons simplement que le secteur primaire ne sera peut-être plus notre sauveur, comme il l'était jusqu'ici. Il nous faut donc nous tourner vers le secteur suivant, notre secteur secondaire traditionnel.

Dans ce secteur, nous avons là aussi atteint un stade où nous faisons face à une concurrence énorme de la part du Japon et de pays en voie récente d'industrialisation. Nous nous apercevons qu'il est de plus en plus nécessaire d'automatiser nos chaînes de montage. Beaucoup de travail se fait à l'étranger. Il

[Texte]

specialize in certain products and to try to beat the competition more on quality, on service, on customizing, and basically on trying to find market niches for ourselves.

It is hard to take a traditional manufacturing sector which has produced a little bit of everything, a sort of mini-U.S., and change it into a sector that becomes a very highly specialized, top-of-the-line, fashion-conscious, quality-conscious, design-conscious sector. For one thing, a lot of these companies are just not set up that way. How do you change a steel mill that is rolling basic steel and suddenly suggest they should roll a specialty product? It requires massive, massive amounts of capital, and it is very risky. We are not the only country that is trying to get into specialty products. You might put a billion dollars into a changed factory and find that the whole thing is beaten to the punch by Japan or Korea. So it is not an easy matter.

Further, a lot of our manufacturing sector is, as you well know as members, foreign owned, and although sometimes the foreign owner is quite happy to see the Canadian branch take on a specialized mandate and treat world markets from a Canadian base, that is still the minority. That is still the exception rather than the rule. We have to find ways to make that more the rule than it has been up until now.

So in our traditional manufacturing sector, it seems to me we have to automate just to survive, and we cannot look for a whole lot of improvement there.

• 1120

That brings me to the knowledge-intensive sector, which is a name I have given it; not an original name, I am sure. But I say "knowledge-intensive" because I do not want to say "high-tech". It is not just computers; not all technology is that high. There is a lot of knowledge involved in the most modern methods of agriculture, for instance; and it would be a mistake for us to forget that sort of thing.

But the knowledge-intensive sector involves every aspect of human knowledge. One thing your members have undoubtedly thought of, Mr. Chairman, is the fact that in micro-electronics, of course, there is a growth industry there alone. But the application of micro-electronics to every other field of human research and knowledge is expanding our knowledge very, very rapidly, so advances in chemistry are coming 10 times as quickly as they used to. Advances in physics are coming more quickly; advances in bio-technology.

They are coming more quickly because before we did not have the capacity to do the modelling and the data processing and to try out the different possible combinations of chemicals or physical events that we now have. We can now do measurements we could not do before. We can see and scan events inside the brain, we can see and scan events inside molecules, which we could not do before. Consequently all fields of human knowledge are advancing.

[Traduction]

nous faut nous spécialiser dans certains produits et essayer de gagner la bataille de la concurrence sur la qualité, le service, la spécialisation et la découverte de nouveaux marchés.

Il est difficile, évidemment, de transformer un secteur secondaire traditionnel qui produisait jusqu'ici un peu de tout, comme de mini États-Unis, en un secteur qui devient fortement spécialisé, hautement technique, suivant la mode, soignant la qualité, l'esthétique industrielle. D'une part, beaucoup d'entreprises ne sont pas armées pour se transformer ainsi. Comment vouloir qu'une usine sidérurgique qui produit de l'acier ordinaire se mette tout d'un coup à produire quelque chose de tout à fait particulier? Cela exige des capitaux énormes, et c'est très risqué. Nous ne sommes pas le seul pays à essayer de nous lancer dans ce genre de production. Vous pouvez mettre un milliard de dollars pour transformer une usine et vous apercevoir ensuite que le Japon, ou la Corée, vous a devancés. Ce n'est donc pas facile.

D'autre part, comme vous, qui êtes députés, le savez bien, une bonne partie de notre secteur secondaire appartient à des étrangers, et même s'il arrive que ces étrangers voient d'un bon oeil leurs filiales canadiennes se spécialiser et envisager les marchés internationaux dans une perspective canadienne, cela reste assez rare. C'est encore l'exception plutôt que la règle. Il nous faut réussir à ce que cela devienne davantage la règle.

Ainsi, notre secteur secondaire traditionnel, il me semble qu'il nous faut l'automatiser, ne serait-ce que pour survivre, et que ce n'est pas là qu'il faut s'attendre à une nette amélioration.

Cela m'amène au secteur à forte concentration de connaissances, secteur que j'ai baptisé ainsi, même si ce n'est pas très original. Je dis: 'à forte concentration de connaissances' parce que je ne veux pas dire 'technologie de pointe'. Ce n'est pas simplement les ordinateurs; la technologie ne se limite pas à cela. Il y a beaucoup de connaissances dans les méthodes les plus modernes d'agriculture, par exemple; il ne faut pas oublier ce genre de choses.

Toutefois, le secteur à forte concentration de connaissances englobe toutes les connaissances humaines. Vous avez certainement réfléchi, monsieur le président, au fait qu'en microélectronique, bien sûr, il y a une industrie en pleine expansion. Toutefois, l'application de la microélectronique à tous les autres domaines de la recherche et de la connaissance humaine développe très rapidement nos connaissances, si bien que les progrès en chimie vont dix fois plus vite qu'avant. Il en va de même pour la physique, la biotechnologie.

Cela va plus vite parce qu'avant, nous ne pouvions pas utiliser de modèles réduits et traiter les données pour essayer toutes les combinaisons possibles en chimie ou en physique. Nous pouvons maintenant faire des calculs que nous ne pouvions pas faire auparavant. Nous pouvons voir et examiner ce qui se passe dans le cerveau, voir et examiner ce qui se passe dans les molécules, et c'était impossible avant. Ainsi, tous les champs de la connaissance progressent-ils.

[Text]

It is clear that the knowledge-intensive sector is by far the fastest-growing sector in world trade, and Canada simply cannot afford to be out of it. We simply have to be part of it. We are unlikely to be able to stand back and let everybody else be part of that sector and simply produce what they discover in our coal mines and our forests. By all means, we must apply what they produce and use it in our coal mines and forests, naturally; but that is not sufficient. We have to carry on our share of activity in the knowledge-intensive areas or we will be left out of the only game in town pretty soon; and this is the fastest-growing game. It handles information, human knowledge, and applies it in ways to make life more interesting or in some ways better, in the traditional sense of economic growth.

Now, there are some things to be said about that. It is high-risk. Half the companies we set up in this area are going to go bankrupt within the first year or two. That has been the experience in Sweden and in other countries. It is a high-risk area. We have to be prepared for failures. Secondly, it is highly competitive. That is related, I suppose, to the first comment about risk.

Third, it requires a world market orientation. Very, very few knowledge-intensive sectors are likely to succeed simply by finding a niche in the Canadian market. The vast majority of them will have to be world-competitive. This requires a new attitude on the part of Canadians who have not previously sold sophisticated goods on a world-wide level, but rather have sold commodities world-wide; and that is a completely different activity.

These industries have extremely high needs for research and development. That is again something Canadians have not been commonly known for. In fact, until recently, as you know, our R&D level was very low by comparison with all our trading partners.

These industries are not large employers. That is something your committee, of course, is very interested in, because the simple fact is that most of these industries employ a whole lot of Ph.D.s and engineers at one end, and for a little while, need some assemblers at the other. But eventually the assembly is automated or goes offshore and they are not large employers. They create wealth, but they do not create a lot of jobs themselves.

They are highly entrepreneurial companies; and again, Canada has not always been the most hospitable place for entrepreneurs. It has been a tough country for an entrepreneur, because we have the U.S. below us. We have been confined to our own markets because of tariffs and so on, and it has not been an easy go for them.

But times are changing. In some industries it is too late. In others, I point out to you that we are totally unrepresented. One of the largest and fastest-growing industries the world will have will be fine chemicals, the pharmaceutical industry and the medical devices industry. You can expect these to be some of the most rapidly growing industries in the years ahead,

[Translation]

Il est évident que le secteur à forte concentration de connaissances est celui qui se développe le plus vite sur les marchés internationaux, et que le Canada ne peut rester à la traîne. Il nous faut participer à ce secteur. Il est peu probable que nous puissions nous permettre de rester en arrière alors que tous les autres pénètrent ce secteur et produisent ce qu'ils découvrent dans nos mines de charbon et nos forêts. Il nous faut absolument appliquer ce qu'ils produisent à nos mines de charbon et à nos forêts, c'est certain; toutefois, cela ne suffit pas. Il nous faut prendre part à cette activité du secteur à forte concentration de connaissances si nous ne voulons pas, très vite, être complètement en dehors de la course; et c'est le secteur qui va le plus vite. Il traite l'information, la connaissance humaine, et s'applique à rendre la vie plus intéressante et, à certains égards, à l'améliorer, au sens traditionnel de la croissance économique.

On peut évidemment dire que ce secteur présente de grands risques. La moitié des sociétés qui s'établissent dans ce secteur font faillite au bout d'un an ou deux. C'est ce qui s'est passé en Suède et ailleurs. C'est un secteur très risqué. Nous devons être prêts à accepter ces échecs. Deuxièmement, la concurrence est très forte. C'est d'ailleurs probablement lié aux risques dont je viens de parler.

Troisièmement, ce secteur est orienté vers le marché international. Très peu de domaines, dans ce secteur, réussiront en servant seulement le marché canadien. Pour la grande majorité, il faudra faire face à la concurrence du monde entier. Il faut donc adopter une nouvelle attitude, car, jusqu'ici, les Canadiens n'ont pas vendu de produits très spécialisés à l'échelle internationale, mais plutôt des matières premières; et ceci est entièrement différent.

Ces industries exigent énormément de recherche et de développement. C'est encore là quelque chose qui ne semble pas caractériser les Canadiens. En fait, jusqu'à récemment, notre niveau de recherche et de développement était très, très bas par rapport à celui de tous nos partenaires commerciaux.

D'autre part, ces industries ne sont pas de grands employeurs. C'est quelque chose qui intéresse évidemment beaucoup votre comité, car le fait est que la plupart de ces industries emploient beaucoup de diplômés de doctorat et d'ingénieurs, d'une part, et, pour quelque temps encore, quelques monteurs, d'autre part. En fait, le montage sera finalement automatisé et se fera à l'étranger, si bien que cela ne nous donne pas de gros employeurs. Il crée de la richesse, mais pas vraiment beaucoup d'emplois.

Ces sociétés se caractérisent par leur esprit d'entreprise, et là encore, le Canada ne s'est pas toujours montré très accueillant pour les entrepreneurs. C'est un pays difficile pour les entrepreneurs, car nous avons les États-Unis au sud. Nous nous sommes limités à nos propres marchés du fait des tarifs douaniers, etc., et cela n'a pas facilité les choses.

Toutefois, la situation évolue. Dans certains secteurs, c'est trop tard. Dans d'autres, nous ne sommes absolument pas représentés. Par exemple, dans un des secteurs les plus importants et qui se développe le plus vite, celui des produits chimiques, l'industrie pharmaceutique et l'industrie des appareils médicaux. Ce sont les secteurs qui vont se développer

[Texte]

because as I said earlier, knowledge in those areas is advancing so quickly. Products will not be far behind, I can assure you.

But we are not in those industries. Canada has hardly any representation in the medical devices industry or the pharmaceutical industry or even the fine chemicals industry. We produce mostly, as you know, bulk chemicals.

• 1125

The Chairman: Could you simply say what you mean by "medical devices?"

Dr. Smith: Sorry, Mr. Chairman. By "medical devices" I am referring to new kinds of scanning devices that can measure events inside the body without necessarily invading the body, new kinds of surgical tools, laser surgery, new kinds of X-ray that use very little in the way of radiation and enhance the image, devices that essentially use micro-electronics to enhance one's ability to detect events going on within the body and draw conclusions about them. You already know the expense of a CAT scanner, for instance; every town has to have a CAT scanner. They came on the market at \$1 million and what are they now? A quarter of a million or something like that. They are still pretty expensive. They are going to be obsolete; in fact, they already are. If you really want to know what is going on, you have to have nuclear magnetic resonance scanning, and that is coming in at \$1 million. Then you have positron emission tomography.

I say this not to throw out words, but simply to say that technology in the field of health care, in the field of medicine, in the field of science is advancing very, very rapidly and Canada is not represented in that field to speak of. In pharmaceuticals—well, we all know what they are, and there will be enormous changes, especially with biotechnology, genetic engineering, monoclonal antibodies, new materials for testing. This is a huge industry, and it will grow at an enormous rate, exponentially; and we are not in it. I just throw that out simply to say that Canada has some tough choices to make.

In the knowledge-intensive area, then, I guess what I am saying is that we have some strengths in telecommunications. In the space program we have some strengths, but I do not see how we are going to succeed there without government support in the form of procurement, or in the form of risk-sharing. Some interesting ideas have come up, both at the federal level and at provincial levels, of how to do risk-sharing. The federal government has a whole lot of plans for helping people with technology. Some of the provincial governments—Ontario, for instance, has this thing called the Idea Corporation, which is again a venture capital outfit where the government shares the risk, and so on.

I do not want to get into a lengthy discussion on the knowledge-intensive sector but simply to say that it is an important sector and it is not one Canadians have been used to. It requires world trading patterns that we do not normally

[Traduction]

le plus rapidement dans les prochaines années, parce que, comme je le disais tout à l'heure, la connaissance se développe extrêmement vite dans ces domaines. Les produits suivront de très près, c'est certain.

Or, nous ne sommes pas représenté dans ce secteur. Le Canada n'a pratiquement pas d'industrie d'appareils médicaux ni d'industrie pharmaceutique, ou encore d'industrie de produits chimiques finis. Nous produisons essentiellement des produits chimiques en vrac.

Le président: Pourriez-vous simplement nous expliquer ce que vous entendez par «appareils médicaux»?

Dr Smith: Je parle des nouveaux systèmes de scanning qui permettent de mesurer ce qui se passe à l'intérieur du corps sans nécessairement l'ouvrir, des nouveaux outils de chirurgie, de la chirurgie au laser, des nouveaux rayons X qui envoient très peu de radiations et donnent une meilleure image, des appareils qui, essentiellement grâce à la microélectronique, permettent une meilleure détection de ce qui se passe dans le corps, et de tirer des conclusions. Vous êtes déjà au courant du scanner CAT, par exemple; toutes les villes en veulent un. Il coûtait, au début, 1 million de dollars, et maintenant? Un quart de million, ou quelque chose comme cela. Ils sont toujours assez chers. Ils seront bientôt désuets; d'ailleurs, ils le sont déjà. Si vous voulez vraiment savoir ce qui se passe, il faut maintenant des scanners nucléaires à résonance magnétique, et cela coûte 1 million de dollars pour le moment. Il y a ensuite la tomographie des émissions de positrons.

Je ne vous dis pas cela pour vous éblouir de mots, mais simplement parce que la technologie en matière de santé, de médecine, de sciences, avance extrêmement rapidement et que le Canada n'est à peu près pas représenté dans ce secteur. Pour ce qui est des produits pharmaceutiques, nous savons tous ce qu'ils sont, et les changements vont être énormes, surtout en matière de biotechnologie, de génie génétique, d'anticorps monoclonales, d'équipements nouveaux pour les tests. C'est une industrie énorme, qui va se développer extrêmement rapidement, à un rythme exponentiel; et nous ne sommes pas là-dedans. Je dis simplement cela pour vous faire comprendre que le Canada doit faire certains choix difficiles.

Dans le secteur à forte concentration de connaissances, nous sommes assez bons en télécommunications. De même dans le programme spatial, mais je ne sais pas comment nous réussirons sans l'appui du gouvernement, qui peut acheter ou partager les risques. Certaines idées intéressantes ont été émises, à l'échelon fédéral et à l'échelon provincial, sur la façon de partager ces risques. Le gouvernement fédéral a des tas de programmes pour aider en matière de technologie. Certains des gouvernements provinciaux, comme l'Ontario, offrent des choses comme la Idea Corporation, qui, là encore, permet au gouvernement de partager les risques dans une entreprise en présentant beaucoup.

Je ne veux pas entrer trop dans les détails de ce secteur à forte concentration de connaissances, si ce n'est pour dire qu'il est important et qu'il est jusqu'ici pratiquement inconnu des Canadiens. Cela exige de pénétrer les marchés internationaux

[Text]

have in this country. We do not have sales persons who know how to sell intensive, sophisticated goods in Malaysia. We just do not have a tradition of this kind. We have a wheat board which knows how to sell wheat, and that is a talent in itself, but it is not the same kind of talent that we are talking about in selling software in Malaysia. We are going to have to learn some new habits.

Finally, there is the service sector. The vast majority of Canadians already work there, and an even greater majority in the future will work in the service sector. It is employment-intensive. Here people differ in their opinions, and I simply have to put it to you that we do not know the answer. In business services, such as banking, accounting, this sort of thing, certain types of sales, dealing with customers at a check-out counter, business-related services, we have a lot of automation coming in.

The interesting thing is that so far automation has actually not decreased, in most instances, the number of jobs. There are exceptions. Telephone operators certainly have been decreased, mostly by attrition, but still the field of telephone operating has gone down. Bank tellers have been decreased, again mostly by attrition, but it is the same sort of thing. You have jobless growth in those areas. On the other hand, in most offices where word processors have been introduced and computers have been introduced, the office staff has actually gone up. The explanation seems to be that these tools let people do new things that they did not do before and, furthermore, it lets them know things they did not know before. If you are running a business and suddenly you find that there is a relationship, a very clear relationship between, let us say, how much inventory you carry of a certain product and how much money you are spending on trucking, and you start to see that because the computer throws it out at you instantaneously, well, then you hire somebody to look into what is going on there and possibly change your inventory or change your trucking pattern, or whatever. So more and more knowledge comes to your hands, and consequently you hire people to deal with it.

• 1130

Now the question is, is that going to continue, or will the next generation of equipment not only spot the problem for you but solve it? In other words, the next generation of equipment may say: There is a problem in inventory. It will ring a bell, but no human being will have to answer the bell; it will simply automatically send out an order saying: Change the inventory, change the trucking.

Now that is the analogue of what it does in a mechanism which, let us say, automatically diverts water to the soil when it gets dry. You get feedback and you send the water when it is needed, not when it is not needed. Well, it could be the same thing in the office. If that happens, then we may find the service sector itself will be highly automated and much less labour-intensive. That is in the business services.

One other thing—and I am about to stop, you will be happy to know—there is the personal services sector. By this I refer to health, social services, the care of the elderly, daycare, the retraining of the handicapped, education in its broad and also

[Translation]

auxquels nous ne sommes pas habitués. Nous n'avons pas de vendeurs qui savent comment vendre des produits hautement spécialisés en Malaisie. Ce n'est pas une de nos caractéristiques traditionnelles. Nous avons une commission du blé qui sait vendre du blé, et c'est un talent en soi, mais ce n'est pas la même chose que de vendre du logiciel en Malaisie. Il va nous falloir prendre certaines nouvelles habitudes.

Enfin, il y a le secteur tertiaire. C'est déjà là que travaillent la grande majorité des Canadiens, et c'est là que travailleront encore plus de Canadiens à l'avenir. C'est un secteur à forte concentration d'emplois. Là, les gens divergent d'opinions, et je puis simplement vous dire que nous ne connaissons pas la réponse. Dans le secteur des affaires, comme les banques, la comptabilité, ce genre de choses, dans certains types de ventes, on sert de plus en plus le client par des moyens automatiques.

Ce qui est intéressant, c'est que jusqu'ici, cela n'a pas véritablement diminué le nombre d'emplois. Il y a bien sûr des exceptions. Il y a moins de téléphonistes, la plupart ne sont pas remplacés, mais tout ce domaine a d'ailleurs diminué. Il y a moins de guichets dans les banques, on ne remplace pas ceux qui les tenaient. L'expansion, dans ces secteurs, se fait sans augmenter le nombre d'emplois. Par contre, dans la plupart des bureaux où l'on a adopté les machines à traiter les textes et les ordinateurs, il y a plus de personnel. L'explication semble être que ces outils permettent aux gens de faire d'autres choses et d'apprendre des choses qu'ils ne savaient pas jusque-là. Si vous avez une entreprise et que vous vous apercevez soudain qu'il y a un rapport, un rapport très clair, entre votre stock d'un certain produit et ce que vous dépensez en transport routier, et que vous constatez que l'ordinateur peut vous en avertir immédiatement, vous embauchez quelqu'un pour examiner ce qui se passe et peut-être changer vos habitudes de stockage ou de transport. C'est ainsi que la masse de connaissances se multiplie et que l'on recrute du personnel pour y faire face.

Ma question est donc de savoir si cela va se poursuivre, ou bien si la prochaine génération de matériel ne va pas non seulement déceler le problème, mais également le résoudre à votre place. Autrement dit, les ordinateurs futurs détermineront qu'il existe un problème de gestion des stocks. Cela fera retentir une cloche, mais aucun être humain n'arrivera pour y répondre, la machine prendra les mesures elle-même.

On peut faire une analogie avec, par exemple, une machine d'irrigation automatique qui détecte la sécheresse du sol et qui arrose lorsque c'est nécessaire et qui n'arrose pas lorsque cela ne l'est pas. La même chose pourrait bien arriver dans les bureaux, et si c'est le cas, le secteur tertiaire lui-même va devenir fortement automatisé et emploiera beaucoup moins de gens. Je parle là du secteur des services commerciaux.

Par contre—et je vais bientôt m'arrêter, ne craignez rien—il y a le secteur des services personnels, et j'entends par là les services de santé, les services sociaux, le soin des personnes âgées, les crèches, la réadaptation des handicapés, l'enseigne-

[Texte]

in its narrow sense of training—these personal services. Very few of them are likely to be taken over by a computer. Admittedly, training courses can be given by a computer, education can be given by computer, but even then I suspect there will be a role for the educator to guide the person through the automatic courses and help a person understand why he or she is learning a particular kind of course. It looks to me as though we will still have an enormous need for human beings; in fact, a vastly increased need for human beings in the personal services sector.

Now, you see what I am saying to you. I am saying that the very sector which governments across the country are now trying to cut back may well be the only sector that can sensibly and usefully grow to accommodate human labour.

As many of you have in your own constituencies—and since I used to share your profession at one time I know perfectly well you make these kinds of visits; I used to do it myself—you visit the nursing homes in your constituency, and I am sure you know there are some that are excellent and a heck of a lot that you hope you are never going to have to be a patient in. There is clearly room for us to improve the care we give to the elderly, to the chronically ill, to the handicapped, and of course daycare centres, and so on and so forth. So the room is there.

You know as well as I the problem is who is going to pay for it; but there is a place for human beings to be very, very useful to one another, and it is in that sector. The question is, are we prepared to expand that sector in a way that will use human labour in a useful way, and can we afford to do so? This is something which for the moment I will leave to politicians, but if you wish me to offer views I will be happy to do so when we get into some dialogue.

I would just finish by saying that in addition to looking at an expansion of the human services sector, it seems to me that the position we ought to take on employment and unemployment is really an agnostic position. It is one which says: since time immemorial, advanced technology has created more jobs as a net effect and we are not convinced it will be otherwise this time. On the other hand, there is a certainty there will be dislocation of some skills. There is a certainty there will be dislocation of some industries and some geographic locations, and there is a possibility, maybe for the first time, of jobless growth; in other words, growth in wealth which occurs without necessarily the concomitant growth in employment may for the first time really be part of the landscape.

If history simply is not repeating itself but is actually moving on to a new stage, if we have reached a kind of industrial revolution where things are different... if that is true, then we had better be ready with what I call "contingency plans". As you know, in addition to expanding the personal services sector, I have suggested we should seriously start working at reducing the working hours.

For the last year and a half I have been saying precisely this. I think people are perhaps beginning to see this as a possibility.

[Traduction]

ment au sens le plus large et tous les aspects de la formation. C'est ce que j'appelle les services personnels. Seul un très petit nombre d'entre eux pourront jamais être assurés par des machines. C'est sûr, l'enseignement peut être assuré par un ordinateur, mais je crois que, même alors, subsistera un rôle pour les pédagogues, qui devront aider les élèves à se servir des ordinateurs, leur faire comprendre pourquoi ils doivent acquérir telle ou telle connaissance. J'ai l'impression que dans cette branche d'activités, on continuera à avoir un énorme besoin de ressources humaines, qui sera peut-être même encore plus fort à l'avenir qu'aujourd'hui.

Vous voyez donc où je veux en venir. Il se trouve que c'est le même secteur que les gouvernements essayent de réduire aujourd'hui qui restera le seul susceptible d'accueillir la main-d'oeuvre humaine et de l'employer utilement.

Je suis bien sûr que dans vos circonscriptions, vous allez visiter les foyers de personnes âgées, puisque j'ai exercé, à un moment donné, la même profession que vous—je sais parfaitement de quoi je parle—et vous en voyez sans doute qui sont excellents et d'autres dont vous espérez que vous ne serez jamais contraints de vous y installer. Il y a donc certainement là place pour améliorer les soins que nous donnons aux personnes âgées, aux malades chroniques, ou handicapés, améliorer et multiplier le nombre de crèches, etc. Les possibilités d'expansion existent donc.

Vous savez aussi bien que moi que le problème est de savoir qui va payer; par contre, s'il y a une branche d'activités où les hommes peuvent jouer un rôle utile, c'est bien celui-ci. Il faut donc décider si nous sommes prêts à développer ce secteur, de façon à créer des emplois, et si nous en avons les moyens. Je laisse les hommes politiques trouver la réponse, mais si vous voulez me demander mon avis, je vous en ferai part avec plaisir.

Je terminerai en disant que, indépendamment de l'expansion du secteur des services personnels, il me semble qu'il faut adopter une position agnostique en matière d'emploi et de chômage et reconnaître que, depuis toujours, le progrès technique a entraîné une création nette d'emploi et rien n'indique qu'il en sera différemment cette fois-ci. Par contre, il est bien évident que certains métiers connaîtront de grands bouleversements, que certains secteurs industriels et certaines régions géographiques vont souffrir et que, pour la première fois, le chômage va s'installer pour de bon. En d'autres termes, il se pourrait que, pour la première fois, la richesse nationale augmente sans s'accompagner d'une croissance correspondante du nombre des emplois.

Si l'histoire, cette fois-ci, ne fait pas que se répéter elle-même, mais que nous entrons dans une ère nouvelle, si nous sommes à l'aube d'une révolution industrielle qui va tout changer, alors, nous avons intérêt à préparer ce que j'appelle des «plans d'urgence». Comme vous le savez, outre l'expansion du secteur des services personnels, je recommande très sérieusement de commencer à réduire les heures de travail.

Cela fait 18 mois que je le répète, et je crois que le message commence à être compris. Vous aurez à vous prononcer là-

[Text]

Your committee will be asked to give its opinion on this, as on many other topics. Let me simply say that it is not that difficult to do. I have talked to businesses and I have talked to labour privately. Many of them will tell me privately what perhaps there is some reluctance to say publicly.

Take, for example, the 6 and 5 program, which I do not want to get into a political hassle about; I just want to mention its existence. If you take the 6 and 5 program, a 5% increase, as an example, over each of the next two years is 10%, naturally. Well, that 10% is half a day a week, or 20 paid holidays a year, depending on how you want to use it. If labour would be willing to bargain for leisure, and not just for money raises, there would be no need for them to get less money. There is a need to take less in the way of a money raise and more in the way of a leisure increase.

The same goes, of course, if they want some money wage and some leisure. That is not unreasonable. Perhaps the government could help in this regard by taking the unemployment insurance money that would otherwise go to the laid-off workers and, provided those laid-off workers are taken back as part of an hour-shrinking package, subsidize the increase.

Let me give you an example. Take a certain company that produces, say, steel. Let us say it has a thousand people on lay-off. If they could get a 10% reduction in working hours and, let us say, a 5% increase in wages over a couple of years, just as an example—if they agreed that if they took a 10% reduction in working hours they would call back 10% of the laid-off workers, which they are willing to do, by the way, if you talk to companies privately, then in those circumstances you will get more jobs; the government saves money on unemployment insurance; it could afford to put a little of that into the pot to sweeten it a bit for the company; the company could pay part of the costs, and labour could take—instead of a big raise, it gets a small raise, and 20 paid holidays a year. Productivity remains the same or higher; there is no reduction in productivity. The wage bill is not vastly increased. The price of goods remains highly competitive. You have more people at work and you pay less in unemployment insurance.

But that requires co-operation between government, labour, and management, something which Canada is not famous for across the world. Let us be honest: we do not have a tradition of that in our country. If we could do that sort of thing, it would not solve all our problems, but in certain sectors where those folks are never going to get another job unless they get their old one back, for at least a few years, until they get closer to retirement age, that might be the most humane and sensible thing for us to do.

So I throw that out.

Dr. Cordell is here; neither one of us will pretend that we have the answers to the list of questions we were sent by your research assistant. All I can say is that you have a big job in front of you, and if we can help in a small way, however modest it is, we would be delighted.

[Translation]

dessus, ainsi que sur beaucoup d'autres sujets, mais laissez-moi vous dire que ce n'est pas si difficile que cela. J'en ai parlé au patronat et j'en ai parlé en privé aux syndicats. Beaucoup me disent, entre quatre yeux, ce qu'ils sont peut-être réticents à affirmer en public.

Prenez par exemple le programme 6 et 5, et je ne veux pas ici soulever une controverse politique, je veux seulement en mentionner son existence. Si vous prenez le programme 6 et 5 et, disons, une augmentation de 5 p. 100 par an sur deux ans, cela fait 10 p. 100. Eh bien, ces 10 p. 100 représentent une demi-journée par semaine, ou bien 20 jours de congé payés par an, selon la répartition que l'on veut en faire. Si les syndicats étaient disposés à négocier une réduction de la durée du travail, et non pas seulement des augmentations de salaire, il ne serait pas inéluctable que cette réduction s'accompagne de coupures de salaire. Il suffit de prendre moins sous forme de hausses monétaires et davantage sous forme de loisirs.

En fait, il n'est pas impossible d'envisager que les deux aillent de pair. Le gouvernement pourrait peut-être favoriser le mouvement en subventionnant cette réduction, en distribuant une partie des fonds d'assurance-chômage, qui seraient versés à des travailleurs licenciés, à condition qu'ils soient réengagés avec réduction de la durée du travail.

Laissez-moi vous donner un exemple. Prenez une entreprise sidérurgique, par exemple. Disons qu'elle ait dû congédier 1,000 personnes. Supposons qu'elle puisse obtenir une réduction de la durée de travail de 10 p. 100, avec une augmentation salariale de 5 p. 100 sur plusieurs années. Si elle acceptait, en échange d'une réduction de la durée de travail de 10 p. 100, de rappeler 10 p. 100 des licenciés, on pourrait ainsi augmenter le nombre d'emplois, et d'ailleurs, le patronat, si vous lui parlez en privé, n'est pas opposé à une telle éventualité. On aurait donc davantage d'emplois, le gouvernement économiserait sur l'assurance-chômage et aurait ainsi les moyens d'adoucir un peu le coût de l'entreprise; celle-ci assumerait une partie des frais supplémentaires et les travailleurs, au lieu d'une grosse augmentation de salaire, choisiraient 20 jours de congé payés par an de plus. La productivité resterait identique, ou serait même supérieure, la masse salariale n'augmenterait guère, et le prix de la production resterait hautement compétitif. Vous aurez davantage de gens au travail et vous payerez moins d'assurance-chômage.

Cela suppose évidemment une coopération entre les pouvoirs publics, le patronat et les syndicats, et le Canada n'a pas bonne réputation sur ce plan dans le monde. Parlons franchement: il n'existe pas de tradition de cette sorte dans notre pays. Si nous pouvions procéder ainsi, cela ne résoudrait certes pas tous nos problèmes, mais dans certains secteurs où les travailleurs licenciés ne retrouveront jamais un autre emploi dans un avenir prévisible, ce pourrait être la solution la plus humaine et la plus raisonnable.

C'est donc une idée que je lance en l'air.

M. Cordell m'accompagne aujourd'hui, et ni lui ni moi ne prétendons avoir la réponse à toutes les questions qui nous ont été soumises par votre adjoint de recherche. Tout ce que je puis vous dire, c'est que vous avez du pain sur la planche, et si

[Texte]

Thank you very much.

The Chairman: Thank you, Dr. Smith. That was a stimulating introduction, and I am sure it will prompt a lot of questions.

Mr. Hawkes.

Mr. Hawkes: A very short question. Is there anything new in technology that is likely to replace journalists?

Dr. Smith: If you think you have problems, you should have lived with me for seven years.

Mr. Fennell: I sympathize with you.

Mr. Hawkes: The people who come and present briefs to us sometimes present concrete ideas for legislative change. You touched on several areas that I think might require legislative change. I think one of the things that you touched on was the absence of Canada in the pharmaceutical and health care fields.

• 1140

In earlier papers produced by the council and in an article that we have in front of us, and in some of your comments, you indicate a different use for UIC funds from what has been our characteristic pattern. I am just wondering if off the top of your head you could indicate to us whether in your mind and through your examination and your concern with this topic there are two or three areas of priority legislative change which might help us enter into the necessary interactions over time.

Dr. Smith: I do not have it down to the point of this or that act that needs to be altered. I am sorry. It would be possible for us to do that. We could get somebody to work on precisely that. But I have not done that. I have confined myself to essentially the basic principles and ideas.

I suspect there would need to be changes certainly in the unemployment insurance fund, as you have already identified. There would have to be much more flexibility. I suspect there probably would have to be a change in federal-provincial arrangements in the personal services sector, because most of that is provincial, and I doubt the provinces would be willing to undertake a major expansion, given their present resources. So I expect there would have to be some change in the sharing arrangements as far as that goes.

You mentioned the pharmaceutical area. You are probably thinking of the Patent Act. But I can assure you that although I think there should be changes there, that in itself will not be sufficient to guarantee a Canadian presence in the pharmaceutical industry. That would require more than just a legislative change, I suggest.

I also mentioned world product mandating, and how important it is for us to start to treat world markets. I think we might need some legislation to help encourage those companies that have already done world product mandating by rewarding

[Traduction]

nous pouvons vous aider, même de façon très modeste, nous nous empresserons de le faire.

Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie, monsieur Smith. C'est un exposé très stimulant que vous nous avez fait, et je suis sûr qu'il suscitera de nombreuses questions.

Monsieur Hawkes.

M. Hawkes: Une très brève question. Y a-t-il quelque chose, dans les techniques nouvelles, qui pourrait remplacer les journalistes?

Dr Smith: Si vous pensez avoir des problèmes avec la presse, vous auriez dû être dans mes souliers pendant sept ans.

M. Fennell: Vous avez toute ma compassion.

M. Hawkes: Parfois, les personnes que nous recevons nous soumettent des idées concrètes de modifications législatives. Vous avez évoqué plusieurs possibilités, tout à l'heure, qui nécessiteraient des modifications législatives, et notamment l'absence du Canada dans le secteur pharmaceutique et de la santé.

Le conseil, dans d'autres rapports et dans un article que j'ai sous les yeux, recommande une utilisation différente des fonds d'assurance-chômage. Je me demande si vous pourriez nous indiquer deux ou trois domaines de modification législative prioritaire qui s'imposeraient à vos yeux. Cela nous aiderait le moment venu.

Dr Smith: Ma réflexion ne va pas jusqu'à pouvoir dire que telle ou telle loi doit être modifiée. Je le regrette. Il nous serait possible de le faire, nous pourrions mettre quelqu'un au travail sur cette tâche précise, mais je ne l'ai pas fait, je me suis limité aux idées générales et aux grands principes.

J'imagine qu'il faudra certainement modifier le fonds d'assurance-chômage, ainsi que vous l'avez déjà dit. Celui-ci devrait être beaucoup plus souple. J'imagine qu'il faudrait également modifier les ententes fédérales-provinciales dans le secteur des services personnels, car la plupart de ces services relèvent des provinces, et je doute qu'elles soient disposées à procéder à une expansion à grande échelle, étant donné leur contrainte budgétaire actuelle. Je pense donc que, sur ce plan, il faudrait revoir les accords de financement.

Vous avez mentionné l'industrie pharmaceutique, et vous pensez probablement à la Loi sur les brevets. Je peux vous assurer cependant qu'une refonte de cette loi ne suffira pas à garantir une présence canadienne dans l'industrie pharmaceutique. Il faudra, pour cela, bien plus qu'un amendement à la loi.

J'ai dit également qu'il est temps de penser en termes de production mondiale, de produits spécialisés fabriqués pour le marché mondial. Là aussi, il nous faudra peut-être des mesures législatives pour encourager les entreprises qui le font déjà et,

[Text]

them for their good citizenship in this regard, in that way holding out a carrot for other companies possibly to follow. That would mean that when you give tax relief of a certain kind, or special grants of a certain kind, or government procurement programs, they should apply preferentially to companies that do have world product mandates. That would serve as a model for others to follow. Also, it would not bring any criticism upon us from our friends across the border, because they have already agreed that we have every right in the world to give equal treatment to companies but to ask for equal performance in return. That is not an international issue. That is not going to get anybody angry across the border. So that is another possibility.

I do not have it act by act, but if the government or the committee or the opposition asks the Science Council possibly to do a review of existing legislation with regard to certain changes, we would certainly consider that very seriously.

Mr. Hawkes: I would welcome that as an individual member of Parliament and I think on behalf of our party. Those kinds of thoughts would be useful to us. I would encourage you to proceed, and maybe you could get a mandate from the committee, or a request.

I guess I would like to put something on the record in relationship to pharmaceuticals. Some of my discussions with people in that industry on the need for research and development in the country have told me, again in private, that the National Energy Program has done more to stop the pharmaceutical industry in Canada... and it is essentially the respect which society shows for private property that is at issue, and that private corporations, multinationals coming into this country, have to feel some sense that private property will be respected in the country. If they sense that it will not, they will not come. Their nervousness about that relates to the lack of respect for private property that has come out of the National Energy Program.

I would like to move on. Yesterday in the House of Commons I raised the issue of the cut for post-secondary education in this country. I guess one of the reasons that run through my head is that you give \$400 million to Petro-Canada but you cut \$234 million for post-secondary education. Just as a possible trade-off, of use of public funds, I would think society is better served, if you are in a shortage-of-taxpayers'-dollars situation, to promote the business of education in the long term than it is to promote a single Crown corporation.

• 1145

But in the area of education, one of the weaknesses I think we have as a nation vis-à-vis a lot of other nations, and I think in particular European nations—if we must become a nation involved in world trading, it seems to me in our educational system we must do more—much, much more—in the way of language training. I wondered if I could have some comment from you on the long-term importance of having more students who study Japanese, Russian, German, or whatever. Do we in fact need some kind of major promotion of the learning of

[Translation]

ainsi, tendre une carotte à celles qui ne le font pas. Cela supposerait des allègements fiscaux ou des subventions spéciales, ou bien une préférence, dans les programmes d'achat du gouvernement, envers les entreprises qui fonctionnent ainsi. Cela ne devrait pas non plus nous attirer d'accusations de nos amis américains, car ils nous ont déjà reconnu le droit de traiter les entreprises sur un pied d'égalité, mais d'exiger un rendement égal en échange. Ce n'est donc pas une question internationale, cela ne fâchera personne de l'autre côté de la frontière. Voilà donc une autre possibilité.

Je ne peux pas vous citer les mesures à prendre loi par loi, mais si le gouvernement, ou le comité, ou l'opposition, demande au Conseil des sciences de passer en revue la législation existante sous cet angle, nous nous attellerons à la tâche.

M. Hawkes: Personnellement, et je pense au nom de mon parti, je vous en serais très reconnaissant. Vos idées là-dessus nous seraient très utiles, et je vous encouragerais à faire ce travail, et vous pourriez peut-être même obtenir un mandat ou une demande à cet effet de la part du comité.

En ce qui concerne le secteur pharmaceutique, je tiens à dire une chose. Dans mes entretiens avec les responsables de ces entreprises, encore une fois lors d'entretiens privés, ils m'ont dit que le programme de nationalisation de l'énergie a beaucoup nui à l'industrie pharmaceutique au Canada, faisant craindre les nationalisations aux industriels, qui, pour venir s'installer chez nous, exigent que la propriété privée y soit garantie. S'ils perçoivent un risque à cet égard, ils ne viennent pas. Leur nervosité, donc, tient au non-respect de la propriété privée, tel qu'il se manifeste dans le programme national de l'énergie.

Pour passer à autre chose, j'ai soulevé hier, à la Chambre des communes, le problème des coupures dans l'enseignement post-secondaire. Si j'en parle ici, c'est que nous avons donné d'une main 400 millions de dollars à Petro-Canada et que, de l'autre, nous avons réduit le budget de l'enseignement post-secondaire de 234 millions de dollars. En période d'austérité, il me semble que c'est faire un meilleur usage des fonds publics que de promouvoir l'éducation à long terme que de promouvoir une société de la Couronne en particulier.

Sur le plan de l'enseignement, l'une de nos grandes faiblesses vis-à-vis d'autres pays, et en particulier des pays européens, est sur le plan de l'enseignement des langues, surtout dans la perspective d'une conquête des marchés d'exportation. Pourriez-vous nous dire si vous jugez qu'il est important, à long terme, d'enseigner chez nous le japonais, le russe, l'allemand, ou d'autres langues. Ne pensez-vous pas que l'apprentissage des langues est indispensable si nous voulons fonder notre avenir sur le commerce à l'échelle mondiale?

[Texte]

languages if in fact our future as you see it is dependent on world trade?

Dr. Smith: I am delighted to hear you say that. I happen to agree with you. I told the deans of management of Canada—all the management schools and business schools—exactly that two weeks ago. I said at Harvard you can get credit for studying Chinese—you can get credit in the Harvard Law School or in the Harvard Business School—and in Canada you cannot. There is no place where that can happen.

How are we going to have business people selling abroad and learning the customs of the other countries if we do not know the language? I agree. I also told exactly the same thing to the Social Sciences and Humanities Research Council. I tried to persuade them that they ought to have some institutes of far eastern affairs, institutes of Pacific rim countries, and so on, where both the language and customs of these countries would be taught.

I think you are absolutely right. But honest to goodness, you are the first person I have heard in public life say that. It is a pleasure to hear it. I do not have to tell you there are enough people in public life who think of French as a foreign language, when it is not, and who do not even like us learning two domestic languages, let alone other languages.

By the way, French is a very valuable language in trading, as you know, in much of Asia and Africa. It is extremely important.

No, I think your attitude is commendable.

Mr. Hawkes: Au Parlement du Canada, c'est un avantage de parler français un peu, de parler les deux langues.

One last question, and then I will let it slide to others. I hope there will be time for a second round.

There is some difficulty in the House of Commons in getting the admission that we really do not have an adequate statistical base about the displacement or dislocation phenomenon. I do not believe as a nation we are putting any real effort into trying to create the necessary statistical base for planning.

I guess the first comment I would like is whether or not your judgment is the same as mine, that that is really a problem for us. But the second part of the question is, are you aware of any nation in the world that has an approach to the generation of that kind of statistical base that we could learn from? I know the United States has an office of technological something or other where they keep some statistics. The Japanese, within companies, seem to do a reasonable job of projection and planning and retraining and so on, within a particular corporate structure. I am just wondering where we might go, if we wanted to start to create in this country an adequate statistical base for manpower planning, to learn a little about it. Do you know of any place?

Dr. Smith: My short answer is I agree with you that we do not have a base. We do not thoroughly understand the unemployment phenomenon and what it really consists of for

[Traduction]

Dr Smith: Je suis ravi de vous l'entendre dire, car il se trouve que je suis tout à fait d'accord. J'ai dit aux doyens des écoles de gestion du Canada—toutes les écoles de gestion et de commerce—exactement cela, il y a deux semaines encore. Je leur ai fait remarquer qu'à Harvard, un étudiant obtient des crédits s'il étudie le chinois, et rien de tel n'existe au Canada. Cela ne se fait nulle part.

Comment allons-nous vendre nos produits à l'étranger et apprendre à connaître les coutumes des autres pays si nous n'en connaissons pas la langue? Je suis donc d'accord, et j'ai dit exactement la même chose au Conseil de recherches en sciences sociales et humaines. J'ai essayé de les convaincre de mettre sur pied des instituts des affaires extrêmes-orientales, des instituts des affaires du Pacifique, etc., où on enseignerait aussi bien la langue que les coutumes de ces pays.

Je pense donc que vous avez absolument raison. Mais, grand Dieu, vous êtes la première personnalité politique que j'aie jamais entendu le dire. Cela me fait particulièrement plaisir, car vous n'êtes pas sans savoir que beaucoup de nos hommes politiques considèrent le français comme une langue étrangère—ce qu'il n'est pas—et qui sont même opposés à ce que nos deux langues nationales soient enseignées, sans même parler des langues étrangères.

Soit dit en passant, le français est un moyen de communication très utile dans le domaine commercial, en Asie comme en Afrique. Le français est extrêmement répandu.

Je vous félicite donc de votre attitude.

Mr. Hawkes: In the Canadian Parliament, it is useful to speak some French, to speak the two languages.

Une dernière question avant de céder la parole à d'autres. J'espère que nous aurons le temps pour un deuxième tour de questions.

Nous avons du mal à faire admettre que nous ne disposons pas d'une base de données statistiques suffisantes sur le phénomène des substitutions d'emploi. Je n'ai pas l'impression que nous fassions tout ce qu'il faut, à l'échelle nationale, pour nous doter de l'outil statistique nécessaire à la planification.

J'aimerais d'abord savoir si vous partagez cette impression et si vous y voyez également un problème. Ensuite, connaissez-vous un pays qui se soit doté de ce genre d'outil statistique et que nous pourrions prendre comme modèle? Je sais que les États-Unis possèdent un bureau quelconque sur la technologie qui recueille certaines statistiques. Les entreprises individuelles japonaises semblent se tirer pas mal de leurs prévisions et de leur planification, parviennent à recycler leur personnel, etc. Où pourrions-nous nous adresser si nous voulions construire chez nous une base statistique adéquate pour la planification de la main-d'oeuvre? Quel modèle pourrions-nous suivre?

Dr Smith: Pour répondre brièvement, oui, je suis d'accord pour dire qu'il nous manque l'outil statistique. Nous ne maîtrisons pas vraiment le phénomène du chômage et nous ne

[Text]

the different individuals and sub-groupings and so on. But I do not personally know of any others. There may well be people in Employment and Immigration who have this information, or maybe Martin Wilk of Statistics Canada can provide it; but I do not have it.

The Chairman: Thank you, Mr. Hawkes.

Monsieur Bujold.

M. Bujold: Merci, monsieur le président.

• 1150

Merci, monsieur Smith, d'avoir accepté de venir nous rencontrer et de faire valoir vos idées de la façon dont vous l'avez fait. Je crois que vous avez touché des points extrêmement importants. Je trouve intéressant que, dans votre déposition, vous fassiez référence à l'histoire en disant que les changements technologiques ne diminuent pas tellement l'emploi, mais qu'il faut réorganiser la structure à l'intérieur du pays, au niveau régional et au niveau de l'industrie.

Ceci m'amène à vous demander votre opinion sur la formation. Vous avez abordé la question et mon collègue d'en face vient d'en faire autant. Par exemple, pour ce qui est des pays de l'O.C.D.E., surtout en ce qui concerne les jeunes, on nous disait, pas plus tard que la semaine dernière, que les gouvernements et tous les secteurs de l'économie devront s'occuper intensément de la formation, pour permettre aux jeunes et surtout à ceux qui devront se recycler d'aller chercher le bagage dont ils ont besoin pour occuper les emplois disponibles.

Le problème qu'on a ici au Canada, vous l'avez abordé tout à l'heure. C'est que l'éducation relève des gouvernements provinciaux, d'une part, et il est difficile que tous les gouvernements provinciaux puissent s'entendre entre eux, et encore davantage avec le gouvernement central; d'autre part, le milieu syndical ne semble pas très enclin à vouloir pousser au maximum la formation parce qu'il craint que nous perdions des emplois. Vous avez affirmé tout à l'heure qu'au niveau historique, on n'en avait pas perdu, et ceci est très important. La troisième facette, c'est le côté patronal. Vous dites qu'eux semblent plus intéressés que n'importe qui d'autre à accélérer la formation.

Comment peut-on en arriver à accélérer la formation à ces trois paliers-là, premièrement pour récupérer le temps perdu parce qu'on est en retard et, deuxièmement, pour mettre beaucoup plus l'accent sur la formation? Comme M. Hawkes l'a dit, vous en parlez exclusivement au niveau des langues. On est en retard à presque tous les niveaux. Déjà, cette année, on a au-delà d'un milliard de dollars de consacrés à la formation. Comment va-t-on être capable d'arriver à un consensus sur l'importance de la formation?

Dr Smith: Vous avez raison, monsieur Bujold, c'est de toute première importance. Cependant, la première question à se poser est celle-ci: La formation pour quoi? C'est une question à laquelle il était très facile de répondre, généralement, il y a environ cinq ans, alors qu'on manquait au Canada d'apprentis et d'ouvriers spécialisés. Comme vous le savez, il fallait chaque

[Translation]

comprenons pas très bien sa nature dans les différentes catégories d'emplois, etc. Je ne sais pas non plus où l'on pourrait trouver ces renseignements. Peut-être au ministère de l'Emploi et de l'Immigration, ou encore Martin Wilk, de Statistique Canada, pourrait-il vous les fournir. Quant à moi, je ne les ai pas.

Le président: Je vous remercie, monsieur Hawkes.

Mr. Bujold.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman.

Thank you, Mr. Smith, for agreeing to meet with us and for making your points so well. I think you have raised some extremely important questions. I was interested in the point you made that history shows that technological change does not reduce employment, and that what is necessary is a re-organization of the internal structure of the country at the regional and industry level.

This leads me to ask your opinion on training. You raised the question and my colleague opposite did so as well. As recently as last week, we were told that governments and all sectors of the economy of the OECD countries should be taking a keen interest in training, to enable young people, and particularly people who have to re-train, to obtain the skills they need to fill the jobs that are available.

A few moments ago, you referred to a problem here in Canada. The fact is that education is a provincial responsibility on the one hand, and it is very difficult to get the provincial governments to agree among themselves, much less with the central government; on the other hand, the unions do not seem to be pushing training as hard as they could, because they are afraid they will lose jobs. Your point was that historically, jobs have not been lost because of technological change, and that is a very important statement. The third party involved is management. You say that they seem more interested than anyone else in promoting training.

How can we speed up training at these three levels, first of all to make up for the time we have lost, because we are behind, and secondly, to put much greater emphasis on training? As Mr. Hawkes said, the only reference you made to this was with respect to languages. We are behind in almost all areas. We have already earmarked more than \$1 billion for training this year. How are we going to achieve a consensus on the importance of training and education?

Dr. Smith: You are quite right to say that training is of prime importance, Mr. Bujold. However, the first question we must ask ourselves is: what are we training people for? Generally speaking, it was very easy to answer this question five years ago, because Canada had a shortage of apprentices and skilled workers. As you know, each week, something had

[Texte]

semaine répondre au patronat qui demandait l'importation d'ouvriers pour telle ou telle tâche précise. En ce temps-là, c'était les provinces qui ne voulaient pas consacrer assez d'argent à la formation spécialisée pour la jeunesse et les autres. Le recyclage n'était pas aussi important que maintenant. Comme vous le savez, cette loi nationale sur la formation a été un résultat de cela. Le gouvernement fédéral a perdu patience, si je peux m'exprimer ainsi, et a dit: Voici l'argent; c'est pour la formation pour des emplois spécifiques.

Mais ces arguments, ces difficultés ont pris beaucoup de temps. Ils ont pris six ou sept ans peut-être et, malheureusement, à mon avis, le résultat auquel nous sommes arrivés aujourd'hui n'est peut-être pas le résultat qui convient à nos besoins. Maintenant il est très difficile de prévoir exactement les postes ou les emplois spécifiques qui existeront pour les diplômés de ces programmes de formation. C'est peut-être plus important maintenant de donner une formation générale, d'améliorer les aptitudes générales, sociales, les aptitudes à lire, à faire des tâches mathématiques, des choses de ce genre. Peut-être que le *general upgrading* comme on dit en anglais, est plus important maintenant parce qu'on ne peut pas prévoir avec certitude les postes qui s'ouvriront pour la jeunesse et pour les autres. Malheureusement, la loi actuelle est un peu trop étroite. Peut-être que ce serait une bonne idée de la modifier pour tenir compte de ces possibilités de formation plus générale.

• 1155

Sur la question du consensus, vous avez entièrement raison. Jusqu'à récemment, les syndicats ne collaboraient pas beaucoup sur le plan de l'apprentissage, malgré quelques exemples du contraire. Le patronat est vraiment en faveur de la formation mais, en général, les patrons n'aiment pas payer. C'est le cas, en particulier, des patrons des petites et moyennes entreprises qui craignent de former des gens et de les perdre immédiatement après, attirés par de plus gros salaires dans de plus grandes entreprises.

Je suis actuellement membre d'un groupe qui doit faire rapport au gouvernement au mois de décembre sur le *skills training leave*; je m'excuse, mais je ne sais pas comment on dit cela en français. C'est en quelque sorte un congé payé pour de la formation; on ne perd pas de salaire pendant la période de formation. Tout le monde est en faveur, mais tout le monde croit que quelqu'un d'autre devrait payer. C'est à nous de trouver une solution. Mais comment peut-on bâtir un consensus dans un pays où on n'a jamais eu besoin de cela? C'est la question la plus difficile, c'est la question première.

Je n'ai pas de réponse. Nous allons suggérer, dans un de nos prochains rapports, un mécanisme possible de discussion entre des représentants des divers gouvernements et des divers secteurs de notre économie, mais je n'ai pas beaucoup confiance. Je pense que cette forme de consensus vient seulement d'une nécessité et, malheureusement, si nous attendons un peu, nous en serons là.

Mr. Bujold: Dans le rapport que vous allez faire, si vous suggériez qu'on étende le congé sabbatique qui existe dans le domaine de l'enseignement à toutes les catégories, on pourrait

[Traduction]

to be said to industry, which wanted to import workers for particular jobs. At that time, the provinces did not want to spend enough money on this type of training for young people and others. Retraining was not as important a phenomenon then as it is now. As you know, the National Training Act was passed as a result of this situation. The federal government lost patience, so to speak, and said: "Here is the money; it is to be used for training people for specific jobs."

But a great deal of time, six or seven years, was wasted, and unfortunately, in my opinion, the result we have today is perhaps not the best suited to our needs. It is now extremely difficult to forecast exactly which specific jobs will exist for the graduates of these programs. It has perhaps become more important now to provide a general education, to improve students' general social skills, the ability to read, to do mathematical problems, and this type of things. Perhaps a general up-grading is more important now, because we can no longer forecast with any certainty what positions will be open for young people and others. Unfortunately, the Act we have at the present time is a bit too rigid. Perhaps it would be a good idea to amend it to include general upgrading programs.

You are quite right in what you say about consensus. Until recently, unions, with a few exceptions, were not very cooperative about training programs. Management is all for training, but generally does not like to pay the bill. This is particularly true of the management of small and medium-sized businesses, who were afraid of training people and then losing them right away to a larger company that could offer higher salaries.

I am currently a member of a group that is to report to the government in December on skills training leave. We are looking at fully paid leave. Everyone is in favour of this, but everyone thinks someone else should pay for it. Our job is to find a solution. But how can we build a consensus in a country where we have never needed that? That is the most difficult question, and the fundamental question.

I do not have the answer. In one of our up-coming reports, we are going to suggest a discussion forum between the representatives of the various governments and the various sectors of our economy, but I am not very hopeful. I think this type of consensus arises only when there is a real need for it, and unfortunately, if we wait much longer, we will be at that point.

Mr. Bujold: If you were to suggest in your report that sabbatical leave be extended to all fields, not just education, you might find a solution. Your comments on the importance

[Text]

peut-être arriver à une solution. Ce que vous venez de dire sur la formation générale, c'est extrêmement intéressant, mais le problème est le suivant: les provinces affirment que c'est de leur ressort et que c'est à elles que revient la tâche de donner la formation générale et même le rattrapage, parce qu'une bonne partie de notre main-d'oeuvre a énormément de rattrapage à faire.

Si je comprends bien ce que vous dites, notre loi sur la formation devrait être réorientée pour qu'on puisse donner certains cours de base, mais orientée plutôt vers la formation en industrie; une industrie donnée pourrait former des techniciens ou ceux dont elle a besoin plutôt que de prendre des gens qui sont mis à pied et de leur donner une formation technique pour qu'ils entrent sur le marché du travail sans nécessairement avoir de l'emploi. Cela reviendrait peut-être à ce que vous disiez dans vos remarques au début. Diminuer les heures de travail et recycler les gens dans l'industrie, quand on fait entrer de la nouvelle technologie par exemple, selon vous, est-ce que ce serait une solution plus valable que ce que nous avons à l'heure actuelle dans notre loi sur la formation, même si nous avons désigné des professions hautement spécialisées au Canada? Est-ce qu'il vaudrait mieux donner la préférence à la formation en industrie plutôt qu'à la formation dans les institutions?

Dr Smith: Si l'on sait exactement les postes pour lesquels on veut faire de la formation, c'est très clair qu'il est préférable, comme vous dites, de faire de la formation en industrie. Mais si on ne sait pas et si on admet qu'on ne sait pas, je pense qu'il est plus valable d'améliorer les aptitudes générales. La plus grande partie de notre jeunesse sera employée dans le secteur des services. Malgré tout ce qu'on entend au sujet des ordinateurs, c'est dans le secteur des services que la plupart des gens seront employés éventuellement. Pour cela, il faut avoir des aptitudes sociales et il faut bien s'exprimer dans une langue ou dans une autre, ou dans plus d'une langue; il faut avoir des aptitudes de base.

• 1200

Vous avez raison lorsque vous dites que c'est un problème entre les deux niveaux de gouvernement, mais on peut trouver des solutions. J'espère que ce sera possible. Peut-être que ce sera un compromis, mais ce doit être possible.

Le président: Malheureusement, votre temps est écoulé.

Monsieur Keeper.

Mr. Keeper: In your presentation you mentioned the need, for example, for activity in the knowledge-intensive sector of the economy and you had some suggestions as to policies—government procurement, something about risk capital and the rest of it. I am just wondering if you have given any thought to the fact that today there seems to be a kind of new dogma spreading that there really is not any place for government in the economy and we really need to leave it all to the private sector. Do you see a legitimate role for the government in moving Canada into the knowledge-intensive sector of the world economy? I would just like you to comment on that. What role do you see for government? Do you see a legitimate

[Translation]

of a general education are most interesting, but the problem is this: the provinces maintain that education is their responsibility, and that it is up to them to provide general up-grading programs and even catch-up programs, because a large part of the labour force has a great deal of catching up to do.

If I understood you correctly, you think that our training act should be amended to include some basic courses, but that it should be focussed more on industrial training. A particular industry could train technicians or the individual it needs. At the present time, we are taking people who are laid off, giving them technical training, and then sending them back to the labour market, even though there might not necessarily be a job for them. Perhaps this comes back to your opening remarks. Would it be preferable, in your opinion, to reduce the work week and re-train people within particular industries when a new technology is introduced, for example, rather than proceeding as we are at present with our training act, even though we have designated some highly skilled occupations in Canada? Would it be better to emphasize training in industry, rather than training in institutions?

Dr. Smith: If we know exactly for what positions we are training people, it is clearly preferable to train them in industry, as you say. But if we do not know, and if we admit not knowing, I think it would be a better idea to improve general abilities. Most of our youth will be employed in the services sector. Despite all we have been hearing concerning computers, it is mostly in the services sector that these people eventually find work. And in order to work in that sector, you must be sociable, be able to communicate and be able to speak one or more languages. You must have basic abilities.

You are right in saying that it is a problem between two levels of government, but it is nevertheless possible to find solutions, at least I hope it is. Perhaps it will be in the form of a compromise, but I do think we should be able to find a solution.

The Chairman: Unfortunately, your time is up.

Mr. Keeper.

M. Keeper: Vous faites état dans votre mémoire du besoin, par exemple, de mener des activités dans le secteur de l'économie qui exige le plus de connaissances, et vous donnez quelques suggestions quant aux politiques qui pourraient être mises en oeuvre: vous parlez, entre autres, des achats du gouvernement, et vous dites également quelque chose au sujet du capital de risque, etc. Je me demande tout simplement si vous avez réfléchi au fait que de plus en plus, la tendance, c'est de dire qu'il n'y a pas de place pour le gouvernement dans l'économie et qu'il faudrait s'en remettre exclusivement au secteur privé. Pensez-vous que le gouvernement a un rôle légitime à jouer pour amener le Canada à participer davantage, sur le plan

[Texte]

role, or do you think it is possible simply to leave it to the private sector to move Canada into these areas?

Dr. Smith: I see a legitimate role for government, but I want to be clear on what that role is. It is my view that the private sector is much more likely to do a good job of exporting and competing around the world than a Crown corporation is. It is my view that our country is only going to prosper as much as we have an aggressive, well managed and competitive private sector. My problem is that we are faced with a situation where we do not, at the moment, have that.

Rather than set up a whole bunch of Crown corporations to try to get into this business, I would say that what is required is that government help the private sector to get going. For instance, risk capital: I know a lot of private sector banking people who are as private sector as they come, but they would be delighted to have government share some of the risk in this high-risk industry by setting up venture capital companies where, let us say, the banks and the government share the risk.

I would see that there is a role for government in using its procurement to aggregate the Canadian market. You see, I speak to a lot of business people and I ask the business people why they are not selling certain things in the Canadian market. I say: Look, we have a big market, why do you not sell there? They say: Yes, but you can never pull it together. It is all very well to have a big market for aircraft, but if you cannot ever pull it together to deliver it to anybody, if you have to sell it to one person at a time in 10 provinces, in 50 cities, in 1,000 different fields somewhere, it is very difficult for a Canadian company to do.

The government can help by aggregating the market. In some instances, take Air Canada or CP Air, the market could be aggregated. We could, in fact, give encouragement to Canadian companies, or even to foreign companies, to set up certain kinds of operations in Canada by aggregating the market. So the government has a role there.

The government is a big buyer; it is a very big purchaser. If you take the number of medical devices that are purchased, they are almost all purchased with government funds, but usually there are 10 different provinces purchasing them. This is not private sector. What private sector person buys a CAT scanner? Never! The private sector is not buying CAT scanners; it is the governments that are buying CAT scanners.

Mr. Fennell: They do in the States.

[Traduction]

mondial, au secteur à forte concentration de connaissances? Auriez-vous des commentaires à faire à ce sujet? Quel rôle devrait, selon vous, jouer le gouvernement? Pensez-vous qu'il ait un rôle légitime à jouer, ou pensez-vous plutôt que nous devrions tout simplement laisser le champ libre au secteur privé dans ce domaine?

Dr Smith: J'y entrevois un rôle légitime pour le gouvernement, mais je tiens à expliquer clairement quel devrait être ce rôle, selon moi. Je pense que le secteur privé est beaucoup mieux en mesure de faire un bon travail d'exportation et de concurrence, de par le monde, que ne le serait une société de la Couronne. À mon avis, notre pays ne pourra prospérer que si nous avons un secteur privé dynamique, bien géré et concurrentiel. Le problème, c'est que nous n'en sommes pas encore arrivés là.

Et je pense qu'au lieu de créer tout un tas de sociétés de la Couronne pour que celles-ci se lancent là-dedans, le gouvernement ferait mieux d'aider le secteur privé à démarrer. Prenez par exemple le capital de risque: je connais beaucoup de gens, dans le secteur bancaire privé, qui sont aussi pro-secteur privé que possible, mais ils seraient ravis que le gouvernement partage certains des risques de l'industrie à risques élevés en mettant sur pied des sociétés de capital spéculatif qui permettraient aux banques et au gouvernement de partager les risques.

Je pense par ailleurs que le gouvernement pourrait se servir de ses achats pour regrouper le marché canadien. Voyez-vous, je discute avec beaucoup de gens du milieu des affaires, et je leur demande pourquoi ils ne vendent pas certains produits sur le marché canadien. Je leur dis: regardez, nous avons un grand marché, pourquoi ne lui vendez-vous pas vos produits? Et ils me disent: oui, mais il est impossible de le regrouper. C'est très bien d'avoir un important marché pour les aéronaves, mais s'il n'est pas possible de regrouper le tout pour livrer les appareils à quelqu'un, si vous devez vendre un appareil à une personne à la fois dans 10 provinces, 50 villes et 1,000 champs différents... Il est très difficile, pour une entreprise canadienne, de faire cela.

Le gouvernement pourrait nous aider en regroupant le marché. Dans certains cas, comme par exemple avec Air Canada ou CP Air, ce serait possible. En regroupant le marché, nous pourrions stimuler certaines entreprises canadiennes, voire des sociétés étrangères. Le gouvernement a donc un rôle à jouer à ce niveau-là.

Le gouvernement est un gros, un très gros acheteur. Prenez par exemple le nombre d'appareils de soins médicaux qui sont achetés: ils sont presque tous achetés avec des fonds du gouvernement, mais en général, il y a dix provinces différentes qui les achètent. Ce n'est pas le secteur privé. Qui, dans le secteur privé, achèterait un tomographe axial? Personne! Le secteur privé n'achète pas de tomographes axiaux; ce sont les gouvernements qui les achètent.

M. Fennell: Ils le font aux États-Unis.

[Text]

Dr. Smith: Okay, but I do not want that . . . Some feel they may want to have the private sectors running hospitals, but I am not here to make that argument. I am here simply to say the governments buy a lot of CAT scanners.

Now, if they could get together and agree on one standard or one type and present a common front to the people who make CAT scanners, they could darn well get them to set up an operation in Canada and give the Canadians the right, under licence possibly, to make a certain device, make money and then eventually get into the export, maybe not of CAT scanners but of a portion of a CAT scanner.

This is where I see a chance for Canada. But the government could help aggregate the market, in my view, Mr. Keeper. I think we can use procurement for that purpose; and I think the government has a role to share the risk, which I think is a valid role.

I do not personally think I see a role for governments in running companies in the high technology or high knowledge-intensive areas. I do not think governments are by nature quick enough, entrepreneurial enough or market-oriented enough to take advantage of the very, very rapid changes which occur in that sector.

So I am not suggesting that in those sectors we set up Crown corporations. We have one; we have Connaught Laboratories, and an argument could be made that that could be a base for certain expanded operation. But I personally would not like to see expanded Crown corporations unless there were a clearly stated plan ahead of time for how, when and where those companies would be privatized, because I do not think governments can compete in this rapid high technology sector.

Mr. Keeper: Obviously, Crown corporations are only one of the instruments available to government . . .

Dr. Smith: Yes.

Mr. Keeper: There are all forms of government regulation. You mentioned risk capital. I assume that would have to have some sort of institutional base in order to be able to be of assistance to the private sector.

What I wanted to get clear from you is what your attitude was in terms of . . . You have made a very clear case for us to stop relying solely upon resource industries and to move into a knowledge-intensive area of the economy on a world scale. It seems to me from your response that you have basically said an essential part of that process of our moving into the world markets in this area is active support of government.

Dr. Smith: Yes, I think so. I take the Idea Corporation in Ontario as a very good one. I really recommend you have a look at it, if you have not had a chance to, because there they are using government money, but they are getting private money in as well on a three-to-one basis. What they are doing is loaning this money out or even taking some equity positions

[Translation]

Dr Smith: Peut-être, mais je ne veux pas que . . . certains pensent qu'il pourrait vouloir que le secteur privé administre les hôpitaux, mais je ne suis pas ici pour présenter cet argument. Je suis simplement venu vous dire que les gouvernements achètent beaucoup de CAT scanners.

Alors s'ils pouvaient s'entendre sur une norme ou sur un type d'appareil et présenter un front uni devant ceux qui fabriquent les scanners, ils pourraient fort bien les obliger à établir une entreprise au Canada et à consentir aux Canadiens le droit, probablement sous licence, de fabriquer un certain mécanisme qu'ils pourraient exporter. Ce ne serait pas nécessairement un CAT scanner même, mais une partie de celui-ci.

Voilà une occasion pour le Canada. À mon avis, monsieur Keeper, le gouvernement pourrait aider à consolider le marché. Nous pourrions nous servir de nos achats à cette fin. Le gouvernement se doit de partager les risques, ce qui est un rôle utile.

Personnellement, je ne crois pas que les gouvernements devraient administrer des sociétés dans le secteur de la haute technologie ou de connaissances très poussées. Je crois que les gouvernements ne sont pas suffisamment rapides, entrepreneurs et attentifs au marché pour profiter de l'évolution extrêmement rapide de ce secteur.

Je ne suggère donc pas que nous créions des sociétés de la Couronne dans ces domaines. Il y en a déjà une, les laboratoires Connaught, et on pourrait avancer que cette société pourrait servir de base à une certaine expansion. Personnellement, je ne suis pas en faveur d'un élargissement des activités de la Couronne à moins qu'il y ait déjà un plan très clair indiquant comment et à quel moment ces sociétés seront retournées au secteur privé, parce que les gouvernements, d'après moi, ne peuvent faire concurrence dans ce secteur de la haute technologie.

M. Keeper: Évidemment, les sociétés de la Couronne ne représentent qu'un des outils à la disposition du gouvernement.

Dr Smith: En effet.

M. Keeper: Il y a toutes sortes de règlements. Vous avez parlé du capital risqué. Je présume qu'il faudrait une sorte d'institution de base si on voulait aider le secteur privé.

Ce que je voulais vous entendre dire sans équivoque, c'est quelle est votre attitude face . . . vous avez très bien présenté les raisons pour lesquelles nous devrions cesser de nous en remettre uniquement aux industries primaires pour passer aux secteurs économiques hautement spécialisés à l'échelle mondiale. Si je vous ai bien compris, si nous voulons percer les marchés internationaux dans ces secteurs, nous aurons absolument besoin d'un appui tangible du gouvernement.

Dr Smith: Je le crois. Un très bon exemple serait la *Idea Corporation* en Ontario. Je vous conseille vivement d'y jeter un coup d'oeil, si vous n'en avez pas encore eu l'occasion, parce que cette société reçoit des fonds du gouvernement, mais elle reçoit également des investissements privés dans un rapport de trois pour un. Cette société prête à de petites entreprises

[Texte]

in small Ontario businesses, and they are offering these businesses not only money but management help and marketing help. I think that is a very constructive use of government.

As I say, I have talked to bankers whom I have known for years and who are very private sector, and they want government to share the risk with them. They feel this is a new field for them and they need the help.

Mr. Keeper: The other thing I get from your presentation is this. You mentioned the knowledge-intensive area as a wealth producer but not as a job producer. But you do then go on to indicate that, basically, the personal service sector, human services, is a highly labour-intensive part of the economy in which there is room for growth.

The scenario I draw from that is that we need to get into the knowledge-intensive areas in order to produce the wealth so we can channel that wealth into the service sector to produce the employment and the better human services. Is that the picture you were painting?

Dr. Smith: That is right. That is correct.

Mr. Keeper: Have you anything further to say about how that might happen?

Dr. Smith: The two methods, of course, are: Either people make money in the knowledge-intensive sector, in a wealth-producing sector, and then spend it to buy services, or the government taxes it to provide services. These are the two choices one has, and that is a political choice about which I do not really think the Science Council ought to express a view.

• 1210

I have my personal view of how I would do it in individual instances, but the basic thing is that we have to understand that we must chose sectors to produce wealth for Canada, and it would be a mistake to rush into sectors that produce jobs if in fact we are not producing wealth. Do you know what I mean? If you have to chose to move into a sector, one which produces jobs and not much wealth and one which produces wealth and not many jobs, it is better to produce the wealth and then distribute it to produce jobs than to make the mistake of getting into obsolete industries which may be labour-intensive but have no future.

Mr. Keeper: Yes, obviously we have to produce the wealth.

I am wondering what your thoughts are on—as we move to produce the wealth, do we continue to starve the human services, or can we do both at the same time? Can we provide the kind of human services that are going to keep people employed—obviously the value in the human services themselves, as well as the social value of having people working—at the same time as we begin to move into the knowledge-intensive area to create the wealth and keep the circle moving in whole, so to speak? How do you see that?

Dr. Smith: That is a question of taxation. That is a taxation question. What you are saying to me is given that at the

[Traduction]

ontariennes ou en devient actionnaire, mais elle ne se contente pas de leur donner de l'argent, elle leur apporte également des conseils de gestion et de commercialisation. Voilà un usage très constructif de fonds gouvernementaux.

J'ai discuté avec des banquiers que je connais depuis des années et qui sont très en faveur du secteur privé et pourtant, ils veulent que le gouvernement partage les risques avec eux. Comme c'est un tout nouveau secteur pour eux aussi, ils ont besoin de cette aide.

M. Keeper: Je retiens une autre chose de votre mémoire. Vous dites que les domaines hautement spécialisés engendrent beaucoup de richesses mais peu d'emploi. Mais vous ajoutez également que le secteur des services personnels crée énormément d'emplois et peut encore croître.

La conclusion que j'en tire c'est que nous devons investir dans les secteurs hautement spécialisés afin de produire des fonds que nous pourrions investir dans le secteur des services pour les améliorer et pour créer encore plus d'emplois. Est-ce bien là votre idée?

Dr Smith: Oui, vous avez tout à fait raison.

M. Keeper: Auriez-vous autre chose à ajouter sur la façon d'y parvenir?

Dr Smith: Il existe évidemment deux méthodes: soit les gens font beaucoup d'argent dans le secteur hautement spécialisé et le dépensent pour acheter des services, soit le gouvernement impose leur revenu pour fournir des services. Il faut donc faire un choix politique et le Conseil des sciences n'est pas disposé à exprimer une opinion.

J'ai mon opinion personnelle sur la façon dont je procéderai dans certains cas précis, mais le principal c'est de comprendre que nous devons choisir les secteurs qui apporteront une richesse au Canada. Ce serait une erreur de se précipiter dans des secteurs qui créent des emplois, mais qui rapportent peu. Vous voyez ce que je veux dire? Si vous devez choisir entre un secteur qui crée des emplois mais qui rapporte peu et un autre qui rapporte énormément mais très peu d'emplois, il vaut beaucoup mieux choisir le second car on peut utiliser l'argent gagné pour créer des emplois; sinon on commet l'erreur de se lancer dans des industries désuètes qui créent peut-être beaucoup d'emplois mais qui n'ont aucun avenir.

M. Keeper: Effectivement, il faut que cela rapporte.

Tandis que l'on fait de l'argent, doit-on continuer à laisser dépérir les services ou peut-on s'occuper des deux à la fois? Peut-on fournir le genre de services qui donnent beaucoup d'emplois et qui sont utiles en soi, en même temps qu'on se lance dans des secteurs hautement spécialisés qui rapporteront? Qu'est-ce que vous en pensez?

Dr Smith: C'est une question fiscale. Ce que vous dites, c'est que comme à l'heure actuelle nous avons un déficit et un taux

[Text]

moment we are running a deficit, given we have high unemployment, and given it is going to take some time for our new industries to get going, should we not start expanding our labour-intensive services sector now rather than later? All I can say is, sure, as long as you are willing to pay for it; and that becomes a question of taxation.

Some would say increase the deficit, some would say tax people. Some would say, yes, provide the services provided people can pay for it. These are the choices you have: you increase the deficit, you increase the taxes, or you make it a market sector and say people can buy those services. But those are political questions.

Mr. Keeper: Just a short clarification on that. It seems to me if we move into the wealth-producing areas without at the same time moving into the job-producing areas, we run the risk of having a very harsh social climate.

Dr. Smith: Sure. You have more unemployment and then you have to take measures right away. If that happens, that is what I called a contingency plan. That is why I say watch and see if that is what happens. If you start running into increased unemployment . . .

Let me just be very brief on this. I figure by next fall we are going to know the truth on the matter. The business people I have spoken to tell me that their profits in Year 1 of the recovery are going to pay off their debts. Year 2 is when they are going to buy the new machinery. That is when we will start to see whether the increase in the new industries is job-destructive. And if that is the case, then it may well be necessary concomitantly to expand other sectors to pick up that employment, or we are going to have social trouble on our hands.

But there is still going to be a decision to be made as to whether you do that by taxation or you do that by deficit or by user fees. Those are political choices, on which I am not here to express an opinion today.

Mr. Keeper: Thank you.

The Chairman: Mr. Fennell, although you are not a member of the committee, I know of your interest in the subject matter. But we will have to keep you within certain limits.

Mr. Fennell: I appreciate your coming here today, Dr. Smith, and particularly I enjoyed meeting Dr. Cordell, because I really have endorsed that book of his. I have used it to a great extent. It has given me speaking material. So I appreciate the type of product you are producing.

But I would like to endorse what my colleague mentioned. I think it is time that the Science Council, who are getting their hands on this problem, started analysing what we have to do. Four years ago we made a presentation, but it was too late, in 1979, to do anything about it, of putting groups of technical and business people and labour people and sociologists together to try to wrap around the problem.

I would like to question you on your statement about your bringing back this 10% of the labour force by negotiating, by

[Translation]

de chômage élevé, et comme il faudra un certain temps avant que nos nouvelles industries rapportent, ne devrait-on pas commencer à donner de l'ampleur au secteur des services qui créent beaucoup d'emplois tout de suite plutôt que plus tard? Certainement, tant que vous êtes disposé à payer pour; c'est pourquoi cela dépend des impôts.

Certains seraient en faveur d'une augmentation du déficit, et d'autres, d'un impôt plus élevé. Certains voudront qu'on fournisse les services à condition que les gens les paient. Voilà vos choix: Vous pouvez augmenter le déficit, augmenter les impôts, ou faire de ce secteur un marché où les gens peuvent aller acheter les services qu'ils veulent. Ce sont là des choix politiques.

M. Keeper: J'aimerais avoir une précision. Mais si nous nous lançons dans des secteurs qui rapportent sans nous occuper en même temps des secteurs qui créent de l'emploi, nous risquons de nous retrouver dans un climat social très malsain.

Dr. Smith: Certainement. Comme le chômage augmente, il faut prendre des mesures immédiates. Le cas échéant, il faut ce que j'ai appelé un plan d'urgence. Mais il faut d'abord voir si cela va se produire. Si le chômage augmente de plus en plus . . .

Très rapidement, je vais vous dire que d'ici l'automne prochain, nous saurons ce qui va se passer. Les gens d'affaires avec lesquels j'ai discuté m'ont dit que leurs profits au cours de la première année de la reprise vont rembourser toutes leurs dettes. Au cours de la deuxième année, ils vont acheter de nouvelles machines. C'est à ce moment-là que nous pourrions constater si l'accroissement des nouvelles industries fait disparaître des emplois. Dans ce cas, il pourra être nécessaire de donner en même temps de l'expansion à d'autres secteurs afin de compenser pour les emplois perdus, sinon, il y aura des troubles sociaux.

Mais il faudra tout de même décider si cela se fera par voie d'imposition, par l'accroissement du déficit, ou par le biais de tarifs imposés aux usagers. Ce sont des choix politiques sur lesquels je ne veux pas me prononcer.

M. Keeper: Je vous remercie.

Le président: Monsieur Fennell, même si vous ne faites pas partie du Comité, je sais que vous vous intéressez à la question. Par conséquent, vous devrez respecter certaines contraintes.

M. Fennell: Monsieur Smith, je suis heureux que vous ayez pu venir aujourd'hui, surtout que j'ai eu le plaisir de rencontrer M. Cordell car je suis parfaitement d'accord avec tout ce qu'il dit dans son livre. Je m'en suis beaucoup servi pour des discours. J'apprécie donc ce que vous faites.

Je suis également d'accord avec mon collègue. Je crois qu'il est temps que le Conseil des sciences, qui s'occupe maintenant du problème, commence à analyser ce que nous devons faire. Il y a quatre ans, nous avons fait une proposition, mais c'était trop tard, en 1979, pour faire quoi que ce soit. Ce n'était plus la peine de regrouper des techniciens, des gens d'affaires, des travailleurs et des sociologues pour faire le tour du problème.

Vous dites qu'on pourrait récupérer 10 p. 100 de la main-d'oeuvre en négociant, en leur donnant davantage de temps

[Texte]

giving them more leisure time. Well, there is one of our critical problems: What are those people going to do with their leisure time? They are not using it productively now. What are we going to do to encourage that? The other side of some of those people who were laid off is they are structurally unemployable; and that is another critical problem we have. I would like to hear more of an explanation on that, because I think to say you are not going to get a raise you are going to get more leisure, while yet we are not doing anything to define what we do with the leisure time . . . I mean, pay TV is not the answer.

• 1215

The Chairman: That was part of the question I was going to ask, so it will save time. I would like you to comment on the potential growth of leisure industries, which I think is fantastic.

Dr. Smith: I am not so sure that people, at the moment, are not using their leisure time productively. If you go back some time, Mr. Fennell, you know very well that the work week was—what? . . . 60 hours, and I am not prepared to say that people have not benefited from the 20 that they have got off that now.

One thing that is happening, by the way, is a very large informal economy. An awful lot of folks are using their leisure time to do things for one another. An awful lot of folks are using their leisure time to fix up their homes, increase their assets, improve their farms. This informal economy is really driving economists crazy, because they cannot measure it. Economists, of course, have trouble enough with what they can measure, but it really bugs them when they cannot measure something. I think it is perfectly reasonable that some of the people who have leisure time will enter into that informal economy.

I also think the chairman's comment—which I am sure you share, which is that presumably there will be industries that enter to fill this need—is true. I think we can see a flourishing of arts and culture. There is very real reason to believe people will use their leisure to be more creative. Certainly there are signs of that already. Look at your local towns; most of the recreation departments, or the local community colleges, are giving courses to people in all kinds of different ways to occupy their leisure time. They have record enrolment in these things. I do not think it is fair to say that people will not use their leisure time properly, I have a feeling that they will. I even think they do now.

Mr. Fennell: I am really getting to the increase. There is going to be a dramatic increase in it, that is all I am saying.

Dr. Smith: I do not know. Let us face it, the people in this room, most of us, are working 70-hour weeks, we consider that a short week, if we are lucky. We are exceptions. I did not always work in this type of environment. I must say that when

[Traduction]

libre. Nous avons là un grave problème car que feront tous ces gens de leur temps libre? En ce moment, ils ne l'utilisent pas d'une façon très constructive. Qu'allons-nous faire pour les y encourager? De plus, certains des gens mis à pied ne sont en fait pas employables. C'est d'ailleurs un autre problème aigu. J'aimerais que vous nous fournissiez davantage d'explications à ce sujet, car je pense que le fait de leur dire qu'ils ne vont pas obtenir d'augmentation salariale, mais qu'ils auront davantage de temps à consacrer à leurs loisirs, si nous n'allons rien faire pour définir ce à quoi peuvent servir les loisirs . . . Je veux dire, la télévision payante n'est pas la solution.

Le président: Ce que vous venez de dire fait partie de la question que j'allais moi-même poser alors, pour perdre moins de temps . . . J'aimerais que vous nous parliez de la croissance potentielle des industries des loisirs, qui est je pense fantastique.

Dr Smith: Je ne suis pas certain que les gens n'utilisent pas déjà de façon productive leurs loisirs. Si vous remontez un peu en arrière, monsieur Fennell, vous savez très bien que la semaine de travail était de . . . combien? Soixante heures . . . et je ne suis pas prêt à dire que les gens n'ont pas bénéficié des 20 heures qui ont été retranchées de ce total.

L'une des choses que l'on constate, soit dit en passant, c'est une importante économie spontanée. Beaucoup de gens se servent de leurs loisirs pour s'entraider. Beaucoup de gens s'en servent pour réparer leurs maisons, augmenter leur avoir, améliorer leurs exploitations agricoles. Cette économie spontanée affole d'ailleurs les économistes, car ils ne peuvent pas la mesurer. Les économistes ont évidemment déjà suffisamment de problèmes avec les phénomènes qu'ils peuvent mesurer, mais ça les ennuie encore plus lorsqu'ils ne peuvent pas mesurer quelque chose. Je pense qu'il est tout à fait normal que certaines personnes exploitent leurs loisirs à l'intérieur de cette économie spontanée.

Je pense d'ailleurs que l'opinion du président—que vous partagez, j'en suis sûr—à savoir qu'il y aura des industries qui satisferont cette demande, est fondée. Je pense que nous pouvons déjà observer un épanouissement des arts et de la culture. Nous avons tout lieu de croire que les gens utiliseront leurs loisirs pour être plus créatifs. Nous en percevons déjà les indices. Regardez du côté des petites villes et des villages: la plupart des services de loisirs et des collèges communautaires locaux offrent des tas de cours aux gens pour leur montrer ce qu'ils peuvent faire pour occuper leurs loisirs. Et les inscriptions à ces cours battent tous les records. Je ne pense pas qu'il soit juste de dire que les gens n'utiliseront pas leurs loisirs à bon escient. Je suis convaincu du contraire, et je pense que les gens s'en servent déjà très bien.

M. Fennell: Ce qui m'intéresse, c'est l'aspect augmentation. Tout ce que je voulais dire, c'est qu'il y aura une augmentation phénoménale.

Dr Smith: Je ne sais pas. La plupart des gens qui se trouvent dans cette salle font des semaines de travail de 70 heures. Pour nous, il s'agit là d'une petite semaine. Mais nous sommes des exceptions. Je n'ai pas toujours travaillé dans ce genre de

[Text]

I was working in office jobs or factory jobs I would have thought a four and a half day week would have been very nice, frankly, and I would not have had the slightest bit of trouble thinking of what to do with the other half day. Honestly, I guess I do not share that problem with you.

Mr. Fennell: I do not have that problem.

Dr. Smith: No, no, I am sure you do not. I do think there will be a growth in the recreational sector, in the arts and theatre and crafts and things of this kind. I am quite certain of that. I think that is already happening. Look at all the young people now, for heaven's sake, who are waiting on tables half the day in order to be able to play their musical instruments, or do their pottery, or do their painting the rest of the time. This is becoming quite common. I have a feeling that we are heading to a society where perhaps the definition of work and leisure will not be delineated in quite as contrasting a way as it was in our generation.

On the subject of those who are the hard-core unemployed, and really you could not bring them back if you wanted to, I do not have an answer for that. I think you retrain them if you can; and if you cannot, you treat them with compassion. What else do you do? You are certainly not going to force anybody to re-employ someone who is unemployable. You do whatever training you can and you try to give them a decent income so that at least their kids have a chance not to be in the same position. Let us face it, I do not have any more original answer than that one.

As to our Science Council's getting more specific about law changes, I was tempted. The second month on the job—Arthur, may remember this . . . I called our people in and I said: You know, the Science Council makes all kinds of suggestions and nothing ever happens to them. I said that for some of them it was a good thing, but others were good suggestions and it would be nice if they were implemented and what was required? Eventually I concluded that maybe what we had to do was put our suggestions in the form, paragraph (c), subsection (3) of such and such an act should be amended as follows, rather than just that there ought to be an improvement in this or that. But that would require that we get a whole staff of people to do nothing but look at legislation, figure out how to draft the changes, sort through all this; and we are a very small agency.

• 1220

We have had no real expansion to speak of in a long time. The Economic Council is twice our size. Science and technology has become absolutely the most vital element in every aspect of our economy, and we are still trying to struggle along with the same small staff. If I have to add three or four legal draftspeople and experts on legislation, it limits the number of topics I can deal with. That is my problem.

[Translation]

milieu. Je dois dire que lorsque je travaillais dans des bureaux et des usines, j'aurais franchement dit qu'une semaine de travail de quatre jours et demi aurait été très bien, et je n'aurais eu aucun mal à remplir l'autre demi-journée. Je dois dire, bien franchement, que je ne partage pas ce souci avec vous.

M. Fennell: Je n'ai pas ce souci.

Dr Smith: Non, j'en suis convaincu. Je pense qu'il y aura une croissance du côté du secteur récréatif, c'est-à-dire dans les arts, le théâtre, l'artisanat et d'autre chose du genre. J'en suis certain. Je pense que cela se fait déjà. Regardez tous les jeunes gens qui travaillent comme serveurs ou comme serveuses la moitié de la journée pour pouvoir jouer d'un instrument, ou faire leur poterie ou leur peinture le reste du temps. Cela devient de plus en plus fréquent. J'ai l'impression que nous nous dirigeons vers une société au sein de laquelle la définition du travail et celle des loisirs ne seront pas aussi nettes, aussi opposées qu'elles l'étaient à notre époque.

Pour ce qui est des habitués du chômage, que l'on ne pourrait pas faire travailler même si on le voulait, je n'ai pas de réponse à vous offrir. Je pense qu'il faut les recycler si cela est possible, sans quoi il faut les traiter avec compassion. Qu'y a-t-il d'autre à faire? Vous n'allez pas obliger quelqu'un à embaucher une personne qui ne peut pas travailler, qui ne sait rien faire. Vous leur donnez une certaine formation et vous essayez de leur permettre de gagner suffisamment de revenus pour qu'au moins leurs enfants ne se retrouvent pas forcément dans la même situation qu'eux. Je n'ai malheureusement pas de réponse plus originale à vous donner.

Quant à l'idée que notre Conseil des sciences propose des changements plus précis au niveau des lois, je dois dire que j'ai été tenté. Deux mois seulement après être entré en fonction, et Arthur s'en souviendra peut-être, j'ai convoqué nos gens et je leur ai dit: vous savez, le Conseil des sciences soumet toutes sortes de propositions et on n'y donne jamais suite. Je leur ai dit que pour certaines d'entre elles, c'était une bonne chose, mais qu'il y avait tout de même de bonnes idées et que ce serait bien qu'elles soient appliquées. Je leur ai demandé ce qu'ils pensaient que nous devrions faire. Pour finir, j'en suis arrivé à la conclusion qu'il faudrait peut-être que nos suggestions prennent la forme d'un amendement au paragraphe c), alinéa (3) de telle ou telle loi, plutôt que de n'être qu'une constatation du besoin d'améliorer telle ou telle chose. Mais pour ce faire, il faudrait que nous ayons tout un personnel qui ne serait chargé que d'examiner les lois, de rédiger des amendements et de trier tout cela. Or, notre organisme est très petit.

Nous n'avons connu aucun véritable agrandissement depuis fort longtemps. Le Conseil économique est deux fois plus grand que nous. La science et la technologie sont devenues des éléments clés dans tous les secteurs de notre économie, mais nous devons continuer de nous démener avec le même petit personnel. Si je devais ajouter trois ou quatre juristes-rédacteurs et experts juridiques, cela limiterait le nombre de sujets auxquels je pourrais m'intéresser. C'est là mon problème.

[Texte]

Mr. Fennell: It was not so much the legislation as creating an umbrella to get people together to start talking. You made a comment to me earlier about the difficulty you are having with industry that you did not expand upon, of getting the cooperation of industry to change, that type of thing. You have the information. What are we doing to disseminate this among the public?

Dr. Smith: An example is that we did something very new for the Science Council. Since I took over, Arthur Cordell and I organized in every major city a meeting where we called together industry, labour, educators and government people, provincial and federal... about 60 people usually at each meeting—and had a closed-door session on what micro-electronics will mean to them and the kinds of changes they had better start thinking about. So we got them talking to each other... people in Halifax, Edmonton, Saskatoon, Vancouver and Montreal—and I think this was valuable for them.

I still do not know how to respond, though, to the suggestion by both you, sir, and Mr. Hawkes about how we can put before you recommended legislative changes rather than Science Council suggestions, which is the kind of stuff you are getting now. It really requires that I add staff for that purpose, and I am reluctant to do so. I wish what we had was a responsive civil service who, upon seeing a recommendation from the Science Council, would themselves put it in a draft legislative form, and then let the political masters say yes, or no.

But instead what happens is the political master says: Hey, the Science Council came up with something interesting. He gives it to the civil servant; and the civil servant says, yes, yes, that is nice, puts it away and essentially goes ahead with whatever it is they were planning to do anyway that week. That is a real problem for us at the council, because we are like you, we want to feel useful. We do not want to feel we are making suggestions that nobody cares about.

The Chairman: Your time has expired, Mr. Fennell.

Mr. Fennell: May I ask one more question?

The Chairman: Okay.

Mr. Fennell: Just one example. I would like to know if you know anything about it. Canada has developed the Canadarm, which is probably one of the most sophisticated robotics developed to date. Cannot some of that technology be used in Canada to build robotics? That is so sophisticated that surely we can use something out of that to build an industry here in Canada.

Dr. Smith: One thing is happening. The problem with this is the old story of Canada inventing things that are great inventions, but for which there is no market.

Mr. Fennell: That is the point.

[Traduction]

M. Fennell: Le problème, ce n'était pas tellement la législation, mais la question de rassembler des gens pour commencer à discuter. Vous avez fait un commentaire tout à l'heure, au sujet duquel vous n'avez pas fourni beaucoup d'explications, au sujet du mal que vous avez à obtenir la collaboration de l'industrie pour ce qui est du changement, etc. Vous avez les renseignements. Que fait-on pour les diffuser au public?

Dr. Smith: Je pourrais vous donner l'exemple de quelque chose de très nouveau que nous avons fait au Conseil des sciences. Après mon entrée en fonction, Arthur Cordell et moi-même avons organisé dans chacune des villes principales du pays une réunion où étaient rassemblés des gens de l'industrie, de la main-d'oeuvre, des enseignants et des gens du gouvernement, des représentants du provincial et du fédéral... en tout environ 60 personnes pour chaque réunion... et nous y avons tenu une séance close sur ce que la micro-électronique amènerait pour eux et des genres de changements auxquels ils devraient commencer à songer. Nous leur avons permis de discuter entre eux... à Halifax, à Edmonton, à Saskatoon, à Vancouver et à Montréal... et je pense que cela leur a été très utile.

Mais je ne sais toujours pas quoi vous dire au sujet de la suggestion que vous et M. Hawkes avez faite, à savoir que nous vous proposons des amendements aux lois au lieu de vous soumettre les simples propositions du Conseil des sciences, comme nous le faisons à l'heure actuelle. Il faudrait que j'augmente le personnel pour ce faire, et j'ai certaines hésitations. Je préférerais que nous ayons une fonction publique qui réagisse et qui, voyant une recommandation du Conseil des sciences, rédige elle-même un amendement pour ensuite laisser aux maîtres politiques la responsabilité de dire oui ou non.

Mais au lieu de cela, le maître politique dit: le Conseil des sciences a proposé quelque chose d'intéressant. Il renvoie cela au fonctionnaire et le fonctionnaire dit que c'est très bien, range le papier et poursuit le travail qui avait été prévu pour cette semaine-là. C'est là notre gros problème au Conseil: nous voulons comme vous, nous voulons nous sentir utiles. Nous n'aimons pas avoir l'impression de soumettre des propositions qui n'intéressent personne.

Le président: Le temps qui vous était attribué est écoulé, monsieur Fennell.

M. Fennell: Puis-je poser une dernière question?

Le président: D'accord.

M. Fennell: Juste un exemple. J'aimerais savoir si vous êtes au courant. Le Canada a mis au point le «Canadarm», qui est vraisemblablement le robot le plus sophistiqué jamais construit à ce jour. Cette technologie ne pourrait-elle pas être utilisée au Canada pour construire des robots? Cet appareil est tellement sophistiqué que nous pourrions sans doute en faire quelque chose en vue de construire une industrie ici au Canada.

Dr. Smith: C'est toujours la même histoire. Le problème, c'est que le Canada invente des choses merveilleuses, mais pour lesquelles il n'existe pas de marché.

M. Fennell: Justement.

[Text]

Dr. Smith: This is the old problem of government science. It can be the greatest science in the world, but it is good if you have market-oriented people setting your research agenda. Canadarm, of course, was to meet a specific need; and it is a highly specialized one.

It is conceivable that the whole arm, as it is, could be used holus-bolus, with some changes, in things like the nuclear industry or underwater, or things of this kind. More likely, I suspect, is that some of the software and some of the particular aspects of the Canadarm will be used as parts of other specific applications.

It is already happening in Windsor, as you know. The optics which essentially went into the making of Canadarm have been recognized by a particular company in Windsor as having great potential for automobile industry robots of the next generation with better vision. They have made a deal with the NRC who developed these optics to produce new robots for the auto industry, using the same optical system that Canadarm uses. We are all hoping and praying they are successful. They are good business people, and we hope they make it; but everything is risky, you never know.

But I suspect what you are going to find is not that the whole arm is useful, but that bits and pieces are.

Mr. Fennell: No, no; the technology from it.

Dr. Smith: The technology, the software, some of the joints will prove useful in some other application. But that brings up the whole area of government science. How do you get good government science into industry? And there is a story for another day; that is a big, big issue.

• 1225

The Chairman: I will bypass myself and maybe come in at the end. Mr. Massé and then Mr. Siddon.

M. Massé: Merci, monsieur le président.

J'avais plusieurs questions à poser, mais il n'y a malheureusement pas beaucoup de temps.

Cela tourne autour de ce que vous venez de dire. J'avais l'intention de vous demander ce que le gouvernement doit faire, mais on va oublier cette question. C'est trop long, semble-t-il.

Vous avez fait tout à l'heure un survol rapide des domaines dans lesquels l'industrie canadienne est peut-être un peu plus avancée. Est-ce que vous pourriez être plus précis concernant ces domaines-là, télécommunications ou autres? Aussi, quelles sont nos possibilités et qu'est-ce que le gouvernement peut faire dans ces cas particuliers?

Il y a un autre sujet qui est un peu différent, mais qui est quand même relié à cela. Nous en avons parlé tout à l'heure. Il s'agit de l'éducation. Ce n'est pas que je veuille me mêler des compétences d'un autre palier de gouvernement, mais il me semble, selon ce que je peux constater, que notre système d'éducation manque beaucoup de flexibilité et de souplesse

[Translation]

Dr Smith: C'est le sempiternel problème la recherche scientifique gouvernementale. Notre secteur scientifique pourrait être le meilleur au monde, mais il serait bon que les gens qui fixent le calendrier des travaux connaissent les marchés. Le Canadarm correspond bien sûr à une demande précise et très spécialisée.

Il est tout à fait concevable que le bras en entier soit utile, moyennant certains changements, à l'industrie nucléaire, au repêchage sous-marin, etc. Mais je m'attendrais plutôt à ce que certains éléments du logiciel du Canadarm servent à d'autres applications.

Cela se fait déjà à Windsor, vous savez. La technique optique qui a été utilisée pour le Canadarm revêt selon une entreprise de Windsor un énorme potentiel pour l'industrie automobile, pour ce qui est de la prochaine génération de robots qui pourrait avoir une vision améliorée. Cette société a conclu une entente avec le Conseil national de recherches qui avait élaboré cette technique optique, en vue de manufacturer de nouveaux robots pour l'industrie automobile en utilisant le même système optique que celui du Canadarm. Nous espérons et nous prions tous pour que cela aboutisse. Ce sont des gens qui mènent bien leurs affaires, et nous espérons qu'ils réussiront, mais il y a toujours des risques et on ne sait jamais.

Mais j'imagine que ce que l'on découvrira c'est que seules des pièces du bras seront utiles.

M. Fennell: Non. La technologie.

Dr Smith: La technologie, le logiciel, et certaines articulations pourront servir à autre chose. Mais cela soulève toute la question de l'intervention de l'état dans le domaine des sciences. Comment faire profiter l'industrie des réalisations des chercheurs de l'État? C'est une question très vaste.

Le président: Je vais la contourner pour l'instant pour y revenir vers la fin peut-être. M. Massé suivi de M. Siddon.

Mr. Massé: Thank you, Mr. Chairman.

I have a good many questions to ask, but unfortunately there will not be enough time.

It relates to what you just said but I will skip that topic, apparently it would take too long.

You just completed a quick over-view of the areas in which Canadian industry may have a certain advance. Could you be more precise concerning these fields such as telecommunications or others? What are our possibilities and what can the government do in these particular cases?

There is another matter which is somewhat different but nonetheless related to this. We talked about it a while ago. It is the subject of education. I do not want to interfere in an area of jurisdiction under another level of government but it seems to me, from what I have noted, that our system of education is greatly lacking in flexibility from one province to another and

[Texte]

d'une province à l'autre et qu'actuellement on ne prépare pas adéquatement nos enfants à faire face à ce que sera la vie de l'avenir. En fait, cela ressemble un peu à la vie d'aujourd'hui. Tout d'abord, les gens vont changer d'emploi assez souvent et, deuxièmement, ils auront beaucoup de temps libre. La raison pour laquelle je dis cela, c'est que de plus en plus, les travailleurs ont tendance non seulement à faire un même travail dans différentes entreprises, mais aussi à occuper des emplois tout à fait différents l'un de l'autre.

Je me demande donc s'il n'y a pas quelque chose qui pourrait être fait au niveau de l'éducation, pour s'assurer qu'il y ait une plus grande souplesse, une plus grande flexibilité pour les individus.

Dr Smith: Ce sont deux très bonnes questions.

La première concerne nos points forts, les succès que nous avons remportés et ce que nous pouvons faire. Dans les télécommunications, on fait déjà beaucoup de choses, et je pense qu'il y a très peu à ajouter. Nous avons des compagnies assez fortes comme *Northern Telecom*, *Mitel* et d'autres. Elles avaient une situation de monopole pour commencer; c'était un marché global. C'est exactement ce que je disais plus tôt en parlant avec M. Keeper. Il y a très peu à faire. Il y a maintenant des plans pour un nouveau laboratoire fédéral de télécommunications. Si vous voulez mon opinion, je pense que ce serait une bonne idée de ne pas avoir simplement un laboratoire fédéral, mais plutôt un laboratoire géré conjointement par les industries, le gouvernement fédéral et les universités. J'ai peur qu'un laboratoire fédéral puisse, malgré une très bonne volonté, se retrouver avec des produits pour lesquels les marchés n'existent pas. Si leur programme est établi conjointement avec les autres partenaires qui ont un œil sur le marché, même les marchés de l'avenir, je pense que nous aurons de meilleures possibilités de succès à long terme.

En ce qui concerne le domaine de l'espace, nous avons des choix à faire. Je pense qu'il est nécessaire d'avoir de grands projets financés par le gouvernement, parce que sans cela nous n'aurons pas d'industrie de l'espace. Nous n'avons pas assez de compagnies privées pour garantir un programme de l'espace.

Mais quels projets? Nous avons un choix en ce moment entre le M-Sat et le RADARSAT. Le M-Sat, c'est pour les communications, comme vous le savez. Le RADARSAT, c'est pour le *remote sensing*. Je ne connais pas le mot français; je m'excuse. Pour ma part, je pense que nous avons un très grand avenir au Canada dans ce domaine du *remote sensing*. Peut-être faudrait-il en faire davantage pour s'assurer que le Canada puisse jouer un rôle de leadership dans le monde. Nous avons un très grand pays et nous avons besoin de ce *remote sensing*; nous avons besoin de faire de l'exploration pour trouver des minéraux, de faire de la recherche en gestion de nos forêts; il nous faut être capables de faire de la navigation dans l'Océan Arctique. Pour toutes ces choses, nous avons besoin du *remote sensing*, et nous pensons que le gouvernement peut faire davantage dans ce domaine-là. Ce sont les deux domaines dans lesquels nous avons eu beaucoup de succès jusqu'à maintenant.

[Traduction]

that we are not at the present time adequately preparing our children to face the conditions they will have to cope with in the future. Actually, they are not so different from those we have today. First of all, people will be changing jobs quite frequently, and secondly, they will have a lot of leisure time. There is an increasing tendency for workers to do the same sort of job in different businesses and also to do completely different types of work when they change employment.

I wonder whether something could not be done in the field of education to ensure a greater flexibility for individuals.

Dr. Smith: You have asked two good questions.

The first concerns our strong points, the areas where we have been successful and what we can do about them. In telecommunications, we are already doing a lot and I think there is very little that can be added. We have quite strong companies like *Northern Telecom*, *Mitel*, and others. They were in a monopoly situation at the beginning and had a world market. It is exactly as I described to Mr. Keeper. There is very little to be done. There are now plans for a new federal telecommunications laboratory. Personally, I think that it would be a good idea, rather than having a federal laboratory, to have one which is jointly managed by the industries, the federal government and the universities. I am afraid that a federal laboratory, in spite of its good intentions, might come up with products for which there is no market. If the program is jointly established with the other partners who have an eye on the market, and its future prospects, I think we would have better chances for long-term success.

With respect to space, we have choices to make. I think it is necessary to large projects funded by government because without these we would not have any space industry. We do not have enough private companies to ensure a space program.

But which projects should we support; at the present time we have a choice between the M-Sat and the RADARSAT. The M-Sat is for communications, as you know. The RADARSAT is for remote sensing. I personally think we have a great future ahead of us in Canada in the field of remote sensing. Perhaps we should do more so that Canada can play a world leadership role. We have a very large country and we need remote sensing; we must engage in exploring in order to find minerals and do research on the management of our forests; we have to be able to navigate in the Arctic Ocean. Remote sensing is necessary for all of these activities and we think the government can do more in this field. These are two fields in which we have been very successful so far.

[Text]

• 1230

En éducation, je ne sais pas comment on fait pour arriver à la flexibilité. Il s'agit de donner une éducation générale et aussi de donner aux gens l'habitude de retourner s'instruire de temps à autre. Il faut que nous abandonnions cette idée qu'on est formé jusqu'à un certain âge et qu'ensuite on est dans le domaine du travail. Il faut constamment retourner se reformer; il en est de même pour ce qui est des connaissances générales. C'est une tendance qu'il faut reconnaître et accepter. Je pense que cela s'en vient.

Il se fait une étude sur l'enseignement des sciences dans les écoles secondaires du Canada, et cette étude sera disponible au mois de janvier ou février, je pense. Peut-être que vous allez trouver cela très intéressant. Il a fallu quatre ans pour faire cette étude, et j'espère que les résultats seront intéressants.

M. Massé: Merci.

The Chairman: Before I call Mr. Siddon and before the members all disappear out the door, I just want to remind . . .

Dr. Smith: That is cause and effect.

The Chairman: No, no, nothing to do with Mr. Siddon. But I want to remind the committee our next meeting is next Thursday, October 6, at 9.30 a.m., when we will have *la Centrale des syndicats démocratiques*. That reminded me, while we have had a good deal of academics, government people and unions before us on this subject, we have not had too many business people. We have tried to get the Business Council on National Issues but have been unable to do so. But with your permission, I think we should approach the Canadian Manufacturers' Association or some umbrella group from the business side to get their views. Just listening to our witnesses this morning reminded me, in checking with the clerk, we have not had any industry people here on this subject, and it is very vital that we get them. So we will try again with the National Council on Business Issues and maybe the CMA.

Mr. Siddon.

Mr. Siddon: Thank you, Mr. Chairman. I think it is appropriate you made those comments because the rhetorical questions I would like to ask of Dr. Smith and the comments I would like to make, I think, focus on the very issue you have raised, that the manufacturing sector in this country is going to have a lot to do with the solutions that must be achieved to this serious economic problem we have in Canada today.

With all due respect to you, Dr. Smith, I think we are skirting the real issue. When I read your annual report, which was released two weeks ago, I see you identified what I consider to be the real issue. In the message from the chairman prefacing your report, you state:

Our present industrial structure is not constructed so as to call forth the best ideas from intelligent, innovative Canadians. On the contrary, I believe that our industrial policies are holding back innovation.

[Translation]

As far as education goes, I do not know how we can bring about greater flexibility. The important thing is to provide a general education and get people into the habit of going back for training or up-grading from time to time. We have to get rid of this idea that training is provided up until a certain age and that from then on we are in the work force. The need for retraining is constant and the same is true for general knowledge. This is a trend which we recognize and accept. I think there is a willingness.

A study is being done on the teaching of sciences in Canadian secondary schools and it will be available in January or February, I believe. You may find it interesting. It has taken four years and I hope the results will be worthwhile.

Mr. Massé: Thank you.

Le président: Avant de donner la parole à M. Siddon et avant que tous les membres quittent la salle, je voulais simplement vous rappeler . . .

Dr Smith: C'est une relation de cause à effet.

Le président: Non, rien à voir avec M. Siddon. Mais je voulais vous rappeler que notre prochaine réunion aura lieu le jeudi 6 octobre à 9h30 quand nous entendrons la Centrale des syndicats démocratiques. Justement à ce propos, je constate que beaucoup d'universitaires, de fonctionnaires et de syndicalistes comparaitront devant notre Comité à ce sujet, mais que nous n'avons pas entendu beaucoup de représentants du patronat. Nous avons essayé d'arranger une comparution du *Business Council on National Issues*, mais nous n'avons pas réussi. Mais, avec votre permission, je crois que nous devrions contacter l'Association des manufacturiers canadiens ou un autre groupe qui représente le point de vue du patronat. En écoutant nos témoins, ce matin, et en vérifiant auprès du greffier, je me suis rendu compte que nous n'avons pas entendu d'industriels à ce sujet et il est essentiel de connaître leur point de vue. Nous allons donc contacter encore le *National Council on Business Issues* et peut-être l'AMC.

Monsieur Siddon.

M. Siddon: Merci, monsieur le président. Je crois que vous avez choisi le bon moment de faire ces observations, car mes questions rhétoriques concernaient justement ce point, c'est-à-dire que le secteur manufacturier canadien aura un rôle important à jouer dans l'application des solutions que nous devons trouver à ce sérieux problème économique de notre pays.

Sauf votre respect, monsieur Smith, je crois que nous éludons la véritable question. En lisant votre rapport annuel, qui a été publié il y a deux semaines, je remarque que vous avez identifié ce qui me semble la question fondamentale. Dans le message du président, à la préface de votre rapport, vous dites:

Le caractère de notre structure industrielle actuelle n'encourage pas les Canadiens intelligents et innovateurs à exprimer leurs meilleures idées. Au contraire, j'estime que nos politiques industrielles entravent l'innovation.

[Texte]

Then you go on under the mission section to point out that the mandate of the Science Council is to not only deal with an assessment of the present state but to provide guidance for the future direction of science and technology policy and to publish your findings and initiate programs at your own discretion; that is to say, unconstrained by political restrictions.

I would like to assert, Mr. Chairman, through you to Dr. Smith, that the real problem in the country today is that governments do not pay taxes; at least, when I last heard, they were not. Do they? Governments do not pay taxes, and governments are consuming 45% of the gross national product produced in this country. We are now talking about giving people more leisure time and involving people more heavily in the service sector, somehow pretending we are going to have the means to pay for this all when the government is running a \$25 billion deficit, a third of its budget. That is the federal government alone. When I look at the balance of trade in manufactured products I see that we were in near balance in 1970 and in 1981 we have a trade deficit of about \$7.5 billion or \$8 billion, and we import \$21 billion worth of end products, manufactured from the kinds of resources that we produce in natural raw form.

• 1235

What I would like to assert, gentlemen, is that to suggest that Canadians can somehow weather this through by living off the spin-off of benefits of high tech and chip circuits and gadgets and electronic devices, the non-labour intensive sectors, and then therefore we can employ more people in the social and services areas, I think is really demeaning of the human instinct and the desire on the part of Canadians to have a chance to put their shoulder to the wheel and solve this problem. I believe we should be talking about full employment.

I believe we are missing the boat if we do not zero in, as I heard two university presidents do last evening when they were installed in Vancouver to the University of British Columbia and the Simon Fraser University, Dr. George Peterson and Dr. Bill Saywell, who both take the same kind of approach that I am talking about; that high tech is high risk and there is no labour and there is not a significant number of dollars to be found there.

One estimate says that in the core high tech industries, there is only about \$1.5 billion annually to be earned; that natural resources have been a great windfall to Canadians over the years but they have also been our downfall because we have all felt a sense of complacency and failed to find ways to enhance the values of those resources, which is where the real labour comes.

Now, the thesis is that somehow computers and gadgets are going to make it easier for people to enjoy a lot more leisure time, but in fact, two-thirds of the world out there needs the things that we take for granted—food, clothing and shelter—which we have the engineering expertise and the natural resources to create in high tech forms. We must do that by a

[Traduction]

Ensuite, vous faites remarquer que le mandat du Conseil des sciences ne porte pas seulement sur l'évaluation des travaux actuels, mais sur l'orientation à donner à la politique en matière de sciences et de technologie. Vous publiez vos conclusions et vous prenez l'initiative de certains programmes, comme bon vous semble, c'est-à-dire sans la contrainte de restrictions politiques.

Je tiens à affirmer, monsieur le président, que le véritable problème, au Canada, aujourd'hui, réside dans le fait que les gouvernements ne paient pas de taxe, du moins aux dernières nouvelles. Est-ce qu'ils paient des taxes? Les gouvernements ne paient pas de taxes et les gouvernements consomment 45 p. 100 du produit national brut du Canada. Nous parlons maintenant de donner davantage de loisirs aux gens et de créer davantage d'emplois dans le secteur des services, en maintenant l'illusion que nous aurons les moyens de payer tout cela quand le gouvernement a déjà un déficit de 25 milliards de dollars, un tiers de son budget. Je parle uniquement du gouvernement fédéral. On peut constater, en jetant un coup d'oeil à notre balance commerciale des produits manufacturés, que nous avons presque atteint l'équilibre en 1970 alors qu'en 1981, nous avons un déficit d'environ 7.5 ou 8 milliards de dollars. Nous constatons également que nous importons pour 21 milliards de dollars de produits finis, manufacturés à partir de ressources que nous produisons à l'état brut.

A mon avis, suggérer que les Canadiens pourront passer au travers de cette crise en visant les retombées de la haute technologie, des puces, des gadgets et autres trucs électroniques, tous produits sans créer beaucoup d'emplois, et que nous pourrions ensuite engager davantage de gens dans les secteurs des services, c'est faire bien peu de cause de l'instinct humain et du désir qu'ont les Canadiens de s'atteler à la roue pour régler ce problème. Je pense que nous devrions plutôt discuter de plein emploi.

Si nous faisons cela, nous allons manquer le coche comme l'ont dit hier soir deux présidents d'universités qui viennent d'être nommés à Vancouver à l'Université de la Colombie-Britannique et à l'Université Simon Fraser, M. George Peterson et Bill Saywell. Tous deux croient comme moi que le secteur de la haute technologie présente des risques très élevés, crée peu d'emplois et ne rapporte pas tellement de dollars non plus.

D'après certains, le coeur même des industries de haute technologie ne rapporte annuellement que 1.5 milliard de dollars. Les richesses naturelles ont rapporté bien davantage aux Canadiens, mais ils ont contribué à notre perte puisque nous nous sommes reposés sur ces avantages au lieu de chercher des moyens d'accroître la valeur de ces ressources, d'où on peut tirer beaucoup d'emplois.

Cette thèse veut que les ordinateurs et autres gadgets vont plus facilement permettre aux gens de profiter davantage de loisirs. En fait, les deux-tiers du monde ont besoin de choses que nous, nous prenons pour acquises, à savoir la nourriture, le vêtement et le logement. Pourtant, nous avons les connaissances et les ressources naturelles pour créer cela en faisant appel

[Text]

whole reform of our approach to world trade, industrial productivity and the application of computers and devices and robotics to manufacturing.

I am very disappointed—and I do not mean this personally to you, Dr. Smith—but I am very disappointed by the tone that Don Johnston set last week. If we cannot give Canadians hope that 1 million unemployed can expect full employment some time within this decade, then we are doing all Canadians a great disservice. This is no place for political speeches, but I am saying that I am very disturbed and disappointed that we are telling Canadians that they are going to have to learn to give 10% of their time—but we will find something for you to do—without facing the core problem: How are we going to pay for it?

Canadians want to work and they see what Japan is doing, what South Korea, what Taiwan is doing. They see the tremendous potential of these nations, where they have limited resources but they have a lot of enthusiasm and initiative and they are rewarded for their energies.

If we just sit back and watch that happening, I would say, gentlemen, by the end of this decade we are dead. We are going to be nowhere. If we think we can afford to continue to put money into the pie-in-the-sky projects like the Challenger, CANDU and Telidon, but the tax department whines and complains because there is a request that the R&D tax credits, at present at a level of \$225 million, be increased to \$300 million, and the tax department says they are already too rich . . . If we feel we can continue to throw money into these pie-in-the-sky initiatives that bureaucrats and scientists would love to carry out, but which do not create employment, and then we turn our backs on the little guy, the entrepreneur, the guy who has an idea and the wherewithal to bring a few people together, and all he needs is some encouragement and some assistance from government, then we are not ever going to solve this serious economic problem. We are going to be a banana republic.

I think Shirley Carr said that before this committee last week. I think I am hearing lots of people—Larkin Kerwin . . . talking about the multiplier effect associated with investment in R&D. You said that until recently our R&D performance was poor; it is still poor, sir. It is half of what Japan and the United States of America and other progressive industrializing countries are investing in R&D. Until we double that commitment and talk about the multiplier effect and do a sales job on Canadians, then this message we are hearing is just nothing but bad news.

I have made my speech. This is not political; this is as a scientist and an engineer, someone who is concerned about the young people of this country. This is a genuine feeling that we are doing the same old Canadian thing again.

• 1240

We are taking the easy street route; and we are failing to address the real problems of productivity, types of labour

[Translation]

à la haute technologie. Nous devons le faire en revisant notre façon de concevoir le commerce international, la productivité industrielle et l'utilisation des ordinateurs, et de la robotique dans l'industrie manufacturière.

Je suis très déçu, et ne le prenez pas personnellement, monsieur Smith, du ton qu'a adopté Don Johnston la semaine dernière. Si nous ne pouvons pas donner aux Canadiens l'espoir qu'un million de chômeurs pourront se trouver un emploi d'ici la fin de cette décennie, nous allons grandement leur nuire. Ce n'est pas le moment de faire des discours politiques, mais je tiens à dire que je suis très déçu et ennuyé de voir que nous disons aux Canadiens qu'il faudra s'habituer à l'idée d'abandonner 10 p. 100 de son temps sans répondre à la question clé: comment allons-nous payer cela?

Les Canadiens veulent travailler et ils voient ce qui se passe au Japon, en Corée du Sud et à Taiwan. Ils peuvent constater le potentiel énorme de ces pays dont les richesses naturelles sont limitées, mais qui débordent d'enthousiasme et d'initiatives et qui sont récompensés de leurs efforts.

Si nous nous contentons d'observer ce qui se passe, nous mourrons avant la fin de cette décennie. Nous n'irons nulle part. Si nous croyons que nous pouvons nous permettre d'investir dans des châteaux en Espagne comme le Challenger, le CANDU et Telidon, alors que le ministère du Revenu se plaint parce qu'on demande de porter les crédits fiscaux à la recherche et au développement de 225 millions de dollars à 300 millions de dollars, sous prétexte que ces gens sont déjà trop riches . . . Si nous croyons pouvoir continuer à gaspiller de l'argent pour toutes sortes de projets farfelus que les bureaucrates et scientifiques rêvent de faire, mais qui ne créent pas d'emplois, pour ensuite tourner le dos aux petites entreprises qui ont des idées et auxquelles il suffit pour le gouvernement de donner un peu d'encouragement et un peu d'aide, nous n'arriverons jamais à régler ce grave problème économique. Nous allons devenir une république de banane.

Je crois que c'est Shirley Carr qui a dit cela devant le Comité la semaine dernière. Des tas de gens dont Larkin Kerwin, parlent de l'effet multiplicateur des investissements dans la recherche et le développement. Vous dites que jusqu'à tout récemment, la recherche et le développement ici étaient médiocres. C'est toujours pareil. Nous n'investissons là-dedans que ce que la moitié du Japon, des États-Unis et d'autres pays industrialisés progressistes y investissent. Tant que nous n'aurons pas doublé cette mise et que nous n'aurons pas essayé de convaincre les Canadiens de cet effet multiplicateur, ce message continuera d'être pessimiste.

Voilà, j'ai fait mon discours. Ce n'est pas un discours politique. Je parle comme scientifique et ingénieur, comme quelqu'un qui s'intéresse à la jeunesse de notre pays. J'ai sincèrement l'impression que nous nous laissons aller à nos vieux sentiers battus.

Nous prenons la voie facile. Nous oublions de nous attaquer aux problèmes réels de productivité, aux types de réformes du

[Texte]

reforms and co-operative initiatives, all the things that lots of people out there in industry are talking about. The chairman says maybe we should invite a couple of witnesses from industry. I say yes, and more than a couple, because this problem is very serious for the future of our country.

Speech over.

The Chairman: We want to hear a response from Dr. Smith.

Dr. Smith: I cannot remember having felt so strange in my life, because it is not often I hear my speeches given back to me so well and so passionately and then have the surprising addendum saying "and therefore I disagree with you".

I made that speech, Dr. Siddon, that you have just made all over this bloody country. I have made exactly that speech. The Science Council has been talking about manufacturing, manufacturing, manufacturing; and all we could get out of anybody was who needs manufacturing; mega-resources will be just dandy; we will have our mega-projects and will not need anything else. We have talked until we are blue in the face about our deficit on manufactured end products. I do not know anybody who has made as many speeches as I have on this topic.

Mr. Siddon: Who is listening?

Dr. Smith: Who is listening? I do not know who is listening.

Mr. Siddon: Don Johnston gave us that speech last week.

Dr. Smith: Well, you do not expect me to get into that kind of argument; you know that.

I have been making this speech all over the country. I can send you tonnes of them, if you particularly want to look them over. I have been saying these things all over the place: We have to be better in manufacturing.

The problem, however, is not just to say we are no good at it and to assume the reason we are no good at it is that the government is making Telidon or Challenger, questionable as some of those enterprises might be from some viewpoints. The question is to analyse what is wrong with our manufacturing sector. Why is it chronically running at an increasing deficit in terms of international trade? If we want to be perfectly honest and blunt about why it is, it has had lousy management, first; second, over half of it has been foreign-owned and has had absolutely not the slightest desire to export from Canada but merely to act as a distribution house in Canada, or a warehousing operation or perhaps an assembly operation.

The R&D has not been done in Canada. Why? Is it because Canadians are stupid? Not at all. Canadians are not curious? That is not so; Canadians are just as curious as anybody else. So I have analysed why we are not doing R&D, and we are still not doing it. When I said "until recently", what I mean was until recently we were the lowest. Now I think we are above Turkey. But the reason is, darn it, that for one thing, the companies that have no mandate and no interest in selling

[Traduction]

travail et aux possibilités de coopératives, bref toutes ces choses dont bien des gens dans l'industrie parlent. Le président dit que nous devrions peut-être inviter quelques témoins de l'industrie. Je suis d'accord, et ils devraient être plus que quelques-uns car ce problème est très grave pour l'avenir de notre pays.

Discours terminé.

Le président: Nous voulons entendre la réplique de M. Smith.

Dr Smith: Je ne me suis jamais senti aussi étrange de toute ma vie, car il ne m'arrive pas souvent d'entendre en réponse des discours aussi bons et aussi passionnés pour arriver à une dernière phrase surprise disant: «par conséquent, je ne suis pas d'accord avec vous».

Pourtant, monsieur Siddon, j'ai fait exactement le même discours que vous partout au pays. Le Conseil des sciences a parlé encore et toujours et de l'industrie manufacturière et chaque fois on me répondait que personne n'a besoin de l'industrie manufacturière que les mégaresources s'est aussi intéressant, qu'il suffit d'entreprendre des mégaprojets sans avoir besoin du reste. Nous avons parlé jusqu'à en perdre la voix de notre déficit de la balance commerciale des produits finis. Personne d'autre que moi n'a fait autant de discours sur la question.

M. Siddon: Qui écoute?

Dr Smith: Qui écoute? Je ne sais pas.

M. Siddon: Don Johnston nous a fait ce discours la semaine dernière.

Dr Smith: Ecoutez, vous savez bien que je ne me lancerais pas dans ce genre de discussion.

J'ai fait ce discours partout au pays. Je peux vous en envoyer une tonne de copies si vous voulez les lire. Partout j'ai dit qu'il fallait s'occuper de l'industrie manufacturière.

Le problème, c'est qu'il ne faut pas se contenter de dire que nous ne réussissons pas bien dans cette industrie parce que le gouvernement s'occupe du Telidon ou de Challenger, même si pour certains ce genre d'entreprises est éminemment contestable. Il faut tout simplement analyser ce qui ne va pas dans notre secteur manufacturier. Pourquoi notre déficit dans le commerce international croît-il régulièrement? Si nous voulons regarder la vérité en face, c'est parce que nous avons de mauvais administrateurs. Ensuite, plus de la moitié de ces entreprises appartiennent à des étrangers et n'ont donc pas le moindre le désir d'exporter leurs produits puisqu'ils servent généralement de maisons de distribution au Canada, sinon de simple entrepôt ou peut-être d'usine d'assemblage.

La recherche et le développement ne se fait pas au Canada. Pourquoi? Est-ce parce que les Canadiens sont stupides? Pas du tout. Les Canadiens ne sont pas curieux alors? Encore moins; les Canadiens sont aussi curieux que les autres. J'ai essayé d'analyser pourquoi nous ne faisons pas de recherche et du développement ici. Quand j'ai dit: «jusqu'à tout récemment», je voulais dire qu'encore dernièrement, nous étions le pays qui en faisait le moins. Je crois que maintenant

[Text]

abroad do not do any research in terms of products to sell abroad. Who is doing R&D in the auto industry in Canada? That is a very, very large industry in this country. Well, the R&D is being done in Detroit; and you know that.

We have to come to grips with the fact that our country has largely imported its manufactured goods and then exported raw materials. When you export raw materials, it does not call forth the same research response. When I announce I have just sold wheat to China, that does not suddenly get the guys in the labs running around doing something. On the other hand, if you announce I have just sold a computer, a piece of educational software, to China, and the reason they bought it is it had this and that feature, and the next one they are going to need will have a different feature, that gets the guys in the lab operating. Then you have R&D operations.

But Canada has never been doing that kind of thing. We have issued reports, as I say, until . . . The Science Council has made enemies saying the things you have just said. The economists of the country say the Science Council wants us to get into manufacturing, but that is not what Canada should be doing; Canada should go where its comparative advantage is. And its comparative advantage, say the economists, is in areas of minerals and trees; that is our comparative advantage. Canadians should not mess, they say, with things like manufacturing, where we do not have a comparative advantage.

Well, now I come in here because this is a committee that wants to know about unemployment; and they are asking me what is the impact going to be on technology. What I am saying is, given the manufacturing structure that we have, the trick is going to be to apply technology to manufacturing; and you just said the same thing.

• 1245

All right, I analyse that when you apply technology to manufacturing, what you are going to find in the big employers, the big ones . . . I am not talking about the computers. I already told you we are not going to employ many people in those industries, in the hard-core technology industries; we are not going to employ many people. But when we apply it in agriculture, when we apply it in auto parts making, when we apply new technology in these areas, what we are going to find is, by and large, we are going to import machinery from elsewhere, we are going to apply it in our factories and we are going to displace our workers.

Now, I have to come and tell the committee this; and because I emphasize that, somehow or other people seem to forget what I have been saying about manufacturing all these years. But this is a problem. The metalworker who has worked in the auto factory is being replaced by a robot; and if you retrain him to be a welder, by the time he has finished learning to be a welder a robot is going to do the welding, too. It is a serious problem.

[Translation]

nous avons réussi à dépasser la Turquie. La raison en est que les compagnies qui n'ont ni la responsabilité ni le désir de vendre à l'étranger ne font aucune recherche sur les produits qu'ils pourraient exporter. Qui fait de la recherche et du développement dans l'industrie automobile au Canada? Nous savons que cette industrie est extrêmement importante ici. Eh bien, la recherche et le développement se fait à Detroit vous le savez bien.

Nous devons prendre conscience que notre pays a surtout importé des produits finis et exporté des matières premières. Quand on exporte des matières premières, on n'a pas besoin de faire le même genre de recherche. Si on annonce qu'on vient de vendre du blé à la Chine, cela n'inspire pas les gens dans les laboratoires. En revanche, si vous annoncez la vente d'un ordinateur, d'un morceau de logiciel éducatif à la Chine et que l'achat est motivé par telle ou telle caractéristique, on sait que le produit aura besoin de telle caractéristique différente, ce qui inspire les gens dans la recherche. Voilà comment se crée la recherche et le développement.

Mais le Canada n'a jamais fait ce genre de chose. Nous avons publié des rapports jusqu'à ce que . . . Le Conseil des sciences s'est fait des ennemis en disant ce que vous venez justement de nous dire. Les économistes canadiens disent que le Conseil des sciences voudrait qu'on se lance dans l'industrie manufacturière, mais que ce n'est pas vers quoi le Canada devrait se diriger, car il devrait plutôt exploiter ces avantages typiques. Et quels sont-ils pour les économistes: les minerais et les arbres. D'après eux, les Canadiens ne devraient pas se mêler de fabrication puisqu'il n'y a aucun avantage.

Je me présente ici devant un Comité qui s'intéresse au chômage et on me demande quel effet aura la technologie. Je vous dis donc qu'étant donné la structure de notre industrie manufacturière, il faudrait tout simplement lui appliquer la technologie. Et vous venez de dire la même chose.

Je crois que quand vous voudrez appliquer la technologie l'industrie manufacturière, vous découvrirez que les gros employeurs . . . Je ne parle pas d'ordinateurs. Je vous ai déjà dit que nous n'allions pas créer beaucoup d'emplois dans ces industries de très haute technologie. Mais si nous l'appliquons à l'agriculture, à la fabrication de pièces d'auto, si nous appliquons la nouvelle technologie à ces secteurs, nous allons nous rendre compte qu'il faudra importer ces machines. Nous allons nous en servir dans nos usines pour remplacer nos travailleurs.

Je me dois donc de venir dire cela au Comité; et comme j'insiste là-dessus, les gens semblent oublier ce que je dis et répète depuis des années sur l'industrie manufacturière. C'est un problème. Celui qui travaille le métal dans une usine d'automobiles est remplacé par un robot. Si on le recycle comme soudeur, le temps de le former et il sera à nouveau remplacé par un robot. C'est un problème grave.

[Texte]

The growth area is small business. The growth area is small entrepreneurial enterprises. Each of these will take three, four or five people around them.

But what kinds of small businesses? It is very difficult to do mass manufacturing. That kind of thing is going to the newly industrializing countries of the world. Unless you want to lower the wages of Canadians to those levels—and you do not—then it is not right to hold out to Canadians the hope that they are going to become mass producers of some gadgets. They are not.

Consequently, what we are going to have to produce for the world will be systems engineering, software. You say the world needs food and clothing. We will sell them food, but do you honestly think Canadians should be making clothing for the world?

Mr. Fennell: I said shelter as well . . .

Dr. Smith: Okay, shelter, fair enough.

Mr. Fennell:—exportable housing.

Dr. Smith: Fair enough, we can sell prefab shelter.

Mr. Fennell: We are a world leader in it.

Dr. Smith: Prefab shelter we should be selling; there is no question. But I can tell you this. Most . . .

Mr. Fennell: In food, I am talking about higher forms of our agricultural output.

Dr. Smith: Absolutely, processed food, of course.

Mr. Fennell: Fertilizer, packaged products.

Dr. Smith: Packaged products, processed food. I went to the food industry and made a speech to them, pointing out they have a dismally low level of R&D. Well, look at who our food industry is this country. Do you think Unilever, which controls a very large portion of our food industry, wants to do R&D in Canada? I spoke to their number four man worldwide, who happened to be here, and said: Why do you not give your company here the right to do more R&D, world-product mandating? Essentially, the answer he gave me is: We do not operate that way. We do our research back in England, and what you do here is process your food and sell it. When your wheat is cheaper, we will sell the cereal from Canada; but otherwise, we will sell it to Canada.

General Foods is doing some. Now, I went to a company which happens, by the way, to be 100% foreign-owned but has freedom to do what it likes. It makes breadcrumbs—listen to this—by high technology methods. They got money from the Government of Canada, by the way, to install it. It is in Scarborough, if you want to visit it. These breadcrumbs are being made by these special high technology methods, so they have certain qualities which will enable them to sell into Japan

[Traduction]

La petite entreprise est un secteur de croissance. Chaque PME peut engager 4 ou 5 personnes.

Mais quel genre de PME? C'est très difficile de faire de la fabrication en série. On en retrouve surtout dans les nouveaux pays industrialisés. A moins d'être disposé à diminuer les salaires des canadiens à des niveaux comparables, ce qui est impossible, il est injuste de laisser aux canadiens l'espoir qu'ils vont pouvoir devenir le gros producteur d'un gadget quelconque. C'est impossible.

Par conséquent, nous allons devoir fabriquer pour le monde entier des systèmes, des logiciels. Vous dites que le monde a besoin de nourriture et de vêtements. Nous allons leur en vendre, mais croyez-vous honnêtement que les canadiens sont capables de fabriquer des vêtements pour le monde entier?

M. Fennell: J'ai aussi parlé de logements.

Dr Smith: En effet.

M. Fennell: De logements exportables.

Dr Smith: Effectivement, nous pouvons vendre des maisons préfabriquées.

M. Fennell: Nous sommes les premiers au monde dans ce domaine.

Dr Smith: Nous devrions effectivement vendre du préfabriqué. Pourtant . . .

M. Fennell: Quant à la nourriture, je songe à certains produits particuliers de notre production agricole.

Dr Smith: Evidemment, les aliments traités.

M. Fennell: Mais il y a aussi les engrais et les produits emballés.

Dr Smith: Les produits emballés et les aliments traités. J'ai rencontré des gens de l'industrie alimentaire et je leur ai fait un discours pour leur signaler le taux incroyablement bas de recherche et de développement. Eh bien jetez un coup d'oeil sur ceux qui constituent notre industrie alimentaire au Canada. Croyez-vous qu'Unilever qui contrôle un très vaste segment de notre industrie tient à faire de la recherche et du développement ici? J'ai discuté avec le quatrième en importance de la compagnie à l'échelle internationale, qui se trouvait ici, et je lui ai demandé pourquoi il ne confiait pas à la compagnie canadienne le droit de faire davantage de recherches et de développements. Il m'a répondu en essence que ce n'était pas leur façon de fonctionner. Ils font leurs recherches en Angleterre et ici, on se contente de traiter les aliments et de les vendre. Si notre blé est moins cher, ils vendent la céréale produite au Canada, mais sinon, c'est le contraire qui se produit.

General Foods en fait un peu. J'ai même discuté avec les gens d'une société qui appartient pleinement à des étrangers mais qui a la liberté d'agir à sa guise. Cette société fabrique de la chapelure grâce à la haute technologie. Elle a reçu du gouvernement canadien de l'argent pour s'installer ici. Elle se trouve à Scarborough, si jamais vous voulez y aller. Cette chapelure est donc fabriquée grâce à ces méthodes spéciales de haute technologie, si bien qu'elle a certaines qualités lui

[Text]

for Japanese consumption; and this is the best breadcrumb manufacturer anywhere, as far as I am concerned.

It is a big industry, a very big industry. Every last breadcrumb is . . . But go and visit it. I spent a whole day in that plant to see what they are doing. It is terrific.

But most of the foreign-owned companies have no such mandate, Dr. Siddon; and we are going to have to deal with that, darn it. It is not just good enough to say: Make the atmosphere better for the private sector. A lot of them are not interested.

Mr. Siddon: If I might just conclude . . .

The Chairman: Well . . .

Mr. Siddon: No, I think I should conclude, because I think Dr. Smith has become a little bit too defensive.

The Chairman: I think you have my time. I have a lot to say, too.

Mr. Siddon: I think it is important that this aspect of the matter is discussed.

The Chairman: Mr. Siddon, your questions were right on and very good, but I must tell you—you have not maybe been in the committee all the time—the exact pitch you have made many of us have been making over the weeks. My comment that we should invite more manufacturing people is not to indicate that a lot of people have not said what you have said, including myself. It is the application of technology to manufacturing; and let us at least save as many industries as we can, even though they lose employment. But we will have great wealth producers in the country, which are in turn, by the way, not to give people leisure but to do all those personal service things that have to be done and which are not being done now, such as taking care of our old people, our alcoholics, our illiterates and our . . .

Mr. Siddon: Retired politicians.

• 1250

The Chairman: A whole raft of things have to be done. Mr. Fennell has gone; but in the last 10 years, things I am interested in in leisure . . . I was just in a marathon on Sunday with 12,000 people. The increase in that sport, cross-country skiing, cycling and the manufacturing of shoes, bicycles, cross-country skis, back-packing equipment, people working in Parks Canada on the interpretation of the environment—that whole area of employment—but you need wealth producers in the country to give that kind of work, which is as much work as turning a wrench on an assembly line and probably more satisfying.

So we have a lot of testimony saying what you are saying and saying what Mr. Siddon is saying. The point is, though,

[Translation]

permettant d'être vendue au Japon. Quant à moi, c'est le meilleur fabricant de chapelure au monde.

C'est une très grosse industrie. La moindre miette de pain . . . Allez-y, cela vaut la peine. J'y ai passé toute une journée et j'ai trouvé cela fantastique.

Pourtant, la plupart des compagnies étrangères n'ont pas une telle responsabilité, monsieur Siddon. Il va nous falloir régler ce problème. Cela ne suffit pas de conseiller d'améliorer le climat pour le secteur privé. La plupart de ces sociétés ne sont même pas intéressées.

M. Siddon: Si vous permettez, en terminant . . .

Le président: C'est que . . .

M. Siddon: Je crois que je devrais faire une conclusion car je trouve que M. Smith est un peu trop sur la défensive.

Le président: Vous empiétez sur mon tour et moi aussi j'ai beaucoup à dire.

M. Siddon: Je crois qu'il est important de discuter de cette question.

Le président: Monsieur Siddon, vos questions étaient excellentes et très pertinentes, mais je dois vous dire, comme vous n'avez pas toujours été présent aux séances du Comité, que vous reprenez le même discours que beaucoup d'entre nous ont tenu depuis plusieurs semaines. Si j'ai dit que nous devrions inviter davantage de représentants du secteur manufacturier, ce n'est pas parce que des tas de gens n'ont pas dit exactement la même chose que vous, moi y compris. C'est l'application de la technologie au secteur manufacturier. Nous devrions essayer de sauver le plus d'entreprises possible, même si cela signifie perdre quelques emplois. Nous aurons alors des générateurs de richesse au pays qui ne donneront pas davantage de loisir aux gens mais bien le temps de faire des petites choses personnelles qui ne se font pas en ce moment, comme par exemple s'occuper des personnes âgées, des alcooliques, des analphabètes et des . . .

M. Siddon: Politiciens à la retraite.

Le président: Il y a toutes sortes de mesures qui pourraient être prises. M. Fennell est parti; mais il y a toute sorte d'événements intéressants qui se produisent depuis ces 10 dernières années dans le domaine des loisirs . . . par exemple, je participais dimanche dernier à un marathon avec 12,000 autres personnes. Il y a tout un domaine d'emplois possibles dans les sports vu qu'il y a une augmentation énorme de gens qui pratiquent ces sports, du ski de randonnée, de la bicyclette et qui font des excursions et par conséquent ont besoin de souliers, de sacs à dos et de matériel transportable sur le dos, etc., mais pour fabriquer tout ce matériel il faudrait qu'il y ait des producteurs qui mettent les capitaux nécessaires et il y a aussi tous ceux qui travaillent dans l'interprétation de l'environnement à Parcs Canada; tous ces domaines de travail sont probablement beaucoup plus passionnant que de fabriquer une clef dans une usine.

Nous avons reçu toute sorte de témoignages qui concourent avec ce que vous dites et ce que M. Siddon a dit. La question

[Texte]

there are a lot of inflexibility and obstacles to overcome to break through. And it is as much for the reasons that you give, and you, that we must invite the industrial people here, the manufacturers, to try to bounce off them that very thing, as . . .

Mr. Siddon: Could I just have one sentence, Mr. Chairman?

The Chairman: All right, one sentence.

Mr. Siddon: I quoted from Dr. Smith's report. I think it is very pertinent. He stated he believes our industrial policies are holding back innovation.

I do not know whether you mean political policies or the modus operandi of our industries. You have more or less implied that. All I want to feel is that the President of the Science Council of Canada—maybe not today but at some future date—can come back and quantify what it is we have to do to change those policies. It is not just foreign investment. It is not just multinationals. It has to do with taxation; it has to do with the whole attitude towards the private sector and competition with Crown corporations, with the world marketplace. What industrial policies are holding us back? If it is attitudes, let us identify them so we can change them. That is all I ask.

I am sorry, Mr. Chairman.

The Chairman: It is an important question. I understood the witness to say it is both. But he can . . .

Dr. Smith: That is fine. I do not want to take up Mr. Keeper's time. I just felt a little odd, as I say, having spent all my time in the job saying exactly what Mr. Siddon has been saying. I simply came in here to tell you that I believe you are going to create a leisure industry, but I also believe you are going to have to reduce the working hours. I have said that. If that offends people, I am sorry. But I believe I am correct. I think if you look at the European experience, and if you look at all our experience throughout history, you will see that the working week has been shrinking; and it is going to continue to shrink; and I do not think that is so terrible. I think it will spawn a whole new industry.

I also think we can keep all our people employed doing something useful if we are willing to lower the hours, give people some paid educational leave, and spawn whatever new industries we can. But the labour-intensive industry, the business of hey, you guys, we have just got a big factory for our town; that means 800 jobs, that means 1,000 jobs—do not look for that. That is not how it is going to happen. It is going to happen with small businesses, little by little, and I do not

[Traduction]

est, cependant, de pouvoir briser les obstacles et la rigidité qui existent dans le système. C'est pourquoi nous devons inviter les représentants du secteur des entreprises, les fabricants, pour qu'ils lancent ces . . .

M. Siddon: Me permettez-vous de dire un mot, monsieur le président?

Le président: Certainement, une seule phrase.

M. Siddon: J'ai cité le rapport de M. Smith qui je le crois est très pertinent. Il indique qu'à son avis ce sont nos politiques industrielles qui empêchent qu'on prenne des initiatives dans ce domaine.

Je ne sais pas si vous voulez parler de politique ou de la façon dont fonctionnent nos entreprises. C'est plus ou moins ce que vous avez impliqué. Ce que j'aimerais, en fait, c'est que le président du Conseil des sciences du Canada revienne ici, peut-être pas aujourd'hui mais à quelque date ultérieure, pour nous préciser ce que nous devons faire pour changer ces politiques. Il ne s'agit pas seulement d'une question d'investissements étrangers, ni de multinationales; il s'agit aussi de questions de fiscalité, de toute l'attitude que l'on a adoptée vis-à-vis du secteur privé et de la concurrence avec les sociétés de la Couronne; il s'agit de la situation de concurrence sur le marché mondial. Quelles sont ces politiques dans le domaine industriel qui nous freinent? S'agit-il d'attitude et dans ce cas qu'on les démasque afin de pouvoir les changer; c'est tout ce que je demande.

Je m'excuse, monsieur le président,

Le président: Il s'agit là d'une question de grande importance et je crois comprendre que le témoin a dit que c'étaient ces deux facteurs qui étaient en cause, soit la politique et le mode de fonctionnement de nos entreprises. Mais il pourrait . . .

Dr Smith: Très bien, je ne veux pas prendre sur le temps de M. Keeper. Je me sens cependant mal à l'aise ayant passé tout mon temps dans cet emploi à dire exactement ce que M. Siddon vient de nous dire. Je suis simplement venu ici vous dire que je crois que nous allons créer une industrie des loisirs mais aussi que je crois qu'il va falloir réduire les heures de travail. Je l'ai déjà dit et j'ai offensé des gens, je m'en excuse mais je crois avoir raison. Je crois que si vous examinez ce qui s'est passé en Europe, et ceci résulte de ce qui s'est passé dans le passé, vous constaterez que les heures de travail sont devenues de moins en moins longues et la tendance va continuer dans ce sens et je ne crois pas que ce soit si mauvais. Je crois que cette situation donnera naissance à tout un nouveau secteur d'entreprise.

Je crois qu'en réduisant le nombre d'heures de travail, nous pourrions conserver du travail pour tous nos employés, du travail utile et donner aux gens des congés payés pour qu'ils s'instruisent et ainsi nous lancerons toutes les nouvelles entreprises que nous pourrions. Mais ne croyez pas que par miracle vont sortir de terre des entreprises utilisant des milliers de personnes. Ce n'est pas de cette façon que le marché va se développer: il va y avoir des petites entreprises qui peu à peu vont s'établir et je ne crois pas que ce rythme va nous permet-

[Text]

think it is going to happen at a pace that will allow us to clean up the 12% unemployment we have now.

That is my concern. If I were still in politics, I might put it differently. I might put it differently.

Mr. Hawkes: Mr. Chairman, just before we lose our quorum—this article in *Canadian Business*, October 1983, is a Science Council statement rather than a . . .

Dr. Smith: It is a personal statement.

The Chairman: We distributed that to the members of the committee.

Mr. Hawkes: There are some ideas in here that are different from the testimony of this date, or more complete in some areas, and I can see some value in appending it to our record of today's hearing.

Dr. Smith: Do you have problems with the article? If there is something in the article that you do not like, please let me know.

Mr. Hawkes: I would like it appended because some of the ideas in it are things that we should consider in our report, I think. In particular, you asked for a national consensus . . .

The Chairman: It has been distributed to all members. If the committee wishes, we can append it. Do you feel it reflects . . .

Dr. Smith: I would be happy. I wrote it myself.

The Chairman: I see, fine.

Is it the wish of the committee that it be appended? Fine.

Mr. Keeper: I will just ask a brief question, just for clarification. I am thinking about the present work-sharing arrangements the federal government has been undertaking, which have as a component really the fact that wages of people go down; the incomes of people go down. I take it from what you have said, and also from this article as well, that you believe it is possible to reduce working hours without reducing the incomes of people. I think that is an important question because you call for co-operation between labour, and management, for example. Clearly from the position of the CLC, and the labour unions, they are in favour of reduced work weeks, but obviously not at the expense of people's incomes.

• 1255

Dr. Smith: Sure. I think the present program reduces income because it is an alternative to shutting down the plants. In most instances the present work sharing arrangements are brought in *in extremis* when there is an alternative of massive

[Translation]

tre de supprimer les 12 p. 100 de chômage que nous avons à l'heure actuelle.

Et c'est d'ailleurs ce qui m'inquiète. Il est fort possible que si je travaillais dans le domaine de la politique, je présenterais les choses de façon différente.

M. Hawkes: Monsieur le président, juste avant que nous perdions le quorum, je dirais que cet article peut se trouver dans le *Canadian Business* d'octobre 1983 qui est une publication du Conseil des sciences et il s'agit d'une déclaration plutôt que . . .

Dr Smith: Il s'agit d'une déclaration personnelle.

Le président: Nous avons distribué ce document à tous les membres du Comité.

M. Hawkes: Je crois qu'on trouve là certaines idées originales que nous n'avons pas entendues jusqu'ici au Comité ou certains exposés qui sont plus complets dans certains domaines et je crois qu'il serait bon de le faire annexer à notre compte rendu de la séance d'aujourd'hui.

Dr Smith: Est-ce que cet article ne vous plaît pas; s'il vous plaît faites-nous le savoir.

M. Hawkes: J'aimerais bien qu'on le mette en annexe à notre compte rendu car certaines des idées qui sont présentées dans cet article devraient faire l'objet de notre rapport. En particulier, vous avez demandé qu'il y ait un consensus national . . .

Le président: Cet article a été distribué à tous les membres du Comité et si le Comité le veut, nous pouvons l'annexer au compte rendu. Est-ce que vous pensez que cet article reflète . . .

Dr Smith: Je ne serais que trop heureux qu'on l'annexe car je l'ai rédigé.

Le président: D'accord, très bien.

Est-ce que les membres du Comité veulent que nous mettions cet article en annexe à notre compte rendu? Très bien.

M. Keeper: Je poserai une question très brève en vue d'obtenir des éclaircissements. Je songe particulièrement à ces accords actuels de partage de l'emploi que le gouvernement fédéral veut passer mais qui ont pour contrepartie une diminution de salaire, une diminution du revenu pour ces travailleurs. Je crois comprendre d'après ce que vous avez dit, et aussi d'après cet article, que vous pensez qu'il est possible de réduire les heures de travail sans réduire les salaires. Je crois que la question est importante car vous avez demandé que les différents secteurs impliqués soit la main-d'oeuvre, et la direction collaborent. Il n'y a pas de doute que le CTC, les syndicats sont en faveur de réduire la semaine de travail mais certainement pas aux dépens des revenus des gens.

Dr Smith: D'accord. Mais je crois que le programme actuel aboutit à une réduction de revenus car c'est une façon de palier à la fermeture des usines. Dans la plupart des cas, on fait appel à ces accords de partage d'emplois en dernière extrémité

[Texte]

layoffs or plant shutdowns. So there the workers are asked essentially to make a concession, and that is a different story. I am talking about labour foregoing increases rather than taking less. I am saying that as long as inflation is under control, then labour ought to be willing to bargain for more jobs for their friends, their fellows who are presently unemployed, their fellow work people at the same factory, for instance, folks they know, and who could be brought back to work, and to bargain for leisure rather than for raises. I am not suggesting concessions. Now, of course, concessions are required in industries that are otherwise going to be in serious trouble, but that is a different story. I am talking about a general principle.

Mr. Keeper: Yes. I think that clarifies it adequately. The related proposal is that the government will maybe subsidize and promote this kind of activity, and you make mention of using welfare or unemployment insurance payments. I am just wondering, given the fact, for example, that unemployment insurance payments are based on a regressive kind of tax, would it not be preferable to have the money for such subsidies, if that is what is required to promote the idea, come from a general revenue which is more broadly based, and more progressive in its nature, once again referring to the need for co-operation with labour, since labour has strongly objected to the use of unemployment insurance for these other purposes.

Dr. Smith: Well, frankly, unemployment insurance funds have sometimes been drawn right from the general revenues. As you know, it is not always covered by the premiums, which you describe as a regressive tax. As far as I can see that is an issue for negotiation, and for political decision. To me, revenue is revenue whether it is raised by unemployment insurance premiums or raised by other forms of taxation. That is a political question, and frankly, I do not think the Science Council would want to issue an opinion on that. If it would gain labour's co-operation to do it one way rather than another, that is something to be considered. All I am saying is that rather than the government's paying people to be idle, it makes a lot more sense if they pay them a little bit of money to help them achieve contracts which make more people work even if they each work some fewer hours, and they each have to forego an otherwise more lucrative raise to achieve that situation. Now that is what I am suggesting.

Mr. Keeper: If I could ask one final brief question. You make the recommendation relative to training for kind of a more generalized training because of the difficulty in predicting where people are going to be employed, and including reference, at least in your article to basic upgrading of literacy. I am just wondering about the fact that there is such a high rate of functional illiteracy in the country. How do you see the problem of functional literacy in this country related to the

[Traduction]

lorsqu'il n'y a pas d'autre choix que les aux mises à pied massives ou les fermetures d'usines. Donc, dans ce cas on demande essentiellement aux travailleurs de faire une concession et c'est là une histoire tout à fait différente. Je parle de ces augmentations de la force active plutôt que de diminutions. Je dis que du moment que l'inflation est tenue en échec, alors les travailleurs devraient négocier pour obtenir plus d'emplois pour leurs amis, leurs compagnons qui sont actuellement en chômage, leurs compagnons qui travaillaient dans la même usine afin qu'on les fasse revenir et je veux dire que l'on devrait négocier pour obtenir plus de loisirs plutôt que des augmentations de travail. Je ne préconise pas des concessions. D'un autre côté, il est nécessaire de faire des concessions dans ces entreprises qui autrement seraient en sérieuses difficultés mais la question est alors différente. Je parle ici d'un principe d'ordre général.

M. Keeper: D'accord. Je crois que l'on a bien clarifié la situation. La proposition connexe serait que le gouvernement subventionne éventuellement et fasse la promotion de ce genre d'activités. En ce sens, vous avez indiqué que l'on pourrait utiliser certaines prestations d'assurance-chômage ou de bien-être social. Je me demandais, si compte tenu du fait par exemple, les prestations d'assurance-chômage sont basées sur une taxation du genre régressif. Ne serait-il pas préférable d'utiliser pour promouvoir cette idée les fonds provenant des taxes en général, ce qui constitue une base plus vaste, ce qui constitue une façon plus progressive de procéder, pour obtenir la collaboration des travailleurs puisque les travailleurs se sont catégoriquement opposés à ce que l'on utilise l'argent de l'assurance-chômage pour d'autres objectifs que les chômeurs.

Dr Smith: Franchement, la caisse d'assurance-chômage dépend quelquefois des taxations, des revenus d'ordre général. Comme vous le savez, les prestations d'assurance-chômage ne sont pas toujours fournies à partir des cotisations que vous avez décrites comme une taxation régressive. Autant que je sache, c'est une question qui pourrait être négociée et qui pourrait faire l'objet d'une décision politique. Pour moi, les recettes sont des recettes qu'elles proviennent des primes d'assurance-chômage ou qu'elles proviennent d'autres formes de taxation. Il s'agit là d'une question d'ordre politique et franchement je ne crois pas que ce soit au Conseil des sciences de décider de ce cas. Naturellement on doit étudier cette idée, si les travailleurs sont prêts à collaborer dans un cas et pas dans l'autre. Tout ce que je dis c'est qu'il vaut mieux rémunérer un petit peu les travailleurs plutôt que de les laisser oisifs et ainsi de cette façon le procédé permet d'avoir plus de personnes ayant un emploi même si chacun travaille moins d'heures et doit renoncer à certaines augmentations. Et voilà ce que je propose.

M. Keeper: Vous me permettrez bien de vous poser une dernière question succincte. Vous recommandez que l'on donne aux employés une formation plus générale, étant donné qu'il est difficile de prédire où ceux-ci seront affectés. En outre, si je m'en reporte à votre article, il faudrait se montrer plus exigeant au chapitre de l'instruction. Or je m'étonne justement de ce qu'il y a un taux aussi élevé d'analphabétisme au pays. Comment envisagez-vous le problème de l'alphabétisation fonctionnelle chez nous par rapport au recyclage qui s'impose

[Text]

need for retraining in order to have people employed or to have competitive industries and that sort of thing?

Dr. Smith: Why it is directly related. Believe me there are not going to be many jobs in this country in the next 20 years carrying stones from place to place. Most people are going to end working in either industries that require a lot of intelligence, thought and knowledge or in jobs where we take care of one another, and have to be able to know how to talk to people, and read the labels on the prescriptions, and know what the proper procedure is in the event of a fire alarm in the nursing home and so on. Illiterate people are simply not going to have jobs, and therefore I see they are directly related. We have to take every step possible to make sure that Canadians have fundamental working skills. I am just talking about showing up on the job at 9.00 a.m. and being able to read the basic instructions. This is stuff which a lot of our people do not know. People who have lived all their lives on welfare, some of them, people who have had no chance at education, people who have perhaps perceptual problems, we have to teach these people; otherwise, we are going to leave them behind.

• 1300

Mr. Keeper: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you very much, Dr. Smith and Dr. Cordell. We probably could on for a long while longer, but there is other business to attend to in the House of Commons.

Our aim is to put out a report recommending some of the things that both you and Mr. Siddon and Mr. Hawkes and Mr. Massé and all of us are concerned about, but I think a consensus is developing among those appearing before the committee. We want to thank you for contributing to the knowledge of the committee.

As I mentioned earlier, the committee will meet again next Thursday morning with the *Centrale des syndicats démocratiques*.

The meeting is adjourned.

[Translation]

pour en arriver à mettre les gens à contribution ou pour obtenir des industries concurrentielles, et ainsi de suite?

Dr Smith: En effet, il y a une relation de cause à effet. Je vous prie de croire que d'ici une vingtaine d'années, le pays n'aura plus tellement besoin de casseurs de pierres. La plupart des gens vont se retrouver soit dans des industries qui requièrent beaucoup d'intelligence, de réflexion et de connaissances, soit dans des postes où il leur faudra s'occuper les uns des autres, savoir parler aux gens, lire les étiquettes sur les ordonnances, faire le nécessaire advenant une alerte d'incendie dans un foyer pour vieillards, et ainsi de suite. Les analphabètes vont se retrouver sans emploi et, par conséquent, cette question, à mon avis, les touche de près. Nous devons faire tout en notre pouvoir pour nous assurer que les Canadiens possèdent les connaissances professionnelles de base. Je veux dire, qu'ils apprennent à se présenter au travail à 9 heures et à lire les instructions élémentaires. Ce sont là des aptitudes encore inexploitées chez nombre de personnes. Il y a des gens qui ont passé toute leur vie à la charge du bien-être social et parmi ces gens il y en a qui n'ont pas eu la possibilité d'avoir de l'instruction, il y en a qui peut-être ont eu des problèmes en ce sens qu'ils n'avaient aucune idée de leurs possibilités de travail, et par conséquent, il nous faut éduquer ces gens. Autrement nous allons les laisser toujours en marge de la société.

M. Keeper: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Smith et M. Cordell. Nous pourrions probablement continuer pas mal de temps mais on nous attend pour d'autres affaires à la Chambre des communes.

Nous voulons présenter un rapport où nous recommanderons certaines des idées que vous nous avez présentées ainsi que M. Siddon et M. Hawks et M. Massé, idées qui nous intéressent tous ici et je crois que ceux qui se sont présentés devant le Comité en sont arrivés à un accord à ce sujet. Nous voulons vous remercier de la contribution enrichissante que vous nous avez apportée au Comité.

Comme je l'ai indiqué plus tôt, nous nous réunirons à nouveau jeudi matin et nous recevrons alors la Centrale des syndicats démocratiques.

La séance est levée.

APPENDIX "TRAV-17"

BUSINESS FORUM

Some modest proposals for unemployment strategies-just in case we need them

By Dr. Stuart L. Smith

With new tools augmenting our minds and our senses, discoveries now cascade upon one another, revealing secrets of the cosmos, creation, the earth, our bodies, and even the nature of life itself. Never in human history have so many frontiers been crossed simultaneously. And never has there been a society as broadly educated as our own to participate in these discoveries, along with their fruits.

Yet many Canadians fear rapid change, particularly its possible effects on employment. Some counsel protectionism and bail-outs. Others would have us slow down the application of new knowledge.

Considering alternative solutions.

The impact of new technology on employment is a genuine concern, and it will not disappear with a few reassuring words from economists about free markets. What we know and what we don't know about the future of employment must be discussed publicly and openly. Alternative solutions should be considered and contingency plans decided upon. By definition, these would be strategies, thoroughly debated and then prepared for implementation if needed. To use a medical analogy, when people know what symptoms to look for and what treatments will be available, they are more likely to accept optimism and reassurance from their family doctors.

Both optimists and pessimists can offer plenty of reasons for expecting a positive or negative net impact of technology on jobs. The optimists argue that the unemployment picture might actually be improved as new technology advances. That has, after all, been the net result of all previous waves

Stuart L. Smith is chairman of the Science Council of Canada and former leader of the Ontario Liberal party. Business Forum welcomes contributions from readers who have something to say and know what they're talking about.

of automation. It is entirely possible that the efficiency created by new machines will translate into new wealth. This wealth could, in turn, be spent in ways to use the talents not only of those laid off, but of other workers as well.

In addition, new technologies create new industries offering products and services that could not otherwise be produced. Powerful microelectronic chips, for instance, will make possible a whole new generation of artificial limbs and aids for the sightless and hearing impaired. This will create work for rehabilitation experts, special teachers and so on. Hundreds of other similar examples could be cited. Of course, new jobs could be created for the actual production of new robots, computers and other machines, provided Canada improves its competitive performance in this area.

Others argue that panic is unnecessary because diffusion of new technology is likely to be slower than imagined. Furthermore, it may well turn out that the recent rapid rate of entry of people into the labor force will slow down.

The pessimists, for their part, are worried about the context of the expected changes, and the probable mismatch between available people and available jobs.

Take the matter of context. Our confidence has been shaken by the strength of our new competitors, especially from Asia. We have come through a devastating recession, and the strength and duration of the recovery are still unpredictable. For Canada, there is additional uncertainty about the long-term strengths of our basic commodity-producing industries. Unemployment is already far too high. Adjustments are easier to make in an atmosphere of optimism and growth. Flexibility is hard to come by when automation occurs in a pessimistic, low-growth, high-unemployment society.

A mismatch of time.

Second, there could be a mismatch between jobs and people: a mismatch of skills, income level, place and, perhaps most significantly, of time.

Any machinist or draftsman who is replaced by a robot, a computer or a flexible manufacturing system is going to ask a few reasonable questions about other jobs: "Can I do it or learn to do it; will it provide the income I am used to; do I have to leave the place where I live (and can I afford to do so); and, finally, is the job available now or some years from now?"

Given that computer-controlled machines substitute not only for human effort but for human judgment as well, new jobs may require skills that are far above or below the skill levels of today's trained factory workers.

Many displaced workers might expect to find employment in the service sector, but automation of that sector itself and automation of small, one-industry towns will produce difficult problems. It's also probable, though not certain, that the rate of job displacement in traditional factory (and some routine office and service) jobs will be rapid in the next two or three years, while the rate of formation of new industries and new jobs may lag behind. If so, there would be an important transitional problem to be solved.

What is to be done? First, we need to develop a national consensus on the following basic principles:

- Canada will adopt new technology as rapidly as possible and will not subsidize or protect obsolete plants.
- Canada will expand its efforts in science, research and technology development pertinent to its resource industries and to other Canadian strengths and needs. In addition, Canada will seek to diversify its economy so as to be less reliant on commodity exports and more involved in marketing knowledge-intensive goods and services.
- Canada will undertake to do everything possible to retrain, relocate and re-employ those displaced by technology, to maintain their livelihood and to otherwise ease their transition.

Setting the tone.

The endorsement of such principles by leaders of governments, business and labor would set the tone for national co-operation. But such a consensus would depend partly on the contingency plans backing up the job commitment.

Such contingency plans could look like this:

Particularly in traditional industrial sectors, the work week could be shortened. After all, the equivalent of 5% wage increase over each of two years is a half-day per week. Bargaining for such additional leisure and for a 10% increase in jobs should be more important than bargaining for additional money wages, provided that inflation stays under control.

Second, job sharing must be explained and, if required, promoted using funds that would otherwise go for welfare and unemployment-insurance payments. It should not be confined to industries in financial difficulty, but should be adapted to healthy industrial situations, too.

Third, we need retraining programs at the work site, wherever possible, in conjunction with measures such as paid educational leave, sabbaticals, gradual retirement and part-time work opportunities. Since one can seldom guess what future skills will be required, basic upgrading of literacy, mathematics and communications skills should be included in most training packages.

Fourth, if required, we should expand our human-services sector. There is plenty of need for more human contact in our nursing homes, day care centres, hospitals, rehabilitation centres and so on. There has been a tendency to cut personnel to the bone in order to achieve restraint and avoid feather-bedding.

The fact is that there is much value in human contact and improved live quality in these institutions (and outside them as well). This value is hard to measure, mostly because the old and chronically ill cannot afford to create a very active market for such additional services. That does not mean they are unimportant. No computer can yet substitute for mutual care and attention. This is especially important as our population ages.

These are among the programs we should be discussing, in the event that this wave of automation is more disruptive than past changes have been.

We hover at the threshold of a great new era for humanity. There are miracles of space communication, laser surgery, microelectronic visual implants, new energy forms and genetic improvement of food crops. We face unlimited opportunities, provided only that we act with optimism, determination and genuine compassion for one another. \$

APPENDICE "TRAV-17"

BUSINESS FORUM

Quelques modestes propositions de stratégies de lutte

contre le chômage - si jamais il faut en arriver là

Par M. Stuart L. Smith

Avec de nouveaux outils reculant les limites de notre esprit et de nos sens, les découvertes s'enchaînent maintenant les unes après les autres, révélant les secrets du cosmos, de la création, de la terre, de notre corps et de la vie même. Jamais auparavant n'a-t-on vu autant de frontières reculer en même temps et il n'y a jamais eu non plus de société aussi instruite que la nôtre pour participer à ces découvertes et jouir de leurs fruits.

Pourtant, de nombreux Canadiens craignent le changement rapide, en particulier son effet possible sur le chômage. Certains conseillent l'adoption de mesures protectionnistes ou le sauvetage des secteurs menacés, alors que d'autres nous poussent à ralentir la mise en pratique des nouvelles connaissances.

Autres possibilités de solutions

L'impact des nouvelles technologies sur l'emploi constitue un problème réel, qui ne disparaîtra pas avec quelques formules rassurantes des économistes sur le libre marché. Il faut discuter ouvertement et publiquement de ce que nous savons et de ce que nous ignorons de l'avenir de l'emploi. Il faudrait envisager des possibilités de solutions et mettre au point des plans d'intervention. Par définition, il s'agirait de stratégies ayant fait l'objet d'un débat poussé, que l'on pourrait mettre au point techniquement si le besoin s'en fait sentir. Pour utiliser une analogie du domaine médical, si l'on sait quels symptômes surveiller et si l'on connaît des remèdes possibles, il est plus facile de croire en l'optimisme et aux assurances du médecin.

Les optimistes comme les pessimistes ont chacun de nombreuses raisons pour s'attendre à ce que la technologie ait un effet net positif ou négatif sur l'emploi. Les optimistes soutiennent que la situation du chômage pourrait s'améliorer à mesure que les nouvelles techniques se perfectionneront. Après tout, c'est le

M. Stuart L. Smith est président du Conseil des sciences du Canada et ancien chef du parti libéral de l'Ontario. Business Forum invite les contributions de ses lecteurs qui ont quelque chose à dire et qui savent de quoi ils parlent.

résultat net de toutes les vagues d'automatisation que nous avons connues. Il est fort possible que l'efficacité des nouvelles machines se traduise par une richesse accrue. Cette richesse pourrait à son tour servir à exploiter non seulement les talents des travailleurs mis à pied, mais ceux d'autres travailleurs en plus.

La nouvelle technologie permet de plus de créer de nouvelles industries offrant des produits qui n'existeraient pas autrement. Ainsi, les nouvelles puces micro-électroniques puissantes permettront de créer une toute nouvelle génération de prothèses pour les handicapés visuels et auditifs. Ce secteur créera des emplois pour des experts en réadaptation, des enseignants spécialisés et ainsi de suite; on pourrait citer des centaines d'autres exemples. Evidemment, il pourrait se créer de nouveaux emplois pour la production même de nouveaux robots, ordinateurs et autres machines, à condition que le Canada améliore sa situation concurrentielle dans ce secteur.

D'autres avancent qu'il est inutile de paniquer, car la nouvelle technologie se répandra probablement moins rapidement que prévu. De plus, il se pourrait fort bien que le récent rythme rapide d'arrivée de nouvelles personnes dans la main-d'oeuvre active se ralentisse.

De leur côté, les pessimistes s'inquiètent du contexte dans lequel se dérouleront les changements prévus et de la probabilité d'un déséquilibre entre les emplois disponibles et les gens disponibles.

Prenons cette question du contexte. Notre confiance a été ébranlée par la force de nos nouveaux concurrents, en particulier en Asie. Nous sortons d'une cruelle récession et il est encore trop tôt pour estimer la vigueur et la durée de la reprise. Au Canada, nous avons en plus d'autres incertitudes quant à la santé à long terme de nos industries primaires. Le chômage est déjà beaucoup trop élevé et il est plus facile de s'adapter dans un climat d'optimisme et de croissance. Une société pessimiste, à faible croissance et à chômage élevé, peut difficilement s'adapter en souplesse à une nouvelle forme d'automatisation.

Déséquilibre dans les délais

En deuxième lieu, il pourrait y avoir un déséquilibre entre les emplois et les travailleurs disponibles, sur le plan des compétences, du revenu, de l'endroit et, ce qui est peut-être le plus important, sur le plan des délais en cause.

Un opérateur ou un dessinateur industriel remplacé par un robot, un ordinateur ou un système souple de fabrication se posera plusieurs questions raisonnables sur un autre emploi: "Puis-je accomplir ces nouvelles tâches ou apprendre à le faire; aurai-je le revenu auquel je me suis habitué; devrai-je quitter l'endroit où je vis (et en ai-je les moyens) et, finalement, l'emploi est-il disponible dès maintenant ou seulement dans quelques années?"

Comme les machines contrôlées par ordinateur remplacent non seulement des activités manuelles, mais également des activités intellectuelles, les nouveaux emplois pourraient exiger des aptitudes de loin supérieures ou inférieures à celles du travailleur qualifié d'usine d'aujourd'hui.

De nombreux travailleurs mis à pied pourraient s'attendre à trouver des emplois dans le secteur des services, mais l'automatisation dans ce secteur même et celle des petites villes à industrie unique créera des problèmes difficiles à résoudre. Il est également probable, mais non assuré, que le rythme des mises à pied dans les usines traditionnelles (et dans certains emplois routiniers dans les bureaux et les services) sera rapide au cours des deux ou trois prochaines années, alors que le rythme de création de nouvelles industries et de nouveaux emplois pourrait être plus lent. Si tel est le cas, il y aurait un important problème de transition à résoudre.

Que faut-il faire? Il nous faut d'abord en arriver à un consensus national sur les principes fondamentaux suivants:

- Le Canada adoptera la nouvelle technologie aussi rapidement que possible et il ne subventionnera pas ni ne protégera les usines dépassées.
- Le Canada accroîtra ses efforts dans le progrès scientifique et la recherche et le développement visant ses industries axées sur les ressources et autres forces et besoins canadiens. De plus, il cherchera à diversifier son économie de façon à devenir moins dépendant de ses exportations de produits primaires et à commercialiser plus des biens et services dont la production exige des connaissances poussées.
- Le Canada fera tout son possible pour recycler, déplacer et réembaucher les gens mis à pied à cause des progrès technologiques, pour conserver leurs moyens d'existence et autrement faciliter leur adaptation.

Donner le ton

L'adoption de tels principes par les leaders des gouvernements, des syndicats et des milieux d'affaires donnerait le ton à la coopération nationale. Toutefois, la naissance d'un tel consensus dépendrait en parti de la nature des plans d'intervention à l'appui de l'engagement relatif à l'emploi.

De tels plans d'intervention pourraient prendre les formes suivantes:

En particulier dans les secteurs industriels traditionnels, on pourrait raccourcir la semaine de travail. Après tout, une augmentation salariale de 5 % par an pendant deux ans représente un demi-jour de travail par semaine. A condition que l'inflation reste stable, il devrait être plus important de négocier pour obtenir ainsi des loisirs supplémentaires et 10 % plus d'emplois que pour obtenir un salaire plus élevé.

Deuxièmement, il faudrait expliquer le concept du partage d'emplois et, au besoin, le promouvoir avec les fonds qui autrement iraient en prestations d'assurance-chômage et de bien-être social. Ces mesures ne devraient se restreindre aux entreprises en difficultés financières, mais également être adaptées aux industries vigoureuses.

En troisième lieu, il nous faut des programmes de recyclage, dans la mesure du possible en milieu de travail, accompagnés de mesures comme le congé de perfectionnement payé, les congés sabbatiques, la mise à la retraite graduelle et le travail à temps partiel. Comme on peut difficilement deviner quelles seront les aptitudes en demande plus tard, la plupart des programmes de formation devraient comprendre une instruction générale plus poussée, des mathématiques et des cours de communication.

En quatrième lieu, au besoin, nous devrions étendre notre secteur des services humains. Il y a amplement besoin de meilleurs contacts humains dans nos maisons de retraite, nos garderies, nos hôpitaux, nos centres de réadaptation et ainsi de suite. On a eu tendance à viser le plus strict minimum afin de limiter les dépenses.

En fait, il est très valable de promouvoir le contact humain et une meilleure qualité de vie à l'intérieur de ces institutions (aussi bien qu'à l'extérieur). Il est difficile de quantifier cette valeur, surtout parce que les vieillards et les malades chroniques n'ont pas les moyens financiers de créer un marché très intéressant pour de tels services supplémentaires. Cela ne signifie pas qu'ils n'ont aucune importance. Aucun ordinateur ne peut remplacer la chaleur humaine et ce problème devient de plus en plus aigu à mesure que notre population vieillit.

Il s'agit d'un des genres de programmes dont nous devons discuter, au cas où la présente vague d'automatisation se révélerait plus dévastatrice que les précédentes.

Nous sommes au seuil d'une ère nouvelle pour l'humanité. Nous sommes les témoins de miracles en communications par satellite, en chirurgie au laser, en implants visuels microélectroniques, en nouvelles formes d'énergie et en amélioration génétique des variétés d'aliments. Les possibilités qui se présentent à nous sont illimitées, à condition que nous agissions avec optimisme, détermination et en faisant preuve d'une réelle compassion pour le sort des autres.



Deuxièmement, il faudrait expliquer le concept du programme de bien-être social, le promouvoir avec les fonds qui autrement iraient à l'assurance-chômage et de bien-être social. Ces mesures s'adressent aux entreprises en difficultés financières, mais à des industries vigoureuses.

En troisième lieu, il nous faut des programmes de formation possible en milieu de travail, accompagnés de mesures telles que le paiement des congés sabbatiques, la mise à disposition du travail à temps partiel. Comme on peut difficilement deviner, les aptitudes en demande plus tard, la plupart des programmes de formation devraient comprendre une instruction générale plus poussée, des mathématiques et des cours de communication.

En quatrième lieu, au besoin, nous devrions étendre notre secteur des services humains. Il y a simplement besoin de meilleurs contacts humains dans nos maisons de retraite, nos garderies, nos hôpitaux, nos centres de réadaptation et ainsi de suite. On a eu tendance à viser le plus strict minimum afin de limiter les dépenses.

En fait, il est très valable de promouvoir le contact humain et une meilleure

Il est difficile de quantifier cette valeur, surtout parce que les vieillards et les malades chroniques n'ont pas les moyens financiers de créer un marché très intéressant pour de tels services supplémentaires. Cela ne signifie pas qu'ils n'ont aucune importance. On ne peut remplacer la chaleur humaine et ce problème devient de plus en plus aigu à mesure que notre population vieillit.

WITNESSES—TÉMOINS

From the Science Council of Canada:

Dr. Stuart L. Smith, Chairman;
Dr. Arthur Cordell, Science Adviser.

Du Conseil des sciences du Canada:

M. Stuart L. Smith, président;
M. Arthur Cordell, conseiller scientifique.

Nous sommes au seuil d'une ère nouvelle pour l'humanité. Nous sommes les témoins de miracles en communications par satellite, en chirurgie au laser, en implants visuels microélectroniques, en nouvelles formes d'énergie et en amélioration génétique des variétés d'aliments. Les possibilités qui se présentent à nous sont illimitées, à condition que nous agissions avec optimisme, détermination et en faisant preuve d'une réelle compassion pour le sort des autres.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 51

Tuesday, October 18, 1983

Chairman: Hon. Warren Allmand

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 51

Le mardi 18 octobre 1983

Président: L'hon. Warren Allmand

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Labour, Manpower and Immigration

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent du*

Travail, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

RESPECTING:

The document entitled "Perspective on Employment"

CONCERNANT:

Le document intitulé «Perspective d'emploi»

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

First Session of the

Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

Première session de la

trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

STANDING COMMITTEE ON LABOUR,
MANPOWER AND IMMIGRATION

Chairman: Warren Allmand

Vice-Chairman: Paul-André Massé

COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL, DE LA
MAIN-D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION

Président: Warren Allmand

Vice-président: Paul-André Massé

MEMBERS/MEMBRES

André Bachand
Jean-Guy Dubois
Raymond Dupont
Normand Lapointe
Albert Cooper
Jim Hawkes
James A. McGrath
Dan Heap—(10)

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Ursula Appoloni
Alexandre Cyr
Maurice A. Dionne
John Evans
Robert Gourd
Dave Rooney
Bill Jarvis
John Kushner
Gerry St. Germain
Cyril Keeper—(10)

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 69(4)(b)

On Wednesday, September 28, 1983:

Albert Cooper replaced Bill Jarvis;
Bill Jarvis replaced Albert Cooper.

On Friday, October 14, 1983:

Normand Lapointe replaced Antonio Yanakis;
Jean-Guy Dubois replaced Rémi Bujold.

Conformément à l'article 69(4)b) du Règlement

Le mercredi 28 septembre 1983:

Albert Cooper remplace Bill Jarvis;
Bill Jarvis remplace Albert Cooper.

Le vendredi 14 octobre 1983:

Normand Lapointe remplace Antonio Yanakis;
Jean-Guy Dubois remplace Rémi Bujold.

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, OCTOBER 18, 1983
(60)

[Text]

The Standing Committee on Labour, Manpower and Immigration met at 3:50 o'clock p.m., this day, the Chairman, Mr. Warren Allmand, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Allmand and Hawkes.

Alternates present: Messrs. St. Germain and Keeper.

In attendance: Mr. Kevin Kerr, Research Officer, Library of Parliament.

Witness: Mr. Ruben Nelson, President, Square One Management Ltd.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference relating to the document entitled "Perspective on Employment".

The witness made an opening statement and answered questions.

It was agreed, that the document submitted by the witness entitled "Executive Summary" be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence. (See Appendix "TRAV-18")

At 6:05 o'clock p.m., the Committee adjourned until 11:00 o'clock a.m., Tuesday, October 25, 1983.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 18 OCTOBRE 1983
(60)

[Traduction]

Le Comité permanent du travail, de la main-d'oeuvre et de l'immigration se réunit aujourd'hui à 15h50, sous la présidence de M. Warren Allmand (président).

Membres du Comité présents: MM. Allmand et Hawkes.

Substituts présents: MM. St-Germain et Keeper.

Aussi présent: M. Kevin Kerr, attaché de recherche, Bibliothèque du Parlement.

Témoin: M. Ruben Nelson, président, «Square One Management Ltd».

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi relatif au document intitulé: «*Perspective d'emploi*».

Le témoin fait une déclaration préliminaire et répond aux questions.

Il est convenu,—Que le document présenté par le témoin et intitulé: «*Executive Summary*», soit imprimé à titre d'annexe aux procès-verbaux et témoignages de la journée. (Voir Annexe «TRAV-18»)

A 18h05, le Comité suspend les travaux jusqu'au mardi 25 octobre 1983, à 11 heures.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Tuesday, October 18, 1983

• 1551

The Chairman: The meeting will come to order.

Before we call on the witness for today, I would like to remind the committee of the line-up of witnesses which we have for the weeks to come. Next Tuesday, at 11.00 a.m., we will have the Newfoundland and Labrador Youth Advisory Council. On Wednesday, we will have October 26, at 3.30 p.m., the *Sommet Québécois de la Jeunesse*. Both those briefs deal with youth unemployment. On Tuesday, November 1, at 3.30 p.m., we meet The Canadian Manufacturers' Association. On Thursday, November 3, at 9.30 a.m., we have the *Fédération des Travailleurs du Québec*. Finally, on Wednesday, November 16, at 3.30 p.m., we will have Diane Bellemare, a professor at the University of Quebec in Montreal, who is the co-author of a book on the subject of technology and employment.

Mr. Keeper: Could you mention those last two dates again?

The Chairman: The FTQ on Thursday, November 3, at 9.30 a.m., and Diane Bellemare, Wednesday, November 16, at 3.30 p.m. We will distribute this memo to your offices.

You will note that I have also asked the clerk to contact the Canadian Advanced Technology Association to appear as witnesses, because they are a very important group with respect to the subject matter which we are studying.

With the consent of the committee, I would also like to invite the Economic Council of Canada to send those people who were responsible for a recent report in which they proposed some rather innovative methods of dealing with unemployment, including the voucher system, whereby you get vouchers for unemployment insurance. These could be used by prospective employers to finance or subsidize wages. So if I have your consent, we will call the Economic Council of Canada. Do I have your consent? Good. I think most members of Parliament would find it very useful to have an opportunity to question the Economic Council of Canada on those proposals.

I also want to report to you that we have lost our vice-chairman. He was recently made a parliamentary secretary. So at the next meeting when we have a quorum for voting, we will elect a vice-chairman. Paul-André Massé has been made a parliamentary secretary. We have two new parliamentary secretaries, one for the Minister of Labour and one for the Minister of Manpower and Immigration.

So we will now proceed with our witness for today, Mr. Ruben Nelson, President of Square One Management. Mr. Nelson, I do not think you sent us a prepared brief.

Mr. Ruben Nelson (President, Square One Management Ltd.): Not as such. Some background material was circulated, I believe.

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le mardi 18 octobre 1983

Le président: La séance est ouverte.

Avant d'inviter notre témoin d'aujourd'hui à prendre la parole, j'aimerais passer en revue avec le Comité la liste de témoins pour les semaines à venir. Mardi prochain à 11 heures, nous accueillerons le Conseil consultatif de la jeunesse de Terre-Neuve et du Labrador. Le mercredi 26 octobre à 15h30, nous accueillerons le Sommet québécois de la jeunesse. Les mémoires de ces deux groupes portent sur le chômage chez les jeunes. Le mardi 1^{er} novembre à 15h30, nous accueillerons l'Association des manufacturiers canadiens. Le jeudi 3 novembre à 9h30, nos témoins seront la Fédération des travailleurs du Québec. Enfin, le mercredi 16 novembre à 15h30, ce sera le tour de Diane Bellemare, professeur de l'Université du Québec à Montréal, coauteur d'un livre sur la technologie et l'emploi.

M. Keeper: Pourriez-vous répéter les deux dernières dates?

Le président: La F.T.Q. le jeudi 3 novembre à 9h30, et Diane Bellemare, le mercredi 16 novembre à 15h30. Cette liste vous sera envoyée à votre bureau.

Je vous rappelle que j'ai demandé au greffier d'inviter la *Canadian Advanced Technology Association* parce que c'est un groupe très important pour le travail que nous faisons.

Avec l'approbation du Comité, j'aimerais également inviter le Conseil économique du Canada à nous envoyer les responsables d'un récent rapport, dans lequel on propose des solutions assez innovatrices au chômage, notamment un système de bons qui pourraient servir à des employeurs éventuels pour financer ou subventionner les salaires. Alors, si vous êtes d'accord, nous inviterons le Conseil économique du Canada. Êtes-vous d'accord? Bon. Je pense que la plupart des députés trouveraient cela très utile de pouvoir interroger le Conseil économique du Canada sur ces propositions.

J'aimerais également vous faire savoir que nous avons perdu notre vice-président. Il vient d'être nommé secrétaire parlementaire. A la prochaine réunion, lorsque nous aurons le quorum, nous élirons un vice-président. Paul-André Massé a été nommé secrétaire parlementaire. Nous avons deux nouveaux secrétaires parlementaires, un auprès du ministre du Travail et l'autre auprès du ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Nous allons maintenant passer à notre témoin, M. Ruben Nelson, président de *Square One Management*. Monsieur Nelson, je ne crois pas que vous nous ayez envoyé de mémoire.

M. Ruben Nelson (président, Square One Management Ltd.): Non, pas de mémoire en tant que tel. Je crois que vous avez reçu, cependant, certains documents de base.

[Texte]

The Chairman: Yes. Therefore, you can merely address us on the subject of our reference. Then we will have a discussion with you, putting questions and so on. So you may proceed.

Mr. Nelson: Thank you. May I just check as to time?

The Chairman: Well, in general, the meeting is supposed to start at 3.30 p.m. It is now 3.55 p.m. We will try to be out of here by about . . . I do not know. We usually meet until about 5.30 p.m., but because we do not have as many members today, we may be able to handle all our questions more quickly than that.

Mr. Nelson: Okay.

The Chairman: Usually the introductory statements are from 15 to 20 minutes, but there is no strict rule.

• 1555

Mr. Nelson: I will try to stay within that time. I am pleased to be here. I think the subject matter you are chewing on is tremendously important.

Let me just say one or two words about my own background so those of you who do not know me can get a sense as to how I might be able to help. I spend my time . . . Let us just say, my work is trying to understand and help others understand a fundamental change, whether it is economic or social or technological or psychological, and to integrate those in a way that one can develop an understanding of what is happening within Canada and to Canada that is powerful enough and reliable enough that you can actually develop some prescriptions on the basis of it.

The kind of work that I do, from one point of view, is all over the map. I am really a generalist. I am a specialist at being a generalist. I am a specialist at trying to integrate different factors. My assignments have ranged from looking at the future of digital mapping and looking, not merely at the technology, but at the conceptual shifts that entails; looking at the future of non-theatrical film for the Film Board; looking at the shaping power of micro-electronic technology on our society; and recently, for another client, looking at the future of work, which is, I would assume, fairly dear to the hearts of this committee.

My own formal training is in the humanities. It is that kind of background. I have knocked around Ottawa for 13 years as an in-house consultant and bureaucratic and political voyeur.

I really only have three main points to make and I will just run through them quickly. I first want to raise with you this question: In what context do you consider the subject matter that you are looking at? I am going to suggest to you that is becoming a genuine and lively question. I then want to think with you a little bit about the nature of work and how it seems to me that is changing and should change so that we come to mean different things by words like "employment" or "job creation". Third, I have a suggestion about the structures of work in our society, because it seems to me it is at the structures of work that one begins to get at these things in a fairly substantial way.

[Traduction]

Le président: Oui. Donc, vous pouvez nous faire un exposé au sujet de notre mandat. Ensuite, nous aurons une discussion, des questions et ainsi de suite. Vous pouvez commencer.

M. Nelson: Merci. J'ai combien de temps?

Le président: En général, la réunion est censée commencer à 15h30. Il est maintenant 15h55. Nous essayerons de terminer à . . . Je ne sais pas trop. D'habitude, la réunion dure jusqu'à environ 17h30, mais comme nous ne sommes pas aussi nombreux aujourd'hui, nous pourrions peut-être terminer un peu plus tôt.

M. Nelson: Très bien.

Le président: D'ordinaire, les exposés préliminaires durent de 15 à 20 minutes, mais il n'y a pas de règle fixe.

M. Nelson: J'essaierai à m'en tenir à cela. Je suis heureux d'être ici. Je pense que le sujet que vous étudiez est extrêmement important.

Permettez-moi de vous dire quelques mots au sujet de mes antécédents pour que ceux d'entre vous qui ne me connaissent pas sachent comment je peux vous aider. Je consacre mon temps . . . Disons que mon travail consiste à tenter de comprendre, et à aider aux autres à comprendre, les changements fondamentaux qui se produisent dans les domaines économique, social, technologique ou psychologique, et à les intégrer de manière à avoir une compréhension des phénomènes qui se produisent au Canada et qui touchent le pays afin de pouvoir trouver des solutions aux problèmes.

D'une certaine façon, mon travail touche à tout. Je suis un généraliste. Je suis un spécialiste généraliste. Je me spécialise à intégrer différents facteurs. J'ai eu, entre autres, à étudier l'avenir de la cartographie numérique et à étudier non seulement la technologie, mais les changements conceptuels qui en découlent; je me suis penché sur l'avenir du film non théâtral pour l'Office du film; j'ai évalué l'incidence de la technologie micro-électronique sur notre société et dernièrement, pour un autre client, j'ai examiné l'avenir de l'emploi, sujet qui vous tient sûrement à coeur.

J'ai une formation formelle dans les humanités. Voilà pour mes antécédents. Je travaille à Ottawa depuis 13 ans comme conseiller interne et «clairvoyant» politique et bureaucratique.

J'ai essentiellement trois principales questions à aborder aujourd'hui, et je vais le faire rapidement. D'abord, je voudrais vous poser la question suivante: dans quel contexte envisagez-vous le sujet que vous étudiez? Je pense que c'est une question qui prend beaucoup d'importance. Ensuite, je voudrais réfléchir un peu avec vous sur la nature du travail, et sur la façon dont il change ou devrait changer, pour qu'on puisse faire la distinction entre «emploi» ou «création d'emploi». Troisièmement, j'aurais une suggestion à vous faire au sujet des structures du travail dans notre société, parce que j'estime que c'est essentiel pour une discussion sensée.

[Text]

The question of context: I do not know whether you are familiar with a little book by William Ascher which is called *Forecasting: An Appraisal for Policy Makers and Planners*. The interesting thing about that book is that it shows that an understanding of context is the critical ingredient in accuracy of forecasting. You see, what you as a committee are really doing is being asked to do some forecasting; you are being asked to put the question of employment and employment policies and practices, but in the context not only of Canada in 1983, but of Canada over the next 10 or 15 years.

The interesting thing about Ascher's work is that it cuts across the assumptions of what we take as commonly known. It is commonly assumed that the key to accurate forecasting is, for example, technological expertise; that if you want to know about the future of economics you get the best economist you can find, or if you want to know the . . . if it is not expertise, as such, it is somebody with a really reliable methodology. What Ascher's work suggests is that although that may be our intuition, in fact it is false. The most reliable indicator of accuracy in a forecast is whether the forecaster has a virtually intuitive grasp of what the world will be like in the timeframe you are considering.

So if you want to look at the future of the automobile in the year 1993 you do not go to the president of Chrysler or to somebody who is a lobbyist for the automobile industry; what you do is try to get a sense of what the world will be like in 1993. In fact, as we now know, looking at the shift in automobiles over the last 10 years, ultimately in the broadest sense—it does not affect week-by-week changes, but in the broadest sense—changes, whether in automobiles or in employment practice, come as the society changes its shape and its context. The interesting thing is that most folks who do forecasting miss that point entirely.

What I want to raise with you is a very interesting question, particularly since all of us sitting around this table are male, because those of us who are male are trained to ignore context; our job is to zero in on things. Even biologically, our job is to get it up, and I do not mean to be offensive; I am quite serious that that affects your psyche. In our society, in social roles and biologically, women play contextual roles. You could fill this room with the research that it is women who play the critical roles of keeping communications open informally in organizations. They play the contextual roles, typically, not entirely, of helping kids and father understand each other, of keeping that context moving and flowing.

• 1600

All I am suggesting is that if you look at the researchers—and again, it is not a shot at anybody present here—if you look at the habits of our society, we typically have essentially a male orientation to research which is ignoring context. There is no substantial research program in this country that is trying to look at the changing context of our society. The Institute for

[Translation]

La question de contexte. Je ne sais pas si vous connaissez le petit livre de William Ascher intitulé *Forecasting, an Appraisal for Policymakers and Planners*. Ce livre est intéressant en ce qu'il dit que la compréhension du contexte est l'ingrédient le plus important pour établir des prévisions exactes. Votre Comité a pour mandat vraiment de faire des prévisions; on vous demande de vous pencher sur la question de l'emploi, sur les politiques et pratiques d'emploi, non seulement dans le contexte du Canada en 1983, mais aussi pour les 10 ou 15 prochaines années.

Ce qui est intéressant, c'est que Ascher s'écarte des idées généralement reçues. On pense généralement que la clé des prévisions exactes réside par exemple dans les connaissances technologiques; c'est-à-dire que si vous voulez connaître l'avenir de l'économie, vous devez consulter les meilleurs économistes possibles, ou si vous voulez connaître . . . Si vous ne consultez pas les experts, il faut au moins quelqu'un qui a une méthodologie vraiment fiable. Ascher nous dit que cette idée est fautive. Pour que les prévisions soient des plus exactes et fiables, il faut que l'auteur des prévisions ait un sens intuitif de l'avenir du monde dans l'espace temporel que vous envisagez.

Donc, si vous voulez savoir ce que sera l'industrie de l'automobile en 1993, il ne faut pas consulter le président de Chrysler ou quelqu'un qui fait du lobbying pour l'industrie automobile; il vous faut plutôt consulter quelqu'un qui a une idée de ce que sera le monde en 1993. En fait, comme nous le savons maintenant, quand on examine l'évolution des 10 dernières années dans le secteur automobile, à la fin du compte, dans son sens le plus large, cela n'affecte pas le cours des choses de semaine en semaine, mais dans son sens le plus large, le changement, que ce soit dans le secteur automobile ou dans les pratiques d'emploi, découle de l'évolution de la nature et du contexte de la société. Ce qui est curieux, c'est que la plupart de ceux qui font des prévisions oublient cela complètement.

Je veux aborder une question très intéressante, étant donné particulièrement qu'il n'y a que des hommes ici, parce que les hommes ont tendance à ignorer le contexte, à mettre l'accent sur les choses. Même biologiquement, nous sommes faits pour être durs, et je ne peux pas être offensant; je suis très sérieux en vous disant que cela affecte notre psychisme. Dans notre société, sur les plans social et biologique, la femme joue un rôle contextuel. Vous pourriez remplir la salle de documents de recherche qui montreraient que c'est la femme qui joue un rôle critique dans les communications dans les organisations. Elle joue un rôle contextuel, c'est elle qui généralement aide les enfants et le père de famille à se comprendre, à faire en sorte que les voies de communication soient ouvertes.

Tout ce que je dis, c'est que si vous regardez les chercheurs, et je ne m'attaque à personne en particulier, si vous examinez les habitudes de notre société, l'orientation de la recherche est essentiellement celle de l'homme qui ignore le contexte. Il n'existe aucun programme de recherche important au pays qui porte sur l'évolution du contexte de notre société. L'Institut

[Texte]

Research on Public Policy, which is the only publicly funded research body, does not do any of it. The Public Service Commission of Canada offers no courses for senior managers on how the context of Canada is going to change, therefore to help managers, male or female, understand that.

So what I am suggesting is not, I think, merely interesting but a substantial issue of the fact that virtually systematically we have ignored the questions of a changing context in the kind of research we do and the questions we ask and how we go about raising them.

My essential point of view is that ours is one of the few times in human history when the context we live within is changing far more fundamentally than we recognize. I want to suggest that the critical question of your committee, a critical prior question, is the question of what assumptions you make about the future as you move into that future. Let me point out that most of our organizations—and in this case the government is no worse or better than churches or universities or others—virtually all our organizations, as organizations, make the assumption that tomorrow will be fundamentally like today; that is, that we are basically going to carry on not very changed from where we are. We will make a few adjustments in programs and maybe have a new program here; basically making a few adjustments but nothing more serious than that. This is quite explicit in a piece of research we are doing as a firm. We are doing the first survey of futures-oriented work in federal and provincial governments in Canada.

Ask the public servants in Canada, federally and provincially, who have any interest at all in the future, and that is a minority of them to start with: In your judgment, does the department that you are part of, assume that the future is going to be essentially like the present or is it going to involve some fundamental changes? Forty-nine per cent of them say their department assumes the future is going to be essentially like today. That is the implicit operating assumption.

If you then ask those same people for their own point of view, what you get is that only 19% of them feel the future is going to be just basic continuity with the present. What I am suggesting is that in our institutions, even the people in those institutions are no longer sharing the same psychic space, the same sets of assumptions. But as you probe that, what you find is that they feel in most of the institutions they cannot be heard.

That raises some very interesting questions even about hearings such as this, because what you tend to get in hearings as formal as this are official views, and if the official views are that the world is not going to change all that much, then in fact you may not even be tapping the folks who may want to raise contrary voices.

One of the ways to think of these things is to think of a three-layer understanding of change, and this is very crude but it may be helpful. One is to think of the top layer as being economic change. There has been enough turmoil in our economics now for it now to be common consensus that whether or not you are a believer in the understanding of

[Traduction]

pour la recherche sur la politique publique, qui est le seul organisme de recherche financé par l'État, n'étudie pas la question sous ce rapport. La Commission de la Fonction publique du Canada n'offre aucun cours aux cadres supérieurs sur l'évolution du contexte au Canada qui pourrait aider les cadres, hommes ou femmes, à comprendre ce qui se produit.

Cela est non seulement intéressant, je pense, mais essentiel puisque nous oublions presque systématiquement les questions de l'évolution du contexte dans la recherche que nous effectuons et dans les questions que nous nous posons et dans la façon que nous les abordons.

L'essentiel de mon message est que nous vivons pour une rare fois dans l'histoire de l'humanité une période dans laquelle le contexte évolue beaucoup plus profondément que nous sommes prêts à le reconnaître. La question la plus importante qui se pose à votre Comité est celle des hypothèses sur l'avenir. Je vous ferai remarquer que la plupart de nos organisations, et le gouvernement n'est ni meilleur ni pire que les Églises ou les universités ou autres organismes, presque toutes nos organisations donc prennent pour hypothèse que demain sera fondamentalement pareil à aujourd'hui; c'est-à-dire que la situation de demain ne sera pas tellement différente que celle d'aujourd'hui. Nous rajusterons quelques programmes et en créerons peut-être un nouveau; quelques rajustements seulement, pas plus. Cela est très clair dans un travail de recherche qu'effectue notre bureau. Nous sommes en train de faire une étude prospective de l'emploi dans les gouvernements fédéral et provinciaux au Canada.

Demandez aux fonctionnaires fédéraux et provinciaux du Canada qui s'intéressent un tant soit peu à l'avenir, et ils sont très peu nombreux, demandez-leur s'ils croient que le ministère pour lequel ils travaillent pense que la situation future sera essentiellement la même qu'aujourd'hui ou s'il envisage des changements fondamentaux, et 49 p. 100 vous diront que leur ministère estime que l'avenir restera essentiellement inchangé. C'est l'hypothèse de travail implicite.

Si vous demandez ensuite à ces mêmes personnes ce qu'ils en pensent personnellement, vous verrez que seulement 19 p. 100 d'entre eux estiment que l'avenir sera une simple continuation du temps présent. Nos institutions, voire les personnes qui composent nos institutions, ne partagent plus le même espace psychique, les mêmes hypothèses. Si vous allez un peu plus loin, vous constaterez que les membres de la plupart des institutions ont l'impression de ne pas pouvoir se faire entendre.

Cela soulève quelques questions très intéressantes au sujet même d'audiences comme celle-ci, parce que ce que vous entendez ici, ce sont des points de vue officiels, et si l'on pense officiellement que le monde ne changera pas tellement, vous n'entendez pas la voix de ceux qui prétendent le contraire.

Il faut envisager la compréhension du changement sous trois rapports. Cela peut sembler très dur, mais ce n'est pas moins utile. Le premier niveau de changement est de nature économique. Il y a eu suffisamment de bouleversements économiques pour qu'on reconnaisse généralement, qu'on soit d'accord ou non avec le principe de Kondratieff de l'évolution économique

[Text]

economic change in 50-year cycles; in fact, it is recognized that we have the most severe economic problems of any time in the last 50 years.

Now the interesting thing is that, until recently, that itself was recognized but was not set in a wider context. If you go even five or six years ago and try to get a good discussion on setting that economic phenomenon in a wider context of the changing industrial structure of Canada or North America or indeed the world, the fact is you could not even fill a room this size.

• 1605

If you look at Infoglobe, which now has had *The Globe and Mail* on computer since the fall of 1977, you find, in fact, five years ago there were no public discussions of getting at this 50-year phenomenon of economic turmoil and setting it in such a way that we are now coming to understand it and setting that in a 200-year context that says, in effect, one of the reasons we have economic turmoil is that, for the first time in 200 years, the fundamental technology of our culture is changing. So now we are learning to relate the economic phenomenon of employment and unemployment and investment and disinvestment to the wider context of a changing fundamental technology of a culture and to recognize that, while we have had economic stress recently enough that some now alive can remember the depression, nobody alive is old enough to remember the guts of the industrial revolution.

We are just beginning to learn. Say five years ago, that was not even subject matter for discussion. It is not in any sense mainstream discussion—and I am fascinated it is one of the things you folks are pursuing—it is now coming to be a legitimate enterprise: Can we understand the changing economic patterns in the context of the changing technological patterns? It is one about which I feel very strongly.

The interesting thing is that in our society even most of those of the cutting edge stop there. For example, if you read Alvin Toffler's book or if you saw his television program two or three weeks ago, what you discover is that Toffler will set the economic phenomenon in the midst of a micro-electronic revolution, but that revolution itself just kind of comes down from heaven on the end of a string. He does not have any answers to the question: Why now, what causes it, and is there is yet wider context to think of?

I want to suggest to you there is yet a wider context to think of, and unless one understands all three and the interpenetrations among them, the odds of getting the most immediate things right are just very slim, and the wider context is, unfortunately, an 800-year context. Now, it is bad enough to be 200 years old, to remember the industrial revolution; I do not know anybody 800 years old. Some people may act that way, but it is hard to test for.

[Translation]

suyant des cycles de 50 ans, que nous venons de vivre les pires problèmes économiques de tous les temps dans les cinquante dernières années.

Ce qui est curieux, c'est que jusqu'à tout récemment, ce fait a été reconnu, mais on ne l'a pas envisagé dans un contexte plus vaste. Si on avait essayé, ne serait-ce que 5 ou 6 ans passés, de placer ce phénomène économique dans le contexte plus vaste de l'évolution de la structure industrielle du Canada ou de l'Amérique du nord ou même du monde, il aurait été impossible de réunir suffisamment d'intéressés pour remplir une salle comme celle-ci.

Prenez par exemple *Infoglobe*, qui a le *Globe and Mail* sur informatique depuis l'automne de 1977, et vous verrez qu'il y a cinq ans, il n'était pas question de discuter publiquement de ce phénomène de bouleversement économique suivant des cycles de 50 ans, et encore moins de placer cette discussion, pour mieux comprendre le phénomène, dans le contexte d'une période de 200 ans, ce qui nous aurait permis de dire que l'une des causes des difficultés économiques actuelles réside dans le fait que, pour la première fois en deux siècles, la technologie fondamentale de notre culture est en train de changer. Nous apprenons maintenant à mettre le phénomène économique de l'emploi et du chômage, de l'investissement et du désinvestissement dans le contexte plus vaste de l'évolution fondamentale de la technologie d'une culture, et nous reconnaissons que, bien que la dernière période économique difficile soit suffisamment récente pour qu'on se rappelle la Dépression, personne ne se souvient des raisons profondes de la révolution industrielle.

Nous ne faisons que commencer à apprendre. Il y a cinq ans, il n'était même pas question d'en discuter. C'est encore loin d'être la question de l'heure, je suis étonné que vous vous y intéressiez, et cela devient maintenant une question légitime de savoir si l'on peut comprendre l'évolution de l'économie dans le contexte de l'évolution technologique. Pour moi, c'est primordial.

Il est intéressant de noter que, dans notre société, la plupart des experts s'arrêtent là. Par exemple, si vous avez lu le livre d'Alvin Toffler ou si vous avez écouté son émission à la télévision, il y a deux ou trois semaines, vous aurez vu que Toffler place le phénomène économique dans le cadre d'une révolution micro-électronique, mais que cette révolution semble venir de nulle part. Il ne donne aucune réponse: pourquoi maintenant, quelles sont les causes de ce phénomène, et faut-il le placer dans un contexte plus vaste?

Il y a un contexte encore plus vaste auquel il faut songer, et si on ne comprend pas tous les trois contextes, ainsi que les relations profondes entre chacun, les chances de tomber juste, ne serait-ce que pour l'avenir immédiat, sont très faibles, et ce contexte plus vaste est malheureusement celui d'une période de 800 ans. Il est déjà assez difficile de trouver quelqu'un de 200 ans qui se souviendra de la révolution industrielle, je ne sais pas comment on pourrait trouver quelqu'un de 800 ans. Certains se comportent comme s'ils avaient cet âge, mais c'est difficile à attester.

[Texte]

I would offer the thought that, for the first time in 800 years, we in western culture are genuinely changing our minds about the nature of the earth and the nature of human life, and all three of these things are going on at the same time. There is a fundamental economic revolution going on, set in the context of a fundamental technological revolution; but both of those things are set in the context of a very fundamental conceptual revolution, which is so subtle we are hardly beginning to notice it and hardly know how to talk about it publicly. I have been around this town for 13 years and I have talked about these things for 13 years, and I know how little people want to talk about it. They are far more willing to talk about it today than 13 years ago, but it is not in any sense a land office business.

But let me read you a quote from a committee somewhat similar to your own in the United States, one of the committees of the U.S. Congress in 1981. It says:

Occasionally there arise ideas and discoveries so fundamental in their implications that the entire process of advancing knowledge is deeply affected. These generate breakthroughs of the most profound kind because they alter our basic concept of how the world works and our place as human beings in it. There is growing evidence to suggest that a breakthrough of this magnitude is occurring in our own time. There is considerable evidence to suggest that we are now seeing a kind of transition to a new model of reality.

So what at least I offer to you at the very least is the challenge of being deliberate and explicit about your own assumptions as a committee, about the context you assume for Canada. My own 10¢ advice as a futurist would be, in fact, although it is not yet obvious, it is far safer to set the considerations of employment in a context of absolutely fundamental change. It does not mean it changes overnight. My own judgment is that the change we are caught in is both far deeper but also far slower than most commentators suggest; it is generations long. My sense is that we are 150 years into a 300-year change, and we have another 150 years to work out its implications.

The interesting thing, I think, about the late 20th century is that it is in the late 20th century that this becomes a conscious discussion among us. By the time we get into the 21st century, we as a society will have learned to be conscious and deliberate about all three of these levels of change in a way that we are reasonably competent about the first, we have a beginning competence about the second, and know almost nothing about the third. I want to suggest we will not get out of the next 20 years without becoming competent in all three levels, and that we will develop a majority view that in fact we have to set our lives and how we govern in the midst of this.

• 1610

[Traduction]

Je vous dirais que, pour la première fois en 800 ans, la culture occidentale est en train de changer profondément d'idée au sujet de la nature de la terre et de la nature de la vie humaine, et tout cela se produit en même temps. Il se déroule actuellement une révolution économique fondamentale, et ce dans le cadre d'une révolution technologique profonde; mais ces deux choses s'insèrent dans une révolution conceptuelle très fondamentale si subtile que nous commençons à peine à la remarquer et à apprendre à en parler publiquement. J'habite cette ville depuis 13 ans et cela fait 13 ans que je parle de ces choses, et je sais combien peu d'intérêt cela soulève. Il y a beaucoup plus de gens qui sont prêts à en parler aujourd'hui qu'il n'y en avait il y a 13 ans; mais c'est loin d'être très répandu.

Permettez-moi de vous lire un extrait du rapport de 1981 d'un comité semblable au vôtre du Congrès américain:

Il arrive parfois des idées et des découvertes si retentissantes que tout le processus d'avancement des connaissances s'en trouve profondément affecté. Les conséquences sont des plus profondes parce qu'elles changent foncièrement notre perception du monde et de notre place dans l'univers. Il semble de plus en plus évident qu'un phénomène de cette envergure se produit actuellement. Tout indique que nous assistons à un genre de transition vers une nouvelle réalité.

Alors, en tant que comité, vous devez faire connaître explicitement et clairement vos hypothèses en ce qui concerne votre contexte de travail pour le Canada. Si je puis vous donner un conseil en tant que futurologue, c'est qu'il faut placer toute la discussion de l'emploi dans le contexte d'un changement profond et absolu, même si ce n'est pas encore évident. Le changement ne se produira pas du jour au lendemain. D'après moi, le changement que nous vivons est à la fois plus profond et aussi beaucoup plus lent que la plupart des experts ne l'entendent; c'est un changement qui s'échelonnnera sur plusieurs générations. J'ai l'impression que nous sommes à mi-chemin d'une transition s'échelonnant sur 300 ans, et qu'il nous reste donc encore 150 ans pour en découvrir la portée.

Ce qui est intéressant au sujet de la fin du 20ème siècle, c'est qu'il marque le début d'une discussion de fond sur le sujet. D'ici à ce que nous entreprenions le 21ème siècle, notre société aura appris à prendre conscience de ces trois niveaux de changements de sorte que nous serons raisonnablement compétents pour le premier, nous commencerons à connaître le second, et nous ne saurons presque rien du troisième. Je crois que nous ne terminerons pas les 20 prochaines années sans avoir acquis une connaissance des trois niveaux et la majorité aura décidé de donner un sens à sa vie et saura comment gouverner dans une telle situation.

Autrement dit, en pratique, et ce sont là des hypothèses que partage toute la sphère politique, les hypothèses libérales de la culture occidentale seront jugées historiquement intéressantes mais ne seront pas considérées comme les fondements sains de l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants. Cela soulève

[Text]

and our grandchildren. And that raises some very interesting questions. How do we even think about things? We know how to behave almost intuitively because it is so deep within us as small "I" liberals. We have almost no capacity in kind of going back to bedrock and thinking again. Well, how do you think about jobs, about work, about structures, about whatever in other than these terms? And yet I am suggesting that is the challenge. I am perfectly willing to explore that with you in questioning. I realize it is a mammoth enterprise, but I would be false if I did not raise it, because my research of 20 years suggests that, if you like, all the evidence is moving my way. It is increasingly solid; it is increasingly secure and increasingly shared by careful observers of the culture.

The second point I want to make is to raise very specifically then and just to hint at what it would be like to raise questions of employment and job creation in this kind of a context. For better or for worse, one of the things I have circulated—I do not suggest you have read it—is a piece I wrote for the Labour Market Development Task Force in July 1981. Either the leader of that task force, David Dodge, whom some of you may know, is just a softie at heart and wanted just to keep me employed, or in fact, it is a sign of the very thing I was talking about in my first point. There is slowly a sensitivity to at least the legitimacy of raising wider questions, and so his challenge to me was this. If you say that our understanding of human beings and the earth is changing, how do we think about . . . if those changes are real, what will it mean for the labour market?

So what I did was write a piece that suggests our understanding of persons is fundamentally changing and what that will mean for the labour force. That is there and it is on the record, and you are welcome to read it. And if at some point in the future when you have done that you want me to come back and talk to you, I will happily do it.

But essentially it suggests we are going to shift from an understanding of each individual as essentially isolated and self-contained. And the critical question is that that person has to have a job, which is to say it is a source of income on somebody's payroll, but that that really has no social significance. I mean, you and I all know most people feel very thankful indeed if they can have a job that has any social significance. The common understanding is that if you are employed and you have a job you just be damned thankful, and you get to do your social significance off the job someplace else.

Now what I am suggesting is that increasingly the understanding of persons that is emerging among us is an understanding of human beings as rooted far more powerfully both in history and in society, and ultimately in the cosmos, and if that is the case it means that there are going to be growing numbers of people who insist that connections be made between their worklife and what is significant to them as human beings; and that that now is kind of sweet and nice and would it not be nice if . . . but it is not real and kind of real in hard economic terms.

[Translation]

des questions fort intéressantes. Comment peut-on même songer à ces choses? Nous savons nous comporter de façon intuitive parce que c'est profondément ancré en nous, qui sommes d'esprit libéral. Nous sommes incapables d'aller jusqu'au tuf et de tout repenser. Comment penser aux emplois, au travail, aux structures, à n'importe quoi d'autre autrement qu'en ces termes? Et pourtant, c'est là le défi. Je suis parfaitement disposé à explorer tout cela avec vous si vous me posez des questions. Je me rends parfaitement compte que c'est là une entreprise gigantesque, mais je ne serais pas honnête si je ne le proposais pas, car les recherches que je mène depuis 20 ans indiquent que tous les signes vont dans mon sens. C'est de plus en plus solide et partagé par un nombre croissant d'observateurs attentifs de la culture.

Maintenant je voudrais vous faire entrevoir ce que signifierait poser les problèmes du chômage et de la création d'emplois dans un tel contexte. A tort ou à raison, je vous ai fait distribué—peut-être ne l'avez-vous pas lu—un document que j'ai rédigé pour le groupe d'étude sur le développement du marché du travail en juillet 1981. Soit que le responsable du groupe, David Dodge, que certains d'entre vous connaissent probablement, ait un grand cœur et voulait tout simplement me donner du travail, soit qu'il s'agisse justement d'un indice de ce dont je parlais en premier lieu. On devient lentement de plus en plus sensible à la légitimité de questions plus vastes; voilà donc le défi qu'il m'a lancé. Si vous croyez que notre conception des êtres humains et de la terre est en train de changer, si ces changements sont réels, quel effet cela aura-t-il sur le marché du travail?

J'ai donc écrit ce texte qui prétend que notre conception de la personne se modifie en profondeur et qui indique ce que cela signifiera pour le marché du travail. Vous l'avez et je vous invite à le lire. Par la suite, si vous voulez que je revienne en discuter avec vous, je le ferai avec plaisir.

En essence, on y dit que nous allons nous éloigner de la conception de l'individu qui en fait un être isolé et complet. Le point critique, c'est que cette personne doit avoir un emploi, c'est-à-dire doit être une source de revenu sur un registre d'employés, mais que tout cela n'a aucune portée sociale. Nous savons tous que la plupart des gens sont très reconnaissants lorsqu'ils peuvent avoir un emploi qui a une certaine valeur sociale. En général, ceux qui ont un emploi sont tout simplement très reconnaissants d'en avoir un et leur valorisation, ils la trouvent ailleurs.

De plus en plus, on considère les êtres humains comme étant profondément enracinés à la fois dans l'histoire et dans la société, et au bout du compte dans le cosmos, et le cas échéant, cela signifie que de plus en plus de personnes insisteront pour qu'il y ait des liens entre leur carrière et ce qui leur importe comme être humain. C'est bien gentil tout cela, me direz-vous, mais cela n'a rien à voir avec la réalité et les dures réalités économiques.

[Texte]

I want to suggest that increasingly it will be the case that people will say what is real in economic terms for me is what makes my life run, and that includes the possibility of—not just the possibility, the demand—that in my job, in my worklife, that have social significance. If that is the case, that raises very interesting questions, because for example, it suggests that for many people a meaningful job . . . they are willing to trade off meaning for income.

In a time such as our own where cash is short, and I recognize that is the case . . . In fact, my view of the economy will be that we are in far more trouble economically than the Minister of Finance, for example, would suggest publicly, and there is not a snowball's chance of sustaining a 4% growth, let alone 5% or 6% growth, out of this decade and into the next. But at a time when cash is short it is a genuine strategy to develop an employment strategy that says we can spread cash as far as possible by insisting that jobs take on meaning. If we create ways to have people find meaning in their jobs and recognize that when you can do that they will trade off cash for meaning, that in fact is a legitimate employment strategy and not, as some would argue, just a capitalist trick. It has to be done with integrity, but in fact, it is a strategy. Interestingly enough, it is not a strategy that anybody is talking about today.

• 1615

The assumption is that we have to create jobs, yes, but all the jobs we are going to create are very expensive, very high tech, and nobody is talking about, as a strategy in itself, saying how do you get people together to create employment so that the cash is spread as far as possible, because in the process the people are creating communities and creating meaningful work for themselves in a way that has a future. I am perfectly willing . . . In fact, my suggestion is essentially around that, which I will come to in a minute.

What I am suggesting is that we are slowly going to be leaving an understanding of employment as essentially external and out there, as a job you just hold, to an understanding of work that is much more integrated with one's life. It recognizes that we together are responsible for shaping our own lives and shaping our society.

It is moving, for example, much more in keeping with the understanding of health that is in Marc Lalonde's orange booklet that was published in the early 1970s. We do not do that in Canada, as you know. One of the frustrations in the health community is why we do not do it. One of the answers to that is that it is not that we are in principle not nice, but that we are still a society that is dominated by our economics, and in our economics we still work with images as if your job is just out there at arm's length and external to you, whereas that whole understanding of health is increasingly an internalized understanding.

What I am suggesting is that in fact in bad times such as our own it is precisely the time we can begin to move with those things. Should you want to pursue that as well, I suggest there is, in fact, a new understanding of human beings emerging and a new understanding of what it is to live well,

[Traduction]

De plus en plus, les gens décideront que leurs réalités économiques doivent correspondre à ce qui les motive, c'est-à-dire que leur emploi devra avoir une valeur sociale. Dans un tel cas, des questions très intéressantes se posent, puisque bien des gens seraient alors disposés à abandonner une partie de leur salaire en échange d'un emploi épanouissant.

Dans une période où les liquidités ne suffisent pas, comme c'est le cas actuellement . . . En fait, je crois personnellement que l'économie est en pire posture que ne l'avouera jamais le ministre des Finances, et la probabilité que le taux de croissance atteigne 4 p. 100, voire 5 ou 6 p. 100, d'ici dix ans, est minime. Mais quand l'argent se fait rare, c'est une bonne tactique que de mettre au point une stratégie d'emploi permettant d'étirer ses dollars en insistant pour que les emplois aient un sens. Si nous créons des moyens pour que les gens trouvent un sens à leur emploi et si l'on admet que, ce faisant, ils acceptent d'abandonner une partie de leur salaire afin d'ainsi donner un sens à leur travail, on doit reconnaître que c'est là une stratégie d'emploi valide et non pas, comme d'aucun oserait le prétendre, un simple truc de capitaliste. Il faut que cela soit fait avec intégrité. Pourtant, c'est une stratégie dont personne ne parle en ce moment.

On présume qu'il faut créer des emplois. C'est très bien, mais tous ces emplois coûteront cher et seront très techniques. Pourtant, personne ne parle d'une stratégie qui amènerait les gens à créer de l'emploi sans immobiliser trop de fonds, puisque par la même occasion, les gens créeraient des collectivités et un travail qui les épanouirait. Je suis tout à fait disposé . . . En fait, ma suggestion porte essentiellement sur ce à quoi je vais en venir dans un moment.

Je crois donc que nous allons lentement en venir à concevoir les emplois non pas comme quelque chose de tout à fait à part du reste, mais comme étant beaucoup plus intégrés à la vie personnelle. Cette conception signifie que nous sommes tous ensemble responsables de notre destinée et de celle de la société.

Cela va dans le sens de la conception de la santé exprimée par Marc Lalonde dans une brochure orange publiée au début des années 1970. Cela ne se fait pas au Canada, vous savez. L'une des frustrations du monde de la santé, c'est de comprendre pourquoi cela ne se fait pas. Ce n'est pas parce que nous ne sommes pas bienveillants en principe, mais parce que notre société est encore dominée par des préoccupations économiques et que, dans notre économie, on a encore comme image un emploi extérieur à sa vie, tandis que toute la conception de la santé est de plus en plus intériorisée.

Je crois qu'en période de crise, comme c'est le cas à l'heure actuelle, c'est le moment propice pour commencer à réfléchir à tout cela. Si cela vous intéresse aussi, j'ajouterai qu'une nouvelle conception de l'être humain et de la vie est en train d'émerger et aura des répercussions très intéressantes sur la

[Text]

and it has some very interesting implications for an altered understanding of employment and jobs. It is essentially saying the job one holds is much more connected to one's own life, to a social good and even a cosmic good than our present talk and practice suggests.

Now, if you are going to take that seriously, the place you come down is on the institutions of work. You do not try to solve it piecemeal and in an individualistic way; you really come down on the institutions of work.

I just want to suggest to you very quickly that in a funny kind of way, if you stop to look at it, you find that we in Canada do not have enough types of institutions. We essentially have only two types of institutions of work—we have private sector, profit-making work, and we have public sector work. That public sector work turns out to have a whole variety of forms. Some of it is somewhat close to the private sector, so that Maurice Leclair, as the head of the CNR, can say: Look, we at the the CNR have to show a profit, too, so you should really treat us as private sector. It runs all the way from there through things like PetroCanada, through things like universities and colleges, through to other things of what we call non-government organizations. But it is still in a broad sense public sector work, because what you have is a sector of the society that has made a special deal with government and is therefore treated accordingly.

The interesting thing is that this is the only way we know how to think about employment. The common understanding today is that jobs either have to be public sector or they have to be private sector. The partisan lines even fall on those terms. As an outsider and one who does not spend his daily life living to the intricacies of the House of Commons, you can appreciate that at least as an observer it looks to me as if in a very broad-brush way the Conservatives want to argue for more private sector employment, the socialists and the NDP want to argue for more public sector employment, and the Liberals want to argue for both.

The Chairman: What is that? The socialists and the NDP?

Mr. Nelson: My own sense is that as that argument is now drawn, none of those options are very satisfying. Let me just suggest to you that private sector employment has within it that the private sector . . . In fact, I do not know about you, but I have followed with some care the testimony of the newspaper trial where Southam and Thompson are on trial. They make my case for me, because they are in effect saying: Look, in a private sector market it is inherently a market that reduces competition. We are simply caught up in the demands of the market. Do not accuse us of doing anything the market does not do to us, that necessarily that works to try to reduce competition and what is more, you ignore all those limits other than economic limits. You ignore environmental and social and other kinds of constraints.

• 1620

On the other hand, what you find by public sector employment is that you ignore economic limits, that some of those who argue for public sector employment can, in effect, say

[Translation]

nouvelle conception de l'emploi et du travail. Cela revient en fait à dire que l'emploi est beaucoup plus lié à la vie de son titulaire, au bien social et même au bien cosmique que nos théories et pratiques actuelles ne pourraient le laisser croire.

Si vous prenez tout cela au sérieux, il faut s'attaquer aux institutions du travail. Inutile d'essayer de régler cela petit à petit de façon individuelle; il faut vraiment s'attaquer aux institutions du travail.

En passant, et un peu à la blague, je signalerais qu'il n'y a pas suffisamment de types d'institutions au Canada. Il n'y en a que deux types en gros: le secteur privé, le secteur à but lucratif, et le secteur public. Le travail dans le secteur public se présente sous diverses formes. Certaines se rapprochent énormément du secteur privé, par exemple, Maurice Leclair, le directeur du CN, peut très bien insister pour que le CN fasse un profit et soit donc considéré comme une entreprise privée. À l'autre extrême, on trouve Petro Canada, les universités et les collèges, et d'autres organisations non gouvernementales, comme on les appelle. C'est toujours du secteur public, car il s'agit d'un segment de la société qui a conclu une entente spéciale avec le gouvernement et qui est traité en conséquence.

Ce qu'il y a d'intéressant, c'est que ce soit la seule façon dont on puisse envisager le travail. On croit qu'un emploi doit être soit du secteur public, soit du secteur privé. Même les programmes des partis présentent les choses ainsi. Comme je ne suis pas en contact quotidien avec les dédales de la Chambre des communes, j'ai l'impression comme observateur qu'en gros les Conservateurs demandent davantage d'emplois dans le secteur privé, les socialistes et le NPD demandent davantage d'emplois dans le secteur public, et les Libéraux demandent davantage des deux.

Le président: Qu'est-ce que j'entends? Les socialistes et le NPD?

M. Nelson: Personnellement, je crois que maintenant que l'argument est présenté, aucune de ces options n'est pleinement satisfaisante. Vous trouverez inhérent à l'emploi dans le secteur privé . . . Je ne sais pas ce que vous en pensez, mais j'ai suivi attentivement les témoignages rendus dans le procès des journaux Southam et Thompson. Ils défendent en fait ma cause puisqu'ils affirment que le marché du secteur privé diminue en fait la concurrence. Ils se sont dits tout simplement pris par les demandes du marché. Ils ont demandé à ne pas être accusés des méfaits du marché, puisque les entreprises visent toujours à réduire la concurrence et qu'en outre il n'y a pas seulement les forces économiques en jeu, mais aussi les forces environnementales, sociales, etc.

En revanche, dans le secteur public, on ignore les limites économiques, on ne reconnaît que les limites sociales et environnementales, comme si l'argent poussait dans les arbres.

[Texte]

because they want to take social and environmental limits so carefully, they want to ignore all economic limits, as if somehow money can just be made by wishing it.

What I want to suggest is interestingly enough we do not have an institutional forum that takes seriously the demand for feedback, which is built into private sector structures, because, as I understand it, what is fundamental to the private sector structures is at least the demand for feedback; you take seriously feedback in the system. There may be other ways to hear that feedback, other than through the market, but the market may in fact be a very useful way. I do not despise that. But I want to suggest that we have to listen not only to economic limits, but we have to listen to social and environmental limits. We have no institutional forums that say all those things are important.

So I sat down and said: What are the characteristics of the institutional forums that would, it seems to me, help move us to the future, institutional forums that would pay attention to economic limits, social limits, environmental limits; that would recognize that responding to feedback is absolutely critical; in other words, that would recognize that both enterprise and responsibility need to be held together?

An interesting thing is that we do not have institutional sets for it, so I invented one. It is what I have called the socially committed corporation. It is a corporation that is, in principle, profit-making. But it is profit-making within limits. It is profit-making. It says, of course we are profit-making, but part of the charter, part of the things that we do with you is . . .

What I am suggesting is that any corporation today, in order to be incorporated . . . The corporation and the society set down the rules under which you are incorporated. If you are going to be a profit-making corporation they say, fine, but here are the rules you will live by. If you are going to be a non-profit corporation they say, fine, here are the rules you will live by. So in the same way, if you are going to be a socially committed corporation, you are incorporated, but here are the rules you live by. You can seek profit, but only within limits. So you will limit . . . You recognize, as with any family or any society, that the unbridled pursuit of self-interest, in fact, is destructive. We know that in our families. Some day we are going to learn it for the marketplace.

We are going to recognize that we will limit the demands on the economy, so that in order to be incorporated as a socially committed corporation, one of the deals may be, for example, that the people who are members of this corporation will always have their wage increases at less than world rates of inflation. In other words, they will make a commitment that in order to live this way or whatever special perks they get, that they will recognize that real increases have to come from real productivity increases, and that is written into their charters.

There are a variety of other things. For example, there is the recognition that scale matters, and that they will keep to matters of scale, rather than the present myth that in order to compete, you have to get larger and larger and larger and larger, when, in fact, all the evidence is that once you get beyond certain scales, that for human terms, you become dysfunctional, even in terms of competing on world scale, and

[Traduction]

Il est assez intéressant de voir qu'il n'existe pas une institution publique prenant au sérieux le besoin de connaître les réactions des gens, besoin qu'on retrouve dans les structures du secteur privé, parce que c'est fondamental pour elles. Il peut y avoir d'autres façons de recevoir ces réactions à part le marché, mais le marché est peut-être la façon la plus utile. Je ne méprise pas cela. Toutefois, nous devons tenir compte non seulement des limites économiques, mais aussi des limites sociales et environnementales. Or, aucune institution ne prend au sérieux ces trois aspects.

Je me suis donc demandé quelles devaient être les caractéristiques des institutions qui pourraient nous aider à avancer dans l'avenir, qui s'attacheraient à la fois aux limites économiques, aux limites sociales et aux limites environnementales, qui reconnaîtraient le caractère indispensable du *feedback*, bref, qui admettraient que l'initiative et la responsabilité vont de pair.

Comme aucune institution ne répondait à ces critères, j'en ai inventé une, que j'ai appelée la corporation à conscience sociale. C'est une société qui a un but lucratif en principe. Mais elle a des limites. Elle doit faire des profits mais une partie de sa charte, de ses règles, impose certaines restrictions.

De nos jours, toute société doit se donner des règles avant d'être constituée en corporation. Que l'entreprise ait un but lucratif ou non, elle se donne des règles qu'elle doit suivre. De la même façon, une corporation à conscience sociale doit se donner des règles pour être constituée. Elle peut faire des profits, mais dans certaines limites. C'est alors reconnaître, comme dans n'importe quelle famille ou société, que la poursuite égoïste de son intérêt personnel est destructrice. Nous le constatons dans nos familles et un jour, le marché l'apprendra aussi.

Nous allons donc décider de limiter les demandes sur l'économie. Par exemple, pour être constituée comme une corporation à conscience sociale, tous les membres devront accepter des augmentations salariales inférieures aux taux mondiaux d'inflation. Ils s'engageront donc à vivre de cette façon et, quelles que soient les primes spéciales, les augmentations monétaires devront être motivées par des gains réels de la productivité. Tout cela sera précisé dans la charte.

Il y a également d'autres choses. Par exemple, on reconnaît l'importance des dimensions. Ainsi, on accepterait de garder l'entreprise à l'échelle, contrairement au mythe actuel qui veut que pour être compétitif, il faut grossir sans arrêt. Pourtant, tout indique que passé une certaine dimension, cela ne vaut plus du point de vue humain, et même du point de vue de la concurrence à l'échelle mondiale. En fait, la grosseur

[Text]

that, in fact, largeness is not a requirement for competing on a world scale in a post-industrial economy.

What I am suggesting is, in effect, what we could do is work out together. I have some ideas. I am not presenting a polished model, but we could work out together the characteristics of, in fact, maturity, maturity in the sense of responsibility and enterprise. We could build them into a model and then say, we are not insisting that anybody incorporate in these terms, but it is an option that we now do not offer. And then we could say to Canadians, if you want to incorporate under that model, what you are doing is of such value to the society, there are some special bonuses we will give you.

I suspect that by the time you end up counting the real cost-saving to the society of such organizations, you could end up giving real tax bonuses to those kinds of corporations that would be such that many types of work that now are not viable in a straight profit-making way—but we do not want to make them not for profit institutions—would in fact be viable, and you could begin to bring some market competition to a whole range of activities that now there is no market competition in, from universities to colleges, to hospitals. We are hampered on all of those things by saying it either has to be totally protected in the monopoly, or it has to be profit-making, and it is obscene to turn our hospitals over to the American model of profit-making. I have seen those numbers; of course it is obscene.

• 1625

But there are other alternatives. I want to suggest that in fact if one created a new institutional forum, it would be equally as significant as the creation of the limited liability corporation was in its own day. It released an immense amount of energy and had an immense amount of creative thrust, for among other things, employment creation. To go at employment creation, just one on one for each individual, is not powerful enough. One has to tackle it at a structural level of the structures of employment.

Now, I am not suggesting I have a polished model; I just wanted to tease you with a model that I think is polished enough that it is worth exploring. One of the things that absolutely depresses me is that there is in Canada no institution that has an unbridled commitment to the exploration of these kinds of models that are genuinely future oriented. It is not our universities and not our think tanks. So if you want this work done, you will have to find a place to do it for you. Thank you. I am perfectly willing to pursue these things if you wish.

The Chairman: Fine. It is a very interesting and stimulating discussion.

Mr. Hawkes: Mr. Chairman, just a point of order before we get started.

The Chairman: Yes.

Mr. Hawkes: This is an admirable meeting. We had the bells ringing for 17 days and the Liberals successfully boycotted committee meetings during those 17 days. I would like to commend the chairman for breaking the boycott in this

[Translation]

n'est pas un préalable à la compétitivité à l'échelle mondiale dans une économie post-industrielle.

Je crois donc qu'on pourrait travailler ensemble, car j'ai des idées. Je ne vous présente pas de modèle peaufiné, mais nous pourrions élaborer ensemble les caractéristiques de la maturité en regard de la responsabilité et de l'initiative. Nous pourrions en fabriquer un modèle qui serait, non pas une obligation pour les sociétés, mais une option que nous n'offrons pas en ce moment. On pourrait par contre offrir aux Canadiens qui choisiraient de se constituer en corporation suivant ce modèle des primes spéciales, étant donné la valeur de leur engagement pour la société.

Je crois que les économies réalisées par la société grâce à ces entreprises pourraient permettre de leur donner de véritables avantages fiscaux, si bien que certains travaux qui ne sont pas viables, étant donné la conception actuelle de la rentabilité—mais nous ne voulons pas que ce soient des entreprises sans but lucratif—pourraient le devenir. C'est ainsi qu'on pourrait susciter un peu de concurrence dans une foule d'activités où cela n'existe pas en ce moment, par exemple dans les universités, les collèges ou les hôpitaux. Ce qui nous arrête en ce moment, c'est que les choses doivent être soit protégées par un monopole, soit être à but lucratif. Or, il serait aberrant de rendre nos hôpitaux semblables à ceux des États-Unis où ils sont à but lucratif. J'en ai vu certains, c'est immoral.

Il y a tout de même d'autres possibilités. Si l'on créait une nouvelle institution, ce serait aussi important que le fut à l'époque la création de la société à responsabilité limitée. Cela avait suscité un déploiement incroyable d'énergie et de créativité, entraînant entre autres la création d'emplois. Se contenter de créer tant d'emplois pour tant d'individus ne suffit pas. Il faut s'attaquer au niveau structurel de l'emploi.

Je n'ai pas de modèle raffiné, mais je veux piquer votre curiosité à l'aide d'un modèle suffisamment pensé pour mériter d'être exploré. Ce qui me déprime tout à fait, c'est qu'il n'existe pas au Canada d'institution lancée sans réserve dans l'étude de ce genre de modèles carrément tournés vers l'avenir. Cela ne se fait ni dans nos universités, ni dans nos groupes de prospective. Si vous voulez que ce genre d'étude soit faite, vous devrez trouver vous-même un endroit propice. Merci. Je suis tout à fait disposé à aller plus à fond dans ces choses, si vous le voulez.

Le président: Très bien. C'est une discussion très intéressante et stimulante.

M. Hawkes: Monsieur le président, je voudrais faire un rappel au règlement avant de commencer.

Le président: Allez-y.

M. Hawkes: C'est une séance formidable. Les cloches ont sonné durant 17 jours et tout ce temps les Libéraux ont boycotté avec succès les séances de comités. Je désire féliciter le président d'avoir interrompu le boycottage. Je m'excuse

[Texte]

instance. I apologize to the witness for being late, and for the absence of other Conservatives. They were very much interested in this topic but operated on the assumption that tradition in past practice would prevail, that the meeting therefore would not take place as long as the bells were ringing.

I think there are members on the government side who could have benefited from this presentation and discussion as well. It is too bad that they are not here.

The Chairman: We discussed this before you came in. I pointed out to the witness and to the members who were present that since the bells were ringing we would ordinarily go to the House to answer the call for a vote. The witness is a person who has a busy schedule and he set this time aside. I thought it was proper to have the meeting this afternoon if he and the members were willing.

But I must say, as chairman, I think we would probably be in order to advise witnesses the night before if it appears we are not going to have a meeting. If the bells are still ringing, then we should postpone the meeting. In other words, it would be better if we had a full group of members, but we do not. On the other hand, the witness was already here. He could not change his schedule at the last minute. I thought in a certain sense it was best to proceed.

Mr. Hawkes: I would like to make a constructive suggestion. In future, if we have similar circumstances, the clerk's office could telephone members at the last minute and say we are proceeding.

The Chairman: The clerk tried to telephone me to get some instructions, but when I got to my office he had already come over here. I came over here as well, and we decided to go ahead.

Mr. Keeper: I was just going to say, before we get into procedural matters, how we should handle this in the future. I wanted to indicate that when the question of whether to hear witnesses today was raised, I was willing to do this. What we do here in this committee is not going to change what is going on in the House. The battle with regard to the Crow legislation in the House is not influenced by our being here today. What happens in the House—it is when the parties choose to come in for the vote. I just wanted that to be clear.

I think the three of us, from the three political parties—the Conservatives, the NDP, and the Liberals—consulted around this question about whether to proceed today. We decided that, since we had the witness here, it would be better to proceed to get the evidence on the record.

• 1630

The Chairman: That is right, but I want to make it clear that, if, for example, we have a witness scheduled for next Tuesday—I hope this does not continue until then—if it appears on Monday afternoon that the bells will still be ringing, I think I should advise them to postpone the meeting. After all, although you say it does not have anything to do with what goes on in the House, in fact we are being called to

[Traduction]

auprès du témoin d'être arrivé en retard, et je désire m'excuser également de l'absence des autres Conservateurs. Le sujet les passionnait, mais ils ont cru que la tradition prévaudrait et que, par conséquent, la réunion n'aurait pas lieu tant que les cloches sonneraient.

Il y a des députés du parti ministériel qui auraient également tiré profit de cet exposé et de la discussion. C'est dommage qu'ils ne soient pas là.

Le président: Nous en avons discuté avant votre arrivée. J'ai fait remarquer aux témoins et aux députés présents que, comme les cloches sonnaient, nous serions normalement tenus de nous présenter à la Chambre pour aller voter. Le témoin est une personne fort occupée qui a réservé ce moment-ci pour nous. J'ai donc cru qu'il valait mieux tenir la séance cet après-midi si les député et lui-même y étaient disposés.

Comme président, je dois dire qu'il vaudrait mieux aviser les témoins la veille de leur comparution s'il ne doit pas y avoir de réunion. La prochaine fois, si les cloches sonnent toujours, nous allons reporter la séance à un autre moment. Autrement dit, il aurait été préférable d'avoir tous les membres présents, mais ce n'est pas le cas. De plus, le témoin était déjà arrivé. Il ne pouvait pas changer son emploi du temps à la dernière minute. J'ai donc cru préférable de siéger quand même.

M. Hawkes: Permettez-moi de faire une suggestion constructive. À l'avenir, dans des circonstances semblables, le greffier devrait téléphoner aux membres à la dernière minute pour les aviser que la séance a lieu.

Le président: Le greffier a essayé de me joindre au téléphone pour savoir quoi faire, mais quand je suis revenu à mon bureau, il était déjà ici. Je m'y suis donc rendu moi aussi et nous avons décidé de tenir la séance.

M. Keeper: Avant qu'on se lance dans des débats de procédure, je voulais savoir comment on agirait à l'avenir. Personnellement, quand on m'a demandé si j'étais disposé à entendre des témoins aujourd'hui, j'ai répondu par l'affirmative. Ce que nous faisons en comité n'a rien à voir avec ce qui se passe à la Chambre. La lutte contre la loi sur le Nid-de-Corbeau à la Chambre n'a aucun lien avec ce qui se passe ici cet après-midi. À la Chambre, les partis décident du moment d'aller voter. Voilà ce que je voulais préciser.

Nous trois, représentant les Conservateurs, les Néo-démocrates et les Libéraux, nous nous sommes consultés pour savoir si nous devions tenir une séance aujourd'hui. Nous avons décidé que, comme le témoin était déjà là, il valait mieux procéder afin de pouvoir enregistrer son témoignage.

Le président: C'est bien cela, mais je veux que vous compreniez que, si un témoin doit comparaître mardi prochain, par exemple, j'espère que ce sera réglé d'ici là, mais si lundi après-midi les cloches sonnent toujours, je pense que je devrai dire au témoin que la réunion sera reportée. Après tout, même si vous dites que cela n'a rien à voir avec ce qui se passe à la Chambre, nous sommes quand même appelés à nous y

[Text]

the House to vote when the bells are ringing. But this afternoon, my position is somewhere . . .

Mr. Keeper: In between.

The Chairman: I think we have to judge each day as it comes. Today I thought it was better to have the meeting, and since you were the first one here today, Cyril, you have the first crack at questioning the witness.

Mr. Keeper: I am not sure where to start.

The Chairman: Well, if you are not sure, do you want me to go to somebody else?

Mr. Keeper: Well, if there is anybody who is ready.

The Chairman: I am willing.

Mr. Nelson: If I may, Mr. Chairman, I would just suggest that one of the differences between an industrial society, with a linear logic, and the kind of society we are moving into, with an ecological logic, is the recognition that, in principle, there is no right place to start. One can, in principle, start anywhere, and unlike baseball where you have to run the bases in a set order, as long as you run all the bases, you can run them in any order you wish. So I am quite happy, in that sense, to plunge in and to recognize that there is, in fact, no good place to start, as there is no so-called bad place to start.

The Chairman: Unlike baseball, though, we have time limits. Baseball is a game which can go on all night, as long as you have a tied game.

Well, then, Gerry, are you ready to go? You were here right at the beginning, too. This is your first meeting with the committee.

Mr. St. Germain: Exactly, Mr. Chairman.

The Chairman: Gerry is the most recently elected member from British Columbia, one of the big upsets.

Mr. St. Germain: I am the latest addition to this wonderful family called the House of Commons.

You speak of a socially committed institution. Do I read you correctly in saying you plan to weld the two together, profit orientation with a social conscience? Is this what you are saying with regard to privatized businesses?

Mr. Nelson: In a word, yes. It is my judgement that none of the organizational forms which now exist in this society, as organizational forms, manifest all the features which we would recognize as features of a mature community or human being. I feel all of them manifest some of those forms, but they all have built into them as well—not just accidentally, but built into them as well—some immature features. That is as true of a Crown corporation or of a voluntary organization as it is of a university or a profit-making firm.

What I am suggesting is not that we abolish all of those and have only one type, but that we simply add another type and make it optional for those people who happen to think that maturity matters, either in their own lives or in the culture.

[Translation]

présenter pour voter lorsque les cloches sonnent. Cet après-midi, je suis . . .

M. Keeper: Pris entre les deux.

Le président: Je pense qu'il faut prendre cela un jour à la fois. Aujourd'hui, j'ai jugé qu'il valait mieux tenir la réunion, et comme vous étiez le premier arrivé, Cyril, vous avez droit à la première question.

M. Keeper: Je ne sais pas où commencer.

Le président: Dans ce cas, voulez-vous que je passe la parole à quelqu'un d'autre?

M. Keeper: S'il y en a un autre qui est prêt.

Le président: Je suis prêt.

M. Nelson: Si vous me permettez, monsieur le président, l'une des différences entre une société industrielle avec une logique linéaire et le genre de société dans laquelle nous nous acheminons, avec une logique écologique, c'est qu'on reconnaît qu'en principe il n'y a pas d'endroit mieux qu'un autre pour commencer. En principe, on peut commencer n'importe où et, contrairement au baseball où il faut faire le tour des coussins dans l'ordre établi, ici, pourvu qu'on touche à tous les coussins, l'ordre importe peu. Alors je suis bien prêt à accepter qu'il n'y a pas de bons ou mauvais endroits pour commencer.

Le président: Contrairement au baseball, cependant, nous avons des limites de temps. Au baseball, la partie peut continuer toute la nuit, tant que l'égalité n'est pas brisée.

Alors Gerry, êtes-vous prêt? Vous étiez là au tout début aussi. C'est votre première réunion du comité.

M. St. Germain: C'est bien vrai, monsieur le président.

Le président: Gerry est le tout dernier député élu de la Colombie-Britannique, une des grandes surprises.

M. St. Germain: Je suis le dernier venu dans cette grande famille qu'on appelle la Chambre des communes.

Vous parlez d'une institution à conscience sociale. Ai-je raison de dire que vous entendez fusionner les deux, c'est-à-dire les institutions à but lucratif et les institutions à vocation sociale? Est-ce bien ce que vous dites au sujet des entreprises privatisées?

M. Nelson: En un mot, oui. Je pense qu'il n'existe dans cette société aucune organisation qui, à ce titre, présente toutes les caractéristiques de maturité que l'on retrouve dans une communauté ou chez un être humain. J'estime que toutes les organisations présentent certains éléments de maturité, mais elles comportent toutes de façon inhérente, non pas simplement par accident, certains éléments d'immaturité. Cela est vrai d'une société de la Couronne ou d'un organisme bénévole comme c'est vrai d'une université ou d'une entreprise commerciale.

Je ne dis pas que nous devrions toutes les abolir et n'avoir qu'un seul type d'organisation, mais nous devrions en ajouter un autre pour ceux qui accordent de l'importance à la maturité, que ce soit dans leur vie privée ou dans la culture.

[Texte]

Mr. St. Germain: You are saying that a profit-oriented organization, as we know it today, is basically immature in your philosophy.

Mr. Nelson: It manifests some of the marks of immaturity. For example, in order to enhance profit, one of the things a profit-making firm does . . . I mean, it is the rules of the game.

What you try to do is increase the area in your own life where you benefit and decrease the internal costs. You try to spin costs off onto other people. This is why you try to dump your untreated sewage into the river; why you try to dump your untreated stuff up the smokestack; and why you are perfectly willing to stress your employees so that they will get treated on somebody else's payroll after hours, instead of on your time.

I am not arguing that other organizational forms do not manifest other forms of immaturity, but I do want to say, if you and I were choosing spouses, I suspect we would both be sane enough not to tie up with a woman who systematically tried to get as much benefit as she could and to spin off all the costs. In fact, the mark of a mature person is somebody who has a capability for absorbing costs into themselves, whether it be the hurt of children or a lover, and in fact, for giving off benefit.

• 1635

So I am saying that by design, at least to that extent, a profit-making corporation has some marks of maturity. There are some things in it that are absolutely right; for example, the recognition that, to put it in systems terms, feedback matters. The test of the market as well as the test of profit are both legitimate tests of feedback. There may be other forms of feedback, but at least you normally find that profit-making firms have a heightened sensitivity to feedback that is not normally found in government bureaucracies, universities or other places. So some forms of maturity are found there; other forms are not.

What I am suggesting is that it is about time in Canada we allowed the creation of corporations that manifest as many forms of maturity as possible, and because that would save all of us money, that we give them special rules to live by, taxes and otherwise. In the process, I suspect if one spun this model out and really did the numbers, you create jobs. I think a lot of people would be willing to trade cashflow for an environment in which they could act as reasonably mature and sane people for more of their working lives. We would actually get more work done for less money.

Mr. St. Germain: Mr. Chairman, the witness alluded to the fact that we would trade monetary gain for social status in the workforce. Is this . . .

Mr. Nelson: Not for social status but for social satisfaction.

The Chairman: Mr. Keeper.

Mr. Keeper: As you say, there is no right place to start with this presentation so I will sort of jump in.

[Traduction]

M. St. Germain: Vous dites que les organisations à vocation commerciale, telles que nous les connaissons, sont essentiellement immatures.

M. Nelson: Elles présentent des éléments d'immaturité. Par exemple, pour augmenter ses profits, une entreprise commerciale cherche à . . . En fait, ce sont les règles du jeu.

On cherche à étendre la place des profits et à réduire les coûts internes. On tente de passer les coûts à d'autres. C'est pourquoi on essaie de rejeter les effluents dans la rivière; c'est pourquoi on essaie de brûler les rejets non traités dans les cheminées; et c'est pourquoi vous êtes prêts à faire faire des heures supplémentaires à vos employés, pourvu que ce soient d'autres qui les paient.

Je ne dis pas que d'autres types d'organisations ne présentent pas des éléments d'immaturité, je dis simplement que si vous et moi avions à choisir un conjoint, je pense que nous serions suffisamment sains d'esprit pour ne pas nous attacher à une femme qui tente systématiquement de tirer le plus de profits possibles sans absorber les coûts. En fait, une personne mûre, c'est quelqu'un qui peut absorber les coûts, que ce soient les peines que lui causent des enfants ou un amant, et quelqu'un qui sait donner.

Donc, de par sa nature du moins, une entreprise commerciale présente certains éléments de maturité. Certaines choses sont très bonnes; par exemple, pour parler en termes systémiques, les questions de rétroaction. L'épreuve du marché et du profit sont 2 tests légitimes de rétroaction. Il y a peut-être d'autres formes de rétroaction, mais celles que vous retrouvez habituellement dans les entreprises commerciales, vous ne retrouverez normalement pas dans les bureaucraties gouvernementales, les universités ou ailleurs. Donc, il s'y trouve certains éléments de maturité, et d'autres n'y sont pas.

Je pense qu'il est à peu près temps qu'on permette au Canada la création de sociétés qui présentent autant d'éléments de maturité que possible, et comme cela nous épargnerait tous de l'argent, il faudrait établir des règles spéciales à l'intention de ces sociétés, allègements fiscaux et autres. En même temps, si on créait bon nombre d'entreprises de ce type, on créerait des emplois. Je pense que beaucoup de gens seraient prêts à échanger de l'argent pour un environnement qui leur permettrait une plus grande maturité et santé dans leur vie au travail. Je pense que nous produirions plus pour moins cher.

M. St-Germain: Monsieur le président, le témoin a dit que nous serions prêts à échanger des avantages financiers pour un meilleur statut social dans le milieu de travail. Est-ce que . . .

M. Nelson: Pas pour un statut social, mais pour une plus grande satisfaction sociale.

Le président: Monsieur Keeper.

M. Keeper: Comme vous dites, il n'y a pas d'endroit propice pour commencer, alors je vais me lancer.

[Text]

One of the questions that comes to mind for me is this. Let us say you have a plant, obviously some place in Ontario, that is polluting, and we are polluting the atmosphere, and we are in an economic circumstance like today where there are a couple of million people or thereabouts who are unemployed. We are concerned about the environment, so today we get stuck on the horns of a dilemma. Do we advocate the protection of the environment or the preservation of the jobs? If, for example, politicians like those in the NDP demonstrate their concern about the environment, then you tend to get painted . . . Well, you are threatening the loss of jobs.

So I am wondering how you approach this question and how you see, let us say, changing this corporation into a socially committed corporation, or is that possible? How do you approach this?

Mr. Nelson: You have raised a number of questions. Just about the question, how do you change one into the other, my strategy would not be in the first instance to change *x* into *y*. It seems to me that is often inviting failure. It is like people who get married and say: I knew what he was like but I thought I could change him. That is usually said just before the divorce is final.

My strategy would rather be to allow new corporate entities to be formed so that from the beginning they could take on new life. That is not to say one also might encourage some other . . . It is not entirely a minor matter; it is a matter of strategy. In other words, I do not want to be heard.

I think if one were serious about this kind of model, it would get a very rough hearing if it were heard to say we are going to change you, the CNR or Shell Oil or whoever it is—or you, just the mom-and-pop grocery store—from what you are into something else, and here is big government again. I do not in any sense want to be heard that way. What I want to be heard as saying is, I think there are already a lot of people in this society who value maturity enough as the mark of behaviour not only for themselves but for the social order and the institutions they are part of, that if you gave them the option—which if you look at it, they do not have; you now cannot behave as a fully mature institution and survive.

So what I am saying is I think you give it that option, on the one hand. On the other hand, another thing you mentioned I think you have to take dead seriously, far more seriously than we now do.

• 1640

In terms of public discussion, I think immature organizational forms are causing us job loss. That is going to be the case, period. There is no way we can continue to even talk about trade-offs of the environment against jobs, because the thing that is dawning on us is that we are in the environment.

You see, it is not trading off a new coat against money in my pocket. To even talk of a trade-off between jobs and the environment assumes that both are out there and external to us. What is slowly dawning on us is that we are in the environment, and if we poison it, we poison us. It is like a trade-off between sclerosis of the liver and drinking a little for an

[Translation]

L'une des questions qui me vient à l'esprit est la suivante: disons qu'il y a une usine, en Ontario évidemment, qui pollue l'atmosphère et qu'à cause de la conjoncture économique, il y a quelques millions de personnes environ en chômage. Nous nous préoccupons de l'environnement, et c'est le grand dilemme. Qu'est-ce qui compte le plus, la protection de l'environnement ou la conservation des emplois? Si, par exemple, les politiciens comme ceux du parti néo-démocrate s'inquiètent de l'environnement, on les taxes de . . . En fait, il y a menace de perte d'emplois.

Comment envisagez-vous cette question et comment envisagez-vous cette mutation en une société à conscience sociale, ou est-ce possible en fait? Comment envisagez-vous cela?

M. Nelson: Vous avez soulevé un certain nombre de questions. Quant à la transformation d'un type de société en un autre, disons d'abord que ma stratégie ne serait pas de changer d'un type à l'autre. Pour moi, ce projet est voué à l'échec. C'est comme les gens qui se marient et qui disent: je savais comment il était, mais je pensais pouvoir le changer. C'est ce qu'on dit justement avant le divorce.

Ma stratégie consisterait plutôt à permettre la création de sociétés à vocation nouvelle. Cela ne veut pas dire qu'on ne pourrait pas encourager l'établissement d'autres . . . Ce n'est pas entièrement une question mineure, c'est une question de stratégie. Autrement dit, je ne veux pas qu'on dise . . .

Je pense que si on est vraiment sérieux au sujet de ce modèle, il serait très mal venu de dire qu'on changerait une entreprise, que ce soit le CN ou *Shell Oil* ou qui que ce soit, même l'épicerie familiale; on crierait à l'intervention du gouvernement encore. Je ne veux pas qu'on me prête ces intentions. Ce que je veux qu'on comprenne, c'est qu'il existe déjà beaucoup de gens dans cette société qui pensent que la maturité est importante, non seulement pour eux-mêmes, mais pour l'ordre social et les institutions auxquelles ils appartiennent, et qui aimeraient avoir la possibilité qu'ils n'ont pas actuellement . . . Elles ne peuvent pas se comporter comme une institution en pleine maturité et survivre.

Alors, d'une part, il faut avoir cette possibilité. D'autre part, il faut prendre cela au sérieux, beaucoup plus qu'on ne le fait maintenant.

Je pense que des formes d'organisation immatures nous font perdre des emplois. C'est la triste réalité. On ne peut absolument pas continuer à parler de compromis entre l'environnement et l'emploi parce qu'on commence à se rendre compte qu'on vit dans l'environnement.

Il n'est pas question d'échanger un manteau neuf contre de l'argent. Le simple fait de parler de compromis entre l'emploi et l'environnement implique que ces deux choses existent et que nous n'y sommes pour rien. Nous commençons à comprendre que nous évoluons dans l'environnement et que si nous l'empoisonnons, nous nous empoisonnons en même temps.

[Texte]

alcoholic. The liver of the man and the person are so intimately interwoven that if the liver dies, so does the man. So even the talk of trade-offs is mystifying and misleading.

We have to come to terms with the fact that large-scale mass manufacturing essentially has no future in Canada, a period—not only because of the environment but because of the possibility of offshore manufacturing done in other places. Any thought of planning more of that is simply a fool's game. We must simply take that seriously and, being absolutely brutal with ourselves, learn to strategize around that, because all we are doing is pretending that somehow we can keep the present functioning.

Mr. Keeper: Maybe I should ask you what you mean by a mature corporation. Could you elaborate on that?

Mr. Nelson: There is a number of features. One is the recognition of limits, the respect for limits. Those limits are psychological; those limits are environmental; those limits are economic. I find it amusing that the members of one of the political parties in Canada, namely the socialists, are most vocal about psychological, social and environmental limits, but they have virtually no respect for economic limits. The typical Conservative is the reverse. Most environmentalists do not automatically think of the Conservative Party as the party they should go to if they want an environmental hearing.⁶¹ Although ironically, it was a Conservative Minister of the Environment who first began to talk like the president of the Sierra Club. That is interesting.

But that respect for genuine limits and feedback is both valued and heard. You build the internal organization of the corporation so that you bring that into the firm. This means that both management as we now think of it and workers as we know think of them are put behind us.

It is not saying there may not be a union. But if there is a union, there is no longer the traditional need for the functions of the union, because the traditional functions of management, as set apart, are in fact not functional. In other words, what you have is a group of people who also make a commitment to make decisions together and talk with each other, which is one of marks of maturity. Mature people have a commitment to talk to each other and keep lines of communications open.

Mr. Keeper: You are suggesting this mature corporation would be possible to function in our society because we would provide it with certain kinds of subsidies or privileges or . . .

Mr. Nelson: I would not put it in that language. I think that would be the language those who want to attack the idea would use because it sounds as if they are getting something special. I think a solid piece of research would need to be done, but if you did it, what you would find is that what I call "socially committed corporations", or corporations that are modelled on responsible enterprise, would in fact save society money.

[Traduction]

C'est comme le compromis que doit faire un alcoolique entre la sclérose du foie et consommer un peu d'alcool. Le foie de l'homme et la personne sont tellement intrinsèques que si le foie meurt, l'homme meurt aussi. Donc, il est faux et erroné de parler de compromis.

Nous devons nous rendre à l'évidence que la fabrication à grande échelle n'a essentiellement pas d'avenir au Canada, un point c'est tout; non seulement à cause de l'environnement, mais à cause de la possibilité de fabrication de produits à l'étranger. Il est tout à fait ridicule de planifier dans l'optique industrielle. Il faut prendre cela au sérieux et se rendre à l'évidence; il faut apprendre à vivre autrement, sinon on se leurre si on pense qu'on peut perpétuer le temps présent.

M. Keeper: Je devrais peut-être vous demander ce que vous entendez par entreprise mûre. Pourriez-vous nous expliquer ce que vous entendez par là?

M. Nelson: La maturité comporte un certain nombre de caractéristiques. L'une d'entre elles est la reconnaissance des limites, et le respect de celles-ci. Ces limites sont psychologiques, elles sont d'ordre environnemental et économique. Je trouve cela curieux que les membres d'un des partis politiques au Canada, les socialistes en l'occurrence, s'intéressent le plus aux limites psychologiques, sociales et environnementales et oublient presque complètement les limites économiques. Chez les Conservateurs, c'est l'inverse. La plupart des environnementalistes n'envisagent pas automatiquement le parti conservateur comme le parti à consulter sur des questions relatives à l'environnement. C'est ironique, mais c'est un ministre conservateur de l'Environnement qui fut le premier à parler comme le président du *Sierra Club*. C'est curieux.

Mais ce respect des limites et de la rétroaction est bien vu. Il faut intégrer ce respect dans l'organisation de l'entreprise. Cela veut dire que la direction et les employés comme on les connaît aujourd'hui sont derrière nous.

Cela ne veut pas dire qu'il ne peut pas y avoir d'union. Mais s'il y a union, les fonctions traditionnelles de cette union n'ont plus leur place, parce que les fonctions traditionnelles de la gestion ne sont pas fonctionnelles. Autrement dit, vous aurez un groupe de personnes qui s'engagent à prendre des décisions ensemble et à discuter ensemble, ce qui est une marque de maturité. Les personnes mûres communiquent entre elles et laissent les voies de communication ouvertes.

M. Keeper: Vous dites que cette entreprise «mature» pourrait fonctionner dans notre société si nous lui accordions des subventions ou privilèges de quelque sorte ou . . .

M. Nelson: Je ne le dirais pas en ces termes. Je pense que c'est la façon dont s'exprimeraient les détracteurs de ce principe pour montrer qu'il y a traitement de faveur. Je pense qu'il faudrait faire un bon travail de recherche, et les conclusions montreraient que ce que j'appelle «entreprises à conscience sociale» ou entreprises responsables sauverait de l'argent à la société.

[Text]

One of the things we now find is that the normal kind of corporation costs us money. If it is a not-for-profit organization, it keeps coming to the government to say "give us money". For example, universities are funded virtually wholly out of our pocket. They are now of such a privileged position they do not have to do anything except exist, and we keep them alive. The same is true of hospitals and other things. They are all monopolies. There is no incentive to increase productivity. Those of you who know those institutions know there is kicking and screaming every bit when serious talk is made of increasing productivity. Those, on the one hand, or profit-making corporations, on the other, cost us immense amounts of money psychologically and environmentally.

I want to suggest that if we literally learn to do our numbers and cost accounting right, all we should do is say to a mature corporation: We will split with you some portion of those costs that you are going to internalize and turn them back to you as cash. This would, I suggest, be enough of a subsidy to guarantee survival.

• 1645

Now, that is my gut hunch. I would have to do the numbers, but I suspect those numbers could be done, and the research could be done to show that it is not, in any normal sense, a subsidy. All you are doing is splitting the money you save.

Mr. Keeper: That is very thought-provoking, I must say. I am wondering. In today's world, where governments are accused of wasting money or just throwing it at problems and things like that, what would there be—say, in public opinion, for example—which would sustain the actions of government and which would provide this kind of framework for a mature corporation? What makes you think this would work in a political environment in which you could be attacked as giving them a lot of privileges and that sort of thing? Have you done any thinking about that?

Mr. Nelson: Well, you see, the language the proposal would be written in, depending on which party was in power . . . I do not mean that crassly. I am suggesting, in fact . . . As to why would you do it, you would do it for two fundamental reasons; then you would strategize as to how to sell it or how to communicate it.

One of the fundamental reasons is the genuine recognition that the industrial age is over, and that if we in Canada continue to think we have a future as, in a classic sense, an industrial country, we are kidding ourselves. Full stop. I mean, I am willing to argue that, and it would be a long conversation. But, as I say, I take that very seriously.

That is to say, most of the strategies now being used are fool's games. They presume that somehow we can be protected from world trends, and we cannot. So that is one of the things which you take seriously, that your future is going to be different, whether you like it or not. You might as well have one which you have some point in designing and which has some attractiveness.

[Translation]

Ce que nous constatons aujourd'hui, entre autres, c'est que les sociétés ordinaires nous coûtent de l'argent. Les organismes à but non lucratif ne cessent de demander de l'argent au gouvernement. Par exemple, les universités sont financées presque entièrement à même les fonds publics. Elles sont dans une situation tellement privilégiée qu'elles n'ont plus qu'à exister, puisque nous assurons leur survie. La même chose est vraie des hôpitaux et d'autres institutions. Ce sont tous des monopoles. Il n'y a aucune motivation à accroître la productivité. Ceux d'entre vous qui connaissent ces institutions savent comment on réagit lorsqu'on parle sérieusement d'accroître la productivité. Ces institutions d'une part et les entreprises commerciales d'autre part nous coûtent énormément cher sur le plan psychologique et environnemental.

Si nous apprenons vraiment à bien calculer, nous pourrions en arriver à dire à une entreprise «mature» que nous sommes prêts à absorber une partie des coûts sous forme de remboursement en espèces des dépenses. Cela suffirait d'après moi pour garantir leur survie.

C'est ce que je pense intuitivement. Il faudrait que je fasse les calculs, mais j'estime qu'il serait possible de montrer, recherches à l'appui, qu'il ne s'agit aucunement d'une subvention. C'est simplement une question de répartition des économies.

M. Keeper: Cela porte à réfléchir. Je me demande quelle serait aujourd'hui la réaction publique, alors que les gouvernements sont accusés de gaspiller de l'argent ou de jeter des fonds par la fenêtre pour régler des problèmes, quelle serait la réaction du public si le gouvernement prenait des mesures pour établir ce genre de société? Qu'est-ce qui vous fait dire que cela pourrait fonctionner dans un climat politique où vous risqueriez d'être accusé de favoritisme? Avez-vous pensé à cela?

M. Nelson: Eh bien, voyez-vous, la proposition serait libellée, selon le parti au pouvoir . . . Et je ne dis pas cela pour être méchant . . . En fait, le gouvernement prendrait cette initiative pour deux raisons fondamentales, et il resterait ensuite à établir une stratégie de vente et de communication du projet.

L'une des raisons fondamentales pour la mise en oeuvre de ce projet réside dans la reconnaissance du fait que l'ère industriel est révolue, et que si le Canada continue à penser qu'il a un avenir en tant que pays industrialisé, il se leurre. Un point, c'est tout. Je serais prêt à vous exposer pourquoi, mais cela prendrait du temps. Mais c'est très sérieux pour moi.

En fait, la plupart des stratégies que l'on utilise aujourd'hui sont ridicules. Elles reposent sur l'hypothèse selon laquelle on est à l'abri des tendances mondiales, et ce n'est pas le cas. Voilà une chose qu'il faut prendre au sérieux, notre avenir sera différent, qu'on le veuille ou non. Aussi bien le façonner de manière à ce qu'il soit intéressant pour nous.

[Texte]

Secondly, you take seriously—and this is what the little document is about which I wrote for Employment Canada—the fact that there is growing evidence that increasing numbers of people want to invest in their working life. They do not just want a cash reward; they want to invest themselves in their work and make a difference in the society. It is not everybody, and it not at every moment of all the people's lives. But it is true of many, and it as true of secretaries as of deputy ministers. I have talked to both sorts who feel that they are about as useless as teats on a boar.

That is serious, you know. It is equally as serious for secretaries as it is for deputy ministers. That is a major issue in this society, and a major cause of violence to kids and a whole variety of other things, as well as of just declining productivity in society. So if you take it seriously—that there in fact is a hunger there—then it is a question of how you communicate it.

If I were writing it for the Progressive Conservative Party, I would point out, for example, that many functions . . . They are concerned with reducing the size of government. Many functions which now are done within government are only done within government because we have made the judgement in society that those functions need to be done, and we recognize they are not viable, in a classic sense, as profit-making functions. But, in fact, they would be perfectly viable as socially committed functions.

So you could reduce the size of the public service by saying, for example, that there is a whole area of social research, of trend analysis, of number gathering . . . There is a great variety of stuff which now goes on routinely in virtually every government department. I would wager it is about 20% to 40% of much government activity which you could spin off, much the same way we spin off the airwaves.

We recognize there is a public right to the airwaves, and we say that public right must be protected, so we essentially set up a franchise operation. Then we have something called the CRTC, and we tell someone he can have that franchise for the next seven years, as long as he behaves himself and he makes some commitments. If he behaves himself, he comes back and maybe he gets it for the next seven. If some other folks come along, and they can do a better job, they get it for the next period of time.

In other words, you could use this to spin off an awful lot of stuff. I think you could write that in a way that would be very attractive to conservatives who want to focus on reducing government.

I think you could also write it in ways that would be equally attractive for your party, except I would just pull different strings. Effectively, though, I think you could make it attractive. Ironically, I think you could build a new social consensus around it, which I think any party who wants to govern will want to do.

[Traduction]

La deuxième chose qu'il faut prendre au sérieux, et c'est ce que j'ai écrit dans le petit document pour Emploi Canada, c'est le fait qu'il y a de plus en plus de gens qui veulent investir dans leur vie au travail. Ils ne veulent pas simplement une rétribution en espèces, ils veulent investir de leur propre personne dans leur travail et se distinguer dans la société. Ce n'est pas tout le monde, et ce n'est pas à tout moment de la vie de quelqu'un. Mais c'est vrai pour bien des personnes, aussi vrai pour les secrétaires que pour les sous-ministres. J'ai parlé aux deux groupes qui se sentent complètement inutiles.

C'est très sérieux, vous savez. C'est aussi sérieux pour les secrétaires que pour les sous-ministres. C'est un problème important de la société, c'est une des grandes causes de la violence faite aux enfants et de toutes sortes d'autres choses comme la baisse de la productivité dans la société. Si vous prenez cela au sérieux, si vous reconnaissez qu'il y a un problème, alors il faut penser à une façon de le communiquer.

Si j'écrivais pour le Parti progressiste-conservateur, je ferais ressortir par exemple que de nombreuses fonctions . . . le parti préconise la réduction de la Fonction publique. De nombreuses fonctions sont exercées au gouvernement pour la simple raison que nous avons jugé, dans la société, que ces fonctions devaient être accomplies, mais nous reconnaissons qu'elles ne sont ni viables ni rentables. Cependant, elles pourraient être parfaitement viables à titre de fonctions sociales.

Vous pourriez alors réduire la Fonction publique en disant par exemple qu'il y a tout un secteur de recherches sociales, d'analyses des tendances, de rassemblement de données . . . Il y a beaucoup de choses qui se font quotidiennement dans presque tous les ministères du gouvernement et je serais prêt à parier qu'environ 20 à 40 p. 100 des activités gouvernementales pourraient faire l'objet d'un marché, tout comme les ondes radiophoniques.

On reconnaît le droit du public aux ondes radiophoniques, et on dit que ce droit doit être protégé, alors on établit essentiellement un système de concessions. On crée une société comme le CRTC et on dit que quelqu'un peut avoir la franchise pour les sept prochaines années, pourvu qu'il se comporte bien et qu'il s'engage à respecter certaines conditions. Si tout va bien, le marché peut être renouvelé pour sept autres années. Si d'autres peuvent montrer qu'ils peuvent faire un meilleur travail, c'est eux qui obtiendront le marché pour la prochaine période d'exploitation.

Autrement dit, vous pourriez faire de nombreux marchés. Je pense qu'il serait possible de rédiger la proposition de manière à ce qu'elle soit très attrayante pour les Conservateurs qui veulent réduire la Fonction publique.

Je pense que je pourrais également rédiger ma proposition pour qu'elle soit tout aussi attrayante pour votre parti, mais il faudrait pour cela insister sur d'autres choses. En fait, vous pourriez vous-mêmes rendre ce projet séduisant. Je pense que vous pourriez élaborer un nouveau consensus social, ce qui serait à l'avantage, je pense, de tout parti désireux de gouverner.

[Text]

The Chairman: Cyril, the normal time is 15 minutes. I would like to move around the table. We could come back to you.

Mr. Keeper: Okay, good.

The Chairman: Jim.

Mr. Hawkes: Thank you.

You intrigued me with two or three things you have said. I spent two or three hours on these papers this morning, and I have questions out of there as well.

The one titled *Executive Summary*, which deals with work 1 through 7, is that yours?

Mr. Nelson: Yes.

Mr. Hawkes: Okay, I was not clear, because it is not labelled.

Mr. Nelson: It is not labelled, no.

• 1650

Mr. Hawkes: Can I just ask the chairman a question: Which parts of these papers, if any, has the committee mandated to append to today's hearing?

The Chairman: When the witness was speaking to the committee and he said "appended", we had not really decided to append anything. It is open to us to decide whatever we wish to append, and perhaps the clerk could take out the various documents. I personally would like to . . . We had the document that was prepared for the Dodge task force. That may be too long a document to append, and this is a shorter one.

Which ones would you like yourself?

Mr. Hawkes: If I could choose one, I would pick the one that deals with work 1 through 7. If I could choose two, I would go to the Dodge.

The Chairman: Oh yes, okay, that is the executive summary.

Mr. Hawkes: That is what it says, yes.

Mr. Nelson: We could easily put a cover on it to indicate where it comes from.

The Chairman: I am perfectly willing, if the committee . . . Cyril, it has been suggested we append to the proceedings of today's meeting the executive summary that was distributed, with a proper front cover on it. The other document, *Technical Study 26* prepared by Mr. Nelson for the Labour Market Development Task Force, is rather long and has to be completely translated.

Mr. Nelson: It is available from Employment Canada. You would have to beat them a little to get it out of them, but it is possible.

Mr. Hawkes: So if we make clear note of that . . .

Mr. Nelson: If you made a note to that effect as to where to get it . . .

The Chairman: That is on the record right now; I am making it clear. This will be printed.

Mr. Keeper: Are you just going to . . . there?

[Translation]

Le président: Cyril, la limite est habituellement de 15 minutes. J'aimerais faire le tour de la table. On pourra revenir à vous.

M. Keeper: Très bien.

Le président: Jim.

M. Hawkes: Merci.

Vous avez dit deux ou trois choses qui m'ont intrigué. J'ai passé deux ou trois heures ce matin à parcourir ces documents, et j'aurais des questions à poser.

Le document intitulé «*Executive Summary*» qui porte sur les articles 1 à 7 est-il bien de vous?

M. Nelson: Oui.

M. Hawkes: Bon, ce n'était pas clair, parce que ce n'est pas indiqué.

M. Nelson: Ce n'est pas indiqué, non.

M. Hawkes: Puis-je poser une question au président? Lesquels de ces documents le Comité a-t-il décidé d'annexer au compte rendu d'aujourd'hui?

Le président: En parlant, le témoin a dit «annexés», mais nous n'avons pas vraiment décidé d'annexer quelque chose. C'est à nous de voir si nous souhaitons annexer l'un ou l'autre de ces documents. Peut-être le greffier pourrait-il les montrer. Personnellement, j'aimerais que . . . Nous avons le document qui a été rédigé pour le groupe d'études Dodge. Je crois qu'il est trop long pour l'annexer, mais il y en a un autre plus court.

Lesquels préférez-vous?

M. Hawkes: À choisir, je préférerais celui qui donne sept définitions du travail. Si j'avais droit à un second choix, je me tournerais vers le texte pour Dodge.

Le président: Ah oui, il y a le sommaire.

M. Hawkes: C'est cela.

M. Nelson: Nous pourrions facilement y ajouter une couverture précisant son origine.

Le président: Je suis tout à fait disposé, si le Comité . . . Cyril, on a suggéré que nous annexions au compte rendu d'aujourd'hui le sommaire distribué, avec une page frontispice appropriée. L'autre document, intitulé *Technical Study 26*, rédigé par M. Nelson pour le groupe d'études sur le développement du marché du travail, est plutôt long et il faudrait le faire traduire au complet.

M. Nelson: Vous pouvez vous en procurer des exemplaires auprès d'Emploi Canada. Il vous faudra peut-être insister un peu, mais c'est faisable.

M. Hawkes: Alors si nous prenons note de . . .

M. Nelson: Si vous notiez à qui il faut vous adresser . . .

Le président: Ce sera imprimé avec le compte rendu.

M. Keeper: Allez-vous . . .

[Texte]

Mr. Nelson: Yes, if you get to the right people. I am sorry, I do not know.

The Chairman: No, he is talking about the longer one. We are considering whether or not we should append the executive summary. Is it agreed that we should append it?

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: Agreed. Jim.

Mr. Hawkes: Okay, before I dig into some nitty-gritty out of the papers, I have just a couple of general comments out of what has been said to this point.

One of the fundamental principles of what you have said today in the immediate future, as I understand it, would be to share the cash and let the people invent the work. Is that . . . ?

Mr. Nelson: Yes. With the proviso that you provide a new structure for that to happen, because if you play by the present sets of rules they have to choose from, too often failure results.

Mr. Hawkes: Okay.

Mr. Nelson: In other words, yes, you share the cash and let the people find the work, but according to a new set of rules for those who want to play that way, and it is just optional; it is not in any sense required.

Mr. Hawkes: Thank you. Let us take that mentality to the \$12-billion sharing of cash called UIC.

Mr. Nelson: Yes.

Mr. Hawkes: Okay. There are some deviations, but the basic requirement is that we will share our cash out of this fund with you, provided you fill out applications and go to job interviews. That is the task society compels people to perform to get this sharing.

Have you done some thinking about a better way to spend the \$12 billion, and could you share that with the committee?

Mr. Nelson: It is even less well formed than my idea of a socially committed corporation, but I have done some thinking. To put it crudely, my sense is that, again, the industrial understanding of human beings is that each of us is passive until externally motivated, which is one of the reasons we treated the workers the way we did until we got unions and on and on down the line.

I think what UIC does is essentially say: We will give you cash if you do not do anything. Instead of saying if you do something you will get it, the essential message is: You do nothing and you will get it. In fact, if you do something, if you want to do something, you will not get it. If you want to learn, we cannot allow you to learn, because if you are learning, you are supposedly not available for work.

Quite frankly, it is the most heinously designed program. If in any sense you have a care for human beings in other than keeping literally body alive, not even body and soul, I think quite frankly, as it is now designed, it is a vicious anti-human program. It is also naive as hell, because when the new

[Traduction]

M. Nelson: Oui, si vous vous adressez à la bonne personne. Je suis désolé, je ne sais pas.

Le président: Il parle du texte le plus long. Nous sommes en train de nous demander s'il faut annexer le sommaire ou non. Êtes-vous d'accord pour que nous l'annexions?

Des voix: D'accord.

Le président: C'est bien. Jim.

M. Hawkes: Avant de passer aux détails de certains de ces documents, je voudrais faire quelques observations générales sur ce qui a été dit jusqu'à présent.

L'un des principes fondamentaux de ce que vous venez de nous dire, c'est que dans l'avenir immédiat, si j'ai bien compris, nous devrions nous partager les liquidités et laisser les gens inventer leur travail. Est-ce que . . .

M. Nelson: Oui. À condition de fournir une nouvelle structure propice, car si vous utilisez les règles actuelles, il y aura trop d'échecs.

M. Hawkes: Bien.

M. Nelson: Autrement dit, vous partagez l'argent et vous laissez les gens se trouver du travail mais en respectant de nouvelles règles pour ceux que cela intéressent. De plus, ce serait une simple option, rien d'obligatoire.

M. Hawkes: Merci. Transposons donc ce principe à la réserve de 12 milliards de dollars que constitue l'assurance-chômage.

M. Nelson: Oui.

M. Hawkes: Bon. Il peut y avoir certains écarts, mais l'exigence fondamentale, c'est que l'on présente des demandes d'emploi et que l'on se rende à des entrevues pour pouvoir obtenir de l'argent. Voilà la tâche qu'impose la société à ceux qui veulent obtenir une part de cette somme.

Avez-vous réfléchi à une meilleure façon de dépenser ces 12 milliards de dollars et pourriez-vous nous faire partager le fruit de vos réflexions?

M. Nelson: J'ai une idée encore plus vague que celle de la société à conscience sociale, mais j'y ai un peu réfléchi. À mon avis, la conception industrielle des êtres humains, c'est que chacun d'entre nous est passif à moins qu'il ne soit motivé de l'extérieur et c'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles nous avons traité les travailleurs comme ils l'ont été jusqu'à l'apparition des syndicats.

Je crois que la Commission de l'assurance-chômage donne de l'argent à ceux qui ne font rien. Au lieu de demander aux gens de faire quelque chose, on leur dit de ne rien faire s'ils veulent recevoir de l'argent. D'ailleurs, si vous faites la moindre chose, vous ne recevrez plus rien. Si vous voulez par exemple apprendre, on vous l'interdira car si vous apprenez quelque chose, vous n'êtes pas disponible pour un emploi.

Très franchement, c'est le programme le plus odieux qui soit. C'est comme si notre seule préoccupation pour les êtres humains était de maintenir leur corps en vie, pas leur esprit. Dans sa conception actuelle, le programme est méchant et contre nature. Il est aussi très naïf. Quand le nouveau pro-

[Text]

program was designed, it was assumed the federal government would pick up all costs over 4%. They were such lousy futurists it was inconceivable that unemployment would ever get over 4% or maybe 6% and that the feds could pick up 2%. That was 1971.

• 1655

I take it very seriously that mature human beings are active and co-creative in their own lives. This concept ties into things like the *Learning the Living* document which is around.

It is absolutely normal that, of course, one of the marks of a mature corporation is that it continues to learn, that it values learning, and that the message for everybody is this: If you are not learning around here, you get out. The only kind of folks we can afford to have around are those to continue to learn and who, therefore, are flexible. And we do not care what you are learning.

Now it is not only with UIC; it is with the rules as well as to what kind of courses you can go to. If it is considered for personal gain, it is not tax deductible, as if somehow the person you are and the quality of work you do are two separate things. The understanding of human beings which is implicit in our present UIC and present labour rules is, in fact, an understanding which is about as gross as the prisons we used to run 200 years ago. It appalls me that we have not been on to it, particularly since there is so much money involved.

So I would say, yes, why do we not give—I think it is the Dave Slater suggestion—not that I just want to bless it in an unthinking way, but I think it is the beginning . . . Why do we not genuinely give people money only if they will do something? What we might end up doing is saying that if you will do something, then you get the money.

The something could be a whole range of things. It could be to say you need to learn. Okay, we will make an agreement with you that you do this learning, that you really stay at it for this period of weeks, and you can go off . . . Surely, you are not going to be looking for employment during that time, but there is a whole range of ways in which, in fact, this could be handled.

I think it is a fascinating thought to have some kind of scale for what we say. After all, there is a major problem with youth unemployment, as you know, and first work. Can we take some of that money and routinely subsidize, maybe over a declining scale of years—because that is also the way employment works, or at least unemployment does—but simply say, maybe from the time you are 16 or so until the time you are 25 and declining somewhat after that age, that the first \$2 of wages are subsidized, instead of jacking up the minimum wage each time? That is now our way of making sure there is some kind of minimum.

Can we deal with it another way and distribute money? Could we, say, tell someone that when he goes to a job he takes \$2 with him? Then, eventually, maybe we could put it on the basis of the wage scale, so that if it is an \$8 job he takes \$2

[Translation]

gramme a été conçu, on a présumé que le gouvernement fédéral assumerait tous les coûts au-delà de 4 p. 100. C'était de si mauvais futurologues qu'ils ont jugé inconcevable que le taux de chômage dépasse jamais les 4 p. 100 ou peut-être à la rigueur les 6 p. 100, et on a pensé que le Fédéral ne paierait que 2 p. 100. C'était en 1971.

Je suis convaincu que les êtres humains mûrs sont actifs et créateurs. Ce concept se retrouve dans un document qui circule en ce moment et qui s'intitule *Apprendre à gagner sa vie*.

Il est tout à fait normal que les caractéristiques d'une corporation mature, c'est qu'elle continue à apprendre, qu'elle attache de l'importance à l'éducation et qu'elle fasse bien comprendre que ceux qui n'apprennent pas n'ont pas leur place. Les seules personnes qu'on puisse se permettre d'avoir sont celles qui continuent à apprendre et qui, par conséquent, sont souples. Peu importe d'ailleurs ce qu'ils apprennent.

La C.A.C. n'est pas la seule en cause; il y a aussi toutes les règles par exemple sur le genre de cours qu'on suit. Si c'est un cours devant servir à la culture personnelle, ce n'est pas déductible, comme si la personne que vous étiez et la qualité de votre travail étaient deux choses distinctes. La conception des êtres humains implicite dans le régime actuel de l'assurance-chômage et dans les règles actuelles du marché du travail est aussi grossière que nos prisons il y a 200 ans. Je trouve effrayant qu'on ne s'en soit pas encore occupé, surtout étant donné la somme en jeu.

Pourquoi ne réfléchissons-nous pas à la suggestion de Dave Slater je crois, ce serait déjà un début. Pourquoi ne donnons-nous pas de l'argent seulement à ceux qui font quelque chose? Le principe serait finalement que l'argent serait versé en contrepartie d'une action quelconque.

Ce pourrait d'ailleurs être n'importe quoi. Ce pourrait être des cours. On pourrait s'entendre avec une personne pour qu'elle apprenne une chose donnée pendant quelques semaines en reconnaissant que pendant ce temps elle ne se cherchera pas d'emploi, mais il y aurait toutes sortes de formules possibles.

C'est fascinant d'avoir une échelle pour nos propos. Après tout, le chômage chez les jeunes est un grave problème car ceux-ci ont du mal à se trouver un premier emploi. Pourrait-on utiliser une partie de cet argent pour subventionner, suivant une échelle décroissante, suivant le taux de chômage, l'emploi des jeunes, à partir de l'âge de 16 ans par exemple jusqu'à l'âge de 25 ans. On pourrait par exemple verser deux dollars comme partie du salaire au lieu d'augmenter constamment le salaire minimum. Ce serait une façon d'assurer un minimum.

Y aurait-il une autre façon de distribuer cet argent? Pourrait-on par exemple verser les deux dollars à celui qui a un emploi? On pourrait éventuellement faire les calculs en fonction de l'échelle salariale de sorte que celui dont l'emploi

[Texte]

with him, but if it is only a \$5 job he only takes 50¢ with him. We could do this so that you do not encourage people to rip off folks, and you could encourage them to a decent . . .

I think one could be playful with it and invent a whole variety of ways. The principle underneath is that human beings—unless unless you distort them otherwise—are willing to participate. In fact, they are not only willing, they are anxious to participate in giving shape and substance to their own lives. Design an arrangement so that that is possible. Now, in fact, it is not.

Mr. Hawkes: What you just said is not dissimilar to a couple of paragraphs from my maiden speech to the House of Commons. One of the things we have done wrong . . .

Mr. Nelson: Folks should know I did not write it for you.

Mr. Hawkes: —is that we have some systems which encourage people to hurt themselves, rather than systems that encourage people to help themselves. UIC, I think, is in that ballpark.

Let us look at page 9 of this executive summary, in paragraph 3, the last line. You are really talking about people who set up self-employed corporations here. You say: "There is a clue here for job creation strategies." I wonder if you could just amplify that a bit.

Mr. Nelson: The distinction I am trying to make, and obviously what I am trying to do is reach from here . . . What I have done, for those of you who have not read it, is just try to distinguish some of the differences senses in which we use the word "work".

The basic suggestion is that understandings of work that are powerful enough to build a policy around have to be far more powerful than those which we now commonly use. What I am trying to do is build a bridge, if you like, here between the narrowest sense of work, where work just means that, yes, you have a job which somebody else provides if you put in time—and they give you a cash reward—to work which, in my little document, is work subscript five, which connects work out of a human person's life.

In this connection, I can say quite frankly that my work is understanding fundamental change; this is my work so deeply that it does not matter whose payroll I am on. I do not know whose payroll I will be on 10 years from now. I know what I will be doing 10 years now, not in the immediate sense, but in the broad sense. It is inconceivable for me to be about other work than that. The interesting thing is that we have now taught people to say, if there is no job for me in the sense that you will not provide a place in your organization, then there is nothing for me to do. I am helpless. I sit like Cinderella in the ashes and say, yes, I know I am beautiful but I am all covered in dirt and my prince will have to come to save me.

• 1700

The interesting thing is that if people are in any sense genuinely in touch with what moves them most deeply in their lives, then there is an absolutely fundamental sense that they

[Traduction]

rapporte huit dollars recevrait deux dollars tandis que celui qui aurait un emploi ne rapportant que cinq dollars, recevrait par exemple 50c. On pourrait le faire de façon à décourager la fraude.

On pourrait inventer une foule de façons de faire. Le principe sous-jacent, c'est que les êtres humains—à moins qu'on ne les ait déformés—sont toujours disposés à participer. Non seulement y sont-ils disposés, mais en plus ils ont très hâte de pouvoir donner un sens à leur vie. Il faut donc concevoir une formule qui rendrait cela possible. À l'heure actuelle, ça ne l'est pas.

M. Hawkes: Ce que vous venez de dire ressemble à un passage du premier discours que j'ai prononcé à la Chambre des communes. L'une de nos erreurs . . .

M. Nelson: Il faut préciser que ce n'est pas moi qui l'ai écrit.

M. Hawkes: . . . a été de mettre sur pied des systèmes qui encouragent les gens à se faire du tort au lieu de les encourager à s'aider. Le programme d'assurance-chômage en est un excellent exemple.

À la dernière ligne du paragraphe 3 de la page 9 du sommaire, vous parlez de ceux qui ont fondé des sociétés pour se créer un emploi. Vous dites: «Voilà un indice pour les stratégies de création d'emplois.» Pourriez-vous nous en dire un peu plus long?

M. Nelson: J'essaie de faire la distinction entre . . . pour ceux d'entre vous qui ne l'auraient pas lu, j'essayais simplement de faire la distinction entre les diverses significations du mot travail.

L'hypothèse de base, c'est que les diverses conceptions du travail doivent avoir beaucoup plus de poids que celles que nous utilisons couramment si l'on veut s'en servir pour édifier une politique. J'essaie donc de construire un pont entre le sens le plus restreint de travail, qui signifie alors avoir un emploi que vous donne quelqu'un qui vous paie en échange d'un peu de votre temps, et un sens plus large, le sens cinq dans mon document, qui fait un lien entre le travail et la vie d'une personne.

À cet égard, je peux dire franchement que mon travail est de comprendre les changements fondamentaux. C'est un travail si prenant que mon employeur importe peu. Je ne sais pas qui me paiera dans 10 ans. Je sais par contre ce que je ferai à ce moment-là, pas dans un sens immédiat, mais dans un sens plus large. Je trouverais inconcevable de faire un autre travail. Ce qui est intéressant, c'est que nous avons montré aux gens à se dire, lorsqu'il n'y a plus d'emploi pour eux dans une entreprise, qu'il n'y a plus rien à faire pour eux. Ils se sentent impuissants. Ils restent assis comme Cendrillon dans ses haillons qui savait qu'elle était belle et que même si elle était toute sale, son prince viendrait la sauver un jour.

Pourtant, si les gens savent vraiment ce qui importe le plus pour eux dans leur vie, ils ne se retrouveront jamais démunis ni pauvres pour reprendre l'expression des années 30, car être

[Text]

can be hard up and out of cash and, using the language of the 1930s, they will never—in another sense—be poor, if part of being poor is being disoriented and not knowing your role in the society, not knowing what to do with your life. Nor, in a fundamental sense, are you unemployed. You just have no cashflow. So if my small firm goes bankrupt, it has no cashflow, but I cannot be unemployed.

I think the clue for job-creation strategies is again to move to people, to say—link job creation in the sense that government would use it, to work that helps people find their place. Institutionally you need, I think, things like socially committed corporations to help do that, because most private-making firms again do not give a tinker's damn about your finding work. They just want you to be about the work of the corporation. Interestingly, that is also true of advice in the public service.

Mr. Hawkes: Some people make a career, generally spouses, generally women, out of volunteer activities of one kind or another. They devote their lives to the diabetic society or the cancer society, spending enormous amounts of hours.

Mr. Nelson: They find their work, but in our society right now there is no reward for that. What I am suggesting, by the socially committed corporation, is that it is legitimate. It is terribly pressing to help people find their work and to legitimize that.

It is also legitimate, though, that there be at least some minimal rewards for that—let their group decide together what those standards should be. My judgment would be that many human beings in our society want the genuine opportunity to be about their work, to grow, to be in a congenial environment that they have some control over. They want to get away from much of the nastiness that is now absolutely taken for granted, of simply being in the work world—it just goes with being in the work world. It is basically going to be a shitty experience, to not put too fine a point on it. In fact, they would be perfectly willing to take much less from the economy than is now assumed to be the case. In some measure, what we take from the economy is genuinely... We get so bloody-minded—I have been hurt so much that at least I am going to get my pound of flesh out of them. That is very explicit, for example, with many professionals who have a right to demand money.

The Chairman: Jim, it is time to move around again, if you do not mind.

Mr. Hawkes: Put me down for a second round.

The Chairman: All right. Since I am the only Liberal here, I am going to take my time as well, and I will keep myself to the same limits as the rest of you.

Mr. Nelson, when the Canadian Council on Social Development was before us, some of its ideas, although couched in different terminology, were similar to yours, especially when you speak of socially meaningful work.

By the way, they made a statement in their brief that they figured there are about 175,000 people presently in the network of organizations, associated with them, that are

[Translation]

pauvre, c'est être déboussolé et ne pas savoir quel rôle jouer dans la société, ni quoi faire de sa vie. En fait, vous êtes alors chômeur, vous n'avez plus de liquidités. Donc, si ma petite entreprise fait faillite, elle n'aura plus de liquidités, mais je ne peux pas être sans travail.

Je crois que les stratégies pour la création d'emplois devraient se tourner vers les gens, c'est-à-dire relier la création d'emplois, au sens où l'entend le gouvernement, au travail qui pourrait aider les gens à trouver leur place. Il faudrait donc une institution comme des corporations à conscience sociale car la plupart des entreprises à but lucratif se moquent éperdument que vous trouviez du travail ou non. Ils veulent simplement que vous travailliez pour leur société. C'est d'ailleurs la même chose dans la Fonction publique.

M. Hawkes: Certains, en général, les femmes, se taillent une carrière dans le bénévolat. Elles consacrent leur vie à la société du diabète ou à la société du cancer et elles y passent énormément d'heures.

M. Nelson: Elles se trouvent donc du travail, mais notre société n'accorde aucune récompense pour cela en ce moment. Cette corporation à conscience sociale jugerait ce travail légitime. C'est terriblement difficile d'aider les gens à trouver le travail qui leur convient puis à le légitimer.

Il serait également légitime d'offrir une récompense même minime pour cela en laissant le groupe décider seul des normes appliquées. Je crois que bien des êtres humains dans notre société veulent vraiment vivre leur travail et évoluer dans un milieu sympathique sur lequel ils exercent un certain contrôle. Ils veulent s'éloigner de tous les embarras qui sont tenus pour acquis à l'heure actuelle. En fait, c'est une expérience horrible. Ces gens seraient sans doute parfaitement disposés à accepter moins de l'économie qu'on ne le croit. D'une certaine façon, ce que nous acceptons de l'économie est vraiment... nous devenons tellement rapaces. Les gens se sentent tellement blessés qu'ils essaient de se venger. C'est très clair pour beaucoup de professionnels qui ont le droit d'exiger de l'argent.

Le président: Jim, c'est le temps de passer à quelqu'un d'autre, si vous permettez.

M. Hawkes: Je voudrais avoir un second tour.

Le président: Très bien. Comme je suis le seul Libéral ici, je voudrais moi aussi avoir un tour qui ne sera pas plus long que celui des autres.

Monsieur Nelson, quand le Conseil canadien du développement social a comparu devant nous, certaines de ses idées, exprimées différemment, ressemblaient assez aux vôtres, surtout lorsque vous parlez de travail à portée sociale.

En passant, le conseil a affirmé dans son mémoire qu'environ 175,000 personnes travaillaient présentement dans le réseau des organisations, soit comme bénévoles soit à un

[Texte]

working either as volunteers, doing very socially useful work, or work that was very minimally paid. They have assessed that there are probably jobs—they use the term “the personal services sector”—which could be either under the private enterprise system, providing personal services, or public, with tax revenues. They could see about 350,000 jobs in the four- to five- year period, doing such things as helping with the rehabilitation of alcoholics, young offenders, slow learners, teachers—the whole personal services sector, where there is a lot to be done but no money to do it with.

I just wanted to ask you if I am correct. You speak of socially meaningful work and people willing to trade-off for that . . . Are you thinking of jobs that involve dealing with the blind, the handicapped, the sick, the alcoholic, the criminal who is being rehabilitated, the slow learner—whatever . . . recreation specialists and on and on and on? Is that the very specific type of work you are thinking of when you talk about socially meaningful work?

• 1705

Mr. Nelson: I think the answer is no. And let me try to answer why, because with all due respect to the CCSD—I know that organization reasonably well, the kinds of views they espouse, the traditions they come from. I do not in any sense mean it as a personal attack, but it seems to me that there are two things that the CCSD has not understood. And to say these kinds of things sounds as if you are kind of anti-people and you are not nice, but I will risk it. One is, they refuse to take seriously how much the social service sector is in fact an industry. Now, no university faculty analyses it in the same way that some analyse the steel or the coal industry, but in fact it lends itself to the same thing. It is a whole industry that has grown up. It has its own self-protected interest and it is perfectly understandable that most of the briefs out of the social service industry in effect say that the world would be better if there were more of us, which is not unlike the briefs of the Canadian Petroleum Association or whatever else. Most self-interested groups think they are better off if there is more of them and fewer other guys.

But the other thing it does not take seriously is that in fact the social service sector developed in the name of helping people. But the one thing the social service industry will not take really seriously is this: If we could invent alternative strategies for meeting those human needs that meant the end of the social service industry as an industry, would you do it? Overwhelmingly the answer is no. Therefore, I begin to distrust them. Any part of maturity for me is a willingness ultimately to enter into unions where your own identity is subsumed substantially, whether it is in marriage or with other folks.

The Chairman: But are you not . . .

Mr. Nelson: In other words, I do not want my socially committed corporation idea to be equated with any particular sector. In principle, you could use a socially committed corporation to make steel or automobiles, or widgets, or to serve the blind or the handicapped. In other words, I want to say, in the same way that you now can have a profit-making

[Traduction]

salaire minime. Le conseil a jugé que certains emplois—il parle du secteur des services personnels—pourraient être repris par une entreprise privée fournissant des services personnels ou par une entreprise publique, financée à même l'impôt. Le conseil prévoyait la création de 350,000 emplois environ en cinq ans pour par exemple aider les alcooliques, les jeunes délinquants, les enfants avec des troubles d'apprentissage, les enseignants, bref tout ce secteur des services personnels où il y a des tas de choses à faire mais pas beaucoup d'argent.

Je voudrais que vous me disiez si je me trompe ou non. Quand vous parlez de travail à portée sociale et quand vous dites que les gens sont prêts à certaines concessions pour obtenir cet aspect . . . Est-ce que vous songez à des emplois auprès des aveugles, des handicapés, des malades, des alcooliques, des criminels devant être réadaptés, des récréologues, etc.? Est-ce expressément le genre de travail auquel vous songez quand vous parliez d'emplois à portée sociale?

M. Nelson: Non. Je vais essayer de vous expliquer pourquoi. En toute déférence pour le C.C.D.S., que je connais assez bien et avec lequel je partage certaines opinions . . . Cela n'a rien de personnel, mais je crois que le Conseil n'a pas bien compris deux choses. Vous allez peut-être me dire que ce n'est pas très gentil de dire de telles choses, mais je vais m'aventurer tout de même. Tout d'abord, le Conseil refuse d'admettre que le secteur des services sociaux est en fait une industrie. Aucune université ne l'analyse de la même façon qu'on analyse l'industrie de l'acier ou du charbon, mais en fait c'est la même chose. C'est toute une industrie qui a grandi. Elle a ses propres intérêts à défendre et il est tout à fait normal que dans la plupart des mémoires présentés par ces services, on dise que le monde serait beaucoup plus agréable s'il y avait plus d'entreprises comme eux. Cela ressemble aux propos de l'Association canadienne du pétrole et des autres. La plupart des groupes intéressés croient qu'il vaut beaucoup mieux être plus nombreux et non pas le contraire.

Le Conseil ne prend pas non plus au sérieux le fait que le secteur des services sociaux se soit développé sous prétexte d'aider les gens. De plus, quand on leur demande s'ils seraient d'accord pour que nous inventions d'autres formules permettant de répondre à ces besoins humains, ce qui signifierait la mort de l'industrie des services sociaux telle qu'on la connaît en ce moment, on répond non. Voilà où je commence à me méfier. La maturité, c'est entre autres être prêt à accepter des unions où son identité propre s'atténue largement, que ce soit le mariage ou autre chose.

Le président: Mais ne . . .

M. Nelson: Autrement dit, je ne veux pas qu'on assimile ma corporation à conscience sociale à un secteur en particulier. En principe, une telle corporation pourrait fabriquer de l'acier ou des automobiles, ou encore servir les aveugles et les handicapés. Autrement dit, tout comme on peut en ce moment avoir une entreprise à but lucratif . . . Aux États-Unis, tant qu'on

[Text]

firm . . . As long as it can make a profit in the United States, it can run a hospital. It cannot do that in Canada simply because it is against the law here. But it can do a whole range of things. It can be an educational institution. It can be any activity as long as you make a profit. There is no limit on what you do.

So I wanted to have my socially committed corporation understood . . . Literally, the people involved could turn their hand to any activity. And the way that they are different is not because they are doing warm and human things, as opposed to cold and mechanical things—making steel or automobiles. It is the style in which they relate to each other and what they take into consideration as they make their decisions.

It is just as important that we have ultimately advertising agencies and microcomputer firms that reflect these characteristics as it is that we have folks who work with the deaf.

The Chairman: Yes, but I was not asking you about the socially committed corporation. You misunderstood me from the beginning. I was asking about your second point, the trade-off—people will insist that their work become more socially meaningful and that that is a trend that is irreversible. I was not asking at all about the socially committed corporation.

I was trying to identify some of those individual—not corporate—socially meaningful types of work. A lot of things I have been involved in . . . Let us take parole officers of today. Obviously, when you give a parole officer a caseload of 100 people to take care of, he cannot do a meaningful human job. All experts say that you cannot possibly handle more than 25 to 30 at one time. There is room for expansion for that whole sector, or even if it is policemen in specialized groups.

• 1710

They have just done away in Montreal with the youth corps, policemen who go out and are specialists in dealing with young people who run in conflict with the law—again, because of money. There are so many policemen who used to lobby me, although I was a federal member and it was a municipal thing, saying this is the kind of work we want to do: we want to prevent young people getting involved in serious crime. These were very motivated young policemen so I realize that does not fit into well with the socially committed corporation.

Mr. Nelson: Sure it does.

The Chairman: You just said that you had a broader view of it.

Mr. Nelson: That is right but it is not that it excludes it, it is more—this is my response. The thing that I am guarding against, Mr. Chairman, and I think in part it is just a temporary societal characteristic, but a lot of people in our society . . . There is a common understanding that you are either committed to people or you are committed to the market. It is not that everybody shares that, but it is a kind of a dominant view that you cannot somehow be committed to

[Translation]

peut faire un profit, on peut administrer un hôpital. Au Canada, c'est impossible à cause de la loi. Mais on peut faire une foule de choses. Une telle corporation pourrait être un établissement d'enseignement, une activité lucrative quelle qu'elle soit. Il n'y a pas de limites.

Je veux que vous compreniez bien ce qu'est ma corporation à conscience sociale. Les gens qui en feraient partie pourraient s'occuper de n'importe quelle activité. Ces corporations seraient différentes non pas parce qu'elles feraient des choses chaleureuses et humaines, par opposition aux choses mécaniques et froides comme l'acier ou l'automobile. C'est une question de style de relation et de ce qui entre en ligne de compte dans les décisions.

Il sera tout aussi important qu'il y ait des agences de publicité et des entreprises de micro-ordinateurs possédant ces caractéristiques que des personnes travaillant avec les sourds.

Le président: Peut-être, mais je ne vous parle pas de cette corporation à conscience sociale. Vous m'avez mal compris dès le début. Je vous parlais de votre second point, vous avez dit que les gens insisteraient pour que leur travail ait davantage de signification sociale et cette tendance serait irréversible. Je ne vous parle pas du tout de la corporation à conscience sociale.

J'essayais de voir quel genre de travail pouvait avoir un sens social, et non pas quel genre d'entreprises. Bien des choses dont je me suis occupé . . . Prenons par exemple les agents de libération conditionnelle. Si vous confiez une centaine de dossiers à un agent des libérations conditionnelles, il ne pourra pas faire un travail humain satisfaisant. Tous les spécialistes disent qu'il est impossible de s'occuper de plus de 25 à 30 cas à la fois. Tous ces secteurs pourraient prendre de l'expansion, quand bien même il ne s'agirait que de spécialiser des policiers pour des groupes donnés.

A Montréal, on vient, pour des raisons budgétaires, de se débarrasser de l'Escouade de la jeunesse; les membres de cette escouade étaient habitués à traiter avec les jeunes contrevenants. Je suis député au gouvernement fédéral et il s'agissait d'une question municipale, mais beaucoup de policiers venaient me rencontrer pour m'expliquer le genre de travail qu'ils voudraient faire, c'est-à-dire essayer d'empêcher les jeunes de commettre des infractions plus graves. Ces jeunes policiers étaient très dévoués et je me rends bien compte que cette façon de voir les choses ne s'insère pas très bien dans le principe de la corporation à conscience sociale.

M. Nelson: Au contraire.

Le président: Vous venez de dire que vous le voyez dans un sens plus large.

M. Nelson: En effet, mais il ne s'agit pas de l'exclure . . . Il faut prévenir, monsieur le président, et ce n'est peut-être qu'une caractéristique sociale temporaire, mais beaucoup de personnes dans notre société . . . On dit souvent qu'on a un engagement social ou un engagement corporatif. Tout le monde ne partage pas cette façon de voir, mais on semble généralement croire qu'on ne peut pas à la fois rechercher l'efficacité d'une organisation et également le bien-être des

[Texte]

really effective organizational functioning and also to human beings; if you are for effective organizations you somehow have to be anti-human. A lot of the folks who are pro-human then turn their backs on social productivity and turn their backs on high technology, for example. The Catholic Bishops' statement I think is the classic public statement of people who, in effect, say in the name of humanity we turn our backs on the high-tech strategy. And it is sweet, it is lovely, it is as naive as hell and deserves no respect at all because in fact it presupposes that there is a future other than a high-tech strategy and there is not. If we turn our backs on it, it does not mean that we can still do the things we can, it just means that we will have no future at all, because the Koreans are still going to do our industry for us.

I do not want to be heard as equating . . . that is why I am trying to put a little space between myself and the CCSD—not that I am against people, not that parole and those kinds of things should not be done, but I have a much broader view even of what it means, for example, to do socially meaningful work. For example, my wife is a neo-natal intensive care nurse. One of the way to run neo-natal intensive care is to run it in such a high tech and narrow way that no, so to speak, external considerations bear on the job, so that if the parents of babies who are in neo-natal intensive care and may or may not live need special attention, you hire special social workers to deal with them off the job. That is the essential model we have used.

My own view of a life that is increasingly integrated is that you would help train the nurses so that they understand their nursing responsibility is not only to the baby but the whole family and that, therefore, if they take some nursing time, in a critical moment, to assist a grieving parent, that is not "outside" their job description as it now is but is in fact part of the job. In other words, you may build socially meaningful work into literally any kind of operation whether it is building automobiles or hospitals or whatever. It may or may not have anything in an immediate sense to do with human beings—it could, of course, but it may not in any sense be limited to that, simply because of the quality of the relationships that you build. You recognize the legitimacy of providing support and care for one another instead of doing that after the job: now it is 5.00 p.m. and I have to go off to see my marriage counsellor and all the other kinds of things we now so routinely do which, in fact, are crazy-making.

The Chairman: That clarifies that, and then I will ask my last question for this round, and then we will go around again.

We have been struggling on this committee and asking different witnesses what their feeling is with respect to the concept of the full-employment economy, the definition of what full employment is and how we see full employment as we go into the 1980s and 1990s. What I want to ask you is what does that mean to you? How would you define a full-employment economy? Do you think such a thing is possible, and how does it relate to sharing the work? I am not talking about the government's work-sharing program, but sharing the work by shortening the work hours, the work week, extending

[Traduction]

personnes; si vous êtes partisan d'organisations efficaces, vous devez d'une certaine façon être contre l'humain. Beaucoup des partisans de la cause humaniste en général refusent la productivité sociale, refusent par exemple la haute technologie. La déclaration des évêques catholiques est pour moi l'exemple classique de gens qui, pour défendre l'humanité, rejettent la haute technologie. Tout cela, c'est bien beau, c'est gentil, mais c'est très naïf et irresponsable parce que dans cette déclaration, on semble supposer qu'un avenir prospère est possible autrement que par la technologie. Ce n'est pas le cas. Si nous refusons la haute technologie, nous ne pourrions plus vivre de la façon dont nous le faisons, notre avenir s'effondrera car les Coréens continueront d'aller de l'avant.

N'allez pas croire que je mets en équation . . . J'essaie de me démarquer du Conseil canadien de développement social; non pas que je suis contre l'humain, non pas que je m'oppose au programme de libération conditionnelle et aux autres programmes de ce genre, mais je comprends dans un sens beaucoup plus large le travail social par exemple. Vous voyez, mon épouse est infirmière dans une unité néo-natale de soins intensifs. Ces unités peuvent être administrées de façon très technologique si bien qu'à toutes fins utiles, l'infirmière n'a pas à tenir compte de facteurs externes; si les parents de l'enfant ont besoin d'attention spéciale, on n'a qu'à embaucher des travailleurs sociaux spécialisés qui s'en occuperont à part. C'est le modèle le plus courant.

Personnellement, pour avoir une meilleure qualité de vie, il faudrait former les infirmières de façon à ce qu'elles comprennent que leur travail ne porte pas seulement sur le bébé mais sur toute la famille, pour qu'elles comprennent qu'une partie de leur travail peut consister à reconforter un parent, que cela n'est pas en dehors de leur description de fonctions, mais que ça en fait plutôt partie. Autrement dit, on peut intégrer du travail social dans tout type d'emploi, qu'il s'agisse de construire des automobiles, de travailler dans des hôpitaux ou quoi que ce soit. Il est possible que cela ait une répercussion immédiate sur l'humain, mais il ne faut pas se limiter pour la qualité des relations. Il faut reconnaître l'importance de l'appui et de l'entraide; il ne faut pas dire il est maintenant 17 heures et je dois aller consulter mon conseiller matrimonial ou aller faire toutes sortes d'autres choses qui, à mon avis, nous rendent fous.

Le président: Je comprends, je vais maintenant vous poser ma dernière question pour ce tour et nous recommencerons ensuite.

Le Comité s'est penché sur le problème de l'économie de plein emploi, nous avons interrogé de nombreux témoins à ce sujet; nous voulons savoir comment définir le plein emploi et comment nous pourrions y arriver dans les années 80 et 90. J'aimerais savoir ce que vous en pensez? Comment définissez-vous une économie de plein emploi? Pensez-vous que cela soit possible et comment cela s'intègre-t-il au principe du partage du travail? Je ne pense pas ici au programme de travail partagé du gouvernement, mais plutôt au partage du travail en raccourcissant les heures de travail, en accordant plus de

[Text]

holidays so that while we may only work 25 to 30 hours a week for wages, that means that more money will be available for a lot more people who will do that. Do you mind just discussing that for a second and then we will go back around?

• 1715

Mr. Nelson: It is terribly important. If you get to know me, you know my general view of things in our society is that in most of the discussions we have there really are some terribly important germs of things we are trying to get at. But also, in much of it today, it is just sufficiently distorted that we cannot get at it effectively. I think the same is true of the discussion around full employment. If we mean by "full employment" the provision to every person who wants one of a job that is now understood as a place in . . . Everything else being equal, that we just create enough jobs somehow, magically, I think is a joke. I do not think it is on.

What is critical about full employment, to then put it around the other way, is, if the commitment is to design the society in such a way—and it is the commitment of a government—that every person in the society is encouraged to be about their work, if the assumption is that for every human being, no matter who they are, there are certain things in the society that really touch them deeply, and it is their work, even if 17-year-olds or even 27-year or 37-year-olds are often confused enough they do not know what that is . . . My judgment is, if it is legitimate in that sense to pursue your work, to be about your work and in that sense to be employed, one makes a commitment as a government to a full employment economy and recognizes that in that sense there is no shortage of work. We need to shout it from the rooftops: there is no shortage of work. There is a shortage of jobs as we think of it, or shortage of employment, simply because we now tie employment to cash. What there is a real shortage of is cash. So let us get honest about that.

Therefore, my interest is in strategies that help cash sharing rather than "work sharing". Work sharing is largely beside the point. You do not have to share work. I can be about my work and you can be about yours if we have the institutional forums that help us share cash. In fact, even by reducing the work week, all we may do is further keep me from finding my work, but find a slot for me that is not my work that gives me cash.

Therefore, I have to do the normal thing that we do in our society, and that is make a trade-off between cash in my hand or being about my work, and I do not want to do that. I want a society in which the government and the whole society are committed to supporting each of the persons to finding their work and being about it, and to recognize those things overlap enough that you can find the other kind of folks to forms groups of people to be about their work, that in fact we can be a society in which there is employment for everyone. If that is not at issue, there is work enough to go around.

Now, the work is not what we normally think of as work. Normally, we equate work with just producing goods and

[Translation]

congés de façon à ne travailler que 25 à 30 heures par semaine pour répartir la richesse. Pourriez-vous nous dire rapidement ce que vous en pensez et ensuite nous ferons une deuxième ronde de questions?

M. Nelson: C'est terriblement important. Si vous me connaissiez, vous sauriez ce que je pense en général de la société. Dans la majorité des discussions que nous avons, on retrouve le germe de nos objectifs. Mais les discussions sont assez tordues et nous ne pouvons pas viser effectivement nos objectifs. Il en va de même pour la discussion sur le plein emploi. Si par «plein emploi», nous entendons le fait d'offrir à une personne qui le désire un emploi comme on le comprend maintenant . . . Il est ridicule de croire que magiquement nous pouvons créer suffisamment d'emplois, toute autre chose étant égale. C'est impossible.

Pour changer d'optique, ce qu'il ne faut pas oublier au sujet du plein emploi, si nous voulons concevoir une société, et c'est ce que semble vouloir faire le gouvernement, où toute personne sera encouragée à voir à son affaire, si l'hypothèse est que pour chaque personne, peu importe qui elle sera, on peut trouver un aspect de la vie qui l'intéresse vraiment, peu importe que cette personne ait 17, 27 ou 37 ans . . . J'ai l'impression que si nous pouvons légitimement penser qu'il s'agit d'un travail, de voir à son affaire et en ce sens d'avoir un emploi, le gouvernement peut s'engager envers une économie de plein emploi et reconnaître qu'en ce sens, il n'y a pas de pénurie d'emplois. Il faut le crier bien fort: il n'y a pas de pénurie d'emplois. A l'heure actuelle, nous le croyons tout simplement parce que l'emploi doit rapporter de l'argent. En fait, il y a pénurie d'argent. Soyons honnêtes.

C'est pourquoi je m'intéresse plus à trouver des stratégies de partage de l'argent plutôt que de partage d'emplois. À bien des égards, le partage d'un emploi n'a rien à voir. Il n'est pas nécessaire de partager un emploi. Je peux faire mon affaire, vous pouvez faire la vôtre, si nous avons le cadre institutionnel qui nous aidera à partager l'argent. De fait, même en réduisant la semaine de travail, on ne m'aidera peut-être pas à trouver ma ligne d'intérêt, mais plutôt on me trouvera une tablette où je pourrai m'occuper et qui me donnera de l'argent.

Par conséquent, je dois faire ce que tous les membres de la société font, et c'est-à-dire faire des compromis entre ma sécurité financière et mes intérêts; je ne veux pas le faire. Je veux d'une société dans laquelle le gouvernement et tous les membres de la société chercheront à aider les gens à trouver leur ligne d'intérêt; je veux qu'on reconnaisse que finalement ces lignes d'intérêt finissent par se regrouper, si bien que d'autres personnes peuvent former des groupes d'intérêt et en définitive, nous pourrions en arriver à une société où il y aura de l'emploi pour chacun. Si l'argent n'est pas un problème, il est facile de trouver du travail.

Il faut changer la façon dont nous entendons le travail. En règle générale, le travail comporte la production de biens et de

[Texte]

services, and as we move increasingly to a post-industrial culture, a hell of a lot of our goods are going to be produced without the kind of work we now think of. But that does not mean work is scarce. The work of being a human being, of working with other human beings for a social order that is reasonably peaceable and fit to live in, is virtually endless.

So to make a commitment in that sense to full employment I have no quarrel with. But you have to do it coming from a head space in which you understand employment not to be what we normally mean by that, because the discussion of whether or not we can afford full employment economy understood employment or a job to be that externally supported thing that somebody else provides for you. I do not mean that at all. But I want to say, sure, in the terms in which I want to talk about it, the only thing that makes sense is full employment, is to recognize—and in this sense, the bishops are quite right—that work in this sense is absolutely crucial to human life. To think of human well-being—and that is what is so nonsensical about so much of the stuff written about leisure, as if a leisure society is in fact viable—in fact, is a quality of being a human being so that you have to focus your full attention to some aspects of what you have to work at, being a human being. Otherwise, the result is not a leisurely life; the result is a flabby life.

Work is an essential mark of being human and it is the responsibility of government not to provide it but to help design the society in such ways that we can be encouraged to find our work. This is where I come back: How do you do that institutionally, to the institutions of work? I think it is possible; I think you do not have to do startling, startling things to get there overnight, but you have to be a lot clearer as to what the end objective is than is now the case, I think, in the present discussion.

• 1720

With all due respect, I find this document clear about many of the present conditions which we wrestle with in the immediate sense, as we move towards the future. But there is no clarity at all, in a compelling way, about a future we might move towards, or about what might help us move there. In the absence of that kind of thing, all we will do is stumble around in the dark.

I do not mean that in a nasty sense. I do not mean that in a narrow, partisan sense. After all, in fact, we are not used, in that sense as a society, to being drawn to the future by compelling visions which promise us more attractive lives. I think that is a requirement increasingly underlying government policy and tying those things together.

The Chairman: If you can stand it, we will have another round.

Mr. Nelson: Sure, if you can tolerate it.

The Chairman: Cyril, did you have some more questions?

Mr. Keeper: Yes, and they change all the time. I will take a shot in the dark here.

[Traduction]

services; nous en arrivons à une société post-industrielle et bon nombre de nos biens seront produits sans que nous y mettions le travail habituel. Cela ne signifie pas cependant que le travail soit rare. Elles sont interminables les tâches de se réaliser comme humain et de construire un ordre social propice au développement et à la paix.

Donc, si nous entendons dans ce sens le plein emploi, je ne m'oppose pas à ce qu'on cherche à l'atteindre. Cependant, il faut changer son interprétation habituelle de l'emploi car dans les discussions actuelles sur l'économie de plein emploi, on pense toujours qu'un emploi, c'est quelque chose que quelqu'un d'autre nous offre. Je vois l'emploi tout différemment. Dans le contexte où je l'entends, il n'est que logique de vouloir le plein emploi et il faut reconnaître que dans ce sens, les évêques ont raison, le travail dans ce contexte est essentiel à la vie humaine. Pensez au mieux-être personnel, et c'est là que l'illogisme arrive lorsqu'on parle de la société des loisirs, comme si ce genre de société était possible, revient en fait à s'attacher au développement personnel nécessaire pour devenir une vraie personne humaine. Autrement, il n'y a pas de société des loisirs, il y a une société défaillante.

Le travail est un aspect essentiel de la vie humaine et il revient au gouvernement, non pas d'en offrir, mais plutôt de concevoir la société d'une telle façon que nous serons encouragés à en trouver. C'est ici que je demande comment le faire par les institutions de travail? Je crois que c'est possible. Il n'est pas nécessaire de faire des programmes étonnants aux résultats immédiats, il faut cependant expliciter les objectifs, lesquels ne sont pas clairs à l'heure actuelle.

Sauf votre respect, ce document semble bien énoncer bon nombre des conditions actuelles auxquelles nous devons nous attaquer pour faire face à l'avenir. Cependant, l'avenir que nous désirons et le moyen que nous devons prendre pour y arriver ne sont pas du tout clairs. C'est pourquoi nous procédons par tâtonnements.

Je ne dis pas cela pour être méchant ni partisan. Après tout, notre société n'a pas l'habitude d'envisager l'avenir de façon prometteuse. C'est ce que doivent reconnaître les gouvernements, c'est ce que doivent essayer d'intégrer de plus en plus les gouvernements.

Le président: Si vous voulez bien, nous allons procéder à une autre ronde de questions.

M. Nelson: Bien sûr, si vous le voulez bien.

Le président: Cyril, voulez-vous poser d'autres questions?

M. Keeper: Oui, j'en ai beaucoup qui me viennent à l'esprit. Je vais en prendre une.

[Text]

You indicate that you share with the bishops their concern about full employment, in the sense that such is a meaningful part of being alive. Yet you are talking about income as not necessarily being connected with the job. Obviously, one of the real concerns today about the fact that people do not have jobs is that—of course, what goes along with that—they do not have income.

Mr. Nelson: Cash.

Mr. Keeper: Right. Maybe you could offer us some of your perspective on this. Okay, there is enough work for us all to do, but how does each of us get his income then?

Mr. Nelson: As even the stuff I circulated suggests, I make a distinction between psychic income and cash income. I think both are important, quite frankly. I do not despise cash. Those of you who know I am a consultant know that goes with the territory.

Mr. Keeper: Have you accepted less for consulting?

Mr. Nelson: As a matter of fact I have.

Mr. Keeper: Not from the federal government.

Mr. Nelson: One of the things which intrigues me is that our present definition of employment and of jobs focuses so sharply on cash that it makes the psychic reward really, at best, secondary; basically this type of definition ignores entirely the question of whether there is any psychic reward there at all. In fact, we get angry at people who want jobs which have a psychic reward, as well as a cash reward, and will not take jobs that have a straight cash reward.

My own sense is that we are not going to solve even the cash thing unless we learn to hold the two together; unless we learn to respect more deeply that work, not just in the sense of job for cash, but work... In a profound sense, we must understand that work is not the only mark, but it is one of the marks of being human.

Or, if you do not like the kind of Biblical analogies of the bishops, you can put it in the language of William James, who said that, in fact, the strenuous life was to be valued. He did not mean that in a nasty kind of way, but just in the way that we all think of it. Unless there is some discipline, life is so totally flaccid that you do not get good enough to do anything, whether it is use a language or use your body, or whatever else. You neither learn to make love well, nor to do anything else, if it is all casual.

In fact, part of the mark of being a human being is that you have been disciplined enough about some aspects of your life that you get the psychic rewards as well, of what that is like, and what achievement there is.

You look around our society, and you find one of the marks of the poor today is that their lives are essentially flaccid. They seldom have the experience of being disciplined enough about anything. I am not attacking them; I am just describing it. In a funny kind of way, we have taught the poor to have the

[Translation]

Vous avez dit être d'accord avec les évêques lorsqu'ils parlent du plein emploi en ce sens que le plein emploi est essentiel à la dignité humaine. Or, vous dites que le revenu n'est pas nécessairement lié à l'emploi. De toute évidence, l'un des grands problèmes aujourd'hui, c'est que les chômeurs n'ont pas de revenu.

M. Nelson: D'argent.

M. Keeper: D'accord. Vous pourriez peut-être expliciter un peu plus longuement votre position. Supposons qu'il y ait suffisamment de travail pour tous, comment cependant allez-vous rémunérer toutes ces personnes?

M. Nelson: Comme l'explique le document que j'ai distribué, j'établis une distinction entre la satisfaction psychologique et le revenu en espèces. A vrai dire, je crois que les deux sont importants. Je ne méprise pas l'argent. Ceux d'entre vous qui savent que je suis un expert-conseils savent également que l'argent vient avec le travail que je fais.

M. Keeper: Avez-vous déjà accepté d'abaisser vos honoraires d'expert-conseils?

M. Nelson: En fait, oui.

M. Keeper: Pas pour le gouvernement fédéral.

M. Nelson: Une des choses qui m'intrigue, c'est que notre définition actuelle de l'emploi repose tellement sur le revenu en espèces qu'on en oublie la satisfaction psychologique; ce genre de définition ne tient pas du tout compte du facteur de satisfaction psychologique. En fait, nous sommes choqués de voir des gens qui désirent occuper un emploi qui les satisfasse sur le plan psychologique et qui leur donne un revenu suffisant, nous sommes choqués de voir des gens qui n'acceptent pas d'emplois qui n'offrent qu'un seul revenu en espèces.

A mon sens, nous ne réussirons jamais à résoudre le problème à moins de tenir compte des deux facteurs; à moins de reconnaître plus intrinsèquement que le travail n'est pas seulement nécessaire pour obtenir de l'argent mais... intrinsèquement, nous devons reconnaître que le travail n'est pas le seul critère de l'humanité.

Pour se départir des analogies bibliques des évêques, on peut recourir à William James qui a dit en fait qu'une vie énergique a sa valeur. Il voulait dire que s'il n'y a pas de discipline, on devient tellement paresseux qu'on n'est plus capable de rien faire, que ce soit de bien parler, de se servir de son corps ou quoi que ce soit. On n'est pas capable de bien faire l'amour ni rien d'autre si tout est pris avec un grain de sel.

De fait, pour être une vraie personne humaine, il faut savoir discipliner certains aspects de sa vie pour en tirer une satisfaction psychologique qui découle de la réalisation des objectifs.

Si vous regardez les économiquement défavorisés aujourd'hui, vous constatez que leurs vies manquent de discipline. Ils ne savent pas se discipliner du tout. Je ne veux pas les attaquer; je me contente de les décrire. Assez bizarrement, il semble que nous avons enseigné aux pauvres qu'ils ne

[Texte]

expectation that they would have no psychic rewards. We just dole them out money more or less in order to keep them going, and they will learn to shut up and be quiet in the corner.

I am saying that if you take seriously the fact that human beings are active and they are working, we not only have to rethink our employment strategies and policies, we have to rethink all the social policies which are for the so-called unemployed. The welfare side of the house is equally as screwed up as the employment side of the house. So I want to take that.

Then I want to move beyond it and say that, yes, you are quite right; you have put your finger on what for me is the absolutely critical nexus. It is this nexus of how, on the one hand, do we value and encourage people to be about work, recognizing there is enough of that to go around, and how, then, do you get cash to them? After all, if you get work, in the sense that I mean it, and there is enough of it to go around, then psychic rewards are already built into it. So that covers that side of it. But how do you get cash to them? Quite frankly, it is a mammoth piece of work to go through that with enough consistency.

But my gut hunch is that it is on the basis of a fundamentally different model from that which now underlies not just the economy, but our social policy. There is a certain irony here. I came to Ottawa 13 years ago to rethink social policy for Canada, and we gloriously failed.

• 1725

Mr. Keeper: I guess your comments, for example, on unemployment insurance raised the question in my mind that, if we just say to somebody we are not going to give them any cash unless they are willing to do something—I think you said something like that—I think what we are going to end up with is a situation in which we are not going to give them any cash unless they have a job, with no concern for whether or not it is going to be meaningful.

Mr. Nelson: We are not going to give them any cash unless there is some work they should be doing. That work may be learning; it may be being at home caring for a young child. There is an endless range of work.

Mr. Keeper: Presumably then, the person to whom the proposition was being put would then have some say about whether the choices you put to them . . .

Mr. Nelson: Oh, absolutely.

Mr. Keeper: —in reality constituted work or whether it constituted simply a job without meaning that they were being shoved into.

Mr. Nelson: Absolutely. I think I understand the gut instinct of people who resist work for welfare, because all that is . . . There is a clue in the work-for-welfare desire as well, and that is that human beings should not just sit on their duffs and do nothing and receive cash. That really is soul destroying. On

[Traduction]

doivent avoir aucune attente de la vie, qu'ils ne doivent s'attendre à aucune satisfaction psychologique. Nous leur remettons de l'argent pour les tenir en vie, ils apprennent à se taire et à se tenir cois.

Si vous voulez vraiment croire que les humains sont actifs et qu'ils travaillent, nous devons non seulement reformuler nos stratégies d'emplois, mais repenser toutes les politiques sociales visant les soi-disant chômeurs. Les programmes de bien-être reposent sur des prémisses aussi fausses que les programmes d'assurance-chômage. Il faut le dire.

Il faut cependant aller plus loin et dire que vous avez raison; vous avez mis le doigt sur le noeud du problème. Il s'agit de savoir comment d'une part on peut encourager les gens à se trouver un intérêt, un travail, vu qu'il y en a assez pour tous et comment d'autre part, peut-on leur remettre de l'argent? Après tout, si vous vous trouvez du travail dans le sens où je l'entends, et il y en a assez pour tous, la satisfaction psychologique est déjà présente. Il y a donc un premier aspect qui est réglé. Comment maintenant leur assurer un revenu? En toute franchise, c'est un aspect du problème auquel il est très difficile de s'attaquer.

Instinctivement, je crois que nous devons trouver un modèle fondamentalement différent de celui qui sous-tend maintenant non seulement notre économie mais notre politique sociale. Il est ironique de constater que je suis venu il y a 13 ans à Ottawa pour reformuler la politique sociale canadienne et que nous avons lamentablement échoué.

M. Keeper: Ce que vous avez dit, par exemple, au sujet de l'assurance-chômage me porte à la réflexion suivante. Si nous disons à quelqu'un qu'il ne recevra pas d'argent à moins d'être prêt à faire quelque chose—c'est, je crois, ce que vous avez dit—nous nous retrouverons dans une situation où nous ne donnerons aucun argent à moins que la personne n'ait un emploi, peu importe la signification de cet emploi.

M. Nelson: Nous ne donnerons aucun argent à moins qu'il y ait un travail que ces personnes devraient faire. Ce travail pourrait être faire un apprentissage ou rester au foyer pour prendre soin d'un jeune enfant. Les possibilités de travail sont illimitées.

M. Keeper: Dans ce cas, la personne à qui cette proposition est faite aurait son mot à dire sur les choix présentés . . .

M. Nelson: Bien sûr.

M. Keeper: . . . pour savoir si ces choix sont vraiment du travail intéressant ou s'il s'agit tout simplement d'un emploi sans aucune signification.

M. Nelson: Bien sûr. Je crois comprendre pourquoi les gens préfèrent l'assistance sociale au travail . . . Lier le bien-être à un travail se justifie par le fait qu'un être humain ne devrait pas rester assis à ne rien faire et recevoir de l'argent. C'est la meilleure façon de tuer un homme. Par ailleurs, la majorité des

[Text]

the other hand, most of the work-for-welfare schemes we actually talk about really presume I can tell you what to do.

Mr. Keeper: Right.

Mr. Nelson: In any sense, if I am to be heard in any way at all, one of the fundamental shifts occurring in our culture, the fundamental shift of our understanding of human life, is that it is far more internal and self-involving than the images small "I" liberalism suggest.

Mr. Keeper: I guess if this connection between, let us say, job and income or work and income were to have broad credibility, I think it might have more credibility if the reform were to start with the affluent, shall we say, rather than with the poor. For example, what if we examined the connection between income and being president of the CPR or the connection between income and whether the income from your portfolio investments . . . I wonder if we reformed it from the top rather than as we always seem to do, just tinkering around with the poor people on the bottom . . . Have you any proposals on that?

Mr. Nelson: In our society, as we think about work and those kinds of things, we normally see ourselves up against two kinds of problems. One is your committee's job, and that is employment. The other is . . . You see, the interesting thing is they are not even integrated in the same committee. The other is some other committee's job, and that is the welfare system. You are raising both here.

That is why I raise half in fun, but wholly in earnest, what seems to me an idea that can, in fact, be flushed out; that is, this idea of a socially committed corporation as a new institutional forum that, in fact, does not begin with the poor but has built within it a fundamentally different set of assumptions about human life, about work, about employment, about cash, and that that would work out.

It seems to me, in the practice of that, we would learn some clues as to how to reform the welfare system as well. I would agree the welfare system is not the place to start, and certainly not with just the poor as if "they need it" and the president of the CPR does not, as if one is confused and the other is not. My view on our society is that we are all bemused by essentially an industrial understanding of life that has no future. So we need to rethink both of these things very powerfully, and it is about time we go on with that and start to fund that kind of research. The irony in Canada is it is the hardest kind of research to get funded.

Mr. Keeper: What did you mean when you said the industrial age is over?

Mr. Nelson: I mean the industrial age is not only marked by a particular technology, but it is marked by particular forms of social organization, and more importantly, by forms of the organization of consciousness. It is a way of being in the world, a way of understanding the world and responding to it, and it is out of that the organizational forms and the technology flow.

[Translation]

régimes d'assistance sociale liée au travail que l'on envisage présupposent que je peux vous dire quoi faire.

M. Keeper: En effet.

M. Nelson: Dans notre culture, et dans notre interprétation de la vie, nous devons comprendre qu'il nous faut intérioriser et s'engager beaucoup plus que ne le donne à entendre le libéralisme.

M. Keeper: Pour que ce lien entre l'emploi et le revenu ou entre le travail et le revenu soient mieux compris, il faudrait peut-être commencer par en haut, par les riches plutôt que par les pauvres. Par exemple, si nous étudions le lien entre le revenu et la présidence du Canadien Pacifique, ou le lien entre le revenu et le travail fait pour encaisser l'argent des investissements . . . Si nous commençons notre réforme par le haut plutôt que par le bas comme nous semblons toujours le faire . . . Qu'en pensez-vous?

M. Nelson: Dans notre société, lorsque nous parlons du travail et de ce genre de chose, on se voit habituellement confronté à deux problèmes. Le premier, c'est le travail du Comité, c'est-à-dire l'emploi. L'autre . . . Il est étrange de constater que ces deux aspects ne sont pas étudiés par le même comité. L'autre, c'est le travail d'un autre comité, c'est-à-dire les réseaux d'assistance sociale. Dans le cas qui nous intéresse, il faut soulever les deux questions.

C'est pourquoi je vous présente, mi-figue mi-raisin, ce qui me semble être une idée qui, en fait, peut être totalement rejetée: l'idée d'une société commerciale engagée sur le plan social comme un nouveau forum institutionnel, qui de fait ne s'attache pas seulement aux pauvres mais qui repose sur des hypothèses totalement différentes sur la qualité de la vie humaine, sur le travail, sur l'emploi, sur l'argent et les différents objectifs.

Il me semble que nous pourrions tirer quelques leçons sur la réforme du réseau d'assistance sociale. Il ne faut pas commencer la réforme avec le réseau d'assistance sociale, il ne faut pas simplement chercher à pourvoir aux besoins des pauvres et oublier le président du Canadien Pacifique, comme si le pauvre était le seul à être confus. Je pense que nous sommes tous confondus par cette compréhension industrielle de la vie, qui n'offre aucun avenir. Il nous faut donc réfléchir très sérieusement à ces aspects et il est grand temps de le faire et de financer ce genre de recherche. Ironiquement, au Canada, c'est le genre de recherche qui est le moins financée.

M. Keeper: Que voulez-vous dire lorsque vous annoncez la fin de l'ère industrielle?

M. Nelson: J'entends par là que l'ère industrielle est non seulement marquée par une technologie particulière mais aussi par des formes précises d'organisation sociale et une structuration de la conscience. C'est une façon d'être dans le monde, une façon de comprendre le monde qui nous entoure et d'y réagir. C'est une façon de comprendre les organisations et la technologie.

[Texte]

If you pay attention carefully to the changes in the technology, to the changes in the forms of consciousness that are now occurring in our society, what you see is that those changes are absolutely consistent with recognizing there is literally no future in trying to create even 200 years, let alone another 1,000, of an industrial vision of life as the dominating vision of even Canada, let alone the rest of the world. I mean that quite literally—there is no future in Canada as an industrial nation. But there is also no future in China as an industrial nation, and we hardly know how to think about that.

• 1730

Mr. Keeper: What about Japan?

Mr. Nelson: It is also true of Japan. If you want one of my little 10¢ predictions as a futurist, it is that the next 15 years... Right now, it is kind of common consensus that Japan has it all together and they are going to dominate the world. If we had any wisdom we would all run off there and learn how to do it. What is not noticed is that the Japanese success depends almost entirely on their being Japanese, and that "being Japanese" has some characteristics that are incompatible with a thoroughgoing industrial consciousness, let alone a post-industrial consciousness. Therefore, if Japan is going to continue to succeed, Japan is going to go through an experience very similar to what Iran is going through; that is: How do you face a future if what it requires is that you become a different kind of person? In the process, Iran went mad.

What you are going to find is that increasingly Japan does not work nearly as much. There are going to be more and more articles, and then books, and then conferences on the social turmoil and disintegration of Japan, and it is going to turn out to be not nearly as an attractive model.

In other words, we will do with Japan what we did with Sweden. For 20 years we all trucked off to Sweden because it was the future. Nobody trucks off to Sweden now, precisely for the reason that Sweden is so thoroughly stressed that they cannot keep their present act together, and the most sensitive Swedes know that. They are not a model for anybody, except as a model for what you do if you take a fairly narrow industrial vision of life, paint it in a socialist vision, and try to make it work forever. What happens is it collapses. The same will be true of Japan.

I am saying that we face a horrendous challenge of learning to think about employment systems, welfare systems, education systems—the whole damned gamut—in new terms, including political systems. Right now, nobody in a sense knows how to do it, how to teach it to us.

Mr. Keeper: You mentioned the document that was circulated, *Employment Strategies for the 80's*, or something like that. You said it touched on the problems, but it was kind of like stumbling around in the dark, because there was no compelling vision to go along with it. I guess, okay, the industrial age is over...

Mr. Nelson: It is ending.

[Traduction]

Si vous regardez attentivement l'évolution de la technologie, l'évolution de la conscience dans notre société, vous constaterez que cette évolution est en tous points conforme à la prise de conscience du fait suivant: il est impossible d'essayer de maintenir pendant encore 200, ou a fortiori 1,000 ans, une société canadienne ou l'ensemble du monde dans une perspective industrielle de la vie. Je sais ce que je dis: Le Canada en tant que nation industrielle n'a pas d'avenir. Cependant il en est de même pour la Chine et nous ne savons pas vraiment quoi en penser.

M. Keeper: Qu'en est-il du Japon?

M. Nelson: C'est la même chose pour le Japon. Si en temps que futurologue, je peux faire une prédiction, je dirais que dans les 15 prochaines années... A l'heure actuelle, on reconnaît généralement que le Japon se tire très bien d'affaire et qu'il finira par dominer le monde. Pour être sage, nous devrions tous nous rendre au Japon et voir comment cela fonctionne. Cependant, on oublie une chose: Le succès japonais dépend de la nationalité japonaise, et cette nationalité a certaines caractéristiques qui sont incompatibles avec une conscience industrielle totale, encore moins avec une conscience post-industrielle. Par conséquent, si le Japon veut maintenir sa performance, il devra traverser une révolution culturelle semblable à celle que l'Iran traverse maintenant, et se demander comment faire face à l'avenir si en cours de route vous devez changer le peuple? L'Iran n'a pas réussi.

En cours de route, nous nous rendrons compte que le modèle japonais ne fonctionne pas aussi bien. Il y aura de plus en plus d'articles de livres et de conférences sur l'agitation sociale et la désintégration de la société japonaise. Le Japon perdra de son intérêt comme modèle.

Autrement dit, il adviendra du Japon ce qu'il est advenu de la Suède. Pendant 20 ans, tout le monde allait étudier la société suédoise, car elle représentait l'avenir. Plus personne n'y va maintenant justement parce que la Suède est trop agitée, et les suédois les plus conscients le savent. La Suède ne sert plus d'exemple sauf pour montrer ce qui arrive à la société lorsqu'on adopte une vision industrielle plutôt étroite de la vie, qu'on y ajoute une tendance socialiste et qu'on essaie de croire que cela durera. En fait, le modèle s'effondre. C'est ce qui arrivera au Japon.

Nous devons relever ce défi qui consiste à apprendre à réfléchir sur les réseaux de l'emploi, sur les systèmes d'aide sociale et d'éducation d'une nouvelle façon; je pense aussi au système politique. À l'heure actuelle, d'une certaine façon, personne ne sait comment s'y prendre, personne ne sait comment l'enseigner.

M. Keeper: Vous avez fait allusion au document qui a été distribué, le rapport sur les possibilités d'emplois pour les années 80. Vous dites que ce rapport fait allusion au problème, mais qu'il procède par tâtonnements parce qu'il n'y a pas de vision globale qui le soutend. D'accord, l'ère industrielle est chose du passé...

M. Nelson: Elle se termine.

[Text]

Mr. Keeper: What is the compelling vision?

Mr. Nelson: Let me just use this analogy. The industrial age is over in the same way that with a 14-year-old you can say childhood is over. There is a sense in which the childhood is decisively over. It does not mean that all the childish behaviour is over—in fact you have years of it working out, well into the thirties for many—but it is over in a way that something very fundamental is happening. Whether the child likes it or not, or even understands it or not, that child is being compelled, year by year, into a fundamentally different space. This is essentially a journey of maturity.

Now, I am not suggesting that all the industrial characteristics of our society will drop off by tomorrow. I suggested earlier that we have 150 years to go before we work that out. It is not even the 20-year transition of teenagers; it is a generation along, it is several generations along. The same way that you can see a 14-year-old child is on the journey to increasingly year by year put aside childish behaviour and take on behaviour of maturity, so it is with our culture. Year by year, decade by decade, we have to put aside industrial consciousness, industrial forms of organization, industrial technology, industrial assumptions, and take on new assumptions. It is not the least bit surprising that at the present time what we lack is a compelling vision of the future in the same way that 14-year-olds lack a compelling vision. Because whatever 14-year-olds are good at, it is not forecasting the future.

Mr. Keeper: Have you enunciated that vision, or is this something that . . .

Mr. Nelson: It in fact takes a while, but it can be done. You will see bits and pieces of it in there.

But like a 14-year-old you want to sit a little loose to it, because all of us, including myself, and this has been my work for 15 years . . . Even those who have been at it and may have better clues than some others, like 14-year-olds, will still bring into what they claim is a future vision a lot of stuff from the past. So you want to learn to sit loose to it and learn to withstand the ambiguity of not quite knowing where your journey is taking you, that it really is more open ended, and that is a bit scary.

The Chairman: Cyril, if we are going to finish by 6.00 p.m. I would like to go over to Jim.

Mr. Hawkes: Just a wrap-up. You were just saying that your best vision of the world is that we have to get more experimental. As you move into adulthood, you try this and you try that. Some things work, some things do not, and you learn from them.

• 1735

Mr. Nelson: In an absolutely non-trivial way, we recognize that learning is a required characteristic. As the whole discussion around learning on the job and those kinds of things indicates, the irony is that part of an industrial mentality is that we think learning is something you do before you work, that once you set to work, learning is optional. That is obscene.

[Translation]

M. Keeper: Quelle est votre vision globale?

M. Nelson: Permettez-moi de faire une comparaison. On peut dire que l'ère industrielle est terminée de la même façon qu'on dit à un adolescent de 14 ans que son enfance est terminée. Chronologiquement, à 14 ans, l'enfance est terminée. Cela ne signifie pas que les comportements enfantins disparaissent—en fait, beaucoup de gens de 30 ans ont encore des comportements enfantins—mais cela signifie plutôt que l'enfance est terminée. Peu importe que l'enfant soit d'accord, ou même qu'il comprenne, cet enfant est forcé, tous les ans, d'adopter un comportement fondamentalement différent. Cela fait partie de son développement d'adulte.

Je ne dis pas que toutes les caractéristiques industrielles de notre société disparaîtront demain. J'ai dit plutôt que nous connaissons une période de transition de 150 ans. Cette transition ne se fera pas sur 20 ans, c'est plutôt sur une ou plusieurs générations. Tout comme un adolescent de 14 ans est encouragé tous les ans à se départir de ses comportements enfantins pour devenir adulte, notre société tous les ans doit délaissier certains types de conscience industrielle, des organisations industrielles, de la technologie industrielle, des hypothèses industrielles et adopter une nouvelle façon de voir les choses. Il n'est pas du tout étonnant qu'à l'heure actuelle nous n'ayons pas de vision globale de l'avenir, car pour reprendre la comparaison, un adolescent de 14 ans n'a pas de vision globale de son avenir. Les enfants de 14 ans peuvent faire bien des choses, mais ils ne peuvent pas prédire l'avenir.

M. Keeper: Avez-vous déjà précisé cette vision ou est-ce quelque chose que . . .

M. Nelson: Cela prend du temps, mais c'est possible. Vous en verrez certains aspects ici.

Tout comme un enfant de 14 ans, cependant, vous voulez mettre cela de côté parce que chacun d'entre nous, moi y compris, et j'y travaille depuis 15 ans . . . Même ceux qui se penchent sur cette question d'une façon plus sérieuse feront encore intervenir dans leur vision globale de l'avenir des principes du passé. Donc il faut apprendre à mettre cela de côté, apprendre à vivre avec l'incertitude quant à la destination de l'avenir, il faut accepter l'incertitude, et cela fait peur.

Le président: Cyril, si nous voulons terminer à 18 heures il faudrait maintenant donner la parole à Jim.

M. Hawkes: En guise de conclusion. Vous dites que votre vision globale du monde comporte une meilleure acceptation des expériences. Le passage à la vie adulte comporte beaucoup d'expériences. Certaines sont heureuses, d'autres le sont moins, et on en tire des leçons.

M. Nelson: Prioritairement, nous reconnaissons que l'éducation est une caractéristique essentielle. Comme le montre cette discussion sur l'apprentissage en cours d'emploi, la mentalité industrielle veut d'une certaine façon que l'apprentissage se fasse avant d'avoir un emploi, on semblait dire à tort qu'une fois qu'on a un emploi, les études sont optionnelles.

[Texte]

Mr. Hawkes: On page 10 of the executive summary, you deal with the chasm between working and living. You use as an illustration that Revenue Canada allows you to deduct courses that are viewed as work-related, and courses that are viewed as self-improvement are non-deductible. I am just wondering if there are other sorts of federal policy initiatives currently in place that you would view in a similar light? If any come to mind, they could be put on the record.

Mr. Nelson: I have not done a systematic search, but my hunch would be that a systematic search would turn up all kinds of things that reinforce this thing in virtually every department and virtually every policy area. I have mentioned some already here today.

It seems to me that unemployment insurance virtually guarantees that what we say to people is: Put yourself on hold, do not live, do not do anything, then you can have the cash. If you want to go about your living in a whole variety of ways, then we say it is not legitimate. If what is critical is living a job—and your work, in that sense, is really your living . . . — you are trying to bridge those kinds of things.

For example, career advice: I am appalled about how much career advice is now external and at arm's length in our schools, in our public images, and in the Public Service of Canada. Good career advice is helping you psyche out, by forecasting, where the money will be 20 years from now, and then you do that job. It is seldom the question that they say: Who are you; what do you want to be about; do you feel any connection with the cosmos or with the society that you should be doing something?

The current counselling in the federal government never includes the option of marching into the deputy minister and telling him to . . . himself and leave. I am quite serious. Your integrity as a human being is simply not in the equation. What I am saying is that as an absolutely crucial central social value, if integrity matters, not in some naive way outside the job, you can only have a society that is committed to learning, that is flexible, that is experimental, and can adapt if in fact the human beings in it know they matter and their integrity will not be sacrificed in the process.

You can only have that in a genuinely post-industrial culture, in a culture in which the message you get back from all the systems is: Look, your integrity matters and we will not push you beyond that.

Now, what in fact you find is the advice consistently and often given you by bureaucrats: Look, we do not like it either, but that is the way the rules are. You sacrifice your integrity so you can make the game work.

All I am saying is that if that happens systematically enough, it is possible for a society to collapse under its own weight. The lack of integrity can get to the point that the society collapses under its own weight. I know that sounds absurd—at least it does to me, even though I can remember literally sitting in a Pol 33 class on Pakistan at Queens as a graduate student, when a Saudi was saying exactly that point. I said I did not believe it. And he said, okay, then look at the case of Pakistan. When the first military dictator took over, he

[Traduction]

M. Hawkes: À la page 10 du résumé, vous traitez de l'écart entre le travail et la vie. Vous donnez l'exemple du ministère canadien du Revenu, qui permet de déduire aux fins de l'impôt les cours qui ont trait au travail, alors que les cours de perfectionnement personnel ne le sont pas. Y a-t-il d'autres types de mesures politiques fédérales auxquelles vous pourriez penser? Il serait intéressant de le savoir.

M. Nelson: Je n'ai pas fait de recherches approfondies dans ce domaine, mais j'ai l'impression qu'il existe toutes sortes de mesures qui ne font que confirmer cette façon de penser dans tous les ministères et dans tous les domaines de politique. J'en ai déjà énuméré quelques-uns ici aujourd'hui.

Il me semble, par exemple, que l'assurance-chômage garantit à toutes fins utiles l'avertissement suivant: il suffit de se mettre en attente, de ne pas vivre, de ne rien faire et ainsi on reçoit de l'argent. Si le prestataire veut continuer à mener une vie pleine, l'assurance-chômage lui dit qu'il ne peut pas. Si vous voulez donner des emplois intéressants, car d'une certaine façon, travailler c'est vivre, il faut concilier tout cela.

Par exemple, au sujet des orienteurs: les services d'orientation de carrière offerts dans nos écoles, dans la Fonction publique du Canada et partout en général m'étonnent. Un bon orienteur vous aidera à prévoir quels emplois seront payants dans 20 ans. Les orienteurs cherchent très rarement à savoir ce que vous êtes, ce que vous voulez devenir, ce que vous pensez de la société et ce que vous voudriez y faire.

Les services actuels d'orientation du gouvernement fédéral ne vous suggèrent jamais de rentrer dans le bureau du sous-ministre pour lui dire . . . Je suis très sérieux. On ne tient jamais compte de l'intégrité de la personne. Si l'intégrité compte comme valeur sociale essentielle, et non pas d'une façon naive, la société ne pourra pas être avide de connaissances, adaptable, ouverte aux expériences; cela ne peut survenir que si les personnes qui composent la société savent qu'ils comptent et que leur intégrité sera respectée.

Cela n'est possible que dans une culture post-industrielle véritable, dans un milieu où l'intégrité compte pour beaucoup.

A l'heure actuelle, on retrouve plutôt le conseil que donnent souvent les bureaucrates: nous n'aimons pas cela non plus, mais le jeu se joue ainsi. Vous mettez de côté votre intégrité pour tirer votre épingle du jeu.

Je dis que si cette façon de procéder se généralise, la société risque de s'effondrer. Poussée à l'extrême, la malhonnêteté peut entraîner l'effondrement de la société. Cela vous semble absurde; à tout le moins c'est ce que j'ai pensé lorsque j'ai pris un cours de sciences politiques à l'Université Queen et qu'un Arabe l'a affirmé. Je l'avais mis au défi de prouver ce qu'il disait. Il m'a donné comme exemple le Pakistan. Lorsque le premier dictateur militaire a pris le pouvoir, il a créé une commission chargée d'étudier les causes ayant amené la

[Text]

set up a commission to look at the cause of the disintegration of Pakistani society. The essential cause they came to was that lack of integrity had become so widespread that no system in the place could be trusted, from village system to whatever else, and that social disintegration had occurred.

It is historically possible. To think that somehow we in Canada are immune to it because we are nice, white, liberal, and all those other virtues that we espouse is a joke. So I am quite serious about putting that at the core. Ironically, it is politically saleable.

Mr. Hawkes: Okay. I am sitting here thinking about your socially aware corporation, and I get to page 21.

• 1740

There you tell us that in our society the length of attachment to a job is shortening rapidly. It used to be that when you said you had a job it meant you had been employed for a long period of time—a year, two years, ten years, twenty years. Now a week or a day suffices: I had a job.

The thing that occurs to me is: Where is the chicken and where is the egg? When I look at the way government has operated in a public policy sense over the last 20 years, it has put some stress on public policies that deal with short durations. UIC is the classic 10 weeks of employment, and you get up to 47 weeks of benefit. As a consequence of that, you get employers of one kind or another—but in particular, public employers, municipalities and so on—inventing work for 10 weeks to get people off the welfare rolls, to transfer the burden from one level of taxation to another.

The Japanese model, on the other hand, seems to promote continued long-term association within the corporation, however defined, Mitsubishi or whatever. I am just wondering if you have some thoughts as to public policy changes in the area of pensions, UIC or whatever, that would encourage attachment to, if you like, the same social grouping, the same corporation over time, where you encourage the corporation, if it moves new technology in and displaces people from the assembly line... Have you thought through some ways to encourage that same corporation to invent new products or services and produce the old products with less labour? Can you turn the brains of that corporation to creating new products or new services to continue to keep that attachment? Have you public policy thoughts in that direction?

Mr. Nelson: I share your sense that short-term attachments are destructive. I think that is true in marriage, in families, in society generally. One of the things we are coming to recognize

[Translation]

désintégration de la société pakistanaise. Selon cette commission, la seule explication possible était que la malhonnêteté était tellement généralisée qu'il était impossible de faire confiance à quelque système que ce soit, ce qui avait entraîné la désintégration de la société.

Historiquement, c'est possible. Nous nous leurrions si nous pensons qu'au Canada cela ne peut pas arriver parce que nous sommes gentils, blancs, libéraux, et caetera. Je suis très sérieux lorsque j'en fais la pierre d'angle de ma philosophie. D'ailleurs sur le plan politique ce principe pourrait être accepté.

M. Hawkes: D'accord. Je suis ici et je réfléchis à votre société commerciale engagée sur le plan social et j'arrive à la page 21 de votre mémoire.

Vous nous dites que dans notre société les gens conservent leur emploi pour une période de plus en plus courte, et que cette tendance va en s'accroissant. Autrefois, lorsque vous disiez que vous aviez un emploi, cela signifiait que vous travailliez depuis longtemps, depuis un, deux, dix ou vingt ans. Maintenant si vous travaillez depuis un jour, une semaine, cela suffit pour dire que vous avez un emploi.

Je me demande justement où est la poule et où est l'oeuf. Je regarde comment un gouvernement a géré ses politiques publiques au cours des vingt dernières années, et je constate que sa façon de procéder a imposé un assez lourd fardeau aux politiques publiques qui interviennent au niveau des activités de courtes durées. En vertu de la formule de l'assurance-chômage, il faut travailler pendant dix semaines pour pouvoir toucher des prestations pendant une période allant jusqu'à 47 semaines. A cause de cela, il y a des employeurs d'un genre ou d'un autre... mais je songe en particulier aux employeurs publics, aux municipalités, etc... qui inventent du travail pour des périodes de dix semaines pour enlever le nom de certaines personnes des listes de chômeurs, ce qui ne fait que transférer le fardeau d'un niveau d'imposition à un autre.

Le modèle japonais, par contre, semble promouvoir le maintien d'une association à long terme avec la société. Je songe notamment à la formule de Mitsubishi. Je me demande tout simplement si vous avez songé à des changements au niveau de la politique publique en matière de pension, d'assurance-chômage, etc., qui auraient pour effet de favoriser, si vous voulez, le rattachement au même groupe social, à la même société, pendant une période assez longue, ce qui permettrait d'encourager la société, si elle opte pour de nouvelles technologies, déplace des gens de la chaîne de montage... avez-vous réfléchi à des formules qui encourageraient une société à inventer de nouveaux produits ou de nouveaux services et à fabriquer les anciens produits en utilisant une main-d'oeuvre moins importante? Pourriez-vous brancher l'esprit de certaines sociétés sur la création de nouveaux services ou de nouveaux produits en vue de maintenir ce rattachement à leurs employés? Avez-vous des idées de politique publique qui irait dans ce sens?

M. Nelson: Je partage votre avis que les attachements à courts termes sont destructifs. Il me semble que cela s'applique également au niveau du mariage, des familles et de la société

[Texte]

is that life is essentially relational and that relationships have to last at least for a critical mass to matter. So the bias of public policy should be to encourage longer relationships.

I would also point out in the Japanese case, though; even the image of the long-term jobs is a minority of the total jobs in their economy, and it depends upon a degree of conformity that most Canadians would be appalled by and I would not in any way advocate. Therefore, it has to be a voluntary commitment. It has to be more attractive for some reason, which is why I think essentially what you do is say: We will take you seriously as a person.

Now, my view would be, I think, essentially that it is easier to create new organizations of people who are—some of them may be employed and some may be unemployed—banning together, in a sense, for the first time to create new organizations around what I call socially committed corporations, to learn to do that together rather than, for example, trying to take Canada Post or the CNR or large enterprises that now exist and turn them around, because the habits of organization of heart and mind of not just the management, but the unions, too . . . Everybody in that organization is at almost every point so antithetical to what the future requires that it is like pulling teeth.

In the same kind of way, wherever you go in government public policy, what you find is that, quite naively and quite innocently—it is not because we have been vicious and evil—by setting in place genuine industrial policies, it turns out that as we approach the end of an industrial age we find, to the extent that we have systematic industrial policies, we are systematically misguided in terms of the future.

So as a strategy, I would really be very leery. I think, as a long-term strategy—this is not something I have thought about deeply—my gut hunch would be not that it is either/or, but that the relative weighting should be not to take present institutions and literally reform them but to recognize that most of our present institutions are in that sense inappropriate, that the people involved represent, if you like, some free energy. I do not mean free in that sense, but potentially unattached energy.

The fundamental thrust of public policy should be to assist people to find new attachments that are reliable and that are lasting, in which they can grow and in which they can be supported. That expectation would be there, not that they flit around like butterflies. In fact, the evidence is that very few large corporations and very few large enterprises, even universities, for example . . . Once you get to that kind of scale, the capacity to genuinely move into a new style is very limited. It really is easier in the long run to face the fact that a lot of

[Traduction]

en général. C'est donc, nous nous en rendons de plus en plus compte que la vie est un ensemble de rapports et de relations, et que ces rapports doivent durer pour que la masse critique puisse compter. C'est pourquoi je pense que les politiques publiques devraient être conçues de façon à favoriser des rapports durent plus longtemps.

J'aimerais cependant ajouter une précision au sujet du modèle japonais: même si les emplois à long terme qui existent dans l'économie japonaise ne constituent que la minorité, ce système est axé sur un degré de conformité qui effraierait la plupart des canadiens et que ceux-ci n'appuieraient jamais. Il faut que ce soit le résultat d'un engagement volontaire. Il faut que vous soyez séduits, d'une façon ou d'une autre par l'idée pour qu'elle marche, et c'est pourquoi je pense que ce qu'il faut faire c'est dire: nous vous prendrons au sérieux en tant que personne.

Ce que je pense, en gros, c'est qu'il est plus facile de créer de nouveaux organismes qui rassemblent des gens . . . certains pouvant être employés et d'autres pas . . . pour la première fois, en vue de créer un nouvel organisme autour de ce que j'appellerais des sociétés engagées socialement, que de prendre la société des Postes ou le CNR ou une autre grosse entreprise qui existent à l'heure actuelle pour la transformer, car les habitudes, ainsi que le corps et l'esprit n'ont pas uniquement des administrateurs, mais également des syndicats . . . ce serait un casse-tête épouvantable dans ce genre de boîte, parce que tout le monde ou presque s'opposerait à ce qu'exige l'avenir.

Et de la même façon, lorsqu'on examine la politique publique gouvernementale, ce que l'on découvre c'est que, de façon très naïve et tout à fait innocente . . . ce n'est pas du tout parce que nous avons été vicieux et méchants . . . en mettant en place de véritables politiques industrielles, on se retrouve, à la fin d'une ère industrielle, avec une approche qui fait que les politiques industrielles systématiques que nous avons appliquées ne correspondent pas du tout à ce qui est nécessaire pour l'avenir.

C'est pourquoi j'hésiterais à proposer une quelconque stratégie. Pour ce qui est d'une stratégie à long terme . . . je n'ai pas beaucoup réfléchi . . . mon intuition me dirait qu'il ne faudrait pas choisir l'une ou l'autre, mais qu'il ne faudrait pas non plus essayer de réformer les institutions actuelles, mais plutôt reconnaître que la plupart de nos institutions actuelles ne sont pas adéquates sur ce plan-là, et que les gens qui travaillent représentent, si vous voulez, une certaine énergie libre. Je ne veux pas dire qu'ils sont libres dans le sens primaire, mais qu'ils constituent une énergie potentielle non liée.

La politique publique devrait être axée de façon à aider les gens à trouver de nouvelles attaches, de nouveaux rapports qui soient fiables et durables, qui leur permettront de se développer et sur lesquels ils pourront s'appuyer. On s'attendrait à ce qu'il cesse de papillonner. En fait, il y a très peu de grosses sociétés de grosses entreprises, et même très peu d'universités, par exemple . . . A cette échelle-là, les possibilités d'adopter un style tout à fait nouveau sont assez limitées. Il est plus facile à long terme d'accepter le fait que beaucoup des choses qui se

[Text]

stuff that is now going on—you would be better off dispersing it and breaking it up. The one thing we really find almost impossible to say is: Let us close it down. It is not the same as setting the people just loose and letting them totally fend for themselves, but get some other stuff in place that they can go to—literally close it down. In that sense volunteer organizations are no better at closing down than government programs or other things. It is an absolutely fundamental strategy. My hunch is that if we are serious about moving through a crisis time into a new period, that strategy matters. My basic strategy I think would be to encourage, in a voluntary way, new strategy. It is sure to provide some support for some to learn, but the evidence is in fact that large industrial entities have almost no capability of learning and becoming other than what they are—large industrial entities. And that worries me.

• 1745

So in that sense I think it is a joke, the rhetoric of some, that we just turn government things over to the private sector, as in this sense Shell Oil—or whatever your other favourite example is—is really any more in tune with the future than bureaucrats in the Government of Canada. In the sense that I am trying to drive at it, both are equally kind of attracted to and committed to an industrial future and neither are really serious about a post-industrial future. I think that is a major issue.

The Chairman: Gerry, do you have any more questions?

Mr. St. Germain: I just have one quick question.

The Chairman: I would like to finish at 6.00 p.m.

Mr. St. Germain: You cited Iran and the revolution. Do you not feel that it will take a revolutionary movement to change the behavioural pattern of people? What you have said here today I have listened to intently. A major behavioural change will have to take place in the minds of people in setting aside their greed, their wants, their desire for rewards for extra effort and what have you. What do you feel it will take in our society? Do you think it will be a major depression or a major revolution?

Mr. Nelson: Revolution, as you are using the word, is a kind of rapid and deliberate intent. It seems to me the evidence is that those kinds of revolutions do not bring about the desired result, so that would not be the route I would argue.

I would argue that an evolutionary revolution is in fact going on now, and that it will go on whether we like it or not and there is not a damn thing a government can do, or anybody else can do, to stop it. In the same way, your kids grow up whether you like it or not. You can impede it; you can retard it for a while; you can even do a fair bit of damage if you are nasty enough; but finally, you cannot stop it.

[Translation]

font à l'heure actuelle . . . Il serait mieux de tout dissoudre, de tout casser. Mais la chose qu'on a le plus de mal à dire c'est: fermons. Il ne s'agirait pas de libérer les gens et de les laisser tout simplement se débrouiller eux-mêmes, mais plutôt de mettre en place quelque chose qu'ils pourraient littéralement fermer. Sur ce plan-là, les organismes bénévoles ont autant de mal à fermer que les programmes gouvernementaux, etc. C'est une stratégie absolument fondamentale. Mon intuition, si nous voulons sérieusement traverser cette période de crise, c'est que cette stratégie compte. Et ma propre stratégie serait je pense d'encourager les gens à opter d'eux-mêmes pour de nouvelles stratégies. Cela poussera certains à apprendre, mais les faits révèlent que les grosses entités industrielles sont pratiquement incapables d'apprendre et de devenir autre chose que ce qu'elles sont, c'est-à-dire de grosses entités industrielles. Et cela m'inquiète.

C'est pourquoi je pense que ce que nous disent certains est une vraie blague: je songe notamment à ceux qui prétendent que nous devons tout simplement donner au secteur privé ce qui relève à l'heure actuelle du gouvernement, comme si la société Shell, ou une autre grosse boîte, était plus au courant des perspectives d'avenir que les bureaucrates du gouvernement canadien. En vérité, les deux secteurs sont tous les deux tout aussi attirés par l'avenir industriel, et engagés dans cette voie, mais ils ne sont ni l'un ni l'autre vraiment intéressés par un avenir postindustriel. Il me semble que c'est là une question primordiale.

Le président: Gerry, avez-vous d'autres questions?

M. St. Germain: Une toute petite.

Le président: J'aimerais qu'on termine à 18 heures.

M. St. Germain: Vous avez parlé de l'Iran et de la révolution. Pensez-vous qu'il faudra un mouvement révolutionnaire pour changer le comportement des gens? J'ai écouté très attentivement tout ce que vous nous avez dit aujourd'hui. Il faudra que l'esprit et le comportement des gens subissent d'importants changements pour que ceux-ci puissent laisser de côté leur avidité, leurs caprices, leur désir d'être récompensés pour tout effort supplémentaire, etc. Que faudra-t-il faire pour changer notre société? Pensez-vous qu'il faille attendre une grave dépression ou une révolution?

M. Nelson: Puisque vous avez parlé de révolution, j'aimerais dire qu'il s'agit là d'une intention plutôt rapide et délibérée. Or, l'histoire révèle que les révolutions de ce genre n'amènent pas les résultats souhaités. Ce n'est donc pas de cette façon que j'aimerais que nous procédions.

Mais je pense que nous traversons à l'heure actuelle une révolution évolutive qui se poursuivra que ça nous plaise ou non, et personne, ni même le gouvernement, n'est en mesure de l'arrêter. C'est comme nos enfants: ils grandissent, que ça nous plaise ou non. On peut entraver le processus; on peut le retarder pendant un certain temps; on peut même faire beaucoup de mal si on est assez méchant. Mais on ne peut rien faire pour l'arrêter.

[Texte]

In fact, there is research evidence to show that there is enough psychic stress, enough social stress, that large numbers of people in North America . . . There is a certain irony here, because one of the things we in North America are learning to do, for example, with the Third World, is a guilty mea culpa. We have to listen to you and whatnot. The irony is that the driving force of world culture is still North American culture. In this sense the evolutionary revolution is taking place further in North American—more so in the United States than in Canada, but more so in both of those countries than anywhere else.

It is schizophrenia that runs through people. It is not as if you are over here and I am over here, so we can be enemies. It is a line that runs through people. We used to be completely confident that if we just continued in an industrial way we would have a secure future for us and our kids, that my father could look me in the eye and say: Son, if you live the way I live, then you will have a good future. It will be good for the planet and good for your family and whatever else. I know nobody who can look his kids straight in the eye with a straight face and say that, not because we are evil but because there is a deep enough sense of change to say: Gee, that is absurd; you live the way I do and you are mad. In fact, it is an evolution that is going on very rapidly and that will require changes of you, and I hardly know at all in that sense what gifts to give you.

I would argue that it is going on, that there is polling and other data to show you that it is going on, but it is a schizophrenia within us.

• 1750

For example, the largest single segment of a segmented market analysis shows that the largest single segment is of people who 10 years ago were about 3% of the market and now are 17% or 18% of the market. That is a horrendous growth in a fairly short period of time of people whose central motivation is that they want a central sense of well-being in their own lives, not in a selfish way, but recognizing that well-being is relational. It relates to the products they buy and to the relations they have with their environment and with their kids and what not.

I would argue it is happening, and it is about time governments and others in Canada began to catch up with it. What does it fundamentally take? The critical word is legitimacy, and that is one of the things I think this survey shows I am doing. Public servants in Canada are already ahead of their governments, and my experience is that the folks in Canada are also ahead of their governments.

Now, it is true nobody is marching on Parliament Hill saying we want a transformation-oriented social policy, because in that sense people are not coherent enough to even know to do it. If you ask them to give us the precise policies they want, they begin to babble; but in their guts, they are far

[Traduction]

Certaines recherches ont même révélé qu'il y a suffisamment de stress psychique et de stress social pour qu'un grand nombre de personnes en Amérique du Nord . . . Et cela est assez ironique, car l'une des choses qu'on est en train d'apprendre à faire en Amérique du Nord c'est de dire un très coupable mea culpa au Tiers monde. On doit vous écouter, etc. L'ironie de la chose c'est que la force motrice de la culture mondiale est toujours la culture nord-américaine. En ce sens, la révolution évolutive va beaucoup plus loin en Amérique du Nord . . . plus loin aux États-Unis qu'au Canada, mais plus loin dans ces deux pays que n'importe où ailleurs.

Les gens sont habités par la schizophrénie. Il ne s'agit pas de dire que vous vous êtes là et que moi je suis ici et que nous sommes donc des ennemis. C'est une façon de penser. Autrefois, on était convaincu que si on continuait à travailler, que si on misait sur l'industrie, nous et nos enfants auraient un avenir sûr. À cette époque-là, mon père pouvait me regarder droit dans les yeux et me dire, plein de confiance: fiston, si tu vis comme j'ai toujours vécu, tu auras un bel avenir devant toi. Ce sera bon pour la planète, pour ta famille et pour tout le monde. Aujourd'hui, je ne connais personne qui puisse regarder ses enfants droit dans les yeux et leur dire cela, et ce n'est pas parce que nous sommes mauvais, mais parce que nous ressentons suffisamment le changement pour dire: c'est absurde; tu vis comme j'ai vécu, mais tu es fou. En fait, il s'agit d'une évolution qui progresse très rapidement et qui exigera de toi que tu changes. Mais je ne sais vraiment pas ce que je peux t'offrir pour t'aider.

Je suis convaincu que ce processus est en cours, et qu'il existe des données qui pourraient vous prouver que nous sommes habités par cette schizophrénie.

Par exemple, dans le cas d'une analyse au marché segmenté, on a découvert que la catégorie la plus importante qui comptait pour 3 p. 100 du marché, il y a dix ans, compte à l'heure actuelle à elle seule pour 17 ou 18 p. 100 des marchés. C'est une croissance fantastique sur une période de temps aussi courte pour un groupe de personnes dont la principale motivation c'est qu'ils veulent se sentir à l'aise dans leur propre vie, non pas de façon égoïste, mais en reconnaissant que son propre bien-être est fonction de celui des autres. Ce bien-être est lié aux produits qu'ils achètent, aux rapports qu'ils ont avec leur environnement, aux enfants qu'ils ont, etc.

C'est ce qui se passe selon moi, et il est grand temps que les gouvernements et d'autres secteurs de l'économie canadienne s'accrochent aux wagons. Que faut-il essentiellement? Le mot critique est «légitimité», et c'est justement ce que révèle cette enquête que je suis en train de mener. Les fonctionnaires au Canada ont déjà une avance sur le gouvernement, et mon expérience m'a révélé que les gens du pays sont en avance sur leur gouvernement.

Il est bien sûr vrai que personne ne tenterait de manifester sur la colline parlementaire pour réclamer une politique sociale axée sur la transformation, parce que dans ce sens-là, les gens ne sont pas assez cohérents pour se rendre compte de ce qui se passe. Si vous leur demandez de dire de quelle politique ils ont

[Text]

more open to other appeals and to different kinds of things than was the case 10 years ago, let alone 20.

I think fundamentally what is needed is legitimacy, which is why again I come back to this little scheme. It is not as if it is the only thing to do, but it is why I think it is interesting to talk about a socially committed corporation. It is not saying to Canadians: Everybody must do this and it is an order. It is simply saying: If there are any of you out there who would like to do this kind of thing and respond to that—and this year it may be 0.1% and next year it may be 2%, and as people take it seriously, it may eventually be 10 or 20%—God bless you, we will support that.

What it is in that sense is an evolutionary revolution to take seriously, because in a sense, if you are really serious about another way of understanding life, where would you go today? Would you seriously go to your federal government and say you want to be heard? Would you go into any partisan process? Would you go to your boss in that sense? Where would you go where you would expect a decent hearing? Would you go to a university faculty? There are some isolated individuals in all those places who are caring and what not, but institutionally, all those institutions say: If you want to get on in this world, betray yourself and leave your integrity behind.

The Chairman: Before we finish, in case you might be misunderstood . . . You might be misunderstood because you use a brand of rhetoric yourself. For example, when you say we are at the end of the industrial age, what I take you to mean is that we are at the end of an era where goods will be produced in the way they have been produced for a long time and resources have been processed for a long time. But I do not think you are saying we will no longer produce goods or we will no longer process resources.

Mr. Nelson: You are absolutely right, but the fundamental change is one of perception. The analogy, I suppose, is between the industrial age and our own age. Just because there is only 4%, 6%—depending on how you count it . . . —or 10% of the labour force engaged in primary agriculture, it does not mean we no longer do it. It is absolutely critical to us, as we are slowly learning, and I do not know any way to espouse it, but it is also the case that we no longer do agriculture in the way it is done in an agricultural economy; we do agriculture now as it is done in an industrial economy. One of the things we are finding is that if you do it that way long enough you destroy the soil and you no longer can do agriculture.

So I am saying, of course, goods will still be produced, but the valuation of the goods and the way they are produced and what is seen to be important and the whole orientation will be fundamentally different.

[Translation]

envie, ils ne font que bafouiller; mais dans leurs tripes, ils accueillent beaucoup plus favorablement les appels, etc., chose qu'ils auraient refusé il y a vingt ans ou même dix ans.

Ce qui est fondamental selon moi c'est une légitimité, ce qui me ramène au petit système dont j'ai parlé tout à l'heure. Ce n'est pas comme si c'était la seule chose à faire, mais c'est pourquoi je pense qu'il est intéressant de parler d'une société engagée socialement. Il ne s'agit pas de dire à tous les Canadiens: tout le monde doit faire cela, et c'est un ordre. Il s'agit tout simplement de dire: s'il y en a parmi vous qui aimeraient faire ce genre de chose et réagir à cela—et cette année ces gens seront peut-être au nombre de 0.1 p. 100, mais l'an prochain ils compteront pour 2 p. 100 de la population, et au fur et à mesure que les gens les prendront au sérieux, ils compteront peut-être pour 10 ou 20 p. 100—que Dieu vous bénisse, nous vous appuierons.

En ce sens, il s'agit d'une révolution évolutive que l'on peut prendre au sérieux, parce que ceux qui veulent vraiment envisager une autre façon de concevoir la vie n'ont pas le choix aujourd'hui. Que feriez-vous? Iriez-vous voir les représentants du gouvernement fédéral pour leur dire que vous voulez vous faire entendre? Opteriez-vous pour un processus partisan? Iriez-vous voir votre patron? Où pourriez-vous aller pour vous faire entendre? Iriez-vous à une université? On peut trouver dans tous ces endroits des personnes qui s'intéressent à la question etc., mais toutes ces institutions disent: si vous voulez progresser dans notre monde, il faut vous compromettre et laisser loin derrière vous votre intégrité.

Le président: Avant de terminer, pour éviter que vous soyez mal compris . . . On pourrait peut-être mal vous comprendre parce que votre style est assez particulier. Par exemple, lorsque vous dites que nous arrivons au bout d'une ère industrielle, je suppose que ce que vous voulez dire c'est que nous arrivons à un moment où les biens et les ressources que nous avons ne sont plus produits de la même façon qu'ils l'ont été depuis si longtemps. Mais je ne pense pas que vous vouliez dire par là que nous n'allons plus produire de biens ou que nous n'allons plus traiter ou transformer nos ressources.

M. Nelson: Vous avez tout à fait raison, mais le changement fondamental est un changement au niveau de notre perception des choses. L'analogie, je suppose, intervient entre l'âge industriel et notre propre âge. Ce n'est pas parce qu'il y a plus que 4, 6 ou 10 p. 100 de la population active qui travaille dans le secteur primaire, c'est-à-dire dans l'agriculture, que l'on doit pour autant l'abandonner. Ce secteur est absolument critique pour nous, comme nous l'apprenons petit à petit, et je ne sais pas ce qu'il faut faire; je sais cependant que l'on ne peut plus exploiter ce secteur comme on l'a fait lorsque l'économie était surtout axée dessus. Le secteur agricole doit maintenant être exploité dans le cadre d'une économie industrielle. L'une des choses que nous découvrons cependant c'est que ces systèmes d'exploitation, utilisés sur une période de temps assez longue, épuisent les sols et vous empêchent de l'exploiter.

Ce que je dis, par conséquent, c'est qu'on continuera de produire des biens, mais que l'évaluation de ces biens et la façon dont ils seront produits ainsi que les priorités et l'orientation générale de l'économie, seront foncièrement différents.

[Texte]

The Chairman: That is important because I think, when you were saying Canada is through as an industrial state, what I have been arguing—and some others, by the way—as a result of a learning process is that it is extremely important, if you are going to do some of the other things you were saying, that we keep in Canada the units of wealth production. In other words, we may have the creation of goods and services with very few people involved, because it will be so roboticized and automated and so on with very few people involved, but it is better that the system for producing those goods and processing those resources still remain here so that we can, through taxation or whatever system, take some of the wealth produced to fund those people who will pick their own way of leading their lives and working. I think it could have been misunderstood that you were saying that because a lot of people will read this or try to deal with what you are saying. They might quote it, and . . .

• 1755

Mr. Nelson: Sure; I think that is terribly important. But let me just add to it that in order to be successful at that, it will have to be done in a genuinely post-industrial way; I think that is the thought that most people do not understand.

Is it Robert Wright's little book, *The New American Frontier*? I have not read the book; all I have read is February's *Atlantic* version of it. It is an absolutely brilliant piece, though, because he argues that North America no longer has an industrial future—it is basically an American argument, but it would apply here as well—meaning in part by industry that what you are doing is mass producing standard goods for broadcast, for mass distribution. In that sense, there is no future in Canada—the mass production of essentially similar-type goods in an inflexible way that you are then just going to broadcast cheaply.

The fact is that Korea and other places—and if it is Korea this year and it is no longer Korea, it will be some other place—are offshore. What is genuinely post-industrial is a flexible response. Sure, they are still manufacturing, but you are quite right—the difference conceptually between computerized manufacturing and design and what we think of as industrial design is so fundamental that most of the industrial leaders in Canada understand so little about it that in fact they are not of very much use to us.

There is an absolutely fundamental conceptual thing here, which publicly—as far as I can see—Stuart Smith was one of the first to put his finger on very powerfully. Whatever else Stuart Smith is, whether patronage appointment or not, it was a brilliant appointment as head of the Science Council. He was in a funny place in Toronto, but here he has done wonderful things of helping us understand the reality of high tech; much more fundamental than that, there is a conceptual component to it that most of the discussion simply ignores.

[Traduction]

Le président: Cela est très important car je pense que lorsque vous disiez que le Canada avait traversé un stade industriel, ce que moi et d'autres avons dit . . . suite à un processus d'apprentissage, il est très important, si vous voulez faire un certain nombre de choses dont vous avez parlé, que l'on conserve, au Canada, les unités de production de richesse. Autrement dit, il y a peut-être que très peu de gens qui créeront des biens et des services, parce que les systèmes seront tellement robotisés et automatisés qu'on aura besoin de beaucoup moins de monde mais il demeurera préférable de conserver au Canada des systèmes de processeurs pour produire ces biens et pour transformer ces ressources afin que nous puissions, par le biais de l'imposition ou d'un autre système, prendre une part des richesses ainsi produites pour aider les gens qui devront se débrouiller autrement pour vivre et pour travailler. Je pense qu'il aurait été possible de mal comprendre ce que vous avez dit, il y a beaucoup de gens qui vont lire ce document ou qui vont essayer d'analyser ce que vous y dites. Il se peut qu'ils le citent, et . . .

M. Nelson: Bien sûr. Je pense que cela est extrêmement important. Mais permettez-moi d'ajouter tout simplement que pour réussir, il faudra que cela se fasse dans une optique qui soit véritablement post-industrielle. Je pense que c'est peut-être cela que la plupart des gens ne comprennent pas.

Il me semble que cela se trouve dans le petit livre de Robert Wright intitulé *The New American Frontier*. Je n'ai pas lu le livre. J'ai tout simplement vu ce qu'en dit le numéro de février de la publication *Atlantic*. C'est une oeuvre absolument brillante, car l'auteur explique que l'Amérique du nord n'a plus d'avenir industriel—cet argument s'applique surtout aux États-Unis, mais pourrait également s'appliquer au Canada—ce qui signifie, en partie, que ce que fait l'industrie, c'est produire des tas de biens en série pour les distribuer aux masses. C'est dans ce sens-là que le Canada n'a pas d'avenir—la production en série, selon une formule rigide, de biens semblables que vous allez liquider à bas prix.

La Corée et d'autres pays—si c'est la Corée cette année, ce sera un autre pays l'an prochain—tous ces pays sont outremer. Ce qui serait véritablement post-industriel, ce serait une réponse souple. Bien sûr qu'ils manufacturent toujours, mais vous avez tout à fait raison—la différence sur le plan conceptuel entre la conception et la fabrication informatisée d'une part et ce que nous prenons pour conception industrielle d'autre part, est si fondamentale, que la plupart des dirigeants industriels du Canada le comprennent si mal qu'en fait ça ne nous sert pas à grand-chose.

Il s'agit ici d'une question fondamentalement conceptuelle, qui, publiquement . . . d'après ce que j'ai pu voir . . . C'est Stuart Smith qui en a fait état le premier. Que Stuart Smith ait été nommé à titre de récompense ou pour autre raison, il n'en demeure pas moins que c'était absolument brillant de le choisir comme chef du Conseil des sciences. Il avait une drôle de situation à Toronto, mais ici il a fait un travail fantastique pour nous aider à comprendre la réalité de la technologie de

[Text]

The Chairman: One final thing: you were very hard on the unemployment insurance system. I think I know what you were trying to say—surely unemployment insurance should be flexible enough to provide for training, you should be able to get it while you train or while you do other things. But I want to ask you as well . . . The unemployment insurance system was developed after the last great depression as a safety net for those who against their will were thrown out without any way of paying for the groceries and the rent. Surely, though, even today it is creative work, according to your definition, to take some time when you have been put out of one job after 15 or 20 years to creatively reassess where you are going if you are only 40 years old and to take some time to look for something that is really suitable in your terms as work.

In other words, some people will say there are lots of jobs as apple pickers to a woman who has been maybe a clerk for 20 years. She will say: Look, first of all, I am not physically equipped to be an apple picker; I am really looking for work, I am thinking of retraining; I am wondering where am I going to go for the last 20 years of my life in the workplace or whatever. That takes sometimes three or four months or even six months or a year to find a new place to go. I would think that if you do it seriously, even to think about and to look hard for work that is suitable to you as an individual is also a creative type of work. That you have to be supported during that period with some kind of insurance or income is acceptable. Am I correct in saying that you were not speaking against that kind of thing?

Mr. Nelson: Of course you are right in your statement; I do not disagree with that at all. But I guess I even want to push beyond that, because so often when people make the statement you have just made, they then psychologically say: Therefore, let us just tinker with the present system. What I want to do is push us beyond that, to say the very formulation of for example of safety nets, the very formulation of employment and unemployment.

If we had a full employment commitment, recognizing that what is critical to human beings is that we all be at our work and that therefore there are simply different rhythms in that—that sometimes you are training, you are always learning and you are always working, but sometimes the rhythms change—then in fact we do not even talk of “unemployment”; we only talk about Canadians at work. We have a whole variety of different ways to assist Canadians to be at work, and we literally abandon the language of unemployment. In other words, I want to push; I want to say yes, you are quite right, that within the present frame of reference of course it is not all bad, but the frame of reference is destructive in a way that it was not when it was invented, and now we have gone past it. But I think we have to learn to abandon the language of “job—no job”, of “employment—unemployment”. Let us make the commitment to work, and then design all the

[Translation]

pointe. Et, plus important encore, il y a une composante conceptuelle que l'on ignore trop facilement.

Le président: Une dernière chose. Vous avez été très dur envers le système d'assurance-chômage. Je pense savoir ce que vous vouliez dire—un régime d'assurance-chômage devrait être suffisamment souple pour prévoir la formation. Les gens devraient pouvoir toucher des prestations d'assurance-chômage tout en se formant ou en s'adonnant à d'autres activités. J'aimerais également vous demander . . . Le système d'assurance-chômage a été mis au point après la dernière grande dépression en tant que filet de sécurité pour ceux qui se retrouvaient sans travail contre leur gré et qui n'avaient pas les moyens de payer leur loyer et d'acheter de la nourriture. Mais même aujourd'hui, si je m'en tiens à votre définition, c'est une activité créatrice que de se donner un peu de temps pour évaluer de façon créative ce que vous voulez faire . . . Je songe à quelqu'un qui a 40 ans, qui vient de perdre son emploi après 15 ou 20 ans et qui veut se donner un peu de temps pour voir ce qui lui conviendrait vraiment.

Autrement dit, certains diront à une femme qui a travaillé comme commis pendant 20 ans, qu'il y a plein de gens qui cherchent des cueilleurs de pommes. Elle vous dira: Premièrement, je ne suis pas physiquement apte à cueillir des pommes; je cherche du travail; je pense me recycler; je suis en train de me demander vers quoi je vais orienter les 20 prochaines années de ma vie active. Il lui faudra peut-être 3, 4 ou même 6 mois ou un an pour trouver quelque chose. Je pense que si vous le faites sérieusement, chercher un travail qui vous convient vraiment est un genre de travail créatif. Il est par conséquent tout à fait acceptable que vous deviez recourir à une certaine aide ou à une certaine assurance pendant cette période de temps. Ai-je raison de dire que vous ne vous opposiez pas à ce genre de choses?

M. Nelson: Vous avez tout à fait raison. Je ne m'oppose pas du tout à cela. Je suppose que j'aimerais même aller plus loin encore, parce que trop souvent, lorsque les gens disent ce que vous venez de dire, ils en arrivent psychologiquement à dire ce qui suit: Alors essayons de nous arranger avec le système actuel. Ce que j'aimerais faire, c'est aller plus loin encore, pour en arriver à la formulation de filets de sécurité, de programmes d'emplois ou de chômage.

Si nous nous engageons à assurer le plein emploi, en reconnaissant que ce qui est essentiel aux êtres humains c'est que nous travaillons tous, et que par conséquent il existe tout simplement des rythmes différents . . . En effet, vous êtes parfois en formation, mais vous apprenez toujours, vous travaillez toujours, bien que les rythmes changent . . . Alors on ne parlerait même plus de «chômage»; on ne parlerait que de Canadiens au travail. Nous disposons de toute une gamme de moyens différents que nous pourrions mettre en oeuvre pour aider les Canadiens à travailler, et nous pourrions littéralement abandonner le concept et le vocabulaire du monde du chômage. Autrement dit, j'aimerais pousser les choses encore plus loin. J'aimerais dire: Oui, vous avez raison, au sein du cadre de référence actuelle, les choses ne vont pas si mal. Mais le cadre de référence comporte maintenant des éléments destructeurs qui n'existaient pas lorsqu'il a été inventé, et nous l'avons

[Texte]

programs, including the welfare programs, because again, nobody has done the research. I do not know any other person in Canada who is even interested in doing the research. I think there is enough money in the pot, that if we literally design both, using the unemployment and welfare and those kind of things, around the proposition . . . The fundamental commitment of a society is to assist people to be at work, to take responsibility for their own lives, to learn as they go, and to share that with other people, and to internalize, as far as possible, the costs, so that they do not get spit out into the society. I am convinced there is enough money in the pot to do that now, and that even the argument of low cashflow is not nearly as persuasive as it normally sounds. But in order to do that . . . That is a fairly substantial research project to actually do it and conceptualize it in enough detail that you could actually do some reliable computer runs and whatnot, but in principle, if possible. The tragedy is, nobody is interested, and if somebody funds, they will turn it over to somebody who inadvertently brings an industrial imagination to it.

• 1800

What I am trying to raise for you is, in a sense, the only thing I am competent to raise, and those are the issues of the conceptual frameworks in which you wrestle with these things.

The Chairman: Yes. I thought that is what you were saying, because I feared that . . . I did not want somebody quoting you in the House of Commons in a way . . .

Mr. Nelson: Or just quoting me in the House of Commons, period.

The Chairman: No. I think some of your statements should be quoted.

It is 6.00 p.m. and . . .

Mr. Hawkes: Mr. Chairman, I would like to indulge for one minute, to put one line of the Dodge report on the record.

The Chairman: Okay.

Mr. Hawkes: And just get the witness to say, yes or no . . .

The Chairman: We will have to go to other things now; we cannot go on too much longer.

Mr. Hawkes: No. But it is a unique line I think in the sense that I have not heard a witness say it exactly this way. Although in our exercise, the 14 months travelling the country on this topic, a lot of people may have been trying to say something like this. But it is on page 89 and it says:

Actions which move away from universal programs in which all people are treated the same, towards programs in which people are recognized in their uniqueness and treated accordingly, is desirable.

[Traduction]

maintenant dépassé. Nous devons apprendre à ne plus parler de «travail-pas de travail», de «emploi-chômage». Faisons du travail notre objectif et remettons tous les programmes, y compris les programmes de bien-être car encore une fois, personne n'a fait les recherches nécessaires, sur la planche à dessin. Je ne connais pas une autre personne au Canada que ce genre de recherche même intéresse. Il y a suffisamment d'argent dans le pot, que si nous nous livrons à cet exercice dans cette perspective, en utilisant à la fois ces programmes de chômage et de bien-être . . . l'objectif fondamental de toute société est de mettre la population au travail, de lui inculquer la responsabilité de se prendre en charge, d'apprendre en chemin, de partager ses connaissances avec les autres, et «d'intérioriser», autant que faire ce peut, les coûts, afin qu'ils ne rejaillissent pas sur la société. Je suis persuadé qu'il y a suffisamment d'argent dans le pot pour le faire maintenant, et que même l'argument de réserve en liquidités affaiblie n'est pas aussi convaincant qu'il le semble d'habitude. Cependant, pour ce faire . . . Un tel projet de recherche est énorme si l'on veut parvenir à une conceptualisation suffisamment détaillée pour pouvoir faire des calculs fiables, des simulations informatisées, que sais-je, mais dans le principe, c'est possible. La tragédie, c'est que cela n'intéresse personne et que si quelqu'un finance ce genre de recherche, il la confiera à quelqu'un qui par inadvertance y introduira l'imagination industrielle.

Dans un sens, j'essaie de ne vous parler que des seules choses que je connaisse et il s'agit de ces cadres conceptuels dans lesquels s'attaquer à ces questions.

Le président: Oui. J'ai pensé que c'était ce que vous disiez, car j'ai craint . . . Je ne voulais pas que quelqu'un vous cite à la Chambre des communes d'une manière . . .

M. Nelson: Ou ne me cite tout bonnement à la Chambre des communes.

Le président: Non. Je crois que certaines de vos déclarations devraient être citées.

Il est 18 heures et . . .

M. Hawkes: Monsieur le président, j'aimerais qu'on m'accorde un instant pour citer une ligne du rapport Dodge.

Le président: D'accord.

M. Hawkes: Et je voudrais simplement que le témoin me réponde par oui ou par non . . .

Le président: Nous devons vaquer à d'autres occupations, nous ne pouvons rester beaucoup plus longtemps.

M. Hawkes: Non. C'est un argument unique dans la mesure où je n'ai entendu aucun témoin le formuler exactement de cette manière. Il reste cependant qu'au cours de nos 14 mois d'audiences aux quatre coins du pays sur ce sujet, beaucoup ont peut-être essayé de nous dire quelque chose du même genre. Cette citation se trouve à la page 89:

Des mesures écartant le principe des programmes universels dans lesquels tout le monde est traité sur le même pied, et préconisant des programmes dans lesquels l'unicité de tout

[Text]

That is a rather massive recommendation in my view.

The Chairman: Is that from the Dodge Report or Mr. Nelson's submission?

Mr. Hawkes: This is Mr. Nelson's submission to the Dodge Commission, on page 89.

The Chairman: I see.

Mr. Hawkes: I saw it as a critical sentence that was important to get on the record for the purpose of our report. It is a discrepant thought from what we usually think and what we usually hear and maybe it encapsulates much of what we heard today.

Mr. Keeper: I take it, Mr. Chairman, that this reference to the phrase on page 89, which says "move away from universal programs" . . . I wonder then if the witness, in that case, is thinking about the kinds of actions that the Alberta government is presently in the medicare field. Is that what you are referring to?

The Chairman: It is good that you put that question on the record, but I do not want to waltz the witness into a complete . . . That is a very important question.

Mr. Nelson: Let me just briefly say that universal programs have come to mean that everybody is treated the same in practice. What I am interested in is that everybody is treated equally, and what we mean by that is that everybody is equally respected. In a family, if you respect everybody equally, what in fact you are doing is recognizing that there are differences, and that treating your kids the same is not literally running them through the same programs. It is literally that you treat them all with an equal respect, and part of that respect is recognizing the kind of differences. But of course it does not mean in any sense abandoning them. So I do not want to be heard as justifying some of the cruder things that go on in some places in Canada or other parts of world in the name of this. But I think it is a tremendously hairy issue, that we have to rethink that issue of "universality" and what is universal and what is not. I think it turns out to be respect instead of treatment.

The Chairman: So on that note I wish to remind the committee that our next meeting is scheduled for Tuesday, October 25 at 11.00 a.m. with the Newfoundland and Labrador Youth Advisory Council, and the very next day, on Wednesday, October 26, at 3:30 p.m. the *Sommet québécois de la jeunesse*. So we will spend two days with young people on youth and unemployment and employment problems.

• 1805

I want to thank Ruben Nelson very sincerely for his attendance here this afternoon, and apologize that we did not have a bigger group of people. But in a way those of us who were here are pleased, because we had a greater opportunity to

[Translation]

un chacun est reconnue et traitée en conséquence, sont souhaitables.

A mon avis, c'est une recommandation énorme.

Le président: Est-ce tiré du rapport Dodge ou du mémoire de M. Nelson?

M. Hawkes: Il s'agit de la communication de M. Nelson à la Commission Dodge, à la page 89.

Le président: Je vois.

M. Hawkes: J'ai considéré cette phrase comme suffisamment importante pour qu'elle figure à notre dossier. Cette position s'oppose à notre réflexion habituelle et à ce que nous entendons dire généralement et semble bien résumer ce que nous venons d'entendre aujourd'hui.

M. Keeper: Je suppose, monsieur le président, que cela se réfère à la phrase à la page 89 qui dit «s'écarter des programmes universels» . . . Je me demande si le témoin ne pense pas au genre de mesures prises actuellement par le gouvernement de l'Alberta dans le domaine de l'assurance médicale. Est-ce bien cela?

Le président: Il est bon que vous ayez posé cette question, mais je ne veux pas imposer au témoin une réponse limitée . . . C'est une question très importante.

M. Nelson: Permettez-moi de dire brièvement que les programmes universels signifient maintenant que tout le monde est traité sur un pied d'égalité. Je veux que tout le monde soit traité de manière égale, et j'entends par là que tout le monde soit également respecté. Dans une famille, si on respecte tout le monde, c'est parce qu'on reconnaît qu'il y a des différences et que traiter les enfants de la même manière ne signifie pas leur imposer littéralement les mêmes programmes. On les traite tous avec un respect égal et une partie de ce respect est la reconnaissance de ce genre de différence. Bien entendu, cela ne veut nullement dire les abandonner de quelque manière que ce soit. Je ne veux donc pas qu'on croie que je justifie certaines des initiatives grossières qui sont prises dans certaines régions du Canada ou dans d'autres régions du monde au nom de ce principe. C'est une question extrêmement délicate et nous devons repenser la définition de cette «universalité». Il faut plus parler de respect égal que de traitement égal.

Le président: Sur cette note, je souhaite rappeler au Comité que notre prochaine réunion est prévue pour le mardi 25 octobre à 11 heures avec les représentants du Conseil consultatif de la jeunesse de Terre-Neuve et du Labrador et que le jour suivant, le mercredi 16 octobre à 15h30, nous entendons le Sommet québécois de la jeunesse. Nous passerons donc deux jours avec des jeunes qui nous parleront des problèmes d'emploi et de chômage de la jeunesse.

Je tiens à remercier très sincèrement Ruben Nelson de sa présence cet après-midi et à m'excuser du petit nombre de participants. Par contre, ceux d'entre nous présents s'en félicitent car ils ont eu la possibilité de vous poser plus de

[Texte]

question you and so on. So our sincere thanks to you; it was a very valuable meeting.

Mr. Nelson: My pleasure.

Mr. Hawkes: One last point of order. We had a meeting cancelled. Maybe we should put something on the record as to why. Was that because the group that was due to appear did not come?

The Chairman: I will ask the clerk. It was the *Centrale des syndicats démocratiques*, who cancelled the day before. The president, I believe, took seriously ill, and then the vice-president was in an automobile accident; so they felt they did not want to appear without having their two principal officers with us. I do not know if they will come back to us on another occasion or not, but that was the reason.

The meeting is adjourned until next Tuesday.

[Traduction]

questions. Nous vous remercions donc sincèrement, cette réunion était très utile.

M. Nelson: C'est moi qui vous en remercie.

M. Hawkes: Une dernière petite question technique. Une de nos réunions a été annulée. Nous devrions peut-être indiquer dans le compte rendu pourquoi. Est-ce parce que le groupe qui devait témoigner n'est pas venu?

Le président: Je demanderais au greffier. Il s'agissait de la Centrale des syndicats démocratiques qui s'est décommandée la veille de sa comparution. Je crois que le président est tombé gravement malade et que le vice-président a eu un accident de voiture. Ils n'ont pas voulu comparaître sans leurs deux principaux dirigeants. Je ne sais s'ils voudront revenir une autre fois, mais c'est la raison de cette annulation.

La séance est levée jusqu'à mardi.

Notes for a Presentation
to the
Starting Committee on
Labour, Manpower and Immigration

Tuesday, October 18, 1983

By

Ruben F.W. Nelson
President

APPENDIX "TRAV-18"

Our Assignment

SQUARE ONE MANAGEMENT LTD.

"A Futures Perspective Work"

Notes for a Presentation

to the

Starting Committee on

Labour, Manpower and Immigration

Tuesday, October 18, 1983

Two Key Assumptions

By

Ruben F.W. Nelson

President

EXECUTIVE SUMMARY

Our Assignment

We were asked to think about the future of work in as fruitful and powerful a way as we were able. The assignment presupposes that it is not possible to act consistently and fruitfully without an adequate theoretical structure. Further, we were challenged to discuss the future of work so that the question was opened up rather than closed down. The aim was not to finish and tidy the present discussion, but to legitimize and chart the possible path of a new discussion. We were told that ideas and suggestions for policy and program initiatives would be welcome, but specific program designs were not expected. What the reader will find, then, are reflections on the future of work, written by one who is primarily trained in the humanities and who has had a deep interest and experience in issues of public policy for two decades.

The basic intent of this document is to think about work in a way that is conceptually fruitful and that has immediate implications for the strategies and programs of governments.

Two Key Assertions

This paper centres around two key assertions:

1. Put negatively, there is no way to develop adequate policy or programs on the basis of the present assumption that work is essentially an economic concept, basically equivalent to employment or holding a job.

Put positively, it is possible to develop a rich sense of work which is rooted first and foremost in an adequate understanding of human persons, human institutions and what it is to live well. Such an understanding of work will drive us beyond the narrow confines of economics. This understanding must be pursued even by those whose primary objective is to solve economic problems. Both job creation and economic concerns must be set in wider

problems. Both job creation and economic concerns must be set in wider human and societal contexts if we are to succeed in any non-trivial sense of that term.

2. Our concern for work, in both its narrowest and widest senses, must itself be set in the context of our time as a time of profound social and cultural transformation. We are not only faced with the challenges of changing technology, we are faced with the fact that we are slowly coming to recognize that the ontological ground under our feet is changing. For the first time in eight hundred years, we in Western culture are changing our minds about the nature of the earth and the nature of human life. Therefore, the challenge now facing Canadians, their institutions and their governments is to develop a new way of thinking about work which takes the present job crisis seriously, which takes into account the way we have come to shape ourselves and our world in our late-industrial society, and which assists us in building bridges to the future, because this new way of thinking is consistent with the best insights into the nature of reality which are now emerging among us.

SECTION I**WRESTLING WITH THE CONCEPTS OF WORK**

Consider the following:

"Work is force through motion."

"If you want to stay around here, you had better learn to work."

"There is no work for me." "Are you working?"

"My work? I'm a truck driver."

"My work is understanding fundamental change."

"Nuclear disarmament is the work of our time."

"The work of persons is the co-creation of reality."

There are slight but significant differences in the sense of "work" found in each of the above. The first step is to disentangle them so that we know what is being said, intended and implied by commitments to "job creation" and "getting people back to work".

Work₁**"Work is force through motion."**

This is the classic definition of work in physics. When applied to human life, any and all physical activity is included as work, whether one is walking one's beat as a policeman, golfing on a Sunday afternoon, or jogging prior to going to work. In this sense, work is not optional. It is an implicit characteristic of being a human person, as long as one is not comatose or in a vegetable-like state.

For our purposes, this sense of work is not helpful. It is a problem if any and all activities are included as work. The meaning is too general and too inclusive. Public policy cannot be made on the basis of a definition which cannot distinguish between wiggling one's toe, taking a bath, rehearsing a ballet and harvesting grain.

In addition, mental, emotional and spiritual activity are excluded in this definition because none of these latter human activities necessarily include physical motion, so let's try again.

Work₂

"If you want to stay around here, you had better learn to work."

Work₂ distinguishes work activities from non-work activities by the quality, not the type, of the activity - namely, work in this sense, from other human activities such as recreation. Any human activity - physical, mental, emotional, spiritual - that has the particular qualities of work₂, we call work. The characteristics denoted by work₂ include: (a) activities which are of limited time duration and (b) activities upon which substantial amounts of energy are expended with some degree of concentration. If these two characteristics are missing, one is not talking about work₂.

Work₂ activity is clearly distinguished from lazing about and being aimless. Accordingly, it has a slightly negative ring to it. When we ask, "Did you do any work at your cottage last weekend or did you just relax?", it is this sense of work that we have in mind. It is this same sense of work to which we refer, when we say, "I gave up golf because it was too much like work", "My son did a lot of work at the cottage" and "I can't come right now, Sally. I have some work to do".

Note that work₂ applies to time-limited, substantial and concentrated activity, whether paid or unpaid, whether in the home, in the workplace or on a tennis court.

Note also that while work₂ includes only a subset of human activities, it is not in principle scarce. There is as much work₂ on the face of the earth as human

beings are willing to create. Because it is a quality of activity, any time-limited activity which has the quality of a substantial and focused concentration can be work₂.

Work₂ is essentially equivalent to "labour", to toil. A task or activity that is experienced by the participant as laborious is work₂. Those who claim that "labour" is an essential mark of being human are making the claim that this quality of activity is somehow essential to our humanity. Of course, there are those who would disagree. Some dream of the good life as a life wholly without work₂. It is not that one is idle. It is just that one would not be compelled to undertake the kind of activity which requires sustained laborious concentration.

My own judgement, however, is that there is an inherent relationship between becoming a responsible and mature human being and undertaking work₂. I find it inconceivable that an inattentive life - one without focused attention and a concentrated expenditure of energy - can lead to a mature and responsible human being. It is important to note that work₂ includes not only physical, but moral, emotional, intellectual and spiritual activity. These areas of life do not develop without working at them. This is not to say, of course, that work₂ is all there is to life. Those who protest the Protestant work ethic are in part making this point. With it, I agree.

For public policy purposes, the prime conclusions are these:

- Work₂ is an essential feature of human life, although it is not the whole of life.
- This statement should not be construed as saying that a human life necessarily entails hard physical labour. One can conceive of a fully human life without physical work₂ - the body being kept in shape through various recreational activities.
- If work₂ is essential to human life, then governments must concern themselves with ensuring that the conditions in the society are such that work₂ is understood, valued and undertaken. In this sense of work, there is a case to be made for linking work and welfare. (See Section V.)

- Such an orientation is not to be confused with job creation, since much work₂ occurs outside the job situation and since it is possible to create "jobs" which include very little work₂.

Work₃

"There is no work for me." Are you working?

Work₃ is a job for which one is paid. They are virtually synonymous. To be "out of work" is to not have a "job", is to be "unemployed". This, therefore, is the sense of work which is usually intended by those who are concerned about "job creation" as a way of reducing unemployment. Work₃ is the most common sense of the term in government circles and among those considering economic/social policy.

Work₃ is a complex concept. It includes the following features:

- It is an activity, occasional or regular, at which one has to work₂. (To test this assertion, consider the sense of injustice we feel when we discover someone who has a job but does not really have to work₂ at it.)
- Work₃ cannot be bestowed on oneself. Rather, it necessarily includes a relationship with another person or organization for whom one works₃ or by whom one's labours are ultimately recognized and rewarded. (To test this sense, consider that a rich widow may be very busy (work₁ or even work₂, but unless she expends her energy in some organizational setting that is more than just herself, we do not say that she is working₃, even if she pays herself a weekly allowance for the work she is doing.)
- Work₃ necessarily includes tangible income (usually, but not necessarily, in the form of cash) which is received from the person/organization for whom one works or by whom one is rewarded. Accordingly, we do not think of raising children and housekeeping as work.

Several features are worth noting:

1. Work₃ is a specific subset of work₂. The logic is as follows. Of those activities that are laborious (work₂), some are recognized by others in a way that, directly or indirectly, one can receive some form of income for undertaking them. These latter activities are work₃.
2. Work₃ has a bias towards passivity on the part of the person undertaking the work, that is, the provision of the opportunity to work is overwhelmingly the responsibility of others. By definition, one cannot provide work₃ for oneself, by oneself. This conceptual bias is part - but only part - of the reason that unemployed Canadians often appear to be helpless to help themselves and look to others to employ them.
3. This dependence on others can be gotten around by creating an organizational shell or firm for which one works, even if the firm has no other income than that which is obtained by the labour of the person, and even if no other persons are involved than oneself. Such persons are truly self-employed. In a non-trivial sense, such persons can never be unemployed, although there may well be times when they are short of cash, because there is no income. There is a clue here for job creation strategies.
4. Work₃, unlike work₁ or work₂, is inherently scarce. It is so, because it includes not only a tangible reward for one's effort, but a place in a social organization, largely if not wholly defined by others. It should be noted that overcoming these twin scarcities requires two separate responses. The problem of scarce tangible rewards can be worked at by creating more rewards and/or by distributing those presently in circulation on a different basis. But ultimately there is a problem which sleight of hand and sleight of mind cannot overcome, namely, you cannot distribute what you don't have. The scarce societal roles can be overcome by a changed psychology and new rules for the creation of institutions. In principle, there is no limit to the number of organizations with significant social roles which can be created within a society. The issue here is that of overcoming the passive bias and encouraging people to take greater responsibility for creating their work.

5. By its nature there is no necessary connection between work₃ and psychic income - a deep feeling of satisfaction that one's focused effort is worthwhile and worthy of a human commitment. Rather, in Canada today the common expectation is that one's work and one's living are essentially separate categories. Consider the fact that most people who are able to relate their life to their work feel "lucky" to be able to do so. They know it is not normal. Consider also the suggestion of an earlier M.S.E.R.D. paper (March 23, 1983) that "the aim of economic progress is to do less work and have more income. Therefore, subsidized unemployment is our goal" rings true. Consider as well the Revenue Canada rule that tuition fees for courses that are "work-related" are eligible for tax deductions, while those devoted to "self-improvement" are not. In the extreme, this division between working and living becomes an unbridgeable chasm. One does the former for the sake of the latter, which one does on one's off time.
6. Finally, it should be noted that, unlike work₂, work₃ is logically optional.. It may be socially desirable, but there is no logical or empirical requirement that persons engage in such work in order to be defined as fully human. In fact, one may devote one's life to the game of seeing how far one can get without having to work₃.

Work₄

"My work? I'm a truck driver."

Work₄ is a subset of work₃. The essential difference is that the length of time implied by work₄ is longer and more substantial than that implied by work₃. Work₄ refers to ones continuing responsibilities and therefore one's organizational role and in some cases even societal role. As noted above, work₃ is essentially task-oriented, but occasional and sporadic work₃ is not the same as having work₄, i.e., undertaking the tasks in a continuous way that one has been trained for.

Consider to the question "Are you working?", a person trained as a nurse who has been unable to find work as a nurse, but has been able to find work running a self-service gas station, could either answer, "Yes, but it's not really my work₄" or "No, although I have a temporary job" (work₃).

Work₄ is essentially equal to the continuous tasks one undertakes. There is the implication that the responsibilities one undertakes are undertaken over a substantial period of time in a way that matters to the person. Another word for work₄ is career.

Work₄ necessarily has a personal referent. There is a link between work activity and the person which is not just occasional and accidental. The statement is "My work is . . ." or one can say "I am a . ..". In this sense it is clear that there is an identification between the tasks undertaken and one's organizational role. One not only does welding but is a welder. One not only teaches but is a teacher. One not only practises law but is a lawyer. In short, work₄ provides a social role and identity in one's eyes and in the eyes of others.

Note that this is one of the senses of work that is meant by those who argue against defining oneself in terms of one's work. Those who say that there is more to life than what one is paid for are arguing that a person should have a richer sense of themselves than that which is assigned to them by virtue of the training they have undertaken and the continuing tasks they undertake.

The point of the objection is that one's identity is defined in terms of one's activity, tactically or programmatically. The objection rests on the implicit sense that the definition as a human should have a deeper referent than merely what one does, in the literal sense, or the activities one engages in. This is why it is more satisfying to be a doctor, rather than a welder or a postman. The doctor is more deeply grounded in a variety of social roles and expectations than is a welder or a postman.

On the other hand, this sense of work does confer a stable sense of identity, whether or not one is able to work at one's work₄. It allows people to say, "I am a truck driver even if for the moment I'm working as a bouncer," or "I used to be a truck driver. Now I'm a bricklayer."

Note that there is no necessary connection between one's work₄ and one's person. For a variety of reasons - overbearing parents, a depressed economy with few opportunities or one's own unwillingness to risk - one may take on a career (work₄), which is at odds with one's person. In other language, one's work₄ may not be deeply connected with one's own deepest interests, passions and commitments. However, if one has chosen wisely, then one's career and one's person match so that the exercise of the career is an expression of the person. One's work₄ is an expression of one's work₅. (See below.)

Transitional Comment

The relationship between work₂, work₃ and work₄ is set out in the graph below (Figure 1). It can be seen that as work₃ is a subset of work₂, so work₄ is a subset of work₂ and work₃. Further, work₂, work₃ and work₄ are all identified as activities of work as opposed to activities that do not demand focused attention, i.e., leisure or re-creation.

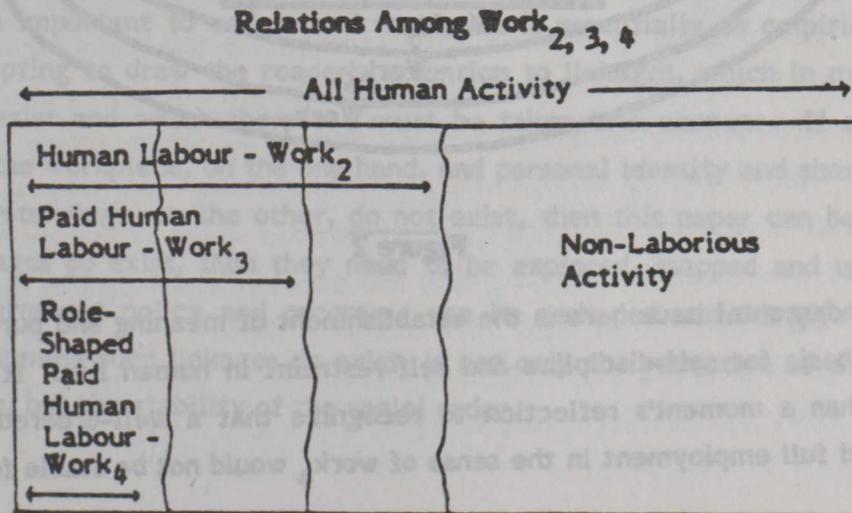


Figure 1

The next three senses of work ($work_{5, 6, 7}$) do not refine the earlier concepts of work, but encompass them as context. In fact, $work_{5, 6, 7}$ are the context not only of $work_{2, 3, 4}$, but of all human activity. Recreation, then, is a rhythm of activity within the contextual senses of $work_{5, 6, 7}$.

I am suggesting that it is not enough, even for purposes of public policy, to think of work as career or paid social role ($work_4$). Rather, in a well-functioning and sustainable society even this, the most powerful sense of work we have considered to this point, must be set within the wider context of the basic identity or cosmic calling of each person ($work_5$), the historic calling of each group of people ($work_6$) and the continuing historic role of human beings on the earth ($work_7$). These three concepts of work provide increasingly powerful contexts so that the relation to the earlier senses of work may be graphed as follows:

Relations Among $Work_{4, 5, 6}$ and $Work_{2, 3, 4}$

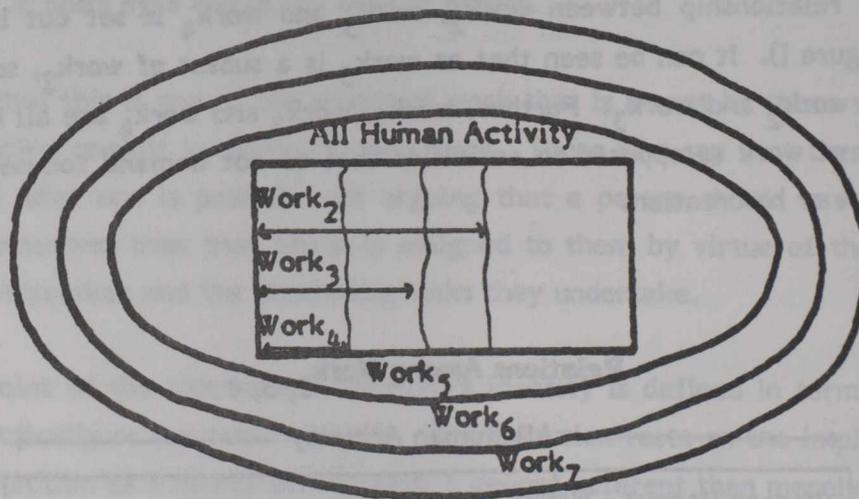


Figure 2

The fundamental issue here is the establishment of meaning and purpose, and therefore a basis for self-discipline and self-restraint in human life. It does not take more than a moment's reflection to recognize that a well-ordered society, even if it had full employment in the sense of $work_4$, would not be stable for long if

the pursuit of one's career goals were ends in themselves. If a sense of integrity and proportion can be sacrificed to advancement and self-enhancement, then a stable and peaceable societal order is not possible. In other words, selfish and narrow career decisions are not only personally corrupting, they are societally threatening when they reach the point that they are so commonplace that large numbers of persons in the society make such decisions routinely.

The perception that work₃ and 4 (the normal focus of government policy) must be understood within the context of work_{5, 6} and 7 is absolutely fundamental to the argument and thrust of this paper. I am arguing that those of us in Canada who are concerned about public policy, including government officials, must learn to set our deliberations about employment, job creation and the work force (work₃ and 4) in the wider context of a profound concern for the integrity of personal identity (work₅), a shared sense of the meaning of our times (work₆) and shared understandings of the nature of the earth and the role of persons within its history (work₇). It should be noted that setting work₃ and 4 in the context of work_{5, 6} and 7 is a very different move than that which is more commonly made - namely, of arguing that work₃ and 4 should also be understood in the light of recreation and leisure. The distinction can be seen in Figure 2. I am not merely arguing that governments should be concerned with all human activity including recreation (represented by the rectangle in Figure 2), but that in order to develop coherent policies and practices regarding human activity, paid or unpaid, laborious or recreational, these must be set in the wider contexts of work_{5, 6} and 7.

It is important to understand that mine is essentially an empirical claim. I am attempting to draw the reader's attention to linkages, which in my judgement actually exist and which therefore must be taken into account. If such linkages between the workplace, on the one hand, and personal identity and shared meanings and understandings, on the other, do not exist, then this paper can be ignored. If such linkages do exist, then they need to be explored, mapped and understood so that government policy and programs can be reshaped accordingly. What is at stake, assuming such linkages do exist, is not only the reduction of the unemployment rate, but the stability of the social order.

Work₅

"My work is understanding fundamental change."

Work₅ links daily activity with one's deepest sense of identity. Daily activity is seen as both arising from and reinforcing one's basic character. Work₅ is the activity which expresses what a person is most fundamentally about, and therefore what preoccupies or even drives that person. It is precisely because work₅ is activity which arises from the deepest identity of a person, that there is no problem with motivation if one undertakes such work. The common human experience of those who are fortunate enough to know fundamentally who they are, is that they are most whole and most fully alive when they undertake activities which reflect and reinforce their basic character. To do otherwise is tantamount to self-mutilation.

Consider the Plains Indian tradition: if one has been told by the tribe to cease to practise one's role (as a hunter or teacher or whatever), the cessation of the role is an admission that the role was not one's work₅ and therefore the tribe had the right to ask you to stop. On the other hand, if one experiences one's role as one's work₅, then, in spite of the demands of the tribe, one must continue to play the role. One does this precisely because this role is a manifestation of one's work₅.

This implies that one's work₅ is one's work, whether the society understands it or not, or even whether the person understands it or not. Unlike work₃ and work₄, work₅ is not optional. It cannot be picked up, laid aside or changed at will. Rather, a person may be unaware of one's work₅, but once aware of it the experience is that it is given as well as chosen. Those who know their work speak of "having found" it or of "discovering" it. They do not speak of merely "choosing" it. Those who have found their work₅ have the common experience of discovering that, in some non-trivial sense, their work has been chosen for them (by God, the cosmos, their gene pool) and that they have no real choice about it. In undertaking one's work₅, one recognizes and is responding to the voices (vocare) of the cosmos.

This last sentence indicates that one's work₅ is more than just one's social role, that the two are not equivalent. Many people who have no sense of what their work₅ is have social roles, that is, they are unable to root the activities of their social role in a deep sense of their own identity; therefore, they do not experience acting out their social role as an embodiment of themselves. This implies that persons who do not have a sense of identity which is deeper than the social roles they play, will not know what their work₅ is. Conversely, only those who have bothered to explore and understand themselves and the deep wellsprings of their life, can be confident that what they say is their work₅ really is their work.

This matter is very subtle and difficult to express. The language used above is not meant to convey a cosmic determinism in some simple or obvious sense; rather I am attempting to be true to the experience of people who have wrestled through to an understanding of their work. The language that people use is not the language of choosing as much as of recognizing an appropriate fit. The image may be that of a person trying on a variety of styles, colours and sizes of clothes and the recognition that comes when an item "really you". One recognizes the appropriate garment and accepts it and, in this sense, chooses it, but one cannot change oneself to look smashing in something that "really isn't you". So it is with work₅.

I would leave open the question of whether one's work₅ can change as one's life changes. Certainly, it is the case that one's understanding of one's work₅ can change. It may also be the case that, for some, their actual work₅ also changes. Such change does not affect the substance of the argument.

It is this sense of work that is at the root of the word vocation, namely, that to which one is called. One can ignore such a call. One can be unaware of such a call. One can be unsure of such a call. But, unlike work_{3, 4}, one cannot choose work₅ simply as a function of one's own preferences.

One's sense of "one's work" may therefore evolve. It may well be that one engages in a wide variety of work₂, work₃ or work₄ as one tests oneself and attempts to discern the nature of one's calling.

Conceptually work₅ is quite distinct from work₃ or work₄. Consider the following:

1. There is no necessary inclusion in work₅ of either a tangible reward or an organizational relationship. One's work can be lonely - as many artists, craftsmen and prophets will testify. It can also be financially humiliating.
2. On the other hand, a person who has found his or her work₅ has a sense of place in the cosmos and therefore the society, which no organizational role or cash wage can replace or match. The sense of direction and potency that comes from knowing one's work₅ cannot be replaced or altered by social status or cash reward. Those who have found their work₅ are less easily controlled by their organizations than those who have not.
3. There is a clear implication that work₅ evolves over time. Few people at age twelve or even twenty-five are yet sure of their work. Larger numbers have some sense of it at forty. Since work₅ is important to a well-functioning society, we need to create the expectation that at least the first half of one's life will be spent exploring this "fit" between one's self and one's world so that one can find one's work.
4. Work₅ does not appear to be scarce. At the least, all persons who seriously seek their work seem to find it.

It should be noted that in our society work₅ is tolerated but hardly valued. Economists and policy makers ignore it. When we talk of a career, typically we do not mean finding one's work₅, we mean the external manipulation of one's life from job to job (work₃ or work₄) in the way that one is seen and judged to be successful externally regardless of the internal satisfaction. This is the flavour of career counselling whether offered by a high school in Gananoque, Mobile Oil at a retreat west of Calgary, or the Public Service Commission.

In principle, of course, there need not be opposition between work₅ and work_{3, 4}. While pursuing one's work₅ does not necessarily include a referent to financial reward, and while the pursuit of one's work₅ primarily for the sake of financial reward is excluded, one can conceive of a society which is organized in such a way as to encourage people over time to pursue their careers in such a way

that they find their work₅. Conceptually the pursuit of one's work₅ is the context within which work₄ and work₃ should occur. Such a context provides meaning and dignity to work₃ (odd jobs) and work₄ (organizational and societal roles). This wider context also provides the distance one needs from one's career so that one is still able to bring an independent judgement to it. Consider that it is all too true that for many today being a career public servant means one should do nothing which jeopardizes one's career. In other language, nothing is done to put one's work₅ ahead of one's advancement; nothing is done to listen to or respond to the voices of the cosmos if responding to their calling would result in a loss of either status or financial reward.

In my judgement, it is significant that work₅ exists as a legitimate sense of the word in our society. It suggests that at some level or recess of consciousness we are aware that our societal and organizational life must necessarily be rooted in a personal experience of being grounded in the cosmos. Work₅ is the first sense of work that we have considered which necessarily includes such a referent.

Work₆

"Nuclear disarmament is the work of our time."

Work₆ is very similar to work₅. The essential difference is that work₅ arises from the identity of each person, whereas work₆ refers to the work of a substantial group of persons, or possibly even a whole society. The sense is that of a preoccupying, societal/historic task to which a group of people have been called over a substantial period of time, if not a life time. Again this work is not optional, although a people can live unaware that they are called to particular continuing tasks in the context of their particular time.

As with work₅, work₆ expresses and reinforces the basic identity of the people. Accordingly, any group of people with a well-developed sense of identity will have a sense of their work. In a pluralistic society such as our own, it is

probable that persons who participate in a wide variety of groups will find tension, if not opposition, among the work of the different groups.

In addition to the group as opposed to the individual difference, work₆ also has a suggestion that the work₆ of a people is simply one part of a longer story of life on the planet. There is a sense of the present times being a point on a journey which began long ago and will continue long after. Work₆ assists in the mediation of historical meaning from one generation to another, and from one moment to another.

Just as work₅ provides a wider context for work₄ and work₃, so work₆ provides a wider context for all the previous senses of work. It is this fact that gives it the power to create meaning since meaning is the recognition of relationships which exist between apparently separate aspects of our experience and our world.

It is significant to note that work₆ plays no part in public policy in Canada today.

Work₇

"The work of persons is to be co-creators of reality."

This sense of work is striving for bedrock. It is the most inclusive statement of the role of humankind in the planet through time. As with work₅ and work₆, there is no easy choice in the matter. A person or a people can be unaware of the work of human beings, but this does not change it. Insensitivity only means that they are unaware of it. In other words, work₇ (as work₅ and work₆) is intended to point to an empirical and not merely a moral or spiritual aspect of human life.

Work₇ distinguishes humankind from the animals. On it work₅ and work₆ rest. This sense of work provides both the theological and the ontological roots for human life. This is true regardless of the cognitive content of the claim that is

made for work₇. The difference between a culture which rests on the work₇ of humankind as the co-creation of life with life, and a culture which rests on the claim that the work of humankind is the accumulation of goods, is not that one is ontologically grounded and the other is not. Rather, they are both grounded, but grounded in substantially different ontologies.

Work₇ is therefore the most fundamental context within which all other senses of work derive meaning. It follows that if the most fundamental understandings of a people regarding the nature of human life and its place in the earth change, then ultimately such a changed understanding of the work₇ of human beings must be reflected in all the senses of work on which the society depends. I will argue below that ours is such a time and that therefore public policy makers need not only to widen the scope of their thinking to include the senses of work now excluded, but to understand the transformation which the cognitive content of our assumed understanding of work₇ is now undergoing. As noted earlier, such considerations play no part in the formulation of public policy in Canada.

Other Key Concepts

Drawing on the above seven senses of work, it is now possible to comment on other key concepts.

Job

A job can be work₂, work₃ or work₄.

A job is literally a task or an assignment which a person or a group of people have. It may or may not be remunerative. It can be assigned by self or by others. The length of time can be from very short duration ("I have three jobs when I get home.") to an assignment which lasts a lifetime ("Join ACME Widgets and you'll have a job for a lifetime.").

The word "job" is ambiguous since it can refer to work₂, work₃ or work₄. Hence the phrase "job creation" is ambiguous. It seldom refers to work₂, but it is not clear whether it refers to work₃ or work₄. If one is to "get Canadians back to work", is it enough to have them undertaking short-term random tasks one after another in a serial manner, even if for a lifetime? Or does proper job creation demand a more sustained effort and the possibility of developing some competence (work₄). In Canada we appear to be confused about this. At least this much is clear. The length of time that one must work₃ in order to qualify as having a "job" seems to be shortening. The common sense used to be that a job had to last at least several months to be counted as a real job. Now a few months or even a few weeks appears to do.

The question that is raised is the question of the objective of public policy. Is job creation merely a way of putting cash in persons' pockets and keeping them busy, or is it more than this? Against which sense of work is job creation being tested? Is even work₄ a powerful enough criteria of success and failure for job creation or must the more contextual senses of work also be included? At least it is safe to say this much, that we in Canada are not at all clear or in agreement about these matters.

For our purposes, the most significant feature of a job is that there is no necessary connection between having a job and being engaged in one's work₅. Therefore, there is no necessary connection between performing a job and being rooted in the society, let alone in the cosmos. In short, there is no necessary internal motivation to perform well on the job. Even the societal standards may not apply because they do not necessarily connect. This, as will be seen below, is a non-trivial matter.

Employment

To be employed is to have a job in either sense noted above, i.e., to have work₃ or work₄. The words are equivalent.

Financial Income

Financial income as we saw above is necessarily related to work₃ and work₄. It is one of their defining characteristics. Financial income is usually in the form of regular wages, but this need not be the case. Barter qualifies as income for our purposes.

Psychic Income

Psychic income is the sense of deep satisfaction that comes from engaging in work. As we have seen, work₂, 3 and 4 may, but do not necessarily, provide psychic income, whereas work₅, 6 or 7 necessarily includes psychic income. It is interesting to note that psychic income cannot be generated solely by engaging in activity (work₁). Rather psychic income is, at least in part, a function of the recognition or the potential recognition by others that one has done a good piece of work₂. Since psychic income is a function of the quality of one's effort, the quality of one's results and recognition by others, it is not in principle scarce. It can be generated at will. This is significant for public policy purposes for it may be that a society may wish to legitimize some forms of work which provide little in the way of cash remuneration, but provide the psychic income found in work₂, when it is socially recognized, and the psychic income inherent in work₅, 6 or 7. This is a strategy which deserves much more attention than it has been given to date.

Career

Some years ago a career was a life-time commitment. It was distinguished from a job or even a series of jobs. It marked a thread, a focus of activity, that ran through one's life. It implied, as do work₄, 5 and 6, some sense about being about something that fits for a significant period of time. Consider: "I taught university for a while, but I did not make a career of it".

Now, however, this older and more substantial sense of the term is being eroded. The length of time one makes a commitment to a substantial piece of work in order to be considered a career is shortening and the sense that one's

career should be a reflection and expression of one's most substantial self is diminishing. Career is coming to be indistinguishable from one's job, provided one stays at it for a while.

Consider. It is now commonplace to say to young people that they should expect to have several careers in their lifetime. What is implied by this is that over a lifetime they may well work for several different companies and perform several different roles, that is, their work₄ will change substantially. The thing that is interesting, as noted earlier, is that the current sense of career has no necessary referent wider than work₄. There is no sense in which in order to be a career anything, one's work must reflect one's work₅. The earlier comments about the poverty-stricken conception held by so many public servants about their work and career apply here as well.

Vocation

As we have seen, the root sense of vocation is literally to respond to the voices of the universe which call one to one's work₅. In this sense, a vocation is substantially different from a career, even in the older sense of 'a career' and certainly in the newer sense. It should also be noted that this sense of vocation has almost entirely been lost from our society so that most young people do not even have the expectation that they will have one. It should also be noted that this is the sense of vocation that is at the heart of the so-called Protestant work ethic. At the core, Calvin was talking about being sensitive to and responding to the calling of the Holy Spirit and treating the whole of one's work₂ in the context of one's calling. In this sense, there is a fundamental legitimacy in defining one's life by one's work. But this of course is work₅ or 6. It would be an anathema to Calvin to think that he would be understood as advocating the equation of one's life with one's work_{3, 4}. There is a good deal of confusion on this matter, but as with the Bible, more people quote Calvin than read him.

Labour

As noted earlier, labour is essentially equivalent to work₂. As the Pope suggests in his encyclical on labour, it is an inherent mark of being human. This does not mean, as the Canadian Bishops seem to suggest, that exertion of muscle power is the mark of labour. Rather, as noted above, it suggests that a life that is, in a non-trivial sense, human must necessarily include at least some activities which require intense concentration, focus and effort, even if that effort is not physical. Note that there is an anti-technology bias inherent in the equation of labour and physical labour. I will return to this in Section V.

The Human Person

As noted in my earlier piece for the Labour Market Development Task Force, one cannot consider an adequate understanding of the nature of work without also exploring an adequate understanding of the nature of persons. The two go hand-in-hand. They are completely co-relative concepts. I attempt to show in that document that the understandings and traps we fall into regarding the nature of persons are reflected and reinforced by our understanding of work and the reverse. I will not repeat that argument here, however, I draw the reader's attention to the fact that since the argument has been made in another place, I do not feel the need to repeat it here. That argument, therefore, is presupposed rather than stated afresh.

Meaningful Work

The desire for meaningful work appears to be increasing in our society. One indication is the number of people who would be willing to trade some of their present income for a job which was more meaningful. Certainly, the amount of money spent by government and non-government organizations alike on the quality of working life is increasing.

The thing that needs to be kept in mind is that meaning is a function of relatedness and the perception of relatedness. If a person undertaking any task, no

matter how menial, can set that task in a wider and more meaningful context, then the menial task will have meaning. If the immediate task, no matter how important, is not seen in such a context, it will be experienced as meaningless. The point is that meaning in work can be created by assisting people to change their perceptions as well as by changing the work itself. In the language of the analysis above, what is important is that all work_{2, 3, or 4} be set at least in the context of work₅, if not in the context of work_{6 and 7}.

This is not as the Marxists would argue a trick of capitalist bosses to hoodwink the workers; rather, it is a fundamental way of dealing with a societal dilemma. Two comments are worthwhile. First, assisting people to set their tasks in the context of their work is no guarantee of personnel peace. Quite the reverse. Those who passionately care about their work₅ will have the grounding and independence to provide resistance to those for whom they work, even to the point of public disagreement, should that be necessary. The reason, of course, is that those who can set their work_{3, 4} in the context of their work₅ have a basis for independent action and judgement, which the organization for which they work can neither determine nor alter. This risk of developing truly grounded and independent persons is, of course, the major reason so few organizations value or develop such persons.

The second comment is that the fundamental difference between the approach being taken in this document and that of Marx - or for that matter most market economists - is precisely regarding the role of mind (consciousness) in history. For Marx, consciousness is an epiphenomenon. For me, it is primary. When persons begin to fundamentally change their minds - to see things in a new and more powerful light, it is not only personally important, but has societal and even cosmic significance.

Recreation and the Arts

It is normally understood in our society that recreation and the arts are not only peripheral to economic activity, but they are, if push comes to shove, essentially peripheral to the good life. Our behaviour with budgets at times of

Comparing the Senses of Work

Senses of Work Characteristics	1	2	3	4	5	6	7
	Logically optional for persons	No	No	Yes	Yes	No	No
Easily recognized	Yes	Yes	Yes	Yes	No	No	No
Scarce in principle	No	No	Yes	Yes	No	No	No
Is \$ necessarily included	No	No	Yes	Yes	No	No	No
Can \$ be included	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Psychic income necessarily included	No	No	No	No	Yes	Yes	Yes
Psychic income possibly included	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Must others be involved in its creation	No	No	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Who certifies its presence: self/others	self or others	self	others	others	self	self & others	self & others
Motivation for participants Internal/External	None	In or Ex	Usually Ex	Usually Ex	In	In	In

Table 1

Having developed the analysis to this point, let us now begin to use it.

APPENDICE «TRAV-18»

SQUARE ONE MANAGEMENT LTD.

A Futures Perspective Work

Notes réunies

en vue d'un exposé

devant le Comité permanent

du travail, de la main-d'oeuvre

et de l'immigration

présenté le mardi 18 octobre 1983

par

le président

Ruben F.W. Nelson

RESUME

Notre tache

On nous a demandé de faire sur l'avenir du travail une réflexion qui soit la plus utile et la plus convaincante possible. Toutefois, il est impossible de procéder de façon logique et utile sans une structure théorique convenable. En outre, on nous a défiés de parler de l'avenir du travail de façon que la question reste ouverte et non fermée. L'objectif n'était pas d'en venir méthodiquement à clore la présente discussion, mais de justifier le bien-fondé d'une nouvelle discussion et de montrer la voie à suivre. On nous a dit qu'on accueillerait favorablement nos idées et nos suggestions sur des initiatives en matière de politiques et de programmes, mais qu'on ne s'attendait pas de recevoir des plans précis de programmes. Le lecteur trouvera donc dans le présent document des réflexions sur l'avenir du travail; leur auteur a reçu une formation principalement en sciences humaines et, fort d'une expérience de deux décennies dans ce domaine, s'intéresse vivement aux politiques d'intérêt public.

Le présent document se veut essentiellement une réflexion utile sur le travail, de façon qu'elle ait des répercussions immédiates sur les stratégies et les programmes des gouvernements.

Deux affirmations cle

Le présent document se concentre sur deux affirmations clé:

1. Pour parler de façon négative, il n'existe aucun moyen d'élaborer des politiques ou des programmes convenables en partant de l'hypothèse que le travail est essentiellement un concept économique, qui équivaut fondamentalement à un emploi ou à l'exercice de fonctions.

Pour parler de façon positive, il est possible de développer grâce au travail un sentiment d'accomplissement provenant avant tout d'une compréhension suffisante des êtres humains, des institutions et de la notion du bien-vivre. Pareille compréhension de la notion du travail nous permettra de transcender les limites de l'économie. Même ceux dont le principal objectif consiste à résoudre des problèmes économiques doivent viser à cette compréhension. Il faut situer la création d'emplois et les préoccupations d'ordre économique dans un contexte plus vaste, dans un contexte humain et social plus vaste, si nous voulons réussir au sens noble du terme.

2. Il faut également situer notre préoccupation à l'égard du travail, pris dans son sens le plus étroit et le plus large, dans le contexte de notre époque, où une profonde transformation socio-culturelle s'opère. Nous

sommes aux prises non seulement avec les défis de la technologie changeante, mais avec le fait que nous commençons lentement à reconnaître que les bases ontologiques sur lesquelles nous nous appuyons subissent une transformation. Pour la première fois en 800 ans, la culture occidentale change d'opinion sur la nature de la terre et de la vie humaine. Par conséquent, les Canadiens, leurs institutions et leurs gouvernements doivent actuellement relever le défi qui consiste à développer au sujet de la notion du travail un nouveau raisonnement qui prenne au sérieux la crise actuelle du chômage, qui tienne compte de la façon dont nous avons façonné notre monde et notre image à l'intérieur de notre société post-industrielle, et qui nous aide à faire le pas dans l'avenir, car ce nouveau raisonnement est conforme aux meilleures perceptions de la réalité qui émergent actuellement dans notre esprit.

Dans chacune des phrases ci-dessus, la signification du terme «travail» présente des différences légères, mais importantes. La première démarche consiste à l'examiner séparément de sorte que nous sachions ce qu'on veut dire, ce qu'on entend et ce qu'on entend par des phrases de «travail» d'emplois et de retour au travail des chômeurs.

Remarque: Le travail est un processus et un mouvement. Le travail est la force exercée grâce au mouvement. Le travail est la force exercée grâce au mouvement. Le travail est la force exercée grâce au mouvement.

Cette définition du travail n'est pas utile aux fins de notre discussion. Lorsque toutes les activités possibles sont comprises dans la notion de travail, un problème survient, car cette définition est trop générale et englobe trop d'éléments. On ne peut élaborer une définition d'intérêt public en se fondant sur une définition qui ne fait pas la distinction entre le fait de bouger un objet, de prendre un bain, de réparer un moteur ou de récolter des céréales.

PARTIE I

POUR Y VOIR CLAIR DANS LES CONCEPTS DE TRAVAIL

Examinons les phrases suivantes :

«Le travail est la force exercée grâce au mouvement.»

«Si vous voulez survivre, apprenez à travailler.»

«Il n'y a pas de travail pour moi.» «Travaillez-vous?»

«Mon travail? Je suis camionneur.»

«Mon travail consiste à comprendre les changements fondamentaux.»

«Le désarmement nucléaire est le travail que poursuit notre époque.»

«Le travail des humains est la création collective de la réalité.»

Dans chacune des phrases ci-dessus, la signification du terme «travail» présente des différences légères, mais importantes. La première démarche consiste à les examiner séparément, de sorte que nous sachions ce qu'on veut dire, ce qu'on entend et ce qu'on sous-entend par des promesses de «création d'emplois» et de «retour au travail des chômeurs».

Le travail(1)

«Le travail est la force exercée grace au mouvement.»

En physique, c'est la définition classique du travail. Lorsqu'il est appliqué à la vie humaine, le travail comprend toutes les activités physiques, qu'il s'agisse pour un policier de faire sa ronde, d'un golfeur d'aller jouer un dimanche après-midi, ou d'une personne de faire du jogging avant d'aller au bureau. En ce sens, le travail n'est pas facultatif. Il s'agit d'une caractéristique intrinsèque de l'être humain, pour autant qu'il ne soit pas comateux ou n'ait pas perdu l'usage de toutes ses facultés.

Cette signification du travail n'est pas utile aux fins de notre discussion. Lorsque toutes les activités possibles sont comprises dans la notion de travail, un problème surgit, car cette définition est trop générale et englobe trop d'éléments. On ne peut élaborer une politique d'intérêt public en se fondant sur une définition qui ne fait pas la distinction entre le fait de bouger un orteil, de prendre un bain, de répéter un ballet ou de récolter des céréales.

En outre, les activités mentales, émotionnelles et spirituelles ne sont pas incluses dans cette définition, car aucune de ces activités humaines ne font nécessairement appel à la notion de mouvement physique; nous essayons donc d'examiner le problème autrement.

Le travail(2)

«Si vous voulez survivre, apprenez à travailler.»

Le travail(2) établit une distinction entre les activités rattachées au travail et les activités non rattachées au travail et ce, selon la qualité, et non le genre d'activité exercée--notamment, dans ce sens, le travail(2) se distingue d'autres activités humaines telles que les loisirs. Toute activité humaine--physique, mentale, émotionnelle, spirituelle--qui possède les qualités particulières du travail(2), est appelée travail. Les caractéristiques du travail(2) comprennent: a) les activités exercées pendant une période limitée et b) les activités qui font appel à une quantité considérable d'énergie et un à certain effort de concentration. Si ces deux caractéristiques sont absentes, on ne plus parler de travail(2).

On établit clairement une distinction entre le travail(2) et le fait de paresser et d'être désœuvré. Par conséquent, cette notion a une connotation légèrement négative. Lorsque nous demandons: «Avez-vous travaillé à votre maison d'été le weekend dernier ou vous êtes-vous simplement reposé?», c'est cette signification que nous avons à l'esprit. Nous faisons allusion à cette même signification lorsque nous disons: «J'ai abandonné le golf parce que ce sport était aussi fatigant que le travail», «Mon fils a fait beaucoup de travail à notre maison d'été» et «Je ne peux pas venir tout de suite, Marie. J'ai du travail à faire».

Remarquez que le travail(2) s'applique à une activité de durée limitée, exigeant des efforts notables et concentrés, qu'elle soit rémunérée ou non, qu'elle soit exercée au foyer, au bureau ou sur un court de tennis.

Remarquez également que si le travail(2) ne comprend qu'un sous-ensemble d'activités humaines, en principe il n'est pas rare. Il existe sur la terre autant de travail(2) que les êtres humains veulent bien en créer. Comme il fait appel à la notion de qualité, toute activité limitée qui demande beaucoup d'efforts concentrés peut être considérée comme du travail(2).

Le travail(2) équivaut essentiellement au «labeur». Une tâche ou une activité que l'exécutant considère laborieuse est un travail(2). Ceux qui prétendent que le «labeur» est une caractéristique intrinsèque de l'être humain affirment que la qualité de cette activité est d'une certaine façon indispensable à l'humanité. Bien entendu, certains ne seraient pas d'accord. Ils rêvent d'une vie agréable totalement exempte de travail(2). Cela ne veut pas dire qu'ils seraient oisifs, mais, qu'ils ne seraient pas obligés d'entreprendre un genre d'activité qui exige beaucoup d'efforts concentrés.

J'estime toute fois qu'il existe un rapport fondamental entre le fait de devenir un être humain responsable et adulte et celui d'entreprendre un travail(2). A mon avis, il est inconcevable qu'une vie désœuvrée--exempte d'attention soutenue et d'efforts--puissent amener un être humain à devenir

adulte et responsable. Il est important de remarquer que le travail(2) comprend non seulement une activité physique, mais une activité morale, émotionnelle, intellectuelle et spirituelle. Il est impossible de développer ces facultés sans déployer d'efforts. Cela ne veut pas dire, bien entendu, que le travail(2) est tout ce qu'il y a dans la vie. Ceux qui contestent l'éthique du travail chez les protestants relèvent partiellement cette notion, et je suis d'accord avec eux.

Pour l'élaboration de politiques d'intérêt public, voici les principales conclusions à tirer:

- . Le travail(2) est une caractéristique essentielle de la vie humaine, bien qu'il n'occupe pas toute la vie.
- . Cette affirmation ne doit pas être interprétée comme signifiant qu'une vie humaine suppose nécessairement un travail physique ardu. On peut facilement concevoir une vie bien remplie sans travail(2) physique, le corps étant maintenu en forme grâce à diverses activités récréatives.
- . Si le travail(2) est essentiel à la vie humaine, les gouvernements doivent donc s'efforcer de modifier les conditions de vie dans la société de façon qu'on comprenne, qu'on valorise et qu'on entreprenne le travail(2). Cette signification du terme «travail» fait appel à la notion de rapport entre travail et bien-être. (Voir Partie V).
- . Il ne faut pas confondre pareille notion avec la création d'emplois, puisqu'une grande partie du travail(2) s'exerce ailleurs que dans le cadre d'un emploi et qu'il est possible de créer des «emplois» où très peu de travail(2) est exigé.

Le travail(3)

«Il n'y a pas de travail pour moi.» «Travaillez-vous?»

Le travail(3) est un emploi pour lequel une personne est rémunérée. Ces deux termes sont pratiquement synonymes. Etre «sans travail» signifie ne pas avoir «d'emploi», être «en chômage». C'est donc cette signification du terme qu'invoquent habituellement ceux qui se préoccupent de la «création d'emplois» afin de réduire le chômage. C'est la plupart du temps dans ce sens que les milieux gouvernementaux et ceux qui étudient des politiques socio-économiques emploient ce terme.

Le travail(3) est un concept compliqué. Il se compose des caractéristiques suivantes:

Il s'agit d'une activité, occasionnelle ou régulière, à laquelle une personne doit travailler(2). (Pour vérifier cette affirmation, voyez comme nous nous sentons victimes d'une injustice lorsque nous découvrons qu'une personne qui a un emploi n'a pas réellement besoin de travailler(2) pour le conserver.)

On ne peut pas s'offrir un travail(3) à soi-même. Il présuppose l'existence d'une relation avec une autre personne ou organisation pour laquelle on travaille(3), ou qui reconnaît le travail qu'on a accompli au moyen d'une récompense. (Pour vérifier cette signification, vous pouvez considérer qu'une riche veuve peut être très occupée (par un travail), voire un travail(2), mais à moins qu'elle ne dépense son énergie dans un certain cadre organisationnel extérieur à sa propre personne, nous ne dirons pas qu'elle travaille(3), même si elle se verse une allocation hebdomadaire pour le travail qu'elle accomplit.)

Le travail(3) fait nécessairement intervenir la notion de revenu tangible (habituellement, mais pas nécessairement, sous forme d'argent) qui est versé par la personne ou l'organisation pour laquelle on travaille ou dont on reçoit une récompense. Par conséquent, nous ne considérons pas qu'élever des enfants et accomplir des travaux ménagers constitue un travail(3).

Plusieurs caractéristiques sont dignes de mention:

1. Le travail(3) est un sous-ensemble spécifique du travail(2). Il faut suivre le raisonnement suivant: Parmi des activités laborieuses (travail(2)), certaines sont reconnues par d'autres de manière que, directement ou indirectement, une personne peut recevoir une forme quelconque de revenu si elle les entreprend. Ces activités constituent un travail(3).
2. Le travail(3) a tendance à naître de la passivité de la personne qui l'entreprend; c'est-à-dire qu'il incombe en grande partie à d'autres de lui offrir la possibilité de travailler. Par définition, une personne ne peut pas se procurer du travail(3) à elle-même. Cette tendance est en partie, mais seulement en partie, la raison pour laquelle les Canadiens en chômage semblent fréquemment incapables de s'aider eux-mêmes et doivent se tourner vers d'autres pour les embaucher.
3. On peut éviter cette dépendance envers d'autres personnes en créant une entreprise organisationnelle pour laquelle une personne travaille, même si l'entreprise n'a d'autre revenu que celui procuré par le travail de cette personne, et même si personne d'autre n'y participe. Ces personnes sont réellement indépendantes. Au sens noble du terme, elles ne sont jamais en chômage, bien qu'elles puissent parfois se trouver à court d'argent, faute de revenu. Voilà une piste qui pourrait nous aider à élaborer des stratégies de création d'emplois.

4. Contrairement au travail(1) ou au travail(2), le travail(3) est rare par définition, car il suppose non seulement une récompense tangible en retour d'efforts fournis, mais une place dans un contexte social défini en grande partie, sinon entièrement, par d'autres. Il convient de noter que pour surmonter ces deux problèmes, il faut envisager deux solutions distinctes. On peut attaquer le problème des récompenses tangibles rares en en créant davantage ou en distribuant différemment celles qui existent déjà. Mais en fin de compte, il y a un problème que les tours de passe-passe ne peuvent régler: on ne peut distribuer ce qu'on n'a pas. On peut cependant surmonter le problème que représentent les roles sociaux rares grâce à une nouvelle psychologie et à de nouvelles règles régissant la création d'institutions. En principe, on peut créer dans une société un nombre illimité d'organisations dotées de rôles sociaux importants. Ce qui compte, c'est de surmonter la tendance à la passivité et d'encourager les gens à assumer de plus grandes responsabilités dans la création de leur propre emploi.
5. De par la nature du travail(3), il n'existe aucun lien intrinsèque entre ce dernier et un revenu psychique--la profonde conviction que des efforts soutenus valent la peine de s'engager à fond. Au contraire, de nos jours, une attitude répandue au Canada veut que le travail et la vie soient deux entités distinctes. Considérez le fait que la plupart de ceux qui peuvent associer leur vie à leur travail se sentent «chanceux» de pouvoir le faire, mais savent que ce n'est pas normal. Considérez également la suggestion formulée dans un document antérieur du ministère d'État au Développement économique et régional (23 mars 1983), selon laquelle l'objectif du progrès économique consiste à travailler moins et à toucher plus. Par conséquent, l'objectif visé, soit subventionner le chômage, semble vrai. Considérez en outre la règle de Revenu Canada selon laquelle les frais de scolarité engagés pour des cours «reliés au travail» peuvent être déductibles d'impôt, tandis que les cours de «perfectionnement personnel» ne peuvent l'être. A la limite, cette division entre le travail et la vie devient un gouffre infranchissable. Il faut travailler pour améliorer son mode de vie, mais on ne peut l'améliorer qu'à temps perdu.
6. Enfin, il convient de noter que, contrairement au travail(2), le travail(3) est logiquement facultatif. Il peut être souhaitable d'un point de vue social, mais sur le plan logique ou empirique, rien n'exige qu'on s'y engage pour être considérés comme totalement humain. En fait, quelqu'un peut consacrer toute sa vie à déjouer les autres pour voir jusqu'où il peut aller sans avoir à travailler(3).

Le travail(4)

«Mon travail? Je suis camionneur.»

Le travail(4) est un sous-ensemble du travail(3). Ce qui le différencie essentiellement de celui-ci, c'est que sa durée est plus longue et plus intense que celle du travail(3). Par travail(4), on entend les responsabilités constantes qu'assume une personne et partant, le rôle organisationnel et dans certains cas même, le rôle social qu'elle joue. Comme on l'a fait remarquer plus haut, le travail(3) est essentiellement axé sur des tâches, mais le travail(3) occasionnel et sporadique diffère du travail(4), car celui-ci consiste à accomplir des tâches de façon continue, à la suite d'une formation reçue à cette fin.

En réponse à la question «Travaillez-vous?», l'infirmière diplômée qui a réussi à trouver un emploi non pas dans son domaine mais dans une station libre-service peut répondre soit «Oui, mais ce n'est pas vraiment mon travail(4)», soit «Non, bien que j'aie un emploi temporaire» (travail(3)).

Le travail(4) correspond essentiellement aux tâches qu'une personne exécute d'une manière continue. Cela sous-entend que les tâches accomplies par quelqu'un sur une période prolongée sont exécutées selon un mode qui lui importe. Carrière est synonyme de travail(4).

Le travail(4) suppose nécessairement un choix personnel. Il existe un lien entre le travail lui-même et la personne qui l'exécute, lien qui n'est pas simplement circonstanciel et accidentel. On dit «Mon travail consiste à...» ou encore «Je suis...». Il est clair, dans ce sens, qu'il existe un lien entre les tâches exécutées et le rôle joué par une personne au sein d'une organisation. On ne fait pas que de la soudure, on est soudeur. On ne fait pas qu'enseigner, on est professeur. On ne fait pas que pratiquer le droit, on est avocat. Bref, le travail(4) confère un rôle social et une identité aux yeux de la personne qui l'accomplit et aux yeux des membres de la société.

Il est à noter qu'il s'agit là d'un des sens que donnent au mot travail, ceux qui refusent de s'identifier à leur métier. Ceux qui affirment que la vie vaut plus que le travail pour lequel on est rémunéré prétendent qu'une personne devrait avoir une meilleure idée d'elle-même que celle que lui confère la fonction qu'elle a reçue et le travail qu'elle accomplit d'une manière continue.

L'argument porte sur le fait que l'identité d'une personne est fonction des activités qu'elle accomplit, du point de vue pratique ou formel. Cet argument repose sur la croyance absolue que cette définition de l'homme devrait avoir un sens beaucoup plus profond que le simple travail, au sens propre, ou les activités qu'une personne exécute. C'est pourquoi il est beaucoup plus satisfaisant d'être médecin que d'être soudeur ou facteur. Les

attentes et les rôles d'un médecin sur le plan social sont beaucoup plus importants que ceux d'un soudeur ou d'un facteur.

D'autre part, la signification que l'on donne au mot travail ne confère pas à une personne, un sentiment d'identité stable, qu'elle soit capable ou non d'accomplir son travail. Elle permet aux gens de dire «Je suis camionneur même si pour le moment je travaille comme videur» ou «J'ai déjà travaillé comme camionneur. Maintenant je suis maçon».

Il est important de noter qu'il n'existe pas nécessairement de lien entre le travail(4) qu'une personne accomplit et sa personnalité. Pour diverses raisons--parents autoritaires, économie en perte de vitesse qui offre très peu de débouchés ou refus du risque--une personne peut entreprendre une carrière (travail(4)) qui ne correspond pas à sa personnalité. En d'autres termes, le travail d'une personne n'est pas profondément lié à ses intérêts, passions et engagements. Toutefois, en faisant un choix judicieux une personne peut concilier sa carrière et sa personnalité, de sorte que celle-ci se reflète dans sa carrière. Le travail(4) est l'expression du travail(5). (Voir ci-dessous).

Transition

Les rapports qui existent entre les travaux 2, 3 et 4 sont illustrées ci-dessous (Figure 1). On peut voir que le travail(3) est un sous-ensemble du travail(2), et que le travail(4) est un sous-ensemble des travaux 2 et 3. De plus, les travaux 2, 3 et 4 sont tous identifiés comme étant des activités laborieuses par opposition aux activités qui ne demandent aucune attention soutenue, c'est-à-dire les loisirs.

Rapports existant entre les travaux 2, 3, 4

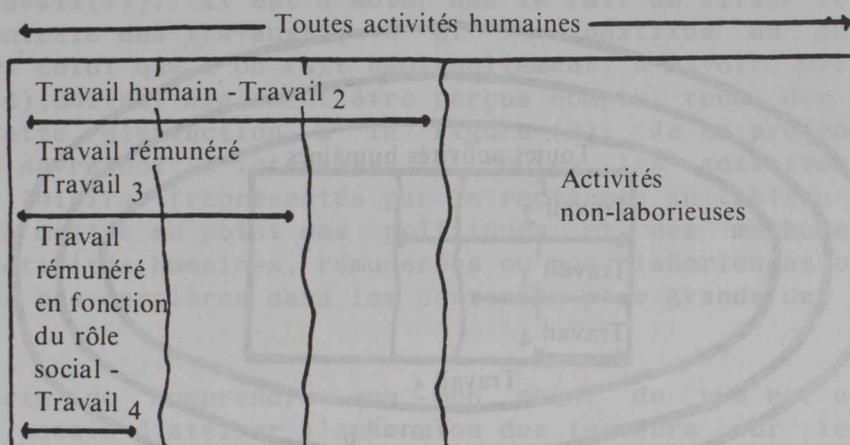


Figure 1

Les trois significations suivantes que l'on a attribué au mot travail (travaux 5, 6, 7) ne définissent pas de façon plus précise les notions identifiées plus tôt, mais les englobent plutôt dans un même contexte. En fait, les (travaux 5, 6 et 7) englobent non seulement les (travaux 2, 3 et 4) mais toutes les activités humaines. Les loisirs constituent une activité qui est comprise dans le sens contextuel des (travaux 5, 6 et 7).

Je crois qu'il ne suffit pas, même en politique publique, de considérer le travail comme une carrière ou un rôle social rémunéré (travail(4)). Mais plutôt, dans une société qui fonctionne bien et qui subvient à ses besoins l'interprétation la plus importante que l'on a donnée jusqu'à maintenant au mot travail doit être située dans le contexte plus grand qui englobe l'identité fondamentale ou la vocation de chaque personne (travail(5)) la mission historique de chaque groupe de personne (travail(6)) et le rôle historique soutenu que les êtres humains sont appelés à jouer sur terre (travail(7)). Ces trois notions du travail fournissent donc des contextes de plus en plus puissants, de sorte que les liens existant entre les divers travaux définis plus tôt peuvent être illustrés comme suit:

Rapports existant entre les travaux 4, 5, 6
et les travaux 2, 3, 4

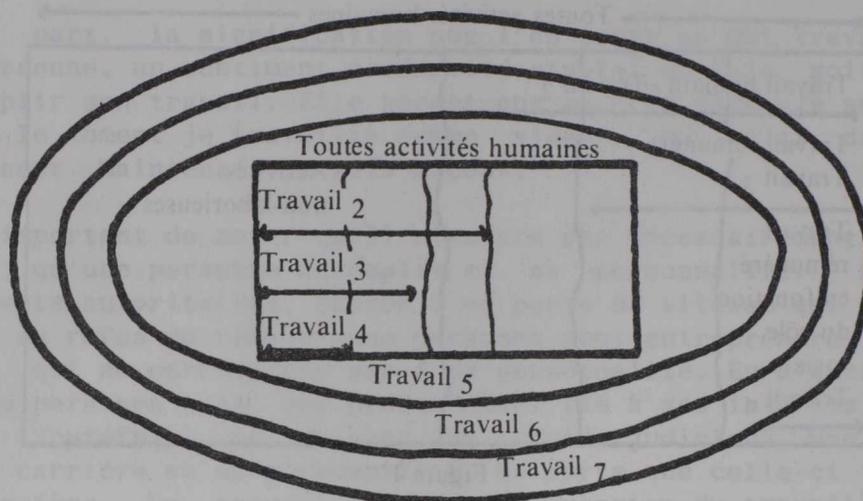


Figure 2

La tâche fondamentale consiste donc à trouver un sens et un but, voire une base qui incite l'homme à faire preuve de discipline et de retenue. Il suffit d'un moment pour reconnaître qu'une société bien organisée, même si elle fonctionnait à plein rendement suivant le sens donné au travail(4), deviendrait rapidement instable si les objectifs d'une carrière, constitueraient une fin en eux-mêmes.

Si l'on peut sacrifier l'intégrité et le sens des proportions à l'avancement et au perfectionnement, on ne peut avoir une société pacifique et stable. En d'autres termes, les décisions professionnelles jugées égoïstes et bornées engendrent la corruption sur le plan personnel mais s'avèrent également menaçantes sur le plan social lorsqu'un grand nombre de personnes au sein de la société prennent régulièrement ce genre de décision.

La notion selon laquelle les travaux(3 et 4) (objectif normal d'une politique gouvernementale) doivent être perçus dans le contexte des travaux(5, 6 et 7), est absolument fondamentale à l'argumentation et au but du présent document. Ceux d'entre nous, au Canada, qui s'intéressent aux politiques publiques, y compris les représentants du gouvernement, doivent apprendre à situer leurs débats sur l'emploi, la création d'emplois et la population active (travail(3 et 4)) dans le contexte plus vaste d'un intérêt profond pour l'intégrité de l'identité personnelle (travail(5)), une perception commune de

l'importance de notre époque (travail(6)) et une perception commune de la nature de la terre et du rôle joué par les personnes tout au long de son histoire (travail(7)). Il est à noter que le fait de situer les travaux(3 et 4) dans le contexte des travaux(5, 6 et 7) constitue un geste nettement différent de celui que l'on fait habituellement, à savoir, prétendre que les travaux(3 et 4) doivent également être perçus compte tenu des loisirs. On peut voir cette distinction à la Figure (2). Je ne prétends pas que les gouvernements devraient s'intéresser à toutes les activités humaines, y compris les loisirs (représentés par le rectangle au tableau 2); toutefois, pour arriver à mettre au point des politiques et des méthodes logiques à l'égard des activités humaines, rémunérées ou non, laborieuses ou récréatives, il faut situer ces dernières dans les contextes plus grands des travaux(5, 6 et 7).

Il importe de comprendre que mon point de vue est essentiellement empirique. J'essaie d'attirer l'attention des lecteurs sur les liens qui, d'après moi, existent véritablement et qui doivent être pris en considération. Si de tels liens entre le travail, d'une part, et l'identité personnelle et les notions communes, d'autre part, n'existe pas, on peut abandonner ce mémoire. Si ces liens existent il faut les étudier, les retracer et les saisir pour que les programmes et les politiques du gouvernement puissent être réorganisés en conséquence. En supposant qu'ils existent, il y a non seulement en jeu la réduction du taux de chômage, mais également la stabilité de l'ordre social.

Le travail(5)

«Mon travail consiste à comprendre les changements fondamentaux.»

Le concept du travail(5) associe ses activités quotidiennes au profond sentiment d'identité qu'éprouve une personne. Les activités quotidiennes sont fonction du caractère fondamental d'une personne et visent à renforcer ce dernier. Le travail(5) correspond à l'activité qui illustre la nature même d'une personne et, en conséquence, ce qui la préoccupe ou la motive. C'est précisément parce que le travail(5) correspond à l'activité qui émane du plus profond sentiment d'identité d'une personne qu'il n'existe aucun problème de motivation si l'individu entreprend ce travail. Les personnes qui ont la chance de bien se connaître partagent une expérience humaine, à savoir qu'elles sont totalement complètes et actives lorsqu'elles entreprennent des activités qui reflètent et renforcent leur caractère fondamental. Agir autrement équivaut à s'auto-mutiler.

Prenons en considération la tradition des Indiens des Plaines: si la tribu ordonne à un de ses membres d'abandonner son rôle (comme chasseur, enseignant ou autre), le fait de mettre fin à ce rôle démontre que ce dernier ne constituait pas le travail(5) de cette personne et que la tribu avait le

droit de lui demander d'y mettre fin. D'autre part, si une personne considère le rôle qu'elle joue comme son travail(5), elle doit continuer à assumer ce rôle en dépit des exigences de la tribu, et parce que ce rôle reflète précisément son travail(5).

Cela sous-entend que le travail(5) accompli par une personne constitue le véritable métier de celle-ci, que la société ou la personne en question le comprenne ou non. Le travail(5) n'est pas facultatif, à l'encontre des travaux(3 et 4). On ne peut effectuer ce travail, l'abandonner ou en changer à loisir. Il se peut qu'une personne ne soit pas consciente du travail(5) qu'elle accomplit; toutefois une fois qu'elle en prend conscience, l'expérience démontre que ce travail est donné ainsi que choisi. Ceux qui connaissent bien leur travail affirmeront «l'avoir trouvé» ou «l'avoir découvert». Ils n'affirmeront pas l'avoir tout simplement «choisi». Ceux qui ont trouvé leur travail(5) partagent l'expérience d'avoir découvert que, dans un certain sens noble, ils ont été dirigés vers ce métier (par Dieu, le cosmos, leur bagage héréditaire) sans choix aucun. Celui qui exécute son travail(5) reconnaît les voix (vocare) du cosmos et répond à leur appel.

Cette dernière phrase indique que le travail(5) qu'accomplit une personne est plus qu'un rôle social, et que les deux ne s'équivalent pas. Les nombreuses personnes qui n'ont aucune conscience de ce qu'est leur travail(5) ont quand même un rôle social à jouer; en d'autres termes, elles sont incapables de relier les activités de leur rôle social à leur identité profonde. En conséquence, elles ne considèrent pas leur rôle social comme une partie d'elles-mêmes. Ceux qui n'éprouvent aucun sentiment d'identité qui soit plus profond que les rôles sociaux qu'ils sont appelés à jouer, ne sont pas conscients de ce qu'est leur travail(5). Inversement, ceux qui ont appris à se connaître et à se comprendre, ainsi que les valeurs profondes de leur vie, peuvent être assurés que ce qu'ils disent être leur travail(5) l'est véritablement.

Ce problème est très subtil et difficile à expliquer. Le langage utilisé ci-dessus ne vise pas à transmettre un message cosmique en termes simples ou évidents. Au lieu de cela, j'essaie de rendre justice à ceux qui se sont débattus avec eux-mêmes pour arriver à comprendre leur travail. Le langage qu'utilisent les gens n'est pas tant celui de choisir que celui de reconnaître ce qui leur convient. On peut prendre comme exemple quelqu'un essayant divers styles, couleurs et tailles de vêtements et qui reconnaît l'article qui lui sied le mieux. Une personne peut reconnaître que le vêtement lui va bien, l'accepte et, en ce sens, le choisit, mais personne ne peut se changer et paraître formidable dans un vêtement qui ne lui convient pas du tout. Cette même logique s'applique au travail(5).

Je laisse en suspens la question de savoir si le travail(5) d'une personne peut évoluer au fur et à mesure que sa vie évolue. Il est évident que l'idée qu'une personne se fait de son travail(5) peut changer. Il se peut, pour certains, que leur travail(5) réel évolue également. Toutefois, cette évolution ne modifie pas la substance de l'argument.

C'est la signification même que l'on donne au mot travail qui est à la base de l'expression vocation, c'est-à-dire ce vers quoi une personne est attirée. On peut faire semblant de ne pas entendre cet appel. On peut ne pas être conscient de sa vocation. On peut douter de cette vocation. Mais, à l'encontre des travaux(3, 4), on ne peut choisir le travail(5) simplement en fonction de ses préférences.

L'idée qu'une personne se fait de «son travail» peut en conséquence évoluer. Quelqu'un peut très bien exercer toute une gamme d'activités propres au travail(2, 3 ou 4) pour évaluer ses compétences et discerner la nature de sa vocation.

Le travail conceptuel(5) est très différent du travail(3) ou du travail(4). Prenons en considération ce qui suit:

1. Le travail(5) ne suppose pas nécessairement une récompense tangible ou des rapports organisationnels. Une personne peut travailler en solitaire--comme de nombreux artistes, artisans et prophètes en témoignent. Ce travail peut également s'avérer financièrement humiliant.

2. D'autre part, celui qui a trouvé son travail(5) a le sentiment d'occuper une place dans le cosmos et, en conséquence, dans la société, ce qu'aucun rôle organisationnel ou rémunération ne peut remplacer ou égaler. Le sentiment d'orientation et de puissance qu'une personne ressent lorsqu'elle est consciente de son travail(5) ne peut être remplacé ou modifié par les conditions sociales ou une récompense monétaire. Ceux qui ont trouvé leur travail(5) échappent plus facilement à l'autorité de leurs administrateurs que les autres.

3. Il est clairement sous-entendu que le travail(5) évolue avec le temps. Très peu de gens à l'âge de 12 ou même 25 ans sont certains de leur travail. Un plus grand nombre de personnes en prennent conscience, dans une certaine mesure, à l'âge de quarante ans. Le travail(5) étant important au bon fonctionnement d'une société, nous devons faire naître l'espoir que les gens passeront au moins la première moitié de leur vie à explorer cette «place» qu'ils occupent dans le monde dans lequel ils évoluent pour trouver le travail qui leur convient.

4. Il ne semble pas manquer de travail(5). Tous ceux qui cherchent sérieusement leur travail semblent du moins le trouver.

Il est à noter que notre société tolère le travail(5) sans toutefois l'apprécier. Les économistes et les concepteurs de politiques n'en tiennent aucun compte. Lorsque nous parlons carrière, nous ne parlons pas de trouver un travail(5); nous faisons plutôt allusion à la manipulation externe à laquelle est soumise la vie d'une personne d'un emploi à l'autre (travail(3) ou travail(4)) car on peut juger, de l'extérieur, qu'une personne a réussi dans sa carrière sans tenir compte du degré de satisfaction qu'elle en éprouve. Voilà en quoi consiste les conseils professionnels qui sont offerts

par un établissement d'enseignement supérieur à Gananoque, par Mobile Oil dans une retraite à l'ouest de Calgary ou par la Commission de la Fonction publique.

En principe, évidemment, il n'est pas nécessaire qu'il y ait opposition entre le travail(5) et les travaux(3, 4). Bien que le travail(5) ne comporte aucune récompense financière et bien qu'il soit impossible d'accomplir son travail(5) surtout dans le but d'obtenir une récompense financière, on peut concevoir une société qui soit organisée de telle façon à encourager les gens, au fil des ans, à poursuivre leur carrière dans le but de trouver leur travail(5). Sur le plan conceptuel, le travail(5) constitue le contexte dans lequel le travail(4) et le travail(3) devaient être accomplis. Ce contexte confère de l'importance et de la dignité au travail(3) (emplois occasionnels) et au travail(4) (rôles organisationnels et sociaux). Ce contexte plus vaste permet également à une personne de prendre le recul dont elle a besoin par rapport à sa carrière pour pouvoir porter un jugement indépendant à l'égard de celle-ci. Un trop grand nombre de personnes aujourd'hui estiment que le fait d'être fonctionnaire signifie qu'il ne faut absolument rien faire pour compromettre sa carrière. En d'autres termes, il ne faut pas accorder plus d'importance à son travail(5) qu'à ses possibilités d'avancement; il ne faut pas écouter ou répondre aux appels du cosmos si cela risque d'entraîner une perte sur le plan social ou financier.

D'après moi, le fait que le travail(5) existe au sens légitime du mot au sein de notre société, est très révélateur. Cela sous-entend qu'en période d'activité ou de repos, nous sommes conscients que notre rôle au sein de la société et de l'organisation doit nécessairement provenir de notre expérience personnelle en tant que membre du cosmos. Le sens du travail(5) correspond au premier travail que nous avons étudié et qui comprend nécessairement ce concept.

Le travail(6)

«Le désarmement nucléaire est le travail que poursuit notre époque.»

Le travail(6) est très similaire au travail(5). La principale différence est que le travail(5) reflète l'identité de chacun alors que le travail(6) est un travail accompli par un groupe important de personnes ou peut-être par toute une société. C'est un rôle historique ou social absorbant qu'un groupe de personnes est appelé à jouer pendant longtemps, si ce n'est toute la vie. Encore une fois, ce travail n'est pas facultatif, même si les intéressés ne sont pas conscients du fait qu'ils sont appelés à remplir des tâches précises et continues propres à leur époque.

À l'instar du travail(5), le travail(6) reflète et renforce l'identité même des gens. Par conséquent, les groupes dont le sentiment d'identité est

bien développé sont conscients de leur travail. Dans une société pluraliste comme la nôtre, il est probable que ceux qui évoluent dans une large gamme de groupes ressentent de la tension, si ce n'est de l'opposition, parmi ceux-ci.

Outre la différence qui existe entre le groupe et l'individu, le travail(6) crée l'impression que le travail(6) qu'effectue une personne ne représente qu'une partie d'une longue vie sur la planète. On a l'impression que le temps présent ne constitue qu'une étape d'un long voyage entrepris il y a longtemps et qui se poursuivra pendant de nombreuses années. Le travail(6) permet d'établir des liens historiques d'une génération à l'autre et d'un moment à l'autre.

Tout comme le travail(5) fournit un contexte plus large au travail(4) et au travail(3), le travail(6) fournit un contexte plus vaste à tous les sens précédents donnés au mot travail. C'est ce qui lui permet de leur donner un sens puisque le sens constitue la reconnaissance des liens qui existent entre les aspects apparemment disparates de notre expérience et de notre monde.

Il est important de noter que le travail(6) ne joue aucun rôle dans la politique publique au Canada.

Le travail(7)

«Le travail des humains est la création collective de la réalité.»

Ce sens est le plus fondamental de toutes les notions. Il s'agit de la description la plus générale du rôle joué par l'homme sur la planète au fil des ans. Tout comme le travail(5) et le travail(6), le travail(7) ne constitue pas un choix facile. Il se peut qu'une personne ou un groupe de personnes ne soit pas conscient du travail qu'accomplit l'homme, mais cela ne change rien à la situation. Insensibilité signifie tout simplement qu'ils n'en sont pas conscients. En d'autres termes, le travail(7), (tout comme le travail(5) et le travail(6)) vise un aspect empirique et non pas simplement moral ou spirituel de la vie humaine.

Le travail(7) distingue l'homme des animaux. Le travail(5) et le travail(6) sont fondés sur le travail(7). Ce sens permet d'établir les fondements théologiques et ontologiques de la vie humaine, quelle que soit la valeur cognitive de la notion de travail(7).

La différence entre une culture fondée sur le travail(7) de l'homme, en tant que co-créateur de la vie, et une culture fondée sur le principe selon lequel le travail de l'homme correspond à une accumulation de biens, ne s'explique pas par le fait que l'une d'entre elles est reliée à l'ontologie, et que l'autre ne l'est pas. En fait, les deux possèdent des bases ontologiques, mais des bases très différentes.

Le travail(7) représente donc le contexte le plus fondamental duquel découlent tous les autres sens donnés au mot travail. Il s'ensuit que si les notions les plus fondamentales que possèdent les gens au sujet de la nature de l'homme et de sa place sur terre changent, ce nouveau concept du travail(7) des êtres humains doit être reflété en définitive dans tous les sens du mot travail sur lesquels se fonde la société. J'essaierai de démontrer que c'est ce qui se produit à l'heure actuelle et que les concepteurs de politiques publiques doivent non seulement s'ouvrir l'esprit pour tenir compte des sens du mot travail qui sont maintenant exclus, mais qu'ils doivent également comprendre les changements que subit la valeur cognitive de cette présumée perception que nous avons du travail(7). Comme nous l'avons indiqué plus tôt, ces considérations n'influent aucunement sur la formulation des politiques publiques au Canada.

Autres concepts clés

Nous pouvons maintenant analyser d'autres concepts clés en se fondant sur les sept sens que nous avons donnés plus tôt au mot travail.

Metier

Un métier peut correspondre au travail(2), au travail(3) ou au travail(4).

Un métier, au sens propre, signifie une tâche ou une fonction assignée à une personne ou à un groupe de personnes. Il peut s'agir d'une tâche rémunérée ou non. Elle peut être assignée par la personne même ou par d'autres. Elle peut être de très courte durée («J'aurai trois tâches à remplir une fois rentré(e) à la maison.») ou s'étendre sur toute une vie («Adhérez à l'Association ACME Widgets et vous aurez un emploi pour la vie.»)

Le terme «métier» est ambigu car il peut s'appliquer au travail(2), au travail(3) ou au travail(4). D'où l'ambiguïté de l'expression «création d'emploi». Même si cette expression fait rarement allusion au travail(2), on ne sait pas si elle est reliée au travail(3) ou au travail(4). Pour «remettre les Canadiens au travail», suffit-il de leur trouver une série d'emplois occasionnels, de courte durée, qu'ils doivent exécuter l'un après l'autre, même pendant toute une vie? Ou un programme efficace de création d'emploi exigerait-il de leur part un effort plus soutenu et l'acquisition éventuelle de nouvelles compétences (travail (4))? Au Canada, ce principe semble prêter à confusion. C'est au moins ce qu'on peut affirmer. Il semble que la période pendant laquelle une personne est tenue de travailler avant d'être considérée comme ayant un «emploi» est de plus en plus courte. Par le passé, il fallait pratiquer un métier pendant plusieurs mois avant que celui-ci soit considéré comme un véritable emploi. Quelques mois ou même quelques semaines semblent maintenant suffire.

La question soulevée est donc celle de l'objectif de la politique publique. Le programme de création d'emplois consiste-t-il tout simplement à mettre de l'argent dans les poches des gens et de les tenir occupés ou vise-t-il des objectifs plus sérieux? Sur quel sens du mot travail le programme de création d'emplois se fonde-t-il? Le travail(4) constitue-t-il un critère suffisamment important pour déterminer si un programme de création d'emplois est un échec ou une réussite ou faut-il tenir compte des sens plus contextuels du mot travail? Nous sommes au moins certains d'une chose, c'est que les gens au Canada ne comprennent pas clairement ces questions ou ne sont pas du tout d'accord avec elles.

D'après nous, l'aspect le plus important d'un métier est qu'il n'existe pas nécessairement de lien entre le fait d'avoir ce métier et celui d'accomplir son travail(5). En conséquence, il n'existe pas nécessairement de lien entre le fait d'accomplir une tâche et le fait de jouer un rôle dans la société, encore moins dans le cosmos. Bref, il n'est pas nécessaire d'être motivé intérieurement pour bien accomplir son travail. Même les normes de la société peuvent être laissées de côté parce qu'elles ne sont pas nécessairement reliées les unes aux autres. Il s'agit là, comme nous le verrons plus loin, d'une question importante.

Emploi

Le terme emploi signifie accomplir une tâche dans le sens mentionné plus haut, c'est-à-dire d'avoir un travail(3) ou un travail(4). Ces mots sont synonymes.

Revenu monétaire

Le revenu monétaire, comme nous l'avons vu plus tôt, est nécessairement relié au travail(3) et au travail(4). Il s'agit là d'un de leurs traits caractéristiques. Le revenu monétaire se présente habituellement sous forme de traitement versé régulièrement, même si cela n'est pas toujours le cas. Le troc constitue également, dans le cas présent, un revenu.

Revenu psychique

On entend par revenu psychique le sentiment profond de satisfaction qui découle d'un travail. Comme nous l'avons vue, les travaux(2, 3 et 4) peuvent, même si cela n'est pas nécessairement le cas, fournir un revenu psychique, alors que les travaux(5, 6 ou 7) comprennent forcément un tel revenu. Il est intéressant de noter que ces revenus psychiques ne peuvent provenir uniquement d'une activité (travail(1)). Le revenu psychique, au moins en partie, représente la reconnaissance ou la reconnaissance éventuelle, par d'autres, qu'une personne a bien accompli son travail(2). Puisque le revenu psychique est fonction de la qualité des efforts déployés par une personne, du rendement

fourni et de la reconnaissance des autres, il ne constitue pas en principe une ressource rare. On peut en produire à volonté. Ce facteur est important sur le plan de la politique publique car il se peut que la société désire légitimer certaines formes de travail jugées peu rémunératrices mais qui fournissent le revenu psychique que procure le travail(2), lorsqu'il est reconnu par la société, et le revenu psychique propre aux travaux(5, 6 ou 7). Il s'agit d'une stratégie qui mérite beaucoup plus l'attention qu'elle n'en a reçu jusqu'à maintenant.

Carrière

La carrière, il y a quelques années, était considérée comme un engagement à vie. Elle se distinguait des tâches ou même d'une série de tâches. Elle constituait un fil conducteur, une activité exécutée tout au long d'une vie. Elle donnait, comme les travaux(4, 5 et 6), le sentiment de remplir un rôle pendant longtemps. Prenons en considération ce qui suit: «J'ai enseigné à l'université pendant un certain temps, mais je n'en ai pas fait une carrière.»

Toutefois, ce sens plus important et plus ancien tend à disparaître progressivement. Les gens consacrent de moins en moins de temps à un travail important qu'ils considèrent comme une carrière alors que le sentiment que la carrière d'une personne devrait refléter sa personnalité tout entière tend à diminuer. On distingue de moins en moins la carrière d'un métier, pourvu qu'une personne occupe un emploi pendant assez longtemps.

Prenons en considération ce qui suit. Il est normal aujourd'hui de dire aux jeunes gens de ne pas s'attendre à entreprendre plusieurs carrières au cours de leur vie. Il faut sous-entendre par cela, qu'ils seront peut-être appelés à travailler pour diverses sociétés et à remplir divers rôles; en d'autres termes, leur travail(4) changera de façon considérable. Le point qu'il faut retenir, comme nous l'avons indiqué plus tôt, c'est que le sens que l'on donne actuellement au mot carrière n'est pas nécessairement plus large que celui donné au travail(4). Il n'existe aucun sens qui dit que, pour entreprendre une carrière ou une autre, le travail d'une personne doit correspondre au travail(5). Les remarques qui ont été faites plus tôt au sujet de la piètre idée que se font de nombreux fonctionnaires de leur travail et de leur carrière s'appliquent également ici.

La vocation

Comme nous l'avons déjà vu, la vocation, au sens propre, consiste à répondre aux voix de l'univers qui nous dirigent vers un travail(5). La vocation est donc très différente de la carrière, même dans le sens que l'on donnait autrefois, et surtout aujourd'hui au mot «carrière». Il faut également souligner que ce sens que l'on donne au mot vocation est presque entièrement disparu de la société, de sorte que la plupart des jeunes gens ne s'attendent plus à en avoir une. De plus, c'est ce même sens que l'on trouve

au coeur de l'éthique protestant du travail. Calvin recommandait de réagir et de répondre à l'appel de l'Esprit Saint et de situer l'ensemble de son travail(2) dans le contexte de sa vocation. En ce sens, il est tout à fait juste de définir sa vie en fonction de son travail. C'est le cas, évidemment, du travail(5 ou 6). Il serait sacrilège aux yeux de Calvin de croire qu'il défendait le principe selon lequel la vie d'une personne est l'équivalent de son travail(3, 4). Cette question prête à confusion, mais tout comme avec la Bible, beaucoup citent Calvin au lieu de le lire.

Leabeur

Comme nous l'avons signalé plus tôt, le leabeur est essentiellement équivalent au travail(2). Comme le Pape le souligne dans son encyclique sur le travail, il s'agit là d'un trait inhérent à l'homme. Cela ne veut pas dire, comme les évêques canadiens semblent le prétendre, que leabeur correspond à force physique. Au contraire, comme nous l'avons vu plus tôt, cela suppose qu'une vie humaine doit nécessairement comprendre certaines formes d'activités qui exigent beaucoup de concentration, d'attention et d'effort, même s'ils ne sont pas physique. Il est à noter qu'il existe un préjugé anti-technologique dans l'équation leabeur et travail physique. J'y reviendrai dans la Partie V.

La personne humaine

Comme je le signalais dans mon exposé au groupe chargé d'étudier le développement du marché du travail, on ne peut bien saisir la nature du travail si l'on ne comprend pas bien la nature de l'homme. Ces deux concepts se complètent et sont étroitement liés. J'essaierai de démontrer dans le présent document que les concepts idées et perceptions fausses que nous avons de la nature des personnes sont reflétées et renforcées par notre perception du travail et vice-versa. Je ne reprendrai pas cet argument ici. Toutefois, j'attire l'attention du lecteur sur le fait que je ne vois pas la nécessité de traiter de cette question à nouveau étant donné qu'elle l'a déjà été par ailleurs. Il s'agit donc d'un argument présupposé et non pas nouveau.

Le travail utile

Le désir d'accomplir un travail utile semble se manifester de plus en plus dans notre société. Il suffit de voir le nombre de gens qui seraient prêts à échanger une part de leur revenu actuel pour un emploi jugé plus utile. Il est évident que les gouvernements et les organisations non-gouvernementales dépensent de plus en plus d'argent pour améliorer la qualité de la vie au travail.

Il ne faut pas oublier que la notion d'utilité suppose l'existence d'un rapport et la perception que ce rapport existe. Si la personne qui entreprend une tâche, même la plus banale qui soit, peut situer cette tâche dans un

contexte plus vaste et plus constructif, cette tâche banale sera jugée utile. Si la tâche immédiate, qu'elle soit importante ou non, n'est pas située dans un tel contexte, on la jugera dénuée de sens. On peut arriver à donner un sens à leur travail en aidant les gens à changer les perceptions qu'il ont de ce travail, ainsi qu'en modifiant le travail lui-même. Dans le langage de l'analyse ci-dessus, il importe que les travaux(2, 3 et 4) soient situés dans le contexte du travail(5), si ce n'est dans le contexte des travaux(6 et 7).

Il ne s'agit pas là, comme le prétendraient les marxistes, d'une astuce qu'utilisent les dirigeants capitalistes pour tromper les salariés; il s'agit là d'une façon fondamentale de régler un problème social. Deux commentaires s'imposent. Premièrement, le fait d'aider les gens à situer leurs tâches dans le contexte de leur travail ne leur garantit pas la tranquillité d'esprit. Ceux qui adorent leur travail(5) ont la force et le courage d'opposer une résistance à leurs employeurs, même au point de s'attirer la désapprobation du public s'ils le jugent nécessaire. En effet, ceux qui peuvent situer leur travail(3, 4) dans le contexte de leur travail(5) peuvent prendre des décisions et porter des jugements indépendants que l'organisme pour lequel ils travaillent ne peut déterminer ou modifier. Le fait qu'ils risquent de former des personnes véritablement solides et indépendantes constitue, évidemment, la principale raison pour laquelle très peu d'organismes apprécient ou cherchent à former ce genre de personnes.

Le deuxième commentaire est que la différence fondamentale qui existe entre la position adoptée dans le présent document et celle de Marx--ou quant à cela, de la plupart des économistes--et qui consiste à étudier le rôle de l'esprit (conscience) dans l'histoire. Selon Marx, la conscience n'est qu'un épiphénomène. Pour moi, il s'agit d'un phénomène essentiel. Lorsque des personnes commencent à changer leurs idées fondamentales--à voir les choses sous un jour nouveau et plus révélateur il s'agit là d'un phénomène important non seulement sur le plan personnel, mais également sur le plan social et même cosmique.

Les loisirs et les arts

La société reconnaît de façon générale que les loisirs et les arts sont non seulement nécessaires à son activité économique mais si on va au fond des choses également essentiels à une vie bien remplie. Notre comportement à l'égard des budgets en période de restrictions le confirme. À mon avis, cette attitude est prévisible puisque la politique publique préfère exclure les travaux(5, 6 et 7) et se concentrer sur les activités humaines sans tenir compte de ces contextes plus vastes. En conséquence, la division principale se fait entre les activités économiques et les activités non économiques, les premières étant les plus importantes.

J'ai essayé de démontrer que cette façon de voir les choses constitue un piège conceptuel parce qu'il est inadéquat sur le plan empirique. Que cela nous plaise ou non, une société stable qui fonctionne bien, doit être composée

de gens qui ont une très forte perception de leur travail, de groupes de gens qui ont une certaine perception de leur travail et de personnes qui ont une perception commune de la place et du rôle de l'être humain dans l'histoire de la terre.

Il est intéressant de voir le lien qui existe entre ces subtilités et l'idée que nous nous faisons des arts, surtout si l'on tient compte des cultures traditionnelles, où les mythes, les coutumes, les danses, les légendes (ce que nous considérons comme les arts et les loisirs) font partie de la vie courante. Ces traditions permettent de canaliser l'attention de l'homme vers les contextes plus vastes de la vie (travaux(5, 6 et 7)) tout en les explorant et en les renforçant. Il s'ensuit qu'au fur et à mesure que nous redécouvrons l'importance qu'il revêt pour la société un contexte plus vaste et plus profond où il existe des perceptions communes, nous sentons également le besoin de redécouvrir la nature de l'art et le rôle que joue ce dernier dans la création et le maintien d'un ordre social stable.

Le tableau suivant résume certaines des similitudes et des différences que présentent les divers sens du mot travail.

Intéressé et autre	Intéressé et autre	Intéressé	Autre	Autre	Intéressé	Intéressé ou autre	Participation à sa création
Int.	Int.	Int.	Habituellement ext.	Habituellement ext.	Int. ou Ext.	Aucune	Motivation des participants interne / externe

Table 1

Articles à ce point de notre analyse, commençons à l'illustrer.

Comparaison des sens du mot travail

Sens du mot travail							
Caractéristiques	1	2	3	4	5	6	7
Choix logiquement facultatif pour les personnes	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non
Facilement reconnaissable	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
Rare en principe	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non
Rémunération nécessaire	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non
Rémunération éventuelle	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Revenu psychique nécessaire	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Revenu psychique éventuel	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Participation d'autrui à sa création	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Qui atteste sa présence: intéressé / autrui	Intéressé ou autrui	Intéressé	Autrui	Autrui	Intéressé	Intéressé et autrui	Intéressé et autrui
Motivation des participants Interne / externe	Aucune	Int. ou Ext.	Habituellement ext.	Habituellement ext.	Int.	Int.	Int.

Table 1

Arrivés à ce point de notre analyse, commençons à l'utiliser.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 22

Thursday, October 25, 1981

Chairman: Hon. Warren Allmand



Produced by the Canadian Government Publishing Centre
Produit par le Centre canadien de l'édition du gouvernement

Produced by the Canadian Government Publishing Centre
Produit par le Centre canadien de l'édition du gouvernement

CHAMBRE DES COMMUNES

Issue No. 22

Le jeudi 25 octobre 1981

Président: Hon. Warren Allmand

Procès-verbaux et témoignages
de la Comité permanent de

Labour, Manpower and Immigration

Travail, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

RESPECTING

Document entitled "Perspective on Employment"

CONCERNANT

Document intitulé "Perspective d'emploi"

WITNESSES

(See back cover)
M. Rubin Nelson, President, Rubin Nelson, Rubin Nelson, Rubin Nelson

TÉMOINS

M. Rubin Nelson, Président, Rubin Nelson, Rubin Nelson, Rubin Nelson



Canada Post
Postage paid

Postes Canada
Port payé

Book Tariff
rate des livres

K1A 0S9
OTTAWA

Sous du mot-travail	1	2	3	4	5	6	7	8
Caractéristiques								
Choix lorsqu'on ne facilite pas pour les personnes	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
Facilement reconnaissable	Oui							
Rare en principe	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
Rémunération adéquate	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
Rémunération adéquate	Oui							
Statut psychologique adéquat	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Statut psychologique adéquat	Oui							
Participation financière adéquate	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Équilibre de la motivation / autres	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Motivation des participants / autres	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

If undelivered, return COVER ONLY to:
 Canadian Government Publishing Centre,
 Supply and Services Canada,
 Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
 retourner cette **COUVERTURE SEULEMENT** à:
 Centre d'édition du gouvernement du Canada,
 Approvisionnement et Services Canada,
 Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESS—TÉMOIN

Mr. Ruben Nelson, President, Square One Management Ltd. M. Ruben Nelson, président, «Square One Management Ltd».

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 52

Tuesday, October 25, 1983

Chairman: Hon. Warren Allmand

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Labour, Manpower and Immigration

RESPECTING:

Document entitled "Perspective on Employment"

WITNESSES:

(See back cover)

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 52

Le mardi 25 octobre 1983

Président: L'hon. Warren Allmand

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent du*

Travail, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

CONCERNANT:

Document intitulé «Perspective d'emploi»

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

STANDING COMMITTEE ON LABOUR,
MANPOWER AND IMMIGRATION

Chairman: Warren Allmand

Vice-Chairman: André Bachand

COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL, DE LA
MAIN-D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION

Président: Warren Allmand

Vice-président: André Bachand

MEMBERS/MEMBRES

Jean-Guy Dubois
Raymond Dupont
Normand Lapointe
Paul-André Massé
Albert Cooper
Jim Hawkes
James A. McGrath
Sid Parker—(10)

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Ursula Appolloni
Alexandre Cyr
Maurice A. Dionne
John Evans
Robert Gourd
Dave Rooney
Bill Jarvis
John Kushner
Gerry St. Germain
Cyril Keeper—(10)

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 69(4)(b)

On Monday, October 24, 1983:
Sid Parker replaced Dan Heap.

Conformément à l'article 69(4)b) du Règlement

Le lundi 24 octobre 1983:
Sid Parker remplace Dan Heap.

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, OCTOBER 25, 1983
(61)

[Text]

The Standing Committee on Labour, Manpower and Immigration met at 11:10 o'clock a.m., this day, the Chairman, Mr. Warren Allmand, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Allmand, Bachand, Dubois, Cooper, Hawkes, McGrath and Parker.

Alternates present: Messrs. Cyr and St. Germain.

Other Member present: Mr. Bujold.

In attendance: Mr. Kevin Kerr, Research Officer, Library of Parliament.

Witnesses: From the Newfoundland and Labrador Youth Advisory Council: Mr. Sean Daly, Chairman and Ms. Alanna Hanrahan, Executive Director. *From the B.C. Youth Advisory Council:* Ms. Margaret Allison, Spokesperson.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference relating to the document entitled "Perspective on Employment".

Mr. Daly made an opening statement and, with the other witnesses, answered questions.

Mr. Dubois moved,—That Mr. Bachand be elected Vice-Chairman of this Committee.

The question being put on the motion, it was agreed to.

It was agreed,—That the part of a document submitted by Mr. Daly entitled "Workshop Resolutions" be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence. (See Appendix "TRAV-19")

At 1:05 o'clock p.m., the Committee adjourned until 3:30 o'clock p.m., Wednesday, October 26, 1983.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 25 OCTOBRE 1983
(61)

[Traduction]

Le Comité permanent du travail, de la main-d'oeuvre et de l'immigration se réunit aujourd'hui à 11h10, sous la présidence de M. Warren Allmand (président).

Membres du Comité présents: MM. Allmand, Bachand, Dubois, Cooper, Hawkes, McGrath et Parker.

Substituts présents: MM. Cyr et St. Germain.

Autre député présent: M. Bujold.

Aussi présents: M. Kevin Kerr, attaché de recherche, Bibliothèque du Parlement.

Témoins: Du Conseil consultatif de la jeunesse de Terre-Neuve et du Labrador: M. Sean Daly, président et M^{me} Alanna Hanrahan, directeur exécutif. *Du «B.C. Youth Advisory Council»:* M^{me} Margaret Allison, porte-parole.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi concernant le document intitulé «Perspective d'emploi».

M. Daly fait une déclaration préliminaire et, assisté par les autres témoins, répond aux questions.

M. Dubois propose,—Que M. Bachand assume la vice-présidence du Comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est convenu,—Que la partie du document présenté par M. Daly et intitulé «Workshop Resolutions» soit imprimée en annexe aux procès-verbaux et témoignages de la journée. (Voir annexe «TRAV-19»)

A 13h05, le Comité suspend les travaux jusqu'à 15h30 le mercredi 26 octobre 1983.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Tuesday, October 25, 1983

• 1109

The Chairman: Since we have a quorum for hearing witnesses, I would like to call the meeting to order.

When we have a quorum for voting, we should elect a new vice-chairman. We also have two new parliamentary secretaries assigned to this committee. I would like to know where they are this morning; I am going to report them to their minister—ministers, that is, one being the Minister of Labour and the other the Minister of Employment.

• 1110

We are fortunate to have with us this morning, from the Newfoundland and Labrador Youth Advisory Council, Mr. Sean Daley, the chairman, and Ms Alanna Hanrahan, who is executive director. From the B.C. Youth Advisory Council we have Ms Margaret Allison, spokesperson. This summer, as many of you know, there was a very important conference on youth unemployment, the National Forum on Youth Unemployment, held at Memorial University in Newfoundland. These young people were involved in that conference. They are going to speak to us today about youth unemployment and some of the thoughts, suggestions and recommendations that came out of their meetings.

I am pleased to welcome Mr. McGrath and Mr. Hawkes.

Mr. McGrath: Thanks a lot.

The Chairman: I am pleased to give way to Mr. Daley, who I believe will read the brief, which has been distributed to all members. Mr. Daley.

Mr. Sean Daley (Chairman, Newfoundland and Labrador Youth Advisory Council): Thank you, Mr. Allmand.

Good morning, members of the committee. It is with great pleasure that I appear today as the official representative of the Newfoundland and Labrador Youth Advisory Council. I would like to thank the committee for giving me this opportunity and for giving young people in Canada a chance to express their opinion on government policy.

The Newfoundland and Labrador Youth Advisory Council is a volunteer organization that was legislated into being by an act of the provincial Government of Newfoundland and Labrador in 1981. Our mandate is to provide a forum for youth expression, to provide the opportunity for dialogue between youth and government and to research and investigate matters relating to youth.

The council is structured in such a way as to provide a grass-roots foundation. The structure operates through nine regional councils, geographically dispersed throughout our province, with elected representatives who provide regional input to the provincial board of directors. This allows a truly provincial representation of our young people. Through this channel, the council realized that the youth of our province were gravely

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le mardi 25 octobre 1983

Le président: Comme nous avons le quorum pour entendre des témoins, j'ouvre la séance.

Lorsque nous aurons le quorum pour voter, nous élirons un nouveau vice-président. Nous avons aussi deux nouveaux secrétaires parlementaires affectés à notre comité. J'aimerais savoir où ils sont ce matin; je vais faire rapport à leur sujet à leurs ministres, c'est-à-dire le ministre du Travail et le ministre de l'Emploi.

Nous avons le plaisir d'accueillir ce matin des représentants du Conseil consultatif de la jeunesse de Terre-Neuve et du Labrador; M. Sean Daley, président, et M^{me} Alanna Hanrahan, directeur exécutif. Du Conseil consultatif de la jeunesse de la Colombie-Britannique, nous accueillons M^{me} Margaret Allison. Comme vous le savez, il y a eu cet été à l'Université Mémorial de Terre-Neuve une très importante conférence nationale sur le chômage chez les jeunes. Les jeunes gens ici présents ont participé à cette conférence. Ils vont nous parler aujourd'hui de ce problème et de certaines idées, suggestions et recommandations qui sont ressorties de leurs réunions.

Bienvenue, monsieur McGrath et monsieur Hawkes.

M. McGrath: Merci beaucoup.

Le président: Je passe maintenant la parole à M. Daley qui va nous lire le mémoire qui a été distribué à tous les membres. Monsieur Daley.

M. Sean Daley (président, Conseil consultatif de la jeunesse de Terre-Neuve et du Labrador): Merci, monsieur Allmand.

Bonjour, messieurs les membres du Comité. C'est avec grand plaisir que je compare aujourd'hui à titre de représentant officiel du Conseil consultatif de la jeunesse de Terre-Neuve et du Labrador. J'aimerais remercier le Comité de m'avoir donné l'occasion à moi et aux jeunes du Canada d'exprimer leur opinion sur la politique gouvernementale.

Le Conseil consultatif de la jeunesse de Terre-Neuve et du Labrador est un organisme bénévole qui a été établi en 1981 en vertu d'une loi provinciale du gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador. Notre mandat consiste à offrir une tribune d'expression pour les jeunes, à ouvrir le dialogue entre les jeunes et le gouvernement, à faire de la recherche et des enquêtes sur des questions relatives aux jeunes.

Le Conseil est organisé de manière à permettre une bonne représentation de la base. L'organisation fonctionne avec 9 conseils régionaux dispersés géographiquement dans tous les coins de la province, avec des représentants élus, qui donnent le point de vue régional au Conseil d'administration provincial. Cela permet une véritable représentation des jeunes de toute la province. C'est ainsi que le Conseil s'est aperçu que la jeunesse

[Texte]

concerned with the problem of youth unemployment and its effect on their future. The council then commissioned Research Associates, a St. John's research company, to conduct a province-wide survey on this matter.

In December, 1982, the Newfoundland and Labrador Youth Advisory Council released the findings of this study to the general public. The three most significant findings of this report are:

One: The youth of Newfoundland and Labrador are experiencing an unemployment rate of no less than 42.1%. Of those youths actively participating in the labour force, only 30.5% are engaged in full-time jobs. This report defines full-time employment as being a job which requires at least 30 hours of work per week.

Two: The most important factor identifying youth who have experienced unemployment is the parental, especially paternal, experience with unemployment. The survey shows that the father's work history influences the unemployment of young members of his family.

Three: The early experience of young people with unemployment exerts a negative influence in their character. These negative influences are expressed through lower self-esteem, lower satisfaction with life, weaker internal efficacy and a stronger sense of social alienation.

With these staggering results, the council felt it was necessary to go back to the youth of our province and ask them to consider the findings and, based upon the facts presented in the report, make recommendations for solutions to the problem of youth unemployment. This task operated through the Grass Roots Implementation Project, or GRIP, as it is more commonly called.

At the same time, the council recognized the need for young people from all across Canada to become aware of this problem and to become involved in finding solutions to this problem. Thus the council developed, and subsequently sponsored, the National Forum on Youth Unemployment. It is with great satisfaction that as chairman of the National Forum I am able to present to this committee the final report of the National Forum. This includes the recommendations on the possible solutions to youth unemployment that were developed by the young people of our country.

• 1115

In appearing before this committee, I have been asked to voice an opinion of the document entitled *Perspective on Employment: A Labour Market Policy Framework for the 1980s*. Firstly, I would like to state that I have considered this document from a young person's point of view. The entire policy framework appears to be based upon a projected economic recovery which will have inflation under control while keeping unemployment low. However, recent reports by the Conference Board of Canada point out that we will continue to experience double-digit unemployment in the foreseeable future. The fact that the federal government has reached its goal of 5% inflation is of little consolation to the

[Traduction]

de notre province s'inquiétait beaucoup du chômage chez les jeunes et de ses conséquences sur l'avenir de la jeunesse. Le Conseil a donc demandé à un bureau de recherches de Saint-Jean, *Research Associates*, d'effectuer une étude dans l'ensemble de la province sur cette question.

En décembre 1982, le Conseil consultatif de la jeunesse de Terre-Neuve et du Labrador a rendu publiques les conclusions de cette étude, dont voici les trois plus importantes:

Premièrement: la jeunesse de Terre-Neuve et du Labrador est aux prises avec un taux de chômage d'au moins 42.1 p. 100. Parmi ces jeunes membres de la population active, seulement 30.5 p. 100 travaillent à plein temps. Le rapport définit le travail à plein temps comme étant un emploi de 30 heures par semaine.

Deuxièmement: le plus grand facteur permettant d'identifier les jeunes qui sont aux prises avec le chômage consiste en une expérience du chômage chez les parents, spécialement chez le père. L'étude montre que les antécédents de travail du père ont une incidence sur le chômage chez les jeunes membres de sa famille.

Troisièmement: l'expérience précoce du chômage chez les jeunes exerce une influence négative sur leur caractère, qui se traduit par un amour-propre moins grand, une satisfaction de la vie moins marquée, une efficacité interne plus faible et un sens plus fort d'aliénation sociale.

Devant ces conclusions bouleversantes, le Conseil a décidé qu'il était nécessaire de demander aux jeunes de la province d'étudier les conclusions et, en tenant compte de l'information présentée dans le rapport, de faire des recommandations pour résoudre le problème du chômage chez les jeunes. Cela s'est accompli dans le cadre du *Grass Roots Implementation Project*, communément appelé le GRIP.

En même temps, le Conseil a reconnu que les jeunes de toutes les régions du Canada devaient se sensibiliser au problème et participer à l'élaboration de solutions. C'est alors que le Conseil a organisé et parrainé la Conférence nationale sur le chômage chez les jeunes. C'est avec une grande satisfaction que, en tant que président de la Conférence nationale, je vous présente le rapport final de la conférence. Il renferme des recommandations de solutions possibles au chômage chez les jeunes, qui ont été formulées par les jeunes du pays eux-mêmes.

Lorsqu'on m'a invité à comparaître devant le Comité, on m'a demandé de commenter le document intitulé «*Perspective d'emploi: Une stratégie du marché pour les années 1980*». D'abord, je voudrais dire que j'ai étudié le document du point de vue d'un jeune. Toute la stratégie semble fondée sur une relance économique éventuelle marquée par un faible taux d'inflation et de chômage. Toutefois, les derniers rapports du Conference Board du Canada disent que le taux de chômage continuera de dépasser 10 p. cent dans l'avenir prévisible. Le fait que le Gouvernement fédéral ait atteint son objectif de 5 p. cent d'inflation, constitue une piètre consolation pour les sans-emploi, particulièrement pour les jeunes du pays. En luttant,

[Text]

unemployed, particularly the youth of this country. Combating the high rate of inflation, our government had to apply certain restraints, and, in doing so, increased the level of unemployed in this country.

As you are aware, when the general unemployment rate increases, youth unemployment statistics are higher than for the adult population.

The document under consideration today points out that over the next few years, the youth unemployment rate will not decline; it will probably escalate due to the increase of labour market participation by young people. If you consider that Canada has an aging population and that the youth of this country will be the labour force of tomorrow, to deny them jobs will be to alienate this segment of the population. This alienation can take the form of weakening their sense of efficacy, drive and ambition. These factors have already come to light in Newfoundland youth who are experiencing unemployment. To accept the prospect for youth unemployment that is outlined would mean that the government would be required to address the same problems it now faces with the labour market—thus the snowballing effect of recurring problems.

I would like to address my comments now to the section of the document that deals with the technological and structural changes needed in the Canadian labour market. This report concludes that the key element of the labour market's strategy for the 1980s is improved, better directed and more focused skill training. In order to achieve this end, Canada must be firm in its commitment to contribute moneys for the training and retraining of workers. This means that educational institutions, as well as businesses, need to place more emphasis on skill training that will meet the job requirements demanded by the influx of new technology.

However, we must consider the strain that will be placed on the existing educational institutions when adult workers are required to be retrained. One might ask how a young person fits into the scenario. Presently, young people are finding it increasingly difficult to acquire a position in a particular post-secondary program because of the high competition among their own age group. Imagine that same young person then having to compete with adult workers who are returning in larger numbers to undergo retraining in technological fields. We believe the government should ensure that the young people are given equal access to skill training programs within our institutions, which may mean the necessity of greater monetary contributions to these facilities. Perhaps an evaluation of certain existing training programs should be undertaken in light of Canada's projected job market requirements. This could possibly allow the elimination of obsolete programs and therefore make available both space and funding for the programs.

For example, at a meeting in St. John's earlier this year, the instructor at the College of Trades and Technology pointed out that the present secretarial science course was not adequately preparing new secretaries for the workplace. She stated that the college did not have the equipment, such as computers, to

[Translation]

contre le taux élevé d'inflation, notre gouvernement a dû imposer certaines contraintes et, ce faisant, il a augmenté le taux de chômage au pays.

Comme vous n'êtes pas sans le savoir, lorsque le taux de chômage s'accroît, les statistiques de chômage concernant les jeunes sont plus élevées que pour la population adulte.

Le document que nous étudions aujourd'hui fait ressortir que le taux de chômage ne baissera pas au cours des prochaines années; au contraire, il sera plus élevé à cause de l'accroissement du nombre de jeunes sur le marché du travail. Quand on pense au vieillissement de la population au Canada et au fait que la jeunesse du pays constitue la population active de demain, il est dangereux d'aliéner ce segment de la population en lui refusant de l'emploi. Cette aliénation peut prendre la forme d'un affaiblissement de leur sens de l'efficacité, de leur initiative et de leur ambition. Ces facteurs se sont déjà manifestés chez les jeunes Terre-neuviens qui sont aux prises avec le chômage. Si le gouvernement accepte le fait du chômage chez les jeunes, il sera aux prises avec les mêmes problèmes qu'il éprouve actuellement avec le marché du travail, et cela aura un effet de boule de neige.

J'aimerais commenter maintenant la partie du document concernant les changements technologiques et structurels qu'il faut apporter au marché du travail canadien. Le rapport conclut que l'élément-clé de la stratégie du marché pour les années 1980 réside dans une formation spécialisée améliorée, mieux dirigée et mieux orientée. À cette fin, le Canada doit s'engager concrètement à affecter plus de fonds à la formation et au recyclage des travailleurs. Cela veut dire que les institutions d'éducation, aussi bien que les milieux des affaires, doivent davantage mettre l'accent sur la formation pour répondre aux besoins de la nouvelle technologie sur le marché du travail.

Nous devons toutefois tenir compte de l'achalandage accru des institutions d'éducation existantes provoqué par les travailleurs adultes cherchant à se recycler. On peut se demander où s'insèrent les jeunes dans ce scénario. À l'heure actuelle, les jeunes trouvent de plus en plus difficile de trouver une place dans un programme post-secondaire à cause de la forte concurrence entre les jeunes de leur âge. Or cette même jeune personne doit concurrencer les travailleurs adultes qui retournent en grand nombre aux études dans des domaines technologiques. Nous estimons que le gouvernement devrait assurer aux jeunes un accès égal aux programmes de formation spécialisée dans nos institutions, ce qui nécessitera peut-être l'affectation de fonds plus substantiels à ces institutions. On devrait peut-être faire une évaluation de certains programmes de formation existants en fonction des prévisions des besoins du marché au Canada. Cela permettrait peut-être d'éliminer des programmes désuets et de trouver de l'espace et des fonds pour de nouveaux programmes.

Par exemple, à une réunion qui a eu lieu plus tôt cette année à Saint-Jean, un professeur du Collège des métiers et de la technologie a fait remarquer que le cours de secrétariat actuel ne préparait pas efficacement les nouvelles secrétaires à leur travail. Elle a déclaré que le collège n'avait pas l'équipement

[Texte]

train students in preparation for their jobs in the labour environment.

In addition, there was the removal of mobility barriers which face Canadians today. If skilled workers are required in certain industries located throughout Canada, the government must ensure that workers have the financial mobility to accept these jobs. Financial assistance must be made available to have mobility as an answer to labour demand.

Another difficulty encountered by young people is the transitional period between school and work. The report points out that young people experience a lengthier period of time in the search for a first job after leaving the school environment. This is partially due to a lack of work experience, and possibly to the lack of confidence employers place in young workers.

The Newfoundland and Labrador Youth Advisory Council has witnessed young peoples' ability and willingness to participate in the labour force. Our suggestion for lessening the impact of this transition period is to provide the work experience they need through co-operative education. This system provides benefits to the employers as well as to students but unfortunately is at present very limited.

• 1120

We believe co-operative programs can be extended to include the high school system. This would be a positive step in that it would allow young student workers experience and at the same time assist them in recognizing their career interests.

We would also like to comment on the policy of local employment development. It is documented in the report that communities that do not have a true employment base, as well as those communities that are subjected to decline of their key industry, often experience high levels of unemployment. Our federal government has proposed and implemented new programs aimed at the creation of jobs and the creation of new sources of employment for these communities.

To this extent such programs as the New Economic Expansion and Development Program have been introduced. It is unfortunate that most communities do not have a plan for unemployment that if developed would allow them to take full advantage of such programs as NEED.

However, it is evident from our study of the report that one cannot point the finger only at these rural communities. Our federal government has shown a lack of creativity and consideration in that they have failed to implement an integrating structure to assist local development. There is an obvious gap in the development and implementation of these programs in that many people throughout our country are not aware of the application of these programs through their communities.

Most importantly, the Newfoundland and Labrador Youth Advisory Council feels that the fact that such programs as NEED are not allowing, much less encouraging, the employment of young people is detrimental to the present development and long-range growth of their respective communities. The fact that a person has to be receiving social assistance

[Traduction]

voulu, par exemple les ordinateurs, pour bien préparer les étudiants au travail.

On a, en outre, parlé des obstacles à la mobilité auxquels les Canadiens font face aujourd'hui. S'il faut des travailleurs spécialisés dans certaines industries dispersées dans l'ensemble du pays, le gouvernement doit s'assurer que les travailleurs ont les moyens financiers d'accepter ces emplois. Il faut un programme d'aide financière à la mobilité pour répondre aux besoins du marché.

Un autre problème des jeunes est celui de la période de transition entre les études et le travail. Le rapport fait ressortir que les jeunes passent beaucoup plus de temps à trouver un premier emploi après avoir quitté le milieu scolaire. Cela est dû en partie au manque d'expérience de travail, et aussi peut-être au manque de confiance des employeurs envers les jeunes.

Le Conseil consultatif de la jeunesse de Terre-Neuve et du Labrador sait que les jeunes sont capables et désireux de participer à la vie active. Pour diminuer l'impact de cette période de transition, nous suggérons d'offrir une expérience de travail dans des programmes d'éducation coopérative. Ce système est avantageux pour l'employeur et pour l'étudiant, mais il semble malheureusement très limité pour le moment.

Nous croyons que les programmes coopératifs peuvent être étendus au système d'école secondaire. Cela aurait le double avantage de donner une expérience de travail aux jeunes étudiants et de leur permettre de connaître leurs intérêts.

Nous aimerions également commenter la politique de création locale d'emploi. Le rapport dit que les collectivités qui n'ont pas une véritable base d'emploi et celles qui assistent au déclin de leur industrie principale sont souvent aux prises avec des taux élevés de chômage. Le gouvernement fédéral a proposé et établi de nouveaux programmes destinés à créer des emplois et à créer de nouvelles sources d'emploi dans ces collectivités.

Les programmes de relance de l'aide à l'emploi ont été établis à cette fin. Il est malheureux que la plupart des collectivités n'ont pas de stratégie de lutte contre le chômage, qui leur permettrait de profiter pleinement de programmes tels le programme relais.

Cependant, en étudiant le rapport, il apparaît évident que le problème ne réside pas uniquement dans les collectivités rurales. Notre gouvernement fédéral a manqué de créativité et de considération en ce sens qu'il a omis d'établir une structure d'intégration pour aider au développement local. L'élaboration et l'application de ces programmes comportent une lacune évidente en ce sens que de nombreux Canadiens ne sont pas au courant de leur existence dans leur collectivité.

Ce qui est encore plus important pour le conseil consultatif de la jeunesse de Terre-Neuve et du Labrador, c'est que les programmes comme le programme RELAIS ne permettent pas et encouragent encore bien moins l'emploi des jeunes, ce qui nuit au développement actuel et à la croissance à long terme de leurs collectivités respectives. Le fait qu'une personne doit

[Text]

practically eliminates the chances of a young person's securing employment in one of these community-based projects. Most young people have not had experience with unemployment insurance and welfare payments. Young people are once again beating their heads against the wall in their struggle to become recognized by a system that appears not to consider this segment of the population as a priority.

We, the Newfoundland and Labrador Youth Advisory Council, realize that we belong to a larger system composed of many segments. We, the youth of this country, are but one part. We firmly believe we have a responsibility to encourage and assist our leaders in identifying our major concerns and developing the appropriate methods of dealing with our needs.

In closing, I would like once again to thank the committee for their invitation. I sincerely hope our remarks will have some bearing on alleviating the problem of unemployment, which is of such great concern to Canada this year.

Thank you.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Daley.

I wonder, now that we have a quorum for voting . . . At the beginning of the meeting I pointed out that Paul-André Massé, who was the vice-chairman, was appointed parliamentary secretary. We have no vice-chairman, and tomorrow afternoon we have the Sommet québécois de la jeunesse as our witness and I have to be in Montreal for a medical matter. So I am wondering if right now we could appoint a replacement for Mr. Massé as vice-chairman of the committee.

Mr. Dubois: I move that Mr. Bachand be the vice-chairman. I hope the opposition parties will accept this man, the member from Brome—Missisquoi in Quebec. I am quite sure he will be a nice vice-chairman. He is a lawyer, so he will try to do his best as vice-chairman.

Mr. McGrath: I am sure he will show the same degree of fairness and impartiality you have shown, Mr. Chairman. I have no hesitation in supporting that nomination.

The Chairman: It has been moved by Mr. Dubois that Mr. Bachand be the vice-chairman of the committee.

Motion agreed to.

The Chairman: I declare Mr. Bachand duly elected vice-chairman of this committee.

I would now give the first question to . . .

Mr. Hawkes: A point of order, Mr. Chairman, if I just could.

The Chairman: Yes.

Mr. Hawkes: In the context of business, we expect the immigration report to be tabled in the House of Commons by November 1. I wonder if we could just make a commitment to having an early hearing with the minister on that immigration quota report.

The Chairman: That is a good idea, Mr. Hawkes. As a matter of fact, you will recall that we had a meeting with the

[Translation]

toucher des prestations d'assistance sociale élimine pratiquement les chances d'un jeune de se trouver du travail dans un de ces projets communautaires. La plupart des jeunes n'ont pas touché de prestations d'assurance-chômage ou de bien-être social. Les jeunes se retrouvent donc dans une situation très difficile et cherchent en vain à se faire reconnaître d'un système qui semble oublier ce segment de la population.

Le conseil consultatif de la jeunesse de Terre-Neuve et du Labrador se rend bien compte qu'il appartient à un système plus vaste composé de nombreux segments. Nous, jeunes du pays, n'en sommes qu'une composante. Nous croyons fermement qu'il nous incombe d'encourager et d'aider nos dirigeants à déterminer nos principaux problèmes et à trouver des solutions efficaces.

Pour terminer, j'aimerais encore une fois remercier le Comité de nous avoir invités. J'espère sincèrement que nos remarques contribueront à atténuer le problème du chômage, qui est si important au pays cette année.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Daley.

Maintenant que nous avons le quorum pour voter . . . Au début de la réunion, je vous ai dit que Paul-André Massé, qui était vice-président du Comité, avait été nommé secrétaire parlementaire. Nous n'avons pas de vice-président, et demain après-midi, nous accueillons le Sommet québécois de la jeunesse, et je dois être à Montréal pour une question médicale. Alors, je me demande si on ne pourrait pas immédiatement nommer un remplaçant pour M. Massé à titre de vice-président du Comité.

M. Dubois: Je propose que M. Bachand soit vice-président. J'espère que les partis d'opposition accepteront la candidature du député de Brome-Missisquoi au Québec. Je suis convaincu qu'il fera un bon vice-président. Il est avocat et il fera de son mieux pour remplir sa fonction.

M. McGrath: Je suis sûr qu'il sera aussi juste et impartial que vous l'avez été, monsieur le président. Je n'ai aucune hésitation à appuyer cette nomination.

Le président: Il est proposé par M. Dubois que M. Bachand soit vice-président du Comité.

La motion est adoptée.

Le président: Je déclare M. Bachand dûment élu vice-président du Comité.

Pour la première question, je donne la parole à . . .

M. Hawkes: Un rappel au Règlement, si vous le permettez, monsieur le président.

Le président: Oui.

M. Hawkes: En ce qui concerne les affaires du Comité, nous attendons le dépôt du rapport de l'Immigration à la Chambre des communes d'ici le 1^{er} novembre. Pourrait-on s'engager à tenir une réunion avec le ministre pour discuter de ce rapport sur les quotas d'immigration.

Le président: C'est une bonne idée, monsieur Hawkes. En fait, vous vous souviendrez que, juste avant l'ajournement pour

[Texte]

former minister just before we adjourned in the summer on his proposals with respect to illegal immigrants and refugees and we had made a commitment to follow that up.

• 1125

In the meantime, the ministers have changed. I think your suggestion is a good one. We will convene the steering committee and try to arrange an early meeting. Sooner or later, we should not only hear the new minister on that matter but also on employment. We have not heard from the new minister on any of these matters, and we will want to put to him any of the suggestions these witnesses are putting to us and see what he intends to do. That is a good suggestion. Yes?

Mr. Parker: On a point of order, I think it is imperative that the steering committee look at the possibility of the minister's coming and get assurances that he will appear before the committee before the conclusion of the work. What I am saying is that the steering committee should meet as soon as possible to discuss the possibility of setting dates when the minister will come before the committee.

The Chairman: Okay. Thank you very much.

Mr. Dubois, are you the parliamentary secretary to Mr. Roberts or Mr. . . .

Mr. Dubois: Mr. Roberts.

At what time do you expect you will finish your hearings? Do you have a schedule? I saw that you have a witness tomorrow, but . . .

The Chairman: Yes, we have witnesses, but we will be in touch with you later today or tomorrow to discuss this with you and Mr. Roberts. We have to make a time convenient to the other members as well.

Mr. McGrath, you are the first questioner.

Mr. McGrath: Thank you, Mr. Chairman. I would like to join you in welcoming our witnesses, Mr. Daley, Ms Hanrahan, and Ms Allison.

Mr. Chairman, with your indulgence, I want to take this opportunity to congratulate Mr. Daley, Ms Hanrahan, and the Newfoundland and Labrador Youth Advisory Council for their initiative and courage in organizing a national youth forum on unemployment, and on their behalf to thank the minister for the financial support he gave to the forum, which played a large part in making it possible.

When I put forward the name of the Newfoundland and Labrador Youth Advisory Council, I did so because I thought it was the only such council in the country. I notice a person from British Columbia here. Is there a council in British Columbia as well?

Ms Margaret Allison (Spokesperson, British Columbia Youth Advisory Council): Sir, at this time we are formulating proposals. We have a proposal prepared. Our plans stem

[Traduction]

les vacances d'été, nous avons convoqué une réunion avec l'ancien ministre pour discuter de ses propositions concernant les immigrants illégaux et les réfugiés; et nous avons convenu de donner suite à cette initiative.

Dans l'intervalle, le ministre a changé. Votre suggestion est bonne, je crois. Nous allons donc convoquer le Comité directeur et essayer d'organiser une séance au plus tôt. Tôt ou tard, nous devrions recevoir le nouveau ministre non seulement pour cette question mais aussi pour celle de l'emploi. Le nouveau ministre ne nous a rien dit là-dessus, et nous voudrions certainement lui présenter certaines suggestions de nos témoins pour voir quelle est son intention. C'est une bonne suggestion. Oui?

M. Parker: Un rappel au Règlement aussi, je crois que le Comité directeur doit absolument étudier cette possibilité et obtenir la promesse de la comparution du ministre avant que le Comité n'ait terminé ses travaux. Par conséquent, le Comité directeur devrait se réunir le plus tôt possible afin de déterminer les dates auxquelles le ministre pourra comparaître.

Le président: Bien. Merci beaucoup.

Monsieur Dubois, êtes-vous le secrétaire parlementaire de M. Roberts ou de M. . . ?

M. Dubois: De M. Roberts.

A quel moment croyez-vous pouvoir terminer vos travaux? Avez-vous déjà un calendrier? J'ai vu que vous receviez d'autres témoins demain, mais . . .

Le président: Oui, nous allons recevoir d'autres témoins, mais nous communiquerons avec vous plus tard dans la journée ou demain pour discuter de cela avec M. Roberts et vous. Il faut trouver une date qui convienne également aux autres membres.

Monsieur McGrath, vous êtes le premier à intervenir.

M. McGrath: Merci, monsieur le président. Je me joins à vous pour souhaiter la bienvenue à nos témoins, M. Daley, M^{me} Hanrahan et M^{me} Allison.

Avec votre indulgence, monsieur le président, j'en profiterai également pour féliciter M. Daley, M^{me} Hanrahan et le Conseil consultatif de la jeunesse de Terre-Neuve et du Labrador pour l'initiative et le courage dont ils ont fait preuve en organisant cette conférence nationale des jeunes sur le chômage. Je remercie également en leur nom le ministre qui a aidé à son financement, ce qui a grandement permis sa tenue.

Quand j'ai proposé le Conseil consultatif de la jeunesse de Terre-Neuve et du Labrador, je l'ai fait en pensant que c'était le seul conseil de ce genre au pays. Or, je remarque qu'il y a également ici quelqu'un de la Colombie-Britannique. Y a-t-il un tel conseil en Colombie-Britannique aussi?

Mme Margaret Allison (porte-parole, Conseil consultatif de la jeunesse de Colombie-Britannique): Nous sommes en train de formuler des propositions. Un projet est déjà prêt. Cela

[Text]

directly from our experience this summer at the national forum in Newfoundland.

Mr. McGrath: You see, Mr. Daley, your idea is obviously one whose time has come. In any event, I had two reasons for putting your name forward: first of all, as the only provincial or the only governmental youth advisory council in the country—I say governmental, but you operate independently of the government. You operate under legislation from the legislature. But I also wanted to get your input and a report from you of the forum.

I realize it is all laid out here in this document, but if we were to have your observations on the forum and your recommendations stemming from the forum... Perhaps I could crystallize that by asking you: If the minister were to call upon you today, based on your experience as the chairman of the Newfoundland and Labrador Youth Advisory Council, a sponsoring organization of the national forum, what advice would you give him in terms of dealing with what has become one of the most serious problems in the country today, i.e. youth unemployment, given that we have programs that do not seem to be that effective in dealing with this particular part of the unemployment picture?

Mr. Daley: I would present the report as generally a quite valid direction to take. It is not my personal position or the position of our council, because the forum was a national forum; however, we would refer him to the report coming out of our provincial unemployment forum. There are two key recommendations. There is our recommendation for a new relationship between CEIC and the corporate sector—a sense of long-term commitment to job creation not only in the public sector, but also in the private sector.

• 1130

Mr. McGrath: I am sorry. What did you say, between CEIC...?

Mr. Daley: And the corporate sector.

Mr. McGrath: CEIC?

An hon. Member: And the corporate sector.

Mr. McGrath: *Qu'est que c'est*, CDIC?

An hon. Member: Canada Employment and Immigration.

Mr. McGrath: Oh, I am sorry. We live in a world of acronyms, but I still do not understand them. I am sorry, go ahead.

Mr. Daley: Okay. Some sort of long commitment there over a four-year period. Some sort of relationship whereby in the initial year of employment... I would also suggest that something like this would be implemented with an apprenticeship program, which is traditional on-the-job training in Canada, but has sort of fallen out somewhat. Some sort of commitment between a government agency and private business to have 75% from the government agency, 25% from the employer the first year; then a 50-50 split the second year; 75% from the employer, 25% from the government the third year; the final year, providing that the employee has become

[Translation]

découle directement de notre participation, l'été dernier, à la conférence nationale à Terre-Neuve.

M. McGrath: Vous voyez, monsieur Daley, que votre idée est bien d'aujourd'hui. De toute façon, j'ai proposé votre conseil pour deux raisons: la première, c'est que vous êtes le seul conseil consultatif provincial ou gouvernemental de la jeunesse au pays... Je dis gouvernemental, mais en fait je sais que vous êtes indépendant du gouvernement. Vous existez tout simplement en vertu d'une loi provinciale. La seconde, c'est que je voulais connaître vos idées et obtenir un compte rendu de la conférence.

Je comprends que tout se trouve dans ce document-ci, mais peut-être que si vous nous faisiez part de vos réflexions sur la conférence et des recommandations qui en découleraient... Laissez-moi simplement vous demander ceci: Si le ministre venait vous consulter aujourd'hui comme président du Conseil consultatif de la jeunesse de Terre-Neuve et du Labrador, organisme qui a parrainé la conférence nationale, quel conseil lui donneriez-vous pour régler l'un des problèmes les plus graves maintenant, c'est-à-dire le chômage chez les jeunes, puisque les programmes en vigueur semblent incapables de résoudre le chômage dans ce segment de la population?

M. Daley: Je répondrais que le rapport propose une orientation à suivre. Ce n'est ni ma position personnelle ni celle de notre conseil puisque la conférence était nationale. Toutefois, nous lui soumettrions également le rapport émanant de notre conférence provinciale sur le chômage. Il y trouverait deux recommandations clés. Nous recommandons d'abord une relation nouvelle entre la CEIC et le secteur privé, dans le sens où l'on devrait s'engager à créer des emplois non seulement dans le secteur public, mais aussi dans le secteur privé.

M. McGrath: Excusez-moi, vous dites entre la CEIC...

M. Daley: Et l'industrie.

M. McGrath: La CEIC?

Une voix: Et l'industrie.

M. McGrath: Qu'est-ce que c'est la CDIC?

Une voix: Le Centre d'emploi et d'immigration du Canada.

M. McGrath: Je suis désolé. Nous sommes entourés de sigles et j'ai encore du mal à les comprendre. Excusez-moi, poursuivez.

M. Daley: Bien. On songeait à une sorte d'engagement de quatre ans, un lien suivant lequel durant la première année d'emploi... Je suggérerais qu'un tel programme soit mis en oeuvre en même temps qu'un programme d'apprentissage, la formation sur le tas traditionnelle qui est un peu tombée en désuétude. Donc un organisme gouvernemental et une entreprise privée s'entendraient pour que, la première année, le salaire soit défrayé à 75 p. 100 par le gouvernement et à 25 p. 100 par l'employeur, la seconde année, ce serait partagé moitié-moitié, la troisième année, la proportion serait de 75 p. 100 pour l'employeur et de 25 p. 100 pour le gouvernement, tandis

[Texte]

more valuable to the employer, he takes on full responsibility for employment. The apprentice can either have a full-time job for that four-year period, or if he cannot, he can certainly go with a strong work history and he has gone through an apprenticeship program—some sort of long commitment like this.

Another recommendation coming out of our provincial forum I want to prioritize is co-operative education to be a little more widespread starting in the high school level, introducing our 14- and 15-year-old citizens to the workplace and perhaps a guarantee of a year of employment upon completion of school, an optional choice on the part of the student to take it after high school or after some sort of post-secondary training. Those are two coming from our provincial forum I would prioritize.

Thirdly, not necessarily directly related to employment but to many other things, is the need for young people to be organized. I think you have seen that coming out of a national forum, except people feel a little out in left field with regards to how effective they are going to be when they make a suggestion or recommendations. They are all just voices from the wild to come together for a short time. There has to be some sort of continuum of organized youth. I would imagine that is more of a recommendation to young Canadians than to the minister himself.

Mr. McGrath: Could . . .

The Chairman: Mr. McGrath, the Newfoundland and Labrador Youth Advisory Council have brought with them their report of the National Forum on Youth Unemployment. It is 119 pages and to credit it in its entirety would require translation and so on, but we may be able to attach all the recommendations to today's proceedings and keep the entire report as an exhibit of the committee. I do not know if that is a solution dealing with the size of the report. Are the resolutions probably the most key part of this?

Mr. McGrath: Yes. You are dealing with provincial resolutions, which take up . . .

The Chairman: There is workshop, there is plenary . . .

Mr. McGrath: —ten pages, so we can have that in there.

The Chairman: Yes. If they think that would be useful, we could attach those to the minutes, printed proceedings of today's meeting, so you would have them all right after your brief you read. Would that be useful?

Ms Alanna Hanrahan (Executive Director, Newfoundland and Labrador Youth Advisory Council): I think probably the workshop resolutions . . . The provincial resolutions came out of the caucus sessions by all of the delegates. However, the workshop resolutions as they are listed here are the ones that were voted on at the final plenary session on Sunday at the conference and are the national scope.

The Chairman: So that is pages 60 to 85.

[Traduction]

que la dernière année, si l'employé est devenu indispensable à l'employeur, ce dernier assumerait entièrement son salaire. L'apprenti pourrait soit avoir un emploi à temps plein pendant ces quatre ans, sinon, il aurait au moins une certaine expérience et l'avantage d'avoir été apprenti.

Je voudrais insister sur une autre recommandation de la conférence provinciale. Il s'agit de l'enseignement coopératif qui devrait être plus répandu et commencer dès l'école secondaire afin que les citoyens de 14 et 15 ans prennent contact avec le milieu du travail et se voient peut-être assurés d'un emploi d'un an après avoir reçu leur diplôme. Cette année d'emploi pourrait être placée, au choix de l'étudiant, après l'école secondaire ou plus tard, une fois sa formation post-secondaire terminée. Voilà les deux recommandations de notre conférence provinciale sur lesquelles j'insisterais davantage.

Enfin, les jeunes doivent s'organiser. Ce n'est pas nécessairement lié directement à l'emploi, mais c'est important pour diverses autres choses. Cela s'est dégagé de la conférence nationale, sauf qu'on s'est demandé quel poids auraient leurs suggestions et recommandations. Tous ces gens sont disséminés partout au Canada et n'ont été regroupés que peu de temps. Il faudrait organiser les jeunes pour assurer un suivi. Je crois que cette recommandation s'adresse davantage aux jeunes canadiens qu'au ministre.

M. McGrath: Est-ce que . . .

Le président: Monsieur McGrath, le Conseil consultatif de la jeunesse de Terre-Neuve et du Labrador a apporté des exemplaires du compte-rendu de la conférence nationale sur le chômage des jeunes. Il compte 119 pages et si l'on désirait l'annexer au complet, il faudrait le traduire, etc. Toutefois, nous pourrions peut-être annexer au compte-rendu d'aujourd'hui toutes les recommandations et garder le rapport complet comme une pièce au dossier du Comité. Je ne sais pas si cela serait une bonne solution étant donné la grosseur du rapport. Les résolutions en forment probablement la partie clé, n'est-ce-pas?

M. McGrath: Oui. Il s'agit des résolutions provinciales qui font . . .

Le président: Il y a les ateliers, et la plénière . . .

M. McGrath: . . . dix pages; on pourrait donc les annexer.

Le président: Oui. Si vous croyez que cela pourrait être utile, nous pourrions annexer cela au compte-rendu d'aujourd'hui immédiatement après le mémoire que vous avez lu. Cela serait-il utile?

Mme Alanna Hanrahan (directrice exécutive, Conseil consultatif de la jeunesse de Terre-Neuve et du Labrador): Je crois que les résolutions des ateliers . . . les résolutions provinciales sont ressorties des caucus de tous les délégués. Toutefois, les résolutions des ateliers sont celles qui ont fait l'objet d'un vote à la dernière assemblée plénière le dimanche, et ce sont elles qui ont un intérêt national.

Le président: Il s'agit des pages 60 à 85.

[Text]

Ms Hanrahan: Right. Maybe they would be more beneficial to the committee.

The Chairman: Does the committee agree that we would print in entirety the resolutions that were passed that are in this report from pages 60 to 85, and that the entire report be an exhibit of the committee available for anybody who wishes to get it?

Mr. McGrath: I just have one more . . .

The Chairman: Oh, you have more.

Mr. McGrath: I am not going to take all my time, because I had the advantage of being at the conference. I was privileged to be invited to speak to them, and I want to give other members of the committee an opportunity. I just want to ask one question to Mr. Daley or Ms Hanrahan. Was there any clear consensus emerging from the forum on any particular aspect of the problem? For example, was there any consensus on whether there should be a national youth advisory council or a national federal department of youth or a federal ministry of youth or some kind of a federal mechanism similar to yours?

• 1135

Mr. Daley: The consensus was that all people should work toward that from a grassroots structure; we should not move into something like that immediately, but everybody should return home and do as Margaret has done, which is start to develop something similar to our organization in each respective province. Then we could grow into a national organization.

It was our wish that a national organization should be in place—not a top-heavy structure, but some sort of directional light. Then a grassroots structure could be started. The consensus was that all would return home and begin a grassroots movement.

Mr. McGrath: Was there a consensus on whether or not there should be a national or a federal department of youth, or a federal ministry of youth, or a federal minister of state for youth?

Mr. Daley: I could not say there was a consensus, but I would not want to say there was not a consensus either. I do not think the idea was really discussed on the floor.

The Chairman: Do either of the other witnesses wish to comment? You are free to do so.

Mr. McGrath: Do you support a department of youth or a ministry for youth at the federal level?

Mr. Daley: I support it . . .

The Chairman: One at a time.

Ms Hanrahan: I support the concept. I have heard Senator Hébert's proposal for the creation of a minister of youth. I do not agree entirely with how he wants to have this youth department, but I do agree there is probably a federal department needed for youth.

[Translation]

Mme Hanrahan: C'est exact. Cela serait peut-être plus profitable au Comité.

Le président: Le Comité est-il d'accord pour que nous fassions imprimer toutes les résolutions adoptées, qui se trouvent aux pages 60 à 85 du rapport, et que le rapport complet soit versé au dossier du Comité et mis à la disposition de tout intéressé?

M. McGrath: J'aurais encore . . .

Le président: Votre tour n'est pas fini.

M. McGrath: Je ne vais pas épuiser le temps dont je dispose, car j'ai eu l'avantage d'assister à la conférence. J'ai même eu le privilège d'être invité à y prendre la parole, alors je préfère laisser ma place aux autres membres du Comité. Je voudrais toutefois poser une question à M. Daley ou M^{me} Hanrahan. A la conférence, y a-t-il eu consensus clair sur certains aspects du problème? Par exemple, s'est-on entendu sur la création d'un conseil consultatif national de la jeunesse ou d'un ministère fédéral de la jeunesse, ou encore d'un organisme fédéral semblable au vôtre?

M. Daley: Le consensus, c'est que tous les gens travaillent à réaliser cet objectif, mais à partir de la base. Nous n'avons pas voulu nous lancer immédiatement dans une telle affaire, nous avons préféré que chacun retourne chez soi et, comme l'a fait Margaret, commence à organiser, dans sa province, un organisme semblable au nôtre. Par la suite, nous pourrions nous fonder en une organisation nationale.

Nous aimerions que quelque chose existe à l'échelle nationale, mais pas un organisme trop lourd et rigide, plutôt une sorte de point de repère. Ce n'est qu'alors qu'une structure à partir de la base pourrait être érigée. Voilà pourquoi on s'est entendu pour que chacun rentre chez soi et lance un mouvement de base.

M. McGrath: S'est-on entendu sur l'opportunité de créer un ministère fédéral de la jeunesse, un ministère d'État ou autre?

M. Daley: Je ne peux ni affirmer ni nier qu'il y ait eu consensus. En fait, l'idée n'a pas été discutée.

Le président: Est-ce que l'un des autres témoins voudrait faire un commentaire? Vous êtes libres de le faire.

M. McGrath: Seriez-vous en faveur de la création d'un ministère fédéral de la jeunesse?

M. Daley: Personnellement, oui . . .

Le président: Un à la fois.

Mme Hanrahan: J'y suis favorable. J'ai entendu la proposition du sénateur Hébert qui veut créer un ministère de la jeunesse. Je ne suis pas tout à fait d'accord sur la façon dont il veut l'organiser, mais je crois qu'effectivement les jeunes ont besoin d'un ministère fédéral.

[Texte]

Mr. Daley: What really excited me at first about Senator Hébert's proposal was his structure. I gather the early draft is still standing. Right below the minister and above all the top bureaucratic structure of that department would be a national youth advisory council. To me, of course, this was encouraging, but I think it is essential that such an organization, if it is to reflect the views of young Canadians, has to have some autonomy. It cannot be solely responsible to the minister as outlined in that document, and it cannot address only issues identified by the minister for youth as the document suggested.

I think an organization could work similarly to ours, in that it could have its own initiatives, report directly to the minister, but also apply some sort of public pressure. This would necessitate having it outside the department. I think that is how it should work. If it worked that way, we would certainly support a ministry of youth.

Mr. McGrath: I just want to make sure I understand you because we are really getting two different messages here.

We do not, for example, have a department for women, but we have a Minister of State for the Status of Women, which gives the various women's groups autonomy and an arm's length relationship with the government. It also gives them a minister to whom and through whom they can report. Is that the model you favour?

Mr. Daley: I am speaking of the department of youth, with the stipulation that it have some sort of separate executive body that could act somewhat independently.

Ms Hanrahan: We have a proposal that we did not distribute at the conference. We have written an act to create a body known as the Young Canadian Action Congress. In this proposal we said it was an autonomous body, but it would be responsible in the House of Commons to the Secretary of State, Mr. Joyal. This is how it would operate. It would be required, say, at the end of the year to submit an audited statement and pass through that minister in order to get to the House and to the Cabinet.

Mr. McGrath: Thank you.

The Chairman: Mr. Parker.

Mr. Parker: Mr. Chairman, I have some concerns with regard to your suggestion about it going that route. I think we have reached a crisis area. I would like to have your remarks on this with regard to the youth, and as a New Democrat who sees what is happening in British Columbia with regard to cutbacks in education, technical training, and so on. I feel we have reached a crisis area where a ministry of youth must be set up immediately—maybe during a crisis situation with a sunset clause or something to deal with it.

• 1140

Mr. McGrath: Do you mean a ministry or department?

[Traduction]

M. Daley: Ce qui m'a enthousiasmé au départ dans la proposition du sénateur Hébert, c'est son organisation. Je suppose que son projet vaut toujours. Directement sous le ministre, et au-dessus de tous les grands bureaucrates du ministère, on placerait un conseil consultatif national de la jeunesse. C'est encourageant, mais je crois qu'un tel organisme, s'il veut vraiment refléter l'opinion des jeunes Canadiens, doit absolument jouir d'une certaine autonomie. Il ne peut être responsable uniquement devant le ministre comme c'est prévu dans le document, ni ne s'intéresser qu'aux problèmes perçus par le ministre, comme on le propose aussi.

Cet organisme pourrait avoir un mode de fonctionnement semblable au nôtre, c'est-à-dire qu'il pourrait prendre ses propres initiatives, faire rapport directement au ministre, mais également pouvoir exercer une sorte de pression publique. Cela signifie qu'il ne devrait pas faire partie du ministère. Si l'on respectait ces exigences, nous appuyerions certainement la création d'un ministère de la jeunesse.

M. McGrath: Je veux être certain de bien vous comprendre, car j'ai l'impression d'entendre deux messages différents.

Par exemple, il n'existe pas de ministère pour les femmes, mais un ministre d'État est responsable du statut de la femme, ce qui laisse une certaine autonomie aux groupements de femmes tout en maintenant une relation assez proche avec le gouvernement. Les femmes ont donc également un ministre à qui faire rapport. Est-ce le modèle que vous envisagez?

M. Daley: Je songe à un ministère de la jeunesse ayant un organisme exécutif distinct, qui pourrait agir de façon autonome.

Mme Hanrahan: Nous avons préparé un projet que nous n'avons pas distribué à la conférence. Nous avons rédigé une loi créant un organisme nommé le Congrès d'action des jeunes Canadiens. Dans ce projet de loi, on parlait d'un organisme autonome qui serait responsable devant la Chambre des communes par l'entremise du secrétaire d'État, M. Joyal. Cet organisme serait tenu, à la fin de l'année, de présenter un bilan vérifié et qui s'adresserait à la Chambre et au cabinet par le ministre.

M. McGrath: Merci.

Le président: Monsieur Parker.

M. Parker: Monsieur le président, je me demande si vraiment votre suggestion sera suivie. Je crois que nous en sommes à un stade critique. Je voudrais connaître votre opinion du point de vue des jeunes, car je suis un néo-démocrate et je vois ce qui se passe actuellement en Colombie-Britannique avec toutes ces restrictions dans le domaine de l'éducation, de la formation technique et ainsi de suite. Je crois que nous en sommes rendus à un stade tellement critique qu'il faut mettre sur pied immédiatement un ministère de la Jeunesse, quitte à prévoir sa disparition une fois la crise réglée.

M. McGrath: Vous voulez parler d'un ministère d'État ou d'un Ministère?

[Text]

Mr. Parker: A ministry that has a budget that deals . . .

Mr. McGrath: Not a department?

Mr. Parker: No, I am suggesting a ministry of youth that not only deals in federal terms but also discusses with the provinces the setting up the same thing during this crisis period . . .

Mr. McGrath: A point of order, Mr. Chairman, so we can understand ourselves. We all may be saying the same thing but choosing the wrong terminology. Now a ministry does not necessarily mean a department, although it can mean a department, because we now have a "minister of state responsible for", or we have some departments that call themselves ministries. So I think it is important that we stipulate whether we mean a "minister of state responsible for" or a department with a "minister of".

The Chairman: I am sorry. I think your example of the minister responsible for the status of women was a good one. She has a small secretariat that assists her, but she does not have a big bureaucracy running every women's organization. They have their own organizations, but she . . . It is policy-making, taking initiatives—federal-provincial and so on. That is what we have called a ministry of state as opposed to a minister in charge of a department.

Mr. Parker: Okay. That is something I would just like to leave with them to consider, because I think that is an area that must be addressed. It is all well and good to make presentations to the federal representatives, but we have to have it tied in through the provinces. We have seen federal programs made available, but the provinces, through their wisdom or their desire not to become involved, do not carry it through. So I would just like to leave that point.

I want to discuss for a moment the apprenticeship that you had talked about, because I have seen severe problems with that. I think that is an area I would like to discuss with you.

I want to identify one in my riding where a million dollars was made available for apprenticeship programs. I tried to get that program done through the community colleges in conjunction with the mines in the area. The wisdom of the department was to do it through the mining that was in place. Consequently, the children of the mines' officials were able to make use of the apprenticeship programs, whereas had it been done through the college, working in conjunction with the . . . Now, is that the kind of apprenticeship program you are talking about, through the technical changes, through the education programs in secondary school or in later stages of high school? Should it be done through the school system rather than through industry?

Mr. Daley: No. Well, co-operative education is sort of what you are describing right now. An unemployed young person, who does or does not have post-secondary training, approaches an employer who can employ him for a four-year period, with some agreement with a government agency for wage sharing.

[Translation]

M. Parker: D'un ministère d'État qui aurait un budget pour . . .

M. McGrath: Pas un Ministère?

M. Parker: Non, je propose un ministère d'État à la Jeunesse, qui non seulement s'occuperait des questions fédérales mais discuterait aussi avec les provinces de la possibilité d'organiser la même chose pendant cette crise . . .

M. McGrath: Monsieur le président, j'invoque le règlement. Nous devons bien nous comprendre. Il se peut que nous disions tous la même chose mais en utilisant des mots impropres. Ministère d'État et Ministère ne sont pas nécessairement synonymes; il y a des ministres d'État qui sont chargés d'une responsabilité précise et des Ministres tout court. Il est important de savoir ce que nous entendons ici.

Le président: Veuillez m'excuser. Je crois que votre exemple du ministre responsable du statut de la femme était bien choisi. Cette femme qui est, a un petit secrétariat qui l'aide, mais il n'y a pas une énorme administration qui cherche à administrer tous les groupes de femmes. Ces organismes sont autonomes, mais elle s'occupe des politiques, d'initiative fédérale provinciale, etc. Voilà ce que nous appelons un ministère d'État par opposition à un véritable ministère dirigé par un ministre tout court.

M. Parker: Bien. Je voulais simplement qu'ils y réfléchissent, car c'est un domaine qui en vaut la peine. Il est très bien de présenter des mémoires aux représentants fédéraux, mais il doit y avoir des liens avec les provinces. Il arrive que le gouvernement fédéral mette sur pied des programmes que les provinces, par sagesse ou par désir de ne pas s'engager, refusent d'appliquer. Je vais donc passer à autre chose.

Je voudrais vous entretenir du programme d'apprentissage dont vous avez parlé, car j'ai pu constater les graves problèmes que cela suscite. Je voudrais donc que nous en discutions un peu.

Dans ma circonscription, on a réservé 1 million de dollars pour des programmes d'apprentissage. J'ai demandé que ces programmes soient administrés par les collèges communautaires en collaboration avec les sociétés minières du coin. Dans sa grande sagesse, le ministère a décidé de passer simplement par les sociétés minières. C'est ainsi que les enfants des directeurs de ces mines ont pu profiter des programmes d'apprentissage, tandis que si l'on était passé par les collèges, en collaboration avec . . . Est-ce le genre de programmes auxquels vous songez, des programmes qui passeraient par les écoles secondaires? Croyez-vous qu'on devrait en charger les écoles plutôt que les entreprises?

M. Daley: Non. Vous êtes en fait en train de décrire l'enseignement coopératif. Un jeune chômeur, avec ou sans formation post-secondaire, approcherait un employeur pouvant l'engager pendant quatre ans, un organisme gouvernemental ayant accepté d'assumer une partie de son salaire. Au bout du

[Texte]

Ultimately, the employer takes full responsibility for the wages. That is the apprenticeship program . . .

Ms Allison: These programs, as Sean describes them, in British Columbia are now under the Ministry of Labour . . .

Mr. Parker: Okay. I am very pleased with the submission you have made, and I am very pleased to see Mr. Daley as the chairman of this group. Alanna Hanrahan is the executive director, and there is someone from British Columbia, Ms Margaret Allison. I think it is great that we have a broad section here. I would like to see someone from central Canada also involved with this group.

The Chairman: The Quebec group will be here tomorrow.

Mr. Parker: I see. How co-ordinated are you with the other groups? We have the full report here. How co-ordinated is your group with the Quebec group, the Ontario group, and others?

Mr. Daley: I think what we have had is coming out at the national forum, which is short of a commitment for a national organization, but it is positive—we have a national committee for follow-up on the conference itself, which I am confident will point to the need for some sort of continual lobby organization for young people. We have representation from every province with the exception of Quebec, and I would say that B.C. is the one that is most advanced so far.

The Chairman: British Columbia?

• 1145

Mr. Daley: Yes. They are looking really positive there. The other provinces have been doing work, but not anything that could point in the near future to a national organization.

Mr. Parker: Another question I would like to follow up on . . . As you know, the federal secondary programs, whether they be in the technical training of schools or universities . . . How much background have you done with regard to the provinces' participation in the various provinces across Canada? When we see technical changes in the workplace, when we see university cutbacks in British Columbia in the educational system with regard to youth . . . I am concerned that if these youths cannot get employment at the ages of 18 to 25 or 26, their opportunity, as you have indicated in your brief, of getting into the stream . . . When they reach age 30 or 35, it is almost past the time employers will hire them. With the structure we have in place, where the federal government participates with each province—and without the consent of those provinces, it cannot participate in these programs—what kind of tie-ins have you got with regard to the provincial scenes?

Mr. Daley: We have not done any direct research in this area. We only have raw data coming, simply, from young people themselves who attended the regional forums on unemployment and spoke from personal experience. You can

[Traduction]

compte, l'employeur assumerait le salaire au complet. C'est le programme d'apprentissage . . .

Mme Allison: Ces programmes que Sean décrit existent déjà en Colombie-Britannique et sont administrés par le ministère du Travail . . .

M. Parker: Bien. J'ai bien aimé votre mémoire et je suis très heureux de voir M. Daley président du groupe. Alanna Hanrahan en est la directrice exécutive, et il y a aussi quelqu'un de la Colombie-Britannique, M^{me} Margaret Allison. C'est très bien de voir ces divers représentants. J'aurais cependant voulu qu'il y ait aussi quelqu'un du centre du Canada.

Le président: Ceux de Québec seront là demain.

M. Parker: Ah bon! Quel est le degré de coordination avec les autres groupes? Nous avons le rapport au complet ici. Quel est votre degré de coordination avec les jeunes du Québec, ceux de l'Ontario et ceux d'ailleurs?

M. Daley: À la suite de la conférence nationale, on ne s'est pas tout à fait engagé à mettre sur pied une organisation nationale, mais c'est très encourageant. Nous avons formé un Comité national pour assurer le suivi de la conférence même, et je suis sûr que celui-ci va faire ressortir la nécessité d'un groupe de pression permanent pour les jeunes. Il se compose de représentants de toutes les provinces, à l'exception du Québec, et je dois dire que la Colombie-Britannique est la province qui a fait le plus de progrès jusqu'à présent.

Le président: La Colombie-Britannique?

M. Daley: Oui. C'est assez positif. Les autres provinces déploient des efforts à cette fin, mais il n'y a pas encore lieu de croire qu'un organisme national sera établi d'ici peu.

M. Parker: J'aurais une autre petite question . . . comme vous le savez, les programmes fédéraux offerts au niveau de l'école secondaire, qu'il s'agisse de formation technique dans les écoles ou les universités . . . j'aimerais savoir si vous avez fait des recherches sur la participation des provinces du Canada à ces programmes? Lorsque nous constatons tous les changements technologiques qui modifient le marché, sans mentionner les restrictions budgétaires imposées en Colombie-Britannique au niveau du système d'éducatif et surtout des universités . . . ce qui m'inquiète, c'est la possibilité que les jeunes qui ne trouvent pas d'emploi entre 18 et 25 ou 26 ans perdent la possibilité, comme vous l'avez indiqué dans votre mémoire, d'intégrer le marché du travail . . . une fois arrivés à 30 ou 35 ans, ils n'ont presque plus de possibilité de se faire engager. Étant donné la structure actuelle, en vertu de laquelle le gouvernement fédéral collabore avec chaque province—et il ne peut participer à ces programmes sans le consentement des provinces—quel genre de rapport existe-t-il entre votre organisme et les autorités provinciales?

M. Daley: Nous n'avons pas fait de recherche dans ce domaine en particulier. Nous n'avons que les données brutes qui nous sont transmises de jeunes ayant assisté à la conférence régionale sur le chômage, qui nous font part de leur expérience

[Text]

see problems, like those to which you referred, coming up. For example, you would have Canada Manpower providing a certain coffer of funds for the trade school in St. John's while the provincial government recommends the particular seats which are to be bought for people for training and retraining. There tends to be a gap there. We find a lot of young people going in. I remember one example where a young girl was training for hairdressing or something . . . how many of them were trained? Twenty-two in a town of 400 people. With this sort of irrationality, where the moneys are provided, but no sort of accountability . . .

The Chairman: Mr. Parker.

Mr. Parker: Yes, to follow that up, Pauline Jewett asked the minister responsible for education that very question in the House. The answer was that the provinces are not carrying out their functions. Even if we were to take the recommendations you have made here, we have a real vacuum with regard to our Constitution and the provincial governments' willingness to participate.

We have a serious problem here with regard to your presentation. Whether it is done through some sort of a mechanism where your group, as an advisory council, is able to lobby the provincial governments into accepting the programs, or whether it is done through another structure, we have to find a mechanism to get the provinces involved with the federal government also. I would like to have your comments on this.

Mr. Daley: I do not want to hog the show here, especially when it is a difficult question. I love to share.

The Chairman: You are not obliged to respond, but if you can . . .

Ms Allison: I can respond a little to that. The scenario you have illustrated, Mr. Parker, would be a very good reason for having some sort of national youth body that can put pressure on the provinces and somehow illustrate to them how great the need is to have youth issues heard in the provinces. In our own, for example, we are having youth programs cut left, right, and centre. Things are getting worse for youth, not better. Therefore, while the need for our voice to be heard increases, the chances of our being heard decrease. Such a unified body in Canada, which could act as a forum for youth, would certainly aid that mess.

The Chairman: I will have to move to another member.

Je cède maintenant la parole à M. Bujold qui sera suivi par M. Hawkes et M. Cyr. Y en a-t-il d'autres qui veulent faire inscrire leur nom sur la liste?

[Translation]

personnelle à cet égard. Il n'y a pas de doute que certains problèmes, comme ceux auxquels vous avez fait allusion, existent. Par exemple, il existe un Centre de main-d'oeuvre du Canada, qui a certains fonds pour une école technique à Saint-Jean, alors que le gouvernement provincial se charge de recommander les places qui seront réservées à la formation et au recyclage. En général, il y a un manque de communication. Beaucoup de jeunes essaient d'y participer. Je me souviens d'un exemple précis: une jeune fille suivait un cours de formation pour devenir coiffeuse, je crois . . . combien d'entre eux ont reçu cette formation? 22 personnes dans une ville de 400 habitants. Et on a souvent des exemples de ce genre d'irrationalité, où l'on affecte des fonds sans que quelqu'un en soit responsable . . .

Le président: Monsieur Parker.

M. Parker: Oui, dans ce même ordre d'idée, Pauline Jewett, à la Chambre, a posé cette même question au ministre chargé de l'éducation. Il a répondu que les provinces ne remplissent pas leur rôle. Même si on devait appliquer vos recommandations, il n'en reste pas moins qu'un véritable abîme s'est creusé entre notre Constitution et les gouvernements provinciaux, en ce qui concerne leur volonté de participer.

Votre exposé a soulevé un problème très grave. Que nous mettions sur pied un mécanisme permettant à votre groupe, en tant que conseil consultatif, d'exercer des pressions sur les gouvernements provinciaux pour les faire accepter les programmes, ou que nous trouvions une autre structure, il faut absolument créer un moyen de permettre aux provinces de collaborer avec le gouvernement fédéral dans ce domaine. J'aimerais connaître votre réaction.

M. Daley: Je ne veux pas monopoliser la conversation, surtout quand il s'agit d'une question difficile. J'aime bien partager.

Le président: Vous n'êtes pas obligé de répondre, mais si vous pouvez . . .

Mme Allison: Je pourrais peut-être répondre. La situation que vous venez de décrire, monsieur Parker, prouve justement le besoin de créer une sorte d'organisme national pour la jeunesse, qui serait en mesure d'exercer des pressions sur les provinces en leur montrant à quel point il est indispensable de dialoguer sur les problèmes auxquels les jeunes font face aujourd'hui. Dans notre province, par exemple, les programmes destinés aux jeunes font continuellement l'objet de restrictions budgétaires. La situation s'aggrave en ce qui concerne les jeunes, plutôt que le contraire. Donc, à mesure que le besoin de se faire entendre augmente, la possibilité qu'on nous écoute diminue. L'établissement d'un organisme national au Canada, qui pourrait servir de tribune à la jeunesse serait extrêmement utile.

Le président: Je suis maintenant obligé de donner la parole à un autre député.

I will now give the floor to Mr. Bujold, who will be followed by Mr. Hawkes and Mr. Cyr. Would any other members like to have their names put on the list?

[Texte]

• 1150

M. Bujold: Merci, monsieur le président.

A mon tour, je voudrais féliciter les représentants du *Newfoundland and Labrador Youth Advisory Council*

for appearing in front of us. As Mr. McGrath from St. John's East mentioned a while ago, when he presented to our steering committee the possibility of having your group in front of this committee, we all agreed because

je crois qu'il est extrêmement important que les jeunes de Terre-Neuve et du reste du Canada puissent prendre part à l'évolution des mentalités au Canada et également à l'évolution des politiques en regard des jeunes.

Il est évident que la formation de groupes nationaux peut avoir une importance capitale. Comme vous l'avez souligné tout à l'heure, et comme nous le déplorons depuis toujours, ces groupes sont à peu près la seule partie de la population à ne pas avoir d'organisme pour faire du lobbying auprès de quelque gouvernement que ce soit ou de quelque entité que ce soit. Le fait d'avoir un organisme comme le vôtre est très important dans ce domaine-là. Vous connaissez l'importance du lobbying auprès des divers organismes. J'aimerais avoir vos commentaires là-dessus.

Où votre groupe en est-il rendu dans ce domaine-là? Avez-vous une présence à tous les paliers pour faire du lobbying, pour vous faire entendre, pour que votre point de vue soit entendu et écouté? Où en êtes-vous présentement dans ce processus de lobbying auprès du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux, des compagnies multinationales, de tout groupe que vous pourriez imaginer?

Mr. Daley: First, I would just like to comment on the observation you made that it seems to be only young people who do not have an effective lobby. I think that is an unfortunate thing, but I think the reason for it is quite obvious, and the finger certainly is not to be pointed at young people for lack of initiative. It is simply that if one is a female, then in most likelihood that person will always be a female and can easily become involved in social action for women. It is the same if you are a native; you will always be a native. But you will not always be a young person, and sometimes it is very difficult to become really worked up over some cause when you are not really going to reap the benefits of your work. That is the reason I think in the case of young people there needs to be a fairly significant sort of catalyst on the part of some sort of structure that is imposed, even if it is from the top down and allows for lots of grassroots growth.

That is what happened in Newfoundland. The government legislated an organization called the Youth Commission, which was responsible directly to the minister. It was certainly not anything perfect from the point of view of a young person, but at least it was something. The young people were the insurance policy in that case in that they took it into their own hands and they evolved that organization into a Newfoundland and Labrador Youth Advisory Council, where it was a young person who was the chairman, not the minister, and we were all elected.

[Traduction]

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman.

I, too, would like to commend the representatives of the Newfoundland and Labrador Youth Advisory Council.

d'avoir bien voulu paraître devant nous. Comme M. McGrath, le député de Saint-Jean-Est, l'a mentionné tout à l'heure, quand il a proposé au Comité directeur que vous comparaisiez devant nous, nous étions tous d'accord, car

I, personally, believe it is very important for youth in Newfoundland and the rest of Canada to be part of the process of changing attitudes in Canada and policy making with respect to youth.

There is no doubt that the formation of national groups may be of primary importance. As you pointed out earlier, and as we have always deplored, groups such as yours are practically the only ones not to have an organization which would permit it to lobby governments or other parties. Having an organization such as yours is very important in this area. You are certainly aware of the effectiveness of lobbying various organizations. I would like to have your comments on this . . .

What progress has your group made in this respect? Are you represented on all level for the purposes of lobbying, having your point of view heard, and understood? What stage are you currently at in the process of lobbying the Federal Government, provincial governments, multinational companies or any other group?

M. Daley: D'abord, j'aimerais vous faire part de ma réaction, suite à votre constatation que seuls les jeunes n'ont pas un organisme qui leur permette de faire du démarchage. C'est une situation que nous déplorons, mais je crois que cela s'explique assez facilement—et ce n'est certainement pas le manque d'initiative des jeunes qui en est la cause. Quand on est femme, on sait qu'on va probablement rester femme toute sa vie et, à ce titre, on est plus motivée à participer à des groupements d'action féminine. C'est la même chose quand on est autochtone; on sait qu'on sera toujours autochtone. Mais par contre, on sait qu'on ne restera pas jeune toujours, et l'on a parfois du mal à s'enthousiasmer pour une cause lorsqu'on sait qu'on ne profitera pas de ses efforts. C'est justement pourquoi je pense que les jeunes ont besoin d'une sorte de catalyseur, en ce sens qu'il leur faut une structure, même imposée d'en haut, qui permette d'obtenir l'appui de l'ensemble des jeunes.

C'est justement ce qui s'est produit à Terre-Neuve. Le gouvernement a établi, par voie législative, un organisme qui s'appelait la Commission pour la jeunesse, qui relevait directement du ministre. Du point de vue des jeunes, ce n'était pas l'idéal, mais c'était au moins quelque chose. Les jeunes étaient une sorte de police d'assurance, si vous voulez, en ce sens qu'ils ont pris le contrôle de cette commission et l'ont transformée en l'organisme maintenant connu sous le nom de Conseil consultatif de la jeunesse de Terre-Neuve et du Labrador; sa structure prévoyait qu'un jeune en serait le

[Text]

When I became chairman, I already had some work done in a certain structure there, so I went a little bit further and saw that there was a grassroots structure created. So in fact, it was coming from the top down; but I think in many cases that is what is essential for young people, because if we start at zero in terms of our organization, or below zero, then it is going to be pretty hard to get people involved.

On the second part of your question, in regard to where I see us going in terms of the national level, that is what I propose, that we have a piece of legislation, a proposed act, in place entitled Young Canadian Action Congress. Basically, how that would work is to have provincial and territorial representation to the tune of 24 members, two per province and territory, and a sort of communion or breaking of bread between young people and the adult population by having six advisers on that committee—appointed, if necessary, by the Governor General—as some sort of safeguard.

• 1155

This is how I propose some sort of communion, or breaking of bread between the youth population and the adult population.

If this piece of legislation were accepted and adopted by the House of Commons and the funding guaranteed, then you would have a structure. As the young people, as the volunteers, who have been the brains trust and who developed the idea, we now have something to work with beyond our own means. We can have staff people and organizational people who can get out there and develop that grass roots network for us. This is why I think it is essential because we are in a very peculiar position, being young; time is of the essence right now and we cannot afford to start right from the bottom and build.

M. Bujold: Merci.

Il est évident que ce n'est certainement pas à cause d'un manque d'initiative de la part des gens à travers le Canada que l'on n'a pas pu avoir plus tôt l'organisme dont vous parlez. Là-dessus, je n'ai aucun doute: les jeunes ne manquent pas d'initiative. C'est tout simplement à cause de la grandeur de notre pays et du rôle que les jeunes jouent au Canada. Ce n'est pas le but premier des jeunes de s'organiser. C'est de se faire instruire et de passer à travers les difficultés. A mon avis, donc, personne ne croit que c'est le manque d'initiative des jeunes qui a fait que vous êtes à peu près le dernier groupe à se structurer au niveau canadien.

En ce qui concerne la suggestion de loi dont vous parlez, est-ce que vous l'avez présentée à un ministre, au Secrétariat d'État, ou si vous l'avez sur vos bureaux et que vous vous apprêtez à le faire?

Deuxièmement, avez-vous rencontré le secrétaire d'État ou d'autres ministres canadiens pour leur faire part de votre point de vue là-dessus et pour leur faire part de votre point de vue

[Translation]

président, plutôt que le ministre, et que tous les membres seraient élus.

Lorsque je suis devenu président, j'avais déjà participé à la création d'une certaine infrastructure; j'ai décidé d'aller encore plus loin en faisant l'impossible pour créer une structure solide au sein de la collectivité. Donc, en fait, les dirigeants ont précédé les membres, si vous le voulez; mais je pense que très souvent, c'est justement ce qu'il faut, dans le cas des jeunes, car si on part de zéro, on a beaucoup de mal à obtenir la participation des jeunes.

Pour ce qui est de l'autre partie de votre question, quant au progrès qu'on a fait vis-à-vis d'un organisme national, c'est justement ce que je propose—à savoir qu'un projet de loi intitulé *Young Canadian Action Congress* soit adopté. *Grosso modo*, ce congrès aurait 24 membres représentant les provinces et les territoires, et on assurerait la collaboration des jeunes avec la population adulte par le biais de six conseillers qui siègeraient au Comité, qui pourraient être nommés, si besoin est, par le gouverneur général comme une sorte de mécanisme de sécurité.

Voilà, donc, le mécanisme que je propose pour assurer la collaboration des jeunes avec la population adulte.

Si ce projet de loi était adopté par la Chambre des communes et si on garantissait le financement nécessaire, on aurait tout de suite une structure. Les jeunes, les travailleurs bénévoles qui ont formulé l'idée même auraient, à ce moment-là, d'autres moyens et d'autres possibilités, et cela nous permettrait d'avoir du personnel administratif et organisationnel pour faire croître notre réseau de membres. C'est justement pourquoi je crois qu'une telle mesure est essentielle. Nous, en tant que jeunes, sommes dans une situation un peu singulière; nous savons qu'on ne peut pas se permettre de perdre du temps en partant de zéro pour créer un organisme.

Mr. Bujold: Thank you.

It is obvious that a lack of initiative on the part of young people across Canada is certainly not the reason why we have not been able to set up the organization you spoke of earlier so far. That is something I have no doubt about: Young people certainly do not lack initiative. It is simply because of the size of our country and the role young people play in Canada. The primary objective of young people is not to form organizations. Rather, it is to get an education and weather difficult situations. In my opinion, no one could possibly believe that a lack of initiative on the part of young people is the reason why you are practically the only group without a national body to speak for Canada as a whole.

With respect to the legislation you mentioned, have you submitted it to a minister, to the Secretary of State, for instance, or are you still looking at it and intending to do this in the near future?

Secondly, have you met with the Secretary of State or other Canadian ministers to make them aware of your views in that respect or regarding a new minister or ministry which would

[Texte]

sur un futur ministre ou ministère responsable de la jeunesse au Canada? Où en êtes-vous au niveau des discussions sur ces deux questions?

Mr. Daley: To clarify your question, the two groups you speak of, one . . .

Mr. Bujold: The legislation we are talking of, where does it stand right now?

Mr. Daley: First of all, it has not been officially presented to the Secretary of State. It has not been officially presented to any minister because what we want right now is simply the opportunity to share it with other youth groups. We are a very small component when you look at the national scale. We want to let them pick it apart, so that we have some sort of legitimacy when we present it. If it is examined in a critical way at the national level we will have national support for it and that is very positive right now.

The second part of your question was . . . ?

Mr. Bujold: When you were talking about the Secretary of State, did you have a meeting with him? Did you present some of your views on the possibility of having a minister or a ministry of youth across Canada? Have you ever met him, or is this just under discussion among your group right now?

Ms Hanrahan: When the council first came up with the proposal of hosting the National Forum on Youth Unemployment, it rose out of a meeting that Sean and myself were invited to attend with the previous Minister for Employment and Immigration, Mr. Axworthy. At that time we did not propose the idea of a national forum. We were talking, in Newfoundland, about the idea of hosting eight regional forums on youth unemployment in Newfoundland in a provincial forum. We talked to Mr. Axworthy about this idea and he asked us to submit a proposal to him for a national forum. At that time we talked to him about the creation of a national organization for youth, and I think that is probably why, as Mr. McGrath stated earlier, the department was interested in helping fund us for this. But no, we have not released the legislation to anyone.

• 1200

We had hoped that at the national forum it would have been discussed. However, a couple of things went wrong and we withheld the legislation. Basically, it is an act, as we wrote it, and it was written by two lawyers for us. We only wanted to put forward for consideration what could possibly be established in Canada as a national body, and part of that act requires that each province be organized so it can send representatives to sit on this national organization.

The Chairman: This is your last question, Mr. Bujold.

M. Bujold: Merci, monsieur le président. J'y reviendrai lors du deuxième tour de questions.

[Traduction]

be responsible for youth in Canada? What stage are you at in terms of the discussions you have had on these two matters?

M. Daley: À titre d'éclaircissement, les deux groupes dont vous avez parlé . . .

M. Bujold: Pour ce qui est du projet de loi dont vous nous avez parlé, où en êtes-vous?

M. Daley: D'abord, ce projet de loi n'a pas été officiellement soumis au secrétaire d'État. En fait, il n'a été présenté à aucun ministre officiellement, car, pour l'instant, nous voulons nous en tenir à des discussions avec d'autres groupes de jeunes. En fait, au niveau national, il n'y en a pas beaucoup. Mais nous voulons leur laisser l'occasion de le critiquer, de façon à avoir une sorte de légitimité au moment de le soumettre. Si nous procédons à un examen critique au niveau national, nous réussirons à obtenir un appui national, et ce serait très positif.

La deuxième partie de votre question concernait . . . ?

M. Bujold: Toujours en ce qui concerne le secrétaire d'État, avez-vous eu l'occasion de le rencontrer? Est-ce que vous lui avez parlé de la possibilité d'avoir un ministre ou un ministère responsable de la jeunesse pour tout le Canada? Avez-vous eu l'occasion de vous réunir avec lui, ou votre groupe est-il toujours en train de discuter de cette possibilité?

Mme Hanrahan: En fait, la proposition du conseil de tenir une conférence nationale sur le chômage parmi les jeunes a découlé d'une réunion avec l'ancien ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Axworthy, à laquelle Sean et moi-même avons été invités. À l'époque, nous n'avons pas proposé la tenue de cette conférence nationale. À Terre-Neuve, nous discutons de la possibilité de tenir huit conférences régionales sur le chômage parmi les jeunes à Terre-Neuve, c'est-à-dire au sein de la province. Nous en avons parlé avec M. Axworthy, et il nous a demandé de lui remettre une proposition pour la tenue d'une conférence nationale. À l'époque, nous nous étions ouverts à lui de la possibilité de créer un organisme national de jeunesse et, sauf erreur, c'est sans doute pourquoi, comme l'a fait observer M. McGrath, le Ministère était disposé à nous aider financièrement dans ce projet. Mais non, personne n'a été mis au courant de ce projet de loi.

Nous avons espéré qu'il en serait question lors du colloque national. Toutefois, à la suite de certains aléas, nous n'avons pas mentionné le projet de loi. Au fond, il s'agit d'une loi dont nous avons confié le libellé à deux avocats. Nous voulions simplement mettre à l'étude ce qui pourrait être créé au Canada en tant qu'organisme national. Or cette loi exige notamment que chacune des provinces s'organise de façon à pouvoir déléguer des représentants qui siègeraient aux séances d'un tel organisme national.

Le président: Veuillez poser votre dernière question, Monsieur Bujold.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman. I would like to come back again on the second round.

[Text]

Il est évident que vous avez participé à plusieurs discussions se rapportant au projet de loi. Vous parlez d'avocats qui ont été convoqués pour rédiger des textes, etc. Je ne crois pas que vous ayez à vous préoccuper de toute la procédure d'un projet de loi. Il y a des gens qui sont payés par l'entremise de vos taxes, ici à la Chambre des communes, et qui font ça quotidiennement. Ils rédigent les projets de loi pour qu'ils soient en bonne et due forme. Il s'agit de savoir quelles idées vous voulez développer, ensuite vous les transmettez à qui de droit. Je vous encourage personnellement à accélérer le travail que vous faites à ce sujet et à le présenter le plus tôt possible. Vous pouvez nous faire part du modèle de projet de loi que vous souhaitez et sa conception mais également vos idées quant à l'attitude que le gouvernement devrait adopter dans la création d'un futur ministère de la jeunesse ou la nomination d'un ministre responsable de la jeunesse.

Ma dernière question, et mon collègue M. Parker l'a mentionné plus tôt, porte sur vos relations avec d'autres groupes au Canada. Je fais allusion au Sommet québécois de la jeunesse. Je me souviens, lorsque vous avez préparé votre conférence, chez vous, à Terre-Neuve... J'ai été impliqué dans le Sommet québécois de la jeunesse et je leur avais même suggéré d'inviter des jeunes de votre groupe à leur Sommet au niveau du Québec. Est-ce que vous avez eu des contacts avec les responsables du Sommet québécois de la jeunesse? Je sais qu'ils sont en train de former un organisme comme le vôtre au niveau de la province de Québec, un organisme régional. Mais avez-vous eu des contacts avec eux à ce niveau? Sinon, avez-vous l'intention d'en avoir très prochainement afin que vous puissiez avoir une relation entre ce qui peut se faire au Québec et ce que vous faites au niveau national?

Ms Hanrahan: Can I answer one part of it and then answer another part?

Mr. Bujold: Yes.

Ms Hanrahan: In selecting delegates from Quebec to attend the national forum, we were told about the *Sommet*... we visited Mr. Noreau in Quebec City. We felt that because of the type of organization they had over the past year in Quebec, with their forums and then with the hosting of their provincial forum, we would get a most representative body of youth from Quebec because they had gone through that process. So in that way we made initial contact with them.

We also contacted the Quebec Youth Secretariat. We made a presentation to them as well, and actually they funded half of the delegates' travel expenses to Newfoundland for this conference. As well, Mr. Noreau, from the provincial *Sommet* they had selected 20 delegates from his group to come with us. But right now we have not had any additional follow up with Mr. Noreau, although indirectly through a few contacts we have with some people in Quebec involved with the *Sommet* who have been talking with Mr. Noreau.

Mr. Bujold: He will be here tomorrow.

[Translation]

It is obvious that you participated in a number of discussions regarding this legislation. You spoke of lawyers who were invited to draft legislation, et cetera. However, I do not think you need to worry about the procedure relating to the drafting of legislation. There are people here in the House of Commons who are paid, through your tax money, to accomplish this task on a daily basis. They draft legislation so that it will comply with the proper procedure. It is really a matter of knowing what ideas you want to include in them, and then passing these along to the proper people. I personally would encourage you to expedite your work in this area and submit the legislation as soon as possible. Perhaps you could submit to us a model of the legislation which you would like to see passed, in addition to your ideas regarding the attitude the government should have with respect to creating a future ministry for youth or appointing a minister responsible for youth.

My last question, and my colleague, Mr. Parker, mentioned this earlier, has to do with your relations with other groups in Canada. I am referring specifically to the *Sommet québécois de la jeunesse*. I remember that when you were preparing your conference in Newfoundland... I was involved with the *Sommet québécois de la jeunesse* and I even suggested that they invite young people from your group to appear at their conference in Quebec. Have you had any contact with the representatives of the *Sommet québécois de la jeunesse*? I know they are currently trying to set up an organization like yours, a regional organization, which would operate throughout the Province of Quebec. But have you had any contact with them? If not, do you intend to get in touch with them in the near future in order to ensure that there is some co-ordination between what is being done in Quebec and what you are doing on a national level?

Mme Hanrahan: J'aimerais répondre à une partie de votre question, puis à une autre.

M. Bujold: Allez-y.

Mme Hanrahan: Au moment de choisir les représentants du Québec qui assisteraient à la conférence nationale, on nous a parlé du *Sommet*, et nous avons donc rendu visite à M. Noreau, à Québec. Nous avions l'impression que, étant donné le type d'organisation qu'ils avaient réalisée au cours de la dernière année au Québec, leurs conférences et, de plus, le fait qu'ils se sont chargés d'organiser une conférence provinciale, leur groupe serait le plus représentatif de la jeunesse au Québec, car il avait déjà fait énormément de travail. C'est donc pour cette raison que nous nous sommes mis en rapport avec leur groupe à l'origine.

Nous avons également contacté le Secrétariat de la jeunesse du Québec. Nous avons également invité ce groupe et, en fait, il a payé la moitié des frais de voyage des délégués à la conférence de Terre-Neuve. En plus de M. Noreau, le *Sommet* a choisi 20 délégués de son groupe pour assister également. Mais depuis ce moment-là, nous n'avons plus eu de contact avec M. Noreau, sauf peut-être indirectement, par le biais de certaines personnes travaillant pour le *Sommet*, au Québec, qui ont eu des discussions avec M. Noreau.

M. Bujold: Il sera ici demain.

[Texte]

Ms Hanrahan: Yes.

Mr. Bujold: Thank you.

The Chairman: Mr. Hawkes.

Mr. Hawkes: Thank you, Mr. Chairman. I have a series of questions. The first two are very short.

You present us with a rather startling statistic out of your research in Newfoundland, where you indicate that only 30.5% of youth have a full-time job—of those who are in the labour force. One thing I wanted to check on is your definition of youth. Is that the normal Statistics Canada definition, or is there a somewhat different age group involved in that survey?

Ms Hanrahan: It is a different age group. This is probably another problem that is faced by youth in this country—each province defines youth as a different age category, as does the federal government. I think the federal government and the federal departments usually define youth between the ages of 15 and 24. However, in Newfoundland our provincial government defines youth as anyone between the ages of 14 and 21.

• 1205

Our membership wants to change that status to 15 and 24. So that study was carried out in Newfoundland. It was those people... Actually, we narrowed it even further; we took people from 16 to 21 because we felt in conducting that survey that those people who were 14 or 15 were probably still involved in the school environment and we wanted hopefully to get people who were outside and just entering the labour force so it was narrowed again.

Mr. Hawkes: Okay, and that was in a climate without grade 12; 11 years of public school?

Ms Hanrahan: That is right. It was in 1982.

Mr. Hawkes: The next short question deals with page 63 of your brief. In there you request a seat on the planning committee for the centre on productivity and employment growth. I just wondered whether or not there was a youth representative included on that planning group because of your request, or do you know?

Ms Hanrahan: That suggestion, actually that workshop, came from Mr. Jim Peterson. He participated in the workshop, and informed young people who attended that Canada is setting up this centre.

The Chairman: Do you mean the member of Parliament, Jim Peterson?

Ms Hanrahan: Yes. He explained it to the workshop and they adopted that idea. I do not believe it has happened yet.

Mr. Hawkes: To the best of your knowledge it has not happened.

Ms Hanrahan: No.

[Traduction]

Mme Hanrahan: Oui.

M. Bujold: Merci.

Le président: M. Hawkes.

M. Hawkes. Merci, monsieur le président. J'ai toute une série de questions. Les deux premières sont très courtes.

Vous nous avez donné une statistique tout à fait étonnante, qui découle de vos recherches à Terre-Neuve; selon votre statistique, seulement 30,5 p. 100 des jeunes occupent un poste à plein temps... de ceux qui font partie de la population active. Je voulais justement vous demander comment vous avez défini le terme 'jeunes'. Est-ce que vous avez eu recours à la définition normalement utilisée par Statistique Canada, ou parlez-vous d'un groupe d'âge différent dans votre enquête?

Mme Hanrahan: Il s'agit d'un groupe d'âge différent. Là, il s'agit d'un autre problème auquel la jeunesse de notre pays doit faire face, à savoir qu'un jeune, dans chaque province, représente un groupe d'âge différent, comme c'est le cas pour le gouvernement fédéral. Je pense que la définition normalement utilisée par le gouvernement et les ministères fédéraux désigne quelqu'un entre l'âge de 15 et 24 ans. Toutefois, à Terre-Neuve, notre gouvernement provincial considère qu'un jeune est âgé de 14 à 21 ans.

Nos membres voudraient changer cette définition pour inclure les 15 à 24 ans. L'étude a donc été menée à Terre-Neuve. Ce sont ces gens... En fait, nous avons encore raccourci l'échelle. Nous nous en sommes tenus aux 16 à 21 ans, car nous avons cru qu'inclure les jeunes de 14 ou 15 ans serait inutile puisqu'ils sont probablement toujours à l'école. Nous espérions viser seulement ceux qui avaient terminé l'école et qui faisaient leur entrée sur le marché du travail.

M. Hawkes: Bien, et chez vous il n'y a pas de 12^e année, seulement 11, n'est-ce pas?

Mme Hanrahan: Vous avez raison. C'était en 1982.

M. Hawkes: Une autre question rapide à propos de la page 63 de votre mémoire. Vous y demandez un représentant au comité de planification du centre sur la productivité et la croissance de l'emploi. Suite à cette recommandation, savez-vous si on a bel et bien choisi un représentant des jeunes?

Mme Hanrahan: Cette suggestion d'un atelier venait de M. Jim Peterson qui y a participé et qui a avisé les jeunes participants que le gouvernement fédéral était en train de créer un tel centre.

Le président: Vous voulez dire le député Jim Peterson?

Mme Hanrahan: Oui. Il a expliqué l'idée à l'atelier et les participants l'ont adoptée. Je ne crois pas qu'on ait déjà nommé un représentant.

M. Hawkes: À votre connaissance, il n'y a pas eu de suite.

Mme Hanrahan: Non.

[Text]

Mr. Hawkes: Okay.

In your opening remarks, I quote from page 10:

Our Federal Government has shown a lack of creativity and consideration in that they have failed to implement an integrating structure to assist local development.

You are talking about communities planning to meet their unemployment needs.

I just wondered if you could expand a little on your version of the integrating structure which might be needed to make those more effective. What role do you see for the federal government in integrating a community plan?

Ms Hanrahan: In writing this proposal, and we were speaking from the Newfoundland perspective probably—we were thinking about towns such as Buchans and Badger in Newfoundland. Buchans is a mining town, but right now the mines have closed and the community has lost its economic base and there might be a movement of people away from Buchans. What we are looking at is this. After something like a disaster happens, communities really then begin to think about planning and development strategy, and then they get assisted by, say, the Canada Employment and Immigration Commission via their various programs, or the Federal Business Development Bank or such-and-such. We were suggesting before to have these people initially sit down with towns or small communities which are at present experiencing economic hardship so that in case something does happen, such as what happened in St. Lawrence—like I say, Buchans and maybe in some other communities . . . and do not wait until after the event to try to pick up the pieces.

Mr. Hawkes: Essentially you are saying a knowledgeable person coming in who is knowledgeable about all aspects of potential assistance to work with local people to develop a contingency plan is the sensible . . .

Ms Hanrahan: Yes. I think there are enough federal departments that have these people available on staff right now whose jobs are to do that, but they seem to act after the situation instead of before and . . .

Mr. Hawkes: Instead of before.

Ms Hanrahan: —that acts as a preventative measure.

Mr. Hawkes: Thank you.

I will rephrase another theme in here that appears two or three times. You had a select group of young people at your conference, and there is a thread in there that young people have entrepreneurial instincts, that they have creative ideas for jobs. It is my own conviction as we move into the new world with technological displacement occurring and some old jobs disappearing that we need to harness the creativity to develop new ways of doing things.

I am just wondering if you have thought through a little more the kinds of assistance young people might need to foster that entrepreneurial creativity? What kinds of assistance, if any, do you envision at this point? Have you done more thinking about it? Can you be specific about how we might tap that and get it moving?

[Translation]

M. Hawkes: C'est bien.

À la page 10 de votre exposé, vous dites et je cite:

Le Gouvernement fédéral a manqué de créativité et de considération puisqu'il n'a pas réussi à mettre en place une structure intégrée pour favoriser le développement local.

Vous parlez des projets des collectivités pour répondre aux besoins de leurs chômeurs.

Pouvez-vous nous dire ce qu'est pour vous cette structure intégrée dont on aurait besoin pour rendre ces projets plus efficaces. Quel rôle le gouvernement fédéral devrait-il jouer dans l'intégration d'un projet communautaire?

Mme Hanrahan: Lorsque nous avons rédigé cette proposition, du point de vue de Terre-Neuve probablement, nous songions à des villes comme Buchans et Badger, à Terre-Neuve. La première est une ville minière, mais comme les mines ne sont plus exploitées, la localité a perdu sa base économique et il est probable que la population la déserte. Après une catastrophe, les localités commencent à penser planification et stratégie de développement et elles ont alors recours à l'aide de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada et à ses divers programmes, ou à la Banque fédérale de développement ou à d'autres. Nous avons donc suggéré que tous ces gens rencontrent les responsables des villes et petites localités qui ont déjà des difficultés financières avant même qu'une catastrophe se produise comme à St. Lawrence, à Buchans et ailleurs. Inutile d'attendre une fois que tout est consommé pour réparer les pots cassés.

M. Hawkes: Vous trouvez donc qu'une personne compétente devrait aller aider les gens des localités à mettre au point un plan d'urgence, ce qui serait logique . . .

Mme Hanrahan: Oui. Il y a suffisamment de ministères fédéraux et de fonctionnaires qui sont censés le faire, mais on a l'impression qu'ils agissent toujours après coup au lieu de prévenir et . . .

M. Hawkes: Au lieu de prévenir.

Mme Hanrahan: Ce pourraient être des mesures préventives.

M. Hawkes: Merci.

Je vais reformuler une autre idée qu'on retrouve là-dedans deux ou trois fois. À la conférence, il y avait des jeunes gens qui n'étaient pas n'importe qui et ils semblent avoir presque tous l'esprit d'entreprise. Ils semblent avoir des idées d'emploi. Je suis persuadé qu'avec cette nouvelle ère technologique où disparaissent certains vieux emplois, nous devons profiter d'une certaine créativité pour trouver de nouvelles façons de faire les choses.

Avez-vous réfléchi au genre d'aide dont les jeunes auraient besoin pour stimuler leur créativité? Quel type d'aide envisagez-vous à ce moment-ci? Y avez-vous réfléchi? Pouvez-vous nous dire précisément comment exploiter ce filon?

[Texte]

Ms Hanrahan: To give you an example, in Labrador this summer when we were holding our regional forum what we tried to do at the eight regional forums was to invite someone from government, especially the Employment and Immigration division, labour and business to come and talk to young people about unemployment, employment and so on.

• 1210

I guess what amazed me at all of the eight forums was when the person from Employment and Immigration stood up and actually talked about programs for young people and what they could take advantage of, these young people were in awe; like: this is the first time I ever heard of this; I was never exposed to this before; I did not know I could take advantage of a summer Canada project if I could get an organization within the community to sponsor me; things like this.

I wanted to single out this one because this was one of the ideas that was discussed. A couple of young people attending the forum said: You know, I had this idea this summer. I do not have a summer job and the mines are not hiring anybody, but I was thinking if I had a couple of lawnmowers maybe I could cut grass, but I needed the initial money to buy the lawnmowers to start a company. I remember setting up a meeting afterwards between the placement officer from the employment commission and these young people to develop their idea, or to steer them in the right direction.

I think basically what we need is an information process, because especially the Employment and Immigration Commission and especially the student centres are just meeting the needs of young people. They are not aware of what they can take advantage of, what programs are being offered to them. I would say that is number one; that is the big problem there.

Mr. Hawkes: Is there . . .

Ms Allison: I would like to add to that. I think too in the rest of Canada there might also be other young people who have ideas such as that who have no person to take their ideas to, who can set them, like Alanna did, in touch with the right government agent, perhaps with Employment and Immigration. Again, it is another need to look at, perhaps.

Mr. Hawkes: If we were to create a sort of venture capital fund or even a loan fund for small amounts of equipment, is that one of the big barriers? Young people might have a good creative idea but need \$2,000 or \$5,000 worth of capital to get the necessary equipment to implement that employment idea. Is that the biggest single barrier to the release of that entrepreneurial instinct?

Ms Allison: I would not think so. That would help, but I think providing the means of information and communication would be a lot more important in the first phase, because thinking of my community, for example, and our young people, if you were to make that pocket of money available to them, it could easily be abused if you did not have the proper thinking process that preceded it.

Mr. Hawkes: How does that concern tie into, which is another theme in here, the sort of creating of special units within CEIC for youth? You say that there are 9 or 10 but

[Traduction]

Mme Hanrahan: Par exemple, au Labrador l'été dernier, nous avons tenu l'une de nos huit conférences régionales. Nous y avons invité des représentants du gouvernement, surtout d'Emploi et Immigration, des syndicats et des entreprises afin de venir parler aux jeunes du chômage, de l'emploi et du reste.

Ce qui m'a vraiment étonné à chacune des huit conférences, c'est que, lorsque le représentant d'Emploi et Immigration se mettait à parler des programmes s'adressant aux jeunes, ceux-ci en restaient bouche bée. C'était comme si c'était la première fois qu'ils en entendaient parler. Ils ne savaient pas, par exemple, qu'ils pouvaient profiter du programme Eté-Canada s'ils pouvaient trouver un organisme de la localité pour les parrainer.

Je voulais faire ressortir cela, car c'est l'une des idées qui a été discutée. Certains jeunes gens ont dit avoir une idée d'emploi pour l'été. Ils n'avaient rien trouvé, car les mines n'engageaient personne et ils avaient pensé qu'en achetant deux tondeuses ils pourraient tondre le gazon pour ceux qui en ont besoin. Ils avaient besoin de fonds pour acheter les tondeuses et lancer leur compagnie. J'ai alors pris rendez-vous avec l'agent de la Commission de l'emploi et ces jeunes pour qu'ils présentent leur idée.

Il faut donc une meilleure information, surtout car la Commission d'Emploi et Immigration et les centres réservés aux étudiants répondent à peine aux besoins des jeunes. Ces derniers ne savent pas de quoi ils peuvent profiter, ne reconnaissent pas les programmes qui leur sont offerts. Je dirais que le principal problème est celui du manque d'information.

M. Hawkes: Y a-t-il . . .

Mme Allison: Si vous permettez, je voudrais ajouter quelque chose. Je crois que, dans le reste du Canada, il peut très bien y avoir d'autres jeunes qui ont de bonnes idées, mais qui ne savent pas à qui s'adresser et qui n'ont personne pour les aiguiller, comme Alanna l'a fait, vers le bon fonctionnaire. Voilà un autre besoin auquel on devrait songer.

M. Hawkes: Si l'on devait créer une sorte de fonds de capital-risque qui prêterait de l'argent pour acheter de l'équipement, par exemple; est-ce là l'un des principaux obstacles? Les jeunes pourraient très bien avoir une bonne idée, mais ne pas avoir les 2,000 dollars ou 5,000 dollars dont ils auraient besoin pour acheter l'équipement nécessaire. Est-ce le principal obstacle à l'esprit d'entreprise?

Mme Allison: Je ne le crois pas. Cela aiderait assurément, mais je crois que s'occuper de l'information et de la communication apporterait davantage en un premier temps, car, si je songe à ma localité, par exemple, si vous deviez mettre de l'argent à la disposition des jeunes, je crois qu'il y aurait des abus, car ils n'auraient pas fait le cheminement nécessaire.

M. Hawkes: Quel lien cela a-t-il avec la création d'unités spéciales à la C.E.I.C. pour les jeunes? Vous dites qu'il y en a déjà neuf ou dix, mais qu'il n'y en a pas assez. D'après votre

[Text]

there needs to be a lot more. I get the sense from your approach to those youth centres that they would be more traditional in the sense of employment counselling and things of this kind, or did you envision that those youth centres would also work on the entrepreneurial aspect; that it would be a totally integrated thing?

Ms Hanrahan: One of the things that came out throughout our proceedings in Newfoundland this summer, outside of the national forum, was that young people are very intimidated by the offices of the Employment and Immigration Commission. In Newfoundland we have two special—what they call—Outreach programs, one in Gander and one in Cornerbrook. We were told by young people in those communities and from around that this was probably the best program or the best office they had ever gone to in trying to receive employment counselling, referral for jobs, or to just go in and sit down and talk with someone. It is a unit that was especially designed for them. It does not have that formalized structure that some of the larger CEIC offices have.

The Chairman: Your last question, Mr. Hawkes.

Mr. Hawkes: My last question? One of the thoughts I hold increasingly dear to my own heart is the use of UIC support to encourage training and retraining; in other words, people become eligible for it. Society presently says to them, in return for getting your UIC funds, you must go looking for jobs. There are lots of areas of this country—that is a wasted effort, really. People would be better off getting additional training to equip them better for the workforce. I just wonder whether you have had any discussion of that principle, the use of UIC support to encourage further training for young people. Would you be in support of that principle?

• 1215

Mr. Daley: The thing that I found among our regional forums, the provincial forum in Newfoundland and the national as well was that young people would much sooner have accessibility to education opened up. They are willing to take on the burdens of loans, as long as they are accessible. If they can get on right through—those are people who are really geared to some sort of professional program—and those loans are realistic to be paid off, have a low interest rate and no interest for the first six months after graduation—those are the kind of things that young people want much more than a gift, an extension on their UIC benefits that terminates after a year and is extended for another six months providing they go to school. It is not that sort of relationship they really want. They would much sooner that money be provided for accessibility to education and assume the responsibility for that money.

Ms Allison: Can I add something here? As for the training that is available, as far as I am aware an extremely low percentage rate of young people actually find jobs even after their training programs have been completed. If you are unemployed and you take a training program, even though you have skills, you are still at the same point in your inability to tap the labour market for a job. I think the last time I read it,

[Translation]

façon de percevoir ces centres pour les jeunes, j'ai l'impression qu'on y prodiguerait des services plutôt traditionnels, comme l'orientation, ou avez-vous songé que ces centres pourraient également encourager l'esprit d'entreprise, que les deux pourraient être intégrés?

Mme Hanrahan: Les conférences régionales à Terre-Neuve, l'été dernier, ont fait ressortir que les jeunes étaient très intimidés par les bureaux de la Commission de l'emploi et de l'immigration. A Terre-Neuve, il y a deux services spéciaux dits d'extension, l'un à Gander et l'autre à Cornerbrook. Les jeunes de ces deux régions nous ont dit que c'était sans doute le meilleur service auquel ils avaient jamais eu affaire pour des conseils, des emplois ou tout simplement pour aller discuter avec quelqu'un. C'était une unité conçue spécialement pour eux. Il est inutile d'avoir une structure formelle comme on trouve dans certains des plus gros bureaux de la C.E.I.C.

Le président: Une dernière question, monsieur Hawkes.

M. Hawkes: La dernière question? Une idée à laquelle je tiens de plus en plus serait d'utiliser la C.A.C. pour financer la formation et le recyclage. Autrement dit, les gens y deviendraient admissibles. À l'heure actuelle, ceux qui reçoivent des prestations d'assurance-chômage doivent, en retour, se chercher un emploi. Il y a beaucoup de régions au pays... Il s'agit vraiment de peine perdue. Il vaudrait mieux que les gens aient une formation supplémentaire qui leur permette de trouver un emploi. Je me demande si vous avez parlé de la possibilité d'utiliser des prestations d'assurance-chômage pour encourager les jeunes à suivre des cours supplémentaires. Êtes-vous d'accord avec le principe?

M. Daley: Ce que j'ai constaté lors de nos colloques régionaux, colloque provincial à Terre-Neuve puis colloque national, c'est que les jeunes préfèrent de beaucoup avoir plus d'accès à l'enseignement. Ils sont prêts à assumer le fardeau des prêts, pourvu qu'ils y aient accès. Je pense surtout aux étudiants qui s'intéressent aux cours professionnels, car il est assez facile de rembourser ces prêts, à cause du taux d'intérêt très bas; de plus, il n'y a pas d'intérêt pendant les six premiers mois après qu'ils aient reçu leur diplôme. Donc les jeunes préfèrent avoir accès aux prêts, plutôt que d'avoir des cadeaux, c'est-à-dire une prolongation de leurs prestations d'assurance-chômage de six mois s'ils fréquentent l'école. Ce n'est pas ça qu'ils veulent. Ils préfèrent de loin avoir des prêts et en être responsables.

Mme Allison: Puis-je ajouter quelque chose? À ma connaissance, il y a un très faible pourcentage de jeunes qui réussissent à trouver des emplois, même après avoir suivi des cours de formation. Même si un jeune acquiert des compétences grâce à un programme de formation, il n'arrive toujours pas à entrer dans la population active. D'après les dernières statistiques que j'ai vues, il n'y a que 25 p. 100 des jeunes qui participent aux

[Texte]

25% of the young people who go through training programs find jobs after a training project. There are still no more jobs out there and they are no better equipped really to sell themselves. With my experience in youth, we find that teaching them the skills, exactly how to go out there and how to find what they want, how to market themselves and how to sell their skills and abilities, would work hand in hand with the technological training. If the Unemployment Insurance Commission or Employment and Immigration could start doing this type of counselling after a term of training, I think this would be very beneficial to the youth.

Mr. Hawkes: Thank you.

The Chairman: Mr. Cyr.

M. Cyr: Merci, monsieur le président.

Moi aussi, je désire rendre hommage au Conseil consultatif de la jeunesse de Terre-Neuve et du Labrador pour être venu présenter au Comité son point de vue sur l'avenir de la jeunesse canadienne.

Sans doute que les problèmes que rencontrent les jeunes de Terre-Neuve et du Labrador ressemblent beaucoup à ceux que rencontrent les jeunes de la Gaspésie, qui est juste de l'autre côté du golfe Saint-Laurent. Les emplois, dans une région comme la vôtre et la mienne, sont beaucoup plus saisonniers que permanents.

J'aurais deux questions, monsieur le président. Voici la première. Aujourd'hui, les membres du Conseil consultatif sont devant un comité de la Chambre des communes. Est-ce que vous avez l'intention de présenter un mémoire à votre gouvernement provincial aussi, si ce n'est déjà fait?

Mr. Daley: We have already presented both this brief and the provincial brief to the province itself.

We went in three steps. We have regional youth unemployment forums within Newfoundland and we have a provincial youth unemployment forum; both briefs have been presented on the provincial level. Then we went to the national forum level which has also been presented on the provincial level in Newfoundland. I do not know what the intentions of other people would be in other provinces to handle this report. Perhaps you would like to tell them, Margaret, what you intend to do provincially.

• 1220

Ms Allison: We have been trying to meet with people in our province to establish a British Columbia youth council just to create a forum for youth expression. Right now we are getting nowhere fast.

The Chairman: I wonder why?

Ms Allison: In a province where a lot of our youth programs had to be cut because of restraint, which is simply why I am here today, I am hoping that in the future we will be able to meet with people in our province and pursue this matter.

[Traduction]

programmes de formation qui réussissent à trouver ensuite un emploi. Il n'existe toujours pas davantage d'emplois, et les jeunes ne sont pas mieux en mesure de «se vendre». D'après mon expérience avec les jeunes, j'ai constaté qu'il faut leur enseigner comment se vendre, et comment vendre leur compétence, en même temps que de leur donner une formation technique. Si la Commission de l'assurance-chômage ou de l'Emploi et de l'Immigration pouvaient commencer à donner ce genre d'orientation après un programme de formation, je pense que les jeunes pourraient en bénéficier beaucoup.

M. Hawkes: Merci.

Le président: Monsieur Cyr.

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman.

I would also like to pay tribute to the Newfoundland and Labrador Youth Advisory Council for appearing before the committee to present its opinions on the future of young people in Canada.

The problems encountered by young people in Newfoundland and Labrador are doubtless very similar to those encountered by young people in the Gaspé Peninsula, which is just on the other side of the Gulf of St. Lawrence. In regions such as yours and mine, jobs are much more seasonal than permanent.

I have two questions to ask, Mr. Chairman. The first is this: as members of the advisory council, you are appearing before the House of Commons committee today, but do you intend to also present a brief to your provincial government, if you have not already done so?

M. Daley: Nous avons déjà présenté et ce mémoire et le mémoire provincial au responsable de notre province.

Nous avons procédé en trois étapes. Nous organisons des colloques régionaux sur le chômage des jeunes à Terre-Neuve, et nous avons également un colloque provincial sur le chômage des jeunes. Nous avons présenté les deux mémoires au responsable de la province. Nous avons également présenté un mémoire au colloque national. Je ne sais pas quelles sont les intentions des autres représentants provinciaux en ce qui concerne ce rapport. Peut-être que vous pourriez expliquer, Margaret, ce que vous avez l'intention de faire à l'échelle provinciale.

Mme Allison: Nous essayons de rencontrer les gens dans la province pour établir au moins un conseil sur la jeunesse de la Colombie-Britannique pour offrir à cette jeunesse un porte-parole. En ce moment, nous n'avons aucun succès.

Le président: Je me demande pourquoi?

Mme Allison: Dans notre province, un grand nombre des programmes pour la jeunesse ont été éliminés à cause de restrictions financières, et c'est pour cela que je suis ici aujourd'hui. J'espère qu'à l'avenir, nous pourrions rencontrer les responsables provinciaux, pour discuter de cette question.

[Text]

M. Cyr: Je crois qu'il découle des discussions de ce matin, monsieur le président, que la responsabilité ne réside pas exclusivement au niveau du gouvernement fédéral, mais aussi à celui des provinces, de l'entreprise privée et des syndicats ouvriers. Dans son Budget du printemps, M. Lalonde a bien dit que c'est dans le secteur privé qu'il y a eu une réduction très marquée des emplois, et non pas dans le secteur public. Voilà pourquoi il a investi 2.4 milliards de dollars pour aider l'entreprise privée à créer des emplois permanents, surtout chez les jeunes.

Ceci dit, j'aimerais demander à nos témoins, monsieur le président, s'ils ont eu des contacts avec les syndicats ouvriers. J'aimerais citer un exemple typique. Chez moi, en Gaspésie, nous avons l'*Abitibi Price*; un étudiant qui possède trois ou quatre diplômes d'université en génie civil est allé solliciter un poste de technicien, et l'employeur lui a dit: Tu as trop de diplômes, tu ne peux pas avoir la *job*. Dans à peu près toutes les conventions collectives, l'employeur est régi par des règles: il ne peut pas engager une personne qui est trop qualifiée. Pourquoi? Parce que la convention collective dit: Si tu as deux ou trois diplômes d'ingénieur, on doit te payer 5,000, 6,000 ou 7,000 dollars de plus qu'un technicien. Donc, il ne peut pas avoir le poste de technicien parce qu'il a trop de diplômes.

Avez-vous l'intention d'entrer en contact avec certains chefs de syndicats ouvriers du Canada pour leur demander d'assouplir leurs conventions collectives afin de permettre à certains employeurs, parce que tous les employeurs d'une certaine importance sont régis par les conventions collectives, de donner aux jeunes cette chance qu'ils désirent, soit de pouvoir être apprentis-ouvriers ou apprentis-techniciens pendant un an ou deux et de ne pas être assujettis immédiatement à la convention collective, ou pour leur demander de modifier la convention collective pour donner une chance aux jeunes d'occuper des postes permanents?

Mr. Daley: I just have a very short reply. Yes; sure it has been done, and will continue to be done to besige unions to respect the position of young people. I am very doubtful about the success of something like that, and I can kind of understand that from the point of view of people in the union and senior workers.

Ms Hanrahan: I think it would be difficult right now, especially when we have such high levels of unemployment among the adult population, to try to convince unions to change some of their collective bargaining rights or to have them relaxed in order to make jobs for young people.

I think what probably is needed first is that the unions have to realize in this country that they actually owe something to young people, because in the future, in 10 years' time, young people will be the members of that union. Right now they almost act as gatekeepers to jobs from young people, in that they are not helping young people at all in this country get jobs.

Ms Allison: I would like to add just one thing to that. In British Columbia it is possible for young people to approach a union hiring hall and mark their names down on lists to

[Translation]

Mr. Cyr: Mr. Chairman, these discussions this morning seem to indicate that the responsibility does not lie exclusively with the federal government, but also with the provinces, the private sector, and the unions. In his spring budget Mr. Lalonde did say that there had been a marked reduction of jobs in the private sector, and not in the public sector. That is why he invested \$2.4 billion to help private enterprises to create permanent jobs, particularly for the young people.

Having said that, Mr. Chairman, could the witnesses tell us if they have had any contacts with the unions. Let me give a typical case. In my riding, in Gaspé, one of our large firms is *Abitibi Price*, a student with three or four university degrees in civil engineering tried to obtain a technician's job, and the employer told him: you have too many degrees, you cannot have the job. In almost every collective agreement, the employer is subject to certain rules. He may not hire someone who is overqualified. Why? Because in the collective agreement, it says that anyone with two or three engineering diplomas, must be paid \$5,000, \$6,000 or \$7,000 more than a technician. So the chap cannot have the technician's job, because he is too qualified.

Is it your intention to contact certain union leaders in Canada, in order to ask them to soften the rules in the collective agreements, in order to allow certain employers, since most large employers have negotiated collective agreements, to give young people their chance either to apprentice as technicians for a year or two, without being immediately subject to the collective agreement, or by modifying collective agreements in order to allow young people to take permanent positions?

M. Daley: Ma réponse est très simple. Oui, nous avons certainement contacté les syndicats, et nous continuerons à les assiéger, afin de leur faire respecter la position des jeunes. Je doute qu'on ait beaucoup de succès, et je peux comprendre aussi le point de vue du syndicat, et des travailleurs plus anciens.

Mme Hanrahan: Il serait très difficile, en ce moment, étant donné le taux de chômage très élevé chez les adultes, de convaincre les syndicats de changer leurs droits acquis par négociation, afin de permettre aux jeunes de prendre des emplois.

Il faut d'abord que les syndicats comprennent que dans ce pays, ils doivent déjà quelque chose aux jeunes, car dans un avenir rapproché, dans dix ans, ces jeunes mêmes seront les membres des syndicats. En ce moment, ils montent quasiment la garde devant les jeunes, puisqu'ils ne les aident pas du tout à se trouver des emplois.

Mlle Allison: Je veux ajouter quelque chose. En Colombie-Britannique, les jeunes peuvent en fait s'inscrire au bureau d'embauchage du syndicat comme apprentis, et s'engager par

[Texte]

become apprentices and indenture themselves with an employer in that trade. This actually does occur, and for quite some time I believe there was quite a measure of success with youths being trained in jobs through unions. However, there was a problem, in that instead of getting the whole training in one area of trade, you had to move, of course, from job site to job site, as most people do when they work for a union. So this program was basically dropped. I think right now, especially as Alanna has pointed out, in this scenario we are not going to be getting very far in revamping it, at least for the next five years or so.

Le président: Ce sera votre dernière question.

M. Cyr: Monsieur le président, vous venez de la province de Québec et vous savez ce qu'il en est de ces jeunes techniciens qui sortent de l'université avec des diplômes de charpentier, de soudeur, de plombier, de menuisier, de peintre et autres. Mais pour qu'ils puissent aller travailler sur un chantier de construction, ils doivent posséder une carte de compétence et 1,000 heures de service se rapportant à la dernière année. Donc, ça c'est un obstacle majeur à la jeunesse québécoise car ils ne peuvent travailler sur les chantiers de construction.

Alors, monsieur le président, j'espère qu'un comité, tel le Conseil consultatif de la jeunesse et d'autres qui seront créés dans les provinces, pourra aider ces jeunes, c'est-à-dire qu'ils pourront convaincre les employeurs de donner une chance à ces jeunes pour qu'ils puissent faire un travail au niveau de leur métier, pour lequel ils ont obtenu des diplômes des universités ou des collèges professionnels.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr.

My next questioner is Mr. St. Germain. But before I go to Mr. St. Germain and before too many leave this committee for lunch, I want to raise very quickly a problem that I would like your advice on, not necessarily today but in the days to come.

We are supposed to be dealing here with one of the most important problems in the country, unemployment, and today youth unemployment, tomorrow youth unemployment, and I must say I am rather shocked at the attention the media is giving the work of this committee. Today nobody at all from the media is present, as far as I know, and we have had some excellent witnesses, some excellent presentations, some excellent discussion between the members and the witnesses. While we know in a free society we cannot oblige the press to cover what is supposed to be a very important subject, I am wondering if you could suggest to me—give it some thought—I would not want to do this on a unilateral basis or on a partisan basis; I would like to have some kind of consensus among members . . . how we can make the public—and we are involved in a public education process here; it is not just for Members of Parliament. We are trying to educate the public in general as to what is happening in our country through the witnesses. If nobody learns what happened in Newfoundland last summer, or nobody learns what happened in Quebec last summer, through what the witnesses tell us and our discussion, it is not of as great value.

So if some of you have ideas, you may wish to reflect on this and come back to me, and we might try to construct some kind

[Traduction]

contrat avec un employeur dans ce métier. Ce programme d'apprentissage de la jeunesse par le biais des syndicats a connu un certain succès, et se pratique toujours. Toutefois, il y a une difficulté, puisque la formation n'était pas assurée en un seul endroit, il fallait bien sûr se déplacer d'un chantier à l'autre, comme le font la plupart des syndiqués. Eventuellement ce programme a été abandonné. Comme l'indiquait Alanna, dans la conjoncture actuelle, nous ne pourrions certainement pas renouveler ce programme, pas au moins, dans les 5 années à venir.

The Chairman: This will be your last question.

Mr. Cyr: Mr. Chairman, you are also from the Province of Quebec, and you know the lack of the young technicians coming out of colleges with diplomas as carpenters, welders, plumbers, cabinetmakers, painters, et cetera. In order to be able to work on a construction site they must have a trade certificate, and at least 1,000 hours of experience in the preceding year. This has been a major barrier to Quebec youth in working on construction sites.

I would hope, Mr. Chairman, that some committee, such as the Youth Advisory Council, or others, established by the provinces, will find a way to help our youth; that is, they will succeed in convincing employers to give these young people a chance to work in the trade for which they qualified themselves in universities or community colleges.

Le président: Merci, monsieur Cyr.

M. St. Germain sera le prochain intervenant, mais avant de lui céder la parole, et avant que les députés quittent le Comité pour déjeuner, je voudrais leur avis d'ici quelques jours sur un problème que je veux présenter aujourd'hui.

Apparemment, nous traitons ici un des problèmes les plus importants au pays, c'est-à-dire le chômage, et surtout le chômage actuel et futur des jeunes. Et je suis vraiment choqué par le manque d'attention des médias au travail de ce Comité. Si je vois bien, aujourd'hui, il n'y a personne des médias ici, et pourtant, nous avons d'excellents témoins, d'excellents mémoires, et une excellente discussion entre les députés et les témoins. Bien sûr, dans une société libre, on ne peut obliger la presse à couvrir ce qui est considéré un sujet très important, peut-être pourriez-vous me suggérer—vous pouvez y penser—et surtout sans agir d'une façon unilatérale, ou partisane, je préférerais un consensus parmi les membres du Comité—comment pourrions-nous sensibiliser le public, puisque nos délibérations sont un moyen d'informer le public; non pas seulement les membres du Parlement. On veut éduquer le grand public par le biais des témoins, sur ce qui se fait au pays. Si personne n'apprend par les témoignages qu'on entend, et les discussions que nous avons, ce qui s'est fait à Terre-Neuve l'été dernier, ces efforts sont vains.

Alors pensez-y, et si vous avez quelque idée, faites-le moi savoir, car nous pourrions essayer d'établir une stratégie

[Text]

of strategy to deal with the media and see if they could give more attention to what they all seem to say in their editorials is a very serious problem.

I will leave that with you before I go to Mr. St. Germain.

Mr. McGrath.

Mr. McGrath: Mr. Chairman, I will not delay the proceedings, but I certainly welcome your intervention. I too have noted the same concern. To the best of my recollection, the only time we were covered by the press during the course of our hearings was when we had the Canadian Conference of Catholic Bishops here. That says something; I do not know what. But certainly it seems to me that we have had a lot of talk around here about parliamentary reform; but a great case is being made for reforming the Press Gallery. There are about 300 of them. You try and get near the parliamentary restaurant for lunch, and you will get walked over in the shuffle. I just wonder what they all do. They certainly do not cover this committee. I believe it is a serious problem, a serious matter that should be brought to their attention. They are part of this institution; that is why they share these facilities; that is why we underwrite their sharing the facilities. Everything that we have access to here, they enjoy the same access. I do not know whether there is a quorum here or not, I am not sure, but . . .

• 1230

The Chairman: There is.

Mr. McGrath: I would suggest, Mr. Chairman, that you bring this matter to the attention of the President of the Press Gallery in a letter.

Mr. Parker: I wholeheartedly endorse the recommendation.

Mr. McGrath: I would make it in the form of a motion, if that would be in order. Perhaps a copy could be sent to . . .

The Chairman: If there is consensus on this, I would be pleased to do so. I am glad to see there is concern from all parties about this. I know the parties are very concerned with the subject matter. That is fine. I merely wanted to get a reaction from the members. I will do that and I will report to you in due course.

Mr. St. Germain.

Mr. St. Germain: Thank you, Mr. Chairman.

First of all, I would like to congratulate the group on their excellent presentation here today, and welcome the people from Newfoundland and, as well, my British Columbia counterpart, Margaret Allison.

I have two questions. The main one hinges on what the basic philosophy or the basic ideals of the national forum will be. I know you have to gain recognition, and to gain recognition you have to have an organization. The big question to me is: Will your philosophy, as far as an organization, be directed towards government's assisting you, or the people that actually create the jobs that you are after, the business sector?

[Translation]

quelconque pour assurer que les médias portent un peu plus d'attention à ce qu'au moins leurs éditeurs considèrent un problème très grave.

Je vous laisse donc y penser, avant de céder la parole à M. St. Germain.

Monsieur McGrath.

M. McGrath: Monsieur le président, je ne veux pas vous retarder, mais je suis très heureux d'entendre ce que vous avez dit. J'ai aussi remarqué la même chose. Si je me souviens bien, c'est seulement lors de notre audience de la Conférence canadienne des évêques catholiques que la presse s'est présentée aux séances du Comité. Il y avait peut-être une bonne raison, je ne la connais pas. Bien sûr, on entend toute sorte d'idées au sujet de la réforme du Parlement, mais peut-être faudrait-il aussi réformer la tribune de la presse. Ils sont environ 300. À l'heure du déjeuner, vous vous faites bousculer à la porte du restaurant parlementaire. Je me demande bien ce qu'ils font tous. En tout cas, ils ne s'occupent pas de notre Comité. C'est un problème grave qui devrait être porté à leur attention. Après tout, ils font partie de cette institution, c'est la raison pour laquelle nous les faisons profiter de tous les services. Ils ont droit à exactement les mêmes services que nous. Je ne sais pas si nous avons le quorum, mais . . .

Le président: Oui.

M. McGrath: Je suggérerais, monsieur le président, que vous attiriez l'attention du président de la Tribune de la presse sur cette question en lui écrivant une lettre, peut-être.

M. Parker: J'appuie à fond la recommandation.

M. McGrath: Si c'est conforme, je pourrais présenter une motion en bonne et due forme. On pourrait en envoyer copie à . . .

Le président: Si vous êtes tous d'accord, je serai heureux de le faire. Je suis bien content que tous les partis s'inquiètent de cela. C'est très bien, je voulais simplement connaître votre réaction. Je ferai donc ce que vous m'avez dit et je vous donnerai des nouvelles en temps et lieu.

M. St. Germain.

M. St. Germain: Merci, monsieur le président.

Je voudrais d'abord féliciter le groupe de cet excellent exposé et souhaiter la bienvenue aux représentants de Terre-Neuve de même qu'à ma concitoyenne de la Colombie-Britannique, Margaret Allison.

J'aurais deux questions. La première tient aux principes et idéaux de base de la conférence nationale. Je sais que vous devez vous faire reconnaître, et pour cela, il vous faut une organisation. Cet organisme demandera-t-il de l'aide au gouvernement ou s'adressera-t-il à ceux qui créent ces emplois que vous recherchez, à savoir, l'entreprise privée ?

[Texte]

Mr. Daley: When we speak of a national organization, it will be all-encompassing. Obviously the top priority will be employment. My great liking of the idea is simply for the sake of the forum, because I see the need for it. I would imagine if that sort of organization was in place in terms of employment, there would be a combination of government assistance and a commitment to the problem of youth employment from the private sector

Mr. St. Germain: Logically you can be recognized by any ministry, the Ministry of Youth or anything, but really, having just come out of the private sector, I know that none of the people around here really create that many jobs that will ever last or amount to be anything. The people who really do it are in the private sector. My hope is that eventually the direction and the thrust of your organization will be to work with the private sector. I imagine that in your infancy you are basically just formulating your policies and what-have-you, but I hope that somewhere along the line that is the direction you would go, because that is my belief; but it is your organization.

My other question concerns—unfortunately I did not have time to read your presentation before I came—the method of education that is taking place in this country today, which is that basically we are receiving people in the work world who are not trained for the needs of business. We train all our people. One of my organizations was unionized, one of them was non-unionized. There are problems there, but I do not think that is a question. I think the unions are there; they perform a function, and we have to deal with them, like we have to deal with business.

Is your concept basically going to be to train youth, redirect them at an earlier age in high school, so that we will provide the tradesmen, as opposed to having graduates with basically an arts philosophy and really a shortage of trained work people in the workforce?

• 1235

Mr. Daley: As a philosophy major, I will answer that one.

Yes, I think they have to start introducing 14- and 15-year-old citizens to the workplace. The fundamental loss right now is at that age. And yes, there has to be certain amount of practicality involved in regard to what people can go into in terms of incentives. If it is something very practical like a trade, they should become very accessible. If it is some sort of professional degree, again, there should be no question about a person being able to go into that post-secondary institution to receive that degree, also in combination with work experience, some sort of guarantee of that work experience. However minimal the amount of monetary return for a young person, there should be some sort of work experience or perhaps recognition of volunteer work, in the sense of co-operative education, if the young person is out working for a term of school even on a voluntary basis, which is perhaps more realistic. There should be some sort of recognition that that volunteer work is actually work experience; many employers right now do not accept that as work experience.

[Traduction]

M. Daley: L'organisme national s'occupera de tout et évidemment, l'une de ses priorités, sera l'emploi. Je suis très favorable à cette idée car j'en ai constaté le besoin à la conférence. Si un tel organisme existait, il pourrait rechercher à la fois l'aide gouvernementale et celle du secteur privé pour régler le problème du chômage chez les jeunes.

M. St. Germain: Logiquement, vous pourriez être reconnu par n'importe quel ministère, de la Jeunesse ou autre, mais comme tout récemment j'étais encore dans le secteur privé, je sais que personne ici ne peut vraiment créer des emplois permanents ou intéressants. C'est le secteur privé qui fait cela. J'espère que votre organisme décidera donc de travailler en collaboration avec le secteur privé. Je suppose que comme vous en êtes au tout début, vous êtes en train de formuler les politiques et tout le reste. J'espère qu'à un moment donné vous prendrez cette voie car je suis convaincu que c'est la meilleure. Évidemment, c'est votre organisme.

Mon autre question porte sur les méthodes actuelles d'enseignement—et malheureusement je n'ai pas eu le temps de lire votre exposé avant d'arriver—qui font que nous trouvons sur le marché du travail des gens non formés pour répondre aux besoins des entreprises. Nous sommes obligés de former tous nos employés. L'une de mes entreprises était syndiquée, l'autre pas. Cela crée des problèmes, mais je ne crois pas que cela soit vraiment sérieux. Les syndicats sont là pour un rôle bien précis et nous devons traiter avec eux comme nous traitons avec les autres entreprises.

Est-ce que vous voudriez qu'on forme les jeunes en les orientant dès le début de l'école secondaire afin d'avoir des travailleurs qualifiés plutôt que des diplômés en sciences humaines puisqu'on ne trouve pas suffisamment de travailleurs spécialisés sur le marché ?

M. Daley: Fort de ma classe de philosophie, je vais vous répondre.

Oui, je crois bon d'initier les jeunes de 14 et 15 ans au milieu du travail. C'est à cet âge qu'on les perd surtout. Vous avez raison aussi de dire qu'il faut tenir compte du côté pratique des choix exercés. S'il s'agit d'un métier très pratique, la formation devrait être très accessible. S'il s'agit d'un diplôme menant à une profession, les jeunes devraient aussi être libres de s'inscrire à l'établissement post-secondaire voulu pour obtenir le diplôme en question, mais en acquérant en même temps une expérience pratique. Même si le salaire du jeune doit être minime, on devrait pouvoir lui créditer son expérience de travail ou son bénévolat, au sens de l'enseignement coopératif, même si le jeune travaille gratuitement pendant un semestre, ce qui se rapproche sans doute davantage de la réalité. On devrait donc considérer comme de l'expérience ce genre de bénévolat alors que la plupart des employeurs refusent de l'accepter.

[Text]

Ms Allison: Could I make a comment in addition to that, especially in relation to what another speaker mentioned, concerning someone wanting to go into the trades for three or four certificates and then probably still having to be trained by a private organization. I would just like to illustrate briefly the program I am running right now in my centre.

The Chairman: Which is that?

Ms Allison: It is in White Rock: the Work Information and Resource Center for Teens. We have found in our community, and I think that was pretty much the consensus at the forum, that education is not properly preparing people for the workplace. Lots of kids are graduating from high school not knowing what they want to do, and probably rightly so. There is a smorgasbord of opportunities out there; they can build sandwiches this high, but where do you take a bite? We have made a career awareness centre in a high school where we are counselling kids with career-oriented things in mind. We will take bus trips, we will visit a welder, find out what he does, find out what training is required, what aptitude and skill level you must have and what the entrance requirements are. We found it extremely successful. By doing such a thing in high school, perhaps followed up by a co-operative education program, what you have is a teen population in touch with their own skills, who are able to direct themselves at a far earlier level and then perhaps not waffle all the way through high school, and waffle taking the path of least resistance all the way through university, and then find that they do not have any marketable skills. I do not know that there are any specific recommendations you will find in the report in front of you, but I think you will find that quite a few of them, in the educational area, were made with that sort of suggestion in mind. We are hoping that it is going to be extremely successful.

Mr. St. Germain: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. St. Germain.

Since the witnesses are new to a parliamentary committee, I think I should advise them—they probably realize it—that there are many political opinions around this table. While Mr. St. Germain's opinion is a legitimate one with respect to the role of the public and the private sectors, there are probably other opinions around the table on that subject. I want you to know that. The parties are not all in their right place and we probably do not know where we come from, but we are from three political parties around here.

Mr. St. Germain: I did not realize that, Mr. Chairman.

The Chairman: You are new.

Mr. St. Germain: I know, that is why.

The Chairman: Mr. Cooper.

Mr. Cooper: Thank you, Mr. Chairman. With that in mind, I will start my questions.

My particular concerns relate to the figures you found in Newfoundland concerning unemployment and particularly concerning part-time employment. In the looking I have done into this area I am always astounded by it. The first question I

[Translation]

Mme Allison: Si vous permettez, je voudrais ajouter quelque chose, surtout que quelqu'un a parlé de ceux qui obtiennent trois ou quatre certificats en vue d'un métier donné et qui doivent quand même être formés par l'entreprise privée. Je voudrais vous exposer rapidement le programme que j'administre en ce moment à mon Centre.

Le président: Lequel?

Mme Allison: White Rock; c'est le Centre de ressource et d'information du travail pour les adolescents. Nous nous sommes rendus compte chez-nous, et cela semble être généralisé d'après ce qui a été dit à la conférence, que l'école ne prépare pas vraiment les gens au marché du travail. Beaucoup de jeunes qui terminent leur école secondaire ne savent pas ce qu'ils vont faire et probablement avec raison. Les ouvertures sont multiples, mais il y en a tellement, qu'on ne sait pas où se diriger. Nous avons mis sur pied, dans une école secondaire, un centre de sensibilisation à la carrière où l'on conseille les jeunes toujours. On organise des excursions en autobus pour rencontrer un soudeur, savoir ce qu'il fait, quelle formation est nécessaire, quelles aptitudes et qualités sont exigées, quelles sont les conditions d'admission, etc. Cela a beaucoup de succès. Si l'on fait cela au niveau du secondaire et qu'on le fait suivre d'un programme d'enseignement coopératif, on obtient des adolescents qui connaissent leurs propres qualités, qui sont capables de s'orienter beaucoup plus tôt et qui ne se laissent pas porter tout au long du secondaire en empruntant la voie de la facilité jusqu'à l'université pour ensuite se rendre compte qu'ils n'ont acquis aucune connaissance pratique. Je ne crois pas que vous trouverez des recommandations précises dans le rapport que vous avez sous les yeux, mais plusieurs de celles touchant à l'éducation ont été faites dans cet esprit. Nous espérons beaucoup de succès.

M. St. Germain: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur St. Germain.

Comme les témoins assistent peut-être pour la première fois à une séance d'un Comité parlementaire, je devrais les avertir... à moins qu'ils ne s'en soient déjà rendus compte... qu'il y a divers courants d'opinions politiques autour de la table. L'opinion de M. St. Germain sur le rôle des secteurs public et privé est bien légitime, mais d'autres ont probablement un autre avis. Il est difficile de distinguer de quel parti sont les députés mais disons que les trois partis sont représentés.

M. St. Germain: Je ne m'étais pas rendu compte de cela, monsieur le président.

Le président: Vous êtes nouveau.

M. St. Germain: Je sais, c'est à cause de cela.

Le président: Monsieur Cooper.

M. Cooper: Merci, monsieur le président. Je vais penser à cela en posant mes questions.

Je m'intéresse surtout au nombre de chômeurs et d'employés à temps partiel que vous avez recensés à Terre-Neuve. Chaque fois que je fais de la recherche dans ce domaine, je suis abasourdi. Voici ma première question: combien des employés

[Texte]

have is: how many of those people who fell into the part-time employed category would prefer to maintain that? In other words, how many of them have a part-time job because they are attending school, they are attending university, they are attending something else?

• 1240

Ms Hanrahan: That report was really broken down into two sections, one that dealt with students and the other one that dealt with youth who were actively participating in the work force at least 12 months per year. So that figure of 30.5% indicates that portion of the population actively looking for 12 months. Those are raw statistics, too. We did not take those figures and do the seasonal adjustment and formula that Stats Canada does, so they are just raw data based on the collection of the surveys.

To answer your other question about how many people prefer to have that remain that way part time, that was not one of the questions answered. I guess I could guess maybe but . . .

Mr. Cooper: You probably answered that by answering the first question because you said that those figures apply to people who would consider themselves in the marketplace for a job on a full-time basis.

Ms Hanrahan: Yes.

Mr. Cooper: That is pretty phenomenal, Mr. Chairman, and I think that is a figure the committee should be looking at in terms of any reports we are looking at in the future.

Ms Hanrahan: I would also like to make a comment about that survey. It was a mail-out questionnaire that was done randomly throughout homes in Newfoundland and Labrador by a professional research team. The questionnaire was 27 pages long in itself. We sent out 1,900. We had a return rate of 1,299, which I think is 65.8% . . .

Mr. Cooper: On a random sample basis?

Ms Hanrahan: Yes.

Mr. Cooper: Wow, that is very high.

Ms Hanrahan: Yes. The company told us that they were truly, truly surprised at the return rate. We like to interpret that as saying that young people are concerned and they do want to have a voice.

Mr. Cooper: The second question arising from that is there has been a recent report dealing with the whole thing of part-time workers benefits, pay schedules, that sort of thing. Of course, I think that is probably going to have a major impact on youth more than any one group. I would like to know if your group has addressed, or if you have given any thought to what kind of attitudes you approach the whole thing of part-time wages, of benefits and whatnot.

Ms Hanrahan: You are the chairman.

The Chairman: If you do not have a ready answer for any question, you can say that you have not studied the question. I leave it up to you. There is no obligation to construct an answer.

[Traduction]

à temps partiel préfèrent ce type d'emploi? Autrement dit, combien d'entre eux ont un emploi à temps partiel parce qu'ils suivent des cours ou qu'ils ont une autre activité?

Mme Hanrahan: Ce rapport contient deux sections, l'une se rapportant aux étudiants et l'autre aux jeunes qui ont fait partie de la main-d'oeuvre active pendant un minimum d'un an. Les 30,5 p. 100 se rapportent à ceux qui ont cherché du travail pendant douze mois. Il s'agit d'ailleurs de données brutes, non désaisonnalisées, de l'enquête.

Quant au nombre de personnes qui souhaitaient continuer à travailler à temps partiel, cette question ne figurait pas dans le questionnaire. Je pourrais risquer un chiffre, mais . . .

M. Cooper: Vous avez répondu à ma question en expliquant que ces chiffres s'appliquent aux personnes recherchant un travail à temps plein.

Mme Hanrahan: En effet.

M. Cooper: C'est un chiffre plutôt extraordinaire dont le Comité devra tenir compte lors de la rédaction de son rapport.

Mme Hanrahan: Cette enquête a été effectuée au moyen d'un questionnaire qui a été adressé par la poste à un certain nombre de foyers de Terre-Neuve et du Labrador. Le questionnaire comportait 27 pages. Sur les 1,900 questionnaires expédiés, nous avons reçu 1,299 réponses ce qui représente 65,8 p. 100.

M. Cooper: Vous avez donc établi un échantillon aléatoire?

Mme Hanrahan: Oui.

M. Cooper: C'est un taux très élevé.

Mme Hanrahan: En effet. Les responsables étaient d'ailleurs les premiers surpris de cette proportion très élevée de l'avance. Cela signifie sans doute que les jeunes sont très préoccupés et qu'ils voudraient avoir leur mot à dire.

M. Cooper: Un rapport a paru récemment concernant les prestations et les barèmes de salaires des travailleurs à temps partiel. Cela a une importance toute particulière pour les jeunes. Je voudrais savoir ce que vous pensez de l'ensemble du problème posé par le travail à temps partiel, tant au plan des salaires que des autres prestations.

Mme Hanrahan: C'est vous le président.

Le président: Vous êtes libre de ne pas répondre à telle ou telle question que vous n'avez pas étudiée à fond.

[Text]

Mr. Cooper: I am certainly not intending to put you on the spot in any way. I think it is just an area of concern.

Ms Hanrahan: Well, a couple of things come to mind. We have not studied that particular area, but I can give you a reflection of what happened. It was told to me by young people at our forums. Some of them were extremely mad at organizations such as Macdonald's that offered them part-time jobs, hired all these part-time people and yet would not offer a full-time job. They felt the major corporations were copping out with them. I think one of the recommendations a group out of Gander and Grand Falls in Newfoundland was that there should be legislation that says something with regard to the unemployment insurance benefits and the employer benefits that are required to be paid. I cannot exactly recall now how it is stipulated, but I know there was intense frustration, especially with these major corporations that only offered part-time jobs to people.

Mr. Cooper: So in other words some protection of the rights of the part-time individual seems to be of concern.

Ms Hanrahan: Yes. Or create one full-time job instead of creating five part-time jobs. That is what they wanted.

Mr. Cooper: That is what the youth would . . .

Ms Hanrahan: Yes.

Mr. Cooper: Really? Okay.

Ms Allison: I think perhaps what they were concerned about was that in order to be eligible for unemployment insurance benefits you have to work I think it is 15 hours a week or the equivalent of \$70 earnings per week. What a lot of corporations do when they hire young people who are 15, 16 is deliberately . . .

Mr. Cooper: Keep them slightly below it.

Ms Allison: —arrange it so it is slightly below and they will not qualify for benefits. If you are dealing with youth who are supporting themselves or who are trying to make a living, it is extremely rough.

Mr. Cooper: Just a couple other questions on different subjects. When I went to school or was going to school there was a real emphasis on the part of educators, counsellors and parents to go the matriculation route, the university route and a de-emphasizing of the skills. Is that changing?

Ms Allison: Can I answer briefly to that one?

• 1245

I think that right now what you are seeing is a real lack of direction that youth are getting. Basically, it is like looking into a crystal ball. They call it crystal-ball gazing now. If you are going to direct someone into university, and likewise into the trades, which area do you direct them to?

I know in our region, in our school board and throughout most of the province, counsellors at school are not doing any career counselling. They have specific career centres set up if

[Translation]

M. Cooper: Je ne voudrais surtout pas vous embarrasser. La question m'intéresse tout simplement.

Mme Hanrahan: Même si nous n'avions pas examiné cette question en détail, je vais vous expliquer ce que les jeunes nous ont raconté. Ils sont furieux contre des firmes telles que Macdonald qui leur offrent uniquement des emplois à temps partiel. Les jeunes estiment que les grosses sociétés les ont laissé tomber. Un groupe de Gander de Grand Falls à Terre-Neuve voudrait notamment que les prestations d'assurance-chômage ainsi que les cotisations patronales soient fixées par la loi. Je ne me souviens pas des termes exacts qu'ils ont employés mais toujours est-il qu'ils sont furieux contre les grosses entreprises qui ne leur offrent que des emplois à temps partiel.

M. Cooper: Il faudrait donc essayer de protéger les droits des travailleurs à temps partiel.

Mme Hanrahan: C'est exact. Ils préféreraient également que l'on crée un emploi à temps plein plutôt que cinq emplois à temps partiel.

M. Cooper: C'est ce que les jeunes vous ont dit . . .

Mme Hanrahan: Oui.

M. Cooper: D'accord.

Mme Allison: Pour avoir droit aux prestations d'assurance-chômage, il faut avoir travaillé un minimum de quinze heures par semaine, soit l'équivalent de 70 dollars par semaine. Or de nombreuses entreprises qui embauchent les jeunes de 15 ou 16 ans font exprès pour . . .

M. Cooper: Leur offrir un salaire légèrement inférieur à ce minimum.

Mme Allison: . . . oui et de cette façon les jeunes n'ont pas le droit aux prestations. C'est très dur pour les jeunes qui doivent gagner leur vie.

M. Cooper: Lorsque j'allais à l'école, les enseignants les orienteurs et les parents insistaient pour que les élèves suivent la filière universitaire plutôt que la filière professionnelle. Est-ce que cela change maintenant?

Mme Allison: Pourrais-je répondre brièvement à cette question?

Les jeunes ne sont pas bien orientés. On pourrait dire qu'ils sont condamnés à consulter une boule de cristal. On ne sait plus s'il faut orienter les jeunes vers les carrières universitaires ou vers des métiers plus pratiques.

Dans la plupart des régions de la province, on a fait fi de l'orientation professionnelle. Il existe bien entendu des centres d'orientation, mais il est très difficile de conseiller aux jeunes

[Texte]

they have the funds for them, but it is extremely hard to direct someone into an area right now, whether it is trades or university. So I think that people are just backing off, instead of stepping in.

Ms Hanrahan: I think, too, what was expressed in one forum—this is on the northern peninsula of our province, and Sean already said it—is this example. A young person was training to become a haircutter or whatever in a class of 22 in a community of 400. What she really wanted to do . . . before she got that seat—it was purchased by Employment and Immigration Canada—she had been working at the fish plant. One of her observations was that women always fillet fish. There were no women in middle or lower management. She wanted to do accounting. That would possibly get her into lower or middle management, or lower management and she could work her way up and develop some skills. But at her trades and technical college it was not offered. She could not get in and do that. She had to do another option, and that was becoming a hairdresser in a community of 400.

I think there is difficulty—just to say what Margaret says, too—in guidance for people. In Newfoundland, we have a very, very bad problem with our guidance counsellors. There may be one guidance counsellor for every 5,000 students, because of the way the educational system is in Newfoundland. Sometimes they do not teach guidance. They are involved with teaching special ed classes, and crisis intervention. We talked about employment opportunities or counselling, and they, in fact, told us that they do not have the skills to teach these people how to go about getting a job; not even the basics, such as writing a resume or maybe grooming before an interview, or how to write a letter of introduction or a letter of application. Basically, that is what is needed sometimes. But there is nothing there to provide that development of skills for these people.

Mr. Cooper: In other words, I guess, essentially, that would come from the private sector—maybe the private sector is not being drawn into the educational system in terms of talking a little bit about what they are looking for in resumes and skills and so on.

Ms Allison: There is a large gap right now between school and work. I think, specifically when you finish high school, there is a big vacuum as to what employers want in terms of requirements, and again it is crystal-ball gazing. I am an employment counsellor with a caseload of teenagers, trying to tell them what to tell an employer in an interview situation. Basically, all we can do is say know yourself, feel confident, and be able to tell about yourself, what your skills are; that is all we can do. I think if the private sector were to communicate a little bit more about what they are looking for in an employee, it would really, really help a lot.

Mr. Cooper: I just want to pursue that a little bit more. I hear from the private sector that they are very interested in doing that; at least, that is the feedback I am getting. Where do you see the problem coming from? Is it because they are not receiving the invitation from the educational people or is it just that everybody is all gung ho, but nobody is organizing it?

[Traduction]

de s'orienter vers l'université plutôt que vers tel ou tel métier. On préfère ne pas se mouiller.

Mme Hanrahan: Permettez-moi de vous citer un exemple. Il s'agit d'une jeune fille suivant des cours de coiffure dans une agglomération de 400 habitants. Auparavant elle avait travaillé dans un atelier de conditionnement de poissons où elle avait constaté qu'il n'y avait pas de femme parmi les cadres moyens ou inférieurs. Elle voulait étudier la comptabilité dans l'espoir de pouvoir trouver un poste de cadre inférieur avec une possibilité d'avancement. Mais le collège technique n'offrirait pas de cours de comptabilité et elle a donc été obligée de suivre des cours de coiffure.

L'orientation professionnelle à Terre-Neuve pose d'ailleurs un gros problème. Nous avons environ un orienteur pour 5 000 étudiants et, très souvent, ils ne font même pas d'orientation, se bornant à souligner les cours spéciaux et à intervenir en cas de crise. Les orienteurs nous ont d'ailleurs expliqué qu'ils ne sont pas qualifiés pour enseigner aux jeunes comment obtenir du travail, entre autres comment rédiger un curriculum vitae, comment se présenter à une interview ou comment rédiger une demande d'emploi. Nous n'avons donc pas le personnel qualifié.

M. Cooper: Le secteur privé ne fait donc rien pour expliquer aux jeunes comment il faut rédiger un curriculum vitae . . .

Mme Allison: Un fossé sépare actuellement l'école et le marché du travail. Les jeunes qui terminent l'école secondaire n'ont pas la moindre idée de ce que les patrons exigent d'eux. Je travaille moi-même avec des jeunes pour leur expliquer comment se présenter devant le patron lorsqu'ils cherchent un emploi. Tout ce que nous pouvons leur dire, c'est qu'ils doivent être sûrs d'eux-mêmes et expliquer clairement quelles sont leurs connaissances. Cela nous faciliterait la tâche si les patrons nous expliquaient mieux ce à quoi ils s'attendent des employés.

M. Cooper: J'ai l'impression que les patrons ne demandent justement pas mieux que d'aider les éducateurs à expliquer ce problème aux jeunes. Puisque tout le monde semble d'accord, où se trouve l'obstacle? Est-ce les écoles qui n'invitent pas les patrons ou est-ce que tout le monde en parle mais que personne n'agit?

[Text]

Ms Allison: I think that the career steps that you have to take to get a job like that . . . there are so many hoops you have to jump through, so many stepping stones—you have secondary school, community colleges, maybe technological training—all of which has to be done before you get into the workplace. I think that the private sector has become increasingly removed from the educational system. The educational systems, the training schools, are supposed to know what employers want, and they are supposed to be training them. Similarly, perhaps, the schools—and there has been a slight communication breakdown, but the effect is more than just slight.

Mr. Cooper: Thank you, Mr. Chairman.

• 1250

The Chairman: Before I go again to Mr. Parker, I think I should let you know—maybe you do know this—that there was a recent report on part-time work, the report of a task force that was commissioned by the Department of Employment and Immigration. Among other things, they recommended that people in part-time work be given the full benefits that full-time workers get—such as pension, unemployment insurance, workmen's compensation, and so on. They saw part-time work as becoming an increasing activity in our society rather than a decreasing one. They said very clearly that it had to be treated in a much different way to avoid the criticisms that you mentioned. You might be able to get a copy of that report.

The other thing I wanted to ask was who finances your project in White Rock?

Ms Allison: It is sponsored by the White Rock Co-ordinating Centre, and is funded on a one-year grant by the Department of Employment and Immigration.

The Chairman: So it is a one-year project.

Ms Allison: It was initially on a CCDP structured grant, which was supposed to, if it was successful, follow up on a Canada Community Service Project, which has been cancelled. At the moment we have no options open to us for continued funding.

The Chairman: What about the Outreach? There are projects similar to yours that are financed under the Department of Employment and Immigration through their Outreach programs—Outreach for Indians, Outreach for women, Outreach for youth.

Ms Allison: We have applied two or three times in our community for an Outreach, and we have been told that there is no budget for such an operation in our community.

The Chairman: Well one of us might want to follow up. You seem to have a very good program; I would hate to see it fall apart.

Mr. Parker.

Mr. Parker: Thank you, Mr. Chairman. I will try to be very brief; I only want a couple of questions.

[Translation]

Mme Allison: Il faut surmonter toute une série d'obstacles avant de pouvoir trouver un emploi, terminer l'école secondaire, un collège communautaire ou un collège technique. J'ai l'impression que le fossé se creuse entre le système d'éducation et le secteur privé. Les écoles sont censées savoir ce que le patron exige et former les jeunes en conséquence. Il y a peut-être mauvaise communication entre les deux.

M. Cooper: Merci, monsieur le président.

Le président: Avant de donner la parole à nouveau à M. Parker, je vous signale qu'un groupe de travail a publié tout récemment un rapport sur le travail à temps partiel à la demande du ministère de l'Emploi et de l'Immigration. Il y est recommandé entre autres que les travailleurs à temps partiel bénéficient d'avantages identiques à ceux des travailleurs à temps plein en ce qui concerne les pensions de retraite, l'assurance-chômage, les accidents de travail etc. Il semblerait en effet que le travail à temps partiel est destiné à prendre de plus en plus d'ampleur. Il faudra donc que l'attitude envers les travailleurs à temps partiel évolue si l'on veut éviter les critiques dont vous venez de faire état. Vous pourriez sans doute vous procurer un exemplaire de ce rapport.

Qui est-ce qui paye votre projet à White Rock?

Mme Allison: Nous travaillons sous l'égide du Centre de coordination de White Rock grâce à une bourse d'un an accordée par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration.

Le président: Vous disposez donc d'un an.

Mme Allison: Nous avons commencé par obtenir une bourse du PDCC, laquelle devait être suivie en cas de réussite par une bourse du Programme de service communautaire du Canada qui a toutefois été annulé. Donc, pour le moment, nous n'avons pas d'autre source de fonds.

Le président: Avez-vous pensé au projet Extension? Des projets analogues au vôtre ont été financés par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration dans le cadre des programmes Extension destinés aux Indiens, aux femmes ou à la jeunesse.

Mme Allison: Nous avons déjà fait 2 ou 3 demandes de subvention à titre du Programme Extension, mais on nous a répondu que rien n'était prévu pour notre agglomération.

Le président: Il faudra peut-être examiner la question de plus près. Je trouve que vous avez un excellent programme et ce serait dommage qu'il périclite faute de fonds.

Monsieur Parker.

M. Parker: Merci, monsieur le président. Je vais essayer d'être bref et je n'ai d'ailleurs que deux questions à poser.

[Texte]

I too am very, very interested in what you are doing in White Rock. I think that is something that maybe the committee should take a very, very serious look at, because what in fact is happening with our educational system and with our training programs is that much of it is after the fact. They have gone through the training, they have gone through the educational system, they hit the workforce educated for the very things that are not available to them. So I think that is something we should take a serious look at.

I was very interested also . . . I think the member stimulated the response, but I would just like you to elaborate on what you were talking about in co-operative education when you were asked about the private sector and you said you think it should be both through a co-operative education system. Could you elaborate on that a little bit?

Mr. Daley: In a way it is already existing as we proposed it in some places. I know Newfoundland and the University of Manitoba have the program. I do not know of anywhere in Canada except . . .

The Chairman: The University of Waterloo is probably the pioneer; and the University of Sherbrooke has a big program, and now some of the community colleges in Ontario do.

Ms Allison: And most high schools and junior high schools do too.

Mr. Daley: I do not know. Are high schools paying jobs for the people?

Ms Allison: In some, yes.

Mr. Daley: Okay, what I see in that case would be almost purely private sector in terms of a certain number of businesses every year taking part. They could have some sort of incentive to take part in a co-operative program. For example, perhaps half of all the wages they pay out to the new person and new job they have created are a tax deduction—or the whole wages, whatever they pay out.

Also jobs in the public service, if people are trained, if someone is studying public administration then the appropriate job is there. So there has to be some sort of co-operation. But looking at the economy right now I think there has not been an incentive on the part of the private sector to become involved. I think there has to be a serious look at that, but it most likely is tax deductions.

Mr. Parker: Thank you. My last question is with regard to . . . Pauline Jewett has done a lot of studies on this for us; she has found that an estimated 100,000 students have been turned away from post-secondary institutions in Ontario alone in the last two years. So we have a situation of this taking place.

It is a two point question: Have you done any studies with regard to what is happening right across Canada with regard to turn-aways? I think it is important that those figures be made available. Secondly, we are faced, as the government has indicated, with the baby boom, with the teenage people coming onto the workforce now at this time, with technical change—

[Traduction]

Votre travail à White Rock est très intéressant. La difficulté, c'est que l'enseignement dispensé par nos établissements d'éducation et de formation n'est souvent pas conforme aux exigences du marché du travail. Après avoir passé deux années à étudier, des jeunes se retrouvent avec des qualifications pour lesquelles il n'y a pas de débouchés. C'est donc un problème grave.

Il faut nous donner un peu plus de détails sur ce que vous entendez au juste par une éducation coopérative.

M. Daley: Ce système existe déjà à Terre-Neuve et à l'Université du Manitoba. J'ignore s'il existe ailleurs . . .

Le président: C'est l'Université de Waterloo qui a inauguré ces programmes; maintenant l'Université de Sherbrooke en a également ainsi que certains collèges communautaires de l'Ontario.

Mme Allison: La plupart des écoles secondaires en offrent également.

M. Daley: Je l'ignorais. Vous voulez dire que les écoles secondaires offrent des emplois payants aux étudiants?

Mme Allison: Oui, dans certains cas.

M. Daley: Un certain nombre d'entreprises du secteur privé participaient chaque année à ces programmes d'enseignement coopératif. Ces entreprises devraient bien entendu être dédommagées pour leur effort. Ainsi, la moitié ou la totalité des salaires versés au titre des postes ainsi créés pourraient être déductibles de l'impôt.

Les étudiants suivant des cours d'administration publique devraient également pouvoir trouver un emploi dans la fonction publique. Il faut donc qu'une coopération s'établisse entre les établissements d'enseignement et le patronat. Ce qui manque, à mon avis, c'est des mesures qui inciteraient le secteur privé à coopérer davantage. Des déductions fiscales seraient sans doute le meilleur moyen d'obtenir leur coopération.

M. Parker: Je voudrais maintenant vous poser une question à un autre sujet. Pauline Jewett qui a étudié la question à fond a constaté que 100 000 étudiants environ n'ont pas été admis dans les institutions d'enseignement supérieur de l'Ontario au cours des 2 dernières années.

Avez-vous des chiffres quant au nombre d'étudiants qui ne sont pas acceptés dans les établissements d'enseignement supérieur dans l'ensemble du Canada? Par ailleurs, ainsi que le gouvernement l'a expliqué, nous sommes actuellement confrontés avec les jeunes issus du *baby boom* et qui cherchent à trouver leur place dans le marché du travail en pleine

[Text]

which you have not identified in your submission, the technical changes, because with the new technical changes that are taking place in the workforce there are some very highly skilled jobs. It creates some lower profile jobs. The middle segment, which was the high employment areas, are the areas that are gone, which are really identifiable as the youth opportunity jobs for advancements and so on.

• 1255

This is an area where I think it is causing . . . and I would like to have your comments if you have done anything regarding the technical changes plus the fact of the kinds of turn-aways that have taken place within our educational structures.

Ms Allison: Just to clarify your question, were you referring to technological change that would eliminate job opportunities for youth?

Mr. Parker: This is what I am referring to because even at present, with the employment scales we have, we have many companies holding onto these positions because of union agreements or phase-out clauses and so on. In the normal process many youths would step into these jobs. These jobs are not going to be available so we are seeing not only a tremendous amount of youth being out now but even the advancement of filling these positions later is also there. That is why I was wondering if you have identified this as another very, very serious problem with youth entering the workforce.

Mr. Daley: I do not think we have any specific figures relating to that, but again I think that points to the need for some sort of collective movement on the part of the private sector to declare what their manpower needs and human resource needs are going to be in the year 1990 for people who are gearing up for those jobs and also so people can get into perspective what sorts of traditional jobs that their fathers probably performed will be obsolete by the time they would complete training or would be obsolete sometime in the middle of their career perhaps.

Regarding turn-aways from university, I would not be aware of any specific figures there. In Newfoundland I am certain we do not have any problem of people being turned away who want to go to university for the cause of too many being enrolled, but I am aware of quite a few people being turned away because they do not have the money to attend these institutions.

Mr. Parker: Yes, I should clarify that, Mr. Chairman, because this is what we are saying here:

In the past two years for want of space and/or student financial aid . . .

So that is where those figures come from.

Mr. Daley: Certainly, and at the university level in Newfoundland it is 100% finances as the cause of people being turned away. On the technical level I think there is probably too much enrolment.

[Translation]

révolution technologique, ce qui veut dire qu'il y a un nombre croissant d'emplois exigeant de hautes qualifications. Cela crée des emplois un peu moins en vue. Le secteur intermédiaire qui donnait beaucoup d'emplois aux jeunes est disparu.

Voilà une chose qui cause . . . J'aimerais savoir si vous avez fait quelque chose au sujet des changements technologiques et de l'impossibilité pour certains de s'inscrire dans nos institutions d'éducation.

Mme Allison: Un éclaircissement sur votre question: parliez-vous de changements technologiques qui nuiraient aux perspectives d'emploi pour les jeunes?

M. Parker: C'est exactement de quoi je parle, parce qu'à l'heure actuelle, de nombreuses compagnies conservent ces emplois à cause de conventions collectives ou de dispositions concernant une élimination progressive des postes et ainsi de suite. En temps normal, les jeunes devraient occuper ces emplois. Mais ces emplois ne sont plus disponibles et c'est ce qui fait qu'il y a un très grand nombre de jeunes à la recherche d'emploi et qui n'ont même pas la possibilité de remplacer ceux qui quittent le leur. C'est pourquoi je me demandais si vous aviez trouvé que cette situation était un autre problème très grave pour les jeunes qui intègrent la population active.

M. Daley: Je ne crois pas que nous ayons des données précises là-dessus, mais je pense que cela fait ressortir le besoin d'une sorte d'effort collectif du côté du secteur privé pour qu'il fasse connaître ses besoins en main-d'oeuvre et en ressources humaines en 1990, de manière que les jeunes puissent se préparer à occuper ces emplois et se rendent compte que le genre d'emplois traditionnels qu'occupaient leurs parents seront probablement désuets avant qu'ils ne complètent leur formation ou avant qu'ils ne soient à mi-carrière.

En ce qui concerne les demandes d'inscription refusées dans les universités, je n'ai pas de chiffres précis. À Terre-Neuve, je suis convaincu que le problème ne se pose pas; ce n'est pas le nombre d'inscriptions qui empêchent certains de s'inscrire à l'université, c'est plutôt le manque d'argent.

M. Parker: Oui, je devrais apporter une précision là-dessus, monsieur le président, parce que c'est ce que nous disons ici:

Au cours des deux dernières années, à cause d'un manque de place ou d'un manque d'aide financière aux étudiants . . .

C'est de là que les chiffres sont tirés.

M. Daley: Absolument, et au niveau universitaire, à Terre-Neuve, c'est des considérations purement financières qui empêchent les étudiants de s'inscrire. Dans le secteur technique, si on refuse des inscriptions, c'est probablement à cause d'un manque de place.

[Texte]

Mr. Parker: My last question would be what is happening in Canada with regard to overtime permits, with regard to excessive hours of work where many people in many industries? Something I think both federal and provincial governments should be looking at during these very, very heavy unemployment times is overtime scheduling. For instance, in my riding not very long ago the railway was asking railway workers to work beyond their mileage limits. I think that is deplorable in a time when millions of people are unemployed, and maybe another area we should be looking at is the seriousness of the unemployment situation where major industries are possibly going beyond their working hours.

I would like to have your comments on that.

Ms Hanrahan: I would like to comment. Maybe you can convince my chairman to pay me overtime.

Mr. Parker: I hope you like your bargaining in public.

I think we have to recognize that overtime is a fact of life. There are times when emergencies take place and so on, but there are times and provisions where governments have to look seriously at that when . . .

The Chairman: I might say that with other witnesses, Mr. Parker, this has been raised as a very important question: the number of jobs that might be created if some employers did not extend the working hours and put such a burden of overtime on the workers they have now. We have already been involved in that.

Mr. Daley: The argument you are making now I have always had presented to me from the other side, from young people who are involved in . . . The first example that comes to my mind is Sobey's, which operates . . . here, perhaps the biggest grocery store chain in Atlantic Canada. They very deliberately employ so many people so that people work, on the average, 15 to 20 hours a week. I have a very good friend who is now working there for his fifth year, and he has had to go out and find another job because he is not getting enough time. His hours are down to something like less than 20 hours after five years. He is earning \$5.10 an hour, having started five years ago at the minimum wage.

• 1300

This is the big problem I see from this point of view. It is always argued from the other angle. People could have full-time work; however, there is a need for overtime, and if they hire an overtime person, say, to work night shift, and they are only getting less than 10 hours a week, then there is going to be a terrible attrition rate. From the point of view of management, they try to break up a full job, plus overtime, into three separate jobs. I think there is a serious amount of damage done on the other side.

Mr. Parker: Thank you, Mr. Chairman.

[Traduction]

M. Parker: Ma dernière question porte sur les permis d'heures supplémentaires au Canada, sur les heures excessives de travail que font bien des travailleurs de nombreuses industries. Je pense qu'en cette période de chômage très élevé, les gouvernements fédéral et provinciaux devraient se pencher sur le problème des heures supplémentaires. Par exemple, il n'y a pas très longtemps, dans ma circonscription, le chemin de fer demandait à ses employés de travailler au-delà des limites établies. Je pense que c'est déplorable, lorsqu'on pense aux millions de personnes qui sont au chômage, et nous devrions peut-être examiner la situation du chômage dans les endroits où les industries principales font faire des heures supplémentaires à leurs employés.

J'aimerais entendre vos commentaires là-dessus.

Mme Hanrahan: Si vous me permettez. Vous pourriez peut-être convaincre mon président de me payer des heures supplémentaires.

M. Parker: J'espère que cela ne vous fait rien de négocier en public.

Je pense que nous devons accepter que les heures supplémentaires sont parfois nécessaires. Il peut arriver qu'on doive faire des heures supplémentaires dans des urgences et ainsi de suite; mais les gouvernements devraient se pencher sérieusement sur les circonstances qui nécessitent . . .

Le président: Monsieur Parker, je pense que cette question très importante a été abordée avec d'autres témoins: la question du nombre d'emplois qui pourraient être créés si certains employeurs ne faisaient pas faire des heures supplémentaires à leurs employés. Nous avons déjà discuté de la question.

M. Daley: L'argument que vous avancez m'a toujours été présenté du point de vue opposé, du point de vue des jeunes qui . . . Le premier exemple qui me vient à l'esprit est celui de Sobey's, la chaîne d'alimentation la plus importante de la région de l'Atlantique canadienne. Cette chaîne emploie délibérément beaucoup de personnes qui ne travaillent en moyenne que 15 à 20 heures par semaine. J'ai un très bon ami qui travaille là depuis cinq ans, et il a été obligé de se trouver un autre emploi parce qu'il ne travaillait pas assez. Il travaille encore moins de 20 heures par semaine après cinq ans de service. Il gagne 5.10 dollars l'heure, après avoir commencé au salaire minimum il y a cinq ans.

C'est là le gros problème, à mon sens. On aborde toujours la question de l'autre point de vue. Les gens pourraient avoir du travail à plein temps, toutefois, les heures supplémentaires sont nécessaires et s'il faut embaucher une personne pour travailler le quart de nuit, par exemple, et si cela ne représente que 10 heures par semaine, le taux de départ du personnel sera terrible. Du côté de la gestion, on essaie de créer trois emplois différents avec un seul poste, compte tenu des heures supplémentaires. Je pense que le problème est assez grave de ce côté-là.

M. Parker: Merci, monsieur le président.

[Text]

The Chairman: As the chairman, I want to raise a very important question which has not been raised today. You mentioned in your opening remarks the shocking unemployment figures in Newfoundland. But I wonder if you have figures on the number of those people who are Newfoundlanders, who are trained in Newfoundland but who then go down the road, so to speak, to Halifax, Toronto, Montreal, Vancouver or Calgary. We all know many Newfoundlanders in our own communities, those of us who are in central Canada, who are well trained, very good employees. Of those people who were born and grew up in Newfoundland, trained there and went to school there, how many of them do you think are finding jobs in other parts of the country? I am not recommending this as the solution. I am just wondering what that situation is and if you have any statistics on it, because what you are left with in Newfoundland are those who did not seek or get jobs elsewhere.

Ms Hanrahan: We are still looking for Belle Island. It is up somewhere in Upper Canada. This is an interesting point. Last week in *The Evening Telegram*, which is the St. John's daily paper, there was an article by Statistics Canada. They released a figure showing that in the past year or in the past two years, the Newfoundlanders had returned home, those who were out west and in Ontario. I think they said 4,000 to 5,000 Newfoundlanders have returned home. They could not indicate, in this article, whether it was to find employment or whether they had lost their jobs otherwise and returned home to their home province. But there had been an influx of people, and especially skilled people, who returned to Newfoundland.

Mr. Daley: If my memory serves me correctly, I think our study did ask: in what way do you cope with unemployment? There is a series of possible answers and one of them was: do you move away? I knew there was a fair number who take this as a solution—but the number was startlingly low. I had always perceived myself that there was a vast number of people. But it is a very small number now, compared to, say, the early 1970s.

Ms. Hanrahan: In the same survey, another question asked: in coping with unemployment, would you return to school to retrain or to upgrade your skills? Surprisingly, only 12% of the people who answered the survey said they would, or they had or they were in the process of going back to school. I thought this figure was really, really low.

The Chairman: It is low, yes. Probably there is some public education to do there. As we move into the 1980s and the 1990s, the employment available will require higher and higher skills and it will be necessary for all of us to get retrained.

Before I conclude, I just want to let you know that the model you put forward for your national youth body, which would be independent and receive funding from the federal government, is not something altogether new. For example, we have the Consumers' Association of Canada, which is made up of 10 provincial consumers' associations, and a national body.

[Translation]

Le président: À titre de président, je veux soulever une question très importante qui n'a pas encore été abordée aujourd'hui. Vous avez fait état dans vos remarques liminaires d'un taux de chômage terrible à Terre-Neuve. Avez-vous des chiffres permettant d'établir quelle proportion de ces chômeurs sont des Terre-Neuviens qui ont obtenu une formation à Terre-Neuve mais qui ont décidé de s'expatrier à Halifax, Toronto, Montréal, Vancouver ou Calgary. Nous connaissons tous de nombreux Terre-Neuviens dans notre milieu, ceux d'entre nous qui habitent le centre du Canada, des Terre-Neuviens qui ont une bonne formation et qui sont de bons employés. Parmi ces gens qui sont nés à Terre-Neuve et qui y ont été élevés et éduqués, combien y en a-t-il, d'après vous, qui trouvent du travail dans d'autres régions du pays? Ce n'est pas ce que je recommande comme solution. Je me demande simplement quelle est la situation et si vous avez des données là-dessus, parce que ce qu'il vous reste à Terre-Neuve, ce sont ceux qui n'ont pas cherché ou trouvé de travail ailleurs.

Mme Hanrahan: Nous cherchons toujours Belle Island. Cela se trouve quelque part dans le Haut Canada. C'est un endroit intéressant. La semaine dernière, dans le journal *The Evening Telegram*, le quotidien de St-Jean, paraissait un article de Statistique Canada. On y disait que depuis un an ou deux, les Terre-Neuviens qui s'étaient expatriés dans l'Ouest et en Ontario rentraient dans leur province. Je pense qu'on disait que c'était le cas de 4,000 à 5,000 Terre-Neuviens. L'article ne disait pas s'ils rentraient pour trouver de l'emploi ou s'ils avaient tout simplement perdu leur emploi et revenaient dans leur provinciale natale. Mais il y a eu un retour à Terre-Neuve, surtout de travailleurs spécialisés.

M. Daley: Si ma mémoire m'est fidèle, je pense que nous demandions dans notre étude: «De quelle façon réagissez-vous face au chômage?» Il y avait une série de réponses possibles et l'une d'entre elles était: «Déménagez-vous?» Je savais qu'un nombre assez élevé de personnes déménageaient, mais le nombre de réponses affirmatives était très faible. J'avais toujours pensé qu'il y avait beaucoup de personnes qui déménageaient. Mais il y en a très peu maintenant en comparaison avec le début des années 1970.

Mme Hanrahan: Dans le même sondage, on posait une autre question: «Pour lutter contre le chômage, seriez-vous prêt à retourner aux études pour vous recycler ou accroître vos compétences?» Il est surprenant que seulement 12 p. 100 des répondants ont dit qu'il seraient prêts à retourner aux études ou qu'ils l'ont déjà fait. Je pense que ce chiffre était vraiment très faible.

Le président: En effet, oui. Il y aurait probablement lieu de faire l'éducation du public ici. Au fur et à mesure que nous avançons dans les années 1980 et vers les années 1990, les emplois nécessiteront de plus en plus de compétences et il faudra que tous les travailleurs se recyclent.

Avant de terminer, je voudrais vous dire que votre modèle d'organisation nationale de la jeunesse, qui serait un organisme indépendant financé par le gouvernement fédéral, n'est rien de nouveau. Nous avons, par exemple, l'Association des consommateurs du Canada, qui est composée de 10 associations provinciales de consommateurs et d'un organisme national. Les

[Texte]

They are funded by the Department of Consumer and Corporate Affairs. They have economists. They have research people. They have people who test consumer products. They are very independent. They criticize the minister and the government whenever they feel fit to do so. But a large percentage of the money of the provincial organizations and the federal organization, or the national, comes from government.

• 1305

Another area I am familiar with is the Assembly of First Nations. The National Indian Brotherhood gets nearly all its funding from the government and yet it takes a very independent position. It rips the side off the government whenever it thinks it must do so. Both of those groups, the Consumers' Association of Canada and the Assembly of First Nations, deal with respective departments of government: the Department of Indian Affairs and the Department of Consumer and Corporate Affairs. Yet their bodies are very independent and their people are elected by their respective provincial and national bodies.

So what you are proposing is not a new precedent. And as somebody said earlier, there is certainly a big need for a national youth group which can do research, lobby, put its views forward strongly, and it seems you are on the road to doing that and that is a good thing.

The only other group that we have now that we had before—the other committee was the National Union of Students. But they present a more student point of view and do not represent those young people who are not students.

I want to thank you very much for coming here today. You will note that some of the members left. Parliament has many luncheon meetings and I guess a lot of them had to go to some of those. But we had a good turnout in the middle of the meeting, and it is interesting that we have here the representatives from both coasts: the Atlantic coast and the Pacific coast.

Tomorrow we are going to have the Quebec group, *Sommet québécois de la jeunesse*, talking about the same things. This is extremely important for the committee, because we have had academics, we have had trade unions, we have had employers' associations, and we have had other groups which talked about youth unemployment, but we have not had youth groups themselves. So we are very pleased that you were able to come and give these views. They will certainly be helpful to us in preparing a report on the perspectives of employment in the 1980s. Thank you very much.

I am to advise the committee that we will meet again tomorrow afternoon at 3.30 to hear the *Sommet québécois de la jeunesse* on youth and employment.

The meeting is adjourned.

[Traduction]

associations sont financées par le ministère de la Consommation et des Corporations. Elles ont à leur service des économistes, des agents de recherche, des personnes qui font l'essai de produits de consommation. Elles sont très indépendantes. Elles critiquent le ministre et le gouvernement chaque fois qu'elles en ont l'occasion. Mais une bonne part du financement des organisations provinciales et de l'organisation fédérale ou nationale vient du gouvernement.

Je connais une autre association dans ce cas: l'Assemblée des Premières Nations. La Fraternité des Indiens du Canada obtient presque tout son financement du gouvernement, pourtant elle adopte une attitude très indépendante. Elle critique le gouvernement chaque fois qu'elle en trouve l'occasion. Ces deux groupes, l'Association des consommateurs du Canada et l'Assemblée des Premières Nations sont en rapport avec des ministères du gouvernement: le ministère des Affaires indiennes et le ministère de la Consommation et des Corporations. Pourtant, ces organismes sont très indépendants, et leurs dirigeants sont élus par les organismes provinciaux et national.

Alors, ce que vous nous proposez n'a rien de nouveau. Comme quelqu'un l'a dit plus tôt, on a certainement besoin d'un groupe national de la jeunesse pour effectuer de la recherche, faire du lobbying, exprimer fermement ses points de vue; il semble que vous êtes en voie de le devenir, et c'est bien.

Le seul autre groupe que nous avons rencontré à l'autre comité, c'est l'Union nationale des étudiants. Mais ce groupe fait valoir le point de vue des étudiants et pas celui des jeunes qui ne sont pas étudiants.

Je vous remercie beaucoup d'être venus aujourd'hui. Vous remarquerez que certains députés sont déjà partis. Il y a beaucoup de réunions du midi au Parlement et probablement que certains ont dû s'y rendre. Mais beaucoup de députés sont quand même venus à la réunion, et il est intéressant que nous ayons aujourd'hui des représentants de la Côte Atlantique et de la Côte du Pacifique.

Demain nous accueillerons le groupe du Québec: le Sommet québécois de la jeunesse, pour discuter des mêmes questions. Cela est extrêmement important pour le comité, parce que nous avons discuté avec des enseignants, avec des syndicats, des associations d'employeurs, et d'autres groupes qui nous ont parlé du chômage chez les jeunes, mais nous n'avions pas encore rencontré de groupes de jeunes. Alors nous sommes très heureux que vous ayez pu venir nous exposer votre point de vue. Cela nous sera certainement utile pour la rédaction de notre rapport sur les perspectives d'emplois dans les années 1980. Merci beaucoup.

Je dois rappeler au comité que nous nous réunissons encore demain après-midi à 15h30 pour discuter de la jeunesse et de l'emploi avec le Sommet québécois de la jeunesse.

La séance est levée.

[Cont.]

They are funded by the Government of Canada and... (text continues)

[Continued]

association... (text continues)

[Cont.]

... (text continues)

[Continued]

... (text continues)

WORKSHOP: Employment Opportunities for Youth

RESOURCE PEOPLE: Bruce APPENDIX "TRAV-19", Canadian Federation of Students
 Doug Wallace, Director General, Newfoundland Region, Canadian Employment and Immigration Commission
 Austin Thorne, International Brotherhood of Electrical Workers (IBEW)

RESOLUTIONS:

Resolution #1

Whereas students find it difficult to find fall and winter part-time jobs;

Be it resolved that the Honourable Minister, Mr. John Roberts, as per the intention of the National Training Act, encourage other universities, community colleges and possibly high schools to implement work-study programs similar to the pilot program operated by WORKSHOP RESOLUTIONS Alberta by Autumn of 1984.

Resolution #2

The workshop sessions included discussion periods designed to assist participants to prepare specific resolutions to be presented to the General Assembly. Whereas young people suffer from high unemployment and Immigration centres;

Be it resolved that the number of these centres should be increased so as to serve all unemployed youth;

Be it further resolved that the age groups served by these centres should be extended to 24 years of age.

Resolution #3

Be it resolved that the Secretary of State, Serge Joyal, implement increased funding for youth programs like Kativik as well as increase funding and advertising for Canada World Youth without taking away from other youth programs, funding possibly coming from lotteries and extending the age limit of 24.

APPENDIX "TRAV-19"

EMPLOYMENT OPPORTUNITIES

The workshop sessions included discussion periods designed to assist participants to prepare specific resolutions to be presented to the General Assembly.

WORKSHOP: Employment Opportunities for Youth

RESOURCE PEOPLE: Bruce Tate, Researcher, Canadian Federation of Students
Doug Wallace, Director General, Newfoundland Region, Canadian Employment and Immigration Commission
Austin Thorne, International Brotherhood of Electrical Workers (IBEW)

RESOLUTIONS:Resolution #1

Whereas students find it difficult to find fall and winter part-time jobs;

Be it resolved that the Honourable Minister, Mr. John Roberts, as per the intention of the National Training Act, encourage other universities, community colleges and possibly high schools to implement work-study programs similar to the pilot program operated by the University of Manitoba by Autumn of 1984.

Resolution #2

Whereas young people in general and not only the students suffer from high unemployment; and whereas the Employment and Immigration Commission of Canada has only ten centres;

Be it resolved that the number of these centres should be increased so as to serve all unemployed youth;

Be it further resolved that the age groups served by these centres should be extended to 24 years of age.

Resolution #3

Be it resolved that the Secretary of State, Serge Joyal, implement increased funding for youth programs like Katimavik as well as increase funding and advertising for Canada World Youth without taking away from other youth programs, funding possibly coming from lotteries and extending the age limit of 24.

WORKSHOP: Employment Opportunities for Youth

RESOURCE PEOPLE: Bruce Tate, Researcher, Canadian Federation of Students
Doug Wallace, Director General, Newfoundland Region, Canadian Employment and Immigration Commission
Austin Thorne, International Brotherhood of Electrical Workers (IBEW)

RESOLUTIONS:

Resolution #1

Whereas students find it difficult to find fall and winter part-time jobs;

Be it resolved that the Honourable Minister, Mr. John Roberts, as per the intention of the National Training Act, encourage other universities, community colleges and possibly high schools to implement a program similar to the pilot program operated by the Ministry of Labour in 1984.

MICROTECHNOLOGY

Resolution #2

Whereas young people in general and not only the students suffer from high unemployment; and whereas the Employment and Immigration Commission of Canada has only ten centres;

Be it resolved that the number of these centres should be increased so as to serve all unemployed youth;

Be it further resolved that the age groups served by these centres should be extended to 24 years of age.

Resolution #3

Be it resolved that the Secretary of State, Sergio Joyal, implement increased funding for youth programs like Karimavik as well as increase funding and advertising for Canada World Youth without taking away from other youth programs, funding possibly coming from lotteries and extending the age limit of 24.

WORKSHOP: Microtechnology

RESOURCE PEOPLE: Jim Peterson, M.P., Willowdale, Ont.,
Parliamentary Secretary to the Minister
of State for Economic Development and
Science and Technology
Nancy Riche, Vice-President, Nfld. and
Labrador Federation of Labour
Murray Hardie, Former Executive Director,
Labour Task Force on Micro-electronics
and Employment Opportunities

STATEMENT

We affirm that a decent job for every Canadian youth is an inalienable right and we demand such a job that is not in the army nor in civil service schemes and which does not infringe on the acquired rights, wages, and working conditions of our fathers and mothers already working. We call on youth all across Canada to fight for such a job for every Canadian, or full compensation.

RESOLUTIONS:**Resolution #1**

Whereas the Federal Government of Canada is planning the establishment of a centre on productivity and employment growth;

Be it resolved that the Federal Government of Canada provide the youth of Canada with a representative on a planning committee for such a centre.

Resolution #2

Whereas we, the young people of Canada, are faced with a challenge of structural unemployment and a technological revolution; and whereas, every youth has a right to full-time and meaningful employment;

Be it resolved that the Federal Government establish a structure through which business and government will cost share the establishment and operation of regional institutes which will provide Canadians with training or retraining on a continuous and rotating work/school program.

Nancy Riche, Vice-President, Nfld. and Labrador Federation of Labour
 Murray Hardie, Former Executive Director,
 Labour Task Force on Micro-electronics
 and Employment Opportunities

STATEMENT

We affirm that a decent job for every Canadian youth is an inalienable right and we demand such a job that is not in the army nor in civil service schemes and which does not infringe on the acquired rights, wages, and working conditions of our fathers and mothers already working. We call on youth all across Canada to fight for such a job for every Canadian, or full compensation.

RESOLUTIONS:

Resolution #1

Whereas the Federal Government of Canada is planning the establishment of a centre on productivity and employment growth;

Be it resolved that the Federal Government of Canada provide the youth of Canada with a representative on a planning committee for such a centre.

Resolution #2

Whereas we, the young people of Canada, are faced with a challenge of structural unemployment and a technological revolution; and whereas, every youth has a right to full-time and meaningful employment;

- (5) WORKSHOP: Adverse Effects of Unemployment
- (6) RESOURCE PEOPLE: Lee Ann McGarrity, General Adviser for the Minister of Labour, Government of Newfoundland and Labrador; "Women in the Work Force"
- (7) Dr. Harry Mackay, Senior Research Advisor, Canadian Council on Social Development
- (8) RESOLUTIONS: A resolution to call for a study on the effects of unemployment on young people in a dispropor-

ADVERSE AFFECTS OF UNEMPLOYMENT

Whereas unemployment affects young people in a disproportionate way in regard to other groups in society;

Whereas the actual government employment practices are not satisfactory; having not adapted to the needs of youth;

The participants of the National Forum on Youth Unemployment ask that the Federal and Provincial Governments, priority be the establishment of a full-employment policy.

In that regard we believe that it is necessary:

- (1) that all levels of government co-ordinate their economic policies with other groups involved, principally the youth.
- (2) that the employers of the private sector be encouraged to hire young people.
- (3) that voluntary work pertinent to a job be recognized as work experience.
- (4) to make concrete the experience of young people in business, by having the probation periods in each business become cumulative for each individual.

WORKSHOP: Adverse Effects of Unemployment

RESOURCE PEOPLE: Lee Ann Montgomery, Special Advisor to the Minister of Labour, Government of Newfoundland and Labrador - "Young Women in the Work Force"
Rosemary MacDonald, Social and Vocational Services Director, The Hub, St. John's- "Disabled Youth"
Dr. Elliott Leyton, Professor of Anthropology, Memorial University of Newfoundland
Dr. Harry MacKay, Senior Research Advisor, Canadian Council on Social Development

RESOLUTIONS:**Resolution #1**

Whereas "Unemployment is a plague, a waste of human resources for the society which tolerates it, and a curse of anguish for those who suffer from it";

Whereas unemployment affects young people in a disproportionate way in regard to other groups" in society;

Whereas the actual government employment practices are unsatisfactory; having not adapted to the needs of youth;

The participants of the National Forum on Youth Unemployment ask that the Federal and Provincial Governments' priority be the establishment of a full-employment policy.

In that regard, we believe that it is necessary:

- (1) that all levels of government co-ordinate their economic policies with other groups involved, principally the youth.
- (2) that the employers of the private sector be encouraged to hire young people.
- (3) that voluntary work pertinent to a job be recognized as work experience.
- (4) to make concrete the experience of young people in business, by having the probation periods in each business become cumulative for each individual.

- (5) to increase vacations to a minimum of 4 weeks per year.
- (6) that training and retraining programs be integrated into private business permitting the workers to have opportunity to participate.
- (7) that older workers be encouraged to take advantage of early retirement. There is need to say that retirement must be voluntary and must not penalize workers. This early retirement may be accomplished through suspending monetary growth of personal pension at an appropriate time in the worker's career.
- (8) that the Federal Government initiate an advertising campaign to create more awareness and a flow of information on programs available to such groups as youth, natives and young women, and be it further resolved that the government institute this, hand in hand with its affirmative action program.

Resolution #2

Whereas youth are increasingly forced to migrate for job opportunities, and whereas the National Training Act assumes a mobile force, and, whereas youth are forced to undergo hardship in transferring from one province to another, and whereas the National Training Act does not provide for the needs of each individual community;

Be it resolved that the Federal Government reassess the National Training Act in terms of its application to youth and mobility.

Be it resolved that the Federal Government carefully analyse the needs of various sectors of society and also analyse the application of technology, to ensure that advancement is tailored to the needs of specific populations (ie. ensuring the handicapped that lower skill level employment opportunities continue horizontally), and be further resolved that a responsible accountable committee or employment centre be formed and utilized specifically to re-establish those displaced people in the work force at their real potential skill level.

- (5) to increase vacancies to a minimum of 100 per year.
- (6) that training and retraining programmes be initiated in the private sector, permitting the workers to have opportunity to participate in the labour force.
- (7) that the workers be encouraged to take advantage of early retirement. There is a need to encourage early retirement must be voluntary and must not penalize workers. This early retirement may be accomplished through expanding monetary growth of personal pension as an appropriate time in the workers' careers. (Yakub Yussuf, 1983)
- (8) that the Federal Government initiate an advertising campaign to create more awareness and a flow of information on programs available to such groups as youth, natives and young women, and be it further resolved that the government institute this, hand in hand with its affirmative action program. It is a waste of human resources to tolerate a situation to occur and it is essential to take steps to correct it.

JOB MARKET DEVELOPMENT

Resolution #2

- Whereas youth are increasingly forced to migrate for job opportunities, and whereas the National Training Act assumes a mobile force, and, whereas youth are forced to undergo hardship in transferring from one province to another, and whereas the National Training Act does not provide for the needs of each individual community, and whereas the policy of the Federal Government respects the National Training Act in terms of its application to youth and mobility.
- (1) that the standards of living be raised and the economy developed, principally through the private sector.
 - (2) that the employers of the private sector be encouraged to hire young people.
 - (3) that voluntary work pertinent to a job be recognized as work experience.
 - (4) to make concrete the experience of young people in business, by having the probation periods in each business become cumulative for each individual.

WORKSHOP: Job Market DevelopmentResolution #3

RESOURCE PEOPLE: Dr. Colin Adamson, Rector
Polytechnical Institute of Central London
Penelope Rowe, Community Services Council, Nfld.
Michelle Andrews, Supervisor, Canada Employment
Centre for Students, St. John's
Bill Speele, Economist, Atlantic Provinces
Economic Council (APEC)

RESOLUTIONS:Resolution #1

Whereas youth need training as "hands on" experience to overcome the problems of high unemployment now afflicting Canada's youth;

Be it resolved that all levels of government immediately take steps to develop and implement more effective training programs such as skilled apprenticeship programs (recognized and accepted by employers and companies across Canada), co-operative university degree programs, work study programs such as the one pioneered at the University of Manitoba; work experience programs which maximize participating numbers through part-time rather than full-time employment; and be it further resolved that such government aid be financed and administered as a means of making Canada's youth more employable.

Resolution #2

Whereas Canadian society faces a streamlining of the job market towards high technology, and faces growing social concerns accompanying these changes;

Be it resolved that the Federal Government carefully analyse the needs of various sectors of society and also analyse the application of technology, to ensure that advancement is tailored to the needs of specific populations (ie. ensuring the handicapped that lower skill level employment opportunities continue horizontally), and be further resolved that a responsible accountable committee or employment centre be formed and utilized specifically to re-establish those displaced people in the work force at their real potential skill level.

Resolution #3

Whereas the youth of Canada require access to competent career counselling, guidance facilities and job market information, in order to be sufficiently and effectively prepared to make wise and rewarding career decisions with respect to personal ambitions and the needs of the increasingly complex job market;

Be it resolved that existing youth counselling and employment information services be expanded. The expansion program should include an increase in the number of counsellors participating in the educational system, and a multi-media public awareness campaign concentrated especially in isolated areas; the goal being to increase public awareness of available government career programs and services for youth. As well, the programs should provide the information Canadian youth need to develop an understanding of the skills needed to become productive members of their chosen fields.

Resolution #2

Whereas Canadian society faces a streamlining of the job market towards high technology, and faces growing social concerns accompanying these changes;

Be it resolved that the Federal Government carefully analyse the needs of various sectors of society and also analyse the application of technology, to ensure that advancement is tailored to the needs of specific populations (i.e. ensuring the handicapped that lower skill level employment opportunities continue to exist), and be further resolved that a responsible accountable committee or employment centre be formed and utilized specifically to re-establish those displaced people in the work force at their real potential skill level.

WORKSHOP : ECONOMY

RESOURCE PEOPLE: Christine Fagan, President,
 St. John's Board of Trade,
 Skip Fischer, Economic Historian,
 Memorial University of Newfoundland,
 Dr. Colin Adamson, Rector,
 Polytechnical Institute of Central London

RESOLUTIONS:

Resolution #1

Whereas the majority of resources harvested and developed
 within most of the provinces and especially Newfoundland,
 are exported out of the province to be processed or man-
 factured; and

Whereas if these resources were processed or manufactured
 into finished products within the provinces, it would create
 many jobs in related industries and stimulate local economies
 benefiting the entire country;

ECONOMY

Be it resolved that the young people of Canada and particularly
 Newfoundland, as it has the highest unemployment level for
 youth and non-youth, advocate that:

- (1) provinces begin long-term development of resources with
 the distinct desire to create production and man-
 facturing facilities related to each province's own re-
 sources;
- (2) the practice of exporting raw materials should be slowed
 as soon as it is economically possible.
- (3) unutilized resources be given priority for development
 if a demand can be found.

Resolution #2

We recommend that the three levels of government (federal,
 provincial, and municipal) work towards better relations
 than they now have in order to establish policies of economic
 development that would take into consideration regional goals.
 Actually, the recommendations can prove to be valuable for
 the private sector as well.

WORKSHOP: ECONOMY

RESOURCE PEOPLE: Christine Fagan, President,
St. John's Board of Trade
Skip Fischer, Economics Historian,
Memorial University of Newfoundland
Dr. Colin Adamson, Rector
Polytechnical Institute of Central London

RESOLUTIONS:**Resolution #1**

Whereas the majority of resources harvested and developed within most of the provinces and especially Newfoundland, are exported out of the province to be processed or manufactured; and

Whereas if these resources were processed or manufactured into finished products within the provinces, it would create many jobs in related industries and stimulate local economics benefitting the entire country;

Be it resolved that the young people of Canada and particularly Newfoundland, as it has the highest unemployment level for youth and non-youth, advocate that:

- (1) provinces begin long-term development of resources with the distinct desire to create production and manufacturing facilities related to each provinces own resources;
- (2) the practice of exporting raw materials should be slowed as soon as it is economically possible.
- (3) unutilized resources be given priority for development if a demand can be found.

Resolution #2

We recommend that the three levels of government (federal, provincial, and municipal) work towards better relations than they now have in order to establish policies of economic development that would take into consideration regional goals. Actually, the recommendations can prove to be valuable for the private sector as well.

WORKSHOP: Lobbying Techniques

RESOURCE PEOPLE: Diane Fisherby, Executive Officer,
Canadian Federation of Students
Richard Gwyn, Journalist,
Toronto Star Syndicate

RESOLUTIONS:

Resolution #1

Whereas at the present time provincial youth organizations do not exist in all provinces; and whereas there is a need for grass roots organizations; and whereas we recognize the importance of lobby groups;
Be it resolved that delegates return home and continue to work towards the development and establishment of appropriate organizations which will provide a strong and effective voice for youth.

LOBBYING TECHNIQUES

WORKSHOP: Lobbying Techniques

RESOURCE PEOPLE: Diane Flaherty, Executive Officer,
Canadian Federation of Students
Richard Gwyn, Journalist,
Toronto Star Syndicate

RESOLUTIONS:**Resolution #1**

Whereas at the present time provincial youth organizations do not exist in all provinces; and whereas there is a need for grass roots organizations; and whereas we recognize the importance of lobby groups;

Be it resolved that delegates return home and continue to work towards the development and establishment of appropriate organizations which will provide a strong and effective voice for youth.

Be it resolved that the young people of Canada and particularly Newfoundland, as it has the highest unemployment level for youth and non-youth, advocate that:

- (1) provinces begin long-term development of resources with the distinct desire to create production and manufacturing facilities related to each province's own resources;
- (2) the practice of exporting raw materials should be slowed as soon as it is economically possible.
- (3) unutilized resources be given priority for development if a demand can be found.

Resolution #2

We recommend that the three levels of government (federal, provincial, and municipal) work towards better relations than they now have in order to establish policies of economic development that would take into consideration regional goals. Actually, the recommendations can prove to be valuable for the private sector as well.

WORKSHOP ON ACCESSIBILITY TO EDUCATION
 RESOURCES: DEPARTMENT OF EDUCATION, COOPERATIVE EDUCATION
 Leo White, Chairman, Association of a 1982
 Cooperative Education

RESOLUTIONS:

Resolution #1

Whereas finances should not be a barrier to education;
 Be it resolved that we organize ourselves to put an end to
 cutbacks in education and to tuition fee increases while
 we demand an increased support to students through bursaries.

Resolution #2

ACCESSIBILITY TO EDUCATION

Whereas the right of every Canadian to an education
 from the primary to post-secondary level is entrenched in
 the Canadian Charter of Rights, and whereas many Canadian
 youth have restricted access to complete educational training
 at the secondary level;

Be it resolved that the National Forum on Youth Unemployment
 demand that the Federal and respective Provincial Governments
 open accessibility to secondary education by providing;

- quality education with quality educators to youth in isolated rural areas, and
- financial assistance for those families who rely on their youth for financial support so that those youth can have the option of completing their secondary education without great strain on their families.

Resolution #3

Whereas co-operative education increases the number of students
 an institution may educate and thus stretch limited resources;
 and whereas also it is expensive for an institution to operate
 a co-operative education program;

WORKSHOP: Accessibility to Education

RESOURCE PEOPLE: Deborah Thiel, President, Council of
the Student's Union, M.U.N.
Leo White, Canadian Association of
Cooperative Education

RESOLUTIONS:

Resolution #1

Whereas finances should not be a barrier to education;

Be it resolved that we organize ourselves to put an end to cutbacks in education and to tuition fee increases while we demand an increased support to students through busarries.

Resolution #2

Whereas the right of every Canadian person to an education from the primary to post-secondary level is entrenched in the Canadian Charter of Rights, and whereas many Canadian youth have restricted access to complete educational training at the secondary level;

Be it resolved that the National Forum on Youth Unemployment demand that the Federal and respective Provincial Governments open accessibility to secondary education by providing;

- quality education with quality educators to youth in isolated rural areas, and
- financial assistance for those families who rely on their youth for financial support so that those youth can have the option of completing their secondary education without great strain on their families.

Resolution #3

Whereas co-operative education increases the number of students an institution may educate and thus stretch limited resources; and whereas also it is expensive for an institution to operate a co-operative education program;

Be it resolved that the Federal and Provincial Governments increase financial support to all institutions providing co-op programs and also encourage other institutions to implement such programs especially in areas of study where there is a shortage of skilled workers.

RESOLUTIONS:

Resolution #1

Whereas youth have difficulty in finding jobs as skilled workers, often because they are refused access to trade unions and jobs for lack of "qualifications".

Be it resolved that the National Forum on Youth Unemployment ask the trade unions to recognize and apply this principle.

Be it further resolved that a reviewable consensus (dialogue or other) should be established between the Provincial Departments of Education and the private sectors, and the trade unions on the material covered in specialized courses so that these courses provide for the needs of the job market, and that this consensus be reviewed on a continual basis.

Be it further resolved that tax credits be allocated to employers who share directly in their own business, to provide learning opportunities to young people.

Be it resolved that the Federal and Provincial Governments provide financial support to all institutions providing co-op programs and also encourage other institutions to implement such programs especially in areas of study where there is a shortage of skilled workers in the cooperative education.

RESOLUTIONS:

Resolution #1

Whereas finances should not be a barrier to education;

Be it resolved that we organize ourselves to put an end to cutbacks in education and to tuition fee increases while we demand an increased support to students through bursaries.

Resolution #2

ROLE OF THE LABOUR MOVEMENT

Whereas the right of every Canadian person to an education from the primary to post-secondary level is entrenched in the Canadian Charter of Rights, and whereas many Canadian youth have restricted access to complete educational training at the secondary level;

Be it resolved that the National Forum on Youth Unemployment demand that the Federal and respective Provincial Governments open accessibility to secondary education by providing;

- quality education with quality educators to youth in isolated rural areas, and
- financial assistance for those families who rely on their youth for financial support so that those youth can have the option of completing their secondary education without great strain on their families.

Resolution #3

Whereas co-operative education increases the number of students who can be educated and thus stretch limited resources; and whereas also it is expensive for an institution to operate a co-operative education program;

WORKSHOP: Role of the Labour Movement

RESOURCE PEOPLE: Mr. Dave Alcock, Assistant Professor,
Faculty of Business Administration, M.U.N.
Father Desmond McGrath, Newfoundland
Fisherman Food and Allied Workers' Union

RESOLUTIONS:**Resolution #1**

Whereas youth have difficulty in finding jobs as skilled workers, often because they are refused access to trade unions and jobs for lack of "qualifications".

Be it resolved that the National Forum on Youth Unemployment ask the trade unions to recognize and apply this principle.

Be it further resolved that a reviewable consensus (dialogue or other) should be established between the Provincial Departments of Education, public employers and private sectors, and the trade unions on the material covered in specialized courses so that these courses provide for the needs of the job market, and that this consensus be reviewed on a continual basis.

Be it further resolved that tax credits be allocated to employers who share directly in their own business, to provide learning opportunities to young people.

WORKSHOP: Role of the Labour Movement

RESOURCE PEOPLE: Mr. Dave Alcock, Assistant Professor,
Faculty of Business Administration, M.U.N.
Father Desmond McGrath, Newfoundland
Fisherman Food and Allied Workers' Union

RESOLUTIONS:

Resolution #1

Whereas youth have difficulty in finding jobs as skilled workers, often because they are refused access to trade unions and jobs for lack of "qualifications".

Be it resolved that the National Forum on Youth Unemployment ask the trade unions to recognize and apply this principle.

Be it further resolved that a reviewable consensus (dialogue or other) should be established between the Provincial

YOUTH SELF-SUFFICIENCY

Departments of Education and private sectors, and the trade sectors, and the trade specialized courses so that these courses provide for the needs of the job market, and that this consensus be reviewed on a continual basis.

Be it further resolved that tax credits be allocated to employers who share directly in their own business, to provide learning opportunities to young people.

WORKSHOP: Youth Self-sufficiency

RESOURCE PEOPLE: Serge Larriere, Manager of Operations,
Katimivak
Mena Thomson, Institute for Social and
Human Functioning, Montreal

RESOLUTIONS:Resolution #1

Whereas the Human Social Functioning (HSF) approach is one that can be used successfully in existing federal and national programs for youth, such as YM/YWCA, Katimavik, etc.

Be it resolved that the Canada Employment and Immigration Commission, study and prepare an analysis of the effectiveness of Human Social Functioning as a tool to aid youth in preparing and developing themselves in order to have a better chance at competing for jobs on the job market, and be it further resolved that funding be made available to groups such as out-reach programs, job clubs, or community programs, to allow them to conduct staff training in the Heimler HSF approach so this can become another form of assistance.

Be it resolved that the government should maintain youth self-sufficiency in offering young people technical services and financement to help youth become organized, and to begin projects that can become self-sufficient enterprises. These projects should be managed largely by the youth themselves.

WORKSHOP: Youth Self-sufficiency

RESOURCE PEOPLE: Serge Larriere, Manager of Operations,
Kattimavik
Mena Thomson, Institute for Social and
Human Functioning, Montreal

RESOLUTIONS:

Resolution #1

Whereas the Human Social Functioning (HSF) approach is one
that can be used successfully in existing federal and
national programs for youth, such as YMYCA, Kattimavik, etc.

Be it resolved that the Canada Employment and Immigration
Commission, study and prepare an analysis of the effectiveness
of Human Social Functioning as a tool to aid youth in preparing
and developing themselves in order to have a better chance at

RESOURCE DEVELOPMENT

competing for jobs on the open market. It is further resolved
that funding be made available to support such as out-reach
programs, job clubs, or community programs, to allow them to
conduct staff training in the Heimier HSF approach so this
can become another form of assistance.

Be it resolved that the government should maintain youth self-
sufficiency in offering young people technical services and
financement to help youth become organized, and to begin
projects that can become self-sufficient enterprises. These
projects should be managed largely by the youth themselves.

WORKSHOP: Resource Development

RESOURCE PEOPLE: John Evans, President, Canadian Council
of Professional Engineers
Bill Dyson, Executive Director, Vanier
Institute of the Family

RESOLUTIONS:**Resolution #1**

Whereas it is recognized that Canada must develop high technology, which requires a continuing commitment to research and development;

Be it resolved that the Federal Government expend at least 1.5% of the gross national product (GNP) on research and development.

RESOLUTIONS ADOPTÉES EN ATELIER
POUR LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES

Les ateliers comprennent des périodes
de discussion qui visent à aider les
participants à formuler des résolutions
précises devant être présentées à l'As-
semblée générale.

APPENDICE « TRAV-19 »

Institute of the Family
Bill Dyson, Executive Director, Vanier
of Professional Engineers
John Rymer, President, Canadian Council

RESOLUTIONS:

Resolution #1

Whereas it is recognized that Canada must develop high
technology, which requires a continuing commitment to
research and development;

Be it resolved that the Federal Government expend at least
1.5% of the gross national product (GNP) on research and
development.

RESOLUTIONS ADOPTÉES EN ATELIER

Les ateliers comprenaient des périodes de discussion qui visaient à aider les participants à formuler des résolutions précises devant être présentées à l'Assemblée générale.

ATELIER: Possibilités d'emploi pour les jeunes

PERSONNES RESSOURCES: Bruce Tate, Recherchiste, Fédération canadienne des étudiants
 Doug Wallace, directeur général, Région de Terre-Neuve, Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada
 Austin Thorne, Paternité internationale des ouvriers en électricité

RESOLUTIONS:

Résolution no 1

Attendu que les étudiants ont de la difficulté à trouver des emplois à temps partiel l'automne et l'hiver;

Il est recommandé que le ministre, l'hon. John Roberts, conformément à l'esprit de la loi nationale sur la formation, encourage les universités, les collèges communautaires et, dans la mesure du possible, les maisons d'enseignement supérieur à mettre sur pied d'ici l'automne 1984 des programmes d'alternance travail-études. L'Université du Manitoba.

POSSIBILITES D'EMPLOI

Résolution no 2

Attendu que les jeunes en général et non seulement les étudiants subissent les effets du chômage élevé, et que la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada ne compte que dix centres;

Il est recommandé que le nombre de ces centres soit accru de façon à pouvoir répondre aux besoins de tous les jeunes chômeurs;

Il est en outre recommandé que les services offerts par ces centres soient étendus aux jeunes âgés d'au plus 24 ans.

Résolution no 3

Il est recommandé que le Secrétaire d'État, Serge Joyal, prenne des mesures pour accroître les subventions versées aux programmes destinés aux jeunes, comme Katimavik, et augmenter les subventions versées au titre du programme Jeunesse Canada Monde et de la publicité faite à l'égard du programme, sans toutefois couper les fonds versés aux autres programmes destinés aux jeunes, fonds obtenus suite à la tenue de loteries, et en portant l'âge limite à 24 ans.

ATELIER: Possibilités d'emploi pour les jeunes

PERSONNES RESSOURCES: Bruce Tate, Recherche, Fédération canadienne des étudiants
Doug Wallace, directeur général, Région de Terre-Neuve, Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada
Austin Thorne, Fraternité internationale des ouvriers en électricité

RESOLUTIONS:

Résolution no 1

Attendu que les étudiants ont de la difficulté à trouver des emplois à temps partiel l'automne et l'hiver;

Il est recommandé que le ministre, l'hon. John Roberts, conformément à l'esprit de la Loi nationale sur la formation, encourage les universités, les collèges communautaires et, dans la mesure du possible, les maisons d'enseignement supérieur à mettre sur pied d'ici l'automne 1984 des programmes d'alternance travail--études qui soient similaires au programme-pilote de l'Université du Manitoba.

Résolution no 2

Attendu que les jeunes en général et non seulement les étudiants subissent les effets du chômage élevé, et que la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada ne compte que dix centres;

Il est recommandé que le nombre de ces centres soit accru de façon à pouvoir répondre aux besoins de tous les jeunes chômeurs;

Il est en outre recommandé que les services offerts par ces centres soient étendus aux jeunes âgés d'au plus 24 ans.

Résolution no 3

Il est recommandé que le Secrétaire d'État, Serge Joyal, prenne des mesures pour accroître les subventions versées aux programmes destinés aux jeunes, comme Katimavik, et augmenter les subventions versées au titre du programme Jeunesse Canada Monde et de la publicité faite à l'égard du programme, sans toutefois couper les fonds versés aux autres programmes destinés aux jeunes, fonds obtenus suite à la tenue de loteries, et en portant l'âge limite à 24 ans.

ATTENTION : Microtechnologie

PERSONNES RESSOURCES : Jim Peterson, député, Willowdale (Ontario), Secrétaire parlementaire au ministre d'État au développement économique, aux sciences et à la technologie
 Nancy Riche, vice-présidente, Midland Laboratories
Fédération of Labour
 Murray Hardie, ancien directeur général, Groupe de travail sur la micro-électronique et l'emploi

DECLARATION

Nous sommes convaincus que le fait de fournir un emploi convenable à tout les jeunes Canadiens constitue un droit inaliénable et nous exigeons qu'on leur trouve un tel emploi sans avoir recours aux programmes d'emploi des Forces canadiennes ou de la Fonction publique et sans empêcher non plus sur les droits acquis, le salaire et les conditions d'emploi des parents qui travaillent déjà. Nous encourageons tous les jeunes au Canada à lutter pour que chaque Canadien obtienne un emploi ou, à défaut de cela, une pleine compensation.

LE JOURNÉE DE LA MICROTECHNOLOGIE

RESOLUTIONS

Résolution no 1

Attendu que le gouvernement du Canada prévoit établir un centre d'étude de la productivité et la croissance de l'emploi;
 Il est recommandé que le gouvernement du Canada nomme au sein du Comité de planification du centre un représentant des jeunes du Canada.

Résolution no 2

Attendu que les jeunes du Canada doivent relever le défi que leur posent le chômage structurel et la révolution technologique, et que chaque jeune a droit à un emploi à temps plein jugé utile;

ATELIER: Microtechnologie

PERSONNES RESSOURCES: Jim Peterson, député, Willowdale (Ontario), Secrétaire parlementaire au ministre d'État au développement économique, aux sciences et à la technologie
Nancy Riche, vice-présidente, Nfld. and Labrador Federation of Labour
Murray Hardie, ancien directeur général, Groupe de travail sur la micro-électronique et l'emploi

DECLARATION

Nous sommes convaincus que le fait de fournir un emploi convenable à tout les jeunes Canadiens constitue un droit inaliénable et nous exigeons qu'on leur trouve un tel emploi sans avoir recours aux programmes d'emploi des Forces canadiennes ou de la Fonction publique et sans empiéter non plus sur les droits acquis, le salaire et les conditions d'emploi des parents qui travaillent déjà. Nous encourageons tous les jeunes au Canada à lutter pour que chaque Canadien obtienne un emploi ou, à défaut de cela, une pleine compensation.

RESOLUTIONS:

Résolution no 1

Attendu que le gouvernement du Canada prévoit établir un centre d'étude de la productivité et la croissance de l'emploi;

Il est recommandé que le gouvernement du Canada nomme au sein du Comité de planification du centre un représentant des jeunes du Canada.

Résolution no 2

Attendu que les jeunes du Canada doivent relever le défi que leur posent le chômage structurel et la révolution technologique, et que chaque jeune a droit à un emploi à temps plein jugé utile;

ATTELIER: Effets nuisibles du chômage

PERSONNES RESSOURCES: Lee Ann Montgomery, conseiller spécial du ministre du Travail, gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador - «Young Women in the Work Force»
 Rosemary MacDonald, directeur des services sociaux et professionnels, The Hub, St. John's - «Disabled Youth»
 M. Elliott Leyton, professeur d'anthropologie, Memorial University of Newfoundland
 M. Harry Mackay, conseiller principal en recherche, Conseil canadien du développement social

RESOLUTIONS:

Résolution no 1

Attendu que «le chômage est un fléau, un gaspillage de ressources humaines pour la société qui le tolère et une source d'angoisse pour ceux qui en subissent les effets»;

EFFETS NUISIBLES DU CHOMAGE

Attendu que le chômage est beaucoup plus fort chez les jeunes que chez les autres groupes de la société;

Attendu que les programmes d'emploi actuels du gouvernement sont inadéquats, puisqu'ils ne sont pas adaptés aux besoins des jeunes;

Les participants du Colloque national sur le chômage chez les jeunes demandent que l'élaboration d'une politique du plein emploi soit considérée comme la priorité des gouvernements fédéral et provinciaux.

A cet égard, nous croyons qu'il est nécessaire :

- (1) que tous les paliers de gouvernement coordonnent leurs politiques économiques avec les autres groupes concernés, notamment les jeunes;
- (2) que les employeurs du secteur privé soient encouragés à embaucher des jeunes;
- (3) que le travail bénévole relié à un emploi soit reconnu comme de l'expérience pratique;
- (4) que les jeunes puissent acquérir une pratique dans des entreprises, et que les stages dans chaque entreprise soient organisés de manière à ce que l'expérience acquise soit cumulative.

ATELIER: Effets nuisibles du chômage

PERSONNES RESSOURCES: Lee Ann Montgomery, conseiller spécial du ministre du Travail, gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador--«Young Women in the Work Force»
 Rosemary MacDonald, directeur des services sociaux et professionnels, The Hub, St. John's--«Disabled Youth»
 M. Elliott Leyton, professeur d'anthropologie, Memorial University of Newfoundland
 M. Harry MacKay, conseiller principal en recherche, Conseil canadien du développement social

RESOLUTIONS:

Résolutions no 1

Attendu que «le chômage est un fléau, un gaspillage de ressources humaines pour la société qui le tolère et une source d'angoisse pour ceux qui en subissent les effets»;

Attendu que le chômage est beaucoup plus fort chez les jeunes que chez les autres groupes de la société;

Attendu que les programmes d'emploi actuels du gouvernement sont insatisfaisants, puisqu'ils ne sont pas adaptés aux besoins des jeunes;

Les participants du Colloque national sur le chômage chez les jeunes demandent que l'élaboration d'une politique du plein emploi soit considérée comme la priorité des gouvernements fédéral et provinciaux.

A cet égard, nous croyons qu'il est nécessaire :

- (1) que tous les paliers de gouvernement coordonnent leurs politiques économiques avec les autres groupes concernés, notamment les jeunes;
- (2) que les employeurs du secteur privé soient encouragés à embaucher des jeunes;
- (3) que le travail bénévole relié à un emploi soit reconnu comme de l'expérience pratique;
- (4) que les jeunes puissent acquérir une pratique dans des entreprises, et que les stages dans chaque entreprise soient organisés de manière à ce que l'expérience acquise soit cumulative.

ATELIER: Développement du marché de l'emploi

PERSONNES RESSOURCES: Colin Adamson, directeur, du Polytechnical Institute of Central London
 Fenelope Rowe, Community Services Council (Terre-Neuve)
 Michelle Andrews, superviseur du Centre d'emploi du Canada pour étudiants, Saint-Jean (Terre-Neuve)
 Bill Speer, économiste au Conseil économique des provinces de l'Atlantique (CEPA)

RÉSOLUTIONS:

Résolution no 1

Attendu que les jeunes Canadiens ont besoin d'une formation pratique pour surmonter les problèmes que leur pose actuellement le chômage élevé;

Il est recommandé que tous les ordres de gouvernement prennent immédiatement des mesures pour élaborer et mettre en oeuvre des programmes de formation plus efficaces, par exemple des programmes d'apprentissage professionnels (reconnus et acceptés par les employeurs) et des programmes d'enseignement technique, des programmes d'alternance travail-études comme celui qu'a lancé l'Université du Manitoba et des programmes d'expérience professionnelle permettant un nombre de participants plus élevé grâce à des emplois à temps partiel plutôt qu'à plein temps; il est en outre recommandé que cette aide gouvernementale soit financée et administrée de façon à augmenter les possibilités d'emploi des jeunes Canadiens.

Résolution no 2

Attendu que, dans la société canadienne, le marché de l'emploi s'oriente de plus en plus vers la haute technologie, ce qui entraîne des problèmes sociaux de plus en plus aigus;

Il est recommandé que le gouvernement fédéral analyse attentivement les besoins des divers secteurs de la société, ainsi que les utilisations de la technologie, afin de veiller à ce que les progrès techniques soient adaptés aux besoins des divers secteurs de la population (par exemple en donnant aux personnes handicapées, ayant des compétences moindres, l'assurance qu'elles pourront continuer à se trouver de l'emploi selon leur possibilité); il est en outre recommandé qu'un comité ou un centre d'emploi soit chargé d'exprimer de donner aux personnes déplacées des emplois correspondant à leurs compétences éventuelles réelles, et soit tenu de faire rapport sur les progrès accomplis.

ATELIER: Développement du marché de l'emploi

PERSONNES RESSOURCES: Colin Adamson, recteur du Polytechnical Institute of Central London
Penelope Rowe, Community Services Council (Terre-Neuve)
Michelle Andrews, superviseur du Centre d'emploi du Canada pour étudiants, Saint-Jean (Terre-Neuve)
Bill Speele, économiste au Conseil économique des provinces de l'Atlantique (CEPA)

RESOLUTIONS:

Résolution no 1

Attendu que les jeunes Canadiens ont besoin d'une formation pratique pour surmonter les problèmes que leur pose actuellement le chômage élevé;

Il est recommandé que tous les ordres de gouvernement prennent immédiatement des mesures pour élaborer et mettre en oeuvre des programmes de formation plus efficaces, par exemple des programmes d'apprentissage professionnels (reconnus et acceptés par les employeurs et les entreprises de tout le Canada), des programmes d'enseignement coopératif de niveau universitaire, des programmes d'alternance travail-études comme celui qu'a lancé l'Université du Manitoba et des programmes d'expérience professionnelle permettant un nombre de participants plus élevé grâce à des emplois à temps partiel plutôt qu'à plein temps; il est en outre recommandé que cette aide gouvernementale soit financée et administrée de façon à augmenter les possibilités d'emploi des jeunes Canadiens.

Résolution no 2

Attendu que, dans la société canadienne, le marché de l'emploi s'oriente de plus en plus vers la haute technologie, ce qui entraîne des problèmes sociaux de plus en plus aigus;

Il est recommandé que le gouvernement fédéral analyse attentivement les besoins des divers secteurs de la société, ainsi que les utilisations de la technologie, afin de veiller à ce que les progrès techniques soient adaptés aux besoins des divers secteurs de la population (par exemple en donnant aux personnes handicapées, ayant des compétences moindres, l'assurance qu'ils pourront continuer à se trouver de l'emploi selon leur possibilités); il est en outre recommandé qu'un comité ou un centre d'emploi soit chargé expressément de donner aux personnes déplacées des emplois correspondant à leurs compétences éventuelles réelles, et soit tenu de faire rapport sur les progrès accomplis.

ATELIER : ECONOMIE

PERSONNES RESSOURCES : Christine Pagan, présidente du St. John's Board of Trade
 Skip Fischer, spécialiste en histoire économique, Memorial University of Newfoundland
 Colin Adamson, directeur du Polytechnical Institute of Central London

RESOLUTIONS :

Résolution no 1

Attendu que la majeure partie des ressources mises en valeur dans la plupart des provinces, et en particulier à Terre-Neuve, sont exportées hors de la province pour être transformées ailleurs;

Attendu que la transformation de ces ressources en produits finis dans la province d'origine créerait de nombreux emplois dans les industries connexes et stimulerait l'économie locale, ce qui profiterait à l'ensemble du pays;

ECONOMIE

Il est recommandé que les jeunes de Terre-Neuve, et en particulier ceux de Terre-Neuve, où le taux de chômage est le plus élevé au pays tant parmi les jeunes que chez les adultes, demandent instamment:

- (1) que les provinces entreprennent l'exploitation à long terme de leurs ressources dans le but bien défini de créer des installations de production et de fabrication correspondant à leurs ressources;
- (2) que l'exportation des matières premières soit ralentie dès qu'il sera économiquement possible de le faire;
- (3) que l'exploitation des ressources non utilisées ait priorité s'il est possible de créer une demande, en ce sens.

Résolution no 2

Nous recommandons aux trois niveaux d'administration (les gouvernements fédéral et provinciaux, et les municipalités) de tenir d'améliorer leurs relations afin d'établir des politiques d'expansion économique tenant compte des objectifs régionaux. En fait, ces recommandations s'appliquent également au secteur privé.

ATELIER: ECONOMIE

PERSONNES RESSOURCES: Christine Fagan, présidente du St. John's Board of Trade
Skip Fischer, spécialiste en histoire économique, Memorial University of Newfoundland
Colin Adamson, recteur du Polytechnical Institute of Central London

RESOLUTIONS:**Résolution no 1**

Attendu que la majeure partie des ressources mises en valeur dans la plupart des provinces, et en particulier à Terre-Neuve, sont exportées hors de la province pour être transformées ailleurs;

Attendu que la transformation de ces ressources en produits finis dans la province d'origine créerait de nombreux emplois dans les industries connexes et stimulerait l'économie locale, ce qui profiterait à l'ensemble du pays;

Il est recommandé que les jeunes du Canada, et en particulier ceux de Terre-Neuve, où le taux de chômage est le plus élevé au pays tant parmi les jeunes que chez les adultes, demandent instamment:

- (1) que les provinces entreprennent l'exploitation à long terme de leurs ressources dans le but bien défini de créer des installations de production et de fabrication correspondant à leurs ressources;
- (2) que l'exportation des matières premières soit ralentie dès qu'il sera économiquement possible de le faire;
- (3) que l'exploitation des ressources non utilisées ait priorité s'il est possible de créer une demande. en ce sens.

Résolution no 2

Nous recommandons aux trois niveaux d'administration (les gouvernements fédéral et provinciaux, et les municipalités) de tenté d'améliorer leurs relations afin d'établir des politiques d'expansion économique tenant compte des objectifs régionaux. En fait, ces recommandations s'appliquent également au secteur privé.

ATELIER: Techniques de pression

PERSONNES RESSOURCES: Diane Fisherly, agent administratif à la Fédération
canadienne des étudiants
Richard Gwyn, journaliste à l'agence de presse du
Toronto Star

RESOLUTIONS:

Résolution no 1

Attendu qu'à l'heure actuelle, les provinces ne possèdent pas toutes des
organisations de jeunes, qu'il est nécessaire de créer des organisations
locales et que nous reconnaissons l'importance des groupes de pression;

Il est recommandé que les délégués, à leur retour chez eux, continuent de
travailler à la création d'organisations qui permettraient aux jeunes de se
faire entendre de façon énergique et efficace.

TECHNIQUES DE PRESSION

ATELIER: Techniques de pression

PERSONNES RESSOURCES: Diane Flaherty, agent administratif à la Fédération canadienne des étudiants
Richard Gwyn, journaliste à l'agence de presse du Toronto Star

RESOLUTIONS:**Résolution no 1**

Attendu qu'à l'heure actuelle, les provinces ne possèdent pas toutes des organisations de jeunes, qu'il est nécessaire de créer des organisations locales et que nous reconnaissons l'importance des groupes de pression;

Il est recommandé que les délégués, à leur retour chez eux, continuent de travailler à la création d'organisations qui permettront aux jeunes de se faire entendre de façon énergique et efficace.

(1) que les provinces entreprennent l'exploitation à long terme de leurs ressources dans le but bien défini de créer des installations de production et de fabrication correspondant à leurs ressources;

(2) que l'exportation des produits soit ralentie dès qu'il sera économiquement possible;

(3) que l'exploitation des ressources non renouvelables soit prioritaire si elle est possible de créer une réserve de richesse.

Résolution no 2

Nous recommandons aux trois niveaux d'administration (les gouvernements fédéral et provinciaux et les municipalités) de tenter d'améliorer leurs services sociaux et économiques et de stabiliser les conditions économiques tenant compte des objectifs régionaux. En fait, les recommandations s'appliquent également aux services sociaux.

ATTELIER : ACCES A L'EDUCATION

PERSONNES RESSOURCES : Deborah Thiel, présidente du Council of the Student's Union, M.U.N.
Leo White, Canadian Association of Cooperative Education

RESOLUTIONS :

Résolution no 1

Attendu que les questions financières ne devraient pas constituer un obstacle à l'éducation ;

Il est recommandé que nous nous organisions pour réclamer la fin des réductions budgétaires dans le domaine de l'éducation et des augmentations de frais de scolarité, tout en demandant un apuit accru aux étudiants au moyen de bourses.

ACCES A L'EDUCATION

Résolution no 2

Attendu que le droit de tous les Canadiens à l'éducation, du niveau primaire au niveau post-secondaire, est consacré par la Charte canadienne des droits et que de nombreux Canadiens ont du mal à terminer leurs études secondaires ;

Il est recommandé que la Colloque national sur l'emploi chez les jeunes exige des gouvernements fédéral et provinciaux qu'ils assurent le libre accès à l'éducation secondaire par les moyens suivants :

éducation de qualité aux jeunes des régions rurales isolées, dispensée par des enseignants compétents ;

aide financière aux familles où les jeunes participent financièrement à la vie familiale, afin que ces jeunes puissent terminer leurs études secondaires sans nuire à leur famille.

Résolution no 3

Attendu que l'enseignement coopératif permet d'augmenter le nombre d'étudiants que les établissements peuvent recevoir et, par conséquent, d'augmenter le rendement de ressources limitées, et attendu que ces programmes d'enseignement coopératif coûtent cher aux établissements ;

ATELIER: Acces a l'éducation

PERSONNES RESSOURCES: Deborah Thiel, présidente du Council of the Student's Union, M.U.N.
Leo White, Canadian Association of Cooperative Education

RESOLUTIONS:

Résolution no 1

Attendu que les questions financières ne devraient pas constituer un obstacle à l'éducation;

Il est recommandé que nous nous organisions pour réclamer la fin des réductions budgétaires dans le domaine de l'éducation et des augmentations de frais de scolarité, tout en demandant un appui accru aux étudiants au moyen de bourses.

Résolution no 2

Attendu que le droit de tous les Canadiens à l'éducation, du niveau primaire au niveau post-secondaire, est consacré par la Charte canadienne des droits et que de nombreux Canadiens ont du mal à terminer leurs études secondaires;

Il est recommandé que le Colloque national sur l'emploi chez les jeunes exige des gouvernements fédéral et provinciaux qu'ils assurent le libre accès à l'éducation secondaire par les moyens suivants:

- éducation de qualité aux jeunes des régions rurales isolées, dispensée par des enseignants compétents;
- aide financière aux familles où les jeunes participent financièrement à la vie familiale, afin que ces jeunes puissent terminer leurs études secondaires sans nuire à leur famille.

Résolution no 3

Attendu que l'enseignement coopératif permet d'augmenter le nombre d'étudiants que les établissements peuvent accepter et, par conséquent, d'augmenter le rendement de ressources limitées, et attendu que ces programmes d'enseignement coopératif coûtent cher aux établissements;

ATELIER: Role des syndicats

PERSONNES RESSOURCES: Dave Alcock, professeur adjoint, Faculty of Business Administration, M.U.N.
Père Desmond McGrath, Newfoundland Fisherman Food and Allied Workers' Union

RESOLUTIONS:

Résolution no 1

Attendu que les jeunes ont du mal à trouver des emplois spécialisés, souvent parce qu'on leur refuse l'accès aux emplois syndiqués en raison de leur manque de «compétences»;

Il est recommandé que le Colloque national sur l'emploi chez les jeunes demande aux syndicats de reconnaître et d'appliquer ce principe;

Il est en outre recommandé d'établir un consensus, sujet à une révision régulière (par dialogue ou autrement) entre les ministères provinciaux de l'éducation, les employeurs, et privé et les syndicats au sujet du contenu des cours spécialisés afin que ces derniers répondent aux besoins du marché de l'emploi.

ROLE DES SYNDICATS

Il est en outre recommandé que des crédits fiscaux soient accordés aux employeurs qui contribuent directement à permettre aux jeunes de parfaire leur formation.

ATELIER: Role des syndicats

PERSONNES RESSOURCES: Dave Alcock, professeur adjoint, Faculty of Business Administration, M.U.N.
Père Desmond McGrath, Newfoundland Fisherman Food and Allied Workers' Union

RESOLUTIONS:

Résolution no 1

Attendu que les jeunes ont du mal à trouver des emplois spécialisés, souvent parce qu'on leur refuse l'accès aux emplois syndiqués en raison de leur manque de «compétences»;

Il est recommandé que le Colloque national sur l'emploi chez les jeunes demande aux syndicats de reconnaître et d'appliquer ce principe;

Il est en outre recommandé d'établir un consensus sujet à une révision régulière (par dialogue ou autrement) entre les ministères provinciaux de l'Éducation, les employeurs des secteurs public et privé et les syndicats au sujet du contenu des cours spécialisés afin que ces derniers répondent aux besoins du marché de l'emploi.

Il est en outre recommandé que des crédits fiscaux soient accordés aux employeurs qui contribuent directement à permettre aux jeunes de parfaire leur formation.

Attendu que le Colloque national sur l'emploi chez les jeunes exige des gouvernements fédéral et provinciaux qu'ils assurent le libre accès à l'éducation post-secondaire par les moyens suivants:

1. l'accès de qualité aux jeunes des régions rurales isolées, dispensée par les organismes compétents;

2. l'accès aux familles où les jeunes participent financièrement à leurs études, afin que ces jeunes puissent terminer leurs études sans avoir recours à leur famille.

Résolution no 2

Attendu que l'enseignement coopératif permet d'augmenter le nombre d'étudiants qui ont des débouchés immédiats, et, par conséquent, d'augmenter le rendement de l'éducation post-secondaire, et attendu que ces programmes d'enseignement coopératif existent dans les établissements:

ATTENTION: Autonomie des jeunes

PERSONNES RESOURCES: Serge Larrière, directeur des opérations, Katimavik
Mans Thomson, Institute for Social and Human
Functioning, Montréal

RESOLUTIONS:

Résolution no 1

Attendu que la théorie relative au fonctionnement humain en société peut être appliquée avec succès dans les programmes fédéraux et nationaux destinés à la jeunesse, par exemple ceux du YWYCA et de Katimavik;

Il est recommandé que la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada analyse l'efficacité de cette théorie pour aider les jeunes à se préparer et à s'épanouir afin d'avoir de meilleures chances d'obtenir un emploi; il est en outre recommandé que des fonds soient accordés à des groupes comme ceux qui s'occupent de programmes d'extension des services de main-d'oeuvre ou les clubs d'emploi, pour leur permettre de former du personnel selon la théorie de Heimer sur la fonctionnalité, afin que cela devienne une autre forme d'aide.

AUTONOMIE DES JEUNES

Il est en outre recommandé que le gouvernement aide à promouvoir l'autonomie des jeunes en offrant à ces derniers des services techniques et financiers afin de les aider à s'organiser et à entreprendre des projets susceptibles de devenir des entreprises rentables; ces projets devraient être dirigés en grande partie par les jeunes eux-mêmes.

ATELIER: Autonomie des jeunes

PERSONNES RESSOURCES: Serge Larriere, directeur des opérations, Katimavik
Mena Thomson, Institute for Social and Human
Functioning, Montréal

RESOLUTIONS :

Résolution no 1

Attendu que la théorie relative au fonctionnement humain en société peut être appliquée avec succès dans les programmes fédéraux et nationaux destinés à la jeunesse, par exemple ceux du YM/YWCA et de Katimavik;

Il est recommandé que la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada analyse l'efficacité de cette théorie pour aider les jeunes à se préparer et à s'épanouir afin d'avoir de meilleures chances d'obtenir un emploi; il est en outre recommandé que des fonds soient accordés à des groupes comme ceux qui s'occupent de programmes d'extension des services de main-d'oeuvre ou les clubs d'emploi, pour leur permettre de former du personnel selon la théorie de Heimler sur le fonctionnement humain en société, afin que cela devienne une autre forme d'aide.

Il est en outre recommandé que le gouvernement aide à promouvoir l'autonomie des jeunes en offrant à ces derniers des services techniques et financiers afin de les aider à s'organiser et à entreprendre des projets susceptibles de devenir des entreprises rentables; ces projets devraient être dirigés en grande partie par les jeunes eux-mêmes.

ATELIER : Exploitation des ressources

PERSONNES RESSOURCES : John Evans, président du Conseil canadien des ingénieurs professionnels
Bill Dyon, directeur général de l'Institut Vanier de la famille

RESOLUTIONS :

Résolution no 1

Attendu qu'il est reconnu que le Canada doit mettre au point une technologie nouvelle, qui nécessite des programmes permanents de recherche et de développement;

Il est recommandé que le gouvernement fédéral consacre au moins 1,5% du produit national brut (PNB) à la recherche et au développement.

EXPLOITATION DES RESSOURCES

ATELIER: Exploitation des ressources

PERSONNES RESSOURCES: John Evans, président du Conseil canadien des ingénieurs professionnels
Bill Dyson, directeur général de l'Institut Vanier de la famille

RESOLUTIONS:**Résolution no 1**

Attendu qu'il est reconnu que le Canada doit mettre au point une technologie nouvelle, qui nécessite des programmes permanents de recherche et de développement;

Il est recommandé que le gouvernement fédéral consacre au moins 1,5% du produit national brut (PNB) à la recherche et au développement.



ATELIER: Exploitation des ressources

PERSONNES RESSOURCES: John Swan, président du conseil canadien des ingénieurs professionnels
Bill Ryan, directeur général de la famille

RESOLUTIONS:

Résolution no 1

Attendu qu'il est reconnu que le Canada doit mettre au point une technologie nouvelle, qui nécessite des programmes permanents de recherche et de développement;

Il est recommandé que le gouvernement fédéral consacre au moins 1,5% du produit national brut (PNB) à la recherche et au développement.

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Newfoundland and Labrador Youth Advisory Council:

Mr. Sean Daly, Chairman;
Ms. Alanna Hanrahan, Executive Director.

From the B.C. Youth Advisory Council:

Ms. Margaret Allison, Spokesperson.

Du Conseil consultatif de la jeunesse de Terre-Neuve et du Labrador:

M. Sean Daly, président;
Ms. Alanna Hanrahan, directeur exécutif.

Du Conseil consultatif de la jeunesse de la Colombie-Britannique:

Ms. Margaret Allison, porte-parole.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 53

Wednesday, October 26, 1983

Chairman: Hon. Warren Allmand

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Labour, Manpower and Immigration

RESPECTING:

Document entitled "Perspective on Employment"

WITNESSES:

(See back cover)

First Session of the

Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 53

Le mercredi 26 octobre 1983

Président: L'hon. Warren Allmand

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent du*

Travail, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

CONCERNANT:

Document intitulé: «Perspective d'emploi»

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Première session de la

trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

STANDING COMMITTEE ON LABOUR,
MANPOWER AND IMMIGRATION

Chairman: Hon. Warren Allmand

Vice-Chairman: Mr. André Bachand

COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL, DE LA
MAIN-D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION

Président: L'hon. Warren Allmand

Vice-président: M. André Bachand

MEMBERS/MEMBRES

Jean-Guy Dubois
Raymond Dupont
Normand Lapointe (*Beauce*)
Paul-André Massé
Jim Hawkes
Albert Cooper
James A. McGrath
Dan Heap

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Ursula Appolloni
Rémi Bujold
Alexandre Cyr
Maurice A. Dionne (*Northumberland—Miramichi*)
Robert Gourd (*Argenteuil—Papineau*)
Dave Rooney
Bill Jarvis
John Kushner
Gerry St. Germain
Cyril Keeper

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 69(4)(b)

On Wednesday, October 26, 1983:

Dan Heap replaced Sid Parker;
Rémi Bujold replaced John Evans.

Conformément à l'article 69(4)b du Règlement

Le mercredi 26 octobre 1983:

Dan Heap remplace Sid Parker;
Rémi Bujold remplace John Evans.

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, OCTOBER 26, 1983

(62)

[Text]

The Standing Committee on Labour, Manpower and Immigration met at 3:40 o'clock p.m., this day, the Vice-Chairman, Mr. Bachand, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bachand, Hawkes, Lapointe (*Beauce*) and Massé.

Alternates present: Messrs. Bujold, Cyr, Keeper and St-Germain.

Other Members present: Mr. Lapierre, Mrs. Côté and Mr. Maltais.

In attendance: Mr. Kevin Kerr, Research Officer, Library of Parliament.

Witnesses: From the "Sommet québécois de la jeunesse": Mr. Pierre Noreau, President; Mr. Normand Lapointe, Executive member.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference relating to the document entitled "Perspective of employment".

The witnesses made opening statements and answered questions.

At 4:55 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 26 OCTOBRE 1983

(62)

[Traduction]

Le Comité permanent du travail, de la main-d'oeuvre et de l'immigration se réunit aujourd'hui à 15h40, sous la présidence de M. Bachand (vice-président).

Membres du Comité présents: MM. Bachand, Hawkes, Lapointe (*Beauce*) et Massé.

Substitués présents: MM. Bujold, Cyr, Keeper et St-Germain.

Autres députés présents: M. Lapierre, M^{me} Côté et M. Maltais.

Aussi présent: M. Kevin Kerr, attaché de recherche, Bibliothèque du Parlement.

Témoins: Du *Sommet québécois de la jeunesse:* M. Pierre Noreau, président; M. Normand Lapointe, membre exécutif.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi concernant le document intitulé: «Perspective d'emploi».

Les témoins font des déclarations préliminaires et répondent aux questions.

A 16h55, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Wednesday, October 26, 1983

• 1539

The vice-président: À l'ordre! Je vois que nous avons quorum. Nous allons commencer. Nous reprenons aujourd'hui l'étude de notre ordre de renvoi sur les perspectives d'emploi.

Il me fait plaisir de souhaiter la bienvenue aux représentants du Sommet québécois de la jeunesse, M. Pierre Noreau, président, et M. Normand Lapointe, membre de l'exécutif.

• 1540

Premièrement, nous entendrons votre présentation si vous en avez une, et on passera par la suite aux questions.

M. Pierre Noreau (président, Sommet québécois de la jeunesse): Monsieur le président, on va d'abord vous expliquer ce qu'a été le Sommet québécois de la jeunesse et on va faire un peu l'analyse des propositions qui ont été adoptées là.

Premièrement, le Sommet québécois de la jeunesse, qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que cela a été? Le Sommet québécois de la jeunesse a été l'organisation de 16 rencontres régionales, des rencontres de jeunes au Québec dans autant de régions. Ces 16 rencontres régionales se sont tenues au printemps 1983 et, par la suite, une rencontre qu'on a appelée nationale, une rencontre provinciale, a été organisée à Québec au mois d'août, rencontre à laquelle ont participé des délégués de chacune des 16 régions qui avaient organisé des sommets régionaux.

On a compté la participation, lors des rencontres régionales, de plus de 3,500 jeunes et, lors du sommet national, de 1,100 jeunes qui, évidemment, étaient tous délégués par leurs sommets régionaux.

Maintenant, qu'est-ce que cela donne? Pourquoi a-t-on organisé ces rencontres de jeunes? Pourquoi a-t-on mobilisé des milliers de jeunes? Notre but était de permettre aux jeunes de faire un constat de leur situation, comme jeunes, en 1983, de trouver les causes de cette situation-là, de trouver des alternatives à ces situations-là et, finalement, de trouver des moyens pour se sortir de ces situations-là. Je pense qu'aujourd'hui, personne ne peut ignorer la situation difficile des jeunes. Être un jeune en 1983, c'est souvent être un chômeur, et un chômeur qui a la certitude qu'il ne trouvera pas d'emploi. C'est aussi être un travailleur, trop peu souvent, mais un travailleur qui n'est pas certain de pouvoir garder son emploi. Être un jeune, c'est souvent être un étudiant, et dans beaucoup beaucoup de cas, un étudiant qui est étudiant parce qu'il sait ne pas pouvoir trouver d'emploi sur le marché du travail.

Lorsqu'on n'est pas chômeur, étudiant ou travailleur au Québec, on est assisté social, et c'est particulièrement pénible,

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le mercredi 26 octobre 1983

The Vice-Chairman: Order! I see that we now have a quorum. Accordingly, I will now call the meeting to order. Today, we resume consideration of our order of reference regarding the document entitled "Perspective on Employment".

This afternoon, we are delighted to welcome representatives from the *Sommet québécois de la jeunesse*. Appearing are Mr. Pierre Noreau, president, and Mr. Normand Lapointe, who is a member of the executive.

First of all, we will listen to your presentation, if you have one, and then go on to questions.

Mr. Pierre Noreau (President, Sommet québécois de la jeunesse): Mr. Chairman, we would like to begin by explaining what the *Sommet québécois de la jeunesse* was and providing you with an analysis of the proposals that were adopted at the conference.

First of all, what is, or what was the *Sommet québécois de la jeunesse*? When we refer to the *Sommet québécois de la jeunesse*, we are referring to the organization of 16 regional meetings, meetings of young people throughout Quebec in as many regions. These 16 regional meetings were held in the spring of 1983 and, later on, a national or province-wide meeting was organized in Quebec City in the month of August. The latter was attended by delegates from each of the 16 regions who had organized regional meetings.

More than 3,500 young people participated in the regional meetings and more than 1,100 young people were present at the national summit, the latter obviously being delegates sent by the regional organizations.

Now, what was the point of the summit meetings? Why did we organize them? Why did we decide to mobilize thousands of young people? Our objective was to allow young people to take stock of their situation, as young people in 1983, to ascertain the causes of that situation, find alternatives and, finally, find ways of getting out of their predicament. I think that nowadays, no one could possibly be unaware of the hardship young people are suffering. To be young in 1983 often means being on unemployment and knowing that one will simply not be able to find a job. Too rarely it means having a job, but again, knowing that one may not be able to keep one's job. Often it also means going to school, and in many cases, a student decides to go to school because he knows he will be unable to find a job in the labour force.

When one is not either unemployed, a student or working in Quebec, one is on welfare, and that is particularly difficult,

[Texte]

compte tenu du fait qu'au Québec, un assisté social de moins de 30 ans ne reçoit que 149 dollars par mois.

C'est tout cela, être un jeune au Québec. Un des problèmes que les jeunes vivent, c'est sans doute leur isolement; c'est la certitude ou la presque certitude d'être les seuls à vivre cette situation-là, alors qu'elle est vécue par des milliers de jeunes au Québec. Je crois que c'est la même situation dans les autres provinces. Le Sommet visait donc à donner la parole aux jeunes, mais aussi à briser cet isolement-là, à permettre aux jeunes de se rendre compte qu'ils ne sont pas seuls, individuellement, à vivre leur situation difficile.

C'est la raison pour laquelle on a organisé 16 sommets régionaux et c'est la raison pour laquelle on a organisé un sommet provincial au mois d'août, sommet auquel ont participé un millier de jeunes.

Les thèmes qui ont été traités lors des sommets régionaux et lors du Sommet national ont été les suivants: les mouvements sociaux, les jeunes et le pouvoir, l'école, les relations entre les hommes et les femmes, la famille et, sujet qui intéresse particulièrement le Comité, la question du travail. De ces discussions-là, au niveau régional et au niveau national, sont issues un certain nombre de propositions que vous allez retrouver dans un document qu'on a produit et qui s'appelle le *Rapport officiel des résolutions du Sommet québécois de la jeunesse*. Dans ce rapport-là, vous trouvez le résultat des discussions en ateliers, le résultat des discussions en séances plénières pour chacun des thèmes et le résultat de la plénière générale.

Ici, on va d'abord s'attacher au résultat des plénières de thèmes, qui sont sans doute les séances les plus significatives. Vous trouverez cela aux pages 130 et suivantes. Les propositions sont celles qui ont été adoptées dans la plénière qui traitait du travail. Ce fut une des plénières les plus courues au Sommet québécois de la jeunesse, parce que c'est un sujet qui est brûlant et qui touche pratiquement tous les jeunes. Evidemment, l'adoption de ces propositions-là a fait l'objet de discussions nombreuses, et on peut considérer que cela est significatif, dans la mesure où c'est le fruit d'une démarche qui a été longue, d'une démarche à laquelle ont participé des gens dans chacune des régions et aussi des gens délégués par ces régions, en confrontant leurs idées avec celles d'autres régions.

M. Hawkes: Pouvez-vous parler lentement, s'il vous plaît?

M. Noreau: D'accord. Je m'excuse. J'espère que vous n'avez pas manqué trop de choses.

• 1545

Je disais donc que ces propositions-là ont fait l'objet de discussions, d'une démarche de réflexion qui est importante, parce que c'est une démarche de réflexion de milliers de jeunes, d'abord dans chacune des régions au Québec, et ensuite de plusieurs centaines de jeunes dans le cas du dossier Travail au sommet de Québec, au sommet provincial qui s'est tenu au mois d'août. Dans ce sens-là, ce sont des propositions qui sont significatives.

[Traduction]

especially since someone on welfare under the age of 30 only receives \$149 per month in Quebec.

This is what being a youth in Quebec means. One of the main problems of young people nowadays is probably their isolation and the fact that they are sure, or almost sure, that they are the only ones to experience this, whereas thousands of young people in Quebec are in the same position. I believe the situation is the same in other provinces. So the main objective of the *Sommet* was to provide young people with a forum for expression, but also to eliminate that isolation, by allowing young people to realize that they are not alone, in terms of weathering this difficult situation.

That is why we organized 16 regional summit meetings, as well as a province-wide meeting in the month of August, which was attended by about 1,000 young people.

The themes discussed at the regional and national meetings were the following: social movements, young people and power, school, relations between women and men, the family and, something which is of particular interest to the committee, employment. Out of these discussions held at the regional and national levels flowed a certain number of proposals which you will find in a document we produced, entitled *Official Report of the Resolutions of the Sommet québécois de la jeunesse*. In this report, you will find the results of the workshop and plenary session discussions for each of the themes, as well as the results of the general plenary session.

Today, we are going to stress the results of the plenary sessions as far as themes are concerned, as these are probably the most significant sessions. These can be found starting on page 130. The proposals are those which were adopted in the plenary session on employment. This was one of the most well attended plenary sessions of the *Sommet*, because it is an extremely topical subject, which affects practically all young people. Obviously, lengthy discussions preceded the adoption of these proposals, and we can consider that significant, in the sense that they are the fruit of a long process, one in which people from all the regions, as well as delegates appointed by these regions, participated by comparing their views with those of other regions.

Mr. Hawkes: Do you think you could speak a little more slowly, please?

Mr. Noreau: Yes, of course. I am sorry. I hope you have not missed too much.

I was saying that these proposals were based on discussions and an important thought process, important in the sense that it is one in which thousands of young people participated, in their individual regions in Quebec, and in which several hundreds of young people took part in the employment workshop held at the Quebec City summit meeting in the month of August. In that sense, these are very significant proposals.

[Text]

Un autre élément d'intérêt dans ces propositions-là, c'est que les jeunes qui ont participé à l'atelier Travail n'étaient pas uniquement des jeunes travailleurs ou des jeunes chômeurs; il y avait aussi de jeunes étudiants et de jeunes assistés sociaux. C'est donc le fruit d'une réflexion qui n'est pas seulement celle de chômeurs, comme c'est souvent le cas, ou seulement celle de travailleurs, mais celle de jeunes de plusieurs statuts. Je considère que cela donne une valeur encore plus grande à ces recommandations-là. C'est pour cela qu'il nous fait plaisir aujourd'hui de vous les remettre. Je crois que cela peut faire l'objet de discussions intéressantes.

Evidemment, on n'est pas des économistes, on n'est pas des sociologues, on est des jeunes. C'est à ce titre-là que l'on vient vous les présenter. Pour en faire une première analyse, je vais céder la parole à Normand Lapointe qui a été membre de l'exécutif du Sommet québécois de la jeunesse. Il a entrepris une réflexion particulière sur l'interprétation que l'on doit faire de ces propositions-là. Vous allez les trouver aux pages 130 et suivantes du document qu'on a publié.

M. Normand Lapointe (membre de l'exécutif, Sommet québécois de la jeunesse): Monsieur le président, Pierre ne le savait peut-être pas, mais j'ai une certaine formation économique. Mais on ne fera pas un grand débat là-dessus. Je pense qu'on vient de vous donner des *feelings*, et ainsi de suite. Ce qu'il faut voir, comme Pierre le disait, et je veux mettre un peu l'accent là-dessus, c'est que ce n'était pas un colloque de professionnels. Ce sont des jeunes, c'est une première expérience de regroupement. Les jeunes se sont vus en fin de semaine dans leurs régions, et ils se sont vus une fin de semaine à Québec pour discuter, pour essayer d'avoir ensemble un *feeling*, un sentiment; c'est donc une première étape de réflexion. Dans ce sens-là, ce que l'on trouve de plus marquant, je pense, au niveau des grandes réflexions générales... Ce que je veux dire, c'est que vous ne retrouverez pas de politiques globales. Ce sont surtout des idées qui, je pense, peuvent être des germes ou des grandes tendances pour l'avenir, en ce qui concerne les préoccupations des jeunes au plan du travail.

En ce sens-là, il est clair que l'on remarque une conscience écologique: l'environnement est très important. Il est clair que pour les jeunes qui ont participé au Sommet québécois de la jeunesse, il faut tenir compte, dans le développement économique, de l'environnement, des effets sur l'environnement. Aussi, je pense que la technologie nouvelle, le virage technologique, peut permettre à une société de voir ou d'évaluer un peu comment devrait se faire le développement économique en tenant compte de l'environnement.

Il y a aussi, comme grand principe, un courant pacifiste important. Je pense que cela s'est concrétisé ou visualisé au Québec lors des manifestations du 22 octobre. On dit clairement dans le document qu'il y a une demande pour réallouer les sommes..., pour réallouer les dépenses militaires à des fins de création d'emplois socialement utiles.

Il y a aussi, je pense, une préoccupation importante que l'on retrouve aux pages 130 et autres au niveau de la santé et de la

[Translation]

Another interesting aspect of these proposals is the fact that young people who participated in the employment workshop were not only either employed or unemployed youths; young students and young people on welfare also attended. Accordingly, these proposals are the fruit of a thought process in which not only unemployed people, as is often the case, or employed people, participated; rather, there is one in which the views of young people from widely varying situations were represented. I consider that that gives an even greater validity to these recommendations. That is why we are so happy to be able to discuss them with you today. I believe they could lead to interesting discussions.

Certainly, we do not pretend to be economists or sociologists. We are simply young people. And it is in that capacity that we make our presentation to you today. To provide you with an initial analysis, I will now give the floor to Normand Lapointe, who was a member of the executive of the *Sommet québécois de la jeunesse*. He has given special thought to the interpretation of these proposals which you will find starting on page 130 of our published document.

Mr. Normand Lapointe (member of the executive, Sommet québécois de la jeunesse): Mr. Chairman, although Pierre may have been unaware of this, I do have some economic background. But I do not think there is any point in getting into a discussion on that. What we have tried to give you is simply an idea of the atmosphere which surrounded the *sommet*. But as Pierre was saying, and I think it is important to stress this, in no way was this a meeting of professionals. It was a meeting of young people, conducting their first experiment. These young people got together on the weekend in their respective regions, then again, in Quebec City, to discuss their situation and get a general idea of people's feelings in this regard; so this was the first stage of the thought process. In that sense, what strikes me as being most significant, in terms of the general thoughts which came to light... What I mean is that these are not overall policies. They are really ideas, or, at least, the germ of a certain number of ideas or major tendencies for the future with respect to the concerns young people have on employment.

In that sense, it is clear that there is an ecological consciousness present: The environment is very important. It is clear that the young people who took part in the *Sommet québécois de la jeunesse* feel it is essential to consider environmental effects in relation to economic and environmental development. Also, I think that the new technology and all the technological change which is coming about make it possible for our society to have an understanding or at least to assess how economic development should be carried out with due consideration for the environment.

Another major principle which underlies these resolutions is the pacifist approach. I believe the demonstrations held on October 22nd offer a concrete example of that feeling or approach. The document expresses clearly the demand for allocation of moneys earmarked for military expenditures to socially responsible programs aimed at creating jobs.

In the discussions starting on page 130, I believe there is evidence of another important concern regarding health and

[Texte]

sécurité au travail. On traite aussi, bien sûr, des revendications d'égalité entre les hommes et les femmes: salaire égal, essayer de contrer les ghettos où on retrouve les femmes principalement. Il y a aussi l'importance... et on en parle à la proposition 42, de l'implication des travailleurs dans la gestion des entreprises, un peu comme cela se fait en Allemagne, je pense. On a parlé aussi, bien sûr, de la question de favoriser le regroupement des travailleurs dans des syndicats, pas dans une perspective de confrontation, mais dans une perspective de concertation et de discussion.

• 1550

Plus spécifiquement, au niveau des programmes d'emploi, je peux faire une parenthèse. Je veux me référer aux ateliers, parce qu'ici vous avez seulement les résultats de la plénière de thème qui était un regroupement des différents ateliers sur le thème travail. Il peut donc y avoir des propositions que vous retrouverez à la page 27. Entre autres, au niveau des programmes d'emplois, pour ce qui est de l'allocation de l'argent, c'est-à-dire qui décide à quel projet va l'argent, les jeunes considèrent qu'il serait important que les communautés locales et régionales soient impliquées dans l'allocation des sommes aux groupes. Il y a aussi l'importance pour les jeunes d'être eux-mêmes impliqués de plus en plus dans les réflexions sur les programmes d'emplois.

Il y a une constatation importante qui ressort de l'ensemble des thèmes: c'est le manque d'information à tous les niveaux. Entre autres, il y avait l'idée de faire paraître dans les pages blanches de l'annuaire téléphonique l'ensemble des adresses des services, des groupes qui ont rapport aux jeunes. Je pense que c'est une idée intéressante; cela ne coûterait pas nécessairement très cher. Je pense que cela se reflète aussi au niveau des programmes d'emplois. En tout cas, c'est ce qui en ressort. Je ne sais pas si cela existe, mais les jeunes ne le savent pas. Par exemple, il y a RELAIS. C'est quoi, RELAIS? Il faudrait aussi que les jeunes puissent avoir la possibilité de présenter des projets à ce niveau-là.

On demande aussi, au niveau des programmes, une plus grande souplesse au niveau de la sélection des participants. J'ai lu dans le rapport du Conseil économique que le nouveau programme RELAIS le permettait. C'est-à-dire que l'on n'est pas obligé d'avoir épuisé ses prestations ou d'être en chômage, et ainsi de suite. Souvent des des groupes de jeunes peuvent avoir un projet; ils se connaissent, ils ont déjà travaillé ensemble, ils aimeraient travailler ensemble, mais ils ne peuvent pas trouver un programme qui leur permettrait de se mettre ensemble pour créer quelque chose qui pourrait être intéressant. Mais, comme je vous le dis, je pense que le nouveau RELAIS, si je me fie au rapport du Conseil économique, le permet.

On trouve, au niveau de la durée de l'emploi, que 20 semaines ou 30 semaines, c'est court. Je pense qu'il faudrait qu'il y ait encore là une certaine souplesse au niveau des différents programmes.

Il y a aussi une demande importante: c'est l'idée de permettre à de jeunes entrepreneurs d'avoir un certain capital de

[Traduction]

security in the workplace. Demands for equality between women and men with respect to equal salaries and eliminating ghettos, especially as far as women are concerned, are also included. Proposal No. 42 discusses involving young workers at the management level of businesses, as is done in Germany, I believe. There was also discussion of the possibility of encouraging workers to form unions, not for the purposes of confrontation, but, rather, for discussion and dialogue.

With respect to employment specifically, perhaps I could just digress for a moment. I would like to discuss the workshops themselves, because here, you only have the results of the plenary session which reflected the various workshops held on the employment theme. Accordingly, there may be proposals which you will find on page 27. With respect to employment programs and, specifically, the allocation of funds—deciding which project will get funding—young people feel that it is important for local and regional communities to be involved in the allocation of these funds to the different groups. Young people would also like to be increasingly involved in the thought process regarding employment programs.

One major fact, however, underlies all of the themes: the lack of information at every level. There was discussion of the possibility of publishing the addresses of all the different youth services and groups in the white pages of the phone directory. I think it is an interesting idea and it would not necessarily cost very much. I think that this is reflected in the employment programs themselves. In any case, that is the opinion which seems to emerge. I do not know whether such a thing exists, but in any case, young people have not been informed. For instance, there is the NEED program. What exactly is the NEED program? I think that young people should also have the opportunity to submit project proposals at that level.

In terms of programs, there is also the demand for greater flexibility in terms of the selection of participants. In the report of the Economic Council, I read that the new NEED program provided this kind of flexibility. In other words, one is no longer required to have exhausted one's benefits or be on unemployment to participate—that sort of thing. Often, young people's groups develop a project—for instance, they might all know each other, have worked together before and enjoy working together, but be unable to find a program which allows them to, collectively, come up with creative solutions to problems. But as I have told you, I think the new NEED program now has this type of flexibility, at least according to the Economic Council's report.

There is a general feeling, with respect to the duration of employment, that 20 or 30 weeks represent a pretty short period. Again, I believe there should be a certain amount of flexibility in terms of the implementation of the various programs.

Another important demand has to do with the possibility of allowing young entrepreneurs to have access to risk capital and

[Text]

risques, et aussi peut-être certaines ressources. Pierre a été invité à donner une conférence au Conseil du patronat, et il disait qu'il serait peut-être bon que les chefs d'entreprises puissent aider de jeunes entrepreneurs à démarrer. Je pense que c'est une idée assez intéressante. Je sais qu'il y a des C.R.D. au Québec, entre autres, mais il faudrait peut-être mettre davantage l'accent là-dessus, pour permettre un échange entre les différentes personnes, pour aider les jeunes entrepreneurs, possiblement en les finançant. Je pense qu'il y a déjà eu des programmes dans ce sens-là. On m'avait dit que ce n'était pas fameux, mais, comme on le sait, un bon entrepreneur, ce n'est pas nécessairement celui qui n'a jamais fait faillite. Je pense que c'est en faisant des erreurs qu'on apprend à avancer.

Le vice-président: Monsieur Lapointe, je ne sais pas si votre exposé est encore bien long, mais je vais vous laisser jusqu'à 16 heures, parce qu'il y a beaucoup de députés qui veulent vous poser des questions. De toute façon, vous avez déposé un document. Nous, nous devons être de retour à la Chambre à 17 heures. Alors, je ne sais pas si vous en avez encore pour une demi-heure, mais je vais vous laisser faire votre présentation jusqu'à 16 heures.

• 1555

M. N. Lapointe (témoin): Au niveau de la formation, qui, soit dit en passant, est un autre élément important de la demande de travail, les gens croient qu'il est important qu'il y ait une plus grande liaison entre l'école et le marché du travail. On entend cela de plus en plus souvent et c'est une demande qui devient de plus en plus évidente.

Il y a aussi un domaine que j'aimerais traiter, c'est celui de l'expérience que font les universités québécoises, ou du moins certaines universités québécoises, à savoir de lier la formation au travail accompli par les étudiants.

On se rend compte, lorsqu'on est étudiant, que notre formation est très théorique et très peu liée aux problèmes concrets que rencontrent les citoyens. Dans ce sens-là, les associations étudiantes, là-bas, ont créé des centres étudiants de services communautaires qui essaient de se servir du potentiel énorme des jeunes dans les universités pour desservir des groupes qui n'ont pas accès à ces ressources-là. Donc, on tente de promouvoir l'accessibilité aux ressources universitaires et aussi une certaine expérience que les jeunes peuvent acquérir à l'intérieur de leur formation.

Je sais que l'éducation n'est pas de juridiction fédérale, mais par le biais de programmes d'emplois, il pourrait être intéressant d'aider ces groupes-là à se développer. Il faut dire qu'il y a une grande réticence, dans les universités, à lier l'enseignement au réel, à cause de la recherche théorique, etc. Mais les étudiants ont cette volonté et je pense qu'il faudrait leur apporter une aide dans ce sens-là.

Il y a aussi l'importance de la concertation régionale, que j'ai mentionnée plus tôt. Mais un autre problème m'apparaît essentiel. Je m'écarterai un peu du sujet traité dans le document pour parler d'une des solutions au chômage qui est la répartition du temps de travail ou le travail partagé. On a

[Translation]

perhaps even certain resources. Pierre was invited to give a presentation before the *Conseil du patronat*, and he pointed out that it might be a good idea for business leaders to help young entrepreneurs to get started. I think it is an extremely interesting idea. I know there are regional development coordinators in Quebec, but perhaps this idea should be stressed more strongly, to allow for an exchange between people with a view to helping young entrepreneurs, possibly by financing their projects. Indeed, I believe there have been a certain number of programs of this nature. I have been told that it was not terribly successful, but as we all know, a good businessman is not necessarily one who has never gone bankrupt. Indeed, I think that one only truly learns by making errors.

The Vice-Chairman: Mr. Lapointe, I do not know how long a presentation you intend to make, but I can allow you to have the floor until 4.00 p.m., and then I would like to give the members of the committee a chance to ask questions. In any case, you have tabled a lengthy document. We have to return to the House at 5.00 p.m. So, I do not know how much time you will actually require, but I will allow you to have the floor until 4.00 p.m.

Mr. N. Lapointe (Witness): With respect to training, and allow me to say in passing that it is another important element in the labour demand, people believe it is important that there be greater liaison between schools and the labour market. We are hearing this more and more often and it is a demand which is becoming more and more apparent.

There is another field I would like to deal with and that is experiments that are being made in Quebec universities, or at least in certain universities in Quebec, to link training with the work carried out by students.

Students feel that their training is very theoretical and bears little relation to the concrete problems encountered by every day citizens. Some student associations have created student community service centres which try to use the enormous potential of young university students to serve groups who do not have access to these resources. So, we are trying to promote accessibility to university resources and also some experience that young people may acquire as part of their training program.

I know that education does not fall under federal jurisdiction, but it might be interesting to help these groups to develop through employment programs. I must say that there is a great reticence on the part of universities to link teaching with real life, because of theoretical research and so on. But students have this desire and I think they should be given assistance in this area.

There is also the importance of regional co-operation, which I mentioned a moment ago. Another problem seems essential to me. I will digress a little from the subject dealt with in the document to say that one of the solutions to unemployment is shared labour. Many people have been in favour of this concept. I think it is an important solution.

[Texte]

beaucoup traité de ce concept-là comme revendication. Je pense que c'est une solution importante.

Dans le document que vous nous avez fait parvenir, il est sous-entendu que le chômage chez les jeunes demeurerait longtemps, malgré une certaine reprise. Il est dit que les jeunes devraient être forts en face du chômage et que même s'il y avait une reprise, c'est d'abord les gens ayant une certaine expérience que l'on emploierait.

Donc, il m'apparaît évident que le gouvernement favorise et même lance un mouvement de solidarité avec l'ensemble de la population pour faire en sorte que les jeunes, c'est-à-dire la génération qu'on dit sacrifiée et qui l'est en partie, puissent travailler et avoir accès au marché du travail pour acquérir de l'expérience. Lorsqu'une personne est trop longtemps en chômage, elle perd beaucoup de motivation et elle s'habitue à vivre avec elle-même. Donc, elle perd beaucoup de volonté d'agir et c'est la raison pour laquelle il faut intervenir. Je pense que c'est une solution.

Je ne crois pas qu'on doive nécessairement l'appliquer, c'est-à-dire diminuer le temps de travail à 35 heures par semaine, un point, c'est tout. Cela ne se fait pas comme ça. Il existe des façons d'appliquer cette mesure. Le gouvernement pourrait commencer par lui-même, avec la Fonction publique, au niveau des travailleurs plus âgés, et encourager la préretraite. On pourrait aussi trouver des mécanismes fiscaux qui pourraient permettre aux entreprises de le faire.

Je termine là-dessus.

La dernière fois que je suis venu à Ottawa, il y avait un sondage Gallup dans *La Presse* qui disait que les Canadiens étaient favorables à la réduction de la semaine de travail. Il me semblait qu'on parlait de solidarité, également. Mais on disait que les gens seraient prêts à le faire et cela à un pourcentage très élevé; il était question de 69 p. 100 pour l'ensemble du Canada et de 75 p. 100 au Québec.

Il y a la question de la diminution des salaires, mais encore là, on pourrait faire des suggestions. Donc, il y a un débat à entreprendre à ce niveau-là. Certaines mesures d'économie pourraient être appliquées par le gouvernement quant à l'assurance-chômage et l'économie que les entreprises feraient à cause d'un certain gain de productivité. Il y aurait donc, à mon avis, quelque chose à faire à ce niveau-là. En tout cas, cela semble être la solution la plus évidente pour permettre aux jeunes du Canada et du Québec de se trouver un emploi et de s'insérer dans le marché du travail.

• 1600

Le vice-président: Merci, messieurs Lapointe et Noreau. Dans cet ordre, ces membres pourront intervenir: tout d'abord, M. Bujold, ensuite M. Hawkes et M. Keeper.

Monsieur Bujold.

M. Bujold: Merci, monsieur le président.

Mes premiers mots sont pour vous souhaiter la bienvenue à notre Comité. Je crois que l'on doit se féliciter d'avoir insisté pour que votre groupe compare devant notre Comité pour

[Traduction]

In the document you sent us, it was assumed that there would be unemployment among our youth for a long time, in spite of some recovery. It states that young people must be strong in the face of unemployment and that even if there is a recovery, it will be the people who have some experience who are hired first.

It seems obvious to me that the government should encourage and even set up a solidarity movement with the general public in order to ensure that young people, namely the generation which has been partially sacrificed, may work and may have access to the labour market in order to acquire experience. When a person has been unemployed for too long, he loses a great deal of motivation and becomes used to living by himself. Therefore, he loses the desire to act and that is the reason why we must intervene. I think that is a solution.

I do not think the government should necessarily decrease the hours of work to 35 hours per week, and that is it. It should not be done like that. There are ways of applying this measure. The government might begin in the public service with older workers, by encouraging early retirement. There might also be fiscal means of enabling businesses to do so.

I will stop there.

The last time I came to Ottawa, there was a Gallup Poll, in *La Presse*, which said that Canadians were in favour of reducing the working week. It seems to me that there was also discussion of solidarity then. They were saying that people would be prepared to do so, and a very high percentage of them: They mentioned 69% for all of Canada and 75% for Quebec.

There is the question of decreasing salaries, but there again we might make suggestions. The lot could be discussed in this area. Certain economic measures might be applied by the government with respect to unemployment insurance and the savings that businesses would make because of an increase in productivity. So it seems to me that something could be done at this level. In any case, this seems the most obvious solution to allow Canada and Quebec youth to find a job and to integrate into the labour market.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Lapointe and Mr. Noreau. I have Mr. Bujold, followed by Mr. Hawkes and Mr. Keeper.

Mr. Bujold.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman.

My first words will be to welcome you to our committee. I think we should congratulate ourselves on having insisted that your group appear before our committee to present your points

[Text]

présenter aux trois partis vos points de vue sur le marché du travail des années 80.

Le document que vous nous avez remis aujourd'hui prouve une fois de plus le sérieux de votre Sommet, le sérieux des gens qui y ont oeuvré depuis le début et des buts que vous voulez poursuivre.

Je voudrais ajouter également que j'ai été, et c'est sans doute le cas pour certains autres, extrêmement surpris et extrêmement heureux de constater que vous avez terminé vos activités avec un surplus financier. Cela prouve encore une fois le sérieux de votre organisme, malgré toutes les embûches que vous avez pu rencontrer au cours de l'organisation et de la planification de ce Sommet. Vous avez toujours gardé une idée en tête, c'est-à-dire réussir ce que vous aviez planifié et en arriver à des résultats concrets.

Ce qui est important et ce que j'aimerais savoir de vous, c'est ceci: hier, nous recevions ici un groupe de Terre-Neuve et du Labrador qui sont en voie de former un organisme canadien..., national. Ils nous ont dit que vous aviez eu certains contacts avec eux. Est-ce que vous songez également, à l'heure actuelle, à former, au niveau de la province de Québec, un organisme provincial qui doit et qui devrait exister? Est-ce que vous avez eu des contacts avec le niveau national, premièrement et, êtes-vous intéressés à ce que votre organisme fasse partie de cet organisme national afin que nous puissions retrouver, comme dans tous les autres groupes de la société au niveau des jeunes, un organisme national?

Mr. Noreau: Il y a un groupe qui est issu du Sommet québécois de la jeunesse et qui s'appelle le *Comité des 32*, parce que l'on retrouve dans ce comité-là deux représentants par région. C'est ce dernier qui a la responsabilité d'assurer les suites du Sommet québécois de la jeunesse. Son objectif, comme groupe, c'est de voir à la création d'une confédération de jeunes et une confédération qui pourrait, à ce moment-là, parler au nom de tous les jeunes du Québec, autant les travailleurs que les étudiants, les chômeurs ou les assistés sociaux. Cela n'existe pas. Un tel comité a déjà existé dans le passé lorsqu'il y avait des organismes comme les Jeunesses Étudiantes Catholiques ou les Jeunesses Ouvrières Catholiques; mais il n'existe plus maintenant.

Il est très clair que ce groupe-là va devoir se former avant de se joindre à un organisme national. Mais ce qui est encore plus clair, c'est que cet organisme-là va devoir exister de par le désir des jeunes à le voir exister. Il est vrai que dans le passé, la J.E.C., la J.O.C., les *Jeunes Canada*, tout cela a existé. Mais il y a une chose que l'on a trouvé dans les caractéristiques de ces organismes-là, c'est que dans la plupart des cas, ils étaient subordonnés à des instances adultes qui étaient là pour les superviser et, à l'époque, c'était l'Église beaucoup plus qu'autre chose.

Aujourd'hui, autant au niveau provincial que fédéral, c'est souvent l'État qui veut pallier à cela. Si on veut parler de l'organisme qui aurait pu se créer à Terre-Neuve, et on y était présents, cet organisme ne s'est pas créé à ce moment-là parce que les initiateurs avaient l'intention de subordonner sa création à l'existence d'une loi qui chapeauterait l'organisme et qui déterminerait ses structures, uniformes dans chaque

[Translation]

of view on the labour market during the 1980s to the three parties.

The document that you gave to us today proves once again the seriousness of your *Sommet*, and the seriousness of the people who have worked there from the beginning and the goals that you are pursuing.

I would also like to add, as many others undoubtedly will, that I was extremely surprised and happy to notice that you concluded your activities with a financial surplus. This proves once again the serious intent of your organization, in spite of the obstacles you may have encountered during the organization and planning of your *Sommet*. You have always kept one idea in mind, that is to succeed in what you plan and to achieve concrete results.

What is important, and what I would like to know from you, is the following. Yesterday, we received a group from Newfoundland and Labrador, who were setting up a Canadian national agency. They told us that you have had some contact with them. Are you at the present time thinking of setting up in the Province of Quebec a provincial agency which might and should exist? Have you had contact at the national level, first of all, and are you interested in having your organization included in this national agency, so that we can have a national agency for young people, as we have for other groups of society?

Mr. Noreau: There was a group which came out of the *Sommet québécois de la jeunesse* which this called the *Comité des 32*, and this committee contains two representatives per region. It is responsible for ensuring follow-up to the *Sommet québécois de la jeunesse*. Its group objective is to see to the creation of a confederation of young people, one which might speak in the name of all Quebec youth, whether it is workers, students, unemployed people, or socially assisted youth. That does not exist. Such a committee did exist in the past when there were agencies like *la Jeunesse étudiante catholique*, or *la Jeunesse ouvrière catholique*, but it no longer exists.

It is very clear that this group will have to get its own organization running before joining a national agency. What is even more clear is that this agency must exist because of the desire of young people to have it exist. It is true that in the past, the JEC, the JOC, and Youth Canada did exist. But there was one salient characteristic in all these organizations and that was that in most cases, they were subordinated to adult authority who were there to supervise them, and at the time, it was the Church more than anything else.

Nowadays, it is often the state which wants to intervene, both at the provincial level and the federal level. With respect to the agency that may be set up in Newfoundland, and we were there, this agency has not as yet been created, because the initiators intended to subordinate it to an act which would regulate the agency and which would determine its structures,

[Texte]

provinces, et également ses objectifs et ses modes d'élection, de représentation, etc.

Tout cela était inacceptable et c'était d'autant plus inacceptable qu'il n'existait pas au Québec et qu'il n'existait pas non plus dans les autres provinces—du moins, très peu—d'organismes représentatifs des jeunes de leur province.

Donc, la première étape est celle-là, c'est-à-dire l'existence d'organismes de jeunes provinciaux. Je crois qu'ils seraient nécessaires car la société est formée d'un certain nombre d'institutions. Il y a des institutions comme l'Église, par exemple, et l'État qui est une institution avec un rôle très particulier. L'entreprise est une institution, si on la voit globalement; les syndicats en forment une autre, et la famille, les media et les clubs sociaux qui sont en grand nombre et de tous les genres. Ce sont des institutions que l'on retrouve dans une société.

• 1605

Un des problèmes des jeunes présentement, au Québec, et c'est le problème qui existe, je crois, également dans les autres provinces, est de ne pas avoir d'institutions. Alors, pour répondre à votre question, je dirais, oui, il va falloir qu'il y ait éventuellement un organisme national dans le sens pan-canadien du terme. Cela va être un organisme qui aura été créé de par ses propres forces, comme les autres institutions. C'est de là que viendra sa force. Ces institutions-là établissent entre elles des rapports de force et présentement, ces rapports de force-là sont surtout des rapports de force de confrontation. Cela se vit dans la confrontation plutôt que dans la concertation. Mais il reste que si les jeunes veulent, dans cette société-là, avoir un mot à dire, ils vont devoir se donner une institution et cette institution-là, ce sont eux qui se l'auront donnée.

Donc, oui, nous devons avoir un organisme pan-canadien de jeunes et oui, il devra être indépendant. Il devra aussi être basé sur des organismes provinciaux forts, qui eux auront été créés par des jeunes. C'est une chose à côté de laquelle on ne pourra pas passer.

En attendant, cela vous crée des problèmes à vous parce que vous n'avez personne à qui vous référer. Mais il est évident que vous créeriez plus de difficulté à en créer un à côté qui serait dépendant du gouvernement qu'à laisser se développer ceux qui vont venir de toute façon, parce que les jeunes s'organisent présentement.

Au Québec, je crois qu'on est assez avancé. Mais ça viendra aussi des autres provinces et on va s'organiser. En attendant, on peut dire que le problème c'est que ce sont les jeunes qui paient pour le manque d'institutions qui peuvent les représenter. C'est vrai! Mais à moyen terme, les jeunes auraient plus de désavantages à participer à des organismes qui auraient été créés par d'autres, que s'ils prennent le temps de s'en créer pour eux-mêmes.

Donc, c'est l'analyse que j'en fais, pour l'instant. Une telle institution est nécessaire et le sont également les organismes qui sont indépendants du reste des autres institutions, comme les autres institutions le sont les unes par rapport aux autres.

[Traduction]

which were to be uniform for all the provinces, and also its objectives, its method of election, representation and so on.

This was unacceptable and it was even more unacceptable because there were no representative youth agencies in Quebec or in any of the other provinces, or at least very few.

The first step is to set up provincial youth agencies. I believe that they will be necessary because society is made up of a certain number of institutions. There are institutions like Church, for example, and the state which is an institution with a very specific role. If you take the overall view, business is an institution, unions are another, the family, media, social clubs of all kinds and sizes. They are all institutions that you find in society.

One of the problems for youth at the present time in Quebec, and I believe it is a problem which exists in other provinces as well, is that we do not have any institutions. So, to answer your question, I would say yes, that eventually, we will have to have a national agency in the Pan-Canada sense of the term. This will have to be an agency which has developed out of its own desire to exist, like other institutions. It is from there that its strength will come. These institutions will develop relationships between them, and at the present time, these relationships will be mainly confrontation. It is seen more in the sense of confrontation than co-operation. But the fact remains that if young people in our society want to say their piece, they will have to provide themselves with an institution, one that, they have given themselves.

Therefore, yes, we need a Pan-Canadian agency for young people, and yes, it must be independent. It must also be based on strong provincial organizations, which have been created by the youth. We cannot do without this.

In the interim, this causes problems for you because you do not have anyone to refer to. But it is obvious that you will create more difficulties if you set up one on the side which will depend on the government, rather than letting organizations develop; they are going to come, anyway, because young people are getting together at the present time.

In Quebec, I think it is fairly far advanced. But this will also happen in the other provinces, and we will organize. In the interim, we might say that the problem is that it is the youth who are paying for the lack of institutions to represent them. That is true! But on the short-term, it is more disadvantageous to youth to participate in agencies which have been created by others, than if they take the time to create their own.

So, that is the analysis that I would make for the moment. Such an institution is necessary, as are agencies which are independent of other institutions, just as other institutions are independent with respect to one another.

[Text]

M. Bujold: Je suis tout à fait d'accord avec vous que cette institution nationale devrait être mise en place par des jeunes, gérée par des jeunes et indépendante de toutes les autres.

M. Noreau: Cela a été le problème de Terre-Neuve, lors du congrès ou du — comment dit-on?

M. Bujold: Le colloque!

M. Noreau: . . . Lors d'une conférence à laquelle j'avais même été invité. Nous y sommes allés et avons présenté notre point de vue, et cela a été la position qu'on a adoptée, avec les autres provinces, car on n'était pas les seuls à tenir ce discours-là et ce n'était dû à aucun hasard.

M. Bujold: Hier, on nous a parlé d'un projet de loi qui est en gestation à l'heure actuelle et qui était en discussion parmi un certain groupe de jeunes. Est-ce que vous avez reçu ce projet de loi-là ou vous en a-t-on parlé? Cela fait référence à ce que vous venez de dire. Il ne faudrait pas que ce soit un projet de loi qui serait imposé par quelqu'un d'autre.

M. Noreau: On n'en a pas entendu parler. Enfin, lorsqu'on est allé à Terre-Neuve, on nous a laissé entendre qu'il y avait eu un projet de loi de rédigé sur ce sujet-là. Cela n'a pas aidé notre appui à cette affaire.

Mais, s'il y a un projet de loi et s'il est présenté, ce pourrait créer, chez nous, une émeute, c'est-à-dire que jamais cela ne sera accepté., du moins, au Québec. Je vous transmets le *feeling* des jeunes du Québec. Je suis un modéré dans cette affaire-là et il y en a encore des plus modérés que moi qui sont du même avis, à savoir que jamais les jeunes accepteraient de se voir imposer une structure qui est supposée les représenter. S'ils n'en sont pas les parfaits possesseurs et les créateurs, elle n'aura pas de légitimité. On peut lui en donner une, et on peut même lui en forger une de toute pièce. Beaucoup de comités sont formés ainsi et ils n'ont aucune légitimité; mais ils existent quand même et l'État se suffit pour justifier et cautionner ses politiques. Mais ce n'est pas cela "la démocratie à la Clark", dans le sens large du terme.

M. N. Lapointe (témoin): Je suis très sceptique quant à une organisation unitaire et large qui regrouperait l'ensemble des jeunes et parlerait au nom de l'ensemble des jeunes.

Il y a déjà des groupes de jeunes qui existent, au niveau des étudiants, lesquels sont beaucoup plus faciles à réunir parce qu'ils se retrouvent dans les institutions entre quatre murs, si vous voulez, ou entre différents quatre murs, ce qui permet de les regrouper. Il y a des associations qui existent au Québec, et je sais qu'il en existe aussi au Canada, dans les autres provinces. Il y a aussi une série de groupes de jeunes qui existent et qui, souvent, sont regroupés à l'échelle provinciale. Donc, ils pourraient, à un moment donné, s'asseoir à une table d'intervenants et discuter de sujets spécifiques.

• 1610

Je comprends le problème: il n'y a pas d'intervenants, ni pas de gens qui pourraient se lever et faire le poids dans le débat, parce que l'on se retrouve devant des groupes corporatifs qui souvent ne s'en préoccupent pas., ou du moins commencent à le faire ou disent qu'ils le font. Il arrive très rarement, que

[Translation]

Mr. Bujold: I entirely agree with you that this national institution should be set up by young people, managed by young people, and independent of all others.

Mr. Noreau: This was the problem in Newfoundland during the congress—or what is it called?

Mr. Bujold: The conference!

Mr. Noreau: . . . during a conference to which I had also been invited, we went and we presented our point of view. This was the position we adopted, with other provinces, because we were not the only ones to hold this viewpoint and it was not due to chance.

Mr. Bujold: Yesterday, there was talk about a bill which is being drawn up at the present time and which was discussed by a certain number of young people. Have you received this bill or have you heard talk of it? This is in line with what you have just said. It should not be a bill which is imposed by someone else.

Mr. Noreau: We have not heard about it. When we went to Newfoundland, we were given to understand that there was a bill which had been drafted on this subject. This did not provide any support in this matter.

But if there is a bill and if it is presented, this might create a riot in our province, that is that it would never be accepted, at least in Quebec. I am giving you the feeling of young people in Quebec. I am a moderate in this matter and there are others who are more moderate than I who hold the same opinion, mainly that young people will never agree to have a structure imposed from on top which is supposed to represent them. If they are not the total owners and creators, it will have no meaning. You can give them, and you can even give them a complete one. Many committees are formed thus and they do not have any legitimacy; but they still exist and the state uses them to justify its policies. But this is not "Clark democracy", in the broadest sense of the term.

Mr. N. Lapointe (witness): I am very skeptical about any large bloc organization which will include all young people and speak in the name of all young people.

There have already been youth groups, among the students, which have been easier to form because they were in institutions with four walls, if you like, or between four different walls, which enabled them to unite. There are associations which exist in Quebec, and I know that there are some which exist in Canada, in the other provinces. There are also various youth groups which exist at the provincial level. So, at a given point, they might sit down at a table and discuss specific subjects.

I understand the problem. There is no one to intervene, no one who can get up and add some weight to the discussion, because you find yourselves in front of corporate bodies who are often not concerned, or are just starting to be concerned, or say that they will do things. It seldom happens, when it comes

[Texte]

dans l'action, ou face à des alternatives, ces groupes soient prêts à agir, parce qu'alors..., il en coûterait à leurs membres.

Donc, dans ce sens-là, je pense qu'il faudra agir quand même. J'ai plus particulièrement à l'idée mon projet de travail partagé pour trouver des emplois; alors il faudra agir et s'arranger pour que cela se fasse. Mais, comme je vous le dis, il y a quand même des groupes qui existent et il serait possible de fonctionner avec eux.

M. Noreau: En attendant d'avoir un organisme facile à identifier, d'ici à ce que cet organisme-là représente les jeunes du Québec ou représente les jeunes canadiens, il y a quand même des organismes qui existent. Donc, il s'agira de faire affaire avec eux par groupes d'affinités, c'est-à-dire par groupes d'étudiants parce qu'il y en a, ou des groupes de chômeurs, ce qui existe aussi. Ce sera difficile d'y travailler parce que ce sont des organismes de jeunes . . .

Le vice-président: Une courte question, monsieur Bujold.

M. Bujold: Ce n'est qu'un commentaire. Si je comprends bien votre position et j'y adhère, c'est que vous voulez qu'un organisme canadien qui pourrait exister soit créé par la base et non pas qu'il soit formé par des gens d'en haut. C'est cela qu'il faudrait que les gens comprennent.

M. Noreau: Oui, c'est ça.

Le vice-président: Merci, monsieur Bujold. Monsieur Hawkes.

M. Hawkes: Merci, monsieur le président.

Je suis un conservateur de Calgary, en Alberta. Je ne parle pas bien le français, mais j'y parviens après avoir eu beaucoup de leçons! Je vous souhaite la bienvenue au Comité.

J'ai une question à vous poser. A la recommandation 47, à la page 132, est-ce que vous pourriez élaborer sur ce sujet? Quelle sorte d'aide pourrait être donnée? Voulez-vous, par exemple, que le gouvernement accorde des prêts sur bourses aux jeunes pour que leur esprit d'entrepreneur s'accroisse? Qui contrôlera ces fonds? Voulez-vous que le gouvernement facilite l'accès des jeunes à leur communauté, ce qui pourrait les aider à créer leur propre travail? Comprenez-vous bien ma question?

M. Noreau: Je comprends, mais quelle est la nuance entre les deux?

M. Hawkes: Je voudrais des exemples de types d'emplois que vous recherchez.

M. Noreau: Vous voulez que j'élaboré sur cette question-là. Très bien, je vais vous lire notre recommandation et je vais vous répondre. C'est la recommandation numéro 47.

Le gouvernement devrait stimuler l'esprit d'initiative et la création d'emplois chez les jeunes et les gens sans expérience à l'aide de programmes permanents fournissant des moyens (part du capital, outils) et s'adressant à la P.M.E. et au monde du travail en général.

M. N. Lapointe (témoin): Je ne pourrais pas répondre précisément. Ce que je peux vous dire c'est que je suis un jeune diplômé universitaire, en chômage! Je serais peut-être intéressé à démarrer une entreprise ou voir à un moment donné ce que

[Traduction]

to action, or when faced with alternatives, that these groups are prepared to act, because . . . it would be costly to their members.

So, I think we still have to act. I am thinking specifically of my idea of shared labour for finding jobs, and we have to act and do something if we want to achieve anything. But as I was telling you, there are groups that do exist and it would be possible to operate with them.

Mr. Noreau: While waiting for an easily identifiable agency, until we find an agency that represents the youth of Quebec, or young Canadians, there are organizations which do exist. However, they have to be dealt with according to their interests, namely students' groups, unemployed groups, which exist already. It would be difficult to work with them because they are organizations of young people . . .

The Vice-Chairman: One short question, Mr. Bujold.

Mr. Bujold: It is only a comment. If I understand your position correctly, and I agree with it, you want a Canadian agency which would be created from the bottom up and not from the top down. That is what people must understand.

Mr. Noreau: Yes, that is it.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Bujold. Mr. Hawkes.

Mr. Hawkes: Thank you, Mr. Chairman.

I am a Conservative from Calgary, Alberta. I do not speak French very well, but I manage after a good many lessons! I would like to welcome you to the committee.

I have a question to ask you. Could you give me more details with respect to recommendation 47, on page 132? What sort of assistance might be given? For example, do you want the government to grant bursaries to young people, so that they develop entrepreneurial skills? Who would manage these funds? Do you want the government to facilitate the access of young people in a community to jobs, which might help them to create their own work? Do you understand my question?

Mr. Noreau: I understand, but what is the nuance between the two?

Mr. Hawkes: I would like examples of the kind of jobs that you are looking for.

Mr. Noreau: You would like me to give details on this question. Very well, I will read our recommendation to you and I will answer. It is recommendation number 47.

The government should stimulate the sense of initiative and the creation of jobs for youth and people without experience through permanent programs which would provide the means (capital, tools) and be directed towards the small and medium-sized businesses and the working world in general.

Mr. N. Lapointe (witness): I cannot reply specifically. What I can tell you is that I am a young, unemployed university graduate! I would be interested perhaps in setting up a business or seeing what I might do. I think there should be . . .

[Text]

je pourrais faire. Je pense qu'il devrait y avoir... De toute façon, ce n'est pas clair. Je ne peux pas vous proposer une recette miracle, mais ce que l'on dit, c'est qu'il y a une préoccupation et une volonté mais qu'il y a un manque à ce niveau, je parle de l'aide pour trouver des mécanismes qui aideraient les jeunes à partir en affaires. Il y a aussi un problème au niveau du capital, au niveau de l'argent, et du capital-risque. C'est un autre niveau. Il m'est difficile de vous donner des exemples concrets...

M. Noreau: Eh bien, je vais en donner!

Les jeunes sont aux prises avec deux cercles vicieux. Le premier, c'est qu'ils n'ont pas d'expérience et pas d'emploi; donc, pas d'emploi, pas d'expérience. C'est le premier. Le deuxième c'est qu'ils n'ont pas d'argent et qu'il leur est impossible d'en emprunter; donc, pas d'emprunt, pas d'argent; pas d'argent, pas d'emprunt. Alors, on ne s'en sort pas. A cet égard, il y a deux façons d'aider: soit en permettant aux jeunes d'acquérir une certaine expérience et dans ce sens-là, les programmes temporaires de 20 semaines peuvent répondre en partie à ce problème. Mais il n'en demeure pas moins que cela reste temporaire. Ces programmes-là, théoriquement, devraient servir à certains jeunes pour prouver leurs capacités d'intervenir dans l'entreprise. L'entreprise devrait, à la lumière de cela, dire: D'accord, c'est un jeune qui a 20 semaines d'expérience chez nous; il a des aptitudes, autant que les autres qui sont là de façon permanente; alors, je vais le garder. Les entrepreneurs n'ont pas cette façon de voir. Ils n'ont pas ce réflexe-là. C'est en partie parce que les programmes sont mal compris et que les entrepreneurs, de leur côté, ne sentent pas leur responsabilité de garder un jeune qu'ils ont en partie formé.

• 1615

Donc, pour ce qui est du premier type de projet, celui où l'on donne des programmes de création d'emplois temporaires, je crois qu'il y a toute une sensibilisation à faire auprès de l'entrepreneur. Il faut le sensibiliser au fait qu'il doit être un citoyen responsable; il doit être responsable de garder le jeune qu'il va employer temporairement. L'expérience de 20 semaines n'est pas valorisante et, souvent, n'est pas reconnue.

Deuxièmement, il y a ce cercle vicieux: pas de capitaux, pas de fonds; pas de fonds, pas d'argent; pas d'argent, pas d'emprunt... On n'en sort pas! La solution, c'est de permettre justement à des jeunes d'emprunter, pour qu'ils soient des stimulateurs de l'économie. Il y a un tas de jeunes diplômés qui ont des idées, autant que leurs aînés, autant que leurs pères ou leurs grand-pères, mais qui n'ont absolument pas les moyens financiers de les mettre de l'avant, parce que personne ne leur fait confiance.

Ce que les jeunes demandent, c'est la possibilité d'emprunter. Pour cela, ils aimeraient pouvoir, entre autres, être commandités, être appuyés par l'État. Pourquoi l'État ne garantirait-il pas des emprunts pour des jeunes qui lancent de nouvelles entreprises? Ce serait une façon certaine de stimuler l'économie, de créer des emplois pour ceux qui vont organiser l'entreprise et éventuellement de créer des emplois pour ceux qui vont être engagés.

[Translation]

In any case, it is not clear. I cannot give you a recipe, but what we are saying is that there is a concern and a willingness to work, but there are deficiencies. I am speaking about assistance in finding mechanisms which would enable young people to start up in business. There is also a problem with respect to capital, with respect to money, and risk capital. This is another level. It is difficult for me to give you concrete examples...

Mr. Noreau: Well, I will give you some!

Young people are trying to deal with two vicious circles. The first one is that they do not have any experience and therefore no work; therefore no work, no experience. That is the first one. The second one is that they do not have any money and it is impossible for them to borrow it; therefore no loan, no money; no money, no loan. And they never get out of this. There are two ways of helping them, either by allowing young people to acquire a certain amount of experience, and the 20-week temporary programs meet this need to some extent. But the fact still remains that they are temporary. These programs, in theory, are to help some young people to prove their ability to work in a business. In light of this, the firm should say that since the young person has 20 weeks' experience with it, and is just as skilled as the permanent employees, they keep the young person on. However, that is not how they see it. That is not their reaction. This is partly because the programs are misunderstood, and partly because the managers do not feel it is their responsibility to keep the young person whom they have trained in part.

In the case of this first type of project, temporary job creation programs, I think we have to launch a campaign to make companies aware that they have to be responsible citizens, and keep on young people after their temporary employment. Often, 20 weeks' experience is not even recognized.

The second problem is a vicious circle, no capital, no funds; no funds, no money; no money, no loan... There is no way out of it! The solution is to allow young people to borrow money, so that they can stimulate the economy. Many young graduates have just as many ideas as their fathers or their grandfathers, but they simply cannot afford to develop them, because no one will trust them.

Young people want to have the option of borrowing money. One of the things they would like is to be sponsored or supported by the government. Why should not the government guarantee loans for young people who set up new businesses? This would certainly be a way of stimulating the economy, of creating jobs for those who set up the company, and eventually of creating jobs for those who will be hired.

[Texte]

Bref, c'est faire confiance aux jeunes et fonctionner dans une société où l'on a le droit de faire des erreurs. C'est toute une mentalité, cela. Présentement, au Canada, quelqu'un qui fait faillite est fini, est déchu. Ce n'est pas normal. Aux États-Unis, un bon gestionnaire, un bon entrepreneur, c'est souvent quelqu'un qui a fait faillite. C'est reconnu. Ce droit à l'erreur, c'est aussi une question de mentalité, et je pense que les gouvernements ont des responsabilités: ils doivent «responsabiliser» les gens du marché du travail, les individus, les entreprises et faire mûrir l'*entrepreneurship* chez les jeunes, entre autres en cautionnant, en commanditant, en garantissant les emprunts qui vont leur permettre de créer leurs entreprises et de donner le meilleur de ce qu'ils ont.

Le vice-président: Monsieur Hawkes, une autre question?

M. Hawkes: Est-ce que vous pensez qu'il sera nécessaire que cela soit contrôlé par les jeunes, que les décisions soient prises pas les jeunes hommes ou les jeunes filles?

M. Noreau: Vous parlez de la gestion des programmes. Est-ce qu'un jeune qui emprunte doit gérer seul les fonds qu'il emprunte, alors que ces fonds-là sont garantis par le gouvernement, ou doit-il être supervisé? C'est ce que vous demandez? C'est cela, la question?

M. Hawkes: S'il y avait un fonds comme celui-là, qui existait pour les nouvelles entreprises que les jeunes veulent lancer, pensez-vous que c'est le banquier qui devrait dépenser cet argent-là ou que c'est un comité de jeunes qui devrait en prendre la décision?

• 1620

M. N. Lapointe (témoin): La proposition 34 dit que les jeunes devraient avoir des sommes d'argent qu'ils gèrent eux-mêmes, qu'il faudrait que ce soit eux qui déterminent quel projet, etc. . .

En fonction de la proposition 47, je pense, comme je le disais tout à l'heure, qu'il y a une tendance vers une certaine concertation, au lieu d'une confrontation. Dans ce sens-là, il pourrait être intéressant qu'il y ait des comités régionaux, formés d'hommes d'affaires, de différents intervenants de la région et de jeunes. C'est très important, je pense. Ces gens détermineraient ensemble les secteurs ou si cette entreprise-là a des chances de survivre; il pourrait y avoir le responsable de la Caisse populaire. Comme on a pu le voir, le Mouvement Desjardins est parti avec un certain capital de risques pour de jeunes entreprises communautaires. Donc, il pourrait y avoir un ensemble d'intervenants, impliquant des jeunes, bien sûr.

Cela m'amène à dire, en parlant d'initiative, qu'il pourrait être intéressant de favoriser la prise de responsabilité chez les jeunes, d'essayer de créer des lieux ou de les introduire dans des lieux où les gens sont amenés à prendre des décisions, à innover. Dans ce sens-là, on peut penser à l'école. Je sais que ce n'est pas tellement de votre compétence, mais on pourrait favoriser l'implication des jeunes au niveau des conseils d'école ou même des conseils d'administration. Même au niveau des municipalités, des C.L.S.C., des hôpitaux, on pourrait amener des jeunes à faire partie des conseils d'administration pour

[Traduction]

It comes down to trusting young people and of living in a society where people have the right to make mistakes. It is all a question of attitude. If someone goes bankrupt in Canada at the present time, that person is finished. That is not reasonable. In the United States, good managers, good businessmen, have often gone bankrupt in the past. That is a well known fact. The right to make mistakes is also a question of attitude, and I think that governments have a responsibility in this area. They have to make individuals and companies in the labour market more responsible, and encourage an entrepreneurial spirit in young people, by sponsoring them, by guaranteeing loans that will enable them to set up their own companies and to give their best.

The Vice-Chairman: Do you have any other questions, Mr. Hawkes?

Mr. Hawkes: Do you think it is necessary that young people be in control, that they be the ones who make decisions?

Mr. Noreau: You are talking about program management. Your question is whether or not a young person who borrows money should manage the loan himself, or if he should be supervised, since the funds are guaranteed by the government. Is that correct?

Mr. Hawkes: If there were such a fund to assist young people who want to set up companies, do you think that a banker should be in charge of spending the money, or whether a committee of young people should decide how to spend the money?

Mr. N. Lapointe (witness): Proposal 34 specifies that young people should be given money which they manage themselves and they should be the ones to decide which project and so on . . .

As I was saying earlier, proposal 47 suggests collaboration rather than confrontation. It might be a good idea, in keeping with this approach, to have regional committees, composed of businessmen, various individuals involved in the region and young people. I think this is very important. These people would decide on sectors together, and on whether or not the company had any chance of surviving. There could also be a representative from the caisse populaire. As we have seen, the *Mouvement Desjardins* set up a venture capital fund for young companies in the community. There could be a number of groups represented on the committee, including young people, of course.

This leads me to say that in order to encourage young people to assume responsibility, we could try to have them work in places where people are encouraged to make decisions and to innovate. Schools might be such a place. I do not know whether this really comes under your jurisdiction or not, but we could encourage young people to get involved in school boards or even boards of directors. Even at the municipal level, young people could be encouraged to participate in the boards of CLSCs and hospitals, in order to gain administrative experience. This could also be done in companies. What

[Text]

qu'ils puissent apprendre. Cela pourrait même se faire au niveau des entreprises. Pourquoi pas? Pourquoi n'admettrait-on pas des jeunes à des conseils d'administration d'entreprises pour leur permettre de vivre l'expérience de la prise de décisions? C'est quoi, prendre des décisions? C'est être conscient des contraintes, des relations de travail, des contraintes de production, d'emprunt, etc. Je pense que cela pourrait être un élément intéressant pour une société qui veut devenir dynamique, qui veut faire la concurrence internationale, etc.

Le vice-président: Merci, monsieur Hawkes.

Monsieur Keeper.

M. Keeper: Merci, monsieur le président.

Quel est le problème le plus important chez les jeunes, d'après vous?

M. N. Lapointe (témoin): J'ai souvent eu à répondre à cette question-là. C'est l'incertitude. C'est très large, mais votre question est très large aussi. C'est la certitude que rien ne peut changer, que leur intervention ne porte pas, que leur intervention n'a pas de conséquence.

C'est le principal problème. C'est la perte de confiance des jeunes, et quand on parle des jeunes, on parle de toute une génération, et peut-être même, de trois générations: les 15 à 19 ans, les 20 à 24 ans et les 25 à 29 ans. Ces gens sont présentement les plus touchés par le chômage, principalement les 15 à 24 ans; et ils ont le sentiment de ne pouvoir rien changer à la situation. Cela, c'est grave, parce qu'au niveau d'une société, c'est tout le dynamisme qui disparaît. C'est enlever à ceux qui, ordinairement, amènent le renouveau, l'espoir de pouvoir jouer leur rôle dans la société. C'est ni plus ni moins empêcher les éléments les plus dynamiques de cette société-là d'être dynamiques. Et c'est la mort d'une société à moyen terme.

M. Keeper: C'est le manque de pouvoir, le manque de participation?

M. Noreau: Oui. La certitude de ne pouvoir rien changer vient entre autres du manque de pouvoir. C'est un peu pour cela que les jeunes ont poussé l'idée de l'intervention, c'est-à-dire du droit d'intervenir, même auprès des instances déjà existantes.

Les jeunes ont décidé de se donner des institutions. Au Québec, ils veulent se donner une confédération de jeunes. Mais ils veulent aussi intervenir sur les institutions qui sont déjà existantes.

• 1625

Dans ce sens-là, il y en a plusieurs, et je les ai nommées tout à l'heure. On parlait de l'école, mais on peut aussi parler de l'État. D'ailleurs, la proposition de M. Bujold va dans ce sens-là. Il demande si le gouvernement ne pourrait pas avoir un répondant chez les jeunes. Ce qu'il demande, c'est la possibilité de discuter avec une institution jeune, mais aussi la possibilité peut-être d'avoir à ces instances des répondants jeunes. Ici vous avez des députés, un président, un greffier, vous avez des hommes, des femmes, mais vous n'avez pas de jeunes. Oui, je sais, vous avez Jean; mais c'est une exception. Mais vous n'avez pas de jeunes de moins de 25 ans; c'est très rare de

[Translation]

objection would there be to having young people on the boards of companies, to give them some experience in decision-making? Decision-making involves an awareness of factors such as labour relations, and constraints of production, borrowing, and so on. I think this could be an interesting idea for companies that want to become dynamic and compete on the international market, etc.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Hawkes.

Mr. Keeper.

Mr. Keeper: Thank you, Mr. Chairman.

What is the most serious problem facing young people in your opinion?

Mr. N. Lapointe (witness): I have often been asked that question. The most serious problem is uncertainty. That is a very broad answer, but your question is also very broad. They are convinced that nothing can change, that whatever they do makes no difference.

That is the main problem. Young people have lost their confidence, and when I say young people, I am talking about a whole generation, and maybe even three generations: ages 15 to 19, 20 to 24 and 25 to 29. These are the groups most affected by unemployment, particularly those between 15 and 24. They feel powerless to change the situation. And that is serious, because it means that all the dynamic energy of a society disappears. It means that the people who ordinarily bring about a renewal can no longer hope to play such a role. It means that the most dynamic people in a society are prevented from being dynamic. This spells the death of the society in the medium-term.

Mr. Keeper: Is the problem that they do not have any power and cannot participate?

Mr. Noreau: Yes. One of the reasons they feel they cannot change anything is that they have no power. This is partially why young people have put forward the idea that they have a right to intervene, even in the case of institutions that already exist.

Young people have decided to set up their own institutions. In Quebec, they want to create a federation of young people. But they also want to play a role in institutions that already exist.

There are many of them and I listed them earlier. You mentioned schools, but you could also have mentioned the state. In fact, Mr. Bujold's proposal is along those lines. He asks whether the government could not have a valid contact from youth. In fact, he is asking for someone representing a youth institution with whom a dialogue can be conducted, as well as youth contacts at these levels. There are MPs here, a Chairman, a Clerk, men and women, but no youth. Yes, I realize there is Jean. But he is an exception. There are no young people below the age of 25. It is quite rare to find young MPs. I think they are in the minority at the federal level, even

[Texte]

trouver des députés qui sont jeunes. C'est une minorité, je crois, et au fédéral, c'est peut-être même plus minoritaire qu'au provincial. Alors, c'est une exception. Ce n'est pas normal que les institutions nationales ne soient pas plus ouvertes ou plus accessibles à des jeunes, à de plus jeunes.

Dans ce sens-là, les partis politiques auraient peut-être un certain rôle à jouer. Ils pourraient s'assurer que des jeunes se présentent dans différents comtés pour leur parti. Je crois aussi que le système électoral ne favorise pas l'entrée de jeunes au Parlement, à cause du système des partis. C'est principalement à cause des partis qui limitent l'entrée de jeunes sans expérience et un peu farfelus dans leurs rangs..., et comme députés éventuels. Donc, les jeunes demandent ce droit d'intervenir dans les instances existantes.

Avant-hier, on a présenté un mémoire à la Commission Macdonald. J'ai dit à la Commission Macdonald: Voyez-vous, dans votre Commission, vous avez des hommes et des femmes. Il y a 10 ans, peut-être..., il n'y aurait pas eu de femmes à votre Commission, comme il y a 10 ans, il n'y aurait peut-être pas eu de femmes ici. Aujourd'hui, il y en a au moins une, et à la Commission Macdonald, il y en a trois. Alors, je leur disais: C'est bien, mais c'est à espérer que dans 10 ans, on retrouvera aussi des jeunes à une commission itinérante de cet ordre-là, pas à cause de leur expérience, mais justement parce qu'ils ne traînent pas derrière eux ce boulet de l'expérience qui est souvent très inhibante, qui empêche l'arrivée d'idées farfelues parfois, mais qui font justement la différence entre un État dynamique et un État qui ne l'est pas.

M. Keeper: Je veux poser une question sur cette notion de participation. Est-ce que vous accordez de l'importance à la participation au marché du travail ou à l'accès à l'université? Est-ce que cette forme de participation est un problème pour les jeunes au Québec? Par exemple, au Manitoba, l'accès à l'université devient difficile pour les jeunes, et il manque des occasions d'emploi. Vous dites que la participation est le problème le plus important. Je veux savoir si vous pensez que l'accès à l'université et les perspectives d'emploi sont des problèmes importants.

M. Noreau: C'est certain que l'on est obligé, statiquement, de constater que les jeunes qui sont allés à l'université ont davantage de facilité à se placer que les jeunes qui n'y sont pas allés. On pourrait dire, à première vue, que plus il va y avoir d'universitaires, moins il va y avoir de chômeurs jeunes.

Dans ce sens-là, évidemment, l'ouverture de l'université à un plus grand nombre de jeunes, c'est salulaire. Par ailleurs, il reste que c'est un champ de compétence provinciale. Dans cette mesure-là, c'est peut-être davantage au gouvernement du Québec qu'il faudrait demander d'augmenter les subsides aux universités, de façon à leur permettre d'élargir leur possibilité d'accueillir de nouveaux étudiants. C'est peut-être tentant pour le fédéral de subventionner l'éducation, parce que c'est un domaine d'avenir. Le fédéral peut ronger son frein quand il voit, à un moment donné, que le provincial coupe sur ces choses-là, mais indépendamment de cela, c'est quand même de compétence provinciale. Au Québec, c'est particulièrement vrai parce que l'éducation touche toute la dimension culturelle, et cela prend d'autant plus de couleur provinciale.

[Traduction]

more so than at the provincial level. So, they would be the exception. It is not reasonable that national institutions be so closed and inaccessible to young people, or rather to younger people.

Political parties probably have a certain role to play in this regard. They could make sure that young people run for their party in various ridings. I also believe that the electoral system does not encourage young people to run for Parliament because of the party system. Political parties restrict the number of young people in their ranks, because they may be inexperienced or somewhat eccentric. This is the reason they are prevented from becoming MPs. So, youth is asking for the right to be active at all existing levels of power.

We submitted a brief to the Macdonald Commission the day before yesterday. I pointed out to the commission that it was composed of men and of women. Perhaps ten years ago there would not have been any women, just as ten years ago there would not have been any women here. So, here today we have one woman, and at the Macdonald Commission, there were three. I went on to say that I hoped that ten years hence, there would be youth represented on a travelling commission of this type, not because of their experience, but because they do not carry with them the burden of experience that can often be very inhibiting. It can prevent people from dreaming up interesting ideas that can make the difference between a dynamic system and one that is not.

Mr. Keeper: I would like to ask a question on this notion of participation. Do you attach any importance to participation in the labour force or to access to university? Is this type of involvement a problem for youth in Quebec? In Manitoba, for instance, university entrance is becoming more difficult for youth and job opportunities are lacking. You have said that participation is the most serious problem, and I would like to know whether you feel that access to university and job opportunities are also serious problems.

Mr. Noreau: We are certainly forced to conclude that young people who have attended university have an easier time finding a job than young people who have not. At first glance, one could say that the more universities there are, the fewer unemployed youth there will be.

Obviously, it would be healthy to open up universities to a larger number of young people. On the other hand, this is a provincial jurisdiction we are talking about. To that extent, it is probably more up to the Government of Quebec to increase university grants so that the registration capacity can be increased in consequence. It is probably quite tempting for the federal government to subsidize education because it is the area of the future. When the federal government sees that the provincial government is cutting down in areas like this, it must champ at the bit. Nonetheless, it is provincial jurisdiction. This is particularly true in Quebec where education touches upon the whole cultural fabric of the province.

[Text]

• 1630

M. Keeper: Pensez-vous que le fédéral peut jouer un rôle très important quand il s'agit d'assurer aux jeunes des places dans les universités ou sur le marché du travail? Quel est le rôle du fédéral pour ce qui est de ces problèmes?

M. Noreau: Je vais vous donner une réponse large, qui traite peut-être davantage de la sociologie politique. Présentement, un des problèmes que l'on rencontre au niveau de notre société, c'est que les institutions, toutes celles que j'ai nommées tout à l'heure, ne se sentent pas concernées, ne se sentent pas responsables. Les institutions ne se sentent responsables que de leur champ d'activité. L'école forme des jeunes ou des adultes; l'entreprise est un moteur de l'économie qui, accidentellement, crée des emplois, mais qui est d'abord là pour le profit des propriétaires; les syndicats sont là pour défendre le droit des travailleurs qui sont membres du syndicat; les clubs sociaux sont là pour le bénéfice de leurs membres; les media sont là pour transmettre l'information. Bref, chaque institution s'est donné un champ d'intervention précis. Les syndicats se préoccupent rarement du chômage de ceux qui ne sont pas membres du syndicat. En tout cas, au Québec, c'est comme cela, et je pense que c'est comme cela ailleurs, également. L'entreprise ne se préoccupe ordinairement pas de la formation dans les écoles; elle en subit les conséquences, mais elle ne se sent pas nécessairement concernée.

M. Keeper: Vous avez présenté une bonne argumentation en faveur de la création de nouvelles institutions. Accordez-vous de l'importance à la question du plein emploi ou aux grandes politiques économiques qui touchent les jeunes, comme les autres d'ailleurs?

M. Noreau: Je ne comprends pas le sens de votre question.

M. Keeper: Vous avez ouvert un débat en vue de créer une nouvelle institution qui donnerait aux jeunes la possibilité de s'exprimer. Je veux savoir si vous aussi, vous vous préoccupez de la question du plein emploi, par exemple, ou des grandes politiques qui touchent l'économie canadienne et qui touchent aussi les jeunes.

M. Noreau: Oui. C'est ce que je dis. Si on est ici, c'est parce que nous avons cette préoccupation-là. Maintenant, la question est de savoir... C'est quoi, une politique économique? Pour nous, une politique économique, ce n'est pas une politique gouvernementale; c'est une politique sociale, c'est-à-dire une politique qui permet à chaque institution de jouer son rôle dans le rétablissement de l'économie. Alors, ce n'est pas seulement la démarche de l'État qui est importante; c'est aussi la démarche des autres institutions. Présentement, les institutions sauvent leur peau et n'interviennent pas largement sur la question économique. Pourquoi? C'est une première chose. L'État, lui, de son côté, essaie de sauver les meubles, c'est-à-dire de faire tout le travail à ce niveau-là. Alors, l'État ne joue pas son rôle, et les institutions non plus.

• 1635

Le rôle de l'État, c'est un rôle d'animateur. Ce n'est pas un rôle de pourvoyeur à toutes les difficultés. C'est rentable pour

[Translation]

Mr. Keeper: Do you think that the federal government can play a significant role in ensuring that young people find room in universities or in the labour force? What can the federal government do in this regard?

Mr. Noreau: I will give you a general reply and probably tie it in with political sociology. At the moment, one of the problems in society is that all the institutions that I mentioned earlier do not feel involved, do not feel responsible. Institutions are strictly concerned with their area of activity. Schools are there to educate young people or adults; business is one of the key-elements of the economy that coincidentally creates jobs, but whose raison d'être is primarily to generate profit; unions are there to assert the rights of their worker members; social clubs are there for the benefit of their members, the media is there to convey information. In short, every institution has assigned itself a particular area of jurisdiction. Unions are seldom concerned with the unemployment problems of non-members. At least, it is like that in Quebec and I feel it probably is elsewhere as well. Business does not usually concern itself with training in the schools, but it does suffer the consequences. However, that does not necessarily spur any more interest in schools.

Mr. Keeper: You have made a good argument for the establishment of new institutions. Is the full employment question an important one for you? How about the major economic policies relating to youth? And the other policies, for that matter?

Mr. Noreau: I do not understand your question.

Mr. Keeper: You have opened up a discussion on the creation of a new institution that would allow young people an opportunity to express their opinions. I would like to know whether you are also concerned with the full employment question, for instance, or in the major policies relating to the Canadian economy as well as to youth?

Mr. Noreau: Yes. That is what I am saying. We are here because of that very concern. Now, how do we define economic policy? Economic policy is not a government policy, in our view. It is a social entity. That is, a policy whereby each institution can assume its role in getting the economy back on the rails. So it is not only government measures that count, but also the steps the other institutions may take. At the moment, the institutions are saving their skin and are not getting very involved in economic matters. Why? That is the first query. The government is trying to salvage something from the wreckage and all the work is being done on that level. So the state is not playing its role and neither are the institutions.

The States' role should be that of moderator. It should not be to provide solutions to every problem. Of course, it is useful

[Texte]

l'État de tout faire, peut-être pas économiquement, mais c'est rentable politiquement.

Le vice-président: Merci, monsieur Noreau.

M. Noreau: Je ne sais pas si cela répond à votre question. J'aurais voulu élaborer davantage.

M. Keeper: Oui, je vous remercie.

Le vice-président: Monsieur Lapierre.

M. Lapierre: Merci, monsieur le président.

Je désire également souhaiter la bienvenue à nos distingués invités. Je suis très heureux de pouvoir les entendre devant ce Comité, d'autant plus que depuis que je suis au Parlement, soit depuis cinq ans, il y a eu, malheureusement, un manque d'intervenants valables au niveau de la jeunesse québécoise et canadienne.

Depuis le début où l'idée du Sommet québécois a germé, j'ai toujours pensé que le Sommet québécois serait en même temps une expérience pilote. On a discuté plus tôt, avec Rémi, du manque de groupes représentatifs à travers le pays. Dans le même sens que vous, on a déjà pensé à la création d'un conseil consultatif de la jeunesse. Mais, après consultation avec des groupes de jeunes, je me suis aperçu que l'idéal serait peut-être de privilégier le rôle d'animateur pour favoriser l'émergence de groupes représentatifs dans chaque province. Par la suite, ils verront eux-mêmes à former une coalition ou autre chose.

Après avoir vécu l'expérience que vous avez connue avec succès, est-ce que vous pensez que ce serait possible ou souhaitable que le même exercice en démocratie et en réflexion se répète dans les autres provinces? Je suis en train de planifier une tournée des organismes de jeunes à travers le pays, et je m'aperçois qu'il n'y a pas d'organismes réellement représentatifs de l'ensemble. Si demain matin, les gens de l'Ontario ou de la Colombie-Britannique voulaient s'embarquer dans un exercice comme celui-ci, est-ce que vous le recommanderiez à la lumière de l'expérience que vous avez vécue? J'aimerais avoir votre réaction à cet égard.

M. Noreau: Je vous la donnerai certainement. Il très clair que si cela a fonctionné pour nous, et si cela a permis qu'il se développe un discours et une réflexion qui soient propres aux jeunes, dans cette mesure-là, ce pourrait être bon pour les autres. Mais socialement, ce n'est peut-être pas la même chose.

Au Québec, il existait déjà beaucoup de groupes de jeunes, en fait il en existe 3 500 au moins au Québec, présentement, qui sont organisés et qui se maintiennent, tant bien que mal, mais qui existent tout de même. On a pu passer par ces réseaux-là pour mobiliser des jeunes et pour confronter des réflexions qui existaient déjà, mais qui étaient isolées.

Je pense donc que c'est possible dans les autres provinces dans la mesure où ils ont cette espèce d'infrastructure déjà existante.

D'un autre côté, il faut que cette infrastructure soit souple; parce j'ai eu beaucoup de contacts en Europe, en France et en Belgique, avec des délégations étrangères, et cette chose-là y est impossible. Cela ne pourrait pas exister parce que les structures qui sont déjà existantes sont trop rigides. Au

[Traduction]

for the State to do so; perhaps not economically, but certainly politically.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Noreau.

Mr. Noreau: I do not know if that answers your question. I would have liked to explain further.

Mr. Keeper: Yes, thank you.

The Vice-Chairman: Mr. Lapierre.

Mr. Lapierre: Thank you, Mr. Chairman.

I would also like to welcome our distinguished guests. I am most happy to hear them within this forum, particularly since my arrival in parliament, some five years ago, there have unfortunately been too few useful interventions on behalf of the young people of Quebec and of Canada as a whole.

Ever since the idea of a Quebec Sommet was first planted, I have always felt that it would indeed become a pilot project. Earlier, we discussed with Remi, the lack of representative groups across the country. We have also thought of creating a youth advisory council, similar to your concept. But after consulting with young peoples' groups, I came to the conclusion that perhaps the ideal solution would be to lay emphasis on the moderator part, in order to favor the creation of representative groups in each province. Then it would be up to them to form a coalition or an association of some form.

With the remarkable success you have just witnessed, do you think it is possible or desirable that this same exercise in democracy and reflection be repeated in the other provinces? I am currently planning a tour of youth organizations across the country, and I have noted that there are really no truly representative umbrella organizations. Say that tomorrow people from Ontario or British Columbia wanted to embark on such a project, would you advise them to follow your experience? How do you feel about that?

Mr. Noreau: I will gladly tell you. Of course, if it worked for us and if it allowed us to better communicate with and be attuned to young people, then in that respect, it would be worth another try. But perhaps from a social point of view, it is a different matter.

Quebec is already well served with an enormous number of groups of young people, indeed there are 3,500 at least at this time, and these live on, sometimes barely, but they do live on. We were able to use these networks to mobilize the youth, and to debate certain contexts and issues which were there, but which were isolated.

So it should be possible in other provinces, as long as there already exists that kind of infrastructure.

On the other hand, the infrastructure must be quite flexible. I have had many contacts in Europe, namely in France and in Belgium, with foreign delegations, and over there, it is an impossible proposition, because of the existing structures being too rigid. In Quebec, the structures were there, and they were

[Text]

Québec, elles existaient déjà et elles étaient assez souples pour permettre qu'il se tienne un événement panquébécois qui s'adresse à tous les gens de tous les organismes.

Donc, cette chose est possible dans un contexte particulier, mais elle devient impossible si les groupes déjà existants sont trop fixes et s'il n'y a pas de groupes déjà existants. Alors, on a été chanceux. Mais je dirais que oui, c'est bon pour les autres en autant qu'ils se retrouvent dans ce contexte-là. Je ne connais pas bien leurs structures mais j'en ai parlé avec un certain nombre de délégations qui venaient des autres provinces, comme ceux, entre autres, de Terre-Neuve. Il y a eu au moins cela de bon. Je suis obligé de constater que c'est un des problèmes qu'ils avaient, eux, c'est-à-dire l'inexistence de nombreux organismes de jeunes.

M. Lapierre: Si je me fie à la liste qui m'a été présentée, et je sais que Terre-Neuve a un problème particulier parce qu'il n'ont pas beaucoup d'organismes, mais dans d'autres provinces, j'aimerais bien que d'autres jeunes prennent le taureau par les cornes et se servent de votre expérience.

• 1640

Au plan du gouvernement canadien, je regarde toutes les résolutions qui ont été faites au Sommet et je compare l'atmosphère qui y régnait lors des discussions. Certains m'ont dit: On ne vous a pas trop attaqué. Mais dans un sens, je vous avouerais que j'en ai été peiné parce que je me disais . . .

M. Noreau: C'est très inquiétant.

M. Lapierre: . . . c'est parce que l'on est absents. On était absents de l'esprit des jeunes et ils ne pouvaient pas critiquer nos programmes parce qu'ils ne les connaissaient même pas! Mais le fait que des jeunes québécois témoignent devant un Comité à Ottawa n'est pas une expérience qui s'est produite très souvent.

J'ai discuté avec vous déjà et avec beaucoup d'autres personnes d'un genre de projet qui donnerait au gouvernement canadien une structure d'accueil pour les jeunes. On est tellement institutionnalisés et on a des structures tellement rigides à ce moment-ci . . . Je reconnais les efforts que vous avez déployés pour comprendre le système et les subventions à savoir, qui faisait quoi, dans quel ministère et dans quelle boutique., et vous avez fait de nombreux pèlerinages ici. Dans la proposition que l'on a mise de l'avant quant à un ministère d'État à la Jeunesse, mais de façon très souple et avec l'implication de beaucoup de jeunes, il n'y aurait pas de conseil consultatif. Comme je vous l'ai dit, après avoir eu plusieurs consultations, je me suis aperçu que, réellement, ce n'était pas une solution. À quelques semaines du discours du Trône, j'aimerais avoir votre réaction à ce genre de désir politique de faire un peu de ménage dans notre boutique.

M. Noreau: Là-dessus, je vous référerai à la page 4 du document, qui est un texte que l'on a écrit, dans lequel on essaie de tirer les grandes lignes des propos qu'ont tenus les jeunes.

Au deuxième paragraphe du bas, on dit et ça s'adresse principalement au gouvernement provincial; car lorsque l'on a

[Translation]

sufficiently flexible to allow the coalition of some form of PAN-Quebec assembly for all of these different bodies.

So such a summit could be possible in a particular context, but it would be impossible if the existing groups were too rigid or if there were no such groups to form an infrastructure. So we were lucky. But yes, of course it will be good for the other provinces, as long as they have a similar context. I am not very familiar with their structures, but I have spoken to some of the delegations coming from other provinces, such as the Newfoundland delegation among others. That was most useful too. I must admit that one of the problems in Newfoundland is a lack of youth organizations.

Mr. Lapierre: I am just going by the list that I was given, and I know that Newfoundland has a special problem as it is too short on organizations, but in the other provinces, I sure wish that the young people would grab the bull by the horns, and repeat your experience.

With respect to the Canadian government, I am recalling all the various resolutions made at the Summit, and comparing the atmosphere during the various discussions. Certain people have said to me: we did not criticize you too much. But on the other hand, I must admit that it sort of disappointed me, because I said to myself . . .

Mr. Noreau: It is very disturbing.

Mr. Lapierre: . . . it is because we don't make our presence felt. These young people don't even know we exist, and they cannot criticize our programs, because they have never heard about them! Also, the appearance of young Quebecers before a committee in Ottawa is also a rare occurrence.

I have discussed with you and with many others of some form of project to allow the Canadian government to provide some form of focus organization for the youth. We are so institutionalized, and the structures are so rigid at this time . . . so I realize all the effort you had to make to understand the system, and the available grants, that is to understand who does what where . . . and you have made numerous trips here. Now as to the proposal to create a Ministry of State for Youth which would be very flexible, and involve a great number of young people, there would be no advisory council. As I have told you, after numerous consultations, I have come to realize, that that really is not a solution. We are only a few weeks away from a speech from the Throne, and I would like your comments as to wish politically to sort of clean up our act.

Mr. Noreau: Well I would refer you to page four of the brief, which we wrote, and in which we try to outline the main principles of the discussions at the Youth Summit.

In the second last paragraph, we state, but principally to the provincial governments; indeed, when we wrote this text, we

[Texte]

écrit ce texte, on n'a pas fait la nuance entre les gouvernements fédéral ou provinciaux, mais ça s'adresse principalement au gouvernement provincial parce que beaucoup de demandes ont été faites au gouvernement provincial. Alors, je lis:

Au gouvernement, les jeunes demandent aussi beaucoup. Ils lui auraient sûrement demandé moins, si au lieu de prendre sur lui toute la responsabilité du dossier des jeunes, il avait tenté d'être un coordonnateur et un animateur des institutions. S'il avait su amener chacune à accepter sa part de la tâche. S'il avait facilité leur décloisonnement. C'eût été moins paternaliste et, politiquement moins rentable, mais peut-être plus efficace.

Donc, on retrouve ici toutes les étraves et tous les écueils que l'on peut rencontrer. Le problème qui se pose est de savoir quel rôle va jouer cette fameuse structure-là. Il faut d'abord savoir qu'à notre sens, elle devrait jouer un rôle de coordination, mais à ce moment-là il va falloir qu'ils aient les outils pour jouer ce rôle-là.

Dernièrement, au Québec, il y a eu la démission du responsable au Secrétariat de la jeunesse. C'est bien triste quand on sait qu'il a donné sa démission à défaut de pouvoir effectivement participer à la coordination du travail des autres ministères. Il n'avait pas ce pouvoir-là, ce qui fait qu'il a toujours été ni plus ni moins dans un coin et qu'il n'a pu avoir l'influence ni jouer le rôle qu'il aurait dû jouer.

Donc, s'il se crée une structure fédérale, il est certain qu'elle devra avoir suffisamment de pouvoirs pour être capable de présenter aux autres et leur imposer, s'il le faut, une coordination qui ne pourrait se faire sans cela. Sinon, ça ne donne rien! Au fédéral, il y a un problème: il y a dans vos structures, des systèmes de coordination interministériels qui sont plus complexes que vos ministères eux-mêmes. Ce qui est tout à fait anormal. En créant un Secrétariat pour la jeunesse, vous vous donnez une nouvelle structure de coordination. Il faudrait qu'elle soit souple et qu'elle ait le pouvoir au moins d'assurer une coordination, sinon, pour vous et pour les jeunes, ce sera un exercice extrêmement frustrant. Cela ne donnera rien.

Le vice-président: Merci, monsieur Lapierre. Monsieur Maltais suivi par M. St. Germain.

M. Maltais: Je serai bref, monsieur le président. Comme l'ont fait mes collègues plus tôt, je voudrais féliciter les gens qui ont créé le Sommet de la jeunesse, parce que c'était un fruit qui était mûr et il était grand temps que les jeunes se donnent une voix, ce qui n'existait pas à l'époque où l'on allait à l'école. Et je pourrais dire que dans le cas de Jean Lapierre, il devrait songer à y retourner!

Mais, à l'époque où l'on allait à l'école, on avait les Unions générales des étudiants et c'était la formule qui était privilégiée à Montréal et à Laval, enfin, un peu partout. On se rendait compte, depuis quelque temps, qu'il y avait un vacuum au niveau des jeunes et que l'expression réelle des jeunes était absente. Je pense que le Sommet québécois de la jeunesse a permis un ralliement et ça, c'était fondamental. Lorsque l'on regarde vos résolutions, vous en avez . . .

[Traduction]

made no distinction between the federal and provincial governments, but our proposals are addressed mainly to the provincial governments, since many of our requests were made to the provincial government. I quote:

The young people have also asked much from government. They would surely have asked for much less, if the government, instead of taking upon itself the whole issue of youth, had tried to act as a co-ordinator and a moderator amidst its institutions; if it had brought each one to do its share; if it had favoured their involvement. It would have been a less paternalistic approach, and perhaps politically less viable, but it may have given better results.

That sums up all the barriers and obstacles that may be expected. The problem is to determine what role that first-rate structured should play. In our view, it should have a co-ordinating effect, and in order to do that, it must be provided with the requisite instruments.

Recently, the person responsible for the *Secrétariat de la jeunesse* in Quebec resigned. It is very sad to realize that the resignation was brought about with the lack of power to effectively co-ordinate the work of other departments. He didn't have that power so that the secretariat was more or less on a shelf, and he did not have the influence nor the power to exercise the role he should have.

So any federal structure should certainly be provided with the sufficient power to be able to provide the co-ordination, and even impose that co-ordination to other departments. Otherwise, nothing will come of it! And at the federal level, there are other problems, since in your structures, some inter-departmental co-ordination systems are even more complex than the structures of the departments themselves. This is most unusual. Now, in creating a youth secretariat, you would be providing yet another co-ordinating body. It will have to be very flexible and have the powers to insist on its co-ordination or else it will be an extremely frustrating experience for you the government and for young people, and it will prove fruitless.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Lapierre. Mr. Maltais, followed by Mr. St. Germain.

Mr. Maltais: I will be brief, Mr. Chairman. Like my colleagues before me, I wish to congratulate these young people on the Youth Summit, because the province was ripe for this event, and it was time that young people had a means of expressing themselves, which did not exist when we were in school. And in the case of Jean Lapierre, perhaps he should go back!

However, when we were in school, we could use the Students States General as the formula which was favoured at the University of Montreal, at Laval, and elsewhere. Lately, we have come to realize that there was a gap between us and young people, and that they had no real means of expression. I think the Quebec Youth Summit has provided that rallying point, and that is fundamental to their expression. When we look at your resolutions, you have . . .

[Text]

• 1645

Le vice-président: Voulez-vous parler plus lentement? Les interprètes ont de la difficulté à suivre.

M. Maltais: Je parle vite parce que notre temps est toujours limité, monsieur le président. Si je veux en passer beaucoup, il faut que j'aille vite, quitte à nous relire après s'il le faut . . .

Une voix: Vous n'avez qu'à en dire moins.

M. Maltais: D'accord! Je peux en dire moins, mais je veux être bien sûr d'être compris complètement. Alors, je vais aller lentement, monsieur le président.

Je voulais signaler qu'avec quelque 280 résolutions, c'est un projet de société que vous avez, finalement. La question qui me vient à l'esprit, c'est que tous nos groupes sociaux sont actuellement représentés de façon structurée. Il y a le ministère des Affaires indiennes, les gens de l'Age d'or, les Anciens combattants. C'est seulement les jeunes qui n'étaient pas organisés. Une chose m'a beaucoup surpris; c'est que vous faites une distinction entre les 19-21, les 21-24 et les 24-29. Comme nous disaient Jean Lapierre et Rémi Bujold, il devrait y avoir une structure pour les jeunes. En fait, je ne dirai pas une structure parce que déjà on se limite en parlant de cela; parlons plutôt d'un élément d'accueil pour les jeunes. Comment un tel élément pourrait-il être efficace? Dans l'hypothèse où l'on formerait un secrétariat, un bureau ou un ministère de la jeunesse, comment un élément de ce genre pourrait-il être efficace, selon vous?

M. Noreau: Eh bien, je pense que c'est toujours *in-out*, en quelque sorte. Il va être efficace dans la mesure où des choses vont pouvoir entrer dedans, c'est-à-dire dans la mesure où sa structure va être suffisamment souple pour permettre l'entrée d'informations. Il y a beaucoup de ministères qui fonctionnent avec des «à peu près», avec des rapports ou des études faits toujours par les mêmes personnes, qui ne sont pas toujours branchés au milieu.

Je pense que si jamais cela se créait, un élément important de succès serait la qualité de ce qui pourrait y entrer comme information. Il va vous falloir des antennes, il va vous falloir des moyens de communication avec le milieu. Là-dessus, je pense que le Secrétariat de la jeunesse a beaucoup travaillé et a eu beaucoup de succès du côté du Québec. De votre côté, vous devriez faire la même démarche, le même effort en vue d'avoir une entrée d'information qui ait une certaine qualité, qui soit reliée avec la réalité.

Ensuite, toute la question est de savoir de quelle façon vous pouvez la traiter, cette information, et faire cheminer l'idée au niveau des instances qui vont répondre en partie de cela, parce que vous ne prendrez pas tout le dossier. Eventuellement, vous aurez un rôle de coordination. Si vous avez un rôle de coordination, il faudra que vous ayez au moins le pouvoir de coordonner réellement, que ce soit un pouvoir moral, que ce soit par l'appui des gens des autres ministères, ou tout simplement que vous ayez au moins la possibilité de siéger au Conseil des ministres.

[Translation]

The Vice-Chairman: Would you please slow down? It is difficult for the interpreters to keep up.

Mr. Maltais: I am speaking quickly because our time is always limited, Mr. Chairman. If I want to deal with a lot of them, I have to go quickly, even if this means that we have to go back to the minutes of proceedings . . .

An hon. Member: Just say less.

Mr. Maltais: All right. I can say less, but I want to be sure that I am fully understood. I will speak more slowly, Mr. Chairman.

I wanted to point out that with some 280 resolutions, what you are actually proposing is to form a company. At the present time, all our social groups are represented in a structured way. There is the Department of Indian Affairs, Senior Citizens, Veterans. The only group not to be organized were young people. I am surprised to note that you make a distinction between the 19-21 year olds, the 21-24 year olds and the 24-29 year olds. As Jean Lapierre and Rémi Bujold suggested, there should be a structure for young people. I will not go so far as to say a structure because this implies some limitation, but rather some way of integrating them. How could such a body be effective? Assuming that a secretariat, a bureau or department of youth is created, how do you think such a body could be efficient?

Mr. Noreau: I think it is always *in-out*, so to speak. It can be efficient to the degree that it is receptive, that is to say provided its structure is sufficiently flexible to allow for the entry of information. There are lots of departments which function through approximations, with reports and studies always being done by the same persons who are not necessarily filled in on what is happening at the grass roots.

I think that if this ever were to be created, its success would depend to a large extent on the quality of information received. You will have to have antennae, you will also need means of communicating with young people. In that respect, I think that the Secretariat for Youth has done a lot of work and has been very successful in Quebec. I think that you should do likewise and make a particular effort to obtain good information which actually reflects the real situation.

Then, it is a matter of processing this information and getting the message across to the organizations which will be responsible for action since the secretariat cannot be in charge of everything. Eventually, it will have a co-ordinating role. Assuming such a co-ordinating role, you will have to have some actual powers, even if only persuasive, or possibly through the support of other departments, or simply the possibility of being part of a cabinet.

[Texte]

Ensuite, ce sera le *out*. De quelle façon pourrez-vous répondre aux questions ou répondre aux attentes? Là, il vous faudra, je pense, des moyens considérables. Les jeunes constituent au moins le tiers de la population. C'est un marché énorme. Il vous faudrait des moyens qui soient aussi fantastiques que la mission peut l'être.

M. Maltais: De fait, ce qui nous a surpris le plus, nous, les plus jeunes au niveau de la députation, c'est de voir le nombre de programmes qui existent dans une variété incroyable de ministères. Les moyens sont souvent là, mais il n'y a pas de coordination. Non seulement il n'y a pas de coordination, mais il n'y a pas de jeunes pour les animer.

A partir de ce que vous venez de dire, en réalité, ce qui est important, ce n'est pas nécessairement les budgets, tout de suite; c'est d'avoir des jeunes à l'intérieur qui pourraient penser, créer, innover. C'est ensuite que l'argent devient important pour travailler. D'après ce que vous dites, l'argent, pour le moment, ce n'est pas un problème pour vous. Vous voulez être influents au niveau de la prise de décisions, au niveau d'un pouvoir qui pourrait être exercé.

M. Noreau: Oui, mais être influents sur quoi? Être influents sur la possibilité d'utiliser l'argent, n'est-ce pas? Cela revient toujours à la même question. Je crois que les jeunes... Eh bien, oui, c'est cela. C'est normal.

M. Maltais: Mais ils ne l'ont jamais dit depuis le début. Je voulais vous l'entendre dire.

M. Noreau: Le pouvoir d'intervention, dans notre société en tout cas, ne repose pas sur les biscuits, mais bien sur l'argent. C'est donc clair qu'il en faudra, de l'argent. Il va falloir que vous fassiez du ménage dans vos programmes. C'est élémentaire. Cela aurait dû être fait il y a quinze ans.

M. N. Lapointe (témoin): Et les connaître aussi!

M. Noreau: Les connaître, faire le ménage, et aussi les faire connaître.

Ce travail-là, c'est un travail de rattrapage. C'est que vous êtes 20 ans en retard. C'est plus que cela. Moi, quand je parle d'une structure de coordination, je ne parle pas d'une mise à jour de programmes.

Je pense que c'est ce secrétariat-là qui devrait élaborer ce qu'on appelle une «politique jeunesse», une politique à la fois plus large et moins large qu'une politique de l'emploi. C'est plus large parce que cela ne s'adresse pas uniquement aux travailleurs ou aux chômeurs, mais c'est plus restreint dans la mesure où la politique de l'emploi, elle, s'adresse à tout le monde. Alors, là, il s'agira de coordonner cela. Donc, il doit y avoir une «politique jeunesse», et je pense que cette «politique jeunesse» doit se faire dans le cadre du type d'intervention dont on a parlé tout à l'heure, une intervention d'animation plutôt qu'une intervention qui consiste à tout ramasser et à vouloir tout faire soi-même. C'est extrêmement tentant pour l'État de vouloir tout faire, parce que c'est rentable électoralement.

M. Maltais: En ce qui concerne l'animation, monsieur le président, je voulais...

[Traduction]

As for the way in which you could meet expectations, I think that you must have considerable means at your disposal. Young people constitute at least a third of the population. It is an enormous market. You will need means which are at least as extraordinary as your mission.

Mr. Maltais: Actually the thing that amazed us, as young Members of Parliament, was to find out about the number of existing programs in an incredible variety of departments. The means are often there but there is no co-ordination. Not only is there no co-ordination, but there are not any young people to provide leadership.

From what you have been telling us, the important thing is not so much the funding, for the time being, but rather the presence of young people with the ability to think, create and innovate. It is later on that money becomes important, at the implementation stage. From what you have said, money is not so much of a problem for you at the present time. You want to be influential in decision making, where power is being exercised.

Mr. Noreau: Yes, but influential with respect to what? The possibility of using money, is that not what it is? It always comes down to the same question. I think that young people... yes, but it is to be expected.

Mr. Maltais: But so far they have not said this, I wanted to hear it from you.

Mr. Noreau: The power to take action, in our society in any case, does not rest on biscuits but on money. It is therefore quite clear that money will be necessary. You will have to put some order in your programs, this is elementary, it should have been done 15 years ago.

Mr. N. Lapointe (witness): And know about them as well!

Mr. Noreau: Find out about them, put some order in them and make them known.

All that sort of work is just catching up. You are 20 years behind or even more. When I talk about a co-ordinating structure, I am not talking about updating programs.

I think that this secretariat should be responsible for developing a "youth policy", one which is at once broader and not as broad as an employment policy. It is broader in the sense that it is not only aimed at workers or the unemployed, but it is also more limited in the sense that an employment policy applies to everyone. So it is a question of co-ordinating this. I do believe there should be "youth policy", and furthermore, I think that this "youth policy" should be developed on the basis of the type of intervention we discussed earlier, in other words, where the government would be the dynamic force without wanting to do everything itself. It is very tempting for the state to wish to do everything alone, because it is profitable from an elector point of view.

Mr. Maltais: With respect to its being the dynamic force, Mr. Chairman, I wanted...

[Text]

Le vice-président: Je m'excuse, monsieur Maltais. On me dit qu'il y a un vote à 17h00 précises. On va donc ajourner à 16h55.

Monsieur St. Germain.

M. St. Germain: Merci, monsieur le président.

Je m'excuse, mais cela fait 30 ans que je ne parle plus le français, mais je vais faire mon possible pour vous. C'est bien rare que des gens de Colombie-Britannique parlent français. Alors, on va faire notre possible.

Je n'ai seulement qu'une question. Vous avez un problème de chômage au Québec, et c'est la même chose dans tout le Canada. Pensez-vous que la solution au problème se trouve au niveau du gouvernement ou au niveau du secteur privé?

M. Noreau: C'est une bonne question. J'ai répondu tout à l'heure partiellement à cela en disant que ce n'était pas uniquement le problème du gouvernement et pas uniquement le problème du privé. Lorsqu'on parle du privé, on a souvent tendance à ne parler que de l'entreprise, ce qui est une erreur. Le privé, on pourrait dire que c'est tout ce qui ne relève pas de l'État. Dans cela, on retrouve aussi des syndicats, des groupes sociaux, l'Eglise, les media. Ce sont tous ces éléments-là qu'il faut savoir coordonner. Je pense que c'est le rôle de l'État de coordonner tout cela et d'en être l'animateur. Dans cette mesure-là, il ne sera pas le seul à voir au problème du chômage parce qu'il va savoir donner à chacun sa responsabilité. Cela ne l'empêche pas de jouer un rôle direct dans le chômage, mais je pense qu'il ne doit pas oublier son rôle de coordonnateur. Il doit d'abord être un coordonnateur d'institutions avant d'être celui qui va assumer les responsabilités que tous les autres n'assument pas. Je pense que c'est la responsabilité de l'État de faire en sorte que les autres assument leurs responsabilités. Je dirais que s'il y a beaucoup d'institutions irresponsables aujourd'hui, c'est peut-être parce qu'on a eu des États qui l'étaient aussi, c'est-à-dire qui n'étaient pas conscients que leur responsabilité en était une de coordination et non d'ingérence dans le travail de tout le monde.

M. St. Germain: Alors, vous pensez que le gouvernement n'a seulement qu'un rôle de coordination.

M. Noreau: Non, non, j'ai dit qu'ils avaient un rôle direct à jouer dans la reprise économique, dans la création d'emplois, mais ils ont aussi un rôle de coordination. Présentement, l'État considère souvent que son seul rôle en est un d'intervention directe, alors qu'il a un rôle de coordination qu'il n'assume pas. Il doit aussi assumer ce rôle.

M. St. Germain: Très bien, merci.

Le vice-président: Merci, monsieur Lapointe et monsieur Noreau. On aurait pu continuer, car il y avait d'autres personnes qui voulaient poser des questions, mais on est pressés par le temps. Il y a un vote à 17h00; on nous demande d'être à la Chambre pour 17h00. Je vais donc suspendre les travaux jusqu'à mardi, le 1^{er} novembre 1983, à 15h30.

[Translation]

The Vice-Chairman: I am sorry, Mr. Maltais. I have been told the vote will take place at 5 p.m. sharp. I therefore intend to adjourn at 4.55 p.m.

Mr. St. Germain.

Mr. St. Germain: Thank you, Mr. Chairman.

I would like to begin by apologizing, as I have not spoken French for about 30 years. But I intend to do the best I can for you. People from British Columbia have seldom the opportunity to speak French. But we are going to give it our best effort.

I only have one question. You have a problem of unemployment in Quebec, just as we do in the rest of Canada. Do you think the solution to the problem lies in the hands of the government or the private sector?

Mr. Noreau: That is a very good question. Earlier, I answered it partially when I said it was neither, only the government's problem, nor only the private sector's problem. When we use the term private sector, we often only speak about businesses, which is wrong. In fact, the private sector designates everything which is not under federal control. That includes labour unions, social groups, the church and the media. All these elements have to be co-ordinated. I believe that it is the state's responsibility to carry out that co-ordination and be the driving force behind new programs. In that sense, it will not have the sole responsibility for unemployment if it knows how to delegate responsibility. This does not prevent it from playing a direct role in the area of unemployment, but I think it should never lose sight of its role as co-ordinator. I think that, first and foremost, it must act as a co-ordinator of institutions rather than assume responsibility for the things no one else wants to be responsible for. I think it is up to the state to take the necessary steps to ensure that others take on their responsibilities. I think that the reason we have a lot of irresponsible institutions nowadays is perhaps because federal governments in the past have not been responsible themselves, in that they were not aware that their role was one of co-ordination, and not interference in everyone else's business.

Mr. St. Germain: So you feel the government should only act as a co-ordinator.

Mr. Noreau: No, not exactly; I said that it had a direct role to play in the economic recovery and job creation, in addition to having a role of co-ordination. Nowadays, the federal government has a tendency to think that the only role it should play is one of direct intervention, and so it ignores the role of co-ordination it should be playing. It is essential for it to play this role as well.

Mr. St. Germain: Very good, thank you.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Lapointe and Mr. Noreau. We could have continued our discussion, as many other people wanted to ask questions. Unfortunately, however, we were under time constraints. There is a vote in the House at 5 p.m. and we have been asked to be there at 5 p.m. sharp. I will now adjourn the meeting until Tuesday, November 1, 1983 at 3.30 p.m.

[Texte]

M. Hawkes: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

C'est la première fois, depuis que je suis au Parlement, que toute la conversation se déroule en français.

M. St. Germain: Monsieur le président, il parle bien français pour un type de l'Alberta, n'est-ce pas?

Le vice-président: Oui, très bien.

M. Noreau: Nous vous remercions beaucoup.

Le vice-président: Merci.

La séance est levée.

[Traduction]

Mr. Hawkes: Mr. Chairman, on a point of order.

This is the first time, since I have been a Member of Parliament, that the entire session has been held in French.

Mr. St. Germain: Mr. Chairman, do you not think he speaks French pretty well considering he is from Alberta?

The Vice-Chairman: Yes, very well.

Mr. Noreau: Thank you very much.

The Vice-Chairman: Thank you.

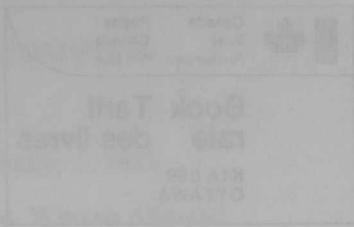
The meeting is adjourned.

1981-82

Issue No. 10

Table of Contents

Chairman Hon. Warren Allmand



Published under COVER ONLY by
Canadian Government Publishing Centre
Ottawa and St. John's, Canada
Ottawa, Canada K1A 0S8

In the event of a change in the
name of the Government of Canada
the name of the publisher shall be
Appointments et Services Canada
Ottawa, Canada K1A 0S8

Labour, Manpower and Immigration

SPÉCIALISÉES COMMUNES

1981-82

Volume 10

Président: Hon. Warren Allmand

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent au*

Travail, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

RESPECTING:

Document entitled "Perspective on Employment"

CONCERNANT:

Document intitulé « Perspective d'emploi »

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(voir l'arrière-couverture)

De Zoumen Québécois de la jeunesse:
M. Pierre Normand, président;
M. Normand Lapointe, membre exécutif.

From the "Zoumen Québécois de la jeunesse":
Mr. Pierre Normand, President;
Mr. Normand Lapointe, Executive member.

First Session of the

Thirty-second Parliament, 1981-82

1^{re} session de la

troisième législature, 1981-82



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the «Sommet québécois de la jeunesse»:

Mr. Pierre Noreau, President.

Mr. Normand Lapointe, Executive member.

Du Sommet québécois de la jeunesse:

M. Pierre Noreau, président;

M. Normand Lapointe, membre exécutif.

HOUSE OF COMMONS

CHAMBRE DES COMMUNES

Issue No. 54

Fascicule n° 54

Tuesday, November 1, 1983

Le mardi 1 novembre 1983

Chairman: Hon. Warren Allmand

Président: L'hon. Warren Allmand

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent du*

Labour, Manpower and Immigration

Travail, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

RESPECTING:

CONCERNANT:

Document entitled "Perspective on Employment"

Document intitulé: «Perspective d'emploi»

WITNESSES:

TÉMOINS:

(See back cover)

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

STANDING COMMITTEE ON LABOUR,
MANPOWER AND IMMIGRATION

Chairman: Hon. Warren Allmand

Vice-Chairman: Mr. André Bachand

COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL, DE LA
MAIN-D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION

Président: L'hon. Warren Allmand

Vice-président: M. André Bachand

MEMBERS/MEMBRES

Jean-Guy Dubois
Raymond Dupont
Normand Lapointe (*Beauce*)
Paul-André Massé
Albert Cooper
Jim Hawkes
James A. McGrath
Dan Heap—(10)

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Ursula Appolloni
Rémi Bujold
Alexandre Cyr
Maurice A. Dionne (*Northumberland—Miramichi*)
Robert Gourd (*Argenteuil—Papineau*)
Dave Rooney
Bill Jarvis
John Kushner
Gerry St. Germain
Cyril Keeper—(10)

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, NOVEMBER 1, 1983
(63)

[Text]

The Standing Committee on Labour, Manpower and Immigration met at 3:40 o'clock p.m., this day, the Chairman, Mr. Warren Allmand, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Allmand, Bachand, Lapointe (*Beauce*) and McGrath.

Alternates present: Messrs. St. Germain and Keeper.

Other Member present: Mrs. Côté.

In attendance: Mr. Kevin Kerr, Research Officer, Library of Parliament.

Witnesses: Mr. Stanley J. Surma, Vice-President, Industrial Relations, Ford Motor Company of Canada. *From the Canadian Manufacturers' Association:* Mr. Peter S. Doyle, Director, Industrial Relations; Mr. Paul J.E. Kovacs, Economist.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference relating to the document entitled "Perspective on Employment".

The witnesses made opening statements and answered questions.

At 6:33 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 1^{er} NOVEMBRE 1983
(63)

[Traduction]

Le Comité permanent du travail, de la main-d'oeuvre et de l'immigration se réunit aujourd'hui à 15h40, sous la présidence de M. Warren Allmand (président).

Membres du Comité présents: MM. Allmand, Bachand, Lapointe (*Beauce*) et McGrath.

Substituts présents: MM. St. Germain et Keeper.

Autre député présent: M^{me} Côté.

Aussi présent: M. Kevin Kerr, chargé de recherche, Bibliothèque du Parlement.

Témoins: M. Stanley J. Surma, vice-président, Relations industrielles, Ford du Canada Limitée. *De l'Association des manufacturiers canadiens:* M. Peter S. Doyle, directeur, Relations industrielles; M. Paul J.E. Kovacs, économiste.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi relatif au document intitulé «Perspective d'emploi».

Les témoins font une déclaration préliminaire et répondent aux questions.

A 18h33, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Eugène Morawski

Clerk of the Committee

EVIDENCE

*(Recorded by Electronic Apparatus)**[Texte]*

Tuesday, November 1, 1983

• 1541

The Chairman: Order.

Nous accueillons cet après-midi l'Association des manufacturiers canadiens. Les représentants de l'Association sont M. Stanley Surma, vice-président aux relations industrielles, *Ford Motor Company of Canada*, M. Peter Doyle, directeur, relations industrielles, Association des manufacturiers canadiens et M. Paul Kovacs, économiste à l'Association.

Comme d'habitude, nous allons demander aux témoins de nous présenter leur mémoire, après quoi nous poursuivrons avec les questions et commentaires.

The witnesses from the Canadian Manufacturers' Association will present us with their views, to start with, and then we will have questions and an exchange between the members of the committee and the Manufacturers' Association.

Mr. McGrath.

Mr. McGrath: Before you proceed with the witness, Mr. Chairman, I do not wish to delay the proceedings, but under the new rules we will be adjourning on Friday, and there is a good possibility we would be proroguing either on Friday or shortly after we came back, which speaks to the need for this committee to make an interim report. I have no doubt that it would be the wish of the committee that we would continue with our work in the new session, because the problem will be with us into the new session, and I would imagine it will continue to be one of the government's priorities. But it seems to me that in the interest of, if nothing else, good housekeeping, we should consider an interim report to the House, just to let the House know that we have been sitting and that we have been hearing witnesses, that we are well on the way to making substantial recommendations, and that we may even be in a position, if we sit down and explore the possibilities, to make some substantive recommendations.

The Chairman: I have great sympathy with that suggestion, Mr. McGrath. As you know, under the new temporary rules we do not need a reference from the House of Commons to continue with this study even if there is a prorogation and a new session, because we have a permanent reference of the annual reports of the Department of Employment and Immigration and the Department of Labour and other reports of those departments.

However, your suggestion that we have an interim report can be dealt with. As you know, our research assistant has been preparing outlines for such a report and has been cataloguing the evidence for us. If you wish, I will call a steering committee before the end of this week to deal with that matter. The NDP is not here today, but we have . . .

le secrétaire parlementaire du ministre du Travail.

TÉMOIGNAGES

*(Enregistrement électronique)**[Traduction]*Le mardi 1^{er} novembre 1983**Le président:** À l'ordre.

We are welcoming this afternoon the Canadian Manufacturers' Association. The representatives of this association are Mr. Stanley Surma, Vice-President Industrial Relations, Ford Motor Company of Canada, Mr. Peter Doyle, Director of Industrial Relations, Canadian Manufacturers' Association, and Mr. Paul Kovacs, Economist for the same association.

As usual, we will ask the witnesses to submit their brief and it will be followed by questions and comments.

Les témoins de l'Association des manufacturiers canadiens vont d'abord nous présenter leurs vues et les membres du Comité pourront ensuite les interroger.

Monsieur McGrath.

M. McGrath: Avant d'entendre les témoins, monsieur le président, je ne voudrais pas retarder les délibérations, mais en vertu du nouveau règlement nous devons ajourner vendredi. Il est fort possible qu'il y ait prorogation soit vendredi ou très tôt après notre retour, ce qui signifie que le Comité devrait présenter un rapport provisoire. Je ne doute pas que les membres du Comité veuillent continuer leur travail, au cours de la nouvelle session, car nous aurons toujours ce problème à régler, et j'imagine que ce sera encore une des priorités du gouvernement. Il me semble, toutefois, afin que les choses soient en bon ordre, que nous devrions songer à présenter un rapport provisoire à la Chambre, afin de lui laisser savoir que nous avons siégé et nous avons entendu des témoins. Nous pouvons lui dire également que nous sommes en train de préparer des recommandations importantes, et que nous pourrions même être en mesure de les présenter.

Le président: Cette suggestion a beaucoup de mérite, monsieur McGrath. Comme vous le savez, en vertu du nouveau règlement temporaire, nous n'avons pas besoin de mandat de la Chambre des communes pour continuer cette étude même s'il y a prorogation et nouvelle session. Nous avons un mandat permanent pour les rapports annuels du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, le ministère du Travail et les autres rapports d'autres Ministères.

Cependant, nous pouvons certainement examiner cette suggestion du rapport provisoire. Notre adjoint à la recherche, vous le savez, a rédigé les grandes lignes de ce rapport et classé les divers témoignages à notre intention. Si vous le désirez, je peux convoquer une réunion du Comité directeur avant la fin de cette semaine afin de traiter de la question. Le représentant du NPD n'est pas présent aujourd'hui, mais nous avons . . .

the Parliamentary Secretary for the Minister of Labour.

[Texte]

• 1545

[Traduction]

Pour cet ordre de renvoi, ce devrait plutôt être le ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Mais, de toute façon, je communiquerai avec le secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi...

M. Lapointe (Beauce): C'est M. Jean-Guy Dubois.

Le président: Oui, M. Dubois et je discuterai de cette question avec lui.

M. Lapointe (Beauce): Il devrait être ici dans quelques instants.

The Chairman: *Très bien.*

In any case, Mr. McGrath, is it all right with you if I call a steering committee? We will all be here, I believe, until the end of this week, and we can no doubt get in a steering committee within the next couple... I will see you right after this meeting to schedule such a steering committee meeting.

Mr. McGrath: Yes, and in the meantime our research director could take note of these discussions and perhaps explore the possibility of making some recommendations based on the evidence we have heard so far.

The Chairman: Very good.

I will now ask Mr. Surma to give us the views of the Canadian Manufacturers' Association, and we will then go on to questioning later.

Mr. Stanley J. Surma (Vice-President, Industrial Relations, Ford Motor Company of Canada Limited, Canadian Manufacturers' Association): Thank you, Mr. Chairman.

Before we start our formal presentation, I would like to call upon Paul Kovacs, our economist, to give some perspectives regarding the economy.

Mr. Paul J.E. Kovacs (Economist, Canadian Manufacturers' Association): I just want briefly to set our comments in context with the current economic state of affairs; specifically, what is happening in the manufacturing sector as we view it, what has happened over the last couple of years, and where we think we are going from here, at least in the short term. I think it is very important, in terms of the background, for dealing with technology change and what it means for employment, and the many other issues we want to delve into today.

In 1982 the Canadian GNP fell by 4.4%. That was the largest decline in Canadian GNP in the post-war period, a very serious and severe decline in economic activity in Canada. The manufacturing sector bore the brunt of many of the problems last year. Manufacturing production fell by about 12%, and employment fell by roughly 11% or 12% over the same time period.

The severity of the decline in manufacturing activity was the greatest in the last 50 years. We have to go back to 1932 before we see a decline in manufacturing activity as deep, as broadly based, and as extreme as what we went through last year.

As for this order of reference, it should come from the Minister for Employment and Immigration. Anyway I will contact the Parliamentary Secretary for the Minister of Employment...

Mr. Lapointe (Beauce): It is Mr. Jean-Guy Dubois.

The Chairman: Yes, Mr. Dubois, I will discuss this item with him.

Mr. Lapointe (Beauce): He should be here in a few minutes.

Le président: *Very well.*

De toute façon, monsieur McGrath, est-ce que vous êtes d'accord pour que nous convoquions une réunion du Comité directeur? Nous serons tous présents ici, je crois, jusqu'à la fin de la semaine, et nous pouvons certainement avoir cette réunion d'ici quelque... Je vous verrai immédiatement après la réunion pour prévoir cette séance du Comité directeur.

M. McGrath: Oui, d'ici là notre directeur de la recherche peut prendre note de cette discussion et explorer peut-être la possibilité de faire des recommandations fondées sur les témoignages que nous avons entendus jusqu'à maintenant.

Le président: Très bien.

Je vais maintenant demander à M. Surma de nous faire connaître les vues de l'Association des manufacturiers canadiens et nous passerons aux questions plus tard.

M. Stanley J. Surma (vice-président, Relations industrielles, Compagnie Ford du Canada Ltée, Association des manufacturiers canadiens): Merci, monsieur le président.

Avant de présenter officiellement notre exposé, j'aimerais demander à notre économiste, Paul Kovacs, de vous parler de certains aspects de l'économie.

M. Paul J.E. Kovacs (économiste, Association des manufacturiers canadiens): Permettez-moi de situer nos remarques dans le contexte de la situation économique actuelle, et plus particulièrement le secteur manufacturier, tel que nous le voyons, ce qui s'est produit depuis quelques années, et ce vers quoi nous nous acheminons, du moins à court terme. Il est très important, à mon avis, pour votre gouverne, de traiter des transformations technologiques et de ce qu'elles signifient pour l'emploi de même que de bien d'autres questions dont nous voulons vous entretenir aujourd'hui.

En 1982, le Produit national brut canadien a chuté de 4.4 p. 100. C'est la diminution la plus importante du G.N.P. canadien depuis l'après-guerre, diminution très sérieuse et très grave de l'activité économique canadienne. C'est le secteur manufacturier qui a subi les plus grosses difficultés l'an passé. La production manufacturière a diminué de 12 p. 100 et l'emploi de 11 ou 12 p. 100 environ pendant la même période.

C'était depuis 50 ans la diminution la plus importante dans le secteur manufacturier. Il nous faut remonter à 1932 pour constater une diminution de l'activité manufacturière aussi profonde, aussi étendue, et aussi extrême que celle que nous avons connue l'an dernier.

[Text]

In 1983 we have seen a reversal of that, a very positive recovery. Many economists, myself included, have been somewhat surprised at the strength and the speed at which we have had some improvement this year.

We still have a long way to go; there are serious unemployment problems in the country. Many of us are quite optimistic about the trends we have had in the first nine months of this year and fairly bullish on where we are going from here. The direction is right. There are still a lot of concerns, a lot of potential obstacles that could get in the way in the next few months or couple of years, but we are encouraged by the pick-up in activity.

I have given some material to the clerk that could be picked up later, which is the association's regular bulletin on the economy. This one will be released in about a week's time. The statement we are making there is that we see the economy picking up by about 2.5% or 3% this year, and next year the GNP will grow by a further 3.5%.

Very specifically, in the manufacturing sector the recovery in manufacturing activity has been quite strong, in terms of employment and production. But despite the stronger than anticipated growth, we have still in the manufacturing sector only recovered about half the decline that took place in 1981 and 1982. So we still have a very long way to go.

We are encouraged by the trends. In this particular bulletin, we have again increased the optimism in our forecast. It is a little bit stronger than what we have been saying a few months ago. Very specifically, inflation has come down more than we expected, and that has been helping to drive the recovery, but again, the theme is that we have quite a way to go.

The context in which I wanted to use that to set up my colleague's comments is that during these difficult economic times, with very high unemployment, with 1.5 million or 2 million people in Canada without work, it makes it that much more difficult to deal with technology and the impact it does have on the work place. The uncertainty that is pervading the economy and business decisions right now, if anything, is still as great as it was last year, and perhaps greater.

In an article in today's *Globe and Mail*, there was a reference by Ron Anderson to the presentation earlier this week by Sylvia Ostry, who used the expression that there has been a "quantum leap" in the degree of uncertainty about how the industrial economy is performing and how it might perform in the future, particularly in Canada. We have had a recovery. It is improving, but we do have a long way to go.

• 1550

That is it for my comments.

The Chairman: Thank you very much.

[Translation]

En 1983, il y a eu renversement de cette situation, et nous avons constaté une reprise assez positive. J'étais parmi les nombreux économistes qui étaient quelque peu surpris de la force et de la rapidité de cette amélioration cette année.

Nous avons encore beaucoup de chemin à faire, il y a toujours de sérieux problèmes de chômage au pays. Nous sommes beaucoup à être très optimistes quant aux tendances des neuf premiers mois de cette année et nous sommes très encouragés pour l'avenir. Nous nous acheminons dans une direction qui est la bonne. On a quand même des préoccupations, il y a des obstacles qui pourraient barrer notre chemin au cours des prochains mois ou des prochaines années, mais la reprise de l'activité nous encourage énormément.

J'ai remis au greffier quelques documents qui seront distribués plus tard, il s'agit du bulletin que publie régulièrement l'Association sur l'économie. Ce bulletin-ci sera publié dans une semaine environ. Nous y déclarons qu'à notre avis l'économie connaîtra une hausse de 2.5 ou 3 p. 100 cette année, et que l'an prochain le Produit national brut augmentera de 3.5 p. 100 de plus.

Plus précisément, dans le secteur manufacturier la relance a été très bonne, sur le plan emploi et production. Mais en dépit de cette croissance plus forte que prévue, nous n'avons quand même recouvré qu'environ la moitié de ce que nous avons perdu en 1981 et 1982 et nous avons donc encore beaucoup à faire.

Nous sommes encouragés par les tendances. Dans ce bulletin-ci, nous sommes encore plus optimistes dans nos prévisions. Nous répétons avec plus d'assurance ce que nous disions il y a quelques mois. Pour être plus précis, l'inflation a diminué beaucoup plus que nous ne l'avions cru, et c'est pourquoi la reprise va bon train, mais là encore nous répétons que la route sera longue.

Je voulais faire ces remarques pour aider à placer dans leur contexte les commentaires de mes collègues, car au cours de ces périodes économiques difficiles, alors que le chômage est très élevé et que nous avons 1.5 million ou 2 millions de personnes au Canada sans travail, il est beaucoup plus difficile de traiter de technologie et des effets qu'elle peut avoir sur le marché du travail. L'incertitude qui règne dans l'économie et là où se prennent des décisions présentement, par exemple, est toujours aussi importante qu'elle l'était l'an dernier et peut-être même davantage.

Ron Anderson fait allusion dans le *Globe and Mail* d'aujourd'hui à l'exposé qu'a fait plus tôt cette semaine Sylvia Ostry; selon celle-ci, dans le degré d'incertitude quant à la performance de l'économie aujourd'hui et à l'avenir s'est accru tout à coup de façon incroyable, surtout au Canada. Nous avons déjà connu une reprise, la situation s'améliore, mais nous avons beaucoup de chemin à parcourir.

Voilà mes commentaires.

Le président: Je vous remercie beaucoup.

[Texte]

Mr. Surma: The Canadian Manufacturers' Association welcomes the opportunity to provide the standing committee with our perspectives on employment issues. For your reference is the document "Perspective on Employment: A Labour Market Policy Framework for the 1980s". We will not attempt to comment on the entire document but will discuss a number of issues raised by it. In particular, we will address the subject of technological change and its impact on employment.

Canada has one of the world's most highly educated labour forces. This should mean that Canadian employees and employers are in a favoured position vis-à-vis our competitors because of the quality and potential of our human resources. An initial assessment of the 1982 "Report on International Industrial Competitiveness" prepared by the European Management Forum would appear to support the thesis that our human resources do provide a comparative advantage. Our overall rating was an impressive third, immediately behind the United States and Japan, primarily because of our education, good health, unrestricted mobility, and dispersed population. In overall performance, based on more than 200 criteria, Canada ranked sixth among 22 countries, behind Japan, Switzerland, the United States, West Germany and the Netherlands.

Unfortunately, we ranked average to poor in many other criteria used to evaluate the effectiveness of our human resources. For example, in absenteeism we ranked ninth; in managerial talent we ranked tenth; in employee motivation we ranked thirteenth; in availability of skilled labour we ranked fourteenth; in worker participation in management and in industrial unrest we ranked seventeenth; in employee turnover we ranked nineteenth; in acceptance of labour-saving technology we ranked twentieth; and in productivity growth we ranked twenty-second. Thus our overall third-place ranking in human resources is quite misleading and we have no room for complacency. These are the symptoms of an underlying problem and will be present to varying degrees in different companies. The causes, which are to be found in the traditional approaches to human resource management, must be addressed by companies, unions, and employees.

Because the human resource is the greatest asset for most companies, it is not surprising that our failure to apply this resource in the optimum fashion has contributed to our poor productivity performance during the past 10 years. For example, U.S. Department of Commerce data show that from 1973 to 1982 Canadian manufacturing productivity increased by an average of 1.5% each year, as contrasted with a 6.2% annual growth in Japan. Canada continued to lag behind the United States in overall productivity, and Japan with its dramatic improvement has passed Canada in terms of levels of productivity.

[Traduction]

M. Surma: L'Association des manufacturiers canadiens est heureuse d'avoir l'occasion d'exposer au Comité permanent ses vues sur la question de l'emploi. Votre document de référence est l'ouvrage intitulé «Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980». Au lieu de le commenter en entier, nous nous contenterons d'aborder quelques points qui y sont soulevés, en particulier la question des progrès technologiques et de leurs répercussions sur l'emploi.

La main-d'oeuvre du Canada est une des plus instruites au monde. Étant donné la qualité et le potentiel de vos ressources humaines, cela devrait signifier que les employés et les employeurs canadiens sont dans une position privilégiée par rapport à vos concurrents. De fait, une première évaluation du rapport de 1982 sur la compétitivité industrielle internationale, préparée par la Tribune de gestion européenne, semblerait étayer la thèse voulant que nos ressources humaines se comparent avantageusement à celles d'autres pays. Nous nous sommes classés dans l'ensemble au troisième rang, résultat remarquable, juste après les États-Unis et le Japon, surtout grâce à notre niveau d'instruction, à notre bonne santé, à notre très grande mobilité et à notre population disséminée. Au chapitre de la performance globale, évaluée selon plus de 200 critères, appliqués à 22 pays, le Canada s'est classé au sixième rang, après le Japon, la Suisse, les États-Unis, l'Allemagne de l'Ouest et les Pays-Bas.

Malheureusement, pour une foule d'autres critères permettant d'évaluer l'efficacité de nos ressources humaines, notre classement a été moyen ou médiocre. Par exemple, nous nous sommes classés neuvième, pour le taux d'absentéisme, dixième, au chapitre des compétences en gestion, treizième, pour la motivation des employés, quatorzième, pour la disponibilité d'une main-d'oeuvre qualifiée, dix-septième, pour la participation des employés à la gestion, dix-septième, au chapitre des conflits de travail, dix-neuvième, pour ce qui est du roulement des employés, vingtième, pour l'acceptation des techniques permettant de réduire la main-d'oeuvre, vingt-deuxième, pour l'accroissement de la productivité. Ainsi, au chapitre des ressources humaines, comme notre classement général est fort trompeur, nous ne devrions pas nous reposer sur nos lauriers. Ces symptômes, qu'on trouve à divers degrés dans différentes entreprises, cachent un problème. Il appartient aux sociétés, aux syndicats et aux employés de s'attaquer aux causes, que l'on trouve dans les façons traditionnelles d'aborder la gestion des ressources humaines.

Comme les ressources humaines constituent le meilleur atout de la plupart des entreprises, il n'est pas étonnant que le fait de ne pas les avoir employées de façon optimale explique en partie notre productivité médiocre au cours des dix dernières années. Par exemple, des statistiques publiées par le Département du commerce des États-Unis révélaient que, entre 1973 et 1982, la productivité des usines avait augmenté en moyenne de 1,5 p. 100 par année, au Canada, contre 6,2 p. 100 au Japon. Pour ce qui est de l'ensemble de la productivité, le Canada est resté derrière les États-Unis; de plus, le Japon, réalisant des progrès énormes, l'a finalement surpassé.

[Text]

Statistics Canada data show that for 1982 our productivity performance continued at an unacceptably low level, with manufacturing output having dropped 2.8% for each hour worked. There has been some improvement in 1983, as production increased without a corresponding increase in employment.

Our poor productivity performance has been with us for a number of years, but it received increased attention because of the economic downturn, which started in the fall of 1981 and continued to worsen during 1982. The world is becoming increasingly competitive, with fewer and fewer barriers to the flow of products. Thus the survival of many Canadian companies, and indeed entire industries, depends on improvements in productivity and competitiveness.

CMA's emphasis during 1982 and 1983 has been to identify methods by which manufacturers could improve their productivity through self-help approaches in such areas as technology, finance, marketing and human resources. The majority of operational problems are caused by the systems which management has designed, and it is therefore management's responsibility to initiate the necessary changes.

• 1555

In our 1982 publication entitled "Competing in the Global Village . . . Self-Help is the Best Help", we suggested self-help approaches to manufacturers. In the area of human resources management, we challenged management to deal creatively with the diverse new attitudes of today's workers to increase their contribution to improving productivity. Our thrust in improvements in productivity and competitiveness was continued in our 1983 submission to the Royal Commission on the Economic Union and Development Prospects for Canada entitled "Future Making—the Era of Human Resources".

We have provided this general focus on productivity and the important role of human resources to set the context for the subjects we will address in the balance of this statement.

In dealing with the subject of technology and its impacts on employment, we must recognize that most people naturally feel some anxiety about changes which may affect them, especially when they do not know the extent of the impact and whether it will be positive or negative. The only thing we can say for sure about the future is that change will occur continuously and at an increasingly rapid pace, whether on a shop floor, in the office, within our educational institutions, or at home.

New technologies have an extraordinary potential to be beneficial. Employers expect to benefit through increased productivity and improved competitiveness. Society will benefit through increased living standards and access to new

[Translation]

Des données publiées par Statistique Canada révèlent qu'en 1982 notre productivité est restée anormalement basse, la production manufacturière ayant diminué de 2,8 p. 100 pour chaque heure de travail. La situation s'est légèrement améliorée en 1983, la production ayant augmenté, même si le nombre d'emplois n'a pas suivi.

Notre productivité est médiocre depuis déjà bon nombre d'années, mais on y a accordé plus d'attention en raison de la crise économique qui a débuté à l'automne 1981 et a empiré en 1982. Le monde devient de plus en plus concurrentiel, les obstacles à la circulation des produits disparaissant progressivement. Ainsi, la survie de nombreuses entreprises canadiennes, voire d'industries entières, dépend des améliorations qui seront apportées à la productivité et à la compétitivité.

En 1982 et en 1983, l'AMC s'est attachée à découvrir des méthodes permettant aux manufacturiers d'augmenter leur productivité en s'aidant eux-mêmes dans des secteurs tels que la technologie, les finances, la commercialisation et les ressources humaines. Comme la plupart des problèmes opérationnels sont attribuables aux systèmes conçus par la direction, il incombe à cette dernière de procéder aux changements qui s'imposent.

Dans notre ouvrage publié en 1982 et intitulé «La concurrence dans le village terrestre—On n'est jamais mieux servi que par soi-même», nous avons proposé aux manufacturiers des moyens de s'aider eux-mêmes. Sur le plan de la gestion des ressources humaines, nous avons incité les chefs d'entreprise à faire face de façon créative aux nouvelles attitudes variées qu'adoptent les travailleurs d'aujourd'hui, afin qu'ils contribuent davantage à augmenter la productivité. Dans notre mémoire présenté en 1983 à la Commission royale d'enquête sur l'union économique et les perspectives de développement pour le Canada, lequel s'intitulait «Façonner l'avenir—A l'ère des ressources humaines», nous avons continué de mettre l'accent sur l'accroissement de la productivité et de la compétitivité.

Nous venons d'insister de façon générale sur la productivité et sur le rôle important que jouent les ressources humaines, afin de placer dans leur contexte les sujets que nous abordons dans le reste du présent exposé.

Lorsque nous examinons la question de la technologie et de ses répercussions sur l'emploi, force nous est de reconnaître que la plupart des gens ressentent instinctivement une certaine inquiétude face aux changements qui risquent de les affecter, surtout lorsqu'ils ne saisissent pas la portée des répercussions qui en découleront et ne savent pas si elles seront positives ou négatives. La seule chose dont nous sommes certains au sujet de l'avenir, c'est que des changements s'opéreront constamment et à un rythme de plus en plus effréné, que ce soit dans les usines, dans les bureaux, dans nos établissements d'enseignement ou au foyer.

Les nouvelles techniques peuvent être extrêmement avantageuses. Les employeurs espèrent, grâce à elles, améliorer leur productivité et leur compétitivité. Pour la société, les avantages se traduiront par une augmentation du niveau de vie et par de

[Texte]

products and services. In the short term it is more difficult to assess the beneficial effects for individual workers, and they will certainly not be automatic. It is people who will apply the new technologies, and their promise will be fully realized only if adequate attention is paid as to how workers will be affected. We must understand the human side of technical advance if we are to build increased optimism about the future of employment in the overall benefits of new technology.

Most of the public debate in Canada about technology and the work place has focused on the direct impacts on employment. The CMA believes the number of jobs created to produce, operate, and maintain new equipment will more than offset the number of jobs made obsolete by technological advance. However, there is a genuine concern about the possible mismatch between available jobs and available people. Thus there is a need for greater public discussion about adjustment mechanisms.

Technical advance has been a driving force in societal development for thousands of years, starting with the agricultural revolution some 10,000 years ago, moving to the industrial revolution, which began about 200 years ago, and now into the informational society. Change has brought about substantial increases in real income in growth and living standards.

A review of the major changes in technology demonstrates that the work place is altered, but also that employment and working conditions are significantly improved. Whether one looks at the British textile industry, the North American automotive industry, or clerical work, change has led to tremendous increases in production, productivity, and employment. The most recent example is the introduction of the computer, accompanied by predictions that large numbers of clerical workers would be displaced. Since clerical work was the largest single employment category for Canadian women, many asserted that women would bear the brunt of job displacement. What actually happened is quite the opposite. Clerical employment increased from 1.3 million in 1971 to 2.2 million in 1981. Furthermore, overall female employment increased by 59%, or 1.6 million, over this 10-year period. Additional jobs were created in such occupations as systems analysts, programmers, keypunch and console operators, tape librarians, and other computer-related occupations.

In a recent *Wall Street Journal* editorial, the Executive Director of the Joint Economic Committee of the United States Congress was quoted as follows:

There is of course not a scrap of evidence in either theory or history to suggest that technological development won't increase employment and real incomes today just as it always has.

[Traduction]

nouveaux produits et services. À court terme, il est difficile d'évaluer les effets bénéfiques de la technologie sur chaque employé, et il est certain qu'ils n'auront pas lieu automatiquement. Ce sont les travailleurs qui appliqueront les nouvelles techniques, et les promesses qu'elles offrent ne se réaliseront pleinement que si nous accordons suffisamment d'attention à la façon dont ils seront affectés. Il nous faut comprendre le côté humain des progrès techniques pour pouvoir considérer avec plus d'optimisme l'avenir des emplois et les avantages généraux des nouvelles techniques.

La majeure partie du débat public qui a eu lieu au Canada au sujet de la technologie et du milieu de travail a porté sur leurs répercussions directes sur les emplois. L'AMC est d'avis que les emplois créés pour la fabrication, l'exploitation et l'entretien du nouveau matériel compenseront largement le nombre d'emplois devenus désuets en raison des progrès technologiques. Toutefois, il est à craindre que les emplois accessibles ne puissent être occupés par les employés disponibles. Il faut donc débattre plus longuement avec le public de la question de mécanismes d'adaptation.

Depuis des millénaires, les progrès techniques constituent une force motrice dans le développement de la société. C'est ainsi qu'on est passé de la révolution agricole, il y a quelque 10,000 ans, à la révolution industrielle qui a commencé il y a environ 200 ans, pour aboutir à la société actuelle de l'information. Ces changements ont provoqué des augmentations considérables du revenu réel et un accroissement du niveau de vie.

Un examen des principaux changements technologiques démontre que le milieu du travail s'est modifié, mais, en même temps, que les conditions d'emploi et de travail se sont beaucoup améliorées. Si nous examinons l'industrie du textile en Grande-Bretagne, celle de l'automobile en Amérique du Nord, ou le travail de bureau, nous constatons que les changements ont entraîné un accroissement énorme de la production, de la productivité et du nombre d'emplois. L'exemple le plus récent en est l'avènement de l'ordinateur. Bien des gens prédisaient alors qu'une foule d'employés de bureau seraient remplacés. Comme le travail de bureau constituait la catégorie d'emploi comptant le plus grand nombre de femmes, beaucoup prétendaient que ces dernières souffriraient le plus du remplacement des emplois. En fait, c'est tout le contraire qui s'est produit. Le nombre d'emplois de bureau est passé de 1,3 million en 1971 à 2,2 millions en 1981. En outre, au cours de la même décennie, le taux global d'emploi des femmes a augmenté de 59 p. 100, ce qui représente 1,6 million d'emplois. Des emplois supplémentaires ont été créés; analystes des systèmes, programmeurs, perforateurs et pupitreurs, bibliothécaires et autres sortes rattachés aux ordinateurs.

Dans un récent éditorial du *Wall Street Journal*, on rapportait ces propos du directeur général du Comité mixte des questions économiques du Congrès des États-Unis.

Evidemment, ni la théorie, ni l'histoire ne contiennent quoi que ce soit qui permette de soutenir que le progrès technologique ne va pas accroître le nombre d'emplois et les revenus réels, comme cela a toujours été le cas.

[Text]

CMA believes the direct impact of technological change will be neutral in the 1980s and the 1990s; neutral in the sense that the impact on women, youth, unskilled workers, and the manufacturing industries will be approximately the same as that on men, older workers, skilled tradesmen, and the service industries.

• 1600

We do not agree with those who predict a significant decline in manufacturing activity and employment. We project that manufacturing will continue to account for 17% to 19% of total employment until the end of the century. We anticipate net job creation in most industries, with growth in the service industries expected again to be somewhat stronger than that in the resource and agricultural sectors.

Net job creation is expected in most major occupational classes.

CMA believes the most recent Bureau of Labour statistics projections for occupational trends in the United States provide a reasonable assessment of things to come in Canada. According to the bureau, the 10 occupations that are expected to add the most to employment in the 1980s are respectively secretaries, orderlies and nurses' aides, janitors, sales clerks, cashiers, nurses, truck drivers, fast food workers, office clerks and waiters. The only occupations where employment is expected to decline are farm operators, farm labourers, secondary school teachers and university professors.

Although high-tech industries receive most of the publicity these days, we believe much of the continuing and new employment will come from the more traditional enterprises. These so-called "smokestack industries" are not going to evaporate in the face of new technology, but we expect them to grow larger and to remain among Canada's major employers. These industries are also becoming information-based as they consume new products and processes. By upgrading their production processes they are striving to improve their competitiveness as manufacturers of steel, chemicals, machinery, cement and the manufactured goods that will continue to be a basic part of our lives.

In a recent Brookings Institute report, Robert Lawrence argued that manufacturing employment will increase significantly in the 1980s. The analysis found that except for a few high-profile industries, North American manufacturers are highly competitive and poised for a substantial increase in employment with the recovery from the recession.

There is no doubt that new technology will change jobs and displace some workers. Estimates of the number of jobs involved vary greatly. An unpublished study carried out for the Ministry of State for Economic and Regional Development

[Translation]

L'AMC est convaincue que l'évolution technologique aura des effets directs neutres dans les années 1980 et 1990, en ce sens que ceux-ci seront à peu près les mêmes pour les femmes, les jeunes, les travailleurs non spécialisés et le secteur de la fabrication d'une part, et pour les hommes, les travailleurs âgés, les ouvriers qualifiés et le secteur des services d'autre part.

Nous ne sommes pas d'accord avec ceux qui prédisent une baisse importante de l'activité et du nombre d'emplois dans le secteur de la fabrication. Selon nous, l'industrie manufacturière continuera de compter pour 17 à 19 p. 100 de tous les emplois jusqu'à la fin du siècle. Il y aura création nette d'emplois dans la plupart des secteurs d'activité, et la croissance dans le secteur des services demeurera un peu plus marquée que dans le secteur des ressources et le secteur agricole.

On prévoit une progression nette du nombre d'emplois dans la plupart des grands groupes de professions.

Selon l'AMC, les plus récentes projections du *Bureau of Labour statistics* sur les tendances de l'emploi par profession aux États-Unis peuvent donner une bonne idée de ce qui va se passer au Canada. D'après le Bureau, les dix professions où le nombre d'emplois s'accroîtra le plus dans les années 1980 sont les suivantes: secrétaire, aide-infirmier, concierge, caissier, infirmier et infirmière, conducteur de camion, travailleur du secteur des aliments-minute, commis de bureau et serveurs et serveuses. Les seules professions où l'on prévoit une diminution des emplois sont celles d'agriculteur, de travailleur agricole, de professeur d'école secondaire et de professeur d'université.

Bien sûr, ce sont les industries de pointe qui font le plus parler d'elles de nos jours, mais nous pensons quand même que le gros des emplois et de la création d'emplois viendra des employeurs traditionnels. Les usines classiques ne vont sûrement pas disparaître avec l'avènement des nouvelles techniques, et nous prévoyons au contraire qu'elles vont croître et qu'elles resteront parmi les plus grands employeurs du Canada. Ce secteur s'adapte à l'ère de l'information à mesure qu'il consomme de nouveaux produits et adopte de nouveaux procédés. Grâce à la modernisation des méthodes de production, les producteurs d'acier, de produits chimiques, de machine et de ciment s'efforcent d'améliorer leur position concurrentielle. Il en va de même pour les entreprises qui fabriquent les biens qui continueront à occuper une place essentielle dans notre vie.

Dans un récent rapport publié par le *Brooding Institute*, Robert Lawrence soutient que l'emploi dans le secteur de la fabrication va considérablement augmenter dans les années 1980. L'analyse a montré qu'à l'exception de quelques industries prestigieuses, les fabricants nord-américains sont très concurrentiels et sont tout prêts à susciter une bonne relance de l'emploi dès que la reprise le permettra.

Il ne fait aucun doute que les nouvelles techniques vont modifier les emplois et entraîner la disparition de certains postes. Cependant, les estimations du nombre d'emplois en cause varient beaucoup. Dans une étude inédite effectuée pour

[Texte]

entitled "The Rocky Road to 1990" predicted that as many as 1 million manufacturing jobs may be lost. We believe the figure will be much lower, in the area of 25,000 to 100,000 jobs. But new jobs, related to new technology, will more than replace the lost jobs.

CMA members do not anticipate large displacements of employees because of technological change. They expect that change will largely be introduced on a gradual basis, with attrition handling most adjustments. Nor do we foresee a significant polarization of skill needs, because as equipment becomes more adaptable to the abilities of the individual, there should be an increased diversity in skill requirements.

A net increase in employment will not comfort those who are displaced by new technology, particularly if their skills do not match the new opportunities. Therefore there is an urgent need for employers, in discussions with employees or other representatives, to develop mechanisms to cushion the impact of the change.

These could include one or more of the following, depending on the extent of change in the industry involved: sufficient advanced notice to the workers affected by the new technology, in order to provide enough time to develop and implement adjustment programs; using normal attrition and controlled hirings to control the size of the workforce where necessary in anticipation of the effects of change and to minimize displacement; undertaking training to provide employees with skills to operate the new equipment; relocation opportunities for employees displaced from a particular job site; employer assistance to employees in their search for new work; career counselling provided by the employer; appropriate severance pay and retirement arrangements when termination is the only possibility. Or finally, on a broader scale, and because lifetime job security cannot usually be provided by employers, employers must be prepared to continue their support of reasonable safety nets provided by society.

• 1605

Increasingly, Canadian employers are confronted with strong competitive pressures from other countries, such as Japan in the automotive industry and Brazil and Mexico in the auto parts industry. Technology has no nationalism and moves rapidly around the globe. Technical advance in developed and Third World countries could have a potentially tremendous impact on industries and employment in Canada.

There are many myths and fears about the impact of new technology, and much research is under way. But the most

[Traduction]

le compte du ministère d'État au développement économique et régional qui s'intitule *The Rocky Road to 1990*, on prédit la perte possible d'un million d'emplois dans le secteur de la fabrication. Nous estimons pour notre part que le chiffre sera en fait bien inférieur, de l'ordre de 25 000 à 100 000 emplois, mais que les nouveaux emplois découlant de l'adoption des techniques de pointe vont compenser largement les emplois perdus.

Les membres de l'AMC ne croient pas que l'évolution technologique va entraîner la disparition de gros blocs d'emplois. Selon eux, l'adoption des nouvelles techniques sera généralement progressive et l'érosion naturelle des effectifs va suffire à la plupart des rajustements. Nous ne prévoyons pas non plus une grande polarisation des besoins de main-d'oeuvre. En effet, le matériel devient de plus en plus facile à adapter aux aptitudes de chacun, ce qui devrait donc entraîner une diversification accrue des besoins.

L'accroissement net du nombre d'emplois ne sera d'aucun réconfort pour les travailleurs qui perdront leur place à cause de l'adoption de techniques de pointe, en particulier si ces derniers ne sont pas qualifiés pour occuper les nouveaux postes créés. Par conséquent, il est urgent que les employeurs, en collaboration avec les employés ou leurs représentants, mettent au point des mécanismes permettant d'atténuer les difficultés.

On pourrait avoir recours à l'une ou l'autre des options suivantes, selon l'ampleur du changement prévu et le secteur d'activité: un préavis suffisant donné aux travailleurs visés, de façon qu'on ait le temps de mettre au point et d'appliquer des programmes d'adaptation; l'utilisation de l'érosion normale des effectifs et de l'embauche sélective pour agir au besoin sur la taille de l'effectif en prévision des changements techniques et pour éviter le plus possible les licenciements; des cours de formation à l'intention des employés, afin de leur apprendre à faire fonctionner les nouvelles machines; la mutation des employés ayant perdu leur emploi à un endroit donné; des services d'aide offerts par les employeurs en vue d'aider les travailleurs à trouver un nouvel emploi; des services d'orientation professionnelle dispensés par l'employeur; des indemnités de départ convenables et mécanismes de mise à la retraite lorsque la mise à pied est impossible à éviter. Enfin, à un niveau différent, et parce que les employeurs ne peuvent généralement pas garantir la sécurité d'emploi à vie, ceux-ci devraient être prêts à continuer à participer aux divers régimes d'aide offerts par la société.

Les employeurs canadiens doivent de plus en plus affronter une rude concurrence de la part d'autres pays, comme celle du Japon dans l'industrie automobile et celle du Brésil et du Mexique pour les pièces automobiles. Pour la technologie, il n'y a pas de frontières et les techniques se répandent rapidement dans le monde entier. Les progrès techniques dans les pays développés et dans les pays du tiers monde pourraient avoir des répercussions considérables sur les industries et sur l'emploi au Canada.

Une foule de mythes et de craintes sont associés à l'avènement des nouvelles techniques, et les travaux de recherche dans

[Text]

important message, which is widely accepted, is that Canada does not really have a choice. Change is already well under way, and will not stop in the foreseeable future. Technology has tremendous potential for benefit in terms of the development of new products and processes to allow Canadians access to more satisfying, safer jobs and a higher standard of living. The challenge is to deal with the impacts of the change to ensure the greatest possible benefit for all. This involves building on our strengths as a nation in terms of our skilled labour force and rich resource endowment, as we compete in the global village.

Mr. Peter S. Doyle (Director, Industrial Relations, Canadian Manufacturers' Association): We have already mentioned the need for employers to undertake training of employees, but will expand on this matter. We see training and development of the human resource asset as the employer's responsibility, in the same way that the development of physical assets, such as plant, equipment and resources, is a legitimate business expense. Because industry has such a large stake in skill development, many employers have accepted the responsibility to develop their employees, particularly as job duties are constantly being changed because of different equipment, new processes and technical changes. We believe employers should look first to their existing employees to meet their skill requirements. This means continual upgrading of employees so that they will have the necessary skill, experience, innovative ability and adaptability. Recurrent education and upgrading are fundamental requirements and responsibilities for both employers and employees. Only in this way will the productivity improvement anticipated from technological innovation be realized.

There are various ways in which employers meet their training needs, including on-the-job training, apprenticeship training, tuition aid programs, classroom instruction, on and off the employer's premises, outside seminars and workshops, career counselling and, in limited circumstances, longer periods of time off from work with pay. Thus it is clear that industry is an important part of Canada's educational system by providing opportunities for learning to employees.

New approaches to training will be especially important as technological changes are introduced into the workplace. Although CMA continues to support traditional apprenticeship training where this is appropriate, we also endorse more flexible arrangements, such as modular or performance-based training. We also encourage employers to become more involved in work experience and co-operative education programs, whereby periods of education are interspersed with work situations. Some employers continue to provide varying periods off work with pay to upgrade employees. However, this depends on specific needs and the situation, and CMA does not

[Translation]

ce domaine sont nombreux. Néanmoins, l'essentiel, et ce dont tout le monde convient, c'est que le Canada n'a pas vraiment le choix. L'évolution est bien lancée et elle n'est pas près de s'arrêter. Le virage technologique, c'est la promesse de produits et de procédés nouveaux qui permettront aux Canadiens d'accéder à des emplois plus intéressants et plus sûrs, ainsi qu'à un niveau de vie plus élevé. Le défi consiste à l'adapter au changement afin d'en tirer le plus d'avantages possibles pour tous. Cela veut dire qu'il nous faut exploiter nos points forts en tant que pays, c'est-à-dire tirer le meilleur parti possible de notre main-d'oeuvre spécialisée et de nos vastes ressources, pour soutenir la concurrence dans le «village terrestre».

M. Peter S. Doyle (directeur, Relations industrielles, Association canadienne des manufacturiers): Nous avons déjà suggéré que les employeurs offrent des programmes de formation aux employés mais nous aimerions préciser notre pensée. Nous estimons que la formation et le perfectionnement de l'actif que représentent les ressources humaines sont une des responsabilités de l'employeur, et que cela constitue une dépense tout aussi légitime que la modernisation de l'actif matériel, comme l'usine, l'équipement et les matières premières. Comme l'industrie a beaucoup à gagner au perfectionnement des travailleurs, de nombreux employeurs ont lancé des programmes de formation des employés, surtout parce que les tâches changent constamment à cause de l'utilisation d'un matériel différent, de nouveaux procédés ou d'innovations techniques. Nous estimons que les employeurs devraient d'abord chercher parmi leurs propres employés les travailleurs dont ils ont besoin pour doter les nouveaux postes. Il s'ensuit qu'il faut assurer le perfectionnement permanent des employés pour que ceux-ci acquièrent les compétences, l'expérience, l'ouverture d'esprit et la faculté d'adaptation nécessaires. L'éducation permanente et le perfectionnement sont d'une nécessité et une responsabilité permanentes pour les employeurs et les employés. C'est seulement de cette façon que l'on aboutira à l'accroissement de productivité que l'on attend du virage technologique.

La formation peut prendre des voies très diverses: formation sur le tas, programmes d'apprentissage, remboursement des frais de scolarité, cours théoriques dans les locaux mêmes de l'employeur et à l'extérieur, colloques et ateliers à l'extérieur, services d'orientation professionnelle et, dans certains cas, longs congés payés. Il est donc évident que l'industrie constitue un maillon important du système d'éducation canadien, car elle peut offrir des possibilités d'apprentissage aux employés.

Il sera particulièrement important d'envisager de nouvelles façons d'aborder la formation à mesure que les nouvelles techniques seront adoptées dans l'industrie. L'AMC reconnaît l'utilité des programmes d'apprentissage classiques là où ils sont appropriés, mais elle préconise également des méthodes plus souples, par exemple des modules de formation adaptés au rendement de chacun. Nous encourageons également les employeurs à participer davantage aux programmes d'expérience professionnelle et d'enseignement coopératif, où alternent des périodes d'étude et de travail. Certains employeurs continuent en outre à accorder des congés sans solde pour permettre à leurs employés de se perfectionner.

[Texte]

favour any mandatory requirement that everyone in the workforce be entitled to specific periods of paid leave.

We would like to share with the committee an example of the new and innovative approaches to training and the co-operation possible among a number of parties, as demonstrated by the maintenance training program adopted by Procter & Gamble at its Hamilton plant. The company required machine mechanics and pipefitter welders. All trainees were selected from employee applicants, but rather than following the traditional, time-based apprenticeship training program, which would have taken four years, the modular approach to training, based on performance and competency, reduced the training time to two and a half years. The classroom part of the training was developed jointly by the company, the Ontario government, and an independent industrial training organization. Employees studied two afternoons a week at the plant and worked the rest of the time under supervision of a skilled mechanic. Upon completion of the on-the-job and classroom training the employees received trade certification from the Ontario government.

• 1610

Procter & Gamble has pursued the objective of training for self-sufficiency; that is, they train the employees they need rather than relying on outside sources. We believe this goal is worthy of emulation by all employers, wherever possible.

Some surveys of the amount of training done by industry have left the impression that business does not spend sufficient money on training and upgrading its employees. However, the following example will demonstrate that training costs are not easily identifiable. A major manufacturer in a high-tech industry indicated that the cost of training new graduates for the first three months of employment, during which no work was performed, was not aggregated as a training cost. The same company sent engineers to study a product, its design and manufacture, so they in turn could train employees within the home plant. The related cost was not designated as training but simply as a cost of doing business. If this training activity had been identified as a training cost, it would have added about \$500,000 a year to the firm's training expenditures.

It appears that this situation is not unique and that much of the expense related to training is not allocated as a training cost but as a general business expense. We believe that employers do not receive sufficient recognition for their training activities and that the general assumption about the lack of industry training is incorrect.

[Traduction]

Tout dépend cependant des besoins et de la situation de chacun; c'est pourquoi l'Association ne juge pas souhaitable d'obliger les employeurs à accorder à tous les employés des congés payés d'une durée déterminée.

Nous voudrions donner au Comité un exemple des nouvelles solutions possibles dans le domaine de la formation et de la coopération; il s'agit d'un programme de formation en entretien mis au point par la Société Procter and Gamble dans son usine de Hamilton. La firme avait besoin de mécaniciens et de tuyauteurs-soudeurs, qu'elle a choisi de recruter parmi ses employés. Cependant, plutôt que de suivre le programme traditionnel d'apprentissage d'une durée déterminée, c'est-à-dire quatre ans, elle a adopté la méthode de formation par modules, fondée sur le rendement et la compétence, qui lui a permis de réduire la période de formation à deux ans et demi. L'élément proprement théorique de cette formation a été mis au point conjointement par la société, le gouvernement ontarien et un organisme indépendant de formation industrielle. Les employés étudiaient deux après-midi par semaine, à l'usine même, et travaillaient le reste du temps sous la surveillance d'un mécanicien qualifié. Après avoir terminé leur formation théorique et leur apprentissage pratique, ils recevaient un certificat professionnel du gouvernement de l'Ontario.

La société *Procter and Gamble* avait atteint son objectif d'autonomie, qui consistait à former elle-même les employés dont elle avait besoin plutôt que d'avoir recours à des sources extérieures. Tous les employeurs devraient s'inspirer de ce programme dans la mesure du possible.

Diverses enquêtes sur la formation dispensée dans l'industrie ont donné l'impression que les entreprises ne consacrent pas suffisamment de fonds à la formation et au perfectionnement de leurs employés. Cependant, les exemples suivants montrent qu'il n'est pas toujours facile d'évaluer avec précision les coûts de formation. Ainsi une grande entreprise de fabrication dans un domaine de pointe a indiqué que les coûts de la formation des nouveaux diplômés pendant leurs trois premiers mois d'emploi, au cours desquels ils n'accomplissent aucun travail effectif, ne sont pas comptabilisés comme coûts de formation. Par ailleurs, la même entreprise a envoyé des ingénieurs étudier la conception et la fabrication d'un produit afin qu'ils puissent à leur tour former les employés à l'usine même. Les coûts liés à cette initiative n'ont pas été considérés comme des coûts de formation, mais tout simplement inclus dans les frais d'exploitation. Si ces activités de formation avaient été définies comme elles, il aurait fallu ajouter environ 500,000 dollars par année aux dépenses de formation de l'entreprise.

Il semble que cette situation soit assez courante et que la majeure partie des dépenses consacrées à la formation ne sont pas considérées expressément comme des coûts de formation, mais plutôt incorporées aux frais d'exploitation généraux. Nous croyons que les activités de formation offertes par les employeurs ne sont pas assez reconnues et qu'il est injuste de croire, comme on le fait généralement, que la formation dispensée par les entreprises n'est pas suffisante.

[Text]

For employers to know the type of training to carry out it is necessary for them to undertake human resources planning. Employers have traditionally planned carefully for their physical resources, such as equipment, facility resources and finances. All planning involves forecasts, estimates and projections, and often this must be done in the face of uncertain market possibilities. Uncertainties have not deterred company efforts in planning for physical assets, nor should they dissuade employers from planning for their human resources.

A commitment to human resource planning is critical to the development of the organization's resources, and it is critical to the success of broader projection systems, such as the Canadian Occupational Projection System currently being developed by the Canada Employment and Immigration Commission. The CMA is working closely with officials responsible for developing COPS and has co-ordinated the establishment of a national working group which will ensure appropriate industry input into COPS. This is important if COPS is to operate in the best interests of both public policy makers and private-sector employers. It will help the latter to identify where skill imbalances are likely to exist in their company and industry and therefore assist them to focus their training and development efforts.

On the same theme, CMA will be participating in the establishment of the industrial labour market institute announced during September by the Minister of Employment and Immigration. This is a joint industry-labour initiative, financed initially by the federal government, which will obtain labour market data on a sector-by-sector basis and recommend policies to resolve skill imbalances.

The subject of affirmative action or equal employment opportunity has been receiving considerable public attention. We believe employees must have the opportunity to realize their potential and make the maximum contribution to the organization. This means that employers should hire and train qualified individuals for jobs not traditionally done by their group. This applies particularly to women, disabled persons, and native people. It involves eliminating unnecessary qualifications that are now attached to various positions which tend to disqualify certain types of individuals. The objective is to ensure equal employment opportunity, and in this regard CMA has publicly endorsed the voluntary affirmative action programs of the federal and Ontario governments.

We have included several articles on the federal program in our national publications and have encouraged CMA members to develop programs best suited to their circumstances. We find that more and more employers are recognizing that it makes good business sense to develop and employ most

[Translation]

Afin de savoir quel genre de formation offrir, les employeurs doivent planifier leurs ressources humaines. Depuis toujours, ils planifient avec soin leurs ressources matérielles, par exemple leur équipement, leurs installations, leurs matières premières et leurs finances. Toute planification nécessite des prévisions, des estimations et des projections, qui doivent souvent se faire dans l'incertitude au sujet des possibilités du marché. Cette incertitude n'a cependant jamais empêché les entreprises de planifier leurs ressources matérielles et ne devrait pas non plus les dissuader de planifier leurs ressources humaines.

Cette activité est en effet essentielle pour tirer le meilleur parti possible des ressources globales d'une organisation, ainsi que pour assurer le succès de systèmes de protection plus généraux comme le Système de protection des professions au Canada, que met actuellement au point la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada. L'association travaille en étroite collaboration avec les fonctionnaires chargés d'élaborer ce système et elle a coordonné la création d'un groupe de travail national qui veillera à ce que l'industrie ait son mot à dire à ce sujet. Cette collaboration est importante pour que le système puisse répondre aux meilleurs intérêts des décisionnaires du secteur public et des employeurs du secteur privé. Le système devrait aider ces derniers à déterminer les déséquilibres existants dans leurs entreprises au niveau des compétences, et leur permettra par conséquent de mieux orienter leurs efforts dans le domaine de la formation et du perfectionnement.

Dans la même veine, l'association participera à la création d'un Institut industriel du marché du travail, annoncé au mois de septembre par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Il s'agit là d'une entreprise conjointe du patronat et du milieu syndical, financée au départ par le gouvernement fédéral; cet institut s'occupera de recueillir des données sur le marché de l'emploi dans les divers secteurs et de recommander des politiques destinées à corriger les déséquilibres au niveau des compétences.

Le grand public s'intéresse de près aux programmes d'action positive, ou programmes d'égalité d'accès à l'emploi. Nous estimons que les employés doivent être en mesure de réaliser leur potentiel et de contribuer au maximum à l'organisation qui les emploie. Les employeurs devraient donc embaucher et former des personnes qualifiées pour des emplois qui ne sont pas confiés habituellement à des gens de leur groupe, en particulier aux femmes, aux personnes handicapées et aux autochtones. Il faudra pour ce faire supprimer les exigences inutiles qui sont actuellement liées à divers postes et qui mènent souvent au rejet de certains types de personnes. C'est seulement ainsi que l'on pourra assurer l'égalité d'accès à l'emploi. À ce propos, l'association a appuyé publiquement les programmes d'action positive volontaire des gouvernements fédéral et ontarien.

Nous avons publié dans nos bulletins nationaux plusieurs articles sur le programme fédéral et encouragé nos membres à mettre au point des programmes adaptés à leur situation. Nous avons remarqué que les employeurs sont de plus en plus conscients qu'il est intéressant pour eux de permettre à leurs

[Texte]

effectively all their human resources to improve both job satisfaction and productivity.

We will conclude this statement by describing a new training activity involving CMA and Employment and Immigration Canada.

• 1615

Our British Columbia division found through member surveys that many member companies were experiencing shortages in several skilled occupations and expected the shortages to worsen. To deal with this problem, our B.C. division negotiated a training arrangement with the B.C. region of Employment and Immigration Canada. The arrangement provided funding for CMA staff to contact individual employers to determine their training needs and assist them in setting up a training program. Funding was also provided by Employment and Immigration to offset a portion of the trainee's wages and other training expenses.

During 1982, 182 individuals started training in such skilled occupations as machinist, steel fabricator, industrial machine mechanic, instrument maintenance mechanic, and industrial electrician. Although British Columbia suffered along with the rest of Canada during the recession, the success of our program demonstrates that employers had sufficient foresight to realize that skilled employees will be required once the economy improves. We believe the British Columbia program provides a useful example of what can be accomplished through business-government co-operation and could be a model for similar programs involving CMA and the federal government in other parts of the country where increased training should occur. We recommend that the committee endorse this approach and recommend its adoption elsewhere in Canada.

Thank you.

The Chairman: I want to thank you very much. This is a very optimistic and very informative brief. I might say your assessment of increased employment in the manufacturing sector is certainly good news.

Mr. McGrath, you are first.

Mr. McGrath: Thank you very much, Mr. Chairman. I certainly agree with your comment that this is a very up-beat, optimistic presentation—certainly much more upbeat and much more optimistic than previous presentations before this committee on this particular subject.

I would like to refer to what I consider to be one or two inconsistencies in your brief. Do not get me wrong; I would like

[Traduction]

employés de se perfectionner et d'employer le plus efficacement possible leurs ressources humaines, tant pour améliorer la satisfaction professionnelle des employés que pour augmenter la productivité de l'entreprise.

Nous terminerons notre exposé par la description d'un nouveau programme de formation mis sur pied par l'Association et le ministère de l'Emploi et de l'Immigration.

Les membres de notre division de la Colombie-Britannique se sont rendu compte, en enquêtant auprès des entreprises membres, que bon nombre d'entre elles manquaient de personnel dans divers domaines spécialisés et s'attendaient à ce que ces pénuries s'aggravent. Afin de régler ce problème, notre division de la Colombie-Britannique a négocié une entente de formation avec le bureau régional de l'Emploi et de l'Immigration dans cette province. Aux termes de cette entente, le personnel de l'association a reçu des fonds pour communiquer avec les divers employeurs afin de déterminer leurs besoins en formation et de les aider à mettre sur pied un programme en ce sens. Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration a également consenti des fonds pour assumer une partie du salaire des employés en formation et des autres dépenses liées à ce programme.

En 1982, il y a eu 182 employés qui ont entrepris un programme de formation dans un domaine spécialisé, par exemple à titre de régleurs-conducteurs de machines-outils, de travailleurs spécialisés dans la fabrication de l'acier, de mécaniciens de machines industrielles, de mécaniciens chargés de l'entretien des instruments et d'électriciens industriels. Bien que la Colombie-Britannique ait souffert de la récession comme tout le reste du Canada, le succès de notre programme montre que les employeurs ont été assez prévoyants pour se rendre compte qu'ils auront besoin d'employés spécialisés lorsque l'économie se relèvera. Nous croyons que le programme mis sur pied en Colombie-Britannique montre bien les résultats que peut donner la coopération entre le patronat et le gouvernement; il pourrait servir de modèle à des programmes semblables, auxquels participeraient l'association et le gouvernement fédéral, dans d'autres régions du pays où il faut augmenter les programmes de formation. Nous recommandons par conséquent au comité d'appuyer cette formule et d'en recommander l'adoption ailleurs au Canada.

Merci.

Le président: Merci beaucoup. Votre mémoire est très optimiste et très révélateur. Vos prévisions quant aux possibilités d'emplois accrues dans le secteur manufacturier nous réjouissent tous.

C'est à M. McGrath pour commencer.

M. McGrath: Merci beaucoup, monsieur le président. Je conviens avec vous que nous avons eu une présentation très encourageante, très optimiste; beaucoup plus encourageante et beaucoup plus optimiste que ce à quoi nous avons été habitués jusqu'ici.

Je voudrais commencer par attirer votre attention sur ce que je considère comme l'un de deux illogismes dans votre

[Text]

very much to be able to share in and embrace your optimism. But nothing I have seen before this committee or in the government's response and government documents on the subject would lend me to believe there are any grounds for this optimism.

One of the startling things, not entirely new, was your ranking of Canada in terms of 22 industrialized countries that had been surveyed. We rank, according to that survey, 20th in acceptance of labour-saving technology, and in productivity growth we ranked 22nd; we ranked last. Yet I go into your brief and I find this statement; and I quote from page 6:

We do not agree with those who predict a significant decline in manufacturing activity and employment. We project that manufacturing will continue to account for 17 to 19 per cent of total employment until the end of the century.

There is a slight inconsistency there, which I will ask you to address in a moment, but before doing so, I will refer to a reference you made to the government document entitled "The Rocky Road to 1990", which was prepared by the Ministry of State for Economic Development. The full quote you referred to reads as follows:

The extent of structural change will be substantial.

I am quoting from page 7 of the report.

Its negative impact is causing the most concern, as it seems likely that one-quarter to one-half of existing (1981) levels of jobs in manufacturing could be lost by 1991. Also, up to a quarter of existing jobs in business and financial services could be lost too.

• 1620

Now, you clearly contradict that in your submission; indeed, as I indicated to you at the opening of my question, you seem even to contradict yourself.

The Chairman: Any one of you can answer the question. Mr. Surma, you can direct your colleagues, if you wish to.

Mr. Surma: Perhaps I can address the first portion and maybe, Paul or Peter, you can address the second portion.

I think there is a difference when we talk about productivity growth and when we talk about job growth. I think that is where the difference comes in. There may be some misconception here between the two. We are talking by virtue of the report—and again my colleagues can report on the actual data—where we ran twenty-second, and that again is in productivity growth. That does not necessarily mean creation of new jobs, whereas in the other reference you had—I believe you were referring back to page 6—we indicated that job creation will not be quite as disastrous as other people are indicating, and our manufacturing base will still account for roughly 17% to 19% of the total employment.

[Translation]

mémoire. Remarquez bien que je ne demanderais pas mieux que de partager votre enthousiasme. Cependant, je n'ai rien vu au comité, dans la réponse ou la document du gouvernement sur le sujet qui me porte à me montrer optimiste.

Il est intéressant de noter, ce n'est pas entièrement nouveau, la place que vous donnez au Canada parmi 22 pays industrialisés objets d'études. Selon ces études, le Canada vient au 20ème rang pour ce qui est de l'acceptation des techniques permettant de réduire la main-d'oeuvre et 22ème rang, soit au dernier rang, pour ce qui est de l'accroissement de la productivité. Malgré tout, vous n'hésitez pas à affirmer, dans votre mémoire, je cite la page 7:

Nous ne sommes pas d'accord avec ceux qui prédisent une baisse importante de l'activité et du nombre d'emplois dans le secteur de la fabrication. Selon nous, l'industrie manufacturière continuera de compter pour 17 à 19 p. 100 de tous les emplois jusqu'à la fin du siècle.

Il y a un début d'illogisme dans ce que vous dites là, mais j'y reviendrai. Auparavant, je voudrais attirer votre attention sur votre renvoi au document intitulé *The Rocky Road to 1990*. C'est un document qui a été préparé pour le Département d'État au Développement économique. La citation complète à laquelle vous faites allusion est la suivante:

L'étendue des changements structurels sera considérable.

Je cite la page 7 du rapport.

Ce qui inquiète le plus, c'est leur impact négatif, puisqu'il semble que d'un quart à un demi des emplois existants dans le secteur de la fabrication en 1981 pourrait être perdu en 1991. De même, jusqu'à un quart des emplois existants dans le secteur des services commerciaux et financiers pourraient s'envoler.

Or, c'est quelque chose que vous contredisez carrément dans votre mémoire; en fait, comme je vous l'ai dit au début, vous semblez même vous contredire.

Le président: N'importe lequel des témoins pourra répondre. M. Surma, vous pouvez le demander à l'un de vos collègues si vous le voulez.

M. Surma: Je vais peut-être répondre à la première partie, et Paul ou Peter à la deuxième.

Il y a, je crois, une distinction entre la croissance de la productivité et l'augmentation du nombre d'emplois. C'est là où se trouve la différence. Il y a peut-être confusion entre les deux. D'après le rapport, et mes collègues pourront vous donner les statistiques précises, nous étions au 22ème rang pour ce qui est de la croissance de la productivité. Cela n'implique pas forcément la création de nouveaux emplois tandis que dans votre autre exemple, je crois que vous parliez de la page 6, nous disions que la création d'emplois n'allait pas être aussi catastrophique que certains le croient et que notre base manufacturière va continuer à représenter environ 17 ou 19 p. 100 du total des emplois.

[Texte]

So really the two are consistent. They are not really inconsistent.

Mr. McGrath: Would you address yourself, then, to the question of how we improve our productivity, given the fact—and I think the question begs this footnote—that consumer buying patterns are changing and competition is changing in the world? Offshore competition is increasing from Third World countries. You referred to Brazil and Mexico, for example, in the area of automobile parts, and of course we can refer to the Asian countries as well, not necessarily Japan and Taiwan but other Pacific Rim countries, that are causing major changes in consumer patterns, major changes in our competitiveness in the world. Yet you claim that in spite of all this you see a great future for manufacturing in Canada. That seems to fly in the face of the facts.

Mr. Kovacs: I think, Mr. McGrath, if you look at all those developments that you mention and assume that is going to be bad for Canadian employers and employees, you are almost saying we are in a fixed situation; we are not going to grow; we are not going to adapt; we are not going to innovate. I do not think that has been the history of industrial development in Canada, and I do not expect it will be in the future.

I think the key thing is that employers are going to have to be very flexible, very adaptable, quick to respond to developments. That means being much more effective in managing all their resources, as we indicated in our statement, more effective in managing the human resource, also more effective in taking advantage of the opportunities to increase productivity through changes and processes, changes in equipment. We have to be responsive to the global markets. Sure, buying patterns are changing, but Canada need not abdicate its position. If we are aggressive and innovative, I think we can take advantage of those opportunities rather than they take advantage of us.

Mr. McGrath: Could you identify for me an area where you feel there is a great potential for growth in terms of ability to compete and to expand? Most of the labour-intensive areas in manufacturing are based in low-income Third World countries; for example footwear, which is causing great problems for the footwear industry in Quebec. I can think of a number of others, but I will . . .

Mr. Doyle: Maybe I could elaborate a little bit. Most of the paradoxes you referred to earlier are indeed facts. There are many conflicting facts that are evident in the economy. If I can elaborate a little bit—and to a certain extent, it was done in the background paper that was to be circulated, but we have not dealt with it in depth yet.

The Chairman: It was circulated.

Mr. Doyle: Very specifically, Canada's productivity performance in the 1970s was the worst of the OECD countries. It was dead last in terms of labour productivity or

[Traduction]

Ainsi, il n'y a vraiment pas de contradiction.

M. McGrath: Pourriez-vous nous dire comment nous pouvons améliorer notre productivité étant donné—et je crois que c'est la question qui vient immédiatement à nos esprits—que les habitudes de consommation changent et que la concurrence mondiale est en train de se modifier aussi? Il y a de plus en plus de concurrence des pays du Tiers monde. Vous avez cité l'exemple du Brésil et du Mexique dans le domaine des pièces automobiles et nous pensons aussi aux pays asiatiques, pas forcément le Japon et le Taiwan mais d'autres pays riverains du Pacifique; ces pays provoquent des modifications importantes des habitudes de consommation et changent beaucoup notre position concurrentielle dans le monde. Mais vous dites que malgré tout cela, vous prévoyez un brillant avenir pour le secteur manufacturier au Canada. Cela semble aller à l'encontre de l'évidence.

M. Kovacs: Si vous partez du principe que tous ces facteurs seront néfastes aux employeurs et aux employés canadiens, cela revient presque à dire que nous sommes dans une situation immuable où nous n'allons pas prendre de l'expansion, ni nous adapter, ni innover. À mon avis, tel n'a pas été l'histoire du développement industriel au Canada et je ne crois pas que ce sera le cas à l'avenir.

Essentiellement, je pense que les employeurs devront faire preuve de beaucoup de souplesse, beaucoup d'adaptabilité et devront réagir rapidement aux changements. Cela implique une administration plus efficace de toutes leurs ressources, comme nous l'avons dit dans notre mémoire, une gestion plus efficace des ressources humaines et une meilleure capacité de profiter des occasions d'augmenter la productivité par le changement et de nouvelles techniques aussi bien que du nouveau matériel. Nous devons être en mesure de réagir aux marchés mondiaux. Certes, les habitudes d'achat changent mais le Canada ne doit pas renoncer à sa position. Si nous sommes agressifs et innovateurs, je crois que nous pourrions tirer parti de ces occasions plutôt que d'en être les victimes.

M. McGrath: Pourriez-vous m'identifier un domaine où vous pensez qu'il y a un grand potentiel de croissance en ce qui concerne la capacité de faire concurrence et de prendre de l'expansion? La plupart des secteurs manufacturiers à haute intensité de main-d'oeuvre sont concentrés dans les pays du Tiers monde à faible revenu. Par exemple, le secteur de la chaussure où l'industrie québécoise est dans une situation très difficile. Je peux penser à d'autres exemple mais je vais . . .

M. Doyle: Permettez-moi de dire quelque chose. La plupart des paradoxes que vous avez signalés sont effectivement des faits. Il y a beaucoup de faits contradictoires qu'on constate dans l'économie. Si vous me permettez d'en parler un peu . . . et jusqu'à un certain point, le sujet a été traité dans le document de travail qui devait être circulé mais que nous n'avons pas encore examiné.

Le président: Il a été circulé.

M. Doyle: Pour vous parler de façon très précise, la productivité canadienne au cours des années 70 était la pire de tous les pays de l'OCDE. L'année dernière, il n'y avait

[Text]

output per person and the rate at which it grew. During the same period the number of jobs created in Canadian manufacturing was greater than that of any other country in the world. The Canadian manufacturing climate grew by 10% in the 1970s.

• 1625

Mr. McGrath: Because we are less productive.

Mr. Doyle: In part. And we also recorded the third-greatest growth in production, behind the United States and Japan, and in part we were able to get the strong production increase simply because we used a lot more people.

Mr. McGrath: But our unit costs were also the highest, were they not?

Mr. Doyle: It is very difficult to compare unit costs. Our unit costs are high. It was a situation where, because of the baby boom and major labour adjustments, we brought a lot of people into the workforce. It was a very exciting decade, because we created an awful lot of jobs during the 1970s. When we look at the 1980s—and we were asking very specifically what industries are going to create jobs in the 1980s—the analysis that we have seen... Your labour statistics have done some very good work; the COPS people are getting close to publishing something; and various other people have looked at employment projections by occupation and by industry. We find employment growth in virtually every industry, with the few exceptions that were cited here. There will probably be fewer farmers 10 years from now and fewer people in the teaching profession simply because there seemed to be a lot of teachers brought on; perhaps more than we can carry.

But in most other industries... We are going to need more shoes, more clothes, more food, and more automobiles 10 years from now, simply because I think we are going to have a higher standard of living and we are going to have a few more people. A lot of this increase in consumer demand is going to be registered, as it always has been, in the need for greater production by Canadian industry.

So in our projections we see 10 or 20 years from now a Canadian industrial base that is different from now, but not radically different. We are still going to have somebody producing steel and somebody producing textiles and somebody producing various forest products. The proportions are going to change. What are called high-tech industries are going to grow faster than what are not called high-tech industries, because they are providing products and services that are new, exciting and challenging and are the products the people in Canada are going to want. So we are going to need to make a lot of those, and they will be the very strong growth industries, and we will see Northern Telecom and many other firms in the Ottawa area that have been doing extremely well for the last 5 or 10 years being some of the leaders in terms of employment growth in the next 10 years.

[Translation]

absolument aucune augmentation de la productivité de la main-d'oeuvre ou du rendement par ouvrier. Pendant cette même période le nombre d'emplois créés dans le secteur manufacturier canadien dépassait celui enregistré dans n'importe quel autre pays du monde. La croissance au Canada atteignait 10 p. 100 au cours des années 1970.

M. McGrath: À cause de notre moins grande productivité.

M. Doyle: Partiellement. Et nous avons aussi le troisième rang pour l'augmentation de la production, derrière les États-Unis et le Japon, et nous y avons en partie réussi à cause du plus grand nombre d'employés.

M. McGrath: Mais nos coûts par unité étaient aussi les plus élevés, n'est-ce pas?

M. Doyle: Il est très difficile de comparer les coûts unitaires, Nos coûts unitaires sont élevés. À cause de la génération de l'explosion démographique et d'importants ajustements dans le domaine de la main-d'oeuvre, nous avons beaucoup de personnes à intégrer au marché du travail. C'était une décennie passionnante, nous avons créé énormément d'emplois au cours des années 1970. Quand on considère les années 1980—et on nous a demandé précisément quelles industries vont créer des emplois au cours de cette période—d'après notre analyse... Vos statistiques en matière de main-d'oeuvre ont pu être très utiles; les responsables du COPS sont sur le point de publier des résultats et d'autres personnes ont étudié les projections en matière d'emploi selon l'occupation et l'industrie. Nous constatons qu'il y aura une augmentation des emplois dans presque toutes les industries, à quelques exceptions près mentionnées ici. Il y aura probablement moins de cultivateurs dans dix ans et moins d'enseignants pour la simple raison que beaucoup semblent avoir été engagés, peut-être plus que nous ne pouvons supporter.

Mais dans la plupart des industries... Nous aurons besoin de davantage de chaussures, de vêtements, de nourriture et d'automobiles dans dix ans, simplement parce que je pense que nous aurons un meilleur niveau de vie et une plus grande population. Une grande partie de cette hausse de la demande des consommateurs sera satisfaite, comme cela a toujours été le cas, par une plus grande production de l'industrie canadienne.

D'après nos projections pour les 10 ou 20 prochaines années, la base industrielle canadienne sera différente mais ce ne sera pas une différence radicale. Il y a aura encore des producteurs d'acier, de textiles et de différents produits forestiers, Les proportions vont changer. Ce qu'on appelle les industries de pointe auront une croissance plus rapide que les autres industries car elles offrent des produits et des services qui sont nouveaux et prometteurs et les produits que voudront les habitants du Canada. Il y aura donc une forte demande qui correspondra à une forte croissance de ces industries et nous verrons que des entreprises comme *Northern Telecom* et d'autres firmes dans la région d'Ottawa qui font de très bonnes affaires depuis cinq ou dix ans seront à l'avant-plan pour la création d'emplois au cours de la prochaine décennie.

[Texte]

Mr. McGrath: Finally . . .**The Chairman:** Mr. McGrath, your time has expired.**Mr. McGrath:** I just wanted to make a comment, that I was intrigued that there was no reference in the presentation to the need to sit down and work out some kind of an accord with Canadian labour. Was that a deliberate oversight?**Mr. Surma:** If I may answer, I think we indicated that we do have to find innovative approaches to how we manage our human resources, and implicit in that is exactly that, the finding of new ways of dealing with our labour-management relations. The old adversarial approach is definitely one we no longer consider viable in the future. I think they are part of the problem, just as we are part of the problem, and the only way we are going to resolve it is to sit down and start talking about it.**The Chairman:** I note that on page 8 you have:

Therefore, there is an urgent need for employers, in discussions with employees or their representatives, to develop mechanisms to cushion the impact . . .

Mr. McGrath: That is the first time I have seen the chairman come to the defence of a witness.**The Chairman:** I was really pleased to see that, and I made a big underline mark underneath that statement, because I think it is a very positive approach and I think the CMA is to be congratulated on it.Je donne maintenant la parole à M. Bachand qui sera suivi par M. Keeper et par M^{me} Côté.**M. Bachand:** Merci, monsieur le président. Je dois dire que j'apprécie également l'optimisme de l'Association et le rapport substantiel qui nous a été soumis par ses représentants.

Vous êtes ici devant un comité qui s'occupe de perspectives d'emploi. Mais dans votre document, il est souvent question de productivité et de compétitivité. À la page 2, entre autres, vous dites:

Il appartient aux sociétés, aux syndicats et aux employés de s'attaquer aux causes, que l'on trouve dans les façons traditionnelles d'aborder la gestion des ressources humaines.

Et à la page 5 de votre mémoire, toujours dans la version française, on y lit ceci:

L'Association des manufacturiers canadiens est d'avis que les emplois créés pour la fabrication, l'exploitation et l'entretien du nouveau matériel compenseront largement le nombre d'emplois devenus désuets en raison des progrès technologiques.

• 1630

Alors, dans votre exposé, vous n'abordez pas la question à laquelle je veux m'attacher, parce qu'en somme, on peut dire qu'il y a une masse de travail et une masse de travailleurs. Si on prend une semaine de cinq jours, équivalant à environ 40 heures, on arrive à environ 20 p. 100 de chômeurs. Est-ce qu'à ce moment-là la solution — puisque qu'on parle ici de

[Traduction]

M. McGrath: Finalement . . .**Le président:** Monsieur McGrath, votre temps est écoulé.**M. McGrath:** J'avais seulement une observation à faire. J'ai été frappé de voir que votre mémoire ne parle pas de la nécessité de rencontrer les représentants du monde du travail pour parvenir à un genre d'accord. Était-ce une omission délibérée?**M. Surma:** Si vous le permettez, je crois que nous avons indiqué qu'il est nécessaire de faire preuve d'innovation dans la gestion de nos ressources humaines et cela implique qu'il faudra trouver de nouvelles façons de s'occuper des relations de travail. Nous ne pouvons certainement pas penser que l'ancienne méthode de confrontation sera valable à l'avenir. Il y a les deux éléments du problème et la seule façon de le résoudre sera que les deux parties se réunissent pour en discuter.**Le président:** Je remarque que vous dites, à la page 10:

Par conséquent, il est urgent que les employeurs, en collaboration avec les employés ou leurs représentants, mettent au point des mécanismes permettant d'atténuer les difficultés . . .

M. McGrath: C'est la première fois que je vois le président venir en aide à un témoin.**Le président:** J'étais heureux de voir cette observation parce que je crois qu'elle témoigne d'une attitude très positive dont il faudrait féliciter l'association.

The next speaker is Mr. Bachand, followed by Mr. Keeper and Mrs. Côté.

Mr. Bachand: Thank you, Mr. Chairman. I must say that I also appreciate the optimism of the association and the substantial report submitted to us by its representatives.

You are before a committee which is concerned with job prospects. In your document, there is a good deal about productivity and competitiveness. On page 2, you say:

The causes, which are to be found in the traditional approach to human resources management, must be addressed by companies, unions and employers.

On page 5 of your statement, you say the following:

CMA believes that the number of jobs created to produce, operate and maintain new equipment will more than offset the number of jobs made obsolete by technological advance.

Your brief does not deal with the question which concerns me, namely the fact that there is a certain amount of work and a certain number of workers. Taking a five-day week, equivalent to approximately 40 hours, we come up with about 20% unemployment. In such a case would not the solution be, since we are talking about job prospects, to consider work sharing?

[Text]

perspectives d'emploi — ne serait pas de songer au partage des heures de travail?

Mr. Doyle: The union movement—excuse me if I answer in English. I feel more comfortable . . .

The Chairman: Yes. Go ahead.

Mr. Doyle: The labour movement or organized labour has been much more vocal in terms of discussing that alternative. It is certainly an alternative. At the individual corporate level I hope this will be discussed. It is a viable alternative. There will be some firms and some workers who might decide that it is in their best interest to take a certain amount of work and share it in a different way. Under the current collective bargaining arrangement, that is a possibility that will probably be pursued, if we believe what the unions are saying. I understand it will be discussed, and perhaps we will see some cases where it will take place.

Other than what might happen at an individual corporate level, it is not yet clear what should be done on the national level. The unemployment problems we have now are, to a certain extent, unprecedented. We have never had this many unemployed and it is not exactly clear what policy direction we need to respond to it. As an individual, I feel somewhat uncomfortable with that approach, in that it does not seem to be a long-term solution. It is clearly a short-term response to the problem. We could take the amount of work we have now and share it among a few more people, but we will not get any more done. They will be spending fewer hours doing the same thing as they did before.

I think the potential is there for great advances. We will eventually be reorganizing. We will take firms such as Ford, such as the auto industry, which has been very hard pressed, and bring most of these people back into doing productive work, and that is happening. Over the course of the first nine months of this year, employment in the manufacturing sector increased month after month after month. The overall increase now is about 4%. It is not a million jobs; it is far from a million; but it has been increasing steadily, and we think it will continue as the system starts to rebuild again. I am very optimistic, and I think we all are, about the direction we are taking.

Work sharing is an alternative that will be discussed at a corporate level. At a national level, it does not seem to be the answer to our problem. I think it is only a temporary solution. I think we need long-term solutions, such as making Canadian industry more competitive so we can make permanent jobs, jobs that will last.

Mr. Kovacs: One of the developments from the economic downturn—it is unfortunate that we had to experience this kind of decline for it to happen—was a much greater recognition by companies and employees and companies and unions as to how much they really have in common, how much their interests coincide. It demonstrates the degree to which they can find ways of co-operating that probably two or three years ago they would not have felt possible.

[Translation]

M. Doyle: Le mouvement syndical . . . excusez-moi si je vous réponds en anglais mais je me sens plus à l'aise . . .

Le président: Continuez, je vous prie.

M. Doyle: Le mouvement syndical a fait beaucoup plus de bruit là-dessus et s'intéresse à discuter de cette solution. C'est certainement une possibilité. J'espère qu'on y songera dans les différentes entreprises, c'est une solution viable. Certaines firmes et certains travailleurs décideront peut-être qu'il y va de leur intérêt de répartir de façon différente une quantité donnée de travail. En vertu du régime actuel de négociations collectives, c'est une possibilité qui sera probablement examinée, s'il faut en croire les syndicats. Je crois savoir que la possibilité sera étudiée et qu'elle sera peut-être appliquée dans certains cas.

A part les mesures prises par des sociétés particulières, on ne sait quoi penser de mesures à l'échelle nationale. Le chômage actuel semble créer des difficultés sans précédent. Nous n'avons jamais connu autant de chômage et on ne sait pas quelle politique convient pour y répondre. Personnellement, cette solution m'inspire certains doutes dans la mesure où elle ne semble pas offrir un remède à long terme. C'est une réponse à court terme. Nous pourrions répartir le volume actuel du travail de façon à inclure un peu plus de personnes mais la production n'en sera pas accrue pour autant. Les ouvriers consacreront individuellement moins de temps à ce travail.

Je crois qu'il existe le potentiel d'accomplir de grands progrès. Nous allons finir par nous réorganiser. Des sociétés comme la Ford et l'industrie automobile, qui ont passé par des moments très durs, reprendront la plupart des ouvriers mis à pied pour qu'ils fassent un travail productif, et cela se passe déjà. Depuis le début de cette année, l'emploi dans le secteur manufacturier s'accroît d'un mois à l'autre. L'augmentation globale est maintenant de l'ordre de 4 p. 100. Il ne s'agit pas d'un million d'emplois, loin de là, mais le rythme augmente régulièrement et nous croyons qu'il va se maintenir au fur et à mesure que le système se rétablit. Je suis très optimiste comme nous le sommes tous, je crois, concernant nos perspectives.

Le partage du travail est une solution qui sera discutée au niveau de l'entreprise. A l'échelle nationale, cela ne semble pas être la réponse à notre problème. Je crois que ce n'est qu'une solution provisoire. À mon avis, il nous faut des solutions à long terme, pour améliorer la compétitivité de l'industrie canadienne, par exemple, afin d'avoir davantage d'emplois permanents.

M. Kovacs: Un des effets de la récession économique, et c'est malheureux qu'il ait fallu attendre cette expérience pour le constater, était la reconnaissance de la part des entreprises et des employés du fait qu'ils ont beaucoup en commun, que leurs intérêts coïncident en grande partie. On voit que les partenaires sociaux peuvent trouver des sortes de collaboration qui, voilà deux ou trois ans, ne leur aurait probablement pas paru possible.

[Texte]

One simple example is the work-sharing program under which unemployment insurance was used to pay a proportional benefit to people who accepted a shorter work week, so that everybody could stay at work and work a piece of the week, instead of one group's having to be laid off and resort entirely to UI and another group's staying at work full time.

I think it is fair to say that employers, as institutions, and unions as institutions, looked somewhat askance at that program when it was first announced by the minister, because neither group had ever favoured legislating a work-sharing possibility. But the fact that it was taken up in such huge numbers—I have not seen the final figures, but I believe there are about 13,000 to 14,000 agreements, and about three-quarters of those were in the manufacturing sector, which we represent. This indicates that it was a mechanism that responded to a need and that employees were prepared to cooperate with each other in sharing the work and to work out arrangements with the employer to make that possible.

It is a short-term mechanism. We certainly hope that we are not going to have to have subsidized shorter working arrangements as a permanent feature of our labour market policies, but it was a mechanism that turned out to be right for the particular time.

• 1635

M. Bachand: Si vous me permettez, monsieur le président, il m'apparaît que dans les deux réponses que l'on a reçues, on ne parle du travail à temps partagé qu'à court terme. Si on se reporte à une étude qui a été publiée aux États-Unis, en 1981, on note qu'un cinquième des travailleurs américains pratiquaient un horaire souple, comprimé ou réduit. Lorsqu'il est question de travail partagé, il peut s'agir d'emplois à temps partiel, permanents, du partage des emplois ou des plans de réduction volontaire du temps de travail; mais ce n'est pas nécessairement toujours du travail subventionné. Cela ne pourrait-il pas s'appliquer également à l'intérieur d'une industrie? C'est ce que j'aimerais savoir.

Vous avez répondu plus tôt que cela se faisait peut-être à certains niveaux locaux, mais que l'Association des manufacturiers canadiens n'avait aucune participation ou aucune projection dans ce sens-là. Il me semble, comme je le disais plus tôt, qu'étant donné la masse de travail et la masse de travailleurs, si on divisait tout cela équitablement, dans un pays comme le nôtre où on exporte plus du tiers de notre production, le nombre de chômeurs n'atteindrait même plus 6 p. 100! Cela n'existerait plus. Il va falloir trouver d'autres mécanismes, pas nécessairement subventionnés, qui appuieraient le travail partagé.

Mr. Kovacs: I think we will have shared labour if we do not have an expansion in our production; and we are not convinced that over the long term we are not going to have an expansion. We think there will be an expansion. If things remain relatively static and there is only a given amount of work to go around, then different approaches to work may be one of the outcomes of it. But I think that would again have to happen by individual arrangements that are developed between the

[Traduction]

Il y a, par exemple, le programme de partage du travail où l'assurance chômage versait une prestation aux employés qui acceptaient une semaine de travail raccourcie afin que tout le monde puisse garder son emploi et travailler une partie de la semaine.

Je crois que le patronat et les syndicats avaient des réticences au début quand le programme a été annoncé par le ministre car il n'avait jamais favorisé une loi en matière de partage du travail. Mais le fait que cette possibilité a été si largement utilisée—je n'ai pas vu les chiffres définitifs mais je crois qu'il y a eu entre 13,000 et 14,000 accords, dont les trois quarts dans le secteur manufacturier que nous représentons. Cela indique que ce mécanisme répondait à un besoin et que les employés étaient prêts à collaborer entre eux pour partager le travail et trouver des arrangements avec l'employeur pour se faire.

C'est un mécanisme à court terme. Nous espérons certainement que nous n'aurons pas des arrangements semblables, permettant de subventionner des heures de travail raccourcies, comme aspect permanent de notre politique du travail mais c'est un mécanisme qui convenait très bien à la situation du moment.

Mr. Bachand: If I may, Mr. Chairman, it seems to me that in both answers work sharing is considered as only a short-term solution. With reference to a study published in the United States in 1981, I note that one-fifth of American workers had flexible, compressed or reduced working hours. Work sharing may involve part-time jobs, permanent jobs, the sharing of jobs, or plans allowing for the voluntary reduction of work time; but it is not necessarily always subsidized work. Could this not also be applied within a given industry? This is what I would like to know.

Earlier you said that this might be done at the individual level, but that the Canadian Association of Manufacturers did not participate in this or had no projection to this effect. It seems to me, as I was saying before, that if the amount of work were equitably divided among the workers, in a country such as ours where we export more than one-third of our production, the number of unemployed could soon be brought down to less than 6%? Unemployment would be practically nonexistent. We would have to find some other mechanisms, not necessarily through subsidies, to support work sharing.

M. Kovacs: Je crois que nous aurons le partage du travail si nous n'augmentons pas notre production; nous ne sommes pas persuadés que cet accroissement n'aura pas lieu à long terme. Nous croyons qu'il y aura une expansion. Si les choses restent relativement stables et s'il y a une quantité limitée de travail à répartir, il faudra peut-être envisager le travail d'une autre façon. Mais je crois que les arrangements devront être conclus

[Text]

employer and the employees or their bargaining agent, if they are so represented.

You mentioned various mechanisms. Flexible hours are a way of performing your work. It does not really put more people at work doing a given job; it is just being able to come and go with a greater degree of freedom than with the traditional approaches.

I think there has been a fair movement towards part-time work in some sectors. Manufacturers have not experienced a lot of part-time work. It tends to take place in industries that are somehow related to seasonal activities, such as canning or perhaps in the distilling business, where they have to get a big peak production during a season leading up . . .

Mr. McGrath: That is a poor example, because nobody can afford to buy the product.

Mr. Kovacs: Are you speaking for yourself?

Part-time work is not something manufacturers really have a lot of experience with at this point. It could be something that would develop over a period of time. We have not done any studies. What we would caution the government to do is not to put obstacles in the way of any of these arrangements, for example by legislating higher employment costs in relation to part-time work, such as the inquiry commission recommended.

Mr. Surma: I think one point, just making it on behalf of a practitioner, that we have to be always cognizant of is the fact we have indicated in our brief, that we are competing in a global market. Work-sharing, just as you proposed, invariably is going to add to the cost of your product. I do not think there is any way you can get around it. It may work for certain industries; it is entirely possible. It is something Peter has mentioned. But I think we will always have to be very, very cognizant of the fact that this is not a cure-all; because it does add to the total cost of doing business. You must keep that prominent in your mind. And it is not the solution. The solution is to create more jobs, expand the jobs that we have, and not keep a constant, static figure.

Le président: Ce sera votre dernière question, monsieur Bachand.

M. Bachand: Je serai bref.

Dans votre mémoire, à la page 2, vous dites qu'il appartient aux sociétés, c'est-à-dire aux corporations, aux syndicats et aux employés de s'attaquer aux causes—et on parle de productivité et de compétitivité—que l'on trouve dans les façons traditionnelles d'aborder la gestion des ressources humaines.

• 1640

Mais est-ce que votre Association est, comme on pourrait dire, *up to date* à cet égard? Parce que des rencontres s'organisent, à ce moment-ci, au niveau supérieur. Mais, à l'heure actuelle, votre Association laisse-t-elle tous ses membres agir à leur guise ou avez-vous un certain contrôle là-

[Translation]

par l'employeur et les employés ou leur agent de négociation, s'ils sont représentés.

Vous avez mentionné divers mécanismes. Les heures souples concernent la façon d'effectuer le travail, elles ne permettent pas à un plus grand nombre de personnes de faire un travail donné; il s'agit simplement d'avoir une plus grande liberté dans le choix de ses heures.

Je crois qu'il y a eu une certaine tendance en faveur du travail à temps partiel dans quelques secteurs. Chez les manufacturiers, il n'y a pas eu beaucoup de travail à temps partiel. Ce phénomène se trouve dans des industries qui sont reliées d'une façon ou d'une autre à des activités saisonnières comme, par exemple, les conserveries ou les distilleries où il y a une période de pointe avant ou après . . .

M. McGrath: C'est un mauvais exemple, parce que personne ne peut plus se payer leur produit.

M. Kovacs: Parlez-vous de vous-même?

Les manufacturiers n'ont pas eu beaucoup d'expérience dans le domaine du travail à temps partiel jusqu'ici. C'est un phénomène qui pourrait se développer au cours des années. Nous n'avons pas fait d'étude. Mais nous aurions une mise en garde à faire au gouvernement, il ne faudrait pas créer d'obstacles pour ce genre d'arrangements comme, par exemple, des obligations juridiques qui augmentent les coûts de l'emploi en ce qui concerne le travail à temps partiel, comme cela a été recommandé par la commission d'enquête.

M. Surma: Il faut toujours se rappeler que nous devons faire de la concurrence sur le marché global, comme nous l'avons signalé dans notre mémoire. Le partage du travail, comme vous le proposez, va inévitablement ajouter au coût du produit. Je ne crois pas qu'il soit possible de l'éviter. Cela peut marcher dans certaines industries, je vous l'accorde. Cela a été mentionné par Peter. Mais il faut se rendre compte que ce n'est pas la panacée universelle parce que cela ajoute au coût total. Il faut garder cela à l'esprit. Ce n'est pas la solution. La solution est de créer davantage d'emplois plutôt que de piétiner.

The Chairman: This will be your last question, Mr. Bachand.

Mr. Bachand: I will be brief.

On page 2 of your brief, you say that the companies, unions and employees must address the causes—this is in reference to productivity and competitiveness—which are to be found in the traditional approaches to human resources management.

But is your association up to date on this? Because meetings are being organized at high levels. But at the present time does your association let all its members act as they choose or is there a certain control in that a task force has been created within their association to do some planning in relation to this?

[Texte]

dedans dans le sens d'un certain *task force* qui aurait été créé à l'intérieur de votre Association pour justement planifier cela?

Mr. Kovacs: We have engaged in various activities. As our opening statement indicated, in 1982 was when we really concentrated on the productivity area, particularly human resource management. The publication we issued, "Competing in the Global Village", has a large section on that subject, where we suggest some new approaches to relationships between companies and employees and companies and unions to try to increase levels of understanding, increase co-operative efforts, increase the commitment between the company and the employee. We are not talking about an artificial development here, but a genuine commitment.

We followed this up in our submission to the royal commission on the economy, and the subtitle of that was "The Era of Human Resources". That indicates that human resources really are the uppermost item in our minds. We tried to take our thinking a stage further, and we talked a bit in that about the role of unions and the role of governments.

But it was really a follow-up activity, not a final activity. We anticipate another submission to the royal commission next fall, and we are starting to do some more work on the human resource subject. We hope we can develop over the next six to eight months some different approaches, some innovative approaches to improving relationships. Part of that process will be inviting union leaders to some of our meetings to speak to some of our members, as well as holding small private meetings with certain union leaders.

We have already done a bit of this. We have various activities under way across the country. These sorts of relationships do not develop overnight, though, and at an institutional level, it is also a matter of trust, just as it is in the work place. The union representatives have to develop some confidence that we are sincere, and the same thing with us. So it is not the sort of thing where you get spectacular announcements overnight about progress. But we are working on it, and we are hoping we will make some progress.

Mr. Doyle: One of the things we have done is we have a series of seminars and conferences and programs that we have been running to try to suggest ideas or share ideas. One specific program is the Productivity Ideas Exchange; the PIE program. With the exchange, the idea is to get particular companies that have been relatively successful in coming up with new ideas that seem to have added to their competitiveness and have them share those ideas with other firms. One session might deal with profit-sharing; perhaps that is an idea that worked for some companies—and tell others about it. Another session would deal with work sharing, perhaps.

The sessions so far have covered a variety of different issues. But very specifically, the association has gone away from one thing that you were suggesting, which was to take a particular concept or philosophy and try to say that perhaps the association endorses it as the best idea. What we are finding is that there are a variety of different ideas—quality circles, profit

[Traduction]

M. Kovacs: Nous avons fait différentes choses. Comme nous l'indiquons dans notre mémoire, en 1982 nous nous sommes penchés sur la question de la productivité, notamment la gestion des ressources humaines. Notre publication *La concurrence dans le Village terrestre* consacre un chapitre important à ce sujet; nous suggérons de nouvelles façons d'aborder les relations patronales-syndicales afin d'améliorer la compréhension, la collaboration et l'engagement. Nous n'y parlons pas de quelque chose d'artificiel mais d'un engagement véritable.

Nous en avons traité aussi plus tard dans notre mémoire présenté à la commission royale sur l'économie; le document était intitulé *L'ère des ressources humaines*. Cela indique que les ressources humaines constituent notre souci principal. Nous avons essayé de poursuivre notre réflexion à ce sujet et nous avons parlé, entre autres, du rôle des syndicats et des gouvernements.

Ce n'est pas une position définitive que nous présentons dans ce document. Nous comptons présenter un autre mémoire à la commission royale l'automne prochain et nous commençons à faire du travail concernant les ressources humaines. Nous espérons pouvoir mettre au point au cours des six ou huit mois prochains quelques approches différentes et innovatrices visant à améliorer les relations. Nous allons inviter des dirigeants syndicaux à certaines de nos réunions pour parler à nos membres et nous aurons quelques petites réunions privées avec certains dirigeants syndicaux.

Nous avons déjà entrepris des activités semblables, un peu partout au Canada. Les bonnes relations ne peuvent pas se créer du jour au lendemain et tant au niveau institutionnel que sur le lieu de travail il faut une certaine confiance. Les représentants syndicaux doivent nous faire confiance quant à notre sincérité et il en est de même pour nous. Donc, on ne peut pas avoir des progrès spectaculaires en peu de temps mais nous y travaillons et nous gardons bon espoir.

M. Doyle: Nous avons organisé une série de colloques et de conférences et de programmes pour encourager le brassage d'idées. Un de nos programmes porte sur l'échange d'idées concernant la productivité. Il s'agit d'encourager ces entreprises qui ont découvert de nouvelles méthodes d'améliorer leur compétitivité de les faire connaître à d'autres. Une séance pourrait porter sur l'intéressement, par exemple; il s'agirait d'expliquer à d'autres entreprises comment le principe a été appliqué, s'il a donné de bons résultats. Une autre séance pourrait porter sur le partage du travail.

Jusqu'ici nos réunions ont porté sur différentes questions. Mais pour vous donner une réponse précise, l'association n'adopte pas l'attitude que vous décriviez, c'est-à-dire la désignation d'une méthode ou d'un concept donné comme le meilleur possible. Nous constatons qu'il y a tout un éventail de possibilités, comme l'intéressement, qui marche dans un

[Text]

sharing—many different concepts, some that work in one context but not in another. What we are trying to do is bring as many as we can to light in a successful environment, where somebody is talking about the positive side of how it works for their firm and telling other companies that are perhaps considering the same thing the good things and the bad things about how it was implemented and how it has worked, but in an environment where we are trying to indicate that there are many different options.

There is not an ideal. I do not think anyone has found one. The Japanese have been very successful, but we cannot adopt their ideas; not all of them. The Germans have been quite successful the last few years, but again, we cannot adopt many of the things that they are doing in our culture and in our environment. Even within North America we are finding different alternatives. The association has been very active, through conferences and brochures and pamphlets, in trying to share that information amongst our members as much as we can so they can choose what is right for their own circumstances.

The Chairman: Now I have Mr. Keeper . . .

qui sera suivi par M^{me} Côté, M. St. Germain, M. Lapointe et M. Allmand.

Mr. Keeper: Who is that?

• 1645

The Chairman: I am going to mop up at the end, and if Mr. McGrath wants to go again we will both mop up.

Mr. McGrath: I insist on taking the Chair when you are mopping up.

The Chairman: All right. Mr. Keeper.

Mr. Keeper: Thank you, Mr. Chairman.

I must say the brief has been characterized as optimistic, and from what I have heard of it, it appears to be optimistic. But in looking at it, I am wondering if it is realistic, at least in terms of other analyses we have received. I am thinking of technological change, for example. You seem to say, with regard to technological change, there is not going to be any major job loss, that you do not anticipate large displacement of employees, that you see no significant polarization of skills needs. These are, of course, characteristics of technological change that other people have analysed, and they have come to the conclusion that there is a very real threat of major job loss, of large displacements in employment and of two levels of skills being developed in the economy; that is, people with very low skills and people with very high skills, and therefore, related incomes.

I am wondering if these analyses and these conclusions about the impact of technological change, which differ so radically from other analyses, do not just come from the fact that you seem to talk about technological change in one sense, about high tech over here and then traditional industries over here, relying for your continued employment on the traditional industries. At least, that is what the paper seems to say, rather than looking at technological change from the point of view

[Translation]

contexte donné mais pas dans un autre. Nous essayons de faire connaître autant que possible les différentes approches qui se sont avérées utiles dans un cas ou un autre pour que nos membres sachent quels sont les inconvénients et les avantages, comment la méthode a été appliquée, mais nous tenons à ce qu'il reste beaucoup d'action.

Il n'y a pas de solution idéale. À ma connaissance, personne ne l'a trouvée. Les Japonais ont eu beaucoup de succès mais nous ne pouvons pas adopter leurs idées, du moins pas toutes. Les Allemands réussissent assez bien depuis quelques années mais encore une fois, nous ne pouvons pas adopter beaucoup de leurs méthodes, vu notre culture et notre milieu. Même à l'intérieur de l'Amérique du Nord, nous constatons qu'il y a beaucoup de choix possibles. Par des conférences et des brochures, l'association s'efforce de diffuser les renseignements à ce sujet auprès de ses membres pour qu'ils puissent le mieux choisir, selon la circonstance.

Le président: J'ai maintenant M. Keeper . . .

who will be followed by Mrs. Côté, Mr. St. Germain, Mr. Lapointe and Mr. Allmand.

M. Keeper: Qui dites-vous?

Le président: Je ferai le point à la fin et M. McGrath pourra en faire autant.

M. McGrath: Je tiens à assurer la présidence pendant ce temps.

Le président: Parfait. Monsieur Keeper.

M. Keeper: Merci monsieur le président.

Votre mémoire est sans doute optimiste, mais je me demande s'il est réaliste, compte tenu de ce qu'on nous a dit avant. Ainsi, parlant du changement technologique, vous affirmez qu'il n'entraînera pas d'importantes pertes d'emplois, de déplacements de travailleurs ni de polarisation des qualifications. Or d'après d'autres spécialistes, le changement technologique entraînera bel et bien une importante perte d'emplois avec déplacements concomitants des travailleurs ainsi qu'une polarisation entre les personnes à faible qualification et les personnes hautement qualifiées.

Je me demande si votre point de vue divergent ne serait pas dû au fait que vous envisagez le changement technologique dans le sens étroit du terme, c'est-à-dire s'appliquant aux industries de pointe, la majeure partie des emplois continuant à provenir des industries traditionnelles. J'ai l'impression que le changement technologique va au contraire affecter l'ensemble de l'économie et va donc entraîner des changements radicaux.

[Texte]

that technological change is going to affect the whole of the economy and is going to reshape the whole of the economy, and therefore, is something of a very major and radical nature that we have to deal with.

I would like to hear your comments with regard to that.

Mr. Doyle: I would like to start by conceding the fact that we do believe technology is going to affect absolutely all the jobs in Canada, right across the board. It will have a major impact on the workplace. It will have a major impact on our homes, on our education systems, on our health systems, throughout our society, an impact that is something we are describing as different in some ways, but not different in all ways, to the kinds of technological changes we have always had in Canada. It is different in the fact that we are using the microchip and we are using electronics, but it is similar to what has happened in the past in that there have always been changes in the way the work has been done, in the way society has organized itself and in the way jobs have been created.

In the background paper, we talked about what we describe as perhaps three larger technological impacts on society. One is the introduction of the computer a few years ago, which was a very new concept, and many people reacted quite negatively because they were concerned about what it was going to do. Prior to that, we talked about assembly line operations, and that was a radically different way to approach industrial behaviour. But perhaps the very first impact of technological change was what happened in the textile industry in Britain over 200 years ago, when they brought in automated processes.

The changes that are taking place now are important, but we see them as a continuation of the long-standing technological changes that have always affected society. They have brought us into the industrial era; they seem to be taking us beyond that into an information society or a third wave... there is a variety of descriptions of where we are going now—and they are going to affect everybody. But they are not going to radically change things over a period of maybe just 10 or 20 years. It will be slow; it will be gradual. It will have many of us doing things that are quite similar to what they are right now, but I think it will allow us to go much further, and that is why to most of us it is exciting.

Now, within the economics profession, many of the things I am doing now could not be thought of 10 or 15 years ago. The hardware, the equipment or whatever did not exist to do fancy economic projections or detailed economic analysis simply because it would take a long time to collect all the numbers, to add them up and to work them out again. With the equipment that is available now, not only am I still working as an economist, but I can go beyond what I was doing before, and hopefully, I can add information that I could not have done before and improve society in that way.

Mr. Keeper: You move from your analysis of the impact of technological change to an acknowledgement of an urgent need for employers in discussions with employees and their representatives to develop mechanisms to cushion the impact of the change. I wonder if you also feel, although you do not mention it, the need not just to cushion the impact of technological change and to share that with employee representatives,

[Traduction]

Je voudrais savoir ce que vous en pensez.

M. Doyle: Il est vrai que le changement technologique se répercutera dans l'ensemble de l'économie et aura donc des répercussions majeures dans le marché du travail. Ce changement se ressentira d'ailleurs dans nos foyers, dans nos écoles, dans nos établissements de santé en un mot dans toute la société; ce changement diffère donc qualitativement de la lente évolution technologique qui a toujours existée. Le changement actuel est caractérisé par l'utilisation de la puce et de l'électronique, mais il ne faut pas oublier pour autant que les techniques de production ont toujours évolué de même que la société elle-même a évolué.

Nous avons souligné trois étapes majeures dans cette évolution technologique. Premièrement, l'introduction de l'ordinateur il y a quelques années qui a également suscité de vives critiques de la part de ceux qui en craignaient les effets. Avant ça il y a eu l'introduction de la chaîne de montage, qui a constitué une grande innovation. Mais l'automatisation de l'industrie textile en Grande-Bretagne il y a plus de 200 ans représente le premier exemple de changement technologique réel.

Même si les changements auxquels nous assistons actuellement sont importants, ils ne sont que la continuation d'une très longue évolution. Et ce sont ces changements qui ont créé la société industrielle et qui sont maintenant en train de transformer cette société en société d'information; personne n'échappera à ces changements. Il ne faut toutefois pas croire que tout sera bouleversé de fond en comble au cours des dix ou vingt années à venir. L'évolution sera lente. La plupart d'entre nous continuerons en effet à faire ce que nous avons toujours fait, mais on ira également beaucoup plus loin dans certains domaines et c'est ça qui est passionnant.

Il y a dix ou quinze ans à peine les économistes n'avaient pas les moyens dont je dispose actuellement. En l'absence d'ordinateurs, il nous était impossible de faire des projections économiques ou des analyses détaillées de la conjoncture, car il était matériellement impossible de réunir suffisamment de données, d'effectuer tous les calculs nécessaires et d'en extrapoler les conclusions. Grâce aux ordinateurs, je suis à même de nos jours de faire des travaux jugés impossibles dans un passé récent et de trouver de nouvelles solutions aux problèmes qui se posent.

M. Keeper: Vous affirmez que le changement technologique rapide rend d'autant plus urgent une concertation entre le patronat et les travailleurs en vue d'élaborer une politique conjointe pour amortir les effets de ce changement. En plus de la concertation entre patronat et travailleurs en vue d'amortir le choc du changement technologique, ne faudrait-il pas également chercher à orienter ce changement, changement qui

[Text]

but to take some hand in directing technological change. You acknowledge, for example, that technological change is going to affect the whole of our economy and society. I wonder if it is not time for us to have an industrial strategy in this country, an industrial strategy that is developed not only by employers but also with the co-operation and involvement of unions and the government. You make no reference to that here. You make reference to the cushioning of the impact of change, but no reference is made to the need to direct change, particularly in a world which is changing so radically.

• 1650

Mr. Doyle: The association is on record with various publications over the years that we do not endorse the approach of an industrial policy for Canada. Our preference is a more flexible approach where industry, as opposed to government or officials, and the marketplace are able to determine what are the right industries—what it is that we are good at and what we are not good at, and allow the market to direct the activities.

Specifically, though, what we are referring to is involvement of workers in the process of determining the kinds of changes that take place. To take a specific example, within our office in Toronto, we are in the process of trying to bring in new equipment, word processors and a variety of other types of equipment that is now available at the kind of prices we can afford, and we are trying to involve the workers in that.

One of the secretaries now has a computer—it looks like a typewriter, but it is a sort of computer and a sort of word processor. As I was leaving the office this morning, there was a group of other secretaries looking at the piece of equipment. They were fascinated. It was a new piece of equipment. They all wanted their chance to try it, to see what it was like, how it did things differently . . . We brought that in on a trial basis so that everybody could look at it and find out what it can do. We have other pieces coming in too.

I think it is a fairly urgent need to get that kind of process accelerated. But it is at a company level or at a manager level that they get everybody involved in it. I was somewhat surprised at the amount of interest in our particular office, to actually find out how it works and what it does.

Mr. Kovacs: Could I just respond as well?

The Chairman: Yes, go ahead.

Mr. Kovacs: This is just personal experience as well. My secretary, a few months ago, on her own, without my saying, well, you had better upgrade your skills, or anything, decided that she would take a word processor course. She did this in the evenings. We have a tuition aid policy, so when she completed that course she was reimbursed for her tuition fee.

She had an interest in upgrading her abilities because she could see that would be to her benefit. It developed that way because there has been work required on a word processor that we have in the office. She has been able to undertake that work and has become a more valuable employee as a result of it. I do not think there is mass hysteria out there in the workplace, that people are cringing with fear because of

[Translation]

se répercutera sur l'ensemble de notre économie et de notre société. Ne devrions-nous pas nous doter d'une stratégie industrielle élaborée de concert par le patronat, les syndicats et le gouvernement. Vous avez dit qu'on devrait chercher à amortir les effets du changement mais non pas à orienter le changement lui-même.

M. Doyle: Nous avons dit à maintes reprises que nous ne sommes pas partisans d'une politique industrielle pour le Canada. Nous préconisons une approche plus souple permettant notamment aux forces du marché et non pas aux fonctionnaires de déterminer quelles sont les branches de l'industrie dans lesquelles nous sommes le mieux placés.

Nous estimons toutefois que les travailleurs devraient participer aux décisions relatives à l'évolution actuellement en cours. Ainsi les employés de notre bureau de Toronto ont été invités à donner leur avis sur l'introduction de machines pour le traitement de textes et d'autres équipements perfectionnés.

Nous avons donc fait venir une machine pour traitement de textes qui a été confiée à une de nos secrétaires pour en faire la démonstration au reste du personnel du bureau. Tout le monde s'y intéresse très vivement. Nous allons également faire venir d'autres machines.

Voilà ce qu'il faut faire à mon avis. C'est la direction des entreprises qui doit essayer d'obtenir la participation de tous les travailleurs. Je dois dire que je ne m'attendais pas, en ce qui concerne la machine pour le traitement des textes, à voir tant de personnes s'y intéresser.

M. Kovacs: Pourrais-je ajouter un mot?

Le président: Certainement.

M. Kovacs: Il y a quelques mois, ma secrétaire a décidé d'elle-même de suivre des cours du soir pour apprendre à se servir d'une machine pour le traitement de textes, alors que je n'avais même pas soulevé la question. Comme nous payons les cours de perfectionnement de nos employés, lorsqu'elle a terminé son cours, on lui a remboursé ses frais.

C'est elle-même qui a décidé d'améliorer ses qualifications pour pouvoir effectuer le travail sur une machine de traitement de textes que nous avons fait installer au bureau. Nous avons donc pu lui confier ce travail et elle est d'autant plus appréciée. Je ne trouve pas que le travailleur éprouve une peur hystérique à l'idée du changement technologique. Bien au contraire, il cherche à en profiter pour son propre avancement.

[Texte]

technology. A lot of them are looking at the opportunities and seeing how they can be part of the process.

I operate a fairly major committee within CMA, an industrial relations committee that has about 150 members from every province of Canada—every industry, big companies, small companies. At every meeting now we try to get an update on what is happening within the field of technology and the impact on employment. The message which keeps coming through very strongly is that companies do not expect to have major displacements of employees because of technology. They indicate that they have been introducing various changes, on a gradual basis, over a period of years, and they have not thrown large numbers of people out of work. They believe this process will largely continue and, to the extent possible, they are going to work with their employees on it.

You will notice in our list of adjustment mechanisms that severance pay, the early retirement arrangement, those sorts of things, are right at the bottom of the list, because we think the major responsibility is to work with the employees, not to throw them out of work.

Mr. Keeper: Okay. I hear your message loud and clear, that you are dealing with technological change on a firm-by-firm basis. Obviously, you do not see the need to deal with it on a national basis. Technological change is affecting the whole of our community and that is why I asked the question about the need for an industrial strategy.

• 1655

I would like to move to the area of training.

The Chairman: That will be your last question on the first round.

Mr. Keeper: Okay, thank you. I just want to explore this, Mr. Chairman. The reason I am raising these questions is that I am just wondering about the tone of the paper and I am wondering about how realistic it is.

For example, on page 12, with regard to training, you say:

... the general assumption about the lack of industries training is incorrect.

I must give you credit where, on page 10, you indicate:

We see training and development of the human resources assets as the employer's responsibility... and... as a legitimate business expense.

A number of reports and studies, some by Parliament, had indicated that the level of training in industry in Canada is far below that of training in industry in Europe, for example. Clearly, our capacity to produce wealth is related to the skills our peoples have. So I am wondering if you recognize the need for training in industry as an urgent need and if you feel it is sufficiently urgent that we need to take some initiative in terms of the training in industry systems.

For example, recently a report was published which recommended that we undertake a system of paid educational leave in this country, and the arguments in favour of that had to do with productivity, with wealth, with social justice in

[Traduction]

Je dirige un comité de relations industrielles de l'Association des manufacturiers canadiens, comité constitué de 150 membres environ représentant toutes les provinces du Canada, tout le secteur de l'industrie, les grosses aussi bien que les petites entreprises. Lors de chaque réunion, nous faisons le point de l'évolution de la technologie et de ses répercussions sur l'emploi. Tout le monde semble d'accord pour dire que ce changement n'entraînera pas nécessairement de déplacements majeurs de travailleurs, des changements ayant été introduits petit à petit au cours de plusieurs années, ce qui n'a pas nécessité la mise à pied de nombreux travailleurs. Cette évolution devrait se poursuivre et les patrons ont la ferme intention de continuer à en discuter avec les employés.

Vous remarquerez à ce propos que parmi les mécanismes d'ajustement, les prestations de cessation d'emploi ou de retraite anticipée figurent en tête de liste, car nous tenons à obtenir la coopération des employés et non pas les mettre à pied.

M. Keeper: Parfait. Il est donc tout à fait évident qu'à votre avis, le changement technologique doit être abordé par les entreprises, pris individuellement, et non pas à l'échelon national. C'est justement parce que le changement technologique se répercute sur l'ensemble de la société que je vous ai posé la question de l'utilité d'une stratégie industrielle.

Je voudrais maintenant passer au problème de la formation.

Le président: Ce sera votre dernière question pour le premier tour,

M. Keeper: Parfait. Je me demande en effet si ce que vous dites à ce sujet dans votre mémoire est bien réaliste.

Voilà ce que vous en dites à la page 12:

... l'idée largement répandue qu'il y a insuffisamment de formation sur le tas est fausse.

Vous dites par contre à la page 10:

La formation et le développement des travailleurs doit être assumé par le patronat, les frais afférents constituant une dépense d'exploitation normale.

Or d'après diverses études, y compris des études du Parlement, la formation sur le tas au Canada est de loin inférieure à ce qui existe en Europe. Or notre capacité à produire des richesses est fonction de la qualification de nos travailleurs. Je me demande donc si vous estimez que la formation sur le tas est devenue une question suffisamment urgente pour mériter que des initiatives soient prises à cet égard.

Ainsi un rapport sorti dernièrement recommande la mise en place d'un système de congés de perfectionnement payés afin d'améliorer la productivité et partant la richesse du pays tout en assurant une meilleure justice sociale.

[Text]

terms of being able to get training for appropriate kinds of jobs.

So I am wondering if you see training as an urgent need and as the gap between training in Canada and Europe, for example, and if you would see this as sufficiently urgent to consider a system of paid educational leave.

Mr. Kovacs: I am not sure which statistics you may be referring to in comparing Canada with Europe, but there was one set of statistics we noted last week at the workshop on skill development leave and it said something like an average of 25 hours a year for Canadian employees and they had some greater number of hours in other places. We started to inquire as to where that information came from. We were told it came from *In the Chips*, from Labour Canada's Task Force on Micro-electronics and Employment. So then we were trying to find out what their reference was, and it seems that nobody could provide a satisfactory answer to us. We just did not accept that statistic the way it was presented as showing that there was not a lot of training going on in Canada.

The way employers looked at skill development leave at the conference was that it was too narrow an approach to take to human resources development. We really looked at human resources development as a broad strategy of which skill development leave, educational leave... various terms are used to describe it—is but one technique and it is a technique which may be appropriate in some circumstances and not so appropriate in others. We could not see much value in legislating a right of every person in the country to get a week or two off work with pay to pursue some kind of upgrading each year. I think people who are in desperate need of upgrading would not acquire much in the way of new skills or knowledge in a week or two, and just from a straight business operating standpoint it is not practical to have large numbers of your workforce away on a regular basis and to have the increased payroll and related costs and operational costs from that.

We tend to look at skill leave as something that could apply to any training or any time for which the employee is paid when the employee is not actually producing something, let us say non-productive time for which the employee is paid. I do not know how you could ever quantify it unless employers had to keep very precise records. But employers do substantial training in the workplace and employees are not producing a product which can be sold during all of those times. So in a sense the employees do have leave from work for which they are being paid and for which they are being trained.

• 1700

Mr. Surma: I might add to that just briefly some of our own experiences. Very recently at our St. Thomas plant we switched models. We went from a strictly small car into producing a large car and a small car at the same time. During the transitional period we sent nearly 600 employees for varying periods, from two weeks to six weeks, over to a plant in the United States where the large car is being built, just to learn the new process. The total cost of that training has exceeded \$1 million. This is absorbed by business... and I am

[Translation]

Étant donné l'écart existant entre les programmes de formation sur le tas au Canada et en Europe, je voudrais savoir ce que vous pensez de l'introduction éventuelle de congés de perfectionnement payés.

M. Kovacs: Je ne sais pas sur quelles statistiques vous vous êtes basé pour comparer les programmes de formation sur le tas au Canada et en Europe; lors d'un atelier consacré aux congés de perfectionnement qui s'est déroulé la semaine passée, on faisait valoir que les travailleurs canadiens disposaient de 25 heures par an en moyenne pour se perfectionner, alors que ce chiffre était supérieur dans d'autres pays. Renseignements pris, il se montre que ces données proviennent d'un groupe de travail sur la main-d'oeuvre canadienne consacrée à la micro-électronique et à l'emploi. Nous avons vainement essayé d'obtenir plus de détails à ce sujet. Ces statistiques selon lesquelles la formation sur le tas serait insuffisante au Canada n'est pas assez bien étayée à notre avis.

Nous estimons que le congé de perfectionnement est une approche trop étroite du problème. Le développement des ressources humaines constitue une stratégie d'ensemble dont le congé de perfectionnement n'est qu'un aspect, utilisable selon les circonstances. Nous ne pensons pas qu'il soit utile d'adopter une loi accordant à tous une ou deux semaines par an de congé de perfectionnement payé. Pour les travailleurs à très faible qualification, une ou deux semaines de travail de perfectionnement ne servirait pratiquement à rien; d'autre part du point de vue de la bonne marche de l'entreprise, l'absence périodique d'une bonne partie des effectifs, avec tous les frais que cela entraînerait, serait intolérable.

Chaque fois qu'un travailleur touche de l'argent sans avoir produit quelque chose, cela est équivalent à un congé de perfectionnement. C'est d'ailleurs quelque chose qu'il est impossible de quantifier à moins d'obliger les patrons à tenir des dossiers très précis. Toujours est-il que l'on fait pas mal de formation sur le tas et que le travailleur ne consacre pas la totalité de la journée de travail à produire des biens susceptibles d'être commercialisés. Donc, dans un certain sens, les employés peuvent prendre des congés payés pour être formés.

M. Surma: Je pourrais peut-être vous parler brièvement de notre propre expérience. Récemment, nous avons changé de modèle dans notre usine de St. Thomas. Plutôt que de ne produire qu'une petite voiture et rien d'autre, nous avons transformé l'usine pour produire simultanément un grand modèle et un petit modèle. Au cours de la période de transition, nous avons envoyé presque 600 employés, pour une période variant entre deux et six semaines, à une usine américaine où l'on monte le grand modèle, pour leur permettre

[Texte]

not only speaking of our own business but of other businesses—as a cost of doing business. Whenever we do bring in new products—the fact that we bring in new technology—we take it upon ourselves to upgrade those skills.

When you are talking about paid educational leave, as Peter indicated to you, there is a need for upgrading education standards, let us say, and we can get into an entirely different aspect. But as far as paid educational leave is concerned, we still feel that we are not getting credit, or industry is not getting enough credit, for all the training we are in fact doing at the current time.

The Chairman: Madam Côté.

Mme Côté: Merci, monsieur le président.

Je veux aussi remercier les représentants de l'Association des manufacturiers canadiens d'être venus nous faire part de leur perception ou de leur connaissance du milieu de travail au Canada.

A la page 1, dès le début du deuxième paragraphe, vous dites une chose qui me réjouit et je cite:

La main-d'oeuvre du Canada est une des plus instruites au monde.

Cela voudrait donc dire que les employés, comme les employeurs canadiens, devraient être dans une position privilégiée par rapport à nos concurrents.

Quand on regarde le résultat de l'évaluation du rapport qui a été fait par la Tribune de gestion européenne, nous constatons que ce n'est pas tout à fait le résultat que nous escomptions. Nous sommes au troisième rang parmi les grands pays industrialisés, en particulier grâce à notre niveau d'instruction. À la page 2 de votre mémoire, toutefois, lorsqu'on évalue l'efficacité de nos ressources humaines, là vous dites des choses qui me font souffrir.

Par exemple, si nous avons les travailleurs les plus instruits au monde, comment explique-t-on le fait que nous soyons au 14^e rang pour la disponibilité d'une main-d'oeuvre qualifiée? Comment se fait-il que nous soyons au 19^e rang pour le roulement des employés et au 20^e rang pour l'acceptation des techniques permettant de réduire la main-d'oeuvre? Nous sommes au 22^e rang pour l'accroissement de la productivité et je trouve cela absolument effrayant!

Je vous poserai une question que j'ai déjà posée ailleurs et à laquelle je n'ai toujours pas de réponse. J'espère que vous serez en mesure de me répondre, vous qui êtes des spécialistes dans le domaine. Est-ce que vraiment l'éducation ou la formation de la main-d'oeuvre au Canada est en conflit avec les besoins du monde du travail?

Mr. Kovacs: I do not think it is a matter of conflict. We are starting with the basic education system, which goes through public school, high school, and in some cases post-secondary education, and we are saying, using that criterion, Canadian

[Traduction]

d'apprendre les nouveaux procédés. Le coût total de cette formation était de plus de 1 million de dollars. Ce coût est absorbé par l'entreprise privée—et je ne parle pas uniquement de notre propre compagnie mais de l'ensemble de l'entreprise privée—qui le considère comme le prix qu'il faut payer pour faire des affaires. Lorsque nous introduisons de nouveaux produits—qui demandent une nouvelle technologie, nous assumons la responsabilité d'améliorer les compétences de nos travailleurs.

Quant au congé éducatif rémunéré, comme Peter vous l'a déjà indiqué, il faut relever les normes éducatives, ce qui nous amène à une toute autre question. Mais en ce qui concerne le congé éducatif rémunéré, nous estimons qu'on ne félicite pas suffisamment l'entreprise privée de la formation qu'elle offre actuellement.

Le président: Madame Côté.

Mrs. Côté: Thank you, Mr. Chairman.

I would also like to thank the representatives of the Canadian Manufacturers' Association for coming to present its views and giving us the benefit of its experience in the Canadian labour market.

On page 1, at the very start of the second paragraph, you say something which I am delighted to hear, and I quote:

Canada has one of the world's most highly educated labour forces.

That would mean that employees, like Canadian employers, should be in a privileged position in relation to our competitors.

However, if we look at the results of the evaluation of the European Management Tribune's report we see that the results are not at all what we expected. We are in third place among major industrialized nations, particularly because of our level of education. On page 2 of your brief, however, with respect to evaluating the effectiveness of our human resources, you say things that make me cringe.

For instance, if we have the most highly educated workers in the world, how do you explain the fact that we are in 14th place in terms of the availability of qualified labour? How is it that we are in 19th place with respect to employee turnover and in 20th place when it comes to accepting techniques which produce labour? We are in 22nd place with respect to productivity growth and I find all this absolutely horrifying.

I would like to ask you a question I have already put to others but for which I have never been given an answer. I hope you will be able to answer it, as you are experts in the field. Do you believe there is really a conflict between educating or training the Canadian labour force and the requirements of the labour market?

M. Kovacs: Je ne pense pas qu'il s'agisse de conflit. Nous parlons du système éducatif fondamental, qui comprend l'école primaire, l'école secondaire, et parfois des études post-secondaires, et nous prétendons qu'en fonction de ce critère, les

[Text]

employees, individuals in Canada, are up there among the leaders of the world; and you would think, then, that should make our labour force very productive. But then we go on to look at some other factors, and these other factors, which we have outlined on page 2, obviously show that we have some problems. Otherwise we would not be in the mid to the worst in a number of these areas. These are really symptoms of the underlying problem, and I think the underlying problem is the traditional approaches which have been taken to employer and employee issues for many years.

• 1705

Probably there has been a very autocratic approach by a lot of management in the past; little concern for the impact of decisions on workers; little communication with workers; things like turnover and absenteeism. If people are really interested in their jobs and if they really feel motivated, we are not going to rate so badly in those areas, because people are going to want to come to work because they know it is important that they be there.

In some cases it may be as simple as pointing out to the employees the difficulties which are created when they are not at work. Perhaps some employees feel it does not matter whether they come to work or not, and therefore if they have some kind of excuse they decide not to turn up. So their commitment to coming to work has to be built up.

I am not saying everybody is lazy. I do not want to be misinterpreted in that fashion. But the absenteeism does indicate that there is a group who may not be coming to work as often as they should be. And all of these factors, motivation, industrial unrest, indicate the underlying problem: too much of a "we-they" rather than "we together" type of atmosphere. I think if we can improve our relationships, we are going to see some changes in these criteria.

I do not think you are going to see dramatic changes overnight. But I will be interested in looking at the 1983 report and comparing that with 1982 to see whether we have improved in some of these areas. Perhaps over a period of three years or five years, through Canadian employers and employees taking more constructive approaches to their relationships, we will see that we are doing better in some of these important criteria. At least it will be a signal to us.

Mr. Doyle: When we received this report, we also were very disturbed. It was certainly confusing. Some of them are very disappointing results—many of them. When we first received the report we said Canadians have some of the best resources in the world; we have more lumber and trees and minerals. Canadians have a workforce of generally young and healthy people, not very old and unproductive. They have spent many years in school, so we must assume they are very well educated. Relative to all the other countries in the world, the potential looks enormous.

We look at other statistics and we find we have had a great number of strikes in Canada; our productivity performance is

[Translation]

employés canadiens occupent l'un des premiers rangs dans le monde entier; on aurait donc tendance à conclure que notre main-d'œuvre canadienne devrait être très productive. Mais ensuite, nous examinons d'autres facteurs, et ceux-ci, précisés à la page 2, prouvent que nous avons manifestement un certain nombre de problèmes. Autrement, nous ne nous rangerions pas si bas sur l'échelle dans nombre de ces domaines. En fait, ce sont les symptômes du vrai problème qui soutend tout cela, et je crois que ce problème réside dans la méthode d'approche traditionnelle que nous appliquons depuis si longtemps pour régler les problèmes d'employeurs et d'employés.

Le patronat a probablement adopté une attitude plutôt autocratique dans le passé, ne se préoccupant guère de l'impact de ses décisions sur les travailleurs, communiquant peu avec les travailleurs, ce qui entraînait des problèmes posés par de fréquents renouvellements de personnel et un taux d'absentéisme trop élevé. Si les employés s'intéressent véritablement à leurs emplois, s'ils se sentent motivés, ces problèmes ne se poseront pas, car les employés sauront qu'il est important de venir travailler.

Dans certains cas, il s'agit simplement de signaler aux employés les difficultés qui surgissent lorsqu'ils sont absents. Certains employés peuvent croire qu'il importe peu qu'ils viennent au travail ou pas et, donc, décident de ne pas se présenter au travail après avoir trouvé un prétexte convenable. Il faut vraiment faire un effort pour édifier ce sens d'engagement au travail.

Je ne prétends pas que tout le monde est paresseux. Je ne veux pas qu'il y ait de malentendu en ce sens. Mais le taux d'absentéisme indique que certains employés ne viennent pas au travail aussi souvent qu'ils le devraient. Tous les facteurs, les problèmes de motivation, de troubles industriels, révèlent un problème sous-jacent, à savoir qu'il règne une atmosphère de rivalité et non pas d'unité. L'amélioration des rapports va amener des changements dans ce domaine.

Toutefois, ces changements ne viendront pas du jour au lendemain. Néanmoins, je serais intéressé de comparer le rapport de 1983 avec celui de 1982 pour voir si nous avons apporté des améliorations à certains égards. Sur une période de trois ou cinq ans, nous pourrions constater des progrès si les employeurs et les employés au Canada se mettent à considérer leurs rapports d'une façon beaucoup plus constructive. Du moins, les bases seront jetées.

M. Doyle: Nous avons également été bouleversés par ce rapport. Il nous a laissés très perplexes. Certains des résultats sont très décevants, la majeure partie, même. Les Canadiens jouissent de ressources qui sont parmi les meilleures au monde; nous avons plus de bois de construction, d'arbres et de minéraux. Les Canadiens ont une population active de travailleurs assez jeunes et en santé et qui est productive. Ils ont fréquenté l'école pendant des années, alors, il faut présu-mer qu'ils sont bien instruits. Par rapport à tous les autres pays du monde, notre capacité potentielle est énorme.

Toutefois, d'autres chiffres nous démontrent qu'il y a un grand nombre de grèves au Canada, que notre productivité est

[Texte]

very poor; our standard of living is not the no. 1 in the world. We rank sixth or something; it is very confusing again whether the numbers are correct.

When we received this report, we were very, very concerned. We spent a great deal of time at first putting out a report from ourselves, called "Competing in the Global Village", and the focus of that paper said management is part of the problem. We spent a great deal of time trying to decide what it is that perhaps we can identify as ways management can improve itself. Management is not the only part of the problem. There are problems on the labour front; in the way government is operating in Canada. But in terms of management, we looked at several different areas, in technology, capital accumulation, and human resources, and tried to offer very specific, concrete, and hopefully constructive ideas. Perhaps when we look at the report next year or in a couple of years, we will see some improvement.

But we agree fully that the results of this particular report by the people in Switzerland, looking from outside, looking inside at Canada—some of them are very disturbing.

The Chairman: Madam Côté.

Mme Côté: Monsieur le président, je comprends les raisons que vous avancez quant aux transformations qui se font dans le monde du travail, au conditionnement mental de la main-d'oeuvre qui doit vivre avec ces transformations et les accepter, ce qui ajouterait à l'efficacité de notre main-d'oeuvre. Mais ma question reste entière! Je me souviens avoir lu et en particulier, avoir vu à la télévision, une émission extrêmement intéressante où il était question d'une enquête sur la haute technologie. On entendaient des représentants de *Mitel*, de *Micom* et de *Northern Telecom* qui disaient que des diplômés ingénieurs des universités arrivaient chez eux avec aucune espèce de formation se rapportant aux nouvelles technologies.

Donc, on peut avoir, en principe et même en pratique, une main-d'oeuvre extrêmement instruite, je vous le concède. Mais il y a quand même un problème! J'ai deux enfants qui vont à l'université et j'aimerais bien qu'ils n'aient pas à se recycler lors de leur premier emploi..., quand même!

• 1710

Alors, quelles sont vos relations avec les maisons d'enseignement pour faire en sorte que la formation—et je ne dirais pas l'éducation—mais l'instruction et la formation répondent aux besoins du marché du travail dans sa réalité et dans l'évolution que vous y voyez? Comment faites-vous pour faire en sorte que les finissants d'universités soient mieux préparés à répondre aux besoins du marché du travail?

Mr. Doyle: It is again a very difficult issue. The educational system is something Canadians have been trying to improve for decades. If we meet 10 years from now, there will be ideas all of us can come up with that perhaps the system could be better yet.

We are very concerned that young people coming out of school perhaps do not have the appropriate training to step in to immediately fill some of the vacancies. The concern is that

[Traduction]

très faible et que notre niveau de vie n'est pas le meilleur au monde. Il arrive sixième, je crois. D'ailleurs, il s'agit de déterminer si les chiffres sont exacts.

Par conséquent, lorsque nous avons reçu le rapport, nous étions extrêmement inquiets. Nous avons consacré beaucoup de temps à la publication de notre rapport, intitulé «La concurrence dans le village terrestre», où nous avons montré les gestionnaires du doigt. Nous nous sommes longuement efforcés de proposer aux gestionnaires des moyens de s'aider eux-mêmes. La gestion n'est pas seule coupable ici. Le milieu ouvrier doit accepter sa part du blâme ainsi que le gouvernement qui gère les affaires du Canada. Nous avons proposé aux manufacturiers qu'ils s'aident eux-mêmes dans les secteurs comme la technologie, l'accumulation de capitaux et les ressources humaines et nous nous sommes attachés à proposer des méthodes précises, concrètes et, espérons-le, constructives. Peut-être que le rapport reflétera une amélioration d'ici un an ou deux.

Cependant, nous sommes entièrement d'accord que les résultats du rapport en question rédigé par les Suisses, qui nous regardent de l'extérieur, sont très inquiétants.

Le président: Madame Côté.

Mrs. Côté: Mr. Chairman, I understand the comments you have made regarding changes in the work force, the mental conditioning of the Canadian workers who must live with these changes and accept them, and that they would improve the efficiency in the work force. However, my question stands! I remember some articles and, particularly, an extremely interesting television program on a study of high technology. Representatives from *Mitel*, *Micom* and *Northern Telecom* appeared to explain that engineering graduates from universities had no specialized training in high technology.

So, although I do concede that we may, in principle, and even in practice, have a highly educated work force, there is still a problem! I have two children at university and I would not like them to have to retrain for their first job. After all!

So what is your relationship with educational institutions? How can training, and I do not mean education as such, but teaching and training meet the needs of the real labour market as it is evolving? What would you do to make sure that university graduates be better equipped to meet the needs of the labour market?

M. Doyle: Encore une fois, c'est une question très difficile. C'est depuis des décennies que les Canadiens essaient d'améliorer leur système d'éducation. D'ici 10 ans, nous aurons encore des idées sur les possibilités d'améliorer le système.

Nous nous inquiétons surtout à l'égard des jeunes finissants qui n'ont pas la formation nécessaire pour postuler et remplir les postes vacants. Les employeurs pourraient peut-être

[Text]

there are perhaps ways employers can improve their communications with educators. Perhaps there are ways in which educators can do better—the same for government, etc.

One of the real concerns we have is that outside groups, when they look at Canada, claim we have human resources which are the third best in the industrialized world—third best in the amount of education, etc. This is what others tell us. That is usually a measure of how many years they spent in school or whatever. There is no absolute measure of the quality or whatever of the people in the work force. It is a very difficult concept.

Even if it is true that we are the third best in the world, we can unquestionably do much better. I hope we can find ways to do better. Very specifically, one of the initiatives I am aware of that we have been involved in was a conference in the technology area on research and development and the role for industry and universities. There was very strong attendance from both the university community and industry. Since that time there has been a continuing dialogue about how to improve the technical aspect of what kind of training comes out of universities and some very exciting developments of the last couple of years.

We find that many universities have incorporated their research facilities or found various ways to link their actions more closely with industry, often the local industries. The firms located near the university have now developed joint programs or co-operative programs in which people can work in industry while studying at school. The University of Waterloo has been a pioneer in many of these areas over the last few years.

There have been several initiatives in which here have been some improvement. But despite outside organizations like the European Management Forum giving us a fairly high ranking, we can unquestionably do much better. I hope we will find ways to improve our educational system so people do come out of school with the appropriate training to slip right into work.

The Chairman: We will never finish here tonight. We will have to try to make our questions and answers, especially some of the answers, a bit shorter.

Mrs. Côté: We have very long answers.

The Chairman: Very long answers, very good answers . . .

Mme Côté: Ce sera ma dernière question. Je suis d'accord pour dire que les réponses sont très bonnes, mais j'aimerais avoir une réponse plus courte tout en étant aussi claire que possible.

L'Institut industriel du marché du travail qui a été annoncé au mois de septembre par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration et auquel vous participez s'intéresse-t-il au monde de l'éducation?

A simple yes or no.

Mr. Kovacs: The labour world is very interested. In fact, the Canadian Labour Congress and the Business Council on

[Translation]

améliorer leurs rapports avec les éducateurs. Par ailleurs, les éducateurs pourraient peut-être trouver des moyens d'améliorer les choses et il en va de même pour le gouvernement et ainsi de suite.

Les observateurs extérieurs prétendent que le Canada dispose de ressources humaines qui sont les troisième plus instruites dans le monde industrialisé. Voilà ce que nous disent les autres. Toutefois les années d'instruction n'indiquent pas de façon absolue la qualité des gens qui font partie de la population active. C'est un concept très difficile à définir.

Si, véritablement, nous sommes au troisième rang au monde, nous pouvons sans doute faire mieux. J'espère que nous pourrions trouver des façons d'améliorer notre situation. Plus précisément, nous avons participé à un congrès au sujet de la recherche et du développement technologique et le rôle de l'industrie et des universités. Celles-ci y étaient très bien représentées. Depuis lors, le dialogue sur les possibilités d'améliorer les connaissances technologiques des diplômés universitaires se poursuit. Il y a eu des résultats très intéressants depuis quelques années.

Nous constatons soit que les installations de recherche sont incorporées aux universités, soit que celles-ci ont trouvé les moyens de concerter leurs actions plus étroitement avec celles de l'industrie, et de l'industrie locale très souvent. Les firmes dont les bureaux se trouvent près d'une université ont élaboré des programmes conjoints ou coopératifs qui permettent aux étudiants de faire des stages pratiques dans l'industrie en même temps que leurs études. L'Université de Waterloo est pionnière dans plusieurs domaines depuis ces dernières années.

Plusieurs des initiatives ont porté fruit. Toutefois, malgré les cotes élevées faites par les organismes comme le Forum de gestion européenne, nous pouvons certes faire mieux. J'espère que nous trouverons les moyens d'améliorer notre système d'éducation pour que les finissants reçoivent la formation qui leur permettra d'entrer directement au marché du travail.

Le président: Nous n'allons jamais pouvoir terminer cette réunion. Il va falloir tenter de raccourcir les questions et, surtout, les réponses.

Mme Côté: Les réponses sont très longues effectivement.

Le président: Des réponses très longues mais de très bonnes réponses . . .

Mrs. Côté: This is my last question. I agree that the answers are good but I would like a shorter, more clear answer to this question.

Is the Industrial Labour Institute announced in September by the Minister of Employment and Immigration, and with which you are involved, interested in education?

Il suffit de répondre oui ou non.

M. Kovacs: Le monde du travail s'y intéresse vivement. En fait, le Congrès du Travail du Canada et le Conseil d'entre-

[Texte]

National Issues co-developed and co-sponsored the institute; labour is fully on board with this activity.

I just want to make one comment about your university education question: I have heard some university representatives say they do not think their job is to train people to go out and do a job in the work place. They are providing a broader education; they are teaching styles, philosophies and that sort of activity, and they do not necessarily feel the person should be able to step right into a job, pre-trained for that job.

Mme Côté: On devrait peut-être changer cette mentalité.

Merci.

The Chairman: Mr. St. Germain.

Mr. St. Germain: Thank you, Mr. Chairman. Gentlemen, my only real concern in your presentation is directly related to the honourable minister who just spoke in regard to educational standards. I do not feel you people have laid out in this and as well have really addressed . . . Youth unemployment in the Province of Newfoundland is 41%. I realize that is an extreme, but basically in the country it is 19%. Directly related to what the hon. member on the other side of the room was citing, really the focus of attention . . . As manufacturers and as employers, you are really not coming out and working with the provinces, who are responsible for education and directing the student and educational level at a certain level, to your needs.

• 1715

Would you mind commenting on that, please?

Mr. Surma: I think, as Peter indicated, there are a number of instances where we in industry have been contacted by universities and serve on advisory boards regarding curriculum selection and so forth, and there is a great deal of co-operation going in that area. I am speaking now primarily at the community college level and the university level. I am not really addressing myself to the secondary school level, and I agree with you that there may be a much larger problem than at the community college/university level that we are looking at when you are talking about the youth unemployment. You are really talking primarily, basically, about the 16- to 24-year-old group, and the 16-year-old has not even gone to university. You are right; this is a very crucial problem to us.

But as for preparing or getting individuals, as far as I am concerned, in my industry and a lot of other industries I think people who come out of the secondary schools are qualified for our jobs. I have no problem with the calibre of the people we get. When you are looking at the university grads, again I do not think we have a problem with the calibre of students we are getting.

In the distinct skill needs, I think there is that degree of co-operation. We and Sheridan College have a lot of dialogue going on. I know of industries that deal with Humber College,

[Traduction]

prise pour les questions d'intérêt national ont créé et parrainé l'Institut ensemble. Le milieu du travail endosse entièrement cette initiative.

Je voudrais faire un commentaire au sujet de la question d'éducation universitaire. Certains représentants d'université ont affirmé qu'il ne leur incombe pas de former les ouvriers pour le marché du travail. Ils estiment qu'ils fournissent une éducation plus générale, ils enseignent des styles, des philosophies et ainsi de suite. Ils ne croient pas nécessairement que le diplômé doit pouvoir entrer directement sur le marché du travail, équipé d'avance pour l'emploi qu'il postule.

Mrs. Côté: Perhaps that mentality should be changed.

Thank you.

Le président: Monsieur St. Germain.

M. St. Germain: Merci, monsieur le président. Messieurs, je ne voudrais que commenter votre allusion directe à l'honorable ministre qui vient de parler de normes d'éducation. Je ne pense pas que vous ayez expliqué la chose ni vraiment abordé la question . . . 41 p. 100 des gens sont en chômage à Terre-Neuve. Je sais qu'il s'agit-là d'un extrême, mais au pays le taux se situe généralement à 19 p. 100. Ma remarque est directement liée à ce qu'a déclaré le député de l'autre côté, le centre de l'attention est vraiment . . . En tant que manufacturiers et en tant qu'employeurs, vous ne vous engagez pas vraiment, vous ne travaillez pas avec les provinces, qui sont responsables de l'éducation et qui orientent l'étudiant et l'enseignement vers un certain but, pour répondre à vos besoins.

Voulez-vous nous dire ce que vous en pensez?

M. Surma: Comme l'a souligné Peter, je crois qu'il y a un certain nombre de cas où l'industrie a rencontré les représentants d'université. Nous avons siégé aux conseils consultatifs au sujet du choix des programmes d'étude par exemple. Il y a une grande coopération dans ce domaine. Je dois vous dire que c'est surtout au niveau du collège communautaire et de l'université. Je ne songe pas vraiment au niveau de l'école secondaire, mais je suis d'accord avec vous, le problème y est peut-être beaucoup plus important qu'au niveau du collège communautaire et d'université, lorsqu'il est question de chômage des jeunes. Vous parlez surtout, et en premier, du groupe des 16 à 24 ans, et le jeune qui a 16 ans ne s'est même pas rendu à l'université. Vous avez raison, cela nous pose un problème crucial.

Pour ce qui est de préparer ou d'obtenir du personnel, en autant que je suis concerné, dans mon industrie et dans beaucoup d'autres également, les élèves qui sortent de l'école secondaire peuvent faire notre travail. Le calibre des gens que nous embauchons ne nous pose pas de problème. Pour ce qui est des diplômés d'université, là encore, nous n'avons pas de difficulté quant au calibre des étudiants que nous embauchons.

Pour ce qui est des compétences particulières, nous avons obtenu, je crois, ce degré de coopération. Un dialogue s'est établi entre nous-mêmes et le collège Sheridan. Je connais des

[Text]

for instance, in Ontario. They have a lot of dialogue going on. We get numerous requests asking us for technical assistance in developing their curriculum. So there is a great deal of that collaborative process going on.

Mr. Kovacs: There really have never been more options for students to pursue than exist right now at the high school level. They need computers to do their timetables, they have so many options. Community colleges offer courses that were never dreamed of when I was going to school, and that is not all that long ago.

I think what we need to get is much better and earlier signals coming into our educational systems about where the job possibilities are going to exist. Now, any of the projection systems or estimation systems that have been developed in the past have been colossal failures, and certainly, there is scepticism about COPS. But COPS is the mechanism that all our eggs are going into, and we are going to do all we can to try to make that system work by providing industry input to it, probably on a sector or subsector basis. Hopefully, the output will then be fed back into the systems and will be conveyed to students at times when they need to make some of these key choices about what courses to take, so that will lead them into training and education which will be relevant to the labour market.

Mr. St. Germain: One quick aspect. The degrees of productivity are directly related to competitiveness as far as worker productivity . . . Given the approach you are taking and the mentality that is in the workforce right now, you say we are going to be able to hold their jobs. I tend to disagree with you. I think the productivity level of our workers is . . . I do not want to say the entire responsibility lies with you people, but you basically are considered the leaders, as the employers. What definitive action are you taking to improve the productivity of the worker?

• 1720

Mr. Surma: I will respond to it briefly and then I will let Peter or Paul answer.

Productivity, of course, involves a great many things. It involves capital investment. It is not only necessarily worker output, there are a lot of things that go into productivity and improving overall productivity.

But getting back to the employee himself, how are we changing the attitudes or trying to change attitudes of employees, the unions? Again, I can speak on behalf of our industry and some of the things we are doing. We are really working on changing attitudes and getting people involved in decisions and in the workplace that affect them day to day in their operation. We have a phrase we use that we have finally learned to use the minds of the people because it comes with

[Translation]

industries qui font affaire avec le Collège Humber, par exemple, en Ontario. Un dialogue s'est également établi entre eux. Nous recevons de nombreuses demandes de participation à l'élaboration de programmes d'étude. Par conséquent, la collaboration existe dans la majorité des cas.

M. Kovacs: Il n'y a vraiment jamais eu plus d'options ou de choix pour les étudiants qu'il y en a présentement au niveau secondaire. Les élèves ont besoin d'ordinateurs pour établir leurs horaires, à cause des nombreux choix qui s'offrent à eux. Les collèges communautaires offrent des cours dont nous n'avions jamais rêvé lorsque nous fréquentions l'école, pourtant il n'y a pas si longtemps.

Ce que nous aimerions obtenir, ce sont de meilleures indications, le plutôt possible, pour notre système d'enseignement afin de savoir où il y aura des perspectives d'emploi. Ces systèmes de projection ou d'évaluation qui ont été mis au point par le passé ont connu un échec énorme, et on est certainement sceptique quant aux systèmes de projection des professions au Canada. Cependant, S.P.P.C. est le mécanisme où le panier dans lequel nous plaçons tous nos oeufs, mais nous allons faire tout ce que nous pouvons pour que le système fonctionne en offrant l'apport de l'industrie, sur une base sectorielle ou sous-sectorielle. Nous espérons qu'il en résultera un retour d'informations dans les systèmes afin que les étudiants puissent se renseigner lorsqu'ils en ont besoin pour faire des choix importants quant aux cours à suivre. Ils auront ainsi une formation et une éducation qui seront plus conformes aux besoins du marché du travail.

M. St. Germain: Permettez-moi de souligner rapidement un autre aspect. Les degrés de productivité sont directement reliés à la concurrence en autant que la productivité du travailleur . . . Étant donné cette approche que vous adoptez et la mentalité qui existe dans la population active présentement, vous déclarez que nous allons pouvoir retenir leurs emplois. Je suis porté à être en désaccord. À mon avis, un niveau de productivité de nos travailleurs se situe . . . Je ne veux pas dire que toute la responsabilité vous revient, mais vous êtes surtout vous comme étant les chefs de file, comme les employeurs. Quelles mesures précises adoptez-vous pour améliorer la productivité du travailleur?

M. Surma: Je vais vous répondre brièvement et laisser ensuite à Peter ou Paul la chance de répondre aussi.

La productivité suppose évidemment un grand nombre de choses. Elle comprend les investissements. Il ne s'agit pas seulement du rendement des travailleurs nécessairement, mais il y a beaucoup de choses qui entrent dans la productivité ou qui peuvent améliorer la productivité globale.

Pour revenir à l'employé, comment pouvons-nous changer les attitudes ou du moins tenter de changer les attitudes des employés et des syndicats? Là encore, je parle au nom de notre industrie et de certaines choses que nous faisons. Nous travaillons vraiment à changer les attitudes, à voir à ce que les gens prennent des décisions dans le milieu du travail qui auront un effet sur eux quotidiennement. Nous disons souvent

[Texte]

the same \$20 per hour we are paying for using their bodies. And that is true.

We have changed dramatically over the last three years, and more and more we are getting input from the employees in how to improve their jobs, because they are the ones who know more about their jobs than anybody else in that plant. I am speaking now of plant environment, but it also applies to office environment where we are doing the same thing. What we are doing is getting down to the individual who knows the most about the job and asking him what we can do to improve his job, to improve productivity, and we are getting tremendous results. That is one thing.

Mr. Kovacs: I think we addressed that question in some of our earlier comments. The CMA is trying to take a leadership position, and through our submissions, our publications, our seminars, our transcripts to explore ideas and make suggestions, to assist our members in improving their human resource management techniques to the degree that we succeed and they succeed there should be an improvement in productivity.

The Chairman: I have a few short questions. I do not know how long the answers will be. An article in *The Gazette* last week, on the front page, the headline was "Bank, full employment million miles away", and in an article in *The Bank of Montreal Business Review* it said that Canada's hopes for full employment appear to be a million miles away and it is more than likely the jobless rate will reach 13% by 1990. That is a bank speaking through its official publication. It does not seem to jibe with what you have told us today. Do you have any comments on that kind of statement?

Mr. Doyle: As an economic statement, I will try to respond to it as an economist. There are a variety of ways of projecting the future. I would say that is one of the more pessimistic views of where we are going. Very specifically, that is not the view we have of the future. We see unemployment continuing to go down in the foreseeable future. The expression was the end of the century; we think unemployment will be considerably lower than it is now, perhaps in the 5% range and not in the 13% range.

The difference is: Do you believe that the system works? We have seen a lot of very positive developments. We are seeing industry putting more resources into trying to deal with human resources; more effort into dealing with technology by ID expenditures doubling; and over the last three or four years, at least in terms of industrial R&D, we are seeing a greater focus on international markets. Our members increased their exports last year by substantial proportions. Despite the downturn in the economy, Canadian manufacturers were both able to displace more imports and at the same time increase exports that helped cushion the severe impact of the recession last year.

[Traduction]

que nous avons finalement appris à utiliser les cerveaux des employés, par seulement leurs corps. Et c'est tout à fait vrai.

Nous avons changé très sérieusement depuis trois ans, de plus en plus, les employés ont leur mot à dire sur la façon dont on peut améliorer leur emploi, car c'est eux qui connaissent vraiment ce qu'il y a à faire plus que n'importe qui d'autre dans l'usine. Je parle évidemment du milieu usine, mais cela s'applique également au milieu bureau où nous procédons de la même façon. Nous nous adressons vraiment à la personne qui connaît le plus son travail et nous lui demandons ce que nous pouvons faire pour l'améliorer, pour améliorer la productivité, nous obtenons ainsi des résultats étonnants. Voilà.

M. Kovacs: Je crois que nous avons répondu à cette question un peu plus tôt. L'AMC essaie de jouer un rôle de chef de file, et par le biais de nos mémoires, de nos publications, de nos séminaires, de nos transcriptions, nous tentons d'explorer des idées, de faire des suggestions pour aider nos membres à améliorer leurs techniques de gestion des ressources humaines et dans la mesure où nous réussissons et eux également, la productivité devrait être améliorée.

Le président: Je voudrais poser quelques courtes questions. Je ne sais pas si les réponses seront longues. Il y avait dans *The Gazette* la semaine dernière, un article en première page portant le titre suivant: *Bank, full employment million miles away*, (on ne connaîtra pas avant une éternité de plein emploi dans les banques), on disait dans un autre article de la revue d'affaires de la Banque de Montréal, que les espoirs des Canadiens d'obtenir le plein emploi semblent bien loin à l'horizon et il se pourrait même que le taux de chômage atteigne 13 p. 100 d'ici 1990. Voilà ce qu'une banque disait par le biais de sa revue. Il ne semble pas que cela concorde avec vos déclarations d'aujourd'hui. Avez-vous des commentaires à ce sujet?

M. Doyle: Étant donné qu'il s'agit d'une déclaration sur le plan économique, je vais tenter de répondre en tant qu'économiste. Il y a diverses façons de prévoir l'avenir. Je dirais qu'il s'agit-là d'une des vues les plus pessimistes quant à la voie que nous empruntons. Ce n'est pas, pour parler de façon précise, l'opinion que nous avons de l'avenir. Nous croyons que le chômage continuera à diminuer dans un avenir prévisible. On a parlé de la fin du siècle, nous croyons que le chômage sera beaucoup inférieur à ce qu'il est présentement, il se situera peut-être à 5 p. 100 et non pas à 13 p. 100.

La différence provient de la question qu'on se pose: est-ce qu'on croit que le système fonctionne? Nous avons connu de nombreux développements très positifs. Nous sommes témoins que l'industrie injecte plus de fonds pour essayer de régler cette question des ressources humaines; elle fait plus d'efforts sur le plan technologique en doublant les dépenses du DI, au cours des trois ou quatre dernières années, du moins pour la recherche et le développement industriel, nous avons mis davantage l'accent sur les marchés internationaux. Nos membres ont augmenté leurs exportations l'an dernier de façon très importante. En dépit de la récession, les manufacturiers canadiens ont pu évincer plus d'importations et en même temps augmenter leurs exportations qui ont aidé à absorber le choc sérieux qu'a causé la récession l'an dernier.

[Text]

All in all, we are just very optimistic. Technology is one of the main factors that is going to help us do well throughout the rest of the century, and unemployment is not going to go up to 13% but, indeed, it is going to be climbing down to more acceptable levels than it is right now.

The Chairman: I am inclined to agree with you. Some witnesses before this committee have pointed out how once governments—not just the federal government but governments in Canada—with the co-operation of business, and, I say, to a certain extent with labour, decided to bring down the rate of inflation, within a period of less than two years it declined from almost 12%-13% down to 5%. It suggested to us in this committee, studying this subject, that if we put the same effort into employment creation and dealing with unemployment, we probably could achieve similar results.

• 1725

On that point, and taking up the questions Mr. Bachand asked with respect to the sharing of the work in society, I have an article here by Leonard Shifrin, who writes on social issues, and he refers to a report of the European Economic Commission which stated that half a reduction in working hours translates into extra jobs and the other half into increased productivity. In other words, if the Canadian workweek were reduced by 10%, say from 40 hours to 36 hours per week, that should produce a 5% increase in jobs and would cut our unemployment rate almost in half.

He goes on to point out that a few years ago, in the immediate post-war period, we had a 60-hour workweek, and we had full employment in the early 1950s with not maybe a 60-hour but close to a 60-hour workweek. He says if we still had that number of hours per week in our labour force we would have a 40% unemployment rate.

When you were answering Mr. Bachand about the movement to shorter hours . . . and that can be put into operation not only by a shorter workweek but by longer holiday periods and more fixed holidays and paid educational leave or whatever, turnover of workers. Just as you say that the movement to technology did not start 10 years ago but it started in the Industrial Revolution, it seems to me that the movement to shorter hours because of higher productivity in our capital equipment and so on also is a factor maybe that the Bank of Montreal did not consider, and other innovations.

Mr. Doyle: If I can comment briefly on that, it is a fact that over a very long period of time we have been shortening the Canadian worktime, and I want to expand on that by using some of the other concepts you have just touched on. Besides the number of hours worked in a typical week, we also affect time by the number of holidays during the year, average vacation time and paid time off. A recent study by a professor at the University of Calgary indicates that over the last 20 years the average worktime in Canada has decreased by 30%, a fairly remarkable number, and most of the change has not

[Translation]

En définitive, nous sommes très optimistes. La technologie représente un des facteurs principaux qui nous aideront à bien nous comporter pendant tout le reste du siècle, et le chômage ne doit pas augmenter de 13 p. 100 mais plutôt diminuer à un niveau plus acceptable qu'il ne l'est présentement.

Le président: Je suis porté à être d'accord avec vous. Certains témoins qui ont comparu devant le Comité ont souligné comment, à une époque, les gouvernements, non pas seulement le gouvernement fédéral mais les gouvernements provinciaux, avec la coopération des entreprises et jusqu'à un certain point les syndicats, décidèrent de faire baisser le taux d'inflation, et au cours d'une période de moins de deux ans, il est passé de près de 12 à 13 p. 100 à 5 p. 100. Cela nous porte à penser, nous au Comité, que si nous déployons les mêmes efforts pour la création d'emplois et pour régler la situation du chômage, nous pourrions probablement obtenir les mêmes résultats.

Pour poursuivre sur les propos de M. Bachand au sujet du partage du travail, j'ai devant moi un article rédigé par Leonard Shifrin, au sujet de questions d'ordre social. Il fait allusion à un rapport de la Commission économique européenne qui dit que la moitié d'une réduction des heures de travail est reflétée dans des emplois supplémentaires, et l'autre moitié dans une productivité accrue. Autrement dit, si la semaine de travail au Canada était réduite de 10 p. 100, de 40 heures à 36 heures par semaine, il devrait en découler une augmentation d'emploi de 5 p. 100, et une réduction du taux de chômage de presque la moitié.

Il signale plus loin qu'il y a quelques années, dans la période tout de suite après la guerre, la semaine de travail était de 60 heures, et nous avons connu une période de plein emploi au début des années 50, avec une semaine de travail de presque 60 heures. Il dit que si la population active travaillait toujours 60 heures par semaine, le taux de chômage serait de 40 p. 100.

Tout à l'heure vous avez répondu à une question posée par M. Bachand au sujet de la tendance d'avoir également avoir des périodes de vacances plus longues, plus de jours fériés, des congés d'éducation payés, tout cela facilite un plus grand roulement des travailleurs. Vous avez dit que le virage technologique n'a pas été amorcé il y a 10 ans mais au moment de la révolution industrielle. De la même façon, il me semble que cette tendance d'avoir des heures de travail plus courtes résulte d'une productivité accrue de nos biens de capital, et caetera. Il s'agit là d'un facteur dont la Banque de Montréal n'a peut-être pas tenu compte.

M. Doyle: Permettez-moi de faire un bref commentaire. Il est vrai que nous raccourcissons les heures de travail au Canada depuis très longtemps. Je veux développer un peu en faisant allusion à certaines des autres notions que vous venez de mentionner. Nous pouvons modifier les heures de travail non seulement en changeant le nombre d'heures de travail par semaine, mais également en augmentant le nombre de jours fériés par an, les congés annuels moyens, et les congés payés. D'après une étude effectuée récemment par un professeur de l'Université de Calgary, la moyenne des heures de travail au

[Texte]

been reducing the workweek but increasing the number of holidays, vacation time, etc. So it is a trend that is continuing.

One of the important concepts associated with that is if you do reduce the workweek you have more leisure time. You do benefit from having a shorter workweek, but there is also the cost that the total GNP pie or whatever, the total amount of production taking place in the economy, is also reduced because you are not working. You are consuming leisure and so . . .

The Chairman: Let me just intervene. Is not the productivity of our machinery picking up, the fact that while men are working less the machines are producing much more? If you look at the agricultural industry, they have increased production a hundred-fold whereas they have decreased in manpower by a considerable amount.

Mr. Doyle: Correct. So despite the fact that Canadian society has reduced its annual worktime by 30% in the last 20 years the production per worker is still higher than it was 30 years ago. Canadians are generally better off. However, the decision further to accelerate that process would mean the amount of that pie to share around is not still there to grow. It is only through greater contribution by greater effort to work that we can further increase the size of that pie beyond what the machinery is providing.

Mr. McGrath: A supplementary.

The Chairman: Yes, Mr. McGrath.

Mr. McGrath: I would direct my question to the gentleman who just spoke. Perhaps full employment as originally intended—i.e., in the sense of full-term, steady jobs . . . is no longer a sensible and realistic goal; what should be avoided is defining the problem away by merely changing the notion of what constitutes an acceptable unemployment rate. Do you agree with that statement?

Mr. Doyle: Again, within the economics profession I see that as one of the problems of the profession, that often problems are defined away. Very recently they have renewed the debate about what is full employment in Canada, what is the number. To me unemployment right now is not acceptable so obviously we are not at full employment, but redefining what we mean by employment is certainly not the answer to our problems. The answer to our problems is to improve the rate at which the economy is growing, the rate at which we are creating wealth in this country, and the rate at which we are providing opportunities to the people who would like to work.

• 1730

Mr. McGrath: But if you take into account regional factors in this country in the same way that we seasonally adjust unemployment data, if you used the same factors, surely it is possible for our economists to agree on what would constitute full employment in this country. Is it a level of unemployment of 3%, 4%, 5%, 6% . . . ? It is an intriguing question and nobody seems to want to address it.

[Traduction]

Canada a diminué de 30 p. 100 depuis 20 ans, ce qui est assez remarquable. Ce changement résulte moins d'une réduction de la semaine de travail et davantage d'une augmentation du nombre de jours fériés, des congés annuels, et caetera. Il s'agit donc d'une tendance qui continue.

L'un des aspects importants de cette tendance est une semaine de travail réduite qui donne aux travailleurs davantage de loisirs. Donc même si une semaine de travail réduite a certains avantages, il ne faut pas oublier que le produit national brut est diminué. Le travailleur consomme des services de loisir, et donc . . .

Le président: Permettez-moi d'intervenir. N'est-il pas vrai que la productivité de nos machines est plus élevée, et même si les hommes travaillent moins, les machines produisent davantage? Dans le cas de l'agriculture, par exemple, la production a été augmentée de 100 p. 100, tandis que la main-d'oeuvre a diminué considérablement.

M. Doyle: C'est exact. Donc même si les heures de travail des Canadiens ont diminué de 30 p. 100 depuis 20 ans, la production par travailleur est aussi élevée qu'elle l'était il y a 30 ans. En général les Canadiens sont en meilleure posture. Cependant, si nous décidons d'accélérer davantage cette tendance, il pourrait y avoir des problèmes, car le gâteau qu'il faut se partager ne peut plus s'accroître. On ne peut augmenter le gâteau qu'en faisant de plus grands efforts et en devenant plus productifs.

M. McGrath: Une question supplémentaire.

Le président: Oui, monsieur McGrath.

M. McGrath: Ma question s'adresse au monsieur qui vient de parler. Seriez-vous d'accord pour dire que le plein emploi, dans sa signification initiale, c'est-à-dire des emplois permanents n'est plus un objectif réaliste; et qu'on devrait essayer de résoudre le problème en changeant la définition d'un taux de chômage acceptable?

M. Doyle: Un des problèmes des économistes c'est qu'ils ont tendance à résoudre les problèmes en établissant de nouvelles définitions. Dernièrement ils ont réouvert le débat en ce qui concerne la définition du plein emploi au Canada. À mon avis, le taux de chômage actuel est inacceptable, donc on ne connaît certainement pas le plein emploi. Mais nous n'allons certainement pas résoudre nos problèmes en trouvant de nouvelles définitions de la notion de l'emploi. Nous pouvons régler nos problèmes en augmentant le rythme de croissance de l'économie, le rythme de création de richesses et le rythme de création d'emplois pour ceux qui veulent travailler.

M. McGrath: Si on tenait compte des facteurs régionaux de la même façon que nous tenons compte du coefficient saisonnier dans les données sur le chômage, il devrait être possible pour les économistes de convenir sur ce qui constitue le plein emploi au Canada. S'agit-il d'un taux de chômage de 3 p. 100, 4 p. 100, 5 p. 100 ou 6 p. 100? C'est une question intéressante à laquelle personne ne semble vouloir s'attaquer.

[Text]

Mr. Doyle: Specifically, when you raise the concern about regional disparities within Canada, particularly those looking at the provinces in eastern Canada, and the relation in terms of unemployment and income levels between different regions in Canada, we have disparities which are in existence and which have been in existence for many years. And despite fairly enormous efforts by this government and by other governments, both federally and provincially, disparity still exists. We can come up with definitions of what our goals should be and where we are trying to go. I think that is useful. But the net result is that we still have further to go and we still have problems.

Mr. McGrath: For the purpose of the record, that quotation was from the government's submission to the MacDonald Royal Commission on the Economic Union and Development Prospects for Canada.

The Chairman: I have just been advised by the clerk that there is another group pressing to get into this room. If there are no further questions, I would like to thank The Canadian Manufacturers' Association.

I should point out that we, up to this point, have not had as many employer groups as we would have liked. We have had several unions, youth groups, economists, academics and social engineers, all of who have given us very good testimony. It is great to have the balance of the employer/manufacturer before us, and we intend to have some groups which belong to your association as well.

On behalf of the committee I want to thank you for your appearance and your brief today.

The meeting is adjourned.

[Translation]

M. Doyle: Vous avez parlé des disparités régionales, en particulier pour ce qui est des provinces de l'Est. Les différences des taux de chômage et des niveaux de revenu entre cette région et les autres régions du Canada existent depuis beaucoup d'années. Malgré des efforts considérables de la part et du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, la disparité existe toujours. Je pense qu'il est utile de définir nos objectifs. Mais, en fin de compte, nous avons du progrès à faire et des problèmes à résoudre.

M. McGrath: Je tiens à signaler, pour les besoins du dossier, que la citation a été tirée de l'exposé présenté par le gouvernement à la Commission royale d'enquête sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada.

Le président: Le greffier vient de me dire qu'il y a un autre groupe qui veut utiliser la salle. S'il n'y a pas d'autres questions, j'aimerais remercier l'Association des manufacturiers canadiens.

Je tiens à souligner que, jusqu'ici, nous n'avons pas entendu autant de représentants des employeurs que nous l'aurions souhaité. Nous avons entendu plusieurs syndicats, des groupes de jeunes, des économistes, des universitaires et des spécialistes en sciences sociales, qui ont donné, tous, de très bons témoignages. Il est très bien d'équilibrer un peu les témoignages en écoutant le point de vue des employeurs/manufacturiers. Nous avons l'intention d'entendre également certains groupes qui font partie de votre association.

Au nom du Comité, je tiens à vous remercier de votre comparution et de votre mémoire.

La séance est levée.

(Text)

Mr. Doyle: Specifically, when you take the regional disparities with Canada by generally those looking at the provinces in eastern Canada with the relative in terms of unemployment and income growth. Now, different regions in Canada, we have disparities which are in eastern and which have been in existence for many years. And despite fairly enormous efforts by the government and by other governments, both provincial and provincial, disparity will exist. We can come up with adjustment of what our goals should be and where we are trying to go. I think that is useful. But the real issue is that we still have further to go and we still have problems.

Mr. McEwen: For the purpose of the record, that quotation was from the government's submission to the Macdonald Royal Commission on the Economic Union and Development Prospects for Canada.

The Chairman: I have just been advised by the clerk that there is another group pending to get into this room. If there are no further questions, I would like to thank The Canadian Manufacturers' Association.

I should point out that we, up to this point, have not had as many employer groups as we would have liked. We have had many worker, union, groups, economists, academics and social

groups. It has also included the employer/manufacturing groups and we intend to have some groups which belong to the worker union as well.

On behalf of the committee I want to thank you for your contribution and your time today.

From the Ford Motor Company of Canada:

Mr. Stanley J. Surma, Vice-President, Industrial Relations.

From The Canadian Manufacturers' Association:

Mr. Peter S. Doyle, Director, Industrial Relations;

Mr. Paul J.E. Kovacs, Economist.

(Translation)

M. Doyle: Plus spécifiquement, quand on prend les disparités régionales en ce qui concerne le chômage et la croissance économique au Canada, on a des disparités qui existent depuis de nombreuses années dans les régions de l'est et qui ont existé pendant de nombreuses années. Malgré de très importants efforts du gouvernement et de ceux des autres gouvernements, tant provinciaux que provinciaux, les disparités continueront d'exister. On peut discuter de ce qu'on veut faire et de ce qu'on veut atteindre. Je pense que c'est utile. Mais le vrai problème est que nous avons encore beaucoup à faire et que nous avons encore des problèmes.

M. McEwen: À titre de référence, pour les besoins du dossier, que la citation a été faite de la soumission présentée par le gouvernement à la Commission royale d'enquête sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada.

Le président: Le président vient de me dire qu'il y a un autre groupe qui veut entrer en séance. S'il n'y a pas d'autres questions, j'aimerais remercier l'Association des manufacturiers canadiens.

J'aimerais souligner que jusqu'à présent, nous n'avons pas entendu autant de représentants des employeurs que nous l'aurions souhaité. Nous avons eu beaucoup de groupes de travailleurs, d'économistes, des groupes

de services sociaux, de groupes de très bons témoignages. Il est très bon d'obtenir un peu les témoignages en ce qui concerne le point de vue des employeurs/manufacturiers. Nous avons l'intention d'inviter également certains groupes qui appartiennent aux syndicats.

En nom du Comité, je tiens à vous remercier de votre contribution et de votre temps.

De Ford du Canada Limitée:

M. Stanley J. Surma, vice-président, Relations industrielles.

De L'Association des manufacturiers canadiens:

M. Peter S. Doyle, directeur, Relations industrielles;

M. Paul J.E. Kovacs, économiste.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 55

Tuesday, November 15, 1983

Chairman: Hon. Warren Allmand

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Labour, Manpower and Immigration

RESPECTING:

Document entitled "Perspective on Employment"

WITNESSES:

(See back cover)

First Session of the

Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 55

Le mardi 15 novembre 1983

Président: L'hon. Warren Allmand

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent du*

Travail, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

CONCERNANT:

Document intitulé: «Perspective d'emploi»

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Première session de la

trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

STANDING COMMITTEE ON LABOUR,
MANPOWER AND IMMIGRATION

Chairman: Hon. Warren Allmand

Vice-Chairman: Mr. André Bachand

COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL, DE LA
MAIN-D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION

Président: L'hon. Warren Allmand

Vice-président: M. André Bachand

MEMBERS/MEMBRES

Jean-Guy Dubois
Raymond Dupont
Jim Hawkes
Otto Jelinek
Normand Lapointe
Paul-André Massé
James A. McGrath
Nelson A. Riis—(10)

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Ursula Appolloni
Rémi Bujold
Alexandre Cyr
Maurice A. Dionne
Robert Gourd
Dave Rooney
Bill Jarvis
John Kushner
Gerry St. Germain
Cyril Keeper—(10)

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 69(4)(b)

On Tuesday, November 15, 1983:

Otto Jelinek replaced Albert Cooper;
Nelson A. Riis replaced Dan Heap.

Conformément à l'article 69(4)(b) du Règlement

Le mardi 15 novembre 1983:

Otto Jelinek remplace Albert Cooper;
Nelson A. Riis remplace Dan Heap.

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, NOVEMBER 15, 1983
(64)

[Text]

The Standing Committee on Labour, Manpower and Immigration met at 3:36 o'clock p.m., this day, the Chairman, Mr. Warren Allmand, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Allmand, Dubois, Hawkes, Jelinek, Massé, McGrath and Riis.

Alternates present: Mrs. Appolloni, Messrs. Bujold, Cyr and St. Germain.

In attendance: From the Library of Parliament: Mr. Kevin Kerr, Research Officer.

Witnesses: From the Canadian Federation of Independent Business: Mr. John Bulloch, President; Mr. Brian Gray, Vice-President and Marianne Antoniak, Director of National Affairs.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference relating to the document entitled "Perspective on Employment".

Mr. Bulloch made an opening statement and with the witnesses answered questions.

At 5:47 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 15 NOVEMBRE 1983
(64)

[Traduction]

Le Comité permanent du travail, de la main-d'oeuvre et de l'immigration se réunit aujourd'hui à 15h36, sous la présidence de M. Warren Allmand (président).

Membres du Comité présents: MM. Allmand, Dubois, Hawkes, Jelinek, Massé, McGrath et Riis.

Substituts présents: M^{me} Appolloni, MM. Bujold, Cyr et St. Germain.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: M. Kevin Kerr, chargé de recherche.

Témoins: De la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante: M. John Bulloch, président; M. Brian Gray, vice-président et Marianne Antoniak, directeur des Affaires nationales.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi relatif au document intitulé: «Perspective d'emploi».

M. Bulloch fait une déclaration préliminaire et, assisté par les témoins, répond aux questions.

A 17h47, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Tuesday, November 15, 1983

• 1537

The Chairman: Because there is a vote scheduled for later this afternoon, I think we should get under way as quickly as we can. I apologize for being a little late. I was stuck on the telephone.

Before I call on the witnesses, I would just like to leave something with you which you can think about during the meeting and report to me on at the end. It was suggested just before we went on break that we have a steering committee meeting to decide on our future business and the writing of a report, and I would like to suggest that we have such a steering committee on Thursday morning at 9.30. You can think about that during the meeting, see if it is convenient with you, and if it is, confirm it at the end. If not, you can think of alternative dates. We were trying for tomorrow afternoon, but because of Mr. Baker's funeral we cannot have it then. So Thursday is the next available day. Some members want to participate in the fisheries debate, once the House starts at 11.00 o'clock, so it will have to be some time before 11.00 o'clock.

Mr. McGrath: Before you proceed, Mr. Chairman, if you recall, you yourself raised the question of the lack of press coverage of the deliberations of this committee and the important work it has undertaken. I notice there has not been any perceptible change since you raised it. We were wondering what response you got from the press.

The Chairman: It was suggested that I write a letter to the President of the Press Gallery, and to Canadian Press, because they usually have a labour and employment writer, and we were wondering where he was on several occasions. I have not yet written the letter, because I have an enormous backlog on my dictaphone, but I telephoned people at the Press Gallery and mentioned it to them, and the next day we had several reporters here—I forget who the witnesses were on that; it was the last meeting before we broke. But today it does not look as if we have had much response. I should write the letter.

Mr. McGrath: You do not need to write a letter as such. All you need to do is take the verbatim account of our proceedings of that day and send it to the president of the gallery and whomever, because that says it all.

• 1540

The Chairman: That is a good suggestion, Mr. McGrath.

Mr. McGrath: We cannot operate here in isolation. If the public are not aware of what we are doing and if important witnesses, such as the Canadian Federation of Independent Business, appear before us and it is not reported, then, of course, we will get the same kind of response . . .

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le mardi 15 novembre 1983

Le président: Comme on a prévu un vote pour la fin de l'après-midi, je crois que nous devrions commencer sans tarder. Je m'excuse d'être arrivé un peu en retard, mais j'étais retenu au téléphone.

Avant de céder la parole aux témoins, je voudrais vous dire une chose à laquelle vous devriez réfléchir pendant la séance, pour que nous en discutons à la fin. Juste avant la pause, on nous a suggéré de convoquer le comité directeur afin de décider de notre ordre du jour et de la rédaction d'un rapport. Je propose que cette réunion ait lieu jeudi matin, à 9h30. Pensez-y pendant la réunion, voyez si cela fait votre affaire, et le cas échéant, dites-le moi à la fin. Sinon, nous essaierons de trouver un autre moment. Nous avons prévu demain après-midi, mais à cause des funérailles de M. Baker, ce ne sera pas possible. Jeudi est le prochain choix. Certains députés voudront sans doute participer au débat sur les pêches; la Chambre commençant à siéger à 11 heures, la réunion devra se tenir avant cette heure.

M. McGrath: Avant de poursuivre, monsieur le président, vous souvenez-vous d'avoir soulevé le problème de l'absence des journalistes aux séances du Comité, malgré l'importance du travail qui y est fait? Je remarque qu'il n'y a eu aucun changement perceptible depuis lors. Je voudrais savoir quelle réaction vous avez eu de la presse.

Le président: On a suggéré que j'écrive au président de la tribune de la presse et à la Presse canadienne, parce qu'on a là-bas, en général, un journaliste qui s'occupe des questions de main-d'oeuvre et d'emploi. À plusieurs reprises, on s'est demandé où il pouvait bien être. Je n'ai pas encore écrit cette lettre, parce que j'ai déjà beaucoup de choses enregistrées sur mon dictaphone. J'ai tout de même téléphoné aux responsables de la tribune de la presse pour leur mentionner ce problème et, le lendemain, il se trouvait plusieurs journalistes dans la salle. J'oublie malheureusement qui étaient les témoins ce jour-là. C'était notre dernière réunion avant l'ajournement. Il semble toutefois qu'aujourd'hui, ce ne soit pas meilleur qu'auparavant. Je devrais vraiment écrire cette lettre.

M. McGrath: Ce n'est peut-être pas nécessaire d'écrire une lettre. Vous pourriez tout simplement faire parvenir le compte rendu de nos délibérations d'aujourd'hui au président de la tribune, ou à qui de droit. Cela se passerait d'explications.

Le président: C'est une bonne idée, monsieur McGrath.

M. McGrath: Nous ne pouvons pas travailler en vase clos. Si la population n'est pas au courant de ce que nous faisons et si les témoins importants, comme la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, comparaissent devant nous en l'absence des journalistes, nous n'aurons pas le même genre de réaction que si . . .

[Texte]

The Chairman: You are quite correct. There have been some excellent witnesses and some excellent briefs and there has been some good discussion between the members and the witnesses regarding the problem of unemployment and economic growth and so on. Many newspapers consider this to be an important problem and an important issue, so it is surprising that they are not paying more attention to it here in Ottawa.

The clerk tells me that the proceedings automatically go to the Press Gallery, but probably they do not read them. So I think Mr. McGrath's suggestion, which is that we take out that page and blow it up . . .

Mr. McGrath: They might take notice of that.

The Chairman: —in large print . . .

I will now call on the witnesses for today, the Canadian Federation of Independent Business. With us we have Mr. John Bulloch, President, Mr. Brian Gray, Vice-President, and Marianne Antoniak, Director of National Affairs. If it is in order, I would ask Mr. Bulloch if he is going to read us his brief and, if so, to proceed. Then we will engage in questions and discussion once he is finished.

Mr. Bulloch.

Mr. John Bulloch (President, Canadian Federation of Independent Business): Thank you very much, ladies and gentlemen. I am going to read, briefly, a short statement and leave most of the time for wide-ranging questions.

The major purpose of our appearance today is to convince members of this committee that we should begin a very wide discussion on unemployment insurance as part of our overall concern about economic development and job creation.

A brief comment on the federation. We are, as most of you know, an organization representing Canadian-owned small and medium-sized companies. We have 64,000 companies in our organization. They closely represent a sample of the small business community, and this has been confirmed on numerous occasions by the Economic Council of Canada. Our basic support comes from every town and village in the country, but to understand how dominant the small-firm sector is, 86% of our members have fewer than 20 employees. So that you will understand the importance that, I think, should be given to questions of small business development, it is the view of governments of Europe, the United States and Japan that small firms with fewer than 50 employees are expected to create over 80% of all the additional employment during the duration of the 1980s.

I am also going to read out, after my short statement, some letters that have been received as a result of a study we are doing. I have a small sample here and we have copies of each of these for you. There are about 50 actual comments from business owners. Next Monday, when meet with Marc Lalonde, we are going to give him 500, but we are being very kind to you people; we are just going to give you 50.

[Traduction]

Le président: Vous avez parfaitement raison. Nous avons entendu d'excellents témoins et vu de très bons mémoires; quant aux discussions entre les membres du Comité et les témoins à propos du problème du chômage et de la croissance économique, et tout le reste, ce fut intéressant. Beaucoup de journaux trouvent que c'est un problème important; on peut donc s'étonner qu'ils n'y accordent pas davantage attention, à Ottawa.

Le greffier me dit que les comptes rendus des comités sont envoyés automatiquement à la tribune de la presse. Probablement que les journalistes ne les lisent pas. Peut-être que, comme le suggère M. McGrath, si nous faisons agrandir plusieurs fois cette page et la leur envoyons . . .

M. McGrath: Peut-être qu'alors ils remarqueraient.

Le président: . . . en gros caractères . . .

Je vais maintenant céder la parole à nos témoins d'aujourd'hui, des représentants de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Il y a donc M. John Bulloch, le président, M. Brian Gray, le vice-président, et Marianne Antoniak, directrice des Affaires nationales. Je me demande si M. Bulloch a l'intention de nous lire son mémoire; le cas échéant, vous pouvez commencer. Ensuite, nous vous poserons des questions et nous discuterons avec vous.

Monsieur Bulloch.

M. John Bulloch (président, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante): Merci, mesdames et messieurs. Je vais vous lire rapidement un court exposé, afin que vous ayez beaucoup de temps pour poser toutes sortes de questions.

L'objet de notre comparution, aujourd'hui, est de convaincre les membres du Comité que nous devrions entreprendre une discussion d'envergure sur le régime de l'assurance-chômage si nous voulons étudier les problèmes du développement économique et de la création d'emplois.

Un bref commentaire à propos de la fédération d'abord. Comme vous le savez, notre organisation représente des petites et moyennes entreprises canadiennes. Nous en comptons ainsi 64,000, et elles sont assez représentatives du milieu des PME. C'est ce qu'a confirmé à plusieurs reprises le Conseil économique du Canada. Nous avons des membres dans toutes les villes et dans tous les villages du pays. Pour bien comprendre la prépondérance des PME, je dirais que 86 p. 100 de nos membres ne comptent pas plus de 20 employés. Pour que vous saisissiez l'importance qu'il faut accorder au problème du développement des PME, je dirai que les gouvernements des pays européens, des États-Unis et du Japon croient que les PME qui comptent moins de 50 employés devraient créer plus de 80 p. 100 de tous les nouveaux emplois au cours des années 80.

Après vous avoir lu mon court exposé, je vais également vous lire certaines lettres que nous avons reçues suite à un sondage que nous menons. J'ai quelques exemples que j'ai fait distribuer à chacun d'entre vous. Vous y trouverez environ 50 commentaires écrits par des propriétaires de PME. Lundi prochain, quand nous rencontrerons Marc Lalonde, nous allons

[Text]

This is my statement. I think all of you have read or have had access to our brief to the minister, the Honourable John Roberts, so we are not going to repeat in detail what it contained. The highlights are as follows.

On November 21, 1983, we will be releasing the results of a recent survey on employment prospects for the next six months, as well as new data showing the proportion of young people employed in small firms. On December 1, 1983, our testimony to the Macdonald commission will contain the results of a job creation study over the period 1975 to 1982, which will also be of interest to you. We will immediately ensure that every member of this committee will get copies of both these reports.

• 1545

We outline to you today the thinking which dominated our submission to Mr. Roberts in October: that unemployment insurance premiums bear 100% disproportionately upon young, small firms, which firms are the major source of future jobs; that the unemployment insurance cost, projected at \$55 billion and \$65 billion over the next five years, represents a serious misallocation of scarce human and financial resources, a misallocation especially in the sense that it would do very little to equip the generation of young Canadians for new work. The training component of unemployment insurance will cost only \$1 billion to \$1.5 billion over the same period.

Over 40% of the current 1.5 million unemployed are less than 25 years of age, and most of them have only some or all of high school. Many of these young people are unemployment insurance repeaters, whose life pattern consists of bouts of work in between regular spells of prolonged unemployment. Their unemployment arises from three principal sources: the continuation of slow economic growth, the inadequacy of their skills in the workplace discipline and high wage expectations.

Among these three explanations, only the third is contentious. Owners of smaller businesses, historically the source of two-thirds of initial jobs for youth, believe these young people have wage and benefit expectations far surpassing their short-run productivity potential. When asked in the spring of 1983 about their hiring intentions, two-thirds of owners indicated they were looking for people. When asked the further question with respect to barriers to hiring, almost 70% reported that unemployment insurance and high wage expectations were the principal barriers. The availability of unemployment insurance is intimately related to wage expectation. Hard or systematic evidence of this relationship is scarce, however, although I will be giving you anecdotal evidence from the letters.

In a study done by the Library of Parliament, Mr. Peter Berg attempted to document it by surveying "reservation

[Translation]

lui donner 500 lettres de ce genre. Mais nous avons décidé d'être gentils avec vous et de ne vous en donner que 50.

Voici maintenant mon exposé. Je crois que vous avez tous pu lire ou parcourir le mémoire que nous avons présenté à l'honorable John Roberts. Je ne vais donc pas vous l'exposer en détail. En voici toutefois les points saillants.

Le 21 novembre 1983, nous allons publier les conclusions d'un sondage mené récemment sur les perspectives d'emploi des six prochains mois. Il y aura également de nouvelles données sur la proportion de jeunes gens engagés par des PME. Le 1^{er} décembre 1983, lorsque nous témoignerons devant la Commission Macdonald, nous ferons part des résultats d'une étude sur la création d'emplois entre les années 1975 et 1982. Cela devrait également vous intéresser. Nous verrons à ce que tous les membres du Comité reçoivent un exemplaire de ces deux rapports.

Nous allons vous exposer aujourd'hui le principe dominant du mémoire que nous avons présenté à M. Roberts en octobre, à savoir que les primes d'assurance-chômage sont proportionnellement assumées à 100 p. 100 par les jeunes PME, qui sont pourtant la source principale des emplois futurs; et que le coût de l'assurance-chômage, qui devrait être de 55 à 65 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, constitue une très mauvaise répartition des ressources humaines et financières déjà rares, surtout que cela n'aidera pas tellement à préparer les jeunes Canadiens pour de nouveaux types d'emplois. La composante formation du régime de l'assurance-chômage ne coûtera que entre 1 et 1.5 milliard de dollars au cours de la même période.

Plus de 40 p. 100 des 1.5 million de chômeurs actuels ont moins de 25 ans, et la plupart d'entre eux ont à peine terminé l'école secondaire. Beaucoup de ces jeunes gens sont des habitués de l'assurance-chômage dont la vie se partage entre de courtes périodes d'emploi et de longues périodes de chômage. Leur chômage est dû à trois causes principales: une croissance économique qui continue d'être lente, une formation qui s'accommode mal de la discipline en milieu de travail et des exigences monétaires exagérées.

De ces trois causes, seule la troisième est litigieuse. Historiquement, les deux tiers des jeunes occupaient leur premier emploi dans une PME, et pourtant, les propriétaires des petites entreprises croient que ces jeunes exigent des salaires et des avantages sociaux qui dépassent largement leur productivité à court terme. Au printemps 1983, quand on leur a demandé quelles étaient leurs intentions d'embauche, les deux tiers des PME ont signalé qu'elles recherchaient des gens. Quand on leur a demandé ce qui faisait obstacle à l'embauche, presque 70 p. 100 d'entre elles ont fait savoir que les principaux obstacles étaient l'assurance-chômage et les exigences monétaires exagérées. L'existence de l'assurance-chômage est directement reliée aux revendications salariales. Les preuves tangibles de ce lien sont rares, même si vous trouvez dans ces lettres toutes sortes d'anecdotes allant dans ce sens.

Dans une étude faite par la Bibliothèque du Parlement, M. Peter Berg a essayé d'étayer cette hypothèse en faisant un

[Texte]

wages" among the unemployed. He discovered that the wage at which even the long-term unemployed were prepared to work, what he called the reservation wage, was significantly above prevailing minimum wages. In the study period, the medium reservation wage was 34% above the prevailing minimum wage.

Minimum wages are not, of course, the only benchmark. For heads of households supporting a family, they represent inadequate income in many cases. For young people with few skills and low income requirements, the 10% to 20% of jobs at or near the minimum wage do not represent hardship.

The current unemployment insurance program underpins the high reservation wage by making it possible for young people to qualify for extended unemployment insurance on the basis of short-term, relatively high-paying work projects, often sponsored by the public sector. In order to soften this labour market impact, we believe the minimum unemployment insurance eligibility requirement should be increased to 20 weeks and the weeks-of-work to weeks-of-benefit ratio should be increased to 2 to 1.

For that group of young people for whom jobs are unavailable at any price, the only alternative to continuous underemployment and unemployment is training. The short-comings of our current education and training system are legion. Clearly, major reform of our high schools and vocational schools is necessary, and although education is technically within the provincial jurisdiction, parliamentarians in Ottawa should not shy away from investigating and commenting upon it. Your provincial counterparts are not slow to comment upon your responsibilities.

Presupposing that there will be—and in some cases there already are—appropriate training spaces, we believe much more of the unemployment insurance funds should be used to finance training. The mechanism by which such funds could be diverted to training is as yet dimly perceived and inadequately researched. Eligibility training might be based on such variables as duration of current unemployment, record of unemployment over some previous period... e.g., three years—labour market expectations with respect to skill requirements and unemployment insurance entitlement.

The program might be reformed in the following manner. A person unemployed for more than 26 weeks, with an unemployment experience of three times in three years, is defined as "structurally unemployed". The structurally unemployed are no longer entitled to pure income supplements. In order to qualify for additional weeks of income supplement, they must agree to participate in a training program, the maximum duration of which would be a further 26 weeks.

Suppose, for example, a person 24 years old with grade 11 education, with no particular skill orientation, has worked at odd jobs over the past few years. In each of those years, he or

[Traduction]

sondage sur le «salaire minimum acceptable» pour les chômeurs. Il s'est rendu compte que ce salaire minimum acceptable que les chômeurs, même à long terme, demandaient pour retourner au travail dépassait largement les salaires minimums en vigueur. Pour la période de l'étude, le salaire minimum acceptable moyen était de 34 p. 100 supérieur au salaire minimum en vigueur.

Évidemment, les salaires minimums ne sont pas les seuls étalons. Pour les chefs de famille, bien souvent, cela ne constitue pas un revenu suffisant. Pour les jeunes qui n'ont pas une bonne formation et qui n'ont pas besoin d'un revenu très élevé, les 10 à 20 p. 100 d'emplois qui paient au niveau du salaire minimum, ou à peu près, ne peuvent pas les rendre misérables.

Le programme actuel de l'assurance-chômage maintient ce salaire minimum acceptable à un niveau élevé en permettant aux jeunes d'être admissibles à une longue période d'assurance-chômage suite à des projets à court terme qui paient relativement bien, projets qui sont souvent financés par le secteur public. Afin d'atténuer l'effet que cela peut avoir sur le marché du travail, nous croyons qu'on devrait hausser à 20 semaines la période d'admissibilité à l'assurance-chômage et le rapport semaines de travail/semaines de prestations devrait être de 2 pour 1.

Pour ces autres jeunes qui ne trouvent tout simplement pas d'emploi, quel que soit le salaire, la seule solution au sous-emploi et au chômage continu, c'est la formation. Les lacunes de notre système d'éducation et de formation actuel sont multiples. De toute évidence, il faut réformer en profondeur nos écoles secondaires et nos écoles professionnelles, et même si l'éducation est uniquement du ressort des gouvernements provinciaux, les parlementaires fédéraux ne devraient pas hésiter à faire des recherches et des commentaires. Après tout, vos homologues provinciaux sont prompts à commenter vos domaines de compétence.

En supposant qu'un jour—si ce n'est pas déjà le cas—il y ait suffisamment de places pour tous dans les cours de formation, une plus grande part des fonds du régime d'assurance-chômage devrait être consacrée à la formation. On a vaguement imaginé le mécanisme qui pourrait permettre de détourner ces fonds en faveur de la formation, mais la recherche demeure insuffisante. L'admissibilité à la formation pourrait dépendre de certaines variables, comme la durée de l'emploi, les périodes de chômage durant un certain laps de temps—par exemple, trois ans—les compétences et spécialités recherchées sur le marché du travail, et finalement, l'admissibilité à l'assurance-chômage.

Le régime pourrait être modifié comme suit. Une personne en chômage pendant plus de 26 semaines, qui a déjà été en chômage trois fois en trois ans, est perçue comme un «chômeur chronique». Ces chômeurs chroniques n'ont plus droit à de simples suppléments de revenu. Pour obtenir des semaines supplémentaires de prestations, ils doivent accepter de participer à un programme de formation d'une durée maximale de 26 semaines.

Prenons par exemple une personne de 24 ans qui a terminé la 11^e année, mais qui n'a aucune connaissance particulière et qui n'a eu que de petits emplois depuis quelques années. Au

[Text]

she drew unemployment insurance benefits for 26 of 52 weeks. In 1983, he or she has been unemployed for 26 weeks. The local manpower counsellor, in co-operation with local education officials and business advisory groups, discovers that the tourist industry will have a long-term requirement for computer-literate desk clerks, tour packagers, chefs and sous-chefs. The individual is not ordered to take certain courses; his civil liberties are intact. He is advised to do so if he wishes to break the pattern of perpetual unemployment. Unemployment insurance benefits continue for the training duration.

[Translation]

cours de chacune de ces années, cette personne a reçu des prestations d'assurance-chômage pendant 26 semaines sur 52. En 1983, elle a déjà chômé pendant 26 semaines. Le conseiller local de la main-d'oeuvre, en collaboration avec les autorités responsables de l'éducation et des comités consultatifs d'entreprises, se rend compte que l'industrie du tourisme aurait besoin, à long terme, de commis de bureau ayant certaines notions d'informatique, d'organiseurs de voyages de groupe, de chefs et de chefs adjoints. Cette personne n'étant pas obligée de suivre certains cours, ses libertés civiles sont respectées. C'est ce qu'on lui conseille de faire s'il veut mettre fin au chômage perpétuel. Les prestations d'assurance-chômage continuent d'être versées pendant la période de formation.

• 1550

This is an admittedly rough outline of a different program orientation. It would not necessarily lower direct unemployment insurance costs to employers and employees. It would, however, reduce indirect costs to employers by reducing reservation wages and providing a pool of labour more skilled, which can both fuel and participate in the future growth of the firm.

Reforming unemployment insurance is not a panacea, it is a beginning. Employers have responsibility to change and to adapt to a new set of employee attitudes, attitudes which if they embody real commitment will demand new commitment from employers as well. I think employers also will need to develop the necessary skills to manage young people.

Profit-sharing and decision-sharing will need to and are becoming more common. Employer-sponsored and funded training will also be more necessary than ever. Since most of the new jobs in the 1980s will originate in firms employing fewer than 50 employees, the work environment of all Canadians will be reshaped dramatically over the decade. Unemployment insurance is but one program which has to readjust to the new realities. As currently designed it impedes both job creation and labour market adjustment in the 1980s.

Let me now just refer to some sample comments by business owners. As I say, we have about a thousand of these, and I just picked a cross-section. We are going to give Mr. Lalonde 500 and I have just a few of which we have sets for each of you here. These are actual Xeroxes of their comments without reference to the company name.

The first quote:

We could hire youth but we are not able to charge our clients enough to meet their demands. They seem to expect more than they are capable of producing. What they really

Je reconnais que c'est là une description grossière d'une orientation différente pour ce programme. Elle n'aurait pas nécessairement comme effet une diminution des coûts directs d'assurance-chômage pour les employeurs et les employés. Toutefois, cela aurait pour effet de réduire les coûts indirects pour les employeurs en réduisant le salaire minimum acceptable et en leur fournissant un bassin de main-d'oeuvre plus spécialisée pouvant contribuer et participer à la croissance future de l'entreprise.

La réforme de l'assurance-chômage n'est pas une panacée, mais un début. Les employeurs ont la responsabilité de changer et de s'adapter à un nouvel ensemble d'attitudes de la part des employés. Si ces attitudes comportent un engagement réel, elles exigeront également un nouvel engagement de la part des employeurs. À mon avis, les employeurs devront également acquérir les compétences nécessaires pour gérer les jeunes.

Le partage des profits et des décisions deviendra une nécessité, et cela se fait de plus en plus. La formation financée et parrainée par l'employeur sera également plus nécessaire que jamais. Comme, dans les années 80, la plupart des nouveaux emplois seront créés dans les entreprises de moins de 50 employés, on connaîtra un changement dramatique du milieu de travail de tous les Canadiens au cours de la décennie. L'assurance-chômage n'est qu'un programme parmi d'autres qui doit s'adapter aux nouvelles réalités. Dans sa forme actuelle, ce programme nuit à la fois à la création d'emplois et à l'ajustement du marché de la main-d'oeuvre dans les années 80.

Permettez-moi maintenant de vous donner quelques échantillons des commentaires formulés par des propriétaires d'entreprises. Je le répète, nous en avons reçu environ 1.000, et je n'ai fait qu'en choisir un échantillonnage. Nous allons en transmettre 500 à M. Lalonde, et j'en ai quelques-uns que nous avons mis de côté pour chacun d'entre vous. Ce sont des photocopies de leurs commentaires, mais le nom de la compagnie n'y apparaît pas.

Voici le premier:

Nous pourrions embaucher des jeunes, mais leurs exigences dépassent ce que nous pouvons réclamer à nos clients. Ils semblent s'attendre à recevoir plus que leur

[Texte]

need is a period of apprenticeship without high expectation and remuneration.

Next:

I have found that a young person who had been employed in a public sector job with either part time as a student or full time is virtually useless in a small business. Their expectations are far too high, not just in wages, but in the work hours.

The next quote:

Our experience with younger workers has not been good. Wage expectations are too high for skill and experience available. Work attitudes are very poor. It would appear that the teachers in our school system are giving youth the impression that high-paying jobs and doing as little as possible for as much as possible are a right rather than an earned privilege. Unreliability and constant supervision required.

The next quote:

From experience we find they have very high wage expectations and do not particularly want to work, resulting in a high turnover.

The next quote:

Too many young people looking for jobs have little or no skills, but expect top dollar.

The next quote:

At present the only reason that we would hire more help would be an increase in volume of business. However, for the future if we were to increase our staff, two factors would have a significant bearing on such a move. One, lower wage expectations by youth and, two, better work attitudes among youth.

The next quote:

The government is promoting so many free services for farmers and fishermen and letting people that are drawing unemployment insurance work out of their hip pocket that we are not getting enough mechanical work to bother keeping our service shop open. That is the underground economy.

The next quote:

The young employees under 25 who work for us or who work with us on various projects seem to have an inflated opinion of what their job skill level really is. Our desk secretary cannot spell, takes no shorthand or dicta and grammar is poor, yet she expects to earn executive secretary wages. Our salesman cannot meet an achievable realistic quota, yet he wants a raise.

The next quote:

As cruel as it may seem, with the present unemployment situation, the selection of better qualified and more productive employees is at a premium.

[Traduction]

capacité de production. Ce dont ils ont vraiment besoin, c'est une période d'apprentissage sans attentes ni rémunération élevées.

Le suivant:

J'ai constaté qu'un jeune ayant travaillé dans le secteur public, soit à temps partiel comme étudiant, soit à plein temps, est tout à fait inutile dans une petite entreprise. Ses attentes sont beaucoup trop élevées, pas uniquement en ce qui touche les salaires, mais pour ce qui est des heures de travail.

Un autre:

Notre expérience avec les jeunes travailleurs n'a pas été bonne. Leurs attentes salariales sont trop élevées par rapport à la compétence et à l'expérience qu'ils possèdent. Leurs attitudes envers le travail sont très mauvaises. Il semble que dans notre système scolaire, les enseignants donnent l'impression aux jeunes que les emplois très bien rémunérés, où l'on fournit un minimum d'efforts, sont un droit plutôt qu'un privilège acquis. On ne peut donc se fier à eux et il leur faut une surveillance constante.

Un autre:

Nous avons constaté qu'ils s'attendent à des salaires très élevés et qu'ils ne tiennent pas tellement à travailler, ce qui fait que leur taux de roulement est très élevé.

Un autre:

Trop de jeunes qui cherchent du travail ont peu ou pas de compétence, mais s'attendent à être bien payés.

Un autre:

Présentement, seul un accroissement du chiffre d'affaires nous amènerait à embaucher plus de personnel. Toutefois, le cas échéant, nous tiendrions compte de deux facteurs importants, soit des attentes salariales moins grandes et une meilleure attitude envers le travail chez les jeunes.

Un autre:

Le gouvernement offre tellement de services gratuits aux agriculteurs et aux pêcheurs en laissant ceux qui touchent l'assurance-chômage travailler au noir que nous devons fermer notre atelier de réparation mécanique, faute de travail. C'est l'économie parallèle.

Un autre:

Les jeunes employés de moins de 25 ans travaillant pour nous ou avec nous à divers projets semblent avoir une opinion exagérée de leur niveau réel de compétence. Notre commis connaît mal l'orthographe et la grammaire, n'a pas appris la sténographie et ne prend pas la dictée; toutefois, elle s'attend de recevoir le traitement d'une secrétaire de direction. Nos vendeurs ne peuvent atteindre un quota réaliste, mais demandent une augmentation.

Un autre:

Aussi cruel que cela puisse paraître, étant donné la situation actuelle du chômage, le choix d'employés plus qualifiés et plus productifs est une priorité.

[Text]

Next:

We have not especially concentrated on younger people for our business. Many have applied but very few have had much to offer in the way of good work ethics or training.

Next:

If government keeps raising UI premiums and all other benefits paid by employer, I do not see how a small business will be able to hire a youth or any other person.

The next quote:

As a business, we look very closely at the effects of UIC, workmen's compensation, Canada Pension and OHIP when considering hiring new employees. Many workers do not realize the contribution to UIC that is made by the employer.

There are a lot of youths out there who want jobs, but only a few who want to work. Many small firms like ours which could use extra help at busy times do not bother, because of the fact that young people want much higher wages and UIC and CPP make it impractical. The high cost of employing personnel is the main hold-up. The higher cost of labour, the fewer I employ.

It seems it has been made all too easy for workers to obtain unemployment insurance. One of our biggest problems seems to be getting employees to work the full summer season instead of just long enough to draw their unemployment.

I feel the government has created a new generation of young people. They do not have to work, and it is becoming the thing to do. Many young people will move from job to job just to keep the UIC payments coming. In the present situation, a lot of the small business firms are not able to offer a salary that will keep young people for any length of time. It would appear a lot of them feel, why should I work for a whole week's pay when I can get two-thirds for free?

Please get government to reduce UI benefits. There is no incentive left to work. Young people today only work at a job long enough to collect unemployment insurance. We must keep hiring new employees and training them because they leave to collect unemployment insurance. Many tell us when hired that they want to be laid off after Labour Day, to collect UI for the winter. Some will work, get paid under the table, and collect UI.

As long as our youth are getting UI, why should they work? A 23-year-old student in July asked why he should work for \$4 per hour when he was getting more than that from the UIC. It is too easy for under-25-year-olds to get unemployment insurance and welfare rather than to work

[Translation]

Un autre:

Dans notre entreprise, nous avons retenu peu de jeunes employés. Nous avons eu beaucoup de demandes, mais rares étaient ceux qui avaient quelque chose à offrir sur le plan de la formation ou des attitudes face au travail.

Un autre:

Si le gouvernement continue d'augmenter les primes d'assurance-chômage et toutes les autres prestations versées par l'employeur, je ne vois pas comment une petite entreprise pourra embaucher un jeune, ou toute autre personne.

Un autre:

Lorsque nous envisageons d'embaucher de nouveaux employés, en tant qu'entreprise, nous étudions attentivement quels seront les effets de l'assurance-chômage, de l'indemnisation des accidents du travail, du Régime de pensions du Canada et de l'OHIP. Peu de travailleurs savent dans quelle mesure l'employeur contribue à l'assurance-chômage.

Il y a beaucoup de jeunes qui cherchent du travail, mais il y en a peu qui veulent travailler. En période de pointe, beaucoup de petites entreprises comme la nôtre auraient besoin d'aide additionnelle, mais nous nous en passons parce que les jeunes désirent des salaires plus élevés et aussi parce que les cotisations à la C.A.C. et au R.P.C. font que ce n'est pas pratique. Le principal obstacle, c'est le coût élevé de l'embauche de personnel. Plus le coût de la main-d'oeuvre est élevé, moins j'embauche de personnel.

Cela semble trop facile pour les travailleurs de toucher l'assurance-chômage. L'un de nos principaux problèmes est d'amener nos employés à travailler pendant toute la saison estivale au lieu de simplement travailler pendant la période nécessaire pour toucher leur assurance-chômage.

J'ai l'impression que le gouvernement a créé une nouvelle génération de jeunes. Ils n'ont pas à travailler, et c'est ce qui semble être à la mode. Beaucoup d'entre eux passeront d'un emploi à l'autre, simplement pour toucher les prestations d'assurance-chômage. Dans la situation actuelle, beaucoup de petites entreprises ne sont pas en mesure d'offrir un salaire permettant de garder les jeunes pendant un certain temps. Le raisonnement de beaucoup d'entre eux semble être: pourquoi travailler pour un plein salaire alors qu'on peut recevoir les deux tiers gratuitement?

S'il vous plaît, amenez le gouvernement à réduire les prestations d'assurance-chômage. Il n'y a plus d'incitation à travailler. De nos jours, les jeunes travaillent simplement le temps qu'il faut pour toucher l'assurance-chômage. Nous devons sans cesse embaucher de nouveaux employés et les former, parce qu'ils nous quittent pour toucher l'assurance-chômage. Lorsque nous les embauchons, beaucoup nous disent qu'ils veulent être mis à pied le lendemain de la fête du travail, afin de toucher l'assurance-chômage pour l'hiver. Certains travailleront en se faisant payer sous le manteau et en touchant l'assurance-chômage.

Tant et aussi longtemps que nos jeunes recevront l'assurance-chômage, pourquoi devraient-ils travailler? En juillet, un étudiant de 23 ans m'a demandé pourquoi il devrait travailler à 4 dollars l'heure, alors qu'il en recevait davantage de l'assurance-chômage. C'est trop facile, pour

[Texte]

for \$5 an hour; and most do not work long enough to learn the job necessary to make more than \$5 an hour.

A great number of the youth I am in contact with are only looking for work to acquire enough stamps to qualify for UI.

Many of the youth have to change their work attitudes—a day's work for a day's pay. Many have been spoiled by easy-to-come-by and high rates of payments through UIC and welfare.

I guess I could go on and on, but I will just cut that off to give you the thrust. There are about 40 there which we left with you. We have over 1,000 of these letters.

• 1555

Perhaps the most productive thing we could do is just open up for questions.

The Chairman: Thank you, Mr. Bulloch.

Before I call on Mr. Hawkes, there is a point in your brief... you ask why federal parliamentarians should not comment on the lack of training and vocational training which comes under the provinces. I thought I should point out that both Mr. Hawkes and I were on a parliamentary task force, Employment Opportunities for the 80s, which did just that. We made several comments on the inadequacy of the training system and made a lot of recommendations.

Mr. Hawkes.

Mr. Hawkes: Just to continue, Mr. Chairman, I am back on that task for the Conservative caucus, in anticipation of a better day at some time in the immediate future.

May I start by just thanking the Canadian Federation of Small Business for the research work they have done. I think parliamentarians generally find it helpful, but certainly Canadian people find your projection of research data to be a useful contribution to the debate.

I am not sure whether you have the people here today, Mr. Bulloch, who have done the actual research; and if my questions are a little too detailed in a couple of instances, please let me know, and perhaps you could provide the data later.

One of the things that in your brief to the Honourable John Roberts on the impact of pay-roll taxes is alluded to and not dealt with in the sense of a recommendation to him—I understand the thrust of your brief in October was successfully dedicated to stopping the threat of a premium rate increase. In your brief you point out that in fact there is an increase in premium payments not because the rate goes up, but simply

[Traduction]

les moins de 25 ans, de toucher l'assurance-chômage et de recevoir de l'assistance sociale plutôt que de travailler à 5 dollars l'heure; et la plupart ne travaillent pas suffisamment longtemps pour acquérir les compétences nécessaires afin de gagner davantage.

Bon nombre de jeunes avec lesquels je suis en contact cherchent simplement du travail pour obtenir le nombre de timbres requis par l'assurance-chômage.

Beaucoup de jeunes doivent changer leurs attitudes vis-à-vis du travail... une journée de travail pour une journée de salaire. Beaucoup ont été gâtés par des prestations d'assurance-chômage et d'assistance sociale élevées et faciles à obtenir.

Je pourrais continuer, mais je m'arrête là pour vous donner une idée de ces commentaires. Nous vous en avons remis une quarantaine, mais nous en avons reçu plus de 1,000.

Le mieux serait peut-être de passer aux questions.

Le président: Merci, monsieur Bulloch.

Avant de donner la parole à M. Hawkes, il y a un point dans votre mémoire... Vous demandez pourquoi les parlementaires fédéraux ne devraient pas commenter le manque de formation, et de formation professionnelle, domaine qui relève des provinces. J'ai pensé devoir souligner que M. Hawkes et moi-même avons fait partie d'un groupe de travail parlementaire sur les perspectives d'emploi dans les années 80 qui a fait exactement cela. Nous avons formulé de nombreux commentaires sur les lacunes du système de formation et nous avons formulé beaucoup de recommandations.

Monsieur Hawkes.

M. Hawkes: Monsieur le président, pour faire suite à vos propos, je m'occupe à nouveau de ce dossier pour le caucus conservateur, en prévision de meilleurs jours, dans un avenir rapproché.

Je voudrais d'abord féliciter la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante pour le travail de recherche qu'elle a effectué. Je pense que les parlementaires en général trouvent ce travail utile, mais il est certain que les Canadiens considèrent que les données découlant de vos recherches sont une contribution utile au débat.

Monsieur Bulloch, je ne sais pas si ceux qui ont effectué la recherche sont là aujourd'hui, mais si mes questions vont trop dans les détails, n'hésitez pas à me le dire, et vous pourrez peut-être me répondre plus tard.

L'une des choses mentionnées dans votre mémoire à l'honorable John Roberts sur les conséquences des charges sociales et qui ne fait pas l'objet d'une recommandation... Je crois comprendre que le but de votre mémoire d'octobre était de mettre fin à la menace d'une majoration du taux de cotisation, but que vous avez atteint. Dans votre mémoire, vous soulignez le fait qu'il y a une majoration des primes versées, qui n'est pas imputable à l'augmentation du taux, mais

[Text]

because the minimum and maximum insurable earnings figure goes up 10.4%.

• 1600

In your set of major assumptions in dealing with benefit growth, I just sum the percentage of benefit growth, and by 1987 the growth in premiums will be 44% higher than it is today, given a static labour force. Simply through that increase in maximum insurable earnings the cost to employers is going to go up about 44% over that period of time on top of what you rightfully point out is a doubling in the last couple of years; and that is of concern to me. I raised it with the minister in the House, and he does not seem to understand that increased cost is related to the fact that he has a formula in place that works on an eight-year average; that in fact the situation several years ago influences employer costs today and will continue to influence them tomorrow and the year after tomorrow, and the year after.

My question really is why did you not suggest to him that it is time for a legislative change to stop this cost increase this year, and in the future he has to change that? Why did you not go that step?

Mr. Bulloch: We did that. We talked about that in private.

Mr. McGrath: In private.

Mr. Bulloch: We had enough political savvy to recognize that the government is not going to introduce any kind of legislative amendment to the unemployment insurance fund with the present political environment in Ottawa. I think the government is perhaps more concerned with the 220,000 people who voluntarily quit their jobs and drew \$1 billion last year. I think if they were going to introduce an amendment, they would want to move in that area, because they feel there is a misallocation of resources there.

The question of the eight-year moving average is a problem that worked for us four or five years ago; it is now working against us. It does not deal with the underlying problems that lie in the act. We want more serious consideration of the impact of the act on the cost of financing it, and also on the effect on labour markets. We feel that just examining the indexing feature would be superficial, so we did focus on convincing the government that until such a serious review is undertaken, the first thing they could do would be not to increase the basic rates. We did not think there would be any chance in the present legislative agenda or the political environment in Ottawa for any legislative change. The government did show some support for a debate through one of these committees that could be carried on, because it could be done in a less partisan manner and we could get at questions of abuse and misallocation of resources in UIC without appearing to be the Grinch that stole Christmas, or appearing to be mean-spirited. Debate in the House would not be conducive to that kind of constructive environment debate at this time.

[Translation]

simplement au fait que le minimum et le maximum des gains assurables ont augmenté de 10.4 p. 100.

A partir de vos principales prémisses touchant la croissance des prestations, j'ai fait le total du pourcentage de cette croissance, et d'ici à 1987, en se basant sur une population active statique, les cotisations augmenteront de 44 p. 100. La simple augmentation du maximum des gains assurables fera que le coût pour l'employeur sera majoré de 44 p. 100 sur cette période, et ce, en plus du fait, comme vous le soulignez à raison, que ces primes ont doublé au cours des dernières années. C'est une chose qui me préoccupe. J'ai posé la question au ministre, à la Chambre, et il ne semble pas comprendre que l'augmentation des coûts est imputable au fait qu'il remplace une formule basée sur la moyenne de huit années; il ne comprend pas qu'en fait, la situation d'il y a plusieurs années influence les coûts que les employeurs doivent payer aujourd'hui, et continuera de les influencer l'an prochain, et l'année suivante, et ainsi de suite.

Ce que je veux savoir, c'est ceci: pourquoi ne pas lui avoir dit qu'il était temps d'apporter des modifications législatives pour mettre un terme à cette augmentation des coûts cette année, et qu'à l'avenir, il doit changer ce système? Pourquoi ne l'avez-vous pas fait?

M. Bulloch: Nous l'avons fait, en privé.

M. McGrath: En privé.

M. Bulloch: Nous sommes suffisamment sensibles à la situation politique pour comprendre que dans le climat politique actuel, à Ottawa, le gouvernement n'introduira aucune modification législative touchant le fonds d'assurance-chômage. A mon avis, le gouvernement est peut-être plus préoccupé par les 220,000 personnes qui ont volontairement quitté leur emploi l'an dernier et qui ont touché 1 milliard de dollars en prestations. Je pense que s'il devait présenter un amendement, ce serait dans ce domaine, car, selon lui, il y a là une mauvaise répartition des ressources.

Quant à la moyenne mobile de huit ans, cela nous favorisait il y a quatre ou cinq ans, mais maintenant, c'est le contraire. Ce système ne tient pas compte des problèmes sous-jacents de la loi. Nous voulons que l'on étudie plus attentivement les conséquences de la loi sur les coûts de financement de ce programme, et aussi les répercussions sur le marché du travail. Selon nous, il serait superficiel d'étudier simplement l'aspect indexation; nous avons donc essayé de convaincre le gouvernement que la première chose qu'il devait faire d'ici à ce qu'il entreprenne une étude sérieuse, c'est de ne pas augmenter les taux de base. Selon nous, étant donné le calendrier législatif actuel, ou la situation politique à Ottawa, il y avait peu de possibilité qu'on fasse des modifications législatives. Par contre, le gouvernement s'est montré favorable à ce qu'un débat puisse avoir lieu par le truchement de l'un de ces comités, car cela pourrait être fait de façon moins partisane, et nous pourrions nous attaquer à la question des abus et de la mauvaise répartition des ressources de l'assurance-chômage sans avoir l'air de trouble-fête, ou sans avoir l'air d'avoir de basses intentions. Présentement, un débat à la Chambre ne

[Texte]

[Traduction]

favoriserait pas une discussion dans une atmosphère constructive.

M. McGrath: Vous n'avez rien à craindre en soulevant la question ici, car personne ne fait rapport des activités de ce comité.

Une voix: Nous ferons toutefois un rapport.

M. Bulloch: Je puis vous assurer que si vous vouliez tenir des audiences publiques... Nous avons passé sous silence notre comparution ici aujourd'hui, car nous ne voulions pas mettre cette question en évidence pour l'instant, mais si vous voulez qu'on en discute dans une série de tribunes libres partout au pays, nous ferons en sorte que cette question devienne très populaire.

M. McGrath: C'est ce que nous voulions faire, mais le gouvernement nous a refusé la permission de voyager.

M. Bulloch: Je vois; mais si vous voulez que des témoins comparaissent ici dans le cadre d'une enquête continue, alors, cela pourrait certainement devenir une enquête très en vue, je vous l'assure.

Le président: Monsieur Hawkes.

M. Hawkes: Messieurs, je vous presserais d'insister davantage sur cela, car c'est une augmentation des coûts énorme...

M. Bulloch: Je comprends.

M. Hawkes: ... et sans modification à la loi, ce serait inévitable.

Lorsque nous avons étudié ce premier événement... La première fois que j'ai essayé d'étudier la situation, c'était en 1980, et il me semblait que le gouvernement relevait les plafonds en prévision du fait qu'il aurait très peu de prestations à verser à ces niveaux par rapport aux revenus qu'il recevrait. Autrement dit, en général, les gens à ces niveaux n'étaient pas les premiers à être mis à pied; en fait, le motif de cette politique était d'obtenir un revenu additionnel sans avoir à verser les prestations. À mon avis, il est clair que c'était conçu comme une majoration de l'impôt direct. J'aimerais savoir si vous n'auriez pas de chiffres quant à la proportion d'argent recueilli chez les 10 à 15 p. 100 des cotisants touchant les salaires les plus élevés; et j'aimerais savoir ce qu'il en est des débours pour les personnes de cette catégorie de revenu.

M. Bulloch: Je ne peux pas répondre à cette question car les agents de notre service de recherche qui ont été chargés d'étudier cet aspect de la question ne sont pas ici. N'ayant pas la réponse, je ne peux pas en inventer une. Cependant, si nous nous reportons au projet de loi présenté en 1971-1972, nous rappellerons que le projet de loi à l'époque ne prévoyait pas la spirale inflationniste qui a suivi la crise du pétrole et ses répercussions sur une vaste gamme de programmes d'assistance. Le projet de loi ne prévoyait pas non plus le chômage structurel que nous connaissons aujourd'hui et qui pourrait rester avec nous pendant encore 10 ans; par conséquent, c'est pourquoi nous maintenons que vous devez vous pencher sur la loi et vous demander si 65 milliards de dollars versés en assurance-chômage permettront à un plus grand nombre de

Mr. McGrath: You are safe raising it here, because nobody reports this committee.

An hon. Member: We will make a report, though.

Mr. Bulloch: I can assure you, if you wanted to hold public inquiries... We did not advertise our appearance here because we did not want to create a profile around an issue at this stage, but if you would like to have this issue discussed in a series of open forums across the country, we will make sure that the issue becomes quite public.

Mr. McGrath: We wanted to do that and the government would not let us travel.

Mr. Bulloch: I see; but if you wanted to have witnesses come here on a continuous inquiry, then this certainly could become a very high-profile inquiry, I can assure you.

The Chairman: Mr. Hawkes.

Mr. Hawkes: I would urge you to push a little harder on that, gentlemen, because it is an enormous increase in cost...

Mr. Bulloch: I understand that.

Mr. Hawkes: —inevitably, without the legislative change.

When we looked at this first event—the first time I tried to look into that situation was in 1980, and it seemed to me that government was increasing maximums with anticipation of very little payout at the maximum levels vis-à-vis the income they were getting. In other words, people at those levels were not generally the first to be laid off; in fact the reason for a policy of this kind was to produce additional income without the payoff. In other words, it was clearly intended, in my view, to be an increase in direct taxation. I am just wondering whether or not in your figures you have any data as to the proportion of money collected, say, from the top 10% or 15% of payers; how that relates to the pay-out for people in that wage category.

• 1605

Mr. Bulloch: I do not have that information myself, because the researchers in our own research department who do that work are not here. I just do not have it, so I cannot answer that. But when you refer to the bill when it was introduced in 1971-72, remember that the bill at that time did not anticipate the very high inflation period after OPEC, which has had substantial impact on a whole range of support programs. It also did not anticipate the kind of structural unemployment that we are facing today, and could face for a period of a decade, and therefore that is the principal reason why we are saying you should look at the act and ask yourself if \$65 billion of unemployment insurance is the way to improve the opportunities for our young people in moving into the labour force. We say no, it is not.

[Text]

Mr. Hawkes: One of the rhythms that you again deal with slightly . . . Just looking at the January 1 figures for maximum pay-out under UIC in the Province of Ontario, which is the largest province in terms of labour force, it looks as if the maximum benefits receivable by unemployment insurance recipients, those eligible for them, will be just about double minimum wage. I am wondering if you as an organization have a plan to go back to your membership to see whether or not in the first two or three months of next year the reservation wage concept will be causing even more problems for small business employers than it has historically.

Mr. Bulloch: With the increase of the maximum . . . All young people on UI are not at the maximum, but if they have a high-paying seasonal job in the summer or a high-paying Canada Works project they can come into the maximum, and of course that does affect the reservation wage because they are probably \$450 to \$500 a month higher than minimum wage. So that certainly is affected.

Mr. Hawkes: Do you have any plans for a more thorough investigation of that early in the next year, once those maximums change?

Mr. Bulloch: I would say the unemployment insurance issue is the most high-profile issue among the small business community in general. No issue will more electrify the small business community than any kind of debate on UI. So we will be doing continuing research on UI, and we expect this will be a very substantial political issue in the next election.

Mr. Hawkes: Let me just switch to the training one for a minute. Again, I pointed out to the minister in the House the other day that in the last month for which figures are available, about 1% of the pay-outs in UIC were going to people who were involved in training; 99% were not. Particularly welcome to me is the concept in here that you think some way has to be worked out to provide a greater proportion of that \$12 billion annual expenditure going into creating a workforce that is better equipped to handle the jobs of the future. You indicate that you have a tentative plan or you have done some thinking about it but you are not firmly hooked to it; but one of the things in there is the suggestion that perhaps training should be restricted to 26 weeks maximum. I am wondering where that thought came from.

Mr. Bulloch: We are not wedded to any particular weeks, but we are taking the present 52 weeks of the year where people on UI can draw up to 26 and carry on in a certain case up to 50 and asking if it would make more sense to start to identify those people who are structurally unemployed and not continue this system of working a bit in the summer and then going on UI for a year and have a formula where once you identify the structural unemployment you cut off UI and then either they have to go on compulsory unemployment or they lose their additional benefits. That system of directing them

[Translation]

jeunes de se tailler une place sur le marché du travail. À notre avis, ce n'est pas possible.

M. Hawkes: Une question dont vous traitez rapidement . . . Reportons-nous aux chiffres du 1^{er} janvier pour ce qui est des prestations maximales versées par la Commission de l'assurance-chômage en Ontario, la province ayant la plus grande population active; il semblerait que les prestations maximales que recevront les chômeurs qui peuvent les recevoir représenteront environ le double du salaire minimum. En tant qu'organisme, avez-vous l'intention de consulter vos membres afin de déterminer si, dans les deux ou trois premiers mois de l'année prochaine, le salaire de réserve ne causera pas encore plus de problèmes pour les propriétaires de petites entreprises.

M. Bulloch: L'augmentation du plafond . . . Tous les jeunes qui reçoivent de l'assurance-chômage ne reçoivent pas la prestation maximale; cependant, s'ils ont eu un emploi saisonnier bien payé pendant l'été ou s'ils ont participé à un projet rémunérateur de Canada au travail, ils peuvent recevoir le maximum et bien sûr, cela se répercute sur le salaire de réserve car ces jeunes reçoivent probablement de \$450 à \$500 par mois de plus que ce qu'offre le salaire minimum. Il y a donc certainement des répercussions.

M. Hawkes: Prévoyez-vous de faire une étude plus serrée de la chose au début de l'année prochaine, lorsque les prestations maximales auront augmenté?

M. Bulloch: Je dirais que l'assurance-chômage est un problème très réel dans l'ensemble des petites entreprises. Un débat sur l'assurance-chômage est le plus susceptible d'intéresser les propriétaires de petites entreprises. Donc, nous continuerons de faire des recherches sur ce sujet et nous croyons que cette question prendra beaucoup d'importance lors des prochaines élections.

M. Hawkes: J'aimerais maintenant aborder le sujet de la formation. Encore une fois, je disais au ministre en Chambre l'autre jour que pour le dernier mois où des chiffres ont été publiés, environ 1 p. 100 des prestations versées par l'assurance-chômage allait à des gens qui suivent des cours; 99 p. 100 des prestataires ne suivaient pas de cours. Je suis particulièrement heureux de constater qu'à votre avis, il faudrait trouver un moyen de réserver une plus grande proportion de ces 12 milliards de dollars versés annuellement à la préparation de la population active aux emplois de l'avenir. Vous dites avoir un projet à ce sujet, vous dites y avoir réfléchi quelque peu, mais que vous êtes quand même prêts à changer d'avis; je lis cependant ici que la formation devrait peut-être se limiter à une période maximale de 26 semaines. D'où tirez-vous cette suggestion?

M. Bulloch: Nous ne sommes pas non plus immuables sur le nombre de semaines; cependant, nous avons pris comme base les 52 semaines de l'année où un chômeur peut recevoir des prestations jusqu'à 26 semaines et continuer d'en recevoir dans certains cas jusqu'à 50 semaines; nous nous sommes demandés s'il ne serait pas plus logique de chercher à identifier les chômeurs structurels afin de mettre fin à ce système de travail saisonnier et de prestations d'assurance-chômage pendant un an; nous pensons à une formule où après l'identification du chômeur structurel, on lui retirerait son assurance-chômage de

[Texte]

into the workplace after, say, 26 weeks does not have to be for another 26. We are taking the existing system and giving you a concept: cut it in half and have the maximum UI that you could draw be 26 and entitlement beyond that would have to be training. It is more like the German system, which does integrate training and UI to a greater extent, and something like 88% of our members, one of the highest mandate votes ever, came on the integrating of training and UI.

• 1610

I know our members feel very strongly that the UI system is being abused, and yet these young people desperately need to improve their work discipline and their attitudes. To be very fair—I do not want to dump on young people; I have two kids myself who are not too different from the average teenager out there—the average employer does not know how to hire kids; how to manage kids. It takes a different problem. I have a brother who has a franchise and has 125 teenagers working for him. I told him a couple of weeks ago that as soon as he makes his first \$10 million he should go into the consulting business, training other small businessmen how to hire kids. He is a specialist in hiring teenagers and he just runs it as if he were a guy with 10 children. It is a totally different . . .

I do not think the average small businessman can handle kids, with their attitudes towards work and their feeling that the world owes them a living. Kids have been getting \$20 for their allowance when they should have been getting \$10 or \$5 or something.

I do not want to lay the problem of employing youth on UI. UI is a very important factor in creating unrealistic expectations and a misallocation of resources. But the educational system and parents themselves—we all have a responsibility to deal with the youth unemployment problem, which is not going to go away.

Mr. Hawkes: That is a very novel suggestion, which the committee has not yet heard. It implies the need for some kind of course for managers who want to hire young people. What you are suggesting is that out of your experience . . .

Mr. Bulloch: Special skills are required to manage kids.

The Chairman: Thank you.

Mr. Riis.

Mr. Riis: Thank you, Mr. Chairman.

I want to continue on that latter point. I first of all want to say to the federation that the brief presented today, and especially the brief to Mr. Roberts, I think flagged a number of absolutely critical issues that we have to look at very

[Traduction]

sorte qu'il se retrouverait au chômage obligatoire ou perdrait les prestations supplémentaires. Il n'est pas nécessaire de les rediriger vers le marché du travail après, disons, 26 semaines. Nous faisons abstraction du système actuel et nous vous présentons un concept: couper de moitié et offrir les prestations maximales d'assurance-chômage pendant 26 semaines et au-delà des 26 semaines, rendre l'admissibilité en fonction de cours. Cela se rapprocherait des systèmes allemands qui intègrent beaucoup mieux la formation et l'assurance-chômage; près de 88 p. 100 de nos membres favorisent l'intégration de la formation et de l'assurance-chômage; c'est là un des mandats les plus forts que nous n'avons jamais eus.

Nos membres sont convaincus des abus du système de l'assurance-chômage; les jeunes doivent à tout prix adopter une meilleure attitude envers le travail et se discipliner. Je ne veux pas critiquer indûment les jeunes, j'ai moi-même deux enfants qui ne diffèrent pas tellement de l'adolescent moyen, mais pour être juste, l'employeur moyen ne sait pas comment s'y prendre pour embaucher des jeunes, il ne sait pas traiter avec eux. L'approche est tout à fait différente. Un de mes frères exploite une concession et 125 adolescents y travaillent. Je lui disais il y a quelques semaines que dès qu'il aura fait ses 10 millions de dollars, il devrait s'ouvrir un cabinet d'experts-conseils pour enseigner aux autres propriétaires de petites entreprises les méthodes d'embauche des jeunes. Il est vraiment spécialisé dans ce domaine; il dirige son entreprise comme si c'était une grande famille. L'approche est totalement différente.

A mon avis, le propriétaire moyen d'une petite entreprise ne sait pas comment s'y prendre, ne comprend pas l'attitude des jeunes envers le travail ni le fait que les jeunes pensent que tout leur est dû. Les jeunes reçoivent 20 dollars d'allocation hebdomadaire alors que leurs parents devraient leur donner 5 dollars ou 10 dollars.

Je ne voudrais pas rendre l'assurance-chômage responsable du chômage chez les jeunes. Il demeure cependant que ce système contribue grandement à créer des attentes irréalisables et à déformer la réalité. Le réseau d'éducation, les parents, nous sommes tous responsables de ce problème de chômage chez les jeunes, problème qui ne disparaîtra pas.

M. Hawkes: Vous nous faites là une suggestion très intéressante qui n'avait jamais encore été faite. Il faudrait donc donner des cours aux gestionnaires qui veulent embaucher des jeunes. Cette suggestion découle-t-elle de votre expérience . . .

M. Bulloch: Il faut avoir des compétences spéciales pour diriger des jeunes.

Le président: Merci.

Monsieur Riis.

M. Riis: Merci, monsieur le président.

J'aimerais continuer dans la même veine. Tout d'abord, j'aimerais dire à la Fédération que le mémoire présenté aujourd'hui et le mémoire présenté à M. Roberts soulèvent des questions essentielles sur lesquelles nous devons nous pencher

[Text]

seriously as a country, because I feel that so many changes have occurred in the work place since UI was first introduced that its purpose has been perhaps misplaced. I would not say it is misused. The role it is intended to serve in some cases is certainly being jeopardized. Hopefully one of the recommendations coming from this committee will be to heighten the inquiry into that and to find ways and means of improving that legislation.

I want to say that when it comes to youth unemployment, I suspect we find many of our youth today seeking jobs who were not intending to do so at that point but who had plans to continue on with training and education but for a variety of reasons find themselves out seeking jobs at a point in their lives when that was not going to be a priority. So I think training, simple training in our school system to assist young people on how to find a job and how to approach it, and what kind of realistic expectations they may have, would also be something that needs to be considered for a recommendation at some particular level.

I have some general questions, however, Mr. Chairman, I would like to put to Mr. Bulloch. One of them refers to something raised in his brief today: the concept of profit-sharing. As one who has been looking around to find ways and means of becoming more productive and perhaps becoming more competitive as a result, I noticed that in the United States something in the neighbourhood of 450,000 firms, large and small, have profit-sharing systems for all employees. In Canada, if we take the 1:10 ratio, we would expect maybe 40,000 firms and Canada would be having such a program, yet we find about 2,000 Canadian firms with profit-sharing throughout their whole system.

Why has Canada—and you made reference to Japan as well as some of the European countries, who are again far ahead of us in terms of profit-sharing . . . why have we, as a country, been so slow in getting on board this concept of encouraging employees to participate not only in profit-sharing but in information sharing and responsibility sharing?

An hon. Member: No profits.

Mr. Bulloch: I think the Japanese situation is one of culture and a totally different approach to compensation of employees. Pretty well almost every firm works on a base salary and a bonus system. That is throughout the Japanese society.

In the United States the very rapid development of profit-sharing plans in the last six or seven years has been a product of incentives that have been built into their tax system to encourage profit sharing. We have not supported the American approach to giving assistance through the tax system because we think it is too heavily biased to very large companies. But we have suggested the use of deferred profit-sharing plans, which were killed by MacEachen, but bringing them back in a different form. We have done some substantial research on that and we think the Department of Finance is very favourably disposed to that process. That idea will work its way to the top shortly. But we tend to agree with you that the role of profit sharing is important in our future, essentially because the nature of business will change in the future. You

[Translation]

d'un point de vue national; en effet, le monde du travail a tellement évolué depuis l'introduction de l'assurance-chômage, que nous ne sommes plus sûrs de l'objectif. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'on abuse du système. Cependant, l'objectif visé dans certains cas n'est plus le même. Espérons que ce Comité recommandera une étude plus approfondie de façon à trouver des moyens d'améliorer la loi.

Au sujet du chômage chez les jeunes, je pense que bon nombre des jeunes aujourd'hui qui se cherchent un emploi n'avaient pas prévu de le faire à ce moment-ci mais prévoyaient plutôt de continuer d'étudier. Or, pour différentes raisons, ils se retrouvent sur le marché du travail alors qu'ils ne l'avaient pas prévu. À mon avis, les écoles devraient donner des cours pour montrer aux jeunes comment s'y prendre pour se trouver un emploi, ce qu'ils doivent attendre d'un emploi; il faudra songer à en faire une recommandation.

Monsieur le président, j'aimerais poser quelques questions d'ordre général à M. Bulloch. Une des questions porte sur un point soulevé dans le mémoire: le concept du partage des profits. Ayant fait quelques recherches sur des moyens d'augmenter notre productivité et peut-être de là, notre force concurrentielle, j'ai remarqué qu'aux États-Unis près de 450,000 entreprises, grandes et petites, offrent à leurs employés des régimes de partage de profits. Au Canada, si nous appliquons le même rapport, c'est-à-dire un sur dix, on s'attendrait à ce qu'environ 40,000 entreprises offrent un régime de ce genre; or, au Canada, seulement 2,000 entreprises offrent un régime de partage des profits.

Vous avez fait allusion au Japon ainsi qu'à certains pays européens qui sont beaucoup plus avancés que le Canada dans ce domaine. Pourquoi selon vous le Canada s'est-il tellement entraîné les pieds vis-à-vis de ce régime visant à encourager les employés à participer non seulement aux profits, mais également à l'information et aux responsabilités?

Une voix: Il n'y a pas de profits.

M. Bulloch: À mon sens, l'exemple japonais s'explique par des facteurs culturels et une façon toute différente de voir la rémunération des employés. Dans la majorité des entreprises, on retrouve une rémunération de base et un régime de primes. Cela se retrouve partout dans la société japonaise.

Aux États-Unis, l'adoption très rapide de régimes de partage des profits qui s'est faite depuis six ou sept ans découle d'encouragements fiscaux. Nous n'avons pas préconisé la méthode américaine, c'est-à-dire de passer par le régime fiscal parce qu'à notre sens, cette méthode est trop favorable aux très grandes entreprises. Nous avons cependant suggéré l'application de régimes de report du partage des profits, qu'a rejetée M. MacEachen pour représenter le projet sous une autre forme. Nous avons fait passablement de recherches sur ce sujet et nous pensons que le ministère des Finances y est très favorable. Cette idée se retrouvera bientôt dans les hautes sphères. Mais nous avons tendance à penser comme vous que la participation aux bénéfices jouera un rôle important, surtout parce qu'à l'avenir la nature de nos activités se modifiera. Les

[Texte]

are going to have younger, more educated entrepreneurs with younger, more educated employees. The work environment in more knowledge-intensive types of companies will be such that it will be a more collegial environment—more sharing of ideas and sharing of ultimate profits. We think we are evolving into types of companies where profit sharing will be more natural, rather than the adversary, union-management type of environment. We think we can encourage this process through the tax system. We can give you the research we have done on what we consider to be a moderate but effective means. We support your comment.

• 1615

Mr. Riis: Mr. Bulloch, I know that proves some of the comments from your members, in terms of young people and their enthusiasm of being on UIC or welfare as opposed to work in some cases. My question to you is this: What would be the average UI settlement or income for a person in the country and secondly, how much do you think a typical family of four receives on welfare?

Mr. Bulloch: We are not talking about welfare. We are talking here about UIC and a person who was perhaps living at home and does not have the kind of demands of a family of four. Certainly a family of four situation is not a problem with unemployment insurance. The unemployment insurance issue is more serious in its effect on expectations of young people. So leave out the family of four situation. The question is, should we have a UIC system that enables a young person to work on a NEED program or a Canada Works program? He earns very high wages, much more than he would deserve in the marketplace, and draws unemployment insurance at a much higher level than what his skills would demand in the workforce. He still does not have any work discipline or does not have any kind of work experience.

The distortions in the labour market are being created by UIC payments that flow out of a national program of make work and training, which is really designed only to be conducted long enough to make them capable of being requalified. Fifty per cent of all the recipients of unemployment insurance are the same people every year. So it is that question. The problem is not so much the breadwinner of a family of four. We are not talking about that group at all.

Mr. Riis: Mr. Chairman, I would like to pursue this line of questioning. Let us say we were talking about that because, out of the 1.5 million people, a lot of them are breadwinners responsible for raising a family. What do you think would be the average settlement on UI? Do you have any idea?

Ms Marianne Antoniak (Director of National Affairs, Canadian Federation of Independent Business): No, but I

[Traduction]

chefs d'entreprise aussi bien que les employés seront plus jeunes et plus instruits. Les sociétés seront davantage axées sur le savoir-faire, et elles auront surtout un caractère collégial, où l'on insistera surtout sur un plus grand échange d'idées et sur la répartition des bénéfices ultimes. Nous pensons que l'évolution se fait dans ce sens, et que la participation aux bénéfices sera plus naturelle, par opposition aux anciennes structures conflictuelles entre les syndicats et le patronat. Nous pensons pouvoir encourager ce processus au moyen du régime fiscal. Nous pouvons vous soumettre les recherches que nous avons faites à propos de ce que nous considérons représenter un moyen modéré mais efficace. Par ailleurs, nous approuvons ce que vous avez dit.

M. Riis: Monsieur Bulloch, je sais que cela va dans le sens de certaines des remarques de vos membres, à propos des jeunes, de leur enthousiasme à toucher l'assurance-chômage ou le bien-être social plutôt que de travailler, dans certains cas. Je voudrais vous poser cette question: combien touche-t-on en moyenne au titre de l'assurance-chômage, et en second lieu, combien pensez-vous qu'une famille type de quatre personnes touche du bien-être social?

M. Bulloch: Nous ne parlons pas de bien-être social. Il est question ici de l'assurance-chômage, et du cas de ceux qui vivent peut-être chez eux et qui n'ont pas les mêmes besoins qu'une famille de quatre personnes. Dans ce dernier cas, l'assurance-chômage ne pose pas de problème, alors qu'il est plus critique, compte tenu des répercussions de cette assurance sur les attentes des jeunes. Laissons donc de côté l'exemple de la famille de quatre personnes. Il s'agit de savoir si les structures de la Commission d'assurance-chômage devraient autoriser un jeune à travailler dans le cadre d'un programme RELAIS ou d'un programme Canada au travail? Il y gagne un salaire très élevé, bien supérieur à celui qu'il mériterait sur le marché du travail, et il touche l'assurance-chômage à un niveau bien plus élevé que ne l'exigeraient ses compétences parmi le reste de la population active. Dans son travail, il n'a encore ni discipline ni expérience.

Les versements de l'assurance-chômage créent des distortions dans le marché du travail compte tenu d'un programme national de création d'emplois et de formation qui n'est en fait véritablement conçu que pour s'appliquer suffisamment longtemps pour que ces jeunes puissent être requalifiés. La moitié de tous ceux qui touchent l'assurance-chômage sont les mêmes chaque année. Voilà donc la question qui se pose. Le problème n'est pas tant de savoir quelle est la situation du chef d'une famille de quatre personnes. Nous ne parlons pas du tout de ce groupe.

M. Riis: Monsieur le président, je voudrais continuer mes questions dans cette même perspective. Nous parlions de ce groupe car parmi ce million et demi de personnes, beaucoup sont des chefs de famille à qui il incombe d'élever une famille. Quel serait donc selon vous le paiement moyen de l'assurance-chômage? En avez-vous une idée?

Mme Marianne Antoniak (directrice des questions nationales, Fédération canadienne de l'entreprise indépen-

[Text]

think the problem is that we tend to focus too much on what the settlement is and not the fact that this person is not going to have marketable skills in the 1980s if we do not tie some kind of training to the UI payout.

Mr. Riis: I appreciate the point you are making and I have read that same point in your brief, but because of the popularity of that viewpoint I am wishing to see... As someone, Mr. Bulloch, who criticizes the system and plays up that fact, that in fact people seem to almost appreciate being on UI, whether they are heads of families or individuals, I am curious to know what you would expect a person on UI to receive a month and, more specifically, welfare. Do you have any idea?

Mr. Bulloch: We know that they will get 60% of what the maximum insurable wage is. I do not have in front of me the proportion of UI recipients who are at the maximum... 70% of the maximum or 60% of the maximum. You have to get that from the UI commissioner. We do have that data. We have buckets of statistics on UI, which I do not have in front of me, but that is not the point. Of the people who are on UI, only 10% who come off UI go on welfare. So, in terms of that portion of UI, where you have legitimate hardship and people who cannot get themselves any kind of remuneration... We know that the statistics, which were given to us from the government, relate to the 10% of the people who draw UI, based on their own figures. I am not trying to give the impression there are not genuine cases of hardship, there are not serious problems in the economy, with a million plus unemployed, but you have to take a totally different approach to governing the country in the next 20 years than you have in the last 20 years. Unemployment insurance is an anachronism of the industrial society of the past. It is not that it is going to be cheaper for us; we will have to put a lot more resources into development of management skills, entrepreneurial skills and on-the-job training. We have to redirect our resources dramatically.

• 1620

But where are these resources going to come from, when you have deficits that are running at major, serious levels for probably a decade and you have a UI component alone of \$65 billion? We consider that the real figure. The government is saying \$55 billion; we are saying it is going to cost you \$65 billion in the next five years. Where are the resources going to come from with this massive emphasis on income transfer schemes and welfare schemes as opposed to development schemes?

Mr. Riis: Yes, I agree with you 100% on that point.

[Translation]

dante): Non, mais le problème, c'est que nous avons tendance à insister beaucoup trop sur le paiement plutôt que sur le fait que ceux qui les touchent ne pourront pas vendre leurs compétences sur le marché du travail dans les années 1980 si nous n'associons pas une certaine formation aux prestations d'assurance-chômage.

M. Riis: Je comprends bien ce que vous dites, et j'ai lu cette même idée dans votre mémoire, mais étant donné qu'elle est très populaire, je voudrais voir... Étant moi-même, monsieur Bulloch, quelqu'un qui critique le système et qui considère que certains semblent presque apprécier le fait de toucher des prestations d'assurance-chômage, qu'il s'agisse de chefs de famille ou de personnes seules, je serais curieux de savoir ce que devraient toucher mensuellement ceux qui sont à l'assurance-chômage et plus précisément au bien-être social. En avez-vous une idée?

M. Bulloch: Nous savons qu'ils touchent 60 p. 100 du salaire assurable maximum. Je n'ai pas ici la proportion des prestataires de l'assurance-chômage qui sont au maximum—70 p. 100 ou 60 p. 100 du maximum. Vous devez poser cette question au commissaire de l'assurance-chômage. Nous avons des données à cet égard. Nous avons énormément de statistiques sur l'assurance-chômage, que je n'ai pas en face de moi, mais là n'est pas la question. Parmi ceux qui touchent l'assurance-chômage, seuls 10 p. 100 de ceux qui n'y ont plus droit reçoivent des prestations du bien-être social. Par conséquent, ce groupe est constitué de personnes qui se trouvent dans des difficultés réelles, et qui ne peuvent obtenir aucune sorte de rémunération... Nous savons que les chiffres, que le gouvernement nous a donnés, concernent 10 p. 100 de ceux qui touchent des prestations d'assurance-chômage, à partir de ses propres chiffres. Je ne suis pas en train d'essayer de vous donner l'impression qu'il n'existe pas de cas de difficultés réelles, qu'il n'existe pas de problèmes graves dans l'économie, avec plus d'un million de chômeurs, mais pour les vingt prochaines années à venir, il faudra envisager une perspective tout à fait différente dans la façon de gouverner notre pays, par opposition à ce qui s'est fait au cours des deux dernières décennies. L'assurance-chômage est un anachronisme de la société industrielle du passé. La supprimer ne diminuera pas nos dépenses puisqu'il faudra consacrer beaucoup plus de ressources au perfectionnement des gestionnaires, des chefs d'entreprises et à la formation sur le tas des employés. Nous devons donc réorienter nos ressources de façon radicale.

Mais où trouver ces ressources alors que nous accumulons des déficits considérables depuis près d'une décennie, et qu'à elle seule l'assurance-chômage représente 65 milliards de dollars? Le gouvernement dit qu'il s'agit de 55 milliards de dollars, or nous disons que le coût sera de 65 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. D'où proviendront les ressources nécessaires alors que l'on met surtout l'accent sur les transferts de revenu et sur le bien-être social au lieu de rechercher une amélioration de toutes les structures?

M. Riis: Je suis tout à fait d'accord avec vous à ce sujet.

[Texte]

The Chairman: Mr. Riis, our research staff tells me the statistics for 1982 were that the average pay-out on UIC was \$144 per week. It is in the brief.

Mr. Riis: \$144 a week.

The Chairman: Yes.

Mr. Riis: Great.

The Chairman: In 1983 it would be slightly higher, but we do not have the statistics yet.

Mr. Riis: Fine. How long do we have for questions, Mr. Chairman?

The Chairman: Ten minutes. That will not be taken off your . . .

Mr. Riis: I was just about to finish.

There is one question I want to put to Mr. Bulloch because of the emphasis on the need for training and for moving people into that area. I like the idea, I must say, of the approach to accomplish that, by expecting from people after a certain period of time that this is a route they would take.

One of my worries, when it comes to encouraging people into training these days, is that I look at our economy and I see an economy unlike the economy of Japan, or some of the other European countries, that seems to have any particular direction to it. I see sectors that are simply unfolding, positively or negatively, but I do not see an economy where individuals are able to say: Ah ha! This is the direction in which we are going; these will be the areas of growth and prosperity, and these will not.

I am wondering if you would have some observations on what appears to be an economy that is certainly anything but led or directed or any kind of strategy that one could identify for the future. Therefore, how do you identify the training necessary? I recognize we have a report on employment opportunities for the 1980s; still, I have always felt it was difficult to plan for education and employment for the 1980s when you have no strategy in terms of the overall economy.

Mr. Bulloch: I understand what you are saying, and one of the problems we have had with training in this country is that it has been a strategy without a goal. The problem with giving stronger direction to the economy is that there is no one out there who has a clear-cut model of what the economy is going to look like in 10 years, and neither do the Japanese, even though they give the impression they have very strong . . .

Mr. Riis: They know specifically what they are doing with their auto industry, their steel industry and their chemical industry.

Mr. Bulloch: Yes, they are phasing it out.

Mr. Riis: Yes.

Mr. Bulloch: Like all the western countries, they are becoming increasingly knowledge intensive, and we will have to become increasingly knowledge intensive; they are becoming increasingly international, and we will have to become

[Traduction]

Le président: Monsieur Riis, nos recherchistes me disent que d'après les statistiques de 1982, le versement moyen hebdomadaire de l'assurance-chômage s'élevait à 144 dollars. C'est indiqué dans le mémoire.

M. Riis: Cent quarante-quatre dollars par semaine.

Le président: Oui.

M. Riis: Très bien.

Le président: Ce serait un peu plus élevé en 1983, mais nous n'avons pas encore les chiffres.

M. Riis: Fort bien. Combien de temps avons-nous pour les questions, monsieur le président?

Le président: Dix minutes. Je ne retirerai pas cela de votre . . .

M. Riis: J'allais terminer.

Je voudrais poser une question à M. Bulloch qui a insisté sur la nécessité de former et d'amener des gens à s'orienter dans ce sens. Il me paraît utile, en effet, de s'attendre à ce qu'après un certain temps des gens voudraient prendre une telle perspective.

Ce qui me préoccupe, lorsqu'il s'agit d'encourager des gens à acquérir une formation, de nos jours, c'est que lorsque je considère notre économie, je vois qu'elle est différente de celle du Japon ou de certains des autres pays européens qui semblent s'orienter dans un sens bien précis. Des secteurs évoluent simplement de façon positive ou négative, mais notre économie est telle que je ne pense pas que l'on puisse voir dans quel sens elle s'oriente, où se situent les possibilités de croissance et de prospérité ou de stagnation.

Pourriez-vous nous faire quelques observations à propos d'une économie qui n'est pas du tout dirigée ou à propos d'une stratégie possible pour l'avenir. Dans cet ordre d'idées, comment définir la formation nécessaire? Je reconnais que nous avons un rapport sur les perspectives d'emploi pour les années 1980; or il m'a toujours paru difficile de planifier l'éducation et l'emploi pour les années 1980 en l'absence d'une stratégie pour l'ensemble de l'économie.

M. Bulloch: Je comprends ce que vous dites, et l'un des problèmes qui s'est posé en matière de formation au Canada, c'est que c'est une stratégie sans objectif. Il est difficile de donner une orientation plus ferme à l'économie car il n'existe pas de modèle bien précis de la façon dont elle évoluera au cours de la prochaine décennie, et le Japon se trouve dans la même situation, bien qu'il donne l'impression d'avoir de très fortes . . .

M. Riis: Il sait très bien ce qu'il fait dans les industries de l'automobile, de l'acier et de la chimie.

M. Bulloch: Oui, ils les suppriment progressivement.

M. Riis: Oui.

M. Bulloch: Comme tous les pays occidentaux, le Japon insiste de plus en plus sur le savoir-faire, et nous suivrons aussi son exemple. Il devient de plus en plus international, et nous devons aussi le devenir. Si nous ne prenons pas garde, au

[Text]

increasingly international. If we are not careful, all the jobs in the next 10 years will come from firms of less than 50, which would not be a good thing.

Mr. Riis: Do you see a commitment now by our country to that? In other words, you say all countries have to be... Have we made that commitment as a country to become...

Mr. Bulloch: I think we are moving in that direction. The trouble is we have to throw away so much of what we have done in the past; we are still in the habit of bailing out failing companies and bribing foreign companies to come into Canada, because it gives ministers profile and television coverage and all this type of thing. We are still falling back on income support and welfare schemes. We do not have a clear perception as a nation about the direction for the future.

I believe quite strongly that within a year or so this direction will emerge, especially when more of our research is brought out which shows where all the jobs are coming from. It will shock you to see the extent to which small firms are creating the jobs in Canada, the United States, Europe and Japan, and when we recognize we are into an entrepreneurial period, that you cannot lay out a model for the future... The role of government is to make us more adaptable and more adjustable, and that will mean more emphasis on entrepreneurship, on new venture formation and on-the-job training in small firms. It is not geared to this skill and that skill and this manufacturing sector and that manufacturing sector; too much of our training is too structured.

• 1625

You just have to get young people working in small firms rather than on UI and give them a range of development and training and not try to sit here as a committee and determine which industries are going to be stronger, which trades are going to need twice as many people. The more you try to plan a structure for the economy, the more you are going to be wrong.

The Chairman: *Monsieur Dubois.*

M. Dubois: Merci, monsieur le président.

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux gens de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, M. Bulloch et ses compagnons et compagnes.

Monsieur Bulloch, je remarque que dans le questionnaire qui vient de la province de Québec, à la question 4, à la première page, on parle souvent de la réponse 6; j'imagine que c'est la même chose en anglais.

Une voix: C'est la même chose.

M. Dubois: La question de l'amélioration de l'attitude des jeunes vis-à-vis du travail revient souvent. Les employeurs encerclent souvent le chiffre 6 en ce qui concerne l'attitude des jeunes vis-à-vis du travail. Par exemple, je vois ceci: tous les

[Translation]

cours des 10 prochaines années, tous les emplois se situeront dans des entreprises comptant moins de 50 employés, ce qui ne serait pas une bonne chose.

M. Riis: Notre pays a-t-il pris des engagements dans ce sens? En d'autres termes, vous dites que tous les pays devront... Est-ce que nous nous sommes engagés, en tant que pays, à devenir...

M. Bulloch: Je pense que nous nous orientons dans ce sens. Il nous est cependant difficile de rejeter tout ce que nous avons fait par le passé; nous avons encore l'habitude de renflouer des entreprises défailtantes et de soudoyer des compagnies étrangères afin qu'elles viennent s'installer au Canada, parce que cela donne aux ministres l'occasion de faire parler d'eux à la télévision. Nous en sommes encore à recourir à des programmes de soutien du revenu et d'aide sociale, sans avoir une vision claire de l'orientation de notre nation à l'avenir.

Je suis convaincu que dans un an environ cette orientation se dessinera, surtout lorsque d'autres travaux de notre recherche indiqueront où se situent tous les emplois. Vous serez très étonné de voir dans quelle mesure de petites entreprises créent des emplois au Canada, aux États-Unis, en Europe et au Japon, et vous ne comprendrez pas cette impossibilité de tracer un modèle pour l'avenir alors que nous reconnaissons être dans une période propice à l'esprit d'entreprise... Le rôle du gouvernement est de nous rendre plus adaptables, plus malléables, ce qui signifiera qu'il faudra insister davantage sur l'esprit d'entreprise, la création de nouvelles firmes et la formation sur le tas dans les petites entreprises. Il ne s'agit pas d'insister sur telle ou telle compétence dans tel ou tel secteur manufacturier car une trop grande partie de notre formation est trop structurée.

Il faut tout simplement essayer de faire travailler les jeunes dans les petites entreprises plutôt que de les faire vivre de l'assurance-chômage. Il faut également leur fournir une gamme de programmes de formation et de perfectionnement plutôt que d'essayer de décider, en tant que Comité, dans quels secteurs existera la demande à l'avenir. Plus vous essaieriez de structurer l'économie, plus vous vous tromperiez.

Le président: *Mr. Dubois.*

Mr. Dubois: Thank you, Mr. Chairman.

I would like to welcome Mr. Bulloch and his associates from the Canadian Federation of Independent Business.

Mr. Bulloch, I notice that in the questionnaire from Quebec, answer No. 6 to question 4 on the first page is frequently circled. I imagine the same is true of the English questionnaire.

An hon. Member: That is right.

Mr. Dubois: The point about improving young people's attitude toward work comes up often. Many employers circled point 6 regarding the attitude of young people toward work. I noticed this for example: all young people want to make money, but not many of them really want a job.

[Texte]

jeunes désirent un salaire, mais ils ne sont pas nombreux à désirer véritablement un travail.

Vous nous dites qu'on devrait peut-être changer la situation, c'est-à-dire avoir plus de semaines assurables pour l'assurance-chômage. Comment va-t-on concilier tout cela? D'un côté, on nous dit qu'il faut améliorer l'attitude des jeunes; de l'autre, on nous dit qu'il faudrait peut-être augmenter le nombre de semaines requis pour être admissible à l'assurance-chômage. On a mis sur pied en septembre notre programme *Accès carrières* qui donne aux jeunes l'occasion de faire des stages pour leur faire prendre de l'expérience afin que les employeurs les acceptent. Comment concilie-t-on tout cela? Est-ce que l'attitude de nos jeunes est mauvaise aujourd'hui par rapport à ce qu'elle était il y a quinze ou vingt ans? Est-ce que notre société n'est pas propice à l'emploi? Est-ce que notre société est trop axée sur les loisirs? Pourquoi les jeunes manifestent-ils si peu d'empressement d'après les réponses de la province de Québec? J'aimerais qu'on m'explique un peu cette attitude-là. Ce n'est peut être pas une question facile.

M. Brian Gray (vice-président, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante): Peut-être que la meilleure façon de répondre à cette question serait de dire qu'un des gros problèmes chez les jeunes, c'est que souvent ils n'ont pas de but pour leur vie. Ils n'ont pas de projets pour l'avenir, ils sont toujours jeunes, ils ne pensent jamais à l'avenir. Il s'agit de savoir comment les convaincre de le faire. C'est un problème primordial. Moi, jusqu'à un certain point, je pense que le blâme devrait être partagé par tous. Le système d'éducation a une grande part de responsabilité, de même que la parenté, c'est-à-dire le père, la mère, la famille en général; il y a aussi le système fédéral qui encourage les gens à retirer de l'assurance-chômage plutôt qu'à se trouver un boulot qui serait peut-être moins rentable. Je pense que jusqu'à un certain point, c'est aussi la responsabilité des gérants d'entreprises. Ils devraient être plus conscients des différences entre les jeunes et les plus âgés; on ne traite pas les jeunes de la même façon que les plus âgés et on ne les motive pas de la même façon.

Je suis d'accord avec vous: ce n'est pas simple. Je ne peux pas vous donner de solution magique. Je pense que c'est un mélange de toutes ces choses-là, et il faut partager la responsabilité.

• 1630

M. Dubois: Selon votre réponse, il faudrait peut-être, en fonction des emplois futurs ou des emplois actuels, demander à nos différents ministères ou aux ministères provinciaux de l'Éducation de s'orienter davantage vers des choses dont on aura besoin à l'avenir. Il y a certains jeunes aujourd'hui qui sont diplômés en sciences sociales et qui n'ont pas de travail. Est-ce qu'il faudrait, selon vous, demander aux ministères de l'Éducation de chacune des provinces, de même qu'au fédéral dont relève une partie de l'éducation postsecondaire, de mieux planifier en fonction des besoins futurs et actuels de notre société? Selon vous, est-ce que ce serait une des solutions?

M. B. Gray: Je pense que ce serait une partie de la solution. Le *Liberal Market Institute* qui vient d'être lancé va sûrement

[Traduction]

You say that we should perhaps change the situation by requiring more weeks of work in order to qualify for unemployment insurance. How can we reconcile these two ideas? On the one hand you say that young people's attitudes must be improved; and on the other hand, you say that we should perhaps increase the number of weeks required to qualify for unemployment insurance. In September, we set up our Career Access Program to give young people a chance to gain some experience so that employers would hire them. How can we reconcile all these factors? Is the attitude of young people today poor compared to that of young people 15 or 20 years ago? Does our society not encourage young people to work? Does it focus too much on leisure activities? According to the answers to the questionnaire from the Province of Quebec, young people seem to be very uninterested in finding work. Why do you think this is the case? I would like some explanations about this attitude of young people. This may not be an easy question to answer.

Mr. Brian Gray (Vice-President, Canadian Federation of Independent Business): Perhaps the best way of answering the question would be to point out that one of the major problems of young people is that often they do not have any goal in life. They have no plans for the future, they are still young and they never think about the future. We have to find a way of convincing them to think ahead. This is a fundamental problem. I think that to some extent the blame must be shared by everyone. The educational system is responsible to a large extent, as are parents and families generally, as is the federal system, which encourages people to draw unemployment insurance rather than finding a job that might pay them less. I think that the managers of firms must bear some responsibility as well. They should be more aware of the differences between young people and older people, and that young people should be treated differently and motivated differently.

I agree with you when you say that it is not an easy question. I have no magic solution. I think that the answer is a combination of all these factors, and that the responsibility for this situation must be shared by everyone.

Mr. Dubois: On the basis of your answer, we should perhaps ask the provincial departments of education to focus more on the fields where there will be jobs in the future. Some young social science graduates cannot find work today. Do you think we should ask the provincial departments of education, as well as the federal government, which is responsible in part for post-secondary education, to make plans on the basis of the current and future requirements of our society? Do you think that this would be one solution to the problem?

Mr. B. Gray: I think that would be a partial solution. The Labour Market Institute, which has just been set up, will no

[Text]

aider dans cette affaire-là. Lorsque je me regarde, je sais que, comme gérant, j'aurai besoin de me réorienter d'ici deux ans, d'ici cinq ans, et de toujours augmenter mon *training*.

Je pense que comme Canadiens, nous avons tous cette responsabilité, soit comme employeurs, soit comme employés. On a une responsabilité personnelle: on ne va plus faire une seule tâche pour le reste de notre vie, ou même deux ou trois; peut-être qu'on en exécutera une demi-douzaine pendant le reste de notre vie. On a une responsabilité personnelle, jusqu'à un certain point, d'aller chercher la formation nécessaire à cela. Ce n'est pas toujours quelqu'un d'autre qui devrait nous l'apporter.

Je pense que c'est le système d'éducation mais, comme je le disais tout à l'heure, c'est un système qui devrait être appuyé par tous les partenaires économiques.

M. Dubois: Vous dites qu'il faut se motiver. Bien souvent, les gens attendent beaucoup des gouvernements, que ce soit le gouvernement fédéral ou le gouvernement provincial. On attend que ceux-ci mettent des stimulants. C'est sûr que c'est important, les stimulants financiers, mais j'aime bien votre réponse: les gens doivent faire leur part et ne pas penser que ce sont les autres qui vont toujours faire les choses à leur place; ils doivent s'aider eux-mêmes. Je suis d'accord avec vous quand vous dites qu'il ne faut pas penser, si on est dans un domaine depuis quatre ou cinq ans, que l'on va nécessairement être dans ce domaine-là toute notre vie.

Maintenant, les employeurs disent que s'ils embauchent une personne pendant un certain nombre de semaines et qu'ils voient que cette personne ne manifeste pas tellement d'intérêt, ils sont portés à la remerciement facilement.

Je ne veux pas nécessairement faire de la politique partisane, mais que pensez-vous du programme qu'on a mis sur pied, *Accès carrières*? Ce programme donne peut-être des avantages financiers, mais il donne aussi aux jeunes la possibilité de faire un stage, de prendre de l'expérience dans les entreprises pour les intéresser et aussi les rendre plus rentables pour l'entreprise. Toute entreprise qui veut bien fonctionner cherche un seuil de rentabilité. Ce n'est pas facile d'engager une jeune personne qui manque d'expérience et qui peut coûter plus cher qu'une personne assez âgée. C'est le grave problème des jeunes: ils veulent tous travailler... En tout cas, c'est l'attitude que je constate dans mon coin. On leur demande toujours de l'expérience. Peut-être que les sommes d'argent qu'on met dans ces programmes-là ne sont pas suffisantes. Est-ce qu'avec ces stimulants-là, on est sur la bonne voie ou si c'est complètement mauvais? Est-ce qu'il faut laisser l'entreprise privée y aller d'elle-même? Je ne sais pas si c'est le cas dans toutes les provinces, mais dans la province de Québec, beaucoup d'employeurs... C'est peut-être contreproductif, cette chose-là. Nous avons dans la province de Québec, comme vous le savez sûrement, ce qu'on appelle les bons d'emploi; c'est-à-dire qu'une personne a 3,000 dollars, si elle a moins de 25 ans, et elle est engagée pendant 20 semaines. L'employeur dit: Avez-vous un bon emploi? Ou encore, une autre personne va venir, qui a 26 ans et on va lui dire: Vous, si vous avez quelque chose, on va vous embaucher.

[Translation]

doubt be helpful in this area. I know that as a manager, I will have to refocus my efforts in two years, and again in five years, and I will always have to be increasing my training programs.

I think that all Canadians, both employers and employees, share this responsibility, we have a personal responsibility: we are no longer going to be doing one job, or even two or three jobs, for the rest of our life. We may even do as many as half a dozen jobs in our lifetime. We have a personal responsibility to some extent to go out and get the training we need. There will not always be someone else to bring it to us.

While I think the educational system bears some responsibility, as I was saying earlier, all the economic partners of our society should share responsibility.

Mr. Dubois: You say that people should motivate themselves. Often people expect a great deal from government, both the federal and the provincial governments. People often expect government to introduce incentives. While financial incentives are no doubt important, I very much like your answer: namely, that people have to do their share, and not think that other people will always do things for them. People have to learn to help themselves. I agree with you when you say that we should not expect to work in the same field all our lives, just because we have spent four or five years in it.

Employers say that if they hire someone for a certain number of weeks, and find that this individual does not seem very interested in the job, they are inclined to lay him off quite readily.

I do not want to necessarily engage in partisan politics here, but I would like to know what you think of the program called *Career Access*, which the government recently set up? While the program may offer some financial incentives, it also enables young people to acquire some experience in business to get them interested, and to make them more valuable to the company in question. All firms have to be profitable in order to stay in business. It is not easy to hire an inexperienced young person who may be more costly to the firm than an older person. That is a serious problem faced by young people: they all want to work... At least that is the attitude in my region. The problem is that employers always want experienced people. Perhaps the funds that have been allocated to these programs are not sufficient. Do you think that we are on the right track with incentives of this type, or do you think that we are heading in entirely the wrong direction? Should we leave it all up to the private sector? I do not know whether this is true in all the provinces, but many employers in Quebec... Such an idea may be counterproductive. As you no doubt know, there is an employment voucher program in Quebec. Under this program, people under age 25, are hired for 20 weeks and given \$3,000. Employers always want to know whether applicants have an employment voucher. If someone aged 26 applies, the employer will tell him that if he has anything he will be hired.

[Texte]

Je n'ai pas analysé la situation dans les autres provinces. Selon vous, les gouvernements, avec ces stimulants à l'emploi pour les jeunes, que ce soit les bons d'emploi ou le programme *Accès carrières*, sont-ils sur la bonne voie ou permet-on seulement à un palier de gouvernement de faire de la surenchère? Je connais beaucoup de cas: si une personne a 45 ans et plus, elle a, dans certaines régions, une subvention de 2 dollars l'heure. L'employeur dit: As-tu le «deux piastres de l'heure»? Si tu l'as, je vais t'engager; si tu ne l'as pas, on va regarder cela.

Est-ce qu'on est dans la bonne voie, selon vous?

• 1635

Mr. Bulloch: I do not consider the direction we are heading in through the use of wage subsidies or vouchers, which are just a variation of wage subsidies, to be the proper approach to handling youth unemployment. It is the same problem if you offer somebody an incentive to operate in an area of the country that has slow or under-development. You are not giving them any bargains. The reason they are offering you incentives to go into that area is that it may be an unattractive place to live, it is too far away from the markets, the local labour force is not disciplined. You are not getting a bargain when you are given an incentive by government to operate in a place that is not natural.

In the same way, if you give an incentive to hire someone who has poor work discipline, you are not getting any bargain either. The problem is their attitude that they should make more than they are worth. You cannot compensate for the distortion in the labour force created by high unemployment insurance and make-work projects by giving employers subsidies to offset it. You still have not dealt with the problem of attitudes in the workforce which are created by high wage expectations as a result of UI and other problems as a result of our educational system and the fact that we have been an affluent society and as an affluent society we have young kids with expectations that are unrealistic.

And I have those as a parent. I have great problems raising my own children and not having them realize that they are going to have to work at a very low-level job before they get any skills. They think they are going to have my standard of living now as soon as they leave the home and get married. My daughter had to run away from home to find out after she lived for a year that she did not have the same standard of living. She just automatically assumed if you got a job, you could continue to have a high standard of living. It was quite a shock to her. Now she is back home.

An hon. Member: Enjoying your standard of living.

Mr. Bulloch: So it is a very difficult problem. I am saying one of the major distortions in the system has been created by the unemployment system, in the same way a parent gives his child \$20 a week just for making the beds and you wonder why he does not take a paper route. He would be crazy to take a paper route. The kid is not stupid. So we have to deal with the

[Traduction]

I have not looked at the situation in the other provinces. Do you think that these government employment incentive programs for young people, such as the employment vouchers or the Career Access program, are a step in the right direction, or do they just allow one level of government to try to outdo the other? I know of many cases where people aged 45 and over receive a subsidy of \$2 an hour in some regions. The employer asks whether applicants have the \$2 per hour subsidy, and if they do, he hires them, and if they do not, he says he will have to think about hiring them.

Are we on the right track in your opinion?

M. Bulloch: À mon avis, l'orientation que nous avons adoptée, c'est-à-dire le recours à des subventions salariales ou à des bons de travail ne permettra pas de régler le problème du chômage chez les jeunes. Le même problème se pose si l'on offre une subvention à une entreprise pour l'encourager à s'installer dans une région sous-développée ou au développement lent. En effet avec ces encouragements on ne fait pas de faveurs. On incite l'entreprise à s'installer dans la région en question parce qu'il n'est pas agréable d'y habiter, qu'elle est loin des marchés, ou encore que la main-d'oeuvre locale n'est pas disciplinée. Lorsque le gouvernement vous accorde une subvention pour vous inciter à vous installer dans une région où vous n'iriez pas normalement, on ne vous fait pas de faveur.

De la même façon, si l'on vous encourage à engager un employé indiscipliné, on ne vous fait pas de faveur. Le problème avec ces gens-là, c'est qu'ils sont convaincus qu'ils devraient gagner plus qu'ils ne valent. Ce n'est pas en offrant des subventions aux employeurs qu'on arrivera à corriger l'aberration provoquée par des prestations d'assurance-chômage trop élevées et des projets de création d'emplois. On n'aura toujours pas réglé le problème de l'attitude des employés, qui, à cause de l'assurance-chômage, du régime scolaire, de la richesse de notre société, de cette atmosphère d'abondance dans laquelle ils ont été élevés, manquent de réalisme et s'attendent à toucher des salaires beaucoup trop élevés.

J'ai des enfants et je connais cela. J'ai bien du mal à leur faire comprendre qu'ils devront commencer par travailler dans les échelons inférieurs pour acquérir une compétence. Ils ont l'impression que, dès qu'ils quittent la maison et qu'ils se marient, ils jouiront du même niveau de vie que moi. Ma fille s'est sauvée de la maison, et il lui a fallu un an pour découvrir qu'elle n'avait pas le même niveau de vie. Elle tenait pour acquis que, si elle trouvait un emploi, elle aurait le même niveau de vie. Elle a été drôlement étonnée. Aujourd'hui, elle habite de nouveau chez nous.

Une voix: Elle aime bien votre niveau de vie.

M. Bulloch: C'est donc un problème très épineux. Selon moi, le régime d'assurance-chômage aboutit à une aberration. C'est un peu comme si un parent donnait à son enfant \$20 par semaine juste pour faire les lits et se demandait ensuite pourquoi il ne veut pas distribuer des journaux. Dans les circonstances, il faudrait être fou pour vouloir distribuer des journaux. L'enfant n'est pas si bête que cela. Nous devons

[Text]

distortions in the labour market and the problem of attitudes and then the structural problems.

We are saying that UI will not deal with the structural problem of half the recipients getting UI year after year; the same people. Those people should be designated and streamed; instead of giving a wage subsidy, they should be streamed into the workforce. After drawing so many weeks, if they have a pattern of unemployment, they have a pattern of repeaters, you know you have something UI was not designed for and they get streamed into UI and continue to draw payments while they are working on the job.

I just do not believe you can—usually subsidies, grants, are political responses to basic problems. You are not really getting at the basic problem. It is just an easier way to deal with it: saying, well, we have a program of subsidies, but we do not want really to touch unemployment insurance, we do not want to touch the fact that we have terrible distortions in the marketplace.

We are saying that you should re-examine UI in the light of a totally different type of work environment in the next decade, with your jobs coming from small firms and yet the tax burden of UI falling disproportionately on small firms, plus the tax burden of health insurance, plus the tax burden of pensions. You have to re-examine totally where you are laying the tax burden, as part of UI, and then you have to examine totally the distortion in the labour market created by UI. It is very large, it is very fundamental; and subsidy programs will not solve it.

Our members' response on subsidy programs is quite interesting. We do not have majority support from our members on subsidy programs for employers, even though many of them might benefit. It is a wishy-washy . . . In other words, employee tax credits or subsidy programs for hiring workers . . . we have never had majority support on any of those types of questions.

• 1640

Le président: Votre temps est écoulé, monsieur.

M. B. Gray: Pourrais-je ajouter quelque chose?

Le président: Oui.

M. B. Gray: J'ai ici la citation d'un de nos membres du Québec qui disait que ce ne sont pas des subventions monétaires des gouvernements qui les inciteront à embaucher des jeunes.

Je crois que, jusqu'à un certain point, cela ne s'applique pas uniquement au Québec même si la situation est extrêmement grave au Québec. Nous avons parlé de cela dans notre étude qui a été remise à M. Roberts, le mois dernier. Donc, il y a des taxes sur le salaire au Québec qui sont extrêmement élevées comparativement aux autres provinces du Canada. C'est surtout dû aux taxes relatives à la santé. Alors, si on ajoute la

[Translation]

donc corriger cette aberration, modifier l'attitude des travailleurs et nous attaquer ensuite aux problèmes structureaux.

A notre avis, l'assurance-chômage ne réglera pas le problème de la moitié des personnes qui, année après année, en touchent les prestations. Ces personnes, qui sont toujours les mêmes, devraient être désignées et acheminées sur le marché du travail; au lieu de toucher des subventions salariales, elles devraient être acheminées vers le marché du travail. Après un certain nombre de semaines, les chômeurs habituels, les récidivistes—et ce n'est pas pour eux que le régime d'assurance-chômage a été conçu—devraient être acheminés vers le marché du travail et continuer, pendant qu'ils travaillent, à toucher des prestations d'assurance-chômage.

Je ne crois pas qu'on puisse . . . l'octroi de subventions constitue une réponse politique à des problèmes fondamentaux, qu'on ne règle pas de cette façon. C'est une solution de facilité: On accorde des subventions, mais on ne touche pas au régime d'assurance-chômage. On ne veut pas admettre que le marché du travail est sérieusement déséquilibré.

Selon nous, on devrait réexaminer le régime d'assurance-chômage en envisageant, pour les dix prochaines années, un milieu de travail entièrement différent. Les petites entreprises, qui créent des emplois, paient une part démesurée du coût de l'assurance-chômage, de l'assurance-maladie et des pensions. Il faut réexaminer en profondeur la question du fardeau fiscal imposée par le régime d'assurance-chômage et les perturbations du marché du travail provoquées par l'assurance-chômage. C'est une question qui est vaste, mais qui est aussi fondamentale. Les subventions ne permettront pas de résoudre le problème.

La réaction de nos membres aux programmes de subventions est fort intéressante. En ce qui concerne les programmes de subventions aux employeurs, nous n'avons pas obtenu l'appui de la majorité de nos membres, même si un grand nombre d'entre eux sont susceptibles d'en bénéficier. Ils sont plutôt tièdes . . . C'est-à-dire, lorsqu'il s'est agi de crédit fiscal pour les employés ou de programme de subventions pour encourager l'embauche de travailleurs, nous n'avons jamais obtenu l'appui de la majorité de nos membres.

The Chairman: Your time is up.

Mr. B. Gray: May I add something?

The Chairman: Yes.

Mr. B. Gray: I have here a quote from one of our Quebec members, who says that government subsidies will not encourage them to hire young people.

I believe that, to a certain extent, this does not only apply to Quebec, although the situation there is very serious. We referred to this in the study we submitted to Mr. Roberts last month. In Quebec, taxes on earnings are very high compared to the other provinces. This is mainly due to taxes related to health care. If you add the health care tax and pension contributions, you also have to add the CSST tax and all the

[Texte]

taxe se rapportant à la santé et le Régime des pensions, on doit également ajouter celles sur le C.S.S.T. et tout le reste. Il y a donc là des incitations à ne pas embaucher des gens qui sont beaucoup plus puissantes que ne pourrait l'être une incitation du gouvernement fédéral.

Donc, il faut garder cela en mémoire aussi parce que pour moi, à titre d'employeur, le fait d'embaucher quelqu'un est beaucoup plus important que le salaire lui-même.

M. Dubois: Votre réponse me réjouit. Il est dommage qu'on n'ait pas pu la faire parvenir plus tôt à M. Parizeau qui se prépare à annoncer quelque chose de spécial, ce soir, à Québec. C'est un point très important que vous soulevez, à savoir le haut niveau de taxation que l'on a au Québec.

M. B. Gray: C'est très intéressant pour M. Parizeau car il réduit l'impôt pour les petites entreprises mais en même temps il double le paiement pour la santé. Alors, c'est une taxe sur le travail et sur la main-d'oeuvre mais ce n'est pas une taxe sur les profits.

M. Dubois: Merci.

The Chairman: I have now the name of Mr. St. Germain, followed by Mrs. Appolloni, Mr. Jelinek and Mr. McGrath, in that order.

Mr. St. Germain.

Mr. St. Germain: Thank you, Mr. Chairman. Welcome, Mr. Bulloch. I am really impressed with your presentation. Having just come out of small business and newly elected, it definitely reflects the life on the street for small business.

Having been an employer, one of the shortfalls—and I am not referring to any political party or anything; this is worldwide—is that most politicians have never had to hire or train at the level we are discussing here today. I am just wondering whether the consensus of your organization is that we are creating a mentality, a 20-week mentality, that it is no longer insurance, it is a form of income, continuing income. My question really is: Do you feel that this malaise is taking place? I have three children, so for those of you who think I am mean-spirited, I am not; I am in the same plight as everybody else. But I also know . . .

The Chairman: I still think you are a nice guy.

Mr. St. Germain: Oh, thank you, Mr. Chairman. I might run with you one of these days if you . . .

An hon. Member: He is joking of course.

Mr. St. Germain: I meant around the park, jogging.

I was wondering whether you feel this is a malaise that is taking place in our society.

Mr. Bulloch: I think the unemployment insurance system is becoming part of the culture of the country, and this is a very serious situation. There are those of you who come from parts of Atlantic Canada who know the whole economy of some

[Traduction]

others. These disincentives to hire are much more powerful than any incentive the federal government might offer.

This must be kept in mind, because for me, as an employer, the fact that I hire someone is much more important than the salary itself.

Mr. Dubois: I find your answer encouraging. It is too bad that we were not able to send it on to Mr. Parizeau, who is planning to announce something special this evening in Quebec City. You have raised a very important point, which is the high level of taxation we have in Quebec.

Mr. B. Gray: This is very beneficial to Mr. Parizeau, because he lowers taxes for small businesses but doubles health care payments. So it is a tax on labour, but not a tax on profits.

Mr. Dubois: Thank you.

Le président: J'ai, sur ma liste, M. St. Germain, suivi de M^{me} Appolloni, de M. Jelinek et de M. McGrath, dans l'ordre.

Monsieur St. Germain.

M. St. Germain: Merci, monsieur le président. Monsieur Bulloch, je vous souhaite la bienvenue. Votre exposé m'a beaucoup impressionné. Avant d'être élu il y a peu de temps, j'ai travaillé dans une petite entreprise, et vos observations reflètent bien la situation des petits entrepreneurs.

J'ai été employeur et j'ai constaté qu'il y a une lacune, en ce sens que la plupart des politiciens n'ont jamais été obligés d'embaucher ou de former des employés au niveau dont il est question aujourd'hui. Je ne parle pas d'un parti politique ou d'un pays en particulier; c'est un phénomène généralisé. Je voudrais savoir si vos membres sont d'avis que nous créons une nouvelle mentalité, fondée sur la période d'admissibilité de 20 semaines; l'assurance-chômage n'est plus considérée comme une assurance, mais un revenu, un revenu stable. Ma question est donc la suivante: croyez-vous que ce malaise existe? Au cas où vous penseriez que je manque de générosité, je vous signale que j'ai trois enfants. Je ne manque pas de générosité. Je suis dans le même pétrin que tout le monde. Mais je sais aussi . . .

Le président: Pour moi, vous êtes toujours un bon gars.

M. St. Germain: Merci, monsieur le président. Je vais peut-être me présenter avec vous un de ces jours, si vous . . .

Une voix: Il plaisante, bien sûr.

M. St. Germain: Je parlais de me présenter au parc, pour faire du jogging.

Je voudrais savoir si vous pensez que notre société souffre d'un malaise.

M. Bulloch: Je crois que le régime d'assurance-chômage commence à faire partie de notre culture, ce qui est très grave. Ceux d'entre vous qui viennent des Maritimes savent que l'économie de certaines provinces est orientée vers l'assurance-

[Text]

provinces is geared to UI and that there are employers out there who think it is their duty to God and country to rotate 18 people on 4 jobs; that they are being community-spirited; that beating UI is the way they contribute to the life-blood of their community.

Mr. McGrath: The government does that [*inaudible—Editor*].

Mr. Bulloch: Yes. What I am saying is I do not want to give the impression the government is the only one running this scam; it is being run by all sectors. There are department stores rotating part-time people, giving them their eligibility by keeping them on up to 50 weeks. You have small firms that are undoubtedly doing it. Most of the training programs in the country, most of the municipal and provincial programs . . . When you see that 50% of the recipients are the same people every year, you know the system is not unemployment insurance; that it is kind of a manufactured form of income for a section of society, and that section of society is not being prepared for the future.

Mr. B. Gray: There is one thing that is interesting. Mr. Dubois talked about it in passing. It is not only with respect to what John is talking about. If you talk about the take-up by employers, one of the reasons our members do not tend to buy the bonuses or the tax credits, or that kind of thing, to hire youth is because they see as much abuse of it as they do opportunity.

• 1645

They see people, such as those he was talking about, saying: I will hire you, youth, as long as you have your voucher, as long as you have your worthiness for my enterprise; once you have not, I will get another who does, so that I can continue to be subsidized and I can forget about my responsibility to train you beyond that period and to put you into a permanent type of situation. It seems to me that the programs are bad at both ends and we have to look at all the . . . That is why we talk, when we talk about this, in total terms; it is not just one or another part of the equation.

Mr. St. Germain: Okay. Next, just a brief question . . .

Mr. Bulloch: Could I . . . ? The first part of your question, which I did not respond to, is also quite important, and that is the concept of the average member of Parliament not having hired people or not being in the street. This is a much more serious issue and it applies to everybody in government today; you cannot expect them all to be people who are actually close to the street, as you call it. We, as government, all of us, will not be able to plan for the future until we stop listening to economists, stop looking at the big macro-data about GNP and trade and all these kinds of things, until we stop trying to look at the economy with a telescope, pick up a microscope and start looking at those individual small companies. That is the way to understand the future. You have given me an opportu-

[Translation]

chômage et que les employeurs croient faire leur devoir envers Dieu et la patrie, en faisant le roulement pour que 18 personnes puissent partager 4 emplois; ils croient ainsi qu'ils font du bien à la collectivité, qu'en contournant les règles de l'assurance-chômage, ils contribuent de façon vitale à la collectivité.

M. McGrath: Le gouvernement fait cela [*inaudible—éditeur*].

M. Bulloch: Oui. Mais je ne veux pas donner l'impression que le gouvernement est seul responsable; tout le monde joue le même jeu. Il y a des grands magasins qui font un roulement: ils embauchent des employés à temps partiel et ils les gardent jusqu'à 50 semaines pour qu'ils soient admissibles à l'assurance-chômage. Il y a certainement de petites entreprises qui font ce genre de chose. La plupart des programmes de formation, la plupart des programmes municipaux et provinciaux . . . Lorsqu'on constate que, dans 50 p. 100 des cas, ce sont les mêmes personnes qui touchent des prestations chaque année, on sait qu'il ne s'agit plus d'un régime d'assurance-chômage; il s'agit, pour une certaine couche de la société, d'une sorte de revenu artificiel et on ne prépare pas cette couche sociale à faire face à l'avenir.

M. B. Gray: Il y a justement une chose que je trouve intéressante. M. Dubois en a parlé en passant. Il n'y a pas que le phénomène dont John a parlé. Si nos membres ne profitent pas des primes et des crédits fiscaux destinés à les encourager à embaucher des jeunes, c'est qu'ils savent qu'on en abuse autant qu'on en profite.

Il voit des gens dont il a parlé disant qu'ils vont embaucher un jeune d'abord pourvu qu'il ait son bon de travail et qu'il vaille la peine de l'embaucher dans leur entreprise. S'il ne fait pas l'affaire, il en obtiendra un autre plus satisfaisant afin de pouvoir continuer à recevoir des subventions sans souci de sa responsabilité de former ses employés au-delà de cette période et de les préparer à une situation permanente. Il me semble donc que les programmes ne sont pas satisfaisants à la fois au départ et dans leurs résultats, et il nous faut considérer tous les . . . C'est pour cela que nous envisageons cette question dans une perspective globale; nous ne nous arrêtons pas à une seule partie de l'équation.

M. St. Germain: C'est bien. Au suivant, et pour une brève question seulement . . .

M. Bulloch: Me permettez-vous d'intervenir? Je n'ai pas répondu à la première partie de votre question, or elle est également très importante, il s'agit du fait que le député moyen n'a jamais embauché personne et ne rencontre pas les gens dans leur milieu quotidien. Il s'agit d'une question beaucoup plus grave, touchant tous ceux qui font partie du gouvernement aujourd'hui. On ne peut s'attendre à ce qu'ils soient tous proches de l'homme de la rue, comme vous dites. En tant que membres du gouvernement, nous ne serons pas en mesure de planifier l'avenir tant que nous ne cesserons pas d'écouter les économistes, de consulter les données macro-économiques sur le PNB, le commerce et toutes ces choses, tant que nous ne cesserons pas d'étudier l'économie avec un

[Texte]

nity just to make a comment . . . stop me, Mr. Chairman, if I go on too long.

The problem with analysing the future in terms of the conventional economic wisdom of the past is that the future is totally different; the future is subject to such rapid change that it is not predictable. Yet, during a time of dramatic change, you are getting record new venture formation, record formations of new business in the States, record formations in Canada, record formations in Germany, England, Holland, Japan. An international world-wide phenomenon is going on here, in that we have dramatic new venture formation taking place all over the world, we have capital-intensive sectors in decline, and you cannot use conventional forecasting techniques. If you talk about expanding trade, which is the Ontario government's latest PR effort, that is not a job strategy. You are going to be selling knowledge and selling resources and importing things that are more labour intensive.

Expanding big business is not going to give you jobs, yet you must expand big corporations to keep your productivity up. The big corporations that are successful will double their sales but not hire any new people and they will be doing that by subcontracting either to small firms in Canada or small firms in the southwestern U.S. or offshore. Governments will have a deficit problem for a decade and if they do not start to deal with that they are going to keep interest rates up and harm economic recovery.

Only one sector is going to give you job creation in the next decade, there will be growth in the small firm sector and new venture formation. Once you understand that basic fact you will suddenly say: My goodness, most of what we have been doing during the last 20 years has been wrong. And it is wrong, and most of the ways you measure things are wrong! It is not that these economists do not know a lot; they know a lot about what they are doing, but they do not know anything about the knowledge that is required to understand the future. In Japan they have universities of small and medium-sized enterprise; they do not have any business schools in any of the universities in Japan, but they have universities for small and medium-sized enterprise. The top professors in the world are in Japan. They are studying micro. They solve problems of youth through creating jobs in small business. They solve problems of the aged through creating jobs in small business. They solve regional disparities through creating jobs in small business. Small business is the cornerstone of their social policy as well as their economic policy, and until you start thinking like that, you are going to fumble for years trying to understand how you are going to create jobs.

[Traduction]

télescope, pour au contraire prendre un microscope et nous mettre à examiner les petites entreprises. C'est ainsi qu'on pourra comprendre l'avenir. Vous m'avez donné la possibilité de faire une observation, arrêtez-moi donc, monsieur le président, si je parle trop.

Le problème, lorsqu'on cherche à analyser l'avenir en fonction des notions économiques conventionnelles du passé, est que l'avenir est tout à fait différent, qu'il subira des changements tellement rapides qu'on ne pourra les prédire. Or durant cette évolution profonde, on observe une formation record d'entreprises à capital de risque, de nouvelles entreprises aux États-Unis, au Canada, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande et au Japon. On assiste à un phénomène international, c'est-à-dire à la naissance de nouvelles entreprises à capital de risque partout dans le monde, alors que les secteurs à forte concentration de capitaux sont à la baisse et que nous ne sommes donc pas en mesure d'utiliser les méthodes de prévision habituelle. Si vous parlez d'une expansion du commerce, comme le fait le gouvernement de l'Ontario, qui a consacré à ce sujet ses derniers efforts publicitaires, cela ne constitue quand même pas une stratégie d'emploi. Vous allez vendre des connaissances et des ressources, et importer des produits exigeant plus de main-d'oeuvre.

L'expansion des grandes entreprises ne vous apportera pas d'emplois; cependant il faut donner de l'expansion à ces grandes entreprises pour que votre productivité continue à progresser. Les grandes sociétés florissantes doubleront leurs ventes, mais n'embaucheront pas de nouveaux employés et sous-traiteront avec de petites entreprises du Canada ou du sud-ouest des États-Unis, ou d'autres pays étrangers. Les gouvernements continueront à avoir des problèmes de déficit pendant une décennie, et s'ils ne commencent pas à s'en occuper, ils vont conserver des taux d'intérêt très élevés et ainsi nuire à la reprise économique.

Il n'y a qu'un secteur où l'on pourra créer des emplois au cours de la prochaine décennie, c'est celui des petites entreprises et les entreprises à capital de risque. Une fois que vous aurez compris cette chose indispensable, vous vous direz que la plupart des choses que vous avez faites au cours des 20 dernières années étaient erronées. Elles le sont effectivement, et la plupart des façons de mesurer les choses sont erronées. Ce n'est pas que les économistes soient ignorants; ils savent ce qu'ils font, mais ils ne savent rien de ce qu'il faut connaître pour comprendre l'avenir. Au Japon, il existe des universités de petites et moyennes entreprises. On n'y trouve aucune école de hautes études commerciales dans aucune université, mais plutôt des universités destinées aux petites et moyennes entreprises. Les meilleurs professeurs du monde se trouvent au Japon. On y étudie la micro-économie, on y résout aussi les problèmes de la jeunesse en y créant des emplois dans les petites entreprises. On résout également les problèmes des personnes âgées en créant des emplois dans ces mêmes entreprises, et ceux des disparités régionales de la même manière. La petite entreprise est la pierre angulaire de la politique sociale japonaise, ainsi que celle de la politique économique de ce pays, et tant que vous ne commencerez pas à penser de la sorte, vous allez hésiter pendant des années à essayer de trouver la façon de créer des emplois.

[Text]

The only way you are going to create jobs in this country is by setting goals for yourselves in terms of sheer employment in the small firm sector. That is the only strategy that is ahead of this nation and it will probably take another year or two years before this is understood. You have to study the firm level as you say. You are the person who will help explain it to your colleagues. The economists will not help you, your economic advisers will not help you, the Department of Finance will not help you, the Bank of Canada will not help you. They are all a group of guys trained in the same schools with the same kinds of teachers.

Mr. St. Germain: Right. I fully concur; it is the small business man who gets up in the morning and decides to go out and make a loan or invest some of his capital who will create jobs.

The biggest discouragement that I see in regard to this—and I want your comment on it—is this: We have these programs for short-time employment to requalify people for unemployment insurance. Devastating!

• 1650

Mr. Bulloch: That is right; 75% of all the programs in the country are designed to re-qualify for UI. Just go and study the length of the week... The programs vary across the country depending on what the requalification period is. Municipal, provincial and federal governments and companies do the same.

Mr. St. Germain: My final question is: Is there any way you can deliver a message to the general public that the solution is this way and sell it in such a manner that you will not look mean-spirited? Have you been working on that? That is a big concern because the moment a businessman, big or small, comes out and makes a statement it is felt that he is being mean-spirited and trying to take away from the working man, whereas really the life-blood, as you say, is at the small business level.

Mr. Bulloch: I do not believe it is just the problem of the businessman. I think people concerned—members of Parliament, people concerned with directions in public policy—have to take a leadership position.

In this brief we have tried to show that you can restructure UI so eligibility for payments beyond a certain period is not automatic unless you are streamed into training. It shows the constructive approach to using UI as opposed to the present welfare approach.

I think, regardless of how constructive we might be, at this time the political timing is difficult. I think if this committee would hold a series of broader debates on the subject this thing could become a very substantial issue among the general public and we could certainly create that interest. We have

[Translation]

La seule façon dont vous pourrez créer des emplois dans ce pays sera d'établir des objectifs en matière d'emploi dans le domaine des petites entreprises. C'est la seule stratégie qui s'offre à notre nation, et il faudra peut-être encore un ou deux ans avant qu'on le comprenne. Il faudra que vous étudiez l'entreprise elle-même, à son niveau. C'est vous qui expliquerez cela à vos collègues. En effet, les économistes ne vous seront d'aucun secours, ni vos conseillers économiques, ni encore le ministère des finances, ni la Banque du Canada. Ces derniers ont tous été formés dans les mêmes écoles et par les mêmes professeurs.

M. St. Germain: C'est bien. Je suis tout à fait d'accord; c'est le petit chef d'entreprise qui décide un bon matin de demander un emprunt ou d'investir une partie de ses capitaux, qui créera des emplois.

Le plus grand sujet de découragement qui me vient à l'esprit à cet égard est le suivant: Nous disposons de programmes d'emplois à court terme afin que les travailleurs puissent recouvrer leurs droits à l'assurance-chômage. C'est terrible. Que pensez-vous de cela?

M. Bulloch: C'est juste; 75 p. 100 de tous les programmes en vigueur dans notre pays sont conçus pour permettre aux travailleurs de recouvrer leur admissibilité aux prestations d'assurance-chômage. Allez voir la durée de la semaine... Les programmes varient au pays selon la durée de la période exigée pour obtenir l'admissibilité. Les gouvernements municipaux, provinciaux et fédéraux, et les entreprises font la même chose.

M. St. Germain: J'en arrive à ma dernière question. Y a-t-il moyen de faire savoir au public que la solution que vous envisagez est la voie à suivre et de le persuader du bien-fondé de vos idées d'une façon qui ne vous fera pas paraître mesquin? Avez-vous songé à cela? C'est un sujet de préoccupation important parce que dès lors que l'homme d'affaires, qu'il travaille au sein d'une petite ou d'une grande entreprise, tient certains propos, on estime qu'il est mesquin et qu'il essaye de s'en prendre aux travailleurs, alors que la vraie vitalité de l'économie se trouve au niveau de la petite entreprise, comme vous l'avez affirmé.

M. Bulloch: Je ne crois pas qu'il s'agisse seulement du problème de l'homme d'affaires. À mon avis, les députés, les fonctionnaires chargés d'orienter la politique, doivent aussi prendre les devants.

Notre mémoire s'efforçait de montrer qu'on peut refondre les structures de l'assurance-chômage de telle sorte que l'admissibilité aux prestations, au-delà d'une certaine période ne soit pas automatique à moins qu'on ne soit envoyé en formation. Cela est une illustration des moyens constructifs dont on peut se servir de l'assurance-chômage par opposition au système actuel.

À mon avis, que nous soyons constructifs ou non, la conjoncture politique est difficile. En conséquence, si le Comité tient des discussions plus poussées sur le sujet, il se pourrait qu'il devienne une question très importante aux yeux du public, ce qui nous permettrait certainement de créer un intérêt pour la

[Texte]

deliberately not at this time because we are not trying to create that kind of pressure on you. We want you to think in terms of should this thing be reformed and how can we move toward reforming it in such a way that it is seen by all Canadians as a proper direction to take. I do not think you can have that kind of debate in the House of Commons at present because the climate is wrong, but I think the debate can start by this committee and I hope you will start it and we can start in on the general public and certainly it will become an issue during the election.

The Chairman: Your time has expired, Mr. St. Germain. Thank you very much.

Mr. St. Germain: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: We have already had a good number of witnesses during this series of hearings and some of these matters have been discussed; but, as Mr. McGrath pointed out, there have been some very good discussions but it has not got out to the public as much as we think it should.

Mrs. Appolloni, followed by Mr. Jelinek.

Mrs. Appolloni: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Bulloch, I welcomed particularly the last part of your brief when you mentioned that reforming unemployment insurance is not a panacea; it is only a beginning.

Reading these comments from employers, first of all they are all extremely negative. They are frighteningly negative. I wonder what percentage the particular ones we have before us represent of all the returns you got from your small businessmen because if I thought this was 100% of the feeling of the small businessmen I would really throw up my hands in horror.

Having said that, I do feel extremely concerned about the position as regards Canadian youth at this time. I wonder if it is not a little too easy to hit unemployment insurance. It is certainly very visible, and the visible target is always the easiest to hit. I am not even hinting that unemployment insurance could not be made better, but I am wondering if we are not focusing our attention on the wrong target.

For instance, you mentioned the lack of responsibility on the part of youth, and that has been mentioned on several occasions and particularly in the papers I have before me. I also asked myself, though, about the responsibility of the employers. In many countries of Europe there has been a long, long tradition of apprenticeship: the employers felt that if they wanted to continue their business, if they wanted to have the skills they needed for their business, they had a responsibility, a duty, towards the coming generation to train it.

Every time we mention apprenticeship, of course, we sit between the two famous stools: Is it a provincial or is it a federal responsibility? But, having mentioned that responsibil-

[Traduction]

question. C'est à dessein que nous ne l'avons pas fait maintenant, car nous n'essayons pas d'exercer ce genre de pression sur vous. Nous voulons que vous vous demandiez si c'est peut-être une bonne chose de modifier ce système et comment on peut s'y prendre pour le faire, de façon à emporter l'adhésion de tous les Canadiens. Je ne crois pas qu'on puisse tenir ce genre de discussion à la Chambre des communes à l'heure actuelle, étant donné que le climat ne s'y prête pas, mais je crois qu'on peut commencer à en débattre au sein du Comité, j'espère même que vous le ferez, après quoi nous pourrions amorcer une discussion publique et certainement faire de ce sujet une question électorale.

Le président: Votre temps de parole est écoulé, monsieur St. Germain. Merci beaucoup.

M. St. Germain: Merci, monsieur le président.

Le président: Nous avons déjà entendu bon nombre de témoins au cours de cette série d'audiences, et on a déjà discuté de certaines de ces questions. Toutefois, comme l'a indiqué M. McGrath, même si l'on tient des délibérations très poussées là-dessus, le public n'en est pas suffisamment informé.

M^{me} Appolloni, puis M. Jelinek.

MME Appolloni: Merci, monsieur le président.

Monsieur Bulloch, la dernière partie de votre mémoire m'a particulièrement plu, étant donné qu'elle souligne que la réforme de l'assurance-chômage ne constitue pas une panacée, mais bien seulement une première étape.

Je me rends toutefois compte que les observations des employeurs sont d'abord et avant tout extrêmement négatives. Elles ont même de quoi faire peur. Je me demande dans quelle mesure ces propos représentent toutes les réponses que vous avez obtenues des chefs de petites entreprises parce que, si je croyais que cela illustrait à 100 p. 100 les idées et les sentiments des chefs de petites entreprises, je serais horrifié et je lèverais vraiment les bras au ciel.

Cela dit, je suis assez inquiète de la position sur la jeunesse canadienne. Je me demande s'il n'est pas un peu facile de s'en prendre à l'assurance-chômage. C'est certainement un service très présent, une cible très visible, et à ce titre, c'est ce qu'il y a de plus facile à attaquer. Je n'essaie pas de prétendre qu'il n'y a pas moyen d'améliorer l'assurance-chômage, mais je me demande si on ne s'attaque pas à la mauvaise cible.

Ainsi, par exemple, vous mentionnez l'absence de responsabilité de la part des jeunes, ce qu'on a déjà signalé à plusieurs reprises, et particulièrement dans les documents devant moi. Toutefois, je me suis également posée des questions sur la responsabilité des employeurs. Dans bon nombre de pays d'Europe, il existe une très longue tradition d'apprentissage: les employeurs y estimaient en effet que s'ils voulaient perpétuer leur entreprise, s'ils voulaient disposer des compétences nécessaires à sa bonne marche, ils avaient la responsabilité, le devoir de former la génération suivante.

Chaque fois qu'on mentionne l'apprentissage, on se demande, bien entendu, s'il s'agit d'une responsabilité fédérale ou provinciale. Cela dit, pour ce qui est de la responsabilité des

[Text]

ity, not only for apprenticeship, I also wonder about the almost moral responsibility of employers, which you yourself were kind enough to mention—your brother, or was it your brother-in-law who is . . . ?

• 1655

I had one case in my riding of a 17-year-old kid. The only thing he wanted in life was to be a carpenter. He had this genius with his hands and so we managed to get him on one of these subsidized programs with a carpenter who would teach him how to build. Well, what the carpenter actually did with government funds was to tell him how to screw on an already moulded leg onto an already moulded bottom of a chair. Now this was a kid who was anxious to learn. Eventually he came to my office almost in despair and luckily I managed to get him onto a proper training course. He is now not only a fine carpenter; he owns his own business and employs others. So this is just one thing.

The other thing—again I am referring to these devastating comments by the business people who mention welfare, for instance. I think you are from Toronto, too, Mr. Bulloch. You know of the street kids in the Yonge Street strip. It makes great headlines but when you go and ask yourself why at least 40% of those kids are on the street, it is because there is no place else to go. You will find the girls are the victims of maybe incestuous relations with their fathers; the boys have been kicked out by alcoholic parents; they literally have no roof over their heads and welfare cannot give them any payment if they do not have a fixed address. These are the kinds of things that I think should be brought up. I think as we would hate to generalize on any other stratum of society, we should be careful not to generalize when we come to youth. Some of these are mentioning students and they say: "Well the first thing those students asked me was: How much do you pay?" My kids put themselves through school, thank heavens. They all worked; one at an all night Mac's thing for \$3.50 an hour. To those students who have to pay very high tuition fees, the hourly rate is important. Can they make enough money during summer to go back to school? However, here again I am saying, do not generalize. The kids that I am most involved with are the kids who will never make university. Unfortunately, many of them have not finished high school but you cannot generalize. I think employers do tend to do that. I personally hired three students this summer, three of them, I was caught up in government rhetoric and I thought, let me put my money where my mouth is. One did not turn up, but that was the fourth; the other three were just super kids. All right, their work was a tiny bit slower than the adults but they were fantastic.

Now when we come to attitudes, and that is perhaps what disturbs me most, not only of your briefs—I am not saying that your briefs are wrong but Mr. McGrath mentioned that nobody writes about these things. Today I am hoping he will

[Translation]

employeurs, je ne songe pas seulement à l'apprentissage, mais bien à leurs responsabilités quasi morales. D'ailleurs, vous avez vous-même eu la gentillesse de mentionner votre frère, ou s'agissait-il plutôt de votre beau-frère?

J'ai eu dans ma circonscription le cas d'un garçon de 17 ans. La seule chose qu'il voulait dans la vie, c'était devenir menuisier. Il était très habile de ses mains, et nous avons réussi à l'intégrer à un de ces programmes subventionnés où un menuisier devait lui enseigner le métier. En réalité, ce menuisier avec l'argent du gouvernement s'est simplement servi de lui pour visser des pieds de chaise déjà fabriquées sur des sièges de chaises également déjà fabriqués. Ce garçon voulait à tout prix apprendre le métier. Finalement il est venu presque désespéré me voir dans mon bureau, et heureusement je suis parvenu à l'intégrer à un véritable cours de formation. C'est maintenant un excellent menuisier, il a son propre atelier et ses propres employés. Ce n'est qu'une première chose.

Deuxièmement—je reviens encore une fois aux commentaires très critiqués du patronat sur le bien-être, entre autres. Je crois que vous êtes également de Toronto, monsieur Bulloch. Vous connaissez le problème des bandes de jeunes qu'on retrouve un peu partout tout le long de la rue Yonge. Cela offre à la presse la possibilité de très belles manchettes, mais lorsqu'on se demande pourquoi au moins 40 p. 100 de ces jeunes se trouvent là, c'est parce qu'ils n'ont pas d'autre endroit où aller. Les filles sont parfois les victimes de rapports incestueux avec leur père; les garçons ont été mis à la porte par leurs parents alcooliques; ils n'ont littéralement plus de toit et ils ne peuvent bénéficier des prestations de bien-être s'ils n'ont pas d'adresse fixe. Ce genre de situation mérite d'être rapporté. Autant nous hésitons à généraliser lorsqu'il s'agit d'autres segments de la société, autant nous devrions faire attention à ne pas généraliser s'il s'agit des jeunes. Certains de ces patrons parlant d'étudiants disent: «La première chose que ces étudiants m'ont demandé, c'est combien je leur donnerais?» Mes enfants ont financé leurs propres études, Dieu merci. Ils ont tous travaillé; l'un d'entre eux, à un MacDonald ouvert 24 heures sur 24 pour \$3.50 de l'heure. Pour ces étudiants qui doivent payer des frais de scolarité très élevés, le taux horaire est important. Ils se demandent s'ils pourront gagner suffisamment d'argent pendant l'été pour retourner à l'école. Je répète donc qu'il ne faut pas généraliser. La plupart des enfants dont je m'occupe n'iront jamais à l'université. Malheureusement, nombre d'entre eux n'ont pas fini leurs études secondaires, mais il ne faut pas généraliser. Je crois que les employeurs ont tendance à le faire. Personnellement, j'ai embauché trois étudiants cet été. Ayant tellement parlé des programmes du gouvernement j'ai pensé qu'il m'incombait de passer de la théorie à la pratique. Un de ces étudiants ne s'est pas présenté, mais c'était le quatrième; les trois autres étaient tout simplement extraordinaires. Ils travaillaient, bien sûr, un peu moins vite que les adultes, mais ils étaient fantastiques.

Quant on arrive à la question d'attitude et c'est peut-être ce qui me perturbe le plus, non seulement dans vos mémoires—je ne dis pas que vous avez tort, mais M. McGrath a dit que personne n'écrit rien à ce sujet. J'espère qu'aujourd'hui il

[Texte]

lose his notes. Do you know why? Because the attitudes of the public need to be really shaken. We need to tell the public: Look, good things can come out of the youth. If we keep talking to the public that all youth is hopeless, believe you me the public will soon understand that and they will stop any little support they have at the moment.

I also notice that one in particular does mention the education system. I think that is awfully important too, but here again it is easy to say that kids drop out of school, but if you go into the schools from which they have dropped out and you speak to the teachers, the ones who care enough to find out why the kid dropped out, you will find that more likely than not the kid was trying to hold down a job to help his parents pay off the mortgage and he was just too tired and maybe undernourished to study properly; therefore he felt he had to leave, because of peer pressure or whatnot.

We talk about expectations, youth expectations. I keep asking myself what do we as the seniors now expect from our youth? You know we talk about attitudes. Does that mean that every adult works hard? Unfortunately some of the kids I have mentioned . . . you talk to them about responsibility when their own parents have kicked the hell out of them and they will say: "Responsibility?"

• 1700

What I am trying to say is I think it is too easy to pin-point one or two culprits. I think it takes an immense will on the part of all levels of government; all levels. I think it takes immense will on the part of the unions to allow apprenticeships, and immense will on the part of businesses to encourage apprenticeships. Only when we, the older people, give some kind of guidance and support to the youth will we really get moving. But as long as we stay in a very negative frame, I get really worried.

Mr. Bulloch: Let me just respond to some of those comments. First of all, what you got was an accurate sample of the questions that related to unemployment insurance. Remember, that is the back of a survey relating to a number of economic issues. Of all the ones that related to unemployment insurance, those are typical. We are giving Mr. Lalonde next Monday 500 which relate to unemployment insurance and relate to job creation plans and specifically relate to intentions of hiring youth. We will have a lot more data within a week, and we are going to send it to you immediately as it is ready.

On particular questions about youth hiring and attitudes, you say it is too easy to hit UI. You cannot ignore a survey of 10,000 to 15,000 companies. We asked them six months ago, do you have intentions of hiring in the coming year? One-third said no. The two-thirds who said they had intentions to hire said the major problems that were affecting their ability to

[Traduction]

perdra ses notes. Vous savez pourquoi? Parce qu'il est indispensable de modifier l'attitude du public. Il faut dire au public: Tout ce qui est jeune n'est pas forcément mauvais. Si nous continuons à dire au public que tout effort est inutile, croyez-moi, le public finira par le croire, et sa contribution pourtant déjà minime disparaîtra complètement.

Je remarque également qu'un de ces commentaires porte sur le système scolaire. Je crois que c'est une question dont l'importance est également énorme, mais une fois de plus, c'est céder à la facilité de dire que les enfants abandonnent l'école. Si vous vous rendez dans les écoles dont ils sont partis et que vous parlez à leurs enseignants, ceux qui s'intéressent suffisamment à leur sort pour comprendre pourquoi ils sont partis, vous constatez que dans la majorité des cas ces enfants avaient un emploi pour aider les parents à payer l'hypothèque et étaient tout simplement trop fatigués et peut-être pas suffisamment nourris pour véritablement poursuivre des études. Par conséquent ce sont les circonstances qui les ont pratiquement obligés à abandonner leurs études.

Qu'attendons-nous des jeunes? Je me demande ce que nous, les adultes, attendons de nos jeunes? C'est une question d'attitude. Est-ce que cela veut dire que tous les adultes travaillent dur? Malheureusement, certains des jeunes que j'ai mentionnés—nous leur parlons de responsabilité, alors que leurs propres parents les ont exploités au maximum et ils nous répondent: «Responsabilité?»

J'essaie simplement de dire qu'à mon avis, il est trop facile d'essayer de désigner un ou deux coupables. Une volonté immense de la part de tous les niveaux de gouvernements, de tous les niveaux, est indispensable. Pour que les programmes d'apprentissage deviennent réalité, les syndicats et les employeurs doivent faire preuve de bonne volonté. Ce n'est que lorsque nous, les adultes, guiderons et soutiendrons véritablement les jeunes que les choses changeront vraiment. Tant que notre attitude demeurera très négative, je continuerai à me faire du souci.

M. Bulloch: Permettez-moi de répondre à certains de ces commentaires. Premièrement, ce que vous avez eu est un échantillon précis des questions relatives à l'assurance-chômage. N'oubliez pas que ce sont les réponses à une enquête portant sur un certain nombre de questions économiques. Pour toutes celles qui se rapportaient à l'assurance-chômage, ces réponses sont typiques. Nous en communiquerons 500 lundi prochain à M. Lalonde, se rapportant à l'assurance-chômage et aux perspectives de création d'emplois et tout particulièrement aux intentions de création d'emplois pour les jeunes. Nous aurons beaucoup plus de données d'ici une semaine et nous vous les enverrons immédiatement dès que nous les aurons.

Pour ce qui est de l'emploi des jeunes et des attitudes, vous dites qu'il est trop facile de s'attaquer à l'assurance-chômage. Vous ne pouvez ignorer une enquête faite auprès de 10,000 à 15,000 compagnies. Nous leur avons demandé, il y a six mois, si elles avaient l'intention d'embaucher au cours de l'année qui vient. Un tiers nous ont répondu par la négative. Les deux tiers

[Text]

hire were the high levels paid on unemployment insurance and the wage expectations of young people.

That is broken out by province. You can have 10,086 surveys and the break-out. We have it by trade group, by province, by age, by size of company. We have massive data on that. You just cannot ignore that. It does not mean there are not hardship cases amongst young people. It does not mean there are not other legitimate problems for young people. It does not mean there are not a lot of young people who have very good work attitudes, because of the home environment they come from. We are talking about very big numbers, and we are saying that you have a serious problem with work attitudes of young people.

I can give you research done in the United States which shows they have the same problem too. But our problem is exacerbated by the unemployment insurance system, which is enabling a very large number to rotate themselves on a continuous basis between part-time work and UI. Those comments are typical, and we will have all of them available for anybody who wants them, and you can come down and read every one of them.

Mrs. Appolloni: What are the average UI earnings for a young person; a typical young person of 17? How much is the average UI? Do you know?

Mr. Bulloch: It would vary. It would be 60% of his maximum insurable earnings. But a lot of those maximum insurable earnings are made possible through training programs and make-work programs run across the country and only designed to requalify him for UI. They are not related to work experience.

Mrs. Appolloni: I do not dispute with you, Mr. Bulloch. You do have the replies here, and I have read most of them. But I do dispute the thought process behind some of these people who wrote those replies. For instance, one of them is screaming that the kids have no skills. With all due respect to him, he is hardly literate himself. So if a highly educated student goes to work for this man, you have to expect a certain amount of friction between them.

This is the kind of thing—when I talk about attitudes on the part of all sectors of society, there seems to be too much confrontation between the “adults” and the “youth”. I do not think this confrontation, if it is going to continue, is going to do either side any good. I think the time has come when we have to sit down and really talk with some of these kids and ask them why they want \$4.50 an hour instead of \$4.00; why they think they are worth it.

Incidentally—I have to say this—there are some positive steps. I ran a particular program in my own riding for a short while—unfortunately I could not continue. Through the

[Translation]

qui nous ont répondu avoir l'intention d'embaucher nous ont dit que les principaux problèmes les freinant dans leurs possibilités d'embauche étaient les prestations élevées versées par l'assurance-chômage et les exigences des jeunes quant aux salaires.

Nous avons des chiffres par province. Nous pouvons vous communiquer les 10,086 questionnaires et le détail. Nous l'avons par corps de métier, par province, par âge, par importance des compagnies. Nous avons une documentation énorme à ce sujet. On ne peut pas l'ignorer. Cela ne veut pas dire pour autant que les jeunes n'ont pas de problèmes. Cela ne veut pas dire pour autant que les jeunes n'ont pas d'autres problèmes légitimes. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il n'y a pas beaucoup de jeunes qui ont d'excellentes attitudes face au travail, à cause de l'environnement familial dont ils sont issus. Notre étude porte sur de très grands nombres et nous constatons que l'attitude des jeunes face au travail pose un grave problème.

Je peux vous communiquer le résultat de travaux réalisés aux États-Unis indiquant qu'ils ont le même problème. Notre problème est aggravé par le système d'assurance-chômage, qui permet à un très grand nombre de faire en permanence la navette entre du travail à temps partiel et les prestations d'assurance-chômage. Ces commentaires sont typiques, ils sont à votre disposition si vous les désirez et vous pourrez ainsi tous les lire.

Mme Appolloni: Quelle est la moyenne des prestations d'assurance-chômage pour un jeune, un jeune de 17 ans? Quelle est la moyenne? Le savez-vous?

M. Bulloch: Cela dépend; généralement, ce serait 60 p. 100 du maximum de ses gains assurables. Nombre de ces maximums de gains assurables sont rendus possibles par les programmes de formation et les programmes d'emploi uniquement conçus pour qu'ils ne perdent pas leurs droits à l'assurance-chômage. Ils n'apportent aucune expérience professionnelle.

Mme Appolloni: Je ne conteste pas vos commentaires, monsieur Bulloch, vous avez les réponses à vos questions et je les ai pratiquement toutes lues. Ce que je conteste par contre, c'est l'attitude de certains de ceux qui ont écrit ces réponses. Par exemple, l'un d'entre eux vitupère contre le manque de qualification de ces jeunes. Malgré tout le respect que je lui dois, sa réponse montre qu'il est pratiquement illettré. Si un étudiant de formation supérieure travaille pour lui, il ne faut pas s'étonner de certaines frictions.

C'est ce genre de choses... Lorsque je parle de l'attitude de tous les secteurs de la société, c'est qu'il me semble y avoir une trop grande confrontation entre les «adultes» et les «jeunes». Si cette confrontation continue, je pense qu'elle ne sera à l'avantage ni des uns ni des autres. Le temps est venu de discuter avec ces jeunes et de leur demander pourquoi ils veulent \$4.50 de l'heure et non pas \$4.00 et pourquoi ils pensent les valoir.

Incidentement, je dois le dire, certaines mesures positives ont été prises. Dans ma propre circonscription pendant une courte période, malheureusement je n'ai pas pu continuer, je me suis

[Texte]

manpower centre we had groups of kids who were brought in to teach them how to look for a job. We even got some employers to volunteer their time to talk to the kids and to say I would hire you because, or I would not hire you because . . . During those seminars with these groups of kids, we showed movies. Guess what? The movies were all made in the United States. I wish the National Film Board would latch onto this and we could show those kinds of movies in all the high schools. Maybe you could have input into that, to tell the kids what is expected of them. Nobody is talking to the kids any more.

• 1705

Mr. Bulloch: First of all, we do have an education department in the Federation. We do have joint programs with six community colleges and universities and we do publish career oriented booklets for young people. We distribute over 250,000 a year. But it is a massive job and the responsibility lies with all groups—parents, the educational system, employers and groups like ourself.

You made another comment which I think is relevant . . . the European tradition of apprenticeships. That goes back 100 years and is deeply ingrained in the psyche of young people who accept working at very low wages during this apprenticeship period. Our problem in this country is that the young people have high expectations of what they should earn on the job and are not geared to move into apprenticeship after grade 12 at lower than minimum wage. It is lower than minimum wage in most of those European countries.

However, I do not think the answer lies in apprenticeship training, it lies in much more flexible types of training. Apprenticeship training is too rigid. You want to be able to move young people today through in two years instead of four years if you can give them the flexible kind of performance rated system.

We need to look at systems such as the community colleges or coming to the employer with mobile classrooms. The small firm to send people off to university . . . They are scattered all over Canada in small towns and communities. You need mobile buses really to move into towns, to be there every Thursday to give certain types of training to young people in the community who are working with the various employers. We need more private sector training. I am a teacher myself. I have a teacher's certificate and have six years of experience of post secondary education. There is no way the educational system is going to move fast enough for the next decade. The people who have tenure are the ones who should be fired. They are the most incapable people of training our young people and they are the ones you cannot get rid of in the school system.

[Traduction]

occupée d'un programme particulier. Des groupes de jeunes ont été réunis au centre de main-d'oeuvre pour leur apprendre comment chercher un emploi. Certains employeurs se sont même portés volontaires et sont venus leur dire pourquoi ils seraient prêts à les embaucher ou pourquoi ils ne seraient pas prêts à les embaucher . . . Pendant ces séminaires avec les jeunes, nous avons montré des films. Figurez-vous que ces films venaient tous des États-Unis. Pourquoi l'Office national du film ne se lance-t-il pas là-dedans afin que nous puissions présenter ses films dans toutes les écoles secondaires? Peut-être pourriez-vous avoir une influence là-dedans, dire aux jeunes ce que l'on attend d'eux. Personne ne parle plus aux jeunes.

M. Bulloch: Tout d'abord, notre Fédération a bien un département de l'éducation. Nous avons des programmes mixtes avec six collèges communautaires et une université et nous publions des livrets d'orientation professionnelle à l'intention des jeunes. Nous en diffusons plus de 250,000 par an. C'est toutefois un énorme travail et la responsabilité en retombe sur les groupes, parents, éducateurs, employeurs et groupes comme le nôtre.

Vous avez parlé d'une autre chose qui me semble tout à fait juste, à savoir la tradition européenne d'apprentissage. Cela remonte à cent ans et est tout à fait accepté par les jeunes qui travaillent pour des salaires très bas pendant leur apprentissage. Notre problème ici est que les jeunes s'attendent à beaucoup lorsqu'ils commencent à travailler et ne sont pas prêts à entreprendre un apprentissage après leur douzième année pour un salaire inférieur au salaire minimum. Dans la plupart des pays européens, c'est pourtant le cas.

Toutefois, je ne crois pas que la solution se trouve dans l'apprentissage, mais bien dans des types de formation beaucoup plus souples. L'apprentissage est un type de formation trop rigide. Il faut pouvoir aujourd'hui faire avancer les jeunes en deux ans plutôt qu'en quatre ans et ce n'est possible qu'avec un système de formation avec évaluation du rendement souple.

Il faut envisager des systèmes comme les collèges communautaires ou les salles de classes mobiles que peuvent recevoir les employeurs. Pour les petites entreprises, envoyer du personnel à l'université . . . Il y en a partout au Canada, dans les petites villes et localités. Il faut en fait que des genres de caravanes viennent dans les villes, soient là tous les jeudis par exemple, pour enseigner tel ou tel type de formation aux jeunes de la collectivité travaillant chez divers employeurs. Il faut multiplier la formation offerte par le secteur privé. Je suis moi-même enseignant. J'ai un certificat d'enseignement et j'ai six ans d'expérience dans l'éducation post-secondaire. Il est impossible de penser que le système d'éducation va évoluer suffisamment vite dans la prochaine décennie. Les gens qui sont là depuis le plus longtemps sont ceux qu'il faudrait renvoyer. Ce sont ceux qui sont les plus incapables de former nos jeunes et dont vous ne pouvez vous débarrasser dans le système scolaire.

[Text]

You are going to have to go around that union mentality in the educational system. You are going to have to create private sector training organizations accredited by government so that an employer can get certain vouchers and his employees can go either into a public institution or into a private firm. The private firms will have the up-to-date technology and the up-to-date machinery and the flexibility of bringing the classroom in a mobile bus to the small firms. We need to have a lot more flexibility in the way we approach training and not have manufacturing related training that the small . . . The trainees in small firms have to do half a dozen jobs. So it would have to be in the private sector. UI is a problem, but the problem is broader.

The Chairman: These are important issues to discuss.

Mr. Jelinek.

Mr. Jelinek: Thank you very much, Mr. Chairman. As you know, I am not a regular member of this committee, but I am delighted to be here in the presence of Mr. Bulloch and his officials.

I believe it is imperative that more of these types of debates take place in this committee, in other committees and in Parliament. My first question to John is this: Does he agree with this and what can be done about it?

In my opinion, the small business community, through all of your efforts—CFIB's efforts and other organizations and other individuals, including some members of Parliament—still has not impressed upon Parliament, federal and provincial legislatures as well, the great importance that small business plays in the overall economy in this country. I am thinking specifically, in this case, of unemployment and the heavy cost of unemployment. The fact is that most job opportunities do exist in the small business sector and most jobs are lost in the small business sector.

According to your own figures between January, I believe, of 1981 and February of 1983, 700,000 to 800,000 jobs were lost in the small- and medium-sized businesses. So I think it is the mentality of parliaments to deal with the small business sector more directly rather than dealing in generalities. Would you agree with that?

Mr. Bulloch: The problem you are talking about is a problem in Europe, in the United States and in Canada. It is not a problem in Japan, where for a decade they have made small business development a cornerstone of economic as well as social policy. That will have to come to be the thinking in North America and the United States. The trouble is, we have had a view of society based on the past, which was that jobs were created by large corporations—and for a period they were—that jobs were created by governments—and for a period they were . . . but that period is in the past. That started to change in the 1970s and most people still do not believe the overwhelming number of jobs in the 1970s came in small

[Translation]

Il va falloir réussir à court-circuiter cette mentalité syndicaliste dans le système scolaire, et créer des organismes de formation privés accrédités par le gouvernement, de sorte qu'un employeur puisse obtenir un certain nombre de bons ou de coupons permettant à ses employés d'aller soit dans un établissement public soit dans une entreprise privée. Les firmes privées ont les techniques et les machines modernes et ont des méthodes suffisamment souples pour transporter les classes par autobus pour dispenser la formation dans les petites entreprises. Il faut que les possibilités de formation deviennent beaucoup plus souples et que notre système ne soit pas lié à ce point à l'industrie que . . . Les stagiaires dans les petites entreprises doivent remplir une demi-douzaine de fonctions. Il faudrait donc que cela soit dans le secteur privé. L'assurance-chômage est certainement un problème, mais le problème est plus large.

Le président: Ce sont des points importants dont il faut discuter.

Monsieur Jelinek.

M. Jelinek: Merci beaucoup, monsieur le président. Comme vous le savez, je ne suis pas un membre régulier du comité, mais je suis heureux de pouvoir être ici aujourd'hui alors que vous recevez M. Bulloch et ses collaborateurs.

Je crois qu'il est essentiel que le Comité, d'autres comités et le Parlement en général organisent davantage de débats de ce genre. Ma première question à John est la suivante: Est-il d'accord là-dessus et que peut-on faire à ce sujet?

A mon avis, la petite entreprise, grâce à tous vos efforts—aux efforts de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante et d'autres organismes et particuliers, notamment certains députés—n'a pas encore convaincu le Parlement, les assemblées fédérales et provinciales, du rôle extrêmement important qu'elle joue dans l'ensemble de l'économie canadienne. Je pense en particulier, dans ce cas, au chômage et au coût très élevé de ce chômage. La réalité est que la plupart des possibilités d'emploi existent dans le secteur des petites entreprises et que, pour la plupart, ces emplois sont perdus dans le secteur des petites entreprises.

D'après vos propres chiffres, entre janvier, si je ne m'abuse, 1981 et février 1983, de 700,000 à 800,000 emplois ont été perdus dans le secteur de la petite et de la moyenne entreprise. Les parlements ont plutôt tendance à traiter avec le secteur de la petite entreprise directement plutôt qu'en généralités. Êtes-vous d'accord?

M. Bulloch: Le problème dont vous parlez est un problème européen, américain et canadien. Ce n'est pas un problème au Japon ou depuis déjà dix ans le développement de la petite entreprise est considéré comme la pierre angulaire de la politique économique et sociale. Il faudra qu'on en arrive là en Amérique du Nord et aux États-Unis. La difficulté est que nous considérons la société en fonction du passé, des emplois créés par les grandes sociétés, comme ce fut le cas pendant un certain temps, des emplois créés par les gouvernements, ce qui fut vrai également, bref de ce qui n'est plus. Cela a commencé dans les années 1970 et, en général, la population ne croit toujours pas que dans les années 1970, la majorité des emplois

[Texte]

firms. We will present a major research study, which will be quite shocking. The only thing of any substance that has been done was done by the fellow at the FBDB by the name of Layne.

• 1710

Ms Antoniak: Don Layne, at the FBDB, did a study of Canadian manufacturers covering a period from 1974 to 1979. His findings were that firms with under 20 employees grew 69% in employment during that period versus no growth for firms with in excess of 100 employees. So, again, it was the very small businesses that were generating the new employment.

Mr. Bulloch: And, of course, there are the important researches that take individual firms and trace their development—their expansion and demise, or whatever . . . over time. The major study we have been doing for the last year and a half is getting close to the printing stage and will be ready by December 1. That will provide very valuable information for you, because it will be the best study done in Canada of job creation in the last five and seven years by small and medium-sized enterprises, the small firms, medium firms, and large firms. It is very, very complete and traces actual firms over a period; it traces 7,700 companies over a period of five years and seven years. It is the most complete study every done in this country.

The Chairman: Could you send a copy of that to us?

Mr. Bulloch: Yes, to all of you, to all members of the committee. As soon as it is out, we will send one to everybody on this committee.

When you start to understand the implications of that and start to listen to what other people are saying, then you will perhaps realize that most of the strategies for jobs that you have been relying on from the past are inappropriate for the future. Only when you recognize that small business and new ventures are the only sources of jobs will you finally start to examine all your other strategies. But right now there are still an awful lot of people out there who do not believe it. They still think governments can spark recovery and sustain recovery. They still think the major corporations . . . The major corporations must invest heavily in new capital equipment to stay alive—that is how ferocious the competitive environment will be in the next decade—and if they do not subcontract to small business, which has lower wages, they will have to subcontract offshore. I have studied this all over the world. That movement of subcontracting to small business is another development that is taking place. Those jobs, if they are not going to be here in Canada, are going to be in Florida, or Texas, or Arizona, or they are going to be in the Pacific Rim countries.

There is no other option. The problem is that it is so incredible to most people. It is not believable yet. You are facing the possibility that 100% of all new jobs in the next decade will come from firms of under 50. For me to say that right now . . . Probably none of you believe it, but you are facing the possibility that 100% of all the jobs . . . That will be

[Traduction]

a été créée dans les petites entreprises. Nous allons présenter les résultats assez ahurissants d'une recherche que nous avons faite. La seule chose d'importante réalisée jusqu'ici l'a été par un certain Layne de la Banque fédérale de développement.

Mme Antoniak: Don Layne, de la Banque fédérale de développement, a effectué une étude sur les industriels canadiens entre 1974 et 1979. Il a constaté que les firmes de moins de 20 employés ont accusé une croissance de l'emploi de 69 p. 100 alors que les firmes de plus de 100 employés n'ont accusé absolument aucune croissance. Ce sont donc certes les petites entreprises qui ont créé les nouveaux emplois.

M. Bulloch: Il y a évidemment les recherches importantes qui considèrent les firmes individuelles, leur expansion et leur évolution. L'étude la plus importante que nous ayons faite au cours des 18 derniers mois sera bientôt imprimée et devrait être prête d'ici le 1^{er} décembre. Elle contient des renseignements très précieux pour vous, car c'est le meilleur travail qui ait été fait au Canada sur la création d'emplois dans les cinq et sept dernières années par la petite et la moyenne entreprise, en fait par les petites, les moyennes et les grandes entreprises. C'est extrêmement complet et cela suit l'évolution de firmes réelles sur une période de temps; on suit 7,700 sociétés sur cinq et sept ans. C'est l'étude la plus exhaustive jamais réalisée au Canada.

Le président: Pourriez-vous nous l'envoyer?

M. Bulloch: Certainement, à vous tous, à tous les membres du Comité. Dès qu'elle sera sortie, nous l'enverrons à tous les membres de votre Comité.

Lorsque l'on commencera à en comprendre les implications et à écouter ce que les autres disent, on réalisera peut-être que la plupart des stratégies d'emploi sur lesquelles on a semblé toujours compter ne s'appliqueront plus à l'avenir. Ce n'est que lorsque vous reconnaîtrez que la petite entreprise et les nouvelles firmes sont les seules sources d'emploi que vous commencerez enfin à examiner toutes les autres stratégies. A l'heure actuelle, il y a encore énormément de gens qui n'y croient pas. Ils croient toujours que la relance relève des gouvernements et qu'il leur appartient de la soutenir. Ils croient toujours que les grandes sociétés doivent investir lourdement dans de nouveaux biens d'équipement pour survivre, étant donné la concurrence à laquelle elles devront faire face dans la prochaine décennie, et que si elles ne font pas de la sous-traitance auprès de la petite entreprise, qui pratique des salaires inférieurs, elles devront en faire à l'étranger. J'ai étudié ce phénomène dans le monde entier. Ce mouvement de la sous-traitance vers la petite entreprise est une autre évolution. Ces emplois, si on ne les trouve pas au Canada, ils seront en Floride, au Texas, en Arizona ou dans les pays du Pacifique.

Il n'y a pas d'autre solution. Le problème est que cela reste tout à fait incroyable pour la grande majorité. On n'y croit pas encore. Il est possible que 100 p. 100 des nouveaux emplois créés dans la prochaine décennie le seront dans les firmes de moins de 50 employés. Je puis le dire dès aujourd'hui, mais je sais que probablement personne d'entre vous ne le croira. C'est

[Text]

a bad thing. That means that the medium and larger firms, as they grow, are moving offshore, because we are not competitive. But that is the possibility: 100% of all jobs added in this country will come from firms of under 50.

Mr. Jelinek: I believe you, John. As you know, I am a small business man myself and come from a small-business oriented family. My whole background is small business, so I agree with you 100%. It is a question of getting out the philosophy of these problems and their potential solutions to the legislatures and Parliament as a whole, when we deal particularly with unemployment.

To carry your view one step further, just to share this with my colleagues here and yourself, there is an interesting statistic: In buying and maintaining Canadair and de Havilland—just those two companies—since the mid-1970s, the government has spent \$2.6 billion tax dollars, \$2.6 billion for those two companies. Compare that with the total liabilities of all business bankruptcies in 1982, which are \$2.1 billion. I am saying here that the cost in tax dollars for those two corporations alone has been more expensive to the Canadian taxpayers than if we bailed out all the . . . I am not suggesting that we should have bailed out all of them. I am just making a comparison and taking a little further the point that you made in this area. We tend to lose the perspective of the fact that small business is the greatest potential creator of new jobs in Canada.

• 1715

I was most impressed with your brief, particularly the training aspect and the recommendations in your brief. I am a little surprised that you did not go into more detail in that area, and I would like to ask you whether you believe that my view regarding the current government's position on temporary unproductive and costly make-work programs, as we have been getting in the last couple of years through the Canada Employment and Immigration Commission . . . I know of some examples where some of those programs have created jobs for 40-year-olds to paint park benches that were painted last summer . . . unproductive programs—programs that you already said are in many cases requalification programs so people can go back on unemployment insurance.

You are a very strong lobby group in yourself, why cannot you make a recommendation to re-direct some of those funds to the very important training programs that must take precedence over everything else, and why can you not be more specific as far as the training programs themselves are concerned; for example, make it very clear that it is important to have them regionally? It is no good to have training schools in my home town of Oakville which has a very small level of unemployment, but it would be very important to have training schools in the maritimes, for example, where unemployment is so high.

Could you comment on those statements?

[Translation]

pourtant tout à fait possible. Ce sera dommage, cela signifiera que les moyennes et grandes entreprises au fur et à mesure qu'elles se développeront iront à l'étranger parce que nous ne sommes pas suffisamment compétitifs. Il est en tout cas tout à fait possible que 100 p. 100 des emplois créés au Canada le soient dans les entreprises de moins de 50 employés.

M. Jelinek: Je vous crois, John. Comme vous le savez, je suis moi-même un petit entrepreneur et je viens d'une famille de petits entrepreneurs. J'ai toujours vécu dans la petite entreprise et je suis donc entièrement d'accord avec vous. Ce qu'il faut, c'est faire comprendre ces problèmes et les solutions possibles aux assemblées législatives et au Parlement, surtout lorsque l'on traite de chômage.

J'irais même plus loin en ajoutant, pour la gouverne de mes collègues et, peut-être, pour la vôtre, qu'il existe des chiffres intéressants: en achetant et en conservant Canadair et de Havilland, ces deux sociétés seulement, depuis le milieu des années 1970, le gouvernement a dépensé 2.6 milliards de dollars, 2.6 milliards de dollars tirés du trésor public pour ces deux sociétés. Comparez cela au passif total de toutes les entreprises ayant fait faillite depuis 1982, à savoir 2.1 milliards de dollars. Cela veut dire que le contribuable a payé pour ces deux sociétés plus cher que si nous avions renfloué toutes les sociétés ayant fait faillite. Je ne veux pas dire par là que nous ayons dû toutes les renflouer. J'établis seulement une comparaison, en poussant un peu plus loin votre idée. Nous avons souvent tendance à oublier que la petite entreprise est le plus grand créateur en puissance de nouveaux emplois au Canada.

J'ai été très impressionné par votre mémoire, surtout par vos propos sur la formation et par vos recommandations. Je suis quand même un peu surpris que vous n'ayez pas développé davantage ce sujet. Aussi, je voudrais vous demander si vous partagez mes vues relativement aux programmes du gouvernement, réalisés par l'entreprise de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada depuis quelques années, programmes temporaires qui se sont révélés improductifs et coûteux . . . Je sais que certains de ces programmes ont eu pour effet de permettre à un certain nombre de personnes dans la quarantaine de repeindre des bancs publics qui avaient déjà été peints l'été dernier. Bien souvent, ces programmes n'ont pas d'autre but que de permettre aux personnes qui en bénéficiaient de se rendre admissibles à nouveau aux prestations d'assurance-chômage.

Vous formez un groupe de pression très important. Pourquoi ne pouvez-vous pas recommander la réaffectation d'une partie de ces fonds au profit de programmes de formations vraiment utiles qui prendraient le pas sur toute autre chose? De plus, pourquoi ne pouvez-vous pas être plus précis au sujet des programmes de formation eux-mêmes? Par exemple, ne souhaiteriez-vous pas qu'ils soient davantage axés sur les régions? C'est inutile d'avoir des écoles de formation dans ma ville natale d'Oakville où il y a un très faible taux de chômage, mais ce serait très important d'en avoir dans les Maritimes, par exemple, où le taux de chômage est élevé.

Qu'en pensez-vous?

[Texte]

Mr. Bulloch: You made a number of points here. The first comment you made related to Canadair. This is part of the industrial age, a legacy of the past, that jobs come from heavy support for capital-intensive industry. You have to spend about \$250,000 to create a job in something like a helicopter plant, and yet they are building a helicopter plant right now in Indonesia where the wage levels are at \$2 a day on average and our wage levels are about \$20 an hour in Quebec. So eventually they are going to find that that thing is going to blow up in their face when they have to compete on the international market with that helicopter plant that is also under construction in a low-wage country. We still think the jobs are going to come from these big projects, and the reason we do it is because ministers get profile. I mean, they have to appear to be doing something. And the problem is the better . . .

Mr. Jelinek: The training programs.

Mr. Bulloch: Well, that does not get them profile. Unless you can make announcements or cut ribbons, you are not seen to be doing something. The trouble is that the most effective policies for small business give ministers the least profile, because they operate through the private sector, through the tax system; they are not administered by bureaucrats and there is no announcement to be made, and that is the basic problem.

So support programs through grants to business, we have said, cancel 90% of all your welfare programs for business. We are not just saying this for individuals; it is the same philosophy . . . Industrial policy, if you really look at it, is picking losers in Cabinet minister's ridings. Why do you think provincial governments want to have all those programs? It is if they get in trouble somewhere they can do something about it. That is the only reason they are . . . They are not effective.

Beating government out of money is a great entrepreneurial game out there and it is being done by business as well as by individuals. If you are going to have a welfare give-away mentality, people will gear up to beat it, and it will happen in the private sector as much as amongst young people.

We have to get away from that approach of bribing companies to create jobs, bribing individuals to keep them on UI so they do not become politically embarrassing or create social unrest; and we have to get back to a process of strengthening Canada, creating macro-security through micro-risk: putting equity and development money into new ventures and the growth of small firms. If you listen to the Japanese government, they have followed this policy for years and they just cannot believe the fact that they do not have any unemployment. They cannot believe the explosion of jobs being created through small business. They do not take the approach

[Traduction]

M. Bulloch: Vous avez soulevé un certain nombre de points. Le premier avait trait à Canadair. C'est un legs du passé, de l'ère industrielle, que cette idée voulant que l'emploi soit créé par une aide importante à l'industrie «de gros capitaux». Par exemple, il faut dépenser quelque 250,000 dollars pour créer un emploi dans une usine de fabrication d'hélicoptères. On est en train d'en construire une actuellement en Indonésie où les salaires sont de 2 dollars par jour en moyenne. Au Québec, les salaires sont d'environ 20 dollars l'heure. Donc, au moment où la concurrence internationale jouera, on aura de gros problèmes sur les bras, parce qu'il y a également une usine de fabrication d'hélicoptères en construction dans un pays où les salaires sont très faibles. On garde quand même cette idée que l'emploi doit venir des grands projets, et la raison en est en partie parce que les ministres font parler d'eux avec ces grands projets. Après tout, ils doivent donner l'impression de faire quelque chose. Le problème . . .

M. Jelinek: Les programmes de formation.

M. Bulloch: Le malheur est que les ministres ne font pas parler d'eux autant avec les programmes de formation. À moins d'être en train de faire des déclarations ou de couper un ruban, on ne peut pas donner l'impression qu'on fait quelque chose. Le fait est que la plupart des politiques les plus efficaces pour la petite entreprise ne permettent pas aux ministres de se mettre en valeur, parce qu'elles passent par le secteur privé et le régime fiscal. Elle ne sont pas destinées à être appliquées par des bureaucrates. Elles ne font pas l'objet de grandes proclamations. Voilà le problème!

Par des programmes d'aide faisant appel à des subventions aux entreprises, on peut éliminer 90 p. 100 de tous les programmes de bien-être aux entreprises. Ce n'est pas une politique qui doit s'appliquer seulement aux particuliers . . . Regardez la politique industrielle du gouvernement. Elle consiste à choisir les perdants dans les circonscriptions des ministres du Cabinet. Pourquoi croyez-vous que les gouvernements provinciaux tiennent à tous ces programmes? S'ils ont des problèmes à un niveau, ils peuvent ainsi se rabattre sur un autre. C'est la seule raison . . . Ces programmes ne sont pas efficaces.

C'est un jeu bien connu des entrepreneurs que d'essayer d'obtenir de l'argent du gouvernement, et c'est un jeu auquel s'adonnent les entreprises comme les particuliers. Si les gens viennent à croire que le gouvernement est prêt à donner de l'argent à tout le monde, ils vont essayer d'avoir leur part, et c'est vrai chez les entreprises du secteur privé comme chez les jeunes.

Nous devons cesser de donner des pots-de-vin aux entreprises pour qu'elles créent de l'emploi, nous devons cesser de donner des pots-de-vin aux particuliers pour qu'ils continuent d'avoir droit à l'assurance-chômage et ne deviennent pas des poids politiques ou ne créent pas des problèmes sociaux. Nous devons essayer de nouveau de renforcer le Canada, en créant la plus grande sécurité possible tout en minimisant les risques, en injectant du capital-actions et du capital de développement dans les nouvelles entreprises et la croissance de la petite entreprise. C'est une politique que suit depuis des années le gouvernement japonais qui n'en croit pas ses yeux lorsqu'il

[Text]

of throwing money at people; they use the approach of developing people's skills and their self-reliance, etc. We have a problem of re-directing funds in business grants, in big corporations bail-outs, in welfare, and certainly we need a new look at training.

• 1720

You talk about your riding's being the wrong place to have training. We have to de-institutionalize an awful lot of our training. That is why we say the biggest industry in the next 20 years is going to be private-sector training, the biggest industry, because the money we spend in developing ourselves is what you export. You are not going to sell products to the Pacific Rim countries; you are not going to sell products to China. You are going to sell your knowledge, your joint ventures, licensing arrangements and all the rest of it.

We have to become a knowledge-intensive society. Unless we are continually concentrating on developing skills and knowledge, we cannot sell knowledge internationally. We have to really become a knowledge-intensive type of society, and the heavy emphasis has to be on developing people: management skills, entrepreneurial skills, general business skills. That is a totally different orientation. There is no future in any kind of grant programs, buy-outs or bribery. There are no jobs to be made through big foreign investment; there are no jobs to be made in a great big trade boom. All those things are negligible in terms of job creation. All your jobs will come from new ventures, the growth of small business. No other strategy is sitting there for you in any country in Europe, North America or Asia.

Mr. Jelinek: Mr. Chairman, may I ask one last, short question, a very short question?

The Chairman: Okay.

Mr. Jelinek: We know every newspaper in Canada in every city has want-ad jobs. Jobs are available. We also know—and I know even in my own family, unfortunately—there are people, young people, who take unemployment insurance and go to Florida or go skiing out in the Rockies. That is a fact; some of those statistics came out a few years ago. How can a government or society or anybody correct that injustice?

There are jobs available. Look at every newspaper in Canada and you will see jobs from secretarial jobs to manufacturing jobs to management jobs, and yet there are these individuals who are taking their unemployment insurance and going skiing in the Rockies. That exists; that is a fact of life.

[Translation]

constate qu'il n'a pas de problème de chômage. Il n'en croit pas ses yeux lorsqu'il voit cette explosion d'emplois créée par la petite entreprise. Mais le gouvernement japonais ne jette pas l'argent pas les fenêtres. Il préfère s'en servir pour développer les compétences des gens, leur donner la possibilité de se suffire à eux-mêmes, et le reste. Nous, nous préférons donner des subventions aux entreprises, rescaper les grandes sociétés, investir dans le bien-être social. Nous devons réexaminer toute cette question de la formation.

Vous dites que votre circonscription n'est pas l'endroit le plus propice pour la formation. Nous devons désinstitutionnaliser une grande partie de notre formation. C'est pourquoi nous disons que l'industrie la plus importante au cours des vingt prochaines années, ce sera la formation dans le secteur privé. C'est l'argent que nous consacrerons à nous développer nous-mêmes qui nous permettra de faire des exportations. Nous n'allons pas vendre des produits aux pays du Pacifique. Nous n'allons pas vendre de produits à la Chine. Nous allons vendre notre compétence, notre participation aux entreprises, nos concessions, etc.

Nous devons devenir une société extrêmement compétente. Si nous ne parvenons pas à développer de façon permanente nos aptitudes et nos connaissances, nous ne pourrons rien vendre sur le plan international. Nous devons devenir une société très compétente, et c'est pourquoi nous devons mettre l'accent sur la formation des gens: nous devons développer leurs aptitudes en gestion, en création d'entreprises, en commerce de façon générale. C'est une orientation tout à fait différente de celle que nous avons connue jusqu'ici. Les programmes de subventions, les prises en charge, les pots-de-*vin*, c'est fini. L'emploi n'est plus fonction des investissements étrangers, des *booms* soudains. Ou du moins, leur importance est négligeable dans la création d'emplois. Les nouveaux emplois à compter de maintenant viendront des nouvelles entreprises, de la croissance de la petite entreprise. Il n'y a pas d'autre stratégie utilisable, que ce soit en Europe, en Amérique du Nord ou en Asie.

M. Jelinek: Puis-je poser une dernière question très brièvement?

Le président: Très bien.

M. Jelinek: Nous savons que tous les journaux au Canada offrent des emplois dans leurs colonnes. Il y a des emplois. Nous savons, par ailleurs, j'en ai malheureusement dans ma propre famille, qu'il y a des gens, souvent des jeunes, qui reçoivent des prestations d'assurance-chômage et qui vont en Floride ou faire du ski dans les Rocheuses. C'est un fait qui est ressorti des données recueillies il y a quelques années. Comment le gouvernement, la société ou qui que ce soit d'autre peut-il corriger cette injustice?

Il y a des emplois. Il suffit de consulter n'importe quel journal au Canada. Il y a du travail de bureau, du travail en usine, des postes de gestion, et pendant ce temps, il y a des gens qui se servent de leurs prestations d'assurance-chômage pour aller faire du ski dans les Rocheuses. C'est un fait. Je ne

[Texte]

How can anyone . . . ? I am not blaming anyone specifically; I am asking the question as to how that problem can be solved.

Mr. Bulloch: I think the approach we have taken is not to focus on the worst abuses, because we could get to the problem Mrs. Appolloni raises of developing a hardening attitude amongst the public, and we could get a backlash. I read a big pile of these comments, as you did, on a weekend. I was deeply disturbed as a Canadian, deeply disturbed. Is it really that bad, that we have so cheated our young people that they have such unrealistic expectations and such poor work attitudes? We have a very serious problem, and I want us to deal with UI as part of an overall approach to improving the future for young people in this country. There is no future for young people if you are going to spend \$65 billion on UI and rotate these people on make-work projects and UI, make-work projects and UI. There is no future.

You have to re-direct those funds, and the suggestion we gave of having the 50 weeks of UI payments cut in half and then designating certain repeaters as structurally unemployed . . . Suddenly they have no option; they either go to work in a small firm or get cut off. That kind of approach would move a fair amount . . .

You will always get some people who will abuse the system. I do not want to ever give the impression that young people or people on UI abuse the system. If the system is there to be abused, there is as much abuse of government grant programs by business as there is abuse by young people on UI and abuse by governments.

The worst abusers of UI are the municipal governments; they are operating scams. They are operating scams; do not think it is anything else. Go and study how long you go on training right across Canada and see how every training program is just geared to the eligibility of that region. So they are trying to push their social costs on to the feds. All sectors of society are involved in abuse here.

Mrs. Appolloni: Could I just have one little . . .

The Chairman: No, because the bells are going to ring at 5.45 p.m., and there are still three people who want to ask questions: Mr. McGrath, Mr. Bujold—I have to go back to the end—and I have questions to ask, too. I have been chairman of this . . .

Mrs. Appolloni: I just wanted to correct one impression.

The Chairman: I think I have about 10 things to correct here, too. I am sorry.

Mr. McGrath.

Mr. McGrath: Mr. Bulloch, this is a very important session for this committee because you have addressed a very serious

[Traduction]

blâme personne, mais je vous pose la question. Comment ce problème peut-il être résolu?

M. Bulloch: Nous n'avons pas voulu, quant à nous, insister sur les pires abus. Comme Mme Appolloni l'a l'indiqué, nous risquerions par une telle attitude d'amener un durcissement des positions dans le public. Nous pourrions avoir un ressac. Comme vous, j'ai pris connaissance de ces commentaires au cours de la fin de semaine. J'en ai été très troublé en tant que Canadien. Avons-nous gâté nos jeunes au point qu'ils ont maintenant ces attentes tout à fait irréalistes et une si mauvaise attitude vis-à-vis du travail? Nous faisons vraiment face à un grave problème, et nous devons voir l'assurance-chômage comme une partie de la solution dans le cas d'une approche globale visant à améliorer le sort de nos jeunes. En effet, ceux-ci n'ont absolument aucun avenir s'il faut consacrer 65 milliards de dollars à l'Assurance-chômage afin de créer des projets créateurs d'emplois pour leur permettre de se rendre admissibles à nouveau à l'assurance-chômage. C'est un cercle vicieux.

Il faut réaffecter ces fonds. Nous avons proposé que les 50 semaines d'assurance-chômage soient coupées de moitié, que certains prestataires quasi permanents soient désignés comme des chômeurs structurels. A ce moment-là, ils n'auraient plus le choix. Il faudrait qu'ils aillent travailler dans la petite entreprise, sinon ils perdraient leurs prestations. Ce serait une façon de régler une partie du problème . . .

Il y aura toujours des gens qui réussiront à tricher le système. Je ne veux pas dire ici que les jeunes ou les prestataires d'assurance-chômage trichent le système. C'est le système qui est fautif. Les entreprises abusent autant des programmes gouvernementaux de subventions que peuvent le faire les jeunes avec l'assurance-chômage ou les gouvernements eux-mêmes.

Ceux qui abusent le plus de l'assurance-chômage sont probablement les gouvernements municipaux. Ils s'adonnent à de véritables escroqueries, il n'y a pas d'autre mot. Voyez la durée de la formation un peu partout au pays et voyez comment tous les programmes de formation sont axés sur la seule question de l'admissibilité à l'assurance-chômage dans les régions. Tout ce que les municipalités tentent, c'est de faire assumer au gouvernement fédéral leurs coûts sociaux. Donc, ce sont tous les secteurs de la société qui abusent du système.

Mme Appolloni: Puis-je poser une brève . . .

Le président: Non, parce que la cloche doit se faire entendre à 17h45 et que j'ai encore trois noms sur ma liste: M. McGrath, M. Bujold, et j'ai moi-même quelques questions à poser. J'ai agi comme président . . .

Mme Appolloni: Je veux simplement corriger l'impression qui a été donnée.

Le président: J'ai au moins dix choses à corriger moi-même. Je regrette.

Monsieur McGrath.

M. McGrath: Monsieur Bulloch, cette réunion est très importante, parce que vous attirez notre attention sur un grave

[Text]

problem formally to Parliament. But you also present us with a dreadful Hobson's choice, if I can put it that way. You have identified the problem but you have not identified really an acceptable way out of it. For example, if we were to accept your recommendation for a 20-week provision for entitlement for UI, you would be seriously impacting on the economy of this country in a way which would cause serious social dislocations. For instance, none of the agricultural and fisheries seasonal occupations in this country last for more than three months at the very most. So how would we address that problem?

• 1725

Second; you address, and rightly so, the escalating cost of UI. You talk about the fact that over the next 5 years, we are going to be paying out anywhere from \$55 billion to \$65 billion. That is a figure which is awfully hard to get hold of. It just goes beyond most people. Yet, on the other hand you talk, and rightly so, about increases in the UI premium, imposing a payroll tax on the small business sector, and I agree with that. But how are we going to pay for it?

So I put these two questions to you because they represent two conundrums in my mind as to how we address this problem. My bottom line is that this program requires massive reforms. No question about that. I do not think anybody on this committee would disagree with that. But I think most of us would sharply disagree with your timing. When you have 1 million people drawing UI in this country, and 1.5 million people officially unemployed, just from a humane point of view this is hardly the time to start to expect politicians—which is what we are—to start tinkering with UI in terms of major reforms. Now, if you were the Minister of Finance, how would you address the problem?

The Chairman: In five minutes, please.

Mr. Bulloch: First of all, how do we address the question of 20 weeks? You have to ask yourself how do all the countries in Europe and the rest of the world address it. Nobody has our eligibility generosity. We are talking about bringing UI more in line with the unemployment insurance programs which exist in our trading partners. Now that does not mean you do not have special problems in the fishing industry, but why that is being addressed through UI has always been a mystery to me.

Mr. McGrath: That was a mistake in the first instance.

Mr. Bulloch: Sure it was a mistake. And we have also \$1 billion of related social programs having nothing to do with unemployment insurance which have been thrown in.

Mr. McGrath: Excuse me. When I said it was a mistake, I had better qualify that or I will be in trouble. It was a mistake in the first instance because the principle of unemployment insurance was applied to fishermen without thinking it through; whereas we should have applied to the industry some

[Translation]

problème auquel nous devons faire face au Parlement. Cependant, vous nous offrez un choix atroce à la Hobson. Vous avez identifié le problème mais vous ne proposez pas une solution acceptable. Par exemple, si nous acceptions votre recommandation en faveur d'une période de vingt semaines afin de devenir admissible à l'assurance-chômage, cela aurait de sérieuses incidences sur l'économie canadienne et entraînerait de graves bouleversements sociaux. Aucun des emplois saisonniers dans le domaine de l'agriculture et des pêches ne dure plus de trois mois au maximum. Comment pourrions-nous régler cette difficulté?

Deuxièmement, vous signalez, à juste titre, l'escalade des coûts de l'assurance-chômage. Vous dites qu'au cours des cinq prochaines années nous allons verser entre 55 et 65 milliards de dollars. C'est un chiffre qui dépasse la compréhension de la plupart des gens. Vous évoquez aussi la possibilité, qui me paraît bien justifiée, d'une hausse des primes de l'assurance-chômage, de l'imposition d'une taxe sur la masse salariale du secteur de la petite entreprise et je suis d'accord avec vous. Mais comment allons-nous payer tout ça?

Je vous pose donc ces deux questions qui me semblent essentielles si nous voulons régler ce problème. En fin de compte, ce programme nécessite d'énormes réformes, cela ne fait pas de doute. Je crois que tous les membres du Comité seraient d'accord là-dessus. Mais je crois que la plupart d'entre nous n'accepteraient pas le moment que vous proposez pour cette réforme. À une époque où un million de Canadiens reçoivent des prestations d'assurance-chômage et où on trouve 1.5 million de personnes inscrites sur les listes de chômeurs, d'un point de vue strictement humanitaire ce n'est pas le moment opportun pour les politiciens de commencer une révision majeure de l'assurance-chômage. Si vous étiez ministre des Finances, comment aborderiez-vous ce problème?

Le président: En cinq minutes, s'il vous plaît.

M. Bulloch: Tout d'abord, parlons de la période d'admissibilité de vingt semaines. Il faut d'abord se demander comment tous les pays européens et les autres pays du monde arrivent à imposer un tel critère. On ne trouve nulle part ailleurs une condition d'admissibilité aussi généreuse que la nôtre. Notre proposition aurait pour effet de créer une meilleure correspondance entre notre programme d'assurance-chômage et ceux qui sont offerts par nos partenaires commerciaux. Cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas un problème spécial dans l'industrie de la pêche mais je n'ai jamais réussi à comprendre pourquoi on veut le régler par le biais de l'assurance-chômage.

M. McGrath: C'était une erreur au départ.

M. Bulloch: Effectivement. Et on y a également ajouté des programmes sociaux connexes d'une valeur d'un milliard de dollars qui n'ont rien à faire avec l'assurance-chômage.

M. McGrath: Je vous demande pardon. Il vaudrait mieux que j'explique ce que j'entends quand je dis que c'est une erreur, autrement j'aurai des ennuis. C'était une erreur au départ parce que le principe de l'assurance-chômage a été appliqué aux pêcheurs sans qu'on analyse au fond la logique de

[Texte]

kind of "catch failure" insurance, and there are programs in the world whose experience we could draw from.

Mr. Bulloch: That is right.

Mr. McGrath: I had to say that for the record.

Mr. Bulloch: And if you do bring the UI, without being harsh, more in line with our major trading partners, you will reduce UI from \$12 billion to about \$8 billion according to our own research. And that would enable you to cut back on the imposition of payroll tax. But that does not mean you still would not have substantial resources going into training and . . . Well, you see, to deal with how you are going to deal with this, to ask if I were Minister of Finance is the wrong approach. How is a government going to deal with it? The trouble right now is that we get a Minister of Finance and, suddenly, he has small-business support in his thinking, but he does not have the same kind of thinking by his Minister of Labour or any of his other ministers. The question is how do we get governments to make small business development and entrepreneurship a cornerstone of economic and social policy. Then you would have no trouble talking about UI, because you would have a package of programs. You would not appear to be taking so much income support out of the Province of Newfoundland that it will sink into the sea.

Really, you could learn more about creating employment in the next decade if you would examine not employment measures . . . well, I consider the idea of departments of employment actually creating employment to be a ludicrous concept. They are there to administer give-away programs and whatever. You create jobs by creating a development environment in the country and you create jobs by making employment the answer to social problems. You do not do it by transferring money to Newfoundland, but by creating jobs in Newfoundland, and developing employers in Newfoundland, and developing entrepreneurs in Newfoundland. Now the only country doing that is the only country with full employment. You should ask yourself this. Why is it there is only 2.5% of the population unemployed in Japan, and 9%, 10% and 11% in every other country. It is because Japan has the largest small-business community of any developed country; 83% of Japanese persons works for companies that are of small and medium size, and the Canadian figure is 55%. The American figure is about 60%, and some countries in Europe go up to 62%, 63%. And all those countries have 9%, 10%, 11%, 12% unemployment. I say that is because they do not throw money at problems—they develop people-skills and entrepreneurs. So it is really a question of rethinking the next 10 years.

• 1730

Mr. McGrath: It is a question, really, where we have got ourselves into a position where we have a system of guaranteed annual income in this country without incentives to work built in. We have disincentives built in.

Mr. Bulloch: That is right.

[Traduction]

ce précédent. Il aurait fallu offrir une sorte d'assurance en cas de mauvaise récolte, il existe des programmes ailleurs au monde qui auraient pu nous inspirer.

M. Bulloch: C'est exact.

M. McGrath: Je tenais à donner cette précision.

M. Bulloch: Et si l'assurance-chômage est mieux ajustée aux pratiques suivies par nos plus importants partenaires commerciaux, sans qu'il soit question de mesures sévères, la dépense globale sera réduite de 12 milliards de dollars à environ 8 milliards de dollars, d'après nos recherches. Et cela vous permettrait de diminuer l'imposition de la masse salariale. Mais cela ne veut pas dire que d'importants crédits ne seraient pas consacrés à la formation et . . . Vous me demandez comment j'aborderais le problème si j'étais ministre des Finances. Il vaudrait mieux demander comment le gouvernement va s'y attaquer. À l'heure actuelle, le ministre des Finances peut avoir l'appui de la petite entreprise pour certaines mesures mais il ne parvient pas à convaincre le ministre du Travail ou d'autres collègues. Il s'agit de savoir comment nous pouvons faire accepter par le gouvernement un principe fondamental, à savoir que la politique économique et sociale dépend essentiellement de l'expansion et de l'encouragement à la petite entreprise. Dans une telle optique on pourrait parler de l'assurance-chômage car il y aurait un ensemble de programmes. On ne donnerait pas l'impression d'enlever un soutien, qui est absolument vital, à la province de Terre-Neuve.

Au fond, la création d'emplois au cours de la prochaine décennie ne dépend pas tellement de mesures d'emplois . . . en fait, je trouve risible l'idée qu'un ministère de l'emploi pourrait créer des emplois. Ces ministères sont là pour administrer les programmes subventionnés etc. On crée des emplois en créant un milieu propice à l'expansion économique et en faisant en sorte que les problèmes sociaux soient réglés par le plein emploi. Il ne s'agit pas d'envoyer des subventions à Terre-Neuve mais de créer des emplois dans cette province en encourageant l'esprit d'entreprise et les entrepreneurs. Cela est possible seulement dans un pays où il y a le plein emploi. Il faudrait se demander pourquoi il y a seulement 2.5 p. 100 de chômeurs au Japon comparés à 9 p. 100, 10 p. 100 et 11 p. 100 dans tous les autres pays. C'est parce que le Japon, de tous les pays développés, a le plus important secteur de la petite entreprise; 83 p. 100 des Japonais travaillent pour la petite et moyenne entreprise et la proportion au Canada est de 55 p. 100. Aux États-Unis il s'agit d'environ 60 p. 100 et dans certains pays européens, 62 ou 63 p. 100. Et tous ces pays ont des taux de chômage de 9, 10, 11 et 12 p. 100. Ils n'essaient pas de régler leurs problèmes par des subventions, ils encouragent les entrepreneurs et la formation d'une main-d'oeuvre compétente. Il s'agit donc de repenser la prochaine décennie.

M. McGrath: En fait, nous avons créé au Canada une situation où il existe un revenu annuel garanti et ce système n'incite pas les gens à travailler. Au contraire, il les décourage.

M. Bulloch: Effectivement.

[Text]

Mr. McGrath: That is the bottom line. And that is what one day we are going to have to face up to. You have not only UI, but you have the Canada Assistance Plan which pays 50% of welfare in this country; you have the various other federal welfare programs . . . I mean, there is nobody in this country who goes without because we have a guaranteed annual income system. We are soon going to have a shelter allowance, which will guarantee everybody a roof over their heads, and I think that is a right of Canadian citizenship because this is a land that can well support it. But you need to have built into that incentives to work. People have to be rewarded for initiative. I think there is where the problem is.

Mr. Chairman, I have one final question, because there are other members who want to ask questions. One of the areas, obviously, where there can be an immediate reform is in the area of quitters. Okay; you say there are about 250,000 and I suppose that is right. Now, how do we address that problem without penalizing the person who, through no fault of his own, is forced to quit—perhaps because he has a problem with his employer which is affecting his health and he has to quit. How do you get at the real abuser, without punishing the person who has to quit through no fault of his own?

Mr. Bulloch: First of all, you have to ask yourself if there are 220,000 Canadians who work for mean-spirited employers and are in intolerable situations.

Mr. McGrath: No, I am not saying that at all.

Mr. Bulloch: Then, therefore, you have to find a system which is less generous. You could go from the extreme of getting rid of any payment to quitters, to having a much larger . . .

Mr. McGrath: But an employer could hold that over an employee's head.

Mr. Bulloch: No, but I am saying it is certainly not a question of lack of knowledge or intelligence in Ottawa for somebody to cut the 220,000 down to 50,000, if they wanted to. It is no secret that is the area where the biggest abuse is, and where the government would love to move if the climate were right. But that is only one of a half-dozen areas requiring serious reform.

In our brief to Mr. Roberts, we indicate that we have concern with five or six major sections of that, and the net result of our reforms would take about \$4 billion out of a \$12-billion program which would still be more generous than anything in Germany, or the United States or Japan. I am not talking about something that is mean-spirited. We are talking about something which still would be, with reforms, more generous than anything our trading partners are offering.

You mentioned what are you going to do with a million unemployed, if you do not rethink how you run this country, you are going to have a million unemployed every year for the next 10 years, and it will haunt you if you are a new government the same way it is haunting this government now. If you

[Translation]

M. McGrath: C'est là le hic. Un de ces jours il faudra que l'on se rende à l'évidence. Il n'y a pas seulement l'assurance-chômage, il y a le Régime d'assistance publique du Canada qui paie 50 p. 100 des coûts de l'assistance-sociale au Canada; il y a divers autres programmes fédéraux d'assistance publique . . . Nul Canadien n'est privé de l'essentiel dans notre système à cause du revenu annuel garanti. Nous allons bientôt avoir une allocation pour le logement qui garantira un abri à tout le monde et je crois que c'est un droit pour les citoyens canadiens car notre pays a certainement les moyens d'offrir cela. Mais il faut qu'il existe des encouragements au travail. Il faut que les gens soient récompensés de leur initiative. À mon avis c'est là le problème.

Monsieur le président, j'ai une dernière question car je sais que d'autres membres voudraient interroger les témoins. Un domaine où nous pourrions faire des réformes immédiatement concerne le traitement des employés qui quittent volontairement leur travail. Vous dites qu'il y en a à peu près 250,000 et je suppose que ce chiffre est exact. Comment pouvons-nous faire quelque chose sans pénaliser les employés qui sont obligés de quitter leur travail, peut-être à cause d'une difficulté avec l'employeur qui finit par provoquer des ennuis de santé. Comment pénaliser les personnes qui exploitent abusivement la situation sans punir celles qui ont de bonnes raisons de quitter leur travail?

M. Bulloch: Tout d'abord, il faut se demander s'il y a 220,000 Canadiens qui travaillent pour des employeurs mesquins et se trouvent dans des situations intolérables.

M. McGrath: Ce n'est pas du tout ce que je dis.

M. Bulloch: Il faudrait donc trouver un système qui soit moins généreux. On pourrait même, à l'extrême, refuser à ceux qui quittent volontairement leur travail toute prestation ou bien . . .

M. McGrath: Mais un employeur pourrait s'en servir pour menacer un employé.

M. Bulloch: Non, il y a sûrement des fonctionnaires à Ottawa assez intelligents pour réduire ce chiffre de 220,000 à 50,000 s'ils y tenaient. On sait très bien que c'est là où se trouve l'abus le plus flagrant et le gouvernement serait ravi de prendre des mesures si le climat s'y prêtait. Mais c'est seulement l'un des domaines qui nécessitent de sérieuses réformes.

Dans notre mémoire, présenté à M. Roberts, nous signalons cinq ou six domaines principaux de réformes qui auraient pour effet de supprimer environ 4 milliards de dollars sur un programme de 12 milliards de dollars et qui resteraient quand même plus généreux que le programme allemand, américain ou japonais. Je ne parle pas de quelque chose de mesquin. Même après des réformes, notre programme resterait plus généreux que ce qui est offert par nos partenaires commerciaux.

Vous demandez ce qu'on peut faire quand il y a un million de chômeurs. Si vous ne repensez pas vos idées sur la façon d'administrer ce pays, vous allez avoir un million de chômeurs chaque année au cours de la prochaine décennie et si vous constituez le nouveau gouvernement, vous serez aux prises avec

[Texte]

have the idea that you are somehow going to push this problem off, you are either going to have to take the political flak now or you are going to have to take it sometime in the future. You are not going to avoid it.

Le président: Monsieur Bujold.

M. Bujold: Merci, monsieur le président.

Je voudrais revenir sur deux sujets qui ont été abordés par mes collègues, dont l'assurance-chômage. Il est évident, comme M. Bulloch vient de le dire, que le problème du chômage sera crucial au cours des prochaines années. J'aimerais connaître l'opinion de votre organisme, car je ne crois pas qu'il sera possible, pour quelque gouvernement que ce soit, de régler ce problème-là seul. M. McGrath soulevait plus tôt ce problème afférent à notre partie du pays. Il est impensable de se défaire de l'assurance-chômage parce que c'est une des façons, à l'heure actuelle, de permettre à des gens d'avoir la possibilité de vivre. Si on veut régler ce problème-là, il faudra avoir recours à la mobilité, c'est-à-dire les sortir de là et les amener ailleurs où il existe des emplois. C'est impossible, pour quelque organisme que ce soit, d'aller dans certaines régions du pays et de créer des emplois pour les chômeurs parce que les emplois n'existent tout simplement pas!

Je puis vous donner un exemple précis, soit celui des Iles-de-la-Madeleine qui font partie de mon comté. La population est formée de 14,000 habitants et à cette période-ci de l'année — et je le sais car j'y étais la semaine dernière — je puis vous dire que 60 p. 100 des gens vivent de l'assurance-chômage. La seule façon possible de les faire travailler à l'année longue, c'est de les faire quitter les Iles-de-la-Madeleine. On a déjà tenté une telle expérience en Gaspésie; des paroisses entières ont été fermées, mais cela a fait souffrir beaucoup de monde! Le problème humain que soulevait mon collègue est frappant.

• 1735

Donc, ce fait existe dans certaines régions du pays. Qualifiez-le de revenu minimum garanti ou d'assurance-chômage ou qu'il s'agisse de quelqu'autre aide que ce soit, il faut vivre avec cette réalité! On ne peut absolument pas comparer la situation qui existe au Canada avec ce qui existe dans les pays européens. Ce sont deux mentalités complètement différentes et deux situations géographiques tout à fait différentes. C'est une situation qu'il faut garder à l'esprit. Il est bien évident que le revenu minimum garanti serait la solution idéale mais à ce moment-là, on s'embarque dans des discussions avec les provinces et vous savez où ces discussions-là nous conduisent.

Mais votre organisme, puisqu'on parlait plus tôt des gens qui bénéficient de l'assurance-chômage et j'aimerais avoir votre opinion là-dessus, a un grand rôle à jouer. Dans des régions comme les nôtres, c'est-à-dire le Québec et les Maritimes, certains de vos membres sont complices de l'assurance-chômage parce que la situation humaine ne peut les empêcher de faire autrement. Ils permettent à des gens de travailler afin qu'ils obtiennent leurs dix semaines assurables pour ensuite permettre à d'autres d'occuper le même emploi. Ceci est fait au su et au vu de tout le monde parce que humainement, il n'y a pas d'autre solution. Alors votre organisme aussi a un rôle

[Traduction]

cette question de la même façon que le gouvernement actuel. Si vous pensez que vous pouvez remettre cette question à demain, vous allez devoir en subir les conséquences politiques ou bien maintenant ou bien demain. Vous ne pouvez pas éviter le problème.

The Chairman: Mr. Bujold.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman.

I would like to return to two topics raised by my colleagues, including unemployment insurance. There is no denying, as Mr. Bulloch has just said, that the problem of unemployment will be crucial over the next several years. I would like to know your organization's opinion since I do not think it will be possible for any government whatever to solve this problem alone. Mr. McGrath mentioned the problem relating to our part of the country. It is unthinkable to do away with unemployment insurance since this is one of the mechanisms allowing people to get by at the present time. If we want to address this problem, we will have to do something to encourage mobility and move the unemployed to areas where there are jobs. In some areas of the country it is impossible for any organization to create jobs for the unemployed since there are just not any jobs!

I can give you a precise example, namely the Magdalen Islands which are part of my riding. There are 14,000 inhabitants and I can tell you because I was there last week at this time of the year 60% of the people live on unemployment insurance. The only way to have them work is to have them leave the Magdalen Islands. This was tried in the Gaspé where whole parishes were closed and a lot of people suffered from the situation. The human problem referred to by my colleague is striking.

So this situation exists in some areas of our country. Whether there is a minimum guaranteed income or unemployment insurance or any other help, something has to be done. There is no way we can compare the situation with what exists in European countries. Mentalities and geographies are completely different. We should not forget it. Of course a minimum guaranteed income would be the ideal solution to this type of problem, but this would mean talks with the provinces and you know what this means.

Earlier on we were talking about people who get unemployment insurance. I would like to have your opinion on this, since your organization has an important role to play. In areas like ours, Quebec and the Maritimes, some of your members act in complicity with the unemployment insurance because the human situation, the human component of the problem does not lead them any other option. The Unemployment Insurance Commission allows these people to work for 10 weeks so that they can become admissible for unemployment insurance. After these 10 weeks other people take their place. This is done openly, everybody knows about it and from a human point of

[Text]

important à jouer à cet égard afin de trouver des solutions car il est impossible de demander au gouvernement de le faire seul. Voilà mon premier point.

Mon deuxième point, c'est la formation professionnelle dont parlait mon collègue plus tôt. Je regrette qu'il ait dû quitter. Encore là, il s'agit d'un domaine qui relève d'une double juridiction, soit des juridictions provinciale et fédérale.

Au niveau fédéral, tous sont d'accord pour dire que nous devons uniformiser la formation à la grandeur du pays afin qu'une personne qui demeure à Terre-Neuve puisse avoir la même formation et qu'elle puisse occuper un emploi en Alberta, en Saskatchewan ou en Colombie-Britannique. C'est très difficile à l'heure actuelle parce que la formation est faite au niveau des provinces et on sait qu'il y a dans ce domaine-là également un *bargaining power*. Les provinces disent: Nous voulons avoir certains cours, sinon des professeurs devront être mis à pied et on ne veut pas faire cela. Donc, c'est un autre problème énorme.

Pour ce qui est de la formation, je suis d'accord avec vous qu'on devrait le faire. Mais une fois de plus, on ne peut pas comparer ce qui se fait ici et ce qui se fait en Europe. La mentalité en Europe est totalement différente; les pays européens et surtout ceux qui ressemblent aux nôtres, savent que l'important, pour eux, c'est l'instruction. Ici, dans notre pays, nous en sommes encore au stade où l'important est de travailler et de ne pas s'instruire, même s'il y en a beaucoup qui vont ailleurs.

Alors je crois qu'il est extrêmement dangereux de comparer notre pays à ceux de l'Europe. Par contre, on peut se baser sur ce qui se fait en Europe et tenter de l'atteindre.

Dans ce domaine, quel rôle pourrait jouer votre association quant au rapprochement avec les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral afin d'en arriver à une uniformisation de la formation professionnelle? Au Québec, encore ce soir, ils vont nous proposer des choses dans le domaine de la formation, ce qui est évidemment très louable, mais comment pourrait-on arriver à s'entendre avec le Québec ou avec l'Ontario qui ont des perspectives différentes des autres provinces?

Vous avez certainement un rôle à jouer là-dedans et j'aimerais connaître ce que votre organisme pourrait faire pour rapprocher ces entités qui sont parfois à des antipodes.

Mr. Bulloch: You have made a number of points which I will try to deal with as best I can, and then come back if you feel I have skipped some of them. First of all, there is full understanding by our organization of the tremendous differences within the regions of Canada. Our membership base comes from every town and village in Canada. We have 70 members on the Magdalen Islands. I have studied small business development in over 40 nations around the world, and there are not too many completely new ideas, nor are there too many new problems. Every country has areas dominated by one industry which is in serious long-term decline. Every country to some extent has regional disparities. Every country has different linguistic groups. The more I study outside of

[Translation]

view there is no other solution. That is why your organization has such a vital role to play in order to find new solutions, as the government cannot be the only one to work on this. So that was my first point.

My second point has to do with professional training. My colleague alluded to it earlier on and I am sorry that he had to leave. This is again an area of double jurisdiction, as it comes under the provincial and federal governments.

At the federal level everybody agrees that we should standardize training in the country and that somebody from Newfoundland should get the same training as somebody from Alberta, Saskatchewan or British Columbia so that he or she could be employed in any of these provinces. However, this is not very easily done at the present time since training comes under provincial jurisdiction and we know that in that field there is a lot of bargaining going on between provinces. The different provinces say that they want this or that course because if they do not have them they will have to lay off teachers. So this is a very hard nut to crack.

I agree with you that there should be training programs going on. However, we should not compare what is being done here with what is being done in Europe because the mentality over there is completely different. European countries that could be compared to Canada place a great emphasis on education whereas here we are still at a stage where we think that the important thing is work, not education, even if there are many people who leave us to go somewhere else.

I think it is very dangerous to compare our country with European countries. On the other hand we could look at what is being done in Europe and try to emulate them.

What could be the role that an association like yours could play as far as standardization of professional training and contact with provincial and federal governments? Quebec will make some proposals tonight as far as training is concerned, which is very praiseworthy. However, how could we get along with Quebec and Ontario who have a very different outlook on things from other provinces?

You certainly have a role to play in this field and I would like to know what your organization could do to build a bridge.

M. Bulloch: Vous avez mis sur le tapis plusieurs arguments. Je m'y attacherai de mon mieux et essaierai de vous donner une réponse. Si j'oublie certains éléments, vous pourriez me demander d'y revenir. Tout d'abord, notre organisation comprend très clairement les grandes différences qui existent entre les régions du Canada. Nos membres proviennent de chaque ville et villages de notre pays. Nous avons 70 membres dans les Iles-de-la-Madeleine. J'ai étudié la situation des petites entreprises dans plus de 40 pays et je dois vous dire qu'il n'y a pas beaucoup d'idées innovatrices ni de problèmes tout à fait nouveaux qui ont surgi de cette étude. Dans chaque pays, certaines régions sont dominées par une seule industrie dont on sait qu'elles connaîtront un déclin et de très sérieuses

[Texte]

Canada, the more I realize we do not have a unique problem. The only element which might be unique is the relative power of our provinces versus the federal government, and your concern about co-operation is probably the only thing that is uniquely Canadian.

• 1740

It is not an answer just to say one should eliminate transfer payments into these severely troubled areas. Mr. Nelson Riis represents one of the most troubled areas in Canada right now—Kamloops, B.C. There is no area in Quebec suffering any more than Kamloops is right now. Almost every major industry is dead. But these are structural problems which are still not addressed by unemployment insurance. I have examined this kind of thing in other countries and I am saying that you have to have a different approach; that you take resources out of UI but you then put them into small business development in the Magdalen Islands or in Kamloops. I can take you to a dozen communities in Britain where 138,000 people have been laid off in the steel industry and will never be re-employed, and they have something like 38 incubation centres where old plants are being established and renovated to house at low rent, new small businesses. There is managerial and working capital support to help get them off the ground and, already, they have created 38,000 jobs in those areas in 4 years. They are not using unemployment insurance to solve that problem. As a matter of fact, in Britain today, they have now changed the law on unemployment insurance so that, if you start your own company, you can keep on drawing UI. They are trying to encourage self-employment. In this country we just had somebody commit suicide because he was trying to create his own business and was cut off UI.

So we have to take these areas with high structure unemployment and recognize that, for a decade, many sectors of the mineral-mining sector are going to be of slow growth. We are creating our competitors down in Indonesia and Malaysia and Thailand. We are setting up all our competitors around the world. We are creating long term competitors in all our resource sectors. Capital and energy-intensive industries are in permanent long-term decline in the west.

I say that you have not got an answer through UI. Otherwise, your UI will go from \$12 billion a year to \$15 billion a year or \$20 billion a year, and you will still have unemployment. You have to develop new ventures, and you have to get the people who have been laid off, but who are entrepreneurial, to start their own companies; get the managers who have been laid off to start their own companies, and ex-government

[Traduction]

difficultés à long terme. Chaque pays connaît des disparités régionales dans une certaine mesure. Chaque pays a ses groupes linguistiques différents. Plus j'étudie la situation des autres pays, plus je me rends compte que nous n'avons pas un problème unique. Le seul élément qui pourrait être unique est celui de l'importance que peuvent avoir nos provinces par rapport au gouvernement fédéral. Le problème de collaboration dans ce cas est sans doute la seule chose qui soit unique au Canada.

Ce n'est pas une solution de dire que l'on devrait tout simplement éliminer les paiements de transfert dans ces régions névralgiques. M. Nelson Riis représente une des régions où la situation est la plus difficile au Canada à l'heure actuelle, Kamloops en Colombie-Britannique. Il n'existe aucune région du Québec dont la situation soit plus alarmante que celle de Kamloops à l'heure actuelle étant donné que presque tout son secteur industriel est en état de paralysie. Cependant, il y a des problèmes de structure qui ne peuvent être réglés simplement par l'assurance-chômage. Nous avons étudié ce genre de choses dans d'autres pays et nous en sommes arrivés à la conclusion qu'il fallait envisager les choses de façon différente. Par exemple, utiliser les fonds de l'assurance-chômage pour stimuler la petite entreprise dans les îles-de-la-Madeleine ou à Kamloops. En Grande-Bretagne, 138,000 personnes ont été licenciées dans l'industrie de l'acier et il est certain qu'elles ne seront jamais réemployées. Trente-huit centres sont maintenant rénovés pour accueillir, à faible loyer, de nouvelles petites entreprises. Du capital de gestion et d'exploitation sert à faire démarrer ces entreprises. Trente-huit mille emplois ont été créés dans ces régions au cours des quatre dernières années. Ce n'est pas l'argent de l'assurance-chômage qui sert à régler ces cas précis. En fait, en Grande-Bretagne à l'heure actuelle, la Loi sur l'assurance-chômage a été modifiée pour permettre à un ancien chômeur de toucher des prestations alors qu'il met sur pied sa propre compagnie. Le gouvernement britannique essaie d'encourager les personnes qui travaillent à leur propre compte. Dans notre pays, nous connaissons le cas d'une personne qui s'est suicidée parce qu'on lui a retiré l'assurance-chômage alors qu'elle essayait de créer sa propre entreprise.

Il faut bien nous rendre compte donc qu'au cours de la prochaine décennie l'industrie extractive connaîtra une faible croissance et que le chômage sévira. Il faut aussi se rappeler que nous sommes en train de créer nos propres concurrents en Indonésie, en Malaisie, en Thaïlande et dans d'autres pays du monde et il s'agira là de concurrents à long terme. En Occident, les industries à gros capitaux, et grandes consommatrices d'énergie, connaissent à l'heure actuelle un déclin qui sera sans doute permanent.

Personnellement, je ne crois pas que l'assurance-chômage soit la solution. En effet, si tel était le cas, il faudrait se résoudre à faire passer le budget de celle-ci de 12 à 15 à 20 milliards de dollars par année, tout en ne solutionnant pas le problème du chômage pour autant. Il faut développer de nouvelles entreprises, il faut permettre aux personnes mises à pied qui ont l'étoffe d'entrepreneurs d'établir leurs propres

[Text]

employees to start their own companies. You have to develop as much expertise in creating new ventures as you have at the present time of bribing foreign companies to come into the country and create industry—and that is not a permanent solution either. But that expertise is out there.

It is just that the expertise is not part of the general knowledge within the bureaucracy here. There are buildings full of people who give money to people; that is all they do. They do not know anything about creating new venture formation. So you are going to have to look at areas such as in your own communities and ask, What are we going to do to create permanent new jobs and new enterprises? They have to face the same problem in Sault Ste. Marie and they have got to face the same problem in Kamloops, because they have all got long term structural unemployment. But UI will never get you out of the hole.

Now in terms of standardization of education, I do not agree with that. That again is the bureaucratic centralized mentality. The less you standardize, the more you privatize and decentralize, the more you are going to adapt to the future. There is no central-planning approach capable of making Canada flexible enough to live through a period of revolutionary change in technology, in markets and in enterprise.

The Chairman: Unfortunately, the bells are going to ring for two votes in one minute.

Mr. McGrath: No, no; the bells will ring at 6 o'clock.

The Chairman: I heard that the bells will ring at 5.45 p.m. and continue until 6.00 p.m. You are correct.

Mr. Dubois: The vote will be at 6.00 p.m.

The Chairman: Tomorrow, the House is not sitting due to Mr. Baker's funeral. I would like to ask some questions.

• 1745

Mr. McGrath: Go ahead.

The Chairman: But first, I want to thank the witnesses for a very stimulating brief. In case there is some misunderstanding, I will state that we intend to make a report on these hearings.

Mr. McGrath: In this session?

The Chairman: We will discuss whether we make it in this session or next week . . . I do not know when the session is going to end.

Mr. McGrath: This series of meetings will die with the session.

The Chairman: No. Under the new rules, we can just continue the . . .

[Translation]

sociétés, de même qu'aux anciens gestionnaires et aux anciens employés du gouvernement. Il faut faire preuve d'un esprit aussi créatif pour imaginer de nouvelles solutions et utiliser autant son talent à cela que pour inviter des compagnies étrangères à venir s'installer au Canada, comme on le fait à l'heure actuelle, ce qui n'est pourtant pas une solution permanente. Nous savons que la compétence existe au Canada.

Cependant, nous savons également que cette compétence ne se trouve pas parmi les bureaucrates qui remplissent des bureaux et se contentent de donner l'argent du gouvernement. Ils ne connaissent rien en matière d'innovation. Il faudrait donc s'en remettre aux diverses collectivités car c'est là que l'on devra créer l'avenir, créer de nouveaux emplois, de nouvelles entreprises. Il faudra que l'on s'attaque aux problèmes de cette façon à Sault Ste-Marie et à Kamloops où la situation du chômage est systémique. Ce n'est certainement pas l'assurance-chômage qui permettra de résoudre ces problèmes.

Au sujet de la normalisation de l'instruction, je ne suis pas d'accord avec cela. Cela fait preuve une fois de plus d'une mentalité de bureaucrates qui pensent toujours qu'il faut tout centraliser. Moins on uniformise, plus on décentralise, plus on crée des entreprises privées, plus on s'adapte à l'avenir. Aucune initiative uniforme ne pourra permettre au Canada d'être suffisamment souple pour s'adapter aux changements révolutionnaires qui surviennent dans les domaines technologiques, le domaine des marchés et de l'entreprise.

Le président: Malheureusement, les cloches vont sonner pour deux votes dans une minute.

M. McGrath: Pas du tout, elles sonneront à 18h00.

Le président: On m'a dit qu'elles commenceront à sonner à 17h45 et que la sonnerie se poursuivra jusqu'à 18h00. Vous avez raison.

M. Dubois: Il y aura un vote à 18h00.

Le président: Demain, la Chambre ne siégera pas en raison des funérailles de M. Baker. J'aimerais poser quelques questions.

M. McGrath: Allez-y.

Le président: Tout d'abord, j'aimerais remercier les témoins pour leur mémoire très stimulante. Afin d'éviter tout malentendu, je signale que nous avons l'intention de présenter un rapport de ces audiences.

M. McGrath: Au cours de cette session?

Le président: Nous en discuterons. Je ne sais pas quand prendra fin cette session.

M. McGrath: Cette série de réunions mourra de sa belle mort avec la session.

Le président: Pas du tout, aux termes du nouveau règlement, nous pouvons tout simplement continuer . . .

[Texte]

Mr. McGrath: Under the new rules, we are going to have all that fancy new legislation in the Speech from the Throne dealing with a department of youth and . . .

The Chairman: But I mean to say that, whether the session ends or not—and I do not know when it is going to end—we can continue and write our report. We will discuss that on Thursday morning.

Mr. McGrath: I think it is critically important that we make the report. We have put a lot of time into it.

The Chairman: I was about to say to the witnesses that we are going to make a report, and make recommendations on the subject-matters. The input of our witnesses today has been very important.

Mr. Bulloch: May I say, Mr. Chairman, that we would be happy to come back with the results of this new research. We were caught with timing problems when we were called here, but all this machinery is in place and we will have some very important data which is being assembled now for next Monday, as a result of these 10,000 new questions. There is a specific question on youth employment and very detailed information on the problems of hiring youth, and there is also the new data on job creation in Canada. If you would like us to come back at a later date, we would welcome it.

The Chairman: When do you expect to have that?

Mr. Bulloch: The two dates are mentioned there. Next Monday will be the hard facts survey analysed, with these very specific youth questions, and we will send all that stuff to every member of the committee.

The Chairman: Good!

Mr. Bulloch: Then on December 1, we are appearing before the Macdonald Royal Commission. There is a major research project which has been under way for two years on job creation in Canada.

The Chairman: That is a possibility.

Mr. Dubois: Mr. Chairman, perhaps they could appear before our committee on Tuesday morning or next Tuesday afternoon.

Mr. Bulloch: That is too soon. We are in Montreal the whole . . . there would be just too much chaos.

The Chairman: That is right.

Mr. Bulloch: It will have to wait until January.

The Chairman: Okay. We will discuss this Tuesday morning. Where do we go from here? We will have a steering committee meeting Thursday morning at 9.30 a.m.

Mr. McGrath: The independent business federation has a very competent representative who, without our having a formal hearing, could transmit the material to the members of the committee. There are only 10 of us.

The Chairman: Yes.

[Traduction]

M. McGrath: C'est grâce à ces nouveaux règlements que l'on bénéficiera de cette drôle de loi créant un ministère de la Jeunesse et . . . comme en fera foi le Discours du Trône.

Le président: Je ne sais pas quand prendra fin la session, mais peu importe, nous pourrions de toute façon continuer et écrire notre rapport. Nous en discuterons jeudi matin.

M. McGrath: Je crois qu'il est vital de présenter un rapport car nous avons dépensé beaucoup d'énergie à cette question.

Le président: Je disais donc aux témoins que nous allions présenter un rapport et des recommandations sur toute cette question. La participation des témoins aujourd'hui a été très importante.

M. Bulloch: J'aimerais préciser monsieur le président que nous serions heureux de vous présenter par la suite les résultats de notre nouvelle recherche. Le temps nous a manqué pour vous la présenter maintenant, mais nous aurons des données très importantes lundi prochain, données qui proviendront des réponses à ces 10,000 nouvelles questions. Il y aura des questions précises sur l'emploi des jeunes et des renseignements très détaillés sur l'embauche de ceux-ci, de même que sur la création d'emplois. Si vous vouliez que nous revenions par la suite, nous en serions heureux.

Le président: Quand vous attendez-vous à avoir tous ces résultats.

M. Bulloch: Nous mentionnons les deux dates dans ce document. Lundi prochain nous aurons le résultat de notre enquête notamment les réponses aux questions portant sur les jeunes. Nous enverrons tous ces renseignements aux membres du Comité.

Le président: Bien!

M. Bulloch: Ensuite, le 1^{er} décembre, nous comparâtrons devant la Commission Macdonald. Il y a un projet de recherche très important qui a été entrepris il y a deux et qui porte sur la création d'emplois au Canada.

Le président: Bien.

M. Dubois: Monsieur le président, nos témoins pourraient peut-être comparaître mardi prochain dans la matinée ou le mardi suivant en après-midi.

M. Bulloch: Ce serait trop tôt. Nous sommes à Montréal toute . . .

Le président: Oui.

M. Bulloch: Nous ne pourrions vous rencontrer avant janvier.

Le président: Très bien. Nous en discuterons mardi matin. Ainsi donc nous aurons une réunion du Comité de direction jeudi matin à 9h30.

M. McGrath: La Fédération des entreprises indépendantes a un représentant très compétent qui pourrait, qu'il y ait audience ou non, nous transmettre toutes ces données. Nous ne sommes après tout que dix membres au Comité.

Le président: Oui.

[Text]

Mr. Bulloch: We will get it all to you as soon as it is out.

The Chairman: I want to say that the steering committee meeting, Mr. McGrath, Mr. Hawkes, Mr. Dubois—the committee vice-chairman is not here today—will be across the street in the South Block because I think we can have a more business-like meeting around a table; in my office we must sit in big chairs and it is not very business-like.

Mr. Bulloch: Thank you, by the way, for having us, gentlemen. We are very pleased to have been here.

The Chairman: Thank you. The meeting is adjourned.

[Translation]

M. Bulloch: Nous vous enverrons toute l'information dès que possible,

Le président: La réunion du Sous-comité, qui se compose de M. McGrath, M. Hawkes, M. Dubois et du vice-président du Comité qui n'est pas ici aujourd'hui aura lieu de l'autre côté de la rue dans l'Edifice du sud. Nous nous installerons autour d'une table, dans un bureau et non dans le mien.

M. Bulloch: Nous vous remercions de nous avoir écoutés. Nous sommes heureux d'être venus.

Le président: Merci. La séance est levée.

CHAMBRE DES COMMUNES

of a Journal

Le mardi 22 novembre 1987

Président: hon. L. Macdonald

Projet de loi C-100
de l'immigration

Travail, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

CONCERNANT

Document intitulé: "Prospective de l'emploi"

TÉMOINS

WITNESSES

From the Canadian Federation of Independent Business:
Mr. John Bullock, President;
Mr. Brian Gray, Vice-President;
Marianne Antoniak, Director of National Affairs.

De la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante:
M. John Bullock, président;
M. Brian Gray, vice-président;
Marianne Antoniak, directrice des Affaires nationales.

to be received by

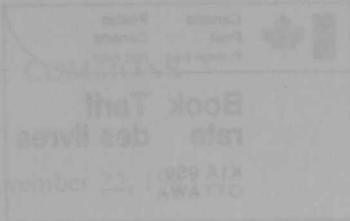
Document communiqué par

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 36

Tuesday, November 22, 1987

Chairman: hon. Walter Mathew



It is requested that this document be made available to the public in French and English. The Government Publishing Centre, Ottawa, Ontario, K1A 0S9.

Labour, Manpower and Immigration

RESPECTING

Document intitulé: "Prospective de l'emploi"

WITNESSES

(See back cover)

to be received by

Document communiqué par



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Canadian Federation of Independent Business:

Mr. John Bulloch, President;
Mr. Brian Gray, Vice-President;
Marianne Antoniak, Director of National Affairs.

De la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante:

M. John Bulloch, président;
M. Brian Gray, vice-président;
Marianne Antoniak, directeur des Affaires nationales.

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Labour, Manpower and Immigration

RESPECTING:

Document entitled "Perspective on Employment"

WITNESSES:

(See back cover)

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent du*

Travail, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

CONCERNANT:

Document intitulé: «Perspective d'emploi»

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

STANDING COMMITTEE ON LABOUR,
MANPOWER AND IMMIGRATION

Chairman: Hon. Warren Allmand

Vice-Chairman: Mr. André Bachand

COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL, DE LA
MAIN-D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION

Président: L'hon. Warren Allmand

Vice-président: M. André Bachand

MEMBERS/MEMBRES

Albert Cooper
Jean-Guy Dubois
Raymond Dupont
Jim Hawkes
Dan Heap
Normand Lapointe
Paul-André Massé
James A. McGrath—(10)

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Ursula Appolloni
Rémi Bujold
Alexandre Cyr
Maurice A. Dionne
Robert Gourd
Bill Jarvis
Cyril Keeper
John Kushner
Dave Rooney
Gerry St. Germain—(10)

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 69(4)(b)

On Wednesday, November 16, 1983:

Albert Cooper replaced Otto Jelinek.

On Thursday, November 17, 1983:

Dan Heap replaced Nelson A. Riis.

Conformément à l'article 69(4)b) du Règlement

Le mercredi 16 novembre 1983:

Albert Cooper remplace Otto Jelinek.

Le jeudi 17 novembre 1983:

Dan Heap remplace Nelson A. Riis.

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, NOVEMBER 22, 1983

(65)

[Text]

The Standing Committee on Labour, Manpower and Immigration met at 11:07 o'clock a.m., this day, the Chairman, Mr. Warren Allman, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Allmand, Bachand, Lapointe (*Beauce*) and McGrath.

Alternates present: Messrs. Keeper and St. Germain.

Other Member present: Mr. Siddon.

In attendance: From the Library of Parliament: Mr. Kevin Kerr, Researcher.

Witnesses: From the Economic Council of Canada: Mr. David Slater, Chairman; Mr. Robert Jenness, Project Director—Annual Review; Mr. Peter Cornell, Director; Dr. Ross Preston, Director of the Candide Project and Mr. Patrice de Broucker, Member Annual Review Report.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference relating to the document entitled "Perspective on Employment".

Mr. Slater made an opening statement and with the witnesses answered questions.

The Chairman presented the Third Report of the Sub-committee on Agenda and Procedure as follows:

Your Sub-committee agreed to recommend the following:

1. That the Canadian Advanced Technology Association be asked to appear at a later date and that they be replaced by the Minister in their time slot or when he is available.
2. That an interim report be presented to the House before the session prorogues.
3. That the Committee endeavor to receive a reference from the House authorizing travel inside and outside of Canada relating to its study of the document entitled "Perspective on Employment".
4. That the Sub-committee or Committee travel to France for the OECD meetings on the Expansion of Employment in the Context of Structural Change to be held in Paris during the week of the 6th of February 1984.
5. That some meetings relating to Immigration be held should there be some time available after the interim report is presented to the House.

On motion of Mr. McGrath, it was agreed,—That the Third Report of the Sub-committee on Agenda and Procedure be concurred in.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 22 NOVEMBRE 1983

(65)

[Traduction]

Le Comité permanent du travail, de la main-d'oeuvre et de l'immigration se réunit, ce jour à 11h07, sous la présidence de M. Warren Allmand (président).

Membres du Comité présents: MM. Allmand, Bachand, Lapointe (*Beauce*) et McGrath.

Substituts présents: MM. Keeper et St. Germain.

Autre membre présent: M. Siddon.

Aussi présent: De la Bibliothèque du Parlement: M. Kevin Kerr, chargé de recherche.

Témoins: Du Conseil économique du Canada: M. David Slater, président; M. Robert Jenness, directeur de projets—Exposé annuel; M. Peter Cornell, directeur; M. Ross Preston, directeur de CANDIDE, et M. Patrice de Broucker, membre du projet portant sur l'Exposé annuel.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi concernant le document intitulé: «*Perspective on Employment*».

M. Slater fait une déclaration préliminaire et, assisté par les témoins, répond aux questions.

Le président présente le troisième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure que voici:

Votre Sous-comité est convenu de faire les recommandations suivantes:

1. Que l'on demande aux représentants de la «*Canadian Advanced Technology Association*» de comparaître à une date ultérieure et que l'on invite le Ministre à témoigner à leur place, soit à la date qui leur avait été assignée ou lorsqu'il pourra le faire.
2. Qu'un rapport provisoire soit soumis à la Chambre avant la prorogation du Parlement.
3. Que le Comité reçoive l'autorisation de la Chambre, par ordre de renvoi, de voyager au Canada ou à l'étranger pour poursuivre son étude du document intitulé «*Perspective d'emploi*».
4. Que le Sous-comité ou le Comité se rende en France pour assister aux réunions de l'O.C.D.E. portant sur l'expansion des perspectives d'emploi dans le contexte des changements structurels, réunions qui doivent avoir lieu à Paris au cours de la semaine du 6 février 1984.
5. Que l'on organise quelques réunions pour discuter d'immigration, s'il est possible de le faire une fois le rapport provisoire déposé à la Chambre.

Sur motion de M. McGrath, il est convenu,—Que le troisième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure soit agréé.

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Tuesday, November 22, 1983

• 1107

The Chairman: I would like to call the meeting to order. First of all, I would like to present to the committee the report of the steering committee which took place last Thursday. The clerk reminds me that under our two-quorum system I need a quorum for voting to present this. So I will wait until later in the meeting. I will go immediately to the witnesses.

We have with us today the Economic Council of Canada, represented by Mr. David Slater, the Chairman; Mr. Peter Cornell, Director; Mr. Robert Jenness, Project Director for the Annual Review; Dr. Ross Preston; and Patrice de Broucker.

The committee will recall that after the recent report, which touched on many subjects being studied by this committee . . . employment, unemployment insurance, the relationship between unemployment insurance and employment—we felt we should invite the Economic Council to discuss these issues with us. We are pleased to have you today, Dr. Slater, and if you want to make some opening remarks we will then proceed to questioning later.

Mr. David Slater (Chairman of the Economic Council of Canada): Thank you very much, Mr. Chairman. It is always a privilege for us to be able to assist at meetings of committees such as yours.

As I understand it, you mainly want to take the twentieth annual review of the council as the starting point. I will say a few things about that review and then we can move on to questions.

We took the occasion of the twentieth annual review of the council to look back with a bit longer perspective than we sometimes do, and in particular to review some of the changes in structure—social policy and economic arrangements that have developed over the last 20 years.

I think it is fair to say that while we are a bit better off and there are more and more of us working, among the most notable developments of the last 20 years has been the tremendous change in the labour force. There has been an enormous increase in labour force participation in this country, an enormous increase in the labour force itself, reflecting the baby boom and reflecting the tremendous, almost revolutionary, increase in participation of women in the labour force.

Another thing that certainly stands out when you take the whole 20-year period is the creation of a pretty extensive set of social and economic programs in this country, involving both the federal and provincial governments, with changes in health and post-secondary education, manpower training, unemployment insurance, the pension system and so on. These add up to an enormous change.

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le mardi 22 novembre 1983

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je voudrais tout d'abord présenter aux membres du Comité le rapport du comité directeur, qui s'est réuni jeudi dernier. Le greffier me rappelle qu'en vertu de notre système du double quorum, il me faut le quorum pour adopter ce rapport. Je vais donc attendre à plus tard. Nous allons donc entendre immédiatement les témoins.

Nous accueillons aujourd'hui les représentants du Conseil économique du Canada: le président, M. David Slater, le directeur M. Peter Cornell, le directeur de projet pour l'exposé annuel, M. Robert Jenness, de même que MM. Ross Preston et Patrice de Broucker.

Les membres du Comité se souviendront qu'après la publication du récent rapport contenant plusieurs sujets qu'avait étudié le Comité—le chômage, l'assurance-chômage, les rapports entre l'assurance-chômage et l'emploi—nous avons cru bon d'inviter le Conseil économique du Canada pour en discuter avec nous. Nous sommes heureux de vous recevoir aujourd'hui, monsieur Slater, et si vous voulez bien nous faire quelques remarques préliminaires, nous vous poserons ensuite des questions.

M. David Slater (président du Conseil économique du Canada): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président. Nous considérons que c'est toujours un privilège pour nous d'assister à des réunions de comités tels que le vôtre.

Si j'ai bien compris, vous voulez au départ que nous abordions le 20^e exposé annuel. Je vais vous faire quelques remarques à ce sujet et nous pourrions ensuite passer aux questions.

Nous avons profité de ce 20^e exposé annuel pour revenir un peu plus en arrière que nous le faisons habituellement et, en particulier, pour revoir certains changements structurels qui ont été apportés quant à la politique sociale et aux dispositions économiques élaborées depuis 20 ans.

S'il est juste de dire que ça va un peu mieux pour nous, et que de plus en plus de Canadiens travaillent maintenant, un des événements les plus importants qui se soit passé au cours des 20 dernières années, c'est le changement important qui s'est produit dans la population active. La participation de la population active a augmenté énormément au pays, de même que la population active elle-même, à cause de l'explosion de la natalité et de l'augmentation incroyable, presque révolutionnaire, de la participation des femmes à la population active.

Ce qui est également très évident, au cours de cette période de 20 ans, c'est la création d'une vaste gamme de programmes sociaux économiques au Canada, auxquels ont participé à la fois les gouvernements fédéral et provinciaux, et qui ont apporté des changements, notamment dans le domaine de la santé, de l'enseignement post-secondaire, de la formation de la

[Text]

I guess one of the messages that we conveyed in the annual review is that it is now a relatively mature system and one which, in the judgment of council, is by and large serving the country well. There are lots of spots for improvement here and there in delivery efficiency and so on, but the basic structure seems to us to be very impressive.

• 1110

It is one of the things we are required to do under our act, to make each year a medium-term look-back, look-forward kind of presentation. That means that whether we like it or not we are required to make some projections on the economy, and we have done so this year again: the little handout that begins with a page on our targets, which I will come back to in a moment; a page on our recommendations; and then a set of three tables, and I might briefly refer to those.

We along with nearly everybody else who is in this projection game do it in the first instance on the basis of a so-called no-policy-change assumption. We try to get the best readings we can on the U.S. economy, the European economies, the Japanese economy, and so on, and then on the basis of existing policies we try to make a series of projections over a period of five years or longer.

Our base case as we call it, a few summary elements of that are on the first of the three sets of tables. I think the things that are particularly notable there are that we have a view of real growth in this country averaging around 3.1%, 1983 through 1987; an employment growth of 1.7% per year; a labour force which continues to grow at comparable rates; and, in the base case projection, the continuation of relatively high unemployment rates and though it is not on the table, essentially a view of inflation holding in the 5.5% to 6% range.

It is very important in looking at those projections to remember the very low starting point from which those projections begin and to therefore recognize that, even with pretty good growth this year and well on into next year, it will be mid-1984 before the level of real output in Canada would be back up to the levels of 1981.

It is fair for me to note also about those projections that they do have increased activity in each area—consumption expenditure, investment expenditure and so on—but it is notable that the projections do not contain what you might call a strong arousing investment boom.

We in our annual review have fairly systematically explored the things that might make for a better or a worse set of outcomes in terms of projections—a stronger recovery in the United States, a stronger recovery outside, some recovery in commodity prices and such like. We have displayed a few of

[Translation]

main-d'oeuvre, de l'assurance-chômage, des régimes de pensions. Tout cela fait que le changement a été énorme.

Un des messages que nous voulons transmettre, je crois, dans cet exposé annuel, c'est que nous avons maintenant un système relativement stable, un système qui, de l'avis du Conseil, peut, de façon générale, très bien servir le pays. Il y a bien des choses que l'on pourrait améliorer, ici et là, dans l'efficacité de la prestation du service par exemple, mais il nous semble que la structure de base est impressionnante.

En vertu de notre loi, nous sommes tenus de présenter tous les ans un examen de ce qui a été fait et de ce qui se fera à moyen terme. Cela signifie que nous sommes obligés, que cela nous plaise ou non, de faire des projections en matière d'économie, et nous l'avons fait cette année encore: vous les retrouverez dans ce petit document qui commence par une page mentionnant les objectifs proposés—j'y reviens dans un instant—une page concernant nos recommandations, et ensuite, une série de trois tableaux, dont je parlerai peut-être brièvement.

Comme tout le monde engagé dans ce jeu de projections, nous nous acquittons d'abord de ce travail en nous fondant sur l'hypothèse qu'il n'y a pas eu de soi-disant changements de politique. Nous essayons d'interpréter le mieux possible l'économie américaine, les économies européennes, l'économie japonaise, par exemple, et en nous fondant sur les politiques existantes, nous tentons d'établir une série de projections pour une période de cinq ans ou plus.

Ce qu'il faut remarquer ici, c'est que nous avons une idée de la croissance réelle du pays, une moyenne d'environ 3.1 p. 100 de 1983 jusqu'à 1987; une croissance de l'emploi de 1.7 p. 100 par année, une population active qui continue de s'accroître à des taux comparables, et, dans le cas des projections de notre indice de base, la continuation des taux de chômage relativement élevés, et aussi, bien que ce ne soit pas mentionné dans le tableau, nous prévoyons essentiellement que l'inflation sera toujours aux alentours de 5.5 p. 100, ou 6 p. 100.

En examinant ces projections, il est très important de se souvenir du niveau très bas dont nous sommes partis pour ces projections et de se rendre compte par exemple, même si on connaît une très bonne croissance cette année et au début de l'an prochain, que le niveau de la production réelle, au Canada, n'atteindra les niveaux de 1981 que vers le milieu de l'année 1984.

Au sujet de ces projections, je dois également souligner qu'elles comportent une activité accrue dans chaque domaine—dépenses de consommation, dépenses d'investissements, et autres—mais qu'elles ne contiennent pas ce qu'on pourrait appeler une forte poussée susceptible de produire des investissements.

Dans notre exposé annuel, nous avons systématiquement exploré les aspects qui pourraient nous fournir une meilleure ou une plus mauvaise série de résultats sous forme de projections—une plus forte relance aux États-Unis, une plus forte relance également à l'étranger, une certaine reprise des prix

[Texte]

those alternatives, what we call a more optimistic or more pessimistic scenario. Essentially, without stretching one's imagination in an unreasonable way, it is possible to come up with projections that are 0.7% or 0.8% faster growth each year, or 0.7% or 0.8% worse growth.

One thing that does stand out, however, in both the more optimistic and the less optimistic projections is a projection of continuing relatively high unemployment. We did this set of projections back toward the end of July; that is the kind of timetable we have to work to, working through our counsel and all that sort of thing. If one were revisiting these questions today, would we have a wildly different view? I think you have encountered the view, in some quarters, that the current recovery is likely to be aborted in 1984 and we may have a pretty weak time of it, taking 1983 through 1985 together. We are not of that view. We still tend to be, in the spectrum of projectors, in the middle ground, and I do not think we would, at this point, tend to support the view of the recovery's being aborted. Indeed, certainly all the signs on the U.S. economy are stronger now than they were last May and June, when we had to do our work. That, if anything, would reinforce our expectation of the recovery's continuing in 1984.

• 1115

We might also, if we were redoing it today, be prepared to think of slightly less unemployment in combination with slightly less inflation, but not materially to alter the position. This has led us, in the annual review, to revert to a pattern that the council engaged in in its early days, and that is to think about a systematic set of targets for the economy. We take the view that our own projections, even our most optimistic projections for inflation and unemployment in this country, are not good enough. If you are satisfied with the inflation side of things, that represents far higher unemployment than appears to us to be acceptable. If you were to have a more optimistic view of unemployment, that would probably represent a rate of inflation that is unacceptable.

We have set out a group of five targets, which are on the handout. I will just remind you of them. They are to aim for: a trend rate of increase in productivity that is 1.5% to 2% a year; a trend rate of employment growth of between 2% and 3% per annum over the next few years, with an objective of getting the unemployment rate down into the 6% to 8% range; to aim at keeping the trend rate of annual inflation down to 5% or less, recognizing, of course, that there will be variations in inflation rates due to international and domestic factors; to encourage, as a longer term matter, a sufficiently high rate of domestic saving to keep our average dependency on net capital inflows down to the range of 2% of GNP or less; and, finally, to maintain the objectives and the substance of the existing social programs insofar as they provide benefits to Canadians, but to improve the efficiency of their delivery systems and, where possible, fill the most urgent gaps in their application.

[Traduction]

des produits, et autres choses du genre. Nous avons mentionné quelques-unes de ces solutions de rechange dans ce que nous appelons un scénario plus optimiste ou plus pessimiste. Sans faire de trop gros efforts d'imagination, il est vraiment possible d'obtenir des projections portant que la croissance serait plus rapide de 0.7 ou 0.8 p. 100 chaque année, ou plus lente de 0.7 ou 0.8 p. 100.

Ce qui ressort, cependant, dans ces projections les plus optimistes et les moins optimistes, c'est la projection d'un chômage élevé de façon relativement permanente. Nous avons établi cette série de projections vers la fin du mois de juillet; c'est en quelque sorte notre calendrier de travail, au sein du conseil. Si, aujourd'hui, on revoyait ces questions, est-ce que notre opinion serait bien différente? Vous avez certainement entendu dire, dans certains milieux, que la relance actuelle avortera probablement en 1984, et que, de 1983 jusqu'à 1985, ce ne sera pas très brillant. Nous ne sommes pas de cet avis. Dans toutes ces projections que nous entendons, nous nous situons au centre, en quelque sorte, et nous n'appuyons pas cette thèse portant que la relance échouera. En réalité, tous les indices de l'économie américaine sont plus forts maintenant qu'ils ne l'étaient en mai et juin dernier, lorsque nous avons fait notre travail. A tout le moins, cela renforce nos prévisions que la relance économique se poursuivra en 1984.

Si nous devons refaire ce travail aujourd'hui, nous serions prêts à croire qu'il y aura un peu moins de chômage et un peu moins d'inflation, mais cela ne changerait pas vraiment notre position. Tout cela nous a portés, dans l'exposé annuel, à reprendre les tendances que le conseil avait adoptées au tout début, autrement dit, une série de cibles systématiques pour l'économie. Nous sommes d'avis que nos propres projections, même nos projections les plus optimistes en matière d'inflation et de chômage pour le pays, ne sont pas assez justes. Si on accepte l'aspect inflation des choses, cela représente un chômage plus élevé qu'il nous paraît acceptable. Si on avait une idée plus optimiste du chômage, cela représenterait probablement un taux d'inflation qui serait inacceptable.

Nous avons établi cinq objectifs que vous retrouvez dans le document que nous avons fait distribuer. Je vous les rappelle, ils visent à: rétablir la croissance de la productivité à un taux se situant entre 1.5 et 2 p. 100 par année; réaliser un taux de croissance de l'emploi de 2 à 3 p. 100 par an au cours des prochaines années, dans l'espoir de ramener le chômage à un niveau se situant entre 6 et 8 p. 100; contenir l'inflation à un taux annuel moyen de 5 p. 100 ou moins, tout en étant conscients de l'incidence possible de facteurs d'origine interne ou externe; favoriser la réalisation d'un taux d'épargne suffisamment élevé pour limiter en moyenne à 2 p. 100 du PNB, ou moins, la dépendance du Canada envers les entrées nettes de capitaux; et finalement, conserver les objectifs et l'essentiel des programmes sociaux existants, dans la mesure où ils offrent des avantages aux Canadiens, tout en cherchant à améliorer l'efficacité de leur mise en oeuvre et, là où c'est possible, en comblant les lacunes les plus sérieuses.

[Text]

We insist that if you are going to play the target game you have to have the whole lot together, you cannot pick plums out of the pie. I think this is a very important point, because you are undoubtedly encountering people who say that an inflation target of 5% or less is not good enough, that we should be aiming for a 1% to 2.5%, or a 1% to 3% one, and we should be aiming to get there relatively quickly. I feel, in relation to people who are arguing that way, that one really must ask them what their unemployment target is over the next four or five years too. Picking just one thing out from a set I think is not satisfactory.

• 1120

The implication of this set of targets, Mr. Chairman, is that we aim for a growth rate in this economy in the 4% to 5% range on the average over the next 4 to 5 years. In fact, 4.5% would be kind of a good round number to think about. That is higher than virtually any projections you will encounter from any of the projection agencies at this stage.

Now, very briefly, in terms of achieving those targets—I mean, anybody who puts forward targets is bound to also say something about how at least you think you can improve the odds of achieving the targets—there I think we make three points.

First, in our view there is, if you like, no supply or bottleneck limitation on us being able to produce in Canada at rates of output that increase over the next 5 or 6 years by 4.5%. It is true that as a longer-term matter, if we want to have long-run sustained growth we will have to have some improvements in our capital equipment, in our skills, and things of that sort. But we do not think there are immediate bottlenecks that would be a fundamental limitation for the next few years.

Secondly, you have to indicate that the real demand, both in its size and its structure, could be compatible with those output levels. There I think our argument is that we are not counting on an extreme export boom. You know the old game that particularly many European countries play; if the demand for their output did not add up they would then have expanding exports, and everybody would rationalize their growth on the basis of an export-led boom. They would not have their imports going up, and you cannot have exports without imports, so that was a cheat.

We believe that without having savings rates in Canada reduced in an implausible way, and without having investment by the business community that is implausible in relation to their profits, balance sheets, and so on, it would be possible to have the demand compatible with 4.5% growth in this country.

Then the final question is: Can you do something that will improve the odds that demand will come out mainly in output rather than increases in inflation? There we have argued for increased flexibility in the economy in various ways, various supply changes. We have also argued for an effort, which would be both public and private, in what we call the very light-handed incomes policy with a bit of targetry, jaw-boning,

[Translation]

Si on veut jouer à ce jeu de l'établissement d'objectifs, nous insistons pour dire qu'il faut un tout; on ne peut pas choisir ce qui nous plaît. C'est très important, à mon avis, car vous avez sans doute rencontré des gens qui ne se disent pas satisfaits d'un objectif de 5 p. 100, ou moins, comme taux d'inflation, qu'il nous faudrait viser à obtenir de 1 p. 100 à 2.5 p. 100, ou de 1 p. 100 à 3 p. 100, et qu'il nous faudra l'obtenir relativement tôt. Il faudrait leur demander ce qu'est leur objectif de chômage, également, pour les quatre ou cinq prochaines années. Il ne suffit pas de choisir un objectif seulement dans une série.

Cette série d'objectifs, monsieur le président, nous permet de prévoir une recroissance de l'économie de 4 à 5 p. 100, en moyenne, au cours des quatre ou cinq prochaines années. De fait, 4,5 p. 100 nous semble le taux souhaitable. Il est plus élevé que presque toutes les projections que vous verrez à ce moment-ci.

Très brièvement, pour ce qui est d'atteindre ces objectifs—je veux dire par là que quiconque avance des objectifs est censé également dire comment il espère améliorer ses chances pour les atteindre—nous avons donc donné trois raisons.

Premièrement, il n'y a pas, à notre avis, de restrictions ou d'encombrement nous empêchant d'obtenir au Canada des taux de rendement qui augmentent, au cours des cinq ou six prochaines années, de 4,5 p. 100. Il est vrai qu'à long terme, si nous voulons connaître une croissance à long terme soutenue, nous devons améliorer notre capital d'exploitation, nos compétences, et autres choses du genre. Nous ne croyons pas qu'il y ait d'embouteillage immédiat qui pourrait nous restreindre fondamentalement au cours des prochaines années.

Deuxièmement, on doit souligner que la demande réelle, quant à sa taille et à sa structure, devrait être compatible avec ce niveau de rendement. Notre argument, c'est que nous ne comptons pas sur un essor extrême des exportations. Vous connaissez cet ancien jeu auquel jouent surtout un très grand nombre de pays européens; si la demande pour la production n'est pas ce qu'elle devrait être, ils font plus d'exportations, et chacun peut rationaliser sa croissance selon la prospérité provoquée par les exportations. Leurs importations ne vont pas augmenter et on ne peut pas avoir d'exportations sans importations; par conséquent, c'est une fraude.

Nous croyons que, sans que les taux d'épargne au Canada soient réduits de façon non plausible, sans que les investissements des entreprises soient faits de façon non plausible par rapport à leurs profits, leurs bilans, etc., il est possible que la demande soit compatible avec une croissance de 4,5 p. 100 au pays.

Il faut finalement se demander ceci: peut-on faire quelque chose pour améliorer les chances que la demande se situera surtout sur le plan du rendement plutôt que sur le plan de l'augmentation de l'inflation? Nous avons demandé qu'il y ait une plus grande souplesse dans l'économie, de diverses façons, selon divers changements sur le plan de l'offre. Nous avons demandé également qu'on fasse plus d'efforts, dans le domaine

[Texte]

monitoring, particularly monitoring by private sector, and things of that sort.

The last thing I would want to say, Mr. Chairman, is that in a series of pieces of work we have done over the last two or three years we have been arguing very strongly that there are structural problems in the Canadian economy, or structural adjustments that have to be made. We have been making oodles of recommendations about those—what may improve the structure. I think the point I would want to leave with your committee is this: We believe that a mixture of, if you like, structural improvements—labour force, labour training, flexibility in regulation, and so on, a number of things of that sort—together with these kinds of macro things we are talking about can make a difference.

The Chairman: Thank you very much.

I will call on Mr. McGrath as the first questioner.

Mr. McGrath: Thank you, Mr. Chairman.

• 1125

The differences between our rate of economic recovery and that of the U.S. is simply put. If my memory serves me correctly, the U.S. lost about 1.5 million jobs during the recession. According to U.S. labour force statistics released last month, not only have they recovered these jobs, but they have produced a million new jobs in the economy, bringing their rate of unemployment well below double-digit. It is now hovering around 8%. At the same time, they have brought their rate of inflation down to about 3% or 2.5%.

On the other hand, given the same economic climate, we lost about 600,000 jobs during the course of the recession, if we measure from August, 1981. To date, we have only recovered about half of those jobs. Our rate of inflation seems to have bottomed out at about 5%. You suggest it may go back to 6%. There are signs of that. Last month we lost 45,000 jobs in the economy for the month of September. We only produced 15,000 jobs in the month of August, as opposed to an average of about 50,000 to 60,000 jobs over the previous three, four or five months, indicating that not only had the economic recovery slowed down in this country, but indeed it has almost come to a halt. How do you explain the differences in the performances of the two economies in terms of economic recovery?

Mr. Slater: I will do my best on that. That is a big and tough question. I think the first thing to note is there is a difference in timing. That is, their economy started into recession earlier than the Canadian economy and their recovery started earlier. It is not unusual for their to be a difference in timing.

I think it is awfully important to note that if you take the whole period from, let us say, 1980 through to the present time, in 1980 and the earlier part of 1981 we actually had an expansion. The Americans were pretty flat. When we started

[Traduction]

public et privé, dans ce que nous appelons les politiques de revenu peu encombrées, si on s'occupe un peu d'établir des objectifs, de s'atteler à la tâche, de contrôler, surtout dans le secteur privé, et autres activités du genre.

Ce que je voudrais finalement dire, monsieur le président, c'est que cette série de documents que nous avons publiés au cours des deux ou trois dernières années nous a permis d'établir fermement qu'il existe des problèmes structurels dans l'économie canadienne, ou des modifications structurelles qu'il faut apporter. Nous avons fait des tas de recommandations à ce sujet... ce qu'il faut, par exemple, pour améliorer la structure. Je dirais ceci, en fin de compte, à votre Comité: ce qui ferait une différence, nous le croyons, c'est un mélange, si vous voulez, d'améliorations structurelles—pour la population active, la formation de la main-d'oeuvre, la souplesse de la réglementation, etc.—et de toutes ces macro-activités dont nous parlons.

Le président: Je vous remercie beaucoup.

M. McGrath sera le premier intervenant.

M. McGrath: Je vous remercie, monsieur le président.

Il est facile de donner une idée de la différence d'allure entre notre relance économique et celle des États-Unis. Si j'ai bonne mémoire, la récession a fait perdre environ 1.5 million d'emplois à nos voisins. D'après leurs statistiques sur la main-d'oeuvre, publiées le mois dernier, non seulement ces emplois ont été récupérés, mais il s'en est créé un million de nouveaux, ramenant leur taux de chômage bien au-dessous de 10 p. 100, autour de 8 p. 100 à l'heure actuelle. Concurrentement, le taux de l'inflation a été ramené à environ 2.5 à 3 p. 100.

Nous, de notre côté, dans la même conjoncture économique, avons perdu, depuis août 1981, pendant la récession, environ 600 000 emplois, dont nous n'avons récupéré à ce jour qu'environ la moitié. Notre taux d'inflation semble s'être stabilisé à environ 5 p. 100; et vous dites qu'il pourrait remonter à 6 p. 100, certains indices le donnent à penser. Le mois dernier, 45 000 emplois ont été perdus pour le mois de septembre. Il n'y a guère eu plus de 15 000 nouveaux emplois au mois d'août, alors que pour les trois, quatre ou cinq mois qui ont précédé, 50 000 à 60 000 nouveaux emplois ont été créés, indiquant que non seulement la reprise économique marquait le pas dans notre pays, mais qu'elle était sans doute à bout de souffle. Comment interprétez-vous les différences de comportement des deux économies?

M. Slater: C'est une question vaste et complexe, mais je vais faire de mon mieux. Le premier facteur à considérer, je crois, c'est qu'il n'y a pas eu harmonisation, dans le temps, entre les deux économies, l'amorce de la récession américaine se situant avant celle de l'économie canadienne, et il en est allé de même de la reprise. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que ce phénomène se produit.

Il est très important, je crois, d'observer que sur toute la période qui s'est écoulée entre 1980, mettons, et nos jours, nous avons connu, en fait, une expansion en 1980 et dans la première partie de 1981, alors que le marasme régnait aux

[Text]

into having a recession, we started from a higher point than the American economy and we clearly fell further.

I think there is no question but that the central feature in the North American recession was, post-OPEC II, a final determination of the fiscal and monetary authorities to wring inflation out of the economy, whatever price it took to do that. I think there is no question at all that the recession in Canada reflects a quite strong policy of bringing inflation levels down.

I think when the recession hit in Canada, many of the expectations built up in the years preceding it came unstuck at the same time. You will recall that people in many walks of life talked about the enormous mega-project investment boom that lay ahead of us. All of us could enumerate the numbers of projects.

• 1130

The combination of the recession, a different view on those mega-projects—we have had nothing but disappointments time after time after time. Many people in and out of Canada became pretty glum about this economy. There is no question that our businesses, both large and small, found themselves in badly over-extended positions. They had been leveraging their operations for many, many years. It was an incredible shock in this country to find out how badly the financial position of many of our businesses had deteriorated.

As you also know, our banks had taken a pretty ambitious participation in world debt financing operations and financing some of the larger take-over operations in Canada. They in turn found themselves over-extended and tended to draw back. What we had was a combination of shifting expectations, the collapse of projects that had been counted on and an extraordinary caution developing on the part of businesses.

We had also a phenomenon in Canada that did not appear so much in the United States—the way in which high interest rates impacted on the consumer and mortgage financing. Until relatively recently, the typical mortgage financing in the United States was still 20- to 25-year fixed-term mortgages. With interest rates going up, it is true that the persons coming into the new mortgages were in difficulty, but . . .

Mr. McGrath: Excuse me, but they were also covered by a tax shelter, were they not?

Mr. Slater: Oh yes, oh yes. Whereas in our situation, we got into the short-term renewable mortgage many years ago. When interest rates went up, the proportion of Canadians affected by that in financing their homes and so on was much, much greater than in the United States. In this country, we had set in a caution on the part of consumers that was just extraordinary.

Mr. McGrath, the personal savings rate in the United States hung in there in about the 5% range throughout all of this,

[Translation]

États-Unis. Lorsque la récession nous a touchés, nous nous trouvions en meilleure position que l'économie américaine, et la chute a été d'autant plus brutale.

Ce qui me paraît avoir indubitablement été la principale caractéristique de la récession nord-américaine, après le deuxième choc pétrolier, c'est la volonté acharnée des autorités monétaires et fiscales d'extirper l'inflation, quel que soit le prix à payer. La récession canadienne me paraît certainement liée à une politique rigoureusement résolue à faire baisser le taux de l'inflation.

La récession, en touchant le Canada, a fait s'effondrer bien des espoirs qui avaient fleuri auparavant. Rappelez-vous les méga-projets dont on parlait dans beaucoup de milieux, et de la vague de prospérité que l'on prévoyait. Nous n'aurions aucun mal, nous tous, à citer certains de ces projets.

Nous n'avons connu que des déboires, dus à la fois à la récession et au fait que ces méga-projets nous apparaissaient sous un jour différent. Le pessimisme a fait tache d'huile, au Canada et ailleurs, et nos entreprises, les grandes comme les petites, se sont trouvées endettées jusqu'à la gauche, ayant pris des engagements pour de nombreuses années. Le pays a été durement secoué en constatant à quel point la situation financière de nombreuses entreprises s'était détériorée.

Vous n'ignorez certainement pas que nos banques avaient vu grand en participant à des opérations de financement de dettes dans le monde, et à de grandes opérations de prise de contrôle au Canada. Elles aussi se sont trouvées en posture difficile et ont effectué un mouvement de repli. Ces espoirs réduits à néant, l'effondrement de projets paraissait certain, et la prudence extrême dont ont alors fait preuve les entreprises, c'est la conjugaison de tous ces facteurs qui explique donc ce qui s'est produit.

Nous avons également davantage souffert au Canada qu'aux États-Unis des retombées des taux d'intérêt élevés sur la consommation et le financement des hypothèques. Jusqu'à tout récemment, le crédit hypothécaire, aux États-Unis, consistait surtout d'hypothèques à taux fixe, et à échéance de 20 à 25 années. Avec la montée des taux d'intérêt, ceux qui ont dû contracter de nouvelles hypothèques se trouvaient certes en difficulté, mais . . .

M. McGrath: Excusez-moi de vous interrompre, mais les débiteurs hypothécaires américains bénéficient également d'une protection fiscale, n'est-ce pas?

M. Slater: Oh oui, certainement. Alors que dans notre cas, nous avons adopté, il y a bien des années, le système d'hypothèques à court terme, renouvelables. C'est pourquoi la proportion de Canadiens touchés par la montée des intérêts pour le financement de leur logement a été beaucoup plus élevée qu'aux États-Unis. Nous avons de la sorte inspiré aux consommateurs une circonspection proprement ahurissante.

C'est ainsi que pendant toute cette période, monsieur McGrath, le taux de l'épargne personnelle, aux États-Unis, a

[Texte]

down a little and up a little. In Canada, we started in 1981 with personal savings rates running a bit under 10% and then it got up in the 15% range. The consumers in Canada were panicked by high interest rates and mortgages and the risk that they would possibly have to beat the high interest rates again.

There was an enormous emphasis on paying down their mortgages and concern about their bank credit.

Many pensioners in Canada became fearful about what inflation was doing to their pensions. They, in turn, tended to increase their savings. What we had was a series of shocks to farmers, households, businesses, banks, everywhere you looked—a more concentrated and widespread set of shocks than in the United States. My feeling is that we are beginning to come out of that. One of the central issues among the people trying to divine our prospects is: How strong and sustained will be the recovery of Canadians' confidence in their position?

Mr. McGrath: Dr. Slater, these are very complex questions, and I realize they cannot possibly elicit a simple, concise answer. That makes it difficult, because I do not want to take up too much of the committee's time. But I have another couple of questions—with your indulgence, Mr. Chairman.

• 1135

The Chairman: Your time has in fact expired, but let us take one more question. There are not many of us here today.

Mr. Slater: That was my fault.

Mr. McGrath: Okay, I had to skip over all the questions I had to bring you down to your report, to ask you if you would explain to the committee your unemployment insurance proposals and your shelter allowance proposals, and also whether or not you agree with the government in terms of their proposal to the Macdonald Commission that full employment in this country is no longer a realistic goal.

There, I have done it again.

The Chairman: Those are three very distinct questions.

Mr. Slater: I could be much briefer on those.

On the unemployment insurance proposal and the voucher notion, our idea was really fairly simple. We recognize that for young people and for women entering the labour force and so on something that might be related to the unemployment insurance does not do anything for them so it is really only a question of whether for a group of people who have built up significant credits in the unemployment insurance system but who become unemployed something might be done to substitute work for benefits going with non-work.

We were not sure about the workability of this thing because there are complex problems of administrative design,

[Traduction]

connu quelques oscillations, mais sans jamais beaucoup s'éloigner des 5 p. 100. Alors qu'au Canada, ce taux était légèrement inférieur à 10 p. 100 en 1981, et atteint maintenant 15 p. 100. Affolés par la montée des taux d'intérêt et des taux hypothécaires, les consommateurs canadiens ont pris leurs dispositions pour parer à cette éventualité.

Leur souci primordial a porté sur leur crédit bancaire, leur effort principal sur le remboursement, dans la mesure du possible, de leurs hypothèques.

La crainte de l'inflation s'est également emparé des retraités, qui, craignant le laminage de leurs pensions, se sont efforcés de grossir leurs épargnes. Agriculteurs, ménages, entreprises et banques, tous ont subi une série de chocs, à la fois plus répétés et plus répandus que ce qui se passait aux États-Unis. J'ai l'impression que nous commençons à voir la lumière à l'issue de ce tunnel, et que tous les augures se posent maintenant la question suivante: dans quelle mesure les Canadiens vont-ils reprendre confiance dans leur situation, et cette confiance sera-t-elle ferme et stable?

M. McGrath: Monsieur Slater, à questions complexes il ne peut y avoir réponses simples et concises. Je comprends bien cela, ce qui ne va pas sans me causer des difficultés, car je ne veux pas trop empiéter sur le temps du Comité. Mais si vous me le permettez, monsieur le président, j'ai encore quelques questions.

Le président: Effectivement, votre temps est écoulé, mais je vous autorise à poser encore une question, puisque nous ne sommes pas nombreux aujourd'hui.

M. Slater: C'est moi le coupable.

M. McGrath: J'ai dû sauter les questions que je devais vous poser sur votre rapport, pour vous demander si vous pourriez nous expliquer vos propositions concernant l'assurance-chômage et les bons de logement, et pour vous demander également si vous êtes d'accord avec la proposition faite par le gouvernement à la Commission Macdonald, d'après laquelle il ne serait plus réaliste, dans notre pays, de prévoir le plein emploi.

Allons; voilà que je récidive.

Le président: En effet, cela ne fait pas de doute, ce sont trois questions que vous posez là.

M. Slater: Mais il me sera plus facile de répondre rapidement à celles-ci.

En ce qui concerne l'assurance-chômage et la proposition de bons de logement, l'idée était relativement simple. Nous nous sommes rendu compte que l'assurance-chômage n'est d'aucune utilité pour les jeunes gens, les femmes qui arrivent sur le marché du travail et d'autres catégories, et l'on se demande donc si, pour un groupe de gens qui ont acquis des droits considérables dans le cadre de l'assurance-chômage, mais qui deviennent chômeurs, il serait possible de remplacer par du travail les prestations qui sont accordées pour le chômage.

Nous n'étions pas certains que la chose soit réalisable, en raison de la complexité de l'appareil administratif à mettre en

[Text]

but our idea was as simple as this. People who build up entitlements under the unemployment insurance system—and some of those will be unemployed and in fact there is a fair chance that the type of work and the employer they were previously with will be gone and they are going to have to get rearranged some way—might get vouchers based upon their entitlements, take the voucher to an employer; the employer would get subsidy of \$1 or \$2, whatever it might be per hour, try and strike a bargain, get a job with, frankly, an element of subsidy; the employer would take that, collect the money from the government, and that would be a substitute for paying out the unemployment insurance. Maybe in this way you could get more employment, you could get people back into some employment, gaining some experience, building up a relationship with an employer again, and a bit more quickly than would otherwise take place. It might be a useful way of substituting, if you like, job subsidy for straight unemployment insurance benefits. That was the sort of idea.

On the shelter allowance, the notion there is again fairly simple. It does seem to us that on the record fully subsidized housing, and in particular housing where you have had public authorities of one sort or another as the landlords, the record in Canada of success in the sense of dealing with the shelter needs of those who are less well off . . . The record of success of doing that per dollar of outlay is not great, and that by substituting, perhaps not as a total program but as a significant element in the social housing program, a shelter allowance system one might have something which is equally sensitive to needs and somewhat more flexible and somewhat less costly. That was the idea.

With respect to the last thing you mentioned, I read that . . .

Mr. McGrath: Let me rephrase the question. What would you define in this country as full employment?

Mr. Slater: What is full employment of course will depend a good deal on institutional arrangements, etc. We think 6% to 8% is a lot closer to what is full employment than 10% and 11%. Virtually everybody's forecast has 10% and 11% unemployment stretching out for several years.

• 1140

We believe that with institutional changes it should be possible, as a longer term goal, to get unemployment rates down below the 6% to 8% range. But we felt that for the next four or five years, if we could accomplish getting the unemployment rate down to 6% to 8%, get the productivity numbers that we are talking about, and keep inflation to 5% or less, it would be a fair sort of accomplishment. Yet we do not think it is so unrealistic a set of targets as to be in a sense, not only useless, but positively harmful.

Mr. McGrath: Thank you.

The Chairman: I want to ask a few questions. Then we will go to Mr. St. Germain and Mr. Siddon.

[Translation]

place, mais notre idée peut facilement se résumer comme suit: les gens qui accumulent des droits à l'assurance-chômage, dont certains seront en chômage, et devront prendre une orientation différente, car le genre de travail qu'ils faisaient et l'entreprise qui les employait auront probablement disparu—pourront, d'après les points de crédit qu'ils auront acquis, recevoir des bons qu'ils remettront à un employeur; ce dernier obtiendrait une subvention horaire de 1\$ ou de 2\$, par exemple, pour l'encourager à les employer, et nous ne nions certainement pas qu'il y ait là subvention; l'employeur pourrait toucher cette subvention gouvernementale qui serait accordée en remplacement de la prestation d'assurance-chômage. Il serait peut-être possible ainsi de créer davantage d'emplois, de réembaucher les gens, de leur faire acquérir une certaine expérience, de leur faire nouer des contacts avec un employeur, tout ceci plus rapidement que cela n'eût été autrement possible. Ce serait, si vous le voulez, une façon utile de substituer une subvention à l'emploi à une prestation d'assurance-chômage pure et simple. C'était là notre idée.

En ce qui concerne l'allocation de logement, là encore, le principe est assez simple. D'après les résultats obtenus en matière de logements pleinement subventionnés, en particulier ceux dont les pouvoirs publics sont propriétaires, nous n'avons pas très bien su répondre aux besoins des plus démunis . . . Le taux de succès par dollar dépensé n'est guère impressionnant, et nous avons espéré qu'en remplaçant ce programme, peut-être pas intégralement, mais seulement en partie, par des bons de logement, nous parviendrions à instaurer un programme tout aussi sensible aux besoins, mais un peu plus souple et un peu moins coûteux. C'était cela notre idée.

En ce qui concerne votre dernière question, je lisais que . . .

M. McGrath: Permettez-moi de la formuler différemment: qu'est-ce qui vous paraîtrait être le plein emploi dans ce pays?

M. Slater: La réponse à cette question dépend, dans une grande mesure, bien entendu, des structures adoptées par les institutions. Mais un taux de chômage de 6 à 8 p. 100 nous paraît beaucoup plus acceptable, beaucoup plus proche du plein emploi que ne le sont 10 et 11 p. 100, taux qui sont généralement avancés dans les prévisions qui portent sur plusieurs années.

Avec des modifications dans les institutions, il devrait être possible, à notre avis, de nous donner pour objectif à long terme de ramener le taux d'emploi au-dessous de la fourchette de 6 à 8 p. 100. Mais si nous pouvions, pour les quatre ou cinq prochaines années, ramener le taux de chômage à 6 à 8 p. 100, obtenir les taux de productivité dont nous parlions et maintenir l'inflation à 5 p. 100, ou au-dessous, nous pourrions nous estimer heureux, et nous ne pensons pas bâtir ainsi des châteaux en Espagne, ce qui serait non seulement vain, mais encore préjudiciable.

M. McGrath: Je vous remercie.

Le président: J'avais quelques questions à vous poser, et je donnerai ensuite la parole à M. St-Germain, puis à M. Siddon.

[Texte]

The figures you have in that table for predictions of . . .

Mr. McGrath: Would you like me to take the Chair?

The Chairman: No. I will be very brief.

Mr. McGrath: Who is going to call you to order?

The Chairman: You can call me to order.

You predict for 1983 a 12.1% unemployment rate; for 1985, 11.2%; and for 1987, 11.1%. That is despite the fact that total employment is increasing all the time from more than 10,900 in 1981 to more than 11,400 in 1987. Even in your optimistic scenario, you move to 10.3% in 1987. This follows up on Mr. McGrath's question. Are those predictions made on the assumption that there will be no major policy or institutional changes in the country? Or, to achieve the 6% to 8% that you say is possible, does it require some major change in policy or in approach by government?

Mr. Slater: Yes. To achieve the 6% to 8% would require some changes in policy. All of those projections are on a no-policy change basis. They may be marginally high, but that seems to us to miss the point. They are either marginally low or they are still not very good. I guess the changes which we see that will be required are ones in which we would indeed have, in a sense, the rallying around of some kind of consensus target with respect to inflation. They will require, we believe, some effort to get interest rates down as opportunities present themselves. We do believe they will require improvements in a number of structural areas, no one of which is enormous, but which cumulatively could amount to quite a lot. I mean such areas as labour market policies, skill developments, flexibility in pricing where you have administrative pricing, and things of that sort.

Mr. McGrath: Excuse me, Mr. Chairman, on a point of order. I have to go to the House to participate in the debate; I do not want to break the quorum. I apologize for the inconvenience.

The Chairman: We have a quorum right now.

Mr. McGrath: I will break the quorum if I go, because Mr. Siddon is . . .

The Chairman: Let us deal with the steering committee's report right away, then. I hope you will excuse us, Mr. Slater.

Mr. McGrath: I move that we adopt the report.

Motion agreed to.

(See *Minutes of Proceedings*)

The Chairman: Thank you very much.

Mr. Slater, the follow-up question that I wanted to ask relates to what might be called sharing the work—not the

[Traduction]

Les chiffres de prévisions que vous présentez dans ce tableau . . .

M. McGrath: Voulez-vous que j'assume la présidence?

Le président: Non, ce ne sera pas long.

M. McGrath: Et qui va vous rappeler à l'ordre?

Le président: Ma foi, vous, si vous le voulez.

Vous prévoyez un taux de chômage de 12,1 p. 100 pour 1983, de 11,2 p. 100 pour 1985 et de 11,1 p. 100 pour 1987, ceci malgré le fait que l'emploi total soit en augmentation constante, passant de plus de 10,900 en 1981 à plus de 11,400 en 1987. Même dans vos prévisions les plus optimistes, vous arrivez à 10,3 p. 100 en 1987, et je voudrais ramener ceci à la question de M. McGrath. Ces prévisions ont-elles été faites en partant de l'hypothèse qu'il n'y aura pas de grands changements à la politique, ou dans les institutions du pays? Ou bien, est-il nécessaire, pour arriver à obtenir les 6 à 8 p. 100 qui vous semblent réalisables, d'introduire de profonds changements dans la politique et dans la stratégie du gouvernement?

M. Slater: Effectivement, il faudrait changer la politique pour atteindre 6 à 8 p. 100. Nous avons fait toutes ces projections ont été faites en nous basant sur le statu quo. Elles sont peut-être un peu élevées, mais là n'est pas la question, d'après nous. Elles restent soit marginalement basses, soit encore peu satisfaisantes. Les changements ne pourraient être possibles, d'après nous, que s'il se dégagait un consensus en ce qui concerne l'inflation, et il faudrait, d'après nous, saisir toutes les occasions qui se présentent de faire baisser les taux d'intérêt. Un certain nombre d'améliorations structurelles s'imposeraient, dont aucune ne constituerait un bouleversement radical, mais qui, toutes réunies, pourraient représenter beaucoup. Je pense à des domaines comme les politiques en matière de main-d'oeuvre, le perfectionnement des compétences professionnelles, l'introduction d'une certaine souplesse dans l'établissement des prix, dans les cas où nous avons, à l'heure actuelle, l'intervention de l'administration, et d'autres questions du même ordre.

M. McGrath: Excusez-moi, monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je dois me rendre à la Chambre pour participer au débat, et je vais ainsi défaire le quorum, ce dont je m'excuse.

Le président: Nous avons maintenant quorum.

M. McGrath: Vous ne l'aurez plus si je m'en vais, car M. Siddon est . . .

Le président: Il faut donc nous occuper immédiatement du rapport du Comité directeur. Vous allez nous excuser, j'espère, monsieur Slater.

M. McGrath: Je propose que nous adoptons le rapport.

La motion est adoptée.

Voir *Procès-verbal*

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Monsieur Slater, la question suivante sera de vous demander ce que vous pensez du partage du travail—non pas du pro-

[Text]

work-sharing program the federal government has right now, but a broader sharing of the work.

• 1145

I have an article here that points out that if we still had the 60-hour work week we had near the end of World War II, we would have a 40% unemployment rate. It also points out that if the Canadian work week were reduced by 10%, say from 40 to 36 hours, we could produce a 5% increase in jobs.

I wanted to ask you what you think about this approach. For example, if we were to amend the Labour Standards Code to provide for a shorter work week before you had to pay overtime and other such measures as a means of sharing, spreading around the work to a wider number of people, thereby reducing the unemployment rate.

Mr. Slater: Mr. Chairman, could I ask Mr. Jenness, who is project director and has had a long experience in these subjects, to respond?

The Chairman: Very good.

Mr. Robert Jenness (Project Director, Annual Review, Economic Council of Canada): Mr. Chairman, I do not think there is any doubt that a significant reduction in the work week would contribute to greater employment in this country. That is a view in many countries in Europe and indeed a number of the northern European countries have taken significant steps to reduce their work week over the past decade.

The principal problem here, of course, is the matter of costs. We are coming out of a deep recession and we are deeply worried about new investment by businesses in order to create jobs in the private sector. If the reduction in the work week can in effect be achieved without a major escalation of costs, then of course it would in our view indeed serve to expand employment opportunities in this country.

The Chairman: Thank you. To keep within the same time limit I am giving to others, I simply want to ask you one question. When Stuart Smith of the Science Council of Canada and The Canadian Manufacturers' Association were here, they said there were thousands of new jobs to be found in this country. They admitted that there were sectors where there would be job loss, but the CMA said that even in manufacturing there was a potential for a great increase in employment. Dr. Smith referred mostly to the personal services sector in which he said there was potential of a great increase.

Would you comment on that? I say that in contrast to an opposing view from the banks. I had a statement from the president of the Bank of Montreal who said that full employment was a million miles away. I do not think he meant 3%. But on the point about increased employment in manufactur-

[Translation]

gramme de partage que le gouvernement fédéral a institué, mais le partage du travail dans un contexte plus large.

J'ai ici un article qui souligne que si nous avions toujours la semaine de travail de 60 heures, que nous avions à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, nous aurions un taux de chômage de 40 p. 100. Il mentionne également que si la semaine de travail des Canadiens était réduite de 10 p. 100, disons de 40 heures à 36 heures, nous pourrions augmenter de 5 p. 100 le nombre des emplois.

Je voulais vous demander ce que vous pensez de cette théorie. Ainsi, par exemple, si nous devons modifier le Code canadien du travail pour avoir une semaine de travail plus courte avant de commencer à payer du temps supplémentaire, et si nous adoptions d'autres mesures pour partager, distribuer le travail à un plus grand nombre de personnes et, de cette façon, réduire le taux de chômage.

M. Slater: Monsieur le président, puis-je demander à M. Jenness, qui est directeur de projet, et qui a beaucoup d'expérience en la matière, de répondre à cette question?

Le président: Très bien.

M. Robert Jenness (directeur de projet, Exposé annuel, Conseil économique du Canada): Il n'y a pas de doute, monsieur le président, qu'une réduction importante de la semaine de travail contribuerait à créer plus d'emplois au pays. C'est l'avis également de bien des pays européens, et un certain nombre de pays du nord de l'Europe ont pris des mesures sérieuses pour réduire leur semaine de travail depuis dix ans.

La difficulté principale, c'est évidemment la question des coûts. Nous sortons d'une grave récession, et nous voudrions certainement que les entreprises fassent de nouveaux investissements pour créer des emplois dans le secteur privé. Si on pouvait obtenir une réduction de la semaine de travail sans qu'il y ait une augmentation importante des coûts, nous serions évidemment d'avis que les perspectives d'emploi au pays seraient plus grandes.

Le président: Je vous remercie. Pour respecter la même limite de temps que j'impose aux autres, je ne vous poserai qu'une seule autre question. Lorsque Stuart Smith, du Conseil des sciences du Canada, et les représentants de l'Association des manufacturiers canadiens nous ont rendu visite, ils ont déclaré qu'on pouvait trouver des milliers de nouveaux emplois au Canada. Ils ont admis que dans certains secteurs, il y aurait perte d'emplois, mais d'après l'A.M.C., il y a tout de même dans le secteur manufacturier la possibilité d'une grande augmentation des emplois. M. Smith a parlé surtout du secteur des services personnels, où, selon lui, une augmentation importante était possible.

Voulez-vous nous dire ce que vous en pensez? Ces affirmations sont contraires à ce que pensent les banques. Le président de la Banque de Montréal nous a déclaré que le plein emploi se trouvait à des millions de milles de maintenant. Je ne crois pas qu'il voulait parler d'un taux de 3 p. 100. Cependant, quelle serait votre opinion au sujet de l'augmentation des emplois

[Texte]

ing, do you have views on that and the sector where you see the greatest possibility for increase in employment?

Mr. Slater: I think, Mr. Chairman, that our view would be that where the jobs will come from will depend a good deal on where Canadians spend their money. If the Canadian consumers will only spend any increments of income on services, then jobs are going to have to come from the service sector by and large. But I do not believe for a moment that on the record Canadians will only spend their money on services. I know I have bought quite a number of goods on my personal shopping list and I suspect everybody else has too.

The Chairman: Could I just interrupt here? Other witnesses have said that as far as the production of goods is concerned, that will be done more and more by technology and robots and so on, whereas provision of services will be more labour intensive.

Mr. Slater: Well, I think if one does the sums, even where there is a very much more intense use of robots than there is in Canada to this point, the numbers of jobs done by robots, as it were, instead of by people is not all that large. The key to the thing in the end is whether people will spend more on goods and there will be more goods production. It is true that if you get rapid increases in technology—well, the number of jobs will not climb as rapidly as the output of the product, but I still maintain that if we choose to take part of our increased income, part of the increases in the real income of the country in goods, there will be more jobs in manufacturing.

• 1150

The Chairman: Thank you very much.

Mr. McGrath: That was your final question, Mr. Chairman. I will put you on the second round.

The Chairman: You are quite correct. I am not as lenient with myself as I was with you.

Mr. St. Germain.

Mr. St. Germain: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: And then Mr. Siddon.

Mr. St. Germain: Dr. Slater, I realize that the object of your organization as the Economic Council of Canada is not to be that specific or maybe it is, and that is one of the questions I would like to ask you. I am looking at your recommendations, and number five states:

We recommend that the federal and provincial governments modify their policies to facilitate the strengthening of the equity base of Canadian firms, particularly small and medium-sized business.

Just how do you propose to do this? I have just recently arrived out of the business world, and I realize the plight of business. The weakness is so profound that I am sure that government and organizations such as yours, appointed by

[Traduction]

dans le secteur manufacturier? Dans quel secteur, d'après vous, pourrait-il y avoir l'augmentation la plus importante des emplois?

M. Slater: Monsieur le président, nous sommes d'avis que les emplois viendront des secteurs où les Canadiens dépensent. Si les consommateurs canadiens dépensent plus dans le secteur des services, alors, les emplois, en grande partie, se trouveront dans ce secteur. Je ne crois pas, cependant, que les Canadiens ne dépenseront leur argent que dans ce domaine. Je sais que j'ai acheté un assez grand nombre d'articles inscrits sur ma liste d'achats, et je suppose que tous les autres font de même.

Le président: Puis-je vous interrompre un instant? D'après d'autres témoins, la technologie, les robots, etc. sont de plus en plus responsables de la production de biens, alors que l'industrie à forte main-d'oeuvre sera responsable des services.

M. Slater: Si on fait l'addition, même si on devait utiliser davantage les robots que ce n'est le cas présentement au Canada, le nombre d'emplois occupés par les robots au lieu de personnes n'est pas tellement important. Il s'agit de savoir finalement si les gens dépenseront davantage pour des biens, ce qui en augmenterait la production. Il est vrai que si nous devons connaître des augmentations rapides sur le plan technologique... eh bien, le nombre d'emplois n'augmentera pas aussi rapidement que la production du produit, mais je maintiens quand même que si nous choisissons de prendre une partie de l'augmentation de nos revenus, une partie des augmentations du revenu réel du pays pour le consacrer à l'achat de biens, il y aura davantage d'emplois dans le secteur manufacturier.

Le président: Je vous remercie beaucoup.

M. McGrath: C'était votre dernière question, monsieur le président. Je vous inscris au second tour.

Le président: Vous avez tout à fait raison. Je ne suis pas aussi indulgent envers moi-même que je le suis envers vous.

Monsieur St-Germain.

M. St-Germain: Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Et ce sera ensuite le tour de M. Siddon.

M. St-Germain: Monsieur Slater, je me rends compte que le but de votre organisation, en tant que Conseil économique du Canada, n'est pas d'être tellement précis ou peut-être que ça l'est; et c'est justement l'une des questions que je voulais vous poser. Vous dites dans vos recommandations, au numéro 5:

Nous recommandons que le gouvernement fédéral et les provinces modifient l'orientation de leur politique en vue de favoriser l'augmentation de la proportion des fonds propres dans la structure financière de l'entreprise canadienne, et notamment celle des PME.

Comment le voyez-vous? Je suis fraîchement arrivé du secteur des affaires, et je sais dans quelle situation critique il se trouve. Sa fragilité est si sérieuse que le gouvernement et les organisations comme la vôtre, nommées par le gouvernement, ne se

[Text]

government, do not realize the plight of small business. They do not realize how weak that base really is right now. You make the recommendation, but how do you propose to facilitate and strengthen this base?

Mr. Slater: Fair enough, Mr. St. Germain.

Mr. Chairman, one of the studies we did, which was published just last June, was a study on government activities in financing, subsidizing, and so on, the flow of credit to the private sector. We did it in business development and agriculture, housing and export development. In that work you will find that there is quite a lot of analysis and quite a lot of display of the financing story of small- and medium-sized businesses . . . —debt financing, equity, growth of equity, shifts in ratios, and a lot of that sort of stuff. In the course of doing it we had a lot of contact with the business community.

Now, there were a number of recommendations that grew out of that. First of all, there was their recommendation with respect to taxation. I have neither the responsibility for nor any role in defending a government policy. However, the changes in the carry-forward, carry-back provisions in the corporate income tax, the development of the capital gains tax arrangements so that you only tax the real gains, not the nominal gains, improvements in the tax credit system so that it becomes a refundable tax credit, the ability of businesses to in a sense buy and sell—all of those are things that are on the constructive side with respect to the financing of small and medium-sized businesses.

We also indicated very clearly that the institutions that are engaged in venture capital activities in the country do not appear to have had as big a shake and as good a role as they might have.

• 1155

We also indicated that the investment dealer network and system in this country has done—I can put it this way—a less good job in relationship to the equity needs of small and medium-size business than their opposite numbers in the United States have done. We particularly noted the role of regional broker-dealer networks and things of that sort. We talked with people in the investment community about this, and they readily acknowledged that they were not doing as good a job as they should. They had tried certain things and they had not really worked terribly well.

With respect to the innovation diffusion of technology, which is another piece of work we have done, we particularly noted the needs of small and medium-size business for a sufficient body of equity capital to be able to see themselves through quite a number of years when they are engaged in an innovation process and so on.

We have put some specifics in play in a number of our other studies and perhaps we might have sort of refreshed people's

[Translation]

rendent pas compte, j'en suis sûr, de la situation désastreuse dans laquelle il se trouve. Ils ne se rendent pas compte de la fragilité de ses fonds actuellement. Vous avez présenté une recommandation, mais que proposez-vous pour faciliter et renforcer ces fonds propres?

M. Slater: C'est une bonne question, monsieur St-Germain.

Monsieur le président, une de nos études, publiée en juin dernier, concernait les activités du gouvernement sur le plan financier, subventions et autres, ainsi que le transfert des crédits au secteur privé. Nous avons fait cette étude pour l'évolution des affaires, l'agriculture, le logement et l'expansion des exportations. Vous verrez que nous avons fait beaucoup d'analyses et que nous citons en exemple l'historique financier des petites et moyennes entreprises—financement de la dette, avoir propre, accroissement de l'avoir propre, déplacement des rapports, et beaucoup d'autres choses encore. Pendant que nous faisons l'étude, nous avons eu beaucoup de contacts avec le monde des affaires.

Il en est résulté un certain nombre de recommandations. Il faut mentionner, premièrement, la recommandation concernant la fiscalité. Je ne suis pas responsable et je n'ai pas non plus pour rôle de défendre la politique du gouvernement. Cependant, les changements qu'apportent les dispositions du report à l'impôt des sociétés, l'élaboration d'arrangements pour les impôts sur les biens en capital, afin qu'on ne puisse payer d'impôt que sur les gains réels, et non pas sur les gains faibles, les améliorations apportées au système de crédits d'impôt, afin qu'ils deviennent des crédits d'impôt remboursables, la possibilité, pour les entreprises, d'acheter et de vendre, dans un certain sens—ce sont tous là des aspects constructifs pour le financement des petites et moyennes entreprises.

Nous avons également été très clairs: les institutions qui ont des activités de capital-risque au Canada n'ont peut-être pas été secouées suffisamment et n'ont pas non plus joué le rôle qu'elles auraient pu jouer.

Nous avons dit également que le réseau et le système des courtiers en investissements de notre pays n'a pas fait autant pour servir les besoins des petites et moyennes entreprises que leurs homologues aux États-Unis. En particulier, les réseaux régionaux de courtiers-vendeurs, etc. Nous en avons parlé à des spécialistes de l'investissement, et ils reconnaissent qu'il serait possible de faire beaucoup mieux. Ils ont d'ailleurs fait certaines tentatives, mais qui n'ont pas donné grand résultat.

Quant à la diffusion de la technologie d'innovation,—c'est une autre étude que nous avons faite,—nous avons noté en particulier que les petites et moyennes entreprises avaient besoin d'une réserve de capital-actions suffisante pour leur faire traverser une assez longue période lorsqu'elles ont entrepris des innovations.

Nous avons d'autres détails dans un certain nombre d'études que nous avons faites, et peut-être aurions-nous dû les rappeler

[Texte]

attention to those things here. But that perhaps gives you an idea of some of the specifics.

Mr. St. Germain: Okay. My second question really pertains to a situation of confidence where you really do not address . . . It is a loss of confidence that exists in this country. It is not a loss of capital because we have more savings than we have ever had. You also refer to more explicit trade barriers. Well, confidence is eroded to a degree by small . . . The small business community and the medium-size business community have lost confidence. They just will not reinvest, and this is what is killing us right at the present time. It is also in my province, and I think right across Canada, where we have exceptionally high trade with the U.S., our largest trading partner. If we are going to advocate more and stronger trade barriers as opposed to establishing stronger, good business relationships with our partners, I question, sir, the possibility of ever getting the machine rolling again. I mean the machinery of good, sound business like we have seen it in this country.

Mr. Slater: Mr. Chairman, two points: One is that I could not agree more with the importance of it being attached to confidence in the role of small and medium-size business. We have been on that side now for two or three, four years. Secondly, with respect to trade barriers, we are not advocates of increased trade barriers. I think it is fair to say that the council has for many years been on the side of expanding trade and expanding trade relationships.

I might ask Dr. Cornell just to say a word about that, because he has been involved with this for a long time.

Dr. Peter Cornell (Director, Economic Council of Canada): Mr. St. Germain, I think we can say we are on the side of the angels in this case. We have been pushing very heavily, at least since 1975, and quite explicitly to have trade barriers lowered multilaterally and if necessary to do something more directly with the U.S. in particular. This has long, long been a position of the council.

Mr. St. Germain: Can I have one more quick question?

The Chairman: Yes.

Mr. St. Germain: I would like to commend you for your position involving labour, because I think it is time that labour plays a more predominant role and that a less confrontational attitude takes place in this country if we are going to get it going again.

What I would like to go to now is the educational. You state that the provincial departments of education and the government get involved in student counselling and the process in view of encouraging girls—the general workforce into specific areas of skills. With all due respect, Mr. Chairman, I really question, because what does government really know—whether it be federal, provincial, or whatever level—as to what is really required as to skills. This has been the interference role of governments. They have stuck their noses in this particular aspect of it, and they really do not know what is needed out there.

[Traduction]

ici. De toute façon, cela devrait vous donner une idée de ce que je veux dire.

M. St-Germain: D'accord. Maintenant, je veux vous parler d'une situation de confiance où, en réalité, vous ne . . . Dans ce pays, on assiste à une perte de confiance. Il ne s'agit pas d'une perte de capital, car nous avons plus d'épargnes que nous n'en avons jamais vu. Vous parlez également de barrières commerciales plus tangibles. Quand la confiance est atteinte, dans une certaine mesure, par . . . Les petites et moyennes entreprises ont aujourd'hui perdu confiance. Elles refusent de réinvestir et, à l'heure actuelle, c'est ce qui nous tue. C'est la même chose dans ma province et dans tout le Canada, même dans les régions qui font un commerce particulièrement actif avec les États-Unis, notre principal partenaire commercial. Si nous voulons multiplier les barrières commerciales, les renforcer, au lieu d'améliorer les relations commerciales avec nos partenaires, je me demande vraiment si nous réussirons jamais à faire repartir la machine. Et je vous parle de cette machine que sont de bonnes relations commerciales, comme nous en avons déjà eu dans ce pays.

M. Slater: Monsieur le président, deux choses; d'une part, on ne saurait trop insister sur l'importance du facteur de confiance pour les petites et moyennes entreprises. Nous sommes de ce bord-là depuis deux, trois, quatre ans. Deuxièmement, à propos des barrières commerciales, nous ne voulons pas qu'on multiplie ces barrières. Il faut reconnaître que notre conseil est en faveur d'une expansion du commerce et des relations commerciales depuis un grand nombre d'années.

Je vais demander à M. Cornell de développer un peu cette question, car c'est un sujet dont il s'occupe depuis longtemps.

M. Peter Cornell (directeur, Conseil Économique du Canada): Monsieur St-Germain, je crois pouvoir vous dire que nous sommes des justes dans cette affaire. Depuis 1975 au moins, nous ne cessons de réclamer qu'on abaisse multilatéralement les barrières commerciales et, le cas échéant, qu'on prenne des dispositions particulières vis-à-vis des États-Unis. Il y a très longtemps que le conseil occupe cette position.

M. St-Germain: Une dernière question, très rapidement?

Le président: Oui.

M. St-Germain: Je veux vous féliciter pour la position que vous adoptez face aux travailleurs, car il est grand temps de donner aux travailleurs un rôle plus important, de minimiser les situations de confrontation, si nous voulons relancer l'économie de ce pays.

Maintenant, je vais passer à l'éducation. Vous dites que les ministères provinciaux de l'Éducation et le gouvernement participent à des activités d'orientation des étudiants, et en particulier des filles, pour les encourager à s'orienter vers certaines disciplines. Monsieur le président, je me permets de douter très sérieusement de cette attitude, parce que je me demande si le gouvernement—qu'il soit fédéral, provincial, ou autre—sait vraiment quelles sont les compétences dont on aura besoin. Les gouvernements ont toujours aimé exercer ce genre d'ingérence, mettre leur nez dans ce genre de choses, sans connaître vraiment la situation.

[Text]

• 1200

Mr. Slater: Well, Mr. St. Germain, two points: We are neither a mad, passionate advocate of government activity nor, you know, scared of government activity in certain places.

I think on the skill development there are two points of a positive sort. First, whether we like it or not it is a fact that for the bulk of the high-level blue collar skills in this country we have lived off immigration. We have not had nearly as vigorous a development of formal education, on-the-job training, and all of that sort of stuff as some other countries, and as we are going to need. Given the fact that those things are to some extent government responsibility, because we do not have . . . You know, we have a public education system in this country; that is the heart of our education system. If we do not have an education system in the sense of the government playing its appropriate role in manpower training and development, anticipating some of the needs we are going to have, then I think we will find that things do not happen as quickly as is needed. We are not arguing that it is all government's job.

With respect to the young ladies and how they might be encouraged, we are really reflecting a view that is particularly drawn to our attention by the professional engineering people and the scientists, who note that there has been in our school system a whole series of forces that have discouraged women from keeping up their science and mathematics in grade and high school. That is a major barrier to participation by women in a very wide range of numeric activities and career developments. I think again we felt that some attention should be drawn to that particular problem, because if we do not do something about it now it will take an awful long time to get things happening on that front.

The Chairman: Your time has expired, Mr. St. Germain.

Mr. St. Germain: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Siddon, and Mr. Keeper.

Mr. Siddon: Thank you, Mr. Chairman.

Welcome, Dr. Slater. I would like to pursue the line of questioning that my colleague, Mr. St. Germain, initiated. I am going to perhaps be a little more direct and blunt, and I am sure our witnesses will not mind if I am.

To begin with, if I were a member of government and I helped to finance an agency, or ostensibly a research agency—call it the Economic Council, or the Conference Board, Stats Canada, whatever—I would look for solid advice from that agency. I would not look merely for the position of the council that has been stated today, or scenarios or projections and targets. You indicate these are not extrapolations, but you have a high and a low, or an optimistic and a pessimistic projection. I would look for a thorough, well-researched analysis of options with recommendations to politicians as to which option to pursue.

[Translation]

M. Slater: Monsieur St. Germain, deux choses; nous sommes loin d'être des fanatiques de l'ingérence gouvernementale, et nous n'avons pas peur non plus de voir le gouvernement intervenir dans certains secteurs.

Dans le domaine des compétences, il y a deux choses qui semblent positives. Premièrement, que cela nous plaise ou non, il n'en reste pas moins que, dans la majeure partie des cas, les cols bleus les plus qualifiés de ce pays vivent de l'immigration. Notre système d'éducation et de développement, notre système de perfectionnement au travail, et cetera, tout cela est loin d'être à la hauteur de nos besoins futurs. Puisque, dans une certaine mesure, cela relève de la responsabilité gouvernementale, puisque nous n'avons pas . . . Vous savez, nous avons un système d'éducation publique dans ce pays, c'est le coeur même de notre système d'éducation. Si le gouvernement n'assume pas un rôle de formateur de la main-d'oeuvre, n'encourage pas le développement des compétences en prévision des besoins futurs, nous finirons par nous apercevoir que les choses n'évoluent pas aussi rapidement qu'elles le devraient. Mais nous sommes loin de prétendre que le gouvernement est le seul responsable.

Quant aux façons d'encourager les jeunes femmes à s'orienter dans certaines disciplines, nous nous contentons de reprendre les arguments des ingénieurs professionnels et des hommes de science, qui s'aperçoivent qu'il y a, dans notre système scolaire, dans les écoles primaires et secondaires, toute une série de forces qui découragent les femmes de se lancer dans les disciplines scientifiques et mathématiques. C'est un obstacle majeur, cela écarte les femmes de toute une série d'activités liées aux mathématiques et d'un grand nombre de possibilités de carrière. Nous avons pensé que ce problème méritait d'être approfondi, car, si nous n'agissons pas aujourd'hui, il faudra attendre très longtemps pour que les choses recommencent à bouger dans ce secteur.

Le président: Monsieur St. Germain, votre temps est écoulé.

M. St. Germain: Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Siddon, ensuite M. Keeper.

M. Siddon: Merci, monsieur le président.

Monsieur Slater, bienvenue. Je reviens aux questions qui ont été posées par mon collègue, M. St. Germain. Je serai peut-être un peu plus direct et brutal que lui, mais je suis certain que nos témoins ne m'en voudront pas.

Pour commencer, si je faisais partie du gouvernement, si j'aidais à financer un organisme, un organisme reconnu de recherche, qu'il s'agisse du Conseil économique, du *Conference Board*, de Statistique Canada, et cetera, je me servais de cet organisme pour obtenir des conseils sérieux. Je ne me contenterais pas de la position du conseil qui a été exposée aujourd'hui, de simples scénarios, projections ou objectifs. Vous nous dites qu'il ne s'agit pas d'extrapolations, mais vous avez un maximum et un minimum, ou encore, des projections optimistes et d'autres qui sont pessimistes. Si je finançais ce genre d'organismes, j'exigerais des analyses approfondies, bien documentées,

[Texte]

I have to say, with all due respect, Mr. Chairman, through you to Dr. Slater, that this summary of 10 recommendations looks to me more like a policy manual for a well-known Canadian political party, whether it be the Conservative Party or the Liberal Party or maybe the NDP. It covers all the bets. I have to direct your attention to two or three of the recommendations just to illustrate, and then to make the point that I would like to lead up to questioning with.

If we look at recommendation one, for example, you indicate that we must use the principles embodied in the envelope system to establish priorities, and that these priorities be balanced in favour of quickening the pace of economic growth and reducing unemployment. What the hell does that mean? Excuse my language, but what are the priorities you would recommend?

• 1205

I look at the envelopes of government spending and see that there is \$9.8 billion for economic development annually; there is over \$40 billion for the social policy envelope; \$3.8 billion for energy; debt services charges \$22 billion annually; defence \$5 billion. What would the Economic Council tell us as to how those envelope priorities should be rearranged? I want to know, as a politician. If I am paying for the services of some very well qualified economists, that is the question I would like to have answered.

Then, let us look at the final recommendation, and I could apply similar reasoning to a number of the others in between. You recommend that Canada contribute its full share of additional funds to the IMF and that it be prepared to meet with a similar request from the World Bank. What has that to do with bringing down unemployment in Canada?

Or, on point 18:

We recommend that, in considering the future of Canada's automobile and automotive parts industry

—that we free up the forces of protectionism and that . . .

the federal government explore ways and means of encouraging production other than through the adoption of explicit trade barriers.

You can tell us what we should not do, but I guess the point I am making, Mr. Chairman, is that if I were a member of Cabinet I would want to know what we should do in terms of specific hard options and I would want to have an analysis of the relative costs and benefits that would be consequential on taking one or the other of these options.

The fact of the matter is, Mr. Chairman, that Canada is in one heck of an economic pickle. I know that Dr. Slater and others want to be polite about it, but frankly, when our finished merchandise trade balance is \$22 billion in deficit annually and the only way our economy is kept solvent is through the trade earnings arising from \$12 billion of resource

[Traduction]

sur les options qui sont ouvertes, avec des recommandations à l'intention des hommes politiques.

Comme je l'ai dit, monsieur le président, monsieur Slater, voilà un résumé de dix recommandations qui, à mon avis, ressemble beaucoup plus à un manuel de politiques à l'intention d'un parti politique canadien bien connu, qu'il s'agisse du Parti conservateur, des Libéraux, ou même du N.P.D. Tous les paris sont prévus. Pour vous donner une idée, j'attire votre attention sur deux ou trois des recommandations, et j'aborderai ensuite les questions que je veux vous poser.

Prenez la première recommandation, par exemple; vous dites que nous devons nous fonder sur les principes du système des enveloppes pour établir les priorités; vous dites que ces priorités doivent être équilibrées, de façon à accélérer le rythme de la croissance économique, tout en réduisant le chômage. Que diable voulez-vous dire? Veuillez excuser l'expression, mais quelles sont les priorités que vous recommandez?

Je regarde les enveloppes des dépenses gouvernementales et je vois que chaque année on prévoit \$9.8 milliards pour le développement économique; il y a plus de \$40 milliards pour l'enveloppe de la politique sociale; \$3.8 milliards pour l'énergie, \$22 milliards par année pour le service de la dette; pour la défense, \$5 milliards. Comment le Conseil économique classerait-il ces enveloppes par priorité? En ma qualité d'homme politique, c'est quelque chose que je veux savoir. Si je paie les services d'économistes distingués, c'est précisément la question que je veux leur poser.

Passons maintenant à la dernière recommandation, mais le même raisonnement s'applique tout aussi bien pour plusieurs autres recommandations. Vous recommandez que le Canada verse sa part entière des fonds supplémentaires au FMI et qu'il se prépare à accepter une requête semblable de la Banque mondiale. Quel rapport avec le chômage au Canada?

Ou alors, vous avez le point 18:

Nous recommandons qu'au moment d'évaluer les perspectives d'avenir de l'industrie canadienne de l'automobile et des pièces détachées . . .

. . . que nous libérions les forces du protectionnisme et que . . .

le gouvernement fédéral examine la possibilité de stimuler la production dans ce secteur par des moyens autres que le recours à des barrières commerciales explicites.

Vous pouvez toujours nous dire ce que nous ne devons pas faire, mais, monsieur le président, si je faisais partie du Cabinet, je préférerais de beaucoup qu'on me dise ce que nous devons faire, qu'on me donne des options tangibles, et j'aimerais également qu'on me fournisse une analyse des coûts et des avantages relatifs de chacune de ces options.

Monsieur le président, le fait est qu'économiquement parlant, le Canada se trouve dans une très sale passe. Je sais bien que M. Slater et ses collègues veulent rester polis, mais franchement, quand on voit que tout compte fait, le déficit annuel de notre balance commerciale atteint \$22 milliards, quand on voit que la seule façon de rester solvable, c'est de

[Text]

exports and we have an \$8 billion net trade deficit, something has to be miserably wrong.

When the Economic Council does an analysis of the question of trade and economic opportunity, as you did in June of this year, and you indicate that you are happy, for example, with the government's spending target of 1.5% of GNP on research, I say balderdash! You cannot be happy with it, because of the major industrialized nations that are progressing rapidly and the developing nations in the Pacific rim and elsewhere. They are spending 2.5% to 3% on GNP, not 1.5%. That difference means an additional \$4 billion or \$5 billion of spending. Where would we get that out of the envelope, if I were to ask the Economic Council? Where would we get the \$4 billion? What about the multiplier effect, which comes from spending on research and development, of seven or ten times the return on investment? How many jobs would an additional \$30 billion to our GNP create?

I guess the point I am getting to, Mr. Chairman, is that I think politicians are elected not to react to trends but to influence a change of trends through sound policies that correct the errors of previous governments. I would look to the Economic Council to tell us what corners should be turned. If we believe all we are to do is to sit here passively and watch the indicators develop, I think we have no business being here.

I do not think Dr. Slater would disagree that governments have within their grasp the power to make significant policy changes that will have a substantial bearing on the economic development of their country. If anyone doubts that, he just has to look at 1981, look at the projections of demand for engineering and scientific people in this country that were done by NRC and find how miserably those projections overstated the requirement because the National Energy Program crippled the mega-projects and the expectations on which those projections were based. I am not passing judgment on the decision, this is merely to point out that significant political decisions have a profound impact, and I would much rather be a politician looking for help and advice in making those decisions than be sitting around squirming because the indexes were giving me bad news and telling me that there were still going to be 1.5 million Canadians unemployed by 1985.

I suggested at the outset, Mr. Chairman... —and I hope Dr. Slater will take my comment in good humour, I know he will—that I really am looking for more and I hope to be in a position, before long, to have to make those decisions. This type of thing—I see it in our own policy manuals, in my own party—is not enough, sir.

What helpful advice can you offer? Start with the envelope question. If you look at the list of recommendations, I think if you added up the costs they would well exceed the benefits in

[Translation]

puiser dans les gains commerciaux—de l'exportation de \$12 milliards de ressources pendant que notre déficit commercial net atteint \$8 milliards, il faut bien conclure que ça doit dérailler quelque part.

Quand le Conseil économique analyse les situations commerciales et économiques, comme vous l'avez fait en juin de cette année, quand il se déclare satisfait de voir le gouvernement adopter un objectif de 1.5 p. 100 du PNB pour la recherche, je vous dis que c'est de la foutaise. Vous ne pouvez pas être satisfait, à cause des principales nations industrialisées qui progressent rapidement et des nations en voie de développement de la bordure du Pacifique et d'ailleurs. Ces pays-là dépensent 2.5 p. 100, 3 p. 100 de leur produit national brut pour la recherche, et non pas 1.5 p. 100. Cette différence équivaut à quelque 4 ou 5 milliards de dollars supplémentaires. Et, d'après le Conseil économique, comment faut-il faire pour sortir cela de cette enveloppe? Où trouver ces \$4 milliards? Et qu'en est-il de l'effet de multiplication qui se produit lorsqu'on consacre à la recherche et au développement l'équivalent de sept ou dix fois les bénéfices tirés des investissements? Ces \$30 milliards de notre PNB, combien d'emplois nouveaux permettraient-ils de créer?

Monsieur le président, les hommes politiques ne sont pas élus pour s'accommoder des tendances existantes, mais bien pour orienter ces tendances grâce à des politiques saines destinées à corriger les erreurs des gouvernements précédents. J'aimerais beaucoup que le Conseil économique nous dise quelles sont les voies que nous devons emprunter. Si nous sommes convaincus qu'il nous suffit de rester assis passivement en attendant que les indicateurs évoluent, nous n'avons rien à faire ici.

M. Slater ne contestera pas que les gouvernements ont le pouvoir d'effectuer d'importants changements de politique qui auront des répercussions sérieuses sur le développement économique de leur pays. Quiconque douterait de cela peut regarder ce qui s'est passé en 1981, étudier les projections sur la demande d'ingénieurs et d'hommes de science qui avaient été faites par le Conseil national de recherches et voir à quel point ces projections ont misérablement surestimé la demande, parce que le Programme national de l'énergie a paralysé les méga-projets qui justifiaient au départ ces projections. Je ne veux pas juger cette décision, mais observez simplement que voilà une décision politique importante qui a eu des répercussions très profondes. Je préfère de beaucoup, en ma qualité d'homme politique, demander des conseils avant de prendre ce genre de décisions plutôt que de me désespérer dans mon coin parce que les indices sont mauvais et qu'on s'attend à ce qu'il y ait encore 1.5 million de Canadiens au chômage en 1985.

Monsieur le président, j'ai dit au début—et j'espère que M. Slater prendra cette observation du bon côté, j'en suis certain—que j'espérais être en mesure d'ici peu de prendre ces décisions. Ce genre de choses ne suffit pas, comme on l'explique dans nos manuels de politique, ceux de mon parti.

Quels sont les conseils utiles que vous pouvez nous donner? Commencez par la question des enveloppes. Si vous parcourez la liste des recommandations, et si vous tenez compte des

[Texte]

terms of government revenues. Do we cut the social policy spending and divert more to economic development? That is a hard choice. Do we cut family allowances? That is a hard choice. I want to be faced with hard choices, but I want the scientific and research back-up to justify those choices.

• 1210

The Chairman: Mr. Siddon, you used all your time to ask the question, but it is an important question. You have asked it very well, whether I agree with it or not, and we have to allow the witnesses to answer fully.

Mr. Slater: Let me try. As you know very well, Mr. Siddon, we not only make these recommendations; we have text leading up to them, text leading from them. They are indeed in most cases hopefully leading to some research and some body of evidence. As I indicated to Mr. St. Germain, that kind of vague-looking recommendation number five—in fact there is quite a lot behind it. It is quite specific.

With respect to the envelopes, I guess the thing that we are struck by is that the envelope system—which after all was introduced by your party when they were the government and has simply been carried on, so that the fundamental philosophy behind that is, I take it, non-partisan—has forced people into making choices. Before that existed, as I think all of the people in this room would know, there was a tendency to have a fiscal stance and then to keep adding something on and adding something on and adding something on.

I think by this particular recommendation we are clearly indicating that economic development has to have a priority at this stage over social programs; and you will see wherever we have mentioned social programs we are conscious of some holes. The pension position of old women in this country is admittedly not satisfactory, but we have taken the position that you make improvements when you have the chance. So it is economic development that is the priority.

I think some very hard choices have to be made between, let us say, financing with big subsidies, frontier oil and gas searching as compared with—to take the other extreme and tie in with Mr. St. Germain—having more funds and on better terms available to small and medium-sized business to handle their equity. Those are very big choices, and they are the kinds of choices you people really have to make. We are convinced that more emphasis on small and medium-sized business is in fact one of the top priorities. Everything we have looked at in the last three or four years has reinforced that view.

We have also taken the view, Mr. Siddon, and it is quite specific, that while we should not panic about the deficit at this point, there is no question about the direction which we should go. We should be systematically getting the deficit down and

[Traduction]

coûts, vous constaterez qu'ils dépassent de beaucoup les avantages en termes de recettes gouvernementales. Faut-il réduire les montants consacrés aux programmes sociaux et insister davantage sur le développement économique? C'est un choix difficile. Faut-il réduire les allocations familiales? Encore une fois, c'est un choix difficile. Je veux bien avoir des choix difficiles à faire, mais je veux aussi avoir accès aux données scientifiques et à la recherche qui me permettent de justifier mes choix.

Le président: Je vous signale, monsieur Siddon, que vous avez pris tout votre temps pour poser votre question, mais j'avoue qu'elle est importante. Et qu'elle me plaise ou non, vous l'avez très bien formulée et je dois permettre au témoin de vous donner une réponse complète.

M. Slater: Permettez-moi d'essayer. Comme vous le savez, monsieur Siddon, il n'y a pas que les recommandations; il y a les rapports écrits qui les précèdent et les rapports qui en découlent. Dans la plupart des cas, nos recommandations sont suivies—du moins nous l'espérons—de recherches et d'observations générales. Comme je l'ai dit à M. Saint-Germain, la recommandation numéro 5, qui a l'air plutôt vague, est vraiment très bien étayée. En fait, elle est très précise.

Revenons-en maintenant à la question des enveloppes. Nous nous étonnons du fait que le système des enveloppes—qui après tout, a été mis en place par votre gouvernement lorsque vous étiez au pouvoir, est conservé par le gouvernement subséquent et est, en théorie, de ce fait même, un système non partisan—a obligé des gens à faire des choix. Vous savez tous que, avant que ce système fût introduit, on avait tendance à adopter une politique fiscale et à y rajouter sans cesse des mesures additionnelles.

Nous disons dans la recommandation en question que le développement économique doit, pour le moment, l'emporter sur les programmes sociaux; nous savons, et nous l'avons dit, que les programmes sociaux comportent certaines lacunes. Les femmes âgées au Canada n'ont pas des pensions adéquates, mais des mesures pour améliorer leur situation doivent être prises lorsque l'occasion se présente. Nous accordons donc la priorité au développement économique.

Nous avons, effectivement, des choix difficiles à faire: faut-il, pour prendre un exemple extrême et pour revenir sur la question posée par M. Saint-Germain, accorder des subventions importantes pour la prospection pétrolière et gazière dans le Nord ou faut-il faire en sorte que les petites et moyennes entreprises puissent emprunter davantage à des taux d'intérêt plus intéressants. Voilà les choix que vous devez faire, des choix extrêmement importants. Nous sommes convaincus qu'il faut accorder la priorité aux petites et moyennes entreprises. Et les résultats de toutes les recherches que nous avons faites depuis trois ou quatre ans, nous renforcent dans cette conviction.

Nous avons d'ailleurs été très précis, monsieur Siddon, en ce qui concerne le déficit. Il n'y a pas lieu, pour le moment, de trop s'inquiéter, mais l'orientation que nous devons prendre est extrêmement claire. Nous devrions être en train de réduire de

[Text]

that is the most important thing to do with respect to that debt service load that is on there. So we have been pretty specific about that too. It is true we have not spelled out in detail the kind of arithmetic—the shadow . . . If you have a big debt and big deficits and high interest rates and slow growth, even if you are fiscally very prudent indeed, it takes quite a while and quite a sticking at it quite a while to make a real difference there, but if you do not start sometime, you never will make a difference. So that is a specific.

• 1215

With respect to some of the very expensive programs, like the health care system, we really do believe it would be possible to have some significant improvements in the efficiency of that system. We should be working away at that. We have a little bit of stuff in this review, but we have quite a lot more coming in a chapter on productivity and growth that will be out the first part of next year, in which we have done some pioneering work on the health care system and its efficiency.

Those are some of the specifics. We have taken a very strong view that while R&D is important as it is defined in the narrow sense, we also think innovation and diffusion of technology is terribly important. If one focuses all one's attention on the R&D and does little on the diffusion and innovation side of the thing, much of which does not get counted in the R&D as such, we will be missing bets. As you know, we have given a big, big emphasis to that and had quite a lot of say about that in other studies. We did not reproduce it here.

Just to conclude, I think what your question points to is something we are increasingly conscious of; that is, that we really do have to gather our stuff together periodically and package it, because what we now have is an annual review, which gets some general economic stuff and sort of recalls a few of the other things we have had. Then we have a study on financing and it sort of stands there alone. One is on labour markets.

I think pulling together and packaging would be helpful in a number of respects. It would in fact put the stuff all in one place so you can see it. You would see more of the specifics, as you have requested. I think we could perhaps do everybody some good by a bit more effort at packaging.

Mr. Siddon: Could I just ask something?

The Chairman: We have gone 17 minutes.

Mr. Siddon: It would be very, very concise, Mr. Chairman.

The Chairman: Well, I will come back to you unless Mr. Keeper . . . because it is getting to 12.30, and Mr. McGrath . . .

Mr. Siddon: I just wanted to cite the example Dr. Slater used of drilling holes offshore, as opposed to more support for small business. Would it be possible for the Economic Council to sit down and analyse both options as to cost and benefit, and then present a recommendation to Cabinet as to which would be the most desirable course to follow? Then let the politicians

[Translation]

façon systématique, le déficit et les intérêts qu'il entraîne. Nous avons fait, à ce sujet, une recommandation pas mal précise. Je conviens que nous ne sommes pas entrés dans le détail, mais nombre . . . Même si l'on fait très attention, si l'on a une dette importante, des déficits importants, des taux d'intérêt très élevés et une croissance plutôt lente, il faut pas mal de temps et de persévérance pour produire des résultats; mais si l'on ne commence pas, on n'aura jamais de résultat. Notre recommandation à ce sujet est donc très précise.

En ce qui concerne les programmes qui coûtent très cher, comme le programme des soins médicaux, nous croyons qu'il serait possible de les rendre beaucoup plus efficaces. Nous devrions y travailler. Nous en avons parlé brièvement dans notre rapport, mais nous en parlerons davantage dans un chapitre portant sur la productivité et la croissance qui doit être publié au début de l'an prochain. Nous avons fait des recherches tout à fait nouvelles sur le régime des services de la santé et son efficacité.

Voilà donc des questions spécifiques précises que nous avons abordées. Nous sommes convaincus que, nonobstant l'importance de la recherche et du développement proprement dits, l'innovation et la diffusion de la technologie sont, elles aussi, extrêmement importantes. Si l'on insiste exclusivement sur la recherche et le développement et qu'on néglige la diffusion et l'innovation, qui ne font pas partie de la recherche et du développement proprement dits, on risque de rater des occasions. Comme vous le savez, on a beaucoup insisté là-dessus et on en a beaucoup parlé dans d'autres études. Nous n'en avons donc pas parlé dans celle-ci.

Votre question me fait penser à une considération dont nous sommes de plus en plus conscients; nous devrions, périodiquement, rassembler nos études et les publier toutes ensemble. Pour le moment, nous publions un rapport annuel, qui porte sur la conjoncture économique en général et sur certains sujets qu'on nous a chargés d'étudier. Nous avons fait une étude sur le financement, qui est plutôt isolée. Et nous en avons fait une sur le marché du travail.

Il serait utile, je crois, de rassembler toutes ces études et de les publier dans un seul volume. Vous pourriez le consulter. Vous auriez les renseignements précis que vous avez demandés. Je crois qu'il serait aussi utile pour tout le monde si nous faisons un effort en ce sens.

M. Siddon: Puis-je poser une question?

Le président: Vous avez déjà pris 17 minutes.

M. Siddon: Je serais très, très bref, monsieur le président.

Le président: D'accord, à moins que M. Keeper . . . il est presque 12h30 et M. McGrath . . .

M. Siddon: Je veux simplement revenir sur l'exemple cité par M. Slater. Il a parlé de faire le choix entre subventionner les forages pétroliers en haute mer et augmenter les subventions accordées aux petites entreprises. Le Conseil économique pourrait-il analyser les coûts et les bénéfices de ces deux possibilités, déterminer laquelle des deux sera la plus avanta-

[Texte]

make their decision from a basis of knowledge, rather than deciding things because of political pressure.

Mr. Slater: Two quick answers: First, we have an energy study underway, and it will have some cost-benefit analysis for a variety of things, all the way from oil sands, heavy oil, etc.

Secondly, there has customarily been a dividing line between our work and others. From the earliest days of the council, it has operated in the first instance by putting its recommendations out in the public rather than having them internally. That is still the basis on which we operate, always having done that, though being willing to appear, brief, discuss, argue, etc., etc.

Mr. Siddon: Thank you. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Keeper.

Mr. Keeper: I understand that you earlier defined full employment as 6% or 8%. Is that . . .

Mr. Slater: No, I did not. What I did, Mr. Keeper, was say that how you define unemployment is really a function of a lot of institutional things, demographic things and so on, and that things are changing. What we say is that the 6% to 8% range, along with the other things we have specified, looks a fair bit nearer a sensible employment target than what we have got and what is in any projection to this point. But I also said that it is our view that with institutional changes and so on it ought to be possible over the medium term to aim at something better than that.

• 1220

Mr. Keeper: So you are talking about aiming at 6% or 8% . . .

Mr. Slater: For the next four or five years.

Mr. Keeper: —for the next four or five years.

Mr. Slater: Yes.

Mr. Keeper: Would one of the impediments to aiming at a lower rate of unemployment be the costs of reaching a lower level of unemployment? Why cannot we aim for 4% or 2%?

Mr. Slater: It is not just a question of aiming for the unemployment numbers, but also of course what else you are trying to do.

In the first place, in an economy that has a tremendous amount of turnover and change, seasonal and so on, you are always going to have some average level of turnover of unemployment, 2% or 3% maybe. It could be 4%, depending on how effectively your labour market institutions work.

Then you have another block of what you might call structural unemployment where you have major mismatches, where you have unemployment problems that have existed for a long time and have social roots. Changing that situation

[Traduction]

geuse, formuler une recommandation et la soumettre au Cabinet? Les politiciens seraient donc en mesure de prendre une décision éclairée, plutôt que de se soumettre à des pressions politiques.

M. Slater: Deux réponses très courtes: d'abord, nous avons entrepris une étude sur l'énergie, qui comportera des analyses coût-bénéfice de toute une gamme d'opérations; les sables bitumineux, l'huile lourde, etc.

Deuxièmement, il faut faire la distinction entre les études que nous faisons et les études faites par d'autres. Le Conseil a, depuis le début, publié ses recommandations; celles-ci ne sont pas réservées à l'usage du gouvernement. Nous avons toujours fonctionné ainsi; nous avons toujours été prêts à comparaître, à renseigner, à discuter, etc., etc.,

M. Siddon: Merci. Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Keeper.

M. Keeper: Je crois vous avoir entendu dire que le plein emploi se situe entre 6 et 8 p. 100. Ou est-ce que . . .

M. Slater: Non, ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai dit, monsieur Keeper, que la définition du plein emploi varie selon de nombreux facteurs—des considérations institutionnelles, la situation démographique, etc., et que la conjoncture est en train de changer. Nous disons que, compte tenu des facteurs que nous avons cités, qu'un taux de chômage d'entre 6 et 8 p. 100 est beaucoup plus raisonnable que ce que nous avons en ce moment et beaucoup plus raisonnable que les prévisions que nous avons eues jusqu'ici. Mais j'ai dit également que, si certains changements institutionnels sont effectués, il devrait être possible à moyen terme de se fixer un objectif un peu plus ambitieux.

M. Keeper: Il s'agirait donc de viser un taux de chômage d'entre 6 et 8 p. 100 . . .

M. Slater: Pour les quatre ou cinq prochaines années.

M. Keeper: . . . pour les quatre ou cinq prochaines années.

M. Slater: Oui.

M. Keeper: Est-il possible que le coût nous empêche d'atteindre cet objectif? Pourquoi ne pas viser 4 ou 2 p. 100?

M. Slater: Il n'y a pas que le chômage; il faut tenir compte d'autres éléments.

D'abord, dans une économie où il y a beaucoup de changement et de roulement, saisonnier et autres, il y aura toujours un peu de chômage entre 2 et 3 p. 100. Il pourrait aller jusqu'à 4 p. 100 selon l'efficacité du marché du travail.

Il y a aussi ce qu'on appelle le chômage structurel: des incompatibilités, des problèmes de chômage qui existent depuis longtemps et qui ont des origines sociales. Pour régler ce genre de problèmes, il faut faire un effort soutenu sur de nombreuses

[Text]

takes major effort over extended periods of time. You do have in Newfoundland a lot of people with deep roots in the outport community. You get a lot of unemployment that is long-lasting there, and it is going to take a long time to get that changed. It is a big and major effort. In northern Saskatchewan and northern Manitoba . . . you have hundreds of thousands—it is more than tens of thousands—of people who have had an enormously difficult unemployment problem for a very long period of time. It is going to take a lot of time to get that changed.

So you are going to have an element of structural unemployment. Now, the stronger your programs to deal with that, the better off you are going to be; but as you know, it takes big outlays for extended periods of time to make a real difference.

Mr. Keeper: For example, in cities like Winnipeg, where I come from, there are obviously very high levels of unemployment today, particularly in the inner city. Is there not a cost as well to our allowing this unemployment to continue? Is there not a cost that would be associated with tolerating too much unemployment, and how do you see the trade-offs with that?

Mr. Slater: I think our position is really pretty firm on this. Yes, there are costs, and the costs are high. Indeed, in thinking about a set of targets for this economy, our council, frankly, has taken the position that the measured unemployment rates up in the 11%, give or take a little, as a prospect for the next five years is an unacceptable performance, in part because the costs are really so high, and we feel that major efforts should be made to get down below that. But as you can appreciate, we have such a body of, if you like, discouraged workers and so on in this country at this point that even if we can get economic growth up quite a bit more rapidly and job creation up a bit more rapidly the unemployment rate will not go down as rapidly as the employment goes up.

Mr. Keeper: On page 11 of your brief you mention the ratio between \$12 billion being spent on unemployment insurance benefits and \$1 billion being spent on job creation and training. I am wondering if those figures do not suggest to you that we should be spending a great deal more at this point on job creation than we are presently. Presumably, if we spent more on job creation there would be fewer people who would be drawing unemployment insurance.

• 1225

Mr. Slater: We have certainly come down on that side of things. We know it is not easy and for people who have . . . Everybody who is drawing unemployment insurance has, after all, built up entitlements, and, quite rightly, when they become unemployed they expect to draw on those entitlements. It is true that you get regionally extended benefits and things of that sort, so that they are payments more than entitlements. But we really do think we ought to be able to do better for the money than we are now doing.

Mr. Keeper: On page 9 you make some comments with regard to incomes and what you describe as a light-handed incomes policy; you mention, toward the end of that paragraph, that:

[Translation]

années. Il y a, à Terre-Neuve, beaucoup de gens qui ont leurs racines dans des petits villages de pêche. Il y a, dans ces villages, beaucoup de chômage structurel; il faudrait beaucoup de temps pour régler le problème. Il faut vraiment un effort soutenu. Dans le nord de la Saskatchewan et du Manitoba, il y a des centaines de milliers de personnes, il ne s'agit plus de dizaines de milliers, et qui ont énormément de difficultés à trouver un emploi et ceci depuis longtemps. Il faudrait beaucoup de temps pour redresser la situation.

Il faut donc tenir compte du chômage structurel. Plus les programmes seront vigoureux, mieux ce sera; mais, comme vous le savez, il faut beaucoup dépenser sur une période prolongée pour produire des résultats.

M. Keeper: Dans des villes comme Winnipeg, d'où je viens, il y a énormément de chômage, surtout dans le centre-ville. Si l'on permet que le chômage persiste, n'y aurait-il pas aussi certains coûts? Le chômage excessif n'entraînera-t-il pas, lui aussi, certains coûts? Comment choisir entre les deux?

M. Slater: Notre position à ce sujet est claire. Oui, il y a des coûts, et les coûts sont élevés. En ce qui concerne les cibles qu'on pourrait se fixer, le conseil est d'avis qu'un taux de chômage d'environ 11 p. 100 pour les cinq années à venir est inacceptable, en partie à cause des coûts, qui sont très élevés; nous croyons qu'il y a lieu de faire des efforts considérables pour réduire ce chiffre. Mais il y a, au Canada, tellement de travailleurs qui sont découragés que, même si nous réussissons à augmenter un peu la croissance et créer des emplois un peu plus rapidement qu'on ne le fait en ce moment, le taux de chômage ne diminuera pas au même rythme.

M. Keeper: À la page 11 de votre mémoire, vous parlez du rapport entre les 12 milliards qu'on consacre aux prestations d'assurance-chômage et au milliard qu'on consacre à la création d'emplois et à la formation. Ces chiffres ne démontrent-ils pas qu'il faudrait insister davantage sur la création d'emplois? On peut supposer que, si on augmentait les subventions à la création d'emplois, le nombre de personnes touchant des prestations d'assurance-chômage diminuerait en conséquence.

M. Slater: C'est certainement là la position que nous avons adoptée. Nous savons que ce n'est pas facile et que, pour ceux qui ont . . . Tous ceux qui touchent des prestations d'assurance-chômage ont, après tout, acquis certains droits et ils entendent, à juste titre, s'en prévaloir lorsqu'ils perdent leur emploi. Dans certaines régions, évidemment, la période pendant laquelle on peut toucher des prestations peut être prolongée, si bien que les prestations dépassent les cotisations. Mais nous croyons qu'il doit être possible d'accroître le rendement.

M. Keeper: À la page 9, vous faites des observations concernant les revenus et vous dites que la politique en la matière n'est pas très interventionniste; vous dites, vers la fin du paragraphe, que:

[Texte]

... any mechanism to monitor or contain inflation must be built on a consensual basis drawing together the participation of governments, business and labour.

Obviously you would mean here that labour, for example, would have to be involved in a consensual way with regard to any incomes policy. Given the fact that we have heard expressions from the labour movement about the desire for their participation with regard to economic policy, whether that is fiscal, monetary, or industrial strategies—some expression of desire to be involved in the direction of investment in the country—when you speak about a consensual basis, do you take it beyond the notion of just wages, to include fiscal and monetary policy and industrial strategies? I ask that question because it would seem to me that if you are going to get labour involved in incomes policy you are going to have to have them involved in economic policy.

Mr. Slater: In this particular paragraph we are referring to the incomes policy. The focus is on what I consider to be a necessary but not sufficient change. We really do have to find some way to improve the inflation-unemployment trade-off in this country. If we could do that, it opens up all sorts of possibilities of doing other things. I think if you try to do everything in a single agency that will not work. So our notion here is that doing better on the inflation-unemployment trade-off will only be accomplished if in fact there is a recognition and support of the things by the public.

It will not be good enough to have a government monitoring agency telling us what the truth is about this, that, and the next thing. Unless you have the private sector, including labour itself, convinced that the interpretations of what is going on in inflation, what is going on in unemployment, etc., etc., are believable... —unless you have that, you will not have the basis for our improving that inflation-unemployment trade-off.

So whatever job Statistics Canada does, whatever job ministers or House committees may do and so on, it is going to be essential, in our view, that there be out there in the media, the business community, and the labour community, if you like, a kind of confident view about what is going on and how to interpret things, or you will not get the public support.

Mr. Keeper: In view of this need for a better way to trade off between inflation and unemployment, do you not think it is probably necessary to even go beyond having a believable sort of balance sheet about what is happening, that people would also want to have some say about the desirability of the direction that we are taking in the economy? Therefore, it raises the whole question of industrial strategy and who participates in the making of the economic strategies for the country. In other words, are you prepared to recommend that labour be involved in the development of economic policy in the country?

• 1230

Mr. Slater: Well, I think the answer is yes, yes, yes, in a variety of ways and places. If I could wish for one thing, it would be more active participation once again of the labour movement in the Economic Council of Canada. We were put

[Traduction]

... un mécanisme par lequel on cherche à contrôler ou à limiter l'inflation doit faire l'objet d'une entente entre les gouvernements, le secteur privé et les travailleurs.

Cela signifie donc qu'une politique touchant les revenus doit être approuvée, par exemple, par les travailleurs. Or, les dirigeants syndicaux ont exprimé le désir de participer à l'élaboration des politiques économiques, fiscales, monétaires et industrielles et à l'orientation de l'investissement au Canada. Lorsque vous parlez d'entente, est-ce que vous vous limitez au salaire ou est-ce que vous parlez aussi des politiques fiscales et monétaires et des stratégies industrielles? Si je vous pose la question, c'est que j'ai l'impression que les travailleurs, s'ils participent à l'élaboration d'une politique relative aux revenus, doivent également participer à l'élaboration de la politique économique.

M. Slater: Il s'agit, dans le paragraphe en question, de politiques relatives aux revenus. On insiste sur ce que je considère comme étant un changement nécessaire, mais non pas adéquat. Il faut que nous trouvions le moyen d'équilibrer l'inflation et le chômage. De cela découleraient toutes sortes d'autres possibilités. Si l'on essaie de tout confier à un seul organisme, on ne réussira pas. Pour mieux équilibrer l'inflation et le chômage, il nous faudra une prise de conscience et l'appui du public.

Il ne suffit pas d'avoir un organisme gouvernemental qui se prononce sur toutes sortes de choses. Si le secteur privé, y compris les travailleurs, n'est pas convaincu que nous avons raison en ce qui concerne l'inflation, le chômage, etc., nous n'arriverons pas à mieux équilibrer l'inflation et le chômage.

Peu importe ce que font Statistiques Canada, le Cabinet et les comités de la Chambre, il est essentiel, à notre avis, que les médias, les hommes d'affaires et les travailleurs aient confiance en ce qu'on fait et en notre interprétation de la conjoncture; sinon, on n'aura pas l'appui du public.

M. Keeper: Étant donné qu'il faut trouver le moyen de mieux équilibrer l'inflation et le chômage, ne croyez-vous pas qu'il soit nécessaire d'aller au-delà de ce que nous savons de la situation actuelle? Ne croyez-vous pas que les gens veuillent avoir leur mot à dire sur l'orientation que nous avons prise? Tout cela nous mène, évidemment, à la question de la stratégie industrielle et à la participation à l'élaboration de stratégies économiques pour le Canada. Autrement dit, êtes-vous prêt à recommander que les travailleurs participent à l'élaboration de la politique économique?

M. Slater: Je crois que la réponse est oui, de bien des façons et à bien des endroits. S'il y a une chose que je souhaite, c'est que les syndicats participent davantage, comme ils l'ont fait autrefois, au Conseil économique du Canada. À l'époque de la

[Text]

under a curse in the days of the Anti-Inflation Board, and that curse has not been removed. Frankly, we suffer in many respects for the lack of active labour participation.

Mr. Keeper: So to have an effective economic policy in this country and an effective industrial policy, labour participation is essential.

Mr. Slater: Yes.

The Chairman: Mr. McGrath.

Mr. McGrath: I certainly agree with the last intervention, and I would hope we could bring whatever influence we can bear on the CLC to get back into participation in the Economic Council of Canada. That would be a good start toward some kind of meaningful consensus in this country.

Mr. Slater: It would be enormously helpful. We see a lot of labour people, but it is on planes and in hotels and odd things.

Mr. McGrath: We had Mrs. Carr . . .

Mr. Keeper: I cannot let that kind of comment pass. Obviously labour would participate in the development of economic policy in this country if it felt the participation it was being offered was meaningful.

The Chairman: Mr. McGrath.

Mr. McGrath: Mr. Chairman, we had Mrs. Carr and the CLC before the committee, and I for one have to tell you that I am very concerned over the position taken by the congress before this committee. It certainly does not augur well for any meaningful consensus in this country as long as we stay with the old confrontational, adversarial rhetoric that seems to characterize people who speak for the labour movement in this country—I am not sure it characterizes the labour movement.

I would certainly believe it is absolutely essential that we get labour in this country on board. I know you did not refer to this, but I think one of the differences in the performances of the two economies, the U.S. versus our own, is the fact that I think labour is more onside down there in a consensual way in terms of the way to go about economic recovery. But we have never gotten over the wage controls in this country, which were so unfair to labouring people in the country.

I think that unless we turn the corner in terms of some kind of a social consensus in this country, then I cannot see how we will ever get inflation down and unemployment down. When you talk about 6% to 8% as a meaningful goal, and at the same time predict that inflation is going to go back up to 6%, you know, we are still going to enjoy the worst of both worlds. I think it would be important if we could get the Canadian Labour Congress to start participating in the council, because you are our think-tank. It would be a good start toward some kind of consensus in this country on recovery.

Again, I refer back to the last labour force survey showing a sharp decline in the rate of recovery in the country. You did not address yourself to that question specifically. The fact that we lost 45,000 jobs last month, that we only gained 25,000 full-time jobs, and we only gained 15,000 jobs in the previous month shows to me a very sharp, abrupt halt in the economic

[Translation]

Commission de lutte contre l'inflation, on nous a frappés d'anathème et nous n'avons pas encore été rétablis. J'avoue que l'absence de la participation active des syndicats nous nuit à bien des égards.

M. Keeper: Donc, pour avoir une politique économique et industrielle qui soit efficace, il faut la participation des syndicats.

M. Slater: Oui.

Le président: Monsieur McGrath.

M. McGrath: J'appuie ce qu'on vient de dire et j'espère que nous puissions convaincre le CTC de participer de nouveau au Conseil économique du Canada. Ce serait un bon début.

M. Slater: Ce serait très utile. On voit beaucoup de syndicalistes, dans des avions, dans les hôtels, partout.

M. McGrath: Nous avons entendu M^{me} Carr . . .

M. Keeper: Je me dois d'intervenir. Les syndicats veulent bien participer à la formulation d'une politique économique, à condition que sa participation soit réelle.

Le président: Monsieur McGrath.

M. McGrath: Nous avons entendu M^{me} Carr et des représentants du CTC et je dois dire que la position prise par le congrès devant le comité me préoccupe énormément. Si les dirigeants syndicaux persistent à encourager les confrontations et à jouer le rôle d'adversaire, il est peu probable qu'on arrive à s'entendre. C'est typique des dirigeants syndicaux; mais je ne sais pas si c'est typique du mouvement syndical en général.

Je crois qu'il est absolument essentiel que nous convainquions les syndicats de participer. Je sais que vous n'en avez pas parlé, mais je crois que l'une des choses qui nous distinguent des États-Unis, c'est que les syndicats américains appuient davantage les mesures destinées à relancer l'économie. Ici au Canada, nous ne nous sommes jamais remis des contrôles salariaux, qui étaient si injustes envers les travailleurs canadiens.

Si nous n'arrivons pas à nous entendre, nous n'arriverons jamais non plus à réduire l'inflation et le chômage. Vous dites qu'il est raisonnable de viser un taux de chômage d'entre 6 et 8 p. 100, mais vous prévoyez également que l'inflation remontera à 6 p. 100. Nous vivrons donc toujours dans le pire des mondes. Il serait important que le Congrès du travail du Canada participe de nouveau au conseil, car vous êtes nos théoriciens. Pour ce qui est de s'entendre sur des mesures qui permettent de relancer l'économie, ce serait un bon début.

Je reviens encore une fois au dernier sondage sur la main-d'oeuvre, dans lequel on constate que la relance a perdu énormément de terrain. Vous n'en avez pas vraiment parlé. Le mois dernier, nous avons perdu 45 000 emplois, mais nous n'avons gagné que 25 000 emplois à temps plein. Le mois précédent, nous n'en avons gagné que 15 000, ce qui semble

[Texte]

recovery. Is that merely an aberration, or does it indicate a trend?

Mr. Slater: We are inclined to think you have some wobbles, but that the trend is up—and would be, both in output and employment, through the next 15 months.

Ross, is that fair?

Dr. Ross Preston (Director of the Candide Project, Economic Council of Canada): I think you have to be careful when you look at monthly data. In any recovery you are going to have a couple of months where it looks as if you might have some planing of the indicators. It is good to worry a little about it, but I think it is not time to worry a lot about it.

Mr. McGrath: Finally, Mr. Chairman, I would ask Dr. Slater if he had to make a choice, given the limited resources we have in coping with the unemployment problem, between employment tax credits or some other way of approaching unemployment in this country, particularly young people, which would seem to be the preoccupation right now, and rightly so . . . We had the Access program, which has limited wage subsidies; we are talking about a job corps in terms of a conservation program.

• 1235

It seems to me that you could address this problem more directly, more effectively and more economically in terms of the return for your dollar by an employment tax credit. Would you agree with that statement?

Mr. Slater: Well, it will have to be refundable, Mr. McGrath, and it will have to be something on which the employer can get some money as he goes along, not wait until he settles up his tax bills.

You see, the problem with the employment tax credit system is that it is not refundable, the only guys who get any benefit are the guys who are in a taxable income position. It does not do any good for a new business starting up that is not in a taxable position; they cannot get anything out of it at that stage. Also, when do they get the money? If you hire the guy now, you get your pay-off a year April when you settle your tax bill, or something like that. It is an awful long time to wait.

Again, take Mr. St. Germain's case. If you are going to deal with a tax credit and you recognize that the majority of jobs are created in small and medium-sized enterprises, small and medium-sized enterprises have to be able to get their money quickly, have an easy administration of the thing, not a heavy-handed thing with all kinds of form-filling out and that sort of stuff, and it has to be something they can very readily use and get their money promptly.

So if you have a refundable tax credit, then the guy who is not a taxpayer can still get his dough; and if you had a scheme whereby people could get, let us say, an 80% or 85% or 90% advance on the thing, and the only thing left to settle up was the last 10% on their tax bill so they can get their money as they go along rather than wait a year and a half to get it, then

[Traduction]

indiquer que la relance s'est arrêtée brusquement. Est-ce une aberration ou peut-on y voir une tendance?

M. Slater: Il y aura peut-être quelques perturbations, mais, dans les quinze prochains mois, la productivité et l'emploi augmenteront.

Est-ce exact, Ross?

M. Ross Preston (directeur du projet Candide, Conseil économique du Canada): En interprétant des données mensuelles, il faut faire très attention. Dans une période de relance, les indicateurs peuvent, pendant quelques mois, rester inchangés. Il est bon de s'en inquiéter un peu, mais pas trop.

M. McGrath: Étant donné que les fonds que nous pouvons consacrer au problème de chômage sont limités, je voudrais savoir, monsieur le président, ce que M. Slater ferait s'il avait à choisir entre des crédits fiscaux à l'emploi et d'autres moyens de régler le problème du chômage, surtout chez les jeunes, car on semble s'en préoccuper beaucoup en ce moment, et à juste titre . . . Nous avons eu le programme Access, qui a limité les subventions salariales; nous parlons ici d'un programme de maintien d'un groupe d'emplois.

Si l'on veut tirer le meilleur parti possible de l'argent qu'on y dépense, je crois qu'un crédit d'impôt à l'emploi constituerait une solution plus directe, plus efficace et plus économique. Seriez-vous d'accord avec moi sur ce point?

M. Slater: Il faudra alors que cela soit remboursable, monsieur McGrath, et que cela soit remboursable à l'employeur à certaines échéances, sans qu'il ait besoin d'attendre d'avoir réglé ses impôts.

Car voyez-vous, la difficulté avec un système d'un crédit d'impôt à l'emploi, c'est que celui-ci n'est pas remboursable, de sorte que seuls en profitent les gens qui sont imposables. Une entreprise qui vient de se créer n'en a que faire, car elle n'est pas imposable et elle ne peut en retirer à ce stade. Ce qui est également important, c'est de décider à quel moment l'entreprise en bénéficiera: si vous embauchez maintenant quelqu'un, vous recevrez ce versement en avril de l'an prochain, ou à peu près, lorsque vous réglerez vos impôts. Cela paraît bien lointain.

Prenez le cas de M. St. Germain. Si vous accordez un crédit d'impôt, sachant que la majorité des emplois créés le seront dans des entreprises de taille moyenne ou petite, il importe, pour de telles entreprises, de recevoir rapidement cet argent, sans pour autant se perdre dans les tracasseries administratives, avec d'innombrables formules à remplir, par exemple; il faut qu'elles puissent toucher cet argent promptement, sans trop de démarches.

Si vous avez donc un crédit d'impôt remboursable, celui-ci profiterait même à ceux qui ne sont pas contribuables. Et si vous avez un projet qui permet aux gens d'obtenir, sur la somme, une avance de 80 p. 100, 85 ou 90 p. 100, et qu'il ne reste plus que les derniers 10 p. 100 de la feuille d'impôt pour qu'ils puissent toucher ce qui leur revient au fur et à mesure,

[Text]

you might make a difference. But the previous one, Mr. Chrétien's employment tax credit thing, despite his best efforts, became in fact a . . .

Mr. McGrath: But you did not qualify it in your report; you did not carry that qualification when you reiterated your recommendation for an employment tax credit. But I see what you are getting at.

Mr. Slater: Yes. Those are two very important things to keep in mind going that route.

You see, one of the beauties of a voucher system—a number of places a voucher system might be used . . . In fact, it is simple for small and medium-sized business to use, as well as big business. They get their money right away. You get your voucher and you go and cash it; it is bankable. You do not get all tangled up with the calculation of your tax system. It might be better.

Mr. McGrath: I hope the next time you appear before us you will have the CLC back with you.

Mr. Slater: Thank you very much. They have their own priorities, I know.

Mr. St. Germain: Mr. Chairman, I would just like to clarify one point with regard to what Mr. Keeper said.

The Chairman: Yes.

Mr. St. Germain: For this side of the table, as far as I am concerned anyway, the key to recovery in jobs, which I pointed out to Dr. Slater, is confidence and productivity; and productivity is directly related, as far as I am concerned, to a good working relationship with labour. If we do not establish that it is all for naught, because if we do not improve our productivity we are not going to come out of this recession; and if we do, it will just be on the short term with band-aid programs. So I want to clarify our position that we are in favour of seeing you and every other organization work with labour.

The Chairman: Today is not the time when we are going to debate these issues; we are here to listen to the Economic Council.

Mr. St. Germain: I realize that.

The Chairman: But we will debate it very . . .

Mr. St. Germain: I want to just clarify that point.

The Chairman: I guess we are going to have a debate anyway. We are not going to resolve anything today.

Mr. Keeper: Mr. Chairman, since my name has been mentioned in the comment, I would just say that obviously if you want to achieve that goal of having co-operation with labour, then you are going to have to involve labour in a meaningful way in the establishment of economic policies, and that is what has been lacking up until now.

[Translation]

sans avoir à attendre un an et demi, une telle mesure pourrait effectivement avoir des effets, mais en ce qui concerne la précédente, la formule de crédit d'impôt proposée par M. Chrétien, malgré tous les efforts déployés par ce dernier, s'est avérée . . .

M. McGrath: Mais vous n'avez pas précisé cela dans votre rapport, et vous n'avez pas non plus émis cette réserve lorsque vous avez répété votre recommandation pour un crédit d'impôt à l'emploi. Je vois néanmoins ce que vous voulez dire.

M. Slater: Oui, si l'on adopte cette solution, ce sont deux éléments qu'il est très important d'avoir présents à l'esprit.

Voyez-vous, l'un des avantages d'un système de bons . . . un certain nombre d'endroits où ces bons pourraient être utilisés . . . C'est un système simple comme tout, tant pour les grandes entreprises que pour les petites et les moyennes, parce que l'argent leur est immédiatement versé. Vous recevez votre bon, vous l'encaissez, il est négociable en quelque sorte, et vous ne vous embrouillez pas dans le calcul de vos impôts. Ce serait peut-être préférable.

M. McGrath: J'espère que la prochaine fois que comparaitrez devant nous, vous nous amènerez de nouveau le C.T.C.

M. Slater: Merci beaucoup. Le C.T.C., je le sais, a ses propres priorités.

M. St. Germain: Monsieur le président, je tiens à clarifier une question relative aux propos de M. Keeper.

Le président: Très bien.

M. St. Germain: Pour notre parti, en ce qui me concerne en tout cas, la clé de la reprise des emplois, comme je l'ai fait remarquer à M. Slater, c'est la confiance et la productivité. Or, la productivité est directement liée, à mon avis, à de bonnes relations avec la main-d'oeuvre. Si nous ne parvenons pas à faire cela, tout sera vain, car si nous n'améliorons pas la productivité, nous ne nous tirerons pas de cette récession, et si nous y parvenons malgré cela, ce sera du rafistolage provisoire, au moyen d'expédients. Je tiens donc à affirmer clairement que nous voudrions vous voir, vous et toutes les autres organisations, collaborer avec les syndicats.

Le président: Nous n'allons pas discuter aujourd'hui de ces questions; nous sommes réunis pour écouter le Conseil économique.

M. St. Germain: Je le sais bien.

Le président: Mais nous en discuterons très . . .

M. St. Germain: Je voulais simplement mettre les choses au point.

Le président: Nous n'allons rien résoudre aujourd'hui, mais nous allons probablement avoir une discussion sur le sujet.

M. Keeper: Monsieur le président, puisqu'on a mentionné mon nom, je vous signale simplement que, de toute évidence, si vous voulez collaborer avec les syndicats, il faudra que vous les engagiez à participer de façon constructive à l'élaboration de politiques économiques, ce qui ne s'est pas encore vu à ce jour.

[Texte]

The Chairman: This leads me to my next point, if I may. At the steering committee meeting we agreed to have an interim report. A draft of that interim report will be distributed to you late this afternoon or tomorrow. We hope that if we want to say something about productivity in relationship between labour and management and government, we might say something in that. But on Thursday morning our meeting will be to deal with the supplementary estimates, which the House Leaders agreed must be dealt with by committees this week, because I think the term for supplementary estimates is up next Monday.

• 1240

So on Monday morning the meeting will deal with supplementary estimates of the Department of Employment and Immigration. Thursday morning, we do not yet know whether or not we can get the minister at that meeting; if he is not there, we will have senior officials from the department. This does not mean that if the minister comes it will take the place of his appearance at this committee to deal with the issues that are being studied by this committee more specifically.

So on Thursday morning we will deal with the supplementary estimates of Employment and Immigration. You will also get a draft, an interim report, and we will meet again next week and you will get notices from the clerk's office.

I want to conclude by thanking the Economic Council and all the officials who came from the council to be with us today. It certainly was helpful to have their views and to have them answer many of the questions we have been saving up on some of these issues. I want to thank you very much.

Mr. Slater: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: This meeting is adjourned.

[Traduction]

Le président: Voilà qui m'amène à la question suivante, si vous me le permettez, le Comité directeur a décidé de rédiger un rapport provisoire dont le texte vous sera distribué en fin d'après-midi, ou demain. Si nous avons quelque chose à dire sur la productivité et ces rapports avec le syndicat, la direction et le gouvernement, c'est là que nous devrions le faire. Mais notre réunion de jeudi matin portera sur le budget supplémentaire, les présidents de la Chambre ayant décidé que les comités devaient l'étudier cette semaine, car le délai pour celui-ci expire lundi prochain.

Lundi matin, le Comité se penchera donc sur le budget supplémentaire du ministère de l'Emploi et de l'Immigration. Nous ne savons pas encore si le Ministre pourra comparaître jeudi matin, lors de cette réunion, mais en son absence, il déléguerait des hauts fonctionnaires de son ministère. Si le Ministre est en mesure de comparaître ce jour-là, cela ne signifiera pas pour autant qu'il ne reviendra pas devant ce Comité pour traiter des questions qui relèvent plus particulièrement de notre mandat.

Jeudi matin, nous étudierons donc le budget supplémentaire du ministère de l'Emploi et de l'Immigration. Vous recevrez également un projet de rapport provisoire, et nous nous réunirons de nouveau la semaine prochaine; vous en serez avisés par le greffier.

Je termine en remerciant le Conseil économique, en particulier tous ceux qui ont comparu aujourd'hui en son nom. Nous avons été vivement intéressés d'entendre leurs points de vue ainsi que les réponses qu'ils ont données aux nombreuses questions que nous avions préparées sur certains de ces problèmes. Je vous remercie de tout coeur.

M. Slater: Merci, monsieur le président.

Le président: La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Economic Council of Canada:

Mr. David Slater, Chairman;
Mr. Robert Jenness, Project Director—Annual Review;
Mr. Peter Cornell, Director;
Dr. Ross Preston, Director of the Candide Project;
Mr. Patrice de Broucker, Member Annual Review Project.

Du Conseil économique du Canada:

M. DaVid Slater, président;
M. Robert Jenness, directeur de projets—Exposé annuel;
M. Peter Cornell, directeur;
M. Ross Preston, directeur de CANDIDE;
M. Patrice de Broucker, membre du projet portant sur
l'Exposé annuel.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 57

Thursday, November 24, 1983

Chairman: Hon. Warren Allmand

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

Labour, Manpower and Immigration

RESPECTING:

Supplementary Estimates (B) 1983-84
Votes 5b, 10b, 15b and 35b under
EMPLOYMENT and IMMIGRATION

WITNESSES:

(See back cover)

First Session of the

Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 57

Le jeudi 24 novembre 1983

Président: L'hon. Warren Allmand

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent du*

Travail, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

CONCERNANT:

Budget des dépenses supplémentaires (B) 1983-1984
Crédits 5b, 10b, 15b et 35b sous la rubrique
EMPLOI et IMMIGRATION

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Première session de la

trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

STANDING COMMITTEE ON LABOUR,
MANPOWER AND IMMIGRATION

Chairman: Hon. Warren Allmand

Vice-Chairman: Mr. André Bachand

COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL, DE LA
MAIN-D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION

Président: L'hon. Warren Allmand

Vice-président: M. André Bachand

MEMBERS/MEMBRES

Albert Cooper
Jean-Guy Dubois
Raymond Dupont
Dan Heap
Normand Lapointe
Flora MacDonald
Paul-André Massé
Michael Wilson—(10)

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Ursula Appolloni
Rémi Bujold
Alexandre Cyr
Maurice Dionne
Robert Gourd
Bill Jarvis
Cyril Keeper
John Kushner
Dave Rooney
Gerry St. Germain—(10)

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 69(4)(b)

On Wednesday, November 23, 1983:

Flora MacDonald replaced Jim Hawkes;
Michael Wilson replaced James A. McGrath.

Conformément à l'article 69(4)b) du Règlement

Le mercredi 23 novembre 1983:

Flora MacDonald remplace Jim Hawkes;
Michael Wilson remplace James A. McGrath.

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, NOVEMBER 24, 1983
(66)

[Text]

The Standing Committee on Labour, Manpower and Immigration met at 9:38 o'clock a.m., this day, the Chairman, Mr. Warren Allmand, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Allmand, Bachand, Heap and Miss MacDonald.

Alternates present: Messrs. Keeper and St. Germain.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Mr. Kevin Kerr, Researcher.

Witnesses: From Canada Employment and Immigration Commission: Mr. Gaétan Lussier, Deputy Minister/Chairman; Mr. Duncan Campbell, Executive Director, Labour Market Development; Mr. John Edwards, Associate Deputy Minister/Vice-Chairman and Mr. Barry Lind, Director, Outreach.

The Committee proceeded to the consideration of its Order of Reference dated November 3, 1983 relating to the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 1984. (See *Minutes of Proceedings of Thursday, November 24, 1983, Issue No. 57.*)

The Chairman called Votes 5b, 10b, 15b and 35b under EMPLOYMENT and IMMIGRATION.

The witnesses answered questions.

At 10:59 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 24 NOVEMBRE 1983
(66)

[Traduction]

Le Comité permanent du travail, de la main-d'oeuvre et de l'immigration se réunit, ce jour à 9h38, sous la présidence de M. Warren Allmand (président).

Membres du Comité présents: MM. Allmand, Bachand, Heap et M^{lle} MacDonald.

Substituts présents: MM. Keener et St. Germain.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: M. Kevin Kerr, chargé de recherche.

Témoins: De la Commission de l'Emploi et de l'immigration: M. Gaétan Lussier, sous-ministre et président; M. Duncan Campbell, directeur exécutif, Développement du marché du travail; M. John Edwards, sous-ministre associé et vice-président, et M. Barry Lind, directeur, Programme d'extension.

Le Comité entreprend l'étude de son ordre de renvoi du 3 novembre 1983 concernant le budget des dépenses supplémentaire (B) pour l'année financière prenant fin le 31 mars 1984. (Voir *procès-verbaux du jeudi 24 novembre 1983, fascicule n° 57.*)

Le président met en délibération les crédits 5b, 10b, 15b et 35b inscrits sous la rubrique de l'EMPLOI et de l'IMMIGRATION.

Les témoins répondent aux questions.

A 10h59, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Thursday, November 24, 1983

• 0937

The Chairman: Because this committee has only been given the period from 9.30 a.m. to 11.00 a.m. in the time slots that are allocated, I think we should start right away. We have a quorum to hear witnesses and ask questions.

As you know, this meeting was called to deal with the supplementary estimates in the Department of Employment and Immigration. We were only advised of the agreement between the House Leaders to have this meeting on Monday of this week and it was very difficult to make all the proper arrangements.

We had asked the minister to come with his officials. The minister already had an engagement for today but we are going to have him all Tuesday afternoon under our other reference. You will recall that the steering committee had asked the minister to come today or Tuesday, before supplementary estimates were proposed for examination, and so he will be here on Tuesday afternoon at 3.30 p.m., which will give us more time with him in any case. I know that members have a lot of questions with respect to this department and we have the deputy minister, Mr. Lussier; Mr. John Edwards, the Assistant Deputy Minister and Vice-Chairman of the Employment Commission; Duncan Campbell, Executive Director, Labour Market Development; Yvon Charlebois, Executive Director of Unemployment Insurance; Paul Gauvin, Executive Director, Finance and Administration; Mr. Johnston, Director General, Employment Development Branch; Mr. L. Bourgault, Director General, Training and Mr. J. Stewart, Director General, Public Affairs.

I am in the hands of the committee. We could either ask the deputy minister to give us a brief explanation of the supplementary estimates, but if you do not think that is necessary we could proceed immediately to questioning to make the best use of the time.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): If we proceed to questioning, I think the information will come out. If I may, Mr. Chairman, . . .

The Chairman: Sure.

• 0940

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): I would suggest that we proceed to questioning, because time is short. We have looked at the supplementary estimates. I hope that our questions will bring out the information we desire.

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le jeudi 24 novembre 1983

Le président: Étant donné que le Comité ne dispose aujourd'hui, en vertu de la grille horaire, que de la période allant de 9:30 à 11:00, je pense que nous devrions commencer tout de suite. Nous avons le quorum nécessaire pour entendre des témoins et poser des questions.

Comme vous le savez, cette réunion a été convoquée afin que nous puissions examiner le budget supplémentaire du ministère de l'Emploi et de l'Immigration. Ce n'est que lundi de cette semaine que nous avons été avisés de l'accord conclu entre les leaders à la Chambre pour la tenue de cette réunion, il nous a donc été très difficile de faire tous les arrangements nécessaires.

Nous avons demandé au ministre de venir accompagné de ses collaborateurs. Le ministre avait déjà pris des engagements pour aujourd'hui, mais nous l'aurons parmi nous pendant tout l'après-midi de mardi dans le cadre de l'autre partie de notre mandat. Vous vous souviendrez que le Comité directeur avait demandé au ministre de venir aujourd'hui ou mardi, avant que nous ne nous proposons d'examiner le budget supplémentaire. Il sera donc ici mardi après-midi à 15h30, et nous aurons de toute façon plus de temps à passer avec lui à ce moment-là. Je sais que les membres du Comité ont beaucoup de questions à poser au sujet de ce ministère; nous avons parmi nous le sous-ministre, Monsieur Lussier; M. John Edwards, sous-ministre adjoint et vice-président de la commission de l'emploi; Duncan Campbell, directeur exécutif du Développement du travail; Yvon Charlebois, directeur exécutif d'assurance-chômage; Paul Gauvin, directeur exécutif, Finance et administration; M. Johnston, directeur général du Développement de l'emploi; M. L. Bourgault, directeur général de la Formation; et M. J. Stewart, directeur général des Affaires publiques.

C'est au Comité qu'il revient de décider de la façon de procéder. Nous pourrions soit demander au sous-ministre de nous donner une brève explication du budget supplémentaire, soit passer tout de suite aux questions, si vous ne pensez pas qu'un exposé soit nécessaire, afin d'utiliser au mieux le temps qui nous est alloué.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Si nous passons tout de suite aux questions, je pense que les renseignements qui nous intéressent sortiraient. Si vous me permettez, Monsieur le président . . .

Le président: Bien sûr.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Je propose que nous passions tout de suite aux questions, car nous ne disposons pas de beaucoup de temps. Nous avons examiné le budget supplémentaire et j'espère que nos questions permettront de faire ressortir tous les renseignements que nous aimerions avoir.

[Texte]

The Chairman: Fine. If there is no disagreement with the suggestion of Miss MacDonald, that is what we will do. I would also ask for the agreement of the committee for us to discuss all the votes together rather than just discussing Vote 5(b), so there will be a wide-open discussion on these matters. We will proceed immediately. I will ask either Miss MacDonald or Mr. St. Germain to lead off the questioning, and then we will go to the NDP.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Thank you very much, Mr. Chairman. I have noted what you had to say about the minister's attendance. We had been under the impression that he would be here this morning. We regret he is not, because even though he may be attending the next session of the committee Tuesday afternoon, the supplementary estimates will at that time have nevertheless been deemed to have passed. The questions we would raise with him today about these matters would no longer be relevant to the estimates themselves.

The Chairman: That is true, Miss MacDonald. It is unfortunate, but we did our utmost to get him, both I and the clerk. He had other commitments.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Mr. Chairman, I was not in any way casting any aspersions on the efforts you made when I raised that.

The Chairman: I also want to make it clear to the committee that under the new rules, which will still be in effect until this session prorogues, we can make reports on any item. We intend to make a report and we will; so we will be able to say what we wish about estimates and spending programs with each party's representatives on the committee after questioning the minister Tuesday. You may proceed.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Thank you, Mr. Chairman. My questions will focus primarily on the job creation programs.

I welcome the deputy minister, along with his officials. I would first of all like to ask him: In light of the consolidation announced last spring and put into effect in September, could I have some explanation of the program listed in the budget papers last spring and referred to at that time as the Special Employment Initiatives Program, which now seems to be called the Employment Creation Grants and Contribution Program, which seems to be outside the four major programs announced in the consolidation? Am I correct in making that assumption?

Mr. Gaétan Lussier (Deputy Minister, Canada Employment and Immigration Commission): Mr. Chairman, I am sure Miss MacDonald is fully aware of the consolidation taking place and reduction of the 12 programs we had previously into four major streams, . . .

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Yes.

[Traduction]

Le président: Très bien. Si personne ne conteste la proposition de M^{lle} MacDonald, c'est ce que nous ferons. Je demanderai, d'autre part, que le Comité convienne de discuter de tous les crédits en même temps, au lieu de se limiter au crédit 5b), afin que nous puissions avoir une discussion ouverte au sujet de toutes ces questions. Nous allons donc commencer tout de suite. Je demanderai d'abord à M^{lle} MacDonald ou à M. St. Germain de commencer, après quoi, ce sera au tour des Néo-démocrates.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Merci beaucoup, monsieur le président. J'ai pris en note ce que vous avez dit au sujet de la comparution du ministre. Mais nous avons eu l'impression qu'il allait être ici ce matin. Nous regrettons qu'il n'y soit pas, parce que, même s'il sera ici mardi prochain pour la prochaine réunion du Comité, le budget supplémentaire aura vraisemblablement déjà été adopté. Les questions qu'on aurait pu lui poser aujourd'hui au sujet de ces questions ne seront plus pertinentes à ce moment-là.

Le président: Cela est vrai, mademoiselle MacDonald. C'est malheureux, mais le greffier et moi-même avons fait tout notre possible pour qu'il vienne. Il avait d'autres engagements.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur le président, en soulevant ce point, je ne voulais aucunement médire de vos efforts.

Le président: J'aimerais, quant à moi, qu'il soit bien clair qu'en vertu du nouveau règlement, qui restera en vigueur jusqu'à la fin de la session en cours, nous pouvons faire des rapports sur n'importe quoi. Nous comptons préparer un rapport, et c'est ce que nous ferons; les représentants de tous les partis pourront donc, après avoir interrogé le ministre mardi, dire tout ce qu'ils veulent au sujet du budget et des programmes de dépenses. Allez-y.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Merci, monsieur le président. Mes questions porteront principalement sur les programmes de création d'emplois.

J'aimerais tout d'abord souhaiter la bienvenue au sous-ministre et aux hauts fonctionnaires qui l'accompagnent. Ma première question est la suivante: Vu l'intégration annoncée au printemps dernier et effectuée en septembre, pourriez-vous me fournir des explications au sujet du programme annoncé dans le budget au printemps dernier, qui portait alors le titre de Programme des initiatives spéciales pour l'emploi, qui semble maintenant s'appeler Programme de subventions et de contributions pour la création d'emplois et qui ne fait apparemment pas partie des quatre principaux programmes annoncés lors de l'intégration? Ai-je raison?

M. Gaétan Lussier (sous-ministre, Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration): Monsieur le président, je suis certain que M^{lle} MacDonald est tout à fait au courant de l'intégration qui s'opère à l'heure actuelle et de la réduction à quatre des douze programmes que nous avions auparavant . . .

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Oui.

[Text]

Mr. Lussier: —more particularly related to counter-cyclical measures and human resources development and more particularly to youth targetting in the overall picture.

As it relates to employment, what is called "stimulation initiative" is part of the budget presented by the ministers of finance on April 19, 1983, as you indicated. It is a program we are partially administrating. It is globally integrated into the overall job creation program, but it is not part of the so-called "four streams".

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Well, then, Mr. Chairman, through you to the deputy minister: In view of the job creation nature of this program, I would like to know who is responsible for giving approval for projects under this program.

Mr. Lussier: As a criterion related to this program, We are operating within Employment and Immigration Canada, which has responsibility for analysing and presenting projects coming to our attention to the minister for recommendation. It is the responsibility of the minister to approve them. Then our people at the regional levels . . .

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Excuse me. What other ministers?

Mr. Lussier: Pardon me?

• 0945

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): You say it is the responsibility "for the other ministers."

Mr. Lussier: No, I said "for our minister", for Mr. Roberts. All projects coming to our attention are put into what is called the secretariat and are directed to the minister for his consideration.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): My understanding of what the Minister of Finance said last spring about this particular program, which is now called the Employment Creation Grants and Contribution Program, is that some \$150 million had been allocated to it over a period of two years. I want to know, since we as members of Parliament are not as informed about that program as we are about the programs under the consolidation, what criteria projects have to meet in this special Employment Creation Grants Program.

What I am trying to get at, Mr. Deputy Minister, is where do members of Parliament fit into this? We know what is going on with the consolidation group, but we do not know anything about this. I want to know who is making the decision, what the criteria are, how members of Parliament ever find out about it, what kind of input they have.

Mr. Lussier: With your permission, Mr. Chairman, I would like to ask Duncan Campbell to go into much more detail in answer to Miss MacDonald's question.

The Chairman: That is quite in order.

[Translation]

M. Lussier: . . . axés principalement sur des mesures anticycliques et sur le développement des ressources humaines, et visant plus particulièrement les jeunes.

Pour ce qui est de l'emploi, les «initiatives de stimulation» sont prévues au budget qui a été présenté par les ministres des Finances le 19 avril 1983, comme vous venez de le dire. Il s'agit d'un programme que nous administrons en partie. Il est intégré au programme d'ensemble de création d'emplois, mais il ne fait pas partie des «quatre gros».

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur le président, vu la nature de ce programme de création d'emplois, j'aimerais savoir qui est responsable de l'approbation des projets entrepris en vertu de ce programme.

M. Lussier: Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration est chargé d'analyser et de présenter au ministre les projets qui nous sont soumis. C'est au ministre qu'il revient, en dernier lieu, de les approuver. Après quoi, nos employés, au niveau régional . . .

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Excusez-moi. Quels autres ministres?

M. Lussier: Pardon?

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Vous avez dit que c'était la responsabilité «des autres ministres».

M. Lussier: Non, j'ai dit «pour notre ministre», c'est-à-dire pour M. Roberts. Tous les projets qui nous sont soumis sont envoyés à ce qu'on appelle le secrétariat, et ils sont ensuite soumis au ministre pour qu'il les examine.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): D'après ce que j'ai compris de ce qu'a dit le ministre des Finances au printemps dernier au sujet de ce programme, qui s'appelle maintenant Programme de subventions et de contributions pour la création d'emploi, c'est que quelque 150 millions de dollars lui avaient été attribués pour une période de deux ans. Puisqu'en tant que députés nous ne sommes pas aussi bien renseignés au sujet de ce programme qu'au sujet de ceux prévus dans le cadre de l'intégration, j'aimerais savoir quels critères les projets doivent satisfaire dans le cadre de ce Programme de subventions pour la création d'emploi.

Voici, monsieur le sous-ministre, ce à quoi j'aimerais en venir: où interviennent les députés dans tout cela? Nous savons ce qui se passe avec le groupe d'intégration, mais nous ne savons rien à ce sujet. J'aimerais savoir qui prend les décisions, quels sont les critères, comment les députés peuvent se renseigner au sujet de ces programmes et quelle participation ils peuvent avoir.

M. Lussier: Avec votre permission, monsieur le président, je demanderai à Duncan Campbell d'entrer un peu plus dans les détails pour répondre à la question de M^{lle} MacDonald.

Le président: Très bien.

[Texte]

Mr. Duncan Campbell (Executive Director, Labour Market Development, Canada Employment and Immigration Commission): There were, I believe, two parts to the question, one relating to the criteria and the other relating to the approval process. The purpose, as outlined in the budget paper, was to increase spending on localized employment intensive projects under existing government construction and other programs. The projects, of course, must all fit those criteria. There are terms and conditions, which are laid out in some detail, that the projects must also meet. Under the \$150 million initiative that was announced in the budget, there are expenditures carried on by some 15 departments of the federal government currently, and a portion of that \$150 million is expended through the CEIC and is thus recorded in the supplementary estimates here.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Mr. Chairman, what I would very much like to have is information about this program—if it is not available today, perhaps it could be made available to members of the committee—showing how much of it has been spent to date. I would like to get a provincial breakdown of that. Also, I would like to see how many jobs it has created. Is it possible to get that information?

Mr. Lussier: Yes.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): You cannot just nod.

The Chairman: The deputy minister has said yes to Miss MacDonald. May I, as chairman of the committee, ask the deputy minister if he could see that this information is provided to the clerk of the committee for distribution to all members. Is that acceptable, Miss MacDonald?

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Yes. Just one final question in this particular field, Mr. Chairman. I would like to know how a member of Parliament would ever find out that such a project had been decided upon to go into effect in his or her particular riding.

Mr. Lussier: Okay. We will make sure, Mr. Chairman, to include in . . .

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Could you answer that particular question now?

Mr. Lussier: Mr. Campbell.

Mr. D. Campbell: If I could respond, I think the brief answer is that a member of Parliament might in fact not be aware that a project of that kind was being carried out in the constituency. If, for instance, under that \$150 million initiative funds were being utilized, let us say, to extend an airport runway or something of that kind, it would appear just like any

[Traduction]

M. Duncan Campbell (directeur administratif, Développement du marché du travail, Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration): Si j'ai bien compris, votre question comportait deux volets, le premier concernant les critères et l'autre, le processus d'approbation. L'objet de ce programme, comme l'explique la documentation déposée avec le budget, c'est d'augmenter les dépenses consacrées à des projets localisés à forte demande en main-d'oeuvre entrepris dans le cadre de programmes gouvernementaux de construction et d'autres déjà existants. Ces projets doivent, bien sûr, se conformer à tous ces critères. Il y a certaines clauses et conditions, qui sont expliquées en détail, auxquelles doivent également se conformer les projets. En vertu de cette initiative de 150 millions de dollars annoncée dans le budget, il est prévu que quelque 15 ministères fédéraux effectuent des dépenses et qu'une partie de ces 150 millions de dollars sera dépensée par l'intermédiaire de la Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration, partie qui figure donc dans le budget supplémentaire.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur le président, ce que j'aimerais beaucoup qu'on me fournisse, c'est des renseignements au sujet de ce programme et si ces renseignements ne peuvent nous être communiqués aujourd'hui, on pourrait peut-être les fournir un peu plus tard aux membres du Comité, expliquant quelle part de cet argent a été dépensée à ce jour. J'aimerais également avoir une ventilation de ces dépenses par province, et j'aimerais qu'on me dise combien d'emplois ont été créés grâce à ce programme. Serait-il possible de nous fournir ces renseignements?

M. Lussier: Oui.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Un signe de tête ne suffit pas.

Le président: Le sous-ministre a répondu affirmativement à la question de M^{lle} MacDonald. En tant que président du Comité, je me permettrai de demander au sous-ministre de veiller à ce que ces renseignements soient fournis au greffier du Comité afin que celui-ci puisse les distribuer à tous les membres. Cela vous satisfait-il, mademoiselle MacDonald?

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Oui. J'ai une dernière question à poser là-dessus, monsieur le président. J'aimerais savoir comment un député serait mis au courant du fait que pareil programme doit être entrepris dans sa circonscription.

M. Lussier: Très bien. Nous ferons le nécessaire, monsieur le président, pour inclure dans . . .

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Pourriez-vous répondre tout de suite à cette question?

M. Lussier: Monsieur Campbell.

M. D. Campbell: Si vous me permettez de répondre, je dirais qu'il se pourrait très bien qu'un député ne soit pas au courant qu'un programme de ce genre a été entrepris dans sa circonscription. Si par exemple, en vertu de cette initiative de 150 millions de dollars, des fonds étaient utilisés pour prolonger une piste d'aéroport ou quelque chose de ce genre, on ne saurait pas forcément qu'il s'agit d'un projet spécial.

[Text]

extension of an airport runway, rather than as a special project of some sort.

• 0950

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): I know my colleague would like just to have a supplementary on this. I do not quite know how my time is going, but . . .

The Chairman: About three minutes.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): I would say that one of the things a number of us have tried to do with regard to the job creation programs is when we get information on them we contact our mayors, our Reeves, our counselors to try to inform them. If we do not know anything about programs, how can we be part of the system? I think your programs therefore fall down as a result of that. I offer that not as petty criticism; I offer it in a constructive manner.

The Chairman: Do you have any response?

Mr. Lussier: I would like, Mr. Chairman, through you to Miss MacDonald, to indicate that I would be certainly personally feeling sorry if as it relates to the direct job creation program the criteria that we have put are not available because I thought we had made specific efforts to ensure a wide distribution of all the criteria and terms and conditions of the job creation programs available to everyone, in our four programs certainly, and to capacity. I hope, in fact, you have that information with you.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): I do not have any problem with those programs, although I hope to get back later to tell you some of the shortcomings at the operational end in the programs under the consolidation; but I knew nothing about this particular one, and therefore I could not do anything about it.

The Chairman: Mr. St. Germain, you have a supplementary, which is part of Miss MacDonald's time.

Mr. St. Germain: That is right.

I may have missed it, but have you given the exact figures of how much has been given out under this program and where?

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): No. He has heard that and . . .

Mr. St. Germain: You are going to get them?

Mr. D. Campbell: That was requested and we will be able to provide that. The material I have suggests that approvals to date out of the \$150 million run to about \$138 million, but I cannot at this moment tell you exactly how much has been actually expended.

Mr. St. Germain: Nor where?

Mr. D. Campbell: No.

Mr. St. Germain: Okay . . .

[Translation]

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Je sais que mon collègue aimerait poser une question supplémentaire à ce même sujet. Je ne sais combien de temps il me reste, mais . . .

Le président: Environ trois minutes.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): J'aimerais dire qu'un certain nombre d'entre nous ont essayé de faire quelque chose en ce qui concerne les programmes de création d'emplois: lorsque nous obtenons des renseignements à leur sujet, nous communiquons avec nos maires et avec nos conseillers municipaux pour les en informer. Si nous ne savons rien au sujet de ces programmes, comment pouvons-nous y participer? C'est là, il me semble, l'une des failles de vos programmes. Je ne dis pas cela pour vous lancer une pointe, mais plutôt pour vous soumettre une critique constructive.

Le président: Voulez-vous répondre?

M. Lussier: Monsieur le président, j'aimerais dire à M^{lle} MacDonald que je serais personnellement navré si les critères applicables dans le contexte des programmes directs de création d'emplois n'ont pas été suffisamment diffusés, car j'avais l'impression que nous avons justement déployé des efforts tout particuliers en vue d'assurer une bonne distribution de tous les critères et de toutes les conditions et possibilités de ces quatre programmes. J'espère que vous disposez de ces renseignements.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Ces programmes ne me posent aucun problème, mais j'espère pouvoir revenir tout à l'heure sur un certain nombre de lacunes opérationnelles qui existent dans les programmes prévus dans le cadre de l'intégration. Quoi qu'il en soit, je ne savais rien au sujet de ce programme en particulier, et je n'ai donc rien pu faire.

Le président: Monsieur St. Germain, vous avez une question supplémentaire, qui sera comprise dans la période de temps allouée à M^{lle} MacDonald.

M. St. Germain: Bien.

Je n'ai peut-être pas entendu, mais avez-vous dit exactement combien d'argent a été distribué en vertu de ce programme et où?

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Non. Il a entendu cela et . . .

M. St. Germain: Vous allez les obtenir?

M. D. Campbell: C'est ce qu'on nous a demandé, et nous pourrions vous les fournir. La documentation que j'ai sous la main précise qu'à ce jour des dépenses auraient été approuvées pour 138 des 150 millions de dollars, mais je ne saurais vous dire exactement quelle part de cet argent a en fait été dépensée.

M. St. Germain: Ni où?

M. D. Campbell: Non.

M. St. Germain: Très bien . . .

[Texte]

Mr. Lussier: We would be able, though, today . . .

Mr. St. Germain: Mr. Chairman, further to . . . I am sorry.

Mr. Lussier:—just to tell you that there has been—and we do not have the other element, and that is why we will have to get back by province; but by project, we have 844 projects with 15 federal departments that have been approved corresponding to the \$138 million that has been committed.

Mr. St. Germain: May I ask in regard to this if it is a policy in the department, in the ministry, that these types of programs should be developed that have the exclusivity of being controlled by the ministry and the minister?

Mr. Lussier: I must admit that I am not sure I understand your question properly, Mr. St. Germain.

Mr. St. Germain: In building your programs, is the ministry's policy at this time to have programs such as this that have the exclusiveness of only being dispensed or being handled by the minister and the ministry as opposed to the entire House of Commons—like, all members of Parliament—in the planning stages?

Mr. Lussier: Duncan, do you want to give an answer to that?

Mr. D. Campbell: I am afraid I am having some difficulties, too.

Mr. St. Germain: What I am trying to say, Mr. Chairman, is: Is it a policy that when they are developing programs there should be certain programs developed for the exclusive use of the minister and the ministry as opposed . . . ? For the Canada Works program we have access; we all have access to it. This appears to be a program that is designed exclusively for the use of the minister and ministry where he sees fit.

What I am asking is: Is it long-range policy to develop programs such as this with the exclusiveness—which is an exclusive situation as far as I am concerned.

The Chairman: You are comparing it with the Canada Works and Summer Youth, where the member of Parliament is more closely involved, and you want to know what is the traditional . . .

Mr. St. Germain: That is right. I want to know what the policy of the ministry is now, Mr. Chairman, if the deputy minister or one of his people have the option . . .

Mr. Lussier: On this question, what you are referring to, for example, in comparison to Canada Works is a fact. Canada Works has been designed to be allocated on a constituency basis. But other elements of the Direct Job Creation Program, such as career access, have a design of not being targeted on a specific geographic area, but being accessible to all Canadians and to—that is for sure—our various CC offices across the country.

[Traduction]

M. Lussier: Nous pourrions le faire, mais aujourd'hui . . .

M. St. Germain: Monsieur le président, pour poursuivre . . . Excusez-moi.

M. Lussier: . . . j'aimerais tout simplement vous dire qu'il y a eu . . . Mais nous n'avons pas l'autre élément, c'est pourquoi nous ne pouvons pas tout de suite vous donner une ventilation par province. Mais par projet, 844 projets avec 15 ministères fédéraux différents ont été approuvés, et ces projets comptent pour les 138 millions de dollars qui ont été engagés.

M. St. Germain: Pourriez-vous me dire si c'est la politique du ministère d'élaborer des programmes exclusivement contrôlés par le ministère et le ministre?

M. Lussier: Monsieur St. Germain, je dois avouer ne pas avoir très bien compris votre question.

M. St. Germain: Dans l'élaboration de vos programmes, la politique actuelle du ministère est-elle de concevoir des programmes de ce genre, organisés ou administrés exclusivement par le ministre et par le ministère au lieu de l'être par la Chambre des communes, c'est-à-dire l'ensemble des députés, ce à l'étape de la planification?

M. Lussier: Duncan, pourriez-vous répondre à cette question.

M. D. Campbell: Je crains de ne pas avoir compris moi non plus.

M. St. Germain: Ce que j'essaie de dire, monsieur le président, c'est ceci: Lorsque vous élaborer vos programmes, la politique veut-elle que certains soient élaborés pour l'usage exclusif du ministre et du ministère par opposition à . . . ? Nous avons tous, par exemple, accès au programme Canada au travail. Il semble s'agir ici d'un programme conçu de façon à être utilisé exclusivement par le ministre et par le ministère lorsque bon leur semble.

Voici ce que j'essaie de savoir: Votre politique à long terme vise-t-elle à élaborer des programmes comme celui-ci, exclusifs . . . où il existe une certaine situation d'exclusivité d'après mon interprétation des choses.

Le président: Vous comparez ce programme avec le programme Canada au travail et le programme d'emplois d'été pour les étudiants, auxquels participent plus activement les députés, et vous aimeriez savoir quel est le modèle traditionnel . . .

M. St. Germain: C'est exact. Monsieur le président, j'aimerais savoir quelle est l'actuelle politique du ministère, et si le sous-ministre ou l'un de ses collaborateurs a la possibilité . . .

M. Lussier: Ce que vous avez souligné, en comparant ce programme avec le programme Canada au travail, est tout à fait exact. Le programme Canada au travail a été conçu de façon à être appliqué selon une formule axée sur les circonscriptions. Mais d'autres éléments du Programme de création directe d'emplois, comme par exemple l'accès aux carrières, n'ont pas été conçus en fonction des besoins de certaines régions géographiques données, mais plutôt de façon à être

[Text]

So in the list of job creation programs that we have—for example, job four—it corresponds to an area where there is a definite need. In that sense, if I understand your questions, there are certain streams of the Direct Job Creation Program that are on a location basis, such as Canada Works. But others are much more general in nature and correspond to the needs as they correspond to the terms and conditions of those programs in a direct way. So in that sense programs such as career access would be administered through the ministry, to use your term—the ministry and the Minister of Employment and Immigration.

The Chairman: Mr. St. Germain, I am going to put you on the list. You are getting a bit distant from it and the time for Miss MacDonald has expired.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): I thank you, Mr. Chairman. I just hope I have the opportunity to come back on to the four programs under the consolidation program because there are some comments that I think I can make to the deputy minister, which will show some of the difficulties being encountered at the constituency level.

The Chairman: Yes. There are not too many of us, and I am sure we will have a chance to get back to you.

Mr. Keeper.

Mr. Keeper: Yes. Thank you, Mr. Chairman.

I wanted to ask some questions around the whole question of employment and employment services as it affects recent immigrant groups. I am thinking about Spanish-speaking groups such as the Chileans, Phillipine people, and Vietnamese people. My experience in Winnipeg at least tells me there is a very high level of unemployment among these people. For example, I think the Manitoba government did a survey last summer which indicated something like 32% unemployment among immigrant groups. I think it was Polish, East European, and southeast Asian groups. I am wondering if you have any plans or if you are doing anything that deals with this employment situation among these groups?

Mr. Lussier: Well, Mr. Chairman, in a general manner, all Canadians or newly-introduced Canadians who correspond to the criteria under which our Direct Job Creation Program applies are eligible. If I understand correctly, Mr. Keeper, your question is related to the problem we have also noticed in our department, the problem related to the integration of recently-arrived immigrants into our Canadian society. It is for this reason that our minister, Mr. John Roberts, has been asking us to enter presently into a major consultative process with the provinces and with the NGOs, in order to see what elements of our existing program for immigration settlement

[Translation]

accessibles à tous les Canadiens et certainement à tous nos bureaux éparpillés partout dans le pays.

• 0955

Ainsi, dans la liste des programmes de création d'emplois que nous avons—par exemple, le numéro 4—il correspond à une région où il existe un besoin bien précis. Dans ce sens, si j'ai bien compris vos questions, il existe certains éléments de ce Programme de création directe d'emplois qui sont axés sur les besoins particuliers des régions, comme c'est le cas, par exemple, du Programme le Canada au travail. Mais d'autres programmes sont d'une nature plus générale et correspondent plus directement. Dans ce sens, donc, les programmes comme celui de l'accès aux carrières seraient administrés par le ministère, pour reprendre les termes que vous avez utilisés—le ministère et le ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Le président: Monsieur St. Germain, je vais inscrire votre nom sur la liste. Vous êtes en train de vous éloigner un peu de la question et la période de temps allouée à M^{lle} MacDonald a expiré.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Je vous remercie, monsieur le président. J'espère seulement pouvoir revenir sur les quatre programmes prévus en vertu du programme d'intégration, car j'aimerais faire un certain nombre de commentaires au sous-ministre, pour lui exposer certaines des difficultés que l'on rencontre au niveau des circonscriptions.

Le président: Oui. Nous ne sommes pas très nombreux, et je suis certain que vous pourrez avoir de nouveau la parole.

Monsieur Keeper.

M. Keeper: Oui. Merci, monsieur le président.

J'aimerais vous poser quelques questions concernant l'emploi et les services d'emploi tels qu'ils s'appliquent aux récents immigrants. Je songe notamment aux immigrants hispanophones, comme les Chiliens et les Phillipins, ainsi qu'aux Vietnamiens. L'expérience que j'ai accumulée à Winnipeg m'a révélé qu'il existe un niveau de chômage très élevé parmi ces gens. Il me semble d'ailleurs que le gouvernement manitobain a réalisé une enquête l'été dernier, enquête qui a révélé que près de 32 p. 100 des immigrants étaient au chômage. Je pense que cette enquête portait sur des groupes de personnes originaires de Pologne, de pays d'Europe de l'Est, du sud-est asiatique. J'aimerais savoir si vous avez établi des plans ou si vous comptez faire quoi que ce soit pour améliorer la situation de l'emploi de ces groupes.

M. Lussier: Monsieur le président, de façon générale, tous les Canadiens et tous les néo-canadiens qui satisfont aux critères applicables dans le cadre du Programme de création directe d'emplois y sont admissibles. Si j'ai bien compris, monsieur Keeper, votre question se rapporte à un problème que nous avons déjà constaté au ministère, celui de l'intégration dans la société canadienne des récents immigrants. C'est justement pour cette raison que notre ministre, M. John Roberts, nous a demandé d'entamer un processus consultatif d'envergure avec les provinces et les organismes non gouvernementaux afin de voir quels éléments de notre programme

[Texte]

purposes could be improved in order to facilitate their integration into our society.

One of the problems is a language problem. We know that. We already provide basic language requirements into our programs when we have immigrants arriving into Canada. We are presently engaged in a major consultative process with the provinces. In fact, this is an item that I can tell you will be on the agenda of the federal-provincial meeting of deputy ministers next week in Toronto, where we will have further discussions among ourselves and with the 10 provinces concerning how we can improve the situation which is mostly, in our view, related to language facility for immigrants.

Mr. Keeper: I have some questions about language facility, but first of all focusing on the jobs part of it. It is my observation, and I do not know whether this is confirmed by your own experience or the experience of your department, that the unemployment among these recent immigrant groups that I have mentioned—like Vietnamese, Laotians, Chileans, Filipinos—is very high. That survey indicated it is around 32%; representatives of the community indicate it is as high as 60% or 80%. So nobody really knows, but it is a very high level.

• 1000

I am wondering if you would be open to considering . . . You indicated they are eligible for the general programs, but I am wondering if you are examining whether these programs are getting to these people or whether these claims about such extraordinarily high levels of unemployment are true and whether there is any way to have a real impact on these levels. Are you doing anything active in this area?

Mr. Lussier: We certainly are making an effort, Mr. Chairman, to make our program known to the various components of our Canadian society, particularly as it relates to our job creation program. We have been trying to make them known to the various NGO organizations at the same level as we have been trying to . . .

Mr. Keeper: Excuse me, what kind of organizations? I am sorry, I did not get that.

Mr. Lussier: Non-governmental organizations. I am sorry about the slang, NGO.

Mr. Keeper: Right.

Mr. Lussier: And various associations, in fact, referring more particularly to immigration. In the centre of your interest presently, we have been making available to all those various associations across Canada detailed information about the various streams of our programs, so in fact they can be informed and at the same time apply to those programs. It is true we have various examples across the country in relation to those job creation programs where we have seen immigrant

[Traduction]

actuel d'insertion des immigrants pourraient être améliorés, et de faciliter l'intégration de ces personnes dans notre société.

Un des problèmes est celui de la langue. Nous le savons. Les programmes qui s'adressent aux immigrants comportent déjà des exigences de base en matière de connaissances linguistiques. Et nous avons engagé un processus consultatif d'envergure auprès des provinces. En fait, je puis vous dire que cette question figurera à l'ordre du jour de la réunion fédérale-provinciale de sous-ministres que nous tiendrons la semaine prochaine à Toronto, réunion au cours de laquelle nous discuterons entre nous et avec les représentants des dix provinces des moyens que nous pourrions mettre en oeuvre pour améliorer la situation, qui s'explique principalement, selon nous, par des questions linguistiques.

M. Keeper: J'ai quelques questions à poser au sujet de l'aspect linguistique, mais j'aimerais tout d'abord m'attarder sur la question des possibilités d'emplois. D'après ce que j'ai constaté, mais je ne sais si cela est confirmé par votre expérience ou par celle de votre ministère, le taux de chômage parmi ces groupes de récents immigrants dont j'ai parlé—par exemple les Vietnamiens, les Laotiens, les Chiliens et les Philippins—est très élevé. Cette enquête indiquait que le taux de chômage se situait aux alentours de 32 p. 100; par contre, des représentants de la communauté estimaient, eux, que ce taux allait jusqu'à 60 ou 80 p. 100. Donc, personne ne sait vraiment, mais il n'en demeure pas moins que ce taux de chômage est très élevé.

Vous avez dit tout à l'heure que ces gens-là étaient admissibles aux programmes généraux, mais je me demande s'ils y ont vraiment accès, si ce que l'on dit au sujet de ce taux de chômage très élevé est vrai et si on ne pourrait pas vraiment faire quelque chose. Que faites-vous, vous, pour atténuer ce problème?

M. Lussier: Nous nous efforçons, monsieur le président, de faire connaître notre programme aux différents secteurs de la société canadienne, surtout lorsqu'il s'agit de notre programme de création d'emplois. Nous en avons informé les différents O.N.G. tout comme nous le faisons pour . . .

M. Keeper: Qu'entendez-vous pas O.N.G.

M. Lussier: Il s'agit des organismes non gouvernementaux. Excusez-moi d'avoir employé le sigle O.N.G.

M. Keeper: Bien.

M. Lussier: Nous en avons également informé les différentes associations s'occupant plus particulièrement des immigrants. Ainsi, nous leur avons communiqué des informations au sujet des différents volets de nos programmes afin qu'elles puissent en parler aux immigrants dont elles s'occupent. Nous avons plusieurs cas, au Canada, où des immigrants ont pu participer directement à des programmes de création d'emplois, alors que l'époque que nous traversons est assez difficile pour tout le monde.

[Text]

people being directly involved in what is a very difficult time for everyone, I suppose.

Mr. Keeper: If I could pick up on the notion of making the programs known, your department funds and co-operates with Outreach programs as they affect employment for women and for native people. I am wondering if you have given any consideration to developing Outreach programs as they affect the kind of immigrant groups I am talking about right now.

You mentioned language problems; you mentioned problem of making the information available. It just occurs to me that if women need Outreach projects and native people need Outreach projects, then there seems to be a gap here when it comes to these immigrant groups as to a similar kind of service. If it works for the other groups, why not for this group?

I am just wondering if you could comment on that, if you are considering that. If you are, do you have a timetable?

Mr. Lussier: Mr. Chairman, I would like to ask the vice-chairman of the commission, Mr. John Edwards, to answer Mr. Keeper's question.

Mr. Keeper: Thank you.

Mr. John Edwards (Associate Deputy Minister/Vice-Chairman, Canada Employment and Immigration Commission): Mr. Chairman, a lot of the Outreach projects are very, very recent, whether in regard to native people or to youth or other target groups.

In regard to helping immigrants, we do have four such Outreach projects in major centres.

Mr. Keeper: Which centres?

Mr. Edwards: Perhaps I could ask Mr. Barry Lind, who is responsible, the Director of the Outreach Program, to identify where those centres are.

Mr. Barry Lind (Director, Outreach Program, Canada Employment and Immigration Commission): Mr. Chairman, Mr. Keeper, there are four Outreach projects which serve immigrants, three exclusively immigrants and one a recently added dimension to serve immigrants. They are: the Women's Employment Counselling Project, with which you are familiar, I believe, in Winnipeg; the Immigrant Women's Job Placement Centre in Toronto; the Strathcona Outreach Project, which serves mainly people of oriental origin in the basically Chinese community in Vancouver; and a project called SANQUI. I hope you will not ask me what that represents at the moment. It is *Services d'aides aux néo-québécois et immigrants*, as I recall, in Montreal. There are at the present time a couple of proposals for similar projects of that nature.

I should add, sir, if I may, that immigrant people, refugees awaiting status, are eligible for service on all projects.

Mr. Keeper: Mr. Chairman, if you are using the example of the Women's Employment Counselling Service in Winnipeg, I think this makes the point. I know that counselling service does an excellent job and I supported it wholeheartedly. But

[Translation]

M. Keeper: Toujours sur le même sujet, je sais que votre ministère finance des programmes Extension en ce qui concerne l'emploi des femmes et des autochtones. J'aimerais savoir si vous avez l'intention de mettre sur pied des programmes Extension à l'intention des groupes d'immigrants, dont je viens de parler.

Vous avez parlé de problèmes de langue et de problèmes d'information. Il me semble que, si les femmes et les autochtones ont besoin de programmes Extension, ces groupes d'immigrants en ont tout autant besoin. Si c'est valable pour les premiers, pourquoi pas pour les autres?

Qu'en pensez-vous? Envisagez-vous cette possibilité et, dans l'affirmative, avez-vous arrêté un calendrier précis?

M. Lussier: Monsieur le président, je vais demander au vice-président de la Commission, M. John Edwards, de répondre à la question de M. Keeper.

M. Keeper: Merci.

M. John Edwards (sous-ministre adjoint/vice-président de la Commission d'emploi et d'immigration du Canada): Monsieur le président, bon nombre de projets Extension sont extrêmement récents, qu'ils s'adressent à des autochtones, à des jeunes ou à d'autres groupes-cibles.

À l'intention des immigrants, nous avons mis sur pied quatre projets Extension, dans des grandes villes.

M. Keeper: Lesquelles?

M. Edwards: Je vais demander à M. Barry Lind, qui est directeur du programme Extension, de vous les énumérer.

M. Barry Lind (directeur du programme Extension, Commission d'emploi et d'immigration du Canada): Monsieur le président, monsieur Keeper, il existe quatre projets Extension à l'intention des immigrants, dont trois s'adressent exclusivement à eux; quant au quatrième, on lui a récemment ajouté un volet pour desservir les immigrants. Il s'agit du projet *Women's Employment Counselling*, que vous connaissez sans doute, à Winnipeg; du *Immigrant Women's Job Placement Centre* à Toronto; du projet Extension de Strathcona, dans le quartier Chinois de Vancouver, qui dessert un grand nombre de Canadiens d'origine orientale, et du projet SANQUI. Ne me demandez pas ce que cela veut dire exactement. Si je me souviens bien, c'est un service d'aide aux néo-québécois et aux immigrants de Montréal. D'autres projets de cette nature nous ont été proposés.

J'aimerais également ajouter que les immigrants et les réfugiés qui attendent leur statut d'immigrant peuvent avoir recours aux services fournis par ces projets.

M. Keeper: Monsieur le président, puisque vous avez donné l'exemple du *Women's Employment Counselling Service* de Winnipeg, j'en profite pour vous dire que c'est un excellent service de conseil, que j'appuie entièrement. Cependant, ce

[Texte]

obviously, primarily it is aimed at women and these immigrant families have both men and women, who are the parents. What I am getting at is that a service like the Winnipeg Employment Counselling Service does a good job with respect to women. It is effective. You know, if resources for a similar kind of service were made available to the immigrant community that would be helpful. I am thinking particularly, say, of the Spanish-speaking community and the recent immigrants. There are others whom I mentioned before—the southeast Asians, the Filipinos. If it were made known to these groups that resources are available for them in designing similar kinds of services that would serve their own community, that would be good. You know, you could build on your previous experience. I just wonder if this is an idea you feel is worthwhile examining, or whether you have gone as far as you are willing to go in this area.

• 1005

Mr. Edwards: Mr. Chairman, if I may respond to that, let me say we have now some 286 Outreach projects. We are running at an expenditure budget level of about \$19.2 million. We would certainly entertain from sponsors coming forward with proposals. We would entertain those proposals and consider them most seriously. However, I would point out that the \$19.2 million essentially is committed to the 286 projects. So unless we get new funding, it may be a question of where particular projects are terminated, opportunities would open to consider additional undertakings.

We have grown very rapidly in Outreach. It is a program which has been blessed with new funding moving up quite dramatically in recent years. I am not certain however, that in the present period of austerity more funding will be forthcoming.

Mr. Chairman, a sympathetic comment to Mr. Keeper would be that we will seriously entertain any proposals. If we are capable, through funding, to support such a proposal, we will do so.

Mr. Keeper: Thank you. I will accept that as a sympathetic answer.

The Chairman: This will be your last question for the moment.

Mr. Keeper: One of the things I have been hearing a lot about from the same groups is the inadequacy of second-language training, which is something you mentioned in your original response. The kinds of concerns I hear are that while the training gives somebody a kind of introductory knowledge of the language it does not give them adequate fluency. Also, where they have professional or various kinds of trade skills, the language training does not provide them with the kind of vocabulary they would need in the use of those skills. So I wonder whether or not you are aware of these kinds of problems, whether they are recognized by you as being real. If you do recognize them, what are the efforts you are making to rectify them?

Mr. Lussier: Mr. Chairman, I can only repeat what I said earlier. If a problem has been identified, we have been

[Traduction]

centre ne s'adresse qu'à des femmes et ces familles d'immigrants sont composées à la fois d'hommes et de femmes. Je veux vous dire par là qu'un service comme le *Winnipeg Employment Counselling Service* est d'une grande utilité pour les femmes, mais qu'on devrait envisager d'offrir le même genre de service pour les immigrants. Je pense plus particulièrement à la communauté ispanophone et aux nouveaux immigrants. Il y en a d'autres dont je vous ai parlé tout à l'heure, à savoir les Asiatiques du Sud-Est, les Philippins, etc.. Il serait bon de pouvoir dire à tous ces groupes qu'ils peuvent se prévaloir de ce genre de service. L'expérience que vous avez déjà dans ce domaine vous serait utile. Je me demande donc si c'est une idée que vous avez déjà envisagée ou bien si vous n'êtes pas disposés à aller plus loin.

M. Edwards: Monsieur le président, nous avons à peu près 286 projets Extension. Pour l'instant, les dépenses engagées s'élèvent à environ 19,2 millions de dollars. Nous sommes prêts, bien sûr, à examiner sérieusement d'autres propositions; cependant, je tenais à vous signaler que nous avons déjà engagé 19,2 millions de dollars pour ces 286 projets. Donc, à moins que nous ne recevions des crédits supplémentaires, il faudra, avant de faire d'autres engagements, que des projets en cours arrivent à échéance.

Le programme Extension s'est développé très rapidement. Fort heureusement, son budget a augmenté considérablement au cours des dernières années, mais je ne sais pas si l'on peut s'attendre à des crédits supplémentaires étant donné la période d'austérité que nous connaissons en ce moment.

Monsieur le président, je peux en tout cas dire à M. Keeper que nous sommes prêts à examiner sérieusement toute autre proposition qui nous sera soumise. Si nous pouvons l'accepter et que nous avons les crédits nécessaires, nous le ferons.

M. Keeper: Merci de cette réponse encourageante.

Le président: Ce sera votre dernière question pour le moment.

M. Keeper: Ces mêmes groupes se plaignent souvent du caractère inadéquat des cours de langues, et je sais que vous en avez parlé dans une réponse tout à l'heure. Ces gens-là me disent que ces cours de langues leur donne, certes, quelques notions de la langue qu'ils veulent apprendre, mais qu'ils ne leur permettent pas de la maîtriser suffisamment. De plus, lorsque ces immigrants ont des compétences manuelles ou intellectuelles, les cours de langues ne leur permettent pas d'apprendre le vocabulaire dont ils auraient besoin pour exploiter ces compétences. J'aimerais donc savoir si vous êtes au courant de ce genre de problèmes, et si cela vous préoccupe. Dans l'affirmative, quels efforts avez-vous consentis pour les corriger?

M. Lussier: Monsieur le président, permettez-moi de répéter ce que j'ai dit tout à l'heure. Lorsqu'un problème est identifié,

[Text]

receiving requests from our minister to take a very specific hard look at it. There are very difficult problems for immigrants in their ability to learn a second language of their choice.

As I said earlier, currently we have a very active consultative process with provincial governments, as well as with a series of organizations or associations that are preoccupied with the same kinds of problems. Within the near future we hope that we will be in a position to make specific recommendations to our minister—that is, when we will have completed consultations with the provinces.

I would add, Mr. Chairman, that we hoped to come to grips with recommendations much earlier than we are now anticipating, but we had specific requests from the provinces to give them more time to elaborate and look at the problem; that is because there is an evident interface between our activities and the provincial activities or responsibility. We have agreed to that. As a consequence, our recommendations to our minister will be forthcoming in the near future, but at a later date than was expected originally. But it is in a program, and recommendations will come forward soon.

• 1010

The Chairman: Mr. Bachand.

M. Bachand: Merci, monsieur le président.

Monsieur Lussier, je voudrais surtout toucher aux programmes de formation. Je voudrais savoir si le programme de la Caisse d'accroissement professionnel en haute technologie du ministère existe encore.

M. Lussier: Certainement, monsieur le président. La Caisse d'accroissement professionnel est un élément excessivement important de la nouvelle Loi sur la formation professionnelle adoptée en août 1982 par le Parlement.

Vous avez sans doute vu dans cette Caisse d'accroissement professionnel un élément facilitant en quelque sorte une redirection dans les professions ou les occupations qui seront nécessaires pour le développement continu et accéléré de notre secteur économique. Donc, ce programme existe. Il a déjà produit des fruits en ce sens qu'il y a, si ma mémoire est fidèle, quelque 179 projets à travers le Canada qui ont été approuvés et qui sont en train de s'établir. A ce jour, pratiquement 124 millions de dollars ont été engagés dans le cadre du programme de la Caisse d'accroissement professionnel.

M. Bachand: Vous avez parlé de 179 projets et de 124 millions de dollars à travers le Canada. Pouvez-vous nous dire combien de jeunes ou combien d'individus ont pu bénéficier de ces projets-là?

M. Lussier: Actuellement, selon nos estimations et en regard des critères se rattachant à notre participation financière, qui va jusqu'à un maximum de 40,000\$ par place créée dans des domaines dits d'occupation nationale, les 124 millions de dollars devraient permettre à tout près de 14,000 étudiants éventuels, à travers le Canada, d'être impliqués dans ces occupations qui ont de l'importance au niveau national.

[Translation]

le ministre nous demande de l'examiner très sérieusement. Nous savons que les immigrants se heurtent à de graves difficultés dans l'apprentissage de la seconde langue de leur choix.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous avons entamé un processus de consultations intenses avec les provinces, ainsi qu'avec certains organismes et associations qui s'intéressent à ces problèmes. Très bientôt, nous espérons pouvoir soumettre des recommandations spécifiques à notre ministre, mais il faudra attendre que nos consultations avec les provinces aient abouti.

Permettez-moi d'ajouter, monsieur le ministre, que nous espérons pouvoir soumettre ces recommandations plus tôt que nous ne le prévoyons maintenant, mais que les provinces nous ont expressément demandé de leur donner plus de temps pour étudier le problème; en effet, bon nombre de leurs activités et des nôtres se recoupent, et cela exige donc plus de temps. Nous avons accepté. En conséquence, c'est un peu plus tard que prévu que nous soumettrons nos recommandations au ministre. Mais cela se fera, d'ici peu de temps.

Le président: Monsieur Bachand.

Mr. Bachand: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Lussier, I would like to talk about training programs. I would like to know whether the Skill Growth Fund still exists.

Mr. Lussier: Of course, Mr. Chairman. The Skill Growth Fund is a key element of the new Vocational Training Act adopted by Parliament in August, 1982.

You certainly know that the Skill Growth Fund somewhat facilitates the redirection of workers towards occupations which will be necessary to a steady and strengthened development of our economic sector. This program still exists. It has already given some results since, if my memory serves me right, some 179 projects have been approved throughout Canada and are about to be implemented. To date, almost \$124 million have been committed to this Skill Growth Fund.

Mr. Bachand: You said that 179 projects had been approved and that \$124 million had been committed throughout Canada. Can you tell us how many young people or individuals have been able to benefit from these projects?

Mr. Lussier: Presently, according to our estimations and taking into account the criteria which apply to our financial participation, that is a maximum of \$40,000 per job created in so-called national occupations, this amount of \$124 million should allow almost 14,000 students, throughout Canada, to be referred to these occupations which are deemed to be of national importance.

[Texte]

M. Bachand: Il y a quelque chose qui me touche peut-être davantage. On a parlé du niveau national, mais combien y a-t-il de ces centres au Québec? Combien de jeunes ou d'individus est-ce que cela touche, et pour quel montant, depuis le début?

M. Lussier: Au Québec, depuis le début de ce programme qui est devenu disponible au mois d'août 1982, nous avons 977 places pour des étudiants. Un montant total de pratiquement 31 millions de dollars a été consacré à des projets de Caisse d'accroissement professionnel pour le Québec.

M. Bachand: Est-ce que ces centres-là sont tous rattachés au niveau universitaire ou au niveau du CEGEP? Est-ce qu'au Québec, ou ailleurs au Canada, l'industrie est impliquée directement là-dedans? Moi, je suis au courant d'un projet dont je parlerai peut-être tout à l'heure.

M. Lussier: Ecoutez, la Loi sur la formation professionnelle dit, en ce qui concerne la Caisse d'accroissement professionnel, que nous pouvons accepter des projets qui apportent un élément nécessaire de redirection dans le contexte d'occupation. C'est un processus relativement complexe. Peut-être devrais-je prendre une minute pour l'expliquer.

Chaque année, en collaboration avec les provinces, en comité fédéral-provincial en quelque sorte, nous déterminons avec elles, et aussi avec un *input* passablement important du secteur privé et que nous voudrions davantage important à l'avenir, une liste d'occupations auxquelles, selon nous, d'après l'information que nous possédons, il sera nécessaire de porter une attention particulière dans les années à venir, et pour lesquelles il y aura une nouvelle demande influencée par la nouvelle technologie ou par des changements d'approche dans le secteur manufacturier. Cette liste a également une reconnaissance d'emploi à caractère régional ou d'importance régionale.

• 1015

Donc, les institutions d'enseignement publiques, non pas au niveau universitaire mais au niveau secondaire ou technique, y sont éligibles, de même que le secteur privé, pour autant qu'ils soient prêts à former une organisation à but non lucratif. À titre d'exemple, un projet excessivement important s'est développé ici, dans la région d'Ottawa. Le secteur de la technologie s'est regroupé et a mis en place un institut, soit l'Institut de technologie de Kanata. Il s'agit d'un institut à but non lucratif dans lequel nous sommes impliqués afin de participer, d'une façon particulière, à la formation d'individus dans le secteur de la haute technologie. C'est l'exemple que je voulais souligner.

M. Bachand: Je sais que dans mon comté, Mitel, IBM, General Electric et même Bombardier, je crois, se sont unis dans ce domaine. Je ne sais pas si vous êtes au courant, mais de toute façon... Ce que je voulais savoir, c'est si l'industrie et le secteur privé étaient bienvenus dans ce domaine-là et vous avez répondu à ma question.

M. Lussier: Absolument, à condition, bien sûr, qu'ils rencontrent deux exigences pour des emplois qui ont une

[Traduction]

Mr. Bachand: There is something which concerns me a little more, and that is the number of such centres in Quebec. You talked about occupations having a national importance, but I would like to know how many young people or individuals have been participating in that program since the beginning, in Quebec, and for how much?

Mr. Lussier: In Quebec, this program was implemented in August, 1982, and we have 977 available seats for students. Almost \$31 million have been allocated to Skill Growth Fund projects in Quebec.

Mr. Bachand: Are all those centres linked with universities or CEGEPs? Could you tell me whether, in Quebec or elsewhere in Canada, the private sector is directly involved in this program? I am aware of one project which I might come back to later on.

Mr. Lussier: As far as the Skill Growth Fund is concerned, the Vocational Training Act says that we can approve projects which contribute to the redirection of people towards needed occupations. This is a relatively complex process. With your permission, I would like to give you more explanation about it.

Every year, in co-operation with the provinces, that is within a federal-provincial committee, we determine with them, and also with the private sector which, hopefully, will increase its input in the future, a list of occupations which, according to the information we have, would require a particular attention in the coming years, and for which there will be a new demand created by the new technology or by new approaches in the manufacturing sector. This list also recognizes occupations having regional character or importance.

Therefore, teaching institutions, not at the university level but at the secondary or technical level, are admissible to these programs, as well as the private sector, provided that they are willing to constitute a non-profit organization. For example, a very important project has been implemented in the Ottawa area. The technology industry combined its efforts to set up an institute, namely, the Technology Institute in Canada. This is a non-profit institute, where we are particularly involved in the training of individuals for high technology occupations. I wanted to give you that example.

Mr. Bachand: I know that, in my riding, Mitel, IBM, General Electric and even Bombardier, I believe, have united their efforts to do that. You may not be aware of it, but anyway—I wanted to know whether the industry and the private sector were welcome, and I think you have answered my question.

Mr. Lussier: Absolutely, provided, of course, they meet two requirements concerning occupations which have regional or

[Text]

importance à caractère régional ou national. De plus, ils doivent être prêts à former une institution à but non lucratif.

M. Bachand: Merci.

The Chairman: Mr. St. Germain, did you want to ask questions or does Miss MacDonald wish to continue?

Mr. St. Germain: I would like to ask one.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): I have more but . . .

The Chairman: I think we will have time.

Mr. St. Germain: What time are we going to?

The Chairman: 11 a.m.

Mr. St. Germain: 11 a.m. okay. Mr. Chairman, under the Canada Works Program, that has been in place, there was a new allocation of funds. The question I would like to ask the ministry, have they any . . . we have allocated . . . could you give me the exact allocation under the supplementary program, the Canada Works Program, the actual amount, the full amount?

Mr. Lussier: For 1983-84?

Mr. St. Germain: 1983-84, that is right.

Mr. Lussier: Maybe I should preface the comments because it might appear confusing on that specific thing at some point in time. You have to remember to understand the figures that I will be giving you, that the budget speech of the Minister of Finance in 1982 gave us \$500 million under the so-called NEED program spread over two fiscal year and the fiscal year that we are in 1983-84. So, taking that into consideration and the spreading that is coming for 1983-84, plus the Canada Works Program, we are talking about a funding level for 1983-84 specifically related to what is now called in the \$646,164,000.

The Chairman: A supplementary, Miss MacDonald.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Yes, could you just explain, Mr. Lussier, how much of that has already been spent last year and how much was left over from the NEED program to be carried into this year's Canada Works Program?

Mr. Lussier: Yes, we can explain that if I can find our figures.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Because we seem to get the same money being recirculated all the time.

Mr. Lussier: Would that be useful to tell you what happens with the NEED program? Would that be something useful to indicate what has been on the \$500 million spread over two years and then we will move on to the new ones?

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Perhaps you could do it from the point of view of just giving us, I do not want any detailed breakdown, but what was already spent in

[Translation]

national importance or nature. Moreover, they must be willing to set up a non-profit organization.

Mr. Bachand: Thank you.

Le président: Monsieur St. Germain, aviez-vous des questions à poser, à moins que M^{lle} MacDonald ne veuille continuer?

M. St. Germain: J'aimerais en poser une.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): J'en ai d'autres à poser, mais . . .

Le président: De toute façon, nous avons le temps.

M. St. Germain: Jusqu'à quelle heure avons-nous?

Le président: Jusqu'à 11 heures.

M. St. Germain: Bien. Monsieur le président, le programme Canada au travail a reçu des crédits supplémentaires. J'aimerais savoir à combien ils s'élèvent exactement.

M. Lussier: Pour 1983-1984?

M. St. Germain: Oui.

M. Lussier: Permettez-moi de vous faire un bref historique de cette question car, sinon, les chiffres risquent de vous paraître confus. Dans son discours du budget de 1982, le ministre des Finances nous a donné 500 millions de dollars pour le programme RELAIS et cette somme correspondait à deux exercices financiers, soit jusqu'en 1983-1984. Si l'on tient compte de cela, plus du programme Canada au travail, le budget total pour 1983-1984 est de 646,164,000\$.

Le président: Mademoiselle MacDonald, vous pouvez poser une question supplémentaire.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Merci. Pourriez-vous nous dire, monsieur Lussier, quelles sommes ont été dépensées l'année dernière dans le cadre du programme RELAIS, et quelles sommes on a reportées cette année dans le budget de Canada au Travail?

M. Lussier: Volontiers, si je peux trouver ces chiffres.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Parce que j'ai l'impression que ce sont les mêmes sommes qui circulent tout le temps.

M. Lussier: Cela vous intéresse-t-il de savoir ce que devient le programme RELAIS? Voulez-vous que je vous dise combien on a dépensé, sur cette somme de 500 millions de dollars prévus sur deux ans, et ensuite nous passerons aux nouveaux programmes?

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Je ne veux pas une ventilation détaillée de ces chiffres, mais seulement le montant de ce qui a été dépensé au cours de la première année et de ce

[Texte]

the first year and then what was carried over to be put into the Canada Works Program this year.

Mr. Lussier: You have those figures in front of you so go on.

Mr. D. Campbell: I do not have before me the actual expenditures in terms of commitments to projects.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): I understand that. They are ongoing.

Mr. D. Campbell: Substantially, all of the NEED funding was committed by September of this year, most of it well before that. The additional funding which had not been committed under the Consolidated Canada Works Program, consists essentially of the \$160 million. That is not a subtraction from the NEED Program; it is on top of it.

• 1020

Miss MacDonald (Kingston and The Islands): Yes

The Chairman: Mr. St. Germain.

Mr. St. Germain: Are there any statistics, through you Mr. Chairman, on the results of these long-term job creation programs?

Mr. Lussier: Yes.

Mr. St. Germain: The reason I ask that, Mr. Chairman, to inform the deputy, is that the Minister has indicated—and I realize that they cannot be responsible for what the Minister says, but I am sure he has confided with his ministry—that these are long-term work projects; they should create long-term job creation projects. I would like to know what statistics they actually have; what jobs have been created by area; whether that information is available.

Mr. Edwards: Mr. Chairman, I guess there are two questions—one is the long term and one is the number of jobs. Let me, in regard to the long term, indicate that we have a relatively sophisticated evaluation capacity in the department that envisages doing an evaluation of every program at least every five years.

Miss MacDonald (Kingston and The Islands): Some of them never last five years.

Mr. Edwards: Those that do not last five years, we tend to learn from our experience with them, and they shape subsequent programming. In regard to, let us say, the NEED Program, we know that 88,000 NEED jobs had been approved by the end of September, 1983. A large proportion of those jobs will, of course, continue through the winter and maybe well into next year. The jobs have an average duration—we know that—of 22.6 weeks, or about half a year.

When we talk about whether jobs should last a long period of time or not, I think we have to be careful which job creation program we are talking about. We have in the consolidation quite clearly identified one program that is purely focussed at contra-cyclical job creation. When the economy is down and there are not many jobs around, that program, now called the

[Traduction]

qui a été reporté cette année, dans le programme Canada au travail.

M. Lussier: Vous avez ces chiffres devant vous.

M. Campbell: Je n'ai pas devant moi le montant exact des dépenses engagées dans ces projets.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Ils ne sont pas encore prêts. Je comprends.

M. Campbell: Je peux vous dire, en substance, que la totalité du budget du RELAIS avait été engagée en septembre dernier. Les autres sommes qui n'avaient pas été engagées en vertu du programme Canada au Travail s'élèvent à 160 millions de dollars. Cela n'enlève rien au PRAE; cela s'ajoute à ce programme.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Oui.

Le président: Monsieur St. Germain.

M. St. Germain: Monsieur le président, avez-vous des statistiques sur les résultats de ces programmes de création d'emplois à long terme?

M. Lussier: Oui.

M. St. Germain: La raison pour laquelle je vous le demande, monsieur le président, pour la gouverne du député, c'est que le ministre a laissé entendre—et je comprends qu'il ne peut être responsable des propos du ministre, mais je suis certain qu'il en a parlé avec le personnel de son ministère—que ce sont là des projets de travail à long terme; ils devraient se traduire en projets de création d'emplois à long terme. J'aimerais savoir de quelles statistiques il dispose réellement; quels emplois ont été créés, par région; si ces renseignements sont disponibles.

M. Edwards: Monsieur le président, je suppose qu'il y a là deux questions—la première a trait à la création d'emplois à long terme, et la deuxième, au nombre d'emplois. En ce qui a trait au long terme, je voudrais vous assurer que nous avons des méthodes d'évaluation assez perfectionnées au ministère et que nous prévoyons faire une évaluation de chaque programme au moins tous les cinq ans.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Certains d'entre eux ne durent même pas cinq ans.

M. Edwards: Nous tirons les leçons de notre expérience avec les programmes de moins de cinq ans, et cela nous aide à planifier les programmes subséquents. En ce qui a trait au programme P.R.A.E., nous savons que 88,000 emplois P.R.A.E. avaient été approuvés à la fin de septembre 1983. Il va sans dire qu'une forte proportion de ces emplois dureront tout l'hiver et peut-être bien pour une bonne partie de l'an prochain. Les emplois ont une durée moyenne—nous le savons—de 22,6 semaines, soit environ une demi-année.

Lorsque nous nous demandons si les emplois devraient durer longtemps ou non, nous devons tenir compte du programme de création d'emplois dont nous parlons. Nous avons, lors de la consolidation, défini assez clairement un programme qui est centré uniquement sur la création d'emplois en période creuse. Lorsque l'activité économique est faible et qu'il y a peu

[Text]

Canada Works program, should expand; when the labour market starts to become more vibrant, the commitment of funds to that should decline. This is not the case with the other job creation programs, which have a completely different purpose.

The LEAP program, for instance, is focussed entirely on particular communities that have no basic infrastructure that promises economic prosperity down the road. It is designed to pour funds into specific communities that, without those funds, would have very little in the way of a future. It is not linked to a rise and fall in the economy. These are communities that basically do not have viability whether the economy is doing well or doing badly.

In regard to our other two streams, Career Access and Job Core, these are programs, again not linked to the state of the economy as much as the particular needs of individuals, or particular groups in our society, who need assistance to become capable of competing effectively in the labour market... handicapped people, perhaps native people in certain areas, women in non-traditional areas, youth; particularly youth in these days are a very real concern in that regard.

We also believe that even the short-term job creation, like the NEED program or in its latest manifestation, Canada Works, even though the program is designed to create short-term jobs, has a spill-over into longer term. In a survey we conducted recently with a considerable number of employers, we discovered that they, in sum, had created 500 short-term jobs, but they expected 376 on-going jobs. So as a result of the infusion of short term capital into something that was worthwhile doing for its own sake, and because it created short term employment, it also had that spill-over in the expected continuation of 376 jobs. So even when we have something that is short term in focus, it does not mean that its entire impact is a short term impact.

Mr. St. Germain: Mr. Chairman, do I read the ministry right? In other words, it is relying on spill-over as opposed to focussing on the aspect of creating long-term employment?

Mr. Edwards: It was not designed, in itself, to create long-term employment.

Mr. St. Germain: But that is the only way it is working, is it not?

• 1025

Mr. Edwards: No. It is putting unemployed people into something useful in a period when the aggregate demand does not provide opportunities. Some of these things will, necessarily, die after 26 weeks. If you build a sports stadium or a community centre, once it is built there may be no more extra

[Translation]

d'emplois disponibles, ce programme, maintenant appelé Canada au travail, devrait prendre de l'expansion; lorsque le marché du travail reprend de la vigueur, l'affectation de fonds à ce programme devrait diminuer. Cela n'est pas le cas des autres programmes de création d'emplois, qui ont un but complètement différent.

Le programme PACLE, par exemple, est entièrement axé sur des collectivités particulières qui n'ont pas d'infrastructure pour leur assurer une prospérité économique pour l'avenir. Il est destiné à fournir des fonds à des collectivités particulières qui, autrement, auraient peu d'avenir. Le programme n'est pas lié à une hausse et à une baisse de l'activité économique. Ce sont là des collectivités qui, fondamentalement, ne sont pas viables, que la conjoncture économique soit bonne ou mauvaise.

En ce qui a trait à nos deux autres programmes, Accès Carrière et Compagnie de travailleurs, il s'agit de programmes qui, encore une fois, ne sont pas liés à la conjoncture économique, mais plutôt à la situation particulière de certaines personnes ou de certains groupes de personnes de notre société qui ont besoin d'aide pour devenir aptes à concurrencer efficacement les autres travailleurs sur le marché du travail: les handicapés, les autochtones dans certaines régions, les femmes dans des domaines non classiques, les jeunes; de nos jours, les jeunes en particulier ont réellement besoin d'aide à cet égard.

Nous croyons aussi que même les programmes de création d'emplois à court terme, tel que le P.R.A.E. ou sa dernière version, le programme Canada au travail, même s'ils sont destinés à créer des emplois à court terme, ont des retombées à plus long terme. Lors d'une enquête récente que nous avons menée auprès d'un nombre considérable d'employeurs, nous avons découvert que les employeurs avaient créé un total de 500 emplois à court terme, mais qu'ils prévoyaient 376 emplois permanents. Ainsi, en injectant des capitaux à court terme dans quelque chose qui en valait la peine en soi, et qui était utile parce que cela créait de l'emploi à court terme, on a obtenu des retombées sous forme du maintien de 376 emplois. Alors, même lorsqu'un programme est axé sur la création d'emplois à court terme, cela ne signifie pas qu'il aura des retombées uniquement à court terme.

M. St. Germain: Monsieur le président, est-ce que j'ai bien compris l'intention du ministère? En d'autres termes, est-ce qu'il compte sur les retombées plutôt que d'axer ses efforts sur la création d'emplois à long terme?

M. Edwards: Le programme en soi n'a pas été conçu pour créer des emplois à long terme.

M. St. Germain: Mais c'est là la seule façon dont il fonctionne, n'est-ce pas?

M. Edwards: Non. Il permet à des chômeurs de faire quelque chose d'utile à un moment où la demande globale ne donne pas d'occasions d'emploi. Certains de ces emplois vont forcément disparaître après 26 semaines. Si Vous construisez un stade ou un centre communautaire, il se peut qu'après la

[Texte]

jobs than if there had been an existing community centre. But it was still worthwhile building that community centre.

The Chairman: We are only talking about Canada Works here.

Mr. Edwards: Yes, that is right.

Mr. St. Germain: The other three, I understand. Canada Works is the only one, if it has a chance, of creating long-term employment. It would be the only one. I understand that concept, but . . .

Mr. Edwards: Through you, Mr. Chairman, if I might just correct . . . the LEAD program most definitely has, as its only *raison d'être*, the creation of longer-term jobs.

Mr. St. Germain: Through a training process?

Mr. Edwards: No. Through sponsoring corporations in depressed communities, setting up small entrepreneurs, mobilizing community resources with some federal funding to create long-term ongoing enterprises.

Mr. St. Germain: Through the LEAD program?

Mr. Edwards: Through the LEAD program.

Mr. St. Germain: It seems that in my area, in western Canada, it is merely a system of re-qualifying for unemployment insurance. Nothing else.

The Chairman: Are you talking about Canada Works, Mr. St. Germain?

Mr. St. Germain: Yes, Canada Works. Absolutely. And I would tend to think that this is happening in other areas of Canada and it is used only for this purpose. The funds that are being made available are really not adequate to even re-qualify the people for UIC benefits in most of the areas. I had about \$4 million worth of applications and I had \$400,000. By the time you take WCB off, Workers Compensation, you are down to next to nothing. So it really seems that your intentions may be there, but believe me, the results are not there unless you can . . . this is why I am asking, what are the definitive . . . are you consulting with business? I guess that should be my last question.

Mr. Edwards: Mr. Chairman, may I make a number of comments on that. One, it is certainly true—I think it is self-evident—that the amount of funds going into short-term job creation is relatively small in relation to the number of unemployed. At the same time, there has never been in the history of this country as much money going into short-term job creation as there is right now.

Second, the short-term involvement with the labour force in itself may be of critical importance to avoid a growing dependency on the part of many people on the safety nets. People do get back into the discipline of going to work and of creating something that, hopefully, is worthwhile. If it is

[Traduction]

construction il n'y ait pas plus d'emplois supplémentaires que s'il y avait déjà eu un centre communautaire en place. Mais il valait quand même la peine de construire ce centre communautaire.

Le président: Nous parlons uniquement du programme Canada au travail pour l'instant.

M. Edwards: Oui, c'est vrai.

M. St. Germain: Je comprends les trois autres. Le programme Canada au travail est le seul qui ait une chance de créer des emplois à long terme. Ce serait le seul. Je comprends ce concept, mais . . .

M. Edwards: Si vous le permettez, monsieur le président, j'aimerais apporter une correction . . . Le programme CLE a très certainement pour unique raison d'être la création d'emplois à long terme.

M. St. Germain: Par la formation?

M. Edwards: Non. En parrainant des entreprises dans les collectivités à faible activité économique, en établissant des petites entreprises, en mobilisant les ressources de la collectivité avec un certain niveau de financement fédéral afin de créer des entreprises permanentes.

M. St. Germain: Au moyen du programme CLE?

M. Edwards: Au moyen du programme CLE.

M. St. Germain: Il semble que, dans ma région, dans l'Ouest canadien, ce n'est là qu'un système pour redevenir admissible à l'assurance-chômage. Rien de plus.

Le président: Parlez-vous du programme Canada au travail, monsieur St. Germain?

M. St. Germain: Oui, Canada au travail. Absolument. Et j'ai tendance à croire que cela se produit dans d'autres régions du Canada et qu'il sert uniquement à cela. Les fonds offerts ne sont même pas suffisants pour que les gens redeviennent admissibles aux prestations d'assurance-chômage dans la plupart des régions. J'ai eu des demandes représentant environ 4 millions de dollars et je ne disposais que de 400,000 dollars. Une fois déduites les prestations de la CAT, Commission des accidents du travail, il ne reste presque plus rien. Alors il me semble que si vos intentions sont bonnes, les résultats, croyez-moi, sont nuls à moins que vous . . . c'est pourquoi je demande quels sont . . . est-ce que vous consultez le monde des affaires? Je suppose que ce devrait être là ma dernière question.

M. Edwards: Monsieur le président, pourrais-je faire quelques observations à ce sujet? Premièrement, il ne faut aucun doute, je crois que cela est évident, que le montant des fonds consacrés à la création d'emplois à court terme est relativement faible par rapport au nombre de chômeurs. Par contre, il n'y a jamais eu, dans toute l'histoire du pays, autant d'argent consacré à la création d'emplois à court terme qu'à l'heure actuelle.

Deuxièmement, l'aide à court terme à la population active pourrait être d'une importance cruciale pour éviter une dépendance croissante de nombreuses personnes à l'égard des programmes de secours. Il y a des gens qui reprennent l'habitude de travailler et de faire quelque chose qui, on

[Text]

worthwhile, it will be in large measure because of the involvement of members of Parliament, who have a very specific role to play in regard to Canada Works, or under the NEED program. In a number of provinces we had private-sector involvement or we had federal-provincial involvement in screening projects.

I do not think one can think of it—or should write it off—as being just a way of uselessly re-qualifying people for UIC benefits. Certainly, their time spent on short-term job creation may well create an eligibility for UIC benefits, but I do not believe, with the enormous volume of proposals that are coming forward now, that there are many more of the kind that used to be seen as traditional and which were rather marginal activities. We are getting about \$6 of proposals for every dollar we have to spend.

Mr. Lussier: If I can confirm that, Mr. Chairman, just to complete your last part of your question related to whether we had consulted with the private sector. Not only have we consulted but I can tell you that we have a very active participation. Just to give you an example, up until now, under the so-called NEED program, the federal government committed about \$471 million. The private sector has been associated with that, committing over \$523 million. Over half a billion dollars has been set in by the private sector . . .

Mr. St. Germain: You are talking about LEAD now are you?

Mr. Lussier: NEED.

Mr. St. Germain: NEED?

Mr. Lussier: Yes, NEED.

Mr. St. Germain: Okay.

Mr. Lussier: . . . related to your private sector.

Ms McDonald (Broadview—Greenwood): I want to come back on that point, sir.

Mr. St. Germain: Mr. Chairman, is my time up?

The Chairman: Yes.

Mr. St. Germain: It is? Okay. Carry on.

The Chairman: I understand we are going back to the NDP and Mr. Keeper has one question to follow up and then we will go to Mr. Heap.

Mr. Keeper: Before I go to my question that I planned, I want to follow up on the discussion that has been going on to be clear about it.

• 1030

You mentioned Canada Works as being a short-term job creation, counter-cyclical . . . ; Access as having to do with disadvantaged groups and career access; and LEAD as having

[Translation]

l'espère, en vaut la peine. Si cela en vaut la peine, ce sera en grande partie grâce à l'intervention des députés, qui ont un rôle très particulier à jouer à l'égard du programme Canada au travail, ou du Programme de relance de l'aide à l'emploi. Dans certaines provinces, il y a eu participation du secteur privé ou fédérale-provinciale dans le choix des projets.

Je ne crois pas qu'on puisse le considérer, ou l'étiqueter définitivement, comme étant seulement une façon de permettre inutilement aux gens de redevenir admissibles aux prestations d'assurance-chômage. Il est vrai que le temps qu'ils passent à créer des emplois à court terme peut les rendre admissibles aux prestations d'assurance-chômage, mais je ne crois pas, étant donné l'énorme volume de propositions qu'on nous présente, qu'il y a beaucoup d'autres propositions du genre, qu'on voyait auparavant comme traditionnelles et qui représentaient des activités plutôt marginales. Les propositions que nous recevons représentent environ 6 dollars pour chaque dollar que nous devons dépenser.

M. Lussier: J'aimerais confirmer cela, monsieur le président, pour répondre à la dernière partie de votre question au sujet de la consultation avec le secteur privé. Nous l'avons effectivement consulté, et je puis vous assurer que nous avons eu une participation très active. À titre d'exemple, jusqu'à présent en vertu du Programme de relance de l'aide à l'emploi, le gouvernement fédéral a engagé environ 471 millions de dollars. Le secteur privé a aussi contribué à ce programme, avec des engagements de plus de 523 millions de dollars. Le secteur privé a contribué pour plus d'un demi milliard de dollars . . .

M. St. Germain: Vous parlez du programme CLE, n'est-ce pas?

M. Lussier: Du PRAE.

M. St. Germain: Du PRAE?

M. Lussier: Oui, du PRAE.

M. St. Germain: D'accord.

M. Lussier: . . . ayant trait à votre secteur privé.

Mme McDonald (Broadview—Greenwood): Je veux revenir sur ce point, monsieur.

M. St. Germain: Monsieur le président, est-ce que mon temps est écoulé?

Le président: Oui.

M. St. Germain: Vraiment? D'accord. Continuez.

Le président: Nous allons maintenant passer la parole à un membre du NPD. M. Keeper a une question, après quoi nous passerons à M. Heap.

M. Keeper: Avant de poser la question que j'avais prévue, je voudrais donner suite à la discussion qui a eu lieu afin de m'assurer d'avoir bien compris.

Vous avez dit que le programme Canada au travail était un programme de création d'emplois à court terme, destiné à contrer les creux cycliques; qu'Accès carrière avait trait aux

[Texte]

to do with disadvantaged communities really. I guess as I look at that combination the gap I see is one that revolves around long-term job creation. In other words, there seems to be no real provision here for the need in the economy for long-term job creation, particularly in light of technological change, which is leaving people without employment.

Have you any plans for putting in place some program that is going to deal with long-term job creation?

Mr. Lussier: To answer your question, I think we have to divide up the responsibility or mandate more particularly associated with Employment and Immigration Canada and the shared responsibility in the sense that you are talking about . . . that, for example, the Department of DRIE is involved in terms of the creation of so-called long-term jobs in relationship with the various aspects of our ongoing economic development.

But I think, if I can try to be clear in supplementing what Mr. Edwards was mentioning earlier, it is a fact that Canada Works or NEED were designed with the specific intent of giving opportunities for people who were either in a situation of being long-term unemployed or were presently UI recipients or laid-off workers or workers from designated areas to get back and use their skills in long-term projects or efforts. So in that sense we have a combination within Employment and Immigration Canada of so-called counter-cyclical programs. Canada Works now is an example of that.

We have also, when there is this difficult situation for some communities, the LEAD Program. This one creates a permanency of structures and operations more particularly related to that.

But I think globally we have also to look at other federal government programs that are addressing more particularly these questions of long-term job creation.

Mr. Keeper: Okay. I must say, frankly, I do not consider that to be a satisfactory answer in the sense that it still leaves open the question of the recognition of the need for long-term job creation programs. This was suggested some time ago by the Canadian Council on Social Development, but I will not dwell on it too long.

I want to come back to the immigrant theme I was going on before. One of the other concerns the same immigrant groups I was mentioning before have been mentioning to me is the fact that they come here to Canada and they have professional skills or they have various kinds of trade skills which are not recognized in this country. For example, with nurses—I will just use that as an example—it is often possible for, say, a professional association to allow an immigrant person who is a nurse from another country to take the test and see if they qualify, but unless they have been trained in Canada they would need some help, some preparation, in order to have a fair chance of passing those kinds of tests.

[Traduction]

groupes désavantagés et à l'accès à une carrière; et que le programme CLE avait trait, de façon générale, aux collectivités désavantagées. En regardant ces programmes, la lacune que je perçois a trait à la création d'emplois à long terme. En d'autres termes, il ne semble pas y avoir de mesure pour répondre aux besoins de création d'emplois à long terme dans l'économie, surtout axés sur le progrès technologique, qui laisse les personnes sans emploi.

Avez-vous des projets en vue de mettre sur pied un programme quelconque qui traitera de la création d'emplois à long terme?

M. Lussier: Pour répondre à votre question, je crois que nous devons diviser la responsabilité ou le mandat associé particulièrement à Emploi et Immigration Canada et la responsabilité partagée au sens que vous lui donnez . . . que, par exemple, le ministère du DRIE participe au programme en créant des emplois dits à long terme ayant un rapport avec les divers aspects de notre développement économique continu.

Mais pour préciser ce que M. Edwards disait tantôt, il est vrai que le programme Canada au travail ou le PRAE a été conçu dans le but précis de donner des occasions d'emploi aux personnes faisant face à un chômage à long terme, ou aux bénéficiaires de l'assurance-chômage, ou aux travailleurs mis à pied ou aux travailleurs de certaines régions désignées, afin de leur permettre de reprendre leur place dans la population active et de consacrer leurs compétences à des projets ou à des efforts à long terme. Alors, dans ce sens, nous avons une combinaison, au sein d'Emploi et Immigration Canada, de programmes anticycliques. Canada au travail en est maintenant un exemple.

Nous avons aussi le programme CLE pour les collectivités qui en ont besoin. Ce programme crée des structures et des activités permanentes liées plus particulièrement à la situation difficile de ces collectivités.

Mais dans l'ensemble, je crois que nous devons examiner certains autres programmes du gouvernement fédéral qui s'attaquent de façon plus particulière à ces questions de création d'emplois à long terme.

M. Keeper: D'accord. Je dois dire, en toute honnêteté, que je ne considère pas cette réponse comme satisfaisante, en ceci qu'elle traite pas de la nécessité de programmes de création d'emplois à long terme. Le Conseil canadien de développement social l'a proposé il y a quelque temps, mais je ne m'y arrêterai pas trop longtemps.

Je veux revenir à la question des immigrants dont j'ai parlé plus tôt. Une autre préoccupation dont m'ont fait part les mêmes groupes d'immigrants dont je vous parlais plus tôt, c'est qu'ils viennent ici au Canada et qu'ils ont des compétences professionnelles ou divers genres de métiers qui ne sont pas reconnus chez nous. Prenons, par exemple, les infirmières . . . j'en parle à titre d'exemple. Souvent, une association professionnelle permettra aux infirmières immigrées d'un autre pays de subir un examen pour vérifier si elles ont les compétences requises. À moins d'avoir été formées au Canada, ces personnes auraient besoin d'aide, d'une préparation quelconque, pour avoir des chances de réussir ce genre d'examen.

[Text]

I am wondering if you have any programs or any policies in the developmental stage that would help immigrant groups such as the Philipinos, the Chileans, the Vietnamese—these sorts of people who are recent immigrants . . . to gain recognition for the skills they already have so they can use those skills in Canada. Have you any plans in that area?

Mr. Lussier: We are certainly always prepared to help as much as we can any people joining the workforce in Canada, whether they are Canadian or somebody joining Canada.

As I understand it, the problem you are raising, Mr. Keeper, is related to the particular legislation and regulations attached to it of the various provincial governments as it relates to the professional questions.

• 1035

Certainly, we are always there to facilitate any individual's introduction into the Canadian life. But the specific question you are raising is a question which I think addresses itself to the legislation that exists in every province in Canada related to professional organizations and the standards that every professional organization recognizes at the provincial level.

Mr. Keeper: The thrust of my question, Mr. Chairman, was along these lines. Obviously, professional . . .

The Chairman: I would like to have some time for Mr. Heap.

Mr. Keeper: Yes. I will try to make this brief, then. I just want to know if there is any recognition of this problem. Obviously, the standards are in the provincial legislation. But, given that fact, if people are trying to meet those standards and they already have the skills, do you see the possibility that by providing particular kinds of training programs, you could assist people to meet those standards?

I am thinking that it would be similar to affirmative action, for example, as it affects women.

Mr. Lussier: To answer your question, through you Mr. Chairman, I think we have to be very specific, not abstract. If you are talking about somebody joining Canada and needing upgrading of his skills to correspond to a particular trade, for example, our training act and our training allowances will certainly permit such persons to upgrade their skills so as to meet the trade requirements. These are going to be open to them.

If you are addressing your questions to the professional level, I do not think we have the responsibility and specific responsibility related to training. This question will be a matter which will be in the context of post-secondary education and as such will be in the context of responsibility of universities which are operating under provincial legislation. So, specifically, my answer to your question is we can help and we help a lot of people to train, to upgrade their skills for particular trades so that they will meet the requirements under various provincial regulations. In that sense, for those particular

[Translation]

Je me demande si vous avez en plan des programmes ou des politiques qui aideraient les groupes d'immigrants tels que les Philippins, les Chiliens, les Vietnamiens . . . ces personnes qui sont des immigrants récents . . . à faire reconnaître leurs compétences pour pouvoir les utiliser au Canada. Avez-vous des projets dans ce domaine?

M. Lussier: Il ne fait aucun doute que nous sommes toujours prêts à aider autant que possible toutes les personnes qui entrent sur le marché du travail au Canada, qu'il s'agisse de Canadiens ou d'immigrants.

Selon moi, le problème que vous soulevez, monsieur Keeper, est lié aux lois et aux règlements connexes des divers gouvernements provinciaux ayant trait aux questions professionnelles.

Bien sûr, nous sommes toujours là pour faciliter l'intégration de toute personne dans la société canadienne. Mais la question que vous soulevez a trait, selon moi, aux lois qui existent dans chaque province du Canada et qui traitent des organismes professionnels et des normes que tous les organismes professionnels reconnaissent au niveau provincial.

M. Keeper: C'est à peu près là l'idée qui inspire ma question, monsieur le président. Il est évident que les organismes professionnels . . .

Le président: J'aimerais garder un peu de temps à M. Heap.

M. Keeper: Oui. J'essaierai donc d'être bref. Je veux seulement savoir si l'on reconnaît ce problème. Evidemment, les normes sont établies par les lois provinciales. Mais étant donné ce fait, si les gens tentent de se conformer à ces normes et qu'ils ont déjà les compétences nécessaires, voyez-vous la possibilité de les aider à le faire en leur offrant des types précis de programmes de formation?

Je songe à un programme qui serait semblable à celui de l'action positive, par exemple, qui vise les femmes.

M. Lussier: Pour répondre à votre question, par votre intermédiaire, monsieur le président, je crois que nous devons être très précis, et non pas abstraits. Si vous parlez de personnes qui arrivent au Canada et qui ont besoin de se perfectionner jusqu'à atteindre le niveau de compétence exigé pour le métier. Elles sont admissibles à ces programmes.

Si vous voulez parler des organismes professionnels, je ne crois pas que nous en ayons la responsabilité ni de responsabilité précise en ce qui a trait à la formation. Cette question relève de l'enseignement postsecondaire et, par conséquent, incombe aux universités, qui sont assujetties aux lois provinciales. Alors, pour répondre de façon plus précise à votre question, nous pouvons aider et nous aidons de nombreuses personnes à acquérir une formation à améliorer leurs compétences dans divers métiers afin qu'elles puissent répondre aux exigences établies dans divers règlements provinciaux. En ce sens, pour

[Texte]

people, the answer is yes. Employment & Immigration Canada is helping.

The Chairman: Mr. Edwards. One at a time please.

Mr. Edwards: Could I just add to that. The other side of the question is whether or not the greatest contribution we can make to immigrants who really have the skills but do not have the experience in this country, or particularly the language skills that are the necessary component, is the fact that we spent \$52 million last year on language training and 92% of that went to immigrants. This is a pretty sizeable expenditure.

Mr. Keeper: I will not pursue this any further at this moment, Mr. Chairman. I will turn it over to my colleague.

The Chairman: We have not left too much time on this round for Mr. Heap, but we will be tolerant.

Mr. Heap: Mr. Chairman, how much have I now?

The Chairman: About four minutes, but I will come back to you.

Mr. Heap: Four minutes? Will there be a time later?

The Chairman: I hope so.

Mr. Heap: I think I will read my questions, Mr. Chairman, and get them on the record anyway. They will all be dealing with two subjects: the question of refugees and the question of illegal immigrants or migrants.

On the refugees, I am interested to know what is the present backlog of refugee applications to be heard either by our side or by the Immigration Appeal Board, and whether the staff increase which is the major part of the staff increase in transportation, the major part of the \$417,000 increase under Vote 35(b), includes increase of staff for RCAC and for the IAB.

On illegals, my question is . . . Oh, further, I am sorry. On refugees, my question is: Will the oral hearing pilot projects continue and be extended or is there any present consideration of limiting or ending or cutting off the oral hearing program?

On the matter of illegals. I find today in *The Globe and Mail* that as against 50,000 estimated illegal migrants, a little over 900 have applied, 212 have been heard, 138 have been approved I think in principle—I will come back to that—41 rejected, 33 deferred and 700 have not been heard yet.

• 1040

I want to know how many of those 138 approved in principle have in fact been admitted, if any? Along with that, how long should people expect to wait between hearing of approval in principle and a decision to admit or otherwise? You know, a landing. Secondly, I want to know what staffing has been provided for the treatment of these applications. Third, if this

[Traduction]

ces personnes en particulier, la réponse est oui. Emploi et Immigration Canada les aide.

Le président: Monsieur Edwards.

M. Edwards: J'aimerais ajouter quelques mots. L'autre aspect de la question est de savoir si notre plus grande contribution aux immigrants qui ont les compétences mais n'ont pas l'expérience voulue ou, en particulier, les compétences linguistiques nécessaires, est les 52 millions de dollars que nous avons dépensés l'an passé au titre de la formation linguistique, dont 92 p.100 pour les immigrants. C'est là une dépense considérable.

M. Keeper: Je ne m'arrêterai pas davantage à cette question pour l'instant, monsieur le président. Je laisse la parole à mon collègue.

Le président: Nous n'avons pas laissé beaucoup de temps, ce tour-ci, à M. Heap, mais nous serons tolérants.

M. Heap: Monsieur le président, je dispose de combien de temps?

Le président: Environ quatre minutes, mais je vous reviens.

M. Heap: Quatre minutes? Est-ce que j'aurai du temps plus tard?

Le président: Je l'espère.

M. Heap: Je crois que je vais lire mes questions, monsieur le président, et au moins les faire figurer au compte rendu. Elles portent toutes sur deux sujets: la question des réfugiés et celle des immigrants ou migrants illégaux.

Pour ce qui est des réfugiés, j'aimerais savoir quel est l'arriéré actuel de demandes de réfugiés que devra entendre notre côté ou la Commission d'appel de l'immigration, et j'aimerais savoir aussi si l'augmentation de personnel dans le transport, la plus forte proportion de l'augmentation de 417,000\$ au crédit 35b) comprend l'augmentation de personnel pour le C.C.S.R. et la C.A.I.

En ce qui a trait aux immigrants illégaux, ma question est . . . Oh! excusez-moi, une autre question sur les réfugiés: Est-ce que l'on mènera à terme et prolongera les projets-pilotes d'audiences orales ou est-ce qu'on songe actuellement à limiter ou supprimer ce programme?

Au sujet des immigrants illégaux. J'ai lu aujourd'hui dans le *The Globe and Mail* que, sur un nombre estimatif de 50,000 migrants illégaux, un peu plus de 900 ont fait une demande, 212 ont été entendus, 138 ont été approuvés, je crois, en principe je reviendrai sur cette question—41 ont été rejetés, 33 ont été renvoyés à plus tard et 700 n'ont pas encore été entendus.

Je veux savoir combien de ces 138 illégaux approuvés en principe ont effectivement été admis, s'il y en a? En outre, combien de temps faut-il attendre entre l'audience pour l'approbation de principe et la décision? Vous savez, pour être immigrant reçu. En second lieu, je voudrais savoir quel personnel on a prévu pour le traitement de ces demandes.

[Text]

March 31 cut-off is in fact enacted, will that mean that if these 700 and more have not been heard by that time, they will be washed out by the cut-off of the program?

Mr. Lussier: Mr. Chairman, on the first part of your question, Mr. Heap, I would like to correct what, in my view, is probably not the proper definition of what you are asking. You are asking us how many refugees are in backlog in the system. My answer to that question is none because, as you are aware, we have a special program for refugees within our immigration policy. When those refugees come into the context of immigration policy, they are landed in Canada after meeting certain requirements. So there is no backlog of refugees coming to Canada, as such.

Mr. Heap: Mr. Chairman, I do not think the gentleman understood. My question was about the refugee determination process in which, as of a couple of years ago, the minister said there was a backlog—that was the term he used—of some 1,500 people whose cases had not been determined or even heard. This is what I was referring to. Are we saying that as of today there are no refugee claimants whose cases have not been heard or determined in Canada?

Mr. Lussier: Mr. Chairman, if the question is about refugee claimants, then I can answer with specific data.

Mr. Heap: What I said was refugee applications. I am sorry that there is such hair splitting.

Mr. Lussier: No. I do not want to be difficult with Mr. Heap. It is only because I think we have to understand clearly the immigration policy of Canada, to understand the differences between the two.

As it relates to refugee claimants, with people who are coming to Canada and would like to be considered of refugees of the United Nations under the convention, then yes, there is presently a backlog existing. There is no doubt about it.

Mr. Heap: Okay. How many?

Mr. Lussier: I think that presently we are certainly close to 9,000 people at different levels of the Immigration Act, coming from the refugee education, Refugee Status Advisory Committee Immigration Appeal Board, Federal Court of Appeal and the Supreme Court of Canada.

Mr. Heap: Thank you.

Mr. Lussier: On the illegal immigrants, we can certainly give you much more detailed answers by writing. I am surprised to hear you mentioning 700 cases in the system because the committee working presently has been keeping up to date as it relates to the requests and the review, which have been going on on a very regular basis.

Mr. Heap: Mr. Chairman, I am quoting the minister's press release as to the 700 cases that have not been heard. I am sorry if the minister's information was incorrect.

[Translation]

Troisièmement, si cette limite du 31 mars est effectivement appliquée, cela signifiera-t-il que ces 700 illégaux et plus devront prendre le bord à cause de l'expiration du programme s'ils n'ont pas été entendus pour cette date-là?

M. Lussier: Monsieur le président, pour ce qui est de la première partie de votre question, monsieur Heap, j'aimerais corriger ce qui, à mon sens, n'est probablement pas la bonne définition de ce que vous demandez. Vous demandez quel est l'arriéré de réfugiés dans le système. Ma réponse à cette question est qu'il n'y en a aucun, car, vous le savez, notre politique d'immigration comporte un programme spécial pour les réfugiés. Lorsque ces réfugiés nous arrivent dans le contexte de la politique de l'immigration, ils sont reçus au Canada après s'être conformés à certaines exigences. Il n'y a donc pas d'arriéré de réfugiés qui arrivent au Canada, en tant que tels.

M. Heap: Monsieur le président, je ne pense pas qu'il ait compris. Ma question concernait le processus de détermination des réfugiés. Il y a quelques années, le ministre a dit qu'il y avait un arriéré... c'est le terme qu'il a utilisé... de quelque 1,500 personnes dont le cas n'avait pas été réglé ni même entendu. C'est ce dont je voulais parler. Faut-il comprendre qu'aujourd'hui il n'y a pas de réfugiés dont le cas n'a pas été entendu ou tranché au Canada?

M. Lussier: Monsieur le président, si la question concerne les candidats réfugiés, alors, je puis répondre avec des données précises.

M. Heap: Je parlais des demandes de statut de réfugié. On coupe les cheveux en quatre.

M. Lussier: Non. Je ne veux pas faire le difficile avec M. Heap. Mais je pense qu'il faut comprendre clairement la politique d'immigration du Canada pour comprendre les différences entre les deux.

En ce qui concerne les candidats réfugiés, les gens qui viennent au Canada et aimeraient être considérés comme réfugiés des Nations Unies en vertu de la convention, alors, oui, il y a présentement un arriéré. Cela ne fait pas de doute.

M. Heap: Très bien. Combien?

M. Lussier: Je pense qu'à l'heure actuelle il y a certainement près de 9,000 personnes à différents niveaux de la Loi de l'immigration, qui viennent de l'éducation des réfugiés, du Comité consultatif du statut de réfugié, de la Commission d'appel de l'immigration, de la Cour fédérale d'appel et de la Cour suprême du Canada.

M. Heap: Merci.

M. Lussier: Pour ce qui est des immigrants illégaux, nous pouvons certainement vous donner des réponses beaucoup plus détaillées par écrit. Je suis surpris de vous entendre mentionner 700 cas dans le système, car le comité s'est tenu à jour en ce qui concerne les demandes et la revue, qui se sont faites, d'ailleurs, de façon très régulière.

M. Heap: Monsieur le président, je cite le communiqué du ministre en ce qui concerne les 700 cas qui n'ont pas été entendus. Ce n'est pas ma faute si le ministre est mal renseigné.

[Texte]

Mr. Lussier: No, I am not saying that. If the minister's information is saying that there are proposals in the system at different levels, coming from our regions, coming from representations that have been brought to our attention, that are coming for consideration by the committee, I am saying that as soon as they reach the committee level, they are dealt with immediately on a weekly basis by the committee, so that there is in fact no backlog in that case. There is, naturally, a flow of individuals that will be applying constantly to the Illegal Immigrants Committee, but when they reach the level of the committee with the proper set of information for the committee to look at them, they are immediately considered.

The Chairman: Mr. Heap asked about additional resources to deal with this problem.

Mr. Lussier: I think this is a question that related to the refugee claims determination process that our minister is considering as being an important aspect related to reducing considerably this potential backlog situation.

Mr. Heap: Thank you, Mr. Chairman. My questions are still remaining mostly to be answered, but the time has gone. I will put them on the Order Paper and they will perhaps be of some historic value when they get answered.

• 1045

The Chairman: Miss MacDonald.

Miss MacDonald (Kingston and The Islands): Thank you, Mr. Chairman. I have a number of questions.

First of all, I would like to go back to the program I raised earlier on, that is, the Special Employment Initiatives Program. I find in checking back over the records that as for allocations under this program, I have two press releases from communities in Saskatchewan where the political minister for Saskatchewan went in and announced these projects. The concern that I was raising, or trying to get at, is that this seems to be a program where the government of the day can take advantage of the \$150 million to allocate it, announce it, and go out and peddle it, almost in the way of a boondoggle across the country. That raises very, very real suspicions in the minds of others, who wonder how the allocations come about. I mention that not to go into it any further, but to show that that is the feeling among a great many people and that the department would do very well to correct that perception that is out there.

I want to come back to the job-creation programs and the announcements that were made earlier this year. On April 20 of this year, when the job-creation programs were first announced, the minister stated that the job-creation funding would amount to some \$1.675 billion. When he reannounced the programs on September 12, that amount had shrunk to \$1.3 billion. What happened to the \$375 million in the interim?

Mr. D. Campbell: I am afraid I do not have that announcement material with me. My recollection is that the original reference was to a two-year figure and the later references are to a one-year figure.

[Traduction]

M. Lussier: Non, je ne dis pas cela. Les renseignements du ministre indiquent qu'il y a des propositions dans le système à divers niveaux, qui viennent de nos régions, qui viennent d'instances dont nous avons été saisis, qui ont été soumises à l'étude du comité, mais, moi, je dis que, dès qu'ils atteignent le niveau du comité, ils sont réglés immédiatement chaque semaine, de sorte qu'il n'y a pas d'arriéré dans ces cas-là. Naturellement, il y a toujours des personnes qui s'adressent au comité des immigrants illégaux, mais lorsqu'elles présentent les bons renseignements leur cas est immédiatement mis à l'étude.

Le président: M. Heap vous a posé une question sur les ressources supplémentaires nécessaires pour régler ce problème.

M. Lussier: C'est, je pense, une question qui avait trait au processus de détermination des demandes de statut de réfugié, qui, aux yeux de notre ministre, est un aspect important de la réduction de cet arriéré possible.

M. Heap: Merci, monsieur le président. Mes questions restent encore sans réponse pour la plupart, mais mon temps est expiré. Je les inscrirai au Feuilleton et elles seront peut-être passées à l'histoire avant de recevoir une réponse.

Le président: Mademoiselle MacDonald.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Merci, monsieur le président. J'ai un certain nombre de questions.

Tout d'abord, j'aimerais revenir au programme que j'ai soulevé plus tôt, c'est-à-dire le Programme spécial d'initiatives d'emploi. Je constate, à la lecture des dossiers, qu'en ce qui concerne les allocations en vertu de ce programme, j'ai deux communiqués de collectivités de Saskatchewan, où le ministre politique de la Saskatchewan a annoncé ces projets. Le problème que je soulève que j'essaie d'évoquer, c'est que cela semble être un programme où le gouvernement du jour peut tirer parti des 150 millions de dollars, pour les attribuer, les annoncer, et aller vendre sa marchandise, presque comme de la camelote d'un bout à l'autre du pays. Cela fait naître des soupçons très réels dans l'esprit des autres, qui se demandent d'où viennent les allocations. Si j'en parle, ce n'est pas pour approfondir la chose, mais pour indiquer que bien des gens ont ce sentiment et que le ministère ferait bien de corriger cette perception.

Je veux revenir aux programmes de création d'emplois et aux annonces faites en début d'année. Le 20 avril de cette année, lors de l'annonce des programmes de création d'emplois, le ministre a déclaré que le financement de la création d'emplois s'éleverait à quelque 1,675 milliards de dollars. Lorsqu'il a réannoncé les programmes le 12 septembre, ce montant n'était plus que de 1,3 milliards de dollars. Où sont passés les 375 millions de dollars entre-temps?

M. D. Campbell: Malheureusement, je n'ai pas cette annonce avec moi. Si je me souviens bien, il s'agissait au départ d'un chiffre pour deux ans, puis du chiffre pour une année.

[Text]

Miss MacDonald (Kingston and The Islands): No, the September 12 announcement said \$1.5 billion will be spent for job creation this fiscal year and next. So there is a very real conflict here between the figures that have been announced at two different times. If it has all gone into administration within the department, then I can tell you that is not what I consider job creation.

Mr. D. Campbell: I have the response now, Mr. Chairman. A number of figures have been mentioned. There was, I believe, some weeks ago, a *Globe and Mail* article suggesting that there was some confusion in the figures. That is in fact not the case.

In the April budget papers a figure of \$1.48 billion was mentioned for 1983-1984. That included a wide range of federal government direct job creation, including job-creation efforts administered by other federal departments as well as this one.

• 1050

In April Mr. Axworthy announced funding of \$1.67 billion for 1983-1984 and 1984-1985. This figure included CEIC job creation measures, such as NEED, which was then current, and included portions administered by other departments with funds which have in fact been transferred to other departments for their administration. The figure of \$1.5 billion, which was referred to, is the total funding approved for 1983-1984 and 1984-1985 for direct job creation programs administered by the commission. And you will also undoubtedly have heard a figure of \$1.1 billion cited. That is for this year, this fiscal year alone.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): I would suggest, Mr. Chairman . . .

The Chairman: Your last question, Miss MacDonald.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Right, I will then tie it all together.

I would suggest though in response to that, I think there is very real confusion here, and I do not think it helps anything when there are a lot of figures floating around. It might be wise for the department to try to provide to the committee a comparison of these figures so that we do not have out in the public domain a whole lot of figures floating around, which if we on the committee cannot make any sense out of, I am sure the general public cannot.

My final question, or the information I would like to bring to the deputy minister concerns the Canada Works Program. I had told him I wanted to make a couple of suggestions that people are finding difficult in the field about this, including his own staff, because I have talked with them at some length; that the rigidity of the criteria are adversely affecting the programs. Let me give you one example.

The Canada Works Program requires that each project shall have at least three employees involved. Now, in Kingston and the Islands, your staff have gone to private enterprise after

[Translation]

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Non, l'annonce du 12 septembre parlait de 1,5 milliards de dollars à dépenser pour la création d'emplois pendant l'année financière en cours et la suivante. Il y a donc un conflit très réel entre les chiffres qu'on a annoncés à deux dates différentes. Si tout cet argent est passé dans l'administration du ministère, alors je peux vous dire que ce n'est pas ce que je trouve de la création d'emplois.

M. D. Campbell: J'ai la réponse maintenant, monsieur le président. On a cité plusieurs chiffres. Il y a eu, sauf erreur, il y a quelques semaines, un article du *Globe and Mail* faisant état d'une certaine confusion dans les chiffres. Ce n'est pas le cas.

Les documents budgétaires d'avril mentionnent un chiffre de 1,48 milliards de dollars pour 1983-1984. Cela comprenait une vaste gamme d'initiatives de création d'emplois directs du gouvernement fédéral, y compris des efforts de création d'emplois administrés par d'autres ministères en plus du nôtre.

En avril, M. Axworthy a annoncé un financement de 1,67 milliards de dollars pour 1983-1984 et 1984-1985. Ce chiffre comprenait des mesures de création d'emplois de la C.E.I.C., comme le P.R.E.A., qui existait déjà, et comprenait aussi des portions administrées par d'autres ministères avec des fonds qui avaient en fait été transférés à d'autres ministères pour leur administration. Le chiffre de 1,5 milliard de dollars dont il est question est le financement total approuvé pour 1983-1984 et 1984-1985 pour les programmes de création d'emplois directs administrés par la Commission. Et vous avez sans doute entendu un chiffre de 1,1 milliard de dollars. C'est pour cette année, cette année financière seulement.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Je dirais, monsieur le président . . .

Le président: Votre dernière question, mademoiselle MacDonald.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Très bien, je vais tout mettre dans le même sac.

Cependant, je dirais qu'il y a pas mal de confusion ici, et que cette profusion de chiffres cela ne facilite pas les choses. Il serait peut-être bon que le ministère tâche de donner au Comité une comparaison des chiffres, et cesse de publier une foule de chiffres que le grand public ne peut certainement pas comprendre si nous, du Comité, n'y arrivons pas.

Ma dernière question pour le sous-ministre concerne le programme Canada au travail. Je lui avais dit que je voulais faire quelques suggestions sur des choses qui causent des problèmes aux gens, y compris à son propre personnel, à qui j'ai parlé longuement; j'aimerais lui dire que la rigidité des critères a un effet néfaste sur les programmes. Je vous donne un exemple.

Le programme Canada au travail exige que chaque projet compte au moins trois employés. Or, dans Kingston et les Îles, votre personnel s'est adressé à l'entreprise privée, à des petites

[Texte]

private enterprise, small businesses, and of all of the applications that came in, and there were many, only one came from the private sector, and why: because small businesses cannot quickly absorb three people. They might be able to take on one; they might even be able to take on two, but they cannot absorb three people, so they do not bother putting in an application. And I say to you when you get into the rigidity of that kind of criteria, you sink the program from the point of view of the private sector. That is where you intended to expand it, and it has not worked.

A second proposal, I would say, is in the training programs that you have in community colleges. I have raised this with the minister in the House and he has responded to me by letter. I refer specifically to the PATH program, which is a career oriented program for women leading to high technology. You cite that the women who apply for this program must have Grade 12 science and maths to be able to enter it. If you are really looking at the field of high technology, you will find that a lot of this business about science and mathematics requirements is sheer mythology. And if you really want to go into it and talk to university and community people you will find that the requirements are going to be far more in the fields of philosophy and linguistics in order to write the programming. I do not expect those women are going to primarily build the machines or create the hardware. Where the jobs are in the software, and that is not science and math. So you are putting criteria on that program for training that is not realistic.

I would like to leave those two suggestions with you. I hope you will really take them to heart.

The Chairman: There is no time for the officials to answer now, but I would like to tell the officials that when we meet with the minister on Tuesday, I expect he will be ready to answer your questions, Miss MacDonald, even if you are not here.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): I really was not looking for an answer, I was just conveying information.

The Chairman: No, but I am; I think they are important questions. I have had the same concerns, and so have others.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): I was trying to be helpful.

The Chairman: I think they were important points. It is good that they were raised.

Mr. Heap.

Mr. Heap: My questions, and I will read them again.

The Chairman: I think they are on the record. Why do you not go do something . . .

[Traduction]

entreprises. Sur toutes les demandes qui lui sont revenues, et il y en avait beaucoup, une seule venait du secteur privé. Pourquoi? Parce que les petites entreprises ne peuvent absorber rapidement trois personnes. Elles peuvent être en mesure d'en prendre une; elles peuvent pouvoir en prendre deux, mais elles ne peuvent en absorber trois. Par conséquent, elles ne se donnent pas la peine de faire une demande. Et je vous dis qu'en appliquant des critères aussi rigides, vous vouez le programme à l'échec du point de vue du secteur privé. C'est là que vous comptiez l'étendre, et cela n'a pas marché.

Une seconde proposition, à mon sens, concerne les programmes de formation que vous avez dans les collèges communautaires. J'en ai parlé au ministre à la Chambre et il m'a répondu par lettre. J'avais parlé particulièrement du programme PATH, qui est un programme de technologie de pointe axé sur la carrière à l'intention des femmes. Les femmes qui présentent leur candidature à ce programme doivent avoir une douzième année (sciences et mathématiques) pour être admissibles. Si vous examinez bien le domaine de la technologie de pointe, vous verrez que ces exigences au sujet des sciences et des mathématiques ne tiennent pas debout. Et si vous voulez vraiment aller au fond des choses et parler aux universitaires et aux gens du milieu, vous verrez que les exigences seront beaucoup plus grandes dans les domaines de la philosophie et de la linguistique pour la rédaction des programmes. Je ne prévois pas que ces femmes vont d'abord et avant tout construire les machines ou créer le matériel. C'est dans le logiciel que sont les emplois et cela n'est ni scientifique ni mathématique. Vous assortissez donc ce programme de critères qui ne sont pas réalistes.

J'aimerais soumettre deux idées à votre réflexion. J'espère que vous vous y arrêterez.

Le président: Il n'y a plus de temps pour la réponse des fonctionnaires, mais j'aimerais leur dire que, lorsque nous rencontrerons le ministre mardi, j'espère qu'il sera prêt à répondre à vos questions, mademoiselle MacDonald, même si vous n'y êtes pas.

Mlle MacDonald (Kingston et les Iles): Je ne m'attendais pas vraiment à une réponse, je ne faisais que transmettre de l'information.

Le président: Non, mais moi oui; je pense que ce sont des questions importantes. J'ai les mêmes soucis, comme d'autres.

Mlle MacDonald (Kingston et les Iles): J'essayais de rendre service.

Le président: Je pense que vos points étaient importants. Il est bon que vous les ayez soulevés.

Monsieur Heap.

M. Heap: Mes questions. Je vais les relire.

Le président: Je pense qu'elles sont au compte rendu. Pourquoi n'allez-vous pas faire quelque chose . . .

Mr. Heap: I want to sharpen them a little bit because I do not think I am going to get them answered and I want to defer

M. Heap: J'aimerais les préciser quelque peu, car je ne pense pas obtenir de réponse. Je reconnais, monsieur le

[Text]

to you, Mr. Chairman; you have not had a chance. So, with the one minute I have . . .

An hon. Member: You have got five minutes.

Mr. Heap: No, I have got one minute, I think, because I want . . .

The Chairman: I was going to be a little more tolerant.

Mr. Heap: My questions are: What is the staff increase, if any, out of this \$417,000 in Vote 35b? What is the staff increase to be applied to the handling of the 9,000 refugee claimants that are still in the flow at the different levels, according to the deputy minister. Secondly, what is the future of oral hearings of refugee claimants? Third, how many illegal migrants have, in fact, been approved of the 138 who have been approved in principle? Fourth, what is the staffing of this program which only began as of June 29, and what staffing is applied to it in order to keep up with the 700, the huge majority who are still in flow and some of whom have applied as far ago as August? And on March 31, will those in the flow be cut off from the program?

The Chairman: Once again, those are important questions and the ones I want to put to you you will not have time to answer. This question has been raised by almost every witness that appeared before this committee on the reference of *Perspectives on Employment*. That is the policy which would allow persons on unemployment insurance to train without losing their unemployment insurance benefits. If I understood correctly, a year or so ago the department changed the policy to allow those on unemployment insurance to participate in training programs without losing their benefits. But we have had criticism after criticism before this committee that this, in fact, is not taking place as far as . . . we have had the Canadian Manufacturing Association, the Canadian Labour Congress and others who say if it is taking place, it is taking place in such a small way that it is not really significant.

I would like the minister—I will put this on the record—to deal with that because we are going to be thrown out of this room in a minute. It is a very important question. Nearly everybody, almost unanimous opinion from all parties here in this committee, thinks it is a shame that these people that are going in and out of the welfare cycle and the unemployment insurance cycle cannot be put into training to get out of that cycle and to put unemployment insurance benefits to better use.

Related to that, we had the Economic Council here just the other day discussing their proposed voucher system, whereby you would use unemployment insurance benefits for training. We would like a response on that.

I would recall to the committee—we are going to have to adjourn—that we will have the minister on Tuesday for a longer period than we get in this 9.30 a.m. to 11 a.m. slot and we hope that we can put to him many of the questions on policies in particular, because the officials could only answer on administration and budgets, but on policy on Tuesday

[Translation]

président, que vous n'avez pas eu la chance. Donc, puisque j'ai une minute . . .

Une voix: Vous avez cinq minutes.

M. Heap: Non, je n'ai qu'une minute, je crois, car j'aimerais . . .

Le président: J'allais être un peu plus tolérant.

M. Heap: Voici mes questions: quelle est l'augmentation du personnel, s'il en est, provenant de cette somme de 417,000\$ du crédit 35b? Quelle est l'augmentation du personnel à affecter au traitement des 9,000 demandes de statut de réfugié qui, selon le sous-ministre, sont à l'étude à divers échelons de l'organisation. En second lieu, quel est l'avenir des audiences orales des personnes présentant ces demandes de statut de réfugié? En troisième lieu, combien de migrants illégaux ont été effectivement approuvés, sur les 138 approuvés en principe? En quatrième lieu, quel est le personnel de ce programme, entrepris seulement depuis le 29 juin, et quel est le personnel affecté au traitement des 700 autres, soit la grande majorité des demandes toujours en instance et dont certaines remontent déjà au mois d'août? Est-ce qu'au 31 mars, les demandes en cours sont éliminées du programme?

Le président: Encore une fois, il s'agit de questions importantes, mais vous n'aurez pas le temps de répondre à celles que j'aimerais vous poser. Presque chaque témoin qui a comparu devant le Comité a soulevé cette question sur le renvoi de *Perspectives d'emplois*. Il s'agit d'une politique permettant aux bénéficiaires de l'assurance-chômage de suivre des cours de formation sans perdre leurs prestations. Si j'ai bien compris, il y a un an environ, le ministère a modifié cette politique afin de permettre aux bénéficiaires de participer à des programmes de formation sans perdre leurs prestations. Mais nous avons reçu de nombreuses critiques selon lesquelles, en fait, cela ne se passe pas comme il se doit . . . L'Association des manufacturiers canadiens, le Congrès du travail du Canada ainsi que d'autres organismes affirment que, si cela se fait c'est dans une mesure bien négligeable.

J'aimerais que le ministre, je désire faire consigner ceci au compte rendu, réponde à cette question, étant donné que nous devons évacuer la salle dans une minute. C'est une question très importante. Selon l'opinion quasi unanime de tous les membres ici présents, c'est une honte que ces gens pris dans les rouages du bien-être et de l'assurance-chômage ne puissent suivre des cours de formation pour s'en sortir et qu'on ne puisse affecter ces prestations d'assurance-chômage à des fins plus utiles.

A cet égard, le Conseil économique du Canada était ici l'autre jour pour discuter de son système proposé de bons d'emploi, selon lequel les prestations d'assurance-chômage seraient utilisées pour les cours de formation. Nous aimerions une réponse là-dessus.

J'aimerais rappeler au Comité, car nous devons ajourner la séance, que le ministre sera présent mardi pour une plus longue période que celle de 9h30 à 11h et nous espérons pouvoir lui présenter nombre de questions sur les politiques en général, vu que les fonctionnaires ne peuvent répondre que sur les questions administratives et budgétaires. Les questions

[Texte]

afternoon. So I hope we have a good attendance at that particular time.

I also want to tell the committee I will be in touch with them to arrange a meeting for an interim report on the reference on *Perspectives on Employment*, which we would like to, as you know, produce in the House before any prorogation.

Mr. St. Germain: We will try to finish before prorogation.

The Chairman: I do not know when prorogation will be, but I have distributed the draft.

Mr. St. Germain: I realize that. I have seen it.

The Chairman: I am hoping this afternoon to consult with you to get a time, perhaps Monday or Tuesday, to discuss the draft report.

I would like to thank the witnesses, all of them, scattered throughout the room, for being with us this morning. Perhaps some of them will be back with the minister on Tuesday.

The meeting is adjourned.

[Traduction]

de politique seront traitées mardi après-midi. J'espère qu'un grand nombre de membres assisteront à la réunion.

J'aimerais également faire savoir aux membres du Comité que je communiquerai avec eux pour organiser une réunion en vue d'un rapport provisoire sur le renvoi touchant *Perspectives d'emploi*, que nous aimerions, comme vous le savez, présenter à la Chambre avant la prorogation.

M. St. Germain: Nous tenterons de terminer avant la prorogation.

Le président: Je ne sais pas quand aura lieu la prorogation, mais j'ai distribué le rapport provisoire.

M. St. Germain: J'en suis conscient. Je l'ai vu.

Le président: J'espère pouvoir vous consulter cet après-midi pour trouver un moment, peut-être lundi ou mardi, pour discuter du rapport.

Je tiens à remercier tous les témoins qui se trouvent dans la salle pour avoir assisté à la réunion avec nous ce matin. Peut-être que certains d'entre eux nous reviendront avec le ministre mardi.

La séance est levée.

[L'anglais]

afternoon. So I hope we have a good attendance at that

I also want to tell the committee I will be in touch with them

Mr. St. Germain: We will try to finish before presentation

The Chairman: I don't know when presentation will be held

Mr. St. Germain: I think that I should like to present with

The Chairman: I suppose the effort to present with

you to have a good presentation of the report to the committee

The Chairman: I think the committee will be interested in

the report will be with the committee. I think

The meeting is adjourned

[L'anglais]

de même, et on a vu un grand nombre de membres de

L'anglais également, et on a vu un grand nombre de

que je communique avec eux pour organiser une réunion

à l'anglais, que nous aimerions comme vous le savez, présenter

à l'anglais, que nous aimerions comme vous le savez, présenter

à l'anglais, que nous aimerions comme vous le savez, présenter

à l'anglais, que nous aimerions comme vous le savez, présenter

à l'anglais, que nous aimerions comme vous le savez, présenter

à l'anglais, que nous aimerions comme vous le savez, présenter

à l'anglais, que nous aimerions comme vous le savez, présenter

à l'anglais, que nous aimerions comme vous le savez, présenter

à l'anglais, que nous aimerions comme vous le savez, présenter

à l'anglais, que nous aimerions comme vous le savez, présenter

à l'anglais, que nous aimerions comme vous le savez, présenter

à l'anglais, que nous aimerions comme vous le savez, présenter

à l'anglais, que nous aimerions comme vous le savez, présenter

à l'anglais, que nous aimerions comme vous le savez, présenter

à l'anglais, que nous aimerions comme vous le savez, présenter

à l'anglais, que nous aimerions comme vous le savez, présenter

à l'anglais, que nous aimerions comme vous le savez, présenter

à l'anglais, que nous aimerions comme vous le savez, présenter

à l'anglais, que nous aimerions comme vous le savez, présenter

à l'anglais, que nous aimerions comme vous le savez, présenter

à l'anglais, que nous aimerions comme vous le savez, présenter

à l'anglais, que nous aimerions comme vous le savez, présenter

à l'anglais, que nous aimerions comme vous le savez, présenter

à l'anglais, que nous aimerions comme vous le savez, présenter

à l'anglais, que nous aimerions comme vous le savez, présenter

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 58

Monday, November 28, 1983
Tuesday, November 29, 1983

Chairman: Hon. J. ...
Canadian Government Publishing Centre
Supply and Service Canada
Ottawa, Canada K1A 0S8

Minutes of the Standing Committee
of the Standing Committee

Labour, Manpower and Immigration

RESPECTING:

Consideration of a Draft Report on "Perspective on
Employment"

Document entitled "Perspective on Employment"

APPEARING

M. Gordon ...
M. ...
M. John Edwards, ...
M. Barry Lieb, ...

Printed ...
1983-1984

CHAMBRE DES COMMUNES

Faculté n° 28

Le lundi 28 novembre 1983
Le mardi 29 novembre 1983

Président: L'hon. J. ...

Process-verbaux et témoignages
du Comité permanent de

Travail, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

CONCERNANT:

Etude d'un projet de rapport sur « Perspectives d'emploi »

Document intitulé « Perspectives d'emploi »

WITNESSES—TÉMOINS

COMPARAÎSSANT

M. Gordon ...
M. ...
M. John Edwards, ...
M. Barry Lieb, ...

Printed ...
1983-1984



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From Canada Employment and Immigration Commission:

Mr. Gaétan Lussier, Deputy Minister/Chairman;
Mr. Duncan Campbell, Executive Director, Labour Market
Development;
Mr. John Edwards, Associate Deputy Minister/Vice-
Chairman;
Mr. Barry Lind, Director, Outreach.

De la Commission de l'Emploi et de l'Immigration:

M. Gaétan Lussier, sous-ministre et président;
M. Duncan Campbell, directeur exécutif, Développement du
marché du travail;
M. John Edwards, sous-ministre associé et vice-président;
M. Barry Lind, directeur, Programme d'extension.

HOUSE OF COMMONS

CHAMBRE DES COMMUNES

Issue No. 58

Fascicule n° 58

Monday, November 28, 1983
Tuesday, November 29, 1983

Le lundi 28 novembre 1983
Le mardi 29 novembre 1983

Chairman: Hon. Warren Allmand

Président: L'hon. Warren Allmand

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent du*

Labour, Manpower and Immigration

Travail, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

RESPECTING:

Consideration of a Draft Report on "Perspective on
Employment"

Document entitled "Perspective on Employment"

CONCERNANT:

Étude d'un projet de rapport sur «Perspectives d'emploi»

Document intitulé «Perspectives d'emploi»

APPEARING:

The Honourable John Roberts
Minister of Employment and Immigration

COMPARAÎT:

L'honorable John Roberts
Ministre de l'Emploi et Immigration

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

STANDING COMMITTEE ON LABOUR,
MANPOWER AND IMMIGRATION

Chairman: Hon. Warren Allmand

Vice-Chairman: Mr. André Bachand

COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL, DE LA
MAIN-D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION

Président: L'hon. Warren Allmand

Vice-président: M. André Bachand

MEMBERS/MEMBRES

Rémi Bujold
Jean-Guy Dubois
Jim Hawkes
Dan Heap
Bill Jarvis
Normand Lapointe
Paul-André Massé
James A. McGrath—(10)

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Ursula Appolloni
Albert Cooper
Alexandre Cyr
Maurice Dionne
Raymond Dupont
Robert Gourd
Cyril Keeper
John Kushner
Jean-Claude Malépart
Gerry St. Germain—(10)

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 69(4)(b)

On Monday, November 28, 1983:

James A. McGrath replaced Michael Wilson;
Jim Hawkes replaced Flora MacDonald.

On Tuesday, November 29, 1983:

Bill Jarvis replaced Albert Cooper;
Albert Cooper replaced Bill Jarvis;
Rémi Bujold replaced Raymond Dupont;
Raymond Dupont replaced Rémi Bujold;
Jean-Claude Malépart replaced Dave Rooney.

Conformément à l'article 69(4)b) du Règlement

Le lundi 28 novembre 1983:

James A. McGrath remplace Michael Wilson;
Jim Hawkes remplace Flora MacDonald.

Le mardi 29 novembre 1983:

Bill Jarvis remplace Albert Cooper;
Albert Cooper remplace Bill Jarvis;
Rémi Bujold remplace Raymond Dupont;
Raymond Dupont remplace Rémi Bujold;
Jean-Claude Malépart remplace Dave Rooney.

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, NOVEMBER 28, 1983

(67)

[Text]

The Standing Committee on Labour, Manpower and Immigration met *in camera* at 3:50 o'clock p.m., this day, the Chairman, Mr. Warren Allmand, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Allmand, Bachand, Hawkes and Lapointe (*Beauce*).

Alternate present: Mr. Keeper.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Mr. Kevin Kerr, Researcher.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference relating to the document entitled "Perspective on Employment".

The Committee proceeded to the consideration of a draft report.

At 4:45 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

TUESDAY, NOVEMBER 29, 1983

(68)

The Standing Committee on Labour, Manpower and Immigration met at 3:40 o'clock p.m., this day, the Chairman, Mr. Warren Allmand, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Allmand, Bujold, Dubois, Hawkes, Lapointe (*Beauce*), Massé and McGrath.

Alternates present: Messrs. Cyr and Keeper.

Other Member present: Mr. Cullen.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Mr. Kevin Kerr, Researcher.

Appearing: The Honourable John Roberts, Minister of Employment and Immigration.

Witnesses: From Canada Employment and Immigration Commission: Mr. John Edwards, Associate Deputy Minister/Vice-Chairman; Louise Bourgault, Director General, Training and Yvon Charlebois, Executive Director, Insurance.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference relating to the document entitled "Perspective on Employment".

The Minister made an opening statement and with the witnesses, answered questions.

The Chairman presented the following draft for a proposed Eighth Report:

In relation to its Order of Reference dated Wednesday, April 20, 1983 the document entitled "Perspective on Employment" your Committee has agreed to recommend the following:

1. That the Committee be reconstituted immediately in the new session to ensure that its work can be pursued without delay. The Committee has already heard 13

PROCÈS-VERBAL

LE LUNDI 28 NOVEMBRE 1983

(67)

[Traduction]

Le Comité permanent du travail, de la main-d'oeuvre et de l'immigration se réunit à huis clos, ce jour à 15h50, sous la présidence de M. Warren Allmand (président).

Membres du Comité présents: MM. Allmand, Bachand, Hawkes et Lapointe (*Beauce*).

Substitut présent: M. Keeper.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: M. Kevin Kerr, chargé de recherche.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi concernant le document intitulé «Perspectives d'emploi».

Le Comité entreprend l'étude d'un projet de rapport.

A 16h45, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 29 NOVEMBRE 1983

(68)

Le Comité permanent du travail, de la main-d'oeuvre et de l'immigration se réunit, ce jour à 15h40, sous la présidence de M. Warren Allmand (président).

Membres du Comité présents: MM. Allmand, Bujold, Dubois, Hawkes, Lapointe (*Beauce*), Massé et McGrath.

Substituts présents: MM. Cyr et Keeper.

Autre membre présent: M. Cullen.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: M. Kevin Kerr, chargé de recherche.

Comparaît: L'honorable John Roberts, ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Témoins: De la Commission de l'Emploi et Immigration Canada: M. John Edwards, sous-ministre associé et vice-président; Louise Bourgault, directeur général, Formation, et Yvon Charlebois, directeur exécutif, Assurance.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi concernant le document intitulé «Perspectives d'emploi».

Le Ministre fait une déclaration préliminaire et, assisté par les témoins, répond aux questions.

Le président présente l'ébauche suivante d'un huitième rapport:

Au sujet de son ordre de renvoi daté du mercredi 20 avril 1983 et portant sur le document intitulé «Perspectives d'emploi», votre Comité a convenu de recommander ce qui suit:

1. Que le Comité soit reconstitué immédiatement au début de la nouvelle session afin de pouvoir poursuivre ses travaux sans délai. Le Comité a déjà entendu 13 groupes

groups or individuals as witnesses but other important views have yet to be heard and a report to be prepared.

2. That the Committee be empowered to travel from place to place within and without Canada in the new session. It is extremely important to examine these issues from a regional and local perspective and to examine the experience of countries with similar economies.
3. That the Committee or a Sub-committee be authorized to attend the OECD Conference on the Expansion of Employment in the context of Structural Change which begins on February 6, 1984 in Paris, France. This conference has particular relevance for the terms of reference of this Committee.

Mr. McGrath moved,—That the draft report be concurred in.

After debate, the question being put on the motion, it was agreed to on the following division:

YEAS

Messrs.

Bujold	Lapointe (<i>Beauce</i>)
Cyr	Massé
Dubois	McGrath—7
Hawkes	

NAYS

Messrs.

Keeper—1

Ordered,—That the Chairman present the draft report to the House as the Committee's Eighth Report.

At 5:44 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

ou particuliers, mais il lui reste encore à entendre d'autres témoignages importants et à préparer un rapport.

2. Que le Comité soit autorisé à voyager au Canada et à l'étranger au cours de la nouvelle session. Il est extrêmement important d'examiner ces questions d'un point de vue régional et local et d'étudier l'expérience des pays dont l'économie ressemble à la nôtre.
3. Que le Comité ou un sous-comité soit autorisé à participer à la Conférence sur l'expansion de l'emploi dans le contexte des changements structurels de l'OCDE qui commence le 6 février 1984 à Paris, en France. Il y sera en particulier question du sujet du mandat du Comité.

M. McGrath propose,—Que le projet de rapport soit approuvé.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée dans proportions suivantes:

POUR

Messieurs

Bujold	Lapointe (<i>Beauce</i>)
Cyr	Massé
Dubois	McGrath—7
Hawkes	

CONTRE

Messieurs

Keeper—1

Il est ordonné,—Que le président présente à la Chambre le projet de rapport à titre de huitième rapport du Comité.

A 17h44, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)**[Texte]*

Tuesday, November 29, 1983

• 1539

The Chairman: Order, please. The minister is not here yet. There is some business to attend to, so I think it might be wise to start the meeting and deal with that business.

• 1540

You will recall that the steering committee met on November 17 and adopted a plan of action of work for the committee, and that steering committee's report was approved by the full committee on November 22. Among the matters that were approved by the steering committee and the full committee was an item that an interim report be presented to the House before the session prorogues.

When we made that decision we did not know, of course, that the House would probably prorogue tomorrow, and I hear there is a possibility it might prorogue tonight. In any case, when we met yesterday to deal with a draft interim report, after meeting on that for about an hour, we came to the conclusion that we really could not put together a worthwhile interim report in one meeting. There was too much work to be done on the draft, and the committee by consensus agreed that we would work on a more substantial report with recommendations and so on, to be presented hopefully in later December or in January, more likely in January.

There was also instructions given to the chairman to request from the minister a response to the Task Force on Employment Opportunities for the '80s, which was tabled in the House over a year ago, a response which would be in the spirit of the new rules, and which I understand the previous minister had started to prepare.

The other items that were adopted by the steering committee and the full committee, that we seek the right to travel to spots in Canada and attend the OECD meeting on technology and employment . . . We would have to make those again in the new session, in any case, because that report would expire with the termination of the session. So we will have to do that once the committee is re-established in the new session. Also the decision that we would deal with some immigration matters—concentrate on some immigration matters—we would have to take that up in the new session. So I merely wanted to report this to the committee since the minister has not yet arrived.

Mr. McGrath: A question, Mr. Chairman. I regret I was not here when the draft report was considered. I must say that I agree with the consensus arrived at by the committee. It came as a bit of a surprise to me when I saw the draft report, because I do not recall the committee's having agreed to make a substantive report, other than a report merely requesting

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)**[Traduction]*

Le mardi 29 novembre 1983

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre n'est pas encore arrivé, nous allons nous occuper de certaines questions internes maintenant.

Vous vous souviendrez que le comité directeur s'est réuni le 17 novembre et a adopté un plan de travail pour le Comité, et que le rapport du comité directeur a été approuvé par le comité plénier le 22 novembre. Parmi les questions approuvées par le comité directeur et le comité plénier, il y a celle du rapport provisoire qui doit être présenté à la Chambre avant la clôture de la session.

Lorsque nous avons pris cette décision, nous ne savions évidemment pas que la Chambre terminerait probablement ses travaux demain, et j'ai même entendu dire qu'il était possible que la Chambre mette fin à la session ce soir. De toute façon, lorsque nous nous sommes réunis hier pour examiner le projet de rapport provisoire, dont nous avons discuté pendant une heure, nous sommes parvenus à la conclusion que nous ne pouvions terminer un rapport valable en une seule réunion. Le projet nécessitait encore beaucoup trop de travail et le Comité a convenu de rédiger un rapport de fond avec recommandations, afin de pouvoir le présenter, nous l'espérons, à la fin de décembre ou au début de janvier, plus probablement en janvier.

Nous avons également donné des directives au président pour qu'il demande au ministre une réponse concernant le rapport du groupe de travail sur les perspectives d'emploi pour les années '80, rapport qui a été déposé à la Chambre il y a plus d'un an. Nous demandons cette réponse qui est dans l'esprit du nouveau Règlement et que le ministre précédent avait commencé à rédiger.

Les autres questions qui ont été approuvées par le Comité directeur et le Comité plénier sont les suivantes: Que nous demandions le droit de nous rendre en certains lieux au Canada et d'assister à la réunion de l'OCDE sur la technologie et l'emploi . . . Il faudra de nouveau soulever cette question lors de la nouvelle session, de toute façon, étant donné que le rapport expire avec la session. Nous devons donc le faire lorsque le Comité sera de nouveau formé lors de la nouvelle session. Voilà ce que j'avais à vous dire, avant l'arrivée du ministre.

M. McGrath: Je voudrais poser une question, monsieur le président. Je regrette mais je n'étais pas là lorsque le projet de rapport était discuté. J'avoue être d'accord avec le consensus que vous avez obtenu en Comité. Cela m'a un peu surpris lorsque j'ai vu qu'il était question d'un projet de rapport, car je ne me souviens pas que le Comité ait convenu de présenter un rapport plus étoffé, sauf pour demander la permission de

[Text]

leave to continue with our study. Somebody obviously had to put in a great deal of work on that draft.

I am sorry about that because somewhere along the line there must have been a misunderstanding. It was not my understanding that we report now. It was my understanding that a substantive report would be made in the next session, after we had a chance to sit down and really consider the evidence. I do not know where that decision came from. That is my question.

The Chairman: I guess maybe I misunderstood the steering committee. I thought the steering committee did want, not a fully substantive report, but to report on some matters. I had asked Kevin to sort of summarize the evidence on certain points as they related to the document *Perspective on Employment*, but that will not be wasted because it is being left in the computer in French and in English and we can build on that. It will need changes, of course—there were no recommendations, as Mr. Keeper pointed out and others. We will have to add to it—make it a more punchy, action-orientated report.

Mr. McGrath: Mr. Chairman, I have one problem with what you are recommending and your decision not to go with what had been decided by the committee, and my problem is this: That this committee dies with the session. You no longer exist as its chairman. It is then up to the initiative of the government to strike the committee in order for the committee to organize itself and elect a chairman.

• 1545

The purpose in making the report to the House before prorogation was to signal the government that we wanted to continue our work; that we wanted to be struck immediately the new session commenced. I regret very much that that decision has not been executed. That was the clear understanding I had, both in the plenary and in the steering committee as well. Quite frankly, we have lost that initiative to the government and I regret that very much, given the experience of this committee, for example, which was not struck this year until well into February, March.

The Chairman: The minister is here now. I must tell you that I put that alternative to the committee that alternative, to put in a briefer report right along the lines that you suggest, but we could get no consensus on that.

Mr. McGrath: Excuse me, Mr. Chairman, there was a consensus on that.

The Chairman: Not yesterday

Mr. McGrath: No, but there had been a consensus. The record will show that a consensus had been arrived at earlier.

The Chairman: Well, I am telling you that as chairman I was ready to put that yesterday and we could not get agreement. There were different people here yesterday. I am telling you that yesterday I put forward three alternatives to the

[Translation]

poursuivre notre étude. Ce projet de rapport a certainement requis beaucoup de travail.

Je le regrette, mais il y a dû y avoir malentendu quelque part. A mes yeux, il n'a jamais été question que nous devions faire rapport maintenant. Je croyais plutôt qu'un rapport de fond devait être présenté lors de la prochaine session, après que nous aurons eu l'occasion d'étudier sérieusement les témoignages. Je ne sais pas d'où vient cette décision. Voilà la question que je voulais poser.

Le président: J'ai peut-être mal compris la décision du comité directeur. Je croyais que celui-ci voulait, non pas un rapport de fond, mais un rapport sur certaines questions. J'avais demandé à Kevin de résumer en quelque sorte les témoignages sur certains points concernant le rapport sur les perspectives d'emploi, mais ce travail ne sera pas perdu car il est conservé dans l'ordinateur en français et en anglais, et nous pouvons bâtir notre rapport sur cette base. Il y aura évidemment des modifications à faire—comme l'ont souligné M. Keeper et d'autres, il n'y avait pas de recommandations. Il faudra que nous y ajoutions—pour en faire un rapport plus percutant, axé sur l'action.

M. McGrath: Monsieur le président, ce que vous recommandez donne lieu à une difficulté de même que votre décision de ne pas suivre ce qu'a décidé le Comité. Voici cette difficulté: Notre Comité disparaît avec cette session. Vous ne serez plus président. Il appartiendra au gouvernement de former le Comité afin qu'il puisse s'organiser et élire un président.

La raison pour laquelle nous voulions présenter un rapport à la Chambre avant la clôture de la session, c'était pour faire savoir au gouvernement que nous voulions continuer notre travail, que nous voulions que le Comité soit formé immédiatement dès l'ouverture de la nouvelle session. Je regrette beaucoup que cette décision n'a pas été suivie. C'était cette décision qui a été prise au comité plénier et au comité directeur. Nous avons donc abandonné cette initiative au gouvernement et je le regrette beaucoup, surtout que notre Comité n'a pas été formé cette année avant février ou mars.

Le président: Le ministre vient d'arriver. Je dois vous dire que j'avais justement proposé cette solution au Comité, à savoir que nous présenterions un rapport succinct comme vous l'avez suggéré, mais nous n'avons pas pu obtenir un consensus là-dessus.

M. McGrath: Excusez-moi, monsieur le président, il y avait un consensus à ce sujet.

Le président: Pas hier.

M. McGrath: Non, mais il y a eu consensus. Les procès-verbaux montreront que nous avons obtenu ce consensus avant.

Le président: Eh bien, en tant que président, j'étais disposé à le faire hier, mais il n'y a pas eu d'accord. Ce n'étaient pas les mêmes personnes qui assistaient à la réunion d'hier. Hier j'ai proposé trois solutions au Comité. La première était exacte-

[Texte]

committee. One was exactly that, and I said I was in the hands of the committee, so I did not try to avoid that. I preferred, as a matter of fact, what you are suggesting.

That having been said, I have consulted with the clerk. I do not think there is any chance whatsoever that the establishment of this committee will be delayed. As you know, the selection committee, according to the rules, must meet in within 10 days and draw up proposals for the committee. Of course, the Whip can delay it, but I can assure you that there will be no delay.

Mr. McGrath: I wish I could accept that assurance. There are committees that have been struck for over a year now, two years, that have never been convened for the purpose of organization and commencing their work. Now all the government has to do is implement the report of the steering committee and strike the committee, and from then on the initiative is solely theirs. The assurance of the clerk is just not good enough.

The Chairman: The clerk assured me that they had to be struck within 10 days. You are quite correct that they do not have to call it, but I just feel it is in the interests of the government now as much as the opposition that the committee be called as soon as possible.

Mr. McGrath: Well, I guess the decision now rests with the Minister.

The Chairman: Yes. But even if we had put in that report, Mr. McGrath, that report being a report of this session, say we put it in, dies as well with the session.

Mr. McGrath: But it would be a recommendation to the government from the committee; that is the difference.

The Chairman: Yes. We all agree that it be called.

I want to make it clear to you that yesterday I put that alternative to the committee and we could not get a consensus.

Mr. Hawkes: Mr. Chairman, on a point of order. It was my understanding of that conversation yesterday, that the advice we were getting was that it had no basis in reality—compelling the government to do anything. We did have a discussion on putting in a report urging the government to strike and get us going again . . .

The Chairman: Yes.

Mr. Hawkes: —and the sense was it would simply die.

The Chairman: Yes, that report could not . . .

Mr. Hawkes: We could not get concurrence in it.

The Chairman: Yes, that is right.

Mr. McGrath: But it would merely go on as a recommendation of this session to the government to strike the committee early in the next session so it could continue its work. That was the idea behind it.

[Traduction]

ment ce que vous dites, et j'ai dit que je m'en remettais au Comité, par conséquent je n'ai pas essayé d'éviter la question. En réalité, je préfère ce que vous proposez.

Cela dit, j'ai consulté le greffier. Je ne crois pas que la formation du Comité puisse être retardée. Comme vous le savez, le comité de sélection doit se réunir, selon le Règlement, dans les dix jours qui suivent et formuler des propositions pour le Comité. Le whip a évidemment le pouvoir de retarder les choses, mais je peux vous garantir qu'il n'y aura pas de retard.

M. McGrath: Si seulement je pouvais accepter cette assurance. Il y a des comités qui ont été formés il y a un an, deux ans, et qui n'ont pas encore tenu leur séance d'organisation, qui n'ont pas encore commencé leur travail. Tout ce que le gouvernement a à faire maintenant, c'est donner suite au rapport du comité directeur et former le Comité, après quoi il fait ce qu'il veut. L'assurance donnée par le greffier n'est pas suffisante.

Le président: Le greffier m'assure que les comités doivent être formés dans les dix jours. Vous avez tout à fait raison en disant que le gouvernement n'est pas tenu de les convoquer, mais c'est dans l'intérêt du gouvernement autant que dans celui de l'opposition que le Comité soit convoqué aussi tôt que possible.

M. McGrath: J'imagine que c'est maintenant au ministre de décider.

Le président: Oui. Même si nous avons présenté ce rapport, monsieur McGrath, étant donné qu'il s'agit d'un rapport de cette session, il disparaîtra en même temps que la session.

M. McGrath: Cependant, ce serait une recommandation du Comité au gouvernement, c'est différent.

Le président: Oui. Nous sommes tous d'accord pour que le Comité soit convoqué.

Je voudrais que ce soit bien clair, hier j'ai proposé cette solution au Comité et nous n'avons pas pu obtenir un consensus.

M. Hawkes: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. D'après ce que j'ai pu comprendre des discussions d'hier, on ne pouvait vraiment pas forcer le gouvernement à faire quoi que ce soit. Nous avons discuté de la présentation d'un rapport pour exhorter le gouvernement à former le Comité afin que nous puissions continuer . . .

Le président: Oui.

M. Hawkes: . . . et d'après ce qu'on nous a dit, c'est que le rapport disparaîtrait simplement.

Le président: Oui, ce rapport ne pouvait pas . . .

M. Hawkes: Nous n'avons pas pu obtenir l'accord des membres.

Le président: Oui, c'est exact.

M. McGrath: Mais il ne s'agirait que d'une recommandation de cette session au gouvernement pour que le Comité soit formé dès le début de la prochaine session afin que nous

[Text]

The Chairman: Yes. That was right and there was no consensus to put in an interim report. In any case, I personally feel that that will not be a problem.

Mr. McGrath: But you see, the reason there is no consensus, Mr. Chairman—and I do not want to delay the minister—is because what we considered at the last steering committee was a very brief report which asked for the committee to be able to continue its work, to be allowed to travel within and without Canada. Then subsequent to that meeting there came a very substantive draft report which was never discussed at that steering committee meeting, and that is where the confusion arose, I suspect, although I was not here. Neither Mr. Keeper nor Mr. Hawkes attended that steering committee meeting when we agreed to make a short interim report which would merely recommend to the House that the committee be allowed to continue its work. Subsequent to that meeting, without any consideration by the steering committee, the substantive report came across my desk and I suspect that is where the confusion arose.

The Chairman: Well I must say, Mr. McGrath, I was at the meeting and I thought you were recommending something much more than a short report.

Mr. McGrath: No, no, no.

The Chairman: I thought you wanted something stronger.

Mr. McGrath: No.

Mr. Hawkes: On a point of order, Mr. Chairman. If at the conclusion of our session with the minister we were to move a motion to report to the House, just covering it in simple form, is it too late to get a report in?

The Chairman: No, it is not too late; I do not think it is. I said that yesterday.

Mr. Hawkes: So if we were to draft a motion then we could consider it.

• 1550

Mr. McGrath: There is already a draft report, Mr. Chairman, the one that was considered in the steering committee, the very simple four- or five-point report. That would constitute an adequate report to the House, which would cover the concerns of the committee, and . . .

The Chairman: Not only that; as was pointed out yesterday, the last page also dealt with that. You could take the last page, if you want—or the last two pages; I forget exactly—and it covers those very points as well.

Mr. McGrath: Can we get on with that?

The Chairman: You can. You can do whatever you wish.

[Translation]

puissions poursuivre notre travail. Voilà ce que nous comptons faire.

Le président: Oui. C'est vrai, mais il n'y a pas eu de consensus pour qu'un rapport provisoire soit présenté. De toute façon, je ne pense pas, pour ma part, que ce soit là le problème.

M. McGrath: Voyez-vous, monsieur le président, la raison pour laquelle il n'y a pas eu consensus—et je ne veux pas retarder le ministre—c'est que nous avons envisagé à la dernière réunion du comité directeur un très court rapport recommandant que le Comité puisse poursuivre ses travaux et voyager au Canada et à l'extérieur. Subséquemment, on a parlé d'un projet de rapport de fond dont il n'avait jamais été question à cette réunion du comité directeur, et c'est de là que vient la confusion, je crois, même si je n'étais pas présent. Ni M. Keeper, ni M. Hawkes n'ont assisté à la réunion du comité directeur, au cours de laquelle nous avons convenu de présenter un court rapport provisoire qui ne ferait que recommander à la Chambre que le Comité puisse poursuivre ses travaux. À la suite de cette réunion, sans que le comité directeur l'ait jamais envisagé, un rapport de fond s'est retrouvé sur mon bureau, et c'est la raison pour laquelle il y a maintenant confusion.

Le président: Je dois dire, monsieur McGrath, que j'ai assisté à cette réunion et j'ai cru que vous recommandiez quelque chose de plus substantiel qu'un court rapport.

M. McGrath: Non, non, non.

Le président: Je pensais que vous vouliez quelque chose de plus fort.

M. McGrath: Non.

M. Hawkes: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Si à la fin de notre séance avec le ministre, nous voulons proposer une motion pour faire rapport à la Chambre, une motion la plus simple possible, est-ce qu'il serait trop tard pour présenter un rapport?

Le président: Non, ce ne sera pas trop tard, je ne le crois pas. Je l'ai dit hier.

M. Hawkes: Par conséquent, si nous rédigeons un projet de motion, nous pourrions l'examiner ensuite.

M. McGrath: Nous avons déjà un projet de rapport, monsieur le président, celui qui a été étudié au comité directeur, il ne porte que sur quatre ou cinq points. Ce serait, à mon avis, un rapport suffisant pour la Chambre, il fait part des préoccupations du Comité, et . . .

Le président: Pas seulement cela, mais comme on l'a souligné hier, la dernière page de ce rapport en fait justement état. On pourrait prendre la dernière page, si vous voulez, ou les deux dernières pages, je ne me souviens pas exactement, et toutes ces questions y sont justement mentionnées.

M. McGrath: Est-ce qu'on peut le faire?

Le président: Oui. On peut faire ce qu'on veut.

[Texte]

Mr. McGrath: Would there be a consensus now to make that report?

The Chairman: Why do you not do what Mr. Hawkes has suggested, because I do not want to redo the whole... We were here for over an hour yesterday discussing this, and I think what Mr. Hawkes suggests is better. The minister has been late by 15 minutes and...

Mr. Hawkes: Does the clerk have a copy of the report considering this...

The Chairman: Yes, you can think about it during the meeting.

Mr. Hawkes: We could look at it and put the motion later.

The Chairman: Do not forget there is a vote at 5.45 p.m.

Mr. Hawkes: Okay.

The Chairman: The minister is now with us. Before he starts, though, I was instructed by the committee yesterday to put a question to the minister right away; that is, the committee would very much like to have a response to the Report on Employment Opportunities for the '80s, *Work for Tomorrow*, in the spirit of the new rules. This report was tabled over a year ago before the new rules, and therefore there is no requirement in the rules that a response be given. But I understand the former minister, your predecessor, was ready to report on the different recommendations... there are about 160 recommendations—to give an update on which ones have been implemented, which ones are in the process of being implemented and so on. We do not expect it tomorrow, but early in the new year.

Hon. John Roberts (Minister of Employment and Immigration): Thank you, Mr. Chairman.

I have not come prepared for that, but I will undertake to have a response prepared. I suspect it will be early in the new year rather than before the end of the year. If you are happy with that, I would be happy to respond to the request of the committee.

The Chairman: Good. The minister has a short statement to make, and then we will go to questions.

Mr. Roberts: Thank you, Mr. Chairman.

I apologize to all the members of the committee for being late. Frankly, I was waylaid by a series of members from all political parties after the Question Period, asking me questions about their constituencies, and that held me up. But I understand you had something to discuss, in any case. I will try, therefore, to go very very quickly through my opening statement. I would have distributed it beforehand, but I was still working on it last night. It is not in that condition.

Last week, I was unable to appear before the standing committee to discuss supplementary estimates, but I know Mr. Lussier was here on my behalf. I hope the questions you have raised have been answered. I know there are some outstanding

[Traduction]

M. McGrath: Est-ce qu'il y aurait consensus pour présenter ce rapport?

Le président: Pourquoi ne pas suivre la suggestion de M. Hawkes, car je ne veux pas tout refaire... Nous avons siégé pendant plus d'une heure hier pour en discuter, et je crois que la suggestion de M. Hawkes est la meilleure. Le ministre a un retard de 15 minutes et...

M. Hawkes: Est-ce que le greffier a une copie du rapport traitant de...

Le président: Oui, vous pouvez y réfléchir pendant la réunion.

M. Hawkes: Nous pouvons l'examiner et présenter la motion plus tard.

Le président: N'oubliez pas qu'il y a vote à la Chambre à 17h45.

M. Hawkes: Très bien.

Le président: Le ministre est maintenant parmi nous. Les membres du Comité m'ont demandé hier de lui poser une question immédiatement avant qu'il ne prenne la parole. Les membres du Comité aimeraient beaucoup recevoir une réponse concernant le rapport sur les perspectives d'emploi pour les années 1980, du travail pour demain, dans l'esprit du nouveau règlement. Le rapport a été déposé il y a plus d'un an, avant l'adoption du nouveau règlement, par conséquent, rien n'exige qu'une réponse soit donnée. Je crois comprendre cependant que votre prédécesseur était disposé à rendre compte de la suite réservée aux diverses recommandations... il y en a 160 environ... afin de nous dire quelles recommandations avaient été appliquées, quelles autres étaient en cours de mise en oeuvre, etc. Nous ne nous attendons pas à recevoir cette réponse demain, mais au début de la nouvelle année.

L'honorable John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Je vous remercie, monsieur le président.

Je ne me suis pas préparé dans ce sens, mais je vais veiller à ce qu'une réponse soit rédigée. Je pense que vous l'aurez au tout début de la nouvelle année plutôt qu'à la fin de cette année-ci. Si cela vous convient, c'est avec plaisir que j'accéderai à la demande du Comité.

Le président: Bien. Le ministre a une déclaration à faire et nous pourrions ensuite lui poser des questions.

M. Roberts: Je vous remercie, monsieur le président.

Je m'excuse de mon retard auprès de tous les membres du Comité. J'ai été assailli par un barrage de questions des membres de tous les partis politiques après la période de questions, chacun voulait me parler de sa circonscription, voilà pourquoi j'ai été retardé. Je crois comprendre cependant que vous aviez quelques questions internes à régler. Je vais donc essayer d'être aussi bref que possible. Je n'ai pu faire distribuer ma déclaration liminaire, car j'y travaillais encore tard hier soir. Elle n'est donc pas propre à la distribution.

Je n'ai pu comparaître la semaine dernière devant le comité permanent pour discuter du budget supplémentaire, mais je sais que M. Lussier m'a représenté. J'espère qu'il a répondu aux questions que vous avez posées. Je sais qu'il y a certaines

[Text]

questions. We have taken note of them and will be replying to you, Mr. Chairman, for distribution to members of the committee, on those questions which were raised at the last meeting and to which we were not able to reply on the spot.

What I want to do now is turn especially to the document *Perspective on Employment* because I believe that is the subject matter of this committee session presented to you by my predecessor last April. I want to tell you I appreciate the work the committee is doing in reviewing the outline of future labour market policy. A substantial effort has been made, not only by your committee but by many groups who presented briefs for your consideration, and I have seen those briefs.

Although Canada's economic recovery is now, I believe, much more firmly established than it was in April, I believe the main thrust of the *Perspective on Employment* document remains relevant. I thank you for this opportunity to review those main elements of the labour market policy which are set out in the document, to touch briefly upon some of the issues raised in the brief submitted to you, and I do want to assure you I am looking forward to receiving from you as quickly as you can provide it a report of your assessment of the briefs you have received and what recommendations you would make to me on the basis of the hearings you have held.

The paper presented to you last April in the context of the budget underscores the vital role of the labour market in economic recovery, describes major policy challenges facing us in the 1980s and outlines some of the options available to develop effective labour market programs over the next few years.

Another objective in producing a document, and one admirably served by the work of your committee, was to lead to the briefs which were presented to you, to stimulate discussion and to generate possible solutions to some of the problems we face. The paper pointed out major trends which will affect the labour market, and those include the aging of the labour force, technological change influencing skill requirements, and recovery from deep recession both in Canada and among our major international trading partners.

The document concluded that policies must be designed to ensure training to develop skills necessary for growth; ensure access of all Canadians to jobs; assist individuals displaced by technological change; create employment opportunities in the areas dependent on declining industries; and facilitate co-operation between business, labour and government to achieve high levels of employment.

[Translation]

questions en suspens. Nous en avons pris note et nous vous enverrons les réponses, monsieur le président, afin qu'elles soient distribuées aux membres du Comité. Il s'agit des questions qui ont été soulevées à la dernière réunion et auxquelles nous n'avons pu répondre sur place.

Je voudrais maintenant aborder plus spécialement le document «Perspectives d'emploi», car il a fait l'objet d'une réunion du comité et il vous a été présenté par mon prédécesseur en avril dernier. Je tiens à vous dire à quel point j'apprécie le travail du comité qui revoit les grandes lignes de la future politique pour le marché du travail. Un travail de fond a été fait, non seulement par le Comité, mais aussi par les nombreux groupes qui vous ont soumis des mémoires à votre examen, j'en ai moi-même pris connaissance.

Même si la reprise économique du Canada est présentement beaucoup plus fermement établie, à mon avis, qu'elle ne l'était en avril, je crois que l'objet premier du document «Perspective d'emploi» demeure pertinent. Je vous remercie de cette occasion que vous me donnez de revoir certains éléments principaux de la politique du marché du travail, mentionnés dans le document, de parler brièvement des questions que soulève le mémoire que vous avez reçu. Je vous assure que j'attends avec impatience votre rapport qui ne saurait tarder sur l'évaluation que vous avez faite de ces mémoires et sur les recommandations que vous voulez me faire à la suite de vos audiences.

Le document que vous avez reçu en avril dernier dans le contexte du budget souligne le rôle vital que joue le marché du travail dans la relance économique, décrit les défis importants en matière de politique auxquels nous ferons face au cours des années 1980 et expose quelques-unes des options qui se présentent à nous pour mettre au point des programmes efficaces pour le marché du travail au cours des prochaines années.

Un autre objectif que visait ce document, et il est admirablement bien servi par le travail de votre Comité, c'était de susciter les mémoires que vous avez reçus, afin de stimuler les discussions et de trouver des solutions pour les problèmes que nous avons. Le document mentionne les grandes tendances qui affecteront le marché du travail, y compris le vieillissement de la population active, les changements technologiques qui influencent les exigences en matière de compétence et la reprise économique au sortir de la récession que le Canada a connue de même que ses partenaires commerciaux les plus importants sur le plan international.

Le document soulignait, en conclusion, la nécessité d'élaborer des politiques visant à assurer la formation menant aux qualifications professionnelles nécessaires pour la croissance, à assurer l'accès aux emplois de tous les Canadiens, à aider ceux dont l'existence a été perturbée par l'évolution des techniques, à assurer de nouveaux créneaux d'emploi dans les secteurs qui dépendent d'industries en recul, et à faciliter la coopération entre le secteur des affaires, les syndicats et le gouvernement pour augmenter le nombre des emplois.

[Texte]

Support for that labour market policy framework which was outlined in the document did appear in many of the briefs submitted to your committee. In particular, the concern for disadvantaged groups—youth with low education and training, women, native people, and the disabled—is apparent in the briefs that you received. Many submissions have also emphasized the need for better monitoring of emerging skill requirements and enhanced channelling of training resources towards areas of skill shortages. In several briefs there was a widespread awareness of both the opportunities and the risks of technological change.

I understand the members of the committee want me to discuss five topics which arise from the *Perspective on Employment* paper and which you have touched on in your hearings over the past six months. They include the recent brief on technological change, income support for trainees, work sharing, part-time work and youth employment.

Let me refer first to The Canadian Manufacturers' Association's brief on technological change. Alvin Toffler described the technological change sweeping the western hemisphere as the "Third Wave", another phase in the evolution of modern society. Its presence is felt keenly in the labour market where it is alternately welcomed for the speed and efficiency and ease it introduces and spurned for fear of the jobs it might eliminate. That reaction is understandable when you consider the variety of reports and the complexity of the subject. The consensus seems to be that while there could be fewer jobs available in existing industries as productivity increases, improved technology will create new jobs in industries and services which do not yet exist or cannot even be imagined. That very uncertainty obviously enhances fears and sometimes triggers rather alarmist speculation about the future.

The CMA did present a brief to you on technological change that dispels the notion that there may be a technological monster in our midst. It is optimistic in its outlook, predicting that the number of new jobs created will more than replace those that are lost. It goes on to say that 17% to 19% of all jobs will remain in manufacturing. A large displacement of employees will not occur. A polarization of skills will not take place; and all groups of workers will be affected equally.

Those estimates, while not unreasonable, may nevertheless prove to be too optimistic.

The main recommendation or the main thrust of the CMA recommendations is that employers must develop mechanisms to cushion the impact of change. They would include flexible training arrangements; more employer involvement in work

[Traduction]

Les orientations de la politique ouvrière contenues dans le document ont bénéficié de l'appui d'un grand nombre d'organismes qui ont soumis des mémoires à votre Comité, dont beaucoup se sont particulièrement penchés sur le sort des groupes défavorisés: les jeunes à faible niveau d'instruction et de formation, les femmes, les autochtones et les invalides. Beaucoup de ces mémoires font également ressortir la nécessité de se tenir davantage à l'affût de nouvelles qualifications dont le besoin se fait sentir, et d'une amélioration du processus d'aiguillage des ressources de formation vers les secteurs où se manifeste une pénurie de celles-ci. Beaucoup d'entre eux témoignaient également d'une vigoureuse prise de conscience des nouvelles voies ouvertes par l'évolution technologique, mais également des risques qu'elle entraîne.

Les membres du Comité ont manifesté leur intérêt pour les cinq sujets qui se dégagent du document «Perspectives d'emploi», sujets qui ont été abordés dans vos audiences au cours des six derniers mois, à savoir le récent mémoire sur les changements technologiques, l'aide financière accordée aux stagiaires, le travail partagé, le travail à temps partiel et l'emploi de la jeunesse, sur lesquels vous aimeriez avoir mes commentaires.

Permettez-moi de parler tout d'abord du mémoire sur les changements technologiques, qui a été présenté par l'Association des manufacturiers canadiens. Le bouleversement technologique auquel est en proie l'hémisphère occidental a été appelé par Alvin Toffler «La troisième vague», nouvelle étape de l'évolution de la société moderne. Sa présence a des répercussions profondes sur le marché du travail, où elle est accueillie avec des sentiments mitigés, tantôt louée pour la rapidité, l'efficacité et la facilité qui en sont le produit, tantôt redoutée à cause des suppressions d'emplois qu'elle pourrait causer. Réaction bien compréhensible eu égard à la variété des opinions et à la complexité du sujet. De l'opinion générale, s'il est vrai que les emplois risquent de se raréfier dans les industries que nous connaissons au fur et à mesure de l'augmentation de la productivité, il est également vrai que les progrès de la technologie seront à l'origine de nouveaux emplois dans des industries et services qui n'existent pas encore, et que nous avons peine à imaginer. C'est cette incertitude même qui alimente les pires craintes qui donnent souvent naissance à des prévisions pessimistes.

Le mémoire sur les changements technologiques que vous a présenté l'A.M.C. réfute la notion de la technologie conçue comme un monstre menaçant. C'est un rapport optimiste, qui prévoit que de nouveaux emplois remplaceront amplement ceux qui disparaîtront, que 17 à 19 p. 100 de tous les emplois continueront à être dans l'industrie, qu'il n'y aura pas de grands transferts d'emplois, ni de polarisation des qualifications, et que tous les groupes de travailleurs seront également touchés.

Ces prévisions, qui ne manquent pas de bon sens, pourraient néanmoins pécher par excès d'optimisme.

Les recommandations de l'A.M.C. convergent sur la nécessité, pour les employeurs, de mettre en place des dispositifs permettant d'amortir l'impact du changement. Au nombre de ceux-ci, il faudrait prévoir une formation plus souple, une

[Text]

experience and co-operative education programs; industry contributions to effective human resource planning; and other programs for workers, such as career counselling and relocation and job search assistance.

As I said, the CMA's job-loss projections cannot be described as unreasonable, but I would argue in the short term technological change will have a disproportionate effect in certain locations and on certain occupations, especially those employing mainly women. However, if the association's recommendations for training and other measures are taken up, the labour force should be able to adjust to the new conditions more easily; and manufacturers can and should expect support from my department's training, mobility, placement, and counselling programs in that process.

Meanwhile, I welcome their co-operation in developing the COPS, the Canadian Occupational Projection System, and the co-operation of the Business Council on National Issues and the Canadian Labour Congress in the establishment of the Industrial Labour Market Institute. Both of those I think are very important to help us develop reliable information on labour supply and demand, to be able to project shortfalls of skilled workers. We need that enhanced knowledge base if we are to have more effective human-resource planning.

I believe you wanted me to touch as well on Section 39 of the Unemployment Insurance Act, which is directed towards trainees. Labour market conditions in the 1980s call for the use of the UIC not only as an income protection scheme, but also as a labour market adjustment tool. Therefore, UI funds are being used for developmental purposes, such as providing income support for trainees under Section 39 of the act. Those who are eligible for UI benefits can collect them during a training course and up to six weeks after while they are looking for a job. The same applies to fee payers who are on language training.

• 1600

You asked me to touch on work sharing. That is another creative use of unemployment insurance. As you, I think, will recall, work sharing was introduced in 1977 as an experiment to determine the efficiency of that form of job maintenance as an alternative to lay-offs. An evaluation was done of the program at that time which showed that the participants in the program believed it to be an effective one. It was reactivated in 1982.

A new evaluation of it was done in 1983, and it showed that the program was well received by participating employers and

[Translation]

participation accrue de l'employeur à l'expérience du travail et des programmes coopératifs d'éducation, la collaboration des industries à une planification efficace des ressources humaines et de nouveaux programmes destinés aux travailleurs, par exemple l'orientation professionnelle, l'aide à la recherche d'un emploi et à la réinstallation pour nécessité professionnelle.

Les prévisions de l'A.M.C. sur les disparitions d'emplois ne sont pas dépourvues de bon sens, ainsi que je l'ai dit, mais je crois qu'à court terme, les changements technologiques auront des effets particulièrement perturbants dans certaines régions et dans certains emplois, en particulier les emplois féminins. Toutefois, si les recommandations de l'association en matière de formation ainsi que les autres mesures proposées sont adoptées, l'adaptation de la main-d'oeuvre à de nouvelles conditions devrait s'en trouver facilitée. Les chefs d'entreprise, de leur côté, peuvent et doivent escompter l'appui de mon ministère pour les programmes de formation, de mobilité de l'emploi, de placement et d'orientation que ce processus rendrait nécessaires.

Dans l'intervalle, je serais heureux de voir les industriels coopérer à la mise au point du S.P.T.C., le système de projection des professions au Canada, et coopérer avec le Conseil d'entreprises pour les questions d'intérêt national et le Congrès du travail du Canada pour la création de l'Institut industriel de la main-d'oeuvre. Tous deux pourraient, en nous aidant, jouer un rôle considérable pour nous permettre de réunir une information fiable sur l'offre et la demande en matière de main-d'oeuvre, et de prévoir les domaines où il y aura pénurie de travailleurs qualifiés. Sans cette amélioration de nos données de base, il nous est impossible de procéder à une planification plus efficace de nos ressources humaines.

Vous m'avez également demandé d'aborder l'article 39 de la Loi sur l'assurance-chômage, qui s'applique aux stagiaires. Les conditions du marché de l'emploi des années 80 exigent que l'A.C. soit utilisée non seulement pour assurer une protection du revenu, mais également pour servir d'outil d'ajustement au marché du travail. C'est pourquoi les fonds de l'assurance-chômage sont utilisés à des fins constructives, par exemple comme allocations de revenu pour les stagiaires qui relèvent de l'article 39 de la loi. Ceux qui ont droit aux prestations de l'assurance-chômage peuvent en bénéficier pendant un cours de formation et pendant la période qui suit ce cours, pendant qu'ils cherchent du travail, et ce pendant six semaines au maximum. La même disposition s'applique à ceux qui suivent un cours de langue et ont versé des droits d'inscription.

Vous m'avez demandé de parler du travail partagé, autre façon positive d'utiliser l'assurance-chômage. Vous n'ignorez pas, je pense, que le travail partagé a été introduit à titre d'expérience en 1977, comme option de rechange au licenciement, afin de voir dans quelle mesure il permettait de conserver des emplois. D'après une évaluation de ce programme qui a été faite à l'époque, ceux qui y participaient le jugeaient efficace, et le programme a été rétabli en 1982.

Une nouvelle évaluation a été faite en 1983, montrant que le programme avait été accueilli favorablement par les

[Texte]

employees. I suppose that positive reaction should not come as a great surprise. Since the revised program began early in 1982 it has prevented more than 117,000 temporary lay-offs. If these workers had been laid off, the economic and social costs would have been enormous. Many would have remained unemployed for months, each month falling deeper and deeper into debt.

The benefits of work sharing were not confined to employees. By not having to lay off workers in response to a temporary decline in demand, employers were able to keep a trained and experienced workforce intact, and in this way they were spared the considerable costs of training new workers to meet job requirements. So that while some have been speculating on the need for introducing work sharing into Canada, others, including the members of this committee, know that work-sharing programs already are active and appear to be effective on the Canadian scene.

In May 1983, work sharing was linked to training so that workers might upgrade their skills. If they wish, workers covered by work-sharing agreements may use their days off to be retrained at no cost to them or to their employers. At the same time, pilot projects were set up to cover those workers faced with permanent lay-offs.

Clearly, Mr. Chairman, the use of unemployment insurance funds for work sharing reduced the economic and social hardships incurred during the recent recession. As the economic recovery gains strength, the demand for work sharing may diminish. However, we expect this initiative will still be required as a labour adjustment tool. A discussion of work sharing with employees working in three- to four-day weeks leads naturally to the next topic on the agenda, that of part-time work.

In 1981, an average of 1.5 million people worked part-time in Canada, and 72% of them were women. In April, 1982, the Department of Labour established a commission—the Wallace Commission—to look into improving the employment position of part-time workers, and that commission found they were treated unfairly compared to full-time workers. It also discovered that every group in the workplace—employers, government, unions and individuals—shared some of the responsibility for this.

The commission's report made three major recommendations relating to my department. The first focuses on unemployment insurance. It suggests that employees be required to pay into UI after eight hours of work a week with benefits prorated according to hours worked per month.

There is something of importance here that I do want to underline. The Wallace Commission's assumption is that 40% of part-timers do not qualify for benefits because they work less than the 15 hours a week required to qualify for unemployment insurance. What I want to point out is that on this

[Traduction]

employeurs et les employés qui y avaient pris part, réaction qui n'a rien pour nous étonner. Depuis que le programme révisé a été réinstauré au début de 1982, il a empêché plus de 117,000 mises à pied. Si ces gens avaient été licenciés, il en eût résulté des coûts sociaux et économiques considérables. Beaucoup seraient restés en chômage pendant des mois, et se seraient de plus en plus endettés.

Les bienfaits du travail partagé ne sont pas restés limités aux employés. Les employeurs, mis en mesure de garder des travailleurs malgré une diminution temporaire de la demande, ont pu conserver intacte une main-d'oeuvre formée et expérimentée et éviter de la sorte de dépenser des sommes considérables à former de nouveaux employés pour répondre par la suite aux besoins. Pendant que dans certains milieux, on réfléchit encore à la possibilité d'instituer des programmes de travail partagé au Canada, d'autres, y compris les membres de ce Comité, savent que ces programmes sont déjà en place et semblent donner des résultats satisfaisants dans notre pays.

En mai 1983, le travail partagé a été lié à la formation, afin que les travailleurs puissent se perfectionner. S'ils le souhaitent, ceux qui acceptent des contrats de travail partagé peuvent utiliser leurs jours de congé à se recycler sans encourir des frais rigoureux pour eux-mêmes ou pour leurs employeurs. Dans le même temps, des projets-pilotes sont mis en place à l'intention des travailleurs qui risquent d'être mis à pied de façon permanente.

Il apparaît donc clairement, monsieur le président, que l'utilisation des fonds d'assurance-chômage pour le travail partagé a atténué les difficultés économiques et sociales subies au cours de la récente récession. Il se peut que le programme de travail partagé intéresse moins de gens au fur et à mesure que l'économie reprend souffle, mais l'expérience n'en continuera pas moins à nous intéresser en tant qu'outil d'ajustement de la main-d'oeuvre. Ce programme de travail partagé, où les employés travaillent trois à quatre jours par semaine, nous amène tout naturellement au point suivant de l'ordre du jour, celui du travail à temps partiel.

En 1981, le nombre de travailleurs à temps partiel s'élevait à un million et demi au Canada, dont 72 p. 100 des femmes. En avril 1982, le ministère du Travail a mis sur pied une commission—la commission Wallace—chargée d'étudier les façons d'améliorer le statut des travailleurs à temps partiel. Cette commission a constaté que ces travailleurs étaient injustement traités par rapport aux travailleurs à plein temps, et que toutes les parties en cause—employeurs, gouvernement, syndicats et particuliers—en étaient en partie responsables.

Dans son rapport, la commission a présenté trois recommandations touchant mon ministère: la première porte sur l'assurance-chômage et propose que les employés qui travaillent plus de huit heures par semaine soient tenus de cotiser à l'assurance-chômage, les prestations étant établies au prorata des heures de travail mensuelles.

Je voudrais faire ressortir ici un élément important: d'après la commission Wallace, 40 p. 100 des travailleurs à temps partiel ne sont pas admissibles à toucher des prestations parce qu'ils ne travaillent pas les 15 heures hebdomadaires requises pour bénéficier de l'assurance-chômage. Or, la commission

[Text]

very fundamental point the Wallace Commission was mistaken. It made an erroneous assumption. In fact, only 16% of part-time workers, not the 40% that the commission described, do not qualify for benefits. Part-time workers earning 20% of maximum insurable earnings are also eligible for UI benefits, and this accounts for the difference which the commission did not recognize.

If accepted, the commission's definition of eligibility would cover workers with only a marginal attachment to the labour force. Again, that brings up the same issue I raised with you before that the UI account is already severely strained and we should not put undue pressure on finite resources. I am not arguing, of course, that because there are only 16% that there are not problems that we should look at in that regard. But I do want to indicate that the commission very much overestimated, obviously, sincerely, the dimensions of the problem through the erroneous assumption they made.

• 1605

The second recommendation of the Wallace commission was that all Canada Employment Centres should provide a specialized desk for part-time clients. I should emphasize to members of the committee that this service is already available in the metropolitan employment centres, and would be difficult to justify elsewhere because part-time workers comprise only one half of 1% of all CEC clients.

I welcome the commission's third recommendation that part-time training be expanded for part-time workers. Since most of them are women, specific training proposals will be part of the 1984-1985 women's employment strategy which we are in the process of developing now, and which I hope to be able to announce at some time early in the new year.

Let me turn now to the subject which is of grave concern to us all—that is, the need to create jobs for young people. As Minister of Employment and Immigration, I am reminded every day of the trauma faced by Canadians who are not working. In the last few days, several reports have come to public attention, which has stressed once again the extraordinary social costs involved in unemployment costs—those of suicide, of depression, of alcoholism, of divorce, of family problems and so on. I think as much as any member of the House of Commons, certainly I am conscious of not only the economic waste which is involved in unemployment, but of the significant tragedy it means for individuals and families throughout our society. It is impossible to be Minister of Employment without being reminded each day of that extraordinarily intense human dimension of the problem we face.

Many of those who are unemployed are young people. Some lack the basic education and skills to get a foothold in the work world. A lot of others lack experience. To provide that

[Translation]

Wallace a fait erreur sur ce point crucial, elle est partie d'une fausse hypothèse. En réalité, seuls 16 p. 100 des travailleurs à temps partiel, et non 40 p. 100, comme le pensait la commission, ne sont pas admissibles à toucher des prestations. Les employés à temps partiel gagnant 20 p. 100 du maximum du salaire assurable sont également admissibles aux prestations de l'A.C., ce qui explique la différence que n'a pas reconnue la commission.

Si la définition de l'admissibilité proposée par la commission est acceptée, elle couvrirait des travailleurs qui ne font que marginalement partie de la main-d'oeuvre. Là encore, nous nous retrouvons devant la question soulevée précédemment par moi-même, à savoir que l'assurance-chômage n'est que trop sollicitée et que nous devrions éviter de vouloir trop tirer de ressources insuffisantes. Je n'entends pas par là que nous devrions ignorer pour autant le problème parce qu'il ne concerne que 16 p. 100 de ces employés. Ce que je veux dire c'est que la commission a surestimé, manifestement et en toute bonne foi, la portée du problème par l'hypothèse erronée sur laquelle elle s'est basée.

La deuxième recommandation de la commission Wallace veut que tous les centres d'emploi du Canada soient dotés d'un bureau spécialisé pour les travailleurs à temps partiel. Je tiens à souligner que ce service est déjà disponible dans les centres d'emploi des grandes agglomérations et qu'il serait difficile de le justifier ailleurs puisque les travailleurs à temps partiel ne représentent que un demi de 1 p. 100 de tous les clients des centres d'emploi du Canada.

Je me réjouis de la troisième recommandation de la commission voulant que la formation à temps partiel soit étendue aux travailleurs à temps partiel. Comme la plupart des membres de ce groupe sont des femmes, il y aura des propositions spécifiques de formation dans la stratégie d'emploi pour les femmes de 1984-1985, que nous sommes en train de formuler et que j'espère pouvoir annoncer vers le début de l'an prochain.

Je veux maintenant aborder un sujet qui nous préoccupe tous beaucoup, c'est-à-dire la nécessité de créer des emplois pour les jeunes. À titre de ministre de l'Emploi et de l'Immigration, je me fais rappeler chaque jour le traumatisme qui frappe les Canadiens sans travail. Au cours des derniers jours, on a attiré l'attention du public sur de nombreux rapports soulignant encore une fois les énormes coûts sociaux imputables au chômage, comme le suicide, la dépression, l'alcoolisme, le divorce, les problèmes familiaux etc. Comme tous les autres députés, je suis conscient non seulement du gaspillage économique causé par le chômage, mais de la grande tragédie que cela signifie pour les individus et les familles dans notre société. Il est impossible d'être ministre de l'Emploi sans qu'on vous rappelle chaque jour l'extraordinaire et intense dimension humaine du problème auquel nous sommes confrontés.

Bon nombre de chômeurs sont des jeunes, dont beaucoup n'ont pas l'éducation et les compétences fondamentales nécessaires pour se faire une place sur le marché du travail.

[Texte]

experience and to create a link between school and work, we are putting more emphasis on work experience in our job-creation programs. We have recently consolidated our 12 job-creation programs into four—those being Career Access, Job CORE, LEAD, and Canada Works.

Each of these programs benefits young people. Career Access and Job CORE are designed to help people prepare themselves for full-time jobs, especially young people and the disadvantaged, who have serious difficulty in finding permanent jobs. LEAD makes funds available to encourage local business development and to provide jobs in areas of chronic high unemployment. Canada Works provides financial contributions to businesses and other organizations for a wide range of employment-creation projects. In addition, Summer Canada provides summer employment for students.

All told, our investment in direct job creation this year and next year will come to more than \$1.3 billion. Well over 300,000 Canadians will be working this year because of job creation. Many of them will be young people acquiring the experience they need to sell their skills to future employers. They are already at work across the country, restoring heritage properties, teaching children computer skills, learning office procedures and drafting architectural plans—that is a whole series of programs and projects designed to give work experience leading them to permanent jobs.

I am convinced, Mr. Chairman, that there is great value in creating short-term jobs for those who are inexperienced. Obviously, we would prefer permanent longer-term jobs, but the short-term jobs are necessary passports for so many of our young people; for so many of those entering the workforce for the first time, it would provide the necessary passport for future, longer-term employment.

As a government, there is so much that we can do. The ultimate goal for young and older workers alike is the creation of long-term jobs, and this entails not only government, but the participation of the private sector. Large and small business, communities, and a myriad organizations have important roles to play. As a government, we will continue to pursue a partnership with the private sector and with other governments in trying to create those needed jobs.

Mr. Chairman, in concluding, I should say that much has already been accomplished to flesh out the framework described in the *Perspective on Employment* document before the committee. I have talked about our national training program; I have talked about work sharing and job creation.

[Traduction]

Beaucoup d'autres n'ont pas l'expérience voulue. Afin de leur fournir cette expérience et d'établir le lien entre l'école et le travail, dans nos programmes de création d'emplois, nous mettons l'accent sur l'expérience du travail. Récemment, nous avons regroupé nos douze programmes de création d'emplois en quatre programmes: Accès-carrière, Compagnie des travailleurs, programme CLE et Canada au travail.

Chacun de ces programmes est destiné aux jeunes travailleurs. Le programme Accès-carrière et la Compagnie des travailleurs sont conçus pour aider les gens à se préparer à occuper un emploi à plein temps, surtout les jeunes et les défavorisés qui ont de graves difficultés à se trouver des emplois permanents. Le programme CLE fournit des fonds afin d'encourager le développement de l'entreprise locale et de fournir des emplois dans les régions à chômage chronique élevé. Le programme Canada au travail fournit une contribution financière aux entreprises et autres organisations pour une large gamme de projets de création d'emplois. En plus de cela, le programme Été Canada fournit des emplois d'été aux étudiants.

Au total, nos investissements, cette année et l'an prochain, au chapitre de la création directe d'emplois, se chiffreront à plus de 1,3 milliard de dollars. Cette année, ces programmes de création d'emplois fourniront du travail à plus de 300,000 Canadiens, dont un bon nombre seront des jeunes gens qui acquerront ainsi l'expérience dont ils ont besoin pour convaincre les futurs employeurs de les embaucher. Ils sont déjà à l'oeuvre partout au pays dans la restauration des propriétés historiques, dans l'enseignement aux enfants des techniques d'ordinateur, dans l'apprentissage des procédures de bureau et dans le dessin de plans architecturaux... donc toute une série de programmes et de projets conçus pour leur fournir une expérience de travail qui les mènera à des emplois permanents.

Monsieur le président, je suis convaincu de la valeur de la création d'emplois à court terme pour ceux qui n'ont pas d'expérience. Evidemment, nous préfererions leur offrir des emplois à long terme, mais ces emplois à court terme sont un passeport nécessaire pour un si grand nombre de nos jeunes gens, pour un si grand nombre de ceux qui entrent dans la population active pour la première fois, cela leur fournira le passeport nécessaire pour l'avenir, pour un emploi à long terme.

En tant que gouvernement, il y a tellement de choses que nous pouvons faire. Le but ultime pour les travailleurs jeunes et vieux est la création d'emplois de longue durée et cette responsabilité ne revient pas uniquement au gouvernement, mais demande aussi la participation du secteur privé. Les entreprises, grandes et petites, les communautés et toute une série d'organisations ont un rôle important à jouer. En tant que gouvernement, nous continuerons de solliciter la participation du secteur privé et d'autres gouvernements dans notre effort visant à créer ces emplois qui sont nécessaires.

En conclusion, monsieur le président, je dirais qu'une bonne partie du travail a déjà été accomplie pour concrétiser la stratégie décrite dans le document «Perspectives d'emploi» dont le Comité est saisi. J'ai parlé de notre programme national de formation, du partage du travail et de la création d'emplois.

[Text]

We have many other initiatives such as the Joint Human Resource Planning Agreements which I have not touched upon. There are still, however, issues to be resolved and bridges to be crossed; there is more to be done. The story is much the same in all of the OECD countries.

• 1610

I do believe the worst is over. Our industrial production has picked up; inflation and interest rates have been cut in half; the unemployment rate has been falling steadily for seven consecutive months. Compared with a year ago, 300,000 more Canadians are back at work. Even the unemployment rate for our youth, though still much, much higher than I want it to be, has fallen three percentage points between April and October.

Our programs have accomplished much. Nevertheless, much remains to be done. Unemployment, especially among young Canadians, is far too high. There is still a need for action and concern. There is an overwhelming need for shared responsibility and mutual support between government and the private sector to create jobs and train workers.

I suggest that the task ahead of us is to build on the base we have already established and to work together to improve it where we can. A concerted national effort by the government and all its economic partners will ensure a more secure future for all Canadians and give us all a chance to share the benefits of better economic days ahead.

As I stressed at the outset, Mr. Chairman, I am very conscious of the help and advice and counsel, the useful support, this committee can give to me. I am glad you have undertaken the task of hearings you have achieved, and I am looking forward to receiving, just as quickly as members can provide it to me, their advice and recommendations, their assessment of what needs to be done, on the basis of the briefs they have heard.

Thank you.

Je m'excuse auprès des députés francophones. J'aurais bien aimé répéter tout cela en français, mais étant donné l'heure, je dois me restreindre. S'il y a des questions en français, j'y répondrai en français.

I do not think I should try the patience of the committee any longer, Mr. Chairman, but allow you to move directly to questions—other than to say how happy I am to have these ministerial responsibilities, how happy I am to have had the consistent good wishes of the members of the opposition and their leading critics—I mean that quite sincerely. My first task as minister was to go to Newfoundland where I participated in a seminar with Mr. McGrath, which I thought was very helpful and useful; his remarks were very constructive and helpful.

I know we are, as politicians, in an intensely political situation. I nevertheless can assure the members that I will try

[Translation]

Nous avons beaucoup d'autres initiatives comme nos ententes de planification conjointe des ressources humaines, dont je n'ai pas parlé. Toutefois, il y a encore des questions à régler et des obstacles à franchir, il y a encore beaucoup à faire. C'est un peu la même situation dans tous les pays de l'OCDE.

Je crois que le pire est passé. Il y a une reprise de notre production industrielle; les taux d'inflation et d'intérêt ont été réduits de moitié, le taux de chômage a régressé constamment depuis les sept derniers mois. Depuis un an, 300,000 Canadiens sont retournés au travail. Même le taux de chômage chez nos jeunes, quoique toujours très élevé, beaucoup plus que je ne le souhaiterais, a régressé de trois points entre les mois d'avril et d'octobre.

Nos programmes ont donné de bons résultats quoiqu'il reste beaucoup à faire. Le chômage, surtout chez les jeunes Canadiens, est de loin trop élevé. Il est encore nécessaire de prendre des mesures et de s'inquiéter de la chose. Pour la création d'emplois et la formation des travailleurs, il est essentiel que le gouvernement et le secteur privé assument conjointement cette responsabilité et s'appuient mutuellement.

A mon avis, la tâche qui nous attend est de bâtir sur les bases que nous avons déjà jetées et de travailler ensemble à améliorer la situation là où nous pouvons. Grâce à un effort national concerté de la part du gouvernement et de tous ses partenaires économiques, nous assurerons à tous les Canadiens un avenir plus certain et nous nous donnerons à tous une chance de profiter des retombées d'une situation économique améliorée dans l'avenir.

Monsieur le président, je reprends mes propos du début, je suis très conscient de l'aide, des conseils, ainsi que de l'appui valable que ce Comité peut me donner. Je me félicite que vous ayez entrepris la tâche de tenir une série d'audiences et j'ai hâte de recevoir, aussi rapidement que vous pourrez me le fournir, vos conseils et vos recommandations, votre évaluation de ce qu'il est nécessaire de faire, et ce à partir des mémoires que vous avez reçus.

Merci.

I apologize to the francophone members. I would have loved to repeat all this in French, but because of a lack of time, I must limit myself. If there are questions in French, I shall answer in French.

Monsieur le président, je ne pense pas que je devrais davantage mettre à l'épreuve la patience du Comité, mais plutôt vous permettre de passer directement aux questions. Toutefois j'aimerais dire que je suis heureux d'assumer ces responsabilités ministérielles et je suis heureux des encouragements soutenus des députés de l'opposition ainsi que leurs critiques constructives... je le dis sincèrement. Ma première activité en tant que ministre fut de me rendre à Terre-Neuve où j'ai participé à un séminaire avec M. McGrath lequel à cette occasion, à mon avis, a fait des commentaires très constructifs et très utiles.

Je sais qu'en tant que politiciens, nous sommes en contexte très politique. Toutefois, je puis donner aux membres du

[Texte]

to find in all the comments that are made to me the minimum of partisan interest and the maximum of constructive suggestions. If I find any good ideas, I am very anxious to take them and build upon them.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. We want to welcome you here. I believe this is the first time you have appeared before this committee as Minister for Employment and Immigration. I should mention that you have with you today John Edwards, Associate Deputy Minister and Vice-Chairman of the commission; Louise Bourgault, Director General, Training; Yvon Charlebois, Executive Director, Insurance; Kirk Bell, Director, Recruitment and Selection Branch; and David Dodge, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy and Planning.

Mr. McGrath.

Mr. McGrath: Thank you, Mr. Chairman.

This is the first opportunity we have had to have the minister before the committee since he assumed the portfolio. I regret very much that the minister was not able to be here for the examination of the supplementary estimates. However, I am sure the minister understands that the terms of reference of our current study, *Perspective on Employment: A Labour Market Policy Framework for the 1980's*, is broad enough to include the kinds of questions we would put to him had he been before us on supplementary estimates.

At that time my colleague Flora MacDonald directed questions to your deputy minister, trying to get information on a program called the Special Employment Initiatives Program. Mr. Lussier said this in the unedited transcript:

It is a program which partially we are administrating, but which it is globally integrated
this is unedited . . .

. . . in the overall job-creation program, but it is not part of the so-called four streams.

That, I believe, is a \$150 million program.

• 1615

She also asked at that time to be provided with the criteria for the program. The record will show that the chairman intervened to say he, too, would be interested in seeing that. There was an undertaking made to provide it to the committee.

I have in front of me a number of press releases; for example, I have one here dated November 20:

Senator Hazen Argue, Saskatchewan's representative in the national Cabinet, today announced a \$100,000 grant to the Wynyard and Area Pool Committee.

That is in Saskatchewan.

There are a number of these here. There is one from Senator Olsen announcing . . .

[Traduction]

Comité l'assurance que dans toutes les observations qu'ils feront, j'essayerai de voir le maximum de suggestions constructives et le minimum d'intérêt partisan. Si j'y trouvais de bonnes idées, j'aurais hâte de m'en emparer et de les utiliser.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Nous tenons à vous souhaiter la bienvenue. Je pense que c'est la première fois que vous comparez devant ce Comité à titre de ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Je devrais mentionner qu'aujourd'hui vous êtes accompagné de John Edwards, sous-ministre associé et vice-président de la commission; de Louise Bourgault, directeur général de la formation; d'Yvon Charlebois, directeur général, Assurance; de Kirk Bell, directeur du recrutement et de la sélection; et de David Dodge, sous-ministre adjoint, Politique stratégique et planification.

Monsieur McGrath.

M. McGrath: Merci, monsieur le président.

C'est la première fois que le ministre comparaît devant le Comité depuis qu'on lui a confié ce portefeuille. Je regrette beaucoup qu'il n'ait pas pu être là lorsque nous examinons le budget des dépenses supplémentaires. Toutefois, je suis sûr que le ministre comprend que l'objet de notre mandat *Perspective d'emploi: pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980* est suffisamment large pour embrasser les questions que nous lui aurions posées. S'il avait comparu devant nous lors de l'examen du budget des dépenses supplémentaires.

A cette occasion, mon collègue Flora MacDonald a posé certaines questions à votre sous-ministre pour essayer d'obtenir des renseignements sur le Programme d'initiatives spéciales pour l'emploi. Voici les propos de M. Lussier pris dans la transcription non révisée:

C'est un programme que nous administrons en partie, mais qui est globalement intégré
ce n'est pas révisé . . .

. . . dans le programme général de création d'emplois, mais ne fait pas partie de ce qu'il est convenu d'appeler les quatre grands programmes.

Je crois que c'est un programme de 150 millions de dollars.

Elle a également demandé à connaître les critères de ce programme. Le compte rendu des débats montrera que le président est alors intervenu, pour dire que ce document l'intéresserait également. Le témoin s'est alors engagé à fournir ces renseignements au comité.

J'ai ici plusieurs communiqués de presse; il y en a un, par exemple, qui date du 20 novembre:

Le sénateur Hazen Argue, représentant de la Saskatchewan au cabinet fédéral, a annoncé aujourd'hui qu'une subvention de 100,000\$ serait accordée au *Wynyard and Area Pool Committee*.

Il s'agissait de la Saskatchewan.

J'en ai plusieurs du même genre. Il y en a un du sénateur Olsen annonçant . . .

[Text]

Anyway, the point I am making is—and I am not going to go into all these numerous press releases I have, because they all say the same thing virtually—this is not a part of the four streams. What are the criteria? How can other parts of the country qualify the way Wynyard, Saskatchewan, did? There are other areas where unemployment is even greater, considerably greater, where there is a need for these kinds of facilities which have a certain labour intensity about them. Can you relieve us of a genuine concern that what we are dealing with here is essentially a hidden political pork barrel?

Mr. Roberts: I will try; I do not know whether I will succeed. I will confirm what you have repeated as Mr. Lussier's saying to you that this program, which is relatively small in terms of the overall departmental effort, is not part of the four consolidated streams of Job Corps, Canada Works, LEAD and Career-Access. It is not part of that. Certainly, it was described or touched on in Mr. Lalonde's budget speech, and indeed, I believe in the budget before that there was some indication of the program.

Mr. Lussier reported to me that this question had been raised at the committee, and I have given direction that the information, which I believe Miss MacDonald asked for, on the criteria be provided. If that has not yet been sent out, it will be in the next day or so.

The criteria, I think, are quite flexible; however, they are not non-existent. There are those criteria. I think the flexibility of the criteria reflects the belief that this program is, in effect, on a kind of fast-track system. It is an attempt to provide some very minor funding for things which look as if they are attractive in terms of creating employment. The criteria will be distributed to you directly, but also to the chairman of the committee.

Mr. McGrath: Let me put it in a local perspective. I come from a province—indeed, the only province—that is not represented in the Cabinet, either in the upper House or the lower House. How do I apply? How do I go about getting a piece of the action?

An hon. Member: Cross the floor.

Mr. McGrath: There is \$150 million here. I can give you areas in all the seven Newfoundland constituencies which could put up cases just as strong as Wynyard, Saskatchewan.

Mr. Roberts: I think there is only really one thing I can say to you: When you receive the criteria, if you believe there are some useful projects in your area which would meet the criteria, you send me the suggestions and I will consider them.

Mr. McGrath: Second, Mr. Chairman, in the limited time I have, I wanted to deal briefly with one of the four streams of the integrated works programs: the Canada Works Program, which has now been expanded to include the private sector.

[Translation]

De toute façon, ce que je veux dire, et je ne vais pas passer en revue tous ces communiqués de presse que j'ai sous la main, car il s'agit toujours de la même chose, c'est que cet argent ne relève pas des quatre grands programmes établis. Quels sont donc les critères d'application, dans ce cas? Comment d'autres régions du pays pourraient-elles être prises en considération, comme par exemple la Saskatchewan a pu le faire dans le cas de Wynyard? Il y a parfois beaucoup plus de chômage dans certaines régions du pays, beaucoup plus, et cela justifierait que l'on y encourage certaines industries de main-d'oeuvre. Pourriez-vous donc nous éclairer, afin que nous cessions de penser qu'il s'agirait peut-être d'une véritable combine politique?

M. Roberts: Je vais essayer; je ne suis pas sûr d'y arriver. Je confirmerai donc d'abord ce que M. Lussier vous a dit, à propos du programme, qui est un programme de peu d'importance par rapport à l'ensemble du travail du ministère et ne fait pas partie des quatre grands programmes: la Compagnie des travailleurs, le Canada au travail, C.L.E., et Accès Carrière. Cela n'en fait pas partie. Il est certain qu'il en a été question dans le discours du budget de M. Lalonde, et déjà dans le budget précédent, on en avait parlé.

M. Lussier m'a d'ailleurs dit que cette question avait été soulevée au comité, et j'ai donné des ordres pour que les renseignements concernant les critères d'application soient transmis, comme M^{lle} MacDonald l'avait demandé. Si cela ne vous a pas encore été envoyé, ce sera fait dans un ou deux jours.

Les critères d'application, je pense, sont assez souples; toutefois, ils existent bel et bien. Je pense que cette souplesse d'application des critères vient du fait que ce programme a été conçu à titre d'intervention rapide. Il s'agit essentiellement de trouver quelques fonds pour certaines opérations qui semblent capables de créer de l'emploi. Les critères vous seront donc communiqués directement, ainsi qu'au président du comité.

M. McGrath: Permettez-moi de parler d'un point de vue local. Je viens d'une province, je pense que c'est la seule, qui n'est pas représentée au Cabinet, ni par un sénateur ni par un député. Comment faire une demande? Comment réussir à mettre le mécanisme en marche?

Une voix: Allez voir en face.

M. McGrath: Voilà donc 150 millions de dollars qui sont là. Je peux vous citer des régions, dans toutes les sept circonscriptions de Terre-Neuve, qui pourraient certainement présenter un dossier aussi valable que celui de Wynyard, en Saskatchewan.

M. Roberts: À cela, je peux vous répondre une chose, et une seule: Dès que ces critères d'application vous seront communiqués, faites-moi part de vos propositions, pour tout projet dans votre région qui vous semble correspondre aux conditions du programme.

M. McGrath: Deuxièmement, monsieur le président, et dans le temps limité qui m'est imparti, je voudrais parler d'une des quatre grandes divisions de ces programmes intégrés de création d'emplois. Je veux parler du programme Canada au

[Texte]

This is causing problems for many of us in that it has increased substantially the number of applications and the value of the applications.

Again, I can speak from my own experience in my own constituency. I have an allocation of \$670,000, and I have to share that up amongst applications that are worth almost \$12 million. Incidentally, I might leave that to the minister to do. He might be much better at it than I.

In any event, I wanted to ask the minister: Can he satisfy me, the committee and members of the House, who are now in the process of being asked to put their signatures to a prioritized list to be submitted to the minister, that what we are doing is in fact within the terms of the Financial Administration Act?

• 1620

Does it meet the criteria in that we are now handing out money to profit-making organizations where there will not be the same degree of control, as there are, for example, with municipalities or indeed with the voluntary sector where there is no profit motive? Can the minister satisfy us that what he is doing is in fact correct, given the fact that there is no statute covering the Canada Works Program, or indeed any of the works programs?

Mr. Roberts: Clearly, Mr. Chairman, I would not knowingly do anything improper in this area, and to the best of my belief and knowledge there is no such conflict or difficulty as the hon. member has described. But I would like to double-check that and make sure that in my department there has some examination of this question, presumably with the law officers or whatever, to make the assurance doubly sure. But that is not an allegation I have heard. It may be that Mr. Edwards has some further knowledge of it. As I say, I would want to double-check before giving an absolute guarantee, but my belief is that it is not the case.

Mr. McGrath: I do not make it as an allegation.

Mr. Roberts: I understand.

Mr. McGrath: I just want to make sure that as a member of Parliament I am not in the position of finding myself in trouble with the Auditor General next year—and that looms, I might say, as a possibility.

I frankly do not believe that this program has been properly thought through in terms of the impact on the program in extending it to the private sector. It poses a great dilemma for many of us, and I say that most sincerely. I had no problem in making recommendations to you with respect to municipalities and the voluntary sector. I have great problems when it comes to handing out public funds to the private sector without proper guidelines, without proper criteria, without any clear statutory authority which would satisfy me and, hopefully, down the road will satisfy the Auditor General.

[Traduction]

travail, qui doit maintenant englober le secteur privé. Cela se traduit par de nombreuses difficultés, étant donné l'augmentation des demandes qui sont faites et des sommes qui sont demandées.

Là encore, je peux parler au nom de ma circonscription. J'ai reçu une allocation de 670,000\$, que je dois distribuer entre des demandeurs dont le total des demandes atteindrait sans doute 12 millions de dollars. J'aimerais, en passant, que le ministre fasse cette répartition. Peut-être s'y prendra-t-il mieux que moi.

En tout cas, je voulais demander au ministre ceci: Peut-il m'assurer, ainsi qu'au Comité et aux députés de la Chambre, qui vont apposer leur signature à une liste de priorités à transmettre au ministre, que notre démarche est bien conforme à la Loi sur l'administration financière?

Est-ce que cette façon de distribuer de l'argent a des entreprises à but lucratif est conforme à la loi, alors que nous n'aurons pas le même contrôle que dans le cas des municipalités ou des organismes bénévoles à but non lucratif? Le ministre peut-il donc nous assurer que nous sommes bien dans la légalité, étant donné que par ailleurs aucune loi n'assure l'application du programme Canada au travail, ni même d'aucun autre de ces programmes de création d'emplois?

M. Roberts: Monsieur le président, je ne voudrais rien faire qui soit illégal dans ce domaine, et autant que je sache, je ne vois aucun conflit comme celui auquel songe l'honorable député. J'aimerais tout de même encore vérifier, et m'assurer auprès de mes conseillers juridiques au ministère afin d'en être absolument certain. Mais je n'ai rien entendu dire dans ce sens jusqu'ici. Peut-être que M. Edwards en saura plus là-dessus. Comme je le disais, je vais vérifier avant de vous donner une réponse absolument affirmative, mais je ne pense pas qu'il y ait là de difficultés.

M. McGrath: Ce n'était pas une affirmation, mais une question de ma part.

M. Roberts: Je comprends.

M. McGrath: Je veux simplement m'assurer que je ne vais pas avoir d'ennuis avec le vérificateur général l'an prochain; je voudrais être sûr que cette éventualité est écartée.

Je ne pense pas que l'on ait véritablement pesé les répercussions qu'aura sur le programme l'inclusion du secteur privé. Cette nouvelle disposition nous pose un grave cas de conscience, je le dis très sincèrement. Je n'ai eu aucune difficulté à vous faire des recommandations lorsqu'il s'agissait des municipalités et du secteur à but non lucratif. Il en est tout autre lorsqu'il s'agit de distribuer des fonds publics au secteur privé, sans aucune directive précise, sans critères bien définis, et en l'absence de toute définition juridique claire, qui serait la seule à me satisfaire et à satisfaire—je l'espère également—le vérificateur général.

[Text]

Mr. Roberts: Let me try to be clear. I believe the answer to the hon. member's question is that there is no problem. However, he has asked for my personal assurance and therefore I would like to make sure that the question has in fact been looked into as thoroughly as his evident concern would require. I will get back to the hon. member about that, but I would like to have at least the option of verifying again. I think I can, and I will be able to reassure the hon. member.

I would however like to make another comment, if I may. As well as the hon. member, I too am concerned about the provision he has just alluded to.

Many members of Parliament, from the Atlantic area particularly, have spoken to me of the real difficulties they see in applying this program to private sector projects. Our purpose in moving as we did was the belief that we wanted to act in a partnership in creating jobs, and it seemed to be reasonable that if some funding on our part could stimulate the private sector to move to create jobs, that was a desirable thing to do. Clearly, there is a strong argument that can be made in favour of that, and many members have made it; that given the importance of private sector job creation, government can, through a little stimulation, help create jobs.

On the other hand, many members from the Atlantic provinces say that, as the hon. member has, they have great difficulty in looking at how projects can be prioritized in their areas. So I will want to review this very carefully before deciding on guidelines for next year, and it will be helpful for me to have views of members in relation to it.

I think the objective we are pursuing is a desirable one, but it has created real difficulties for some members and I think I should pay attention to their difficulties if they find that with the experience of a year it has provided them with insuperable problems.

Mr. McGrath: In conclusion, Mr. Chairman, I just want to add that my concerns are manyfold, and not the least of which is the fact that what he is asking us to do clearly leaves it wide open to abuse. On the basis of the recommendation of a member of Parliament, a private company could stand to gain hundreds of thousands of dollars. I have one application in my constituency that is worth a half a million dollars. That clearly could lend itself to abuse in terms of the offering of bribes, kick-backs, financial considerations, all kinds of things.

I am very, very concerned about it, and I speak from a personal point of view, because tomorrow I am going to have to sit down with your officials and I am going to have to go over the list, and quite frankly I do not know what I am going to do. I have never sheared away from my responsibility in this regard, but in this particular area I am genuinely concerned, and I know other members are as well.

Mr. Roberts: Perhaps I could say to the member—and this may be of some help, but maybe not—that there is no

[Translation]

M. Roberts: Essayons d'être clairs. Je dois répondre à l'honorable député qu'il n'y a pour l'essentiel pas de problème. Toutefois, puisqu'il m'a demandé personnellement l'assurance qu'il en était bien ainsi, je vais m'assurer que la question a bien été examinée comme il convient. Ensuite, je reprendrai contact avec vous, mais je tiens tout de même à avoir encore toute latitude pour vérifier. Je pense pouvoir rassurer l'honorable député là-dessus, et pouvoir à l'avenir confirmer ma déclaration.

J'ai toutefois encore quelque chose à dire là-dessus, si vous le permettez. Comme l'honorable député, je suis moi également préoccupé par les dispositions dont il vient de parler.

En effet, de nombreux députés, notamment de la région Atlantique, m'ont dit qu'il leur semblait difficile d'appliquer ce programme aux projets du secteur privé. Notre idée, à l'origine, était d'agir en tant que partenaires au niveau de la création d'emplois, et de soutenir le secteur privé là où quelque chose pouvait être réalisé dans ce sens. Très clairement, un argument a été très souvent utilisé par les députés, à savoir que l'État pouvait, grâce à un effort relativement minime, favoriser la création d'emplois dans le secteur privé.

Par ailleurs, de nombreux députés de la région Atlantique, comme l'honorable député ici présent, ont beaucoup de mal à établir un ordre de priorité pour les projets qui leur sont proposés dans leur région. Je voudrais donc revoir cette question très scrupuleusement avant de décider des directives de l'an prochain, et je serais très reconnaissant aux députés de me faire part de leurs points de vue.

Je pense que notre idée est tout à fait défendable, mais elle est certainement à l'origine de difficultés réelles dans certaines circonscriptions, et je crois que je devrais prêter une oreille attentive à ce que me disent les honorables députés des difficultés parfois insurmontables qu'ils ont pu rencontrer depuis un an.

M. McGrath: En conclusion, monsieur le président, je voudrais ajouter que mes préoccupations sont multiples, et notamment du fait que la réponse qui nous est donnée laisse très clairement la porte ouverte à tous les abus. Ainsi, sur simple recommandation d'un député, une entreprise privée pourrait profiter de centaines de milliers de dollars. J'ai une demande qui a été faite dans ma circonscription pour un demi-million de dollars. Tout cela pourrait conduire à toutes sortes d'abus, sous forme de dessous de table, de pots-de-vin, etc.

Voilà qui me préoccupe beaucoup, et je parle pour moi, puisque je dois rencontrer vos hauts fonctionnaires demain pour leur présenter une liste, alors que je ne sais très franchement pas comment je vais m'y prendre. Je n'ai jamais fui mes responsabilités à ce sujet, mais dans ce cas particulier, je suis très gêné, et je sais que je ne suis pas le seul parmi les députés.

M. Roberts: Je répondrais au député—et peut-être que cela l'aidera, peut-être pas—que rien n'exige qu'une partie de ces

[Texte]

requirement that some of the funding . . . I know it has been alleged and said from time to time, and there may have been some phrases which encourage this belief, but there is no requirement that any of the funding go to private sector participants. So in Mr. McGrath's case, he would be able to deal with his individual problem, if he feels he has one, by simply not recommending that we come forward in his area with any private sector projects. And I would not criticize or blame or, indeed, comment about that in relation to any individual member. But I am a little bit reluctant at this stage to say, and he is not suggesting I should, that because Mr. McGrath is concerned about it that every other member should be precluded from putting forward private sector projects.

Mr. McGrath: I just believe that I represent a consensus on these questions, because a number of members have talked to me about it, and I know from my own personal experience. For example, I was invited out to lunch by an applicant from the private sector who is applying for a substantial amount of money. I did not accept the invitation to lunch; I did not think that was proper, quite frankly. But you can see the kind of thing that can lead to.

The other regrettable thing about it is that you have raised expectations, Mr. Minister, in extending this program to the private sector in terms of people being told that they could qualify for funding. I either have to treat them all on their merit or I just ignore them all, because private sector applicants have been told they qualify and if they qualify then they should stand on their own merit with the voluntary sector and the municipalities. But until I can satisfy myself that I am not going to be involved in a program that is going to be wide open to abuse and that is going to get us all into trouble with the Auditor General, my inclination right now is not to sign any.

Mr. Roberts: I understand that. I would just say again that this is an opportunity but it is not a requirement in relation to constituencies, and I would respect the views that members expressed to me in relation to their own constituencies about it.

The Chairman: That is all for this time, Mr. McGrath. Mr. Keeper, and then Mr. Bujold.

Mr. Keeper: Thank you, Mr. Chairman.

I want to ask a series of questions with regard to the . . .

Mr. Roberts: Do you want me to answer them all, rather than individually?

Mr. Keeper: With the same good spirit, yes.

Mr. Roberts: Okay.

Mr. Keeper: Basically what I am concerned about is the unemployment insurance administration and the number of staff that are available there in order to ensure that people get efficient and quick service. So I want to put on the record a number of questions on which I hope you could supply me with the information, obviously not today; and then I have one central question which I am sure you could respond to today.

[Traduction]

fonds . . . Je sais que l'on a dit, à plusieurs reprises, et certaines déclarations vont sans doute dans ce sens, que rien n'exige que l'on mette ces fonds à la disposition du secteur privé. Donc, dans le cas de M. McGrath, il peut tout simplement ne pas recommander que nous mettions des moyens de financement à la disposition du secteur privé de sa région. Et c'est une décision que je ne me permettrais pas de critiquer, quel que soit le député concerné. Mais, pour l'instant, j'hésiterais à priver les députés—ce n'est d'ailleurs pas ce que M. McGrath demande—de la possibilité de promouvoir certains projets du secteur privé, tout simplement parce que M. McGrath aurait quelques difficultés.

M. McGrath: Je crois que je représente ici un point de vue assez général sur la question, étant donné le nombre de députés qui sont venus m'en parler, et étant donné par ailleurs mon expérience personnelle. Ainsi, j'ai été invité à déjeuner avec un chef d'entreprise du secteur privé qui voulait faire une demande de fonds assez importante. Je n'ai pas pu accepter cette invitation à déjeuner; je ne pensais pas, très franchement, que ce serait convenable. Vous voyez exactement le genre de situations dans lesquelles cela nous met.

Par ailleurs, monsieur le ministre, il est regrettable que vous ayez suscité des espoirs, en disant au secteur privé qu'il pouvait faire une demande de subventions. J'en suis donc réduit à ceci: ou bien examiner le bien-fondé de chaque demande, ou les rejeter toutes, puisque l'on a dit au secteur privé qu'il pouvait faire des demandes sur la même base que les organisations à but non lucratif et les municipalités. Mais, tant que vous ne m'aurez pas pleinement assuré que je n'aurai pas à participer à un programme qui va être l'occasion de divers abus, et qui va nous mettre dans une position difficile vis-à-vis du Vérificateur général, j'aurais plutôt tendance à ne rien signer.

M. Roberts: Je comprends votre position. Je voudrais tout de même répéter qu'il y a ici une occasion qui est offerte, mais ce n'est pas une obligation pour les députés, et je respecterai dans chaque cas le point de vue de chacun d'entre eux.

Le président: Ce sera tout pour maintenant, monsieur McGrath. M. Keeper, et M. Bujold ensuite.

M. Keeper: Merci, monsieur le président.

J'ai plusieurs questions à poser sur . . .

M. Roberts: Voulez-vous que j'y réponde en bloc, ou séparément?

M. Keeper: Sans vous départir de votre style.

M. Roberts: Très bien.

M. Keeper: Je m'inquiétais de l'administration de l'assurance-chômage, et du personnel disponible étant donné la nécessité de donner un service efficace et rapide à la population. Je vais donc énumérer un certain nombre de questions pour le compte rendu, auxquelles vous pourrez ensuite me répondre, de toute évidence pas aujourd'hui; ensuite j'aurais une question plus centrale à poser, à laquelle vous pourrez certainement répondre tout de suite.

[Text]

The questions are these: How many temporary and contract employees to unemployment insurance were originally laid off almost two years ago? Secondly, how many person-years were lost as a result of these lay-offs? Third, the Treasury Board allocated 1,200 positions to the CEIC as a partial replacement for the lost person-years from the lay-offs. Were these 1,200 person-years a permanent addition to the CEIC, or were they only good for 1982; and were they in fact person-years? Fourth, how much money has the CEIC spent in overtime for unemployment insurance employees over the past two years to compensate for the laid-off employees? How much money, as a comparison, had the CEIC spent for employee overtime in the two years prior to the lay-offs? Fifth, there have been reports that virtually all unemployment insurance employees are on forced overtime to make up for the laid-off staff. What is the average amount of overtime per week for the average unemployment insurance employee? Sixth . . .

Mr. Cullen: Mr. Chairman, on a point of order. Mr. Keeper is reading this. I do not know if the department has someone taking it down in shorthand, but maybe he could undertake to give them a copy after he has read them out. I am not suggesting that he not read them out.

Mr. Keeper: I do not expect them to be able to answer the detailed questions today. Obviously, there is a simple concern . . .

Mr. Cullen: I am just saying to give them a copy of your questions.

Mr. Keeper: Yes, and I am sure it is on the record.

The Chairman: Mr. Keeper, please continue to read the questions. I note that the minister has been trying to write them down quickly, and that is difficult to do.

• 1630

Mr. Keeper: No, I have one simple question. I will not have to write it down.

The Chairman: Okay. They will be on the record.

Mr. Keeper: Yes.

What was the backlog of delays for processing unemployment insurance claims in the two years prior to the lay-offs and what is the backlog of delays since?

Seventh, rescinds—informal withdrawing of unemployment insurance penalties—formerly ran at a rate of about 25% of all penalties. What is the recent rate per province in the two years prior to the lay-offs and for the two years following?

Over the past 10 years, what has been the number of formal appeals to boards of referees, by province and nationally, and how many appeals were allowed by boards and how many were disallowed? Why is this information not made available to Statistics Canada for publication?

[Translation]

Voici les questions: Combien d'employés temporaires et contractuels de l'assurance-chômage ont été licenciés il y a environ deux ans? Deuxièmement, à combien d'années-personnes correspondent ces licenciements? Troisièmement, le Conseil du Trésor a alloué 1,200 postes à la CEIC, en remplacement partiel des années-personnes perdues du fait des licenciements. Cette allocation de 1,200 années-personnes ne concernait-elle que l'année 1982, ou représentait-elle une mesure permanente; s'agissait-il, en fait, d'années-personnes? Quatrièmement, quelles sommes ont été dépensées par la CEIC en heures supplémentaires effectuées par les employés de l'assurance-chômage, depuis deux ans, en compensation des licenciements? Pour comparaison, quelles ont été les sommes versées par la CEIC en heures supplémentaires au cours des deux années précédant les licenciements? Cinquièmement, d'après certains rapports, presque tous les employés des services d'assurance-chômage seraient contraints de faire des heures supplémentaires en raison des licenciements qui ont eu lieu. Quelle est la moyenne d'heures supplémentaires de chaque employé par semaine? Sixièmement . . .

M. Cullen: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. M. Keeper est en train de lire sa liste de questions. Je ne sais pas si quelqu'un du ministère est en train de prendre ici en sténo ce qu'il dicte, mais peut-être pourrait-il leur en fournir un exemplaire après lecture. Je ne m'oppose pas à ce qu'il les lise.

M. Keeper: Je ne m'attends pas à ce que l'on réponde à ces questions détaillées dès aujourd'hui. De toute évidence, c'est juste . . .

M. Cullen: Je propose simplement que vous leur donniez un exemplaire de votre liste de questions.

M. Keeper: Oui, mais ce sera aussi consigné au procès-verbal.

Le président: Monsieur Keeper, continuez à lire vos questions, s'il vous plaît. Je remarque que le ministre cherchait à les prendre en note rapidement, et ce n'est pas facile.

M. Keeper: Non, une question très simple. Je n'aurai pas besoin de l'écrire.

Le président: D'accord. Elle sera enregistrée.

M. Keeper: Oui.

Pendant les deux années qui ont précédé les mises à pied, quels étaient les délais d'instruction des réclamations d'assurance-chômage et que sont-ils depuis lors?

Septièmement, les annulations qui sont la suppression des pénalités d'assurance-chômage, représentaient environ 25 p. 100 de toutes les pénalités. Quelle proportion ont-elles représenté pendant les deux années qui ont précédé les mises à pied et pendant les deux années qui ont suivi?

Depuis 10 ans, combien y a-t-il eu d'appels aux conseils d'arbitrage, par province et dans tout le pays, et combien d'appels ont été accueillis par les conseils, combien ont été rejetés? Comment se fait-il que Statistiques Canada ne publie pas ces informations?

[Texte]

Ninth, why are rights and obligations sessions not given to Manitoba claimants?

Tenth, of all unemployment insurance penalties, how many were given to men and how many to women, year by year and province by province, for the past 10 years?

Eleventh, what is the current staff level in the average unemployment insurance office, province by province—break this figure down year by year over the past 10 years—and what was the claim load of the average unemployment insurance office, province by province, year by year, over the past 10 years?

The final question. Are there plans for further lay-offs of staff of the Unemployment Insurance Commission? I note that today in the House my colleague raised the question of lay-offs in the Unemployment Insurance Commission and you seemed to confirm that lay-offs were taking place in the Unemployment Insurance Commission.

My central concern is this. With unemployment so high and the Unemployment Insurance Commission having such a large client load, obviously they need the staff to be able to service this load. I know from my own personal experience in my constituency there are innumerable and long delays in servicing unemployment insurance claims. So I am wondering if there are lay-offs; and how can you justify lay-offs at this time, when there is such a heavy load on the unemployment insurance system?

Mr. Roberts: In response to the last question, Mr. Chairman, yes, I expect there will be lay-offs.

Mr. McGrath: You have a way to the first.

The Chairman: The questions Mr. Keeper put on the record will be on the record and we expect that maybe the minister, with his officials, will answer those as soon as he can.

Mr. Keeper: Mr. Chairman, I do not mind the humour about the number of questions, but I placed those questions on the record because I am serious about them and I think they deserve some answers. If we are going to evaluate how the unemployment insurance system is administered, we need solid information. That is why I put them here. But I would like to know about the central concern about the lay-offs today.

Are further lay-offs planned, and how can you justify lay-offs at a time when there is such a heavy load on the unemployment insurance system?

Mr. Roberts: I am sorry, Mr. Chairman, if anything I said seemed frivolous.

Mr. Keeper: No, I was referring to the other comment.

Mr. Roberts: I took the question seriously.

Clearly I do not have that kind of detailed information, but we will gather it as quickly as we can. It sounds quite extensive. We will gather it for Mr. Keeper and provide a letter to

[Traduction]

Neuvièmement, pourquoi les demandeurs du Manitoba n'obtiennent-ils pas les mêmes droits et n'ont-ils pas les mêmes obligations?

Dixièmement, pour l'ensemble des pénalités d'assurance-chômage, combien ont été imposées à des hommes, combien à des femmes, par année et par province, au cours des 10 dernières années?

Onzièmement, combien y a-t-il d'employés en moyenne dans les bureaux d'assurance-chômage; par province, et également le détail par année au cours des 10 dernières années. Aussi, combien de réclamations chaque bureau a-t-il reçu en moyenne, par province, par année au cours des 10 dernières années?

La dernière question: A-t-on l'intention de mettre à pied d'autres employés de la Commission d'assurance-chômage? J'ai noté que mon collègue a posé aujourd'hui à la Chambre la question des mises à pied à la Commission d'assurance-chômage et vous avez semblé répondre que les mises à pied continuaient.

Dans ces conditions, je m'inquiète, parce que le chômage est tellement élevé et la Commission d'assurance-chômage a tellement de clients qu'elle doit avoir besoin de tout le personnel possible pour faire face à sa charge de travail. Je sais d'expérience que dans ma circonscription, les délais sont interminables pour toutes les réclamations d'assurance-chômage. Je me demande donc s'il y a bien des mises à pied et comment vous pouvez les justifier actuellement, quand le système d'assurance-chômage est tellement surchargé?

M. Roberts: Je vais commencer par la dernière question, monsieur le président, et répondre que oui, il y aura probablement des mises à pied.

M. McGrath: Vous n'êtes pas près d'arriver à la première.

Le président: Les questions de M. Keeper sont enregistrées et le ministre avec l'aide de ses collaborateurs y répondra dès que possible.

M. Keeper: Monsieur le président, on peut faire de l'esprit sur le nombre des questions, mais si je les ai posées, c'est qu'elles me semblent importantes et qu'elles méritent des réponses. Si nous voulons nous faire une idée de la façon dont le système d'assurance-chômage est administré, nous avons besoin d'informations solides. C'est la raison pour laquelle j'ai posé ces questions. Cela dit, j'aimerais bien qu'on me réponde tout de suite à propos des mises à pied.

Envisage-t-on de nouvelles mises à pied, comment pouvez-vous justifier cela à une époque où le système d'assurance-chômage est à ce point surchargé?

M. Roberts: Je suis désolé, monsieur le président, si ce que j'ai dit a pu vous sembler frivole.

M. Keeper: Non, je faisais allusion à l'autre observation.

M. Roberts: Je vous assure que je prends vos questions au sérieux.

Evidemment, vous m'avez demandé des détails que je n'ai pas sous la main, mais nous allons les rassembler le plus vite possible. Je pense que c'est un assez gros travail; nous allons

[Text]

you, Mr. Chairman. I think they are serious questions, and we will follow up on them.

I think Mr. Keeper indicated quite clearly what he wanted. But he did ask for a reply now on the last question, which is why I went to it, and the answer to that question is that yes, I do expect there will be some lay-offs, not of permanent employees but of term employees, or casual employees. I know in the Toronto area we expect somewhere between 90 and 100 will be laid off. But there will be, I think, lay-offs in other parts of the country as well. My officials are still looking into the different situations across the country, so I cannot give any strong indication yet of what that number is likely to be. There will be some continuing discussions about it.

Mr. Keeper asks how we justify that. The fact of the matter is that unemployment insurance applications are down considerably. There has been a reduction across the country, if my memory serves me well—and the officials will correct me if it does not—of something like a 16% reduction in claims. Clearly if there is a reduction of claims of that size, there is less need for people to process the applications.

I would ask Mr. Edwards, if I have left something out, to supplement what I have said. But the simple, straightforward answer to your question is that there are many, many fewer claims coming in, and therefore we do not need the same level of personnel that we have had, on a short-term basis, in the past.

Mr. Keeper: I certainly continue to get complaints about delays in the processing of unemployment insurance claims, and delays of a considerable extent.

• 1635

Mr. Roberts: There may be a special situation in Mr. Keeper's area, and I will direct my officials now to provide me with a report to see if perhaps Mr. Keeper's area—in Winnipeg, yes—does not conform to the national pattern. If that is the case, if there is no decrease in applications there, then I would assume any lay-offs there to be unlikely. I do not have that information at my fingertips, but I will insist that we find it and be in touch with him about that.

Mr. Keeper: You say that it has gone down by 16%.

Mr. Roberts: Yes, 16%.

Mr. Keeper: How much did it go up from pre-recession until we got into the recession?

Mr. Roberts: Say the difference between 1981-82 and 1982-83. Do we have that information, Mr. Charlebois?

Mr. Yvon Charlebois (Executive Director, Insurance, Canada Employment and Immigration Commission, Department of Employment and Immigration): Mr. Chairman, I do not have the figures for 1981 or for 1982 with me this afternoon; but clearly, as the minister has indicated, the workload

[Translation]

préparer cela à l'intention de M. Keeper et vous envoyer une lettre, monsieur le président. Je suis d'accord, ce sont des questions sérieuses et nous y répondrons.

M. Keeper nous a expliqué clairement ce qu'il désirait; il souhaite qu'on réponde immédiatement à la dernière question et c'est pourquoi j'y ai répondu tout de suite. J'ai répondu que oui, j'envisage de nouvelles mises à pied, pas d'employés permanents mais d'employés à terme ou d'employés temporaires. Je sais que dans la région de Toronto, nous pensons mettre à pied 90 ou 100 personnes. Cela dit, il y aura des mises à pied dans d'autres régions également. Mes collaborateurs étudient la situation dans toutes les régions du pays et pour l'instant, je ne sais pas encore combien il y aura de mises à pied. Les discussions ne sont pas terminées.

M. Keeper me demande de justifier cette mesure; le fait est que les demandes d'assurance-chômage ont beaucoup baissé. Elles ont baissé dans tout le pays, si je me souviens bien—et mes collaborateurs me reprendront si je me trompe—de l'ordre de 16 p. 100 environ. De toute évidence, devant une telle diminution des réclamations, on a besoin de moins d'employés.

Je vais demander à M. Edwards de compléter ce que j'ai dit si jamais j'ai oublié quelque chose. Mais la réponse la plus simple et la plus directe à votre question, c'est qu'il y a infiniment moins de demandes à l'heure actuelle et que par conséquent nous n'avons pas besoin, à court terme, d'un personnel aussi nombreux.

M. Keeper: Et pourtant, on continue à se plaindre des retards dans l'instruction des réclamations d'assurance-chômage, des retards qui sont parfois considérables.

M. Roberts: La situation est peut-être un peu particulière dans la région de M. Keeper et je vais demander à mes collaborateurs de me préparer un rapport sur la région de M. Keeper—Winnipeg, oui—qui n'est peut-être pas dans la même situation que le reste du pays. Si c'était le cas, si les demandes n'ont pas diminué dans cette région-là, j'imagine qu'il ne devrait pas y avoir de mises à pied. Je n'ai pas ces informations sous la main, mais nous nous informerons et nous lui en reparlerons.

M. Keeper: Vous dites que les demandes ont baissé de 16 p. 100.

M. Roberts: Oui, 16 p. 100.

M. Keeper: Et dans quelle proportion avaient-elles augmenté entre la période qui a précédé la pré-récession et la récession?

M. Roberts: Disons la différence entre 1981-1982 et 1982-1983. Monsieur Charlebois, est-ce que nous avons cette information?

M. Yvon Charlebois (directeur exécutif, Assurance, Commission canadienne de l'Emploi et de l'Immigration, ministère de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le président, je n'ai pas les chiffres pour 1981 ou pour 1982 cet après-midi. Cela dit, comme le ministre l'a fait observer, la

[Texte]

in 1981 went up dramatically in 1982 only and we did get the resources to handle that workload. As the minister has said, in calendar year 1983 the national picture is such that at the end of September the workload had gone down by some 16%. So there has been a resultant decrease in the resources applied.

Mr. Keeper: Yes, but when was this decrease supposed to have taken place?

Mr. Charlebois: Since the beginning of the year.

Mr. Keeper: There was certainly no decrease in the number of expressions of concern at the constituency level—in my office anyway; I do not know about other offices.

I would like to ask the minister about another subject area, and that is the paid educational leave. It is a while now since the report was released by the task force and the report *Learning a Living in Canada*. I am wondering whether the minister has an attitude to express with regard to paid educational leave. Is it something he sees as a priority? Obviously it is a system that is there, if implemented, to promote training and adjustment to technological change, to fill the need for training in the country.

I am wondering if you have an attitude with regard to the concept of paid educational leave and are you prepared to comment at this point?

Mr. Roberts: Yes, but in really only a limited way. I do believe the subject is a very important one, but I do not yet have anything to say in terms of substance. The reason for that is that the Skill Development Task Force report came forward without specific recommendations as such. That report is being used as a basis for further discussion in a group of what I suppose academics would call colloquia and which are taking place across the country. One of them, at which I met the participants briefly, in Ottawa brought together universities, labour, management and so on to discuss the themes that had been elaborated in the task force report.

Those series of meetings are taking place; a committee is reviewing all of that, and I expect to receive a report from them, if my memory serves me correctly, early in the new year. I want to see their report before I come to very specific conclusions myself. Undoubtedly the subject is an extraordinarily important one, but I think it would be unwise for me to comment and as it were pre-empt the work of the committee rather than wait and see what their advice and counsel is and come to some determination of what should be done after their report gets to me early in the new year.

Mr. Keeper: I understand that there have been a number of reports over the last decade or so which have recommended paid educational leave. This is obviously the latest report. Obviously, the committees that you are talking about will have specific recommendations as to how paid educational leave might be implemented. Do you consider paid educational leave to be a priority or something that you would see as an urgent matter for implementation? I am wondering about your attitude toward the general concept.

[Traduction]

charge de travail a augmenté considérablement entre 1981 et 1982 et nous avons obtenu les ressources pour faire face à cette charge. Comme le ministre l'a dit, à la fin de l'année civile 1983, et plus particulièrement à la fin de septembre, la charge de travail a diminué d'environ 16 p. 100. Le nombre des employés a donc diminué.

M. Keeper: Oui, mais quand cette diminution a-t-elle eu lieu?

M. Charlebois: Depuis le début de l'année.

M. Keeper: En tout cas, dans les circonscriptions, et je pense surtout à ce qui se passe dans ma circonscription, les gens continuent à s'inquiéter tout autant.

Je vais maintenant passer à un autre sujet et parler au ministre des congés payés d'éducation. Il y a maintenant un certain temps que le rapport du groupe de travail, intitulé «Apprendre à gagner sa vie au Canada», a été publié. Quelle est la position du ministre face aux congés payés d'éducation? Y voit-il une priorité? De toute évidence, si ce système était appliqué, il permettrait d'encourager la formation et le recyclage, de préparer les gens au changement technologique.

Que pensez-vous du principe des congés payés d'éducation et pouvez-vous nous en parler?

M. Roberts: Oui, mais seulement d'une façon assez limitée. À mon sens, c'est une question très importante, mais pour l'instant, je ne peux pas vous en parler d'une façon approfondie. En effet, le rapport du groupe de travail sur le développement des compétences ne contenait pas de recommandations proprement dites. Ce rapport sert de document de travail à plusieurs groupes que les universitaires appelleraient des colloques et qui se déroulent dans tout le pays. L'un d'entre eux s'est réuni à Ottawa et j'y suis passé très rapidement. Il y avait là des universitaires, des gens du monde du travail, du patronat, etc., qui discutaient des thèmes du rapport du groupe de travail.

D'autres réunions de ce genre s'organisent et un comité a été chargé d'étudier tous ces résultats. Je pense recevoir un rapport de ce comité au début de la nouvelle année, si je me souviens bien. Je tiens à avoir ce rapport avant de parvenir moi-même à des conclusions plus précises. Sans aucun doute, c'est un sujet extrêmement important, mais je m'en voudrais de préjuger des travaux de ce comité et de ne pas attendre, pour en parler moi-même, d'avoir pris connaissance de leur opinion. Je veux donc commencer par voir ce rapport au début de la nouvelle année.

M. Keeper: Je sais que depuis 10 ans environ, un certain nombre de rapports ont recommandé l'adoption d'un système de congés payés d'éducation. De toute évidence, c'est le dernier rapport d'une longue série. Les comités dont vous nous parlez auront certainement des recommandations précises sur la façon d'appliquer ce système de congés payés d'éducation. Pensez-vous qu'il s'agisse d'une priorité, est-ce qu'il vous semble urgent d'appliquer ce genre de système? Je me demande seulement ce que vous pensez du principe.

[Text]

Mr. Roberts: I think it is an important issue and one of some urgency. I also think there is general agreement about the objectives to be pursued.

• 1640

Where the divergences of view seem to occur is over the question of how is that necessary task to be financed, whether the costs should rest in the private sector, or primarily in the private sector; whether that is a social cost and that the costs should be borne primarily by government or not; or what kind of balance there should be between the two; to what degree should the costs be borne by the individual who is in effect receiving an investment in the upgrading of his skills and talents? My understanding, from some of the preliminary reports I have had, is that there is widespread recognition of the objectives to be pursued, but much less consensus on how that objective should be implemented in terms of financial support.

So yes, I appreciate the concern of the hon. member and it is one I share. But I do not want to go off half-cocked for two reasons; one, that I erroneously jumped to a policy position which may not be the wisest one; and, secondly, because I want to have the full comments of those we have asked to review the situation before . . . I do not want to push out their deliberation. I think January is a reasonable time for us to receive the report to try and work out what response we should make.

The Chairman: Your time has expired, Mr. Keeper.

Monsieur Bujold.

M. Bujold: Merci, monsieur le président.

Moi aussi, je voudrais souhaiter la bienvenue au ministre à notre Comité. Comme il l'a demandé, j'espère qu'on pourra lui donner des suggestions et des renseignements pertinents sur les perspectives d'emploi dans les années 80.

Avec votre permission, monsieur le président, j'aimerais revenir à ce que mon collègue de Saint-Jean-Est disait tout à l'heure sur le secteur privé dans les programmes de création d'emplois. Il semble que dans les Maritimes, tous nos collègues ont certaines difficultés. Je veux tout de même souligner que c'est un apport extrêmement important à la création d'emplois permanents. Il faut également se référer au document qui nous a été transmis par le ministre et regarder les critères qui sont très sélectifs dans le cas de l'entreprise privée. Cela ne doit certainement pas s'appliquer dans le cours normal de leurs opérations. Je crois que beaucoup d'entreprises privées qui pourraient faire une demande seraient éliminées.

Deuxièmement, monsieur le ministre, vous avez raison de dire que nous ne sommes pas obligés d'accepter des demandes du secteur privé, mais je vais vous faire une suggestion qui pourrait peut-être résoudre le problème que semblent avoir mon collègue et certains autres. Ma suggestion est celle-ci: le député n'aurait pas à signer les demandes qui viennent du secteur privé. Il n'aurait pas à faire de recommandations au ministre. Ce serait le ministre qui ferait la recommandation.

[Translation]

M. Roberts: Cela me semble important et, urgent dans une certaine mesure. D'un autre côté, je crois que tout le monde est d'accord sur les objectifs à atteindre.

Là où les avis sont partagés, c'est au sujet de la façon de financer cette entreprise, savoir si le secteur privé devrait assumer la totalité ou, au moins, une bonne partie des frais; ou s'il s'agit au contraire d'un programme social dont le gouvernement devrait assumer la plus grosse partie des frais; quel genre d'équilibre il faudrait établir entre les deux; et jusqu'à quel point ces frais devraient être supportés par les particuliers, qui bénéficient d'une sorte d'investissement, en ce sens qu'on dépense de l'argent pour améliorer leur compétence? D'après ce que j'ai pu comprendre de certains rapports provisoires qui m'ont été donnés, tout le monde s'accorde à reconnaître la validité des objectifs à atteindre, mais les avis sont partagés sur la façon d'atteindre ces objectifs, du point de vue du financement.

Donc, pour répondre à votre question, je comprends très bien l'inquiétude de l'honorable député et je la partage. Mais je ne veux pas non plus m'empresse de prendre une décision qui ne serait pas appropriée, et ce, pour deux raisons: D'abord j'aurai fait l'erreur d'adopter une position de politique qui n'est peut-être pas la plus sage; et, deuxièmement, j'aimerais connaître les vues de tous ceux à qui on a demandé d'examiner la situation avant . . . Je ne veux pas les bousculer. Il me semble que le mois de janvier serait le moment approprié de recevoir le rapport et d'essayer de formuler notre réponse.

Le président: Votre temps est écoulé, monsieur Keeper.

Mr. Bujold.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman.

I, too, would like to welcome the minister to our committee. As he requested, I hope that we will be able to provide him with pertinent suggestions and information with respect to employment prospects for the 1980s.

With your permission, Mr. Chairman, I would like to come back to the matter raised by my colleague for St. John's East earlier, regarding the role of the private sector in job creation programs. It would appear that our colleagues in the Maritimes are experiencing problems. I hasten to point out, however, that an extremely important contribution is being made in terms of permanent job creation. One should also refer to the document distributed by the minister, which states that criteria governing private enterprises are very selective. These certainly do not apply in the normal course of their operations. I believe many private enterprises which might otherwise apply would be eliminated.

Secondly, Mr. Minister, you are right to say that we are under no obligation to accept private sector applications, but I would like to make a suggestion which might help to resolve the problem my colleague and others seem to be having. The suggestion I would make is this: that the member would not have to sign applications from the private sector. Nor would he have to make recommendations to the minister. The minister would be responsible for making recommendations. Further-

[Texte]

Et il partagerait le montant de son allocation entre le secteur privé et le secteur sans but lucratif ou d'autres secteurs.

Je suis certain que M. Dodge, qui est habitué à jouer avec les chiffres, pourrait établir une façon acceptable d'établir un montant à l'intérieur de votre allocation pour le secteur privé. À ce moment-là, le député ne serait pas obligé de faire de recommandations.

Dans mon comté, cela ne me pose pas de problèmes, peut-être parce qu'il n'y a pas beaucoup d'entreprises privées, mais il reste que les critères d'acceptation sont tellement limitatifs qu'il n'y a pas beaucoup d'entreprises qui peuvent faire une demande. Pour consoler mon collègue de Saint-Jean-Est, je lui dirai que j'ai eu pour 18 millions de dollars de demandes cette année. J'ai un peu plus d'argent que lui, mais pas assez pour répondre à toutes les demandes. Mais c'est la fonction d'un député: nous avons été élus pour trancher des questions difficiles.

Maintenant, monsieur le président, je voudrais poser au ministre une question sur le secteur de la formation professionnelle. Vous reconnaissez, monsieur le ministre, que beaucoup de jeunes Canadiens sont illettrés. Nous savons également que vos cours de formation relèvent principalement du domaine provincial. Est-ce que vous avez été en mesure de constater, dans vos discussions avec les provinces, surtout depuis la signature de la nouvelle Loi sur la formation professionnelle, que les provinces avaient mis davantage l'accent sur cette formation de base, afin que ces jeunes qui ont quitté l'école soient en mesure de suivre les cours de formation professionnelle que nous pouvons donner, ou afin qu'ils soient capables d'occuper certains emplois pour lesquels on exige une formation de base plus poussée?

• 1645

M. Roberts: Monsieur le président, je veux d'abord remercier l'honorable député. Je n'ai pas voulu répondre trop longuement à d'autres questions, mais, en ce qui concerne *Canada au travail*, je dois signaler deux faits, comme il vient de le faire lui-même. Il y a des critères qui sont en place pour limiter les projets qui peuvent être suggérés par le secteur privé. Ce n'est pas simplement une question de faire une demande de n'importe quoi; il y a des critères qui sont mis en application. Je dois dire également que l'idée d'utiliser cet aspect de *Canada au travail* est basée sur l'expérience qu'on a eue avec le programme RELAIS dans lequel on a également établi une base de collaboration avec le secteur privé. On a constaté, dans les analyses qu'on a faites du programme RELAIS, qu'il y a des avantages assez frappants en termes de création d'emplois.

If members would like—I will not read them out, of course, I just wanted to say that there is available the analysis we have done under the NEED program to show how that kind of private sector stimulation can spin off very significant job benefits, both short term and long term ones.

I would like also to comment on the second question Mr. Bujold raised. I was startled when I received a report done by the UNESCO committee in Canada analysing the levels of

[Traduction]

more, he would divide the amount of the allocation between the private sector and the voluntary or other sectors.

I am sure that Mr. Dodge, who is used to playing with figures, could find an acceptable way of establishing an amount within one's allocation for the private sector. In this way, the member would no longer have to make any recommendations.

In my riding, this has posed no problem whatsoever, perhaps because there are few private enterprises. Nevertheless, it is true that the criteria for acceptance are so restrictive that very few private companies can apply. Just to console my colleague for St. John's East, I would like him to know that I received \$18 million worth of applications this year. Although I may have a little bit more money than he does, I certainly have not got enough to meet the demand. But that is part of an MP's job: We were elected precisely for the purpose of making difficult decisions.

Now, Mr. Chairman, I would like to ask the minister a question regarding training. I am sure you are aware, Mr. Minister, that many young Canadians are illiterate. It is also a well-known fact that your training courses are mainly under provincial jurisdiction. Through your discussions with the provinces, particularly since the enactment of the new Occupational Training Act, have you been able to ascertain whether the provinces are indeed stressing this basic training, in order that young people leaving school will be able to take occupational training courses provided by the government, or obtain employment where more extensive basic training is required?

Mr. Roberts: Mr. Chairman, I would first like to thank the honourable member. I did not want to go on at length in answering other questions, but with respect to the Canada Works Program, I should point out two facts, as he has just done himself. Certain criteria are applied to restrict projects which may be suggested by the private sector. One cannot simply make any type of request; certain criteria do apply. I should also point out that the idea of using the Canada Works Program in this way is based on the experience we had with the NEED program, through which we also set-up a basis of co-operation with the private sector. In analysis carried out regarding the NEED program, we discovered that there were striking advantages in terms of job creation.

Si les députés le désiraient—et je n'ai pas l'intention de lire le document au complet, bien sûr, mais je voulais juste leur signaler que les analyses que nous avons effectuées sur le programme RELAIS montrent que la participation du secteur privé peut être extrêmement avantageuse en créant des emplois à court et à long termes.

Je voudrais également répondre à la deuxième question posée par M. Bujold. J'ai été choqué de constater les résultats d'une étude menée par le comité de l'UNESCO au Canada sur

[Text]

functional illiteracy, in Canada. I had not been aware, and I say this with some embarrassment, of the extent of the problem. According to that report, which confirms, in effect, earlier studies, something like one out of four Canadian adults is functionally illiterate; that is, one Canadian adult in four has less than a grade 6 level; that is, one Canadian adult in four can barely write, or read a training manual, a mechanic's manual, whatever. It seems to me such an astounding thing that a minister of the Crown in the mid-1980s should say, in a country that is as rich as Canada, in one that has so long a tradition of free education under rooted educational institutions, that we find ourselves in that situation.

Almost a decade ago, or a little over a decade ago, after reviews within what was then Manpower and Immigration and as a result, I believe, of the Senate Finance committee's assessment of our program, it was recommended, and we agreed, that the proper role of the federal government was to concentrate on upgrading in terms of training, was to concentrate on that process, moving well beyond the grade 6 level. It was argued, with some justice, I think, that the problem of educational skills at the grade 6 and lower level was properly the preserve or domain of the provinces and that the federal government should concentrate on the task of upgrading skills above and beyond those basic skills. That approach was embodied in the previous legislation and in the National Training Act which was established a couple of years ago. But I have been so concerned with what has been drawn to my attention in the UNESCO report that I have raised this matter with those provincial colleagues I have met in the last few weeks—during the parliamentary break, I was able to see several of my provincial colleagues. There should be a federal-provincial conference between the federal government and the provincial ministers taking place, I hope, sometime in March—early in the spring . . . and this is a matter I want to discuss with them.

I do not want to mislead members of the committee into thinking the federal government should necessarily enter this area, which we have considered to be one of provincial responsibility. I am not suggesting that there are vast amounts of money that the federal government has to direct at the problem. But I think it is very important that the provincial governments and the federal government look together at the problems of literacy in Canada and see what the appropriate actions may be. It may be that they should all be at the provincial level; it may be that there are some areas in which we could legitimately, within our constitutional jurisdiction, take part. In any case I believe the question must be raised; all levels of government must focus on it because the lack of those basic levels of education clearly is obviously a major stumbling block, a major obstacle for many, many people in Canada in seeking both employment and upgrading to meet the kinds of employment opportunities they may have in the future.

[Translation]

le niveau d'analphabétisme dans notre pays. Je ne me rendais pas compte—et je suis un peu gêné de vous le dire, d'ailleurs—que le problème était aussi grave. Selon les résultats du rapport, qui confirme effectivement ceux d'études précédentes, environ un Canadien sur quatre est un analphabète fonctionnel; c'est-à-dire que le niveau de scolarité d'un Canadien adulte sur quatre est inférieur à la 6^e année. Autrement dit, un Canadien adulte sur quatre peut à peine écrire ou lire un manuel de formation ou quelque chose du genre. Je trouve tout à fait étonnant qu'un ministre de la Couronne au milieu des années 80, dans un pays aussi riche que le Canada, où il existe une si longue tradition d'éducation libre sous l'égide d'institutions éducatives bien enracinées, soit obligé de constater cette situation déplorable.

Il y a dix ans, ou un peu plus de dix ans, à la suite d'études menées par le ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration, et aussi, il me semble, de l'évaluation de notre programme effectué par le Comité sénatorial des finances, on a recommandé, et nous étions d'accord là-dessus, que le gouvernement fédéral cherche surtout à améliorer les connaissances des particuliers, en leur permettant d'atteindre un niveau de scolarité supérieur à la 6^e année. D'autres prétendaient, avec raison, jusqu'à un certain point, que ce problème de scolarité relevait plutôt des provinces et que le gouvernement fédéral devrait viser à améliorer les compétences des gens, sans essayer de leur donner une formation de base. Nous avons justement appliqué ce principe dans la loi précédente et dans la Loi nationale sur la formation, qui a été adoptée il y a quelques années. Mais les résultats du rapport de l'UNESCO m'ont tellement préoccupé que j'ai soulevé ces questions avec les collègues provinciaux que j'ai pu rencontrer depuis les deux ou trois dernières semaines; pendant l'intersession parlementaire, j'ai pu me réunir avec un certain nombre de collègues provinciaux. J'espère qu'une conférence fédérale-provinciale se tiendra en mars ou, du moins, au début du printemps, et j'espère justement discuter de cette question avec les ministres provinciaux.

Je ne veux pas induire en erreur les membres du Comité qui pourraient croire que le gouvernement fédéral a l'intention de participer aux activités dans ce domaine, que nous avons toujours considérées comme une responsabilité provinciale. Je ne veux pas donner l'impression que le gouvernement fédéral a de vastes sommes à dépenser pour éliminer ce problème. Par contre, je crois qu'il est très important que les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral examinent ensemble le problème de l'analphabétisme au Canada dans le but de s'entendre sur les mesures qui s'imposent. Il se peut que celles-ci relèvent entièrement des provinces; il se peut aussi bien que le gouvernement fédéral puisse participer aux activités dans certains domaines, aux termes de la Constitution. De toute façon, il faut soulever cette question; tous les paliers de gouvernement doivent y prêter attention, car il n'y a pas de doute que ce manque de connaissances fondamentales représente un obstacle majeur pour de nombreux Canadiens qui cherchent à obtenir un emploi ou à améliorer leur compétence pour avoir de meilleures chances de travailler à l'avenir.

[Texte]

• 1650

Je m'excuse, monsieur Bujold, d'avoir répondu à votre question par un petit discours, mais je crois que c'est une des questions les plus importantes pour la société canadienne actuellement.

M. Bujold: Monsieur le président, monsieur le ministre, votre prédécesseur avait annoncé, au cours de l'année passée, un programme permettant aux bénéficiaires de l'assurance-chômage de prendre des cours de langue seconde tout en continuant à bénéficier de leur assurance-chômage.

Est-ce que vous avez des données sur ceux qui ont fait appel à ce service? Egalement, est-ce que vous en êtes satisfait?

M. Roberts: Il est bien possible que les fonctionnaires aient les chiffres. C'est vrai qu'il y a un programme pour les gens qui ont besoin d'améliorer leur connaissance de la langue seconde en vue d'un emploi. Il y a un programme pour les aider. Je crois que M. Edwards pourrait vous donner les chiffres concernant les gens qui se sont prévalus de ce programme.

Mr. John Edwards (Associate Deputy Minister and Vice-Chairman, Canada Employment and Immigration Commission): Mr. Chairman, in 1982-1983 we had 12,755 people undertaking language training at a cost to the Crown of \$52.3 million. That was a substantial increase over the previous year and I would also add that 92% of that in fact are immigrants.

The Chairman: On a supplementary. Is it under the unemployment insurance program or under the language training for immigrants—those 12,000?

Mr. Edwards: The language training for immigrants.

The Chairman: Well, I thought Mr. Bujold was asking how many were getting language training under unemployment insurance.

Mr. Edwards: Oh, I am sorry.

M. Roberts: Je crois qu'il y a d'autres fonctionnaires qui peuvent répondre à cette question.

The Chairman: Dr. Louise Bourgault.

Mme Louise Bourgault (directeur général de la Formation, Emploi et Immigration Canada): C'est depuis février 1983 que les bénéficiaires de l'assurance-chômage peuvent recevoir de la formation linguistique à leurs frais sans perdre leurs prestations d'assurance-chômage. C'est une extension de la politique qui a été faite en février 1983 à la suite de demandes du commissaire aux langues officielles, entre autres. Du 1^{er} avril au 30 septembre 1983, c'est-à-dire pendant une période de cinq mois cette année, il y a eu 163 bénéficiaires de l'assurance-chômage qui ont continué à bénéficier de leurs prestations pendant qu'ils suivaient des cours de langue seconde à plein temps pour leur permettre de mieux se qualifier pour le marché du travail.

[Traduction]

I am sorry, Mr. Bujold, to have answered your question by giving a little speech, but I believe this is one of the most important issues facing Canadian society at this time.

Mr. Bujold: Mr. Chairman, Mr. Minister, last year, your predecessor announced a program which would allow unemployment insurance beneficiaries to take second language courses and still receive unemployment insurance benefits.

Do you have any statistics on the number of people who have availed themselves of this service? Also, are you satisfied with the program?

Mr. Roberts: It is possible that my officials have figures on this. It is quite true that there is a program provided to people who would like to improve their second language proficiency at the prospect of obtaining employment. A program exists to assist these people. I believe Mr. Edwards could provide some figures regarding the number of people who have used the program.

M. John Edwards (sous-ministre adjoint et vice-président de la Commission canadienne de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le président, en 1982-1983, 12,755 personnes ont suivi des cours de formation au coût de 52,3 millions de dollars. Il s'agit d'une augmentation importante, par rapport à l'année précédente, et j'aimerais vous signaler que 92 p. 100 de ces personnes sont des immigrants.

Le président: J'ai une question supplémentaire. Est-ce que ces 12,000 personnes ont reçu leur formation en vertu du programme d'assurance-chômage ou du programme de formation linguistique destiné aux immigrants?

M. Edwards: Eh bien, du programme de formation linguistique destiné aux immigrants.

Le président: Mais je croyais que M. Bujold demandait le nombre de personnes qui recevaient une formation linguistique en vertu du programme d'assurance-chômage.

M. Edwards: Ah, bon; je suis désolé.

Mr. Roberts: I believe there are some other officials who might answer this question.

Le président: Madame Louise Bourgault.

Mrs. Louise Bourgault (Director General of Training, Employment & Immigration Canada): Since February of 1983, unemployment insurance beneficiaries may receive linguistic training at their own expense without losing their unemployment insurance benefits. It was decided to extend the policy in this way in February of 1983, following requests made by the Commissioner of Official Languages, for one. Between April 1 and September 30, 1983, that is, for a five month period this year, 163 unemployment insurance beneficiaries continued to receive benefits while taking second language training on a full time basis, in order to upgrade their labour market skills.

[Text]

The Chairman: With Mr. Bujold's permission, could you tell us how many were in Quebec of that 162?

Dr. Bourgault: I am sorry. I do not have that information. I could try to provide it.

Mr. Roberts: We will find it and have it sent to the committee, Mr. Chairman.

Le président: Monsieur Bujold.

M. Bujold: J'espère, monsieur le président, que vous ne posez pas vos questions sur mon temps.

Le président: Pas du tout. Trente-cinq secondes.

M. Bujold: Dans le même ordre d'idées, monsieur le président, monsieur le ministre, il serait peut-être intéressant de savoir qu'au Québec, et plus particulièrement dans ma région, il y a eu des demandes de faites pour suivre ces cours et qu'on n'y a pas donné suite. On pourra peut-être me donner la réponse plus tard. Je ne sais pas si c'est parce que le nombre n'était pas assez élevé pour organiser un cours ou pour une autre raison. J'aimerais qu'on me fournisse ces réponses plus tard, monsieur le président.

Toujours au sujet de la formation, j'aimerais vous parler de la province de Québec. Au gouvernement du Québec, on a changé de Marois au plan de la formation professionnelle. Je ne sais pas si le nouveau ministre va suivre la même voie que l'ancien ou si elle va comprendre votre désarroi pour ce qui est des subventions aux municipalités. Est-ce que vous pourriez nous indiquer s'il y a eu des contacts depuis que le nouveau ministre a été nommé? Est-ce que vous, de votre côté, vous prévoyez tendre la perche pour tenter de reprendre le dialogue? A en croire les journaux, et à en croire les déclarations que nous avons entendues, l'ancien ministre ne semblait plus avoir l'oreille de son premier ministre ou de son gouvernement, ce qui pourrait peut-être expliquer la lenteur des négociations concernant cet épineux problème que nous avons au Québec.

• 1655

M. Roberts: Eh bien, monsieur le président, votre question a deux volets, je crois.

Tout d'abord, sauf erreur, il n'y avait pas encore eu de contact entre le bureau de M^{me} Marois et le nôtre, donc pas avec moi et pas plus avec les fonctionnaires. Je vois que les fonctionnaires hochent la tête en signe de négation. Alors, cela confirme qu'il n'y avait eu aucun contact, jusqu'à ce point.

J'ai rencontré M. Marois et nous avons eu un entretien qui m'a semblé très utile. Nous n'avons pas traité de beaucoup de problèmes, mais je peux quand même dire qu'il n'a pas paru y avoir de conflit entre ce que M. Marois voulait faire et ce que nous avions l'intention de faire. Il s'agit d'une option légèrement différente de la nôtre, mais ce n'est certainement pas une réaction adverse.

Il a également été question de la proposition d'utilisation de fonds en provenance du *Canada Systems Plan*. Sur ce sujet,

[Translation]

Le président: Avec la permission de M. Bujold, j'aimerais vous demander combien de ces 162 personnes étaient au Québec?

Mme Bourgault: Je suis désolée. Malheureusement, je n'ai pas ces renseignements avec moi. Je vais essayer de vous les fournir.

M. Roberts: Nous allons trouver les chiffres en question et vous les transmettre, monsieur le président.

The Chairman: Mr. Bujold.

Mr. Bujold: I hope, Mr. Chairman, that you are not asking questions on my time period.

The Chairman: Of course no. It only took 35 seconds.

Mr. Bujold: In the same connection, Mr. Chairman and Mr. Minister, it might be interesting to know the number of applications received and rejected in Quebec and particularly in my area. Perhaps you could provide me with the answer at a later date. I do not know whether there was not a sufficient number to provide the courses or whether there were other reasons for their not being provided. I would like to get this information as soon as possible, Mr. Chairman.

Still on the subject of training, I would like to discuss the situation in the Province of Quebec. The Quebec government recently changed ministers responsible for occupational training. I do not know whether the new minister is going to follow the policy introduced by her predecessor or whether she will be able to understand your feeling of helplessness as far as grants to municipalities are concerned. Can you tell us whether you have had any contact with this department since the new minister was appointed? Also, do you expect to make the first move to try to get the dialogue going again? According to the newspapers and to statements we have heard, neither the premier nor his government seem to be interested in what the former minister had to say, which possibly explains the slow progress made in the negotiations over this thorny problem we seem to have in Quebec.

Mr. Roberts: Well, Mr. Chairman, I believe this is a two-part question.

First of all, if I am not mistaken, there has not yet been any contact between Madam Marois' office and ours—in other words, neither with myself, nor with my officials. I see my officials are shaking their heads. So that confirms that so far, there has been no contact.

I did meet with Mr. Marois and we had quite a useful meeting. Although we did not discuss that many problems, I did have the impression that there was really little conflict between what Mr. Marois wished to do and our own intentions. Their approach is slightly different from ours, but they are certainly not diametrically opposed.

We also discussed possibly using funds from the Canada Systems Plan. In this regard, meetings did take place with my

[Texte]

des entretiens ont eu lieu avec mon collègue, M^{me} Bégin, mais j'ignore la voie qu'ont pris ces entretiens.

Le deuxième volet de votre question, que je me dois de souligner, a trait à la relation entre le gouvernement du Québec et les municipalités. J'ai rencontré M. Léonard, mon homologue du Québec, pour déclencher des négociations en vue d'en arriver, dans la province de Québec, à des relations avec les municipalités, comme cela se fait d'ailleurs dans toutes les autres provinces du pays. On a poursuivi cet effort-là lors de plusieurs rencontres entre fonctionnaires pour tenter de résoudre ce problème épineux. Il y en a qui prétendent qu'il n'y a eu aucune démarche et aucune relation entre les deux, ce qui est faux. Il y eu des entretiens. Je ne peux pas dire que ça fonctionne bien et je suis même assez découragé de la réponse rigide que la province nous a donnée.

Tout de même, nous avons fait de notre mieux et j'espère que les gens, c'est-à-dire le public du Québec, soit les maires et les échevins dans les conseils municipaux, comprendront qu'il y eu, de notre part, un effort continu et très vigoureux dans le but d'en arriver à une entente avec la province. Il y a effectivement eu des rencontres, mais malheureusement, jusqu'à ce point, elles n'ont abouti à rien et je ne suis pas très optimiste pour l'avenir. Nous allons poursuivre notre effort vers notre but, cependant.

M. Bujold: Merci.

The Chairman: Your time has expired, Mr. Bujold. Mr. Hawkes.

Mr. Hawkes: On a point of order, Mr. Chairman, before we start second round could we move the motion for the committee report, maybe dispense with it in two or three minutes and then have the questions? We are worried about perhaps losing the quorum as the meeting moves along. That is the concern.

The Chairman: We would have to go in camera, I am told.

Mr. Hawkes: Why? We would simply move a motion that the committee report . . .

The Chairman: Has everybody had a chance to look at the motion?

Mr. Keeper, you were asking questions.

Mr. Keeper: Is this the motion here?

The Chairman: This one, yes.

Mr. Keeper: I am prepared to comment with regard to it, if there is going to be a debate.

The Chairman: You see, that is . . .

Mr. McGrath: That was agreed to by your representative in the steering committee.

The Chairman: Order, order! I would be willing to put it if we could put it with a minimum of discussion, but I do not want to take time now if there is going to be a lot of discussion.

[Traduction]

colleague, Madam Bégin, although I am unaware what the result of these meetings was.

The second part of your question raises the issue of the relationship between the Quebec government and the municipalities. I met with Mr. Léonard, my Quebec counterpart, to launch negotiations with a view to achieving better relations with municipalities in the Province of Quebec, as is being done in all the other provinces. We continued our efforts at several meetings of officials held to try and come up with a solution to this problem. Some maintain that no action has been taken and that there is no contact between the two, which is untrue. There have been meetings. However, I certainly cannot say that things are going well—indeed, I am rather discouraged by the intransigent response we have received from the province.

Nevertheless, we are doing our best and I certainly hope that people in Quebec, either mayors or aldermen serving on municipal councils, will realize that we have been making strong and continuing efforts to reach an agreement with the province. Unfortunately, although there have been meetings, so far, we have not had any results and I am not particularly optimistic about the future. We do intend to pursue these efforts, however.

Mr. Bujold: Thank you.

Le président: Votre temps est écoulé, monsieur Bujold. Monsieur Hawkes.

M. Hawkes: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Avant de commencer le deuxième tour, pourrions-nous proposer la motion d'adoption du rapport du Comité, pour nous permettre de continuer la période des questions sans avoir à traiter de cette question de procédure plus tard? Certains s'inquiètent de la possibilité de perdre le quorum avant la fin de la séance.

Le président: On me dit qu'il faudrait en discuter à huis clos.

M. Hawkes: Pourquoi? Nous pourrions simplement proposer une motion pour que le rapport du Comité . . .

Le président: Est-ce que tout le monde a eu l'occasion d'examiner la motion?

Monsieur Keeper, vous posiez des questions là-dessus.

M. Keeper: Vous parliez de cette motion-là?

Le président: Oui, c'est bien cela.

M. Keeper: Je suis prêt à vous donner mon avis là-dessus, si vous avez l'intention de lancer un débat.

Le président: Voyez-vous . . .

M. McGrath: Votre représentant au Comité directeur était d'accord sur la motion.

Le président: À l'ordre! Je suis prêt à accepter la motion si nous pouvons le faire avec un minimum de discussions; mais je ne veux pas le faire tout de suite si cela risque de prendre longtemps.

[Text]

Mr. Keeper: If you are going to put it, I need to comment.

The Chairman: Yes, I realize your position from yesterday, which was contrary to what Mr. McGrath . . .

Mr. Hawkes: Could we not make a brief comment and then vote on it?

The Chairman: Okay, I will read the report.

See *Minutes of Proceedings*

• 1700

The Chairman: Is there a motion to this effect?

Mr. McGrath: I so move.

The Chairman: Is there any discussion?

Mr. Keeper: Basically, Mr. Chairman, I will reiterate what I said yesterday in camera, which is that rather than our moving an interim report at this point, or even to considering further travel throughout Canada or abroad, I think, given the fact that we have been meeting since April 20, which is some number of months now, given the fact that there have been a plethora of studies with regard to employment and job creation and training, and the McDonald Commission is already spending millions of dollars travelling across this country, it is time for this committee to get down to the work, urgently, of making some solid recommendations to the government to call for immediate action with regard to employment.

What we need is not more studies; what we need is action by the government to alleviate the very high level of unemployment in this country.

So, Mr. Chairman, it is with regret that I cannot support a call for an interim report at a time when what we need is urgent action on behalf of the government with regard to unemployment in this country. What we should be doing in this committee is calling on the government to take that action.

Mr. McGrath: Could I put a question to Mr. Keeper, Mr. Chairman?

The Chairman: Yes, you may.

Mr. McGrath: Mr. Chairman, I wonder if Mr. Keeper aware that with prorogation tomorrow, this committee dies. The membership is then struck within a short period after the opening of the new session, but it is only convened at the call of the government to commence its work of electing a chairman and getting on with a report to the House.

What I am saying to Mr. Keeper is, we cannot even satisfy your concerns unless we pass this motion.

Mr. Keeper: Mr. Chairman, if I could respond to that. First, my understanding is that the member's own House Leader asked the question in the House today and I understood the

[Translation]

M. Keeper: Si vous voulez présenter la motion, je me sentirai obligé de faire quelques remarques.

Le président: Oui, je suis au courant de votre position, qui est contraire à ce que M. McGrath . . .

M. Hawkes: Peut-être que nous pourrions faire quelques brèves remarques et, ensuite, mettre la motion aux voix?

Le président: D'accord, je vais vous lire le rapport.

Voir le *procès-verbal des délibérations*.

Le président: Quelqu'un veut-il proposer une motion en ce sens?

M. McGrath: J'en fais la proposition.

Le président: Y a-t-il discussion?

M. Keeper: Monsieur le président, je vais réitérer ce que j'ai dit au cours de la séance à huis clos hier, à savoir que plutôt que de présenter un rapport provisoire maintenant, ou même d'examiner la possibilité de voyager au Canada ou à l'étranger, je suis d'avis, étant donné que nous nous réunissons depuis le 20 avril, c'est-à-dire bon nombre de mois, et qu'il y a eu toutes sortes d'études de menées sur l'emploi, la création d'emplois et la formation, entre autres par la Commission McDonald, qui dépense des millions de dollars pour voyager d'un bout à l'autre du pays, je suis d'avis, dis-je, qu'il incombe maintenant au Comité de faire, en priorité, quelques recommandations au gouvernement pour l'inciter à prendre des mesures immédiates en ce qui concerne l'emploi.

Ce ne sont pas les études qui font défaut, mais plutôt une action du gouvernement pour réduire le taux de chômage très élevé au Canada.

Donc, monsieur le président, je regrette de ne pas pouvoir appuyer la présentation d'un rapport provisoire à un moment où nous avons surtout besoin que le gouvernement prenne des mesures pour réduire le chômage. Je suis d'avis que le Comité devrait inciter le gouvernement à prendre de telles mesures.

M. McGrath: Puis-je poser une question à M. Keeper, monsieur le président?

Le président: Oui, allez-y.

M. McGrath: Monsieur le président, je me demande si M. Keeper se rend compte que la Chambre va être prorogée demain et que le Comité n'existera donc plus. La liste des membres sera établie peu après le début de la nouvelle session, mais ces Comités ne seront convoqués qu'une fois que le gouvernement aura choisi les présidents, à ce moment-là, notre comité pourra continuer son travail sur un rapport à présenter à la Chambre.

J'essaie de vous faire comprendre, M. Keeper, que nous ne pourrions même pas répondre à vos inquiétudes à moins d'adopter cette motion.

M. Keeper: Monsieur le président, je voudrais répondre à la remarque du député. D'abord, on m'a donné à entendre que le leader du député à la Chambre a posé cette même question

[Texte]

government was giving assurance that these committees would either continue or be reconvened.

I think you have said yourself that . . .

Mr. McGrath: Yes, but the question is, when? We know they reconvene, but when? That is the key question.

Mr. Keeper: Obviously we would want it to be reconvened on an urgent basis.

An hon. Member: In a month.

Mr. McGrath: What is urgent. It could be February, March, April.

Mr. Keeper: Now, Mr. Chairman, I am simply not the government. That is the government's responsibility to call the committee.

Mr. McGrath: We are merely giving the government the benefit of our advice, Mr. Keeper; that is all.

Mr. Keeper: I would like to give the government advice with regard to the creation of employment in this country, which is an urgent matter that we have been addressing for several months now and it is about time we got down to saying that this is what we want the government to do.

The Chairman: My understanding is that even if we pass this report to the House, we will still pursue such a report. We intend to make such a report anyway. However, it is up to the committee to adopt or reject this report.

Monsieur Dubois.

M. Dubois: Merci, monsieur le président.

Au sujet de cette motion, comme l'a mentionné M. Keeper, il est préoccupé par la création d'emploi et il désire que cela se fasse rapidement. Donc, si on veut s'en tenir aux recommandations proposées dans le document qui a été publié, il serait très important qu'on adopte cette chose-là.

Comme le disait également M. McGrath, il est vrai que cette session-ci tire à sa fin, donc tous les projets de loi seront abandonnés. Alors, de notre côté, on est prêts à adopter cela rapidement. Dans les circonstances, ce serait une façon de signifier à notre leader en Chambre que nous désirons que ça reparte rapidement. Nous adoptons cette motion-là, ce qui éviterait les délais et ensuite, nous pourrions agir dans le sens de la préoccupation de M. Keeper, à savoir d'entendre d'autres groupes de témoins qui pourraient nous faire part de leurs opinions, comme l'ont déjà fait 13 autres groupes.

• 1705

Je ne vois pas pourquoi il lui serait difficile d'accepter cette motion. De toute façon, on est prêts à voter, monsieur le président.

The Chairman: If there is no more discussion, I will put the question.

Mr. McGrath: Mr. Chairman, I am going to ask for a recorded vote. I am absolutely astonished that the NDP would vote against that motion and I want the record to show that they voted against it. I want a recorded vote.

[Traduction]

aujourd'hui, et le gouvernement a donné l'assurance que ces comités seraient rétablis.

Je crois, d'ailleurs, que vous avez dit vous-même que . . .

M. McGrath: Oui, mais il s'agit de savoir quand? Nous savons qu'ils vont être rétablis, mais quand? Voilà la question.

M. Keeper: Il est évident que nous tenons à ce que les comités soient rétablis de façon urgente.

Une voix: Dans un mois.

M. McGrath: Mais qu'est-ce qu'on peut considérer comme urgent? Ils pourraient être rétablis en février, mars ou avril.

M. Keeper: Monsieur le président, je ne représente pas le gouvernement. Il incombe au gouvernement de reconvoquer les comités.

M. McGrath: Nous nous contentons de donner quelques conseils au gouvernement, M. Keeper, c'est tout.

M. Keeper: Je voudrais conseiller le gouvernement sur la création d'emplois dans ce pays; c'est une question urgente que nous étudions depuis plusieurs mois, et j'estime qu'il est temps de recommander au gouvernement l'action que nous voulons le voir mener.

Le président: Je crois comprendre que même si nous présentons ce rapport à la Chambre, nous allons continuer à travailler là-dessus. Quoi qu'il en soit, nous allons présenter un rapport. Mais les membres du Comité ont la possibilité soit d'adopter soit de rejeter ce rapport.

Mr. Dubois.

Mr. Dubois: Thank you, Mr. Chairman.

With respect to this motion, as Mr. Keeper mentioned, he is concerned about job creation and wants action to be taken quickly. Accordingly, if we are willing to stick with the recommendations proposed in the published document, it would be a very good idea to adopt it.

As Mr. McGrath was saying, this session is now coming to an end, and all legislation will therefore be dropped. We, on this side, are willing to put this through quickly. Under the circumstances, this would be a way of making the House Leader aware of our desire to get things underway again as quickly as possible. If we adopt this motion, we will avoid any delay and continue to work towards meeting Mr. Keeper's concern by hearing other groups of witnesses who will make their views known to us, as 13 other groups have already done.

I do not see why he would have trouble accepting this motion. In any event, we are ready to vote, Mr. Chairman.

Le président: Si personne d'autre n'a de remarque à faire, nous allons mettre la question aux voix.

M. McGrath: Monsieur le président, j'aimerais qu'on ait un vote par appel nominatif. Je suis stupéfait à l'idée que le NDP rejette cette motion, et j'aimerais que cela figure au procès-verbal. C'est pourquoi je demande un vote par appel nominatif.

[Text]

The Chairman: According to the rules we have to have a recorded vote if requested by the committee. Would the clerk call the names, please?

The Clerk of the Committee: Mr. Bujold, yea; Mr. Dubois, yea; Mr. Lapointe, yea; Mr. Massé, yea; Mr. Hawkes, yea; Mr. McGrath, yea; Mr. Keeper, nay.

M. Dubois: M. Cyr remplace M. Bachand; c'est son substitut, donc, il peut voter pour lui.

Le greffier: Monsieur Cyr?

M. Cyr: Oui.

Motion agreed to; yeas, 7; nays, 1.

The Chairman: The vote has been recorded and now we will move to Mr. Hawkes who will question the witnesses.

Mr. Hawkes: Thank you, Mr. Chairman. It is a pleasure to see the minister here. I hope he enjoys the experience and we get it a little more frequently.

It is my belief that parliamentary committees are important for two reasons. One is the information gathering reason which the chairman has indicated, but I think also it provides an opportunity for us to perhaps influence the minister in a more direct way with a few more words than we are able to use in the House of Commons from time to time.

I would like to start by two or three things which I hope might influence the minister, and then get to my questions. I commend to the minister the report *Work for Tomorrow*, which the special task force put together, and I thank him for his agreement to respond, but I would point out to him in the context of Mr. Bujold's questions that we had some very strong recommendations two years ago to the government on what to do with the illiteracy problem in Canada. And heading into that kind of conference, it might be wise for the minister to review those recommendations, because they were arrived at after considerable effort on the part of the committee members, and we feel to this day, members of all parties, that if implemented they would have a positive impact on Canadian society.

Second, the minister indicated in Question Period today that there is a paucity or a shortage of specific suggestions. He indicated that he had not heard any.

Mr. Roberts: I have one.

Mr. Hawkes: Yesterday in Question Period I put forward two very concrete and very specific suggestions for employment creation that would not cost the government any more money and would make a dint in the unemployment situation. I commend not only the questions or the suggestions to him but the response which the government made, but if he happens to have a different response, I would love to get it, if that is possible.

[Translation]

Le président: D'après le Règlement, nous devons tenir un vote par appel nominatif si un membre du Comité le demande. Le greffier pourrait-il faire l'appel nominal?

Le greffier du Comité: M. Bujold, oui; M. Dubois, oui; M. Lapointe, oui; M. Massé, oui; M. Hawkes, oui; M. McGrath, oui; M. Keeper, non.

Mr. Dubois: Mr. Cyr is Mr. Bachand's substitute. He can therefore vote in his name.

The Clerk: Mr. Cyr?

Mr. Cyr: Yes.

La motion est adoptée par 7 voix contre 1.

Le président: Le vote a été rapporté, et je vais maintenant céder la parole à M. Hawkes qui souhaite poser des questions aux témoins.

M. Hawkes: Merci, monsieur le président. C'est un plaisir pour moi de souhaiter la bienvenue au ministre. J'espère qu'il se plaira parmi nous et qu'il viendra nous voir un peu plus souvent.

Selon moi les comités parlementaires sont importants pour deux raisons. Premièrement, parce qu'ils recueillent des renseignements, comme l'a dit le président. Mais je crois également que les comités nous donnent la possibilité d'influencer le ministre de façon un peu plus directe qu'à la Chambre des communes, où nous ne pouvons que de temps en temps lui adresser quelques mots.

J'aimerais commencer par deux ou trois choses, qui, je l'espère, influenceront le ministre, après quoi je passerai à mes questions. Je tiens à recommander au ministre le rapport intitulé *Du travail pour demain*, qu'a préparé le groupe de travail social, et à le remercier d'avoir convenu de répondre. J'aimerais cependant souligner, dans le même esprit que les questions de M. Bujold, qu'il y a deux ans nous avions soumis au gouvernement un certain nombre de recommandations très fermes quant aux mesures qui pourraient être prises pour régler le problème de l'analphabétisme au Canada. À l'approche de cette conférence, il serait peut-être sage pour le ministre de réviser ces recommandations, qui ont été l'aboutissement d'efforts considérables de la part des membres du Comité et qui, encore aujourd'hui selon les députés de tous les partis, pourraient avoir une incidence très positive sur la société canadienne si elles étaient mises en application.

Deuxièmement, le ministre a déclaré aujourd'hui lors de la période des questions qu'il y avait une insuffisance ou une pénurie de propositions précises. Il a souligné qu'il n'en avait encore entendu aucune.

M. Roberts: J'en ai une.

M. Hawkes: Hier, pendant la période des questions, j'ai présenté deux propositions très concrètes visant la création d'emplois, propositions qui ne coûteraient rien de plus au gouvernement et qui pourraient au moins légèrement diminuer le taux de chômage. Je tiens à lui recommander non seulement les questions ou plutôt les propositions qui lui ont été soumises, mais également la réponse qui a été donnée par le gouverne-

[Texte]

Coming from the City of Calgary where we have a 21% vacancy rate in office space, 14% in apartments, and some 7,000 foreclosure homes on the market, we are a city in crisis as a consequence of government programs. I throw into that context the fact that there is a Crown corporation building, a 52-storey building with red facing. That corporation is called Petro Canada. When you are concerned about Canadian jobs, it is interesting to note that the logo for the the Crown corporation was designed in New York by Americans; that the facing on the building is of a kind of brick or stone that comes from Finland rather than Canadian supplies—it is like we cannot provide material out of Canada to put on a Crown corporation building—that we have specifications for purchase of carpet for 52 storeys, which is a lot of carpet, that restricts potential bidders in this country to two manufacturers alone. These are the kinds of things, actions by Crown corporations in the midst of that crisis situation of unemployment, that bring no credit to the government and a lot of anger. I simply indicate to the minister that—concerning policies in other departments, which are limited in terms of this minister's control but which, I would assume, are discussed occasionally at the Cabinet table—if we are really serious about tackling the unemployment problem in the country, the minister and his officials might perhaps spend more time on the activities of other departments in making recommendations at the Cabinet table that might produce jobs at no additional expenditure.

• 1710

In that context and trying to look a bit ahead, my staff has done a survey of world-wide literature on the issue of technology and its impact on the labour market of the future. It was interesting to me that in the minister's introductory comments he indicated that he was partial to The Canadian Manufacturers' Association brief and its sort of optimistic perspective. The sort of rough survey we have done in our office indicates that there are seven authors, seven articles, with a pessimistic forecast for every author with an optimistic forecast. I am wondering, given the fact that the minister has one of the larger research departments of government, whether or not his officials have done any kind of similar literature survey and if they have come to the same or a different conclusion.

Mr. Roberts: There are several questions I can raise and I will touch only briefly on some of them. I want to thank Mr. Hawkes for his welcome and say that I hope to come before the committee frequently, because I think the committee can be very helpful and useful, in a constructive way.

An hon. Member: Hear, hear!

[Traduction]

ment. Mais s'il a une réponse différente, j'aimerais bien qu'il me la donne, si possible.

J'habite Calgary, où les espaces de bureau et les appartements vides comptent respectivement pour 21 et 14 p. 100 et où quelque 7,000 maisons saisies ont été mises sur le marché: notre ville est en situation de crise à cause des programmes gouvernementaux. J'ajouterai qu'il y a également un immeuble de 52 étages, qui porte un revêtement rouge, qui est occupé par une société de la Couronne. Cette société s'appelle Petro-Canada. Lorsqu'on est préoccupé par la situation de l'emploi au Canada, il est intéressant de souligner que le symbole social de cette société de la Couronne a été conçu à New York par des Américains, que le revêtement de l'immeuble est en brique ou en pierre importée de Finlande—comme si on ne pouvait pas trouver au Canada le matériau nécessaire pour revêtir l'immeuble—et, enfin, que les stipulations en ce qui concerne la moquette nécessaire pour les 52 étages—ce qui donne beaucoup de moquette—limitent à deux le nombre de sociétés canadiennes qui pourraient soumettre une offre. Au beau milieu de cette crise de l'emploi, il y a des sociétés de la Couronne qui prennent des mesures qui ne font rien pour rehausser l'image du gouvernement et qui suscitent beaucoup de colère. Je tiens tout simplement à dire au ministre—au sujet de la politique d'autres ministères, pour lesquels le contrôle du ministre est limité, mais qui, je le suppose, font l'objet de discussions au cabinet—que si nous voulons vraiment nous attaquer au problème du chômage qui sévit dans ce pays, le ministre et ses collaborateurs pourraient peut-être consacrer davantage de temps aux activités des autres ministères en soumettant au cabinet des recommandations susceptibles de créer de l'emploi sans qu'il soit nécessaire d'engager des frais supplémentaires.

Dans ce contexte, et en vue d'essayer d'établir certaines prévisions, mon personnel a effectué une enquête de toute la documentation publiée de par le monde sur la technologie et sur son incidence future sur le marché du travail. J'ai trouvé intéressant que le ministre dise dans ses remarques préliminaires qu'il penchait dans le sens du mémoire de l'Association des manufacturiers canadiens et de la perspective optimiste qui y est exposée. Mais la petite enquête que nous avons faite dans notre bureau a révélé que pour chaque auteur dont les prévisions sont optimistes, il y en a sept qui donnent un point de vue pessimiste. Étant donné que le ministre a l'un des plus importants services de recherche du gouvernement, j'aimerais savoir si ses collaborateurs ont effectué une enquête du même genre et s'ils en sont arrivés à la même conclusion.

M. Roberts: Il y a plusieurs questions que je pourrais soulever, mais je ne parlerai que très brièvement de certaines d'entre elles. J'aimerais tout d'abord remercier M. Hawkes pour ses mots de bienvenue et lui dire que j'espère pouvoir venir souvent devant le Comité, car je pense que le Comité pourrait être utile et m'aider de façon constructive.

Une voix: Bravo!

[Text]

Mr. Roberts: Indeed, there are some questions I would like to put to the committee and seek their views on. I hope to come often.

I was not in the House yesterday, when he made his two suggestions, because I had been out west talking to officials in my department about employment problems out west. I know a bit about the situation in Calgary, because I have been there I think twice now, and I have been to Edmonton twice since becoming minister. I will look at his two suggestions and I hope that they are as constructive as he has indicated they are.

I do not think I should get embroiled in the Petro-Canada issue that he raised, other than to say that one cannot have it both ways; either Crown corporations are at arm's length or they are not. If the view of the House of Commons were that Crown corporations should not be at arm's length, so that they could receive direction about where they should buy their carpeting and their stone and so on, I, for one, would not object. But I think there are a lot of members of Parliament who would be very wary about giving government that kind of direct control over Crown corporations. Maybe I am mistaken in my estimation, but I think there were reasons for the establishment of them on an arm's length basis, so I think it is a bit unfair to belabour the government for decisions taken by corporations that were designed to have a certain degree of independence in the status of their operation.

To get to the last question, I think it was the last one he raised, about the assessments of the estimates in the literature concerning the negative or positive effects of technological change, it is a question that very much concerns me and I, therefore, did ask my officials what their views were. They have told me that as a result of the research they have done, or the literature in the field that they have examined, there is no clear consensus as to what the impacts are likely to be. I am not all that happy with that answer, so I keep asking them every couple of weeks, but they have always come back with the same reply: on the basis of the assessments they have made, they do not believe there is a consensus among those who are expert in the field as to what the overall impact will be.

I would like to give you a more precise answer, but I cannot honestly do so. You say it is seven to one against. I suppose research is not just a question of numbers. It may have been seven to one against Columbus's discovering a new world when he sailed off the edge. The question is not necessarily one of numbers, it is the perspicacity of the analysis that matters. I give carte blanche to my officials to comment on this issue. However, the best I can say to you, in spite of repeated poking by me at them, is that they have been steadfast in saying that they do not discern a consensus on this very important question among those who are expert.

[Translation]

M. Roberts: Il y a en effet plusieurs questions que j'aimerais poser au Comité pour connaître le point de vue de ses membres, et j'espère pouvoir venir souvent.

Je n'étais pas à la Chambre hier lorsque le député a soumis ses deux propositions, car j'avais été dans l'Ouest pour parler avec les hauts fonctionnaires de mon ministère des problèmes d'emploi qui existent dans l'Ouest. Je suis un peu au courant de la situation à Calgary, car je m'y suis déjà rendu deux fois, et je suis également allé deux fois à Edmonton depuis que je suis ministre. Quoi qu'il en soit, j'examinerai ses deux propositions et j'espère qu'elles seront aussi constructives qu'il le prétend.

Je ne pense pas que ce soit une bonne idée pour moi de me mêler à l'histoire de Petro-Canada dont il a parlé. Tout ce que je puis dire, c'est qu'on ne peut pas jouer sur les deux tableaux: ou les sociétés de la Couronne sont indépendantes, ou elles ne le sont pas. Si la Chambre des communes estimait que les sociétés de la Couronne ne devraient pas être indépendantes, afin qu'on puisse leur dire où acheter leur tapis, leur pierre, etc., je ne m'y opposerais pas pour ma part. Je pense cependant que beaucoup de députés n'aimeraient pas tellement l'idée de donner au gouvernement ce genre de contrôle direct sur les sociétés de la Couronne. J'ai peut-être tort, mais je pense que ce n'est pas sans raison valable que ces sociétés ont été dotées d'une certaine indépendance. C'est pourquoi il me semble un peu injuste de reprocher au gouvernement des décisions qui ont été prises par des sociétés conçues pour jouir d'une certaine indépendance de fonctionnement.

Pour ce qui est de votre dernière question, au sujet de la documentation sur les effets négatifs ou positifs de l'évolution technologique, il s'agit là d'une question qui me préoccupe beaucoup, c'est d'ailleurs pourquoi j'ai demandé à mes collaborateurs ce qu'ils en pensaient. Ils me disent que ni les recherches qu'ils ont faites ni la documentation dans le domaine qu'ils ont pu examiner ne permettent d'en arriver à un consensus clair sur l'incidence probable de ces changements. Cette réponse ne me satisfait pas beaucoup, alors je leur repose la question toutes les quelques semaines, mais jusqu'à présent ils m'ont toujours donné la même réponse: D'après les évaluations qu'ils ont faites, ils ne pensent pas qu'il y ait parmi les experts un consensus sur l'incidence générale de cette évolution.

J'aimerais pouvoir vous donner une réponse plus précise, mais je vous dis bien franchement que je ne le peux pas. Vous dites que c'est sept contre un. Je veux bien, mais j'imagine que la recherche n'est pas tout simplement une question de chiffres. Peut-être que le rapport était de sept contre un lorsque Christophe Colomb est parti à la recherche du nouveau monde. La question ne se limite pas nécessairement à des chiffres. C'est la perspicacité de l'analyse qui compte. Je donne carte blanche à mes collaborateurs pour qu'ils vous répondent, mais je peux cependant vous affirmer d'ores et déjà qu'ils maintiennent, en dépit de mon insistance, qu'il n'y a pas sur ce point essentiel de consensus parmi les experts.

[Texte]

• 1715

Mr. Hawkes: Okay. Two follow-up questions. Have they done a quantitative analysis, rather than qualitative, of the literature that exists and, if so, what is the ratio? That is the first question. Second, I make the following statement: From our literature search, there is not one study that exists anywhere in the world that supports the CMA contention of an increase in manufacturing jobs. That is what our search reveals. Do they have a different piece of information?

It really bothered me when you brought up the CMA brief, and in particular that optimistic projection of increased manufacturing jobs.

Mr. Roberts: I am sorry, if I can just make a brief response. The only reason I refer to the CMA brief—it is not because I have a particular affection for it. I understood that the members of the committee wanted me to comment on it, and I hope by a process of selection, members of the committee do not somehow believe that I attach myself to the CMA brief particularly. I was, I thought, responding to something that the committee wanted to hear.

Could I ask the officials to comment upon the more specific questions about the nature of the research we have done on this question?

Mr. David Dodge (Assistant Deputy Minister, Strategic Policy and Planning, Canada Employment and Immigration Commission, Department of Employment and Immigration): Thank you, Mr. Chairman.

There is indeed a considerable amount of work on specific industry sectors which would indicate very strong overall employment growth. In particular these are sectors where technological change is operating in such a way that it saves capital as well as labour and that is very important. When one adds up across the various sectors of industry, one certainly finds that there are prospects for significant employment growth within the manufacturing sector, although Mr. Hawkes is absolutely correct, that as a percentage of total employment, manufacturing employment is likely to continue to fall from now until the end of the decade. As a percentage of total employment, the studies generally are in consensus on that.

Mr. Hawkes: Okay. I would like to move on to one other issue—the time is so brief. It was a pleasure to hear a minister finally say publicly that there were effects like increased depression, increased suicide, increased prisoners and so on, as a consequence of unemployment. Mr. Caccia and Mr. Gray, in the House of Commons have historically denied that such effects even existed, and it is a pleasure to find a minister who does not deny it, because I think it is a pretty well established scientific fact.

On the treatment side, the literature I think is also fairly consistent that those effects are less likely to happen, they happen with less severity and they happen with less frequency, when people have something socially useful to do. They are occupied in a way that they view as positive—that can be a temporary job, it can be a permanent job, it can be going to school, it can be a full-time volunteer.

[Traduction]

M. Hawkes: Bien. Deux questions supplémentaires. Ont-ils effectué une analyse quantitative, plutôt que qualitative, des textes publiés et, si oui, quelle est la proportion pour chaque thèse? Voilà ma première question. Deuxièmement, d'après les propres recherches que nous avons faites, il n'existe pas une seule étude au monde à l'appui de la thèse de l'A.C.M. d'une augmentation du nombre des emplois dans l'industrie de fabrication. Voilà ce que révèle notre recherche. Vos fonctionnaires possèdent-ils des éléments différents?

Cela me fâche beaucoup que vous ayez évoqué le mémoire de l'A.C.M. et notamment cette prévision optimiste d'une augmentation des emplois dans l'industrie de transformation.

M. Roberts: Si vous me permettez de répondre brièvement. Ma seule raison de mentionner le mémoire de l'A.C.M. n'est pas que je nourrisse une affection particulière à son endroit. Je pensais que les membres du Comité souhaitaient connaître mon avis à ce sujet, et j'espère qu'ils ne vont pas conclure que je fais miennes les conclusions de ce mémoire. Je voulais seulement répondre à la question qui m'avait été posée.

J'aimerais demander maintenant aux fonctionnaires de nous dire quelles recherches ils ont effectuées sur cette question.

M. David Dodge (sous-ministre adjoint, Politiques stratégiques et planification, Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, ministère de l'Emploi et de l'Immigration): Je vous remercie, monsieur le président.

Il existe effectivement un nombre considérable d'analyses de secteurs industriels particuliers qui concluent à une croissance très forte de l'emploi total. Il existe notamment des secteurs où le changement technologique a pour effet d'économiser le capital et la main-d'oeuvre, et cela est très important. Si l'on additionne les divers secteurs de l'industrie, on est amené à conclure qu'il existe de très bonnes perspectives de croissance de l'emploi dans l'industrie de la transformation. Par contre, M. Hawkes a raison, en pourcentage de l'emploi total, l'industrie de transformation continuera de reculer jusqu'à la fin de la décennie. Les études s'accordent généralement à le dire, en tant que pourcentage de l'emploi total.

M. Hawkes: Bien. J'aimerais maintenant passer à un autre point, car le temps nous manque. J'ai été heureux d'entendre un ministre finalement reconnaître publiquement que le chômage entraîne des effets tels qu'un accroissement du nombre des dépressions, des suicides, et une hausse de la délinquance. M. Caccia et M. Gray ont toujours refusé de le reconnaître à la Chambre des communes, et je suis heureux de trouver enfin un ministre qui ne le nie pas, car cela me paraît être maintenant une évidence scientifique.

Sur le plan des remèdes, on s'accorde à dire également que ces symptômes frappent avec moins de fréquence et moins de gravité lorsque les chômeurs ont quelque chose à faire qui soit socialement utile, quelque chose qu'ils considèrent comme étant positif, que ce soit un emploi temporaire, un emploi à temps plein, un stage de formation ou du travail bénévole à plein temps.

[Text]

We are in a situation today, with whatever estimates you want, 1.5 million unemployed, we have a system that basically requires those people . . . It says to them: The socially useful thing for you to do is to try to find job interviews. Common sense tells us that in large parts of this country that is a non-common-sense thing to be doing.

Now I wonder, and we have had testimony that is in accord with the suggestion I made on December 12, 1979, in my maiden speech in the House of Commons, that society makes a different statement about itself when it has employment and training insurance rather than unemployment insurance. Now, that is a kind of global concept that suggests a different approach. It suggests an approach which would be more humane to those affected. It says that we mandate, through this \$12 billion expenditure, an opportunity system for you to be doing. It says that we mandate, through this \$12 billion expenditure, an opportunity system for you to be doing something socially useful. It certainly impinges on the issue which was raised earlier of those who have less than a grade 6 education, and a large portion of the unemployed and people drawing those benefits are in that category.

• 1720

I am wondering whether in the Speech from the Throne we are going to see a thrust in the direction of spending a larger portion of that \$12 billion to support people to do socially useful things and whether it is going to be a significant thrust.

The Chairman: The minister may answer the question, and then the time is expired. We will then go to Mr. Cyr.

Mr. Roberts: The idea of the approach sounds very interesting. I will get out Mr. Hawkes' speech and look at it. I cannot today give a very clear indication of what is going to be in the Speech from the Throne. It will not be very long in coming, and I think the hon. member will be able to judge then himself as to whether or not we have been able to respond to the kind of objective he has established. But I find something very attractive in the way he has spoken and I would like to see very much the fuller exposition of it in his maiden speech.

I suppose it is only fair to say, of course, we are dealing with the present Unemployment Insurance Act, which gives people certain rights on the basis of contributions they have made. It may be there is a need for changes in the law, although I think all of us around this table would be sceptical that very fundamental changes would take place in this Parliament, given that it is drawing to a close and our necessary—on the part of all of us—political preoccupations. It does not relieve us of the obligation of thinking about it, but it is not possible under the present law simply for the minister or the government to take the funds, which are there and which people are entitled to as a result of the contributions they have made, to seize those funds and use them for other purposes.

Under Sections 38 and 39, there are mechanisms by which individuals who do have rights under the fund can be encouraged or given incentive to use their unemployment insurance payment in other ways, socially useful ways or economically useful ways. As you know, we have done

[Translation]

Lorsqu'on a, comme aujourd'hui, près de 1.5 million de chômeurs, le système leur dit qu'il est socialement utile pour eux de chercher un emploi. Par contre, dans de très nombreuses régions du pays, le bon sens nous dit que c'est tout à fait inutile.

C'est pourquoi je me demande—et nous avons entendu des témoignages là-dessus qui concourent avec la suggestion que j'ai faite le 12 décembre 1979 dans mon discours inaugural à la Chambre des communes—si on ne jetterait pas un jour différent sur le problème en instituant une assurance d'emploi et de formation à la place de l'assurance-chômage. Ce serait un concept global reposant sur une approche différente, sur une approche plus humaine, à l'égard des personnes touchées. On dit que cette dépense de 12 milliards de dollars peut servir à financer des projets d'intérêt social. Je crois que cela est certainement lié à la question soulevée tout à l'heure au sujet de ces personnes ayant moins de six années de scolarité parmi lesquelles se trouvent beaucoup de chômeurs et d'assistés sociaux.

Je me demande si le Discours du trône mettra davantage l'accent sur l'importance sociale des activités financées par cette somme de 12 milliards de dollars.

Le président: Le ministre pourra répondre à votre et, ensuite, votre temps sera écoulé. Puis nous céderons la parole à M. Cyr.

M. Roberts: L'idée me semble très valable. Je vais lire votre discours. Je ne peux pas vous dire aujourd'hui en toutes lettres quelles mesures seront annoncées dans le Discours du trône. Vous n'aurez pas longtemps à attendre et je crois que vous pourrez juger vous-même de la mesure dans laquelle cet objectif que vous avez fixé sera atteint. Mais vos propos me plaisent beaucoup, et je m'attends que vous les explicitez dans le premier discours que vous prononcerez à la Chambre.

Je tiens néanmoins à signaler que nous parlons de la Loi actuelle sur l'assurance-chômage qui donne aux cotisants certains droits en fonction de leurs cotisations. La loi a peut-être besoin de modifications, mais je crois que nous admettrons tous qu'il est très peu probable que des changements fondamentaux soient adoptés par la présente législature qui tire à sa fin et qui nous pousse donc à des considérations d'un ordre plus politique. Nous pouvons quand même réfléchir à la question, mais il ne serait pas possible, en vertu de la loi actuelle, que le ministre ou le gouvernement s'emparent de l'argent de la caisse de l'assurance-chômage, argent qui a été accumulé grâce aux cotisations, et qu'ils s'en servent pour d'autres fins.

Conformément aux articles 38 et 39, certains mécanismes permettent aux personnes habilitées à cotiser d'affecter leurs cotisations à d'autres usages valables d'un point de vue social ou économique. Comme vous le savez, nous avons fait beaucoup de travail en ce qui concerne ces articles 38 et 39 dans le

[Texte]

considerable work with those Section 38 and 39 programs in the past. But there is a more fundamental question, which I think Mr. Hawkes is asking, about whether or not we move from income maintenance to another form of maintenance in society that gives people a different kind of opportunity in society, and I think those questions are very important ones that should be posed and discussed. I wish I could say I thought they were going to be resolved in this Parliament, but I doubt that is likely to take place.

The Chairman: This is not a comment on Mr. Cyr's oratory; it is now Mr. Cyr's time, but I just want to remind the committee that it now 5.22 p.m. Bells will ring at 5.45 p.m., and there are still some people who wish to ask questions.

Mr. Cyr.

M. Cyr: Je serai bref, monsieur le président.

Je veux apporter un commentaire et poser une courte question.

Tout d'abord, je désire informer l'honorable ministre que le comté de Gaspé est un des comtés les plus défavorisés du Canada. Comme vous l'avez vu dans les journaux récemment, on évalue le taux de chômage, dans certaines municipalités, à près de 80 p. 100. Je vous signale que l'hiver sera très dur chez nous.

L'employeur le plus important de notre région, c'est l'honorable ministre de l'Emploi et de l'Immigration avec ses prestations d'assurance-chômage et ses programmes de création d'emplois. Dans l'attribution de vos crédits pour la création d'emplois, monsieur le ministre, vous devez avoir une attention toute spéciale pour ces régions, dont le comté de Gaspé.

Je vous invite à venir nous visiter, compte tenu que vous êtes l'employeur le plus important de la région!

M. Roberts: Une autre visite!

M. Cyr: Je désire vous remercier, monsieur le ministre, pour tous les programmes de création d'emplois que vous avez mis en oeuvre, surtout le fusionnement de ces programmes, mais également pour le programme qui s'intitule *Programme national de formation professionnelle*.

Parlant de formation professionnelle, je voudrais porter à votre attention une lettre qui m'a été envoyée par un professeur de cours de pré-emploi, M^{me} Jacynthe Fournier, de Grande-Vallée. J'ai déjà remis une copie de cette lettre à vos fonctionnaires.

M^{me} Fournier porte à mon attention un règlement qui est discriminatoire dans les allocations aux adultes qui fréquentent l'école de façon permanente.

• 1725

D'après les nouveaux taux de l'arrêté en conseil du 18 août 1982, le calcul de l'allocation se fait comme suit. Si le conjoint de l'élève ou du candidat qui suit les cours reçoit des prestations de bien-être social — disons 690\$ par mois — cette personne a droit à l'allocation maximale qui est de 70\$ par

[Traduction]

passé. Mais vous posez une question plus fondamentale, c'est-à-dire l'abandon du principe du soutien du revenu en faveur d'un programme qui donnerait aux gens une autre sorte de possibilité et je crois qu'il est très utile de poser cette question et d'en discuter. J'aurais souhaité que la présente législature puisse résoudre la question, mais cela me semble peu probable.

Le président: Je ne voudrais pas que M. Cyr prenne cette remarque personnellement; il a maintenant la parole, mais je tiens à vous rappeler qu'il est maintenant 17h22 et que les cloches vont sonner à 17h45. Or il se trouve encore des personnes qui veulent poser des questions.

Monsieur Cyr.

Mr. Cyr: I will be brief, Mr. Chairman.

I would like to make a comment and ask a short question.

First of all, I would like to inform the honourable Minister that the Gaspé riding is one of the most disadvantaged in Canada. As you may have seen recently in the newspapers, the unemployment rate in certain municipalities is estimated to be about 80%. We can expect a very tough winter.

The largest employer in our area is the Minister of Manpower and Immigration with his unemployment insurance benefits and his job creation programs. In distributing your job creation funds, Mr. Minister, you must pay particular attention to these regions such as the Gaspé riding.

I would like you to come and visit us since you are the largest employer in the area!

Mr. Roberts: Another visit!

Mr. Cyr: I would like to thank you, Mr. Minister, for all the job creation programs you have set up and particularly for the merger of these programs, and also for the program known as *The National Professional Training Program*.

With respect to professional training, I would like to draw to your attention a letter which was sent to me by a teacher of a pre-employment course, Mrs. Jacynthe Fournier of Grande-Vallée. I have already given a copy of this letter to your officials.

Mrs. Fournier points out a discriminatory regulation concerning allowances for adults who attend school full-time.

Under the new rates provided by the Order in Council of August 18, 1982, the allowance is calculated as follows: If the spouse of the person attending classes receives welfare payments, let us say \$690 a month, the person is entitled to a maximum allowance of \$70 a week which works out to \$280 a

[Text]

semaine, ce qui fait 280\$ par mois. Avec ses 690\$, cela fait au total 970\$ par mois.

Toutefois, si le conjoint retire des prestations d'assurance-chômage à 70\$ par semaine, cela lui donne 280\$, et le conjoint qui fréquente l'école ne reçoit pas de prestations. C'est écrit en blanc et en noir dans le règlement qui dit ceci:

Dans le cas d'un adulte admissible qui répond aux conditions requises pour recevoir des prestations d'assurance-chômage en vertu de la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage, un sixième de son taux hebdomadaire de prestations est admissible.

Donc, il y a discrimination envers cette personne-là. Vous savez que chez nous, en Gaspésie, comme à Terre-Neuve ou ailleurs, nous avons un fort pourcentage d'ouvriers saisonniers. Ces gens-là travaillent l'été à un salaire d'environ 90\$ ou 100\$ par semaine. Donc, monsieur le ministre, je demande . . .

Mr. McGrath: On a point of order, Mr. Chairman. I do not want to interrupt, but the translator missed a part of his presentation because my ears perked up when he said "*Terre-Neuve*".

M. Cyr: J'ai dit que la région de Gaspé ressemble beaucoup à celle de Terre-Neuve où plusieurs personnes . . .

M. McGrath: D'accord.

M. Cyr: . . . occupent des emplois saisonniers à très faibles salaires. Ces gens-là reçoivent seulement de 70\$ à 90\$ par semaine de prestations d'assurance-chômage et, par le fait même, le conjoint qui suit des cours de formation professionnelle est pénalisé.

Monsieur le ministre, je vous demande s'il serait possible de revoir très prochainement ces règlements, afin de rendre justice à ceux qui veulent encore travailler.

M. Roberts: Monsieur le président, je connais bien la passion du député pour protéger les intérêts de ses commettants. Je dois admettre que je ne suis pas tout à fait au courant de tous les faits contenus dans la lettre qu'il a reçue, mais je sais bien que c'est assez important.

Je me sens un peu embarrassé de ne pas pouvoir répondre de façon plus détaillée. Il est possible qu'un des fonctionnaires puisse jeter un peu de lumière sur les difficultés que M. Cyr a portées à notre attention. Je peux cependant assurer à M. Cyr que je vais personnellement examiner tous les détails de la lettre qu'il a mentionnée pour porter un meilleur jugement, pour avoir une meilleure appréciation de la situation. Je ne suis pas suffisamment maître de tous les détails pour lui dire aujourd'hui s'il est possible de résoudre d'une façon ou d'une autre le problème qu'il a soulevé.

Un des fonctionnaires pourrait peut-être faire des commentaires pour mieux préciser la situation. Sinon, je puis assurer à l'honorable député que je vais trouver la réponse d'ici très peu de temps et lui répondre directement.

M. Charlebois: Je pourrais intervenir très brièvement, monsieur le président, pour indiquer au député qu'effectivement, la situation qui semble être décrite dans la lettre est véridique. C'est une politique de la Commission qui devrait

[Translation]

month. Added to the \$690, this amounts to a total of \$970 a month.

However, if the spouse obtains unemployment insurance benefits of \$70 a week or \$280 a month, the one who is attending school does not receive any payments. It is stated quite clearly in the regulation which says:

In the case of an eligible adult who meets the criteria set for the receiving of unemployment insurance benefits under the 1971 Unemployment Insurance Act, one-sixth of his weekly benefit rate is eligible.

This amounts to discrimination. You know that in our area, the Gaspé Peninsula, as in Newfoundland or elsewhere, we have a high percentage of seasonal workers. These people work in the summer for wages of about \$90 or \$100 a week. Therefore, I am asking . . .

M. McGrath: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je ne veux pas interrompre, mais l'interprète a raté quelque chose, car j'ai bien entendu parler de Terre-Neuve.

Mr. Cyr: I said that the Gaspé area is quite similar to Newfoundland in that many people . . .

Mr. McGrath: Yes.

Mr. Cyr: —occupy very low-paid seasonal jobs. These people only get about \$70 or \$90 a week in unemployment insurance benefits and the spouse attending a professional training course is thereby penalized.

I would like to ask you, minister, if it would be possible to review these regulations in the very near future, in order to provide just treatment for those who still wish to work.

Mr. Roberts: Mr. Chairman, I am well aware of the member's strong desire to protect the interests of his constituents. I must admit that I am not fully informed of all the facts contained in the letter you received but I realize that it is a rather important matter.

I feel a bit embarrassed at not being able to provide you with a more detailed answer. One of the officials present may be able to cast a bit more light on the difficulties which Mr. Cyr has drawn to our attention. I do assure Mr. Cyr that I will personally examine the details of the letter which he has mentioned in order to better assess the situation. I am not sufficiently acquainted with all the details to tell him today whether it will be possible to resolve this problem in one way or another.

One of the officials may perhaps clarify the situation for you. If not, I can assure the honourable member that I will obtain the response very shortly and answer him directly.

Mr. Charlebois: A very brief comment, Mr. Chairman, to confirm to the member that the situation which seems to be described in the letter is correct. This is a policy of the commission which should be examined of course, since when a

[Texte]

être examinée, évidemment, car lorsqu'une personne travaille très peu durant une très courte saison, ses prestations d'assurance-chômage sont très basses. Donc, lorsque la personne est dirigée vers un cours de formation, ses prestations d'assurance-chômage, d'après nos règlements actuels, sont très basses. Les prestations de formation qui, elles, sont plus élevées, ne sont pas accordées à cette personne-là.

De toute façon, comme le ministre l'a indiqué, on reverra plus en détail ce qui est écrit dans la lettre, et nous pourrons peut-être lui répondre de façon plus convenable.

M. Cyr: Merci. Je donne le reste de mon temps à M. le ministre qui avait, je pense, un commentaire à faire.

• 1730

Le président: Oui, mais votre temps est écoulé.

Excuse me. The minister says he has some answers to questions, or comments on questions.

Mr. Roberts: Could I take just a moment, Mr. Chairman? I will not be brief, but I do not think I will be tendentious.

The Chairman: You will not be brief?

Mr. Roberts: I will not be long, but I will not be tendentious. I had meant to put this earlier, but I felt I had taken too long already.

I wanted to put to the committee three or four questions which trouble me, and to ask that when they are preparing their report they might consider those—they may not wish to—and give me some views about them.

One is the question of skills development and equity. I have received submissions saying that skills development is all very well, but it is something which is taken advantage of by those at the middle or upper levels of society much more than by those who are disadvantaged in the society. It would help me to have the views of all members about whether there is a problem of equity in the way in which our skills development programs are being run, and if so, how we could compensate for it. I would like the views. I appreciated Mr. Hawkes' comment about the work that had been done a couple of years ago on literacy. I would like views from members, if they want to give them to me, on how we approach the question of insufficient literacy in Canada.

In the *Perspective on Employment paper which Mr. Axworthy presented to you, there were really three essential thrusts which he described as underlying our employment problem: technological change; the economic performance, or the recession, if you like; and the third thing he mentioned was the demographic pattern. It seems to me that in most of the briefs you have received there has been discussion of technological change and of the impact of the economy, but not very much on the problems that the demographic pattern of the country poses and how we might respond to those. It may be that the members of the committee have views about that; that there is an element there in demographic policy which is being

[Traduction]

person works for a short period of time, his unemployment insurance benefits are very low. Therefore, when the person is directed towards a training course, his unemployment insurance benefits under our present regulations are very low. The training benefits of payments which are higher are not granted to this person.

In any case, as the minister mentioned, we will study the letter in greater detail and we may perhaps provide a better answer.

Mr. Cyr: Thank you. I will give the rest of my time to the Minister who had, I believe, a comment to make.

The Chairman: Yes, but your time is up.

Excusez-moi, le ministre m'informe qu'il a certaines observations à faire.

M. Roberts: Puis-je prendre quelques minutes, monsieur le président? Je ne serai pas bref, mais je n'ai pas l'intention d'être tendentieux.

Le président: Vous ne serez pas bref?

M. Roberts: Je ne serai pas long, mais je ne serai pas tendentieux. Je voulais faire ces observations tout à l'heure, mais j'avais l'impression d'avoir déjà pris trop de temps.

J'aimerais mentionner aux membres du Comité trois ou quatre questions qui m'inquiètent et je voudrais que, quand vous préparerez votre rapport, vous y songiez et que vous me donniez vos opinions.

D'abord, la question de la formation professionnelle et la justice. J'ai reçu des mémoires où j'apprends que la formation professionnelle est fort louable, mais qu'elle profite surtout aux échelons moyen et supérieur de la société plutôt qu'aux véritables défavorisés. J'aimerais savoir si, à votre avis, il y a effectivement un problème de justice en ce qui concerne notre programme de formation professionnelle et, si c'est le cas, comment pourrions-nous l'améliorer. J'aimerais entendre vos opinions. J'ai apprécié les commentaires de M. Hawkes au sujet du travail qui avait été effectué, il y a quelques années, au plan de l'alphabetisation. J'aimerais que les membres du Comité me disent, s'ils le veulent bien, comment nous devrions aborder le problème que pose une alphabetisation insuffisante au pays.

Dans le document *Perspectives d'emploi* présenté par M. Axworthy, on présentait trois causes principales ou fondamentales de nos difficultés en matière d'emploi: l'évolution des techniques, la performance économique ou la récession, si vous voulez; et, troisièmement, la composition démographique. Il me semble que, dans la plupart des mémoires que vous avez reçus, on a parlé de l'évolution des techniques et de son incidence sur l'économie, mais qu'on ne s'est pas beaucoup penché sur les difficultés créées par la répartition démographique au Canada, ni sur la façon de les résoudre. Vous avez peut-être des idées là-dessus, c'est-à-dire qu'il y a un élément dans la politique démographique dont nous ne tenons pas suffisamment compte.

[Text]

insufficiently considered by us, and where there are comments they might wish to make.

The whole question of vouchers has been raised in a variety of forums; vouchers for those who are employed now, and in Quebec there is a system of vouchers for those who are coming out of school, for instance. I have issued some sceptical comments about whether vouchers would be focussing on the right problem, the present problem, the point of greatest importance. I would like to have the views of members of the committee about that.

I will not take very long, but I thought perhaps it would be useful for me to outline areas which members might wish to comment on in their report and which I would find of particular interest. I do not mean to say there are not other questions which are equally important and which members will want to discuss, but I thought I at least should draw to the attention of the members that I would like guidance and counsel on those particular areas.

The Chairman: Very good.

Mr. Massé.

M. Massé: Monsieur le président, j'aimerais poser quelques questions au ministre, si vous le permettez. J'ai une question très rapide à laquelle je ne vous demande pas de répondre immédiatement si vous ne le pouvez pas, et ensuite un commentaire plus détaillé.

Tout d'abord, j'ai eu des commentaires dans mon comté concernant le fait que votre ministère aurait augmenté son personnel dans le domaine du recouvrement de l'assurance-chômage et aurait en même temps diminué son personnel dans le domaine de l'aide à la recherche d'emplois. Si c'est exact, je trouve que c'est plutôt bizarre, surtout en cette période où il faut vraiment aider les gens à trouver de l'emploi, et non pas seulement chercher à recouvrer l'argent qu'on aurait pu se faire prendre d'une façon ou d'une autre. C'est ma première remarque.

L'autre maintenant. Cela fait déjà un peu plus de quatre ans que je suis député. Tous les ans, plusieurs fois par année, j'écris exactement la même lettre à tous les ministres qui se succèdent à Emploi et Immigration. Cela concerne l'utilisation des statistiques par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration aux fins d'établir les montants d'argent qui vont être répartis à travers les comtés du pays.

Selon moi, les statistiques sont faussées au départ, pour plusieurs raisons. D'abord, il y a différents types de chômeurs. Il y a les prestataires de l'assurance-chômage. Il y a les gens qui vivent du bien-être social. Là je fais la distinction entre les gens qui vivent habituellement du bien-être et ceux qui vivent du bien-être social depuis qu'ils ont perdu leur emploi et n'ont plus droit aux prestations d'assurance-chômage. Ensuite, il y a les personnes qui ne reçoivent pas de bien-être social parce que leur conjoint travaille et qui ne reçoivent pas de prestations d'assurance-chômage. Il y a aussi les jeunes qui n'ont jamais eu d'emploi, ceux qui se sont découragés d'en chercher et ceux qui n'ont pas d'emploi depuis déjà plusieurs mois.

[Translation]

On a soulevé, dans divers milieux, cette question des bons d'emploi qui seraient donnés à eux qui ont maintenant des emplois et, au Québec par exemple, il y a maintenant un système de bons d'emploi pour les diplômés des écoles. Je suis loin d'être persuadé que cette mesure s'attaque au problème le plus pressant, mais j'aimerais avoir l'opinion des membres du Comité.

Je ne vais pas prendre beaucoup de temps, mais j'ai cru qu'il serait peut-être utile d'aborder les domaines auxquels les membres voudront peut-être toucher dans le rapport, ce sont des questions que je trouve particulièrement intéressantes. Je ne prétends pas qu'il n'y a pas d'autres questions tout aussi importantes, mais je voulais vous indiquer que je vous saurais gré de me donner des conseils et des opinions là-dessus.

Le président: Très bien.

Monsieur Massé.

Mr. Massé: Mr. Chairman, I would like to ask a few questions of the minister. I have a very quick question which you need not answer immediately if you are unable to and then a more detailed comment.

First of all, I have had comments in my riding about the fact that your department would seem to have increased its staff for the recovery of unemployment insurance over-payments and at the same time reduced the number of personnel providing assistance in obtaining employment. If this is the case, this strikes me as somewhat odd, especially at a time when a real effort is necessary to help people find employment and not only to get back money which may have been obtained in one way or another. That is my first comment.

Now the other comment. I have been a member of Parliament for a little over four years. Every year, several times a year, I write exactly the same letter to the succession of ministers who have been responsible for employment and immigration. It concerns the use of statistics by the Department of Employment and Immigration for the purpose of establishing the sums of money which will be distributed throughout the different ridings in Canada.

In my opinion, these statistics are flawed from the very outset for several reasons. First of all, there are different types of unemployed. There are unemployment insurance recipients. There are people receiving welfare. Here I am making a distinction between people who normally live off welfare and those who receive welfare payments since they have lost their job and are no longer entitled to unemployment insurance benefits. Then there are persons who do not receive welfare because their spouse works, nor do they receive unemployment insurance benefits. There are also young people who have never had any job, those who have given up looking for one and those who have not had any job for the past several months.

[Texte]

• 1735

Puisque j'en ai l'occasion, je sou mets cela au Comité et j'aimerais bien, un jour, avoir une réponse quant à l'utilisation qu'on fait des statistiques, surtout aux fins de la répartition des fonds des programmes de création d'emplois du ministère. Je me demande si quelqu'un pourrait me donner une réponse qui pourrait être satisfaisante. J'aimerais bien en avoir une.

M. Roberts: Au sujet de la première question, je ne sais pas si on peut vous donner une réponse rapide, à savoir si on a diminué le niveau des emplois pour l'augmenter dans une autre section.

M. Charlebois: À ma connaissance, la réponse est non, monsieur le président.

M. Roberts: Nous allons vérifier.

M. Charlebois: On vérifiera et on vous fera parvenir la réponse, monsieur le député.

M. Roberts: Je crois que la réponse serait qu'il n'y en avait pas. Du moins, je l'espère. Cependant, nous allons vérifier.

Pour ce qui est de votre dernière question, je serais tenté de dire que si vous avez envoyé une lettre à quatre reprises et qu'on vous a répondu la même chose toutes les fois, ils vont probablement vous donner la même réponse une fois de plus. Mais cette fois, il y a un ministre particulièrement sympathique. Je vais vérifier cela de façon précise avant de vous le faire parvenir pour m'assurer si le député a raison ou non. C'est bien probable et c'est très possible, même, qu'il s'agisse d'un problème avec Statistique Canada et non pas avec mes fonctionnaires qui sont des gens de bonne volonté.

M. Massé: Monsieur le président, si vous me le permettez, en tant que secrétaire parlementaire aux Approvisionnements et Services, donc responsable pour Statistique Canada, je peux vous dire que ce qui est important, ce ne sont pas uniquement les statistiques mais l'utilisation qu'on en fait.

M. Roberts: Le député me fera parvenir une lettre et en retour, j'en écrirai une au secrétaire parlementaire, lui demandant de vérifier les problèmes à Statistique Canada!

The Chairman: And make photocopies.

M. Roberts: Je ferai de mon mieux, mais sur les questions de statistiques, il y en a dans mon réseau qui sont plus compétents que moi.

M. Massé: Je vous remercie, monsieur le ministre.

The Chairman: Mr. Keeper.

Mr. Keeper: Thank you, Mr. Chairman.

I was interested in your comments, Mr. Minister, on functional illiteracy and your acknowledgment of the fact that one in four Canadians suffer from a lack of adequate education to be functional in our society. This also touches one of the questions that you have put to us—and you acknowledged that as well: the whole question of skill development and inequity.

I wonder if when you go to this federal-provincial meeting in March... You indicated that you are not suggesting that you

[Traduction]

Since I have the opportunity, I am putting this to the committee, and I would like one day to have an answer about the use to which such statistics are put, particularly for the distribution of the department's job employment funds. I would like to know if someone could give me a satisfactory answer. I would very much like to have one.

Mr. Roberts: In answer to your first question, I do not know whether we will be able to give you a quick reply about the reduction in jobs in one section and the corresponding increase in another.

Mr. Charlebois: As far as I know, the answer is no, Mr. Chairman.

Mr. Roberts: We shall check.

Mr. Charlebois: We shall check and send you the answer, sir.

Mr. Roberts: I believe that the answer will be that there has not been any. At least that is what I hope. However, we shall check.

As for your next question, I would be tempted to say that if you sent a letter four times and you have been given the same answer each time, then you will probably get the same answer again. But this time the Minister happens to be a very congenial sort. I will make a point of checking this before sending you an answer to find out whether you are right or wrong. It is quite probable and even very possible that it may be a problem with Statistics Canada and not with my officials who are very co-operative.

Mr. Massé: Mr. Chairman, if I may, as parliamentary secretary for the Minister of Supply and Services, who is responsible for Statistics Canada, I can say that the important thing is not only the statistics but the use to which they are put.

Mr. Roberts: You can send me a letter and in return I will write one to the parliamentary secretary asking him to check out the problems with Statistics Canada?

Le président: Et faire des photocopies.

Mr. Roberts: I will do my best but in matters of statistics, there are others who are more competent than I.

Mr. Massé: Thank you, Mr. Minister.

Le président: Monsieur Keeper.

M. Keeper: Merci, monsieur le président.

J'ai été intéressé par vos observations sur l'analphabétisme fonctionnel. Vous reconnaissez qu'un Canadien sur quatre n'a pas l'instruction nécessaire pour fonctionner dans notre société. Cela soulève une autre question que vous nous avez posée, toute cette question de la formation professionnelle et la justice.

Je me demande, quand vous irez à la conférence fédérale-provinciale au mois de mars... Vous avez dit que vous n'avez

[Text]

necessarily will enter the field or that you are going to have money, and I wonder if you view it as adequate to sit down with the provincial ministers and talk about functional illiteracy or whether you would be prepared to go there with some financial allocation that would indicate the federal government's seriousness about the whole problem of functional illiteracy in this country, a long-standing problem, so we could hope for some real action out of this federal-provincial meeting.

Mr. Roberts: The honest answer, Mr. Chairman, is that I do not know.

I will try to be as frank as I can with the members of the committee. Since I was appointed about three months ago the major emphasis in my work has been on the job-creation side, particularly on the youth employment side and those entering the workforce for the first time, and the fruits of that work, for good or for ill, will be seen, I believe, in the Speech from the Throne.

I am now shifting to some extent to pay more attention than I was able to to what I see as training problems or training opportunities, and I have already started some discussions with my provincial colleagues about those.

I have an open mind. I do not have an empty mind on the subject; I have an open mind. I have not crystallized what new approaches, if any, I will be suggesting to them; but by the time that federal-provincial conference takes place I expect to have. There will be more reflection on my part, and frankly I hope that when I look at some of the work that has been done in the past, which Mr. Hawkes has drawn my attention to, and when I see the report of the committee that will help me in my work; but I expect by the time I go to that conference to have some things to suggest.

• 1740

I cannot guarantee that that would involve federal financial involvement. The past assessment, back in the early 1970s, when that question was examined, was that the federal government should not be active in that area. I suspect that that decision taken back in the early 1970s was buttressed by reflection and by good arguments supporting it and I would want to look at that again. I do not think the approach should simply be one of the federal government's turning over more funds to the provinces. The history of post-secondary education is that the federal government has done that, and if I make speak . . . I suppose I should not speak—I would say, putting it as cautiously as I can, that I am unimpressed by the use the provinces have made of the increased funds flowing to them as a result of the post-secondary arrangements that were made in 1976; I am unimpressed with the way in which those funds were used in relation to higher education. It is not sure that the approach simply is to regard the federal government as a source for provincial programs.

All of that is not to stake out any territory or to say that I have come to any conviction about what the response should be, but I have become very much aware of the problem. When I meet in the spring with the provincial governments, I will have questions to ask them and I will be seeking information

[Translation]

pas forcément l'intention de prendre des mesures à ce sujet ou d'y consacrer de l'argent et je me demande si vous allez vous contenter de parler d'analphabétisme fonctionnel avec les ministres provinciaux ou si vous ferrez ressortir l'importance que le gouvernement y attache en y affectant des crédits. Ainsi, nous pourrions espérer que la rencontre fédérale-provinciale aboutira à des mesures concrètes.

M. Roberts: Pour vous répondre honnêtement, monsieur le président, je ne le sais pas.

Je vais essayer d'être aussi franc que possible. Depuis ma nomination, il y a trois mois, je me suis surtout attaché à mes responsabilités en matière de création d'emplois, surtout pour les jeunes et ceux qui débutent sur le marché du travail, et le fruit de mes efforts, que ce soit un bien ou un mal, se trouvera dans le Discours du trône.

Je suis maintenant en mesure d'accorder un peu plus d'attention à des problèmes de formation et j'ai déjà amorcé des discussions à ce sujet avec certains de mes homologues provinciaux.

Je garde un esprit ouvert. Ce ne sont pas les idées qui me manquent, mais je garde un esprit ouvert. Je n'ai pas encore mis au point les nouvelles façons d'envisager avec eux la question; mais tout cela se sera précisé pour la conférence fédérale-provinciale. Je compte y réfléchir davantage et j'espère que les travaux qui ont déjà été faits et que M. Hawkes m'a signalés, aussi bien que le rapport du Comité, me seront utiles; je compte pouvoir faire des suggestions lors de cette conférence.

Je ne peux garantir que cela mette en jeu un concours financier fédéral. La dernière fois que l'on s'est penché sur la question, au début des années 1970, on avait conclu que le gouvernement fédéral n'avait pas à intervenir dans ce domaine. J'ai l'impression que cette décision avait été prise après mûre réflexion et sur la foi de bons arguments et qu'il faudra les réexaminer. Je ne pense pas qu'une solution serait pour le gouvernement fédéral d'accroître ses versements aux provinces. Le gouvernement fédéral l'a fait pour l'enseignement postsecondaire et je ne suis pas très impressionné par l'usage que les provinces ont fait des versements accrus pour l'enseignement postsecondaire que nous leur versons depuis l'accord de 1976 et croyez que je pèse mes mots. Je ne suis donc pas du tout certain que ce soit une bonne solution pour le gouvernement fédéral de financer purement et simplement des programmes provinciaux.

Tout cela ne signifie pas que j'ai arrêté une position définitive là-dessus, mais montre simplement que j'ai pris tout à fait conscience du problème. Lorsque je rencontrerai au printemps les représentants des provinces, j'aurai des questions à leur poser, je leur demanderai ce qu'ils ont l'intention de

[Texte]

from them about how they intend to respond and it may be, I hope, that I will have some proposals to suggest to them.

The Chairman: Mr. Keeper, just before I go back to you, the clerk tells me that a few minutes ago we adopted a report, but we have to have another motion that we table the report in the House. While there is a quorum here, is there agreement that we table the report in the House?

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: Maybe with one nay.

Mr. Keeper: I did not hear what you said.

Le président: Il sera nécessaire d'avoir une autre motion pour présenter le rapport à la Chambre.

Okay, Mr. Keeper.

Mr. Keeper: Just briefly, Mr. Minister, obviously any serious action by the federal government, let us say, with regard to functional illiteracy, would cost money. As you inform yourself as to possible approaches to functional illiteracy, are you going to be gathering data that would indicate the costs to the country and to the federal government of allowing functional illiteracy to continue; that is, by way of social costs, or . . . ?

Mr. Roberts: I do not know, Mr. Chairman, that it would necessarily take more money, rather than the reallocation of the existing funds, or whether there are funds at provincial level. I simply do not know.

As to the second part of the question, one of the things I would be interested in would be the social and economic costs of low literacy levels in Canada. Whether we would be undertaking research in relation to that, or whether there is sufficient existing research . . . I cannot pronounce on that.

The Chairman: I am afraid the bell is now ringing and we should go to the House for the votes.

I want to thank the minister and his officials who appeared today. It was a very useful meeting and we hope that the committee will be re-established quickly in the new session.

The meeting is adjourned.

[Traduction]

faire et j'espère que j'aurai des propositions concrètes à leur soumettre.

Le président: Monsieur Keeper, avant de vous rendre la parole, le greffier me dit que nous avons adopté un rapport il y a quelques minutes mais que nous avons besoin également d'une motion pour qu'il soit déposé à la Chambre. Pendant que nous avons le quorum, sommes-nous d'accord pour déposer le rapport à la Chambre?

Des voix: D'accord.

Le président: Il y a peut-être un non.

M. Keeper: Je n'ai pas entendu ce que vous avez dit.

The Chairman: We will need another motion to table the report in the House.

D'accord, monsieur Keeper.

M. Keeper: Très brièvement, monsieur le ministre, il est bien évident que toute mesure fédérale sérieuse concernant l'analphabétisme fonctionnel coûterait de l'argent. Dans le cadre de votre étude des approches possibles, tâchez-vous de calculer combien il en coûte au pays et au gouvernement fédéral de laisser subsister l'analphabétisme, sur le plan social ou sur . . .

M. Roberts: Je ne sais pas si cela coûterait nécessairement plus cher ou s'il ne suffirait pas de répartir différemment les ressources existantes ou bien si l'on ne pourrait pas dégager des ressources au niveau provincial. Je ne le sais pas.

En ce qui concerne la deuxième partie de la question, il est bien évident que je m'intéresserais aux coûts économique et social de l'analphabétisme. Je ne sais pas s'il faudra entreprendre des recherches nouvelles à ce sujet ou bien si les données existantes suffiraient . . . je ne peux pas me prononcer.

Le président: J'entends sonner la cloche et nous devons donc nous rendre à la Chambre pour le vote.

Je tiens à remercier le ministre et les fonctionnaires qui sont venus aujourd'hui. Cela a été une séance très utile et j'espère que le Comité sera reformé rapidement dans la nouvelle session.

La séance est levée.

[L'anglais]

...the report of the Commission on the ...

Some hon. Members Agree

The Chairman: ...

Mr. Keenan: ...

...the Commission on the ...

...the Commission on the ...

The Chairman: ...

...the Commission on the ...

...the Commission on the ...

[L'anglais]

...the Commission on the ...

Les voix: D'accord

Le président: ...

Mr. Keenan: ...

...the Commission on the ...

...the Commission on the ...

The president: ...

...the Commission on the ...

...the Commission on the ...



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From Canada Employment and Immigration Commission:

Mr. John Edwards, Associate Deputy Minister/Vice-Chairman;

Louise Bourgault, Director General, Training;

Yvon Charlebois, Executive Director, Insurance.

De la Commission de l'Emploi et Immigration Canada:

M. John Edwards, sous-ministre associé et vice-président;

Louise Bourgault, directeur général, Formation;

Yvon Charlebois, directeur exécutif, Assurance.



CANADA

HOUSE OF COMMONS COMMITTEES—OFFICIAL REPORT

Abbreviations: A.—Appendices; Am.—amendment; M.—motion; S.—standing order.

INDEX

April 24th, 1.

June 25th, 1.

July 5th, 2; 15th, 3. **STANDING COMMITTEE**

May 21st, 4; 26th, 6; 28th, 7.

Labour, Manpower and Immigration

December 1st, 9; 10, 30; 11, 13; 12, 14th, 13.

January 26th, 14, 15. **HOUSE OF COMMONS**

February 2nd, 17, 20.

March 30th, 21.

April 1st, 23; 6th, 23; 20th, 24; 27th, 25; 29th, 26.

Issues 1-58 • 1980-1983 • 1st Session • 32nd Parliament

November 29th, 34; 30th, 35.

December 2nd, 36.

Chairman: Hon. Warren Allmand

April 19th, 27th, 27; 28th, 38.

May 19th, 38; 20th, 40; 21st, 41; 22nd, 42; 23rd, 43.

June 19th, 44; 22nd, 44; 23rd, 45.

September 14th, 46; 15th, 47.

October 13th, 48; 14th, 49.



INDEX

STANDING COMMITTEE

Labour, Manpower and Immigration

HOUSE OF COMMONS

1980-1981 1st Session 3rd Parliament

Chairman: Hon. Walter Dintiman

INDEX

HOUSE OF COMMONS COMMITTEES—OFFICIAL REPORT

FIRST SESSION—THIRTY-SECOND PARLIAMENT

Abbreviations: A.=Appendices. Amdt.=amendment. M.=motion. S.O.=standing order.

DATES AND ISSUES

—1980—

- April: 24th, 1.
- June: 26th, 1.
- July: 8th, 2; 15th, 3; 22nd, 4.
- May: 21st, 5; 26th, 6; 28th, 7.
- November: 26th, 8.
- December: 1st, 9, 10; 3rd, 11; 15th, 12; 16th, 13.

—1981—

- January: 26th, 14, 15; 27th, 16; 28th, 17, 18.
- February: 2nd, 19, 20.
- March: 30th, 21.
- April: 1st, 22; 6th, 23; 20th, 24; 27th, 25; 29th, 26.
- May: 4th, 27; 18th, 28; 20th, 29.
- June: 15th, 30, 31; 17th, 32, 33.
- November: 29th, 34; 30th, 35.
- December: 2nd, 36.

—1983—

- April: 19th, 27th, 37; 28th, 38.
- May: 5th, 39; 10th, 40; 11th, 41; 19th, 42; 25th, 43.
- June: 8th, 44; 21st, 45; 22nd, 46; 29th, 47.
- September: 14th, 48; 20th, 49; 27th, 50.
- October: 18th, 51; 25th, 52; 26th, 53.
- November: 1st, 54; 15th, 55; 22nd, 56; 24th, 57; 28th, 29th, 58.

INDEX

HOUSE OF COMMONS COMMITTEES—OFFICIAL REPORT

THIRD SESSION—THIRTY-SECOND PARLIAMENT

Abbreviations: A.—Agriculture; M.—Manufactures; S.—Shipping; O.—Other.

DATES AND BILLS

—1920—

April

24th 1

June

26th 1

July

21st 2; 21st 4; 22nd 1; 22nd 2

—1921—

May

21st 2; 21st 4; 21st 7

November

26th 8

December

1st 9; 10th 1st; 11th 12th; 12th 13th; 13th 14th

—1922—

January

20th 14; 15; 21st 16; 21st 17; 18

February

2nd 19; 20

March

20th 21

April

1st 22; 6th 23; 20th 24; 21st 25; 22nd 26

May

6th 27; 18th 28; 20th 29

June

15th 30; 21; 21st 31; 22 32

November

23rd 34; 30th 35

December

2nd 36

—1923—

April

18th 37th; 37; 28th 38

May

21st 39; 10th 40; 11th 41; 12th 42; 22nd 43

June

21st 44; 21st 45; 22nd 46; 23rd 47

September

14th 48; 20th 49; 27th 50

October

18th 51; 22nd 52; 26th 53

November

1st 54; 15th 55; 22nd 56; 26th 57; 27th 58; 28th 59

ACCESS Program

Work experience, providing, 37:57-8; 38:20-2

See also Youth employment

Accidents

Compensation, federal employees, processing of claims, etc., 3:17

Prevention, research budget, 21:92

See also Industrial safety and health—Man-days lost; Railways;

Workmen's Compensation Account

Adjustment assistance programs, see Lay-offs; Unemployment**Adult education, educational paid leave, task force, establishing,**

35:17-8

Adult Occupational Training Act, amending, 11:14-5; 28:38**Advertising, government, see Employment centres; Job creation programs****Advisory Council on the Status of Women, expenditures, role, review, etc., 7:68-70****Affirmative action programs**

Canadian Manufacturing Association supporting, 54:14

Establishing, imposing quotas, government intervention, etc.,

11:18-9; 21:7-8, 16; 34:17-8; 44:12

Target groups, native people/women/disabled, 11:6

Workplace committees, mandatory, labour/management representatives, 49:11

See also Government contracts, purchases, etc.; Industry; Labour Department; National Training Program; Public Service; Training programs; Women—Employment

Air Canada, computer centre, Winnipeg, training core area residents as programmers, 11:17-8**Air traffic controllers, essential service, designating, strike right, 8:28-9****Aircraft/aerospace industry, helicopter manufacturing, Bell Textron, Que. establishment, job creation, etc., 55:37****Airports, immigration officers, PM1 to PM2 reclassification, 7:62-3****Aitken, Ms. Carol (National Representative of the Women's Bureau, Canadian Labour Congress)**

Perspective on Employment, 49:23, 40

Alberta, see Native people; Welfare**Allison, Ms. Margaret (Spokesperson, British Columbia Youth Advisory Council)**

Perspective on Employment, 52:9-10, 15-6, 23-7, 30-6

Allmand, Hon. Warren (L—Notre-Dame-de-Grâce-Lachine East; Chairman)

Election as Chairman, 37:7

Employment and Immigration Department estimates, 1982-1983, main, 23:24-8; 24:33-7; 27:27-30, 38

Employment and Immigration Department estimates, 1983-1984, main, 37:52-3, 56; 41:13-4, 29-32; 42:32

Labour Department estimates, 1983-1984, main, 40:13-5; 42:33-4, 45-51

Perspective on Employment, 44:30-2, 35-7; 45:24, 28; 46:5-6, 30-3; 49:32-3; 50:23, 34-5; 51:4-5, 12-6, 22-3, 26-31, 36, 40-7; 52:8-14, 25-31, 34-9; 54:4-5, 15, 19, 24, 32, 35-8; 55:4-5, 11, 19, 35, 39, 46-8; 56:14-5; 58:5-9, 22, 29-34

References, see Job creation programs—"Helping Canada Work" Training Bill (C-115), 30:23; 31:13-6, 34-5

Antoniak, Ms. Marianne (Director of National Affairs, Canadian Federation of Small Business)

Perspective on Employment, 55:17-8, 35

Appendices

Employment, 46A:1-4; 51A:1-26

Employment and Immigration Department, Axworthy statements, 7A:1-35; 11A:1-8; 36A:1-19

Job creation programs, 37A:1

Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 14A:1-68, 146-59, 176-91; 16A:1-4, 9-19; 17A:1-10, 22-34

Labour force, 44A:1

National Training Program, 32A:1-19

Technological change, 45A:1-7

Unemployment insurance, 4A:1-12; 44A:2-3

Appliances industry, decline, lay-offs, etc., 12:8

See also Canadian Admiral Corporation Ltd.

Appoloni, Mrs. Ursula (L—York South-Weston; Parliamentary Secretary to Minister of National Defence)

Employment and Immigration Advisory Council 1982 annual report, 47:16-20

Employment and Immigration Department estimates, 1982-1983, main, 24:14-8, 34

Perspective on Employment, 48:12-4; 55:29-33, 39

Points of order, meetings, 37:18

Points of order, quorum, 37:12

References, see Youth—Unemployment, Canadian Forces

Apprenticeship programs, 55:29-30, 33

Employment centres, co-ordination, 24:18

Europe, comparing, 32:85; 55:29, 33

Family members, employing, 24:6-7, 19

Federal-provincial jurisdictions, 24:18

Funding, 37:19

Government departments, statistics, 24:7-9

See also Industry; Lay-offs; National Training

Program—Eligibility; Trade skills; Youth unemployment

Asbestos, see Industrial safety and health**Asbestos Corporation Ltd., lay-offs, adjustment benefits, eligibility, 12:23****Asbestos industry**

Designating under ILAP, 21:15

See also Quebec

Atherley, Dr. Gordon (President and Chief Executive Officer, Canadian Centre for Occupational Health and Safety)

Labour Department estimates, 1983-1984, main, 40:9; 42:38-40

Athlete Assistance Program, see Fitness and amateur sport**Atlantic provinces, see Labour force—Participation rates; Regional disparities; Wages and salaries****Automobiles, sales, increase, 35:51****Automotive industry**

Decline, 12:8

Protectionism, reducing, 56:19

Axworthy, Hon. Lloyd (L—Winnipeg-Fort Garry; Minister of Employment and Immigration; Minister of Transport)

ACCESS Program, 37:57-8; 38:21-2

Adult education, 35:18

Advisory Council on the Status of Women, 7:69-70

Affirmative action programs, 11:6, 19

Air Canada, 11:18

Airports, 7:62-3

Axworthy, Hon. Lloyd—Cont.

- Apprenticeship programs, 24:8-9, 18
- Automobiles, 35:51
- Canada Occupations Projections System, 23:7; 31:6, 13-4; 32:116; 35:12, 28-30
- Canada Works Program, 11:63-4
- Clothing industry, 22:21-2; 23:22-3
- Community Development Projects Program, 7:9, 20-1, 31-2; 11:5, 12, 22, 54-5; 23:9-10; 28:25; 35:7, 34-5, 39; 37:29-30, 36, 42-3
- Community Services Development Program, 11:6, 59; 23:9; 24:29
- Community Services Employment Program, 7:9-10
- Construction industry, 7:60
- Culture and arts policy, 5:28-9
- Defectors, 43:27-8
- Defence Department, 38:5-7
- Disabled and handicapped, 7:11, 64-6; 11:6, 23; 38:10
- Doctors, 26:15
- Domestic workers, 2:23; 5:27; 10:7-8, 13-5, 20-2; 22:11, 25-6, 38-9; 26:23-4; 29:19-20, 24; 36:10; 43:33
- Economic conditions, 35:51-3
- Education, paid leave, 38:29
- Emigration 39:30-2
- Employment, 37:31; 38:8-9
 - Programs, statistics, 11:32
- Employment and Immigration Advisory Council 1982 annual report, 47:4-27
- Employment and Immigration Commission, 4:11
- Employment and Immigration Department, 10:16
 - Estimates
 - 1980-1981, main, 4:4-32
 - 1981-1982, main, 5:26-56; 7:7-27, 31-78
 - 1981-1982, supplementary (C), 10:4-24, 27-35; 11:4-64
 - 1982-1983, main, 22:4-40; 23:4-30; 24:5-34; 26:4-37; 27:4-38; 28:4-14, 20-41; 29:5-8, 19-33
 - 1982-1983, supplementary (B), 35:4-53; 36:4-26
 - 1983-1984, main, 37:23-38, 42-58; 38:4-43; 39:6-32, 35-6; 41:4-32; 42:5-32; 43:5-13, 16-41
 - Expenditures, 22:14
 - 1980-1981, 4:5, 9
 - Kaleidoscope*, 43:37
 - Press clippings service, 28:13-4
 - Staff, 2:16; 11:38; 22:14; 29:32-3; 43:25-7
- Employment centres, 2:16, 30-2; 4:7-9; 7:14-7, 34-8, 41-3
 - Counselling services, 11:7, 25; 27:17, 20-1
 - Counsellors, 33:22
 - Job placement function, 10:34; 23:9; 27:21; 38:17, 34
 - Local offices, 38:39
 - Staff, 38:20
 - Surrey, B.C., 27:38
 - Worker registration file, 27:22
- Employment Opportunities for the '80s (Special) Committee, 4:12; 11:63; 28:39; 35:18-9
- Employment Tax Credit Program, 7:20
- Estimates, 37:23
- External affairs policy, 5:29, 51
- Farm labour, 4:25; 26:19; 36:17
- Fisheries, 23:9
- Forest industry, 23:9; 24:11, 21; 35:8
- Frontier College, 31:36
- Government annuities, 24:33-4
- Government contracts, purchases, etc., 11:19, 37-8; 27:18-9
- High technology industries, upgrading workers, 42:30-1
- House of Commons, 7:53
- Illiteracy, 11:16; 23:28; 32:124-5; 35:32-3, 44-5
- Immediate Employment Stimulation Grants, 35:15-7
- Immigrants, 36:4-5, 20-2
 - Adjustment Assistance Program, 39:9

Axworthy, Hon. Lloyd—Cont.

- Immigrants—Cont.
 - Detainees, shackling, 39:35
 - Developing countries, 5:41-4
 - Economic hardship, 41:32
 - El Salvador, Victor Regalado, 29:21
 - Entrepreneurial, 39:13; 41:18
 - Illegal, 5:35; 10:28; 29:22-4; 36:6; 39:12, 16, 21-4; 41:5-8, 20; 43:31, 40
 - Immigrant Settlement Adaptation Program, 10:6; 22:12; 39:7-9; 41:10-2
 - Landed status, 22:27
 - Loans, 43:13
 - Medical testing, 22:39
 - Security checks, 41:28
 - Settlement, 10:30, 34; 22:12-3, 28-9; 36:6, 9; 43:18-20, 23-4, 30-1
 - Social services, 43:34
 - Visas, 5:52-3
- Immigration
 - Administrative delays, 10:16, 27; 22:14; 26:5
 - Assisted relative class/independent immigrant class, 36:15; 43:17, 41
 - Border control, 41:5
 - Buffalo, N.Y., port of entry, 4:24
 - Central America, 41:19
 - Consultants, 5:27-8; 22:11
 - El Salvador, 10:19; 22:8-9; 39:14-5; 47:26-7
 - Expenditures, 5:26, 33, 48-51; 7:61-2; 10:5
 - Family class, 47:9
 - Family reunification, 26:26-7; 29:7; 36:6; 39:30
 - Federal/provincial co-operation, 5:34-5, 39, 54-5
 - Health regulations, 29:8
 - Immigration facts for parliamentarians*, 26:4-5, 28
 - India, 43:20-3
 - Iran, 29:30-1
 - Lebanon, 39:14
 - Levels, 4:9-10; 5:29, 36-8, 53-5; 10:22-3, 31; 22:13-4; 26:35-6; 35:5; 41:24
 - Ministerial permits, 29:28
 - Officers, 36:22-3
 - Offices, 5:29, 45-8; 7:77
 - Offices abroad, 22:14
 - Overseas application offices, 41:12-3
 - Poland, 22:8; 26:29-33; 29:22; 36:23-5; 39:13
 - Policy, 22:37
 - Quebec, 22:29-30; 26:6, 12; 41:28-9
 - Restrictions, 26:5-9, 17-8; 29:6; 35:5; 36:4, 15
 - Security matters, 41:14
 - Skill requirements, 41:14-8
 - Soviet Union, 36:25
 - Sponsorship agreements, 41:30-1
 - Task force, 5:26-7; 22:5-6
 - Voluntary organizations, 47:12, 22
- Immigration Act, 26:21
- Immigration Act (1978), 41:22-4
- Income tax, 29:24-5
- Industry
 - Affirmative action programs, 4:8; 7:27
 - Skilled trades, 11:8
 - Training programs, 5:55; 7:12, 25-7; 23:22; 24:26-8; 28:5-7, 31; 31:6-7, 13; 32:109
- Industry and Labour Adjustment Program, 7:13-4, 31, 54; 23:8
- Iron Ore Co. of Canada, 7:48-9
- Job creation programs, 23:7
 - Abbreviations, 38:16
 - Advertising campaigns, 27:35-6
 - Direct employment, 4:6, 26, 31; 7:8; 11:5; 37:32-4

Axworthy, Hon. Lloyd—Cont.

- Job creation programs—*Cont.*
 - Expenditures, 7:18-22, 40, 44-5, 51
 - Federal-provincial co-operation, 35:27
 - Funds, disbursement, 7:53-4
 - Government philosophy, 35:11
 - "Helping Canada Work", 27:5-12, 24-6
 - Jobs, number created, participants, etc., 35:22-4
 - Members, advisory role, 35:34-5
 - Municipalities, eligibility, 7:57
 - OECD report, 11:57
 - Reorganization and consolidation, 37:23-5, 32-4, 54-6; 38:6-7, 16-9; 42:31
 - Review, 2:22
 - Supply/demand, 38:18-9, 34-5
 - Targeting, 4:18; 7:9-11, 51-2
 - Tax credit based, 4:6
 - Unemployment insurance account funding, 23:30; 24:29; 28:25
 - Unemployment insurance funds use, 4:6-7
 - Youth, 35:9
- Job Need Guide, 11:27
- Labour force
 - Foreign, 43:35-7
 - Growth rate, 7:47; 37:31
 - Mobility, 4:15-6; 7:54-5; 11:10; 24:30-1; 27:28-30; 32:115
 - Study, 2:22
- Labour market, 2:25-6; 5:29-30, 37-8; 37:25; 38:36-7; 39:32; 42:11, 24-5
- Labour Market Institute, 11:9; 23:15-8; 32:116-7; 33:12-5, 39-43; 35:36
- Language training, 5:33-4; 22:28; 36:6, 13, 24; 39:7-9, 15-6; 43:24, 29
- Libya, 10:11-3
- Local Employment Assistance Program, 7:10
- Local Employment Development Assistance Program, 4:31-2; 7:10; 11:7, 11-2; 23:6; 28:26; 37:37
- Manpower training programs
 - Basic Training Skills Development Program, 11:15, 37; 23:28; 35:33-4
 - Critical skills training, 23:7
 - Critical Trade Skills Training Program, 4:6; 7:13, 27, 67
 - Disadvantaged groups, 23:7
 - Eligibility, 28:37
 - Expenditures, 4:5-6; 7:8, 12, 72-3, 76-7; 27:37-8
 - Federal-provincial agreements, 11:24
 - Federal/provincial/industry/labour consultations, 7:53-5, 72
 - Institutional, 7:67-8; 24:25
 - Instructors, 31:35
 - Placements, 35:45
 - Reviewing, 11:14-5
 - Skills for growth fund, 23:26
- Megaprojects, 23:19
- Mobility rights, 24:25-6
- National Council of Employment and Training Ministers, 32:109-10, 115-6
- National Training Act, 38:28
- National Training Program, 26:34; 35:12
 - Agreements, 30:15-6; 31:12-6, 20; 32:114-5; 35:12, 29
 - Basic skills training, 23:29; 24:17; 30:18
 - Consultations, 30:7-14; 31:6, 17, 20, 37
 - Courses, 31:9
 - Disabled/disadvantaged groups, 32:111-3, 124; 33:20-1, 29-32
 - Eligibility, 30:17-8, 36-7; 32:108, 122; 35:34, 43-4
 - Facilities, equipment, 31:16, 36
 - Institutions/courses, licensing, 31:30; 32:108-9, 121
 - Joint committees, 31:37; 32:109, 118-20; 35:29
 - Manpower forecasting, 24:18-9

Axworthy, Hon. Lloyd—Cont.

- National Training Program—*Cont.*
 - Occupations, 24:18; 30:11-3; 31:20, 24; 35:35
 - "Public authority", 31:12
 - Skills first program, 28:32
 - Skills growth fund, 35:12; 37:45-6; 42:7-10, 27-8
 - Training allowances, 31:8-9
- Native people, 4:6-8, 18-20; 7:12-3; 11:16-7, 33-6; 23:5; 42:8
- New Employment Expansion and Development Program, 35:10-1, 25, 27-8, 39-41, 49-50; 37:37-8, 42-3, 55-6; 38:6, 12-4, 22
- New Technology Employment Program, 28:30
- Northern Telecom, 23:18
- Outreach Programs, 11:7, 13, 31, 42-7, 51-2, 57-8, 62; 27:13-7; 28:35; 35:9-10, 33; 38:23
- Parkdale-High Park constituency, 11:30
- Points of order
 - Bills, clause by clause study, 30:5
 - Bills, members' copies, 30:14-5
 - Meetings, scheduling, 30:6; 31:38
 - Members, remarks, 27:10-2
 - Minister, absence, 29:5
 - Minister, appearance before Committee, 5:40
 - Questioning of witnesses, 7:57-8
- Public Service, 4:8; 7:15-6
- Racial attitudes, 22:36
- Railways, 35:52-3
 - Crow's Nest Pass rates, 42:19
- References, *see* Employment and Immigration
 - Department—Estimates, 1981-1982; Employment Opportunities for the '80s (Special) Committee—Report; National Training Program—Federal-provincial jurisdictions; Trade skills—Shortage, Foreign labour; Unemployment insurance—Offices;
- Refugee Status Advisory Committee, 10:29-30; 36:5, 19
- Refugees, 4:9-11, 21-4, 29-30; 5:30-3, 41-3; 7:7; 10:5-7, 19-24, 29; 22:5-12, 35; 29:32; 36:4-6, 11-4, 19-20, 24; 39:9-11, 25-7; 41:7-9, 18; 43:17, 33; 47:9
- Restraint program, 6 and 5 provisions, 35:4-5, 31
- Retail industry, 35:51
- Revenue Department, 38:32-3
- Reynolds Aluminium Co. of Canada Ltd., 11:20
- Students, 7:11-2; 10:11-2; 11:5; 23:27-8; 24:20-1, 29; 26:35; 27:31-2; 28:25; 29:26-7; 37:45; 41:20; 43:35, 38-9
- Teachers, 43:38
- Technological change, 2:25; 4:31; 37:53-4; 38:30
- Tobacco industry, 35:8-9
- Toronto, 5:39-40, 54-6
- Trade skills, 4:41-5, 25-6, 31; 7:16, 23-5; 10:32; 11:28-9, 49-51; 22:19-20, 31-3; 23:9-10, 18-9; 26:13-4
- Training Bill (C-115), 30:5-24; 31:6-38; 32:108-26; 33:12-4, 18-36, 39-45, 48-50
- Training programs, 31:25; 32:114; 33:24-5; 41:17
 - High skill training, 42:8-9
 - National strategy, 42:11-2
- Trucking industry, 7:60
- Unemployment, 7:47; 11:22; 23:5, 20
 - Film, 37:50-1; 38:4, 10-2
 - Structural, 42:7
- Unemployment insurance
 - Abuses, 2:13; 7:58
 - Administration, efficiency, on-line computer systems improving, etc., 2:25, 32; 4:7; 7:9
 - Appeal procedure, 2:15; 7:39; 11:39-40
 - Benefits, 2:10, 17, 31
 - Claims, processing delays, 35:13-4, 30-1
 - Eligibility, 2:10-1, 15, 24-5, 31; 7:50, 77; 23:24; 24:13-4
 - Exhaustees, 35:38; 37:34-6

Axworthy, Hon. Lloyd—Cont.

- Unemployment insurance—*Cont.*
 - Expenditures, 2:20; 7:9
 - Financing formula, revision, 2:6-8
 - Fishermen, 38:30
 - Industrial disputes, 42:21
 - Insurance principle, 2:8-10
 - Legislation, 2:8; 7:36
 - Maternity benefits, 2:29; 7:36; 38:40-2; 42:20
 - Offices, Winnipeg, Canada Public Help Centre, 28:8-10, 20-3, 26-9, 38
 - Offices, Winnipeg, Unemployed Help Centre, 28:11-3
 - Overpayments, 4:7-8, 26-9; 7:9, 17
 - Part-time work, 42:22
 - Premiums, 24:12; 35:12-3; 37:28; 43:39-40
 - Qualifying period, variable, 2:6-10, 13, 17-9, 29; 7:74; 42:13, 19
 - Recipients, 36:27-8
 - Regulations, simplifying, 2:10; 7:32
 - Review, 2:6-10, 13, 20; 4:12; 7:17-8; 42:17
 - Seasonal workers, 37:47-8
 - Voluntary quits, 2:29
 - Welfare, relationship, 2:16-7, 26
 - Work search requirements, 2:27
- Unemployment insurance account, 4:5; 7:8, 44-6; 24:10-1
- Unemployment Insurance Act, 11:20-1; 37:46-7; 42:14, 23-4
- Unemployment Insurance Bill (C-3), 2:6-32
- Universities and colleges, 5:28; 10:8-9, 21; 23:7; 29:26
- Visitors
 - Film industry, 24:5-6; 27:26; 29:30
 - India, 10:9, 27-8; 22:9-11; 26:20
 - Mexico, visa requirements, 5:52
 - Visas, 47:8-9, 23-4, 27
 - Work permits, 29:30
- Wage Subsidy Experimental Program, 11:55-6; 35:9, 46-7; 36:13; 38:10
- Welfare, 35:19
- Women, 4:8-9; 7:13; 11:6-7, 19, 24-5, 40-5, 61; 23:5; 27:32-3, 37; 35:8, 45; 38:25
- Work-sharing, 23:8-9, 20; 24:21-3; 35:5-6, 20-2; 38:29; 42:12; 43:5-12
- Youth, 4:8-9; 24:16-8; 35:25, 33; 37:55-6

Bachand, Mr. André (L—Brome-Missisquoi)

- Employment and Immigration Department estimates, 1983-1984, main, 37:45-7; 38:7-10
- Employment and Immigration Department estimates, 1983-1984, supplementary (B), 57:14
- Perspective on Employment, 44:28-30; 53:4, 8-9, 21, 24-5; 54:19-23

Baker, Mr. George (L—Gander-Twillingate)

- Employment and Immigration Department estimates, 1982-1983, main, 24:30-2
- Employment and Immigration Department estimates, 1983-1984, main, 38:31-3; 43:27-9, 34, 38
- Perspective on Employment, 48:37

Bank of Montreal, wages, 40:20-1**Banks and banking**

- Anti-union practices, Labour Relations Board referral, etc., 3:9-11
- Debt financing, 56:10
- Mortgage rates, short-term renewable, 56:10
- Savings, personal, 56:8-11

Basic Trade Skills Development Program, see Manpower training programs**Beauchamp-Niquet, Mrs. Suzanne (L—Roberval)**

- Employment and Immigration Department estimates, 1982-1983, main, 23:29-30; 24:28-9; 27:10
- Employment and Immigration Department estimates, 1982-1983, supplementary (B), 35:25-8
- Point of order, members, remarks, 27:10
- Training Bill (C-115), 31:21-3; 32:27-9; 33:22, 27-8, 34

Belfiore, Miss Ellen (Representative, Teachers of English as a Second Language, Canada)

- Training Bill (C-115), 32:71, 74

Bell, Mr. W.K. (Director General, Recruitment and Selection, Employment and Immigration Department)

- Employment and Immigration Department estimates
 - 1980-1981, main, 4:24
 - 1981-1982, supplementary (C), 10:18
 - 1982-1983, main, 29:15-8
 - 1982-1983, supplementary (B), 36:9-11
 - 1983-1984, main, 41:31

Bell Canada, industrial establishments, increasing, lay-offs, employer notice, effects, 34:15-7**Bell Textron, see Aircraft/aerospace industry****Bercier, Mr. Réjean (Assistant to the President, Communications Workers of Canada)**

- Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 14:33-47

Berger, Mr. David (L—Laurier; Parliamentary Secretary to Minister of State for Small Businesses and Tourism; Parliamentary Secretary to Minister of Consumer and Corporate Affairs)

- Employment and Immigration Department estimates, 1981-1982, main, 5:44-7, 56-7; 7:40-2
- Employment and Immigration Department estimates, 1982-1983, main, 22:15, 26-9; 26:17-8; 27:19-26
- Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 12:21-3; 13:5; 14:40-1, 47, 63, 67-71; 15:14-7; 16:24-8; 17:61-3, 97; 18:4-7, 33-4; 19:11, 15-6, 38, 41, 60-1; 20:12-5
- Labour Department estimates, 1982-1983, main, 21:14-5; 25:4, 10-1, 14-7
- Points of order
 - Bills, members' copies, 30:14-5
 - Documents, briefs, 14:63-4; 21:10-1
 - Documents, requesting, 14:47
 - Election of Chairman and Vice Chairman, M., 25:4
 - Ministers, appearance before Committee, 5:56-7
 - Ministers, questioning, 19:10
- Training Bill (C-115), 30:14-5, 20-3; 32:93, 98-9, 107; 33:18-20, 39

Best, Mr. J.C. (Executive Director, Immigration and Demographic Policy, Employment and Immigration Department)

- Employment and Immigration Advisory Council 1982 annual report, 47:27
- Employment and Immigration Department estimates
 - 1981-1982, main, 5:46-7, 51
 - 1981-1982, supplementary (C), 10:14
 - 1982-1983, main, 22:40; 26:11, 20-1, 31-2; 29:8-14, 17-9, 29-32
 - 1983-1984, main, 39:28; 41:5, 21, 27; 43:15-6, 21-2, 26-9, 35-7, 41

Bills, see titles of particular bills

- C-3. Unemployment Insurance Act amd. Minister of Employment and Immigration
- C-78. Labour Adjustment Benefits. Minister of Labour
- C-115. Training Bill. Minister of Employment and Immigration
- S-4. Labour Department Act amd. Minister of Labour

- Blackburn, Mr. Derek** (NDP—Brant)
Labour Department estimates, 1981-1982, supplementary (C), 8:10-5, 24-7
- Blackstaffe, Miss Trish** (Research Director, Communications Workers of Canada)
Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 14:37-44
- Blair-Williams report**, *see* Outreach Programs
- Bourgault, Ms. Louise** (Director General, Training, Employment and Immigration Commission)
Perspective on Employment, 58:29-30
- Bosley, Mr. John** (PC—Don Valley West)
Employment and Immigration Department estimates, 1980-1981, main, 4:26-9
Employment and Immigration Department estimates, 1981-1982, main, 5:54-6; 7:43-6, 53-5
Labour Department Bill (S-4), 1:11-9
Labour Department estimates
1980-1981, main, 1:23-6, 29
1981-1982, main, 5:12-8; 6:8, 17-23
1982-1983, main, 21:17
Point of order, quorum, 5:12
Unemployment Insurance Bill (C-3), 2:8-12
- Botham, Mr. Grant** (Director General, Training, Employment and Immigration Department)
Training Bill (C-115), 33:27
- Brampton, Ont.**, *see* Unemployment insurance—Offices
- Brazil**, industrialization, social costs, 48:26-7
- Britain**, *see* Employment
- British Columbia**, *see* Employment centres; Forest industry; New Employment Expansion and Development Program; Training programs; Work-sharing
- British Columbia Youth Advisory Council**, 52:9-10, 25
See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted
- British North America Act**, *see* Constitution
- Buffalo, N.Y.**, *see* Immigration
- Bujold, Mr. Rémi** (L—Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine; Parliamentary Secretary to Minister of Employment and Immigration)
Employment and Immigration Department estimates, 1982-1983, main, 23:15; 28:17-20
Employment and Immigration Department estimates, 1983-1984, main, 37:24, 38-9; 41:32; 42:16
Organization meeting in relation to Standing Orders 69(2) and 69(4)(a), 37:7-9, 12-4, 17, 22
Perspective on Employment, 44:12, 17-22; 48:21-4; 49:14-6, 38-41; 50:16-8; 52:17-20; 53:9-13; 55:43-4; 58:26-30
Points of order
Bills, 32:99; 33:23; 42:16
Documents, 48:21
Meetings, 28:17-8; 37:17, 38-9
Quorum, 37:9, 12
Training Bill (C-115), 30:5; 32:13-6, 35-6, 45-7, 99-100, 105; 33:14-7, 22-6, 33, 40-1
- Bulloch, Mr. John** (President, Canadian Federation of Independent Business)
Perspective on Employment, 55:5-20, 23-48
- Burkett report**, *see* Industrial safety and health—Dangerous conditions; Mining industry—Safety
- Byrne, Mr. L.J.** (Chairman, Sports Pool Planning Group, Labour Department)
Labour Department estimates, 1981-1982, supplementary (C), 9:14-7, 21-3
- CHOICES**, *see* Employment centres—Counselling services, Youth
- CIRB**, *see* Canadian Industrial Renewal Board
- CLC**, *see* Canadian Labour Congress
- CN Rail**
British Columbia avalanches, safety factors, inspectors lacking, etc., 21:22-3
Pensions, inadequate fund use, etc., 6:4-8
- COPS**, *see* Canada Occupations Projections System
- CP Rail**
Safety and health, labour/management voluntary committees, 1:30-1
Training programs, 16:34
- Caccia, Hon. C.L.** (L—Davenport; Minister of Labour; Minister of the Environment)
Affirmative action programs, 34:18
Bell Canada, 34:15-6
CN Rail, 21:23
Canada Post Corporation, 21:5-6, 24-5
Eastern Provincial Airways, 42:34
Employee profit sharing, 25:21
Employment, 21:6; 25:20; 40:14, 18; 42:49-50
Government contracts, purchases, etc., 21:8
Industrial relations, 25:16-21; 34:7, 13, 34-5; 40:7, 18-20; 42:33
Industrial Relations Information Service, 21:28
Industrial safety and health, 21:5, 11, 14, 22; 25:12-3; 34:23, 26; 40:8-9, 12-3
Industries, designating, ILAP program, etc., 12:10, 15-6; 17:68-9; 18:10-16, 23-5; 19:9, 13-6, 18, 22, 27, 31-9
Industries, restructuring, 12:11, 13
International Labour Organization, 34:27-8
Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 12:5-7, 10-7, 20-3; 17:66-80, 96-103; 18:4, 7-19, 23-35; 19:8-18, 22, 25-7, 30-9, 44-5, 48-50, 54, 57-63; 20:11-8, 25-41, 45-7
Administration, 12:17
Consultations, 18:26
Drafting, 12:7
Ministerial discretion, 18:7-8, 13
Objectives, 18:29-32
Senate recommendations, 21:15
Labour Adjustment Review Board, 12:17; 17:102-3; 18:7; 19:10
Labour Code, 21:5, 11, 14; 25:9, 12; 34:12; 40:8, 11
Labour Department
Decentralization, 21:7
Estimates
1981-1982, supplementary (C), 8:5-22, 26-30
1982-1983, main, 21:4-28; 25:7-27
1982-1983, supplementary (B), 34:5-35
1983-1984, main, 40:4-21; 42:33-51
Expenditures, 21:5; 40:7
Staff, 21:20; 25:14-5
Women's Bureau, 34:6, 13-4
Labour, federal-provincial conference, 42:50-1
Labour force, 34:13
Labour unions, 42:46
Lay-offs
Adjustment benefits, 12:14-5, 22-3; 17:75-6, 96, 100-2; 18:18, 23, 26; 19:9-11, 47, 59-62; 20:12; 40:5-6
Communities, social/economic effects, 18:9-10
Employees, recall rights, 34:14-5

- Caccia, Hon. C.L.—Cont.**
 Lay-offs—*Cont.*
 Employer notice, 17:77; 19:10; 20:31
 Joint planning committees, 20:32, 35-9
 Severance pay, 12:22-3; 20:45
 Merchant Seaman Compensation Board, 34:28
 Micro-technology, 21:9-10; 34:14, 19-20
 Mining industry, 34:10-1, 24-6
 Occupational health and safety, 42:38
 Occupational Health and Safety Centre, 21:13; 34:31-3
 Part-time work, 34:6, 14
 Points of order, bills, amendments, admissibility, 19:48
 Points of order, bills, amendments, principle of bill, changing, 19:25
 Productivity and employment growth centre, 42:36-7
 Railways, 12:15
 References, *see* Industrial relations—Improving
 Retirement age, 42:44-5
 Strikes and lockouts, 25:23-5
 Technological change, 25:7; 34:20-1; 40:13-4, 17; 42:35-7, 42-3
 Textile, clothing and footwear industries, 20:35; 34:7
 Wages and salaries, 40:20
 Women, 21:7-8, 16; 40:21
- Calgary, see** Olympics
- Campbell, Miss Coline (L—South West Nova)**
 Unemployment Insurance Bill (C-3), 2:17-22
- Campbell, Mr. D.R. (Executive Director, Labour Market Development, Employment and Immigration Department)**
 Employment and Immigration Department estimates
 1980-1981, main, 4:16-7
 1982-1983, main, 22:33-4; 24:6-7
 1983-1984, supplementary (B), 57:7-9, 16-7, 25-6
- Canada Assistance Plan, 55:42**
- Canada Occupations Projections System (COPS), 23:7, 15-7; 30:11;**
 31:6, 11; 35:28-30; 54:14, 34; 58:12
 Data base, outdated, 32:8, 13-4, 24-5
 Federal-provincial conference, 32:116; 35:12, 29
 Labour Market Institute, relationship, 32:10; 33:37-9
 Private sector participation, 32:14
See also Labour market—Forecasting
- Canada Post Corporation**
 Deficit, \$700 million, 21:25
 Establishment, objectives, 21:25
 Industrial relations, 21:5-6, 24-5
- Canada Public Help Centre, see** Unemployment insurance—Offices
- Canada Works Program, 57:16-20, 26-7; 58:15, 18-21, 26-7**
 Port Cartier, Sept-Îles, 11:63-4
- Canadair Limited**
 Government support, 55:36-7
 Skilled labour shortage, 23:21
- Canadian Admiral Corporation Ltd., lay-offs, unemployment, etc., 12:8-11**
- Canadian Broadcasting Corporation, French network (Radio-Canada), journalists strike, 6:17, 20-1**
- Canadian Conference of Catholic Bishops, see** Technological change;
Unemployment: The Hidden Cost
- Canadian Congress for Learning Opportunities for Women, see**
 Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Training Bill
- Canadian Construction Association, see** Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Training Bill
- Canadian Council on Social Development**
 Membership, representation, 44:17-8
 Study, 55:6, 11
See also Employment—Forecasts—Growth; Job creation programs; Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Perspective on Employment
- Canadian Federation of Independent Business, 55:5**
See also Employment—Forecast; Job creation programs
- Canadian Forces, see** Youth unemployment
- Canadian Industrial Renewal Board (CIRB)**
 Communities, designating, 17:38
 Role, 17:37-8, 48-50, 60-1
See also Industry and Labour Adjustment Program; Lay-offs—Adjustment benefits; Textile, clothing and footwear industries
- Canadian Labour Congress**
 Consultations with government, 14:62-3
 Consultations with political parties, 49:42-3
 Fédération des travailleurs du Québec, representing, 32:13; 49:15
 Internal dispute with construction trades unions, grant allocation, effects, 5:13-5
See also Economic Council of Canada; Economic policy; Education—Departments; Labour Code—Part IV; Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Labour Adjustment Benefits Bill—Perspective on Employment—Training Bill; Training programs—Consultations; Work-sharing
- Canadian Labour Relations Board, see** Labour Relations Board
- Canadian Manufacturers' Association, see** Affirmative action programs; Industrial strategy; Industry—Competitiveness; Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Labour Adjustment Benefits Bill (C-78)—Perspective on Employment; Training programs—British Columbia
- Canadian Marine Officers' Union, see** Shipping
- Canadian Olympic Association, see** Olympics
- Canadian Trucking Association, see** Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Labour Adjustment Benefits Bill
- Cape Breton, unemployment, 24:12; 28:29**
- Capital punishment, 19:56-7**
- Career Access Program, see** Youth employment
- Carr, Ms. Shirley G.E. (Executive Vice President, Canadian Labour Congress)**
 Perspective on Employment, 49:9-48
- Carrothers report, see** Lay-offs
- Central America, see** Immigration; Refugees
- Centre on productivity and employment growth, establishing, youth representation, etc., 52:21**
- Chairman and Vice Chairman, decisions and statements, see**
 Procedure and decisions of the Chair
- Charlebois, Mr. J.C.Y. (Executive Director, Benefits Program, Employment and Immigration Department)**
 Employment and Immigration Department estimates
 1980-1981, main, 4:13-4, 28

Charlebois, Mr. J.C.Y.—Cont.

Employment and Immigration Department estimates—*Cont.*

1981-1982, main, 7:39-40, 49-50, 58-9

1981-1982, supplementary (C), 11:21, 38-40

1982-1983, main, 28:14-5, 23-4, 33-4

Unemployment Insurance Bill (C-3), 2:27

Charlebois, Mr. Yvon (Executive Director, Insurance, Employment and Immigration Commission)

Perspective on Employment, 58:24-5, 40-3

Charter of Rights, provinces upholding, federal-provincial co-operation, 24:25-6**Chemical industries**, *see* Technological change**Children**, *see* Income tax**Churches**, *see* Refugees—Southeast Asia**Clothing industry**, Winnipeg, Tan-Jay Co. plant, lay-offs, foreign workers replacing Canadians, investigating, etc., 22:20-2; 23:21-3
See also Textile, clothing and footwear industries**Cobb, Mr. A.** (Senior Director, Labour Planning and Adjustments, Employment and Immigration Department)

Employment and Immigration Department estimates, 1981-1982, supplementary (C), 11:31-2

Employment and Immigration Department estimates, 1982-1983, main, 26:15-6

Colosimo, Mr. R. (Vice President, Industrial Relations, CP Rail, Railway Association of Canada)

Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 16:4-5, 9-24, 28, 32-4

Committee

Reconstituting in new session, 54:4; 55:46-7; 58:5-8, 32-3

Staff, 39:4-5

Travel, requesting leave, 45:14-6; 46:3

Government denying, 47:28

M. (Mr. McGrath), 45:15, agreed to

See also Immigration—Levels—Quota; Occupational health and safety centre; Unemployment—Long-term

Commonwealth, *see* Visitors**Communications/telecommunications**

Technological advances, 50:9, 26-7

Telephone workers, employment effects, 14:34-8, 43-5

Communications Workers of Canada, *see* Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Labour Adjustment Benefits Bill**Community Development Projects Program**, establishing, \$100

million, high unemployment area emphasis, etc., 7:9, 20-1, 28-32; 11:5, 21-2

Advisory committees, 35:34-5

Applications, time restrictions, etc., 35:38-9

Budgets, criteria, 28:40

Changing name, 28:40

Costs, 11:54-6

Funding, 37:29-30, 36

Increasing, 11:22; 23:9; 35:26

Illiteracy, combatting, Dufferin-Peel Separate School Board project, 11:48-9; 35:43

Importance, 28:39-40

Jobs created, 11:12-3; 35:7, 22-3

Projects, eligibility, 37:40-3

Purpose, 11:12

Quebec, municipalities, funding, 28:25

Quebec, veto over projects, 35:26

Report, releasing, 11:60

Community Development Projects Program,....—Cont.

Review, 23:10

See also Wage Subsidy Experimental Program

Community Services Employment Program, 7:9-10**Community Services Projects Program**, 11:6, 59-60; 23:9

Jobs created, permanent, 11:59

Projects, delaying, 24:29

Report, releasing, 11:60

Competition, international 49:49

See also Manufacturing industry

Conference Board in Canada

Report, 23:19-20

See also Youth employment

Conferences, *see* Federal-provincial conferences; Technological change; Unemployment—National**Conger, Mr. G.S.** (Executive Director, Employment and Insurance, Employment and Immigration Department)

Employment and Immigration Department estimates, 1981-1982, main, 7:35

Connaghan report, *see* Strikes and lockouts**Conseil régional de développement des Cantons de l'Est**, *see*

Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Labour Adjustment Benefits Bill

Constitution, courts and legislatures, BNA Act (s.133), 27:13**Construction industry**

Training programs, 7:59-60; 32:103

See also Canadian Labour Congress; Immigration—Restrictions

Consumers Association of Canada, 32:36-7**Cook, Mr. Chuck** (PC—North Vancouver-Burnaby)

Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 16:28-30

Cooper, Mr. Albert (PC—Peace River)

Employment and Immigration Department estimates, 1983-1984, main, 37:54-6

Perspective on Employment, 52:30-3

Cornell, Mr. Peter (Director, Economic Council of Canada)

Perspective on Employment, 56:17

Corporations

Financial difficulties, support programs, ineffectiveness, 55:37

Small business, contracting to, 55:35

Côté, Mrs. Eva (L—Rimouski-Temiscouata)

Employment and Immigration Department estimates

1981-1982, main, 7:32, 55-7, 70-4

1981-1982, supplementary (C), 10:34-5

1982-1983, main, 28:29-32

1983-1984, main, 42:26-8

Perspective on Employment, 54:29-33

Training Bill (C-115), 32:29-33, 51-5, 74-5, 91, 98; 33:10-1, 17, 23, 34-5, 43, 49

Cousineau, Mr. René (L—Gatineau; Parliamentary Secretary to Minister of State for Small Businesses and Tourism)

Labour Department estimates, 1980-1981, main, 3:11-2

Cowan, Mr. John J. (General Manager, Motor Transport Industrial Relations, Ontario Bureau, Canadian Trucking Association)

Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 17:15-24, 33

Criminal Code, *see* Lotteries and sweepstakes

- Critical Trade Skills Training Program**, *see* Manpower training programs
- Crombie, Hon. David** (PC—Rosedale)
 Employment and Immigration Department estimates
 1981-1982, supplementary (C), 11:8-14
 1982-1983, main, 23:15-9; 27:5-13, 34-5, 39; 28:5-10, 14-9, 36-8, 41
 1982-1983, supplementary (B), 35:14-20, 31, 50
 Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 13:5-6; 14:41-3, 55-8; 15:18-22; 17:12-7, 56-7, 67-73, 83-90, 101-4; 18:22-5; 19:11-4, 20-8, 31-6, 40, 43-58, 62; 20:12, 16-8, 22-3, 27-30, 34-41
 Labour Department estimates
 1981-1982, supplementary (C), 8:6-10
 1982-1983, main, 21:7-11, 17; 25:5-9, 21-3
 1982-1983, supplementary (B), 34:8-11, 23-9, 33
 Points of order
 Bills
 Amendments, admissibility, 19:57-8
 Amendments, standing, 19:28
 Members' copies, 30:15
 Documents, briefs, advertising for submissions, 13:5-6
 Meetings, adjourning, division bells ringing, 28:15-9
 Members, remarks, 27:10-2
 Ministers, statement, 35:14
 References, 24:5
 Training Bill (C-115), 30:6-14; 31:26-30, 39; 32:9-11, 41-3, 69, 83-7, 93, 96-7, 103-5, 109-10; 33:13, 25-8, 33-9, 43, 48-50
- Crown corporations**, government interference, 53:35
- Cullen, Hon. Bud** (L—Sarnia-Lambton)
 Employment and Immigration Department estimates, 1982-1983, main, 23:12; 27:30, 39
 Perspective on Employment, 58:22
 Point of order, meeting, adjourning, 23:12
- Cullen-Couture agreement**, *see* Immigration—Quebec
- Culture and arts policy**, foreign appointments, guidelines, 5:28-9
- Currie, Mr. J.H.** (Chairman, Council Centre for Occupational Health and Safety, Labour Department)
 Labour Department estimates, 1982-1983, main, 21:13-4
- Cyr, Mr. Alexandre** (L—Gaspé)
 Employment and Immigration Department estimates, 1983-1984, main, 37:36-8; 42:31
 Perspective on Employment, 49:35-8; 52:25-7; 58:39-40
- Daley, Mr. Sean** (Chairman, Newfoundland and Labrador Youth Advisory Council)
 Perspective on Employment, 52:4-19, 25-6, 29, 35-8
- Daniels, Mr. Mark** (Deputy Minister, Labour Department)
 Labour Department estimates, 1982-1983, supplementary (B), 34:5, 13-9, 29-33
- Daudlin, Mr. Robert** (L—Essex-Kent; Parliamentary Secretary to President of the Treasury Board)
 Employment and Immigration Department estimates, 1981-1982, supplementary (C), 10:30-1
 Labour Department estimates, 1983-1984, main, 40:7-9, 13-6, 21; 42:33-6, 42, 46-50
- David-McNeil, Dr. Jeannine** (Member, Task Force on Micro-Electronics and Employment)
 Perspective on Employment, 45:17-8, 23-5
- Dawson, Mr. Dennis** (L—Louis-Hébert; Parliamentary Secretary to Minister of Employment and Immigration)
 Employment and Immigration Department estimates
 1981-1982, main, 5:40; 7:5-7, 32-3, 40, 74-5
 1982-1983, main, 22:34-6, 40
 1982-1983, supplementary (B), 36:18-21, 26
 Points of order
 Meetings, scheduling, 7:74-5
 Minister, appearance before Committee, 5:40; 7:5-7
 Questioning of witnesses, time limit, 7:32-3
- Dean, Mr. Chester** (Deputy Minister, Department of Labour and Manpower, New Brunswick)
 Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 15:4-29
- Debt**, public, reducing, 56:21-2
- Defectors**, political asylum, requesting, regulations, etc., 43:27-9
- Defence Department**, lay-offs of term employees, replacement by NEED employees, 38:4-7
- Defence expenditures**, reallocating to job creation, 53:6
- de Havilland Aircraft of Canada Limited**, government support, 55:36
- Deniger, Mr. Pierre** (L—Laprairie; Parliamentary Secretary to Minister of Multiculturalism)
 Employment and Immigration Department estimates, 1983-1984, main, 43:5, 12, 20-3, 33
 Point of order, ministers, statement, 43:5
- Dertinger, Mr. B.K.** (Executive Director, National System and Services, Employment and Immigration Department)
 Employment and Immigration Department estimates, 1981-1982, supplementary (C), 11:39
- Developing countries**
 Assistance, labour intensive industry, Canadian need for productivity, reconciling, 48:13-4
See also Immigrants
- Dinsdale, Hon. Walter** (PC—Brandon-Souris)
 References, *see* National Training Program—Disabled/disadvantaged groups
 Training Bill (C-115), 32:48-50, 59-63, 105-7, 111-3; 33:21, 28-9, 32
- Dion, Mr. Rolland** (L—Portneuf)
 Employment and Immigration Department estimates, 1982-1983, main, 28:16-7, 24-6
 Point of order, meetings, adjourning, division bells ringing, 28:16-7
- Disabled and handicapped**
 Education opportunities, Ont. legislation, 32:49
 Employment program, 7:11, 64-6, 71; 11:6; 38:9-10
 Success rates, 11:22-3
See also Wage Subsidy Experimental Program
 Ministerial responsibility, Regan appointment, 11:23
 Unemployment, 32:48-9
 Voluntary organizations, role, 7:71
See also Affirmative action programs—Target groups; National Training Program; Outreach Programs—Projects
- Disadvantaged groups**, *see* Disabled and handicapped; Employment; Employment centres—Staff; Manpower training programs; National Training Program—Disabled; Native people; Wage Subsidy Experimental Program; Women
- Diseases**, *see* Immigrants—Health regulations

- Doctors**, foreign, accreditation in Canada, 26:15
- Dodge, Mr. D.** (Executive Co-ordinator, Labour Market Development Task Force, Employment and Immigration Department)
Employment and Immigration Department estimates, 1981-1982, supplementary (C), 11:9-10
Employment and Immigration Department estimates, 1982-1983, main, 23:17
- Dodge, Mr. David** (Assistant Deputy Minister, Strategy Policy and Planning, Employment and Immigration Department; Employment and Immigration Commission)
Perspective on Employment, 58:37
- Dollar**, devaluating, monetary policy, etc., 46:6-7, 21-2, 25
- Domestic workers**, foreign
Conditions, improving, 2:23; 5:27; 22:11, 25
Employers choosing, visas denied, 22:40; 26:11, 27-8
Employers income requirements, factor in employing, 22:37-8
Entry into Canada, landed status, upgrading skills, regulations, amending, etc., 10:7-8, 13-5; 20-2, 31; 22:11, 26; 26:11, 21-3, 27-8; 29:16-7; 43:31-3
Policy, November 1981, 39:12
Returning to home country for visit, effect on landed status application, 36:10-1
Training opportunities, employers' responsibilities, 22:25; 29:17-8
Wages, 29:19-20, 24
See also Unemployment insurance—Eligibility
- Doyle, Mr. Peter** (Director, Industrial Relations, Canadian Manufacturers' Association)
Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 16:5-12, 16-9, 24-34
Perspective on Employment, 54:12-20, 23-6, 30-2, 35-8
- Drugs and pharmaceuticals**
Patent Act, amending, 50:13
Research and development, national energy program, effects, 50:14
- Dubois, Mr. Jean-Guy** (L—Lotbinière)
Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 19:19-21; 20:17, 23-5, 46
Perspective on Employment, 52:8-9; 55:20-5; 58:33-4
Points of order, bill, amendments, distribution, both languages, 19:19-21
- Dufferin-Peel Separate School Board**, *see* Community Development Projects Program—Illiteracy
- Dupont, Mr. Raymond** (L—Chambly; Parliamentary Secretary to Minister of Supply and Services)
Election of Vice Chairman, 37:8
Employment and Immigration Department estimates, 1981-1982, supplementary (C), 10:21-4; 11:21-5
Organization meeting in relation to Standing Orders 69(2) and 69(4)(a), 37:8
- Eastern Europe**, *see* Refugees
- Eastern Provincial Airways (EPA)**, industrial dispute, 42:34
- Eberlee, Mr. T.M.** (Deputy Minister, Labour Department)
Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 12:8-24; 17:70-4, 78-102; 18:4-8, 11-3, 17, 20-2, 27-37; 19:32-6, 48-53, 60-3; 20:12-25, 28, 32-4, 37, 40, 43-5
Labour Department Bill (S-4), 1:13-8
Labour Department estimates
1980-1981, main, 1:24-30; 3:5-11
1981-1982, main, 6:7, 11, 14-6, 19-21
1981-1982, supplementary (C), 8:6-25
1982-1983, main, 21:10, 14-29; 25:5-9, 13-5, 18-9, 22-6
- Economic conditions**
Government responsibility, 48:16-7
Recovery, jobs created, 48:9; 54:6; 56:26-7; 58:16
United States comparison, 56:9
Resources, capital, under-utilization, 49:18
Review and forecast, 35:50-3; 55:26-7
United States economy, relationship, 49:8
- Economic Council of Canada (ECC)**
Annual review (twentieth), 56:5-6, 18-9, 22
Canadian Labour Congress participation, 1975 withdrawal, etc., 49:30-2; 56:26
Role, 56:18, 23
See also Energy; Housing—Shelter allowance; Unemployment insurance—Eligibility—Job subsidies
- Economic development**, 52A:13-4
Economic policy relationship, 56:20
Environmental effect, 53:6
- Economic growth**, projections, 56:6-9
- Economic policy**
Canadian Labour Congress position, 49:16, 50-1
Canadian Conference of Catholic Bishops statement, *Ethical Reflections on the Economic Crisis*, 48:5, 15-7, 21, 27-9, 32-4; 51:29
Consensus, consultations with other Christian churches, 48:38-9
Consultations, government, labour unions, 48:8, 21-2
Members of Parliament response, 48:17-8
Government role, 43:10
Labour/government/business co-operation, 46:9-10, 20-3; 48:23; 49:16, 29; 50:12; 53:18-9, 24; 56:25-8
Replacing, 14:49
Restrictive, 49:22-3
Women, effects, 49:23
See also Economic development
- Economic programs**, 56:5
- Economic revolution**, 51:7-9
- Economy**
Government role, 50:19-21
Public expenditures, provincial/municipal shares, 30:19-20
- Education**
Access, 52A:17-9
Career counselling, 52:32
Departments/unions, consultations, 32:30-3, 50-2, 91
Flexibility, encouraging, 50:26-8
Foreign languages study, encouraging, 50:14-5
Internship programs/co-operative training, establishing, 32:82-3, 87-91; 52:29-30, 35; 54:12
Paid leave/sabbaticals, establishing, 38:29; 49:33-4; 50:17; 54:28-9; 58:25-6
Post-secondary, federal funding, 50:14
Private sector involvement, 52:33-4
Relevancy, training students for jobs, etc., 32:19-20, 30; 52:29-30, 33; 53:8, 18; 54:29-33; 55:7, 11, 21; 56:18
Secondary, science teaching, report, 50:28
Technical/vocational, 32:80-3, 86; 55:7, 11
Private sector training, 55:33-4
Society, attitudes, 32:18-9
Toronto, 32:79-81, 87-8
Work group report of business and technical education in Toronto, 32:82, 88

Education—Cont.

- Women, Science Council report, *Who turns the wheel*, 32:92
- Workplace, counselling, 52:30
- See also* Adult education; Disabled and handicapped; Labour force—Population; Teachers; Technological change; Universities and colleges

- Edwards, Mr. John** (Associate Deputy Minister/Vice Chairman, Employment and Immigration Commission)
- Employment and Immigration Department estimates, 1983-1984, supplementary (B), 57:12-3, 17-20
- Perspective on Employment, 58:29

- Eldorado Nuclear Limited**, lay-offs, 17:82

- Elliot Lake, Ont.**, *see* Uranium industry

- El Salvador**, *see* Immigrants; Immigration

- Embassies and consulates**, Mexico, staff, increasing, 29:14

- Emigration**, statistics, 39:30-2

- Employee profit sharing**, 25:20-1

- Employers**, human resources managements, improving, initiatives, 23:11

Employment, 46A:1-4

- Accessibility, 48:35
- Britain, studies, 45:19
- Career counselling, 51:37
- Cash sharing in lieu of work sharing, 51:23-5, 30
- Data, lack, 44:12, 21-2
- Defining, value, restoring dignity, 48:33, 36-7
- Definitions, terms, etc., 51:5
- Disadvantaged groups, 11:18; 23:11; 27:33-4
- Duration, attachment to job, etc., 51:38-9
- Forecasts, 51:5-6
 - Canadian Federation of Small Business, study, 55:6, 35
 - Public attitude, retaining status quo, 51:7
- Full employment, goal, priority, 14:28, 50, 76; 37:31; 38:25; 44:10, 30-5; 46:7-8, 14-5, 24; 48:10-1, 14, 18; 49:6-7, 24-5; 50:30; 51:29-31; 54:37; 56:12
- 1945 white paper, 49:14
- Growth
 - Canadian Federation of Small Business, impact, 55:5
 - Projections, 44:6-7; 56:6-8
 - Small business, impact, 55:5, 8, 20, 27-8, 34-5
- Individual workers, changing perceptions of, 51:10-1
- Job turnover, 44:21
- Labour intensity, increasing, 46:23-4
- Learning while working, 51:36-7
- Occupational trends, 54:10, 18
- Overqualified persons, 44:9
- Policies, criticisms, 14:28-9
- Policies, federal-provincial jurisdictions, 44:10, 14-5
- "Productive", access, 44:6, 29-30, 33-4
- Programs, statistics, minister tabling, 11:32, 62
- Protecting, 46:9
- Quality of Working Life Program, 1:21-2, 29-30; 5:8; 8:17; 21:6, 25-6; 25:20; 40:14, 18
- Quebec, 46:11
- Standards, increasing as unemployment rises, 32:31; 49:9, 16-7
- Success figures, 38:8-9
- "Work", defining, 45:21; 48:5-7, 18-20; 50:24; 51:44-5; 51A:1-26
- Socially meaningful, defining, 51:29
- Value/meaning, income, relationship, 51:11-2, 17, 21, 25-35
- Work redistribution, 48:31-2

Employment—Cont.

- Young people, attitudes, 45:25
- See also* Disabled and handicapped; Hours of work; Job creation programs; Manufacturing industry; Native people; Part-time work; Pensions—Public; Refugees; Regional disparities; Service sector; Technological change; Women; Work-sharing; Youth

Employment and Immigration Advisory Council 1982 Annual Report, 47:4-28**Employment and Immigration Commission**

- Organization, review, 4:11
- Staff, lay-offs, effects, 58:22-5, 42-3
- See also* Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Training Bill; Training programs

Employment and Immigration Department

- Estimates
 - 1980-1981, main, 4:4-32
 - 1981-1982, main, 5:25-57; 7:5-78
 - Axworthy statement, 7A:1-35
 - 1981-1982, supplementary (C), 10:4-35; 11:4-64
 - 1982-1983, main, 22:4-40; 23:4-31; 24:4-34; 26:4-37; 27:4-40; 28:4-41; 29:5-33
 - 1982-1983, supplementary (B), 35:4-53; 36:4-26
 - Axworthy statement, 36A:1-19
 - 1983-1984, main, 37:23-58; 38:4-43; 39:4-36; 41:4-33; 42:5-32; 43:4-41
 - 1983-1984, supplementary (B), 57:4-29
- Expenditures, 4:5, 9; 22:14; 38:43
- Cutbacks, 22:22-4
- Immigration administration, Auditor General investigation, requesting, 37:15
- Kaleidoscope*, immigration and ethnic affairs quarterly review, costs, 43:37
- Press clippings service, availability to members, 28:13-4
- Reports, contracts, expenditures, 31:26
- Staff
 - Commending, 29:33
 - Foreign service, immigration officers, transfer to External Affairs Department, 10:16, 20; 22:14, 23; 29:32-3; 43:25-7
 - Foreign service officers, increasing, 26:36
 - Restraint program effects, 2:16
 - Women, 11:38
- See also* Immigration—Quota; Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Unemployment Insurance Bill —Training Bill; Training programs—British Columbia

Employment centres

- Advertising, inadequate, 7:41-2; 27:19
- British Columbia, workload, access, etc., 2:16
- Centralization/decentralization, 2:30; 11:22
- Counselling services
 - Effectiveness, 27:19-23
 - Non-job ready clients, 23:11-2
 - Women, 7:14-5, 33-5; 11:7, 25; 23:12; 27:17, 21
 - Youth, CHOICES, etc., 4:9; 7:41-3; 23:13; 24:15-6; 35:9, 33
- Counsellors
 - Determining courses for applicants, 33:22
 - Qualifications, 33:22
 - Training programs, 27:21
- Guide for the job hunter*, availability, 27:19
- Industrial dispute involvement, advertising for replacement workers, etc., 7:37-8
- Interpretation services, 37:19
- Job placement function, computerization, national job bank, establishing, etc., 2:32; 4:7; 7:14-7, 41; 10:34; 11:30, 39-40; 23:9, 13; 27:20-1; 38:17, 34
- Local offices, computer terminals, 38:39

- Employment centres—Cont.**
 Part-time workers, 58:14
 Privacy of clients, available discussion areas, 7:37
 Staff, 38:19-20, 31
 Disadvantaged groups representation, 11:18
 Surrey, B.C., staff, morale problems, 27:38
 Worker registration file, effectiveness, reviewing, 27:20-3
See also Apprenticeship programs; Manpower training programs—Eligibility; Students
- Employment Creation Grants and Contribution Programs**, 57:5-9, 25; 58:17-8
- Employment insurance fund**, establishing, 48:20; 49:43-4
- Employment Opportunities for the '80s (Special) Committee** (Allmand), 4:12
 Report, *Work for tomorrow*, recommendations, etc., 10:31-4; 11:15, 26, 48-9; 15:25-6; 23:24-5, 28; 27:25; 31:4, 14; 32:5, 26, 59-61, 65; 35:17-9, 44
 Axworthy meeting to discuss, 11:63; 23:29
 Government position, 23:25, 29; 58:5, 9
See also Job Need Guide
- Employment Tax Credit Program**, 7:20
- Employment Voucher Program**, 58:42
See also Job creation program; Youth employment
- Environment**, *see* Economic development
- Energy policy**, cost benefit analysis, Economic Council of Canada undertaking study, 56:22-3
- Episcopal Commission for Social Affairs of the Canadian Conference of Catholic Bishops**, *see* Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Perspective on Employment
- Epp, Hon. Jake** (PC—Provencher)
 Unemployment Insurance Bill (C-3), 2:22-6
- Estimates**
 Format, 37:23
See also Orders of reference
- Europe**, *see* Apprenticeship programs; Industry—Training programs; Training programs; Unemployment insurance—Eligibility
- European Economic Commission**, *see* Hours of work
- European Management Tribune**, 1982 report, 54:29-32
- Evans, Mr. John** (L—Ottawa Centre; Parliamentary Secretary to Deputy Prime Minister and Minister of Finance)
 Employment and Immigration Department estimates, 1983-1984, main, 39:28-32
 Organization meeting in relation to Standing Orders 69(2) and 69(4)(a), 37:7, 11-2
 Point of order, quorum, 37:11-2
- Evolutionary Revolution**, 51:40-2
- Exports**, projections, 56:8
- Exports/imports**, raw material, manufactured goods, 50:32
- External Affairs Department**, *see* Employment and Immigration Department—Staff
- External affairs policy**, Foreign Service Consolidation Program, 5:29, 50-1
- Farm labour**, foreign
 Agreements, international, 4:23-5; 10:31; 26:16-7; 36:15-6
- Farm labour**, foreign—*Cont.*
 Health and safety standards, 36:16-7
 Injured in Canada, compensation, training opportunities, Derek Parchmant case, etc., 26:18-9
 Landed immigrant status, applying for while in Canada, 10:31
- Federal-provincial conferences**, *see* Canada Occupations Projections System; Work-sharing
- Federal-provincial relations**
 Fiscal arrangements, cost sharing programs, publicizing federal contribution, 27:35, 38
See also Apprenticeship programs; Employment—Policies; Immigrants—Settlement; Immigration; Industrial safety and health; Job creation programs; Labour Department; Loto Canada; Manpower training programs; National Training Program; Railways—Accidents; Training programs—Curriculum—Jurisdictions; Trucking industry; Vancouver
- Fédération des travailleurs du Québec**, *see* Canadian Labour Congress
- Fennell, Mr. Scott** (PC—Ontario)
 Employment and Immigration Department estimates, 1983-1984, main, 42:28-31
 Perspective on Employment, 50:13, 19, 22-6, 33
- Film industry**, *see* Visitors
- Finn report**, *see* Grain elevators
- Fishermen**, *see* Unemployment insurance
- Fishing vessels**, inspections, 8:24
- Fitness and amateur sport**
 Athlete Assistance Program, 9:27-8
 Athletes, achievements, 5:10-1
 Expenditures, distribution, etc., 6:22-3
Fitness and Amateur Sport in the 80's, A Challenge to the Nation, 5:11
 Progress, 5:10
 Survey, 5:11
See also La Tuque, Que.; Participaction
- Flin Flon, Man.**, lay-offs, Hudson Bay Mining and Smelting Co., 24:12
- Flis, Mr. Jesse** (L—Parkdale-High Park; Parliamentary Secretary to Minister of Transport; Vice Chairman)
 Election as Vice Chairman, 1:7
 Employment and Immigration Department estimates
 1980-1981, main, 4:21-5
 1981-1982, supplementary (C), 10:10; 11:30-1
 1982-1983, main, 26:15-7, 28-32; 29:9-14, 21-4
 Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 12:15-8; 13:6; 14:46-7, 59, 75-7; 15:22-5; 16:17-8; 17:12, 29, 79-83; 19:14, 51-2, 58; 20:30-3, 39-41
 Labour Department estimates, 1981-1982, supplementary (C), 8:15-7; 9:17-9
 Labour Department estimates, 1982-1983, main, 21:24-6
 Points of order, documents, appending, M., 17:12
 Points of order, documents, briefs, advertising for submissions, 13:6
 References, 25:4
 Unemployment Insurance Bill (C-3), 2:26-7
- Food service industry**, technology, 50:32-3
- Footwear industry**
 Parliament Hill demonstration, 32:28
See also Textile, clothing and footwear industries

- Ford Motor Company of Canada**, skill development leave, 54:28
- Foreign Service Consolidation Program**, *see* External affairs policy
- Forest industry**
 British Columbia, employment program, 24:21; 35:8
 Lay-offs, assistance program, 23:9
 Lumber sector, lay-offs, 12:11; 14:74; 15:6, 12, 19-21; 18:31
 Lumber sector, reliance on U.S. market, 24:11
 Modernization/restructuring, 18:13-4; 19:29-30
- Fortin, Mr. Pierre** (Professor of Economics, Laval University)
 Perspective on Employment, 46:5-33
See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Perspective on Employment
- Fortin, Mr. Roch** (General Director, Conseil régional de développement des Cantons de l'Est)
 Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 17:35-46, 49-58, 61-6
- Fox, Mr. William** (Executive Director, New Employment Expansion and Development Program, Employment and Immigration Department)
 Employment and Immigration Department estimates, 1982-1983, supplementary (B), 35:41-2, 46-9
- France**, 49:37-8
- Francophones**, *see* Labour Department—Staff; Occupational Health and Safety Centre
- Fraser, Hon. John A.** (PC—Vancouver South)
 Employment and Immigration Department estimates, 1981-1982, supplementary (C), 10:24-7
 References, *see* Visitors—India
- Friesen, Mr. Benno** (PC—Surrey-White Rock-North Delta)
 Employment and Immigration Department estimates, 1981-1982, main, 7:60-3, 74, 77-8
 Employment and Immigration Department estimates, 1982-1983, main, 22:11, 30-4, 40; 27:35-8
- Frontier College**, training programs, 31:35
- Fulton task force**, *see* Micro-technology
- GATT**, *see* Trade
- GRIP**, *see* Grass Roots Implementation Project
- Gaspé, Qué.**, *see* Unemployment—Rate
- Gauvin, Mr. Paul J.** (Executive Director, Finance and Administration, Employment and Immigration Department)
 Employment and Immigration Department estimates
 1982-1983, main, 22:23-4; 27:36
 1982-1983, supplementary (B), 35:15
 1983-1984, main, 43:13-4
- Gimaïel, Mr. Pierre** (L—Lac-St. Jean)
 Employment and Immigration Department estimates, 1983-1984, main, 38:19-21, 30, 38-9
- Government**
 Programs, public knowledge of federal expenditures, 7:30-1
 Role, reducing, 51:21
- Government annuities**, interest rate, 24:33-4
- Government contracts, purchases, etc.**, affirmative action program compliance, 11:18-9, 37-8; 27:16-9; 32:95-8
- Government departments**, *see* Apprenticeship programs
- Government expenditures**
 Envelope system, 56:19-21
 Reducing to trend growth rate of GNP, 49:22
 Restraint program, *see* Employment and Immigration Department—Staff; Labour Department
- Grain elevators**, West Coast, safety factors, Finn report, recommendations implementing, etc., 21:20-2
- Grass Roots Implementation Project (GRIP)**, 52:5
- Gray, Mr. Brian** (Vice President, Canadian Federation of Independent Business)
 Perspective on Employment, 55:21-6
- Great Lakes**, *see* Shipping
- Gross National Product**
 Debt, ratio, 46:8, 15
 Decreasing, 54:5
 Forecasts, 49:7; 54:6
 Growth, 1976-1981, 49:7
 Increase, Jan.-June, 1983, 49:8
 Increasing, 46:8
- Halliwell, Mr. John** (Director, Labour Relations, Canadian Construction Association)
 Training Bill (C-115), 32:101-7
- Hanrahan, Ms. Alanna** (Executive Director, Newfoundland and Labrador Youth Advisory Council)
 Perspective on Employment, 52:11-3, 19-26, 31-8
- Hardie, Mr. Murray** (Executive Director, Task Force on Micro-Electronics and Employment)
 Perspective on Employment, 45:5-10, 19-23, 26-9
- Harper, Mr. C.D.** (Director General, Regional Operations, Labour Department)
 Labour Department estimates, 1982-1983, main, 25:24
 Labour Department estimates, 1982-1983, supplementary (B), 34:29-30
- Hawkes, Mr. Jim** (PC—Calgary West)
 Employment and Immigration Department estimates, 1981-1982, main, 7:5-6, 18-22, 32-3, 40, 50-4, 57-8, 75-6
 Employment and Immigration Department estimates, 1981-1982, supplementary (C), 10:31-4; 11:32-6, 51-62
 Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 15:25-7; 16:8-11, 30-1, 34; 17:103; 18:7-12, 34-6
 Perspective on Employment, 48:17-20, 37; 49:18-21, 42-6; 50:13-5, 36; 51:14-5, 22-6, 36-8, 45-7; 52:8, 21-4; 53:5, 13-5; 55:11-5; 58:7-9, 31-8
 Points of order
 Bills, amtds., 33:17
 Documents, 51:22
 Meetings, 7:75; 51:14-5
 Minister, appearance before Committee, 7:5-6
 Questioning of witnesses, 7:33, 57-8
 Training Bill (C-115), 31:1-2, 28; 32:17-9, 58-61, 75-8, 117-23; 33:10-1, 16-20, 23-5, 31-3, 39, 42-50
- Hazardous products**, *see* Industrial safety and health
- Health**, *see* Industrial safety and health
- Health care**
 Costs, Que., 55:24-5
 Efficiency, improving, 56:22
 Medical devices, technological advances, 50:9

Heap, Mr. Dan (NDP—Spadina)

- Employment and Immigration Advisory Council 1982 annual report, 47:10-2, 24-7
- Employment and Immigration Department estimates
 - 1981-1982, supplementary (C), 10:16-21
 - 1982-1983, main, 22:22-6, 38-40; 26:9-11, 19, 24-7
 - 1982-1983, supplementary (B), 35:34-6; 36:12-7
 - 1983-1984, main, 39:5, 15, 25-8; 41:9-13, 18-21; 43:5, 16-20, 29-33, 38-41
 - 1983-1984, supplementary (B), 57:23-8
- Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 12:23-4
- Organization meeting in relation to Standing Orders, 69(2) and 69(4)(a), 37:9-11, 19-21
- Points of order
 - Meetings, 39:5
 - Ministers, statement, 43:5
 - Quorum, 37:9-11
- Training Bill (C-115), 32:87-91

Helicopters, *see* Aircraft/aerospace industry

Helmes, Mr. C.J. (Director, Finance, Labour Department)

- Labour Department estimates, 1981-1982, main, 5:13-4, 17-8

"Helping Canada Work", *see* Job creation programs

Henderson, Mr. George (L—Egmont; Parliamentary Secretary to Minister of Fisheries and Oceans)

- Labour Department estimates, 1981-1982, main, 5:23-4

Henderson, Ms. Heather (Researcher, Canadian Congress for Learning Opportunities for Women)

- Training Bill (C-115), 32:95

Henderson-Davis, Mrs. Marguerite (Assistant Director, Program Development and Adjustment Services, Department of Labour and Manpower, New Brunswick)

- Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 15:10-29

High technology industries

- Job creation figures, 38:8-9
- Risks, costs, 50:29
- Training, qualified persons, 42:6-7
- Upgrading workers, computer instruction, 42:30-1

Hoffman, Ms. Abby (Director, Sport Canada, Fitness and Amateur Sport, Labour Department)

- Labour Department estimates, 1981-1982, supplementary (C), 9:18-9, 25-8

Hospitals, board of directors, youth representation, 53:15

Housing, shelter allowance, Economic Council of Canada proposal, 56:11-2

Hours of work

- Flexible hours, 54:21-2
- "Full time", defining, 45:25
- Limiting, abolishing overtime, increasing hiring, etc., 12:14; 17:17-8, 28-9; 18:29-31; 42:49-50; 44:10-1, 36-7; 52:37
- Railways, 8:21-2; 12:14-5
- Trucking industry, 17:17-22, 29-30; 18:29
- Reducing, 54:36-7; 56:14
 - Industries providing in-house training programs, 50:18
 - Leisure time increase, quality, etc., 50:22-4, 34-6
 - Leisure time, increasing, re-hiring laid-off workers, funding through unemployment insurance account, 50:12
 - 35 hours per week, 53:9
- Work week, shortening, 42:47-9; 44:10-4, 20-2; 45:24-5; 46:13-5, 19-20, 23; 49:32-4; 51:29-30; 52:37
- European Economic Commission report, 49:32

Hours of work—Cont.

- Work week, shortening—*Cont.*
 - Quebec, 44:21
- See also* Work-sharing

House of Commons

- Pairing system, honouring, 7:53
- Staff, members' assistants, bargaining rights, right of appeal, etc., Management and Members' Service Committee referral, 3:14-7

Hudecki, Mr. Stan (L—Hamilton West; Parliamentary Secretary to Minister of National Defence)

- Perspective on Employment, 48:36

Hunsley, Mr. Terrance (Executive Director, Canadian Council on Social Development)

- Perspective on Employment, 44:6-35

Hunter, Mr. J. (Acting Executive Director, Employment and Insurance, Employment and Immigration Department)

- Employment and Immigration Department estimates, 1981-1982, supplementary (C), 11:45-6, 58-9
- Employment and Immigration Department estimates, 1982-1983, main, 27:13-4, 22

Hunter, Mr. Kenneth E. (Assistant Deputy Minister, Skills Development Division, Ministry of Colleges and Universities, Government of Ontario)

- Training Bill (C-115), 32:57

ILAP, *see* Industry and Labour Adjustment Program

ILO, *see* International Labour Organization

IMF, *see* International Monetary Fund

IRIS, *see* Industrial Relations Information Service

ISAP, *see* Immigrant Settlement Adaptation Program

Ianni, Mr. F. (Acting Director General, Public Affairs, Employment and Immigration Department)

- Employment and Immigration Department estimates, 1982-1983, main, 27:6-7; 28:14

Illiteracy

- Alleviating, statistics, provincial responsibility, etc., 11:15-6; 23:28; 30:17-9; 32:65, 74, 123-5; 35:32, 43-5; 50:37-8; 58:27-8, 34, 41-5
- Federal-provincial conference, scheduling, 58:28, 43-5
- Outreach Programs, role, 35:44
- See also* Community Development Projects Program; Manpower training programs

Immediate Employment Stimulation Grants, expenditures, allocation, etc., 35:14-7

Immigrant Settlement Adaptation Program (ISAP), *see* Immigrants

Immigrants

- Adjustment Assistance Program, 39:9
- Detainees, shackling, 39:33-5
- Developing countries, 5:41-4
- El Salvador, Victor Regalado, security certificate issued, 29:20-1
- Employment authorizations, obligation to remain in job, 26:24
- Entrepreneurial, 39:12-3; 41:18, 21
- Health regulations, leprosy cases, admitting, 29:7-8
- Illegal, amnesty, policies, Robinson task force study, etc., 5:35; 10:26-8; 29:22-4, 27; 36:6; 39:12, 16, 20-4; 41:5-8, 19-20; 43:31, 40; 45:4; 46:4-7, 13, 17-9; 57:23-5, 28
- Case-by-case reviews, ministerial discretion, landed status eligibility, etc., 47:6-7, 10-5, 18-20
- Number, 47:5, 13-6

Immigrants—Cont.

- Illegal, amnesty, policies, Robinson task force...—*Cont.*
 - 1973 amnesty agreement, extending to 1983 for pre-1973 illegals, 47:20-2
- Immigrant Settlement Adaptation Program, 10:6, 21; 22:12, 23-4; 29:9-13; 39:7-9; 41:9-12
- Landed status, awaiting confirmation, eligibility for social/educational, etc., benefits, 22:26-7
- Loans, repayment, losses, Auditor General report, etc., 41:32; 43:12-5
- Medical testing, 22:39
- Ministerial permits, 29:27-8
 - Calamusa family, 29:28
 - Citizenship, eligibility, 29:11-2
 - See also* Immigration—Poland
- Professionals/tradesmen, skills, upgrading, assistance, etc., 57:22-3
- Quebec, 36:21-2
- Security checks, 41:27-8
- Settlement, assistance, etc., 10:8, 30-1; 22:12, 27; 43:15-6
 - Clothes/furniture purchases, counsellors providing information, 36:7-9
 - Extending, 36:6
 - Jurisdictions, 22:28-9
 - Responsibilities, 43:18-9
 - Review, 22:12-3, 27-8; 43:23-4
 - Translation services, native languages, availability, 43:19-20
 - Voluntary organizations, role, 22:28; 43:30-1
- Social services, benefits, eligibility, 43:33-4
- Unemployment, 57:10-1
- Visas, delays, 5:52-3
- Women, 32:93
- See also* Domestic workers; Farm labour; Job creation programs; Language training; Outreach programs; Refugees; Toronto; Visitors

Immigration

- Administrative delays, calls to minister's office, complaints, etc., 10:11, 15-6, 24-7; 22:14; 26:5, 33-4
- Appeal process, delays, 26:21; 39:34-6
- Assisted relative class, 36:15; 43:17, 40-1
- Border control, customs officers, training, 41:4-5
- Buffalo, N.Y., port of entry, 4:22-4
- Central America, 41:18-9
- Consultants, unscrupulous, preventive measures, 5:27-8; 22:11; 36:20; 47:17
- Eligibility, extending to troubled nations, 47:25
- El Salvador, regulations, criteria, etc., 10:19; 22:8-9, 26; 36:4-5; 39:14-5; 47:26-7
 - Presently in U.S., admitting, 10:18; 22:9
- Expenditures, 5:26, 33, 48-53; 7:61-2; 10:5, 20-1
- Family class, 47:9, 25
 - Marriages of convenience, 47:17-9
- Family reunification, 26:26-7; 29:7; 36:6; 39:29-30; 47:25
 - Sponsorship, spouse withdrawing support, 26:24-6
- Federal/provincial co-operation, 5:34-5, 39, 54-5
- Immigration facts for parliamentarians*, distribution, 26:4-5, 28
- Inadmissible classes, 41:24-7
- Independent class, 36:15; 41:14-8; 43:17
- India, 43:20-3
- Information centres, funding, 4:22
- Iran, 29:30-2
- Lebanon, 36:4; 39:14
- Levels, 26:35; 39:7; 41:24-6
 - Committee recommendations, etc., 4:9-10
 - Consultations, provinces, etc., 10:23-4, 31; 22:13-4
 - Family reunification/independents, 5:35-8
 - Quotas, 5:55
 - 1982-1984, 22:13; 26:8

Immigration—Cont.

- Levels—*Cont.*
 - 1983, 35:5
 - 3 year plan, 5:29, 52; 10:22; 22:13-4; 26:35-6
- Officers
 - Role, importance, 47:16-7
 - Toronto airport, complaints, 36:22-3
 - See also* Airports; Employment and Immigration Department—Staff
- Offices
 - Abroad, additional staff, 22:14
 - Abroad, processing capacity, 5:29
 - Services, quality, 5:44-8
 - Surrey, B.C., competition for supervisor, 7:77
- Overseas applications offices, 41:12-3
- Poland, government/labour crisis, regulations, relaxing, ministerial permits, etc., 10:7; 22:8, 16; 26:28-33; 29:11-4, 21-3; 36:4-5, 23-5; 39:13
- Policy, consultations, 22:37
- Processing priorities, 41:21
- Quebec (Cullen-Couture) agreement, 22:29-30; 26:6, 12; 41:28-9
- Quota, departmental report, Committee reviewing, 52:8
- Restrictions
 - Unskilled workers, 36:4
 - Workers for construction/mining industries, 34:5
 - Workers without employment authorizations, May 1/82
 - measures, etc., 23:9-10, 18-9; 25:5-6, 9-10, 17-8; 29:6-10; 36:15
 - Security matters, legislation affecting, 41:13-4
 - Skill requirements, independent class, 41:14-8
 - Soviet Union, 36:25
 - Sponsorship agreements, 41:29-31
 - Task force, 5:26-7; 22:5-6
 - Voluntary organizations, role, 47:12, 22
 - See also* Labour market—Demands

Immigration Act, amending, 26:21**Immigration Act (1978), 41:22-4****Income tax**

- Child care expenses deduction, increasing, 29:24-5
- Deductions, work related courses, 51:37
- Loopholes, wealthy benefitting, 49:22-3
- Voluntary organizations, 11:60
- See also* Refugees—Southeast Asia; Training programs—Costs

India, *see* Immigration; Visitors**Industrial age**

- Canada, role, 51:35, 43
- Japan, role, 51:35
- Termination, 51:34-6, 42

Industrial disputes, *see* Eastern Provincial Airways; Employment centres; Iron Ore Co. of Canada; Public Interest Disputes Commission; Reynolds Aluminum Co. of Canada Ltd.; Shipping; Strikes and lockouts; Unemployment insurance**Industrial labour market institute, establishing, 54:14, 32-3; 58:12****Industrial relations**

- Arbitration procedures, 5:22-3
- Collective agreements, 40:14-5; 42:33
- Federal role, future needs, etc., 1:20-2
- Improving, alleviating conflicts, etc., 21:5; 25:19-20
 - Caccia remarks, "new social partnership", 34:33-5
- Expenditures, 40:15-9

Industrial relations—Cont.

- Improving, alleviating conflicts, etc.—*Cont.*
 - Labour/management/government co-operation, tripartite system, establishing, 8:16-7; 25:15-21
 - West Germany example, 25:17
- Labour Education Grants Program, 34:7, 12-3; 40:6-7, 19-20
- Preventive mediation, 1:32-3
- Worker participation, profit-sharing, 40:13, 16-20
- See also* Canada Post Corporation; Labour Relations Board; Railways

Industrial Relations Information Service (IRIS), establishment, 8:5-6; 21:28-9

Industrial safety and health

- Asbestos, 40:8-9
- Dangerous conditions
 - Inspections, adequacy, 40:11-3
 - Workers right of refusal to work
 - "Imminent dangers", Burkett report, recommendations, 34:8-10, 23-5
 - Pay loss, 8:12-5
- Employer-employee committees, establishing, mandatory vs voluntary, etc., 1:31-2; 8:12-3
- Expenditures/person years, increase, 21:5
- Federal-provincial co-operation, jurisdiction problems, 8:26; 21:10-1
- Hazardous products, chemicals, etc., labelling, 8:24-5; 25:13-4
- Improving, 1:22; 3:8; 5:7-8; 8:17-8
- Inspections, federal-provincial agreements, 8:6
- Inspectors, shortage, 21:12-4, 22-4
 - See also* CN Rail
- Inspectors, women, 21:17
- Man-days lost due to accidents/illness, etc., 8:11
- National standards, establishing, legislation, etc., 25:12-3
- Noise levels, workplace, investigating, 25:14
- Sommet québécois de la jeunesse discussing, 53:6-7
- Video display terminals, health hazards, studies, 42:38-41
- See also* CN Rail; CP Rail; Grain elevators; Labour Code; Mining industry; Occupational Health and Safety Centre; Railways; Search and rescue; Technological change—Working conditions; Uranium industry

Industrial strategy

- Canadian Manufacturers' Association position, 54:26-7
- Importance, government lacking, etc., 32:7, 21-2
- Other countries comparison, 55:9
- Planning, private sector participation, 32:29
- Policies, innovations, retarding, 50:28, 35

Industry

- Affirmative action programs, 4:8; 7:27
- Apprenticeship programs, 32:34
- Assistance, abuse, 55:37
- "Canadian establishment", 19:62
- Competition, 44:31
- Competitiveness, Canadian Manufacturers' Association, Productivity Ideas Exchange program, 54:22-3
- Designating, ILAP etc.
 - Cabinet determining designation, alternatives, etc., 14:41-2, 45, 73; 18:6, 15-6; 19:17-22, 25-7
 - Communities, extending to, 15:10, 14; 17:39, 44-6, 98; 18:28
 - See also* New Brunswick; Quebec
- Criteria
 - Government policy/program requirement, 18:13-5; 19:29-39
 - "Non-cyclical/import competition/industrial restructuring", 12:8-9, 15-6, 21; 14:7; 15:8-10, 24, 28; 17:74-5, 79-80; 18:10-2; 19:22-7, 30-4
 - Technological change, including, 14:13, 22-3, 36, 41-3, 57-8, 67; 15:13; 17:65-9, 87-90; 18:13, 23-5; 19:9-16

Industry—Cont.

- Designating, ILAP etc.—*Cont.*
 - Cross-country, 18:14
 - Development committees, consultations, etc., 14:15, 30; 17:41-2, 77-8
 - Enterprise development program, 12:11
 - Extending term, 17:81
 - Mobility, effects, 12:13
 - Mobility programs, 15:16-7
 - Oil industry, including, 18:10-2
 - Portable Wage Subsidy Program, 15:17-8
 - Public Service, including, 14:73-4
 - Textile, clothing and footwear industries, 17:36-8, 59
 - See also* Lay-offs—Adjustment benefits
- Employee participation in decision-making, profit-sharing, encouraging, 1:21-2, 29-30
- Human resource planning, use, etc., 54:14-5, 22-3, 29-30, 35
- Growth trends, 54:18
- Industrial restructuring, 12:11; 56:9
- Labour-management relations, 54:19-20, 30
- Management effectiveness, 54:17, 31
- On the job training, 32:22, 60
- Productivity, 54:30
- Skilled labour, replacing with unskilled, 32:33-4
- Trade skills, shortage, manpower planning agreements, 11:8; 31:33
- Training programs, 32:83, 109; 33:27
 - Agreements, signing, 5:55; 7:12; 23:21; 24:26-8; 30:6-7; 31:31
 - Consultations with unions, 7:25-7; 32:15, 33
- Allowances, etc., 15:27
- Costs, 54:13
- Criticisms, 32:14-5
- Europe comparison, 54:27-8
- Expanding, 32:35-6
- Expenditures, increasing, 28:30-1
- Factories, idle, using facilities, 28:5-8
- Federal funding, 24:27
- Lack, 32:23-4
- Limitations, 32:88-9
- Transfers within organizations, 32:21
- 5 year plans, submitting, legislation, etc., 18:19
- See also* Industrial labour market institute; Japan; Labour Code; Universities and colleges; Work-sharing

Industry and Labour Adjustment Program (ILAP), \$350 million special allocation, etc., 5:9-10; 6:14; 7:13-4, 27, 31, 54; 12:6-12; 14:19-20; 17:40; 23:8; 42:29-30

Canadian Industrial Renewal Board, relationship, 17:50-1, 59-64, 69-71

Expenditures, 21:14-5

See also Asbestos industry; Industry—Designating; Lay-offs—Apprentices

Inflation

- Rate, projections, 56:7-8, 12
- See also* Restraint program, 6 and 5 provisions; Unemployment; Wages and salaries—Average real earnings

Interest rates

- Decline, 46:31-2
- High, government initiated, 49:22
- See also* Restraint program, 6 and 5 provisions

International Association of Machinists and Aerospace Workers, *see* Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Training Bill

- International Bank for Reconstruction and Development (World Bank)**, Canadian contributions, 56:19
- International Labour Organization (ILO)**
Canada, representation, non-elective member, 34:27-8
Geneva 1980, Regan speech, 3:6
- International Monetary Fund (IMF)**, Canadian contributions, 56:19
- Internship programs**, *see* Education—Technical
- Investment**
Owners of capital, role in determining, 49:46
Reluctance to invest existing capital, 49:18-9
- Iran**, *see* Immigration
- Iron Ore Co. of Canada (Montreal)**, Cap-de-la-Madeleine, Que., industrial dispute, eligibility of workers for UIC benefits, 7:47-9
- Irwin, Mr. Ron** (L—Sault Ste. Marie; Parliamentary Secretary to Minister of Justice, Attorney General and Minister of State for Social Development; Parliamentary Secretary to Secretary of State for External Affairs)
Employment and Immigration Department estimates, 1980-1981, main, 4:30-1
Labour Department Bill (S-4), 1:9, 18
Labour Department estimates, 1980-1981, main, 1:39-40
- Jack, Mr. W.T.** (Director, Communications Services Directorate, Labour Department)
Labour Department Bill (S-4), 1:19
- Japan**
Industry, high technology, 26:35
Unemployment insurance, 44:16
See also Industrial age
- Jelinek, Mr. Otto** (PC—Halton)
Perspective on Employment, 55:34-9
- Jenness, Mr. Robert** (Project Director, Annual Review, Economic Council of Canada)
Perspective on Employment, 56:14
- Job Core Program**, 57:18; 58:15
- Job corps**, *see* Youth
- Job creation programs**
Abbreviations, 37A:1; 38:14-6
Advertising campaigns, billboards, expenditures, etc., 27:35-6
See also below "Helping Canada Work"
Canadian Federation of Small Business, study, 55:6, 47
Community economic development, 44:15, 24-6
Community plan, federal assistance, 52:7, 22; 53:7
Constituency/country-wide access, 57:9-10
Cyclical statistics, 38:7
Direct employment, 4:6, 31; 7:8; 11:5; 37:32-4; 58:15
Newfoundland, 24:32
Effectiveness, value, 46:10-1, 25
Employment voucher system, 56:28
Expenditures, 7:18-22, 40, 44-5, 50-1; 23:11; 57:25-6
Failure, 55:36
Federal-provincial co-operation, 35:27
Flexibility, 53:7
Frontier oil and gas exploration funding, use, 58:34
Funds, disbursement, 7:52-4
Government philosophy, 35:11
Government/private sector co-operation, 53:24; 58:15
- Job creation programs—Cont.**
"Helping Canada Work", advertising campaign, unilingual billboards, etc., 27:5-13, 23-6
Allmand position, 27:11, 27
Immigrants, 57:10-1
Information, including in members' householder mailings, 35:47
Jobs
Number created, participants, etc., 35:22-4; 57:17
Long-term, 57:17-8, 21
Subsidies, abuse, etc., 55:23-6
Members of Parliament
Role, 11:56-7; 23:30; 35:34-5; 57:7-8
See also above Information
Municipalities, eligibility, extending, 7:55-7
Municipalities, property taxes, effects, 35:50
New Brunswick and Nfld., 3:11
Organization for Economic Co-operation and Development report, 11:57
Permanent solutions required, 37:41-3
Policy, 23:7-8
Priority, 37:31-2
Private sector, role, 48:10; 49:12; 57:5-8
Regional needs, 37:36-8
Reorganization and consolidation, September 1983, 37:23-5, 32-6, 52-6; 38:5-7, 16-20; 42:31
Review, 2:21-2
Supply/demand positions, 38:15-9, 33-5
Targeting, 4:18; 7:9-11, 51-2
Tax credit based, 4:6; 56:27-8
Unemployment, increasing, long-term effect, 44:9
Unemployment insurance account funding, 35:6
Summer work program, agreements with provinces, etc., 4:6-7; 23:23-4, 29-30; 24:9-11, 28-9, 31-2; 28:24-5
Thompson, Man., project, 35:6-7
Youth, 35:9
See also Community Development Projects Program; Community Services Projects Program; Defence expenditures; Disabled and handicapped; Employment Creation Grants and Contribution Program; Native people; New Employment Expansion and Development Program; Students; Unemployment insurance
- Job Need Guide**, reviewing, availability to Employment Opportunities for the '80s (Special) Committee, etc., 11:26-8
- Job protection board**, *see* Lay-offs
- Joint committees**, *see* National Training Program
- Joint Human Resource Planning Agreement**, 58:16
- Joint planning committees**, *see* Lay-offs
- Kaleidoscope**, *see* Employment and Immigration Department
- Keeper, Mr. Cyril** (NDP—Winnipeg-St. James)
Committee, travel, 45:15
Employment and Immigration Advisory Council 1982 annual report, 47:11-2
Employment and Immigration Department estimates
1981-1982, supplementary (C), 11:15-21, 26, 36-8
1982-1983, main, 22:20-2; 23:19-24; 27:13-9, 35, 38-9; 28:10-5, 32-5
1982-1983, supplementary (B), 35:20-5, 36-7, 47-50
1983-1984, main, 37:30-6, 39, 48; 38:22-5, 31, 38-42; 42:16-21; 43:8-11
1983-1984, supplementary (B), 57:10-3, 20-2
Perspective on Employment, 44:22-8, 33-7; 45:14-22; 46:6, 14, 17-20; 48:15-7; 49:18, 21-4, 47-9; 50:18-22, 36-8; 51:4, 15-22, 31-6, 46; 53:16-9; 54:24-8; 56:23-8; 58:21-5, 31-3, 43-5

Keeper, Mr. Cyril—Cont.

- Points of order
- Bills, 42:16
- Meetings, 37:39; 51:15
- Witnesses, expenses, M., 45:14
- Training Bill (C-115), 30:14-9; 31:31-3; 32:11-2, 43-5, 72-4, 97-8, 110-1, 123-5; 33:12-5, 38, 41-3, 46-7, 50

Kelly, Mr. W.P. (Assistant Deputy Minister, Federal Mediation and Conciliation Branch, Labour Department)

- Labour Department estimates
- 1980-1981, main, 1:32-3
- 1981-1982, main, 5:21-2; 6:7-8, 16-8
- 1982-1983, main, 25:25-6
- 1983-184, main, 42:34, 43-8

Killens, Mrs. Thérèse (L—Saint-Michel; Parliamentary Secretary to Minister of State (Mines))

- Labour Department estimates, 1982-1983, supplementary, 34:21-3

King, Mr. Fred (PC—Okanagan-Similkameen)

- Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 17:26-8; 20:34

Kingston, Ont., *see* Unemployment**Kovaks, Mr. Paul J.E.** (Economist, Canadian Manufacturers' Association)

- Perspective on Employment, 54:5-6, 17, 20-3, 26-35

Kristiansen, Mr. Lyle S. (NDP—Kootenay West)

- Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 13:6; 14:43-5, 72-5; 17:51-5, 65-6; 18:13-7; 19:29-30, 33-5, 38-9, 46-7, 56-7, 60; 20:30, 33-7, 41-5
- Point of order, bills, amdt., admissibility, 19:56-7

Kushner, Mr. John (PC—Calgary East)

- Employment and Immigration Department estimates
- 1980-1981, main, 4:12-7; 39:19-20
- 1982-1983, main, 26:33-6
- 1983-1984, main, 39:19-20; 41:14-8
- Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 14:66-8; 15:10-2
- Labour Department estimates, 1980-1981, main, 3:4-7
- Labour Department estimates, 1983-1984, main, 40:7-10
- Organization meeting, 1:7
- Point of order, documents, appending, M., 14:55

Labour, federal-provincial conference, 42:50-1**Labour Adjustment Benefits Bill—C-78.** Minister of Labour

- Consideration, 12:3-24; 13:4-7; 14:5-77; 15:4-29; 16:4-34; 17:5-104; 18:4-37; 19:8-63; 20:11-47; report to House with amdt., 20:3-10
- Abrogating, 14:58, 74; 16:17, 21
- Administration, 12:17; 19:17-9
- Clause 1, 20:10, 47, carried
- Clause 2
 - Amdt. (Mr. Crombie), 19:11-6, agreed to, 3
 - As amended, 19:3, 16, carried
- Clause 3, 19:4, 40, carried
 - Amdt. (Mr. Kristiansen), 19:29-40, negated, 4
 - Amdt. (Mr. Orlikow), 19:22-8, negated, 3
 - Amdt. (Mr. Parker), 19:17-22, negated, 3
- Clause 4
 - Amdt. (Mr. Orlikow), 20:11-2, agreed to, 6
 - Amdt. (Mr. Parker), 19:40-1, withdrawn, 4
 - As amended, 20:6, 12, carried
- Clause 5, 20:6, 12, carried
- Clause 6, 20:6, 12, carried
- Clause 7, 20:6, 12, carried
- Clause 8, 19:5, 46, carried

Labour Adjustment Benefits Bill—C-78. Minister of...—Cont.

- Clause 9, 19:6, 47, carried
 - Amdt. (Mr. Parker), 19:46-7, not in order, 6
- Clause 10, 19:6, 47, carried
- Clause 11, 19:6, 54, carried
 - Amdt. (Mr. Crombie), 19:47-53, withdrawn, 6
- Clause 12, 19:7, 63, carried
 - Amdt. (Mr. Crombie), 19:55, not in order, 6
 - Amdt. (Mr. Parker), 19:55-8, not in order, 6
- Clause 13, 20:6, 12, carried
- Clause 14, 20:6, 12, carried
- Clause 15, 20:6, 12, carried
- Clause 16, 20:6, 12-3, carried
- Clause 17
 - Amdt. (Mr. Yanakis), 20:13, agreed to, 6
 - As amended, 20:6, 13, carried
- Clause 18
 - Amdt. (Mr. Yanakis), 20:14-5, agreed to, 6-7
 - As amended, 20:7, 15, carried
- Clause 19, 20:15, negated, 7
- Clause 20
 - Amdt. (Mr. Orlikow), 20:15-7, agreed to, 7
 - As amended, 20:7, 26, carried
- Clause 21, 20:7, 26, carried
- Clause 22, 20:7, 26, carried
- Clause 23
 - Amdt. (Mr. Yanakis), 20:26-8, agreed to, 7-8
 - As amended, 20:7, 28, carried
- Clause 24
 - Amdt. (Mr. Yanakis), 20:28, agreed to, 8
 - As amended, 20:8, 28, carried
- Clause 25, 20:8, 28, carried
- Clause 26, 20:8, 28, carried
- Clause 27
 - Amdt. (Mr. Yanakis), 20:28, agreed to, 8
 - As amended, 20:8, 28, carried
- Clause 28
 - Amdt. (Mr. Yanakis), 20:28-9, agreed to, 8
 - As amended, 20:8, 28, carried
- Clause 29
 - Amdt. (Mr. Yanakis), 20:29, agreed to, 8-9
 - As amended, 20:9, 29, carried
- Clause 30
 - Amdt. (Mr. Crombie), 20:29-30, agreed to, 9
 - As amended, 20:9, 31, carried
- Clause 31, 20:9, 31, carried
 - Amdt. (Mr. Orlikow), 20:31, negated, 9
- Clause 32
 - Amdt. (Mr. Flis), 20:33, agreed to, 10
 - Amdt. (Mr. Kristiansen), 20:33-42, withdrawn
 - Amdt. (Mr. Kristiansen), 20:42, agreed to, 10
 - Amdt. (Mr. Orlikow), 20:42-3, negated, 10
 - As amended, 20:10, 43, carried
- Clause 33, 20:10, 43-5, carried
- Clause 34, 20:10, 46, carried
 - Amdts. (Mr. Orlikow), 20:45-6, negated, 10
- Clause 35, 20:10, 46, carried
- Clause 36, 20:10, 46, carried
- Clause 37, 20:10, 46-7, carried
- New clause, M. to add (Mr. Parker), 19:45-6, not in order, 5
- Coming into force, 21:15
- Drafting, consultations, 12:7; 14:53-4, 60-2; 15:10-2, 28; 17:12-4, 77-9, 90; 18:21-2, 26-7
- Drafting, French version, 17:91, 95-6
- Enforcement, monthly reports in lieu of annual, 17:39-40, 57-8, 70; 18:8-9; 19:53-4; 20:29-30
- Implementing, 17:77

Labour Adjustment Benefits Bill—C-78. Minister of...—*Cont.*

- Legality, 12:20
- Ministerial discretionary powers, 17:10-2, 28, 71-2; 18:7-9, 12-3; 19:35; 20:43-5
- Objectives, 18:29-32; 19:34
- Public servants, effects, 12:16-7
- Senate recommendations, 21:15
- Submissions, 14A:1-68, 146-59, 176-91; 16A:1-4, 9-19; 17A:1-10, 22-34
- Title, agreed to, 20:10, 47

Labour Adjustment Review Board, 17:63

- Establishment, effective date, 21:15
- Mandate, powers, 12:20-1; 18:19-20; 19:10, 45-6
- See also Lay-offs—Adjustment benefits, Applications
- Membership, 12:17-21; 17:100-3; 18:5-7; 19:40-2; 20:11-2
- Staff, 17:103-4

Labour Code

- Amending, legislation, etc., 3:8-9; 5:7-8, 15, 19-20; 6:9; 8:9-10; 21:10-2; 25:9; 34:11-2; 49:42
- Public Service, provisions, 21:12-4
- Industries under federal jurisdiction, 21:5
- Part III, review, 12:6
- Part IV, industrial safety and health provisions, review, legislation, etc., 5:16-8; 8:10-2, 16, 22-7; 17:91; 25:12; 34:10-1, 30; 40:7-11
- Canadian Labour Congress recommendations, 8:10-2, 16
- Criticisms, 21:12-4
- Technological change, provisions, 17:91; 19:15
- See also Technological change—Employment, Strikes
- See also Labour unions—Bargaining; Lay-offs—Employer notice; Search and rescue

Labour Department

- Affirmative action program, 21:17; 34:18-9
- Arbitration unit, 3:17
- Conciliation and mediation services, 1:23, 33-4; 5:8, 12-3
- Decentralization, 21:7
- Estimates
 - 1980-1981, main, 1:20-40; 3:4-18
 - 1981-1982, main, 5:6-25; 6:4-24
 - 1981-1982, supplementary (C), 8:3-31; 9:4-29
 - 1982-1983, main, 21:4-29; 25:4-27
 - 1982-1983, supplementary (B), 34:5-35
 - 1983-1984, main, 40:4-21; 42:32-51
- Expenditures, 1:14, 19; 21:5; 40:7
- Restraint program effects, 1:22; 5:13
- Federal-provincial jurisdiction, co-operation, etc., 3:11-2
- Information budget, 21:27-8
- Information publications, 1:15-9
- Objectives, 8:15-6
- Person-years, increase, 25:24
- Research budget, 21:29
- Role, 3:4-5; 5:6-7
- Staff
 - Francophones, 25:14-5
 - Labour affairs officers, salaries, 25:24
 - Salaries, provincial breakdown, 1:39-40
 - Women, 21:19-20; 34:18-9
 - Workload, increase, 25:23-4
- Women's Bureau
 - Expenditures, 6:16; 21:18-9, 27; 34:5, 17; 40:13
 - Ministerial briefings, 1:35-6
 - Role, 1:22, 36-9; 5:8; 34:13-4
 - Staff, funds, increasing, 3:9-10
- See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Labour Department Bill (S-4)

Labour Department Bill (amdt.)—S-4. Minister of Labour
Consideration, 1:9-20, report to House without amtds., 6**Labour Education Grants Program**, see Industrial relations**Labour force**

- Attitudes toward, treating as commodity rather than people, 48:7, 19
- Development, evolution, etc., 56:5
- Education level, 54:29-32; 55:17
- Effectiveness, other countries comparison, 54:7
- Foreign
 - Work permits, 43:35-7
 - See also Culture and arts policy; Doctors; Domestic workers; Farm labour; Teachers; Trade skills—Shortage; Unemployment insurance—Premiums; Universities and colleges—Academic staff; Visitors—Film industry
- Growth rate, 7:47; 37:31; 38:25; 44A:1
- Mobility, 7:52-5; 11:10
 - Assistance, grants, etc., 27:28-9; 52:7
 - During training process, 32:59-60
 - Language training, 27:29-30
 - Promoting, 10:33-4; 15:26-7
 - Red Seal Program, 4:16-7; 27:28-9; 32:115
 - Restrictions, unions, governments, etc., 3:12-4; 4:14-5; 24:25, 30-1
 - Taxation incentives, 27:27-8
 - Temporary, 11:10-1
 - See also Industry—Designating; Teachers
- Participation rates, Atlantic provinces, 44:8
- Population, less than grade 8 education, 11:16
- Qualified people, shortages, 55:9
- Retraining, incidence, 52:38; 55:21-2
- Skill development, need for, 56:18
- Skilled labour, see Trade skills
- Study, 2:22
- Under-utilization, 49:19
- Women, participation, 34:13; 45:11
- See also Labour unions; Youth

Labour Gazette

- Alternative publications, 1:17-8
- Publication, discontinued
 - High cost factor, etc., 1:10-3
 - Public protest, 1:15
 - Replacement, 1:12, 16; 6:20
 - Savings, 1:11-9
- Publication, statutory requirement, 1:15
- Role, 1:12-4

Labour Information Bureau, establishing, 1:12, 16, 22; 3:6-8; 6:18-20**Labour market**

- Demands
 - Data lacking, matching training needs, 32:8, 25-6
 - Employers adapting to new conditions, 55:8
 - Forecasting, 2:25-6
 - Immigration role, 5:29-30, 37-8
- Development, 52A:10-2
- Forecasting, systems, COPS, 38:17-8, 35-7; 39:32; 42:11, 24; 49:14
- Manpower needs committee study, 5:54-5
- Policies, employment/revenue/productivity, 49:24-5
- Reforms, 37:25
- Service sector, funding, taxation, etc., 50:21-3
- Youth access, encouraging, 53:9
- See also Industrial labour market institute

- Labour Market Development**, Dodge task force, 23:6, 24-5
- Labour Market Institute**
Establishing, task forces reports, government position, etc., 11:8-10;
14:56-7; 23:15-8; 32:8-12, 26-7, 35-7, 44-5, 57, 74, 116-7;
33:12-5, 37-43; 35:36; 49:13-7, 26-7, 39, 44-5, 48
See also Canada Occupations Projections System
- Labour Relations Board**, 1:23
See also Banks and banking; Strikes and lockouts
- Labour unions**
Bargaining for pensions, Labour Code amtds., etc., 6:6-8, 20
Collective agreements
Training programs, including provisions, 31:33
See also Economic policy; Lay-offs—Employer notice—Joint
planning committees; Productivity; Technological change;
Trucking industry; Sweden; Youth employment
Encouraging, federal role, 42:46-7
Government/management, relationship, hostilities, etc., 49:28-31,
38-40, 47-8; 53:7
Initiation fee, lowering from \$5 to \$2, 3:8-10
Labour force participation rate, 48:14
Percentage of members, 42:45-6
Women, 1:37-8
See also Banks and banking; Canadian Labour Conference;
Economic policy—Canadian Congress of Catholic Bishops;
Industrial relations; Industry; Labour force—Mobility; Lay-
offs—Consultations; Manpower training programs—Federal;
Sweden; Technological change; Training programs;
Women—Affirmative action programs; Work-sharing
- Lafontaine, Mr. M.A.J.** (Associate Deputy Minister/Vice Chairman,
Employment and Immigration Department)
Employment and Immigration Department estimates, 1981-1982,
supplementary (C), 10:10; 11:61
Employment and Immigration Department estimates, 1982-1983,
main, 28:7
- Lambert, Hon. Marcel** (PC—Edmonton West)
Employment and Immigration Department estimates, 1982-1983,
main, 26:12-5, 35-6
Employment and Immigration Department estimates, 1983-1984,
main, 39:33-5
References, *see* Trade skills—Shortage, Canadians
Training Bill (C-115), 31:23-6
- Lang, Mr. Ron** (Director of Research and Legislation, Canadian
Labour Congress)
Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 14:55-7, 60-2, 70
Perspective on Employment, 49:17-22, 31-4, 42-8
Training Bill (C-115), 32:9-20, 24-7, 32-3, 36-7
- Language training**
Immigrants/refugees, 5:33-4; 7:61-2; 10:5; 22:28; 36:6, 13, 24;
39:7-9, 15-6; 43:29; 57:10-4; 58:29
And non-English speaking Canadians, policy, legislation, etc.,
32:65-76
Choice of language learned, 43:24
Quebec, 32:75
Six principles toward a national ESL policy, 32:67-70, 73
Summer bursary program, 32:76-7
Work place based, 32:77
See also Labour force—Mobility; Unemployment insurance
- Lapierre, Mr. Jean** (L—Shefford; Parliamentary Secretary to
Secretary of State; Parliamentary Secretary to Deputy Prime
Minister and Secretary of State for External Affairs)
Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 17:58-61
Perspective on Employment, 53:19-20
- Lapointe, Mr. Normand** (Executive member, Sommet québécois de la
jeunesse)
Perspective on Employment, 53:6-9, 12-6
- Lapointe, Mr. Normand** (L—Beauce)
Perspective on Employment, 54:5
- LaSalle, Hon. Roch** (PC—Joliette)
Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 17:42-6, 58
Training Bill (C-115), 31:16-20
- La Tuque, Que.**, swimming marathon, federal funds, 6:22-3
- Laycock, Mr. William** (Acting Chief, Policy Programs, Labour
Department)
Labour Adjustment Benefit Bill (C-78), 17:84-5, 97; 18:5
- Lay-offs**
Adjustment benefits, designated industries, 12:6, 15; 15:19; 34:6-7;
40:5-6
Applications, processing, review board powers, duplicating
existing services, etc., 12:18-21; 14:42, 49-50, 66-8, 71-2; 15:8,
11, 19; 17:62-3, 72-4, 83-6, 99-102; 18:4-6; 19:43-4, 47-8;
20:13-5, 26-7
Budget, 17:52, 59, 91-3
Canadian Industrial Renewal Board jurisdiction, 17:38-9
Deductions, 14:8-9, 16-7, 65-7; 18:4, 27-8; 19:9-11; 20:12-3
Eligibility, 12:19, 22; 15:7-8; 17:40, 52, 65, 81; 18:10-1; 19:47;
49:12
Age/years of service, 14:8, 18-9, 23, 41-2, 54, 60, 67; 15:8, 15-6,
19; 16:16; 17:37-9, 75-6, 80-1, 94-5; 18:18, 22-3, 34;
19:59-61
1000 hours of work, yearly average, 17:39, 44, 56, 60-2, 94;
18:16; 19:9-11, 55-62
Industries indirectly affected, 18:22
Statistics, 15:14; 17:99; 18:32
Employment program in lieu of, 15:13-4
Extending to all industries, 14:30; 15:9; 19:23
Indexing, 14:9, 67; 17:97; 20:18-23
Levels, 14:31
Necessity, 16:14-6
Payment within 12 month period, 20:15-7
Rate, 60% earnings, 14:9, 67; 16:23; 17:64, 96-7; 20:18-24
Retroactivity, 17:43, 46-7, 58-9; 19:9-11; 20:47
Seasonal workers, 14:31; 18:20-1
Workers earning guaranteed wages, effects, 12:16
See also Asbestos Corporation Ltd.; Textile, clothing and
footwear industries
- Apprentices, training allowances, ILAP provisions, 33:24
Assistance, Canada manpower consultative service, 11:31-2
Carrothers report, recommendations, implementing, etc., 12:13;
14:24, 52-3, 70; 16:18-9; 17:81-3, 90; 18:9
Communities, social/economic effects, 15:8; 16:33; 18:9-10; 19:25
Schefferville/Sept-Îles, Que., 14:13-7, 20-1, 26-8; 17:75; 18:19
Consultations, unions/management, 14:51, 69-70
Early retirement benefits, 17:94
See also above Adjustment benefits
Economic assistance for victims, existing provisions, etc., 16:32-3
Employees, recall rights, 16:5, 28-30; 34:14-5
Eligibility for benefits, order in council rescinding, 49:12
Employer notice, 14:34; 15:13; 17:5, 22-4
Abolishing, introducing redundancy laws, 16:28-9
Development plans, establishing, 6:11-3
Labour Code provisions, 16:27
Length, effects, studies, etc., 16:19
Ontario legislation, 17:8
1 year, 14:36, 50-2

Lay-offs—Cont.**Employer notice—Cont.**

16 weeks, 50 employees/10% workforce, industry effects, etc., 14:7-10, 52; 16:5-14, 22, 27-8; 17:13-6, 22-4, 76-7; 18:12, 19, 34-7; 20:31; 49:12

Collective agreements, affecting, 16:5-11, 14-6, 26-30; 17:7-11, 25-7, 33-4, 83; 18:33-4

90 days in cases of technology advances, 16:5

See also Bell Canada

Employers responsibilities, 14:39-40, 50-2; 15:12-3; 16:21-3, 30-1; 17:55-6, 82; 45:13

See also above Employer notice

Job protection board, establishing, 14:35, 50

Joint planning committees

Arbitrators, appointing, 14:12, 25; 16:7, 19; 17:91, 95-6; 18:17, 26; 19:10; 20:31-2, 37

Collective agreements, affecting, 17:10-1; 18:34; 19:10

Funds, increasing, 14:35

Inspectors, 14:11

Mandate, expanding, etc., 14:10, 24, 34, 42-3, 52-3, 69; 17:10, 24-6, 55; 18:16-7; 20:33-43

Legislation, consultations, 16:7-8

Legislation, government interference, 16:32-3

New Brunswick, adjustment programs, etc., 15:5-7, 20, 23-5

Pensions, portability, 14:51

Portable Wage Subsidy Program, 23:9

Retraining programs, employer contributions, 14:51

Severance pay, 12:22-3; 14:51-3, 68; 15:10; 16:5, 28-30; 17:17, 90; 20:45

Single industry communities, 15:6, 10, 22-3

"Termination", permanent/temporary, defining, 16:5, 17-8, 23-8; 17:7, 11-2, 27, 81; 18:33-4

Tribunals, external, establishing, 14:24-5

Union/non-union workers, provisions, 25:22

See also Appliances industry; Clothing industry; Defence

Department; Eldorado Nuclear Limited; Flin Flon, Man.; Forest industry; Manufacturing industry; Oil industry; Railways; Retail industry; Sydney, N.S.; Trucking industry; VIA Rail Canada Inc.; Windsor, Ont.; Work-sharing

Lebanon, see Immigration**Legislation**

And government programs, reviewing, mandatory socio-economic impact studies, Treasury Board directive, 44:10

See also Wages and salaries; Women—Equality

Lesaux, Mr. Peter B. (Assistant Deputy Minister, Fitness and

Amateur Sport, Labour Department)

Labour Department estimates, 1981-1982, main, 6:23

Libya

Terrorists, alleged, entry into Canada, security measures, consultations with U.S., etc., 10:11-3

See also Students

Lind, Mr. Barry (Director, Outreach, Employment and Immigration Commission)

Employment and Immigration Department estimates, 1983-1984, supplementary (B), 57:12

Local Economic Development Assistance Program (LEDA), 4:31-2;

7:10; 11:7; 23:6; 28:25-6; 44:15

Grants, criteria, 11:11

Jobs created, 11:11

Projects funded, 11:12

Regional concerns, 37:37

Local Economic Development Fund, establishing, 23:10

Local Employment Assistance Program (LEAP), 7:10, 56

See also Native people—Employment

Local Employment Assistance and Development Program (LEAD),

57:19-21; 58:15

Lobbying, see Youth

Loto Canada, federal-provincial agreement, transfer of operations to provincial lotteries, 9:6-8, 13-5, 23-4

Lotteries and sweepstakes, government lotteries

Establishing, 9:6

Sports pool legislation, profits, fund allocation, Criminal Code, amending, etc., 9:4-9, 13-25, 28

Love, Mr. J.D. (Deputy Minister, Employment and Immigration Department)

Employment and Immigration Department estimates, 1980-1981, main 4:14

Lussier, Mr. Gaetan (Deputy Minister, Employment and Immigration Department)

Employment and Immigration Department estimates, 1982-1983, supplementary (B), 35:31

Employment and Immigration Department estimates, 1983-1984, main, 38:24-5; 41:30

Employment and Immigration Department estimates, 1983-1984, supplementary (B), 57:5-17, 20-5

MacBain, Mr. Al (L—Niagara Falls; Parliamentary Secretary to Minister of Justice and Attorney General)

Employment and Immigration Department estimates, 1982-1983, main, 27:5, 30

MacDonald, Hon. Flora (PC—Kingston and the Islands)

Employment and Immigration Department estimates

1981-1982, main, 5:48-51

1981-1982, supplementary (C), 11:40-7, 57-9

1982-1983, main, 27:30-4; 28:13, 18-9, 26-9; 29:5-6, 12-9, 24-7, 31-2

1982-1983, supplementary (B), 35:36-43, 50-2; 36:10, 15, 22-5

1983-1984, main, 37:24-30; 38:4-7, 16, 26-30, 41-3

1983-1984, supplementary (B), 57:4-10, 16-7, 25-7

Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 19:36-7, 51-3; 20:21, 35-6, 41

Labour Department estimates, 1982-1983, main, 21:16-9

Labour Department estimates, 1982-1983, supplementary (B), 34:17-21

Perspective on Employment, 45:10-3; 46:10, 16, 25-9; 48:26-8

Point of order, meetings, adjourning, division bells, ringing, 28:18-9

MacDougall, Mr. John (PC—Timiskaming)

Employment and Immigration Department estimates, 1983-1984, main, 37:56-8

Mackasey, Hon. Bryce (L—Lincoln)

Employment and Immigration Department estimates, 1982-1983, supplementary (B), 36:17

MacKay, Mr. Harry (Senior Research Advisor, Canadian Council on Social Development)

Perspective on Employment, 44:16-23, 36-7

MacLaren, Mr. A.K. (Executive Director, Canadian Trucking Association)

Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 17:5-34

- MacLellan, Mr. Russell**, (L—Cape Breton-The Sydneys;
Parliamentary Secretary to Minister of State for Mines;
Parliamentary Secretary to Minister of Regional Economic
Expansion)
Training Bill (C-115), 33:12, 27-31, 41, 44-6
- Malépart, Mr. Jean-Claude** (L—Montreal-Sainte-Marie;
Parliamentary Secretary to Minister of Public Works)
Election as Vice Chairman, 25:4
Employment and Immigration Department estimates, 1982-1983,
main, 24:21-3; 26:12; 27:12-3; 28:15-20, 40
Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 13:5; 14:63-5; 17:22-6,
63-4, 94-7; 18:26-8; 19:59-61; 20:17-20, 26, 32, 41, 46
Labour Department estimates, 1980-1981, main, 1:29-30
Labour Department estimates, 1982-1983, main, 25:19-21
Points of order, documents, briefs, 13:5; 14:63
Points of order, members, remarks, 27:12-3
- Maltais, Mr. André** (L—Manicouagan; Parliamentary Secretary to
Minister of Industry, Trade and Commerce and Minister of
Regional Economic Expansion)
Employment and Immigration Department estimates, 1981-1982,
main, 7:27-32
Employment and Immigration Department estimates, 1981-1982,
supplementary (C), 11:63-4
Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 14:28-32; 18:18-22
Labour Department estimates, 1981-1982, main, 6:9-14
Perspective on Employment, 48:32-5; 53:21-3
Training Bill (C-115), 31:7-10; 32:20-4
- Malton, Ont.**, *see* Trade skills—Shortage
- Management and Members' Service Committee**, *see* House of
Commons
- Manpower training programs**
Basic Trades Skills Development Program, 11:15, 36-7; 23:28;
24:16-7; 35:32-4
Critical Trade Skills Training Program, 4:6; 7:13, 27, 67; 11:60-1;
23:7
Funding, increase, 11:50
Disadvantaged groups, including, 23:7
Eligibility, referrals from employment centres, 28:37
Expenditures, 4:5-6; 7:8, 12, 71-7; 27:37-8; 32:5
Federal/provincial/industrial/labour consultations, 7:52-5, 72;
11:24; 14:62
Funds, redirecting to other areas, 11:23-4
Illiteracy, combatting, 11:15-6; 23:28; 35:32-4
Inadequate, 4:17
Industrial, participants, 11:60-1
Institutional
Expenditures, decrease, priority shifting, etc., 7:66-8, 75-6
Graduates, qualifications for employment, 24:23-5
Positions, cutbacks, 25:36-7
Mobility programs, 38:38-9
Placements, 35:45
Reviewing, agreements with provinces, expanding, etc., 11:13-5
Training allowances, 28:36
See also Native people; Women; Youth
- Manufacturing industry**
Canada, role, 51:19
Deficiencies, 50:30
Employment, projections, 44:7; 54:10, 16, 20; 56:14-5
Growth, employment relationship, 54:16
Labour-intensive, developing countries role, Canadian need for
productivity, reconciling, 48:13-4; 50:5
Lay-offs, 12:12; 14:35; 17:74
Productivity, capacity level, relationship, 49:49-50
- Manufacturing industry—Cont.**
Productivity, international competitiveness, 8:16-7; 54:5-8, 17-9,
34-5
Recovery, 54:6, 35
Technological advances, 50:32; 56:15; 58:11
- Marceau, Mr. Gilles** (L—Jonquière)
Employment and Immigration Department estimates, 1982-1983,
main, 28:39-40
- Marine training**, Rimouski, Que., 42:26-8
- Marine transportation**, *see* Trade skills—Shortage, Foreign
- Martin, Mr. Ian** (Chairman, Action Committee, Teachers of English
as a Second Language, Canada)
Training Bill (C-115), 32:63-77
- Massé, Mr. Paul-André** (L—Saint-Jean)
Election as Vice Chairman, 37:8
Employment and Immigration Department estimates, 1983-1984,
main, 41:28-9; 42:14-7
Labour Department estimates, 1983-1984, main, 42:41-5
Perspective on Employment, 45:28; 49:18, 24-7; 50:26-7; 58:42-3
Point of order, bills, 42:16-7
- Masters, Mr. Jack** (L—Thunder Bay-Nipigon; Parliamentary
Secretary to Minister of State for Mines; Parliamentary Secretary
to Minister of Communications)
Employment and Immigration Department estimates, 1982-1983,
supplementary (B), 35:28-9
- Maternity benefits**, *see* Unemployment insurance
- McBrearty, Mr. Lawrence**, (Regional Co-ordinator, United
Steelworkers of America)
Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 14:14-7, 26-8
- McCuish, Mr. Lorne** (PC—Prince George-Bulkley Valley)
Employment and Immigration Department estimates, 1982-1983,
main, 24:19-21
Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 16:18-20; 17:33-4, 65;
19:62-3
Labour Department estimates, 1980-1981, main, 3:12-4
Labour Department estimates, 1982-1983, main, 25:18-9
- McDermid, Mr. John** (PC—Brampton-Georgetown)
Employment and Immigration Advisory Council 1982 annual
report, 47:13-5, 19-24
Employment and Immigration Department estimates
1981-1982, supplementary (C), 10:10-6; 11:5, 25-9, 47-51, 61-3
1982-1983, main, 22:4, 10, 15-9, 36-8; 24:5-9, 19, 33-4; 26:7-11,
17-24, 35-7; 27:10, 19, 23-7, 34-6, 39; 28:15, 20-4, 40; 29:5-9,
19-21, 25-33
1982-1983, supplementary (B), 35:9, 30-4, 42-7; 36:6-12, 15, 23-6
1983-1984, main, 39:20-4; 41:4-8, 22-32; 43:4-5, 12-6, 23-7, 31-7,
40
Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 12:6-10, 18-21; 13:6;
14:22-4; 17:98-103
Labour Department estimates, 1981-1982, supplementary (C),
8:18-20, 28-30; 9:18-24
Labour Department estimates, 1982-1983, main, 21:19, 26-9
Organization meeting in relation to Standing Orders 69(2) and
69(4)(a), 37:7, 13-5
Points of order
Documents, briefs, advertising for submissions, 13:6
Election of Vice Chairman, 37:7
Meeting, extending hours, 11:29; 35:41-2
Meetings, scheduling, 13:4; 26:36
Ministers, statement, 43:4-5
Orders of reference, 43:40

- McDermid, Mr. John**—*Cont.*
Points of order—*Cont.*
Witnesses, 12:6-7; 31:38
Training Bill (C-115), 30:20, 23-4; 31:4-6, 34, 37-8; 32:24-7, 33-5, 55-8, 69-71, 85-6, 113-7, 126; 33:11-3, 17, 22
- McGrath, Hon. James A.** (PC—St. John's East)
Committee, travel, 45:14-6
M., 45:15
Employment and Immigration Department estimates, 1983-1984, main, 42:6-12, 15-6, 22-4, 27; 43:5-8
Labour Department estimates, 1983-1984, main 42:34-41, 47, 50
Organization meeting in relation to Standing Orders 69(2) and 69(4)(a), 37:7-16, 19-21
Perspective on Employment, 44:13-7; 45:10, 14-6, 24-8; 46:11-6; 48:8-11, 25, 36-8; 49:27-32, 35; 52:8-14, 28; 54:4, 15-9, 22-4, 37-8; 55:4-5, 12-3, 24, 39-42, 46-8; 56:9-15, 26-8; 58:5-9, 17-21, 32-3, 40
Points of order
Agenda and procedure subcommittee, M., 56:3
Bills, 42:15-6
Election of Chairman, M., 37:7
Election of Vice Chairman, 37:8
Meetings, 37:14; 42:22
Ministers, statement, 43:5
Orders of reference, 37:14-5
Quorum, 37:9-13
Witnesses, 45:27
- McGuire, Miss Katherine** (National Representative, Research and Legislation, Canadian Labour Congress)
Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 14:57-60, 67-8
Training Bill (C-115), 32:6-9, 13-5, 24-5, 28-31, 35-7
- McKenzie, Mr. Dan** (PC—Winnipeg-Assiniboine)
Labour Department estimates, 1981-1982, main, 6:4-8, 21-4
- McLean, Mr. Walter** (PC—Waterloo)
Employment and Immigration Department estimates, 1981-1982, main, 7:33-6, 66-70
Labour Department estimates, 1980-1981, 1:35-6
Unemployment Insurance Bill (C-3), 2:28-9
- McRae, Mr. Paul E.** (L—Thunder Bay-Atikokan)
Perspective on Employment, 48:29-32
- Megaprojects**, 56:10
Skilled labour shortage, 23:18-9
- Members of Parliament**, *see* Economic policy; Employment and Immigration Department—Press clippings; Job creation programs
- Merchant Seaman Compensation Board**, membership, procedures, reviewing, etc., 34:28-30
- Mexico**, *see* Embassies and consulates; Visitors
- Micro-Electronics and Employment Task Force**, *see* Micro-technology; Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Perspective on Employment
- Micro-technology**, 50:7; 52A:5-6
Micro-Electronics and Employment Task Force (Fulton), report, legislation, etc., 21:9-10; 34:14, 19-21; 35:36; 45:7, 11, 14, 26
- Midgley, Mr. I.H.** (Director General, Program Evaluation Branch, Employment and Immigration Department)
Employment and Immigration Department estimates, 1981-1982, supplementary (C), 11:27-8
- Miller, Mr. Ted** (NDP—Nanaimo-Alberni)
Employment and Immigration Department estimates, 1983-1984, main, 38:12-4
- Minimum wage**, *see* Wages and salaries
- Minimum Wage Act**, amending, 42:50
- Mining industry**
Human resources planning agreements, 23:14
New Brunswick, turnover rate, 15:24
Safety and health, Burkett task force report, recommendations, implementing, etc., 34:8-11, 23-6
Safety and health standards, 8:24
See also Immigration—Restrictions
- Ministerial permits**, *see* Immigrants
- Miville-Deschenes, Mr. Gilbert** (Counsel, Legal Service, Canada Employment and Immigration Commission)
Training Bill (C-115), 32:122-3; 33:10-1, 23, 26, 35, 45-7
- Mobility**, *see* Labour force; Manpower training programs
- Mobility rights**, employment and residence, 24:25-6
- Montgomery, Mr. Donald** (Secretary Treasurer, Canadian Labour Congress)
Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 14:48-59, 62-76
- Montreal**, *see* Refugees
- Morin, Mr. W.H.** (Vice President, Labour Relations, Canadian National Railways, Railway Association of Canada)
Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 16:16-7, 24, 32-3
- Mortgages**, *see* Banks and banking
- Municipalities**, *see* Job creation programs; New Employment Expansion and Development Program; Training programs—Quebec
- Murphy, Mr. Rod** (NDP—Churchill)
Labour Department estimates, 1982-1983, main, 21:12-3
- NEED**, *see* New Employment Expansion and Development Program
- National Centre for Productivity and Economic Growth**, establishing, 42:36-7; 44:35; 46:32
- National Centre for Technology, Work and Human Priorities**, establishing, 45:7-9
- National Council of Employment and Training Ministers**, establishing, 31:4; 32:26-7, 39-40, 47-8, 55-6, 109-10, 115-6; 33:39
- National Energy Program**, *see* Drugs and pharmaceuticals
- National Forum on Youth Unemployment**, 52:5, 9-10, 19; 52A:1-25; 53:12
Sommet québécois de la jeunesse/Quebec Youth Secretariat participation, 52:20
- National job bank**, *see* Employment centres—Job placement
- National Training Act**, vehicle for retraining of women affected by technological change, 38:21
- National Training Program**, 32A:1-19; 35:12
Affirmative action program provisions, including, 32:64-5
Agreements, 30:15-6; 32:40; 33:17
Employers, 30:21; 31:15-6, 31-4; 32:88-9
Non-profit organizations, 31:10, 15, 27, 31-2; 32:16, 102-3, 106-7, 124
Provinces, 31:12, 14, 20; 32:102, 114-5; 35:12, 29

National Training Program—Cont.

- Agreements—*Cont.*
 - Renewing, 31:14-5
- Basic skills training, relating to work experience, 23:29; 24:17; 30:18
- Bureaucracy, increasing, 31:11
- Courses, extending beyond year, 30:22; 31:7-9; 32:34-5
- Disabled/disadvantaged groups, special training needs, including,
 - Dinsdale proposal, etc., 32:50-2, 58-9, 61-5, 97-8, 106-7, 111-3, 123; 33:20-2, 28-32, 48
- Eligibility
 - "Adult", 30:17-8, 23-4; 31:7, 29; 32:101-2, 108, 121-6; 33:10; 35:34, 43-4
 - Out of school 12 consecutive months, 32:40, 44, 94-7
 - Apprentices laid off, 30:22
 - Low skilled/educated, 44:16-7
 - Presently employed, 31:34; 32:15, 37
 - Unemployment insurance recipients, 30:22; 31:36-7
- Establishing, 23:6, 24-5; 26:34
- Expanding, 50:17-8
- Facilities, equipment, financial assistance, purchasing from non-profit corporations, etc., 31:16, 21, 36; 32:121
- Federal-provincial jurisdictions, co-operation, "consultations", "agreements", etc., 30:7-13; 31:4-8, 11, 18-20; 32:6, 17-8, 38-9, 43-8, 101, 105
 - Quebec Minister Marois requesting meeting, 31:17-20, 38
 - Axworthy correspondence, tabling, 31:38; 32:126
- See also above Agreements*
- Federal responsibility, 30:15
- Institutions/courses, licensing, 30:21-2; 31:29-30; 32:108-9, 121; 33:16-20
- Institutional training, decreasing, 32:30-1
- Instructors, availability, 31:34-5
- Job market relationship, 30:20
- Joint committees, establishing, 31:37; 32:13, 39-40, 109, 117-20; 33:33; 35:29
- Jurisdictions, effects, 30:12
- Legislation
 - Amendments, introducing, 30:5
 - Amendments, notifying provinces, 33:49-50
 - Provinces, position, 30:10-1
 - Education ministers, position, 32:37-8, 41, 110
 - See also below Quebec*
 - Purpose, 32:5-7, 27, 97, 101, 114
 - Quebec position, 31:17, 38; 32:46, 54-5; 33:17-8, 49-50
- Manpower forecasting, projections system, 24:18-9
- Occupations, priority, designating, 24:18; 30:11-3, 18-20; 31:7-9, 20-4; 32:7, 26, 41-2, 92
 - Consultations, 32:96, 100-1
 - List, availability, 35:35-6
- "Public authority", 21:12
- Remote areas, 31:35
- Skill/education courses, reconciling, 31:26-9
- Skills first program, upgrading training facilities, 28:32
- Skills Growth Fund, 23:26; 30:20-1; 31:13, 23; 35:12; 37:45, 49; 41:16-7; 42:7-10, 27-8; 57:14-6
- Updating skills, provisions, 32:95
- "University instruction", 33:10

National Union of Students, 52:39

National youth advisory council, establishing, 52:11-8, 28-9, 38-9; 53:11-3
See also Training programs

Native people

- Alberta, 11:33-6
- Conditions, 4:20-1

Native people—Cont.

- Employment programs, 4:8, 18-9
- Expenditures, reduction, 4:17-20
- LEAP, 4:18
- Manpower training programs, 4:6, 18; 7:12-3; 11:16-7; 23:5; 30:14
- Training programs, 42:8-9
- Unemployment, 48:11
- Women, 11:36; 23:13; 32:93
- See also Affirmative action programs—Target groups*

Nelson, Mr. Ruben (President, Square One Management Ltd.)
Perspective on Employment, 51:4-47

New Brunswick

- Industry and Labour Adjustment Program, designated regions, establishing, 15:14-5, 28
- Unemployment rate, 15:21
- See also Forest industry; Job creation programs; Lay-offs; Mining industry*

New Brunswick Government, *see* Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Labour Adjustment Benefits Bill

New Employment Expansion and Development Program (NEED), 37:20-1; 44:32

- Agreements, provinces, 35:10-1
- British Columbia, 37:42; 38:12-4
- Criteria, 37:54-5; 38:6, 12-3, 31-2
- Eligibility, applications, deadlines, etc., 35:39-42
- Flexibility, 53:7
- Funding formula, 37:43; 38:22
- Jobs, number created, participants, etc., 57:17-8
- Municipalities, eligibility, 35:27
- Ontario, 35:39
- Private sector co-operation, 58:27
- Quebec, position, agreements, etc., 35:26-8
- Regional advisory boards, 35:41-2
- Regional concerns, serving, 37:37
- Saskatchewan, 35:47-9
- Wages, 35:25, 47-50
- Youth employment, 52:7-8
- \$500 million spread over 2 years, 57:16-7
- See also Defence Department; Refugees—Montreal*

New Technology Employment Program, 28:30

New York, *see* Training programs

Newfoundland, *see* Job creation programs—Direct—New Brunswick; Oil and oil products; Teachers; Work force—Migration

Newfoundland and Labrador Youth Advisory Council, 52:4, 9-10, 17, 21, 25, 31; 53:10-1
See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Perspective on Employment; Youth unemployment

Niagara Falls, Ont., *see* Unemployment—Rate

Non-Traditional Trades Program, *see* Women

Noreau, Mr. Pierre (President, Sommet québécois de la jeunesse)
Perspective on Employment, 53:4-6, 10-25

Northern Telecom, skilled labour shortage, 23:18

Nuth, Mr. Robert (President, Canadian Construction Association)
Training Bill (C-115), 32:104-5

OCAP, *see* Ontario Career Action Plan

OECD, *see* Organization for Economic Co-operation and Development

Occupational Health and Safety Centre

- Budget, 34:30-1
- Establishment, 1:22; 5:7; 8:13; 21:13; 25:16
- Funds, allocation, 8:14, 19, 22-3; 21:13
- Inquiries, processing delays, 34:31-3
- Opening, June 15/82, Committee members attending, 25:4
- Research projects, 8:20
- Staff, francophones, 34:33

Occupational Projections System, see Canadian Occupational Projections System**Occupational safety and health, see Industrial safety and health****Ocean Ranger, see Oil and oil products****Official languages/bilingualism, see Francophones; Language training****O'Hagan, Mr. Daniel** (Senior Economist, Research and Legislative Department, Canadian Labour Congress)
Perspective on Employment, 49:35-7, 42, 45-6, 49**Oil and gas exploration, see Job creation programs—Frontier oil and gas exploration funding****Oil and oil products, Newfoundland, Ocean Ranger** Feb. 15/82
sinking, 25:11-2**Oil industry**

- Lay-offs, Dresser Industries Canada Ltd., 23:21
- See also Industry—Designating

Olympics

- Future, boycotts affecting, 9:11-2, 17
- 1980 summer games, Moscow, Canada athletes boycott, Canadian Olympic Association \$1.2 million compensation, etc., 9:4-5, 9-13, 17-20, 25-7
- 1988 winter games, Calgary, federal assistance commitment, 9:7-8

O'Mara, Bishop John (Episcopal Commission for Social Affairs of the Canadian Conference of Catholic Bishops)
Perspective on Employment, 48:5-23, 27-31, 36-9**Ontario**

- Idea Corporation, 50:20-1
- Supreme Court, see Unemployment insurance—Vacation pay
- See also Disabled and handicapped—Education; Lay-offs—Employer notice; New Employment Expansion and Development Program; Tobacco industry; Training programs; Uranium industry

Ontario Career Action Plan (OCAP), 35:45-6**Ontario Government, see Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Training Bill****Orders of reference**

- Estimates
 - 1980-1981, main, 1:3
 - 1981-1982, main, 5:3
 - 1981-1982, supplementary (C), 8:3
 - 1982-1983, main, 21:3
 - 1982-1983, supplementary (B), 34:3
 - 1983-1984, main, 37:4
 - 1983-1984, supplementary (B), 57:3
- Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 12:3
- Labour Department Bill (S-4), 1:3
- Perspective on Employment: Labour Market Policy Framework for the 1980's document, 44:3
- Training Bill (C-115), 30:3
- Unemployment Insurance Bill (C-3), 2:3

Organization for Economic Co-Operation and Development (OECD), see Job creation programs**Organizations/individuals appearing and briefs submitted**

- Labour Adjustment Benefits Bill (C-78)
 - Canadian Labour Congress, 14:48-76; 14A:176-91
 - Canadian Manufacturers' Association, 16:5-34; 16A:1-4
 - Canadian Trucking Association, 17:5-34; 17A:1-10
 - Communications Workers of Canada, 14:33-47; 14A:146-59
 - Conseil régional de développement des Cantons de l'Est, 17:35-66; 17A:22-34
 - New Brunswick Government, 15:4-29
 - Railway Association of Canada, 16:4-34; 16A:9-19
 - United Steelworkers of America, 14:5-32; 14A:1-68
 - Labour Department Bill (S-4), Labour Department, 1:9-20
 - Perspective on Employment
 - British Columbia Youth Advisory Council, 52:9-36
 - Canadian Council on Social Development, 44:6-37; 44A:1-3
 - Canadian Labour Congress, 49:4-50
 - Canadian Manufacturers' Association, 54:5-38
 - Episcopal Commission for Social Affairs of the Canadian Conference of Catholic Bishops, 48:4-39
 - Fortin, Mr. Pierre, 46:5-33; 46A:1-14
 - Micro-Electronics and Employment Task Force, 45:4-29; 45A:1-7
 - Newfoundland and Labrador Youth Advisory Council, 52:4-38; 52A:1-25
 - Science Council of Canada, 50:4-38; 50A:1-8
 - Sommet québécois de la jeunesse, 53:4-25
 - Square One Management Ltd., 51:4-47; 51A:1-26
 - Training Bill (C-115)
 - Canadian Congress for Learning Opportunities for Women, 32:92-9
 - Canadian Construction Association, 32:101-7; 32A:1-19
 - Canadian Labour Congress, 32:6-20, 24-37
 - Employment and Immigration Commission, 32:122-3
 - Employment and Immigration Department, 33:27
 - International Association of Machinists and Aerospace Workers, 32:5-6, 11, 14-35
 - Ontario Government, 32:37-63
 - Teachers of English as a Second Language, Canada, 32:63-77
 - Toronto Board of Education, 32:78-92
 - Unemployment Insurance Bill (C-3), Employment and Immigration Department, 2:6-32
- Orlikov, Mr. David** (NDP—Winnipeg North)
- Employment and Immigration Department estimates
 - 1980-1981, main, 4:17-20
 - 1981-1982, main, 7:22-6
 - 1981-1982, supplementary (C), 10:29-30
 - 1982-1983, main, 24:9-14
 - Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 14:25-7, 32; 15:28-9; 16:8, 12-6, 24, 33-4; 17:74-7; 19:13-4, 17-28; 20:11, 15-6, 31, 38, 42-7
 - Labour Department Bill (S-4), 1:17-8
 - Labour Department estimates, 1980-1981, main, 1:26-9
 - Points of order
 - Documents, appending, M., 16:8
 - Minister, appearance before Committee, 7:22-3
 - Witnesses, information, requesting, 14:25
 - M., 14:32
- Outreach Programs, 23:12; 35:9; 38:34-5; 52:24, 34**
- Blair-Williams report, 38:22-3
 - Budget, 35:10
 - Evaluations, assessments, 11:43-7, 51-2, 59
 - Funding, 11:13, 31, 42, 62; 23:13; 27:14-6
 - Guidelines, 11:7, 13, 58
 - Long-term, 11:58-9; 27:17; 28:35
 - 1982, \$2 million allocation, surplus, 27:13-4

Outreach Programs—Cont.

- Projects, immigrants, 57:12-3
- Projects, women/disabled, 11:31, 42; 23:12; 27:14-5; 35:10
- Purpose, 27:17
- Reviewing, policy paper, 11:42-3, 47; 27:15-7; 28:35
- Staff administering, 23:12
- Youth, 35:33
- See also Illiteracy

PATH Program, 57:27

Pappin, Bishop Bernard (Episcopal Commission for Social Affairs of the Canadian Conference of Catholic Bishops)
 Perspective on Employment, 48:16-20, 24-5, 28, 31, 34-5, 38-9

Paproski, Hon. Steven (PC—Edmonton North)

- Labour Department estimates, 1980-1981, main, 3:15, 18
- Points of order, minister, appearance before Committee, 3:18
- Points of order, questioning of witnesses, 3:15

Parchmant, Derek, see Farm labour—Injured

Parent, Mr. Gilbert (L—Welland; Parliamentary Secretary to Minister of Labour)
 Labour Department estimates, 1980-1981, main, 1:23, 39

Parkdale-High Park constituency, employment office, locating, 11:30**Parker, Mr. Sid** (NDP—Kootenay East-Revelstoke)

- Employment and Immigration Department estimates, 1981-1982, main, 5:40-3; 7:37-9, 58-9, 74-5
- Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 12:5-6, 10-4; 14:32-3, 36-9, 58-64, 71; 15:12-4; 16:21-4, 34; 17:16-21, 90-3, 98; 18:28-32; 19:16-22, 26-9, 37-42, 45-7, 55-9, 63; 20:47

Labour Department estimates

- 1980-1981, main, 3:8-11
- 1981-1982, main, 5:18-22; 6:14-7
- 1981-1982, supplementary (C), 8:6, 15, 21-4
- 1982-1983, main, 21:19-24; 25:11-4, 23-7
- 1982-1983, supplementary (B), 34:11-7, 30-4
- 1983-1984, main, 40:10-3, 20-1

Perspective on Employment, 52:8, 13-6, 28, 35-7**Points of order**

- Agenda and procedure subcommittee, 12:5-6
- Bills, amendments, 19:16-20, 41
- Documents, briefs, 14:64
- Meetings, scheduling, 5:18; 7:74-5
- Members, substituting, 19:29
- Minister, appearance before Committee, 5:40-1; 12:13
- Questioning of witnesses, 3:8
- Witnesses, information, requesting, 14:32-3
- Unemployment Insurance Bill (C-3), 2:14-6, 31-2

Parliament, youth representation, 53:17**Participation, success, 5:10****Part-time work, 44:10-1; 54:22**

- Commission of inquiry, report, etc., 34:6; 45:24-5; 52:31-4; 58:13
- Studies, 34:21-3
- Women, effects, etc., 5:9, 23-4; 32:94; 34:14
- See also Unemployment insurance; Youth employment

Patent Act, see Drugs and pharmaceuticals**Pelletier, Mr. Irénée** (L—Sherbrooke)

Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 17:47-51

Pensions

- Private, access, 46:28-9
- Public, employment, effects, 46:28-9

Pensions—Cont.

- Reform, 6:8
- See also CN Rail; Labour unions—Bargaining; Lay-offs

Perspective on employment, a Labour Market Policy Framework for the 1980s, 58:10-1

- Committee referral, 39:4; 42:6
- Committee study, 44:5-37; 45:4-29; 46:5-33; 48:4-39; 49:4-50; 50:4-38; 51:4-37; 52:4-39; 53:4-25; 54:4-38; 55:4-48; 56:5-29; 58:5-45

Petro-Canada, 58:35-6**Pharmaceutical industries, see Technological change—Chemical****Poland, see Immigration****Political asylum, see Defectors****Port Cartier, Que., see Canada Works Program****Portable Wage Subsidy Program, see Industry—Designating; Lay-offs****Portelance, Mr. Arthur** (L—Gamelin; Chairman)

- Election as Chairman, 1:7
- Employment and Immigration Department estimates
 - 1981-1982, supplementary (C), 11:25, 32, 53-4
 - 1982-1983, main, 22:38; 23:12; 24:4, 16, 32-4; 26:4-6, 11-2, 15-7, 35-7; 27:4-6, 12, 24-7, 34-5, 38-40
 - 1982-1983, supplementary (B), 35:47
- Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 12:5-7, 13; 13:4-7; 14:29, 32, 59, 64; 15:11; 17:23, 30, 35, 86-7; 19:12-3, 16-24, 27-8, 31, 40-9, 53-61; 20:11-21, 24-35, 39-47
- Labour Department estimates
 - 1981-1982, supplementary (C), 8:28-30; 9:21
 - 1982-1983, main, 21:4; 25:4-5, 9-11, 19, 27
 - 1982-1983, supplementary (B), 34:28
- Training Bill (C-115), 33:15

Poverty, see Women**Pratt & Whitney Aircraft of Canada Limited, see Work-sharing****Preston, Dr. Ross** (Director, Candide Project, Economic Council of Canada)

Perspective on Employment, 56:27

Private enterprise, government subsidies, 48:10**Private sector**

- Management level, youth access, 53:7, 15-6
- See also Education; Job creation programs; Training programs

Private sector/public sector, profit/non-profit philosophies, reconciling, 51:12-4, 17-20
 "Socially committed" corporations, establishing, 51:13-9, 27-8, 34**Procedure and decisions of the Chair**

- Agenda and procedure subcommittee
 - Establishing, 37:13-4
 - M. (Mr. Bujold), 37:14, agreed to, 5
 - M. (Mr. Parent), 1:8-9, agreed to
- Meeting, 12:5-6; 55:47-8
- Scheduling, 48:4; 52:9; 54:5; 55:4
- Membership, 37:21-2
- Reports, first, M. (Mr. Irwin), 1:9, agreed to; second, M. (Mr. McDermid), 13:4-7, agreed to, 4; third, M. (Mr. McGrath), 56:5, agreed to, 13

Bills**Amendments**

- Admissibility, infringing upon financial initiative of Crown, 19:40-1, 47-8, 55-8, ruled out of order, 4-6; 33:12-6, 44, ruled out of order, 5-6

Procedure and decisions of the Chair—Cont.**Bills—Cont.****Amendments—Cont.**

- Admissibility, report stage only, 20:46-7
- Copies, distributing, 19:29
- Filing with Clerk, 18:32; 19:11
- French version, 19:11, 19-21; 33:23
- Identifying by party, 19:16-7
- Introducing in House, 20:12
- Minister introducing, 19:8-11, 40
- Parliamentary secretary moving, 33:17
- Principle of bill, changing, 19:25
- Quorum lacking, vote delayed, 20:11-2
- Scope, beyond, 19:27, 45-6, ruled out of order, 5
- Standing, 19:28, 41-5; 33:32
- Tabling, 32:99
- Withdrawal, 19:4, 53-5; 20:27, 42
- Clause by clause study, 13:4; 19:53-4
- Minister attending, 30:5-7
- Clauses, deleting, 19:43; 20:13
- Members' copies, misprint, section missing, 30:14-5
- Study although not actually before Committee, 42:15-7

Documents

- Appending to minutes and evidence, 4:12; 7:18; 11:5; 14:32, 36; 32:108; 36:7; 44:12; 45:5; 46:5-6; 50:36; 51:22-3; 52:11-2
- M. (Mr. Flis), 17:12, agreed to
- M. (Mr. Kushner), 14:55, agreed to
- M. (Mr. Orlikow), 16:8, agreed to
- Briefs, advertising for submissions, 13:4-6
- Briefs, distribution in both languages, 14:63-6; 25:10-1, 19; 48:21
- Requesting, 14:47
- Submitting to Committee, 49:50-1
- Election of Chairman and Vice Chairman
- M. (Mr. Berger), 25:4, agreed to
- M. (Mr. Dubois), 52:4, 8, agreed to
- Ms. (Mr. McGrath; Mr. Evans; Mr. McDermid), 37:5-8, agreed to
- Ms. (Mr. Veillette), 1:7, agreed to

In camera meetings, 58:3**Meetings**

- Adjourning, division bells ringing, 22:40; 23:12; 26:36; 28:10, 15-9; 36:6-7; 47:13-6
- Cancellation, 51:47
- Cancelling, 30:6-7
- Conditions, "appalling", 42:22
- Convening
- Chief Government Whip advice, 37:15-9, 39
- Failure, 37:14, 38-9
- Extending hours, 11:29-30; 28:19-20; 35:42-3
- Media coverage, 52:27-8; 55:4-5
- Members, absence, not attending while division bells ringing, cancelling, 51:14-5
- Scheduling, 13:4; 21:4; 26:36-7; 27:39; 28:4, 41; 30:5; 31:38-9; 34:5; 39:5; 48:4; 49:4; 51:4, 46
- Additional, 5:18; 7:74-5
- Members, remarks, disruptive, 27:10-3
- Members, substituting, 19:29

Ministers

- Absence, temporary, 17:79; 29:5-8
- Absence, unable to attend, 57:4-5
- Appearance before Committee, requesting, 3:18; 5:40-1, 56-7; 7:5-7, 22-3; 12:13; 52:8-9
- Questioning, 19:10
- Statement, availability prior to meeting, 35:14
- Statement, lengthy, appending to minutes and evidence instead of reading, M. (Mr. McDermid), 11:5, agreed to
- Statements, allowing time to read, 43:4-5

Procedure and decisions of the Chair—Cont.**Orders of reference**

- Beyond Scope, 14:29
- Committee authority to initiate, 37:16
- Expanding, 37:14-5; 43:40
- Replies, written, 43:38
- Session ending, effect, 55:46-7
- Printing, minutes and evidence, M. (Mr. Kushner), 1:7, agreed to
- Questioning of witnesses, 7:57-8
- Members of Committee first, 48:8, 25-6
- Official opposition critic precedence, 3:8
- Order of reference, beyond scope, 3:15
- Questioners, list, 30:23
- Replies, appended and/or forthcoming, 34:31-3
- Time limit, 7:32-3; 11:32; 17:42, 97-8; 21:11; 37:6; 43:34
- Quorum, 5:12; 14:58-9
- Meeting and printing evidence without, 37:8-13
- M. (Mr. Bujold), 37:13, agreed to, 5
- M. (Mr. Hawkes), 1:7-8, agreed to
- Reports to House, first, 1:20; second, 2:32; third, 7:78; fourth, 20:47; fifth, 29:33; sixth, 33:48; seventh, 46:3; eighth, 58:33-4, 45, agreed to on recorded division
- Draft report, consideration, 54:4-5; 55:46-7; 57:5, 29; 58:5-9, 31-3
- Vice Chairman, replacing, 51:4
- Witnesses
- Appearance before Committee, 12:6-7; 14:32; 31:38-9; 45:27; 50:28; 51:4
- Expenses, Committee paying, M. (Mr. Keeper), 45:14-5, agreed to
- Identifying correctly, 32:32-3
- Information, requesting, 14:25; 17:74
- M. (Mr. Orlikow), 14:32, quorum lacking, not accepted, 33
- Re-calling, 45:27
- Scheduling, 13:4; 44:5

Proctor and Gamble, maintenance training program, 54:13**Productivity**

- Forecast, 56:7, 12
- Industrial relations, labour/management/government co-operation, 56:28-9
- See also Industry; Manufacturing industry

Productivity and Employment Growth Centre, see National Centre for Productivity and Employment Growth**Productivity Ideas Exchange, see Industry—Competitiveness****Profit-sharing, 55:8, 16****Profits**

- Excessive, morality, 48:10, 37-8
- See also Private sector/public sector

Protectionism, see Automotive industry**Proulx, Bishop Adolphe (Episcopal Commission for Social Affairs of the Canadian Conference of Catholic Bishops)**
Perspective on Employment, 48:13, 17, 22-5, 34**Public Interest Disputes Commission, establishing, 1:33-4****Public opinion polls, see Racial attitudes****Public policy, purpose, establishing, etc., 51:39-41****Public servants, see Labour Adjustment Benefits Bill (C-78)****Public Service**

- Affirmative action programs, 4:8; 7:15-6
- Strikes, government intervention, legislation, etc., 3:5-6

Public Service—Cont.

Women, positions, 21:19-20, 27
 See also Accidents; Industry—Designating; Labour
 Code—Amending

Quality of Working Life Program, see Employment**Quebec**

Asbestos industry strike, 1950's, Catholic Church involvement, 48:29
 Cabinet Minister Marois, *see* National Training Program—Federal-provincial jurisdictions
 Eastern townships
 Youth emigration, 17:36, 47-8
 See also Sommet québécois de la Jeunesse; Textile, clothing and footwear industries; Training programs; Youth
 Industry and Labour Adjustment Program, designated regions, establishing, 6:9-11, 21; 7:28; 14:30; 17:61
 See also Community Development Projects Program; Employment; Health care; Hours of work; Immigrants; Immigration; Iron Ore Co. of Canada; Language training; National Training Program—Legislation; New Employment Expansion and Development Program; Refugees—Quota; Strikes and lockouts; Welfare

Quebec Youth Secretariat, see National Forum on Youth Unemployment**Racial attitudes, Gallup poll results, 22:36****Racism and other forms of discrimination, 1:36****Railway Association of Canada, see Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Labour Adjustment Benefits Bill****Railways**

Accidents, spills, safety standards, federal/provincial jurisdictions, etc., 1:26-9
 Crow's Nest Pass rates, government legislation, 42:18-20
 Expansion, Western Development Fund role, 35:52-3
 Labour relations, arbitration procedure, 5:21-2
 Lay-offs, employer notice, job security agreements, etc., 16:12-4, 17-22, 23
 Pass privileges, withdrawing, 16:12, 16-7, 24
 See also CN Rail; CP Rail; Hours of work; VIA Rail Canada Inc.

Ratushny, Mr. Ed (Chief Counsel and Director of Research, Employment and Immigration Department)
 Employment and Immigration Advisory Council 1982 annual report, 47:21-4**Ray, Dr. Ratna (Former member, Task Force on Micro-Electronics and Employment; Director, Women's Bureau, Labour Department)**
 Labour Department estimates, 1981-1982, main, 5:25
 Perspective on Employment, 45:4-5, 11-4, 18-9, 22-5**"Reaganomics", see Taxation—Reducing****Recession, 19:23-4; 46:6; 56:10-1**
 Economic recovery, 49:7-8; 50:22
 See also Unemployment**Red Seal Program, see Labour force—Mobility****Refugee Status Advisory Committee**
 Members, 10:30; 36:19
 Role, reviewing, 10:29; 36:5, 18-9
 See also Refugees—Determination procedure**Refugees**

Applications, waiting lists, etc., 36:5-6, 20; 57:23-4

Refugees—Cont.

Central America, 22:9; 29:15-6; 36:5; 39:17-8
 Claimants, 39:9-12, 18-20, 25-8, 33; 41:7-9, 18; 57:23-5, 28
 Definition, expanding, 10:18
 Determination procedure, 22:5-7; 29:32; 36:19-21; 39:11-2, 15, 19; 47:9
 Guidelines, 10:17-8; 22:6; 36:19
 Refugee status advisory committee role, reviewing applications, etc., 10:17; 22:5-6; 36:19
 "Manifestly unfounded claims", 10:17, 29; 36:19-20
 Refugee status determination, report, recommendations, etc., 10:17-8, 29
 Eastern Europe, 4:10-1, 21-4; 10:5; 36:23
 Employment, 43:17
 Government/private sponsors, 1981, comparison, 10:24
 Government sponsored, 10:5-6
 Montreal, NEED project, 43:33
 Oral hearings program, 57:23, 28
 "Persecuted minorities", 36:4-5, 14
 Quota, policy, etc., 5:30-3, 41-3; 7:7; 10:6-7, 23; 22:34-5; 36:24; 39:17-8
 Quebec agreement, 10:23-4, 35; 22:35
 Reducing from 14,000 to 12,000, 36:4
 1982 statistics, 22:7
 Refugee Liaison Officer Program, 10:6
 Resettlement program, 39:17
 "Self-exiled", special designation, 4:22-3; 10:19-20
 Settlement, assistance, 10:5, 20-1, 33-4; 22:12
 Welfare recipients, degree of assistance, comparing, 10:33-4
 Settlement within own country/region, U.N. policy, 10:20; 22:9
 Southeast Asia, 4:9-10, 21; 5:44, 48; 10:5; 22:11-2, 35-6; 36:11-2
 Private sponsors, churches, etc., 36:12-3
 Private sponsors, costs, income tax deductibility, 4:29-30
 Training allowances, increase, 10:5
 See also Language training; Wage Subsidy Experimental Program

Regalado, Victor, see Immigrants—El Salvador

Regan, Hon. Gerald (L—Halifax; Minister of Labour and Minister of State for Fitness and amateur Sport; Secretary of State and Minister of State for Fitness and Amateur Sport; Minister of State for International Trade)
 Accidents, 3:17
 Banks and banking, 3:10
 CN Rail, 6:5-6
 CP Rail, 1:30-1
 Canadian Broadcasting Corporation, 6:17, 21
 Canadian Labour Congress, 5:14-5
 Employment, 1:21-2; 5:8
 Fitness and amateur sport, 5:10-1; 6:22-3
 House of Commons, 3:14-7
 Industrial relations, 1:20-2; 5:22-3
 Industrial safety and health, 1:22, 31-2; 5:7-8, 16, 19
 Industry, 1:21-2
 Industry and Labour Adjustment Program, 5:9-10; 6:21
 International Labour Organization, 3:6
 Job creation programs, 3:11
 Labour Code, 3:9; 5:7-8, 15, 19-20; 6:9-10
 Labour Department
 Arbitration unit, 3:17
 Conciliation and mediation services, 1:23, 33-4; 5:8, 12-3
 Estimates
 1980-1981, main, 1:20-6, 29-40; 3:4-18
 1981-1982, main, 5:6-24; 6:5-18, 21-4
 1981-1982, supplementary (C), 9:4-27
 Expenditures, 1:22
 Jurisdiction, 3:11-2
 Role, 3:4-5; 5:6-7

Regan, Hon. Gerald—Cont.

Labour Department—Cont.

Women's Bureau, 1:22, 35-9; 3:10; 5:8; 6:16

Labour Department Bill (S-4), 1:9-19

Labour force, mobility, 3:12-4

Labour Gazette, 1:10-5

Labour Information Bureau, 1:22; 3:6-7; 6:18-9

Labour Relations Board, 1:23

Labour unions, 1:37-8; 3:10; 6:6

Lay-offs, 6:12-3

Participation, 5:10

Part-time work, 5:9, 23-4

Pensions, 6:8

Point of order, meetings, scheduling, additional, 5:18

Public Interest Disputes Commission, 1:34

Public Service, 3:6

Racism, 1:36

References, *see* Disabled and handicapped—Ministerial responsibility; International Labour Organization

Sexual harassment, 5:8-9

Sport and Recreation Centre, 5:11

Technological change, 1:20, 38; 5:9, 23-4

Uranium industry, 1:24-6; 5:16, 20-1; 6:14

Wages and salaries, 3:9

Women, 1:36-9; 5:9, 23

Workmen's Compensation Account, 5:17

Regional disparities

Atlantic provinces, employment population ratios, 49:12

See also Unemployment**Reid, Mr. J. (PC—St. Catharines)**

Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 19:14-5, 25-6; 20:13-6

Labour Department estimates, 1981-1982, supplementary (C), 9:5-10, 25-6

Reports to House

Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 20:3-10

Labour Department Bill (S-4), 1:4

Perspective on Employment, 46:3

Training Bill (C-115), 33:3-4

Unemployment Insurance Bill (C-3), 2:4

Research and development

Encouraging, 50:8, 30-2; 52A:24-5

Expenditures, increasing, 56:20

Innovation and diffusion of technology, importance, 56:22

Robotics, Canadarm, etc., 50:25-6

See also Drugs and pharmaceuticals**Restraint program, 6 and 5 provisions, 49:28; 50:12; 54:36**

Inflation, effects, 35:4-5, 31

Interest rates, effect, 46:32

Unemployment relationship, 52:5-6

Retail industry

Lay-offs 14:35

Sales, increase, 35:51

Retirement, early, providing employment for younger work force,

49:34; 53:9

Retirement age, 42:44-5**Revenue Department, collection responsibilities, 38:32****Reynolds Aluminum Co. of Canada Ltd., strike, lay-offs,**

unemployment insurance benefits, effects, 11:20-1

Riis, Mr. Nelson (NDP—Kamloops-Shuswap)

Perspective on Employment, 55:11-5

Rimouski, Que., *see* Marine training**Roberts, Hon. John (L—St-Paul's; Minister of Employment and Immigration**

Canada Works Program, 58:15, 19-21, 27

Canadian Occupational Projection System, 58:12

Crown corporations, 58:35

Economic conditions, 58:16

Education, 58:25-6

Employment and Immigration Commission, 58:23-4

Employment Centres, 58:14

Employment Creation Grants and Contribution Programs, 58:18

Employment Voucher Programs, 58:42

Illiteracy, 58:27-8, 41-5

Job Core Programs, 58:15

Job creation programs, 58:15

Joint Human Resource Planning Agreements, 58:16

Local Employment Assistance and Development Program, 58:15

Manufacturing industry, 58:11-2

Market Policy Framework for the 1980's, 58:10-1

New Employment Expansion and Development Program, 58:27

Part-time work, 58:13

Perspective on Employment, a Labour Market Policy Framework for the 1980's, 58:10-1

Petro-Canada, 58:36

References, *see* Training programs—Quebec

Skill development, 58:41

Skilled Development Task Force, 58:25

Technological change, 58:11-2, 35-7, 41-2

Training programs, 58:14, 30-1

Unemployment, 58:14

Unemployment insurance, 58:14, 24, 29, 38-43

Work-sharing, 58:12-3

Youth employment, 58:14

Youth unemployment, 58:15-6

Robinson, Mr. Ken (L—Etobicoke-Lakeshore; Parliamentary Secretary to Minister of Justice and Attorney General and Minister of State for Social Development)

Labour Department estimates, 1980-1981, main, 3:15-6

Robinson, Mr. Svend (NDP—Burnaby)

Employment and Immigration Department estimates, 1983-1984, main, 37:49-52; 38:10-2

Robinson, Mr. W.G. (Special Advisor, Immigration Policy)

Employment and Immigration Advisory Council 1982 annual report, 47:13-4, 21-3

Robinson Task Force, *see* Immigrants—Illegal**Rose, Mr. Mark (NDP—Mission-Port Moody)**

Labour Department estimates, 1981-1982, supplementary (C), 9:11-9, 27-8

Routhier, Mr. Richard (Member—Local 5569, United Steelworkers of America)

Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 14:18-21, 27

Royal Commission on the Economic Union and Development Prospects for Canada, 54:8**Royal commissions, *see* Youth—National institutions****Ryerson Polytechnical Institute, *see* Training programs—Institutional****Rygas, Mr. Michael (Canadian Vice President, International**

Association of Machinists and Aerospace Workers)

Training Bill (C-115), 32:5-6, 11, 14-35

- St. Germain, Mr. Gerry** (PC—Mission-Port Moody)
Employment and Immigration Department estimates, 1983-1984, supplementary (B), 57:8-9, 17-20, 29
Perspective on Employment, 51:16-7, 40; 52:28-30; 53:24-5; 54:33-4; 55:25-9; 56:15-7, 28
- Saskatchewan**, *see* New Employment Expansion and Development Program; Uranium industry
- Sault Ste. Marie**, *see* Strikes and lockouts—Huron Broadcasting
- Savard, Mr. Raymond** (L—Verdun; Parliamentary Secretary to Minister of Public Works)
Employment and Immigration Department estimates, 1981-1982, main, 7:63-5
- Savings**, *see* Banks and banking
- Schefferville, Que.**, *see* Lay-offs—Communities
- School boards**, youth representation, 53:15
- Secrétariat de la jeunesse**, 53:21-2
- Science Council of Canada**
Consultations, labour/management, 50:25
Role, expanding, reviewing, legislation, etc., 50:14, 22-4, 29
See also Education—Women; Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Perspective on Employment
- Search and rescue**, workers, industrial health and safety, including under Labour Code, etc., 25:18-9
- Seasonal workers**, *see* Lay-offs—Adjustment benefits; Unemployment insurance
- Secondary education**, *see* Universities and colleges
- Secretarial science courses**, inadequacy, 52:6-7
- Senate**, *see* Labour Adjustment Benefits Bill
- Sept-Îles, Que.**, *see* Canada Works Program; Lay-offs—Communities
- Service sector**
Employment prospects, 56:14-5
See also Technological change
- Severance pay**, *see* Lay-offs
- Sexual harassment**, eliminating, 5:8-9
- Shelter allowance**, *see* Housing
- Shipping**, Great Lakes, industrial disputes, Canadian Marine Officers' Union, mediation efforts, 6:17-8
- Siddon, Mr. Tom** (PC—Richmond-South Delta)
Employment and Immigration Department estimates, 1983-1984, main, 37:39-44; 38:14-8, 33-8
Labour Department estimates, 1983-1984, main, 40:15-20
Organization meeting in relation to Standing Orders 69(2) and 69(4)(a), 37:15-21
Perspective on Employment, 46:21-5; 50:28-31, 34-5; 56:18-23
Point of order, meetings, 37:15-8, 39
- Skill development programs**, equity, 58:41
- Skill Development Task Force**, 58:25
- Skilled labour**, *see* Trade skills
- Skills Growth Fund**, *see* National Training Program
- Slater, Mr. David** (Chairman, Economic Council of Canada)
Perspective on Employment, 56:5-18, 21-8
- Small business**
Confidence, 56:17
Debt financing, equity, etc., 56:15-6
Growth, 50:33
Youth employment, attitude toward, special skills, etc., 56:15
See also Corporations; Economic growth; Employment—Growth; Unemployment insurance
- Smereka, Mr. Myroslaw** (Economic Adviser, Conseil régional de développement des Cantons de l'Est)
Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 17:43-50, 55-7, 60-5
- Smith, Dr. Stuart L.** (Chairman, Science Council of Canada)
Perspective on Employment, 50:4-38
References, 51:43
- Social services**, 56:5
Demand for, 44:32
Industry, creating, 51:27
See also Immigrants
- Society**
Integrity, lack, effects, 51:37-8
Men, role, 5:6-7
Technical/economic revolutions, effects, 51:7-10
- Sommet québécois de la jeunesse**, 53:4-6, 10, 19-21
See also Industrial safety and health; National Forum on Youth Unemployment; Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Perspective on Employment
- Southeast Asia**, *see* Refugees
- Soviet Union**, *see* Immigration
- Special Employment Initiatives Program**, *see* Employment Creation Grants and Contribution Program
- Speyer, Mr. Chris** (PC—Cambridge)
Employment and Immigration Department estimates, 1981-1982, main, 5:35-40
- Sport and Recreation Centre**, Vanier, Ont. 5:11
- Sports**, *see* Fitness and amateur sport; Lotteries and sweepstakes; Sport and Recreation Centre
- Square One Management Ltd.**, *see* Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Perspective on Employment
- Stephenson, Hon. Bette** (Minister of Education and Minister of Colleges and Universities, Government of Ontario)
Training Bill (C-15), 32:37-63
- Stern, Mr. J.B.** (Chairman, Refugee Status Advisory Committee, Employment and Immigration Department)
Employment and Immigration Department estimates, 1982-1983, supplementary (B), 36:19-20
- Stollery, Mr. Peter** (L—Spadina; Parliamentary Secretary to Secretary of State and Minister of Communications)
Employment and Immigration Department estimates, 1981-1982, main, 5:53
- Strikes and lockouts**
Alternatives, 8:29-30
Arbitration, 25:26
Connaghan report, 25:23
Essential services, strike right, 8:28-30; 25:22-3
Huron Broadcasting, Sault Ste. Marie, Labour Relations Board intervention, 25:25

Strikes and lockouts—Cont.

- Labour Relations Board
 - Mandate, role, etc., 25:24-6
 - See also above Huron Broadcasting
- Quebec legislation, 25:26
- See also Air traffic controllers; Canadian Broadcasting Corporation; Public Service; Technological change—Employment effects; Unemployment insurance—Eligibility; Voyageur Enterprises Limited

Students

- Employment centres, Winnipeg, placements, 27:38-9
- Foreign
 - Fee increases, 41:20; 43:35, 38-9
 - Financial assistance, redirecting funds, 26:34-5
 - On-campus employment, eligibility, 29:25-7
 - See also Unemployment insurance—Eligibility; Universities and colleges—Abroad
- Libya, visas, applications, 10:11-2
- Summer youth employment programs, 7:11-2; 11:5; 23:10, 27-8; 24:7-8; 27:31-2, 39
 - Adult management, 24:28-9
 - Allotment by constituencies, 24:20-1, 32-3
 - Funding, increasing, 28:25
 - Work experience, providing, 37:41-5
 - See also Unemployment insurance—Premiums

Surma, Mr. Stanley J. (Vice-President, Industrial Relations, Ford Motor Company of Canada Limited, Canadian Manufacturers' Association)
 Perspective on Employment, 54:5-12, 16-9, 22, 28-9, 33-5

Surrey, B.C., see Employment centres; Immigration—Offices

Sweden, technological change, labour unions position, 44:31

Sydney, N.S., lay-offs, unemployment, etc., 14:31-2

Tan-Jay Co., see Clothing industry

Task forces, see Adult education; Immigration; Labour Market Development; Labour Market Institute; Micro-technology; Skill Development Task Force; Technological change—Employment effects; Unemployment insurance

Taxation

- Payroll taxes, 46:11, 28; 49:13, 37
- Reducing, "Reaganomics", 46:18
- See also Job creation programs; Labour force—Mobility; Unemployment insurance—Funding

Taylor, Mr. Charles W. (Superintendent of Curriculum and Programs, Toronto Board of Education)
 Training Bill (C-115), 32:78-92

Teachers

- Mobility, 32:60
- Newfoundland, foreign, 43:38
- See also Unemployment insurance

Teachers of English as a Second Language, Canada, see Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Training Bill

Technical education, see Education

Technological advances, see High technology industries

Technological change, 45A:1-7; 51:8; 54:6-8, 11-2
 Adapting to human concerns, 48:7
 Canadian Conference of Catholic Bishops position, 48:24-5
 Chemical, pharmaceuticals industries, 50:8-9

Technological change—Cont.

- Conference, 34:20
- Conference on industrial democracy, proposal, 40:13-4
- Consultations, labour/management/government, 25:8; 45:7, 26
- Demographic patterns, effects, 58:41-2
- Education, information programs, establishing, 45:12
- Employment effects, 32:99; 37:53-4; 38:26-7, 30-1; 42:25-6; 43:6-11; 44:31; 45:6-7, 17-21; 46:11-3, 17-8; 48:10-1, 24-5; 50:4; 52:6, 35-6; 54:9-11, 19, 24-5; 58:11, 35-7
- Benefits, 42:41-2; 54:8-9
- Data base, statistics, accumulating, 49:20; 50:15-6
- Government/labour/management responsibilities, 14:46-7
- Jobs, increasing, 50:10, 16
- Legislation, 49:30
 - Introducing, 14:22
- Men, 45:28
- Non-unionized employees, 25:21-2
- Office communication systems, 45:23-4
- Software industry, 45:23
- Strikes, Labour Code provisions, 14:12; 17:88; 21:10; 25:5-9
- Task force, establishing, etc., 1:20-1, 38; 2:25; 4:30-1; 5:9, 24-5; 25:22
- The Rocky Road to 1990*, 54:11, 16
- Transition difficulties, 42:29, 36-7, 42-3
- Unskilled labour, training, upgrading skills, etc., 42:28-9; 45:11; 54:12-3, 26
- Women, 1:20; 5:23; 32:92-4; 34:20-1; 38:34-6; 44:16-7; 45:10-1, 28; 46:26-8; 49:9, 28
- 1.5 million jobs lost, 32:92, 98
- See also Communications/telecommunications; Industry—Designating, Criteria; Labour Code; National Training Act
- Federal government role, 45:7-9
- Knowledge intensive sector, encouraging world market orientation, 50:7-10, 13-5, 21
 - Government/private sector role, aggregating market, 50:18-20
- Manufacturing sector, specialization required, 50:6-7
- Mechanisms cushioning impact, 54:11, 25-6
- Other countries, comparing, 45:12
- Sectorial approach, 54:26-7
- Service sector, effects, 50:10
- Social/personal services sector, effects, 50:10-1
- Social, psychological effects, fears, etc., 48:26-30; 54:25
- Strategy, establishing, 45:7
- Task forces, studies, expertise, extending mandates, 45:26-7
- Training programs, 45:12, 21; 58:11-2
- Working conditions, health and safety, effects, 45:17-8
- See also Communications/telecommunications; Health care; Lay-offs—Employer notice, 90 days; Manufacturing industry; Sweden

Technology

- Canada, increasing investment, skills, maintaining world competition, 49:19
- Controlling, owning, 48:6
- "Economic salvation", 49:20-1
 - Unemployment, quality of life, priorities, Siddon remarks, 50:30, 33-5
- See also Micro-technology; National Centre for Technology, Work and Human Priorities; New Technology Employment Program; Technical change; Work-sharing

Technology Institute in Canada, 57:15

Telephones, equipment, using other than Bell Canada, 14:35

Temporary employment, see Youth

Terrorism, see Libya

Textile, clothing and footwear industries

- Lay-offs, adjustment benefits, indexing, etc., 12:20, 23-4; 17:42-8, 64, 87, 92, 98-9; 18:32; 20:17-25, 46; 21:14-5; 34:7
- Modernization/restructuring, CIRB administering, 8:6-8; 12:16; 17:43, 49-51, 70
- Quebec, Eastern townships, dependency, 17:38, 48
- See also Industries—Designating

Thompson, Man., see Job creation programs—Unemployment insurance account**Tobacco industry, Ont., assistance, 35:8-9****Toronto**

- Immigrants, absorptive capacity, 5:39-40, 54-6
- See Education—Technical; Immigration—Officers

Toronto Board of Education, see Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Training Bill**Tousignant, Mr. Henri (L—Témiscamingue)**

- Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 17:29-32
- Labour Department estimates, 1980-1981, main, 3:8

Trade

- Barriers, 56:17
- Deficit, 56:19-20
- GATT talks, failure, 35:51
- Protectionism, 49:21
- Wages and salaries becoming bargaining tools, 49:19

Trade skills

- "Craftsmen", 32:79-81
- National standards, establishing, 32:5-6, 9-11, 16, 25, 27-30, 38, 115
- Shortage, 4:22-5; 7:16; 11:49; 50:16-7
 - Apprenticeship programs, establishing, 11:49-51; 32:15-6
 - Canadians, unwillingness to work, Lambert remarks, 26:13-4
 - Demand, federal/provincial/industrial consultations, etc., 4:14-9, 25-6, 31; 7:23-4; 11:49-51
 - Foreign labour, recruitment, 7:23-5; 22:13; 32:20, 26; 43:24-5
 - "Canadians first" policy, 10:32-3
 - Employment authorizations, delays, 26:12-3
 - Marine transportation industry, 22:30-3
 - 25,000 additional workers, Axworthy statement, 22:15-20; 23:18-21; 26:7-10; 32:5
 - See also Clothing industry
 - Orenda Engines, Malton, Ont., 11:51
 - Training programs, 26:14; 28:31-2; 31:23-4
 - See also Canadair Limited; Megaprojects; Northern Telecom
 - See also Industry

Training allowances, see Lay-offs—Apprentices; Manpower training programs; Refugees; Training programs**Training Bill—C-115. Minister of Employment and Immigration**

- Consideration, 30:5-24; 31:4-39; 32:5-126; 33:10-50, report to House with amtds., 33:3-4
- Clause 1, 33:8, 48, carried
- Clause 2
 - Amdt. (Mrs. Côté), 33:10, agreed to, 5
 - Amdt. (Mrs. Côté), 33:11, agreed to, 5
 - As amended, 33:5, 10-2, carried
- Clause 3, 33:6, 16, carried
 - Amdt. (Mr. Keeper), 33:12-6, not in order, 5-6
- Clause 4
 - Amdt. (Mr. Bujold), 33:16-7, agreed to, 6
 - Amdt. (Mr. Bujold), 33:22, agreed to, 6
 - As amended, 33:6, 22, carried
- Clause 5, 33:6, 25, carried
- Clause 6, 33:6, 25, carried
- Clause 7, 33:6, 25, carried

Training Bill—C-115. Minister of Employment and...—Cont.

- Clause 8, 33:7, 27, carried
 - Amdt. (Mr. Crombie), 33:25-6, withdrawn, 6-7
 - Amdt. (Mr. Crombie), 33:26-7, withdrawn, 7
- Clause 9
 - Amdt. (Mrs. Beauchamp-Niquet), 33:27-8, agreed to, 8
 - Amdt. (Mr. Dinsdale), 33:28-32, withdrawn, 8
 - Amdt. (Mr. Dinsdale), 33:48, agreed to, 8
 - As amended, 33:8, 48, carried
- Clause 10, 33:7, 32, carried
- Clause 11, 33:7, 32, carried
- Clause 12
 - Amdt. (Mr. Crombie), 33:33-6, agreed to, 7
 - Amdt. (Mr. Crombie), 33:37-44, not in order, 7
 - As amended, 33:7, 44, carried
- Clause 13, 33:7, 44, carried
- Clause 14, 33:44-7, carried on recorded division, 8
- Clause 15, 33:8, 47, carried
- Clause 16, 33:8, 47, carried
- Clause 17, 33:8, 47, carried
- Clause 18, 33:8, 47, carried
- Clause 19, 33:8, 47, carried
- Clause 20, 33:8, 47, carried
- Clause 21, 33:8, 47, carried
- Reprint, agreed to, 33:9, 48
- Title, 33:8, 48, carried

Training programs, 55:38

- Affirmative action provisions, including, 32:95
- Basic skills training, importance, 32:94-6; 42:10; 50:18
- British Columbia, Canadian Manufacturers' Association/Employment and Immigration Department, co-operation, 54:15
- Consultations, CLC/management, 32:21
- Costs, income tax deductions, reviewing legislation, 45:12-3
- Courses, availability, cutbacks, etc., 32:23, 114-5
- Curriculum, establishing, provincial responsibility, 30:17; 33:19-20
- Drop-out rates, 33:24-5
- Duration, 41:17
- Employment and Immigration Commission funding, 52:24
- Europe comparison, 55:44
- Expanding, 50:16-7
- Federal-provincial co-operation, national youth advisory council role, etc., 52:15-6
- Funding, levy-grant system, 23:31-2; 32:8, 12, 18
- High skill training, 42:7-9
- Industry based, 50:18
- Institutional, 32:8, 35
 - Instructors, shortage, Ryerson project, retraining redundant high school teachers, 23:25; 31:35
 - Jurisdictions, direct grants, background, etc., 31:25
 - Labour/management/government consultations, 32:84
 - Labour/management/government co-operation, 50:16-8
 - Long-term planning/funding, 32:61, 84
 - National strategy, 42:10-2
 - New York, Harlem, computer training school, 31:27-9
 - Ontario, 30:19
 - Part-time workers, 58:14
 - Participants/employers submitting false/misleading claims, penalties, 33:44-7
 - Private sector responsibility, 32:7, 85-6, 104, 107
 - Quebec Minister Marois, contact with Roberts, 58:30-1
 - Quebec, municipalities, grants, 58:30-1
 - Regionally based, 45:13
 - Skills, upgrading, 58:34
 - Standardization, 55:44-6
 - Training allowances, 30:23; 31:8-9; 32:93, 96; 33:23-5
 - Up-gradings skills programs, including, 50:17-8, 37

Training programs—Cont.

- Value in time on high unemployment, 49:17-8
- Youth, effectiveness, 52:24-5
- See also CP Rail; Construction industry; Employment centres—Counsellors; Frontier College; Industry; Labour unions—Collective agreements; Manpower training programs; Marine training; National Training Program; Technological change; Trade skills—Shortage; Unemployment insurance—Eligibility; Women

Travella, Mr. Nino A. (Committee Clerk)

- Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 19:44
- Perspective on Employment, 44:5

Treasury Board, see Legislation**Trucking industry**

- Collective agreements, seniority principle, 17:6-7
- Federal-provincial jurisdiction, 17:6
- Lay-offs, employer notice, etc., 17:5-10, 15-6, 22-4, 29-34
- Licence violations, etc., 7:60
- Wages, average, 17:16-7
- See also Canadian Trucking Association; Hours of work

Unemployment, 44A:2-3; 54:20

- Adjustment assistance programs, 49:5
- Alleviating, alternatives, 49:6
- Average duration, 49:9
- By age, 44A:1
- Costs, 44:8-9; 58:14, 37
- Cyclical, 44:36
- Demand deficiency, cause, 44:36
- Film of individual cases, Mengen Institute, Toronto, federal grant, etc., 37:49-52; 38:4, 10-2
- Government initiated, 49:5-6
- Immigration factor, relationship, 40:9-10
- Inflation, relationship, priorities, establishing, etc., 48:9-10, 22-4; 56:25
- Kingston, Ont., "Neighbours in Need" program, 35:37
- Long-term, Committee authority to travel and investigate, 37:20
- Long-term, effects, factors, etc., 44:7, 19, 24, 33
- "Morality", 48:12
- National conference, calling, 23:20
- "New" unemployed, 48:30
- Other countries, comparing, 46:30-1
- Priority issue, 49:7, 18, 22
- Rate, 4:14; 7:46-7; 14:54; 23:23; 24:10; 32:28; 35:51; 46:22, 26
- Gaspé, Qué., 58:39
- Increase, 24:12
- Niagara Falls, Ont., 49:36
- Projections, 56:6-7, 12-3, 23-4
- United States comparison, 56:9
- Women entering labour force, effects, 49:10
- Workers under age 25, 32:8, 15
- August 1981-May 1982, 32:9
- August 1983, 49:7
- See also New Brunswick
- Recession, relationship, 24:11-2; 44:8
- Regional disparities, 54:38
- Socio-economic effects, 44:8-10, 18-20, 28; 48:7-8, 20-1, 30-1
- Statistics, accumulating, 11:22
- Structural, 42:7; 44:36; 56:23-4
- Trends, 54:35-6
- Work projects, establishing, UIC recipients, decreasing, 4:30-1
- World-wide problem, 23:5
- Youth unemployment relationship, 52:6
- See also Cape Breton; Disabled and handicapped; Employment—Standards; Job creation programs; Native people; Restraint program; Work-sharing; Youth

Unemployment insurance

- Abuses, 2:11-3; 7:58-9; 38:31; 55:10, 15, 26, 38-9, 43
- Administration, efficiency, on-line computer systems improving, etc., 2:25, 32; 4:7; 7:9; 11:40
- Appeal procedure, 2:14-5; 7:38-40; 11:39-40
- Benefits, 2:10, 17, 31
- Restricting number of weeks, guaranteeing jobs after, 44:34
- Claims, processing delays, hiring additional staff, etc., 35:13-4, 30-1; 58:24
- Claims, reduction, staff lay-offs, etc., 58:24-5
- Costs, 55:6, 40-1
- Eligibility
 - Domestic workers, 28:34
 - Earnings received lump sum, 28:14-5
 - Entry/re-entry requirements, 49:35-6
 - Europe comparison, 55:40-1
 - Household income factor, ECC recommendations, etc., 2:10-2, 30-1
 - Part-time work, 58:13-4
 - Premium exemptions for those unlikely to qualify, 2:22-5, 31
 - Professional training courses, 58:39-41
 - Quitters, 55:41
 - Self-employed persons, 2:31
 - Stricter qualifications, legislation, etc., 23:24; 24:12-3; 55:7, 10
 - Striking employees, 2:14-5; 7:49-50, 77
 - See also Iron Ore Co. of Canada; Reynolds Aluminum Co. of Canada and see also below Maternity benefits
 - Students, foreign, 28:32-3
 - Training program participants, 28:36-7; 55:7-8; 57:28; 58:12
- Erosion, 49:13, 35
- Exhaustees, assistance, welfare, etc., 35:37-8
- Exhaustees, benefits, extending, 37:34-6
- Expenditures, 2:19-20; 7:8
- Job creation expenditures, relationship, 56:24
- Financing formula, revision, government responsibility for regional extended benefits/private sector responsibility for initial and labour extended benefits, 2:6-8
- Fishermen, 37:47; 38:30, 41; 42:13
- Funding
 - Federal contributions, 4:5; 7:8, 44-6; 49:13, 37
 - Payroll taxes, 49:13; 55:40
 - Tax system, 49:36-7; 55:13, 40
- Industrial disputes, 42:20-1
- Insurance principle, 2:8-12, 26; 24:12; 49:43
- Job subsidies, Economic Council of Canada proposal, 56:11-2
- Language training, 42:21; 58:12, 29-30
- Legislation, 2:8; 7:36
- Maternity benefits, 2:28-9; 7:36; 37:47; 38:40-2; 42:14, 18-20; 49:32
- Strikes and lockouts, 11:21
- Negative reinforcement, 51:23-5, 37, 44
- Offices
 - Brampton, Ont., 35:30
 - Provincial breakdown, 58:23
 - Winnipeg, Canada Public Help Centre, \$200,000 allocation, Axworthy constituency, etc., 28:7-10, 20-3, 26-9, 38
 - Winnipeg, Unemployed Help Centre, funding, extending, Axworthy meeting to discuss, 28:10-3
- Objectives, redirecting, 55:18, 28-9
- Overpayments
 - Recovering, 58:42
 - Reducing, 4:7-8, 26-9; 7:9, 17; 11:38
 - 1978 computer error, etc., 4:12-3, 26-7; 4A:1-12
- Part-time work, 42:21-2
- See also above Eligibility
- Payments
 - Average settlement, 55:17-9, 32
 - Costs, 44:16

Unemployment insurance—Cont.

Payments—Cont.

Distribution, statistics, use, reliability, etc., 58:42-3

Rate increase, 55:11-4

Penalties, 58:22-3

Premiums, 24:12; 37:28; 49:13, 36-7, 46

Foreign workers, 43:39-40

Increase, 35:12-3; 43:9-11

Reducing, 55:10, 40

Students, 43:39-40

Purpose, 49:13

Qualifying period, 55:21

Variable, 10 to 14 weeks, 2:7; 37:46-7; 42:13, 18-9; 49:35

Cost savings, 1979-1980, 2:18-9

Discrimination, boundaries, etc., 7:73-4

Extending to June 1982, 2:6-8

15 hours per week/20% of maximum insurable earnings, 2:10, 13, 17-8, 28

Recipients, increase, 37:26-8

Redistributing to socially useful activities, 58:37-9

Reforming, 55:42-3

Regulations, simplifying, 2:10; 7:29-32

Repeaters, 55:6, 17, 26-8, 39

Retraining provisions, including, 51:44; 55:7, 19, 39

Review, previous initiatives, etc., 2:8-9, 20; 7:17-8; 42:17; 49:44

Role, 2:22

Expanding, 49:43

Seasonal workers, 2:27-8; 37:47-8

Small business, effects, 55:6

Spouses of military, 42:17

Structural/regional, unemployment insurance support correcting, ineffectiveness, 55:43-6

Targeting, 2:11-2

Task force review, 2:6-10, 13-5, 20-1; 4:12; 11:21; 24:13

Teachers, 37:47; 42:13-5

Vacation pay, consideration as income, Ont. Supreme Court Bryden decision, 28:23-4

Voluntary quits, 2:28-9

Waiting period, 2:26-7; 4:13

Welfare, relationship, 2:16-7, 26

Women, single, needs, 2:11-2

Work disincentive, 2:11-2; 55:7-10, 14, 17, 21-6, 32, 41

Work search requirements, 2:27

See also Iron Ore Co. of Canada; Japan; National Training Program—Eligibility; Unemployment—Structural/regional—Work projects**Unemployment insurance account**

General revenues, not independent account, 49:45-6

See also Job creation programs; Work-sharing**Unemployment Insurance Act**, amending, 11:20-1, 39; 37:46-7; 42:14, 17-8**Unemployment Insurance Bill** (amdt.)—C-3. Minister of Employment and Immigration

Consideration, 2:6-32, report to House without amdts., 5

Unemployment: The Hidden Cost, Canadian Conference of Catholic Bishops publication, 48:38**United Nations**, *see* Refugees—Settlement**United States**

Deficit, effects, 46:25-6

Reaganomics, 49:30

See also Economic conditions; Immigration—El Salvador; Libya; Visitors—Film industry; Unemployment—Rate; Wages and salaries—Demands**United Steelworkers of America**, *see* Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Labour Adjustment Benefits Bill**Universality principle**, abolishing, 51:45-6**Universities and colleges**

Abroad, foreign students, restrictions, 29:26

Academic staff, foreign, restricting, "Canadians first" policy, etc., 5:28; 10:8-9

Business management schools, exempting, 10:21

Access, 52:6, 24; 53:17-8

Co-operative work and educational program, 23:26-8; 52:14; 53:8

Extending to secondary education level, 52:7, 11

See also Education—Internship/co-operative training

Curriculum, industry involvement, 54:32-3

Turn-aways, 52:35-6

See also Frontier College; Ryerson Polytechnical Institute**Uranium industry**, safety and health standards, Ont./Sask. regulations, federal legislation, jurisdiction, Elliot Lake, Ont., etc., 1:23-6; 5:15-6, 19-21; 6:14-6**VIA Rail Canada Inc.**, lay-offs, Nov. 15/81 cutbacks, etc., 16:13, 21**Vallée, Mr. Emile** (Legislative Representative, United Steelworkers of America)

Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 14:5-6, 23-4, 27-32

Vancouver, docks, inspections, federal-provincial jurisdiction problems, 8:23**Vander Voet, Ms. Susan** (Executive Director, Canadian Congress for Learning Opportunities for Women)

Training Bill (C-115), 32:92-9

Vanier, Ont., *see* Sport and Recreation Centre**Veillette, Mr. Michel** (L—Champlain)

Employment and Immigration Department estimates, 1981-1982, main, 5:52; 7:47-50

Employment and Immigration Department estimates, 1981-1982, supplementary (C), 11:38-9

Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 20:20

Labour Department estimates, 1980-1981, main, 1:32-3; 3:17

Labour Department estimates, 1981-1982, main, 6:22

Unemployment Insurance Bill (C-3), 2:30

Video display terminals, *see* Industrial safety and health**Visas**, *see* Immigrants; Visitors**Visitors**, non-immigrants

Commonwealth countries, visa requirements, 22:40

Film industry, U.S. cinematographers, access to jobs in Canada, 24:5-6; 27:26-7; 29:28-30

India, visa requirements, 10:9, 25-8; 22:9-11; 26:20

Fraser remarks, 22:10-1

Mexico, visa requirements, 5:52

Visas, regulations, 26:20-1

Mandatory, extending regulations, tourist industry, effects, etc., 47:8-9, 22-4, 27

Work permits, 29:30

Voluntary organizations, *see* Disabled and handicapped; Immigrants—Settlement; Immigration; Income tax**Voluntary sector**

Employment, salaries, etc., 44:11-2, 26-8, 32-3; 45:21; 51:26-7

Guaranteed annual role, compensation for voluntary work, 48:32

Revenues, 44:11

Volunteers, role, defining as "work", 51:26; 58:37-9

Vouchers programs, *see* Employment Voucher Programs

- Voyageur Enterprises Limited**, bus drivers and maintenance workers strike, 6:16-7
- Wage and Price Control**, 46:22; 48:9-10
1975 imposition, 49:22
See also Wages and salaries—Legislation
- Wage Subsidy Experimental Program**, 11:60; 23:10; 35:9; 38:10, 19-21
Community Development Projects Program, comparing, 11:55-6
Costs, 11:55
Refugees, 36:13
Wages paid, 11:6, 33, 55
Youth, 35:46-7
- Wage subsidy programs**, effectiveness, value, 46:24
- Wages and salaries**
Atlantic provinces, family incomes, 49:12
Average real earnings, inflation effects, 49:7
Decline, effects on consumer spending, 49:8
Demands, U.S., comparing, 49:28-31
Federal jurisdiction, 42:33
Federal minimum wage, decreasing for youth, 40:19-20
Federal minimum wage, increasing, 3:8-9
Flexible, bonuses, profit participation, 46:20
Income policy, 56:24-5
Increases, collective bargaining agreements, 49:8
Legislation, interference, 49:26-7
Other countries, comparing, 45:21
Reducing, 45:22-3; 53:9
Youth expectations, 55:6-10, 20, 31-2
See also Bank of Montreal; Domestic workers; Minimum Wage Act; New Employment Expansion and Development Program; Trade; Trucking industry; Wage Subsidy Experimental Program
- Warrion, Mr. Peter** (Research Director, United Steelworkers of America)
Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 14:6-14, 22-5, 31-2
- Welfare**
Alberta, 44:19
Employment, dissuasion, 55:42
Quebec, 38:7-8
Recipients working for benefits, 35:19; 51:33-4
Reform, 51:34-5
See also Refugees—Settlement; Unemployment insurance
- West Germany**, *see* Industrial relations—Improving
- Western Development Fund**, *see* Railways
- Windsor, Ont.** lay-offs, 19:33
- Winnipeg**, *see* Air Canada; Clothing industry; Students—Employment centres; Unemployment insurance—Offices
- Winnipeg Employment Counselling Service**, 57:12-3
- Women**
Childless, unemployed, contribution to society, Erola remarks, 44:9-10
“Disadvantaged”, 32:51
Employment
Affirmative action programs, imposing quotas, etc., 21:7-8; 38:24-5, 39-40
Labour unions participation, 49:10-1
Discrimination, alleviating, 34:21-2
Equality, 21:18; 40:21; 53:7
Income gap with male counterpart, 34:21-3
Re-entering work force, 11:6-7
- Women—Cont.**
Employment—*Cont.*
Technological change, *see* National Training Act; Technological change
Wages, men, comparing, 49:10
Employment/training opportunities, 49:38-40
Equal pay for work of equal value, 8:8-9
Equality, legislation, 49:41
Hiring quotas, 1:39
Manpower training programs, 11:19, 40-1, 61
Single mothers, importance, 27:36-7
Non-Traditional Trades Program, 7:13; 11:7, 19, 24-6, 41-2, 61; 23:5; 24:27; 27:32-3; 32:92-4; 35:45
Poverty, welfare recipients, 32:92-3
Single parents, 37:19
Status, equality, etc., 1:36-7; 5:9, 23
Training programs, 45:13-4
Dixon Hall (Toronto), 30:15
Wife battering, crisis centre, funding, 35:8
Work counselling, 56:17-8
See also Advisory Council on the Status of Women; Affirmative action programs—Target groups; Economic policy; Education; Employment and Immigration Department—Staff; Employment centres—Counselling services; Immigrants; Industrial health and safety—Inspectors; Labour Department—Staff; Labour force; Labour unions; Native people; Outreach Programs—Projects; Part-time work; Technological change—Employment effects; Unemployment—Rate; Unemployment insurance; Winnipeg Employment Counselling Service
- Women's Bureau**, *see* Labour Department
- Work**, *see* Employment
- Work for tomorrow**, *see* Employment Opportunities for the '80s (Special) Committee—Report
- Work force**, migrations, Nfld, effects, 52:38
- Work Information and Resource Center for Teens**, 52:30, 34
- Work permits**, *see* Labour force—Foreign; Visitors
- Work-sharing**, 12:12-3; 14:34, 42, 45; 23:8-9, 24; 42:12; 44:14; 46:15; 53:8, 13; 54:19-22, 36; 56:13-4
Agreements, 24:21-3; 43:7-8
Benefits, effects, 43:9-11; 44:22-4; 45:25; 49:33; 58:12-3
British Columbia, 24:21
Canadian Labour Congress position, 14:55-6; 49:34
Defining, 49:34
Expenditures, \$90 million, 24:10
Extending program, 35:19-20
Extension, May 25/83 announcement, 43:5-12
Federal-provincial conference, 23:20
Incumbent workers, protecting, 44:23-4
Industry, participation, 24:21
Labour/management co-operation, 24:22-3
Labour unions position, 14:72-3
Lay-offs, effects, statistics, etc., 35:5, 20-2; 43:6, 9-11; 44:22
Participants, high risk, 35-44 age group, 49:11-2
Participation rate, 35:5-6; 43:7-8
Pratt & Whitney Aircraft of Canada Limited, 24:22
Seniority, affecting, 17:53-4
Success rate, evaluation, studies, etc., 35:5-6, 19-21
Technology, effects, 17:54
Training options, extending, 38:29; 43:6-7, 11; 58:13
Unemployment insurance account, effects, 35:5; 43:9-12; 49:6, 13, 34, 46; 58:12-3
Unemployment rate, effects, 17:40-1, 52-3
Wages and salaries, reducing, 50:36-7

Workmen's Compensation Account, benefits, increase, 5:17-8

World Bank, *see* International Bank for Reconstruction and Development

Yanakis, Mr. Antonio (L—Berthier-Maskinongé-Lanaudière; Parliamentary Secretary to Minister of Labour)
Labour Adjustment Benefits Bill (C-78), 17:64; 20:13-4, 26-31

Young Canadian Action Congress, legislation establishing, etc., 52:13, 18-20

Youth

- Apprenticeship program, 52:100-1, 14
 - Assistance, 4:8-9; 52:22-5; 52A:22-3; 53:23
 - Attitude toward, support, etc., 55:30-2
 - Businesses, financial assistance, etc., 53:7-8, 14-5
 - Conditions, plight, etc., 53:4-5, 16
 - Definition, 52:21
 - Department, establishing, 48:24-5; 52:12-3, 18-20; 53:20-3
 - Job corps program, 35:33; 42:8
 - Labour force integration, 49:16-7
 - Labour force participation rate, decline, 49:8-9
 - Lobbying, 52A:15-6
 - Manpower training programs, 24:16
 - National institutions, royal commissions, access, 53:16-7
 - Programs, co-ordinating, 53:23
 - Provincial agencies, establishing, 53:11, 19-20
 - Quebec, provincial organization, establishing, 53:10-1
 - Services to, advertising, 53:7
 - Work counselling, 55:16, 33
 - Work experience, 40:17; 55:10-1, 15, 20-1, 29-32, 39
- See also* Centre on productivity and employment growth;
Employment centres—Counselling services; Hospitals; Job creation programs; Labour market; Parliament;

Youth—Cont.

See also—Cont.

Quebec—Eastern townships; School boards; Students; Wage Subsidy Experimental Program; Wages and salaries

Youth employment

- Career Access Program, 55:22-3; 57:9-10
 - Conference, Aug. 23-25/83, 37:55; 42:32
 - Employment Voucher Program, 55:22-3; 57:28
 - Incentives, 55:22-5
 - Internship program, 37:55-6
 - Labour unions, role, etc., 52:26-7; 52A:20-1
 - Negative effects, 52:5-6, 15
 - Newfoundland and Labrador Youth Advisory Council, 52:5
 - Opportunities, 52A:2-3
 - Part time, 52:30-2
 - Paternal influence, relationship, 52:5
 - Rate, 52:5
 - Strategy, 24:15-7
 - Subsidizing, 51:24-5
 - Temporary employment, 20 weeks program, 53:14; 58:15
 - \$10 million allocation, 35:24-5
- See also* New Employment Expansion and Development Program;
Small business
- Youth unemployment**, 24:15-8; 35:32-3; 46:24; 48:11, 30; 49:8-9, 27-8; 52:30-1; 52A:7-9; 53:9, 16; 54:33; 58:14-6
- Canadian Forces recruiting, Appolloni proposal, 48:12-3
- Conference Board of Canada forecasts, 52:5
- Zukowsky, Miss J.** (Director, Settlement Branch, Employment and Immigration Department)
Employment and Immigration Department estimates, 1981-1982, supplementary (C), 10:30-1





CANADA

COMITÉ DE LA CHAMBRE DES COMMUNES - COMPTE RENDU OFFICIEL

Abbréviation: A - appendice, Am - amendement, Art - article, M - motion

INDEX

DU

COMITÉ PERMANENT DU

Travail, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicules n^{os} 1-58 • 1980-1983 • 1^{re} Session • 32^e Législature

Président: L'hon. Warren Allmand



INDEX

COMITÉ PARLEMENTAIRE DU

Travail,
de la Main-d'œuvre
et de l'immigration
CHAMBRE DES COMMUNES

Revue parlementaire
1980-1981
Revue parlementaire
1980-1981

INDEX

COMITÉ DE LA CHAMBRE DES COMMUNES—COMPTE RENDU OFFICIEL

PREMIÈRE SESSION, TRENTE DEUXIÈME LÉGISLATURE

Abréviations: A.=appendice. Am.=amendement. Art.=article. M.=motion

DATES ET FASCICULES

—1980—

- Avril: le 24, f.1.
Juin: le 26, f.1.
Juillet: le 8, f.2; le 15, f.3; le 22, f.4.
Mai: le 21, f.5; le 26, f.6; le 28, f.7.
Novembre: le 26, f.8.
Décembre: le 1^{er}, f.9 et f.10; le 3, f.11; le 15, f.12; le 16, f.13.

—1982—

- Janvier: le 26, f.14 et f.15; le 27, f.16; le 28, f.17 et f.18.
Février: le 2, f.19 et f.20.
Mars: le 30, f.21.
Avril: le 1^{er}, f.22; le 6, f.23; le 20, f.24; le 27, f.25; le 29, f.26.
Mai: le 4, f.27; le 18, f.28; le 20, f.29.
Juin: le 15, f.30 et f.31; le 17, f.32 et f.33.
Novembre: le 29, f.34; le 30, f.35.
Décembre: le 2, f.36.

—1983—

- Avril: les 19 et 27, f.37; le 28, f.38.
Mai: le 5, f.39; le 10, f.40; le 11, f.41; le 19, f.42; le 25, f.43.
Juin: le 8, f.44; le 21, f.45; le 22, f.46; le 29, f.47.
Septembre: le 14, f.48; le 20, f.49; le 27, f.50.
Octobre: le 18, f.51; le 25, f.52; le 26, f.53.
Novembre: le 1^{er}, f.54; le 15, f.55; le 22, f.56; le 24, f.57; les 28 et 29, f.58.

- ACCÈS, programme.** Voir Main-d'oeuvre, formation, programmes—
Formation en cours d'emploi
- Accès-carrière, programme.** Voir Emploi, création
- Accidents de travail**
Indemnisation, 3:17; 5:17
Travailleurs étrangers, 26:18-9
Jours-hommes perdus, comparaison avec les grèves, 8:18
- Action positive, programme.** Voir Emploi; Formation professionnelle des adultes, programme
- ADEL.** Voir Développement économique local, programme d'aide
- Affaires extérieures, ministère.** Voir Immigration—Service extérieur
- Afrique.** Voir Immigration
- Aide extérieure.** Voir Italie, tremblement de terre
- Air Canada, Winnipeg, Man., centre d'ordinateurs, établissement, embauche locale, etc.,** 11:17-8
- Aitken, M^{me} Carol** (représentante nationale du Bureau des femmes, Congrès du travail du Canada)
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 49:23, 40
- Alberta.** Voir Autochtones—Emploi, création; Main-d'oeuvre, programmes—Extension des services, programme; Procédure et questions de Règlement—Témoins, comparution devant le comité
- Allison, M^{me} Margaret** (porte-parole, Conseil consultatif de la jeunesse de la Colombie-Britannique)
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 52:9-10, 16, 23-7, 30, 32-6
- Allmand, l'hon. Warren** (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est; président)
Amiante, 40:9
Assurance-chômage, compte, 51:44
Assurance-chômage, prestations, 42:12; 57:28
Chômage, 44:36; 46:30-1; 54:35; 56:13
Chômeurs, 27:29-30
Économie, 51:42-3
Élection à titre de président, 37:7
Emploi, 44:30; 51:29
Emploi, création, 44:32
Emploi, création, programmes, 37:52-3, 56
Emploi et Immigration, Commission, budget principal 1983-1984, 37:52-4; 41:13-4; 42:32-3
Emploi et Immigration, Commission, budget supplémentaire (B) 1983-1984, 57:28
Emploi et Immigration, ministère, 27:38
Budget principal 1982-1983, 23:24-8; 24:23-7; 27:27-30, 38
Formation professionnelle, programme national, Loi, 31:13-6, 34-7
Habitation, 56:13
Immigration, 41:14
Industrie, 56:14-5
Intérêt, taux, 46:32
Jeunes, 42:32; 52:27-8, 38-9
Jeunesse, Conseil consultatif de la Colombie-Britannique, 52:34
Loisirs, industrie, 50:23
Main-d'oeuvre, 24:25; 27:27-9; 31:37
Main-d'oeuvre, formation, programmes, 23:24, 26-8; 24:26-7; 31:37
Perspectives d'emploi pour les années 80, comité, 23:24-5; 58:5, 9
- Allmand, l'hon. Warren—Suite**
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 44:30-2, 35-6; 46:30-2; 49:32-3; 50:23; 51:26-30, 42-4; 52:27-8, 34-5, 38-9; 54:35-7; 56:14-5; 58:9
Procédure, 37:7-21, 30, 39; 42:15-7; 45:14-6, 27; 54:4; 55:4-5; 57:5-8
Productivité, 44:35; 46:32
Relations industrielles, 40:13-4; 42:33
Syndicats, 42:45-6
Technologie nouvelle, 37:53-4; 44:31; 45:28
Travail, 42:47; 44:36-7; 45:24; 49:32-3; 51:28-9; 54:36; 56:14
Travail, ministère, 42:50
Budget principal 1983-1984, 40:13-5; 42:33, 45-8
- Amérique centrale.** Voir Immigration
- Amérique latine.** Voir Immigration
- Amiante, particules dans l'atmosphère, travailleurs, protection, mesures,** 40:8-9
- Analphabétisme, lutte contre,** 11:15-6, 48-9; 23:28-9; 30:17-9; 32:123-6; 35:32-4, 43-5; 50:37-8; 58:27-8, 41, 44-5
- Antoniak, M^{me} Marianne** (directeur des Affaires nationales, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante)
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 55:17-8, 35
- Appendices**
Assurance-chômage, prestations, paiements en trop non décelés en 1978, Vérificateur général, projection, déclaration de M. Lloyd Axworthy, 4A:13-28
Axworthy, M., exposé, notes pour, 7A:36-74; 36A:20-32
Chômage, lutte contre, article *Business Forum* de M. S. Smith, 50A:5-8
Emploi, création, programmes, sigles, 37A:1
Emploi et Immigration, Commission, budget supplémentaire (C) 1981-1982, exposé de M. Axworthy, notes, 11A:1-8
Formation professionnelle, programme national (bill C-115), Association canadienne de la construction, mémoire, 32A:20-9
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, document de M. Axworthy
Fortin, M. Pierre, rapport intitulé *La régénération macroéconomique de l'emploi et le développement de la concertation au Canada*, 46A:15-25
Jeunesse, Conseil consultatif de Terre-Neuve et du Labrador, mémoire, 52A:26-46
Micro-électronique et emploi, Groupe de travail, mémoire, 45A:8-15
Square One Management Ltd., mémoire, 51A:27-50
Population active, chômeurs et travailleurs, statistiques, 44A:4-6
Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification) (bill C-78)
Camionnage, Association canadienne, mémoire, 17A:11-21
Cantons de l'Est, développement, Conseil régional, mémoire, 17A:35-49
Chemins de fer du Canada, Association, mémoire, 16A:20-30
Communication, Syndicat des travailleurs, mémoire, 14A:160-75
Congrès du travail, mémoire, 14A:192-211
Manufacturiers canadiens, Association, mémoire, 16A:5-8
Métallurgistes unis d'Amérique, mémoire, 14A:69-145
- Applebaum-Hébert, Commission.** Voir Arts et culture
- Appoloni, M^{me} Ursula** (York-Sud—Weston; secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale)
Assurance-chômage, prestations, 55:32

Appolloni, M^{me} Ursula—Suite

- Emploi et immigration, Conseil consultatif canadien, rapport annuel pour 1982, 47:16-20
- Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1982-1983, 24:14-8
- Forces canadiennes, 48:12-3
- Immigrants, 47:16-8, 20
- Immigration, 47:19
- Industrie, 48:13
- Jeunes, 24:15-8; 55:31-3
- Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980*, 48:12-4; 55:29-34
- Procédure, 37:9, 12, 18

Apprentissage, programme. Voir Formation professionnelle des adultes, programme; Main-d'oeuvre, formation, programmes**Arrow Transportation, C.-B.**, société de camionnage, vente à des Américains, violation des conditions de délivrance du permis canadien, 7:60**Arts et culture**

- Commission Applebaum-Hébert, 5:28
- Lignes directrices, élaboration, 5:29

Asbestos, Qué. *Voir* Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Villes admissibles, désignation**Asbestos Corporation Ltd.** *Voir* Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Industries admissibles, désignation**Asie et région du Pacifique. Voir** Immigration**Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatial. Voir** Machinistes et travailleurs de l'aérospatial, Association internationale**Association olympique canadienne. Voir** Jeux olympiques d'été de 1980, Moscou, Union soviétique—Boycottage en guise de protestation contre l'invasion soviétique en Afghanistan**Assurance-chômage**, modification de la loi, 37:46-7; 38:40-2**Assurance-chômage, Commission**

- Bureaux, employés, nombre par province, 58:23
- Employés, mise à pied, 58:23-4
- Employés temporaires et contractuels, mise à pied, répercussions, etc., 58:22, 42-3

Assurance-chômage, compte

- Financement, 43:10; 55:18, 40
- Gouvernement, contribution, 4:5; 7:8, 44
- Utilisation. *Voir* Emploi, création; Main-d'oeuvre, formation, programmes; Petites entreprises—Stimulation; Travail—Travail partagé, programme

Assurance-chômage, Loi (modification)—C-3. Ministre de l'Emploi et de l'Immigration

- Art. adoptés, 2:32
- Étude, 2:6-32
- Rapport à la Chambre, 2:4
- Titre, adopté, 2:32

Assurance-chômage, prestations

- Abus, fraudes, 2:11, 13; 55:38-9
- Enquêtes et surveillance, responsables, activités, directives, etc., 7:58-9
- Accès, limitation, 49:13, 35-6
- Admissibilité

Assurance-chômage, prestations—Suite**Admissibilité—Suite**

- Conditions, mesure législative, répercussions, 23:24; 24:13-4
- Conditions, participation à un programme de formation, 55:7-8, 14-5, 28-9
- Période d'emploi requise
 - Formule variable, application, 2:6-8, 18-9
 - Semaine de 15 heures, 2:11, 17, 29
 - Prolongement, 37:34-6; 55:7, 40
- Appels aux conseils d'arbitrage, nombre, 58:22
- Assurance, principe, 2:8, 11, 23-4
- Assureurs privés, versements, échappatoire, 24:19-20
- Bénéficiaires et/ou requérants
 - Diminution entre 1977 et 1979, 2:26
 - Formation, programme, participation à, 57:28
 - Répercussions, diminution des prestations, etc., 58:39-41
 - Formation linguistique, 58:29
 - Nouveaux arrivants et réitérants, réduction, économies réalisées, etc., 2:13
 - Preuves de recherche d'emploi, 2:27

Bien-être social, prestations, transfert aux, 2:16-7, 26**Bureaux**

- Belleville, Ont., 37:57
- Division du territoire, amélioration, 7:73-4
- Rivière-du-Loup, Qué., citoyens du comté de Rimouski faisant affaire à, 7:73-4

Caisse. Voir Assurance-chômage, compte**Congés payés, indemnité**, 28:23**Cotisations**

- Augmentation, 35:12-3; 43:10-2
- Employeurs, 45:13
- Personnes ayant les revenus les plus élevés, contribution, 55:13
- Personnes n'ayant aucun espoir de recevoir des prestations, exemption, 2:22-5; 43:39-40
- Professions, toutes sans exception, obligation, 2:31; 49:13, 36-7
- Demandes, réduction, 58:24-5
- Demandes, traitement, 58:22-3
 - Accélération, 11:39-40; 35:13-4; 37:57
 - Domestiques étrangers, 28:34
 - Encouragement au refus de travailler, 2:12; 55:21, 25
 - Étudiants détenteurs de visa, 28:32-3
 - Exclusion, marins ayant reçu un paiement forfaitaire, 28:14-5
 - Exclusion et/ou inadmissibilité, travailleurs mis à pied par suite de grève, etc., 7:38-9, 77; 42:20-1
 - CIP, La Tuque, Qué., 7:49-50
 - Iron Ore, Cap-de-la-Madeleine, Qué., 7:47-9
 - Reynolds Aluminum Company of Canada Limited, 11:20-1
- Femmes célibataires, augmentation, 2:12
- Financement, 43:10; 55:40
 - Gouvernement pour les prestations attribuables au taux de chômage, 2:7
 - Secteur privé, 2:6-8
- Fonds affectés, augmentation, 7:45-6; 37:26-7
- Loi, simplification, 2:8
- Maternité, prestations, 38:40
 - Bliss, M^{me} Stella, cas de, 7:36
 - Femmes employées après la conception, cas de, 2:28; 7:36
 - Parents adoptifs, 2:28-9; 7:36; 38:40; 42:14
 - Suppression en cas de grève, 2:14-5
- Mesure législative, présentation, adoption, etc., 42:18, 22-4
- Mesure législative, recommandations, 42:12-3
- Militaires affectés à l'étranger, conjoints, admissibilité, 42:17
- Montant, 55:17-8
 - Jeunes, 55:32

Assurance-chômage, prestations—Suite

- Paiements en trop
 - Causes, 4:12-3
 - Limitation, programme, 4:7-8, 26-9; 7:8
 - Non décelés en 1978, Vérificateur général, projection, déclaration de M. Lloyd Axworthy. *Voir* Appendices
 - Remboursement, 4:13; 11:38
- Pêcheurs, 38:33, 41; 42:13
- Pénalités, 58:23
- Période d'attente, 2:26-7
- Personnes qui démissionnent de leur plein gré, 2:29; 55:42
- Politique, 48:20-1
- Programme
 - Coût, 2:19-20; 55:12, 40-1
 - Efficacité, 2:24-5
 - Participation individuelle, principe, application, répercussions, etc., 2:11-2
 - Révision, 2:8-10, 13, 15, 20-1; 4:12; 42:22-3
 - Simplification, 2:10
- Québec, 38:8
- Rapport McCrossan, 2:8-9, 13
- Remplacement
 - Par une assurance d'emploi et de formation, 49:43-6; 58:38-9
 - Voir aussi* Emploi, création—Bons à l'employeur
- Requérants. *Voir* Bénéficiaires sous le titre susmentionné
- Revenu minimum assurable, 2:13
- Taux, calcul en fonction du revenu familial, 2:10, 12, 31
- Taux, système à double niveau, rejet, causes, 2:10
- Travailleurs
 - À temps partiel, 42:21
 - Autonomes, 2:31
 - Saisonniers, 2:27; 37:47-8
- Voir aussi* Jeunes—Chômage; Petites entreprises—Emploi, création

Assurance sociale, prestations

- Assorties d'offres d'emploi, 35:19
- Montant, 55:17-8

Atherley, M. Gordon (Président et administrateur en chef, Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail)

- Travail, ministère, budget principal 1983-1984, 40:9; 42:39-40

Autochtones

- Emploi, création, Alberta, Extension des services, programme, 11:35-6, 62
- Emploi, création, Alberta, multinationales, attitude, 11:33-5
- Emploi et formation, programme, 4:8, 17-20; 7:12-3; 11:16-7
- Femmes, 32:93
- Formation professionnelle, 32:51, 124

Automobile, industrie

- Mises à pied, employés ayant leur salaire garanti, 12:16-7
- Voir aussi* Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Industries admissibles, désignation

Axworthy, l'hon. Lloyd (Winnipeg—Fort-Garry; ministre de l'Emploi et de l'Immigration)

- Accidents de travail, indemnisation, travailleurs étrangers, 26:19
- Air Canada, Winnipeg, Man., centre d'ordinateurs, établissement, embauche locale, etc., 11:18
- Allusions à M. Axworthy. *Voir* Formation professionnelle des adultes, programme—Accords, contrats, ententes, etc.—Québec, rencontre
- Analphabétisme, lutte contre, 11:15-6; 23:28-9; 30:18-9; 32:124-6; 35:32-4, 43-5

Axworthy, l'hon. Lloyd—Suite

- Arrow Transportation, société de camionnage, vente à des Américains, violation des conditions de délivrance du permis canadien, 7:60
- Arts et culture, Commission Applebaum-Hébert, 5:28
- Arts et culture, lignes directrices, élaboration, 5:29
- Assurance-chômage, compte, gouvernement, contribution, 4:5; 7:8
- Assurance-chômage, Loi (modification), 2:6-12, 15-32
- Assurance-chômage, modification de la loi, 37:46-7; 38:40-2
- Assurance-chômage, prestations
 - Abus, fraudes, 2:13; 7:58
 - Admissibilité, 2:6-8, 17-9, 28-9; 23:24; 24:13; 37:34-6
 - Assurance, principe, 2:8
 - Assureurs privés, versements, échappatoire, 24:20
 - Bénéficiaires et/ou requérants, 2:13, 27
 - Bien-être social, prestations, transfert aux, 2:17, 26
 - Bureaux, division du territoire, amélioration, 7:74
 - Bureaux, Rivière-du-Loup, Qué., citoyens du comté de Rimouski faisant affaire à, 7:74
 - Cotisations, augmentation, 35:12-3; 43:10-2
 - Cotisations, personnes n'ayant aucun espoir de recevoir des prestations, exemption, 2:23-5; 43:39-40
 - Demandes, traitement, accélération, 11:39-40; 35:13-4; 37:57
 - Exclusion, marins ayant reçu un paiement forfaitaire, 28:14
 - Exclusion et/ou inadmissibilité, travailleurs mis à pied par suite de grève, etc., 7:39, 48-9, 77; 11:20
 - Financement, 2:6-7; 43:10
 - Fonds affectés, augmentation, 7:46; 37:28
 - Loi, simplification, 2:8
 - Maternité, prestations, 2:15, 29; 7:36
 - Paiements en trop, 4:7-8, 26-9; 7:8
 - Participation individuelle, principe, application, répercussions, etc., 2:11
 - Pêcheurs, 38:33
 - Période d'attente, 2:26
 - Personnes qui démissionnent de leur plein gré, 2:29
 - Programme
 - Coût, 2:19-20
 - Efficacité, 2:25
 - Révision, 2:8-10, 13, 20; 4:12
 - Simplification, 2:10
 - Québec, 38:8
 - Rapport McCrossan, 2:9, 13
 - Revenu minimum assurable, 2:13
 - Taux, calcul en fonction du revenu familial, 2:10, 31
 - Taux, système à double niveau, rejet, causes, 2:10
 - Travailleurs autonomes, 2:31
 - Travailleurs saisonniers, 2:27-8; 37:47-8
- Assurance sociale, prestations assorties d'offres d'emploi, 35:19
- Autochtones
 - Emploi, création, Alberta, Extension des services, programme, 11:35-6, 62
 - Emploi, création, Alberta, multinationales, attitude, 11:34-5
 - Emploi et formation, programme, 4:8, 17-21; 7:12-3; 11:16-7
- Canada au Travail, programme
 - Fonds, réduction, 7:19
 - Port-Cartier et Sept-Îles, Qué., 11:63-4
 - Projets, sélection, députés, consultation des, 7:32
 - Subventions minimales, augmentation, 11:22
- Chemins de fer, provinces de l'Ouest, réseau, amélioration, fonds, 35:52-3
- Chômage
 - Conférence nationale, tenue, 23:20
 - Statistiques, 4:26

Axworthy, l'hon. Lloyd—SuiteChômage—*Suite*

Taux, augmentation, 7:46

Chômeurs

Conférence, filmage, participants, répercussions, etc., 37:50-1;
38:4, 10-1

Formation linguistique, 27:29-30

Winnipeg, Man., Centre communautaire d'aide, financement,
28:11-2

Cinéma, industrie, embauche, règlements, 29:30

Défense, ministère, employés temporaires, remplacement par le
programme RELAIS, 38:5

Économie, relance, 35:51

Émigration, États-Unis, citoyens canadiens, 39:30-2

Emploi

Action positive, programme, 4:8; 11:19, 37; 27:18-9

Emploi communautaire, programme, 7:9-10, 20-2

Évolution au cours des années 1980, étude, 4:12, 25

Postes vacants, prévisions, 23:13, 15-8; 35:12, 28-30; 38:17-8, 34-7

Rotation, 35:52

Emploi, Centres

Aires ouvertes, conception, 7:37

Briseurs de grève, offre d'emploi, publicité, 7:37-8

Conseillers, formation, programme, 4:9; 7:15

Décentralisation, 11:22

Emplacement, choix, critères, 2:30

Employés, augmentation, 35:30

La Tuque, Qué., fermeture, centralisation à Shawinigan, 2:30

Orientés vers les femmes, 7:15, 34-5; 38:25, 35

Services, 4:7, 9; 7:15, 41-2; 11:30; 27:20-3; 35:38; 38:39; 43:19-20

Surrey, C.-B., employés, moral, 27:38

Emploi, création

Développement communautaire, programme, 11:5-6, 12, 32, 54,
56-7, 59-60; 24:29; 28:25, 41; 35:7-8, 34-5, 39; 37:29, 36, 42-3Développement économique local, programme d'aide, 4:31-2;
7:10; 11:7, 11-2; 28:26

Diminution, 7:21

Innovations technologiques, programme, 28:30; 37:54

Municipalités, taxes foncières, augmentation, 35:50

Politique, 35:11

Relance de l'aide à l'emploi, programme, 35:25, 27-8, 39-41,
47-50; 38:6-7, 12-4, 22

Services communautaires, programme, projets, 11:6

Travaux publics, programme, 35:52-3

Emploi, création, programmes, 23:5-14

Colombie-Britannique, 2:32

Création, 4:31-2

Crédits d'impôt et formules axées sur les collectivités, utilisation,
équilibre, 4:6

Fonds affectés, 4:6; 7:22, 40, 44-5; 37:32

Frais partagés, utilisation de la caisse d'assurance-chômage, 4:6;
23:24; 24:9-12, 21-3, 28-9, 31-2

Liés à des questions de priorité nationale, 4:31

Participants, années-personnes, etc., 35:22-4

Personnes défavorisées, programme, 7:64-6; 11:6, 55-6, 60;
27:33-4; 35:9; 38:20

Politique, 7:51-4

Projets

Admissibilité, critères, 37:42

Employés, nombre minimum de trois, 7:57

Municipalités, comités consultatifs locaux, etc.,
recommandations, 7:54, 57

Secteur privé, participation, 37:42, 44

Sélection, députés, participation, 23:30

Axworthy, l'hon. Lloyd—SuiteEmploi, création, programmes—*Suite*

Québec, négociations, 23:30

Restructuration, 7:22, 45; 37:33-4, 42, 52-3; 38:16, 18-9

Révision, 2:22

Statistiques, 38:7, 16

Emploi et Immigration, Commission

Budget principal 1982-1983, 22:4-39; 26:4-21, 23-37; 29:6-8,
19-32Budget principal 1983-1984, 37:23-38, 42-58; 38:4-14, 16-43;
39:6-32, 35-6; 41:4-8, 10-32; 42:5-14, 17, 19-32; 43:5-13,
16-27, 30-41

Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 35:4-25, 27-53; 36:4-26

Budget supplémentaire (C) 1981-1982, 10:4-15, 27-32, 34-5;
11:4-47, 49-64

Bureaux, 11:30; 28:8-10, 13, 21-2, 26-9, 38

Coups de presse, service, 28:13-4

Ombudsman, poste, création, 28:10, 22-3

Structure, étude, 4:11

Emploi et immigration, Conseil consultatif canadien, rapport annuel
pour 1982, 47:4-16, 18-27

Emploi et Immigration, ministère

Budget principal 1980-1981, 4:4-16, 18-32

Budget principal 1981-1982, 5:26-45, 47-56; 7:7-27, 31-55, 57-8,
60-70, 72-3, 76-8Budget principal 1982-1983, 23:4-30; 24:5-14, 16-34; 27:4-26,
28-35, 37-8; 28:4-14, 20-39, 41

Dépenses, 4:5; 7:8; 22:23-4

Députés, correspondance, accélération, 39:35

Employés, absentéisme, accumulation de congés, etc., 5:47

Employés, diminution, 2:16

Programmes, réduction, 7:18-20

Publicité, campagne, affichage, etc., 27:5-12, 24-6, 35-6, 38

Revue *Kaleidoscope*, 43:37

Service, administration, amélioration, 10:16

Emplois locaux, programme d'aide, fonds affectés, 7:8, 10

Étudiants, Emploi d'été, programme, 7:11-2; 28:25; 37:44-5

Exposé, notes pour. *Voir* Appendices

Femme, situation, Conseil consultatif

Crédibilité, établissement, mesures, 7:70

Fonds affectés, augmentation, 7:69

Réexamen interne, fonds affectés, 7:69-70

Femmes, emploi, création, 11:7, 42-4, 54-5

Femmes, emploi et formation, programme, 4:8

Fonction publique, action positive, programme, 7:15-6; 11:19

Forêts et produits forestiers, industrie, reboisement, programme,
Colombie-Britannique, 24:21Forêts et produits forestiers, industrie, reboisement, programme,
Québec, entente avec, 28:24-5

Formation professionnelle, programme national, Loi, 30:5-24;

31:6-10, 12-8, 20, 22-38; 32:108-22, 124-6; 33:12-4, 18-22,
24-36, 39-45, 48, 50

Formation professionnelle des adultes, modification de la loi, 7:14

Formation professionnelle des adultes, programme

Accords, contrats, ententes, etc., 30:16; 31:14-5, 17-8, 20, 31-4

Action positive, programme, inclusion, 32:124

Administration, responsabilité, 30:16-7, 19-20; 31:25, 28

Adulte, définition, 30:17-8; 31:29

Allocations de formation, 30:22-3; 31:9, 34, 36-7; 32:124; 33:24-5

Apprentissage, programme, 30:22

Comités consultatifs locaux, création, 31:37; 33:42

Consultations, collaboration, coopération, etc., 28:6; 30:7-15;
31:6-7, 12-3, 20, 22-3, 30

Cours, provinces, approbation, 30:21-2; 32:108-9, 121; 33:18-20

Axworthy, l'hon. Lloyd—SuiteFormation professionnelle des adultes, programme—*Suite*

- Durée, règle des 52 semaines, 30:22; 31:9; 41:17
 - Enseignants, pénurie, 31:15, 35
 - Financement, 28:5; 31:16
 - Fonds affectés, 32:114-5
 - Groupes spéciaux, 32:124
 - Infractions, déclaration fautive, etc., 33:45
 - Installations, matériel, etc., 31:16, 25, 36; 32:109, 121; 41:16
 - Institutions privées, cours, accréditation, 31:29-30
 - Institutions privées et organismes à but non lucratif, utilisation, 31:27
 - Mécanique d'équipement lourd, 31:24
 - Mesure législative, provinces, position, 32:110
 - Normes nationales, établissement, 32:115
 - Professions d'importance nationale, désignation, 30:20-1; 31:9, 22-3
 - Recyclage de travailleurs déjà employés, 31:34
 - Régions, désignation, 31:10
 - Régions éloignées, 31:35
 - Sept-Îles, Qué., 31:8
 - Usines vacantes, utilisation, 28:5-7
- Handicapés et invalides
- Emploi, création, programme, 38:10
 - Emploi, création, Québec, dépenses, augmentation, 11:23
 - Formation professionnelle, 32:111-3; 33:18, 21, 29-32

Immigrants

- Adaptation, processus, participation de la collectivité, 4:11
- Admission, 26:13
- Apport, 4:10
- Assistance, bénévoles, etc., 43:18-9, 30-1
- Clandestins, amnistie, 5:35; 10:28
- Emploi, création, 39:9, 19
- Entrée illégale, 29:22-4; 39:12, 16, 21-4; 41:6-7, 19-20; 43:31, 40; 47:5-8, 10-5, 20, 25
- Expulsion ou déportation, 29:21, 30; 39:35-6
- Formation linguistique, 36:6, 13; 43:24, 29
- Incarcération, enchaînement, etc., 39:35
- Indépendants, admission, critères, 26:18, 26-7
- Libye, terroristes, allégations, 10:11-3
- Nombre, augmentation, 4:9-10
- Parrainage, 5:38; 26:25-6; 36:4, 6, 12-5; 41:30-1; 43:17, 41
- Permis de travail, 43:17, 36-7
- Prêts, remboursement, politique, 41:32; 43:13
- Services d'intégration, 5:50-1; 7:61-2; 10:5-6, 8, 21, 34; 22:12-3, 28-9; 36:6, 18-9; 39:7-9, 15-6; 41:10-2; 43:18, 23-4

Immigration

- Afrique, réfugiés, 5:30; 36:5
- Agents aux aéroports, promotion au niveau PM/2, discrimination, allégations, 7:62-3
- Amérique centrale, réfugiés, 22:9; 36:5; 39:14, 17-8
- Amérique latine, réfugiés, 5:30
- Asie et région du Pacifique, réfugiés, 5:41
- Centres, service au public, amélioration, 5:45
- Centres, Whalley, C.-B., directeur, nomination, 7:77
- Cinéastes américains, accès au Canada, réciprocité pour les Canadiens, 24:5-6; 27:26
- Conseillers, activités, examen, 5:27-8; 36:20
- Contrôle aux frontières, formation des responsables, etc., 41:4-6
- Domestiques, 5:27; 10:7-8, 13-5, 22; 22:25-8, 37-8; 26:10-1, 23-4, 27-8; 29:19-20; 36:10-1; 39:12; 43:32
- El Salvador, enfants, étude et formation au Canada, 39:14, 18
- El Salvador, réfugiés, 5:31, 42; 22:26-7; 39:14-5; 47:26-7
- Entrepreneurs, politique, 39:12-3, 16-7; 41:18

Axworthy, l'hon. Lloyd—SuiteImmigration—*Suite*

- Europe de l'Est, réfugiés, 4:10, 24; 5:30; 10:5; 22:8
- Examens médicaux, 22:39; 29:8
- Exilés volontaires, 4:23
- Inadmissibles, 41:24-8
- Inde, 10:9, 27-8; 22:9-10; 39:20; 43:20-3
- Indépendants, 41:15-7
- Iran, enquête de sécurité, etc., 29:30-1
- Iran, étudiants au pays, statut de réfugiés, demande, 39:14
- Liban, visiteurs, demandes, 39:14
- Libye, étudiants, visas, demandes, nombre, 10:12
- Médecins, admission, critères, 26:15
- Mesure législative de 1978, application, 41:22-3
- Niveaux, 5:29-30, 39-40, 53-6; 10:22-4; 22:13; 29:6-7; 39:7; 41:18, 21, 24-6
- Permis ministériel, émission, Calamusa, M. Giuseppe, cas de, 29:28
- Politique, 4:10; 5:43
- Pologne, réfugiés, 36:5, 24; 39:13-4
- Pologne, visiteurs, 29:22
- Pratiques et procédure, groupe de travail, enquête, rapports, 5:26-7
- Programme, fonds affectés, 4:9; 5:26
- Programme, gouvernement fédéral et provinces, collaboration, 5:34-5
- Réfugiés, 4:23-4, 29-30; 5:30, 35, 41; 7:7; 10:7, 17-9, 23; 22:5-7; 36:5-6, 14, 20; 39:9-12, 15, 17, 18-20; 41:7-9; 43:27, 33-4; 47:9
- Régimes répressifs de droite, réfugiés, 5:43
- Réunification des familles, 5:36, 38, 41-4; 26:26; 39:30; 47:9, 19, 25
- Sécurité, certificats, 41:14
- Sélection, critères, discrimination en faveur de l'Europe de l'Est, 22:34-5
- Sélection, critères, main-d'oeuvre, besoins, 22:13
- Service extérieur, Affaires extérieures, ministère, responsabilité, mutation d'employés, etc., 5:29, 51; 29:32; 43:25-7
- Service extérieur, personnel, augmentation, 5:29; 41:12-3, 19
- Statut d'immigrants reçus, mouvements trans-frontaliers, États-Unis-Canada, négociations avec les États-Unis, 4:24
- Thaïlande, réfugiés, 36:11-2
- Toronto, Ont., aéroport, situation, détention de visiteurs, etc., 36:22-3
- Union soviétique, 36:25-6
- Vietnam, réfugiés, 4:10, 24; 5:30, 38; 10:5; 22:11-2
- Visas, 5:52; 26:20; 47:8-9, 23-4, 27
- Visiteurs en provenance du Mexique, non-admissibilité, cas de, visas non exigés, etc., 5:52
- Visiteurs, statut d'immigrants reçus, 29:28
- Immigration, Commission d'appel, appels, retards, 26:21
- Impôt sur le revenu, crédits d'impôt à l'intention des employeurs, 7:20
- Impôt sur le revenu, déductions, frais de garde d'enfants, 29:24
- Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme
 - Fonds affectés, 7:14
 - Salaire, supplément transférable pour les travailleurs âgés de plus de 45 ans, 42:29
 - Villes admissibles, augmentation, 7:14
- Inflation, taux, réduction, 35:31
- Intérêt, taux, augmentation, haut niveau, etc., 7:47
- Jeunes
 - Emploi, création, programmes, 24:16-8; 27:30-2
 - Emploi, création, statistiques, 35:24
 - Emploi, Ontario, OCAP, 35:46-7

Axworthy, l'hon. Lloyd—Suite**Jeunes—Suite**

Emploi, recherche, techniques, cours et conférences dans les écoles, 7:42-3

Emploi d'été, programme, 24:20, 29, 33

EPOC, programme d'éducation et d'information, 7:43

Main-d'oeuvre

Besoins, guide produit par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration et distribué aux consulats, mise à jour, etc., 11:27-8

Besoins, prévisions, comité mixte, création, 31:37; 32:109, 118-20; 33:33-4, 36

Et ressources humaines, planification, accord avec le secteur privé, 7:12

Institut de la main-d'oeuvre industrielle, création, 33:42-3

Institut de la main-d'oeuvre industrielle, participants, 32:116-7; 33:39

Machinistes, besoin, 11:28-9

Mobilité, 4:16; 7:54-5; 11:10; 24:25, 30; 27:28-9; 38:39

Recrutement à l'étranger, 4:25; 5:37; 10:32, 34; 11:49-50;

22:16-22, 29-31; 23:18-9, 22-3; 26:5-10, 13, 15-8; 35:5; 36:4, 15-7; 41:14-5; 43:25

Travailleurs qualifiés, pénurie, 7:23-4

Travailleurs spécialisés, pénurie, 4:14-5; 7:16

Main-d'oeuvre, formation, programmes

Accords avec les provinces, renégociation, 11:14-5

Allocations de formation, 28:36-7

Allusions diverses, 26:34

Apprentissage, programme, 11:15, 37, 51; 24:7-9

Caisse d'adaptation et de perfectionnement professionnels, 35:12; 37:45-6; 41:16-7

Colombie-Britannique, réduction, 27:37

Congé de formation payé, groupe de travail, étude, 35:18

Conseil national des ministres de l'emploi, création, rôle, etc., 32:109-10, 116; 33:39

Domestiques étrangers, 10:20; 22:39

Élaboration avec les syndicats, consultation, 7:25-7, 30

Enseignants, recrutement, 23:26

Femmes, 7:13; 11:7, 19, 24-6, 40-2, 61-2; 27:32-3; 38:25, 28

Femmes, pourcentage, 11:40-1

Fonds affectés, 4:5; 7:12, 32, 67, 72-3, 76; 23:18; 24:17; 27:37; 35:45-6

Formation en cours d'emploi, 11:25; 23:27-8; 24:27; 37:55-7; 38:20

Formation en industrie, fonds alloués, prise en considération des disparités régionales, 28:31-2

Formation industrielle, participants, 11:60-1

Formation professionnelle, accent sur les métiers hautement spécialisés, 11:24

Formation professionnelle, entente avec les provinces, négociations, 4:25; 7:53, 72

Manoeuvres, formation, provinces, responsabilité, 7:24

Mesure législative, 28:38

Métiers en pénurie de main-d'oeuvre spécialisée, formation, programme, 4:6; 7:13, 27, 73; 11:50; 35:35

Métiers spécialisés, fonds, augmentation, 7:67

Mise en oeuvre, coordination, planification, etc., besoins, établissement, 24:18-9; 38:27-8

Ontario, collèges communautaires, places réservées, diminution, etc., 7:67-8

Participation, ventilation, 11:40

Recyclage, travailleurs en cours de, harcèlement par le centre de main-d'oeuvre, allégations, 7:60

Recyclage en cours d'emploi, groupe d'étude, rapport, 38:29

Axworthy, l'hon. Lloyd—Suite

Main-d'oeuvre, formation, programmes—Suite

Secteur privé, participation, 23:22

Stratégie, 42:12

Main-d'oeuvre, programmes

CHOIX, programme d'information sur les carrières, 7:43

Extension des services, programme, 11:13, 31, 33, 42, 44-7, 51-2, 57-8; 27:13, 15-7; 28:35; 35:10; 38:25, 34-5

Marché du travail, Institut, création, 35:36

Marché du travail, structures, modification, 38:29-30

Nouveaux horizons, programme, 38:23

Perspectives d'emploi pour les années 80, comité, rapport, 11:63; 23:25-6; 28:39

Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, document, objectifs, 37:25

Procédure, 5:40; 7:33; 33:12-4

Productivité, centre national, établissement, 38:29

Rentes sur l'État, intérêt, taux, augmentation, 24:33

Technologie nouvelle, emploi, répercussions, 37:53-4; 38:9

Technologie nouvelle, main-d'oeuvre, formation, programmes, 42:12

Toronto, Ont., rebus, combustion, usine, 35:35

Travail, population active, croissance, taux, diminution, 7:47

Travail partagé, programmes, 35:5, 20-2; 38:29; 43:5-8, 10-2

Universités et collèges

Étudiants étrangers, assistance, 29:25-7

Étudiants étrangers, frais, augmentation, 43:35, 38-9

Professeurs étrangers, 5:28; 10:8-9, 21; 43:38

Bachand, M. André (Missisquoi)

Assurance-chômage, modification de la loi, 37:46

Assurance-chômage, prestations, 37:47; 38:8

Économie, 54:22-3

Élection à titre de vice-président, 52:8

Emploi, 44:29-30

Emploi et Immigration, Commission, budget principal 1983-1984, 37:45-7; 38:7-10

Emploi et Immigration, Commission, budget supplémentaire (B) 1983-1984, 57:14-5

Handicapés et invalides, 38:10

Main-d'oeuvre, formation, programmes, 37:45; 57:14-5

Marché du travail, 38:8

Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 44:28-30; 54:19-22

Technologie nouvelle, 38:8-9

Travail, 54:19-21

Baker, M. George (Gander—Twillingate)

Assurance-chômage, prestations, 38:33

Emploi, création, 38:32

Emploi, création, programmes, 24:31

Emploi et Immigration, Commission, budget principal 1983-1984, 38:31-3; 43:27-9, 38

Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1982-1983, 24:30-2

Immigration, 43:27-9

Main-d'oeuvre, 24:30

Universités et collèges, 43:38

Banque de Montréal, employés, salaires, non-augmentation, 40:20-1

Banque du Canada, gouverneur. Voir Intérêt, taux

- Banques**, employées, campagne anti-syndicale contre, enquête, plaintes, etc., 3:9-11
- Beauchamp-Niquet, M^{me} Suzanne** (Roberval)
Emploi, création, 24:29; 35:26
Emploi, création, programmes, 23:29-30; 24:28
Emploi et Immigration, Commission, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 35:25-7
Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1982-1983, 23:29-30; 24:28-9
Formation professionnelle, programme national, Loi, 31:21-3; 32:27-9; 33:22, 27-8
Jeunes, 24:28
Main-d'oeuvre, formation, programmes, 35:27
- Belfiore, M^{lle} Ellen** (représentante, Enseignants de l'anglais, langue seconde, Canada, Comité d'action)
Formation professionnelle, programme national, Loi, 32:71, 74
- Bell, M. W.K.** (directeur général, Direction du recrutement et de la sélection, ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
Emploi et Immigration, Commission
Budget principal 1982-1983, 29:15-8
Budget principal 1983-1984, 41:31
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 36:8-9
Budget supplémentaire (C) 1981-1982, 10:18
Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1980-1981, 4:24
- Bell Canada.** Voir Industrie—Fermetures, mises à pied, etc.—Préavis
- Bercier, M. Réjean** (adjoint du président, Syndicat des travailleurs en communication du Canada)
Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 14:33-43, 45-7
- Berger, M. David** (Laurier)
Emploi, Centres, 7:41-2; 27:19-23
Emploi et Immigration, Commission, budget principal 1982-1983, 22:26-9; 26:17-8
Emploi et Immigration, ministère, 5:47
Budget principal 1981-1982, 5:44-7; 7:40-2
Budget principal 1982-1983, 27:19-23
Formation professionnelle, programme national, Loi, 30:20-3; 32:98-9; 33:18-20
Immigrants, 22:27-9; 26:17
Immigration, 5:44-7; 22:26
Industrie, 14:69, 71; 16:24-7; 18:33-4
Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme, 12:21-2; 14:40, 67, 71; 15:14-6; 16:28; 17:61-3; 18:4-6; 19:11, 15-6, 38, 60-1; 20:12-5; 21:14-5
Jeunes, 7:42
Main-d'oeuvre, 14:16-7; 22:29; 26:18
Procédure, 5:56-7; 7:40; 13:5; 14:63; 25:10-1
Relations industrielles, 25:15-7
Technologie nouvelle, 32:98-9
Travail, ministère, 25:14-5
Budget principal 1982-1983, 21:14-5; 25:14-7
Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 12:21-3; 14:40-1, 63, 68-71; 15:14-7; 16:24-8; 17:61-3, 97; 18:4-6, 33-4; 19:11, 15-6, 38, 60-1; 20:12-5
- Best, M. J.C.** (directeur exécutif, Politique relative à l'immigration et à la population, ministère de l'Emploi et de l'Immigration; directeur exécutif, Immigration, Commission de l'emploi et de l'immigration)
Emploi et Immigration, Commission
- Best—Suite**
Emploi et Immigration, Commission—Suite
Budget principal 1982-1983, 22:40; 26:11, 20-1, 31-2; 29:9-19, 29-32
Budget principal 1983-1984, 39:28; 41:5, 21, 27; 43:15-6, 21-2, 26-9, 35, 41
Budget supplémentaire (C) 1981-1982, 10:14
Emploi et immigration, Conseil consultatif canadien, rapport annuel pour 1982, 47:27
Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1981-1982, 5:46-7, 51
- Bien-être social.** Voir plutôt Assurance sociale
- Bills déferés**
C-3. Assurance-chômage, Loi (modification). Ministre de l'Emploi et de l'Immigration
C-78. Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification). Ministre du Travail
C-115. Formation professionnelle, programme national, Loi. Ministre de l'Emploi et de l'Immigration
S-4. Travail, ministère, Loi (modification). Ministre du Travail
- Blackburn, M. Derek** (Brant)
Hygiène et sécurité au travail, Centre canadien, 8:14
Mines, industrie, 8:24
Santé et sécurité professionnelle, 8:11-4, 24-7
Travail, ministère, budget supplémentaire (C) 1981-1982, 8:10-5, 24-7
- Blackstaffe, M^{lle} Trish** (directeur de la recherche, Syndicat des travailleurs en communication du Canada)
Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 14:37-44
- Blair-Williams, rapport.** Voir Nouveaux horizons, programme
- Bliss, M^{me} Stella.** Voir Assurance-chômage, prestations—Maternité, prestations
- Bois, industrie.** Voir Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Industries admissibles, désignation
- Bosley, M. John** (Don Valley-Ouest)
Assurance-chômage, compte, 7:44
Assurance-chômage, Loi (modification), 2:8-12, 19, 22
Assurance-chômage, prestations, 2:8-12; 4:26-9; 7:45-6
Chômage, 4:26; 7:44
Code canadien du travail, 5:15-6
Condition physique et sport amateur, ministère, 5:12-3
Congrès du travail du Canada, 5:13-4
Emploi, création, programmes, 7:44
Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1980-1981, 4:26-9
Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1981-1982, 5:54-6; 7:43-7, 53, 55
Immigrants, 5:54-6
Immigration, 4:29; 5:54-5
Intérêt, taux, 7:46
Marine marchande, Syndicat canadien des officiers, 6:17
Mises à pied, 6:21
Procédure, 5:12; 7:33
Radio-Canada, 6:20
Travail, Bureau d'information, 1:12; 6:18-9
Travail, ministère, 1:11-6, 19
Budget principal 1980-1981, 1:23-6

- Bosley, M. John—Suite**
 Travail, ministère—Suite
 Budget principal 1981-1982, 5:12-7; 6:8, 17-21, 23
 Travail, ministère, Loi (modification), 1:11-7, 19
 Uranium, industrie, 1:23, 26
- Botham, M. Grant** (directeur général, Formation, ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
 Formation professionnelle, programme national, Loi, 33:27
- Bourgault, M^{me} Louise** (directeur général, Formation, Commission de l'Emploi et de l'Immigration)
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 58:29-30
- Brampton, Ont.** Voir Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Villes admissibles, désignation
- Budget des dépenses.** Voir les noms particuliers des ministères, agences gouvernementales, etc.
- Bujold, M. Rémi** (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine; secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration)
 Analphabétisme, 58:27
 Assurance-chômage, prestations, 58:29
 Canada au Travail, programme, 58:26-7
 Chômage, 44:18-9
 Congrès du travail du Canada, 49:39
 Développement social, Conseil canadien, 44:18
 Emploi, création, 44:20
 Évêques catholiques, Conférence canadienne, 48:22
 Formation professionnelle, programme national, Loi, 32:13-6, 35-6, 45-7, 105; 33:14-7, 22-3, 25-6, 33, 40-1
 Industrie, 49:16
 Inflation, 48:22-3
 Jeunes, 48:24; 49:16; 52:18; 53:10, 12
 Jeunesse, Conseil consultatif de Terre-Neuve et du Labrador, 52:17, 20
 Jeunesse, ministère, 52:19
 Main-d'oeuvre, 32:13, 36; 33:40
 Main-d'oeuvre, formation, programmes, 32:47; 44:21; 50:16-8; 55:44; 58:30
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 44:17-21; 48:21-4; 49:14-6, 38-9, 41; 50:16-8; 52:17-20; 53:9-10, 12-3; 55:43-4; 58:26-7, 29-30
 Procédure, 28:18; 32:13, 46; 33:14-5; 37:9, 12-4, 17, 22, 38; 42:16; 48:21
 Technologie nouvelle, 48:24
 Travail, 44:20-1
- Bulloch, M. John** (président, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante)
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 55:5-20, 23-9, 31-47
- Burkett, rapport.** Voir Uranium, industrie, mineurs, santé et sécurité—Groupe d'étude
- Byrne, M. L.J.** (président, Groupe de planification de concours de pronostics sportifs, ministère du Travail)
 Travail, ministère, budget supplémentaire (C) 1981-1982, 9:14, 16-7, 21-3
- Caccia, l'hon. Charles L.** (Davenport; ministre du Travail)
 Accidents de travail, jours-hommes perdus, comparaison avec les grèves, 8:18
 Amiante, particules dans l'atmosphère, travailleurs, protection, mesures, 40:8-9
- Caccia, l'hon. Charles L.—Suite**
 Automobile, industrie, mises à pied, 12:16
 Camionnage, industrie, camionneurs, heures de travail, diminution, 18:30
 Chemins de fer, cheminots, santé et sécurité, journées de travail de huit heures, établissement, 8:21-2; 12:15
 Conseil canadien des relations de travail, 25:25
 Contrat social nouveau, 34:34-5
 Édifices fédéraux, sécurité, services, ententes avec les provinces, 8:6
 Emploi
 Action positive, programme, femmes, 34:18
 Action positive, programme, secteur privé, participation, 21:7-8, 16
 Temps partiel, femmes, position, 34:22
 Femmes, emploi, égalité des chances, 34:22
 Femmes, salaire égal à travail égal, 40:21
 Grèves et différends
 Intérêt public, services essentiels, 25:23
 Prévention, mesures, autres recours, etc., 8:29-30
 Règlement, collaboration tripartite, 25:19-21
 Hygiène et sécurité au travail, Centre canadien
 Demandes, traitement, retard, 34:32
 Employés, politique quant aux avantages sociaux, etc., 34:33
 Employés francophones, 34:33
 Fonds alloués, 8:19; 21:13; 34:31
 Industrie, fermetures, mises à pied, etc.
 Conditions, négociations, arbitre, nomination, rôle, etc., 18:26
 Préavis, 17:77; 34:14-7
 Répercussions, mortalité, etc., 18:9-10
 Travailleurs dans la cinquantaine, difficulté à trouver un emploi, 12:15
 Industrie, hygiène et sécurité, 8:9-10, 18; 21:11, 20-3; 25:12; 34:12, 30; 40:11
 Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme
 Admissibilité, critères, 12:21-2; 18:16
 Application, 18:18, 23
 Comité mixte de planification, rôle, etc., 19:10; 20:33-6, 38-9
 Compagnies, plans quinquennaux de développement, dépôt, 18:19
 Fonds affectés, 12:11; 34:6-7
 Indemnité de départ, application, 12:23
 Industries admissibles, désignation, 12:13-5, 21; 17:79-80; 18:10-2; 19:17-8, 22, 25, 27, 30-3, 35-9
 Mesure législative, 12:6, 15-6; 17:66, 75-6; 18:7-9, 13, 26; 21:15; 40:5
 Office d'aide à l'adaptation des travailleurs, 12:6, 17; 17:100-3; 18:16; 19:44, 48
 Prestations, 17:72, 96; 18:4, 27, 32; 19:9, 11, 57-62; 20:25-6; 40:5-6
 Régions, désignation, 12:10
 Technologie nouvelle, industries touchées, désignation, 17:67-9; 18:23-5; 19:9, 13-6
 Villes admissibles, désignation, 17:98; 18:28
 Main-d'oeuvre, travailleurs spécialisés, pénurie, 40:10
 Main-d'oeuvre féminine, Bureau, effectifs, 34:13-4
 Main-d'oeuvre féminine, Bureau, fonds affectés, 34:6
 Marins marchands, Commission d'indemnisation, composition, fonctionnement, etc., réexamen, 34:28-9
 Organisation internationale du Travail, conseil d'administration, Canada, participation, 34:27-8
 Postes, Société canadienne, employés, motivation, 21:26
 Postes, Société canadienne, relations ouvrières-patronales, amélioration, 21:6, 24-5
 Procédure, 12:7
 Productivité, augmentation, syndicats, position, 40:6

Caccia, l'hon. Charles L.—Suite

- Productivité, Centre national, établissement, 40:6; 42:36-7
- Relations industrielles
- Confiance, instauration et établissement des liens, 40:15-6, 19
 - Formation syndicale, programme, 34:7, 13; 40:6, 19
 - Gouvernement, consultation avec le patronat et les travailleurs, 25:15-7
 - Qualité de la vie au travail, programme, 21:6; 40:18
 - Service d'information, programme, dépenses, 8:5-6
 - Travailleurs, participation aux bénéfices, 40:18, 20
 - Travailleurs, participation aux décisions, 40:13-4, 20
- Retraite, âge, modification au Québec, répercussions sur la législation fédérale, 42:44-5
- Salaire minimum, diminution pour les employés de moins de 20 ans, 40:20
- Salaire minimum, modification de la loi, 42:50
- Santé et sécurité au travail
- Comité du parti progressiste conservateur, entretiens avec le, 8:27
 - Gouvernement, services, regroupement, 8:26
 - Inspecteurs, 21:14, 23
 - Terminaux à écrans cathodiques, rayonnement, émission, dangers, recherches, 8:20; 42:38, 40-1
 - Travail dangereux, droit de refus sans représailles, 8:12
- Syndicats, syndicalisation des travailleurs, encouragement, 25:27; 42:46-7
- Technologie nouvelle
- Application, étude, groupe de travail, 21:9-10
 - Emploi, répercussions, 25:7, 9, 21; 34:19-21; 42:35, 42-3
- Travail, heures de travail par semaine, réduction, 42:48
- Travail, heures de travail supplémentaires, réduction, 42:49
- Travail, ministère
- Action positive, programme, 21:17
 - Activités, 40:5
 - Budget principal 1982-1983, 21:4-11, 13-8, 20, 22, 24, 26-8; 25:7-10, 12, 15-7, 19-21, 23-5, 27
 - Budget principal 1983-1984, 40:4-15, 17-21; 42:34-8, 40-51
 - Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 34:6-35
 - Budget supplémentaire (C), 8:5-10, 12, 15-6, 18-22, 26-7, 29-30
 - Dépenses, 21:5-7; 40:4-5, 7
 - Employés francophones, augmentation, 25:15
 - Entretiens avec ses homologues provinciaux, 42:50-1
 - Opérations régionales, 21:7
 - Politique, objectifs, etc., 8:16
- Travail à temps partiel, Commission d'enquête, fonds affectés, 34:6
- Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 12:5-7, 10-1, 13-7, 20-3; 17:66-70, 74-7, 79-80, 96, 98-104; 18:4, 7-16, 18-9, 23-7, 29-32; 19:8-11, 13-8, 22, 25, 27, 30-9, 44-5, 48, 50, 54, 57-63; 20:11-3, 16, 25-7, 29-35, 38-9, 45-7
- Uranium, industrie, mineurs, santé et sécurité, groupe d'étude fédéral-provincial Burkett, rapport, recommandations, mise en oeuvre, 34:9-11, 24-6

Calamusa, M. Giuseppe. *Voir* Immigration—Permis ministériel, émission

Calgary, Alb. *Voir* Jeux olympiques d'hiver de 1988

Camionnage, Association canadienne

Mémoire. *Voir* Appendices—Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification) (bill C-78)

Camionnage, Association canadienne—Suite

Représentants, témoignages. *Voir* Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Mesure législative—Comparution de divers groupes

Voir aussi Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Mesure législative

Camionnage, industrie

Camionneurs, heures de travail, diminution, 17:17-21; 18:29-30

Livres de bord, mépris des camionneurs pour, 7:60

Voir aussi Arrow Transportation, C.-B.; Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Mesure législative

Campbell, M. D.R. (directeur exécutif, Développement du marché du travail, ministère de l'Emploi et de l'Immigration)

Emploi et Immigration, Commission, budget principal 1982-1983, 22:33-4

Emploi et Immigration, Commission, budget supplémentaire (B) 1983-1984, 57:7-9, 25-6

Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1980-1981, 4:16

Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1982-1983, 24:6-7

Campbell, M^{lle} Coline (South West Nova)

Assurance-chômage, Loi (modification), 2:17-22

Assurance-chômage, prestations, 2:17-21

Canada au Travail, programme

Fonds affectés, 57:16-7

- Réduction, 7:19

Port-Cartier et Sept-Îles, Qué., 11:63-4

Projets, sélection, critères, 57:26-7

Projets, sélection, députés, consultation des, 7:29, 32

Secteur privé, inclusion, 58:18-21, 26-7

Subventions minimales, augmentation, 11:21-2

Canadian Admiral Company Limited. *Voir* Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Industries admissibles, désignation**Canadian Congress for Learning Opportunities for Women,** représentants, témoignages. *Voir* Formation professionnelle des adultes, programme—Mesure législative—Comparution de divers groupes**Canadien National, chemin de fer.** *Voir* Gulf Canada—Achat; Industrie—Hygiène et sécurité**Cantons de l'Est.** *Voir* Industrie, fermetures, mises à pied, etc.; Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme**Cantons de l'Est, développement, Conseil régional**

Mémoire. *Voir* Appendices—Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification) (bill C-78)

Représentants, témoignages. *Voir* Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Mesure législative—Comparution de divers groupes

Voir aussi Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Mesure législative

Cap-de-la-Madeleine, Qué. *Voir* Assurance-chômage, prestations—Exclusion et/ou inadmissibilité, travailleurs mis à pied par suite de grève, etc.—Iron Ore**CAPE, comité.** *Voir* Iron Ore Company of Canada, Sept-Îles et Schefferville, Qué.

N.B. Voir page 1 pour dates et fascicules

- Carr, M^{me} Shirley G.E.** (vice-président exécutif, Congrès du travail du Canada)
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 49:5-17, 20-1, 23-4, 26-7, 29-34, 36, 38-40, 42-9
- Carrothers, Commission.** *Voir* Industrie—Fermetures, mises à pied, etc.; Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme
- Centres d'emploi.** *Voir* Emploi, Centres
- Charlebois, M. J.C.Y.** (directeur exécutif, Programme des prestations, ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
Assurance-chômage, Loi (modification), 2:27, 30
Emploi et Immigration, Commission, budget supplémentaire (C) 1981-1982, 11:21, 38, 40
Emploi et Immigration, ministère
Budget principal 1980-1981, 4:13-4, 27-8
Budget principal 1981-1982, 7:39-40, 49-50, 58-9
Budget principal 1982-1983, 28:14-5, 23-4, 33-4
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 58:35-6, 40-1
- Charte des droits et libertés.** *Voir* Main-d'oeuvre—Mobilité
- Chaussure, industrie**
Modernisation et restructuration, programme, dépenses, 8:6-8
Voir aussi Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Industries admissibles, désignation
- Chemins de fer**
Cheminots, santé et sécurité
Journée de travail de huit heures, établissement, 8:21-2; 11:14-5
Règlements, trains américains, non-assujettissement, 8:21-2
Responsabilité, 1:27-8
Voir aussi Code canadien du travail—Application
Pensions, régime, érosion, 6:5, 8
Pensions, régime, syndicats, négociations, 6:6-8
Provinces de l'Ouest, réseau, amélioration, fonds, 35:52-3
- Chemins de fer du Canada, Association**
Mémoire. *Voir* Appendices—Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification) (bill C-78)
Représentants, témoignages. *Voir* Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Mesure législative—Comparaison de divers groupes
- Chiropracteurs.** *Voir* Main-d'oeuvre, formation, programmes—Apprentissage, programme
- CHOIX, programme.** *Voir* Main-d'oeuvre, programmes
- Chômage**
Causes, 49:18-9
Conférence nationale, tenue, 23:20
Lutte contre, 44:36; 52:10; 53:24
Article *Business Form* de M. S. Smith. *Voir* Appendices
Personnes âgées, 44:7
Prévisions, 56:6-7
Répercussions, 44:8-9, 18-9, 26-7; 56:24
Schefferville, Qué., 7:28
Statistiques, 4:14, 26
Comparaison avec d'autres pays, 46:30-1
Taux
Augmentation, 7:44, 46; 54:35
Prévisions, 35:51
Réduction, 54:35-6
6% à 8%, 56:13
- Chômage—Suite**
Taux—Suite
7%, 46:26
Voir aussi Femmes; Jeunes; Travail—Travail partagé, programmes
- Chômeurs**
Assistance, 48:30-1
Conférence, filmage, participants, répercussions, etc., 37:49-52; 38:4, 10-1
De plus de 45 ans, assistance, 46:18
Formation linguistique, 27:29-30
Winnipeg, Man., Centre communautaire d'aide, financement, 28:10-2
- Cinéma, industrie,** embauche, règlements, 29:30
- CIP.** *Voir* Assurance-chômage, prestations—Exclusion et/ou inadmissibilité, travailleurs mis à pied par suite de grève, etc.
- CLE.** *Voir* Emploi, création—Croissance locale de l'Emploi, programme
- Cobb, M. A.** (directeur principal, Planification et adaptation du marché du travail, ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
Emploi et Immigration, Commission, budget principal 1982-1983, 26:15-6
Emploi et Immigration, Commission, budget supplémentaire (C) 1981-1982, 11:31-2
- Code canadien du travail**
Application
Aux employés de chemins de fer, 5:19
Aux gens de mer et aux employés de lignes aériennes, 5:16
Aux travailleurs de l'uranium, 5:16
Modification, 5:7, 15, 19-20; 49:42
Partie IV. *Voir* Industrie—Hygiène et sécurité
- Cogestion.** *Voir* Relations industrielles—Travailleurs, participation aux décisions
- Colombie-Britannique.** *Voir* Emploi, création—Développement communautaire, programme *et* Relance de l'aide à l'emploi, programme; Emploi, création, programmes; Forêts et produits forestiers, industrie—Reboisement, programme; Immigrants—Services d'intégration; Jeunes—Conseil consultatif, création; Main-d'oeuvre, formation, programmes
- Colosimo, M. R.** (vice-président, Relations industrielles, CP Rail; Association des chemins de fer du Canada)
Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 16:4-5, 9-23, 28, 32, 34
- Commerce,** barrières tarifaires, élimination, 56:17, 19
- Commission canadienne de l'Emploi et de l'Immigration.** *Voir* Emploi et Immigration, Commission
- Commission Carrothers.** *Voir* Industrie—Fermetures, mises à pied, etc.; Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme
- Commission d'appel de l'immigration.** *Voir* Immigration, Commission d'appel
- Commission d'enquête sur le travail à temps partiel.** *Voir* Travail à temps partiel, Commission d'enquête
- Commission d'indemnisation des marins marchands.** *Voir* Marins marchands, Commission d'indemnisation
- Commission Wallace.** *Voir* Travail—Travailleurs à temps partiel

- Commonwealth.** Voir Immigration—Visas
- Communication, Syndicat des travailleurs**
Mémoire. Voir Appendices—Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification) (bill C-78)
Représentants, témoignages. Voir Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Mesure législative—Comparution de divers groupes
Voir aussi Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Mesure législative
- Communications et télécommunications, industrie, mises à pied dues aux changements technologiques, 14:34-5, 43-4**
Saskatchewan, loi protégeant les emplois, 14:36-7, 44-5
- Compagnie des travailleurs, programme.** Voir Emploi, création
- Compétitivité.** Voir Industrie
- Condition physique et sport amateur, ministère, dépenses, augmentation, 5:12-3**
- Conger, M. G.S.** (directeur exécutif, Emploi et Assurance, ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1981-1982, 7:35
- Congrès du travail du Canada**
Attitude, agressivité, etc., 49:29-31, 39-42
Conseil économique du Canada, participation au, 49:32
Députés conservateurs, relations avec, 49:42-3
Éducation, subventions fédérales, 5:13-5
Mémoire. Voir Appendices—Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification) (bill C-78)
Représentants, témoignages. Voir Formation professionnelle des adultes, programme—Mesure législative—Comparution de divers groupes; Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Mesure législative—Comparution de divers groupes; *Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980*—Comparution de divers groupes
Voir aussi Éducation—Orientation; Formation professionnelle des adultes, programme; Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Mesure législative; *Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980*; Procédure et questions de Règlement—Témoins, comparution devant le comité—Québec, province—Représentation; Travail—Travail partagé, programmes
- Conseil canadien de développement social.** Voir plutôt Développement social, Conseil canadien
- Conseil canadien des relations de travail**
Allusions diverses, 1:23
Études, délais, 25:24-5
- Conseil d'éducation de Toronto, représentants, témoignages.** Voir Formation professionnelle des adultes, programme—Mesure législative—Comparution de divers groupes
- Conseil des sciences du Canada, représentants, témoignages.** Voir *Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980*—Comparution de divers groupes
- Conseil économique du Canada**
Représentants, témoignages. Voir *Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980*—Comparution de divers groupes
Voir aussi Congrès du travail du Canada; Économie—Stratégie
- Constitution, révision, rapatriement, etc., Charte des droits et libertés.**
Voir Main-d'oeuvre—Mobilité
- Construction, Association canadienne**
Mémoire. Voir Appendices—Formation professionnelle, programme national (bill C-115)
Représentants, témoignages. Voir Formation professionnelle des adultes, programme—Mesure législative—Comparution de divers groupes
- Contrat social nouveau, 34:33-5; 48:17**
- Contrôleurs de la circulation aérienne.** Voir Grèves et différends—Intérêt public, services essentiels, désignation
- Cook, M. Chuck** (North Vancouver—Burnaby)
Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme, 16:28-9
Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 16:28-30
- Cooper, M. Albert** (Peace River)
Emploi, 37:54
Emploi, création, 37:54-5
Emploi, création, programmes, 37:54
Emploi et Immigration, Commission, budget principal 1983-1984, 37:54-6
Jeunes, 52:32-3
Main-d'oeuvre, formation, programmes, 37:55-6
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 52:30-3
Travail, 52:30-1
- Cornell, M. Peter** (directeur, Conseil économique du Canada)
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 56:17
- Côté, M^{me} Éva** (Rimouski—Témiscouata)
Assurance-chômage, prestations, bureaux, 7:73
Éducation, 32:30-2, 52-4; 54:29, 31-2
Emploi, 7:57
Emploi, création, 28:29-30
Emploi, création, programmes, 7:55-6
Emploi et Immigration, Commission, budget principal 1983-1984, 42:26-8
Emploi et Immigration, Commission, budget supplémentaire (C) 1981-1982, 10:34-5
Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1981-1982, 7:32, 55-7, 70-4
Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1982-1983, 28:29-32
Emplois locaux, programme, 7:56
Formation professionnelle, programme national, Loi, 32:29-33, 51-5, 74-5, 91, 98; 33:10-1, 17-8, 23, 34-5, 43, 48-9
Immigrants, 32:75
Immigration, 10:34-5
Main-d'oeuvre, formation, programmes, 7:71-3; 28:30-2; 42:26-7; 54:29
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 54:29, 31-3
- Cowan, M. John J.** (directeur général, Relations industrielles—Transport motorisé, Bureau de l'Ontario, Association canadienne du camionnage)
Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 17:15-21, 23-4, 33
- CP Rail**
Apprentissage, programme, 16:34

CP Rail—Suite

Employés, griefs, procédure, 5:21-2
 MacGregor, Man., train, déraillement, déversement de chlorure de vinyle, CCT, enquête, etc., 1:27
Voir aussi Winnipeg, Man.

Cranbrook, C.-B. *Voir* Emploi, Centres

Crédits. *Voir* Ordres de renvoi

Croissance locale de l'Emploi, programme. *Voir* Emploi, création

Crombie, l'hon. David (Rosedale)

Assurance sociale, 35:19
 Chaussure, industrie, 8:6-8
 Contrat social nouveau, 34:33-4
 Emploi, 21:7-8; 23:15-8
 Emploi, création, 11:11-2; 35:14-7
 Emploi et Immigration, Commission, 28:7-10, 38
 Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 35:14-5
 Budget supplémentaire (C) 1981-1982, 11:8-14
 Emploi et Immigration, ministère, 27:5-10, 12
 Budget principal 1982-1983, 23:15-9; 27:5-13; 28:5-10, 36-8
 Fonction publique, femmes, 8:8
 Formation professionnelle, programme national, Loi, 30:7, 9-15;
 31:26-30, 39; 32:9-11, 41-3, 83-5, 96-7, 103-5, 109-10; 33:13, 20,
 26-7, 33, 35-9, 50
 Grèves et différends, 25:22-3
 Industrie, fermetures, mises à pied, etc., 15:18; 17:71
 Industrie, hygiène et sécurité, 8:9; 21:10-1
 Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme, 14:41-3, 55-7;
 15:18-21; 17:12-6, 56-7, 67-72, 84, 86-9; 18:22-5; 19:11-3, 20-2,
 24, 31-3, 35-6, 43-5, 47-51, 53-5, 57-8, 62; 20:12, 16, 22-3, 27,
 29-30, 34-41
 Main-d'oeuvre, 11:10; 23:18-9; 32:9-11, 103; 33:37-9
 Main-d'oeuvre, formation, programmes, 11:14; 23:18; 28:36-8;
 35:17-8
 Main-d'oeuvre, programmes, 11:13
 Marins marchands, Commission d'indemnisation, 34:28-9
 Organisation internationale du Travail, 34:27
 Procédure, 13:5-6; 19:20; 28:15-7, 19; 31:39; 33:13; 35:14
 Technologie nouvelle, 21:9-10; 25:5-9, 21-2
 Travail, 35:19
 Travail, ministère
 Budget principal 1982-1983, 21:7-11; 25:5-9, 21-3
 Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 34:8-11, 23-9, 33-4
 Budget supplémentaire (C) 1981-1982, 8:6-10
 Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du
 travail, Loi (modification), 14:41-3, 55-8; 15:18-21; 17:12-6,
 56-7, 67-73, 83-90, 104; 18:22-5; 19:11-3, 20-2, 24, 31-3, 35-6,
 43-5, 47-51, 53-5, 57-8, 62; 20:12, 16, 22-3, 27, 29-30, 34-41
 Uranium, industrie, mineurs, santé et sécurité, 34:8-11, 23-6

CROP. *Voir* plutôt SPPC

Currie, M. J.H. (président, Conseil du centre d'hygiène et de sécurité
 au travail, ministère du Travail)
 Travail, ministère, budget principal 1982-1983, 21:13-4

Cyr, M. Alexandre (Gaspé)

Assurance-chômage, prestations, 49:35; 58:39-40
 Emploi, création, 37:36-7
 Emploi, création, programmes, 37:36-7; 42:31
 Emploi et Immigration, Commission, budget principal 1983-1984,
 37:36-8; 42:31
 Jeunes, 52:26-7
 Jeunesse, Conseil consultatif de la Colombie-Britannique, 52:25

Cyr, M. Alexandre—Suite

Jeunesse, Conseil consultatif de Terre-Neuve et du Labrador, 52:25
*Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail
 pour les années 1980*, 49:35-8; 52:26-7; 58:39-40
 Travail, 49:37

Daly, M. Sean (président, Conseil consultatif de la jeunesse de Terre-
 Neuve et du Labrador)

*Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail
 pour les années 1980*, 52:4-8, 10-3, 15-9, 24-5, 29, 35-8

Daniels, M. Mark (sous-ministre, ministère du Travail)

Travail, ministère, budget principal 1983-1984, 40:7-8, 14-6, 21;
 42:33, 35-6, 42, 46, 48-50
 Travail, ministère, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 34:13,
 16-9, 29, 31

Daudlin, M. Robert (Essex—Kent; secrétaire parlementaire du
 président du Conseil du Trésor)

Emploi et Immigration, Commission, budget supplémentaire (C)
 1981-1982, 10:30-1
 Immigrants, 10:30
 Immigration, 10:31

David-McNeil, M^{me} Jeannine (membre du groupe de travail sur la
 micro-électronique et l'emploi, ministère du Travail)

*Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail
 pour les années 1980*, 45:17-8, 23-5

Dawson, M. Dennis (Louis-Hébert; secrétaire parlementaire du
 ministre de l'Emploi et de l'Immigration)

Emploi et Immigration, Commission, budget principal 1982-1983,
 22:34-6, 40
 Emploi et Immigration, Commission, budget supplémentaire (B)
 1982-1983, 36:18, 20-1
 Immigrants, 36:18
 Immigration, 22:34; 36:20
 Procédure, 5:40; 7:5-7, 32-3, 40, 74

Dean, M. Chester (sous-ministre, ministère du Travail et de la Main-
 d'oeuvre, gouvernement du Nouveau-Brunswick)

Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du
 travail, Loi (modification), 15:4-11, 13-4, 16, 18-20, 22-9

**Défense nationale, ministère, employés temporaires, remplacement
 par le programme RELAIS**, 38:4-5

Deniger, M. Pierre (La Prairie)

Emploi et Immigration, Commission, budget principal 1983-1984,
 43:12, 20-3, 33-4
 Immigration, 43:20-3, 33-4
 Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme, 43:12

Dentistes. *Voir* Main-d'oeuvre, formation, programmes—
 Apprentissage, programme—Chiropracteurs

Députés, personnel, convention collective, droit, étude, etc., 3:14-7

Dertinger, M. B.K. (directeur exécutif, Systèmes et services nationaux,
 ministère de l'Emploi et de l'Immigration)

Emploi et Immigration, Commission, budget supplémentaire (C)
 1981-1982, 11:39

Détenus. *Voir* Emploi, création, programmes—Personnes défavorisées,
 programme

Dettes nationales, réduction, 56:22

Développement communautaire, programme (PDCC). *Voir* Emploi,
 création

N.B. Voir page 1 pour dates et fascicules

Développement social, Conseil canadien

- Composition, 44:18
 Représentants, témoignages. *Voir Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980*—
 Comparution de divers groupes
Voir aussi Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980; Technologie nouvelle—Emploi, répercussions

Dinsdale, l'hon. W.G. (Brandon—Souris)

- Autochtones, 32:51
 Formation professionnelle, programme national, Loi, 32:48-51, 61-2, 105-7, 111-3; 33:21, 28-9
 Handicapés et invalides, 32:48-9, 61-2, 106-7, 111-3; 33:21
 Procédure, 32:54-5

Dion, M. Rolland (Portneuf)

- Emploi, création, 28:25-6
 Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1982-1983, 28:24-6
 Forêts et produits forestiers, industrie, reboisement, programme, 28:24-5
 Procédure, 28:16-7

Dodge, M. David (coordonnateur exécutif, Groupe d'étude du développement et de l'emploi, ministère de l'Emploi et de l'Immigration; sous-ministre adjoint, Politiques stratégiques et planification, Commission de l'Emploi et de l'Immigration, ministère de l'Emploi et de l'Immigration)

- Emploi et Immigration, Commission, budget supplémentaire (C) 1981-1982, 11:9-10
 Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1982-1983, 23:17
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 58:37-8

Dodge, rapport. Voir Emploi, Centres—Services—Amélioration—Rapport Dodge**Dollar, taux de change**

- Dévaluation, 46:6-7, 22, 25
 Politique, 46:6-7, 23

Doyle, M. Peter (directeur, Relations industrielles, Association des manufacturiers canadiens)

- Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980*, 54:12-5, 17-8, 20, 23-6, 30-2, 35-8
 Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 16:5-12, 16-9, 24-30, 32, 34

Droits et libertés, Charte. Voir Main-d'oeuvre—Mobilité**Dubois, M. Jean-Guy (Lotbinière; secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration)**

- Éducation, 55:21
 Emploi, création, 58:39
 Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme, 19:19, 21; 20:23-5, 46
 Jeunes, 55:21-3
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 55:20-3
 Procédure, 19:19, 21; 52:8; 58:33
 Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 19:19, 21; 20:23-5, 46

Dupont, M. Raymond (Chambly; secrétaire parlementaire du ministre des Approvisionnements et Services)

- Canada au Travail, programme, 11:21-2

Dupont, M. Raymond—Suite

- Emploi, Centres, 11:22
 Emploi et Immigration, Commission, budget supplémentaire (C) 1981-1982, 10:21-4; 11:21-5
 Handicapés et invalides, 11:22-3
 Immigrants, 10:22, 24
 Immigration, 10:22-3
 Main-d'oeuvre, formation, programmes, 11:22, 24-5
 Procédure, 37:8

Eberlee, M. T.M. (sous-ministre, ministère du Travail)

- Travail, ministère
 Budget principal 1980-1981, 1:24-30; 3:5-7, 9-11
 Budget principal 1981-1982, 6:7, 11, 14-6, 19-21
 Budget principal 1982-1983, 21:10, 14-5, 17-24, 26, 28-9; 25:5-9, 13-5, 18-9, 22, 24-5
 Budget supplémentaire (C) 1981-1982, 8:6-10, 12-5, 17-20, 22-5
 Travail, ministère, Loi (modification), 1:13-8
 Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 12:8-14, 16-20, 22-4; 17:70-4, 78, 80-3, 85-102; 18:4-6, 8, 11, 13, 17, 20-2, 27-8, 30, 32-7; 19:32-4, 36, 48-50, 52-3, 60-3; 20:12-25, 32-3, 40, 43-5

Économie

- Comparaison avec d'autres pays, 46:6
 Consensus national, provinces, patronat, syndicats et gouvernement, entretiens, etc., 46:9-10, 20-1
 Croissance, 49:7; 54:6; 56:6, 8
 Ralentissement, relations industrielles, répercussions, 1:20
 Développement, priorités, 56:19-23
 Ère industrielle, fin, 51:34-6, 42-3
 Évolution, 51:7-11
 Politique, établissement, syndicats, participation, 56:25-6, 28
 Produit national brut, croissance, 54:4
 Relance, 35:51; 49:8; 56:7
 Stratégie, Conseil économique du Canada, position, objectifs, etc., 56:7-9
 Stratégie, moralité, 48:6-9, 15-7, 33-4, 36-7

Édifices fédéraux, sécurité, services, ententes avec les provinces, 8:6**Éducation**

- Écoles postsecondaires, contenu, contrôle par le gouvernement fédéral, 32:32
 Écoles secondaires, programmes techniques
 Conseils scolaires, subventions, 32:78, 81
 Enseignants, compétence, 32:87-8
 Non-reconnaissance par les universités, etc., 32:80-2
 Rôle, 32:79
 Jeunes, formation pour les emplois disponibles, lacunes, 49:16-8; 54:29, 31-4; 55:21-2
 Orientation, syndicats, CTC, etc., consultation, 32:30-3, 52-4
 Orientation des étudiants. *Voir Étudiants*

Edwards, M. John (sous-ministre associé et vice-président, Commission de l'Emploi et de l'Immigration)

- Emploi et Immigration, Commission, budget supplémentaire (B) 1983-1984, 57:12-3, 17-20, 23
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 58:29

Elliot Lake, Ont. Voir Uranium, industrie, mineurs, santé et sécurité**El Salvador. Voir Immigration**

Émigration, États-Unis, citoyens canadiens, 39:30-2**Emploi**

- Action positive, programme
- Contrats, respect, gouvernement, position, 11:18-9, 37; 27:17-9
- Femmes, 34:18; 49:11
- Manitoba, 38:24, 39-40
- Secteur privé, participation, 4:8; 21:7-8, 16
- Voir aussi* Fonction publique; Formation professionnelle des adultes, programme; Travail, ministère
- Augmentation, 56:6, 27
- Contexte humain, information sur, manque, 44:12, 18, 28
- Cotisations à charge de l'employeur, répercussions, 46:11
- Emploi communautaire, programme, 7:9-10, 20-2
- Garderies, non-admissibilité, 7:57
- Évolution au cours des années 1980, étude, 4:12, 25
- Perspectives. *Voir* Perspectives d'emploi
- Plein emploi, politique, 14:28, 50, 54, 76; 37:31; 38:25; 44:24, 30-1, 33; 46:7-8, 14-5; 48:7, 11, 17; 49:6-7, 18, 22, 24-6; 51:29, 44-5; 53:18; 54:37-8; 56:11-2, 23-4
- Politique, compétences des gouvernements fédéral et provinciaux, répartition, 44:10
- Politique de compassion, 49:21
- Postes vacants, prévisions (SPCC ou COP), 23:13, 15-8; 35:12, 28-30; 38:15, 17-8, 34-7; 42:24-5; 50:15-6; 58:12
- Prévisions, 51:6-7; 54:10-1
- Quota d'embauche, application, Comité consultatif sur la situation de la femme, recommandations, 1:39
- Rotation, 35:52
- Secteur manufacturier, 44:7
- Sécurité, comparaison avec le Japon, 16:33-4
- Travail partagé. *Voir* Travail
- Travailleurs à temps partiel, avantages et salaires comparables aux autres, 5:23-4
- Voir aussi* Inflation—Lutte contre; Perspectives d'emploi pour les années 80, comité; Technologie nouvelle

Emploi, Centres

- Briseurs de grève, offre d'emploi, publication, 7:37-8
- Conseillers, formation, programme, 4:9; 7:15
- Cranbrook et Revelstoke, C.-B., employés, insuffisance, 2:16
- Décentralisation, 11:22
- Emplacement, choix, critères, 2:30
- Employés, augmentation, 35:30-1
- La Tuque, Qué., fermeture, centralisation à Shawinigan, 2:30
- Orientés vers les femmes, 38:25, 35
- Effectifs, 7:35-6
- Emplacement, choix, critères, 7:33-5
- Services
- Amélioration, 4:7, 9; 11:39
- Rapport Dodge, recommandations, 27:19-23
- Informatisés, 7:15; 11:30; 27:21; 38:39
- Interprétation pour immigrants, 43:19-20
- Publicité sur les, 7:41-2
- Usagers, position, 35:37-8
- Surrey, C.-B., employés, moral, 27:38

Emploi, création

- Accès-carrière, programme, 58:15
- Assurance-chômage, utilisation, 50:13, 37; 51:23-5, 33
- Bénévoles, 45:22
- Bons à l'employeur en remplacement de l'assurance-chômage, 56:11-2; 58:42
- Compagnie des travailleurs, programme, 58:15

Emploi, création—Suite

- Croissance locale de l'Emploi, programme (CLE), 58:15
- Développement communautaire, programme (PDCC), 11:5-6, 12, 32, 54, 59; 24:29; 37:36, 41-2
- Colombie-Britannique, 37:40-3
- Comités consultatifs, élimination, 35:34-5
- Fonds affectés, 28:40-1; 35:8, 26; 37:29-30
- Groupes communautaires, financement, 11:60
- Intégration, gouvernement, rôle, 52:7, 22
- Modification, 35:7-8
- Projets, approbation, 35:39
- Projets, sélection, critères, 11:56
- Québec, municipalités, participation, 28:25; 35:26
- Rôle, 35:8
- Voir aussi* Femmes—Emploi, création
- Développement économique local, programme d'aide (ADEL), 4:31-2; 7:10; 11:7, 11-2; 28:25-6
- Diminution, 7:21
- Emploi productif pour tous les Canadiens, 44:29-30, 33-5
- Financement, 56:24
- Réallocation des dépenses de la défense, 53:6
- Fonds alloués, 58:15
- Gaspé, circonscription, 58:39
- Initiatives spéciales pour l'emploi, programme
- Application, critères, 57:5-8; 58:18
- Députés, participation, 57:7-9
- Fonds alloués, ventilation par province, 57:7-9
- Résultats, 57:7
- Innovations technologiques, programme, 28:29-30; 37:54
- Mesures, 46:23
- Organismes bénévoles, 44:16, 25, 27, 32-3
- Politique, 35:11
- Premier emploi, 44:20
- Rapport de M. Pierre Fortin intitulé *La régénération macroéconomique de l'emploi et le développement de la concertation au Canada. Voir* Appendices—*Perspectives d'emploi: Pour une stratégie...*
- Relance de l'aide à l'emploi, programme (RELAIS)
- Admissibilité, critères, 37:37-8, 54-5; 38:6-7, 12-3; 42:31
- Bénéficiaires, 35:40-2
- Colombie-Britannique, 38:12-4
- Conseils consultatifs, création, 35:41-2
- Demandes, 35:39-40
- Fonds affectés, 35:10-1; 57:16-7, 20
- Secteur privé, contribution, 57:20
- Frais supplémentaires du secteur privé, paiement, 38:21-2
- Québec, municipalités, 35:27-8
- Rémunération, salaire minimum, 35:25, 47-50
- Voir aussi* Défense nationale, ministère
- Secteur privé et centres d'emploi, collaboration, 52:10
- Services communautaires, programme, projets, 11:6
- Stimulation immédiate de l'emploi (SIE), subventions, 35:14-7
- Stratégie, 51:25-6, 30-1, 33
- Travaux publics, programme, 35:52-3
- Volonté politique, manque, 44:28
- Voir aussi* Femmes; Fonction publique; Handicapés et invalides; Immigrants; Industrie—Manufacturière; Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Mesure législative; Jeunes; Petites entreprises
- Emploi, création, programmes**
- Admissibilité, critères, 37:42
- Allusions diverses, 23:5-14
- Colombie-Britannique, 2:32

Emploi, création, programmes—Suite

- Création, 2:32; 4:30-2
 Crédits d'impôt, programme, 56:27-8
 Et formules axées sur les collectivités, utilisation, équilibre, 4:6
 Détenus. *Voir* Personnes défavorisées, programme *sous le titre susmentionné*
 Efficacité, évaluation, 38:34; 46:7, 10-1; 57:17-9
 Emplois à long terme, 57:21; 58:15
 Fonds affectés, 4:6; 7:22, 44-5; 37:32
 Réduction, 7:40, 44-5; 57:25-6
 Vérificateur général, étude, 7:52
 Frais partagés, utilisation de la caisse de l'assurance-chômage, etc., 4:6; 23:24; 24:9-12, 21-3, 28-9, 31-2
 Liés à des questions de priorité nationale, 4:31
 Municipalités, taxes foncières, augmentation, 35:50
 Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve, 3:11
 Objectifs, donner droit à l'assurance-chômage, 55:28, 43; 57:19-20
 Participants, années-personnes, etc., 35:22-4
 Personnes défavorisées, programme, 7:64-6; 11:6, 19, 55-6, 60; 35:9
 Détenus, 27:33-4
 Saguenay-Lac-Saint-Jean, 38:19-21
 Politique, 7:50-5
 Projets
 Employés, nombre minimum de trois, 7:56-7
 Municipalités, comités consultatifs locaux, etc., recommandations, 7:54-7
 Secteur privé, participation, 37:42, 44
 Sélection, députés, participation, 23:30
 Québec, Gaspésie, 37:37
 Québec, négociations, 23:29-30
 Responsabilité, 38:32-3; 57:9-10
 Restructuration, 37:33-4, 42, 52-4, 56; 38:16, 18-9; 58:15
 Fonds affectés, 7:21-2, 45
 Révision, 2:22
 Sigles. *Voir* Appendices
 Statistiques, 4:14; 38:7, 16
Voir aussi Forces canadiennes

Emploi communautaire. Voir Emploi**Emploi d'été, programme. Voir** Étudiants**Emploi et Immigration, Commission**

- Budget principal 1982-1983, 22:4-40; 26:4-37; 29:5-33
 Budget principal 1983-1984, 37:23-58; 38:4-43; 39:4-36; 41:4-33; 42:5-32; 43:4-41
 Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 35:4-53; 36:4-26
 Budget supplémentaire (B) 1983-1984, 57:4-29
 Budget supplémentaire (C) 1981-1982, 10:4-35; 11:4-64
 Exposé de M. Axworthy, notes. *Voir* Appendices
 Bureaux
 Calgary, Alb., employés, augmentation, 26:33
 Centre d'aide publique du Canada, ouverture dans diverses provinces, 28:22, 38
 Parkdale-High Park, circonscription, établissement, 11:30
 Winnipeg, Man., Centre d'aide publique du Canada, fonds, utilisation, 28:20-1
 Winnipeg, Man., Centre d'aide publique du Canada, ouverture, 28:7-10, 13, 21, 26-9, 38
 Coupures de presse, service, 28:13-4
 Employés, formation en counselling, 29:18-9
 Ombudsman, poste, création, 28:10, 22-3
 Représentants, témoignages. *Voir* Formation professionnelle des adultes, programme—Mesure législative—Comparution de divers groupes

Emploi et Immigration, Commission—Suite

- Service, ralentissement, bureaucratie, etc., 31:26
 Structure, étude, 4:11
Voir aussi Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme

Emploi et immigration, Conseil consultatif canadien, rapport annuel pour 1982, étude, 47:4-28**Emploi et Immigration, ministère**

- Budget principal 1980-1981, 4:4-32
 Budget principal 1981-1982, 5:25-57; 7:5-78
 Budget principal 1982-1983, 23:4-31; 24:4-34; 27:4-40; 28:4-41
 Dépenses, 4:5; 7:8; 22:14, 22-4; 38:43
 Députés, correspondance, accélération, 39:33, 35
 Employés, absentéisme, accumulation de congés, etc., 5:47
 Employés, diminution, 2:16
 Programmes, réduction, 7:18-20
 Publicité, campagne, affichage, etc., 27:5-12, 24-6, 35-6
 Revue *Kaleidoscope*, 43:37
 Service, administration, amélioration, 10:15-6
Voir aussi Industrie—Hygiène et sécurité—Règlements; Main-d'oeuvre—Besoins—Guide

Emplois locaux, programme d'aide (PACLE)

- Fonds affectés, 7:8, 10
 Projets, évaluation, 7:56

Enseignants de l'anglais, langue seconde, Canada, Comité d'action

- Composition, rôle, etc., 32:63-4
 Représentants, témoignages. *Voir* Formation professionnelle des adultes, programme—Mesure législative—Comparution de divers groupes

Entreprise indépendante, Fédération canadienne, représentants, témoignages. Voir Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980—Comparution de divers groupes**EPOC, programme. Voir** Jeunes**Epp, l'hon. Jake (Provencher)**

- Assurance-chômage, Loi (modification), 2:22-6
 Assurance-chômage, prestations, 2:22-6

États-Unis. Voir Émigration; Immigrants—Entrée illégale—Passage**Été-Canada, programme. Voir plutôt** Étudiants—Emploi d'été, programme**Étudiants**

- Emploi d'été, programme, 7:11-2; 28:25; 37:44-5
 Orientation, 55:33
 À l'école secondaire, 52:29-30, 32-4
 Cours, amélioration, 32:19
 Filles, 56:17

Europe. Voir Main-d'oeuvre, formation, programmes—Apprentissage, programme—Comparaison**Europe de l'Est. Voir** Immigration**Evans, M. John (Ottawa-Centre)**

- Émigration, 39:30-2
 Emploi et Immigration, Commission, budget principal 1983-1984, 39:29-32
 Immigration, 39:29-30
 Procédure, 37:7, 11-2

Évêques catholiques, Conférence canadienne

- Rencontres avec le gouvernement, les syndicats, etc., 48:8, 22

Évêques catholiques, Conférence canadienne—Suite

Représentants, témoignages. Voir *Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980*, document de M. Axworthy—Comparution de divers groupes
 Voir aussi Profits; Technologie nouvelle—Emploi, répercussions

Extension des services, programme. Voir Main-d'oeuvre, programmes**Femme, situation, Conseil consultatif**

Crédibilité, établissement, mesures, 7:70
 Fonds affectés, augmentation, 7:68-9
 Réexamen interne, fonds affectés, 7:69-70
 Voir aussi Emploi—Quota d'embauche, application

Femmes

Chômage, taux, augmentation, 5:23
 Citoyens à part entière, 33:43
 Emploi, 49:9-10
 Égalité des chances, 34:21-2
 Emploi, création
 Centres d'emploi, création, 11:7
 Développement communautaire, programme, 11:54-5
 Extension des services, programme, 11:42-4; 38:25
 Emploi et formation, programme, 4:8
 Formation
 Allocations de formation, 32:93-5
 Apprentissage, statistiques, 32:92
 Formation industrielle, statistiques, 32:92
 Formation professionnelle, 32:96-8
 Gouvernement, orientations, 1:35-7
 Salaire égal pour un travail égal, 1:37; 40:21
 Conférence, janvier 1982, objectifs, etc., 8:8-9
 Salaires, 49:10
 Inférieurs, 32:92
 Syndicalisation, 49:10
 Voir aussi Assurance-chômage, prestations; Autochtones—Emploi et formation, programme; Emploi—Action positive, programme; Emploi, Centres—Orientés vers; Fonction publique; Main-d'oeuvre, formation, programmes; Main-d'oeuvre, programmes—Extension des services, programme; Main-d'oeuvre féminine, Bureau; Technologie nouvelle—Emploi, répercussions; Travail, ministère

Fennell, M. Scott (Ontario)

Emploi et Immigration, Commission, budget principal 1983-1984, 42:28-30
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 50:22-5
 Technologie nouvelle, 50:22-3, 25

Finances, politique fiscale et monétaire, changement, 14:49**Finn, rapport.** Voir Industrie—Hygiène et sécurité—Silos à grains**Flis, M. Jesse P. (Parkdale—High Park; secrétaire parlementaire du ministre des Transports; vice-président)**

Assurance-chômage, Loi (modification), 2:26-7, 30-1
 Assurance-chômage, prestations, 2:26-7, 31
 Automobile, industrie, 12:16-7
 Élection à titre de vice-président, 1:7
 Emploi, Centres, 11:30
 Emploi et Immigration, Commission, 11:30
 Budget principal 1982-1983, 26:15-7, 28-32; 29:9-13, 21-4
 Budget supplémentaire (C) 1981-1982, 11:30-1
 Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1980-1981, 4:21-3, 25
 Immigrants, 29:9-12, 23-4

Flis, M. Jesse P.—Suite

Immigration, 4:21-3; 26:29-30, 32; 29:13-4, 22
 Immigration, Centre d'information, 4:22
 Industrie, hygiène et sécurité, 8:17; 12:15
 Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme, 12:15-8; 14:46-7, 75; 15:22, 24-5; 16:17; 17:79-82; 19:14, 51-2, 58; 20:30-1, 33, 39-41
 Jeux olympiques d'été de 1980, Moscou, Union soviétique, 9:17-8
 Main-d'oeuvre, 4:22; 15:24; 26:15-6
 Main-d'oeuvre, programmes, 11:31
 Postes, Société canadienne, 21:24-6
 Procédure, 13:6
 Productivité, 8:17
 Sports, résultats, paris, système, gouvernement fédéral, instauration, 9:19
 Travail, ministère, 8:15-6
 Budget principal 1982-1983, 21:24-6
 Budget supplémentaire (C) 1981-1982, 8:15-7; 9:17, 19
 Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 12:15-8; 14:46-7, 59, 75-6; 15:22-5; 16:17-8; 17:79-83; 19:14, 51-2, 58; 20:30-1, 33, 39-41

Fonction publique

Emploi, action positive, programme, 7:15-6; 11:18-9
 Emploi, création, 44:29
 Femmes, salaire égal pour un travail égal, 8:8
 Voir aussi Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Prestations—Admissibilité

Fonds monétaire international (FMI), Canada, participation, 56:19**Forces canadiennes, recrutement, jeunes chômeurs, programme de création d'emploi, 48:12-3****Ford du Canada Limitée, représentants, témoignages.** Voir *Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980*—Comparution de divers groupes**Forêts et produits forestiers, industrie, reboisement, programme**

Colombie-Britannique, 24:21
 Québec, entente avec, 28:24-5

Formation professionnelle, programme national, Loi—C-115.

Ministre de l'Emploi et de l'Immigration
 Art. adoptés, 33:12, 16, 22, 25, 27, 32, 44, 47-8
 Art. 2, am. (M^{me} Côté), 33:10, adopté, 10; (M^{me} Côté), 33:11, adopté, 11
 Art. 3, am. (M. Keeper), 33:12, rejeté, 16
 Art. 4, am. (M. Bujold), 33:16, adopté, 17; (M. Bujold), 33:22, adopté, 22
 Art. 8, am. (M. Crombie), 33:25, retiré, 26; (M. Crombie), 33:26, retiré, 27
 Art. 9, am. (M^{me} Beauchamp-Niquet), 33:27, adopté, 28; (M. Dinsdale), 33:28, annulé, 8; (M. Dinsdale), 33:48, adopté, 48
 Art. 12, am. (M. Crombie), 33:33, adopté, 36; (M. Crombie), 33:37, rejeté, 44
 Art. réservés, 30:6; 33:32
 Étude, 30:5-24; 31:4-39; 32:5-126; 33:10-50
 Rapport à la Chambre, 33:3-4
 Titre, adopté, 33:48

Formation professionnelle des adultes, modification de la loi, 7:14**Formation professionnelle des adultes, programme**

Accords, contrats, ententes, etc., 30:16; 31:14-5, 19-20, 31-4; 32:17, 40
 Québec, rencontre entre MM. Axworthy et Marois, 31:17-9

Formation professionnelle des adultes, programme—Suite

- Action positive, programme, inclusion, 32:64-5, 95, 98, 124
- Administration, responsabilité, 30:16-7, 19-20; 31:25, 28
- Adulte, définition, 30:17-8, 24; 31:7, 29; 32:122-3
- Allocations de formation, 30:22-3; 31:8-9, 34, 36-7; 32:124; 33:23-5
- Apprentissage, programme, 30:22; 32:21-2
 - Financement, crédits de l'assurance-chômage, utilisation, 32:60
 - Normes, exigences, 32:57-8
- Artisans, 32:79-81
- Comités consultatifs locaux, création, 31:37; 33:42-3
- Consultations, coordination, coopération, etc., 28:6; 30:7-15; 31:5-8, 11-3, 18, 20-3, 30; 32:6, 8, 14-5, 17-8, 38-41, 46-8, 84, 100-1, 105
 - Comités régionaux, modalités d'action, établissement, 32:40
- Cours, provinces, approbation, 30:21-2; 32:108-9, 121; 33:18-20
- Durée, règle des 52 semaines, 30:22; 31:7, 9; 41:17
- Enseignants, pénurie, 31:15, 34-5
- Financement
 - Cotisations, 32:12
 - Interruption, 32:61
 - Répartition, 31:16
 - Subventions, 28:5; 32:8, 18-9
- Fonds affectés, 32:114-5
- Formation linguistique, 32:64-5, 76-7
- Groupes spéciaux, 32:51, 58-9, 124
- Infractions, déclaration fautive, etc., 33:44-7
- Inscription, conditions, 32:94-7, 101-2
- Installations, matériel, etc., 31:16, 25, 36; 32:109, 121
 - Collège Holland, Î.-P.-É., 41:16
- Institutions privées, cours, accréditation, 31:29-30
- Institutions privées et organismes à but non lucratif, utilisation, 31:27; 32:42-3
- Jeunes, 32:8-9, 15
- Mécanique d'équipement lourd, 31:23-4
- Mesure législative
 - Comparution de divers groupes, associations, etc.
 - Canadian Congress for Learning Opportunities for Women, 32:92-9
 - Congrès du travail du Canada, 32:6-16, 18, 20-2, 24-5, 27-31, 33, 35-7
 - Conseil d'éducation de Toronto, 32:78-84, 86-91
 - Construction, Association canadienne, 32:100-7
 - Emploi et Immigration, Commission, 32:122-3; 33:10-1, 23, 26, 35-6, 45-7
 - Enseignants de l'anglais, langue seconde, Canada, 32:63-77
 - Machinistes et travailleurs de l'aérospatiale, Association internationale, 32:5-6, 11, 14-20, 22-6, 28-32, 34-5
 - Ontario, gouvernement 32:37-63
 - Congrès du travail du Canada, position, 32:6-8, 29
 - Écoles secondaires, étudiants, répercussions, 32:44
 - Machinistes et travailleurs de l'aérospatiale, Association internationale, position, 32:5, 23, 29
 - Objectifs, 32:101
 - Provinces, position, 32:38, 43-4, 110
 - Québec, position, consultations, etc., 33:17
 - Répercussions à court terme, 32:84
 - Normes nationales, établissement, 31:5-6, 9, 11, 16, 27-30, 35, 54, 115
 - Prime à l'encouragement, 31:8
 - Professions d'importance nationale, désignation, 30:20-1; 31:9, 21-3; 32:36, 41-2, 44
 - Recyclage de travailleurs déjà employés, 31:34; 32:37
 - Régions, désignation, 31:10
 - Régions éloignées, 31:35

Formation professionnelle des adultes, programme—Suite

- Secteur privé, modèle de formation, établissement, 32:60
- Secteur privé, participation, 32:20, 23-4, 83, 85, 104-5, 107
- Sept-Îles, Qué., 31:8
- Spécialisation, élargissement, 32:34-6
- Usines vacantes, utilisation, 28:5-7
- Voir aussi* Autochtones; Femmes—Formation; Handicapés et invalides

Formation syndicale. Voir Relations industrielles

Fortin, M. Pierre (professeur de sciences économiques, Université Laval)

Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 46:6-33

Rapport. *Voir* Appendices—*Perspectives d'emploi: Pour une stratégie...*

Fortin, M. Roch (Conseil régional de développement des Cantons de l'Est)

Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 17:35-44, 46, 50, 54-5, 57-8, 61-6

Fox, M. William (directeur exécutif, Nouveau Programme de relance de l'aide à l'emploi, Commission de l'Emploi et de l'Immigration)

Emploi et Immigration, Commission, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 35:41-2, 46, 48-9

Fraser, l'hon. John A. (Vancouver-Sud)

Emploi et Immigration, Commission, budget supplémentaire (C) 1981-1982, 10:24-7

Immigrants, 10:26

Immigration, 10:25-6

Friesen, M. Benno (Surrey—White Rock—Delta-Nord)

Arrow Transportation, 7:60

Assurance-chômage, prestations, 7:77

Camionnage, industrie, 7:60

Emploi, Centres, 27:38

Emploi et Immigration, Commission, budget principal 1982-1983, 22:11, 30-4

Emploi et Immigration, ministère, 27:35-6, 38

Budget principal 1981-1982, 7:60-3, 74, 77-8

Budget principal 1982-1983, 27:35-8

Immigrants, 7:61-2

Immigration, 7:62-3, 77; 22:40

Main-d'oeuvre, 22:30-4

Main-d'oeuvre, formation, programmes, 27:37

Fulton, rapport. *Voir* Technologie nouvelle—Emploi, répercussions—Femmes—Groupe d'étude

Gaspé, circonscription. *Voir* Emploi, création

Gaspésie. *Voir* Emploi, création, programmes—Québec

Gauvin, M. Paul J. (directeur exécutif, Finances et administration, ministère de l'Emploi et de l'Immigration)

Emploi et Immigration, Commission

Budget principal 1982-1983, 22:23-4; 27:36

Budget principal 1983-1984, 43:13-5

Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 35:15-9

Gens de mer. *Voir* Code canadien du travail—Application

Gimaïel, M. Pierre (Lac-Saint-Jean)

Emploi, Centres, 38:39

Emploi, création, 38:21

Emploi, création, programmes, 38:19-21

Gimaïel, M. Pierre—Suite

Emploi et Immigration, Commission, budget principal 1983-1984, 38:19-21, 30, 38-9
Main-d'oeuvre, 38:38-9

Gray, M. Brian (vice-président, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante)

Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 55:21-2, 24-6

Grèves et différends

Arbitrage, délai, 5:22-3
Gouvernement, intervention, 3:5-6
Intérêt public, Commission des différends d', répercussions, 1:34
Intérêt public, services essentiels
Commission d'enquête, création, 25:22-3
Désignation, 8:29
Contrôleurs de la circulation aérienne, 8:28
Médiation et conciliation, loi, efficacité, 1:33
Médiation et conciliation, services fédéraux, 1:33-4; 3:17; 5:8
Prévention, mesures, autres recours, etc., 8:28-30
Règlement, collaboration tripartite, 25:19-21
Voir aussi Accidents de travail—Jours-hommes perdus; Marine marchande, Syndicat canadien des officiers; Radio-Canada, réseau français, journalistes, grève; Technologie nouvelle—Emploi, répercussions—Syndicats, négociations; Transports aériens, pilotes

Gulf Canada, achat par le CN, projet, caisse de retraite, utilisation, allégations, 6:4**Habitation**, bons de logement, 56:11-2**Haïti**. *Voir* Immigrants**Halliwell, M. John** (directeur des Relations du travail, Association canadienne de la construction)

Formation professionnelle, programme national, Loi, 32:100-4, 106-7

Handicapés et invalides

Emploi, création
Fonds affectés, 7:21
Programme, 38:10
Québec, dépenses, augmentation, 11:22-3
Formation professionnelle, 32:48-50, 61-3, 106-7, 111-3; 33:18, 21, 28-32

Hanrahan, M^{me} Alanna (directrice exécutive, Conseil consultatif de la jeunesse de Terre-Neuve et du Labrador)

Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 52:11-3, 19-24, 26, 31-3, 37-8

Hardie, M. Murray (directeur exécutif, groupe de travail sur la micro-électronique et l'emploi, ministère du Travail)

Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 45:6-10, 19-23, 26-9

Harper, M. C.D. (directeur général, Opérations régionales, ministère du Travail)

Travail, ministère, budget principal 1982-1983, 25:24
Travail, ministère, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 34:29-30

Hawkes, M. Jim (Calgary-Ouest)

Assurance-chômage, compte, 49:43; 50:13
Assurance-chômage, prestations, 48:20; 51:45-6; 52:22; 55:13-4; 58:38
Autochtones, 11:33-6, 62
Chômage, 49:18

Hawkes, M. Jim—Suite

Congrès du travail du Canada, 49:42
Emploi, 7:20-1; 49:21; 50:15
Emploi, création, 7:21; 11:32, 54, 56-7, 59-60; 51:23, 25-6
Emploi, création, programmes, 7:21-2, 40, 50-2; 11:55-6 60
Emploi et Immigration, Commission, budget supplémentaire (C) 1981-1982, 10:31-4; 11:32-6, 51-7, 59-62
Emploi et Immigration, ministère, 7:18-9
Budget principal 1981-1982, 7:18-22, 40, 50-4, 57-8, 75-7
Femmes, emploi, création, 11:54-5
Formation professionnelle, programme national, Loi, 31:10-2; 32:16-9, 60-1, 75-6, 117-23; 33:10-1, 16-7, 20, 23-5, 31, 33, 42, 44-7, 49-50
Immigration, 10:33
Impôt sur le revenu, 7:20
Industrie, 16:10-1; 18:9-10
Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme, 15:26; 16:8-9; 17:103; 18:7-13
Jeunes, 48:37; 52:21-4; 53:13, 15
Main-d'oeuvre, 7:53; 15:26-7; 32:118-20
Main-d'oeuvre, formation, programmes, 7:52, 76; 11:60-1; 50:14; 52:24
Main-d'oeuvre, programmes, 11:33, 51-2
Pensions, 49:46
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 48:18-20, 37; 49:18-21, 42-6; 50:13-5; 51:23, 25-6, 36-40, 45-6; 52:21-4; 53:13, 15; 55:11-5; 58:34-5
Petites entreprises, 55:14-5
Procédure, 1:8; 7:5-6, 32-3, 75; 58:7-9
Technologie nouvelle, 49:19-20; 50:13; 58:35, 37
Travail, 48:18-9; 51:37-8
Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 15:25-7; 16:8-11, 30-1, 34; 17:103; 18:7-13, 34-6

Heap, M. Dan (Spadina)

Accidents de travail, 26:19
Assurance-chômage, prestations, 43:39-40
Emploi, Centres, 43:19-20
Emploi, création, 35:34
Emploi et Immigration, Commission
Budget principal 1982-1983, 22:22-6, 38-40; 26:9-11, 19, 24-7
Budget principal 1983-1984, 39:25-8; 41:9-13, 18-21; 43:17-9, 29-31, 33, 38-41
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 35:34-6; 36:12-7
Budget supplémentaire (B) 1983-1984, 57:23-5, 27-8
Budget supplémentaire (C) 1981-1982, 10:16-21
Emploi et immigration, Conseil consultatif canadien, rapport annuel pour 1982, 47:24-7
Emploi et Immigration, ministère, 22:22-4
Formation professionnelle, programme national, Loi, 32:87-91
Immigrants, 10:11-3; 26:24-6; 36:12-3, 15; 41:9-11, 19-20; 43:17-8, 29-30, 40-1, 47:10, 25; 57:23-4, 28
Immigration, 10:17-20, 22-3; 22:25, 39; 26:10-1, 26-7; 36:14; 39:25-8; 41:12-3, 18, 21; 43:18, 31, 33; 47:25-7
Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme, 12:23-4
Main-d'oeuvre, 26:9; 36:15-7
Main-d'oeuvre, formation, programmes, 10:20; 22:39; 32:88-9; 35:35
Procédure, 37:9-11, 19
Technologie nouvelle, 35:36
Toronto, Ont., rebus, combustion, usine, 35:35
Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 12:23-4

Heap, M. Dan—Suite

Universités et collèges, 10:21; 41:20; 43:38

Helmes, M. C.J. (directeur, Finances, ministère du Travail)

Travail, ministère, budget principal 1981-1982, 5:13-4, 17-8

Henderson, M^{me} Heather (rechercheuse, Canadian Congress for Learning Opportunities for Women)

Formation professionnelle, programme national, Loi, 32:95

Henderson, M. George (Egmont; secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans)

Emploi, 5:23

Technologie nouvelle, 5:24

Travail, ministère, budget principal 1981-1982, 5:23-4

Henderson-Davis, M^{me} Marguerite (directrice-adjointe, Conception des programmes et Services d'adaptation, ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, gouvernement du Nouveau-Brunswick)

Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 15:10-2, 14-8, 20-2, 24-6, 28-9

Hillsborough, N.-B. *Voir* Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Villes admissibles, désignation—McAdam**Hoffman, M^{me} Abby** (directeur, Sport Canada, Condition physique et sport amateur, ministère du Travail)

Travail, ministère, budget supplémentaire (C) 1981-1982, 9:18-9, 25-8

Hudecki, M. Stanley (Hamilton-Ouest; secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale)

Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 48:36

Hunsley, M. Terrance (directeur exécutif, Conseil canadien de développement social)

Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 44:6-16, 18-35

Hunter, M. J. (directeur exécutif intérimaire, Emploi et assurance, ministère de l'Emploi et de l'Immigration)

Emploi et Immigration, Commission, budget supplémentaire (C) 1981-1982, 11:45, 58-9

Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1982-1983, 27:13-4, 22

Hunter, M. Kenneth E. (sous-ministre adjoint, Division du développement des aptitudes, ministère des Collèges et Universités, gouvernement de l'Ontario)

Formation professionnelle, programme national, Loi, 32:57-8

Hygiène et sécurité au travail. *Voir* Industrie**Hygiène et sécurité au travail, Centre canadien**

Création, 1:22; 8:13

Demandes, traitement, retard, 34:31-2

Données de base, origine, 34:32-3

Employés, politique quant aux avantages sociaux, etc., 34:33

Employés francophones, 34:33

Fonds affectés, 8:14, 19; 21:13-4; 34:30-1

Mandat, différence avec le Centre canadien de la technologie des minéraux, 8:23

Santé nationale et Bien-être social, ministère, dédoublement, 8:23

Ianni, M. F. (directeur général intérimaire, Affaires publiques, ministère de l'Emploi et de l'Immigration)

Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1982-1983, 27:6-7; 28:14

Illettrés. *Voir plutôt* Analphabétisme**Immigrants**

Adaptation, processus, participation de la collectivité, 4:11

Admission, procédure, accélération, 26:12-3

Apport, 4:10

Assistance, bénévoles, etc., 43:18-9, 30-1

Citoyenneté canadienne, admissibilité, 29:11-3

Clandestins, amnistie, 5:35; 10:26, 28

Emploi, création, 39:9, 19; 57:10-1

Extension des services, programme, 57:12-3

Entrée illégale

Amnistie, refus, 41:19-20; 47:5-6

Amnistie de 1973, 47:20-2

Cas, examen, 57:23-5, 28

Audiences orales, 57:23

Critères, etc., 47:6-7, 10-2, 14-5, 17-8, 20, 25

Personnel, 57:23

Conseil consultatif sur l'emploi et l'immigration, étude, 29:22-4; 39:12

Conseiller spécial, consultation de divers groupes, rapport, etc., 39:16, 21; 41:6-7; 43:31; 47:5

Comité, étude, 43:40

Loi, application, 47:5, 8

Passage aux États-Unis, 39:22-4

Résidence permanente, demande, 29:23-4

Statistiques, 39:22; 47:5, 13-4, 16

Établissement et intégration, services. *Voir* Services d'intégration *sous le titre susmentionné*

Expulsion ou déportation

Arbitre, décision, 39:34-6

Kunin, M. Howard, cas de, 29:28-30

Regalado, M. Victor Manuel, réfugié salvadorien, cas de, 29:21

Formation linguistique, 5:33-4; 32:65-75; 36:6, 13; 39:7-9, 15-6; 41:12; 43:24, 29; 57:13-4

Haïti, 5:32

Incarcération, enchaînement, etc., 39:34-5

Indépendants, admission, critères, 26:17-8, 26-7

Libye, terroristes, allégations, 10:11-3

Nombre, augmentation, 4:9-10

Parrainage, 36:6, 12-3, 15; 41:21

Conjoint, retrait, 26:24-6

Critères, 43:40-1

Droits et privilèges de citoyen, refus, 41:29-31

Famille, statistiques, 5:36

Famille et indépendants, équilibre, 5:36-8

Nombre, 43:17

Réduction, 36:4

Secteur privé, 10:24

Perfectionnement, programme, 57:22-3

Permis de travail, 43:17, 35-7

Prêts, remboursement, politique, 41:32; 43:12-5

Services d'intégration, 36:18-9; 57:10-1

Colombie-Britannique, 7:62

Comité, étude, 10:8; 22:12-3

Durée, 10:30; 29:10-1, 13

Fonds affectés, 5:33, 48-51; 7:61; 10:5-6, 21, 33-4; 22:12; 29:9-10; 36:6, 19; 43:15-6, 23-4

Formation linguistique. *Voir* Formation linguistique *sous le titre susmentionné*

Politique, établissement, 22:27-9; 39:7, 9; 41:9-12

Programme enrichi, 43:18

Voir aussi Emploi, Centres—Services—Interprétation

Immigration

- Afrique, réfugiés, 5:30; 36:5
 Agents aux aéroports, promotion au niveau PM/2, discrimination, allégations, 7:62-3
 Amérique centrale, réfugiés, 22:9; 29:15; 36:5; 39:14, 17-8
 Amérique latine, réfugiés, 5:30, 41
 Asie et région du Pacifique, réfugiés, 5:41
 Centres
 Bureaux régionaux, fonctionnement, 5:47
 Service au public, amélioration, 5:44-7
 Whalley, C.-B., directeur, nomination, 7:77
 Cinéastes américains, accès au Canada, réciprocité pour les Canadiens, 24:5-6; 27:26-7
 Conseillers, activités, examen, 5:27-8; 36:8-9, 20
 Contingents. *Voir plutôt Niveaux sous le titre susmentionné*
 Contrôle des frontières, formation des responsables, etc., 41:4-6
 Domestiques
 Demandes de la part de citoyens, refus, 22:37-8; 26:11
 Politique, 29:16-7; 39:12
 Salaire minimum, 29:19-20
 Statut d'immigrants reçus, 5:27; 10:7-8, 22; 22:11, 25-6; 29:17; 36:10-1
 Visas, émission, critères, 10:13-5; 26:10-1, 21-4, 27-8; 43:31-3
 Voir aussi Assurance-chômage, prestations; Main-d'oeuvre, formation, programmes
 El Salvador, enfants, étude et formation au Canada, 39:14, 18
 El Salvador, réfugiés, 5:31, 42; 10:18-20; 22:8-9, 26-7; 39:14-5; 47:26-7
 Employés affectés à des tâches domestiques. *Voir plutôt Domestiques sous le titre susmentionné*
 Entrepreneurs, politique, 39:12-3, 16-7; 41:18, 21
 Europe de l'Est
 Réfugiés, 4:10, 21-2, 24; 5:30, 41; 10:5; 22:8; 26:30
 Voir aussi Sélection, critères, discrimination sous le titre susmentionné
 Examens médicaux, 22:39; 29:7-8; 43:28-9
 Exilés volontaires, 4:22-3
 Groupe d'étude, composition, 10:29-30
 Inadmissibles, 41:24-8
 Inde
 Patel, cas, etc., 43:22-3
 Réfugiés, 39:20
 Visas, obligation, 10:9, 25-8; 22:9-10; 43:20-2
 Indépendants, 41:15-7
 Iran, enquête de sécurité, etc., 29:30-1
 Iran, étudiants au pays, statut de réfugiés, demande, 29:31-2; 39:14
 Italie, tremblement de terre, demandes, étude, 5:32
 Liban, visiteurs, demandes, 39:14
 Libye, étudiants, visas, demandes, nombre, 10:12
 Médecins, admission, critères, 26:14-5
 Mesure législative de 1978, application, 41:22-3
 Niveaux, 5:29-30, 39-40, 53-6; 10:22-4; 22:13; 26:35-6; 29:6-7; 39:7; 41:18, 24-6
 Ontario, 10:31
 Pays dictatoriaux, réfugiés, 10:29
 Permis ministériel, émission, Calamusa, M. Giuseppe, cas de, 29:28
 Politique, 5:43
 Conciliation avec les besoins du marché du travail, 4:10
 Pologne, réfugiés, 26:29-32; 29:13; 36:5, 24; 39:13-4
 Pologne, visiteurs, 29:13-4, 22; 36:23-5
 Pratiques et procédure, groupe de travail, enquête, rapports, 5:26-7
 Professeurs étrangers. *Voir Universités et collèges*
 Programme, fonds affectés, 4:9; 5:26; 10:20-1

Immigration—Suite

- Programme, gouvernement fédéral et provinces, collaboration, 5:34-5
 Québec, consultation, 26:12
 Québec, entente, renégociation, 10:34-5; 41:28-9
 Quotas. *Voir plutôt Niveaux sous le titre susmentionné*
 Réfugiés
 Accueil de réserve, capacité, augmentation, 5:30; 7:7
 Appel, procédure, révision, 5:33
 Ayant des besoins spéciaux, 5:35; 7:7
 Camp, création, 41:7-8
 Comité consultatif sur le statut des réfugiés, 10:17; 36:5, 18-9
 Conférence nationale, provinces, participation, 10:35
 Définition, lignes directrices, révision, 10:18-9; 39:17
 De toutes les parties du monde, 5:30
 Nombre, augmentation, 4:23-4, 29-30; 5:41
 Nombre et provenance, statistiques, 22:7
 Parrainés par le gouvernement, nombre, 10:7, 23
 Plan annuel de 1982, réalisation, 39:15
 Politique, 36:14; 39:20; 47:9
 Programme de collaboration entre le secteur public et les citoyens, contributions déductibles de l'impôt sur le revenu, 4:30
 Programme de collaboration entre le secteur public et les citoyens, mise en oeuvre, contribution du gouvernement progressiste conservateur précédent, 4:29
 Statut, demande, aide aux requérants, etc., 36:5-6, 8, 20; 39:9-12, 18-9, 25-8; 41:8-9; 43:33-4
 Statut, demandes, traitement, 57:23-4, 28
 Statut d'immigrants reçus, 22:5-7
 Transfuges, 43:27-8
 Régimes répressifs de droite, réfugiés, 5:43
 Réunification des familles, 5:38, 41-4; 26:26; 29:14; 39:29-30; 41:21; 47:9, 19, 25
 Sécurité, certificats, 41:14
 Sélection, critères, discrimination en faveur de l'Europe de l'Est, 22:34-5
 Sélection, critères, main-d'oeuvre, besoins, 22:13
 Service extérieur, Affaires extérieures, ministère, responsabilité, mutation d'employés, etc., 5:29, 50-1; 29:32; 43:25-7
 Service extérieur, personnel, augmentation, 5:29; 22:14; 26:36
 Amérique centrale, 41:18-9
 Mexico, 29:14-6
 Répartition, équilibre, 41:12-3
 Sondage d'opinion publique, 22:36-7
 Statut d'immigrants reçus
 Mouvements trans-frontaliers, États-Unis-Canada, négociations avec les États-Unis, 4:22, 24
 Voir aussi Domestiques et Réfugiés et Visiteurs sous le titre susmentionné
 Thaïlande, réfugiés, 36:11-2
 Toronto, Ont., aéroport, situation, détention de visiteurs, etc., 36:22-3
 Travailleurs. *Voir Main-d'oeuvre—Recrutement à l'étranger*
 Union soviétique, 36:25-6
 Vietnam, réfugiés, 4:10, 21-2, 24; 5:30, 38, 48; 10:5; 22:11-2
 Visas
 Commonwealth, touristes et visiteurs, 22:40
 Coût, 47:23-4
 Délivrance, critères, achat de billet, etc., 26:20-1
 Demandes, étude, accélération, 47:27
 Demandes, étude, retard, 5:52
 Obligation, 47:8-9, 22-3
 Visiteurs

Immigration—Suite**Visiteurs—Suite**

- En provenance du Mexique, non-admissibilité, cas de, visas non exigés, etc., 5:52
- Statut d'immigrants reçus, 29:27-8
- Voir aussi* Pologne et Visas—Commonwealth sous le titre susmentionné

Immigration, Centre d'information, fonds affectés, augmentation, 4:22

Immigration, Commission d'appel, appels, retards, 26:21

Impôt sur le revenu

- Crédits d'impôt à l'intention des employeurs, 7:20
- Déductions, frais de garde d'enfants, 29:24
- Voir aussi* Emploi, création, programmes—Crédits d'impôt; Immigration, programme, collaboration entre le secteur public et les citoyens, contributions

Inde. *Voir* Immigration

Indiens. *Voir* plutôt Autochtones

Industrie

- Compétitivité, 49:49-50
- Fermetures, mises à pied, etc.
 - Cantons de l'Est, 17:42
 - Commission Carrothers, étude, participation des syndicats, etc., 16:18-9
 - Conditions, négociations, 6:12, 21
 - Arbitre, nomination, rôle, etc., 14:11-2, 25; 16:7; 17:91, 95-6; 18:26-7
 - Syndicats et employeurs, règlement entre eux, 16:10-1, 33
 - Décisions, justification, accès aux données, etc., 18:16-7, 31
 - Décisions, révision, 14:10, 12, 24, 34-5, 69-72; 17:55-6
 - Préavis, 6:12, 21; 12:22; 14:9-10, 36, 50, 52; 15:18; 17:76-7
 - Bell Canada, 34:14-7
 - Dispositions actuelles, 16:27-8
 - Employés non syndiqués, 34:14-5
 - Exemption, 16:7; 17:71; 18:34
 - Limitation aux mises à pied permanentes planifiées, 16:7, 18, 24-6
 - 90 jours, 16:21-2
 - Répercussions, coûts, etc., 16:11; 18:33
 - Répercussions, mortalité, etc., 18:9-10
 - Travailleurs dans la cinquantaine, difficulté à trouver un emploi, 12:15
- Haute technologie. *Voir* plutôt Technologie nouvelle
- Hygiène et sécurité
 - CN, 21:22-4
 - Code canadien du travail-Partie IV, modification, 3:8-9; 8:9-10; 21:10-1; 25:12; 34:11-2, 30; 40:7, 11-2
 - Comité mixte, création, 8:13
 - Comités, création, 1:22, 30-2
 - Employés, formation, 21:24
 - Gouvernement fédéral, assujettissement aux règlements, 40:7-8
 - Gouvernement fédéral, mauvais employeur à ce chapitre, allégations, 8:17-8
 - Règlements, ministère de l'Emploi, responsabilité, 5:19
 - Silos à grains, rapport Finn, recommandations, 21:20-2
 - Travailleurs, information, 8:12-3
 - Travailleurs, rôle, 8:11, 13
 - Voir aussi* Hygiène et sécurité au travail, Centre canadien; Pêcheries—Navires jaugeant 16,000 tonneaux; Vancouver, C.-B., port

Industrie—Suite

- Manufacturière ou de fabrication, emploi, création, 54:17-8, 20; 56:14-5
- Pays en voie de développement, développement, répercussions, 48:13-4
- Stratégie industrielle, absence, 32:21-2
- Stratégie industrielle, politique, cohésion avec les provinces, 17:45-6

Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme

- Admissibilité, critères, 12:21-2
- Allusions diverses, 5:9-10; 6:9
- Application, modalités, 18:18
- Application, uniformité dans toutes les provinces, 18:14-5
- Cantons de l'Est, désignation, etc., 17:37-9, 41-2, 44, 59, 61-2, 64
- Chemins de fer, industrie, 16:12-3, 20
- Comité mixte de planification, rôle, etc., 14:10-1, 34, 42-3, 52-3, 69-70; 17:10, 24-6; 19:10; 20:33-42
- Commission Carrothers, recommandations, rôle, etc., 17:82
- Compagnies, plans quinquennaux de développement, dépôt, 6:11-3; 18:19
- Emploi et Immigration, Commission, rôle, 18:6-7
 - Textile et vêtement, Commission et Chaussure, Commission de développement, répercussions, 18:5-6
- Et programmes fédéraux divers, cohésion, 17:40, 70
- Fonds affectés, 7:14; 11:11-2; 17:59, 92-3; 21:14-5; 34:6-7
- Fonds d'adaptation, création, 14:10, 35, 50
- Formation, programme, 15:26-7; 43:6-7, 11
- Indemnité de départ, application, 12:22-3; 14:13, 68; 15:10
- Industries admissibles, désignation
 - Asbestos Corporation Ltd., 12:23
 - Automobile, industrie, 12:8, 21
 - Bois, industrie, 12:11; 15:6, 20-1, 26
 - Canadian Admiral Company Limited, 12:8
 - Chaussure, industrie, 12:16, 23
 - Critères, 17:36-7, 79-80; 19:22-7, 29-40
 - Durée, 17:81
 - Élévateurs hydrauliques, constructeur, 12:15
 - Pétrole, industrie, 18:10-2
 - Répercussions, 12:13-4
 - Responsabilité, 14:40-1, 45; 19:17-9, 21-2
 - Sous-traitance, 18:22
 - Textile et vêtement, industrie, 12:23-4
- Lacunes, 49:12
- Mesure législative
 - Application
 - Exemption, 16:15; 18:7-9, 12-3
 - Rapport, 17:57, 70; 40:5
 - Restrictions, 17:43-4, 74-6; 18:22-3
 - Camionnage, industrie, répercussions, 17:28-9
 - Camionnage, industrie, syndicats, position, 17:33
 - Cantons de l'Est, développement, Conseil régional, recommandations, 17:38-40
 - Chemins de fer du Canada, Association, consultation, 16:8-9
 - Chemins de fer du Canada, Association, position, 16:17
 - Communication, Syndicat des travailleurs, consultation, 14:29-30, 45
 - Communication, Syndicat des travailleurs, position, 14:41-2, 46-7
 - Comparution de divers groupes, associations, etc.
 - Camionnage, Association canadienne, 17:5-34
 - Cantons de l'Est, développement, Conseil régional, 17:35-47, 49-50, 54-8, 60-6
 - Chemins de fer du Canada, Association, 16:4-5, 9-24, 28, 32-4
 - Communication, Syndicat des travailleurs, 14:33-44
 - Congrès du travail, 14:48-58

Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Suite**Mesure législative—Suite**

- Comparution de divers groupes, associations, etc.—*Suite*
- Manufacturiers canadiens, Association, 16:5-12, 16-9, 24-30, 32, 34
- Métallurgistes unis d'Amérique, 14:5-28, 30-2
- Nouveau-Brunswick, Travail et main-d'oeuvre, ministère, 15:4-29
- Travail, ministère, 17:70-4, 78, 80-102; 18:4-37
- Camionnage, Association canadienne, consultation, 17:12-4
- Congrès du travail, consultation, 14:53-4, 60-3; 17:77-8, 90
- Congrès du travail, position, 14:48-54, 64-5, 75-6
- Conventions collectives, contradiction, 16:20, 26-8; 17:6-10, 14-5, 27
- Conventions collectives, priorité, 17:83
- Emploi, création, répercussions, 18:35-6
- Entrée en vigueur, 20:46-7; 21:15
- Erreurs, 17:64
- Manufacturiers canadiens, Association, consultation, 16:8-9
- Manufacturiers canadiens, Association, position, 16:17-8
- Métallurgistes unis d'Amérique, position, 14:23-4, 30-1
- Nouveau-Brunswick, ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, consultation, 15:10-1, 18, 28
- Objectifs, 11:6, 15-6; 16:14-5; 17:66
- Provinces, consultation, 17:79; 18:26
- Punition des sociétés, 17:33
- Répercussions, 17:80-1
- Rétroactivité, 17:43, 46, 58
- Syndicats, consultation, 18:21
- Nouveau-Brunswick, 15:5-6, 20-6, 29
- Office canadien pour un renouveau industriel, rôle, 17:37-8, 48-51, 59-62; 19:10
- Office d'aide à l'adaptation des travailleurs
- Composition, direction, etc., 12:17-8; 18:16; 19:40-4
- Création, 12:6, 18-20
- Financement, 17:87
- Fonctionnaires, pouvoirs, 12:20-1
- Membres n'étant pas fonctionnaires, rémunération supplémentaire, 17:103
- Rôle, 17:37-8, 48-51, 59-63, 84-6, 99-102; 18:19-20; 19:45-53
- Prestations
- Admissibilité, critères, 14:7-9, 42, 51, 53, 60, 66-7; 15:6-8, 19; 17:7, 10-1, 15-6, 37, 39, 65, 81; 19:9, 11
- Conditions, mise à pied de 50 employés, etc., 16:9-10, 12
- Fonction publique, employés, 14:74
- 1000 heures en moyenne, travail pendant les dix dernières années, 17:39, 56, 60, 94; 18:16; 19:9, 55-62
- Ministre, pouvoir discrétionnaire, 17:7, 10, 12, 28
- Tout employé mis à pied, 14:67, 74; 15:9-10; 16:28-9
- Bénéficiaires, nombre, 17:99; 18:32; 40:6
- Bénéficiaires âgés de moins de 54 ans, 17:80, 94-5
- Calcul, 14:9, 31, 67
- Communauté, répercussions, 16:23
- Déductions, 14:9; 18:4-5, 27-8; 19:11
- Demandes, procédure, simplification, 14:42, 49-50, 67-8, 71-2; 15:8, 11, 19; 17:62-3, 72-4
- Employés déjà à la retraite, diminution, 17:96
- Indexation en fonction de la pension du Canada, 17:96-7
- Montant, 40:6
- Ontario, loi, 16:29-30
- Suspension, 18:5
- Textile, vêtement et chaussure, industries, 17:87, 92, 98; 20:17-26, 46; 40:5
- VIA Rail, 16:21

Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Suite

- Régions, désignation, 12:10; 14:7; 17:46, 51, 59
- Retraite anticipée, 14:36, 65-6; 15:15-6; 17:94
- Salaire, supplément transférable pour les travailleurs âgés de plus de 45 ans, 42:29
- Sociétés, responsabilité, 14:39-40; 15:13
- Technologie nouvelle, industries touchées, désignation, 14:22-3, 34-6, 38, 40, 43, 46, 57-8; 15:13; 16:7; 17:65-9, 87-9, 91; 18:23-5; 19:9, 11-6
- Travail partagé. *Voir* Travail
- Villes admissibles, désignation, 17:98; 18:28
- Asbestos, Qué., 21:14-5
- Augmentation, 7:14
- Brampton, Ont., 12:9
- McAdam et Hillsborough, N.-B., 15:14-5
- Windsor, Ont., 12:9

Inflation

- Lutte contre, emploi, répercussions, 48:9-10, 22-3; 49:22-3
- Lutte contre, salaires, contrôle, 48:10
- Taux, prévisions, 56:6
- Taux, réduction, 35:31

Initiatives spéciales pour l'Emploi, programme. *Voir* Emploi, création**Institut du marché du travail. *Voir* Marché du travail, Institut****Intérêt, taux**

- Augmentation, haut niveau, etc., Gouverneur de la Banque du Canada, position, 7:46-7
- Réduction, programme de restrictions de 6% et 5%, répercussions, 46:32

Iran. *Voir* Immigration**Iron Ore Company of Canada, Sept-Îles et Schefferville, Qué., mises à pied, assistance, etc., 14:14-21, 26-9**

- Chemin de fer, employés transférés à l'usine de boulettes, années d'expérience, cumul, 6:10-1
- Comité CAPE, membres, salaires, augmentation, 14:29
- Mises à pied, nombre, 18:18
- Schefferville, travailleurs, intégration à ceux de Sept-Îles, 6:9-10; 7:28
- Travailleurs saisonniers, nombre, détermination, 14:31
- Voir aussi* Assurance-chômage, prestations—Exclusion et/ou inadmissibilité, travailleurs mis à pied par suite de grève, etc.

Irwin, M. Ron (Sault-Sainte-Marie; secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et Procureur général et ministre d'État chargé du Développement social)

- Emploi, création, programmes, 4:30-1
- Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1980-1981, 4:30-1
- Travail, ministère, 1:18, 39-40
- Budget principal 1980-1981, 1:39-40
- Travail, ministère, Loi (modification), 1:18

Italie, tremblement de terre

- Canada, assistance, 5:31-2
- Voir aussi* Immigration

Jack, M. W.T. (directeur, Direction des Services de communication, ministère du Travail)

- Travail, ministère, Loi (modification), 1:19

Japon. *Voir* Emploi—Sécurité, comparaison**Jelinek, M. Otto (Halton)**

- Assurance-chômage, prestations, 55:38

Jelinek, M. Otto—Suite

Jeunes, 55:36

Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 55:34, 36-9

Petites entreprises, 55:34, 36

Jenness, M. Robert (directeur de projets—Exposé annuel, Conseil économique du Canada)*Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980*, 56:14**Jeunes**

Chômage, 46:24; 48:30-1; 49:8-9

Assurance-chômage, répercussions, 55:6-12, 15, 21, 23, 25-6, 31-2

Causes, 55:6-7

Lutte contre, 58:16

Medias, position, 52:27-8

Terre-Neuve, 52:5, 21, 38

Conseil consultatif, création, Colombie-Britannique, projet, 52:9-10

Conseil consultatif, création dans chaque province, 52:12

Créativité, stimulation, 52:22-3

Emploi

Centres pour les jeunes, services, information, etc., 52:23-4

Conférence, Saint-Jean, T.-N., 42:32

Expérience sur le tas, acquisition, 40:17; 46:24

Ontario, programme OCAP (Ontario Career Action Program), 35:45-7

Recherche, techniques, cours et conférences dans les écoles, 7:42-3; 55:16, 33

Emploi, création, 58:14

Conventions collectives, assouplissement, 52:26-7

Statistiques, 35:24-5

Syndicats, rôle, 49:16

Emploi, création, programmes, 24:15-8; 27:30-2

Emploi d'été, programme, 7:11-2; 24:20, 28-9, 33; 27:38-9

Entrepreneurs jeunes, assistance, 53:8, 13-6

EPOC, programme d'éducation et d'information, 7:43

Main-d'oeuvre, formation, programmes, 55:19-21, 30, 33-4, 36-8

Organisme national, création, mesure législative, etc., 52:16, 18-9, 28, 38-9; 53:11-3

Sommet québécois de la jeunesse, participation, 53:10

Organismes provinciaux, création, 53:11, 19-20

Partis politiques, rôle dans les, 53:17

Pouvoir, manque, 53:16

Voir aussi Assurance-chômage, prestations—Montant; Éducation; Étudiants; Forces canadiennes; Formation professionnelle des adultes, programme; Main-d'oeuvre, formation, programmes—Formation en cours d'emploi; Petites entreprises; Universités**Jeunesse, Conseil consultatif de la Colombie-Britannique**

Financement, 52:34

Mémoire, 52:25

Représentants, témoignages. *Voir Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980*—Comparution de divers groupes**Jeunesse, Conseil consultatif de Terre-Neuve et du Labrador**

Démarchage, 52:17-8

Mémoire. *Voir* Appendices—*Perspectives d'emploi: Pour une stratégie...*

Provinces, relations avec, 52:15-6, 20

Jeunesse, Conseil consultatif de Terre-Neuve et du...—SuiteReprésentants, témoignages. *Voir Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980*—Comparution de divers groupes*Voir aussi Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980***Jeunesse, ministère**, création, 48:24-5; 52:12-4, 19; 53:20-3**Jeunesse, Sommet québécois**

Objectifs, thèmes, etc., 53:4-9

Représentants, témoignages. *Voir Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980*—Comparution de divers groupes*Voir aussi* Jeunes—Organisme national, création**Jeux olympiques d'été de 1980**, Moscou, Union soviétique

Boycottage en guise de protestation contre l'invasion soviétique en Afghanistan, 9:12-3

Association olympique canadienne, dédommagement pour pertes essayées, subvention de \$1.2 million, 9:9-11, 18-9, 25-8

Efficacité, 9:17-8

Jeux olympiques d'hiver de 1988, Calgary, Alb., gouvernement, participation financière, 9:8**Keeper, M. Cyril** (Winnipeg—St. James)

Air Canada, 11:17-8

Analphabétisme, 30:17-8; 32:123-5; 50:37-8; 58:44-5

Assurance-chômage, Commission, 58:22-3

Assurance-chômage, compte, 50:37

Assurance-chômage, prestations, 11:20; 23:24; 28:14-5, 32-3; 37:34; 38:40-1; 42:18, 20-1; 43:11; 58:22-3

Chômage, 23:20; 44:26-7; 56:24

Chômeurs, 28:10-2; 46:18

Contrat social, 48:17

Économie, 46:20; 48:15-6; 51:34, 36; 56:25-6, 28

Emploi, 11:18, 37; 27:17-8; 37:31; 38:24-5, 39-40; 44:24, 28; 48:17; 49:22, 24; 53:18

Emploi, création, 44:28, 33-5; 45:22; 56:23

Emploi, création, programmes, 11:19; 35:22-4, 50; 37:33; 57:21

Emploi et Immigration, Commission, 28:13

Budget principal 1982-1983, 22:20-2

Budget principal 1983-1984, 37:30-5; 38:22-5, 39-42; 42:17-21; 43:8-11

Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 35:20-5, 47-50

Budget supplémentaire (B) 1983-1984, 57:10-3, 20-3

Budget supplémentaire (C) 1981-1982, 11:15-21, 36-8

Emploi et immigration, Conseil consultatif canadien, rapport annuel pour 1982, 47:11-2

Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1982-1983, 23:19-24; 27:13-9, 38-9; 28:10-5, 32-5

Fonction publique, 11:18

Formation professionnelle, programme national, Loi, 30:15-9; 31:31-3; 32:11-2, 43-5, 73-4, 97-8, 110, 123-5; 33:12-6, 38, 43, 46-7

Immigrants, 32:72, 74; 47:11-2; 57:10-3, 22

Industrie, 49:49

Inflation, 49:22

Jeunes, 27:38-9; 35:24; 53:16-8

Main-d'oeuvre, 22:20-2; 23:23; 32:11-2, 45; 33:12, 43

Main-d'oeuvre, formation, programmes, 11:15-6, 36-7; 23:21; 35:25, 47-9; 42:21; 54:28; 58:25

Main-d'oeuvre, programmes, 27:13-6

Marché du travail, Institut, création, 35:36

Nouveaux horizons, programme, 38:22-3

Keeper, M. Cyril—Suite

Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 44:22-8, 32-5; 45:16-7, 19-22; 46:17-20; 48:15-7; 49:22-4, 47, 49; 50:18-22, 36-8; 51:17-20, 32-6; 53:16-8; 54:24-8; 56:23-6, 28; 58:21-5, 43-5

Procédure, 33:13-4; 37:39; 42:16; 45:14; 58:32-3

Relations industrielles, 49:47

Revenu, 56:25

Salaires, 45:21-2

Santé, services, 56:24

Sécurité sociale, programmes, 51:46

Technologie nouvelle, 45:17, 19-20; 46:17; 50:18-21; 54:24, 26

Travail, 35:20-2; 43:9-11; 44:23-4; 46:19-20; 50:36; 51:18-20

Kelly, M. W.P. (sous-ministre adjoint, Service fédéral de médiation et de conciliation, ministère du Travail)

Travail, ministère

Budget principal 1980-1981, 1:32-3

Budget principal 1981-1982, 5:21-2; 6:7-8, 16-8

Budget principal 1982-1983, 25:25-6

Budget principal 1983-1984, 42:34, 43, 45, 47-8

Killens, M^{me} Thérèse (Saint-Michel—Ahuntsic; secrétaire parlementaire du ministre d'État (Mines))

Emploi, temps partiel, femmes, position, 34:21

Femmes, emploi, 34:21-2

Travail, ministère, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 34:21-3

King, M. Fred (Okanagan—Similkameen)

Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme, 17:28

Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 17:26-9

Kovacs, M. Paul J.E. (économiste, Association des manufacturiers canadiens)

Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 54:5-6, 17, 20-3, 26-30, 32-5

Kristiansen, M. Lyle S. (Kootenay-Ouest)

Communications et télécommunications, industrie, 14:43-5

Industrie, 14:72; 17:55

Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme, 14:45, 73; 17:53-4, 65-6; 18:14-6; 19:29-30, 33-5, 38-9, 46-7, 56-7, 60; 20:30, 33-4, 36-7, 42, 44-5

Travail, 14:45, 73; 17:52-4

Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 14:43-5, 72-5; 17:52-5, 65-6; 18:13-7; 19:29-30, 33-5, 38-9, 46-7, 56-7, 60; 20:30, 33-4, 36-7, 42, 44-5

Kunin, M. Howard. Voir Immigrants—Expulsion ou déportation**Kushner, M. John** (Calgary-Est)

Amiante, 40:8-9

Assurance-chômage, prestations, 4:12-3

Chômage, 4:14

Emploi, création, programme, 4:14

Emploi et Immigration, Commission, 26:33

Budget principal 1982-1983, 26:33-6

Budget principal 1983-1984, 41:14-8

Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1980-1981, 4:12-7

Grèves et différends, 3:5

Immigrants, 26:35

Immigration, 26:36

Industrie, 40:7

Kushner, M. John—Suite

Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme, 14:66, 68; 15:10-1

Main-d'oeuvre, 4:14-6; 40:10; 41:14-5, 17-8

Main-d'oeuvre, formation, programmes, 26:34

Procédure, 1:7

Travail, Bureau d'information, 3:6-7

Travail, ministère, 3:4

Budget principal 1980-1981, 3:4-7

Budget principal 1983-1984, 40:7-10

Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 14:66, 68; 15:10-2

Universités et collèges, 26:34-5

Lafontaine, M. M.A.J. (sous-ministre associé/vice-président, ministère de l'Emploi et de l'Immigration)

Emploi et Immigration, Commission, budget supplémentaire (C) 1981-1982, 10:10; 11:61

Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1982-1983, 28:7

Lambert, l'hon. Marcel (Edmonton-Ouest)

Emploi et Immigration, Commission, 31:26

Budget principal 1982-1983, 26:12-5

Budget principal 1983-1984, 39:33-5

Emploi et Immigration, ministère, 39:33

Formation professionnelle, programme national, Loi, 31:23-6

Immigrants, 26:12-3; 39:34-5

Immigration, 26:14-5; 39:34

Main-d'oeuvre, 26:14

Main-d'oeuvre, formation, programmes, 26:14

Lang, M. Ron (directeur, Recherche et législation, Congrès du travail du Canada)

Formation professionnelle, programme national, Loi, 32:9-13, 16, 18, 20, 24-5, 27, 33, 36-7

Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 49:17-20, 25, 31, 33-4, 47-8

Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 14:55-7, 60-2, 70

Lapierre, M. Jean (Shefford; secrétaire parlementaire du secrétaire d'État)

Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme, 17:58-60

Jeunes, 53:19

Jeunesse, ministère, 53:20

Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 53:19-20

Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 17:58-61

Lapointe, M. Normand (membre de l'exécutif, Sommet québécois de la jeunesse)

Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 53:6-9, 12-6

La Salle, l'hon. Roch (Joliette)

Formation professionnelle, programme national, Loi, 31:17-21

Industrie, 17:42

Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme, 17:43-4, 46

Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 17:42-6

La Tuque, Qué. Voir Assurance-chômage, prestations—Exclusion et/ou inadmissibilité, travailleurs mis à pied par suite de grève, etc.—CIP; Emploi, Centres

- Laycock, M. William** (chef suppléant, Politiques et programmes, ministère du Travail)
Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 17:84-5, 97; 18:5
- Lesaux, M. Peter B.** (sous-ministre adjoint, Condition physique et Sport amateur, ministère du travail)
Travail, ministère, budget principal 1981-1982, 6:23
- Liban.** Voir Immigration
- Libye.** Voir Immigrants; Immigration
- Lind, M. Barry** (directeur, Programme d'extension, Commission de l'Emploi et de l'Immigration)
Emploi et Immigration, Commission, budget supplémentaire (B) 1983-1984, 57:12
- Logement.** Voir plutôt Habitation
- Loisirs, industrie, croissance, répercussions,** 50:22-4
- Loto Canada**
Transfert aux provinces, 9:6, 23-4
Employés, nombre, transfert à la nouvelle société, etc., 9:13-4
- Love, M. J.D.** (sous-ministre/président, ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1980-1981, 4:14
- Lussier, M. Gaétan** (sous-ministre, ministère de l'Emploi et de l'Immigration; président, Commission de l'Emploi et de l'Immigration)
Emploi et Immigration, Commission
Budget principal 1983-1984, 38:24-5
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 35:31
Budget supplémentaire (B) 1983-1984, 57:5-11, 14-7, 20-5
- MacDonald, l'hon. Flora** (Kingston et les Îles)
Assurance-chômage, prestations, 37:26-8
Canada au Travail, programme, 57:26-7
Chômage, 35:51; 46:26
Défense, ministère, 38:4-5
Dollar, 46:25
Emploi, 21:16; 34:18
Emploi, Centres, 35:37-8
Emploi, création, 35:39-40, 42, 52; 37:29-30; 38:6; 57:5-8
Emploi, création, programmes, 27:33-4; 38:7; 57:25-6
Emploi et Immigration, Commission, 28:26-9; 29:18-9
Budget principal 1982-1983, 29:12, 14-9, 24-7, 31-2
Budget principal 1983-1984, 37:24, 26-30; 38:4-7, 26-8, 30, 42-3
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 35:36-40, 50-2; 36:22-5
Budget supplémentaire (B) 1983-1984, 57:5-8, 10-1, 25-7
Budget supplémentaire (C) 1981-1982, 11:40-6, 57-9
Emploi et Immigration, ministère, 38:43
Budget principal 1981-1982, 5:48-51
Budget principal 1982-1983, 27:30-4; 28:26-9
Femmes, emploi, création, 11:42-4
Immigrants, 5:48-50
Immigration, 5:48, 50-1; 29:14-7, 31; 36:22-3, 25
Impôt sur le revenu, 29:24
Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme, 19:36-7, 51, 53; 20:21
Jeunes, 27:30, 32
Main-d'oeuvre, formation, programmes, 11:40-2; 27:32; 29:17-8; 38:27
Main-d'oeuvre, programmes, 11:42, 44-7, 57-9
Main-d'oeuvre féminine, Bureau, 21:18
- MacDonald, l'hon. Flora—Suite**
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 45:10-4; 46:25-9; 48:26-8
Procédure, 28:18
Productivité, 46:28-9
Technologie nouvelle, 34:19-21; 45:11-2; 46:26-7; 48:27-8
Travail, ministère, 21:17; 34:18-9
Budget principal 1982-1983, 21:16-8
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 34:17-21
Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail (modification), 19:36-7, 51, 53; 20:21
Universités et collèges, 29:25-7
- MacDougall, M. John** (Timiskaming)
Assurance-chômage, prestations, 37:57
Emploi et Immigration, Commission, budget principal 1983-1984, 37:56-8
Main-d'oeuvre, formation, programmes, 37:58
- Machinistes et travailleurs de l'aérospatiale, Association internationale**
Représentants, témoignages. Voir Formation professionnelle des adultes, programme—Mesure législative—Comparution de divers groupes
Voir aussi Formation professionnelle des adultes, programme—Mesure législative
- Mackay, M. Harry** (premier conseiller en recherche, Conseil canadien de développement social)
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 44:16-7, 19, 21-3, 36-7
- Maclaren, M. A.K.** (directeur administratif, Association canadienne du camionnage)
Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 17:5-23, 25-34
- MacLellan, M. Russell** (Cape Breton—The Sydneys; secrétaire parlementaire du ministre d'État (Mines); du ministre de l'Expansion économique régionale)
Formation professionnelle, programme national, Loi, 33:12, 30-1, 41, 44-5
Main-d'oeuvre, 33:41
Procédure, 33:12
- Main-d'oeuvre**
Adaptation. Voir Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme
Besoins
Guide produit par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration et distribué aux consulats, mise à jour, etc., 11:26-8
Prévisions, 31:14, 24-5, 103
Comité mixte, création, 31:37; 32:13, 96, 103, 109, 118-20; 33:33-6
Croissance. Voir Travail, population active
Et ressources humaines, planification, accord avec le secteur privé, 7:12
Institut de la main-d'oeuvre industrielle, création, 14:56; 32:8-12, 16, 26, 57; 33:12, 42-3
Participants, 32:36-7, 45, 116-7; 33:37-41, 43
Machinistes, besoin, 11:28-9
Mobilité, programme, 7:53-5
Accréditation nationale, programme du Sceau rouge, 4:5-7; 27:28-9
À l'intérieur d'une même province, 38:38-9
Charte des droits et libertés, application, 24:25

Main-d'oeuvre—SuiteMobilité, programme—*Suite*

- Dépenses, augmentation, 11:10
- Obstacles, suppression, 32:59-60
- Règlements, interprétation, plaintes de citoyens, tribunal, création, 7:30, 32
- Restrictions, 3:12-3
- Subventions, 15:16-8, 26-7; 27:27-9; 52:7
- Terre-Neuve, 24:30
- Nouveau-Brunswick, roulement, taux, 15:24
- Recrutement à l'étranger
 - Accords, 36:15-7
 - Refus quand aurait pour effet d'enlever des emplois aux Canadiens, 35:5; 41:17-8
 - Restrictions temporaires, 26:5-10, 18
 - Travailleurs agricoles, 4:23, 25; 26:15-7
 - Travailleurs non spécialisés, 36:4
 - Travailleurs qualifiés destinés à des emplois que ne peuvent combler les Canadiens, 41:14-5; 43:24-5
 - Travailleurs spécialisés, etc., 5:37-8, 43; 10:32-4; 11:49-50; 22:15-22, 29-34; 23:18-9, 22-3; 26:6-7, 9-10, 12-4
 - Travailleurs temporaires, contingents, 26:9; 36:17
- Travailleurs
 - Qualifiés, pénurie, 7:23-4
 - Saisonniers, définition, 18:20-1
 - Spécialisés, pénurie, 4:14-5, 22; 7:16; 40:10

Main-d'oeuvre, Centres. Voir Emploi, Centres**Main-d'oeuvre, formation, programmes**

- Accords avec les provinces, renégociation, 11:14-5
- Allocations de formation, 28:36-7
- Allusions diverses, 26:14, 34
- Apprentissage, programme, 11:15-6, 36-7, 51; 24:6-9
 - Chiropracteurs et dentistes, nord de l'Ontario, 37:58
 - Comparaison avec l'Europe, 32:85
 - OVEP, organismes volontaires de l'éducation populaire, 32:23
- Assurance-chômage, utilisation, 51:44; 52:24
- Caisse d'adaptation et de perfectionnement professionnels, 35:12; 37:45-6; 41:16-7; 42:9-11, 28; 57:14-5
 - Québec, 57:15
- Colombie-Britannique, réduction, 27:37
- Congé de formation payé, 54:28-9; 58:25-6
 - Groupe de travail, étude, 35:17-8; 58:25
- Conseil national des ministres de l'emploi, création, rôle, etc., 32:26-7, 39-40, 47, 55-6, 109-10, 116; 33:39
- Discussions entre gouvernements, syndicats et patronat, 50:16-7
- Domestiques étrangers, 10:20; 22:39; 29:17-8
- Élaboration, syndicats, consultation des, 7:25-8, 30
- Enseignants, recrutement, 23:25-6
- Femmes, 38:25, 27
 - Formation dans les secteurs traditionnellement masculins, 7:13; 11:19, 24-6, 41-2, 61-2; 27:32-3
 - Fonds affectés, augmentation, 11:7
 - Pourcentage, 11:40-1
- Flexibilité, 50:27-8
- Fonds affectés, 4:5; 7:12; 23:18; 27:37; 35:45-6
 - Gouvernement, publicité, 7:30-2
 - Par province et par comté, 7:71-3
 - Réduction, 7:76
 - Transfert vers l'Est, 7:67
- Formation en cours d'emploi, 32:22
 - ACCÈS, programme, 37:57; 38:20; 55:22-3
 - Centres préparatoires pour les femmes, 11:25
 - Financement, secteur privé, participation, 24:26-7

Main-d'oeuvre, formation, programmes—SuiteFormation en cours d'emploi—*Suite*

- Jeunes, cours d'été, etc., 23:26-8; 37:55-6
- Formation en industrie, fonds alloués, prise en considération des disparités régionales, 28:30-2
- Formation en industrie, préférence, 50:18
- Formation industrielle, participants, 11:60-1
- Formation linguistique, 42:21; 50:14-5
 - Voir aussi* Chômeurs; Immigrants—Services d'intégration
- Formation modulaire, 32:34-5, 86
- Formation professionnelle, accent sur les métiers hautement spécialisés, 11:23-4
- Formation professionnelle, entente avec les provinces, négociations, 4:25; 7:52-3, 71-3
- Information, diffusion, 44:21
- Informatique, 42:30
- Manoeuvres, formation, provinces, responsabilité, 7:24
- Marché du travail, besoins, conflits avec, 54:29, 31-4
- Mesure législative, 28:38
- Métiers en pénurie de main-d'oeuvre spécialisée, formation, programme, 4:6; 7:13, 27, 73; 11:50; 35:35
- Métiers spécialisés, fonds, augmentation, 7:67
- Mise en oeuvre, coordination, planification, etc., besoins, établissement, 24:18-9
- Ontario, collèges communautaires, places réservées, diminution, etc., 7:66-8
- Participation, ventilation, 11:40
- Professions d'importance nationale, désignation, 42:26-7
- Provinces, collaboration, 42:10-1
- Québec, gouvernement, négociations avec, 58:30-1
- Recyclage, travailleurs en cours de, harcèlement par le centre de main-d'oeuvre, allégations, 7:59-60
- Recyclage en cours d'emploi, groupe d'étude, rapport, 38:29
- Secteur privé, aptitudes restreintes, développement, 32:88-9
- Secteur privé, participation, 23:21
- Stagiaires, système, 32:82, 87, 89-91
- Stratégie, 38:27-8; 42:12
- Travailleurs ayant moins de scolarité, admissibilité, 44:11-2
- Uniformisation, entente entre les gouvernements fédéral et provinciaux, 55:44, 46
 - Voir aussi* Assurance-chômage, prestations—Admissibilité—Conditions; Autochtones; Femmes; Formation professionnelle des adultes, programme; Jeunes; Technologie nouvelle

Main-d'oeuvre, programmes

- CHOIX, programme d'information sur les carrières, 7:43
- Extension des services, programme, 38:34-5
 - Alberta, 11:33
 - Fonds affectés, 11:13, 31, 42, 57-8; 27:13-4, 16
 - Politique, 27:15-7; 28:34-5
- Projets
 - Financement, délais, 11:58-9
 - Nombre, augmentation, 35:10
 - Sélection, critères, évaluation, etc., 11:44-7, 51-2, 58-9
- Voir aussi* Autochtones—Emploi, création, Alberta; Femmes—Emploi, création

Main-d'oeuvre agricole. Voir Main-d'oeuvre—Recrutement à l'étranger**Main-d'oeuvre féminine, Bureau**

- Activités, 1:37-9; 5:8-9
- Effectifs, 34:13-4, 17; 40:13
- Fonds affectés, 3:9-10; 6:16; 21:18; 34:6

- Malépart, M. Jean-Claude** (Montréal—Sainte-Marie)
 Emploi, création, programmes, 24:21-3
 Emploi et Immigration, Commission, budget principal 1982-1983, 26:12
 Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1982-1983, 24:21-3
 Grèves et différends, 25:19-21
 Immigration, 26:12
 Industrie, 1:30; 17:22, 24, 95; 18:26-7
 Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme, 14:64-5; 17:24, 64, 94, 96-7; 18:26-8; 19:59, 61-2; 20:17-9, 26, 32, 41, 46
 Procédure, 13:5; 14:63-4; 28:15-7, 19
 Relations industrielles, 1:29-30
 Travail, ministère, budget principal 1980-1981, 1:29-30
 Travail, ministère, budget principal 1982-1983, 25:19-21
 Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 14:63-5; 17:22, 24-6, 63-4, 94-7; 18:26-8; 19:59, 61-2; 20:17-9, 26, 32, 41, 46
- Maltais, M. André** (Manicouagan; secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale)
 Canada au Travail, programme, 7:29, 32
 Chômage, 7:28
 Économie, 48:33-4
 Emploi, 14:28
 Emploi et Immigration, Commission, budget supplémentaire (C) 1981-1982, 11:63-4
 Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1981-1982, 7:27-32
 Formation professionnelle, programme national, Loi, 31:7-10; 32:20-3
 Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme, 6:9, 11-3; 14:29-30; 18:18-22
 Iron Ore Company of Canada, 6:9-11; 7:28; 14:29, 31; 18:18
 Jeunesse, ministère, 53:22-3
 Main-d'oeuvre, 7:30, 32; 18:20-1; 32:59
 Main-d'oeuvre, formation, programmes, 7:28, 30-1; 32:23
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 48:32-5; 53:21-3
 Travail, ministère, budget principal 1981-1982, 6:9-14
 Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 14:28-32; 18:18-22
- Manitoba.** Voir Emploi—Action positive, programme
- Manufacturiers canadiens, Association**
 Mémoire. Voir Appendices—Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification) (bill C-78)
 Représentants, témoignages. Voir Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Mesure législative—Comparation de divers groupes; *Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 80*—Comparation de divers groupes
 Voir aussi Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Mesure législative
- Marceau, M. Gilles** (Jonquière)
 Emploi, création, 28:40
 Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1982-1983, 28:39-40
 Perspectives d'emploi pour les années 80, comité, 28:39
- Marchandises dangereuses, transport**, mesure législative, 1:28
- Marché du travail**
 Nouveaux arrivants, 38:8
 Structures, modification, 38:29-30
- Marché du travail, Institut**, création
 Allusions diverses, 35:36; 49:14-5; 54:14
 Répercussions, 49:26-7
 Rôle, 54:32
- Marine marchande, Syndicat canadien des officiers et Armateurs des Grands Lacs**, Association, conflit, conciliation, rapport, 6:17-8
- Marins marchands, Commission d'indemnisation**, composition, fonctionnement, etc., réexamen, 34:28-30
- Marois, l'hon. Pierre.** Voir Formation professionnelle des adultes, programme—Accords, contrats, ententes, etc.—Québec, province, rencontre
- Martin, M. Ian** (président, comité des activités, Enseignants de l'anglais, langue seconde, Canada, Comité d'action)
 Formation professionnelle, programme national, Loi, 32:63-73, 75-7
- Massé, M. Paul-André** (Saint-Jean; vice-président)
 Assurance-chômage, Commission, 58:42-3
 Assurance-chômage, prestations, 42:14-5, 17
 Élection à titre de vice-président, 37:7-8
 Emploi, 49:24-5
 Emploi et Immigration, Commission, budget principal 1983-1984, 41:28-9; 42:14-7
 Immigration, 41:28-9
 Main-d'oeuvre, formation, programmes, 50:27
 Marché du travail, Institut, 49:26
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 49:24-7; 50:26-7; 58:42-3
 Prix et salaires, contrôle, 49:27
 Procédure, 42:16-7
 Retraite, âge, 42:44-5
 Technologie nouvelle, 42:42; 50:26
 Travail, ministère, budget principal 1983-1984, 42:41-5
- Masters, M. Jack** (Thunder Bay—Nipigon)
 Emploi et Immigration, Commission, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 35:28-9
- McAdam, N.-B.** Voir Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Villes admissibles, désignation
- McBrearty, M. Lawrence** (coordonnateur régional, Métallurgistes unis d'Amérique)
 Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 14:14-7, 26-8
- McCrossan, rapport.** Voir Assurance-chômage, prestations
- McCuish, M. Lorne** (Prince George—Bulkley Valley)
 Assurance-chômage, prestations, 24:19
 Députés, personnel, 3:14
 Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1982-1983, 24:19-21
 Forêts et produits forestiers, industrie, 24:21
 Industrie, 16:18-9; 17:34
 Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme, 17:33, 65; 19:62-3
 Jeunes, 24:20
 Main-d'oeuvre, 3:12
 Santé et sécurité au travail, 25:18-9

McCuish, M. Lorne—Suite

Travail, ministère, budget principal 1980-1981, 3:12-4
 Travail, ministère, budget principal 1982-1983, 25:18-9
 Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 16:18-20; 17:33-4, 65; 19:62-3

McDermid, M. John (Brampton—Georgetown)

Accidents de travail, 26:18-9
 Analphabétisme, lutte contre, 11:48; 35:32, 43-5
 Assurance-chômage, prestations, 28:23
 Cinéma, industrie, 29:30
 Emploi, Centres, 35:30
 Emploi et Immigration, Commission, 28:20-2
 Budget principal 1982-1983, 22:15-6, 18-9, 36-8; 26:7-9, 18-24, 36; 29:6-8, 19-21, 27-33
 Budget principal 1983-1984, 39:20-4; 41:4-8, 22-7, 29-32; 43:12-6, 23-5, 31-7
 Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 35:30-2, 42-7; 36:7-11
 Budget supplémentaire (C) 1981-1982, 10:10-6; 11:25-30, 47-51, 61, 63
 Emploi et immigration, Conseil consultatif canadien, rapport annuel pour 1982, 47:13-5, 20-4
 Emploi et Immigration, ministère, 10:15-6; 27:24-6; 43:37
 Budget principal 1982-1983, 24:5-9, 33-4; 27:23-7, 34; 28:20-4
 Formation professionnelle, programme national, Loi, 30:23-4; 31:4-6, 37-8; 32:26-7, 33-5, 55-7, 69-72, 85-6, 113-7; 33:13, 22
 Grèves et différends, 8:28-30
 Hygiène et sécurité au travail, Centre canadien, 8:19
 Immigrants, 10:11-3; 29:21, 28-30; 32:69-71; 39:21-2, 24; 41:29-32; 43:12-5, 24, 35-6; 47:13-4, 20-1
 Immigration, 10:12-4; 22:36-8; 24:5-6; 26:20-2, 24; 27:26-7; 29:6-8, 19-20, 27-32; 36:8-12; 41:4-8, 22-6; 43:15-6, 23-7; 47:14, 22-3
 Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme, 12:8-10, 18-21; 14:22-3; 17:98-102
 Jeunes, 35:45-6
 Loto Canada, 9:23
 Main-d'oeuvre, 11:26-9; 22:15-6, 18-9; 26:7-9; 32:26, 34, 57, 116-7; 43:24
 Main-d'oeuvre, formation, programmes, 11:25-6, 48-51, 61; 24:6-9; 32:26-7, 34, 55-6, 85-6, 116; 35:45
 Perspectives d'emploi pour les années 80, comité, 11:63
 Procédure, 12:6-7; 13:4, 6; 31:38; 33:13; 37:7, 15; 43:40
 Relations industrielles, 21:27-9
 Rentes sur l'État, 24:33
 Santé et sécurité professionnelle, 8:20
 Sports, résultats, paris, système, gouvernement fédéral, instauration, 9:21-2, 24
 Travail, ministère, budget principal 1982-1983, 21:26-9
 Travail, ministère, budget supplémentaire (C) 1981-1982, 8:18-9, 28-30; 9:19-24
 Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 12:6-10, 18-21; 14:22-5; 17:98-103
 Universités et collèges, 43:35

McGrath, l'hon. James A. (Saint-Jean-Est)

Assurance-chômage, prestations, 42:22-3; 55:40, 42
 Canada au Travail, programme, 58:18-21
 Chômage, 52:10
 Congrès du travail du Canada, 49:29, 32
 Économie, 48:38; 56:9-10
 Emploi, 42:24; 46:14-5; 48:11; 54:37; 56:11-2
 Emploi, création, 44:16; 56:11, 27; 58:17
 Emploi et Immigration, Commission, budget principal 1983-1984, 42:6-7, 9-12, 22-4; 43:6-8
 Évêques catholiques, Conférence canadienne, 48:8

McGrath, l'hon. James A.—Suite

Habitation, 56:11
 Industrie, 54:17-8
 Inflation, 48:9-10
 Jeunesse, Conseil consultatif de la Colombie-Britannique, 52:9
 Jeunesse, ministère, 52:12-3
 Main-d'oeuvre, formation, programmes, 44:11
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 44:13-7; 45:26-8; 46:14-6; 48:8-11, 38; 49:27-32; 52:9-14, 28; 54:15-9, 37-8; 55:39-42; 56:9-12, 26-8; 58:17-21
 Petro-Canada, 58:35
 Prix et salaires, contrôle, 48:9
 Procédure, 37:7-16, 19-21; 42:15-6, 22; 45:14-6, 27; 54:4; 55:4; 58:5-9, 32-3
 Productivité, 54:16
 Salaire minimum, modification de la loi, 42:50
 Santé et sécurité au travail, 42:38-41
 Technologie nouvelle, 42:7, 9, 35-6
 Transports aériens, 42:34
 Travail, 42:11; 43:6-8; 44:13-4
 Travail, ministère, budget principal 1983-1984, 43:34-41, 50

McGuire, M^{lle} Katherine (représentante nationale, Recherche et législation, Congrès du travail du Canada)

Formation professionnelle, programme national, Loi, 32:6-9, 13-5, 21-2, 24-5, 28-31, 35
 Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 14:57-8, 60, 67-8

McKenzie, M. Dan (Winnipeg—Assiniboine)

Chemins de fer, 6:5-6, 8
 Gulf Canada, 6:4
 Travail, ministère, budget principal 1981-1982, 6:4-8

McLean, M. Walter (Waterloo)

Assurance-chômage, Loi (modification), 2:28-9
 Assurance-chômage, prestations, 2:28-9; 7:36
 Emploi, Centres, 7:33-6
 Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1981-1982, 7:33-6, 66-70
 Femme, situation, Conseil consultatif, 7:68-70
 Femmes, 1:35-6
 Main-d'oeuvre, formation, programmes, 7:66-8
 Procédure, 7:33
 Travail, ministère, budget principal 1980-1981, 1:34-6, 39

McRae, M. Paul E. (Thunder Bay—Atikokan)

Jeunes, 48:30
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 48:29-32

Métallurgistes unis d'Amérique

Mémoire
 Gouvernement, étude, 17:74
Voir aussi Appendices—Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification) (bill C-78)
 Représentants, témoignages. *Voir* Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Mesure législative—Comparution de divers groupes
Voir aussi Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Mesure législative

Métiers en pénurie de main-d'oeuvre spécialisée, formation, programme. Voir Main-d'oeuvre, formation, programmes

- Mexico.** Voir Immigration—Service extérieur, personnel, augmentation
- Mexique.** Voir Immigration—Visiteurs
- Micro-électronique et emploi,** groupe de travail
Mémoire. Voir Appendices—*Perspectives d'emploi: Pour une stratégie...*
Voir aussi Procédure et questions de Règlement—Témoins, comparution devant le Comité; Technologie nouvelle—Emploi, répercussions
- Midgley, M. I.H.** (directeur général, Direction de l'évaluation des programmes, ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
Emploi et Immigration, Commission, budget supplémentaire (C) 1981-1982, 11:27-8
- Miller, M. Ted** (Nanaïmo—Alberni)
Emploi, création, 38:12-3
Emploi et Immigration, Commission, budget principal 1983-1984, 38:12-4
- Minéraux, technologie, Centre canadien.** Voir Hygiène et sécurité au travail, Centre canadien
- Mines, industrie,** santé et sécurité au travail, règlements, 8:24
- Ministères,** création, suggestions. Voir Jeunesse, ministère
- Mises à pied.** Voir Automobile, industrie; Communications et télécommunications, industrie; Industrie—Fermetures, mises à pied, etc.; Iron Ore Company of Canada, Sept-Îles et Schefferville, Qué.
- Miville-Deschênes, M. Gilbert** (conseiller juridique, Contentieux, ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
Formation professionnelle, programme national, Loi, 32:122-3; 33:10-1, 23, 26, 35-6, 45-7
- Montgomery, M. Donald** (secrétaire trésorier, Congrès du travail du Canada)
Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 14:48-56, 58-9, 62-3, 65-76
- Morin, M. W.H.** (vice-président, Relations de travail, Chemins de fer nationaux; Association des chemins de fer du Canada)
Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 16:16-7, 24, 32-3
- Moscou.** Voir Jeux olympiques d'été de 1980
- Municipalités.** Voir Emploi, création—Développement communautaire, programme—Québec et Relance de l'aide à l'emploi, programme—Québec; Emploi, création, programmes
- Murphy, M. Rod** (Churchill)
Industrie, hygiène et sécurité, 21:12-3
Travail, ministère, budget principal 1982-1983, 21:12-3
- Navires.** Voir Pêcheries
- Négociations collectives.** Voir Relations industrielles
- Nelson, M. Ruben** (président, Square One Management Ltd.)
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 51:4-14, 16-28, 40-6
- Noreau, M. Pierre** (président, Sommet québécois de la jeunesse)
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 53:4-6, 10-24
- Nouveau-Brunswick.** Voir Emploi, création, programmes; Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme; Main-d'oeuvre
- Nouveau-Brunswick, Travail et main-d'oeuvre, ministère**
Représentants, témoignages. Voir Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Mesure législative—Comparution de divers groupes
Voir aussi Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Mesure législative
- Nouveaux horizons, programme** pour les personnes âgées, rapport Blair-Williams, 38:22-3
- Nuth, M. Robert** (président, Association canadienne de la construction)
Formation professionnelle, programme national, Loi, 32:104-5
- OCAP.** Voir Jeunes—Emploi, Ontario
- OCRI.** Voir Office canadien pour un renouveau industriel
- Office canadien pour un renouveau industriel (OCRI).** Voir Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme
- Office d'aide à l'adaptation des travailleurs.** Voir Travailleurs, Office d'aide à l'adaptation
- O'Hagan, M. Daniel** (économiste principal, Bureau de la recherche et des questions législatives, Congrès du travail du Canada)
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 49:35-7, 42, 45-6, 49-50
- OIT.** Voir Organisation internationale du Travail
- O'Mara, Mgr John** (Commission épiscopale pour les affaires sociales de la Conférence des évêques catholiques du Canada)
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 48:5-11, 14-7, 19-21, 23, 27-31, 36-9
- Ontario.** Voir Immigration; Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Prestations; Jeunes—Emploi; Main-d'oeuvre, formation, programmes
- Ontario, gouvernement,** représentants, témoignages. Voir Formation professionnelle des adultes, programme—Mesure législative—Comparution de divers groupes
- Ordres de renvoi**
Bills, 1:3; 2:3; 12:3; 30:3
Voir aussi Bills déferés et les noms particuliers des bills
Comité, composition, 1:3; 37:3
Crédits
1980-1981, budget principal, 1:3
1981-1982, budget principal, 5:3
1981-1982, budget supplémentaire (C), 8:3
1982-1983, budget supplémentaire (B), 34:3
- Organisation internationale du Travail (OIT), conseil** d'administration, Canada, participation, 34:27-8
- Orlikow, M. David** (Winnipeg-Nord)
Assurance-chômage, prestations, 24:13-4
Autochtones, emploi et formation, programme, 4:17, 19-20
Chemins de fer, 1:27-8
Emploi, 16:33-4
Emploi, création, programmes, 24:9-12
Emploi et Immigration, Commission, budget supplémentaire (C) 1981-1982, 10:29-30
Emploi et Immigration, ministère
Budget principal 1980-1981, 4:17, 19-20
Budget principal 1981-1982, 7:22-3, 25-6
Budget principal 1982-1983, 24:9-14
Immigration, 10:29-30

Orlikow, M. David—Suite

- Industrie, 17:76-7
- Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme, 15:28-9; 16:12, 14-5; 17:74-7; 19:13-4, 17-25, 27-8; 20:15-6, 31, 38, 42-5
- Iron Ore Company of Canada, 14:26
- Main-d'oeuvre, 7:23
- Main-d'oeuvre, formation, programmes, 7:25-6
- Métallurgistes unis d'Amérique, 17:74
- Procédure, 19:20-1
- Produits dangereux, transport, accidents, 1:28-9
- Travail, ministère, 1:17-8
 - Budget principal 1980-1981, 1:26-9
- Travail, ministère, Loi (modification), 1:17-8
- Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 14:25-7, 32; 15:28-9; 16:12-6, 33-4; 17:74-7; 19:13-4, 17-25, 27-8; 20:15-6, 31, 38, 42-5

Ottawa, Ont. Voir Technologie nouvelle—Emploi, répercussions—Conférence nationale**OVEP. Voir Main-d'oeuvre, formation, programmes—Apprentissage, programme****PACLE. Voir Emplois locaux, programme d'aide****Pappin, Mgr Bernard (Commission épiscopale des affaires sociales de la Conférence canadienne des évêques catholiques)**

Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980: 48:16-20, 24-5, 28-9, 31, 34-5

Paproski, l'hon. Steven E. (Edmonton-Nord)

- Procédure, 3:18
- Travail, ministère, budget principal 1980-1981, 3:15

Parent, M. Gilbert (Welland; secrétaire parlementaire du ministre du Travail)

- Procédure, 1:8, 23
- Travail, ministère, budget principal 1980-1981, 1:39

Parkdale—High Park, circonscription. Voir Emploi et Immigration, Commission—Bureau**Parker, M. Sid (Kootenay-Est—Revelstoke)**

- Assurance-chômage, Loi (modification), 2:14-6, 31-2
- Assurance-chômage, prestations, 2:14-6; 7:38-9, 58-9
- Banque de Montréal, 40:20-1
- Banques, employées, 3:9-11
- Camionnage, industrie, 17:17-21; 18:29-30
- Chemins de fer, 8:21-2; 12:14
- Chômage, 52:37
- Code canadien du travail, 5:19
- Communications et télécommunications, industrie, 14:36
- CP Rail, 5:21-2; 16:34
- Emploi, Centres, 2:16; 7:37-8
- Emploi, création, programmes, 2:32; 3:11
- Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1981-1982, 5:41-3; 7:36-9, 58-9
- Grèves et différends, 5:22
- Hygiène et sécurité au travail, Centre canadien, 8:23; 34:30-3
- Immigration, 5:40-3
- Industrie, 3:8; 5:19; 16:21-2; 17:91; 21:20-4; 25:12; 34:11-2, 14-6, 30; 40:11-2
- Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme, 12:11-3; 14:38-9, 60-2; 15:12-3; 16:21, 23; 17:90-2; 18:28, 31-2; 19:16-22, 26-7, 37-42, 45-7, 55-6, 58-9, 63; 20:47
- Jeunes, 52:14, 35
- Jeunesse, Conseil consultatif de Terre-Neuve et du Labrador, 52:15

Parker, M. Sid—Suite

- Jeunesse, ministère, 52:13
- Main-d'oeuvre, 5:43
- Main-d'oeuvre, formation, programmes, 7:59
- Main-d'oeuvre féminine, Bureau, 3:9; 6:16; 34:13; 40:13
- Pêcheries, navires, 8:24
- Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980,* 52:13-6, 34-7
- Procédure, 3:8; 5:18; 7:74-5; 14:64; 19:19-20
- Produits chimiques toxiques, 25:13-4
- Radio-Canada, 6:17
- Relations industrielles, 25:24-6; 34:12
- Salaires, 3:8
- Santé et sécurité au travail, 25:23-4
- Syndicats, 3:8-9; 25:27
- Technologie nouvelle, 52:36
- Travail, 12:12
- Travail, ministère, 21:19-20
 - Budget principal 1980-1981, 3:8-11
 - Budget principal 1981-1982, 5:18-22; 6:14-7
 - Budget principal 1982-1983, 21:19-24; 27:11-4, 23-7
 - Budget principal 1983-1984, 40:10-3, 20-1
 - Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 34:11-7, 30-3
 - Budget supplémentaire (C) 1981-1982, 8:15, 21-4
- Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 12:10-5; 14:36, 38-9, 58-60, 62, 64, 71; 15:12-4; 16:21-4, 34; 17:16-21, 90-3; 18:28-32; 19:16-22, 26-7, 37-42, 45-7, 55-6, 58-9, 63; 20:47
- Universités, 52:35
- Uranium, industrie, mineurs, 5:19-20; 6:14-6
- Vancouver, C.-B., port, 8:23
- VIA Rail Canada Inc., 16:24
- Voyageur, compagnie d'autobus, 6:16

Participation. Voir Santé physique et sports amateurs**Pays en voie de développement. Voir Industrie****PDCC. Voir Développement communautaire, programme****Pêcheries, navires jaugeant 16,000 tonnes, hygiène et sécurité au travail, règlements, absence, 8:24****Pêcheurs. Voir Assurance-chômage, prestations****Pelletier, M. Irénée (Sherbrooke)**

- Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme, 17:48-9
- Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 17:47-9

Pensions, caisse, travailleurs, contrôle, 49:46**Perspectives d'emploi pour les années 80, comité, rapport**

- Allusions diverses, 15:25
- Étude, entretiens avec le ministre, M. Axworthy, 11:63
- Recommandations, mise en oeuvre, 23:24-6; 28:39; 58:5, 9

Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, document de M. Axworthy

- Comparution de divers groupes
 - Congrès du travail du Canada, 49:5-21, 23-7, 29-40, 42-50
 - Conseil des sciences du Canada, 50:4-28, 31-8
 - Conseil économique du Canada, 56:5-18, 21-8
 - Développement social, Conseil canadien, 44:6-37
 - Entreprise indépendante, Fédération canadienne, 55:5-47
 - Évêques catholiques, Conférence canadienne, 48:5-11, 13-25, 27-31, 34-5
 - Ford du Canada Limitée, 54:7-12, 16, 19, 22, 28-9, 33-5

Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du...—SuiteComparution de divers groupes—*Suite*

- Groupe de travail sur la micro-électronique et l'emploi, 45:6-14, 17-9, 22-9
- Jeunesse, Conseil consultatif de la Colombie-Britannique, 52:9-10, 16, 23-7, 30, 32-6
- Jeunesse, Conseil consultatif de Terre-Neuve et du Labrador, 52:4-19, 24-5, 28-9, 35-8
- Jeunesse, Sommet québécois, 53:4-24
- Manufacturiers canadiens, Association, 54:5-6, 12-5, 17-8, 20-38
- Square One Management Ltd., 51:4-14, 16-28, 40-6
- Congrès du travail, position, 49:5, 14
- Recommandations, 49:15-6
- Conseil canadien de développement social, position, recommandations, etc., 44:6-12
- Conseil consultatif de la jeunesse de Terre-Neuve et du Labrador, position, 52:5-6
- Étude, 44:5-37; 45:4-29; 46:5-33; 48:4-39; 49:4-51; 50:4-38; 51:4-47; 52:4-39; 53:4-25; 54:4-38; 55:4-48; 56:5-29; 58:5-45
- Évêques catholiques, position, répercussions, etc., 48:17-8, 37-9
- Objectifs, 37:25; 58:10-1
- Rapports à la Chambre, 46:3; 58:3-4
- Stratégie, concrétisation, 58:15-6

Petites entreprises

- Confiance, perte, 56:17
- Développement, assurance-chômage, fonds, utilisation, 56:45
- Développement, encouragement, 55:41, 45-6
- Emploi, création, 55:5, 26-8, 34-7
- Assurance-chômage, répercussions, 55:14, 24
- Employés, pensions, 46:28-9
- Financement, 56:15-6
- Courtiers en investissements, rôle, 56:16
- Gestionnaires, cours pour diriger les jeunes, 55:15
- Jeunes, embauche, 55:24-6
- Stimulation, assurance-chômage, utilisation, 55:45

Petro-Canada, politique d'achats, 58:35-6**Pétrole, industrie. Voir Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Industries admissibles, désignation****Population active**

- Augmentation, 7:47; 56:5-6
- Chômeurs et travailleurs, statistiques. *Voir* Appendices

Port-Cartier, Qué. Voir Canada au Travail, programme**Portelance, M. Arthur (Gamelin; président)**

- Élection à titre de président, 1:7
- Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme, 17:87
- Organisation internationale du Travail, 34:28
- Procédure, 1:7-9; 12:7; 13:4-7; 14:64; 19:19, 21, 41, 46, 58; 25:10-1; 33:12, 15-6, 44
- Travail, ministère, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 34:28
- Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 17:87

Ports. Voir Vancouver, C.-B.**Postes, Société canadienne**

- Employés, motivation, 21:25-6
- Relations ouvrières-patronales, amélioration, 21:6, 24-5

Président et vice-président (décisions et déclarations)

- Am., besoin étant d'une recommandation royale pour accroître les responsabilités financières de la Couronne, irrecevable, 19:41; 33:12, 15-6, 44

Président et vice-président (décisions et...—Suite)

- Am. adoucissant les conditions et les qualifications de la recommandation royale et constituant une charge supplémentaire pour la Couronne, irrecevable, 19:6, 58
- Am. dépassant la portée du bill, irrecevable, 19:46
- Mémoires, présentation dans les deux langues officielles, responsabilité, 14:64
- Séances, ajournement à l'appel de la cloche, responsabilité des députés d'aller voter selon la tradition, 28:15, 17
- Vote, quorum, 28:16

Preston, M. Ross (directeur de CANDIDE, Conseil économique du Canada)

Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 56:27

Prix et salaires, contrôle, 46:22; 48:9-10; 49:27**Procédure et questions de Règlement**

- Bill, étude
 - Am. changeant l'objectif de la loi et constituant une dépense supplémentaire, 33:12-4, 44
 - Am., présentation dans les deux langues officielles, 19:19-21
 - Article par article avant son dépôt en deuxième lecture, 42:15-7
- Comité, voyages, 45:15
- Comité directeur, composition, 1:8-9; 37:13-4
- Comité directeur, rapports
 - Premier, 1:9
 - Deuxième, 13:3-7
 - Troisième, 56:3, adopté, 13
- Députés, droit de parole, 1:23; 3:8; 7:40
- Députés, temps de parole, 37:30
- Documents, présentation dans les deux langues officielles, 25:10-1; 48:21
- Journalistes, absence, 55:4-5
- Mémoires, présentation, annonce dans les journaux, 13:4-7
- Mémoires, présentation dans les deux langues officielles, 14:63-4
- Ministre, comparution, 3:18; 5:40-1, 56-7; 7:5-7
- Ministre, mémoire, distribution aux députés avant la séance, 35:14
- Ordre du jour, 37:13-21
- Président et vice-président, élection, 1:7; 37:7-8; 52:8
- Procès-verbaux et témoignages, impression, 1:7-8
- Quorum, 1:8-9; 5:12
- Rapport provisoire, présentation, 54:4
- Salles de réunions, conditions, 42:22
- Séance d'organisation, 1:7-9
 - Relative aux dispositions 69(2) et (4)a) du Règlement, 37:7-22
- Séances
 - À huis clos, 58:3
 - Ajournement à l'appel de la cloche, 28:15-9
 - Tenue
 - Et durée, 5:18; 7:32-3, 74-5
 - Et impression des témoignages en l'absence de quorum, 37:8-13
 - Retard, 37:19, 38-9
- Témoins, comparution devant le Comité, 11:6-7
 - Alberta, représentants, 31:39
 - Groupe de travail sur la micro-électronique et l'emploi, rapport, recommandations, 45:27
 - Québec
 - Ministre du Travail, 31:38
 - Représentants, 32:46, 54-5
 - Représentation par le CTC, 32:13
 - Témoins, frais, remboursement, 45:14-5
 - Travaux, augmentation, 43:40

- Procès-verbaux et témoignages.** Voir Procédure et questions de Règlement
- Productivité**
 Augmentation, 56:27
 Mesures, 8:17; 54:8-9, 34-5
 Ressources humaines, gestion plus efficace, 54:17, 19, 22-4, 30-1
 Répercussions, 46:13, 17, 19, 27
 Syndicats, position, 40:6, 16-7
 Centre national, établissement, 38:29; 40:6; 42:36-7; 44:35; 46:32
 Comparaison avec divers pays, 54:7-8
 Emploi, augmentation, différence avec, 54:16
 Primes aux employés, 40:19
- Productivité et emploi, accroissement, centre national,** comité de planification, jeunes, participation, 52:21
- Produit national brut.** Voir Économie
- Produits chimiques toxiques,** utilisation en milieu de travail, étiquetage, 8:24-5; 25:13-4
- Produits dangereux,** transport, accidents, employés, protection, 1:28-9
- Profits,** évêques catholiques, position, 48:37-8
- Proulx, Mgr Adolphe** (Commission épiscopale des affaires sociales de la Conférence canadienne des évêques catholiques)
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 48:13, 22-3, 25, 34
- Provinces de l'Ouest.** Voir Chemins de fer
- Qualité de la vie au travail.** Voir Relations industrielles
- Québec, province**
 Cantons de l'Est. Voir Industrie—Fermetures, mises à pied, etc.; Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme
 Voir aussi Assurance-chômage, prestations; Emploi, création—Développement communautaire, programme et Relance de l'aide à l'emploi, programme; Emploi, création, programmes; Forêts et produits forestiers, industrie, reboisement, programme; Formation professionnelle des adultes, programme—Accords, contrats, ententes, etc. et Mesure législative; Handicapés et invalides, emploi, création; Immigration; Main-d'oeuvre, formation, programmes; Procédure et questions de Règlement—Témoins, comparution devant le Comité; Retraite, âge
- Questions de Règlement.** Voir Procédure
- Radio-Canada, Société,** réseau français, journalistes, grève, 6:17, 20-1
- Rapport Dodge.** Voir Emploi, Centres—Services—Amélioration
- Rapport Finn.** Voir Industrie—Hygiène et sécurité—Silos à grains
- Rapports à la Chambre**
 Premier, 1:4
 Deuxième, 2:4
 Troisième, 7:4
 Quatrième, 20:3-5
 Cinquième, 29:3
 Sixième, 33:3-4
 Septième, 46:3
 Huitième, projet, m. (M. McGrath), 58:32, adoptée, 34
- Ratushny, M. Ed** (conseiller en chef et directeur de la recherche, Commission de l'Emploi et de l'Immigration)
 Emploi et immigration, Conseil consultatif canadien, rapport annuel pour 1982, 47:21-2
- Ray, M^{me} R.** (directrice, Bureau de la Main-d'oeuvre féminine, ministère du Travail)
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 45:11-4, 18-9, 22, 24-5
 Travail, ministère, budget principal 1981-1982, 5:25
- Recherche et développement,** situation, 50:30-4
- Recherche et sauvetage.** Voir Santé et sécurité au travail
- Réfugiés.** Voir Immigration
- Réfugiés, statut, Comité consultatif.** Voir Immigration—Réfugiés
- Regalado, M. Victor Manuel.** Voir Immigrants—Expulsion ou déportation
- Regan, l'hon. Gerald** (Halifax; ministre du Travail et ministre d'État chargé de la Santé et du Sport amateur)
 Accidents de travail, indemnisation, 3:17; 5:17
 Banques, employées, campagne anti-syndicale contre, enquête, plaintes, etc., 3:10
 Chemins de fer, pensions, régime, 6:5-6, 8
 Code canadien du travail
 Application aux employés de chemins de fer, 5:19
 Application aux gens de mer et aux employés de lignes aériennes, 5:16
 Modification, 5:7, 15, 19-20
 Condition physique et sport amateur, ministère, dépenses, augmentation, 5:12-3
 Congrès du travail du Canada, éducation, subventions fédérales, 5:14-5
 Députés, personnel, convention collective, droit, étude, 3:16-7
 Économie, situation, croissance, ralentissement, 1:20
 Emploi, quota d'embauche, application, 1:39
 Emploi, travailleurs à temps partiel, avantages et salaires comparables aux autres, 5:24
- Femmes**
 Chômage, taux, augmentation, 5:23
 Gouvernement, orientations, 1:36-7
 Salaire égal pour un travail égal, 1:37
- Grèves et différends**
 Arbitrage, délai, 5:22-3
 Gouvernement, intervention, 3:5-6
 Intérêt public, Commission des différends d', répercussions, 1:34
 Médiation et conciliation, 1:33-4; 3:17; 5:8
 Industrie, fermetures, mises à pied, etc., conditions, négociations, 6:12, 21
 Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme, 5:9-10
 Compagnies, plans quinquennaux de développement, dépôt, 6:13
 Iron Ore Company of Canada, 6:9-10
 Jeux olympiques d'été de 1980, Moscou, Union soviétique, boycottage en guise de protestation contre l'invasion soviétique en Afghanistan, 9:10-3, 17-8
 Jeux olympiques d'hiver de 1988, Calgary, Alb., 9:8
 Loto Canada, transfert aux provinces, 9:6, 23-4
 Main-d'oeuvre, mobilité, restrictions, 3:13
 Main-d'oeuvre féminine, Bureau, activités, 1:37-9; 5:8-9
 Main-d'oeuvre féminine, Bureau, fonds affectés, augmentation, 3:10; 6:16
 Procédure, 3:18
 Radio-Canada, réseau français, journalistes, grève, 6:17, 21
- Relations industrielles**
 Gouvernement, consultation du patronat et des travailleurs, 1:22
 Qualité de la vie au travail, programme, 1:21; 5:8
 Travailleurs, participation aux décisions, co-gestion, etc., 1:21

Regan, l'hon. Gerald—Suite

- Salaires, salaire minimum à l'échelon fédéral, réajustement, 3:9
- Santé et sécurité professionnelle, hygiène et sécurité au travail, 1:22, 30-2; 3:9; 5:19
- Santé physique et sports amateurs
 - Condition physique des Canadiens, 5:10
 - Document *Condition physique et sport amateur dans les années 1980, relevons le défi*, 5:11
 - Organismes sportifs nationaux, progrès, 5:11
 - Participaction, rôle, 5:10
 - Subventions, affectation à des programmes nationaux plutôt que régionaux, 6:22-3
- Sports, résultats, paris, système, gouvernement fédéral, instauration
 - Code criminel, modification, 9:7, 24
 - Fonds affectés, ventilation, 9:22
 - Fonds amassés, répartition, 9:7-8, 14-5
 - Loteries, répercussions, 9:19
 - Opinion publique, 9:9
 - Recettes, projection, étude de marché, etc., 9:15-6
- Syndicats, droits d'initiation, diminution de \$5 à \$2, 3:10
- Technologie nouvelle, application, étude, groupe de travail, création, 5:9, 24
- Technologie nouvelle, emploi, répercussions, 1:20-1
- Travail, Bureau d'information
 - Création, 6:18-9
 - Fonctionnement, structure, etc., 3:7
 - Mandat, 1:22
- Travail, ministère
 - Activités, 1:22-3
 - Budget principal 1980-1981, 1:20-6, 29-39; 3:4-17
 - Budget principal 1981-1982, 5:6-24; 6:5-14, 16-24
 - Budget supplémentaire (C) 1981-1982, 9:4-25, 27-9
 - Dépenses, ventilation, 1:40
 - Information, services, 1:10-1, 15, 19
 - Inspecteurs de sécurité, 1:26
 - Juridiction par rapport à celle des gouvernements provinciaux, 3:11-2
 - Responsabilités, 5:6-9
 - Sections Main-d'oeuvre et Travail, responsabilités, différences, 3:4-5
- Travail, ministère, Loi (modification), 1:9-11, 13, 15, 17, 19
- Uranium, industrie, mineurs, santé et sécurité, Elliot Lake, Ont., 5:20
- Uranium, industrie, mineurs, santé et sécurité, responsabilité, 1:24-6; 5:20

Reid, M. Joe (St. Catharines)

- Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme, 19:14-5, 25-6; 20:13-4
- Jeux olympiques d'été de 1980, Moscou, Union soviétique, 9:9-10, 25-6
- Jeux olympiques d'hiver de 1988, Calgary, Alb., 9:8
- Sports, résultats, paris, système, gouvernement fédéral, instauration, 9:5, 9
- Travail, ministère, budget supplémentaire (C) 1981-1982, 9:5-6, 8-11, 25-6
- Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 19:14-5, 25-6; 20:13-4

RELAIS, programme. Voir Emploi, création—Relance de l'aide à l'emploi, programme

Relations de travail, Conseil canadien. Voir Conseil canadien des relations de travail

Relations industrielles

- Confiance, instauration et établissement de liens, 40:15-7, 19
- Formation syndicale, programme, fonds, 34:7, 12-3; 40:6
- Formation syndicale, programme, objectifs, 40:19
- Gouvernement, consultation, coopération avec le patronat et les travailleurs, 1:22; 25:15; 49:47-8
- Information, service, programme, fonds affectés, 8:5-6; 21:27-9
- Médiation préventive, programme, 1:32
- Négociations collectives, 1:30
 - Première convention collective, obtention, 25:25-6
 - Résultats, 40:14-5; 42:33
- Qualité de la vie au travail, programme, 1:21, 29-30; 5:8; 21:6; 40:18
- Recherche, fonds affectés, 21:29
- Travailleurs, participation aux bénéfiques, 1:29; 40:18-20; 55:8, 16
- Travailleurs, participation aux décisions, cogestion, etc., 1:21, 29-30; 40:13-4, 17, 20; 55:8, 16-7
- Voir aussi Économie, situation—Croissance, ralentissement; Postes, Société canadienne

Relations patronales-ouvrières. Voir Relations industrielles

Rentes sur l'État, intérêt, taux, augmentation, 24:33

Retraite, âge, modification au Québec, répercussions sur la législation fédérale, 42:44-5

Revelstoke, C.-B. Voir Emploi, Centres—Cranbrook

Revenu, politique, établissement, travailleurs, participation, 56:25

Reynolds Aluminum Company of Canada Limited. Voir Assurance-chômage, prestations—Exclusion et/ou inadmissibilité, travailleurs mis à pied par suite de grève, etc.

Riis, M. Nelson A. (Kamloops—Shuswap)

- Assurance-chômage, prestations, 55:17-8
- Assurance sociale, prestations, 55:17-8
- Jeunes, 55:19-20
- Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980*, 55:15-20
- Relations industrielles, 55:16

Rimouski, circonscription. Voir Assurance-chômage, prestations—Bureaux, Rivière-du-Loup, Qué.

Rivière-du-Loup, Qué. Voir Assurance-chômage, prestations—Bureaux

Roberts, l'hon. John (St. Paul's; ministre de l'Emploi et de l'Immigration)

- Alphabétisme, lutte contre, 58:28, 41, 44-5
- Assurance-chômage, Commission, employés, mise à pied, 58:23-4
- Assurance-chômage, Commission, employés temporaires et contractuels, mise à pied, répercussions, etc., 58:43
- Assurance-chômage, prestations, remplacement, 58:38-9
- Canada au Travail, programme, secteur privé, inclusion, 58:19-21, 27
- Emploi, création
 - Accès-carrière, programme, 58:15
 - Compagnie des travailleurs, programme, 58:15
 - Croissance locale de l'emploi, programme, 58:15
 - Emploi à long terme, 58:15
 - Fonds, 58:15
 - Initiatives spéciales pour l'emploi, programme, 58:18
- Emploi, création, programmes, restructuration, 58:16
- Jeunes, chômage, lutte contre, 58:16
- Jeunes, emploi, création, 58:14

Roberts, l'hon. John—Suite

Main-d'oeuvre, formation, programmes, congé de formation payé, 58:25

Main-d'oeuvre, formation, programmes, Québec, gouvernement, négociations avec, 58:30-1

Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 58:9-31, 35-45

Petro-Canada, achats, politique, 58:36

Technologie nouvelle, emploi, répercussions, 58:11-2, 37

Technologie nouvelle, main-d'oeuvre, formation, programmes, 58:11-2

Travail, travailleurs à temps partiel, 58:13-4

Travail partagé, programme, 58:12-3

Robinson, M. W.G. (conseiller spécial, Politique de l'immigration, Commission de l'Emploi et de l'Immigration)

Emploi et immigration, Conseil consultatif canadien, rapport annuel pour 1982, 47:13-4, 21

Robinson, M. Svend J. (Burnaby)

Chômeurs, 37:49-52; 38:10

Députés, personnel, 3:15-6

Emploi et Immigration, Commission, budget principal 1983-1984, 37:49-52; 38:10-2

Travail, ministère, budget principal 1980-1981, 3:15-6

Rose, M. Mark (Mission—Port Moody)

Jeux olympiques d'été de 1980, Moscou, Union soviétique, 9:12-3, 27

Loto Canada, 9:13, 15-6

Sports, résultats, paris, système, gouvernement fédéral, instauration, 9:14-7, 28

Travail, ministère, budget supplémentaire (C) 1981-1982, 9:11-7, 19, 27-9

Routhier, M. Richard (membre—section 5569, Métallurgistes unis d'Amérique)

Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 14:18-21, 27

Rygas, M. Michael (vice-président canadien, Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale)

Formation professionnelle, programme national, Loi, 32:5-6, 11, 14-20, 22-6, 28-32, 34-5

Saguenay-Lac-Saint-Jean. Voir Emploi, création, programmes—Personnes défavorisées, programme**St. Germain, M. Gerry (Mission—Port Moody)**

Assurance-chômage, prestations, 55:25

Canada au Travail, programme, 57:16

Chômage, 53:24

Économie, 56:28

Éducation, 54:33-4

Emploi, création, 57:8

Emploi, création, programmes, 55:28; 57:9, 17, 19

Emploi et Immigration, Commission, budget supplémentaire (B) 1983-1984, 57:8-9, 16-9

Étudiants, 56:17

Jeunes, 52:28-9; 54:33-4; 55:25

Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 51:16-7, 40; 52:28-9; 53:24; 54:33-4; 55:25, 28; 56:15-7, 28

Petites entreprises, 56:15-7

Productivité, 54:34

Travail, 51:16, 40

Saint-Jean, T.-N. Voir Jeunes—Emploi—Conférence

Salaire minimum, modification de la loi, 42:50

Salaires

Réduction, 45:21-3, 25

Salaire minimum, diminution pour les employés de moins de 20 ans, 40:19-20

Salaire minimum à l'échelon fédéral, réajustement, 3:18-9

Santé, services, efficacité, augmentation, 56:22

Santé et sécurité au travail

Comité du parti progressiste conservateur, entretiens avec le ministre, 8:27

Gouvernement, services, regroupement, 8:26

Inspecteurs, 1:26; 21:12-4, 22-4; 25:23-4

Recherche et sauvetage, fonctionnaires y participant, 25:18-9

Terminaux à écrans cathodiques, rayonnement, émission, dangers, recherches, 8:20; 42:38-41

Travail dangereux, droit de refus sans représailles, 8:12-5

Voir aussi Chemins de fer—Cheminots; Industrie—Hygiène et sécurité; Mines, industrie; Uranium, industrie, mineurs

Santé nationale et Bien-être social, ministère. Voir Hygiène et sécurité au travail, Centre canadien

Santé physique et sports amateurs

Condition physique des Canadiens, 5:10

Document *Condition physique et sport amateur dans les années 1980, relevons le défi*, 5:11

Organismes sportifs nationaux, progrès, 5:11

Participation, rôle, 5:10

Subventions, affectation à des programmes nationaux plutôt que régionaux, 6:22-3

Saskatchewan. Voir Communications et télécommunications, industrie

Savard, M. Raymond (Verdun—Saint-Paul; secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics)

Emploi, création, programmes, 7:64-5

Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1981-1982, 7:63-5

Sceau rouge, programme. Voir Main-d'oeuvre—Mobilité—Accréditation nationale

Schefferville, Qué. Voir Chômage; Iron Ore Company of Canada

Sécurité sociale, programmes

Universalité, définition, 51:45-6

Voir aussi Assurance-chômage, prestations—Bien-être social, prestations; Assurance sociale

Sept-Îles, Qué. Voir Canada au Travail, programme—Port-Cartier; Formation professionnelle des adultes, programme; Iron Ore Company of Canada

Services communautaires, programme. Voir Emploi, création

Siddon, M. Thomas (Richmond—Delta-Sud)

Commerce, 56:19

Dette nationale, 56:22

Dollar, 46:22

Économie, 56:19-23

Emploi, 38:15, 18, 34, 36

Emploi, création, 37:40-2; 46:23

Emploi, création, programmes, 38:34

Emploi et Immigration, Commission, budget principal 1983-1984, 37:39-45; 38:14-8, 33-7

Siddon, M. Thomas—Suite

Étudiants, 56:19
 Fonds monétaire international, 56:19
 Jeunes, 40:17; 46:24
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 46:21-5; 50:28-31, 35; 56:18-23
 Procédure, 37:15-7, 20-1, 39
 Productivité, 40:16-7, 19
 Recherche et développement, 50:30-1
 Relations industrielles, 40:15, 17, 19
 Salaires, 40:19
 Technologie nouvelle, 50:35
 Travail, ministère, budget principal 1983-1984, 40:15-9

SIE. Voir Emploi, création—Stimulation immédiate de l'emploi

Silos à grains. Voir Industrie—Hygiène et sécurité

Slater, M. David (président, Conseil économique du Canada)
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 56:5-13, 15-8, 21-8

Smereka, M. Myroslaw (conseiller, Questions économiques, Conseil régional de développement des Cantons de l'Est)
 Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 17:43-7, 49-50, 55-7, 60-3, 65

Smith, M. Stuart L. (président, Conseil des sciences du Canada)
Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 50:4-28, 31-8

Sondages d'opinion publique. Voir Immigration

Sous-comité du programme et de la procédure. Voir Procédure et questions de Règlement—Comité directeur

Speyer, M. Chris (Cambridge)
 Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1981-1982, 5:35-40

Immigrants, 5:36-40

Immigration, 5:39-40

Sports, résultats, paris, système, gouvernement fédéral, instauration
 Code criminel, modification, 9:5, 7, 24
 Fonds affectés, ventilation, 9:21-2, 28
 Fonds amassés, répartition, 9:5, 7-8, 14-5
 Formule, 9:22-3
 Loteries, répercussions, 9:19
 Opinion publique, 9:5, 9
 Recettes, projection, étude de marché, etc., 9:15-7, 21-2

SPPC. Voir Emploi—Postes vacants, prévisions

Square One Management Ltd.

Mémoire. Voir Appendices—*Perspectives d'emploi: Pour une stratégie...*

Représentants, témoignages. Voir *Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980*—Comparation de divers groupes

Stephenson, l'hon. Bette (ministre de l'Éducation et ministre des Collèges et Universités, gouvernement de l'Ontario)
 Formation professionnelle, programme national, Loi, 32:37-63

Stern, M. J.B. (président, Comité consultatif du statut de réfugié, Commission de l'Emploi et de l'Immigration)
 Emploi et Immigration, Commission, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 36:19-20

Stollery, M. Peter (Spadina; secrétaire parlementaire du secrétaire d'État et ministre des Communications)

Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1981-1982, 5:53-4

Immigration, 5:53

Stratégie industrielle. Voir Industrie

Surma, M. Stanley J. (vice-président, Relations industrielles, Ford du Canada Limitée)

Perspectives d'emploi: Pour une stratégie du marché du travail pour les années 1980, 54:7-12, 16, 19, 22, 28-9, 33-5

Surrey, C.-B. Voir Emplois, Centres

Syndicat des travailleurs en communication. Voir Communication, Syndicat des travailleurs

Syndicats

Droits d'initiation, diminution de \$5 à \$2, 3:8-10

Syndicalisation, secteurs, ventilation, 42:45-6

Syndicalisation des travailleurs, encouragement, 25:27; 42:46-7

Voir aussi Chemins de fer—Pensions, régime; Économie—Politique, établissement; Femmes; Industrie—Fermetures, mises à pied, etc.—Commission Carrothers et Conditions, négociations; Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Mesure législative; Jeunes—Emploi, création; Productivité—Augmentation; Technologie nouvelle—Emploi, répercussions

Taylor, M. Charles W. (surintendant des programmes, Conseil d'éducation de Toronto)

Formation professionnelle, programme national, Loi, 32:78-84, 86-91

Technologie nouvelle

Application, étude, groupe de travail, 5:9, 24-5; 21:9-10

Application, gouvernement, participation, investissements, etc., 50:18-21

Canada, possibilités, 50:25-7

Centre canadien de la technologie, création, rôle, etc. 45:8-9

Emploi, répercussions, 1:20-1; 37:53-4; 42:25-6, 42-3; 45:6-7, 17-21, 23-4, 28; 49:19-20; 54:9-10, 24-7; 58:11-2

Conférence nationale, Ottawa, novembre 1980, 1:21

Conseil canadien de développement social, position, 44:31

Création d'emplois, 38:8-9

Employés non syndiqués, protection, 25:21-2

Études, 58:35-7

Évêques catholiques, position, rôle, etc., 48:24-5, 27-9

Femmes, 32:92, 94, 98-9; 42:35-6; 45:11; 46:26-7

Groupe d'étude Fulton, rapport, recommandations, mise en oeuvre, 34:19-21; 35:36

Groupe de travail sur la micro-électronique et l'emploi, rapport, recommandations, 45:7-9

Sensibilisation du public, 45:12

Services, secteur, 46:16-7, 26; 50:21-2

Syndicats, négociations, droit de grève, etc., 25:5-9

Textile, industrie, 46:11-2, 17-8

Travailleurs semi-spécialisés, 42:7-9, 36

Main-d'oeuvre, formation, programmes, 42:12; 45:12-4; 52:6; 54:11-5; 58:11-2

Politique, 46:12-3; 50:13-4, 25, 35

Établissement, collaboration du patronat, syndicats, etc., 45:9-10, 26; 50:25; 54:26

Répercussions, 50:5-11, 32-3

Voir aussi Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme

N.B. Voir page 1 pour dates et fascicules

Témoins. Voir Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Mesure législative—Comparution de divers groupes; Formation professionnelle des adultes, programme—Mesure législative—Comparution de divers groupes; Procédure et questions de Règlement

Terminaux. Voir Santé et sécurité au travail

Terre-Neuve. Voir Emploi, création, programmes—Nouveau-Brunswick; Jeunes—Chômage; Main-d'oeuvre—Mobilité; Universités et collèges—Professeurs étrangers

Textile et vêtement, Commission. Voir Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Emploi et Immigration, Commission, rôle

Textile et vêtement, industrie. Voir Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Industries admissibles, désignation et Prestations; Technologie nouvelle—Emploi, répercussions

Thaïlande. Voir Immigration

Toronto, Ont.

Rebus, combustion, usine, 35:35

Voir aussi Immigration

Tousignant, M. Henri (Témiscamingue)

Industrie, 17:30-2

Travail, ministère, 3:11

Budget principal 1980-1981, 3:8

Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 17:29-32

Transports aériens, pilotes, grève, 42:34

Travail

À temps partiel, femmes, position, 34:21-2

À temps plein, définition, remise en question, 45:25

Corporation à conscience sociale, caractéristiques, 51:12-4, 16, 18-21, 27-8

Définition, 48:18-20

Droit social, 44:10

Heures de travail par semaine, réduction, 42:47-9; 44:10-1, 13-4, 20-1; 45:24-5; 46:13-4, 19-20; 49:32-4; 50:11-2, 35-7; 51:29-30; 53:9; 54:36; 56:14

Heures de travail supplémentaires, réduction, 42:49; 44:10, 36-7

Heures de travail supplémentaires, répercussions, chômage, etc., 52:37

Institutions nouvelles, étude, 51:12-4, 38-42

Travail partagé, programmes, 12:12-3; 14:42, 45, 73; 17:26, 53-4; 38:29; 42:11-2, 30; 44:14, 23-4; 54:19-22, 36; 56:14

Bénéficiaires, 43:7-8

Chômage, taux, répercussions, 17:41, 52-3; 35:20-2

Congrès du travail, position, 14:55-6

Efficacité, évaluation, 58:12-3

Financement, 43:9

Fonds affectés, 35:5

Permanence, 35:19-20

Prolongement, 43:5, 9-12

Utilisation de l'assurance-chômage, 58:13

Travailleurs à temps partiel, 52:30-2; 58:13

Commission Wallace, rapport, recommandations, 58:13

Valeur sociale, 51:11, 28-9, 32-3, 37

Travail, Bureau d'information

Création, 1:12; 6:18-9

Données, prélèvement et marketing, 6:19

Fonctionnement, structure, etc., 3:6-7

Travail, Bureau d'information—Suite

Mandat, 1:22

Travail, ministère

Action positive, programme, 21:17; 34:18-9

Activités, 1:22-3; 40:5

Budget principal 1980-1981, 1:20-40

Budget principal 1981-1982, 5:6-25; 6:4-24

Budget principal 1982-1983, 21:4-29; 25:4-27

Budget principal 1983-1984, 40:4-21; 42:32-51

Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 34:5-35

Budget supplémentaire (C) 1981-1982, 8:5-31; 9:4-29

Dépenses, 1:39-40; 21:5-7; 40:4-5, 7

Employés francophones, augmentation, 25:15

Femmes, 21:19-20

Hauts fonctionnaires, francophones, bilingues, etc., 25:14-5

Information, services

Dépenses, 1:14-5

Évaluation, rapport, 1:19

La Gazette du travail, élimination, économies réalisées, etc., 1:10-2, 15-7, 19

Publications diverses, 1:14-9

Juridiction par rapport à celle des provinces, 3:11-2

Ministre, entretiens avec ses homologues provinciaux, 42:50-1

Opérations régionales, 21:7

Politique, objectifs, etc., 8:15-6

Représentants, témoignages. Voir Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Mesure législative—Comparution de divers groupes

Responsabilités, 5:6-7

Sections Main-d'oeuvre et Travail, responsabilités, différences, 3:4-5

Travail, ministère, Loi (modification)—S-4. Ministre du Travail

Art. adoptés, 1:19

Étude, 1:9-20

Rapport à la Chambre, 1:4

Titre, adopté, 1:16

Travail à temps partiel, Commission d'enquête, fonds affectés, 34:6

Travailleurs, Compagnie, programme. Voir Emploi, création

Travailleurs, Office d'aide à l'adaptation. Voir Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme

Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification)—C-78. Ministre du Travail

Art. 2, am. (M. Crombie), 19:11-2, adopté, 16

Art. 3, am. (M. Parker), 19:17, rejeté, 22; (M. Orlikow), 19:22, rejeté, 28; (M. Kristiansen), 19:29, rejeté, 40

Art. 4, am. (M. Parker), 19:40, retiré, 41; (M. Orlikow), 20:11, adopté, 12

Art. 8, am. (M. Kristiansen), 19:45-6, irrecevable, 46

Art. 9, am. (M. Kristiansen), 19:46-7, irrecevable, 47

Art. 11, am. (M. Crombie), 19:47, retiré, 53; (M. Crombie), 19:6, 55, retiré, 55; (M. Parker), 19:55, irrecevable, 58

Art. 17, am. (M. Yanakis), 20:13, adopté, 13

Art. 18, am. (M. Yanakis), 20:14, adopté, 15

Art. 19, rejeté, 20:15

Art. 20, am. (M. Orlikow), 20:15, adopté, 17

Art. 23, am. (M. Yanakis), 20:26-7, adopté, 28

Art. 24, am. (M. Yanakis), 20:28, adopté, 28

Art. 27, am. (M. Yanakis), 20:28, adopté, 28

Art. 28, am. (M. Yanakis), 20:28, adopté, 29

Art. 29, am. (M. Yanakis), 20:29, adopté, 29

Art. 30, am. (M. Crombie), 20:30, adopté, 30

Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code...—Suite

- Art. 31, am. (M. Orlikow), 20:9, 31, rejeté, 31
 Art. 32, am. (M. Yanakis), 20:31, adopté, 32; (M. Flis), 20:33, adopté, 33; (M. Kristiansen), 20:33, adopté sur division, 42; (M. Orlikow), 20:42, rejeté, 43
 Art. adoptés, 19:16, 40, 46-7, 54, 63; 20:12-3, 26, 28-9, 31, 43, 45-7
 Étude, 12:5-24; 13:4-7; 14:5-77; 15:4-29; 16:4-34; 17:5-104; 18:4-37; 19:8-63; 20:11-47
 Rapport à la Chambre, 20:3-5
 Titre, adopté, 20:47

Union soviétique. *Voir* Immigration; Jeux olympiques d'été de 1980

Universités et collèges

- Étudiants étrangers, assistance, 26:34-5; 29:25-7
 Étudiants étrangers, frais, augmentation, 41:20; 43:35, 38-9
 Jeunes, accès, gouvernement, rôle, 53:17-8
 Jeunes, accès, refus de demandes d'admission, etc., 52:35-6
 Professeurs étrangers, 5:28; 10:8-9, 21
 Terre-Neuve, 43:38

Uranium, industrie, mineurs, santé et sécurité

- Elliot Lake, Ont., 5:19-20; 6:14-6
 Groupe d'étude fédéral-provincial Burkett, rapport, recommandations, mise en oeuvre, 34:8-11, 23-6
 Responsabilité, 1:23-6; 5:19-20
Voir aussi Code canadien du travail—Application

Vallée, M. Émile (représentant législatif, Métallurgistes unis d'Amérique)

- Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 14:5-6, 23-4, 28, 30-2

Vancouver, C.-B., port, hygiène et sécurité au travail, inspection, responsabilité, 8:23**VanderVoet, M^{me} Susan (directeur exécutif, Canadian Congress for Learning Opportunities for Women)**

- Formation professionnelle, programme national, Loi, 32:92-9

Veillette, M. Michel (Champlain)

- Accidents de travail, 3:17
 Assurance-chômage, Loi (modification), 2:30
 Assurance-chômage, prestations, 7:47-50; 11:38-9
 Emploi, Centres, 2:30; 11:39
 Emploi et Immigration, Commission, budget supplémentaire (C) 1981-1982, 11:38-9
 Emploi et Immigration, ministère, budget principal 1981-1982, 5:52; 7:47-50
 Grèves et différends, 1:33; 3:17
 Immigration, 5:52

Veillette, M. Michel—Suite

- Procédure, 1:7
 Relations industrielles, 1:32
 Santé physique et sports amateurs, 6:22
 Travail, ministère, budget principal 1980-1981, 1:32-3; 3:17
 Travail, ministère, budget principal 1981-1982, 6:22-3

VIA Rail Canada Inc.

- Laissez-passer pour les employés, suppression, 16:24
Voir aussi Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Prestations

Vietnam. *Voir* Immigration**Votes en comité**

- Formation professionnelle, programme national, Loi, art. 14, adopté, 33:8
 Rapport à la Chambre, huitième, projet, m. (M. McGrath), 58:32, adoptée, 34

Voyageur, compagnie d'autobus, chauffeurs et préposés à l'entretien, grève, médiation, 6:16-7**Wallace, Commission.** *Voir* Travail—Travailleurs à temps partiel**Warrion, M. Peter (directeur de la recherche, Métallurgistes unis d'Amérique)**

- Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 14:6-14, 22-5, 31-2

Whalley, C.-B. *Voir* Immigration—Centres**Windsor, Ont.** *Voir* Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme—Villes admissibles, désignation**Winnipeg, Man.**

- CP Rail, cour de triage, méthanol, déversement, 1:27
Voir aussi Air Canada, Chômeurs; Emploi et Immigration, Commission—Bureaux

Woods, groupe de travail, 1:32**Yanakis, M. Antonio (Bethier—Maskinongé—Lanaudière; secrétaire parlementaire du ministre du Travail)**

- Travailleurs, prestations d'adaptation, Loi et Code canadien du travail, Loi (modification), 17:64; 20:13-4, 26-9, 31

Zukowsky, M^{lle} J. (directeur, Direction de l'établissement, ministère de l'Emploi et de l'Immigration)

- Emploi et Immigration, Commission, budget supplémentaire (C) 1981-1982, 10:30-1

N.B. Voir page 1 pour dates et fascicules

	Canada Post Postage paid	Postes Canada Port payé
Book Tarif rate des livres		
K1A 0S9 OTTAWA		

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

